La Critique du Libéralisme

RELIGIEUX, POLITIQUE, SOCIAL

TOME IV

15 AVRIL 1910 — 1er OCTOBRE 1910

DIRECTION, RÉDACTION :
M. l'Abbé Emm. BARBIER
10, rue Ampère, 10, Paris (XVIIe)
Le numéro : Net 0 fr. 60
Les Abonnements sont d'un an

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS :
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie, Éditeurs
41, rue du Metz, à Lille (Nord)
Un an { FRANCE. 10 francs
ETRANGER. 12 »

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

La Critique du Libéralisme

RELIGIEUX, POLITIQUE, SOCIAL

TOME IV. — 15 AVRIL 1910 - 1er OCTOBRE 1910

SEMAINES RELIGIEUSES
ET BULLETINS PAROISSIAUX

S'il est un genre de littérature religieuse qui doive placer au-dessus de tout le reste la pureté de la doctrine et se garder avec soin d'y introduire aucun alliage douteux, c'est assurément celui des semaines religieuses, des bulletins paroissiaux et autres publications ayant pour but particulier l'édification du peuple catholique. Cette loi découlant de leur fin leur est également imposée par ce qu'elles doivent à la classe de lecteurs qu'elles atteignent. Celle-ci est composée en général de personnes simples, étrangères aux discussions qui partagent le monde religieux, et peu capables de rectifier l'erreur qui se dissimule, alors même que la rectitude de leur sens leur fait pressentir sa présence. D'autant que, quand elle se glisse dans ces publications, c'est en se couvrant du nom de la doctrine et de la tradition de l'Eglise, interprétées par des ecclésiastiques dont le caractère et la mission inclinent ce public respectueux à les écouter avec confiance. Proportion gardée, il faudrait dire à peu près la même chose d'une partie du clergé rural qui lit aussi ces feuilles.

On pense bien, d'ailleurs, qu'en parlant de la pureté de la doctrine, je n'entends pas seulement l'intégrité du dogme ou des principes essentiels de la discipline, dont ces divers organes sont, grâce à Dieu, en France, les gardiens fidèles, mais aussi, et principalement, cette direction d'idées, de vues, de jugements pratiques en quoi consistent la conformité à l'esprit de l'Eglise et le vrai sens catholique.

A ce point de vue, il n'est malheureusement pas exagéré de dire que nombre de semaines religieuses, de bulletins paroissiaux s'écartent plus ou moins volontairement de leur rôle. Que ne s'en tiennent-ils aux explications liturgiques qui pourraient fournir un aliment inépuisable à la piété et à l'instruction des fidèles; aux faits de la vie de l'Eglise qui, sobrement commentés, offriraient tant de sujets d'édification; aux nouvelles religieuses, et à tout ce qui intéresse l'affermissement de la foi! Ou, s'ils veulent se permettre quelque excursion dans les domaines avoisinants, ne devraient-ils pas s'interdire avec scrupule, je ne dis pas seulement tout plaidoyer, mais toute complaisance, même discrètement enveloppée, pour tout ce qui manque du sceau authentique de l'esprit de l'Eglise? Autrement, ce serait travailler au profit de l'esprit d'erreur et concourir à l'affaiblissement du sens catholique qu'ils ont pour mission d'entretenir et de préserver.

Voici, par exemple, ce que dit le Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes (n° du 12 février 1910), à propos des Œuvres oratoires de Marc Sangnier :

Rien ne saurait donner une plus exacte impression de la vie et des doctrines du *Sillon*, que ces deux volumes où sont reproduits *in extenso* les principaux discours de celui qui se révéla, dès le collège et à Polytechnique, un éveilleur d'âmes si séduisant et en qui tout le monde est obligé de reconnaître aujourd'hui un de nos meilleurs orateurs populaires en même temps qu'un chef d'école passionnément suivi par les uns, ardemment discuté et combattu par les autres. Au moment où la question de l'orthodoxie du *Sillon* divise plus que jamais les catholiques, le clergé, les évêques eux-mêmes, l'impartialité fait un devoir de baser ses jugements non pas sur des « on-dit », mais sur la lecture attentive des textes. C'est pourquoi ces deux volumes rendront grand service aux amis comme aux adversaires du *Sillon*. Et ceux qui recherchent, par-dessus les querelles d'idées, le seul plaisir esthétique, seront heureux de se familiariser avec un si riche et si curieux tempérament oratoire.

Le simple fidèle qui aura lu ces lignes en conclura naturellement que ceux qui ont jusqu'ici critiqué le *Sillon* l'ont fait sur de simples on-dit, et se demandera tout naturellement aussi s'il n'en faut pas penser autant des évêques qui l'ont blâmé et condamné. Que dis-je? On lui apprend que le jugement authentique du Saint-Père lui-même déclarant que le *Sillon* est engagé dans une voie funeste, et la récente approbation donnée par lui aux mesures épiscopales interdisant la lecture des écrits de cette école, ne dispense pas un catholique du devoir d'impartialité dont il s'acquittera en lisant ces livres afin de se former une opinion. Et, d'ailleurs, quoi qu'il en soit du reste, le seul plaisir esthétique devrait l'y porter. Quant à la valeur du conseil pris en lui-même, d'après lequel le moyen suffisant et le plus sûr pour juger l'œuvre du *Sillon* serait de lire les discours choisis et revus de son président, c'est comme si l'on nous disait que pour apprécier justement l'œuvre politique de M. Briand, il faut s'en rapporter à ses déclarations libérales devant la Chambre.

Qu'un journal profane, de principes plus ou moins sûrs, s'exprimât de la sorte, ce serait déjà regrettable, s'il s'agit d'une feuille catholique. Mais est-ce là le rôle d'une semaine religieuse?

On sait de quelle divagations et de quelles erreurs la fameuse *action sociale* a fourni le thème à une certaine école de catholiques depuis quelque temps. Autant ses exagérations, d'une part, compromettent l'Eglise dont elle prétend appliquer fidèlement la doctrine, autant, de l'autre, elle en trahit les directions les plus formelles par son attitude négative, qui consiste à effacer de cette action la marque catholique, sous le vain et faux prétexte de la rendre plus acceptable à ceux qui ne connaissent plus le Christ et son Epouse. Si l'on allait au fond de ce mystère, il ne serait pas difficile d'y découvrir la tendance naturaliste à laquelle cédaient, également à leur

insu, leurs aînés, les catholiques libéraux d'il y a soixante ans, sur le terrain de l'histoire et de la philosophie. Sous couleur de ménager un rapprochement avec les historiens et les philosophes, qui, tout en admettant l'existence de Dieu et attribuant un certain rôle à la Providence, détournaient leurs regards du fait surnaturel dans l'établissement du christianisme et rejetaient la nécessité d'une révélation, ces catholiques s'efforçaient de faire de plus en plus large la part des causes naturelles dans l'histoire miraculeuse du triomphe de l'Eglise sur le monde païen et barbare, et cherchaient dans la nature humaine une aptitude à connaître tout ce qui peut satisfaire ses plus hautes aspirations. Il serait même intéressant de s'arrêter à faire voir comment les catholiques libéraux ont ainsi frayé la voie aux modernistes. De même, cette école catholique, qui se pique d'être sociale, croit trouver, dans les aspirations de la société moderne, à plus de justice et de solidarité humaines, une préparation naturelle à admettre le catholicisme. D'un côté, comme de l'autre, on oublie que l'unique passage entre les deux positions est celui de la foi, obtenue par la grâce, et dont la proposition du fait surnaturel est le point de départ indispensable.

Nous reviendrons peut-être sur cette illusion quelque jour. En ce moment, et pour nous borner à saisir le fait, prenons un exemple, entre cent, dans la *Semaine religieuse* d'Arras, du 18 février 1910. Il fera constater au lecteur sous quel faux jour est présentée l'importance de l'action sociale, même dans certaines feuilles religieuses, et comment, tout en professant n'avoir pour souci dominant que l'extension de la foi, ces feuilles, interprétant les directions de l'Eglise, exténuent le caractère catholique de cette action.

Il va sans dire que je me garde d'incriminer les intentions du prêtre très respectable, vicaire général du diocèse, qui dirige cette semaine religieuse et qui a écrit en tête du numéro cité ce qu'on va lire. Mais de tels textes sont des faits; le fait tombe sous la critique et en est justiciable. Celui-ci demande seulement à être regardé avec un peu d'attention pour voir l'erreur dans laquelle il induit et la fausse interprétation qu'il suggère. Et, tout d'abord, il faut donner intégralement l'article (1).

LE CLERGÉ DOIT-IL S'OCCUPER D'ŒUVRES SOCIALES ?

Y a-t-il encore, parmi les catholiques de France, de ces gens vénérables, mais routiniers, que le mot *Social* effraie au même titre, ou peu s'en faut, que le mot *Socialiste*, et qui voient des nouveautés dangereuses dans les œuvres où, pour ramener le peuple à la vertu et à la religion, l'on commence par s'occuper de ses intérêts matériels?

Je ne crois pas, du moins, que le diocèse d'Arras compte beaucoup de ces esprits étroits et soupçonneux; car on n'est pas habitué, parmi nous, à fer-

1. Les mots en italiques ou en caractères gras sont ainsi dans le texte.

mer les oreilles ni aux exhortations venues si souvent de Rome, ni aux encouragements formels de notre Evêque, ni aux leçons de l'expérience quotidienne.

Voici, en tout cas, une nouvelle preuve de la sollicitude de Pie X pour toutes les formes du zèle pastoral, et un précieux encouragement pour tous les prêtres qui essaient, à l'exemple du divin Maitre, de faire du bien aux corps pour atteindre plus facilement les âmes.

En attendant la codification complète du Droit canon, le Souverain Pontife vient de faire publier et d'adresser aux Evêques du monde entier le chapitre qui a trait à leurs visites *ad limina*, et à la relation très détaillée qu'en cette occasion ils doivent présenter sur l'état de leur diocèse.

Dans le chapitre VII de cette *Relation*, les Evêques doivent rendre compte et des paroisses, et de la façon dont s'y exerce le ministère pastoral; et on leur demande .

« Est-ce que les curés s'efforcent de fortifier leurs fidèles dans la foi, et » de protéger chez eux les mœurs et la pureté de la vie chrétienne? *Pour* » *atteindre ce but, outre les devoirs habituels de leur charge...*, les curés ont- » ils créé prudemment, ou du moins entretiennent-ils les **œuvres sociales,** » animées de l'esprit de l'Eglise catholique? »

Le chapitre XV de ce même document porte ce titre significatif : **Des Œuvres pieuses et des Œuvres sociales :** et les Evêques sont invités à répondre aux questions suivantes :

« 143. — Y a-t-il, dans le diocèse, de ces œuvres dites sociales qui, tout » en pourvoyant au bien moral et religieux des fidèles, ont encore en vue » leur bien être ou leurs nécessités temporelles; par exemple, les Asiles pour » l'enfance, les Patronages pour la jeunesse des deux sexes, les groupements » de jeunesse catholique, les Cercles d'études, les Associations d'ouvriers, de » cultivateurs, de femmes, dont le but est de favoriser la piété ou la mutualité, » les Caisses d'épargne, etc.

» 144. — Ces Associations, ces Œuvres sociales, et surtout ceux qui sont » à leur tête professent-ils, en tout, le respect qui est dû à l'Ordinaire et au » Souverain Pontife?

» 145. — Prend-on soin de faire administrer ces Associations et ces Œuvres » par des hommes qui soient catholiques, non seulement par le nom, mais » par le cœur et les œuvres?

» 146. — Prend-on soin de ne pas admettre, dans ces Associations catholi- » ques, des membres de Sociétés secrètes, des incrédules, des impies, des en- » nemis de la religion qui pourraient entraîner, loin du droit chemin de la foi » et de la justice, et les Associations et leurs Œuvres? »

Ces textes officiels se passent de commentaire.

Rome nous a habitués depuis longtemps à cet heureux mélange de souplesse et de fermeté, d'intransigeance dans la doctrine, et d'adaptation intelligente aux besoins et aux aspirations susceptibles de varier suivant les temps et les peuples.

Le mot d'ordre qui vient de tomber des lèvres de Pie X, ne nous étonne donc pas. Mais nous le recueillons avec reconnaissance, et nous marcherons, avec un nouvel élan, dans la voie où nous engage la parole de notre Père et de notre Chef.

Ch. GUILLEMANT.

La première réflexion à faire est que nous possédons heureusement des encouragements assez directs du Saint-Siège sur la participation du clergé aux œuvres sociales, pour n'avoir pas besoin

d'en chercher un dans cette instruction dont on ne le ferait sortir qu'à grand peine. En effet, et je le montrerai clairement tout à l'heure, c'est prendre l'accessoire pour le principal et intervertir l'importance des facteurs. On dira : mais ce chapitre VII, dont les termes sont si clairs? Le sens en est encore bien plus clair dans le texte de l'instruction. J'admets ici, ce dont je ferai tout à l'heure grief à l'auteur pour la suite, qu'il n'ait pas reproduit ce texte intégralement. Encore est-il que les points par lesquels il indique loyalement l'omission, resserrent singulièrement le rapport du moyen avec la fin. Pour atteindre ce but, dit l'instruction, les curés ont-ils soin : *a)* d'appeler des confesseurs extraordinaires dans certaines circonstances plus solennelles; *b)* de faire donner périodiquement des missions dans leur paroisse; *c)* de pratiquer dans leur église et de recommander aux fidèles les dévotions approuvées par l'Eglise, telles que le chemin de la Croix, le Rosaire, le mois de Marie, etc...; *d)* ont-ils soin d'attirer les enfants, les jeunes filles et les fidèles aux associations pieuses, patronages, confréries ou associations catholiques; et enfin, *c)* de créer prudemment ou du moins d'entretenir les œuvres sociales *animées de l'esprit de l'Eglise catholique?* Et ce paragraphe tout entier est le dernier d'un chapitre qui contient quatre-vingt-une questions.

On conviendra qu'il faut une grande bonne volonté pour trouver là un encouragement spécial et direct aux œuvres sociales.

Mais, surtout, si l'on se plaisait à l'y recueillir, fallait-il n'en pas changer l'aspect. Cette instruction, comme toutes celles du Saint-Siège, ne parle pas d'œuvres sociales quelconques; seules, celles *qui sont animées du véritable esprit de l'Eglise catholique* font l'objet de ses encouragements directs et de ses recommandations au clergé. Tel est son but bien évident. Si bien que, pour répondre exactement au sujet, le titre adopté par la semaine religieuse d'Arras : « Le clergé doit-il s'occuper d'œuvres sociales? » aurait dû être remplacé par celui-ci : « Du caractère religieux des œuvres sociales auxquelles le clergé participe. » Mais c'est justement sur quoi glisse l'auteur, et, sous ce rapport, il y a parfait accord entre l'exposé et le titre. C'est même tout l'esprit de cet article. La semaine religieuse, imitant la réserve calculée des journaux démocrates-chrétiens, n'insiste que sur le développement extérieur de l'action sociale, sans insister sur le caractère religieux et catholique que le Saint-Siège a toujours recommandé de lui imprimer, et qui fait l'objet spécial de cette instruction, comme on va le voir.

En effet, si nous passons au chapitre XV dont on invoque ici le texte, la déformation infligée à la pensée pontificale deviendra encore plus manifeste. Et c'est ce jeu mille fois renouvelé par les organes se piquant d'être les plus fidèles à l'esprit de l'Eglise, qu'il faut découvrir.

Tout d'abord, ce chapitre a simplement pour titre : *De operibus piis et socialibus.* Il ne porte donc pas la distinction nette que suppose le traducteur qui transcrit en soulignant : Des œuvres pieuses et des œuvres sociales.

Ne lui reprochons pas d'avoir omis la première des cinq questions qui concerne les hôpitaux, orphelinats, crèches, etc.. Mais il cite les quatre autres comme formant un texte continu et complet. Pourquoi donc, au numéro 144, concernant le choix des administrateurs, avoir omis le complément de l'information : « Et sont-ils entièrement soumis à la direction et aux prescriptions du Saint-Siège en ce qui concerne la foi, les mœurs et les lois de la justice? » Pourquoi, surtout, dans le paragraphe suivant, avoir également supprimé ce qui suit : « Et prend-on soin, autant qu'il est besoin, que les catholiques inscrits dans ces associations et ces œuvres, ou qui en reçoivent les bienfaits et les secours — (voilà qui vise expressément l'action sociale) — se retirent du vice, soient instruits dans la doctrine de la foi et mènent une vie chrétienne? »

Voilà le texte officiel. Il se passe, en effet, de commentaire. Mais celui qu'on nous en donne a grand besoin d'être lui-même éclairci et même rectifié. Car il y a dans tous ces avis quelque chose de bien plus frappant que « cet heureux mélange de souplesse et de fermeté, d'intransigeance dans la doctrine et d'adaptation intelligente aux besoins et aux aspirations susceptibles de varier selon les temps et les peuples », que le rédacteur de la semaine religieuse d'Arras y découvre avec une surprenante perspicacité, tandis qu'il omet d'en mettre en valeur le sens le plus évident.

Le mot d'ordre tombé de la bouche de Pie X y est, en effet, clairement intimé. Mais on évite d'y insister. Ce mot d'ordre, il venait d'être déjà solennellement donné dans des instructions spéciales sur la matière, où, recommandant avec une rare fermeté d'expressions de donner aux œuvres sociales un caractère franchement confessionnel, il disait : « *Il n'est ni loyal ni digne de simuler, en couvrant d'une équivoque, la profession de catholicisme, comme si c'était une marchandise avariée et de contrebande.* »

Et en parlant ainsi, Pie X ne faisait que renouveler les recommandations expresses de son prédécesseur Léon XIII, dont les prôneurs d'une action sociale vaguement chrétienne n'ont jamais manqué d'invoquer l'autorité. Dans l'Encyclique *Rerum Novarum*, Léon XIII écrivait, en parlant des œuvres sociales : « *Il est évident qu'il faut avant tout viser à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux.* » Et dans celle même sur la Démocratie chrétienne : « *Nous n'avons jamais permis des institutions semblables sans les avertir en même temps qu'elles doivent avoir la religion comme aide, comme compagne et comme inspiratrice.* »

Il est donc strictement vrai de dire que la *Semaine religieuse*

d'Arras prend, comme beaucoup d'autres, l'accessoire pour le principal et, plus exactement, le moyen pour la fin. Toutes les instructions de l'Eglise assignent non seulement pour but dernier, mais qu'on le remarque bien, pour fin immédiate, à l'action populaire chrétienne catholique, le bien moral et spirituel du peuple, et n'admettent pas ici de dédoublement. Notre rédacteur renverse l'ordre fixé, en parlant au début de ces œuvres où « pour ramener le peuple à la vertu chrétienne *on commence* par s'occuper de ses intérêts matériels. » Comme je vais le faire voir tout à l'heure, ces expressions sont employées à dessein pour marquer une double action, non simultanée, mais successive, de telle sorte que l'une se distingue de l'autre et la précède pendant une durée indéterminée.

Il faudrait même faire à ce propos à l'auteur, et au sujet de sa manière de traduire, une observation qui n'est point une simple chicane. Il rend ainsi la première question : « Y a-t-il dans le diocèse de ces œuvres dites sociales qui, *tout en pourvoyant* au bien moral et religieux des fidèles, ont encore en vue leur bien-être ou leurs nécessités temporelles. » Le sens exact est celui-ci : « Où, *tandis que l'on pourvoit* au bien... on s'occupe aussi.. (1) » Il y a là dans l'espèce plus qu'une question de nuance; il n'y a pas deux fins mises sur le même plan, mais une double fin immédiate et actuelle, qui est le bien moral et spirituel auquel l'action sociale sert de moyen, ou du moins est subordonnée.

En un mot, les œuvres sociales que l'Eglise encourage parmi les fidèles et recommande à la sollicitude du clergé, ne sont pas les œuvres philanthropiques, démocratiques, mais les œuvres *animées de l'esprit catholique*. Cela se comprend : si la foi sans les œuvres est une foi morte, il n'est pas moins vrai de dire que les œuvres sans la foi sont des œuvres mortes.

Qu'entend-on en parlant de *commencer* par s'occuper des intérêts matériels du peuple pour le ramener à la vertu et à la religion? Cela se comprendrait à merveille si l'on se bornait à distinguer les moments d'une même action. Mais ce n'est pas ce qu'on veut dire. On devra attendre pour ramener le peuple à la foi de l'avoir conquis par l'action sociale. C'est en cela que consiste toute la théorie de cette école. C'est bien autre chose que de chercher à l'action catholique actuellement exercée un point d'appui et un champ fécond dans l'action sociale. Qu'en certaines circonstances, comme celles des récentes catastrophes causées par les inondations, ou, dans le cas d'une intervention sociale du clergé, comme celle de Mgr l'archevêque de Paris en faveur des ouvriers boulangers, la prudence et le simple tact demandent qu'on évite de presser au point de vue religieux les malheureux dont on commence à soulager la condition misé-

1. « Dum consulitur bono morali et religioso fidelium, prospicitur etiam... »

rable, cela va naturellement de soi. Mais si l'on vient à systématiser cette abstention de la première heure, cela conduit à tout autre chose; et l'on glisse sans s'en douter dans la tendance naturaliste, lorsque, comme la *Semaine religieuse* d'Arras (3 décembre 1909), sous une autre signature, on raisonne comme il suit, dans l'article : « Union et conquête progressives », à propos de l'acte de Mgr Amette

Donc sans parler d'union, l'archevêque a réalisé sur un point précis l'union des Catholiques. *Sans parler aux travailleurs de les convertir*, Sa Grandeur les a aiguillés dans la bonne voie. Et tout cela, c'est une victoire politique, qui ne fut pas le but de la Lettre épiscopale, mais qui en est très réellement le résultat.

Voilà qui est instructif. Sans doute, on objectera que cette entente s'est faite, que ces sympathies populaires ont été obtenues sur un seul point. Nous répondrons, d'abord, que c'est déjà beaucoup. Il est ainsi prouvé qu'on ne se trouve pas en présence d'impossibilités, d'irréductibilités absolues. Puis, une fois cette première position acquise, on pourra passer à un autre sujet, également indiscutable, ou du moins, car il se trouvera toujours quelques intéressés pour protester, également populaire.

Enfin, on doit se souvenir que la communauté d'idées ne saurait s'établir que sur des points peu nombreux, et déterminés avec grande précision.

Quand la question des « mineurs blancs » aurait été réglée, on s'occuperait par exemple du Repos hebdomadaire, de la Représentation proportionnelle, d'autres questions « rapprochantes », surtout de celle des Droits des parents sur les enfants, qui nous offre un terrain si propice à l'union et aux alliances! Plus on irait, semble-t-il, plus on serrerait les rangs parmi nous, plus aussi l'on pénétrerait parmi le peuple.

Mais au peuple on ne peut adresser de propositions qu'autant qu'elles l'intéressent, qu'autant qu'il est au point pour les comprendre.

Quand votre interlocuteur n'est pas au point, inutile d'insister. *Avant de faire une invitation ou une demande, si juste soit-elle, assurez-vous qu'on est au degré de préparation voulu.* Autrement vous courez à un échec, qui vous amoindrira.

Les masses populaires ne sont point mûres pour retourner directement au Catholicisme parce que c'est le Catholicisme. Mais elles suivront ceux d'entre nous qui sauront prendre en mains leurs justes intérêts. Elles sympathiseront avec leurs défenseurs. Elles en viendront plus vite qu'on ne pense à prier avec ceux qui leur auront fait du bien : le bon Dieu fera le reste.

Les différents partis où se rangent les Catholiques ont bien de la peine à s'entendre d'une manière générale. Mais des ententes successives développeront l'esprit de fraternité. On n'arrive aux grandes vertus que par des exercices de détail. Ici encore, *Dieu voudra intervenir.* — Sans oublier les services que nous rendront à ce point de vue nos adversaires.

Conclusion : *au lieu de dire : « Acceptez-nous en bloc », il paraît préférable, pour l'instant, de chercher « un point sur lequel nous puissons nous entendre. »*

L'auteur n'aurait rien dit que d'exact ou d'admissible s'il s'était borné à parler de l'union sociale ou politique qu'il avait prise pour sujet. Mais l'occasion l'a tenté d'y mêler l'union dans la foi; et son erreur est de penser que les mêmes moyens puissent ménager l'une et l'autre C'est l'illusion et l'erreur de beaucoup de ceux qui s'inti-

tulent catholiques sociaux. Il y a entre les deux espèces d'union toute la différence et toute la distance de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel. On paraît ne pas s'en douter. Les procédés et les raisonnements humains, bien appliqués, habilement conduits, peuvent amener l'esprit le plus mal disposé à reconnaître la vérité de tel ou tel principe social ou moral. Mais l'action sociale la plus dévouée, la plus constante, n'aura jamais la vertu de faire franchir au peuple incrédule, à un seul des individus qui le composent, le passage de la nature à la foi. Tout ce qu'elle pourra faire sera de le disposer à examiner le fait surnaturel de la révélation par le Christ, vivant dans son Eglise. Mais, justement, dira-t-on, c'est ce que nous nous proposons d'obtenir; et alors que nous reprochez-vous? Alors, cette division et succession de temps que vous établissez est un délai parfaitement inutile, c'est un temps précieux inutilement perdu; car ce qui peut être exact dans l'œuvre de la régénération sociale est simplement faux dans celle de la régénération religieuse. Et quand vous dites en parlant de celle-ci: avant de faire une invitation ou une demande si juste soit-elle, assurez-vous qu'on est au degré de préparation voulu, cherchez un point sur lequel nous puissions nous entendre, parce que les masses ne sont pas mûres pour retourner au catholicisme, vous parlez comme si, en gagnant leurs sympathies, vous deviez les amener naturellement à l'embrasser. Le peuple, et tout homme ne sera jamais au point pour y adhérer, tant qu'on ne le mettra pas en mesure de reconnaître, avec l'assistance de la grâce, le fait surnaturel de l'intervention de Dieu dans le monde qui a changé notre destinée naturelle et nous a donné un Sauveur. De même qu'il n'y a pas de transition naturelle ni humainement possible de l'état le mieux disposé de la raison humaine à la foi, de même, quand vous serez parvenu à conquérir l'admiration la plus sincère du peuple incroyant par votre dévouement social, vous n'aurez nullement fait naître en lui l'idée de l'attribuer à une religion divine. Il n'y verra qu'un bel accord avec les systèmes de solidarité et de fraternité humaine. Comment y soupçonnerait-il autre chose, puisque vous-même ne lui parlez que de cela? Et puisque votre grande préoccupation est de le convaincre de votre désintéressement, le vrai moyen ne serait-il pas de lui faire lire dans la foi de l'Eglise la règle de votre action?

Pourquoi donc tant différer de lui proposer cette vérité de salut? Car c'est bien ce délai que vous estimez nécessaire. Est-ce que Notre-Seigneur et les apôtres, et l'Eglise dans tous les temps, ont attendu d'avoir changé les institutions païennes ou barbares, avant de prêcher l'Evangile? Cependant, parmi ce peuple que vous jugez si éloigné du catholicisme, n'y a-t-il pas une foule de baptisés, d'hommes qui ont fait leur première communion et qui ont possédé la foi? En attendant que vous ayez opéré la rénovation dont vous formez le

rêve généreux, que deviendront tant d'âmes qui paraîtront devant leur juge avant sa réalisation?

C'est donc bien à tort que l'on nous propose cette disjonction, en nous recommandant de « commencer » par nous occuper des intérêts matériels du peuple pour le ramener à la religion.

Et quand la *Semaine religieuse* d'Arras, au début du premier article cité, s'appuie sur l'exemple du divin Maître, comme autorisant son conseil de « faire du bien aux corps pour atteindre les âmes », je suis obligé de constater qu'elle défigure involontairement l'Evangile aussi bien que les prescriptions de l'Eglise.

Ce prétendu exemple de Notre-Seigneur a déjà été invoqué souvent, en faveur de la moderne action sociale, dans la *Justice sociale* de M. Naudet, dans la *Vie catholique* de M. Dabry, dans la revue de *La Démocratie chrétienne* et par le *Sillon*. Ils l'ont tous fait reposer sur le miracle de la multiplication des pains. « On se rappelle, disait la *Justice sociale*, qu'avant de donner à la foule l'enseignement de sa parole sainte, Jésus l'avait nourrie du pain d'une miraculeuse multiplication. » Eh bien! non, c'est justement le contraire. D'ailleurs, quelle serait la portée d'un tel argument? Mais, ouvrons l'Evangile. Il dit : « Jésus descendant de la montagne vit cette grande foule et en eut pitié, parce qu'ils étaient là comme des brebis sans pasteur; *et il commença par leur enseigner beaucoup de choses.* Mais le jour étant fort avancé, ses disciples vinrent à lui et lui dirent, etc... » (Marc, VI, 34-35). Le miracle suivit la prédication. On remarquerait également qu'en répandant les bienfaits de sa miséricordieuse puissance, Notre-Seigneur ne guérissait jamais un malade sans lui parler d'abord des choses de la foi, et conformait toujours ses actes à sa recommandation : Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît.

Cette sentence évangélique a fait récemment le sujet d'une homélie sensationnelle d'un cardinal aux démocrates italiens en ces deux points : Le « d'abord », et l' « ensuite. » Mais cela est bien démodé pour la démocratie contemporaine.

Les catholiques « routiniers » dont parlait la *Semaine religieuse* d'Arras n'ont peur ni du mot social ni des œuvres sociales, dont la découverte et l'exercice ne sont pas l'apanage exclusif d'une école moderne. Cette insinuation est fausse et faite pour entretenir d'injustes préventions. Mais un langage et des idées comme le langage et les idées de cette feuille ont le tort de justifier trop clairement les défiances de ces « routiniers » à l'égard de l'abus que cette école fait du mot et de la chose, en donnant à son action un caractère plus social que catholique, en dépit des instructions de Jésus-Christ et de l'Eglise qu'elle prétend être seule à interpréter fidèlement.

Leur routine, après tout, n'est autre que celle de l'Eglise. Pendant vingt siècles, elle a fait, des œuvres de miséricorde dites spi-

rituelles et corporelles, l'objet de son enseignement et de sa bienfaisance. Ces appellations ont disparu presque partout devant celles d'œuvres sociales, de christianisme social, d'évangile social, de Christ social. L'homme qui a fait de son vivant et durant des siècles après lui le plus de bien au peuple est assurément saint François d'Assise. Quel nom l'Eglise lui a-t-elle décerné? Le voici : *Vir catholicus et romanus,* catholique romain. Que ses émules mettent toute leur gloire dans le même titre, il leur obtiendra quelque chose de sa vertu salutaire (1)

*
* *

Passons maintenant à un autre genre, celui de la semaine religieuse démocratique, du Bulletin paroissial démocratique, servant d'un zèle égal, sinon avec un égal amour, la République et l'Eglise; et voyons ce qu'ils inculquent aux fidèles.

La *Semaine catholique* de Saint-Flour se distingue particulièrement dans ce genre. Un simple spécimen suffira pour en juger (2). Après la publication de l'Encyclique, *Gravissimo officii,* portant condamnation des associations cultuelles, son directeur, M. l'abbé Lagarrigue donna, le 20 septembre 1906, un article de tête dont le titre est : *L'esprit de l'Encyclique.* On s'attendrait à ce que l'auteur, se proposant ce sujet, expliquât à ses lecteurs l'irréductible contradiction entre la constitution de l'Eglise et celle que M. Briand prétendait lui donner en France. Point. Il n'en souffle mot. L'esprit de l'Encyclique, c'est le loyalisme envers la République, et c'est là ce qu'il importe aux fidèles de comprendre. Pour n'être point accusé d'exagération, je cite plus des deux tiers de l'article.

Aucune arrière-pensée d'ordre politique, aucun noir dessein contre la République ne s'est mêlé, dans l'esprit du Pape, aux considérations élevées qui lui ont arraché sa nécessaire décision. Pie X, qui connaît nos lamentables divisions intestines, qui pressent le funeste parti que ne manqueront pas de tirer nos adversaires de l'irréductible opposition faite par certains catholiques à la forme républicaine du gouvernement; Pie X tient à éclairer lui-même, sur ce point délicat, la conscience populaire. « Les ennemis de l'Eglise » s'efforceront de persuader au peuple.. que la forme de la République en » France nous est odieuse et que nous secondons, pour la renverser, les efforts » des partis adverses... Ces récriminations.. nous les dénonçons d'ores et » déjà, et avec toute Notre Indignation, comme des fausseté.. »

1. Le lecteur aura probablement, de lui-même, fait un rapprochement entre les idées émises dans tous ces passages et la « méthode de convalescence » préconisée par Testis dans ses articles sur la Semaine sociale de Bordeaux.

2. Sur les complaisances de cette Semaine religieuse pour les ouvrages de modernistes déclarés, tels que P. Saintyves et M. Houtin, voir mon ouvrage : *Les Démocrates chrétiens et le modernisme,* pp. 402 et suiv.

C'est avec indignation, avec une révolte de tout son être, que le Saint-Père repousse le soupçon d'être opposé au développement et au triomphe de l'idée républicaine en France. Pie X continue Léon XIII. Celui-ci parlait de la nécessité « d'accepter sans arrière-pensée, avec la loyauté parfaite qui » convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe ». Celui-là se défend avec énergie de faire la guerre à la République. Et s'il nous était donné de voir le manuscrit de l'Encyclique pontificale, j'imagine que nous ne remarquerions pas que les doigts du Saint-Père aient tremblé en écrivant ce mot fatidique : République, que certains catholiques écartent avec horreur ou ne prononcent que pour l'accompagner d'outrages.

Mais si le Pape, immuable gardien de la doctrine éternelle de l'Eglise, se propose uniquement, par ses directions, le salut du catholicisme dans notre patrie, on voit aussitôt en quelles dispositions il convient d'aborder le conflit aigu qui menace de s'élever bientôt. On aura devant les yeux les lignes impératives qu'écrivait l'immortel prédécesseur de Pie X. « Lorsque les » nouveaux gouvernements sont constitués, les accepter n'est pas seulement » permis, mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du bien social » qui les a faits et les maintient.. Une telle attitude est la plus sûre et » la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français, dans leurs rela- » tions civiles avec la République, qui est le gouvernement actuel de leur » nation. »

Quelque acuité que prenne la lutte, nous ne serons donc jamais des *séditieux*, c'est-à-dire des citoyens ambitieux ou aigris, rêvant de renverser, par tous les moyens, le régime établi. Nous distinguerons le Pouvoir constitué de la législation. Tous nos efforts tendront à montrer que si nous combattons l'une, nous admettons et respectons l'autre.

Nous ne serons jamais des *violents*. A la force qui peut-être nous écrasera, nous n'opposerons que la protestation du droit et la mesure de résistance prescrite par les Evêques, chefs de la conduite et de l'action.

Combien ils me paraissent éloignés de l'esprit de l'Encyclique ces polémistes catholiques qui triomphent bruyamment de l'embarras du gouvernement, bravant son indécise menace « d'appliquer la loi, toute la loi », ferment étroitement aux ministres, par leurs plaisanteries cruelles, le chemin qui mène à Rome, au dénouement, à la paix! Combien encore éloignés de l'esprit de l'encyclique ces fidèles imprudents qui appellent de leurs vœux une mêlée furieuse d'où, pensent-ils, jaillira un ordre public nouveau, parce que la République aura glissé dans le sang! Gardons-nous de transformer la défense religieuse en lutte agressive contre nos Institutions politiques. La République et l'Eglise ne sont pas incompatibles : elles peuvent et doivent vivre en bonne harmonie sur la noble terre de France. L'Encyclique n'ouvre-t-elle pas une discrète issue à des négociations désirables? Soyons donc dociles à l'esprit de Pie X. Pénétrons-nous des généreux sentiments qui l'inspirent. Répondons à sa magnanimité par une égale magnanimité. A son exemple, sachons sacrifier nos ressentiments personnels à l'intérêt supérieur de la religion, sachons tolérer et respecter une forme de gouvernement *dont nous n'avons pas plus à nous plaindre que le Chef vénéré du Catholicisme. Aimons l'Eglise, parce qu'elle vient du Christ que nous devons servir ; apprenons à aimer la République, parce qu'elle vient du peuple que nous devons servir aussi.*

Nous ne serons pas longtemps des parias dans notre pays. nous aurons bientôt la paix religieuse si, à force de patience et de *loyalisme*, nous persuadons enfin nos frères égarés que nous sommes avec eux pour atteindre cet idéal de République démocratique, pour obtenir cette réalité des légitimes réformes sociales dont les sectaires ne lui donnent jamais qu'un décevant mirage.

« *L'Abbaye de Tournus* », bulletin paroissial dirigé par l'archiprêtre de cette ville, défend les évêques d'avoir cédé à une préoccupation politique en publiant leur récente lettre collective contre la neutralité scolaire (n° de février 1910). Mais qui l'autorise à parler en ces termes?

On suppose d'abord que la revendication par les catholiques de la liberté de l'enseignement et de la neutralité de l'école publique cache des desseins politiques. Eh bien! on se trompe. *Les catholiques n'en veulent pas à la République ; et s'il est une restauration qu'ils ne souhaitent point, c'est certainement celle du trône.* Qu'on n'objecte pas tels journaux qui défendent à la fois la monarchie et l'Eglise, et se fatiguent, fort inutilement du reste, à démontrer que la seconde ne peut être sauvée que par la première. Qu'on ne cite pas les deux ou trois demi-douzaines de personnages ecclésiastiques diversement qualifiés, qui, dans l'arrière-petit-fils du roi des barricades, saluent avec componction l'auguste représentant du droit divin. Qu'on n'aille pas non plus parler des ligueurs de l'*Action française*, de leurs insurrections de potaches et des appels à la violence de leurs orateurs de banquets. *Les catholiques n'ont rien de commun avec tout ce monde*, et ce n'est pas pour lui plaire que les évêques ont écrit leur lettre du 14 septembre sur « les droits et les devoirs des parents relativement à l'école. »

Ce même numéro, sous le titre : *Principes évangéliques et aspirations démocratiques*, contient une apologie de l'accord « entre les principes chrétiens et les principes démocratiques », selon le thème bien connu.

Ne serait-ce point cependant la peur de heurter la démocratie, qui, dans le numéro d'octobre 1909, où est analysée la lettre de l'épiscopat sur la question des écoles, fait passer absolument sous silence toute la partie doctrinale renouvelant la condamnation de l'Eglise contre l'école neutre?

Voici encore *La Voix de Saint-Julien*, bulletin paroissial bi-mensuel, qui s'imprime à Balan-Sedan (Aisne).

Redigée également dans une intention apostolique, cette feuille de fondation récente (le premier numéro est du 1er mars 1909) contient à côté d'excellentes leçons sur la foi tout ce qu'il faut pour les gâter, en amalgamant la piété avec la démocratie, la religion avec les plans socialistes et internationalistes de la cité future.

Il suffira presque de citer. On lit dans le premier numéro cet appel au lecteur.

Tu trouveras dans mes colonnes non seulement l'enseignement religieux et moral, mais encore *l'exposé des principes qui font le citoyen vraiment conscient de ses devoirs et de ses responsabilités.*

Notre démocratie républicaine, en même temps qu'elle confère à tout Français (et pourquoi ne pas s'en réjouir?) des droits plus étendus, leur impose des obligations correspondantes. Elle exige par voie de conséquence, une plus grande vertu

chez tous ses membres. La religion qui est l'école même de la vertu demeure, à cause de cela, la source la plus féconde de l'énergie sociale et civique.

Quel étrange méli-mélo!

A propos de la charité chrétienne, le rédacteur se pose cette question (15 mai 1909) :

Où en est donc sur ce point la société actuelle?

Au premier aspect, elle paraît toute figée dans un froid égoïsme, et nous pourrions en conclure qu'elle n'est plus chrétienne. Mais si nous prolongeons notre examen, nous constatons bientôt, et dans tous les milieux, des élans vers une vie plus fraternelle. Instinctivement, on a honte de l'égoïsme, que le matérialisme du XIXe siècle a développé dans la génération déjà vieillie. On parle sérieusement de solidarité, et la nouvelle génération cherche partout la force d'aimer.

Espérons ! *Notre société, en cherchant, finira par retrouver le Christ et ses énergies d'amour ! On peut prévoir, à certains signes, qu'elle sera plus chrétienne que toutes ses devancières.*

Un autre jour (1er août 1909), il montre à ses paroissiens, en Marie, la Mère de la démocratie :

Les apparitions ou manifestations de la médaille miraculeuse, de Notre-Dame des Victoires, de la Salette, de Lourdes, de Pontmain, de Pellevoisin, etc.. sont là pour dire à tous qu'*Elle n'a pas dédaigné la jeune Démocratie française* et qu'Elle attend d'Elle, après la crise de croissance, un acte populaire de consécration qui, tout autant que le premier, sera cher à son cœur maternel.

Il sera donc naturel que le Rosaire devienne une dévotion démocratique :

Aujourd'hui il passe, par toute la terre comme un courant mystérieux qui rapproche tous les peuples les uns des autres. Même des âmes sans foi se sentent agitées d'aspirations intimes qui les poussent à désirer l'union, le progrès, l'élévation, le bonheur pour toutes les races humaines. *Comme la prière du Rosaire répond bien à ces secrètes aspirations!* où donc, en effet, les différentes nations trouveront-elles plus sûrement et plus complètement le progrès moral et par suite le bonheur, que dans la religion du Christ...

Au Rosaire donc, vous tous chrétiens qui lirez ces lignes! C'est la prière par excellence; *c'est celle qui répond le mieux aux aspirations de notre siècle :* c'est la supplication fraternelle, universelle, internationale.. (1er octobre 1909).

Un autre jour (15 août 1909), voici comment l'auteur s'y prend pour suggérer à ses fidèles une idée exacte des droits de l'Eglise dans le gouvernement de la société chrétienne :

Deux évêques, Mgr de Bayonne et Mgr d'Auch, viennent d'être condamnés à 500 francs d'amende et plusieurs prêtres à 25 francs, parce qu'ils avaient écrit ou lu des lettres pastorales qui portaient l'excommunication contre les

acquéreurs de biens appartenant à l'Eglise, etc.. Ils avaient fait leur simple devoir... *d'ailleurs, puisque, dans nos sociétés démocratiques, tel citoyen franc-maçon, ceint du tablier rituel, a la liberté de dire publiquement la doctrine maçonnique, puisque tel autre citoyen libre-penseur, portant l'immortelle, affirme au public les dogmes de la libre pensée ; pourquoi tel citoyen catholique, vêtu d'une soutane violette ou noire, ne pourrait-il pas prêcher à des fidèles la doctrine catholique tout entière ? La démocratie exige la liberté.*

Dans ce même numéro, sous le titre : « Le Pape et la politique » :

Pie X vient de donner un grave conseil aux catholiques de France. Son prédécesseur, l'illustre Léon XIII, leur avait demandé d'être loyalement républicains. *Mais les royalistes avaient obstinément refusé de suivre ce conseil paternel et délibérément ils continuaient leur action antirépublicaine, d'où les luttes pénibles entre les catholiques de France...*

Le 1er septembre, sous le titre « L'aviation et l'humanité future : discours de M. Lavisse » ce bulletin religieux fait un grand éloge de ce morceau humanitaire, et en rapporte de nombreuses citations, entre autres celles-ci, où les mots que nous soulignons sont imprimés en caractères énormes :

Mes amis, de toutes les conséquences des découvertes qui ont permis à l'homme le mouvement rapide, voici la plus grave : les nations rapprochées les unes des autres. Cette circulation, toujours accrue d'hommes, d'idées et de sentiments, a commencé *d'user la ligne des frontières*. Chaque nouvelle découverte rend l'isolement plus difficile et plus mesquines les barrières. Le voyageur aérien à qui les villes, malgré les hautes flèches de leurs cathédrales, semblent des bibelots d'étagère, n'aperçoit pas même la ligne des frontières. En plein ciel *il a le droit de rêver à une humanité future*..

L'article se termine ainsi :

Vous regarderez vers *l'idéal lointain* et préparerez des jours meilleurs pour les autres et pour vous.

Dans un article sur la condamnation de Jésus (1er octobre 1909) on lit ce passage :

Cette conduite de Pilate ne peut être excusée de lâcheté et c'est avec justice que nous la blâmons. *Les premiers chrétiens, plus au courant que nous nous des particularités que présentait l'existence simultanée, dans une même province, des lois locales et des lois romaines, ont été plus indulgents que nous. Ils ont vu en Pilate un juge, qui refusa de faire servir le Code romain à une iniquité et qui en laissa la responsabilité au Code juif. Quelques Pères de l'Eglise, entre autres Tertullien et saint Augustin, font son éloge et l'Eglise d'Abyssinie le vénère même comme un saint.*

Il manque seulement d'ajouter que Pilate a été canonisé pour cet acte héroïque d'indépendance et de vertu.

Pour finir, j'extrairai du numéro du 1er décembre 1909 un article humoristique contenant le programme de la défense catholique. Il est intitulé : « Pas de moelle ». Le lecteur y trouvera un nouvel « exposé des principes qui font le citoyen (catholique) vraiment conscient de ses devoirs et de ses responsabilités », mais il constatera aussi, une fois de plus, que si « la religion demeure la source la plus féconde de l'énergie sociale et civique », ce doit être au profit de la démocratie, du jacobinisme, et pour laisser à leur merci les droits les plus sacrés du citoyen, surtout ceux du catholique.

J'avais devant moi un gros bonhomme de commis-voyageur, frais, rond, écarlate, à la figure pleine de santé. Il était venu m'offrir une huile renommée du Midi; mais la conversation s'était vite égarée sur la politique et la question religieuse.

C'était un catholique de la manière forte et sa conversation sonnait comme une fanfare de batailles : l'assaut, la résistance, la lutte, troupes, régiments, bataillons. Mais, tandis qu'il me faisait en termes véhéments une profession de foi féroce, ses gros yeux ronds et sa figure placide, point belliqueuse pour un sou, contrastaient drôlement avec ses expressions violentes et me faisaient songer à Sancho Pança partant en guerre contre les moulins à vent.

— Oui, Monsieur le Curé, ce qui nous tue, c'est le modérantisme. N'a-t-on pas vu des députés, grands catholiques pourtant, mais trop confiants en leur propre sagesse et se croyant très habiles, briser la résistance en Bretagne et faire tomber les pen-bas des mains de ces braves, prêts à défendre leurs Sœurs grises et leurs écoles chrétiennes au prix de leur sang! Ceux qui réfléchissent et voient plus loin que leur nez ont pensé que ces hommes avaient presque commis un crime et que cette fière et noble résistance, gagnant tout le pays, pouvait sauver la religion et délivrer la France du joug de la Franc-Maçonnerie.

Et le petit homme esquissait dans l'espace un geste immense, comme si son bras fût muni du balai vengeur.

— J'excuse un peu ces catholiques, lui dis-je. La question de l'attitude à prendre vis-à-vis des adversaires est si complexe, si contradictoirement résolue par les uns et par les autres!

Le geste de mon interlocuteur resta suspendu et ses gros yeux s'écarquillèrent en une expression de profonde stupéfaction. Je ne lui laissai pas le temps de se remettre de son émotion :

— Mais oui, continuai-je, la question est difficile, et nous voyons au cours de l'histoire, l'opinion catholique se partager, autour d'elle, en deux courants très opposés. Les uns proposent d'opposer la force à la force, les autres de n'opposer à la violence que patience et douceur.

— Quant à moi, éclata mon commis-voyageur, je n'hésite pas entre les deux manières. Nous savons à quoi mènent les capitulations et les attitudes de dos tendus. En politique, Monsieur, on ne tient compte que de qui résiste. Ah! oui, nous les connaissons les conseils de la pusillanimité! Restons chez nous; cachons-nous; laissons tout dire, tout faire, tout voler, arracher les crucifix, empoisonner les enfants avec des livres impies et des doctrines immorales. Laissons même fermer les églises : on dira la messe sur la place, et ce sera bien plus amusant, ou dans les granges, et ce sera très touchant, car cela rappellera l'Eglise primitive et les Catacombes. Et c'est ainsi qu'on a laissé le champ libre aux francs-maçons : ils ont tout dévasté et il ne reste plus rien, rien que des ruines.

— Mon cher Monsieur, lui dis-je, cette indignation vous honore et j'admire l'ardeur de votre conviction. Je crois, comme vous, qu'une âme vraiment chrétienne ne devra jamais se résigner au mal, à l'erreur, à l'injustice, qu'elle devra les dénoncer partout, même chez les forts et chez les puissants. *Mais précisément certains prétendent qu'il n'y a qu'une façon de défendre la justice et la vérité divines, c'est de souffrir, de mourir et, comme vous dites, de tendre le dos pour elles. Ce n'est point avec l'épée, affirment-ils, qu'on sauve le Christ et la vérité, c'est avec la croix ; ce n'est point en tuant les autres, c'est en mourant soi-même ; ce n'est point par les supplices, c'est par les sacrifices. C'est parce que les chrétiens sont martyrs, trois siècles durant, que les chrétiens ont vaincu le monde. Nous ne pouvons pas, ouvriers de l'Evangile, employer les moyens de nos adversaires ; nous devons croire que* L'AMOUR EST PLUS FORT QUE LA HAINE (1).

— Mais savez-vous, Monsieur le Curé, que le père Combes, Briand et leurs consorts francs-maçons seraient charmés de vous entendre? Vraiment vous leur facilitez la besogne! »

— Eh bien! non, je ne le crois pas, mon cher ami. La violence paraît triompher momentanément; en réalité, elle n'a pas de prise sur les idées et le christianisme est une idée. Le Christ, dit saint Jean Chrysostome, envoie ses disciples dénués de tout. Armés de la sorte, il leur recommande de faire paraître la mansuétude des brebis, même au milieu des loups parmi lesquels il les envoie. Mon triomphe, leur affirme-t-il, sera qu'en agissant de la sorte, les loups seront vaincus par les brebis... Rougissons donc, mes frères, nous qui, allant contre cette méthode divine, nous jetons sur nos adversaires à la façon des loups. Tant que nous serons brebis nous vaincrons, fussent-ils mille contre nous; mais si nous voulons être loups, c'est inutile, nous serons vaincus.

— Eh bien! franchement, Monsieur le Curé, vous m'étonnez; pour un jeune comme vous, c'est inexplicable, vous me feriez croire que vous n'avez pas de moelle.

O saint et vaillant pontife Pie X, puisse le souffle éloquent de ton auguste voix dissiper les nuées épaisses qu'un vent d'erreur et de lâcheté a accumulées depuis vingt ans sur nos têtes! Puissent tes appels énergiques réveiller enfin parmi les catholiques français, dans sa force et sa simplicité, « la foi des anciens jours! »

Emm. BARBIER.

LE CATHOLICISME RÉPUBLICAIN

C'est une des tristesses les plus amères de l'heure présente que de voir tant de catholiques et même de prêtres, jeunes et libéraux, comme ils s'intitulent, pousser leur affection pour la démocratie et la République jusqu'à un aveuglement qui les empêche de saisir et de reconnaître les crimes du régime actuel.

1. Enfin nous y voilà. C'est l'âme sillonniste.

Sa Sainteté Pie X a eu beau déclarer, le 19 avril dernier, aux 70 évêques français et aux 40,000 pèlerins présents à Rome pour la béatification de Jeanne d'Arc, « *qu'il ne peut prétendre à l'amour, le Gouvernement, quel que soit le nom qu'il porte, qui, en faisant la guerre à la vérité, outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré* » la République française, à qui s'appliquent à la lettre ces augustes paroles, prononcées certainement à son adresse, continue à être l'objet de « l'*amour* » aveugle d'un grand nombre de catholiques et de prêtres, qu'elle « outrage dans ce qu'ils ont de plus sacré »; car elle fait la guerre à la vérité religieuse et à Dieu lui-même; elle le chasse de partout; elle prive archevêques, évêques et curés, de leurs évêchés et presbytères, de leurs grands et petits séminaires, et elle réduit tous les ministres du culte « *à mendier un asile et du pain* », comme parlait encore Pie X. Il paraît certain que, pour ces catholiques et ces prêtres soi-disant libéraux, vivre en démocratie, en République, les console de tout, les dédommage de tout.

Ce n'est pas nous qui leur prêtons ces sentiments, ce sont eux qui les professent en public. M. Hubert-Valleroux, un éminent jurisconsulte catholique, écrivait dans *la Bastille* du premier janvier 1910 :

> Au Congrès de la « Ligue des acheteurs », tenu à Genève en septembre 1908, et où j'assistais, un sillonniste de marque, M. Raoul Jay, professeur à la Faculté de Droit de Paris, disait en présence des Français et des étrangers nombreux au Congrès :
>
> « Je suis fier de vivre sous le gouvernement actuel, qui est républicain et démocrate, et j'ai pleine confiance en lui. » Ces paroles étaient applaudies avec enthousiasme par un groupe de sillonnistes, hommes et femmes, qui suivaient les travaux du Congrès.
>
> Autre fait. Un abbé sillonniste, maître d'études dans un collège de Paris, disait devant ses élèves (je le tiens de l'un d'eux), lors de l'expulsion des Augustines de l'Hôtel-Dieu : « Des congréganistes que l'on expulse : cela ne compte pas! Nous avons un gouvernement démocratique et républicain; cela nous suffit! »

De telles paroles sont révélatrices d'une mentalité déplorable, et qui n'est que trop fréquente chez les jeunes sillonnistes et démocrates.

***

« Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers! », disait-on jadis à celui qui devait être le meurtrier de César. « L'Eglise est dans les fers, pourrait-on dire avec plus de raison à nos aveugles partisans de la démocratie républicaine; l'Eglise est dans les fers, et vous dormez : vous fêtez César, c'est-à-dire la République oppressive et tyrannique! » Tels ces abbés qui, en Bretagne, conduisent leur fanfare

cléricale à la fête du 14 juillet. Tel ce missionnaire diocésain qui, à Saint-Flour, pavoisait en 1909 pour la fête de la République. Telle, la *Croix du Cantal*, qui, comme l'*Eveil Démocratique*, si bien relevé il y a un an, par l'éminent directeur de la *Critique du Libéralisme*, publiait une *Méditation sur le 14 juillet*, « conviant (un prêtre) *à* raviver en son âme inattentive l'amour de la patrie, et à *mettre à profit, pour sa vie intérieure les opportunités* » de cette fête de l'insurrection et de l'assassinat, de cette orgie de massacre et de sang.

Une telle *Méditation* est tout à fait réjouissante pour ceux qui, comme l'auteur de cet article, ont failli être écharpés, assommés à Tassin et à Lyon, un jour de 14 juillet. Elle est réjouissante, surtout quand on la rapproche du piquant parallèle que M. Urbain Gohier, qui n'est ni prêtre, ni clérical, écrivait le même jour entre le passé et le présent

« Le 14 juillet, fête commémorative de la grande Révolution. Les bons Français vont se réjouir qu'on ait remplacé *cinq cents millions* d'impôts monarchiques par *cinq milliards* d'impôts républicains, la gabelle par l'exercice, les douanes intérieures par les octrois, les aides par les contributions indirectes, *le clergé noir par les inquisiteurs rouges*, les moines par les francs-maçons, la lettre de cachet par la sûreté générale, la famille de Polignac par les tribus Chaumié-Chautemps, la noblesse des croisades par la noblesse de Ghetto, la Dubarry par six douzaines de gourgandines et cette grosse bête de Louis XVI par cette grosse bête de Fallières. Il y a de quoi tirer des pétards » et « méditer » sur le 14 juillet! »

On a très bien fait ressortir aussi, dans cette Revue (1), l'inconvenance qu'il y a, pour de jeunes catholiques, à brailler la *Marseillaise*, à hurler « le sang impur et les mugissements des féroces soldats, *qui* viennent jusque dans nos bras égorger nos fils et nos compagnes »; et il n'est pas nécessaire de relever à nouveau l'abus affligeant qu'on a fait au Congrès catholique de Carmaux, pour saluer dignement un discours de M. l'abbé Birot, au Congrès catholique de Pierrefort, aux fêtes de Jeanne d'Arc à Saint-Dié, à Reims, à Mauriac (2) etc., de l'hymne des Septembriseurs et des Terroristes, qui a conduit à l'échafaud tant de victimes, et que Ferrer et ses révolutionnaires braillaient à Barcelone, en juillet dernier, pour s'exciter à incendier églises et couvents, à massacrer et à torturer 300 religieuses ou personnes innocentes, comme, le 3 octobre, d'autres révolutionnaires français ceux-là, le jouaient si furieusement aux portes de l'église Saint-Martin d'Ainay, à Lyon, qu'ils empêchaient les vêpres et le sermon du Rosaire, sous le prétexte odieux d'inaugurer

1. Voir le numéro du 1er décembre 1909, pp. 188 189.

2. *La Croix du Cantal* du 30 octobre 1909 dit qu'on a joué la *Marseillaise* sous les fenêtres de la cure, où était l'évêque, aux applaudissements de la foule.

une école laïque dans un presbytère volé à la *fabrique paroissiale*. « Aux armes, citoyens! » associer à ces excès du passé et du présent, en vociférant la *Marseillaise*, qui les a, sinon provoqués, du moins soulignés, n'est-ce pas un oubli de l'histoire que ne saurait excuser aucun libéralisme?

***

Bien des prêtres démocrates sont toujours dans l'admiration de l'abbé Lemire, dont l'éloge se lit dans les *Croix* de province, malgré les sévères admonestations qu'a reçues de son archevêque et du cardinal Merry del Val « l'aumônier du Bloc », comme on l'a appelé. Rien ne le corrige de son infatuation libérale et il vient de s'attirer une verte leçon de la *Croix* et de l'*Univers*. La *Croix* intitule son article : « *Un vote et une parole étranges* ».

Au cours du grand débat sur l'école, auquel l'opposition prit une part si brillante, M. l'abbé Lemire s'était signalé par un silence tenace.

Pendant le discours dans lequel M. Briand opposa son libéralisme (1) aux intransigeances romaines, et menaça les catholiques de projets attentatoires à leur liberté, *on remarqua les applaudissements peu discrets du député d'Hazebrouck.*

Dans le vote de l'ordre du jour qui a clos les interpellations, le nom de M. l'abbé Lemire figure dans la liste des députés qui ont adopté la formule de confiance en MM. Briand et Doumergue. Bien que le député du Nord ait repoussé la deuxième partie, relative aux « projets de défense de l'école laïque », il n'en est pas moins « *confiant dans le gouvernement pour défendre contre tous leurs adversaires : l'école laïque et le personnel enseignant.*

M. l'abbé Lemire n'a pas rectifié le vote. Et depuis il a parlé.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du budget des beaux-arts, nous lisons (d'après le Compte-rendu analytique) :

« Le Panthéon, auprès duquel j'habite, doit être respecté, par exemple, entre tous. Tous les monuments qui l'entourent, mairie, école de droit, bibliothèque Sainte-Geneviève, église Saint-Etienne-du Mont, s'inclinent devant sa supériorité, comme si la science, la religion, la loi reconnaissaient la suprématie de ces mots : « Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. »

Le Panthéon, sanctuaire désaffecté, le Panthéon volé à Dieu, souillé par des dépouilles impies, comme celles de Voltaire et de Victor Hugo, immondes, comme celles de Zola, « l'élever en honneur et en dignité au-dessus de Saint-Etienne du Mont et du tombeau de sainte Geneviève; le traiter, sans protestation ni réserve, avec une vénération presque païenne, en vérité, voilà qui dépasse toute mesure », dit très bien l'*Univers*. Il intitule son article « Un douloureux étonnement ». Que ce soit « douloureux » pour les catholiques, d'accord; quant à « l'étonnement », il ne peut exister que pour ceux qui n'ont pas voulu suivre la conduite politique de Lemire, et que pour les abbés démocrates, qui n'ont pas cessé et ne cesseront pas pour si peu de l'admirer.

Voici qui dénote une mentalité plus triste encore chez de jeunes prêtres de divers diocèses, que l'on me pardonnera de ne pas désigner explicitement.

On causait devant eux, en juillet dernier, de la chute de Clémenceau.

« Elle est fâcheuse et regrettable », dirent-ils à d'autres prêtres et à des laïques ahuris.

« Eh quoi! leur fit-on remarquer; vous regretteriez Clémenceau, cet homme néfaste, complice des assassins, sinon assassin lui-même des généraux Clément Thomas et Lecomte, en 1871; Clémenceau, qui voulait que la France se débarrassât de la Corse; Clémenceau, le vil stipendié du juif Cornélius Herz, qui lui donna 4 millions pour servir la politique anglaise; Clémenceau, le tombeur éhonté de tant de ministères jusqu'au jour où Déroulède le fit vomir par la Chambre dans un hoquet de dégoût; Clémenceau, le débarqué du suffrage universel parisien, qu'a recueilli le suffrage restreint du Var; Clémenceau, ce gavroche hissé à la Présidence du Conseil pour mener à la baguette 400 blocards, installer au pouvoir « l'incohérence », comme il l'a dit lui-même, favoriser un socialisme « plus dangereux que celui de Jaurès, qui est irréalisable »; « flatter tour à tour et réprimer l'anarchie, ensanglanter Narbonne, Draveil et Méru, blasphémer le Christ et la prétendue « faillite de sa parole », blasphémer l'Eglise, « *société de violence et de sang* », le Pape et les évêques, « ce chef étranger de fonctionnaires étrangers », ainsi qu'il osait le dire dans des *Discours* affichés sur toutes les murailles de France! »

« Mais, du moins, répliquait un des jeunes prêtres regrettant Clémenceau, Clémenceau n'a rien fait contre la liberté d'enseignement ».

Celui qui parlait ainsi est professeur de haute classe dans un Collège libre, après l'avoir été dans un Petit Séminaire, odieusement fermé par Clémenceau.

« Comment! Monsieur l'abbé, fallait-il lui répondre, Clémenceau n'a rien fait contre la liberté d'enseignement, quand il a fermé, en décembre 1906 et en 1907, 152 Petits Séminaires et plus de 30 Collèges libres, indignement volés à l'Eglise de France? Clémenceau n'a rien fait contre vous, lorsque, par 10 degrés de froid, en décembre 1906, il vous faisait expulser, par ses gendarmes, de votre Petit Séminaire, vous forçait, vos collègues, vos élèves et vous, à faire 9 à 10 kilomètres dans la neige pour aller rejoindre la gare la plus prochaine? C'est à croire que vous vous plongez tous les jours dans les eaux d'un Léthé... républicain. »

Un tel oubli d'une odieuse et cruelle expulsion, à moins de trois ans d'intervalle, est un phénomène étrange d'amnésie, qui ne peut s'expliquer que par un aveugle « amour » pour la République, laquelle, encore une fois, console de tout, dédommage de tout.

Et dire que ce prêtre-professeur, regrettant Clémenceau, donnait

pour excuse de ses regrets qu'il était encore « le plus réactionnaire des professeurs de son Collège libre ».

Que sont donc ses collègues, grand Dieu! Non pas, tout de même, des amis de Jaurès; mais au moins des admirateurs de Briand et de ses « bonnes intentions ». Ils s'appellent légion, les prêtres qui auraient dû être rappelés à l'ordre, à propos du *Discours* de Briand, à Périgueux, les prêtres « *dupes et complices, parce qu'ils voulaient l'être* », comme l'a très bien dit de M. Janne, de *la Croix* de Paris, la *Correspondance de Rome*. Voici ce qu'écrivait, le 31 octobre, trois semaines après le *Discours* de Périgueux, qu'elle avait le temps de lire et de relire, la *Croix du Cantal*, organe de ces catholiques qui veulent à tout prix que la République soit belle, comme les hommes qui l'incarnent.

« Quelques *hommes d'Etat* paraissent résolus à *instaurer de nouvelles mœurs politiques*. Tels MM. Briand et Millerand, qui ont prononcé naguère des *paroles surprenantes. Ils n'ont rien dit contre la religion catholique.* ».

D'abord, appeler « hommes d'Etat » des ministres comme M. Millerand, le socialiste du programme de Saint-Mandé, auquel il tient toujours, l'ancien collaborateur de Waldeck-Rousseau pour la loi scélérate du 1er juillet 1901 contre les Congrégations non autorisées, l'avocat qui, depuis lors, s'est enrichi cyniquement des dépouilles de nos Religieux, par une liquidation que M. Combes lui-même a taxée de « brigandage »; et comme M. Briand, le Nantais, ancien élève du Petit Séminaire de Guérande, coupable d'un « crime de printemps » dans les prairies de Saint-Nazaire, condamné pour outrage public à la pudeur par le tribunal de Redon et la cour d'appel de Rennes, partisan de la grève générale en 1899, où il se chargeait de couper, dans les égouts de la capitale, les fils des téléphones et des télégraphes, instigateur avéré des apaches qui ont saccagé l'église Saint-Joseph, défenseur et ami d'Hervé et du *Pioupiou de l'Yonne*, à trois reprises, où il a fait siennes les insultes à la patrie et au « drapeau de Wagram, qu'il faut planter dans le fumier de la caserne », député de Saint-Etienne pour y avoir prêché la grève générale, auteur de la loi de Séparation par un *Rapport*, qui n'est qu'un tissu de mensonges, d'erreurs et d'hypocrisie, blasphémateur de l'Eglise, dont il a dit en plein Sénat « Votre Eglise tombe en lambeaux », spoliateur de cette Eglise et de ses 5 à 600 millions de biens, par la loi du 13 avril 1908 et par les décrets de vols sacrilèges qui remplissent 20, 30, 40 colonnes de l'*Officiel*, depuis plus d'un an, auteur enfin des poursuites judiciaires contre Mgr Laurans, Mgr Marty, Mgr Gieure, Mgr Duparc, Mgr Gauthey, S. E. le cardinal Andrieu et Mgr Ricard, dont il a fait saisir le mobilier appeler « hommes d'Etat » de pareils sires, c'est une complaisance coupable et une indigne fausseté, surtout de la part d'un prêtre, rédacteur d'une *Croix*.

M. Briand n'avait donc « *rien dit contre la religion* », lorsque, dans sa déclaration ministérielle, il avait promis de faire voter les projets de lois les plus contraires à la liberté de l'enseignement religieux aux droits de l'Eglise et des pères de famille, « projets, disait-il, sur l'enseignement secondaire privé, la fréquentation scolaire, la responsabilité des maîtres, la stricte exécution de notre législation scolaire. Cet ensemble de réformes est destiné à *mettre l'enseignement laïque à l'abri des attaques de ses adversaires, qui sont en même temps les ennemis de la République.* (Très bien! très bien! à gauche.)

Il traitait ainsi « d'adversaires » tous les catholiques, qui devraient au moins le lui rendre, au lieu de couvrir de fleurs cet « homme d'Etat » (1)

Il « *n'avait rien dit contre la religion* » dans le Discours de Périgueux, où l'on a relevé douze à quinze mensonges cyniques à propos de la loi de Séparation; il l'avait proposée « pour faire la paix » religieuse (1); il « offrait à l'Eglise *tous les biens* qui antérieurement étaient à elle (1) », il ne lui demandait que quelques « formalités légales » — c'est-à-dire les associations cultuelles, trois fois condamnées par le Pape comme schismatiques et « contraires à la divine Constitution de l'Eglise »; il avait compris que, de certains côtés » — du côté de Rome, du Pape, — on ne pouvait pas se résigner à être traité avec justice (un vol de 5 à 600 millions appelé justice!); il prétendait que « les catholiques restent maîtres de leurs églises » (qui sont à l'Etat, aux départements et aux communes et peuvent être désaffectées par décrets) (2), maîtres de leur conscience (alors que tous les fonctionnaires ne peuvent ni aller à l'église, ni envoyer leurs enfants aux écoles libres sans se voir menacer de révocation); que « la loi ferait justice », qu'elle ne contient ni piège ni taquinerie contre l'Eglise (il n'y a que dix articles, de 25 à 36, sur la police des cultes, pour « *taquiner* » et poursuivre évêques, curés et prédicateurs), etc., etc.

Il paraît qu'en attaquant ainsi l'Eglise, le Pape, la justice et la vérité, M. Briand n'a « *rien dit contre la religion* », d'après la *Croix du Cantal.*

C'est sans doute aussi « *ne rien faire contre la religion* » que de poursuivre d'anciens capucins à Lorient, à Nantes, à Paris, à Brive, dans le Nord, comme l'a fait M. Briand pour « *instaurer de nouvelles mesures politiques.* »

C'est « *ne rien faire contre la religion* », que de permettre le scandale de Soissons : dans la vieille et vénérable église de Saint-Léger, mise à leur disposition par l'administration municipale, les libres-pen-

1. Même les fondations hospitalières et scolaires, volées par l'article 7.

2. Les églises de Cinqueux (Oise) et de Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne), viennent d'être ainsi désaffectées et détruites au milieu de scènes répugnantes.

seurs ont donné un grand banquet préparatoire à la conférence du prêtre apostat Charbonnel. Il n'est assurément pas besoin d'être catholique pour être révolté par cette profanation. L'évêque l'a dénoncée dans une très noble protestation. Et M. Briand? Que lui a inspiré sa largeur d'esprit pour « *l'instauration de nouvelles mœurs politiques?* ». Les ministres de l'intérieur n'ont pas coutume de se gêner avec les Conseils municipaux qui leur déplaisent. C'était au moins le cas d'une bonne mercuriale qui eût réjoui et rassuré les honnêtes gens. — Rien, et les catholiques ont d'autant plus raison d'en être indignés, que, pendant la discussion de la loi de Séparation, on distribuait des cartes postales mises en circulation par la Société de la libre-pensée, représentant une église désaffectée, au fronton de laquelle on lisait : « Salle de conférence publique. » On en parla à la tribune et M. Briand protesta « Comment pouvez-vous nous croire « capables de ces choses-là, avec ma largeur d'esprit? »

Oui, mais il s'est depuis lors « adapté à ses fonctions »; il a inauguré de « nouvelles mœurs politiques », au dire d'une *Croix* et de prêtres qui ont oublié de relire cette parole de l'Evangile : « On ne met pas le *vin nouveau* dans de *vieilles outres* », surtout quand ce sont de vieilles outres comme le socialiste Millerand et l'anarchiste, l'hervéiste Briand.

***

Le lamentable oubli des méfaits les plus criants de nos maîtres républicains tient assurément à un « amour » aveugle de la République, amour qui fait parler nos libéraux à peu près comme le hibou de la fable et déclarer « mignons, beaux, bien faits, et jolis sur tous leurs compagnons, de petits monstres fort hideux ». Il tient aussi, faut-il le dire? à l'enseignement donné par quelques maîtres de l'enseignement libre dans les Collèges et Petits Séminaires, où se forment les futurs prêtres..

« Le véritable patriotisme, disait le grand écrivain de la *Cité antique*, n'est pas l'amour du sol, c'est l'amour du passé, c'est le respect des générations qui nous ont précédés. Nos historiens ne nous apprennent qu'à les maudire et ne nous recommandent que de ne pas leur ressembler. Ils brisent les traditions françaises et ils imaginent qu'il restera un patriotisme français. »

Eh bien! il y a des professeurs d'histoire qui, au lieu de se souvenir que « le respect du passé est la piété filiale des nations », apprennent à leurs élèves, me disait naguère un vénérable directeur de Grand Séminaire, les théories et l'amour du *Sillon*, la haine de l'ancienne France (1), la haine de Louis XIV, la haine des régimes qui

1. Les sillonnistes, prétendus camelots de l'amour, ne sont que les camelots de la haine contre le passé.

se sont succédé chez nous au XIXe siècle, sauf la République. Et les « abbés démocrates » formés par ces leçons, par les cours d'histoire de Blanchet, de Brugerette, etc., s'en vont répétant que « *les régimes déchus ont été aussi durs pour l'Eglise et la religion que notre République.* » Calomnie aussi inepte qu'odieuse.

Qu'on cite, en effet, dans l'histoire de nos quinze siècles de monarchie, une loi, une seule loi contre Dieu, contre l'enseignement chrétien. S'il y a eu quatre ou cinq lois temporaires contre le Pape et l'Eglise catholique, il n'y en a jamais eu contre Dieu lui-même; tandis que la République, depuis trente ans, ne fait guère que des lois *contre Dieu* : *contre* Dieu dans l'école publique, contre Dieu dans les prétoires, contre Dieu dans les hôpitaux, contre Dieu dans la famille et le mariage, contre Dieu dans l'armée et la marine, contre Dieu dans les Congrégations prédicantes et enseignantes qui sont dissoutes et spoliées, contre Dieu dans la vie nationale, puisque, depuis la Séparation, la République française est le seul pays du monde, barbare ou civilisé, qui n'ait ni culte, ni religion officielle et c'est « un crime national », comme le disait naguère le vénérable cardinal Coullié, archevêque de Lyon.

Ce n'est pas seulement à Dieu que la République fait la guerre : c'est à l'idée même de *Patrie,* puisque d'après M. Rouvier, président du Conseil en 1905, « il y a dans les écoles de l'Etat, 40 % de *mauvais instituteurs* », c'est-à-dire d'instituteurs « sans patrie », et M. Boquillon, dans la *Crise du patriotisme à l'école,* va jusqu'à en compter 80-% (1). Pourquoi, d'ailleurs, les instituteurs se gêneraient-ils pour être antimilitaristes et antipatriotes, puisque l'antipatriote et l'antimilitariste Briand a pu devenir ministre de la justice et Président du Conseil (2); puisque *Zola, l'insulteur* de l'armée et de la Patrie, dans la *Débâcle* et dans *Germinal,* a eu les honneurs du Panthéon, avec, pour cortège, Président, ministres, Sénat, Chambre, armée, accompagnant les restes de ce cacographe éhonté, qu'il aurait fallu jeter à la voirie? (3).

---

1. Résultat fatal : le nombre des déserteurs, des réfractaires dans l'armée, a passé de 4.000 à 66.000; il est *seize fois plus nombreux* qu'il y a 20 ans!

2. On sait que M. Briand a plaidé trois fois pour le *Pioupiou de l'Yonne* et M. Hervé et qu'il a dit à Auxerre, en 1901 :

« Dans le cas présent, le client et l'avocat, c'est le même homme. « Toutes » les idées de Gustave Hervé sont les miennes; » c'est-à-dire que je considérerais comme un honneur de m'asseoir à côté de lui sur ce banc. N'attendez donc pas de moi que je plaide en sa faveur les circonstances atténuantes; comme Hervé, je suis très résolu à saisir toutes les occasions, que le ministre de la guerre voudra bien nous offrir, d'exposer devant un auditoire aussi nombreux que celui-ci notre doctrine antimilitariste : « comme Hervé, j'estime » que nous ne devons pas nous *en tenir à une vaine critique des armées* » permanentes, mais que, pour couper court au fléau du militarisme, nous » devons nous attaquer à la racine même du mal, je veux dire à ce que les » bourgeois appellent la patrie... »

3. Ces honneurs pour Zola ont continué, et tandis qu'à Mâcon, en septem-

Eh bien! qu'on fouille l'histoire, toute l'histoire de nos rois et empereurs, Mérovingiens, Carlovingiens, Capétiens, Valois, Bourbons et Napoléons : on les trouvera tous patriotes ardents, aimant par-dessus tout « France la douce, France la belle, France la libre », dont le vieux trouvère disait

« Des pays est douce France la fleur »

On les verra tous aussi travailler à rendre ou à laisser la France chrétienne, s'intituler avec Charlemagne « lieutenants du Christ », avec saint Louis « bons sergents du Christ », ou du moins « rois très chrétiens », tandis que notre République maçonnique, satanique, n'a qu'un but, tantôt ouvertement déclaré, tantôt hypocritement nié, mais toujours poursuivi « lentement et sûrement » : déchristianiser, décatholiciser la France : « Je veux faire une humanité sans Dieu », disait Jules Ferry, et M. Viviani, l'éteigneur d'étoiles, se propose avec tant d'autres de « tuer Dieu. » C'est là le crime des crimes, qui devrait exciter, chez des prêtres surtout, créés et mis au monde pour défendre Dieu, l'Eglise et la foi dans les âmes, une horreur et une indignation sacrée contre « *le gouvernement de malheur* », ainsi que l'appelle Mgr Ricard, qui se rend tous les jours coupable de ce crime de lèse-Patrie française.

Que dire donc d'un prêtre qui porte un nom à particule, M. Thellier de Poncheville, et qui, le 18 octobre dernier, terminait à Aurillac une conférence publique par ces mots qu'a cités la *Croix du Cantal*, du 24 octobre : « *Sept membres de ma famille périrent sous la guillotine. Cependant je suis républicain* ». Et la piété filiale, Monsieur l'abbé, qu'en faites-vous, en piétinant ainsi la cendre sanglante des aïeux dont vous portez le nom? La piété filiale et l'amour de Dieu passent donc pour vous bien après « l'amour » aveugle de la République (1).

Que dire aussi d'un supérieur d'Ecole de Théologie, qui, prêchant, il y a dix-huit mois, la retraite ecclésiastique dans un diocèse du Centre, parlait ainsi à des prêtres : « Messieurs, j'ai donné naguère, pour devoir, à nos séminaristes cette question : « Sous quel ré-

---

bre 1909, le drapeau du 134e était déchiré et jeté dans la fosse d'aisance, le ministre de la guerre prescrivait d'envoyer la musique militaire à Médan, pour la commémoration de l'anniversaire de la mort de Zola. Ce personnage escatologique est le symbole d'une décadence sans nom, et M. Drumont a pu dire : « Un mot définit la République actuelle : elle est excrémentielle. »

1. Inutile d'ajouter que la *Croix du Cantal* couvrait de fleurs cet étrange conférencier, sans même y joindre le plus petit blâme. Il est vrai que, huit jours après, le 31 octobre, elle donnait comme un « de ces députés honnêtes qui se préoccupent de gagner leur salaire et qui s'était acquis, par *cette probité, la considération et l'estime* », M. Cazals, ancien député du Cantal; M. Cazals élu comme radical en 1898 contre un méliniste; M. Cazals, le tombeur du modéré Méline; M. Cazals, le souteneur du sectaire Brisson, du dreyfusard Dupuy, du néfaste Waldeck-Rousseau; M. Cazals qui a voté l'article 18 de la loi de 1901 spoliant les Congrégations non autorisées, et qui,

gime et à quelle époque auriez-vous mieux aimé vivre? » Ils m'ont tous répondu ce que j'aurais répondu moi-même : qu'en somme mieux vaut vivre à l'heure actuelle et sous le régime où nous vivons » (1).

Eh bien! non, Monsieur le Supérieur, les trois quarts des prêtres qui vous écoutaient et que la République a réduits à l'état de mendiants perpétuels, pleurant sur la foi qui s'éteint et sur les âmes qui se perdent, protestaient avec indignation — je les ai entendus — contre cette préférence scandaleuse, accordée à un régime matérialiste et athée, sectaire et persécuteur, sur les régimes qu'a eus la France au XIXe siècle, sur quinze siècles de monarchie et d'empire, qui ont été franchement chrétiens. Ils disaient bien haut que le plus grand des biens pour un peuple, c'est la foi catholique et que le pire des gouvernements, c'est celui qui la fait perdre à ce peuple, sciemment, volontairement.

Ils disaient encore que, si nos évêques condamnent des *Histoires de France* employées dans l'enseignement primaire, parce qu'elles dénaturent le passé religieux et chrétien de notre cher pays, ils ne devraient pas tolérer, dans l'enseignement secondaire et surtout supérieur des Ecoles de Théologie, des doctrines historiques qui accordent la préférence, sur les régimes antérieurs qui respectaient dans la France « la Fille aînée de l'Eglise » à un régime maçonnique, « athée et *persécuteur* », comme Sa Sainteté Pie X le disait, le 17 novembre aux pèlerins français, venus à Rome pour son jubilé épiscopal :

Le mot de la persécution pourra résonner comme une expression d'amertume aux oreilles de quelques-uns; mais Nous en appelons à la conscience du monde entier (2). Peut-on qualifier autrement l'œuvre de ceux qui, après

---

de ce chef, est excommunié notoire. — Soyez radical, excommunié notoire et dreyfusard : la *Croix du Cantal* vous déclarera modèle de *probité*, de *considération* et d'*estime!* Elle accepta comme candidat passable aux élections législatives un autre Cazals, M. Fesq, maire d'Aurillac, radical, laïcisateur à outrance, proscripteur des Sœurs de Charité, blasphémateur, acquéreur pour la ville de biens volés aux Clarisses. Et dire que beaucoup de prêtres voteront pour cet homme, si « *hostile à l'Eglise* », quoique Léon XIII ait dit que ce n'est jamais permis à un catholique.

1. Un évêque disait aussi un jour à ses prêtres que, sous le Gouvernement de juillet, l'Eglise avait été persécutée autant qu'à l'heure actuelle. — Eh bien! Sa Grandeur me permettra de lui faire observer que, si le Gouvernement de juillet n'a pas été clérical, il a respecté suffisamment le Concordat et n'a pas rompu avec Rome et le Pape; il n'a fait ni les lois scélérates de 1881, 1882, 1886, ni la loi du divorce, ni la loi militaire contre l'immunité ecclésiastique, ni les lois d'accroissement et d'abonnement, ni les lois de 1901, 1902 et 1904, contre les Congrégations, ni la loi de Séparation, ou loi d'apostasie nationale et de spoliation cynique. Le Gouvernement de Juillet et M. Guizot, par la loi de 1833, ont rendu obligatoire à l'Ecole primaire l'enseignement du catéchisme, proscrit absolument par la République.

2. M. Briand a essayé, par deux fois, à la Chambre, le 18 et le 26 novembre 1909, de répondre à ce mot du Pape. Mais à qui fera-t-il croire que nous ne sommes pas « persécutés » dans nos croyances les plus chères, enlevées

avoir déchiré arbitrairement le pacte solennel fait avec l'Eglise, après avoir, par une usurpation manifeste, mis la main sur son patrimoine sacré, après avoir, en étouffant tout sentiment de pitié et de reconnaissance, chassé de leur patrie les citoyens pleins de mérite qui appartiennent aux Ordres religieux, après avoir fait passer calomnieusement pour ennemis de la République les ministres du sanctuaire, parce qu'ils réclament en faveur de la religion et de l'Eglise, la liberté et le respect auxquels elles ont un droit inviolable, peut-on, demandons-nous, qualifier autrement l'œuvre de ceux qui, après tout cela, ne rougissent pas de dénoncer comme étranger à la France le pouvoir de l'Eglise autant vaut dire le pouvoir même de Jésus-Christ et de celui qui le représente sur la terre?

Personne, certainement, ne pourra trouver excessif le mot de « persécution », puisque, ouvertement, les ennemis se sont dressés et se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ en s'écriant : « Brisons leurs liens et secouons leur joug » (*Psalm.*, 11, 3). Ils veulent supprimer jusqu'à la notion même du christianisme, et, sous prétexte de se soustraire à l'autorité dogmatique et morale de l'Eglise, ils en acclament une autre aussi absolue qu'illégitime, à savoir . la suprématie de l'Etat arbitre de la religion, oracle suprême de la doctrine et du droit.

Et cette prétention est douloureusement confirmée par la guerre implacable faite actuellement à vos évêques, accusés d'être fidèlement soumis au Saint-Siège. Les vénérables évêques de France, unis à leur chef autant par devoir de conscience que par affectueux dévouement, dépositaires de la même doctrine et de la même morale, n'ont pas besoin de stimulant pour accomplir leur devoir.

Jamais aucun de nos Gouvernements antérieurs, sauf la première République, faisant mourir Pie VI à Valence, n'a mérité des paroles aussi sévères; et un Supérieur de Grand Séminaire dit à des prêtres qu'il vaut encore mieux vivre sous ce régime anticlérical et persécuteur, que sous les anciens régimes, imparfaits, sans doute; « *Vitia erunt donec homines*; il y aura des vices tant qu'il y aura des

---

à nos enfants, et dans nos biens les plus sacrés, dont M. Briand spolie tous les jours les vivants et les morts?

M. de Mun lui répondait ainsi dans le *Gaulois* du 5 décembre :

« Nous jouissons dans ce pays, dit M. Briand, de la paix religieuse. » Ce « nous » est admirable.

» D'un bout à l'autre de la France, on peut voir, à l'heure où j'écris, des maisons vides et mises à l'encan : les portes, les fenêtres en sont closes, comme celles des demeures mortuaires : une chapelle dresse, à côté d'elles, son clocher muet. Leurs propriétaires, leurs habitants, dépouillés de leurs biens, jetés sur les grands chemins, cherchent, sous un habit d'emprunt, des asiles précaires, ou demandent à l'exil une cruelle sécurité. La paix règne entre ces murs silencieux : c'est la paix des tombeaux.

» D'autres maisons, dans la même ville, qui portent encore au fronton la marque de l'usage sacré pour lequel on les construisit, sont pleines, au contraire, d'un bruit insolite : dans celles-là, des hôtes nouveaux sont entrés sur les pas de leurs maîtres chassés. La paix y règne aussi : c'est celle dont, après la défaite, l'ennemi victorieux outrage les foyers envahis.

» M. Briand jouit de cette paix : M. Ménage aussi, et les autres liquidateurs avec lui. C'est un très beau commentaire de Tacite. La paix de M. Briand ressemble à la paix romaine : le silence au milieu des ruines. »

hommes », disait Tacite, mais chrétiens toujours et ne « persécutant » jamais la foi!

Descendez donc, Monsieur le Supérieur, de votre « Tour d'ivoire » pour vous mêler à nos excellents confrères, les curés de ville et surtout les curés de campagne; demandez-leur s'il ne valait pas mieux pour la religion, vivre à une époque que les anciens ont connue, le second Empire, où ils étaient honorés, respectés et payés comme remplissant le premier et le plus auguste des services nationaux, qu'à l'époque actuelle, où ils sont à la merci d'un instituteur anti-curé, d'un maire anticlérical, d'un préfet blocard, et où il leur faut quêter pour le denier du culte, quêter pour leurs œuvres, quêter encore et toujours, se voir rabroués, insultés même par des gens qui leur disent que « l'argent des quêtes alimente la caisse noire du Pape, lequel le donne à l'empereur Guillaume pour qu'il nous déclare la guerre » (textuel!). C'est à tel point dans le Plateau central et le Midi que d'excellents prêtres n'ont pas craint de me dire : « J'aime mieux ne manger que du pain et des pommes de terre que de continuer le métier si pénible de quêteur éconduit. » Essayez donc de les remplacer quelque temps, Monsieur le Supérieur, et vous verrez s'il ne valait pas infiniment mieux préparer les enfants à la première communion, sous les anciens régimes, où l'on apprenait le catéchisme dans toutes les écoles, que sous le régime actuel, où les curés tremblent en se demandant si les enfants de la laïque ont la foi nécessaire pour aller à la sainte Table, sans parler du nombre de plus en plus grand de ceux qui, dans les villes et même dans certaines campagnes de l'Yonne et d'ailleurs, ne font plus la première communion.

Demandez aussi, Monsieur le Supérieur, au cardinal Andrieu, condamné, à l'archevêque d'Auch condamné et saisi, à Mgr Laurans, à Mgr Gieure, qui le seront demain pour avoir protesté contre les lois mauvaises de la République actuelle, demandez-leur s'il ne leur vaudrait pas mieux avoir vécu à une époque où un « tyran » tel que Louis XIV — pour parler votre langage — recevait d'un prélat « courtisan », ainsi qu'on ose quelquefois appeler Bossuet, des lettres comme celles qu'on vient de rééditer ces jours-ci dans la *Correspondance* de M. de Meaux, publiée par MM. Levesque et Urbain : « Sire, le jour de la Pentecôte approche où Votre Majesté a résolu de communier. Songez, Sire, que vous ne pouvez être véritablement converti, si vous ne travaillez à ôter de votre cœur, non seulement le péché, mais la cause qui vous y porte (Mme de Montespan).. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour, je le confesse; mais plus cet ouvrage est long, difficile, plus il y faut travailler. Qu'il est malaisé de se retirer d'un si malheureux et si funeste engagement! Mais cependant, Sire, il le faut, ou il n'y a point de salut à espérer ». Voit-on un de nos évêques ou cardinaux écrivant de la sorte à Félix Faure, à propos de Mme Steinheil, entre les bras de laquelle il

devait mourir d'une si triste mort, qui n'a été, ni celle de Louis XIV, ni celle de Louis XV, dont on nous oppose à chaque instant les scandales, en fermant les yeux sur ceux des Gambetta, des Rouvier, des Félix Faure, des Clémenceau et des Briand?

Que le Supérieur du Grand Séminaire qui préfère aux régimes passés le régime actuel, quoique ce régime ait dissous la Congrégation de Saint-Sulpice et l'ait chassé lui-même de l'établissement superbe que lui avaient donné et laissé les régimes déchus, que ce Supérieur écrive donc au démocrate Fallières, au démocrate Briand ce que le « courtisan » M. de Meaux écrivait encore au « tyran » Louis XIV. « Les lois que Dieu vous a données sont que, *parmi vos sujets, votre puissance ne soit formidable qu'aux méchants* et que vos *autres sujets puissent vivre en paix et en repos* en vous rendant obéissance. » Notre Supérieur ne sera-t-il pas traité comme un vulgaire archevêque ou un vulgaire cardinal Andrieu?

Ce Supérieur et les libéraux qui lui ressemblent feront bien de méditer cette maxime de Montesquieu reprise par Mirabeau « *Que le pouvoir soit exercé par un ou plusieurs, dès qu'il est absolu, sans contrôle et sans limite, il y a tyrannie* »

Or, comme le disait naguère à Clermont, M. Paul Déroulède, que nos libéraux n'accuseront pas d'être réactionnaire :

« Jamais tyrannie plus écrasante, plus odieuse et plus inique que le parlementarisme n'a pesé sur les épaules, sur l'esprit et sur l'âme même de la nation. Tel qu'il a été institué en France, le parlementarisme est un régime où tous les pouvoirs sont concentrés dans les mains des parlementaires.

» Louis XIV aux petits pieds — aux pieds fangeux surtout, — ces messieurs bourbonniens et luxembourgeois sont d'omnipotents potentats. Il n'est pas une situation, pas une place, pas un emploi dans l'Etat qui ne dépende de leurs volontés, de leurs caprices, de leur bon plaisir.

Ils sont des souverains qui règnent et qui gouvernent, ainsi que le disait orgueilleusement l'un d'entre eux, M. Charles Ferry. Ce sont eux qui imposent à la nation leur président de République; ce sont également eux qui le déposent, lorsqu'il a cessé de leur plaire. — Les départs forcés du maréchal de Mac-Mahon et de M. Grévy en sont la preuve. »

Et après avoir flétri le despotisme écœurant des habitants « de la caverne du Palais-Bourbon », le truquage éhonté des élections, où les citoyens sont traqués et encadrés par la haie formidable de 900.000 fonctionnaires » — il aurait pu dire un million, — Paul Déroulède ajoutait

« Ce n'est pas l'instruction obligatoire qui est l'œuvre de la troisième République — qui n'a de républicain que le nom — c'est la délation obligatoire.

» L'espionnage y est de rigueur comme l'impiété. Quiconque ne dénonce pas est dénoncé. Nos maîtres ne semblent avoir éteint les lumières du ciel que pour se servir plus à leur aise de la lanterne sourde des argousins, qu'ils promènent sans pudeur dans tous les replis de la pensée

humaine. Ils ont inventé l'inquisition politique, cent fois pire peut-être que l'inquisition religieuse, car personne n'y échappe et tout le monde peut s'improviser inquisiteur.

» Torquémadas à rebours, ils ont substitué la torture des âmes à la torture des corps. D'amis à amis, de parents à parents, tout est méfiance, car tout est guet-apens. La loi des suspects n'est pas rétablie, mais elle fonctionne

M. Déroulède, tout en flétrissant « l'impiété », qui est devenue « obligatoire », comme « la délation », comme l'instruction « laïque » c'est-à-dire sans Dieu et contre Dieu, n'a pas encore toutes les indignations qui conviennent à des prêtres, aux yeux desquels il ne saurait y avoir de plus abominable tyrannie que celle qui pèse sur les âmes d'enfants, d'officiers et de fonctionnaires, forcés, comme les chrétiens sous les Césars, non pas le couteau sur la gorge, mais la révocation suspendue sur leur tête, ainsi qu'une épée de Damoclès, à renier, sinon leur Dieu, du moins leurs pratiques religieuses et le libre choix des maîtres pour leurs enfants.

*
* *

« *Chose étrange*, disait déjà Lamartine, *que la France ait donné la liberté à tout le monde, excepté à Dieu!* » Combien ce mot n'est-il pas plus vrai aujourd'hui, grâce à la Franc-Maçonnerie toute-puissante!

Et c'est ici qu'apparaît avec le plus d'évidence l'aveuglement de nos libéraux passionnés pour la République. Certes, ils prétendent combattre aussi énergiquement que personne la Franc-Maçonnerie et les Francs-Maçons, « cette secte de malfaiteurs » stigmatisée par Léon XIII. Mais quand on leur dit avec l'ancien ministre Gadaud, qui s'y connaissait : « La Franc-Maçonnerie, c'est la République à couvert, et la République, c'est la Franc-Maçonnerie à découvert »; quand on leur rappelle que le Grand-Orient et la *Chaîne d'Union*, organe des Francs-Maçons, ont déclaré maintes fois, en particulier en 1848, en 1886 et 1887, que « *la République est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie* » et que « *la Franc-Maçonnerie ne peut s'accommoder que d'une seule forme de gouvernement, la forme républicaine* (1) »; quand on leur montre que, depuis le maréchal Mac-Mahon, tous nos Présidents de la République, Grévy, Carnot, Casimir Périer, Félix Faure, Loubet et Fallières étaient et sont Francs-Maçons; que depuis 1879, il y a une moyenne de *huit* ministres Francs-Maçons sur onze (*Etudes* des Jésuites), nos libéraux républicains voient tomber tout à coup leurs belles indignations antimaçonniques devant le régime en qui s'incarne la Franc-Maçonnerie.

1. *Chaîne d'Union*, août 1887, et *Discours* du Directeur aux Loges confédérées, 1886.

Il faut les entendre nous jeter à la face Napoléon III franc-maçon! Or, M. Emile Olivier et bien d'autres ont établi péremptoirement que Napoléon III ne fut jamais franc-maçon et que, pendant tout son règne, il remplit ses devoirs de chrétien pratiquant. Mais eût-il été franc-maçon, il ne faudrait pas plus s'indigner contre ce chef d'Etat, que contre les chefs d'Etat républicains, qui, eux, sont bien vraiment francs-maçons, comme 300 députés et 200 sénateurs au moins. Messieurs les libéraux ont deux poids et deux mesures : « Empire ou Monarchie maçonnique, horreur! République maçonnique, objet d'amour ». Voilà la contradiction libérale, l'aveuglement républicain.

La *Chronique sociale* s'avisait de dire, juin 1909 : « *Eloge de la République par saint Thomas!* » Or, saint Thomas dit formellement, d'après le résumé officiel de sa doctrine, *table* de l'édition Vivès, faite par Pierre de Bergame : « Il y a trois formes de gouvernement bonnes : la monarchie, l'aristocratie et la timocratie. Il y a trois formes de gouvernement mauvaises : la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie. *Bonus principatus triplex : monarchia, aristocratia et timocratia; et triplex principatus malus : scilicet tyrannis, oligarchia et democratia (1).*

Saint Thomas dit encore, dans le *De Regimine principium*, lib. I, 1 « Si igitur regimen, quod est optimum regimen [*i. e. monarchia*], maxime vitandum videatur propter tyrannidem, tyrannis autem non minus, sed magis contingere solet in regimine plurium quam unius, relinquitur simpliciter magis esse expediens sub rege uno vivere quam sub regimine plurium. Si donc le régime le meilleur, c'est-à-dire la monarchie, semble devoir être évité surtout à cause de la tyrannie, comme la tyrannie n'est pas moins habituelle et encore plus fréquente sous le gouvernement de plusieurs, il reste simplement qu'il y a encore plus d'avantages à vivre sous un roi que sous le gouvernement de plusieurs ». Et voilà tout l'éloge de la République par saint Thomas!

***

Tel est l'engouement de nos prêtres libéraux pour la démocratie républicaine qu'ils vont jusqu'à adopter les théories démagogiques les plus avancées, si bien que la *Réforme sociale*, héritière des idées de Le Play et organe des « Unions de la paix sociale », donnait naguère une leçon aux abbés si nombreux qui suivent les Semaines sociales, par l'organe de M. Eugène Rostand, dont la sympathie pour ces « Semaines sociales est demeurée, dit-il, toujours aussi profonde ». Il se croit néanmoins obligé de

« mettre en garde des esprits sincères et ardents contre une orientation fausse en soi et dangereuse pour la cause à laquelle ils sont voués ».

1. Il dit aussi : *Principatus regalis est optimus;* 1a 2ae quæst. 103; quæst. 2ae, 105, etc.

Ce qui l'effraie, c'est le mouvement qui les pousse vers l'interventionnisme et l'étatisme.

Tel, dit-il, dénonce le Code civil présenté sous un jour inexact comme une « législation de classe »; tel autre signale à l'animadversion le « capitalisme, puissance anonyme qui pratique toutes les formes nouvelles de l'usure dans le monde du travail comme un droit de guerre ».

La grève surtout rencontre des sympathies, et la faveur va tout droit aux projets de loi sur la grève obligatoire : car, « dans l'association professionnelle, est-il dit, quand les organes attitrés ont cru devoir déclarer la guerre, les droits des individus doivent s'effacer devant les exigences de l'intérêt collectif », en vertu du principe de la « subordination des volontés individuelles aux décisions de l'autorité du groupe ».

« S'opposer aux idées démocratiques, — disait, à ce qu'il paraît, un des apôtres de ces opinions, — c'est risquer de se mettre en dehors de la vie contemporaine ».

Là-dessus la *Réforme sociale* fait observer à bon droit que « des catholiques ne peuvent pas composer avec le socialisme, qui bafoue quotidiennement leur foi, qui dissout le mariage, qui excuse la stérilité volontaire, quand il ne la maxime pas, qui prépare le monopole de l'enseignement contre les écoles chrétiennes et qui transige enfin avec l'antipatriotisme ».

En attendant, dit M. Rostand, « le seul résultat humain de cette doctrine trouble et désorbitée, c'est d'entendre à Verdun le chanoine Noël crier : « A bas l'armée! », sans doute par antimilitarisme évangélique, ou à Viroflay l'abbé Vrai démontrer (1) son droit d'être « socialiste unifié ».

D'autre part, le *Temps* du 5 décembre publiait l'article suivant : « Démagogie cléricale ».

Au congrès de l'Action libérale (1), que préside M. Jacques Piou, on a examiné la question de la grève des fonctionnaires. Le congrès s'est divisé en deux fractions sensiblement égales. Dans cette association conservatrice et catholique, il s'est trouvé à peu près autant de partisans que d'adversaires du droit de grève pour les employés de l'Etat! Si la thèse négative a été soutenue par un ancien officier, en revanche le principal champion de ce droit de grève n'était autre qu'un prêtre! Voilà où en est le clergé, si peu de temps après la séparation. Il n'use de sa liberté chèrement reconquise que pour se lancer dans la pire démagogie. Des prêtres défendent et répandent les théories les plus audacieuses, les plus antisociales, les plus anarchiques. Il n'existe peut-être pas un républicain à la Chambre, même à l'extrême gauche, en dehors des socialistes unifiés, pour accorder aux fonctionnaires ce droit de grève, qui briserait le grand ressort de l'Etat organisé et de la vie nationale. Ce que ne peuvent admettre les radicaux les plus avancés, un ministre de cette Eglise qui passe pour la plus parfaite incarnation du principe d'autorité le professe et le proclame sans barguigner. Pour ce que cela lui coûte! N'étant pas au gouvernement, le clergé catholique se moque bien de compliquer la tâche de ceux qui gouvernent! Les ralliés de l'Action libérale, ayant éprouvé quelque difficulté à persuader au suffrage universel qu'ils étaient devenus républicains, espèrent sans doute se faire plus aisément prendre au sérieux comme révolutionnaires.

Il y a évidemment dans le monde catholique politiquant un mot d'ordre, venu l'on ne sait d'où, — et *probablement point du Vatican* (2), qui goûte

1. Les 2, 3, 4 et 5 décembre 1909.

2. Le *Temps* devrait dire, non pas *probablement*, mais *certainement*.

peu ces aventures plus ou moins suspectes de modernisme ou d'américanisme, — pour donner à fond, en vue des élections prochaines, dans la surenchère démocratique. Pendant que l'Action libérale de M. Piou fait risette aux fonctionnaires syndicalistes et aux instituteurs révoqués (ce qui est assez singulier, car on en révoquerait bien d'autres, si l'on écoutait les manifestes des évêques), les curés du Nord soutiennent et subventionnent les grévistes des syndicats verts...

Les cléricaux et leurs chefs, par ces interventions plus ou moins opportunes dans les questions ouvrières, se flattent de procurer à l'Eglise et à leur parti une popularité dont bénéficierait ensuite la réaction. Mais le jeu qu'ils jouent est bien dangereux. Ils peuvent certes contribuer efficacement à ruiner un ordre social dont ils sont d'ailleurs parmi les principaux bénéficiaires. Quant à recueillir eux-mêmes de ces dégâts un profit politique, utopie et chimère! Les syndicalistes et les révolutionnaires se serviront peut-être d'eux, mais ne leur accorderont rien. Si démocrate que soit un curé..., il se trouvera toujours à la C. G. T. quelque Pataud ou quelques Griffuelhes pour l'être encore davantage, pour danser avec plus d'entrain la *Carmagnole, capter à lui tout seul toute la faveur du peuple et manger les marrons que le « ratichon » lui aura tirés du feu (1).*

*
* *

Ne serait-il donc pas temps que l'on comprît enfin, dans le monde politico-libéral, ce que disait naguère M. Emile Faguet, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1909, à propos de « *la Politique de J.-J. Rousseau* », que ses théories démocratiques et républicaines lui viennent en droite ligne de la Réforme, du Protestantisme et de Calvin? M. Jules Lemaitre, dans sa seconde conférence sur Fénelon, 26 janvier, dit de même : « Ce dogme malheureux (la souveraineté du peuple) est une invention protestante. Ils ont été obligés à cette sottise pour autoriser les nouveaux pasteurs. Dans l'espèce ce dogme se formule ainsi : Tout le peuple des fidèles est dépositaire des promesses divines, et peut confier le ministère à qui bon lui semble, en vertu du droit naturel que tout homme possède de conférer à des personnes de sa confiance le soin de rassembler et de préparer les aliments dont il a besoin. »

Ne serait-il pas temps pour nos libéraux de comprendre cette grande parole du grand Louis Veuillot : « Quand un Gouvernement respectera l'Eglise et mon Dieu, je le respecterai lui-même. Mais s'il fait la guerre à l'Eglise et à Dieu, je lui ferai à lui-même une guerre implacable ».

C'est ce que disait naguère encore la *Correspondance Romaine* dans une page magistrale :

La guerre au catholicisme ne cessera, comme toutes les guerres, que lorsque le vaincu, qui est dans l'espèce le catholique, ou bien en aura fait souhaiter du vainqueur la cessation par les graves embarras qu'il lui suscitera, ou bien aura été irrémédiable-

1. C'est très irrespectueux, mais, forme à part, juste et mérité.

ment réduit à l'état d'impuissance absolue où on le veut. C'est aux catholiques de choisir : il n'y a pas de milieu entre une défense énergique ou une honteuse capitulation. Il y en a qui ont l'air de croire qu'ils ne capitulent pas, parce qu'ils le font par petits paquets.

Le Bloc victorieux rendra à l'Eglise de France la liberté, peut-être, mais quand celle-ci ne comptera plus pour rien. Alors on laissera le petit troupeau tondre tranquillement quelques arpents de pré. Jusque-là, M. Briand le voudrait-il, il ne pourrait pas nous rendre les droits que ses maîtres ne veulent pas qui nous soient rendus. Ce qu'il veut, sans contredit, c'est conserver cette présidence du conseil, en vue de laquelle il a tant intrigué. Pour ne pas se rendre à ces évidences, il faut vraiment ne pas connaître l'histoire, ou avoir le *cerveau obstrué des grises nuées libérales, de ce libéralisme qui est une décomposition mentale, s'il ne masque pas plutôt une absence totale de caractère.*

Ainsi donc, la guerre énergique et incessante par tous les moyens honnêtes, voilà la seule attitude digne des prêtres contre le Gouvernement actuel, qui fait à notre Dieu et à l'Eglise une guerre impie, lorsque, tous les jours, dans 66.000 Ecoles officielles, il travaille à étouffer la foi dans les jeunes âmes; lorsqu'il vole un milliard de biens à des Religieux, leurs légitimes possesseurs, et 5 à 600 millions à l'Eglise de France; lorsqu'il dépouille par là des millions de citoyens vivants ou morts, de leur patrimoine sacré, sacré par son origine la plus pure de toutes, celle du don libre et spontané, et sacré par sa destination, qui était de soulager les misères de ce monde et de l'autre; lorsqu'il déchire ainsi des milliers de testaments et foule aux pieds la volonté suprême de tant d'ancêtres; lorsqu'il jette des centaines de mille citoyens hors de leur domicile et condamne cette élite de la Patrie à s'en aller manger hors de France le pain amer de l'exil; lorsqu'il lance des régiments de cavalerie et d'infanterie contre des couvents de femmes et contre des églises; lorsqu'il brise la carrière d'officiers qui n'ont pu vaincre leur dégoût pour une telle besogne; lorsqu'il torture la conscience de soldats employés à des assauts sacrilèges, et qu'il tyrannise des centaines de milliers de fonctionnaires, privés du droit sacré d'élever chrétiennement leurs fils et leurs filles. La guerre implacable à ce régime persécuteur est plus qu'autorisée par les paroles de Léon XIII dans l'Encyclique *Libertas*, 20 juin 1888, que nos catholiques et prêtres libéraux oublient complètement dans leur amour pour le régime « constitutionnel » et républicain;

Quand on est sous le coup ou la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique, sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté.

Th. DELMONT,
docteur ès lettres.

« LA PENSÉE ET L'AFFIRMATION CATHOLIQUE »

D'après M. ÉDOUARD LE ROY

Dans sa septième conférence, M. Le Roy, après avoir longuement résumé les conclusions de sa précédente leçon sur la foi en Dieu, et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, examine les conditions de la vie religieuse. Comment vivre la vie religieuse, en quoi consiste-t-elle, quels en sont les caractères et les moyens : telles sont les questions qui feront l'objet de cette conférence.

M. Le Roy avait deux moyens de traiter le sujet : ou d'interpréter la doctrine de l'Eglise, ou de nous imposer la sienne. C'est ce dernier parti qu'il a chosi. Nous le regrettons, car il nous faut lui dire que sa théologie vaut sa philosophie qui vaut son apologétique, et que les trois ne valent rien.

Pour vivre la vie religieuse, M. Le Roy proclame la nécessité de l'expérience effective. Si par là il entendait ce qu'il faut pratiquer pour mener une vie chrétienne, nous ne le chicanerions pas, bien au contraire. Mais telle n'est pas sa pensée, comme nous allons le voir. L'expérience n'est ici qu'un moyen de contrôle.

Ceux, dit-il, qui se contentent de penser sans agir, ne font pas la preuve de la *Vérification*. Il faut sans doute penser sa vie, mais il faut vivre sa pensée. Nous sommes ici dans l'ordre de la réalité morale. Nous avons à nous transformer pour être capables de mieux voir. Mais d'autre part, on ne peut pas pratiquer plus qu'on ne croit. Que devons-nous faire, et comment devons-nous le faire? En quoi peut consister la vie religieuse?

Dieu, continue le conférencier, n'est pas objet de spéculation. Le fait de vivre pose en nous le problème de Dieu, et vivre c'est le résoudre. Dans l'effort de recherche de Dieu, il y a un travail inspirateur et directeur. Répondre à ses avances, c'est faire honneur à l'idéal qui nous sollicite. Car c'est traiter Dieu comme une idole que de se borner à en faire un objet de connaissance. C'est par la prière intérieure, qui aspire au progrès religieux, qu'il nous faut chercher Dieu.

La prière, qui est une action inspiratrice et vivifiante, nous aide, autant que l'analyse, dans la recherche de la vie religieuse. — Mais quelle prière? Ce n'est pas une formule rituelle. Et ici, M. Le Roy a la bonté de nous donner un modèle de prière, à sa façon, estimant sans doute insuffisante ou défectueuse celle que l'Eglise met sur les lèvres des fidèles — Voici à peu près le sens de cette prière : « Je ne suis rien, je ne sais rien, si ce n'est que je suis plein de besoins,

Mais, pour atteindre à l'idéal de réalisation, j'implore Dieu, je me donne à Dieu dont je sens en moi la motion inspiratrice. »

Dans cette prière se trouvent contenus le mystère de la vie et de l'amour, et la connaissance de ce qu'ils exigent de nous. — Voilà la prière nécessaire pour rechercher Dieu. — Il ne faut pas rêver cette prière : il faut la faire effectivement, explicitement. — Combien il est heureux qu'il se trouve des hommes, comme M. Le Roy, pour nous remettre en bon chemin! Voyez-vous ce que deviendrait l'Eglise sans ce docteur infaillible qui a des recettes pour tous les états d'âme, et une doctrine si sûre pour redresser les erreurs, et aussi des prières à l'usage des fidèles! Et le conférencier poursuit : à cette condition (la condition de sa prière à lui) la recherche de Dieu ne sera pas un simulacre. Cette prière n'est pas seulement sentiment et pensée : il faut la traduire en action, c'est-à-dire s'orienter vers le meilleur, chercher toujours au delà dans le sens de la perfection. — La prière doit devenir action. — Etablir le primat du moral, c'est établir le règne de Dieu en nous. — C'est en vivant une vie religieuse que nous recherchons Dieu.

La vie religieuse, et c'est là le point capital, est un fait interne, une attitude, une prière s'extériorisant en acte individuel. Mais il y a plus. Le vrai Dieu en lequel on communie, n'est pas le Dieu des abstractions, le Dieu des philosophes, mais le Dieu de la vie concrète, le Dieu d'Abraham et de Jacob. Aussi, c'est toujours par plus d'expérience qu'on l'atteint, au sein de cette société d'esprits, qu'est l'Eglise. Et l'expérience religieuse est opérable socialement, car la vie religieuse est corrective et sociale.

La religion, nous dit-il encore, ne peut se borner à être une société dans le temps; elle est dans la durée, c'est-à-dire qu'elle est traditionnelle. L'œuvre de vie religieuse se poursuit et forme une continuelle progression; mais aussi elle exige notre insertion dans la société spirituelle, dans l'Eglise. Dans cette recherche c'est elle qui nous attire de l'intérieur vers l'extérieur.

C'est un fait d'histoire que la vie religieuse revêt une forme sociale et traditionnelle. La religion primitive apparaît dans la famille, dans le clan. Toute religion est nationale. La vie religieuse est l'œuvre d'une communauté.

Un cas digne d'attention, dit-il, c'est le Judéo-Christianisme par lequel l'évolution religieuse s'est poursuivie. Toute espèce de vie religieuse se traduit par la formation d'un groupe, nécessaire organe de cette vie religieuse, et exige l'insertion de l'individu dans ce groupe. En aucun ordre, l'individualisme ne répond à la réalité des choses. La société est la condition de notre action. L'homme est plus homme au sein de la société et par son concours. De là le besoin de s'associer. C'est le fait de la religion de promouvoir et de créer. Le but de la religion est de nous spiritualiser et de nous pousser

au delà de tout stade limité. Le moyen est l'entrée en rapport avec Dieu, sous l'impulsion de la vie religieuse. C'est la religion qui nous unit à Dieu, principe de notre unité, condition et source de la vie personnelle, et qui fait que nous sommes unis à lui. Tel est l'appui de la Religion.

Mais si notre destinée est la réalisation de l'esprit, comment pourrons-nous l'atteindre si ce n'est par un effort de vie spirituelle, par une coopération spirituelle?

Dites si ce n'est pas là la vie religieuse?

Enfin, la société religieuse, à vrai dire, n'est ni dans la durée ni dans l'espace. La société religieuse est trans-historique, c'est-à-dire traditionnelle.

Si l'on saisit bien la pensée de M. Le Roy, cela signifierait que l'Eglise ne se rattache ni au temps ni à la durée, mais qu'elle ne fait que continuer, sous une forme plus parfaite, plus précise, l'évolution religieuse. Qu'est-ce en effet, pour M. Le Roy que la tradition? Sera-ce l'appel à l'Ecriture, aux Livres sacrés? Non. La tradition n'est pas une répétition orale, un véhicule inerte d'un donné immobile. La religion traditionnelle est plus que cela; elle est vie, progrès, dynamisme. Elle dure, elle se développe en passant de l'implicite à l'explicite. C'est la forme de l'humanité même, vivante, si on l'applique au passé. Elle apparaît comme une élaboration, comme une série dans le courant. Son rôle est d'apporter le bon et le mauvais du passé. Pour participer à la tradition, il faut s'insérer en elle, plus que la contempler du dehors.

Nous retrouvons ici la doctrine moderniste sur l'évolution. Ainsi, la tradition n'est pas une répétition orale, un véhicule inerte d'un donné immobile; la tradition est vie, progrès, activité, dynamisme, c'est à-dire que la tradition se fait en marchant, se constitue et, tout comme la vérité, n'est jamais faite mais toujours en train de se faire. Elle n'a pas d'attache extérieure, de point fixe. Elle n'est pas le déroulement d'un donné primitif et invariable, dont le fond est toujours identique à lui-même : elle se constitue par le fait de l'évolution.

Une bonne fois, il faut faire justice de cette erreur du modernisme. Personne assurément, et l'Eglise moins que personne, ne conteste l'évolution qui, suivant son sens précis et étymologique, signifie l'action de dérouler, de déployer. Mais, pour le modernisme, l'évolution, dont il fausse la signification, est vie, progrès, force créatrice, dynamisme. Or, la religion étant chose vivante, il n'est rien en elle qui ne soit variable, qui ne doive varier, rien qui ne soit soumis à l'évolution, au sens où il l'entend. Dogmes, Eglise, culte, livres saints, foi même : tout est tributaire de l'évolution. M. Le Roy a beau nous dire que l'évolution n'est pas une force désordonnée, anarchique, il n'en peut être autrement dès lors qu'il ne reconnaît pas, dans l'évolution, une partie invariable, immobile, immuable, un point fixe

qui commande et coordonne toute l'évolution. On comprend mieux maintenant comment, dans la philosophie nouvelle, tout est soumis à la loi du progrès : dogme, foi, Eglise.

Les atténuations et les habiletés philosophiques de M. Le Roy n'y font rien : c'est une nécessité du système philosophique qu'il représente. Aussi bien, l'évolution au sens où il l'entend est le point central et le vice originel de sa philosophie. Il serait plus juste de dire qu'en fin de compte l'évolution n'est autre chose qu'une révolution dans tous les ordres.

Nous ne parlerons pas des séances de discussion dont nous avons dit un mot dans notre précédent article, et nous arrivons à la neuvième conférence qui a pour titre, Religion et Christianisme. M. Le Roy commence par préciser certains points de ses deux dernières conférences sur Dieu et sur la vie religieuse.

Et d'abord dans quel sens nous faut-il affirmer l'existence de Dieu. En voici la formule sommaire : « Dieu, dit saint Jean de la Croix, est une source infinie où chacun puise, selon la capacité du vaisseau (vase) qu'il apporte. » Partant de ce texte dont il tire une conclusion erronée, M. Le Roy, après avoir dit que Dieu se fait connaître à nous dans sa nature intime, ajoute : « C'est au plus profond de nous-mêmes que nous connaissons Dieu, et nous ne le connaissons ailleurs que si nous le connaissons en nous. C'est en nous que nous pouvons le saisir initialement. A cette doctrine d'immanentisme nous avons déjà opposé la condamnation formulée par le Canon du concile du Vatican : nous n'y reviendrons pas.

En ce qui concerne la personnalité divine, voici la solution qu'il présente sous ces quatre chefs : 1° Dieu ne peut pas être connu sous une forme personnelle, telle que nous le montre l'observation; 2° Dieu ne doit être pensé sous aucune forme inférieure à la personnalité humaine; 3° Dieu n'est pas en dessous mais au-dessus, pas en deçà mais au delà de la personnalité humaine; il est supra-personnel. Par là nous désignons une attitude de direction et de pensée par laquelle nous tendons vers Dieu; 4° Dieu est source de personnalité où nous puisons notre personnalité. Dieu est une action personnalisante qui nous meut dans les voies de la libération spirituelle. Nous devons nous comporter à son égard comme par rapport à une personne. Le rapport de la personnalité humaine marque une action déficiente.

On voit ici que M. Le Roy écarte l'analogie de proportionnalité et résout le problème de la personnalité par une question d'attitude envers Dieu. Mais n'est-ce pas posséder une certaine idée de la personnalité divine que de savoir qu'elle nous commande une certaine conduite. D'autre part, en disant que Dieu est tel qu'il doit être traité par nous comme une personne, n'est-ce pas indiquer que

Dieu possède « au moins » l'équivalent de ce qu'est la personnalité de l'homme.

Quant à la vie religieuse, elle est une marche vers Dieu, et la démarche essentielle de cette vie, est la prière. Mais voici que surgit une difficulté. Toute vie religieuse a été un effort pour participer à la vie de Dieu. La religion véritable est affaire de vie quotidienne et positive, elle est mêlée aux moindres actions de chaque jour. Il nous faut un Dieu accessible, près de nous.

L'idole primitive répondait à ce besoin profond. Plus tard, à mesure que la conception de la divinité se faisait plus pure, on abandonna l'idole, mais on continua à attribuer à Dieu une psychologie humaine. Aujourd'hui le progrès a fait dépasser l'anthropormorphisme. Mais cet anthropormorphisme devra correspondre à une vérité profonde à titre de moyen. La vie religieuse a gravité autour de l'incarnation divine. L'idée anthropomorphique, inférieure à l'idée philosophique, est religieusement nécessaire. Il nous faut un Dieu que nous puissions aimer, à qui nous puissions confier nos douleurs, nos rêves, nos espérances, un Dieu qui ait quelque ressemblance avec nous. Ce besoin d'aimer est impérieux en nous : il nous opprime.

Mais l'homme a besoin d'entrer en rapport avec la réalité. De là le motif de socialiser la religion.

La société religieuse est un *commencement d'incarnation divine.*

Sans doute, répondrons-nous, la vie religieuse de l'humanité a gravité autour de l'incarnation divine. L'attente du Messie annoncé et préparé par les prophètes a rempli le monde ancien. Mais, si nous avons bien compris M. Le Roy, l'incarnation divine serait comme une sorte d'aboutissement de la société religieuse, Dieu ayant jugé bon de se rapprocher de sa créature pour lui faciliter les rapports avec lui. Il est à remarquer, d'ailleurs qu'il ne parle pas ici du péché originel, comme l'unique raison de l'incarnation. Par conséquent nous sommes fondé à interpréter ainsi la pensée de M. Le Roy.

La religion, observe le conférencier, a un caractère social, trans-historique. L'acte religieux est un acte de groupement. Son but est de nous spiritualiser davantage. Sa fin est l'universelle communion en Dieu. C'est pourquoi la vie religieuse est une œuvre de coopération qui s'étend à la durée comme à l'espace. Ce n'est pas un travail collectif à chercher comme une première donnée, mais un travail trans-historique, par association qui se poursuit, et comme notre insertion qui se prolonge dans le mouvement séculaire.

Inutile de faire remarquer que nous sommes ici en pleine évolution moderniste. En résumé la vie religieuse, pour être effective, doit revêtir une forme sociale et traditionnelle, où l'intérêt de chacun se trouve inséré dans une suite d'efforts et de durée de collaboration véritable.

Mais, continue-t-il, ce ne sont pas là de simples vues spéculatives.

Nous sommes sur le terrain des réalisations effectives. Ce n'est pas tout que la vie religieuse spéculative. Nous devons comme membres y participer. Et se tournant vers les faits, il se demande où est historiquement la vie religieuse de l'humanité, cette vie qui est la caractéristique de l'humanité. Elle devra déjà avoir reçu un organisme, où nous découvrons un effort d'organisation, de réalisation progressive. Existe-t-il donc déjà une église plus particulière que l'humanité?

La fonction propre de la religion est de nous spiritualiser davantage. En ce sens toutes les activités spiritualisantes sont déjà religieuses et font œuvre religieuse. Mais, il y a plus. L'humanité possède-t-elle déjà un organisme pour vivre cette vie? Il faut qu'il y en ait un, répond M. Le Roy. Toutefois il ne dit pas encore que cet organisme est une institution. Ce qu'il dit, c'est qu'il y a une suite de la religion, une continuité organique, un effort qui se prolonge, un effort de maturation progressive, bref, une tradition religieuse organisée. Mais, dès le début, on se heurte à une difficulté. L'histoire nous montre l'humanité partagée en plusieurs traditions hétérogènes. Faut-il en choisir une? C'est incontestable. La neutralité n'est pas admise. Prendre un peu de toutes ne serait pas sérieux. En fait, il y a une tradition : c'est un courant de vie qui véhicule plus d'implicite que d'explicite. Il faut qu'il existe un principe organisateur, homogène qui soit tradition religieusement organisée. Mais comme la vie religieuse exige l'insertion de l'individu dans une société durable, cette société doit exister visiblement et constituer un corps.

Mais la liberté spirituelle n'est pas l'œuvre d'un jour : c'est une tâche à poursuivre. Il est vain et chimérique de nous élever d'emblée à un état qui ne peut se réaliser que graduellement. L'Eglise est une mutualité propre, une œuvre qui se propose l'éducation, un moyen d'éducation spirituelle. L'Eglise devra être une société visible, tant qu'elle sera militante et qu'elle comptera des individus qui ne sont pas totalement libérés. Car l'Eglise, organe d'une orthodoxie, d'une doctrine, a pour rôle de nous aider à devenir libres.

Mais, pour nous en tenir à la recherche de cette organisation religieuse, concrète, quelle tradition choisir entre celles que nous présente l'histoire humaine?

Voici, d'après M. Le Roy, les raisons qui l'inclinent vers le Christianisme, ou, au sens large, dit-il, le Judéo-christianisme.

Les signes extérieurs parlent en sa faveur : son passé merveilleux, sa fécondité, les révolutions qu'il a opérées. C'est nous qui représentons les progrès de l'humanité, et c'est dans le christianisme que nous sommes insérés. Il est la forme la plus haute, la plus pure des religions. Dans le christianisme il y a une église au vrai sens du mot. Or, l'Eglise est une invention Judéo-chrétienne. Dans le Christianisme, l'idée d'Eglise a évolué comme celle de la société uni-

verselle des âmes. Donc le choix du christianisme s'impose, et nous sommes insérés dans l'Eglise. Il peut être question de la compléter, non pas d'en sortir puisque, à un degré où à un autre, nous y sommes tous.

On remarquera d'abord que M. Le Roy, dont nous avons rendu aussi exactement que possible la pensée, ne donne pas ici la raison décisive, unique de la supériorité du christianisme, qui est sa divinité, et qui en fait, non seulement la religion par excellence, mais l'unique, la seule vraie religion. On remarquera aussi cette allusion, à peine voilée à la philosophie moderne ou moderniste, quand M. Le Roy nous dit qu'il peut être question de compléter l'Eglise, mais non d'en sortir. Car c'est la prétention des modernistes, non seulement de demeurer dans l'Eglise, en dépit des condamnations qui les frappent, mais encore d'y faire œuvre de docteurs et de réformateurs.

M. Le Roy se demande ensuite si toutes les autres religions sont erreur et perversion. A quoi il répond que toutes ne sont pas réprouvées indistinctement, qu'il s'y pratique des expériences religieuses véritables, et, s'autorisant d'un texte de saint Paul, dit qu'on peut s'y enrichir : ce que nous ne contestons pas. La théologie enseigne que l'on peut opérer son salut dans une religion autre que la religion catholique, mais à condition d'être entièrement de bonne foi. Mais de cette vérité, M. Le Roy ne peut tirer qu'une fausse conclusion, puisqu'il nous dit : toutes les religions sont vraies par ce qu'elles enveloppent de religieux, et fausses par les scories qui s'y mêlent.

Les diverses religions, ajoute-t-il, représentent, dans leur fond, des moments et degrés de la vérité religieuse. Est-ce qu'au point de vue de l'orthodoxie la plus jalouse, on considère que le monothéisme devient erreur chez les Mahométans? Les Pères de l'Eglise retrouvent des vérités dans les religions les plus anciennes. Ils parlent même d'une autre révélation que celle du narrateur de la bible, et que le Verbe divin aurait faite à toute l'humanité.

Qui a jamais contesté que les religions primitives ne contiennent des vérités religieuses! Mais est-ce à dire pour cela qu'elles sont vraies? C'est l'affirmation contraire que M. Le Roy aurait dû poser, à savoir : que ces religions sont fausses, quoiqu'elles contiennent des vérités religieuses.

Après cela on s'attend à voir M. Le Roy conclure à l'indifférence, comme si l'on pouvait opter pour l'une ou l'autre religion. Non, la supériorité du christianisme lui montre que là est la véritable *expérience religieuse*. Le christianisme a les sources les plus reculées. Les travaux de l'érudition établissent que le judaïsme avait fait des emprunts aux croyances assyro-babyloniennes, et qu'il est sorti du fond religieux commun de l'humanité. De là on a voulu

triompher du christianisme qui est sorti du judaïsme. Mais, dit-il, où l'on a voulu voir une objection se trouve un argument en faveur du christianisme. Oui, le judaïsme est sorti du fond commun, comme en témoignent les emprunts faits aux religions orientales, mais de ce fond commun il s'est dégagé, tandis que les autres religions y sont restées. Le judaïsme les a vivifiées, transformées. C'est dans le judéo-christianisme qu'ont évolué les mouvements essentiels dans les autres religions. Là seulement s'est opéré le progrès de réalisation, sorti du fond commun, et ce qui lui est commun avec le reste permet d'affirmer sa supériorité.

Le judaïsme est la préface du christianisme; il le contient en substance. C'est par le judaïsme que le christianisme a pu conquérir le monde, mais c'est par le christianisme que s'est opéré le progrès. Le christianisme a eu peu à emprunter à la religion gréco-romaine; et cependant il y a eu un effort de la pensée chrétienne pour s'assimiler les traditions philosophiques de la Grèce où est né un corps de doctrine. Que dans cet effort, il y eut des changements à faire, personne ne le conteste; mais si l'œuvre de rénovation a pu s'accomplir, c'est avec ce que la tradition gréco-romaine contenait d'éléments religieux. Les progrès du christianisme sont dus aux ferments de vie spirituelle qu'il a apportés.

Nous avons tenu à rapporter, non dans son texte, mais dans son sens général, ce passage, en raison de la conclusion monumentale, à laquelle il aboutit. L'effort d'assimilation, nous dit M. Le Roy, existe, il continue, il est à l'œuvre. *Ce que nous faisons ici n'est pas autre chose qu'un moment de cette œuvre.*

Grand merci à M. Le Roy pour son effort d'assimilation. Mais vraiment l'Eglise peut se passer de son concours : elle a l'assistance du Saint-Esprit qui vaut mieux que celle d'un philosophe, fût-il M. Le Roy. C'est vraiment un spectacle étrange que celui de simples laïcs qui s'arrogent la mission de régenter l'Eglise. On voit par là ce que serait devenue l'Eglise avec le régime des associations cultuelles. Nous allions tout droit au protestantisme.

Après avoir montré que le christianisme est le point central de l'humanité, le conférencier ajoute quelques observations sur les autres religions. L'Islamisme est un rameau du christianisme. Le Bouddhisme a aussi ses fidèles. On y a cherché une objection contre le christianisme. Mais il faut convenir que les analyses sont plus superficielles qu'on ne l'avait cru. On a exagéré la sublimité morale du Bouddhisme. L'Eglise Bouddhiste, telle qu'on la connaît, est plutôt une école de philosophie qu'une doctrine morale et qu'une discipline. Le Bouddhisme semble bien avoir révélé son inaptitude à réaliser un progrès, à entretenir l'autorité spirituelle. Le nombre de ses fidèles est beaucoup plus restreint qu'on ne le supposerait.

En résumé le Judéo-Christianisme se présente avec cette caracté-

ristique : c'est une religion universaliste, tous y sont appelés. Il s'oppose aux religions nationales. C'est ensuite une religion synthétique, n'excluant aucune activité, marquant au contraire une tendance à les promouvoir. Enfin c'est une religion spirituelle, à caractère moral, qui s'oppose aux autres religions de force matérielle comme l'Islamisme et aussi les religions païennes. Nous verrons dans un autre article si M. Le Roy, en traitant du catholicisme, a su trouver autre chose pour affirmer la divinité du christianisme; aujourd'hui contentons-nous de le suivre dans le développement complémentaire qu'il a donné sur le même sujet, dans sa dixième conférence dont il nous faut parler.

Revenant en arrière, il précise et résume ses conclusions. La vie religieuse, dit-il, la fin intime qu'elle se propose n'est pas une vie solitairement menée en face de Dieu. Elle tend à une communauté suprême ou de réalisation foncière. C'est une œuvre de coopération. Elle revêt une forme sociale et traditionnelle pour être vécue en action. Elle exige l'insertion de l'individu dans une société dûment constituée, dans une Eglise. Elle a, au point de vue religieux, une réalité transhistorique. Elle doit posséder depuis toujours l'organisme nécessaire à cette vie. Il ne s'agit pas, pour le moment, de retrouver l'Eglise en tant que corps, que société visible. Le conférencier se borne à dire qu'il doit exister dans l'histoire une société réelle de religion. Et c'est au sein de cette société qu'il poursuit ses recherches, et qu'il trouve ses raisons en faveur du christianisme. D'abord nous y sommes tous insérés en fait : considération d'un grand poids, puisque nous continuons une tradition réelle. Dans l'ordre religieux, ce qui est c'est le christianisme. (Ici cette stupéfiante observation : travaillons à en éliminer les scories, mais commençons pour cela, par la réforme du dedans).

Le christianisme, dit le conférencier, apparaît comme la religion par excellence, car de tout ce qu'il enveloppe, il n'a point d'équivalent supérieur. Bien que toutes les religions soient vraies par ce qu'elles impliquent de religieux et fausses par les scories humaines qui s'y mêlent, elles représentent par leur racine foncière, des moments et des degrés inégaux de l'humanité. Mais le christianisme est d'une transcendante supériorité. Il est le point central de l'humanité.

Le judéo-christianisme, dans son ensemble, par ses liens originels avec les religions orientales, par les racines qu'il prend dans les religions primitives, paraît avoir conservé et véhiculé la substance religieuse de l'espèce humaine, par l'évolution de la vie civilisatrice. Il inspire notre propre civilisation, se reflète en elle et se relie avec tout ce qui constitue le progrès humain. Le christianisme s'est assimilé et a converti dans sa substance tout ce qui l'assurait dans sa supériorité. Pour toutes ces raisons, il faut adhérer au christianisme et s'y insérer.

Mais le christianisme se présente comme un courant de vie. Ici, observe M. Le Roy, nous touchons au cœur de la question : l'immense continuité dans le progrès religieux. Un tout moral traverse l'histoire, et dont la force vitale va toujours grandissant. C'est le mouvement judéo-chrétien. Tout d'abord une simple observation des faits suffit pour montrer le courant d'efforts vers Dieu. Grandiose et admirable spectacle que cette marche séculaire, cette progression de la religion. La naissance du Christ relie l'Eglise à l'Evangile.

Nous trouvons sans doute dans le mouvement judéo-chrétien les caractères d'un point central dans l'histoire de l'humanité, mais comme principe actif d'organisation, de synthèse et de progrès. Tout s'y rattache; en lui tous les éléments religieux sont représentés : c'est en lui et par lui qu'ils ont progressivement évolué. Tout ce que l'antiquité a de lumière, le christianisme le véhicule. C'est par lui que nous possédons toutes les vérités religieuses et que nous touchons aux plus lointaines origines. Il a un caractère trans-historique. C'est par lui que l'humanité religieuse grossit et s'enrichit de son passé. Le judéo-christianisme est progrès et ascension.

La plénitude de tous ces efforts et progrès se réalise dans la personne de Jésus dont la transcendance religieuse s'impose et atteste le fondateur de la religion.

Lui-même a symbolisé ses vœux par ses envoyés. Après Jésus il n'y a plus qu'à développer. Le christianisme est comme une espérance qui se prolonge au delà du monde, allant et prospérant graduellement.

Le judéo-christianisme est vie et action. Sa démarche est celle d'un esprit. Son histoire sera œuvre de maturation, acte de liberté créatrice.

Tout ce passage dont nous venons de donner le sens général peut, à première vue, paraître d'une doctrine acceptable : Le judaïsme résume tous les désirs religieux de l'humanité, et la plénitude de tout ce mouvement religieux se réalise dans la personne de Jésus et dans son œuvre. Après Jésus, dit-il, il n'y a plus, dans la religion, qu'à développer. Fort bien, mais comment M. Le Roy entend-il ce développement? Le christianisme est un courant de vie et d'action. Sa démarche, a-t-il dit, est celle d'un esprit. Son histoire sera œuvre de maturation, acte de liberté *créatrice.* Nous voici donc, de nouveau, lancés, à propos de l'œuvre du Christ, en pleine évolution créatrice, si bien qu'il ne restera de cette œuvre qu'une direction, un courant de vie, et non une institution définitive et invariable.

Nous allons, d'ailleurs, avoir de suite la confirmation de ce que nous avançons. M. Le Roy, pour les besoins de la cause, répond à cette objection qu'il fait intervenir : « Ce qui est vieux est passé. Le christianisme est veilli, il décline. La vie s'en retire peu à peu ». Illusion singulière, dit-il, qui dénote aussi bien l'oubli de l'histoire

qu'une connaissance superficielle de l'heure présente. On prend une crise de croissance pour une crise d'agonie. La souffrance va vers la vie et non vers la mort. On confond incident avec épisode. Qu'est-ce qu'une crise particulière dans l'évolution totale du christianisme? Quand on entre dans le détail de l'histoire, poursuit-il, on voit le christianisme en état de crise continue. A cause de son œuvre de rédemption il a un caractère militant. Vous dites qu'on se détourne du christianisme? Quelques-uns peut-être. Mais de quel droit y voyez-vous un recul? Qui prouve que cet abandon soit un bien ou un mal? Son essence se refuse à une action de violence. Il est la voie, la vérité et la vie. Si l'on semble s'en détourner, c'est par malentendu. Mais un malentendu est autre chose qu'*incompatibilité*. Or, il y a souvent malentendu. — Lisez bien ce qui suit. — La religion n'est pas un *système clos et statique*, et on le condamne pour les scories qui s'y mêlent. — Vous entendez bien : la religion n'est pas un système clos et statique. Par conséquent, dans la pensée de la philosophie moderne ou moderniste, il y a place pour une large évolution. — Et vous savez ce qu'elle entend par évolution. Il serait plus juste de dire : révolution.

Et M. Le Roy continue : Quant à ceux qui se flattent d'avoir dépassé le christianisme, ils commettent une équivoque et une confusion. Je suis sceptique, dit-il, au sujet des hauteurs où ils se croient montés. Mais ce dont ils se réclament c'est le christianisme, sans le savoir. Ils marquent la limite comme chrétiens, mais pas la *limite du christianisme*. Evidemment, pour M. Le Roy, le christianisme est illimité, puisque l'évolution l'est aussi.

Il reste donc, continue-t-il, qu'il y a peut-être, dans le monde, des hostilités au christianisme, quelques éléments spirituels à restaurer et à critiquer. Le travail se continue. Certaines publications hargneuses exploitent ces défaillances. Mais ce n'est pas ainsi qu'on cherche la vérité. L'attitude où l'on se borne à souligner ces défectuosités est contraire à la justice et à la vérité. Ce n'est pas ainsi qu'on répand le christianisme, mais dans un effort vers plus de lumière et de bonté. A qui sait voir la réalité des choses et *du dedans*, la situation se révèle sous un tout autre aspect. C'est un grand espoir qui gonfle notre cœur. (Ecoutons jusqu'au bout). En considérant le passé que voyons-nous? L'Eglise aux prises avec le judaïsme littéral. Devant ce mirage, se dressait un problème à résoudre. Et malgré tout l'évolution s'est faite. Difficulté pareille existe-t-elle aujourd'hui? Renan, que M. Le Roy aime à citer, dit que l'horizon du christianisme peut s'ouvrir et laisser voir des profondeurs infinies de développement. Cette citation permet au conférencier de conclure ainsi : en réalité les progrès du christianisme continuent. Mais l'adaption s'en fera par un travail commun et *nous sommes ce travail*. Merci du peu!!

Ainsi, M. Le Roy n'a fait intervenir ces objections que pour les résoudre à sa manière. Le malheur c'est que la doctrine qu'il leur oppose est aussi erronée que les objections qu'elle prétend résoudre. Dans son zèle d'élargir le christianisme, à tel point que chacun puisse s'y adapter il ne craint pas d'en bouleverser l'économie et de plier l'orthodoxie aux exigences de son système philosophique, tout en prétendant la respecter. Cette prétention lui a attiré une lettre d'un de ses auditeurs, dont il a donné lecture et où on lui reproche, en termes vigoureux, de vider les dogmes de leur contenu, pour assimiler la pensée de l'Eglise à sa propre philosophie. A quoi il répond en se défendant d'une telle intention. La tradition, dit-il n'est pas une réalité morte, mais une réalité continue, vivante, non pas un système tout fait et définitif où il faudrait s'installer, sans autre alternative que de choisir entre deux pensées faites. Nous ne voulons pas évacuer les dogmes pour y couler une doctrine nouvelle, mais nous voulons *vivre pleinement la vérité*. C'est par l'affirmation de cette transcendance de la vérité spirituelle que nous devenons esprit, et que nous pouvons affirmer en Dieu l'action créatrice, l'inspiration vivifiante, etc. On connaît le reste. Affirmer la divinité du christianisme c'est affirmer la révélation de Dieu en nous. A quoi il ajoute cette réflexion : la divinité du christianisme soulève de multiples problèmes : c'est l'affaire de la théologie et non de l'apologétique. Mais M. Le Roy fait-il autre chose que de la théologie et de la plus mauvaise! Nous allons encore le constater, à l'occasion d'une autre lettre d'un correspondant qui tire argument de l'existence du mal contre Dieu et le christianisme. Il n'y avait à faire à cette objection que la seule réponse du catéchisme : Dieu *infiniment* saint n'est pas et ne peut pas être auteur du mal, lequel a été introduit dans le monde par la seule faute de nos premiers parents, et le christianisme qui combat contre le mal ne peut pas le faire disparaître, étant donnée la liberté humaine. Mais c'était beaucoup trop simple. M. Le Roy constate bien que le mal est une réalité, que le christianisme, tout en étant un effort de lutte contre le mal, ne résout pas le problème. Mais du péché originel, comme seule cause du mal, il n'en est pas question ici. (Si plus tard, il y fait allusion, il le fera d'une façon si vague qu'il sera impossible d'en dégager une idée nette). M. Le Roy parle aussi de l'œuvre de la rédemption, mais pour nous dire que ce n'est pas un spectacle à contempler du dehors, que nous devons nous insérer dans l'œuvre rédemptrice, œuvre de durée progressive, à laquelle concourt la vie chrétienne, laquelle consiste dans l'effort que chacun apporte à réformer le mal général en lui-même.

Quant au problème de l'Enfer éternel, il ne peut pas être posé maintenant, dit M. Le Roy, il faudrait l'approprier à l'idée de rédemption. Mais il n'est pas nécessaire à la solution du problème du

mal. De l'existence du mal, on ne peut tirer une objection contre Dieu, non plus que contre le christianisme. On réclamerait de Dieu qu'il nous ait traités comme les choses. Le bien attribué d'autorité n'est pas une vie morale. La liberté imposée d'office n'est plus la liberté. *Ce qui est impossible, c'est que Dieu ait créé d'office un être moral. Il est contradictoire que Dieu ait organisé une société dépourvue de tout mal.* Il aurait fallu une rédemption toute faite, à laquelle nous n'aurions plus eu à coopérer.

Pour avoir cherché en dehors du dogme du péché originel qui, seul, rend raison de l'œuvre rédemptrice en même temps qu'il donne au problème du mal une solution conforme à la sainteté infinie de Dieu, M. Le Roy en est réduit à dire cette *énormité :* que Dieu n'a pas pu créer d'office un être moral, et qu'il est contradictoire que Dieu ait organisé une société dépourvue de tout mal. M. Le Roy, ignore-t-il ou veut-il ignorer que Dieu a créé le premier homme, libre sans doute, mais dans un état de sainteté et d'innocence où il n'était soumis ni au péché ni à la mort, mais que la désobéissance à la loi de Dieu a, seule, introduit le mal dans le monde, avec toutes ses conséquences, le péché et la mort? Voilà ce qu'apprennent et savent les tout petits enfants qui vont au catéchisme. Mais pourquoi parler de catéchisme! C'est bon pour les esprits simples, mais pas pour des philosophes de pareille envergure, qui veulent bien venir au secours de l'Eglise pour l'aider de leurs lumières et de leurs conseils.

Stanislas de HOLLAND.

AVIS

« LE DEVOIR POLITIQUE DES CATHOLIQUES »

L'ouvrage annoncé sous ce titre dans notre dernier numéro vient de paraître.

Nos lecteurs et amis peuvent désormais se le procurer en s'adressant à l'imprimerie Jouve et Cie à Mayenne, à la maison Jouve et Cie éditeurs, 15, rue Racine, Paris, ou à M. l'abbé Boileau, secrétaire général de l'Association Saint-Remy, au Mont-Notre-Dame (Aisne).

Un beau et fort volume in-8° jésus de 516 pages : PRIX NET 1 FRANC.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.328.

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Quand on tient fortement les deux bouts de la chaîne, dirons-nous en modifiant une parole célèbre, il faut bien se garder de les lâcher, par le motif qu'on ne voit pas comment les anneaux se soudent entre eux.

C'est là une maxime sur laquelle les catholiques doivent régler tout d'abord leur jugement, et conséquemment leur conduite, par rapport aux infiltrations maçonniques dans l'Eglise. Le comment qui donnerait l'explication de cette invasion leur échappe; mais ce ne saurait être pour eux un prétexte raisonnable de fermer les yeux sur un fait qui est incontestablement connexe de deux autres dont la réalité est aussi claire que le jour.

La Franc-Maçonnerie a formé l'infernal dessein de corrompre insensiblement les membres de l'Eglise, ceux même du clergé et de la hiérarchie, en leur inoculant sous des formes spécieuses, et en apparence inoffensives, les faux principes avec lesquels elle se promet de bouleverser le monde chrétien. Voilà le premier de ces deux faits, et l'un des bouts de la chaîne.

D'autre part, l'observateur tant soit peu attentif ne peut s'empêcher de constater que les dogmes sociaux sur lesquels nombre de catholiques et de prêtres fondent aujourd'hui la rénovation du christianisme, ont une formule identique à celle que la Franc-Maçonnerie se proposait de leur faire accepter, et que les procédés dont ils usent pour déterminer, entraîner l'Eglise à cette transformation, sont identiquement ceux dont la Maçonnerie avait arrêté l'emploi. Voilà le second fait et l'autre bout de la chaîne.

Dès lors, la connexion entre ces deux faits ne peut être l'objet d'un doute. Il y a réellement des infiltrations maçonniques dans l'Eglise.

Comment se sont-elles produites? Comment s'exercent-elles même sous nos yeux? A quelles complicités ou à quels présomptueux entraînements sont-elles dues? C'est là l'explication qui demeure mystérieuse, ou, du moins, que nous ne saurions, pour l'heure, donner complète. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque nous sommes en présence d'un complot tramé avec une habileté satanique et poursuivi selon une méthode également prudente et savante, réglée par les calculs d'une haine aussi froide que féroce.

Le triomphe de cette méthode est de nous faire illusion. Mais,

aujourd'hui, l'illusion serait coupable, car elle ne pourrait plus être que l'effet d'un aveuglement volontaire. Loin donc de détourner les yeux d'un mal dont les ravages augmentent chaque jour, sous le prétexte qu'ils n'en saisissent pas la marche, les catholiques ont un devoir rigoureux de se mettre en garde contre ses atteintes, de le surveiller, de s'attacher à en reconnaître les indices et à en extirper les moindres racines.

C'est au fait lui-même qu'ils doivent s'arrêter dans l'effort d'un sincère examen et inventaire de leur état, sans recherche de responsibilités indéfinissables, et, à plus forte raison, sans qu'il soit aucunement question de mettre en cause les intentions, la complicité des personnes ou des œuvres catholiques. Mais, d'autre part, que prouveraient les protestations de celles-ci, et la pureté de leurs desseins, contre le fait de l'infiltration dûment constaté?

On ne se propose pas ici d'en faire une étude générale, mais seulement d'en esquisser très sommairement la démonstration, afin de donner toute leur valeur à certains documents inédits dont nous la ferons suivre et qui ont une importance capitale, singulièrement instructive, pour l'histoire de cet envahissement dont un certain nombre de catholiques se font inconsciemment les complices.

***

La Providence de Dieu qui veille sur l'Eglise a voulu que le complot et le plan de la Franc-Maçonnerie fussent en partie authentiquement révélés par elle-même, en dépit de ses plus habiles calculs. Ce sont des faits aujourd'hui bien connus. Qu'il suffise de rappeler en peu de mots les documents secrets mis au jour, montrant l'unité du but poursuivi par cette synagogue de Satan, soit dans la période où se préparèrent les bouleversements de la Révolution, soit dans celle qui s'ouvrit après ces catastrophes et s'est prolongée jusqu'à nous.

L'Illuminisme, qui eut pour organisateur Weishaupt, professeur de droit à l'Université d'Ingolstadt, était comme une franc-maçonnerie au sein de la franc-maçonnerie. C'était une secte encore plus secrète que les autres et ayant pris la haute main sur elles. En France, le Martinisme en était comme une section. Cette curieuse organisation avait rapidement pris une influence considérable et opprimait particulièrement la Bavière où elle était née. Haïe de tous et restant intacte, grâce aux complicités qu'elle avait su s'assurer et au mystère qui la protégeait, il fallut un incident aussi dramatique qu'imprévu pour la dévoiler. Un des complices de Weishaupt, prêtre apostat nommé Lanz, fut frappé de la foudre sur une route, en 1785, tandis qu'il portait d'importants messages de son chef. Les papiers trouvés sur lui mirent sur la trace des principaux coupables. Un procès s'en-

suivit dont les pièces furent rendues publiques par l'électeur de Bavière, afin d'éclairer les puissances chrétiennes du complot tramé contre elles toutes.

Ces pièces ont été reproduites dans l'ouvrage de Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.* Lui-même les connaissait par la publication faite en 1787 par l'imprimeur de la cour de Munich sous ce titre : *Ecrits originaux de l'ordre et de la secte des Illuminés.*

« Les francs-maçons, prescrit textuellement Weishaupt, doivent exercer l'empire sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion, les dominer sans aucune contrainte extérieure, les tenir réunis par des liens durables, leur inspirer à tous un même esprit, souffler partout un même esprit, dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes sur la terre pour le même objet. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir préparer l'opinion. » (Barruel, *Mémoires.*)

M. Maurice Talmeyr, qui a éloquemment mis en œuvre une partie de ces documents dans une excellente brochure . « *Comment on fabrique l'opinion* », décrit exactement la redoutable puissance et efficacite du système : « Lorsque des hommes sont ostensiblement d'une secte ou d'une école, lorsqu'ils se reconnaissent pour en être, l'« opinion » est prévenue contre leur esprit de corps, elle est en garde. Mais des hommes que rien ne montre unis entre eux, qui ne savent pas eux-mêmes s'ils le sont, mais qui pensent et jugent de même sur tout, ces hommes-là réalisent précisément ce qu'il s'agit de réaliser, c'est-à-dire un *consensus.* Un *consensus* artificiel, un *consensus* fabriqué, mais qui semble spontané et qui impressionne fortement ».

Dans le cours du XIXe siècle, la Haute-Vente semble avoir pris la succession de l'Illuminisme dans la direction générale des sectes secrètes. Elle se composait de quarante membres peut-être dirigés eux-mêmes par un Comité plus restreint et inconnu de tous les associés eux-mêmes. C'est le gouvernement occulte dont les remarquables ouvrages de M. Copin-Albancelli mettent l'action en évidence.

Les papiers de la Haute-Vente tombés entre les mains du pape Léon XII embrassent une période qui va de 1820 à 1846. Ils ont été publiés sur la demande de Grégoire XVI, puis de Pie IX, par Crétineau-Joly, dans son ouvrage *l'Eglise Romaine et la Révolution.* Par le bref d'approbation du 25 février 1861, qu'il adressa à l'auteur, Pie IX a pour ainsi dire consacré l'authenticité des documents cités dans cet ouvrage; mais il n'avait pas permis de les publier avec les noms véritables des membres de la Haute-Vente. De ceux-ci nous ne connaissons que les pseudonymes maçonniques : *Nubius, Piccolo-Tigre,* etc.

Ces documents ont été de nouveau reproduits par Mgr Delassus

dans *Le Problème de l'heure présente*, où l'auteur étudie avec une admirable perspicacité la marche du complot et ses effrayants résultats pour la perversion des sociétés contemporaines, mais spécialement au sein du catholicisme. C'est ce dernier point de vue qui seul nous intéresse ici, encore ne peut-il s'agir pour nous que d'indiquer le fil de la trame, sans entrer dans aucun détail. Bornons-nous donc à de rapides extraits qui dégageront la pensée maîtresse de ce plan et les moyens choisis pour le faire réussir.

C'est au cœur et à la tête de l'Eglise que vise ce gouvernement occulte. « Ce que nous devons demander avant tout, disent les Instructions secrètes, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un Pape selon nos besoins ». Le principal personnage de la Haute-Vente, Nubius, écrivait à Volpe, le 3 avril 1844 « On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, mon cher Volpe, nous devons arriver par de petits moyens bien gradués, quoiqu'assez mal définis, au triomphe de la Révolution par un Pape. »

Les Instructions secrètes disent encore : « Le Pape, quel qu'il soit, ne viendra jamais aux sociétés, secrètes : c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Eglise, afin de les vaincre tous deux. Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un *jour*, ni d'un *siècle peut-être; mais* dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue. Nous n'entendons pas gagner des Papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siège de Pierre. Cette élévation nous perdrait. L'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie, le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. »

Ces suppôts de Satan, dont plusieurs ont extérieurement un pied dans l'Eglise, n'ignorent pas que l'Esprit de Dieu préserve son Chef de toute défaillance dans la foi. Ce qu'il leur faut, ils l'ont déjà dit, c'est seulement un Pape selon leurs besoins, non pas un Pape scandaleux comme Borgia, mais un Pape accessible aux influences du dehors comme Ganganelli, qui « se livra pieds et poings liés aux ministres des Bourbons qui lui faisaient peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance.. Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts. Mais, quand? Mais comment? L'inconnu ne se dégage pas encore. Néanmoins, rien ne doit nous écarter du plan tracé, au contraire tout doit y tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée ».

Mais laissons à Jésus-Christ le soin de veiller sur son vicaire, et

portons surtout notre attention sur les moyens inventés par leur infernal ennemi pour atteindre son but. Ce sont ces moyens que les catholiques devraient déjouer, et c'est là que les Instructions secrètes de la Haute-Vente deviennent particulièrement instructives.

« *Or donc pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit* » *d'abord de lui façonner une génération digne du règne que nous rêvons.* »

« Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr; allez à *la jeunesse*, et, » si c'est possible, jusqu'à l'enfance.. C'est à la jeunesse qu'il faut » aller, elle, que nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute, sous » le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés dans » cette voie périlleuse, mais sûre, deux choses sont nécessaires de » toute nécessité. Vous devez avoir l'air simples comme des colom- » bes, mais vous serez prudents comme le serpent.. N'ayez jamais » devant elle un mot d'impiété ou d'impureté : *Maxima debetur puero* » *reverentia*.. Une fois votre réputation établie dans les collèges, » dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, » une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des » étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la » milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens..

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines *au sein du jeune* » *clergé*, comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce » jeune clergé, aura, par la force des choses, envahi toutes les fonc- » tions : il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le con- » seil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui doit ré- » gner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera » nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humani- » taires que nous allons commencer à mettre en circulation.. *Que* » *le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher* » *sous la bannière des Clefs apostoliques.* Tendez vos filets comme » Simon-Barjona; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires » et des couvents plutôt qu'au fond de la mer; et, si vous ne préci- » pitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que » la sienne.. Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, » marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura » besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu » aux quatre coins du monde. »

Et quels procédés emploiera-t-on pour faire que la jeunesse catholique et le clergé « marchent sous notre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des clefs apostoliques? » « Pour propager la lumière, écrivait Piccolo-Tigre, le 18 janvier 1822, il a été jugé bon et utile de *donner le branle à tout ce qui aspire à remuer* ». L'effet de cette instruction ne se fait-il pas sentir plus que jamais à notre époque du haut en bas de la société, spécialement parmi la jeunesse, et aussi dans le clergé? N'a-t-on pas vu de toutes

parts surgir parmi eux des agitateurs et des agités? Savent-ils exactement, ce qu'ils font, et à quelle fin?

Mais le plan se précise. « Il faut, disent les Instructions, transmettre et faire passer de proche en proche, il faut glisser adroitement dans les esprits les germes de nos dogmes. » Ces dogmes, quels sont-ils? Le fond en est clairement exprimé par ce mot d'un membre de la Haute-Vente, qui explique comment il peut se faire que de nombreux laïcs et prêtres se laissent séduire par l'égalitarisme et l'humanitarisme de la Maçonnerie : « *Ils se persuadent que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique.* »

Déjà, Weishaupt, de qui les sociétés secrètes ont reçu leur définitive impulsion, avait savamment préparé cet amalgame. Dans le rituel qu'il composa pour les initiations aux hauts grades de l'Illuminisme, on lisait : Notre doctrine est cette doctrine divine telle » que Jésus l'enseignait à ses disciples, celle dont il leur développait le vrai sens dans ses discours secrets.. Il enseigna à tout » le genre humain le moyen d'arriver à la DÉLIVRANCE.. Personne » n'a frayé à la LIBERTÉ des voies aussi sûres que notre grand Jésus » de Nazareth.. » Weishaupt, en rédigeant son rituel, chargeait ses disciples de répandre cette persuasion que la liberté, l'égalité et la fraternité, entendues au sens maçonnique, ont eu pour inventeur N.-S. Jésus-Christ. La leçon n'a pas cessé de porter ses fruits, et l'on peut croire que le succès a dépassé, à ce point de vue, toutes les espérances de la Franc-Maçonnerie. Il faudrait, pour ne pas le voir, tout ignorer de ce qui se passe aujourd'hui, où des catholiques parfaitement sincères, des prêtres qui croient prêcher une doctrine pure, brouillant toutes les notions, semblent ne parler et n'écrire que pour établir dans les esprits la confusion entre l'égalitarisme social et les principes de fraternité chrétienne introduits dans le monde par l'Evangile. « Le monde est lancé sur la pente de la DÉMOCRATIE », écrivait Gaëtan, le 23 janvier 1844. Que diraient aujourd'hui ses successeurs?

Un haut maçon italien, dont Mgr Gerbet a publié les notes en 1832, écrivait : « L'ÉGALITÉ et la LIBERTÉ, prérogatives précieuses! C'est » par elles qu'il faut tarir les sources empoisonnées d'où découlent » tous les maux des humains; c'est par elles que nous devons *faire* » *disparaître toute idée importune et humiliante de supérieur* et » faire rentrer l'homme dans ses premiers droits, *ne connaître plus* » *ni rang, ni dignité, dont la vue blesse ses regards ou chaque son amour* » *propre.* » Ici se plaçait une théorie maçonnique appliquant à l'histoire de l'humanité celle du Temple de Salomon, construit sur l'ordre de Dieu pour les cérémonies de son culte, puis renversé par une armée formidable d'envahisseurs, et enfin relevé par un prince idolâtre, choisi pour instrument de la clémence divine. C'était le symbole de l'état primitif de l'homme sous une loi toute naturelle, qui a

été bouleversé par l'orgueil, l'avarice et l'ambition des pouvoirs politiques et religieux, jusqu'à ce qu'enfin vinssent les frères illuminés et francs-maçons « qui doivent rendre à l'univers sa première dignité par *cette liberté, cette égalité, attributs essentiels de l'homme.* »

L'auteur explique avec détail la manière d'initier peu à peu les hommes au sens radicalement révolutionnaire de ces maximes, en graduant cette initiation selon ce que chaque classe d'esprits peut porter, et de leur expliquer que c'est là le vrai culte dû à Dieu. Mais vient-on à s'apercevoir que l'initié éprouve quelque trouble, « nous » devons sur-le-champ dresser une nouvelle batterie : à force de ru» se et d'adresse, donner un tour plus favorable, affaiblir la force » de chaque terme jusqu'à en faire disparaître ainsi même notre » intention. Alors, ce Temple de Salomon, cette égalité, cette liber» té ne regardent plus que la société maçonnique, sans songer à s'éten» dre plus loin. Il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de sous» traction à toute autorité. Tout doit se métamorphoser avec adres» se. Ce ne sont plus que devoirs à remplir, qu'un Dieu à recon» naître, que vertus à pratiquer, *que soumission et fidélité inviolables* » *à observer à l'égard de toute autorité.. Il faut savoir encenser et adorer le* » *colosse qui nous écrase pour travailler plus sûrement à sa ruine.* »

Enfin, pour ne pas prolonger, on lit encore dans une instruction de Piccolo-Tigre aux membres de la Vente piémontaise de Turin sur les moyens à prendre pour raccoler des francs-maçons : « C'est » sur les loges que nous comptons pour doubler nos rangs... Elles » discourent sans fin sur les dangers du fanatisme, *sur le bonheur de* » *l'égalité sociale et sur les grands principes de liberté religieuse.* » Elles ont entre deux festins des anathèmes foudroyants *contre l'in*» *tolérance et la persécution.* C'est plus qu'il n'en faut pour nous » faire des adeptes.. *La loi du progrès social est là, et toute là;* » *ne prenez pas la peine de chercher ailleurs.* »

On peut dire sans exagération que les idées démocratiques et les idées maçonniques sont deux termes équivalents, et que la première de ces formules renferme, développe souvent à l'insu de ceux qui s'en servent, tout l'esprit de l'autre, qui consiste, d'un mot, dans l'affranchissement du surnaturel, dans un absolu naturalisme.

***

Prenons maintenant en main l'autre bout de la chaîne, et, pour le saisir du premier coup fortement, allons droit à la constatation d'un fait qui révèle indiscutablement, au sein du catholicisme contemporain, une adaptation de la Franc-Maçonnerie ayant pour but une révolution intérieure dans l'Eglise, provoquée par ses propres enfants. La similitude de traits sera si frappante, que la lumière jaillira, nous en sommes convaincus, du simple rapprochement.

M. Fogazzaro est un chef d'école. En publiant son fameux roman *Il Santo*, que beaucoup de catholiques, même très sincères, ont salué avec une si pieuse émotion, il s'est livré, et avec lui a livré le monde qu'il a dépeint. Sans doute, il a jugé le moment venu d'étaler au grand jour des visées jusqu'alors confinées dans les groupes d'initiés, la secte se sentant assez puissante pour étendre au grand jour le cercle de ses opérations. Quoi qu'il en soit, son œuvre était si révélatrice qu'on en pouvait déduire l'existence de sociétés secrètes de catholiques, même avant qu'elle fût constatée par les révélations qui suivirent, et sur lesquelles notre but est d'insister (1).

Nous nous en tiendrons à la première scène du livre où sont exposées les idées maîtresses de l'œuvre. Giovanni Selva, le promoteur de l'entreprise, définit le projet en ces termes qui, tous, appellent l'attention :

« Voici, dit-il. Nous sommes un certain nombre de catholiques, » en Italie et hors de l'Italie, ecclésiastiques et laïques, qui désirons une réforme de l'Eglise. Nous la désirons sans rébellion, opérée par l'autorité légitime. Nous désirons des réformes dans l'enseignement religieux, des réformes dans le culte, des réformes dans la discipline du clergé, des réformes aussi dans le suprême gouvernement de l'Eglise. Pour cela, nous avons besoin de créer une opinion qui amène l'autorité légitime à agir selon nos vues, ne serait-ce que dans *vingt* ans, dans *trente* ans, dans cinquante ans. Or nous tous qui pensons ainsi, nous sommes dispersés. Nous ne nous connaissons pas les uns les autres, à l'exception de ceux, et ils ne sont guère, qui publient des articles ou des livres. Très probablement, il y a dans le monde catholique une multitude de personnes religieuses et instruites qui pensent comme nous. J'ai cru que, pour la propagation de nos idées, il serait très utile que nous puissions au moins nous connaître. Ce soir, nous nous réunissons en petit comité pour une première entente. »

Ce fut tout pendant le dîner où cette première ouverture fut faite. Mais après, la conférence s'engagea. Selva commença par excuser deux absents : « Il dit que, dans tous les cas, leur adhésion était certaine, et il insista sur la valeur de cette adhésion. Il ajouta, d'une voix plus haute et plus lente, les yeux fixés sur l'abbé Marinier, que, pour l'heure, *il jugeait prudent de ne rien divulguer ni sur la réunion ni sur les résolutions qui s'y prendraient ; et il pria tous ceux qui étaient là de se considérer comme obligés au silence par un engagement d'honneur*. Ensuite il exposa l'idée conçue, l'objet de la délibération, avec un peu plus de détails qu'il ne l'avait fait pendant le souper. »

Le professeur Dane, « fougueux ascète », prit la parole. Au début

1. Nel Ariès. Le Sillon et le mouvement démocratique.

d'une action religieuse commune, dit-il, nous devons faire deux choses. La première était de se recueillir et de prier. Son conseil fut aussitôt mis en pratique dévotement. « Seconde chose. Nous nous » proposons d'obéir à l'autorité ecclésiastique légitime. — *Dont Pao-* » lo Faré sursauta : C'est selon! — Dane continue avec lenteur :.. » exercée selon les règles normales. — L'émotion s'apaisa en un mur- » mure d'assentiment ».

L'abbé Marinier, de Genève, « élégant et mondain » ne voyait pas le projet sans inquiétude. Il lui semblait nécessaire, avant d'aller plus loin, de préciser un programme. Et puis, sa finesse naturelle et son expérience lui faisaient redouter les conséquences qu'entraînerait pour les membres la découverte possible d'une association organisée : « Mais, quant à *moi, je ne puis* croire que nous soyons » tous d'accord sur la qualité et sur la quantité des remèdes. Donc, » avant de fonder cette *franc-maçonnerie catholique,* j'estime qu'il con- » viendrait de s'entendre au sujet des réformes. Je dirai plus : je » crois que, même s'il y avait entre vous un complet accord sur les » idées, je ne vous conseillerais pas de vous lier par un lien sensi- » ble, comme le propose M. Selva. Mon objection est d'une nature » très délicate. Vous estimez sans doute qu'il vous sera possible de » naviguer en sûreté sous l'eau, comme des poissons prudents, et » vous ne songez pas que l'œil perçant d'un Souverain Pêcheur, » ou Vice-Pêcheur, peut vous découvrir, qu'un bon coup de harpon » peut vous atteindre. Or, je ne conseillerais jamais aux poissons » les plus fins, les plus savoureux, les plus recherchés, de se lier en- » semble. Vous comprenez ce qui adviendrait, si l'un d'eux était » pris et tiré de l'eau. Et, vous ne l'ignorez pas, le grand Pêcheur » de Galilée mettait les petits poissons dans son vivier; mais le » grand pêcheur de Rome les met dans la poêle. »

Giovanni Selva répondit que l'abbé se méprenait : Nous ne son » geons pas à susciter une action collective, ni publique, ni privée, » dans le dessein de réaliser telle ou telle réforme. Je suis assez vieux » pour me rappeler le temps de la domination autrichienne. Si les » patriotes lombards ou vénitiens se réunissaient alors pour par- » ler de politique, ce n'était certes pas toujours afin de comploter, d'en- » tretenir une action révolutionnaire; c'était afin de se communiquer » des nouvelles, de se connaître, de maintenir vivante la flamme de » l'idée. *C'est cela que nous voulons faire dans le domaine religieux;* » et cet accord négatif, dont parlait tout à l'heure M. l'abbé Marinier, » peut très bien y suffire. *Faisons qu'il s'élargisse, qu'il embrasse la* » *majorité des fidèles intelligents, qu'il monte dans la hiérarchie ;* » et M. l'abbé verra que les accords positifs y mûriront intérieure- » ment, comme les germes vitaux dans la dépouille caduque des » fruits. »

Mais une réponse plus directe et plus inspirée éclate sur les lèvres

du professeur Dane, s'emparant d'une parole de Don Clément qui vient de dire : n'ayons pas de craintes humaines « C'est cela! N'ayons » pas de craintes humaines!.. Nous voulons des choses trop grandes et nous les voulons trop fortement pour avoir des craintes humaines! Nous voulons communier dans le Christ vivant, nous tous » qui sentons que le concept de la Voie, de la Vérité et de la » Vie se.. se.. s'élargit, oui, se dilate dans notre cœur, dans notre » intelligence, et qu'il rompt tous ces.. comment dirai-je?.. *tous* » *ces bandages des vieilles formules qui nous compriment, qui nous* » *étouffent, qui étoufferaient l'Église, si l'Église était mortelle!* » Nous voulons communier dans le Christ vivant, nous qui avons » soif, monsieur l'abbé Marinier, qui avons soif, qui avons soif! » Nous voulons que notre foi, si elle perd en extension, gagne en intensité, s'accroisse au centuple, vive Dieu! et puisse rayonner hors » de nous, et puisse, dis-je, purifier, comme le feu, d'abord la pensée, » puis l'action catholique. Voilà! Nous voulons communier dans le » Christ vivant, nous tous qui sentons que le Christ prépare une lente mais immense transformation religieuse, au moyen de prophètes et de Saints, transformation qui s'opérera par sacrifice, par » douleur, par division des cœurs; nous tous qui sentons que les » prophètes sont voués à la souffrance et que ces choses-là nous sont » révélées, non par la chair et par le sang, mais par Dieu qui vit » dans nos âmes!.. Communier, nous le voulons tous, de tous les » pays, et coordonner notre action. *Maçonnerie catholique? Oui, ma-* » *çonnerie des Catacombes!* Vous avez peur, monsieur l'abbé? Vous » avez peur qu'on ne tranche trop de têtes d'un seul coup? Et moi, » je vous dis : Où est la hache qui donnerait un coup pareil? Isolément, tous peuvent être frappés; aujourd'hui, le professeur Dane, » par exemple; demain, dom Faré; après demain dom Clément. *Mais* » *le jour où l'imaginaire harpon de M. l'abbé Marinier pêcherait, attaché* » *par un fil, des laïques de marques, des prêtres, des moines, des évêques,* » *peut-être des cardinaux, quel sera, dites-moi, le pêcheur, petit ou grand, qui,* » *d'effroi, ne laissera pas retomber dans l'eau le harpon et le reste ?* »

Ces traits suffisent. Cependant ils ne sont eux-mêmes que la première ébauche de l'œuvre dont le roman tout entier décrit l'épanouissement. Et l'on n'a pas oublié que, quelques mois après sa mise à l'index, Fogazzaro déclarait dans une conférence faite à Paris : « Giovanni Selva appartient au monde de la réalité aussi bien que vous » et moi. Je lui ai forgé un faux nom. Son nom véritable est « Légion ». Il vit, il pense et travaille en France, en Angleterre, en » Allemagne, en Amérique comme en Italie. Il porte la soutane et » l'uniforme comme la redingote. Il se montre aux universités, *il se* » *cache aux séminaires.* »

***

Il n'entre point dans notre plan de rechercher à travers les écrits et les œuvres de notre époque la trace des infiltrations maçonniques, ni de faire un exposé général des applications du projet et de la méthode d'*Il Santo*, ayant ou après la lettre. Ce serait la matière d'un volume.

Pour ne parler que de la France, c'est à cette lumière qu'il faudrait étudier l'histoire des organisations et correspondances secrètes entre séminaristes; celle du projet d'un congrès des religions, de la campagne en faveur de l'américanisme, des congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges, dont M. l'abbé Dabry, cheville ouvrière de l'œuvre, célébrait le succès en écrivant : « C'est l'Eglise de France qui s'ébranle *au souffle de la démocratie.* »

Le choix serait même embarrassant à faire entre la multitude de documents extraits d'articles de revues et de journaux, des comptes rendus de discours et de conférences, où s'étalent, sous la plume, sur les lèvres de laïques et de prêtres de tout rang, l'apologie plus ou moins consciente de l'égalitarisme social au nom de la doctrine évangélique, et l'enthousiasme le plus téméraire pour le principe de la liberté. Sur ce dernier point, qu'on nous permette un seul trait cité par Mgr Delassus. Au mois de juin 1901, M. Henri Plommet, membre du *Cercle des étudiants catholiques du Luxembourg*, à Paris, qui avait été déjà délégué au congrès de la jeunesse de 1900, répondait à une enquête d'un grand organe parisien, la *Revue*, « sur les tendances sociales, politiques et religieuses de la jeunesse au XXe siècle » « Je ne souhaite pas que la France de demain soit » cléricale, je ne rêve que de libertés nouvelles; et je ne demande le » rétablissement du pouvoir absolu ni au profit de l'Eglise, ni au » profit du roi. Je demande et veux pour tous la liberté la plus » absolue liberté pour moi de croire et de pratiquer ma religion, » liberté pour vous de nier tous les dogmes, ou même de créer une » religion nouvelle, liberté pour tous de penser, de parler, d'écrire, » etc., etc.. »

Il y aurait à suivre, avec ce fil directeur, la formation et le fonctionnement d'une foule de groupements intellectuels, sociaux, artistiques et sportifs, depuis l'*Union pour la vérité*, transformée ensuite en *Union pour l'action morale*, jusqu'au *Sillon* dont les accointances, la collaboration et les rapports familiers avec les cercles protestants des *Unions chrétiennes* et l'aspiration à fusionner les jeunes gens catholiques avec les libres-penseurs dits honnêtes, dans une grande association démocratique, paraissent sans danger même à quelques-uns des gardiens de la foi.

Ce faisant, on devrait seulement ne pas perdre de vue les premiers avis donnés dans la circulaire de Piccolo-Tigre déjà citée plus haut : « Dans l'impossibilité où nos frères et amis se trouvent de » dire encore leur dernier mot, il a été jugé bon de propager par-

» tout la lumière et de donner le branle à tout ce qui aspire à re-
» nouer. C'est dans ce but-là que nous vous recommandons d'affi-
» lier à toutes sortes d'associations, telles quelles, pourvu que le
» mystère y domine, toute espèce de gens.. Créez par vous-mêmes,
» ou, mieux encore, faites créer par d'autres des associations ayant
» le commerce, l'industrie, la musique et les beaux-arts pour objet.
» Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies mê-
» me ou dans les chapelles, vos tribus encore ignorantes; mettez-
» les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule
» et facile à tromper; infiltrez le venin dans les cœurs choisis; infil-
» trez-le à petites doses et comme par hasard : puis, à la réflexion,
» vous serez étonnés vous-même de votre succès. »

Il faudrait encore suivre à cette lumière la campagne qui se poursuit actuellement parmi les catholiques, avec d'effrayants succès, pour s'opposer au nom même de l'évangélisation populaire, à tout caractère confessionnel de l'action sociale.

Les éléments de cette histoire se trouvent dans les écrits de M. l'abbé Maignen, de Mgr Delassus, du P. Fontaine, de Mgr Delmont et de celui qui signe le présent article. Un jeune écrivain de talent, M. Nel Ariès en a récemment décrit un aspect particulier avec beaucoup de justesse et de perspicacité dans son livre : *Le Sillon et le mouvement démocratique.*

Ce que nous avons dit jusqu'ici nous permettra maintenant de produire, sans avoir besoin de presque rien ajouter, les documents que nous annoncions au début. Ils feront saisir sur le vif l'adaptation de la maçonnerie au catholicisme, et l'essai de sociétés secrètes au sein de l'Eglise. Les esprits réfléchis n'auront pas de peine à comprendre qu'ils sont le clair indice d'un mal plus étendu, quoique plus caché.

***

Comment ces essais ont-ils pris naissance? On sait qu'en ces dernières années, dans divers pays d'Europe, il s'est formé des groupes de catholiques à tendances intellectuelles et pratiques qu'eux-mêmes se plaisent à désigner sous le nom de *Kultur*, en Allemagne, de *Cultura*, en Italie, *de civilisation chrétienne*, en France. C'est, par exemple, expressément sous le couvert de la défense de celle-ci, que le *Sillon* a inauguré sa collaboration avec les protestants. Parlant en général, on peut dire que ces formules équivalentes déguisent un mot d'ordre, vague dans ses expressions diverses, mais précis dans son but, contre ce qu'on appelle dans ce monde-là le vieux bagage du catholicisme latin, contre les « réactionnaires. »

Cette affinité foncière des groupes s'appliquant aux études philosophiques, bibliques, sociologiques (action politique et sociale), pro-

voque naturellement en eux le désir de s'entendre et d'organiser une action commune, ou du moins parallèle; d'autant plus que les chefs des divers groupes se connaissaient presque tous et sympathisaient entre eux, nonobstant certaines divergences partielles et passagères. On en aurait facilement la preuve en jetant un coup d'œil sur la liste des collaborateurs des revues les plus avancées, comme *Demain*, les *Annales de philosophie chrétienne* ou le *Bulletin de la Semaine*. Marc Sangnier s'y rencontre avec Fogazarro; Tyrrell avec M. l'abbé Laberthonnière; celui-ci avec le Dr Rifaux; l'abbé Lemire avec M. Fonsegrive, etc., etc..

Tel protestant ou rationaliste a appuyé et appuie ce mouvement de ses relations internationales étendues et des nombreuses intelligences qu'il possède dans les milieux catholiques modernistes, ou encore, par la presse, il organise un vaste service d'articles et de correspondances d'Italie, de France et d'Allemagne en vue de soutenir toute manifestation pseudo-catholique et antivaticane; il a fait, par exemple, de longues campagnes en faveur d'un schisme français, de scissions libéralo-conservatrices ou démo-chrétiennes au sein du parti catholique italien, et plus récemment il soutint Schell contre une sentence pontificale.

Grâce à ces intimes et actives communications, les organisations se sont multipliées, avec des programmes plus ou moins avancés et avec une conscience plus ou moins nette des influences auxquelles on cédait et du but vers lequel on marchait. Les plus dangereux s'enveloppaient davantage de mystère. En France, leur principale officine est la librairie Emile Nourry, d'où sortent des pamphlets modernistes écrits sous divers pseudonymes par un groupe de prêtres dévoyés.

La rupture violente de l'Etat avec l'Eglise a été pour nos modernisants l'occasion d'un essai particulièrement suggestif, qui est un type du genre.

Proposer une pétition au Pape, en faveur de la Séparation, rédigée avec de telles expressions et sur un tel ton qu'elle ne puisse être signée que par des modernistes et par des rebelles; s'assurer ainsi, d'une part, d'une sélection de ces derniers tirée de la masse catholique, et, d'autre part, d'un refus de l'Autorité suprême, d'où l'on tirerait prétexte de mécontentement pour les signataires, ce qui permettrait de prolonger leur agitation; promettre le secret absolu aux adhérents, pour encourager le plus grand nombre possible à donner leur adhésion; faire entendre que cette adhésion doit servir pour « des démarches ultérieures », c'est-à-dire pour constituer des groupes permanents d'action organisée, analogue à l'esprit qui a inspiré la pétition. On cherchait ainsi à former un catalogue de prêtres et de laïques avec lesquels on pût constituer les « associations cultuelles » condamnées par le Pape.

C'est ainsi que fut publiée la célèbre « Supplique d'un groupe de catholiques français au Pape Pie X », en une plaquette (chez Nourry, Paris) qui, sur la quatrième page de la couverture, portait les indications suivantes : « Les adhésions à la Supplique.. devront » être remises ou envoyées sous double enveloppe. L'enveloppe exté- » rieure, avec l'adresse du libraire, sera ouverte par lui. L'enveloppe » intérieure, portant la simple mention : Supplique, sera ouverte par » un ecclésiastique. Aucun nom ne sera publié sans l'autorisation » spéciale et formelle des adhérents, et seulement dans le cas où les » circonstances rendraient utiles ou nécessaires d'autres démarches. »

Ce plan a échoué, surtout à cause de deux erreurs préjudicielles : la supplique fut rédigée de façon si maladroite, elle était si fausse quant au fond et si choquante quant à la forme, qu'il était facile de reconnaître l'origine anticatholique de ce document d'autant plus suspect qu'il était anonyme. Quant au secret promis aux adhérents, rents, il ne fut pas observé en ce qui concernait la Supplique qui, publiée de suite, donna l'éveil à la presse catholique et éventa la mèche.

Par une étrange coïncidence, ce plan semble avoir été repris peu de temps après par un comité allemand, mais en le prémunissant avec grand soin des deux erreurs préjudicielles dont nous venons de parler. Il s'agit de la Ligue de Münster contre l'Index.

*
* *

Parmi toutes les institutions romaines, la Sacrée Congrégation de l'Index est l'obstacle le plus redoutable et le plus gênant pour les prôneurs d'émancipation intellectuelle et religieuse. Aussi s'élèvent-ils contre lui d'un commun accord et avec une audace parfois effrayante. Ce ne sont pas seulement les dévoyés ayant déjà un pied levé sur l'abîme, comme Tyrrell et Loisy, mais des catholiques qui se flattent de ne porter aucune atteinte à l'Eglise, des prêtres qui protestent de leur fidélité à l'orthodoxie. Ecoutons par exemple le Dr Marcel Rifaux dans une étude sur « la valeur de la personne morale », qui parut dans *Demain* (17 août 1906).

« Aussi bien n'hésitons-nous pas à demander, avec une respectueuse » énergie, la refonte complète d'une institution aussi archaïque que » celle de la Sacrée Congrégation de l'Index, pour ne citer qu'un » exemple. Une institution qui méconnaît la valeur de la personne » morale, au point de condamner un auteur sans l'avertir le plus sou- » vent et sans l'entendre, n'est pas une institution indiscutable. Non » seulement la Sacrée Congrégation de l'Index condamne sans aver- » tir et sans entendre, mais encore ne motive jamais sa condamnation. » Nous ne devons pas hésiter à dire que ce sont là des principes » qui répugnent à notre délicatesse morale. Et nous devons ajouter,

» au surplus, que certaines décisions de l'Index loin de faire la lu-
» mière dans les âmes, peuvent parfois y porter le trouble et le
» désarroi.

» Les droits de la personne humaine sont, du point de vue moral,
» éminemment respectables. Nulle société religieuse ou laïque ne sau-
» rait désormais l'oublier. »

Même après la divulgation de la Ligue de Münster, M. l'abbé Dabry ne craignait pas d'écrire (20 juillet 1907) :

« Il y a quelques jours un certain nombre de journaux catholiques
» annonçaient avec mystère et des airs effarés qu'on venait de décou-
» vrir un véritable complot contre la foi ayant pour initiateurs des
» savants catholiques allemands qui cherchaient à recruter des adhé-
» rents pour une Ligue. En réalité, il s'agit de recueillir des signatures
» pour une adresse destinée au Pape et demandant des réformes
» dans les procédés de la Congrégation de l'Index; subsidiairement,
» il s'agit de maintenir groupés les signataires en vue de promouvoir
» la culture scientifique parmi les catholiques. Un journal romain
» se vante d'avoir découvert la chose et en parle avec détails comme
» quelqu'un qui ferait les plus horrifiques révélations.

» Nous vivons en réalité dans les temps les plus fantasques. Se
» peut-il, en effet, imaginer quelque chose de plus naturel que le
» fait de catholiques, souffrant dans leur apostolat de certaines diffi-
» *cultés, gênés par certains obstacles*, et s'adressant au Pape pour
» lui demander respectueusement s'il ne trouverait pas quelque moyen
» dans sa haute sagesse, d'adoucir ces difficultés et ces obstacles?

» En fait, pour la question dont il s'agit, c'est-à-dire l'Index, il lui
» est impossible d'atteindre toutes les publications dangereuses, si
» grand en est le nombre aujourd'hui; ses prescriptions sont à peine
» suivies, même parmi les catholiques; en sorte que son résultat uni-
» que et le plus sûr est de déconsidérer pour jamais un apologiste,
» un savant de premier ordre, à qui il aura échappé quelque inexacti-
» tude de doctrine, peut-être seulement d'expression, et qui sera con-
» damné le plus souvent sans qu'il sache même pourquoi. Les meil-
» leurs serviteurs de l'Eglise se voient ainsi quelquefois disqualifiés
» et désarmés en pleine *lutte*. Quoi d'étonnant qu'ils lèvent vers
» le Père commun des fidèles des regards angoissés et que de leur
» cœur s'échappe un cri pour que, dans les temps si difficiles, si
» critiques que nous traversons, qu'on examine si on ne pourrait
» pas leur faciliter un peu leur tâche et le moyen de leur faire une
» autre situation? »

Mais ces premiers traits ne donneraient qu'une idée fort incomplète des progrès latents de la suggestion maçonnique même dans les milieux préservés, si nous n'y ajoutions, comme spécimen, l'inconscient aveu d'un prêtre comme le directeur de la *Semaine religieuse* de Paris. Lui-même raconte dans cette feuille les doléances,

qu'étant de séjour à Rome, il exposa à « l'un des membres les plus en vue » de la Sacrée Congrégation, au sujet de la mise à l'index de deux ouvrages de M. l'abbé Laberthonnière (28 avril 1906).

« Et quoi! Dans un moment où la confiance des fidèles dans le » clergé qui les guide est aussi terriblement ébranlée, était-ce alors » qu'il fallait frapper à coups redoublés ceux d'entre nous qui essaient » vaillamment de parler le langage que nous croyons le plus appro- » prié à ceux qui viennent nous demander des leçons? Que nous » parlions d'histoire, d'exégèse ou de philosophie, voilà que toutes » nos paroles sont suspectes et qu'on les censure terriblement! Faudra- » t-il, pour rester catholiques, se condamner à devenir d'éternels silen- » cieux? Car, de redire sans cesse des choses que nos contemporains » ne savent plus entendre, cela n'est-il pas tout à fait inutile? Ne » faut-il pas se faire à tous? Parler aux hommes le seul langage » qu'ils soient capables de comprendre? Et ceux qu'on condamne ne » sont-ils pas, d'autre part, des ecclésiastiques dont le caractère est » plein de noblesse et à l'abri de toute critique maligne? Des phi- » losophes, peut-être. Mais la philosophie ne saurait-elle plus, quand » elle progresse, s'accorder avec la théologie.. »

Nous empruntons à la *Correspondance de Rome* l'exposé du plan de la Ligue de Münster :

Proposer une pétition au Pape, certainement inacceptable à cause de ce qu'elle demande, mais très discrète et très respectueuse dans la forme; observer une extrême discrétion et prudence dans la rédaction de tous les documents secrets, en sorte que, au pis aller, si tout venait à être connu, on puisse arguer de cette correction de la forme pour se défendre; appuyer enfin ces instances respectueuses de noms catholiques éminents;

Promettre aux adhérents non seulement un secret absolu, mais l'exiger d'eux strictement, en la forme la plus solennelle et la plus sacrée, au risque de faire soupçonner à l'un d'eux qu'un secret si mystérieux pour une demande si respectueuse et pour des groupes si orthodoxes est une chose peu naturelle;

Au reste, s'en tenir au système de recueillir des adhésions pour une supplique inacceptable, en vue de maintenir ensuite des groupes locaux dont on formerait une Société chrétienne de Culture avec autant de sociétés nationales de Culture.

Ce plan perfectionné a été mis en action au mois de mai 1907; des circulaires très secrètes, imprimées comme manuscrits, sans indication d'imprimeur et exigeant un secret solennel, sur la parole d'honneur, ont été envoyées à un grand nombre de personnes dont on escomptait l'adhésion à cause de leurs idées.

On choisit pour objet de la Supplique l'anéantissement au moins moral de la Sacrée Congrégation de l'Index; demande évidemment

inacceptable, parce qu'elle entraverait l'exercice organique d'une des fonctions essentielles du magistère et de la discipline de l'Eglise. Jamais plus qu'à notre époque, (où des prêtres et des laïques se vantant d'être catholiques, écrivent contre la divinité et la résurrection du Christ, contre la virginité de la Sainte Vierge Marie, contre l'éternité de l'enfer, etc.) jamais l'Index ne fut plus manifestement nécessaire. Du reste les promoteurs de la pétition ont préparé leurs adhérents à l'insuccès, voire même à la non présentation de la supplique, puisque dans la formule du secret on prévoit la non exécution du projet.

A celui qui a signé la promesse solennelle du silence on a envoyé les autres documents dévoilant l'intention de former un vaste réseau de sociétés de Culture dans les pays de langue allemande et anglaise, Allemagne, Autriche, Suisse et monde anglo-saxon (1); ces sociétés devront fonctionner selon leurs préférences particulières et les circonstances, mais avec cet accord et dans cet esprit que caractérise le vœu en faveur de l'abolition de l'Index.

La *Corrispondenza Romana* possède tous ces documents secrets et elle a publié l'exacte et complète traduction italienne.

A quiconque les lit, il devient facilement manifeste que cette tentative réalise l'état d'esprit dépeint par Fogazzaro dans « Il Santo », vulgarisé en Allemagne par la revue Hochland, dont le directeur fait partie du comité promoteur de la Supplique. On retrouve là les réunions secrètes (les catacombes) et les « chevaliers du Saint-Esprit », auxquels on pensait en datant la circulaire du jour de la Pentecôte.

Mais il ne nous suffit pas d'avoir rappelé un incident aussi grave et aussi instructif. Ces documents sont trop peu connus. Le texte original est allemand, mais il n'a jamais été publié. La traduction italienne elle-même n'a été reproduite qu'à un petit nombre d'exemplaires, et n'a jamais été traduite ni reproduite intégralement nulle part. Cependant ces pièces, malgré leur longueur et certaines obscurités, sont extrêmement intéressantes et contiennent une éclatante démonstration de ce que nous avons dit des infiltrations maçonniques. En outre, il importe qu'elles soient conservées pour l'histoire.

Le lecteur en trouvera donc ici une traduction fidèle et intégrale, faite sur le texte italien de la *Corrispondenza Romana*. Tous les passages en italiques étaient en caractères cursifs dans l'original.

Puisse cette publication contribuer à éclairer l'opinion des catholiques sur les dangers de suggestions perfides et resserrer leur attachement filial du magistère de l'Eglise!

Emm. BARBIER.

---

1. Nous savons que parmi les raisons qui ont fait exclure, au moins pour le moment, les pays latins de la *Ligue de l'Index, il y a celles-ci :* les modernistes latins en font déjà assez par eux-mêmes; ils sont peu gouvernables hors de leur milieu ; le secret est moins sûr, si près de Rome. (Note de la C. R.)

I. — LES DOCUMENTS.

I

CIRCULAIRE A — ..... LE ..... 190..

La discrétion, tant pour le destinataire que pour l'envoyeur et l'Organisation représentée par l'envoyeur, est *une question d'honneur.*

TRÈS HONORÉ MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer que, avec la participation du député de Münster au Reichstag, Son Excellence le baron doct. *von Hertling,* professeur d'Université et conseiller de la Couronne (1), il s'est formé un comité de parlementaires, de professeurs, de fonctionnaires de la justice ou de l'administration, d'avocats et d'autres représentants des professions *laïques* pour adresser une « *Supplique au Saint-Père* ». Le comité en question constitue le centre de tout ce mouvement, il a son siège à Münster en Westphalie et est dirigé par une Présidence. La Présidence est composée de MM. le conseiller provincial et député au Lanflag (2) *Schmeddling;* le conseiller de justice *Hellraath,* le professeur docteur *Plassmann,* le professeur ordinaire à l'Université de Münster, docteur *Schwering,* et le président assesseur, docteur *ten Hompel.* Nous vous proposons aussi par la présente de participer à l'entreprise par le conseil et par l'action. Pour votre gouverne et pour le moment veuillez prendre note de ceci :

La Supplique traite de façon objective, complète et élevée, *la question de l'Index.* Elle s'appuie sur l'opinion de théologiens spécialistes irréprochables et très compétents; elle doit être comprise et acceptée dans toutes ses parties comme une fidèle et déférente suggestion faite à l'autorité ecclésiastique, *et par-dessus tout elle repousse absolument, par principe et avec la plus grande énergie, toute solidarité quelconque avec le catholicisme réformiste (3) et toutes ses manifestations.*

Le but commun et dernier de l'entreprise est de grouper *discrètement,* grâce à une soigneuse sélection des personnes, des laïcs de toutes classes, aux idées élevées et saines, profondément croyants et fidèles à l'Eglise, dont la communauté d'aspiration s'affirmerait dans la Supplique, pour servir l'apostolat laïque, en vue du progrès véritable et prudent, avec et par l'Eglise, de la conception chrétienne de la société.

En conséquence, ne sont admis que les catholiques qui placent l'amour de leur Eglise *au-dessus de tout,* au-dessus de l'approbation ou du blâme, soit des ennemis, soit surtout des amis et qui, de plus, savent envisager d'une façon sereine, objective, sans préventions, les besoins de la grande cause catholique au milieu du conflit actuel des esprits.

Des renseignements plus détaillés sur le contenu de la Supplique et sur l'organisation de l'œuvre vous seront donnés quand vous aurez signé et retourné à l'adresse ci-dessous, *l'engagement sur votre parole d'honneur,* imprimé à la fin de cette lettre.

Dans le cas où vous ne vous sentiriez pas disposé à le faire, le silence

---

1. De Bavière. (Note de la C. R.)

2. Prussien. (Note de la C. R.)

3. *Reformkatholicismus.* — Néanmoins, l'Encyclique *Pascendi* range catégoriquement les agissements contre l'Index parmi les caractéristiques du modernisme. (N. D. L. R.)

sur tout ce qui vient de vous être communiqué n'en est pas moins pour vous une question d'honneur.

Dans tous les cas, veuillez bien renvoyer cette circulaire dans le courant de la semaine à celui qui vous l'a transmise et user de la scrupuleuse circonspection exigée par l'engagement d'absolue discrétion que vous avez pris sur votre parole d'honneur.

Quelle que soit la décision que vous prendrez, vous pouvez être sûr de la plus parfaite discrétion de notre part, et spécialement aussi de la très stricte discrétion de toutes les démarches qui est à la base de notre Organisation tout entière. A cette fin, pour la correspondance, veuillez user toujours *seulement de votre adresse privée*, avec la mention « affaire personnelle », sur les enveloppes de lettres et éviter d'employer des cartes postales découvertes pour traiter de cette affaire, ainsi que dans la rédaction des adresses, une allusion quelconque à notre organisation.

Veuillez agréer..

L'organisation pour l'Adresse sur l'Index. (1)

ENGAGEMENT D'HONNEUR DE GARDER LE SILENCE.

Par la présente, moi soussigné, *sans vouloir*, pour l'instant, *m'engager personnellement sur le fond de l'affaire*, je donne à l'Organisation en vue de l'Adresse sur l'Index, par l'entremise de M. . . *inconditionnellement et sans sous-entendus*, ma parole d'honneur que, pour tout ce que j'ai pu savoir ou pourrai apprendre à l'avenir relativement à la Supplique qui doit être adressée au Saint-Père, soit avant, soit après et même si elle ne devait pas se réaliser, pour toujours et indépendamment du concours que j'y donnerai et de sa durée, *je garderai un silence absolu* et que j'obligerai selon mon pouvoir et sur leur honneur, au même silence tous ceux qui par inadvertance de de ma part, pourraient avoir connaissance de l'entreprise... le.. 190...

(La *Corrispondenza Romana* donnait en note le texte allemand de cette formule qui rappelle, disait-elle, les célèbres serments du secret maçonnique et dont les soulignements, qui sont ceux de l'original, ont pour but évident d'accentuer la solennité de l'obligation contractée.)

II

CIRCULAIRE B — ..... , LE ..... 190..

La discrétion tant pour le destinataire que pour l'expéditeur et pour l'Organisation représentée par l'expéditeur est une question d'honneur.

TRÈS ESTIMÉ MONSIEUR,

Nous vous confirmons avec une très vive gratitude la réception de votre engagement d'honneur. *Parmi les pièces annexées*, vous recevrez la Supplique en question à Sa Sainteté et en outre ce qui a été établi quant aux bases de l'Organisation. Veuillez bien maintenant nous dire, *autant que possible dans la huitaine*, si vous signez aussi la Supplique. Le consentement à la Supplique se donne par la signature et le renvoi du pointillé ci-dessous. Par le fait même, votre adhésion à la Ligue de l'Index devient *définitive jusqu'à révocation formelle, vous obligeant aux Bases de l'Organisation ci-jointes, sans vous imposer toutefois aucune responsabilité financière.*

La promesse du silence faite par vous sur votre parole d'honneur, est et demeure indépendante de la durée de votre participation.

1. Die Index-Adress-Organisation.

Dans tous les cas, veuillez retourner au plus tard dans les huit jours, au soussigné, *pour un usage ultérieur*, les deux pièces ci-annexées, à savoir la Supplique, exemplaire No 000 et les bases de l'Organisation. A cause de la continuation du travail d'organisation générale, il n'est pas possible *de vous laisser plus longtemps ces documents*.

Du reste, nous nous permettons de répéter que la discrétion réciproque la plus rigoureuse à l'égard des étrangers, comme aussi la plus stricte discrétion sur toutes ces démarches, est à la base de toute l'Organisation. Veuillez bien observer pareillement que la moindre négligence ou imprudence capable de compromettre le secret de la conservation ou de la transmission, autant que possible sous pli cacheté, des papiers concernant l'œuvre, est incompatible avec l'observation du secret promis par vous sur votre parole d'honneur: — que spécialement dans la correspondance, il faut s'abstenir de toute adjonction à l'adresse de vos envois, faisant allusion à l'Organisation, de même que de l'usage des cartes postales ouvertes, et cela en conformité des Bases de l'Organisation et dans l'intérêt de la bonne cause.

Veuillez agréer..

L'organisation pour l'Adresse de l'Index.

ADHÉSION A LA SIGNATURE.

Par la présente je m'associe à la Ligue de l'Adresse sur l'Index, me référant aux Bases de l'Organisation dont j'ai pris connaissance et que j'approuve. J'autorise la Présidence et le Président de la Ligue selon le sens des Basses d'Organisation; je donne ma signature à l'engagement général du secret et, en confirmation de cette déclaration de ma part, je m'inscris ci-dessous, avec mon adresse exacte en la forme où je veux que ma signature *soit imprimée en tous ses détails.*

Domicile.. rue.. date.. 190.. Nom et prénom.. profession.. titres honorifiques..

III

BASES D'ORGANISATION.

1. En janvier 1907, à Münster en Westphalie, MM. Schmedding, conseiller provincial et député au Landlag; Hellraeth, conseiller de justice; le professeur docteur Plassmann; le doct. Schwering, professeur ordinaire à l'Université royale, et le docteur ten Hompel, assesseur, se sont constitués en comité en vue de poursuivre, sous le nom de *Direction centrale pour l'Organisation du Laïcat*, un double but, savoir :

a) L'organisation d'une Supplique relative à l'Index des livres défendus, adressée à Sa Sainteté le Pape Pie X et à l'épiscopat des pays de langues allemande et anglaise.

b) L'organisation ultérieure de la Ligue de l'Adresse jointe à ses signatures dans le but d'une utilisation permanente du travail accompli pour la Supplique et de la communauté de vues dont témoignent les signatures.

2. La Supplique a été tirée en épreuves et rédigée par l'assesseur doct. ten Hompel de Münster en Westphalie. Elle avait été suggérée et approuvée en premier lieu par M. le professeur doct. Hermann Schell de Wurzbourg (1) par une lettre du 15 mai 1906, et ensuite par divers théologiens et laïcs compétents, parmi lesquels Son Excellence le baron von Hertling.

---

1. Le célèbre prof. Schell, mort récemment, dont plusieurs ouvrages remplis d'erreurs théologiques, furent mis à l'Index. (Note de la C. R.)

3. Le Président administrateur de l'œuvre est l'assesseur doct. ten Hompel de Münster en Westphalie. Kreustor 5, I.

4. Le comité des fondateurs nommé ci-dessus s'est complété par voie de cooptation pour constituer un Centre Principal de l'Œuvre. En sorte que le Centre Principal comprend, outre les fondateurs, les membres suivants :

Docteur Martin *Fassbender*, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Charlottembourg, membre de la Chambre des Députés (1) et du Reichstag, organisateur pour les deux parlements et pour la ville de Berlin.

S. E. le baron *Von Hertling*, professeur ordinaire de l'Université de Munich, membre du Reichsrath bavarois et député au Reichstag pour le collège de Münster en Westphalie.

Le docteur en droit Maximilien *König*, conseiller postal secret et conseiller référendaire au ministère des postes de l'Empire à Berlin, membre de la Chambre des Députés et organisateur pour le parlement et la ville de Berlin.

Le docteur en droit Guillaume *Linz*, directeur du tribunal d'administration à Wiesbaden et membre de la Chambre des Députés, organisateur pour la Hesse, le Rheingau et la Moselle.

Le doct. en Philosophie *Meister*, professeur ordinaire à l'Université royale de Münster en Westphalie, organisateur pour les universités allemandes.

Karl *Muth*, rédacteur en chef du « Hochland », à Soll près Munich, organisateur pour l'Allemagne du Sud et pour l'étranger.

Le *comte Praschma*, fils, propriétaire dans le Roogan près Graase en Silésie, membre de la Chambre des Députés et du Reichstag, organisateur pour les deux parlements, pour la Chambre des Seigneurs de Prusse, pour la Silésie et pour l'Est.

François *Reinhard*, conseiller aux commandements à Melle près Osnabrück, membre de la Chambre des Députés, organisateur pour le parlement et pour la province de Hanovre.

Le doct. en droit *Schwering*, avocat près le tribunal royal suprême de Hamm, ancien avocat à la Cour d'appel, organisateur pour le district du tribunal supérieur de Hamm et le district de la Cour d'appel.

Guillaume *Tourneau*, conseiller au tribunal de Magdebourg, membre de la Chambre des Députés, organisateur pour le parlement, la région de l'Elbe et le Nord au delà de Dantzig.

Wellstein, Conseiller du tribunal de Francfort-sur-le Mein, membre de la Chambre des Députés et du Reichstag, organisateur pour la Germanie centrale.

5. Les membres du parlement faisant partie de la Centrale Principale, sont en même temps *organisateurs de leurs collèges électoraux*. Du reste, l'attribution de circonscriptions spéciales se fonde uniquement sur la supposition que ces messieurs doivent y avoir des *relations personnelles*. En ce qui concerne le recrutement, on attache la plus grande importance à ces relations personnelles. Chacun peut se prévaloir des siennes, même en dehors de la circonscription qui lui est attribuée (2).

La Centrale Principale constitue le *Conseil Administratif* (3) de la Direction Générale et a son siège à Münster en Westphalie. Elle décide de toutes les affaires qui lui sont attribuées par les Bases de l'Organisation et de la Direction Générale.

7. La *Direction Générale* et, dans les cas urgents, le *Président*, sont l'organe

---

1. De Prusse. (N. de la C. R.)

2. Litteralement : l'usage de ces relations n'est limité par aucune compétence spéciale. (N. de la C. R.)

3. Verwaltungs-Beirath.

du pouvoir exécutif conféré par le moyen de l'adhésion signée. La Direction Centrale décide en dernière instance sur toutes les motions, les propositions de changements, corrections et organisations, comme aussi pour apaiser les divergences éventuelles d'opinions personnelles. Elle-même, d'accord avec le Président, signe les actes les plus importants, et, au cas où le Président serait empêché, nomme un des membres disponibles pour lui suppléer.

Sont seulement exclues de la compétence de la Direction Générale, les affaires qui, d'après les Bases d'Organisation, sont attribuées expressément à la Centrale Principale en tant que telle.

8. Pour prendre une décision, tant à la *Centrale Principale* et à sa *Direction Centrale* que dans tous les Comités à constituer pour l'Organisation, il suffit de la simple majorité des sociétaires présents, à moins qu'il n'ait été pris une disposition contraire.

Les fins de l'œuvre étant tellement simples, les associés externes (1) ne sont convoqués aux séances que dans les cas d'exceptionnelle importance. Au cas où un associé externe serait empêché de répondre à la convocation, il peut envoyer son vote par écrit.

Lorsque les Bases d'Organisation ou des circonstances spéciales exigent la majorité absolue ou l'unanimité de ceux qui ont été régulièrement convoqués, on suppose que ceux qui bien qu'avertis par lettre en temps utile, n'ont donné leur vote ni oralement ni par écrit, adhèrent aux décisions prises par l'assemblée.

PRINCIPES.

9. La Centrale Principale a pour *principe* de mettre l'œuvre tout entière *au service de l'autorité ecclésiastique et au service de la fidélité et de l'amour envers la sainte Eglise*, au service s'entend de cet amour de l'Eglise qui, envisageant sans préventions (2) les conditions du temps présent et les besoins de la grande cause catholique, considère comme un devoir de conscience d'accepter tout ce qui est reconnu objectivement bon et nécessaire et place ce devoir au-dessus de tout, au-dessus de la louange ou du blâme, soit des adversaires, soit surtout des amis.

10. En conséquence, comme principe et pour toujours, la Centrale Principale repousse absolument et a priori *toute solidarité quelconque* de son œuvre avec le Catholicisme réformiste, avec ce qu'on appelle le Catholicisme libéral, le Néochristianisme et le Criticisme, comme aussi avec toutes les manifestations ayant quelque affinité avec une sorte de mauvaise manie moderniste. (Una neomania malsana moderna).

11. En outre, pour toutes les démarches et les déclarations *relatives à la théologie, dans la mesure où elles ne pourront être évitées*, on aura recours aux conseils de théologiens au-dessus de tout soupçon et compétents. Le siège de la Centrale Principale ne préjudicie d'ailleurs aucunement de la composition du Conseil théologique (3).

12. Pour conclure, il résulte de tout ce qui a été dit jusqu'ici, que la soumission inconditionnée à la décision expresse ou tacite du Saint-Siège en ce qui concerne la Supplique, *est le principe fondamental de l'œuvre tout entière*,

---

1. C'est-à-dire, non présents dans la ville où est le siège de leur comité respectif. (Note de la C. R.)

2. Mit unbefangenem Blick — c'est-à-dire sans préjugés. (N. de la C. R.)

3. C'est-à-dire : de ce que le siège est à Münster, il ne s'en suit pas que les professeurs de cette faculté de théologie soient les consulteurs de la Centrale Principale. (N. de la C. R.)

ainsi que l'obligation absolue du secret promis sur la parole d'honneur de tous les associés présents ou futurs; enfin, contrairement à ce qui fut fait pour l'adresse de Trèves en 1869, l'usage de la publicité et de la presse est complètement et radicalement exclu en ce qui concerne tous les projets ou démarches se rapportant directement ou indirectement à notre œuvre. La déférence nécessaire et prudente que nous devons à l'autorité ecclésiastique ne serait compatible avec la publication officielle de tout le dossier que dans le cas où il s'agirait de prévenir, pour le bien de la cause, une indiscrétion malveillante de la part d'étrangers. Cette mesure préventive requiert un vote unanime de la Centrale tout entière, régulièrement convoquée.

BUT PRATIQUE.

13. Le but pratique est de *grouper* discrètement et en faisant un choix diligent des personnes, *les laïques de toutes les classes cultivées, ayant des sentiments élevés et corrects, profondément croyants, attachés à l'Eglise, appartenant à tous les pays de langue allemande ou anglaise, pour en former une association dont la Supplique sera le sceau;* puis, *remettre* la Supplique signée au Saint-Siège et aux Rév. Evêques; enfin, former avec les signataires une *Association Permanente* ou Ligue de l'Adresse.

14. Le but de cette Ligue de l'Adresse est l'exercice pratique de l'apostolat laïque en vue du progrès sage et prudent, considéré comme principe de la conception chrétienne du monde, dans tous les pays de civilisation supérieure.

15. Dans *la poursuite de cette fin,* chaque pays, à partir du jour où la Supplique aura été consignée, procédera indépendamment des autres. Toutefois, les Centrales de chaque pays sont libres de garder le contact entre elles et avec la Centrale Principale de Münster et de préparer pour le moment opportun une Organisation permanente internationale du Laïcat.

16. En Allemagne, la Ligue de l'Adresse cherche principalement à fusionner avec la Société Görres (1).

Quand la Supplique aura entièrement fini de circuler, la direction de la société de Görres et la direction Centrale de la Ligue de l'Adresse traiteront particulièrement de la fusion. La direction Centrale de la Ligue, dans ces négociations, représente chacun des signataires de la Supplique, conformément à la signature apposée à la formule d'adhésion annexée à la circulaire B. Ceux-là seulement ne sont pas représentés par la direction Centrale qui, ayant signé la Supplique, font en même temps partie de la société de Görres.

La stipulation définitive de la fusion entre la société de Görres et la Ligue de l'Adresse se fera dans une assemblée générale commune des deux sociétés. Les convocations et les ordres du jour de cette assemblée générale seront établis en commun par la direction de la société de Görres et la direction de la Ligue mais envoyés séparément.

Dès que *serait réalisée* la stipulation de la dite fusion, tous les membres des deux associations recevront de l'Administration de la nouvelle société le contrat de fusion avec le rapport sur l'assemblée commune et l'exposé des négociations; ils seront avisés en même temps que le contrat de fusion est considéré comme accepté et que la première cotisation pour la nouvelle société résultant de la fusion, sera recouvrée dans la forme ordinaire, à moins que, dans les trois semaines à dater de la réception de cet avis, on n'ait fait part

1. On nous fait savoir de bonne source que la société Görres ne se prêtera pas à cette fusion. (N. de la C. R.)

de sa démission de l'œuvre. Même après ces trois semaines, on est libre de refuser le versement de la première cotisation, et cela équivaut à une déclaration expresse de démission.

18. Si les négociations entre la Ligue et la société de Görres *n'aboutissaient pas ou n'étaient pas entamées*, la direction Centrale de la Ligue ferait imprimer un rapport et convoquerait les signataires de la Supplique en réunion *générale constituante.*

L'objet de cette réunion générale sera alors l'examen et éventuellement la mise à exécution d'une tentative de fonder, avec l'aide des personnes gagnées à la signature de l'Adresse, et s'il est possible en corrélation avec la société de Görres et un périodique tout indiqué (1), une société allemande ou même internationale dont le nom pourrait être : « *Société chrétienne de Culture* » pour l'organisation de l'apostolat laïque au service de la conscience chré- » tienne *mondiale* » : ayant sa Centrale Principale à Münster en Westphalie.

19. Si dans l'assemblée générale constituante de la Ligue de l'Adresse s'effectue la fondation d'une *Société chrétienne de Culture* pour l'organisation de l'apostolat laïque, tous les membres de l'ancienne Ligue de l'Adresse d'Allemagne et autres pays ayant pris part à la fondation recevront de la Direction Centrale l'acte de fondation conjointement avec le rapport; ils seront expressément avertis que l'acte de fondation est considéré comme accepté et que la première cotisation pour la nouvelle société sera recouvrée selon le mode ordinaire, à moins que, dans les trois semaines à dater de cet avis, ils ne fassent savoir à la Direction Centrale de Münster qu'ils se retirent de l'œuvre. Même après les trois semaines, on est libre de refuser de verser la première cotisation et ce refus équivaut à une déclaration expresse de démission.

DISPOSITION EXÉCUTIVE.

20. Pour la réalisation de l'entreprise, *chaque pays intéressé aura une Centrale* jusqu'à ce que la Supplique ait atteint son terme, toutes les Centrales restent subordonnées à la Centrale Principale et à la Direction Centrale de Münster en Westphalie.

21. La Centrale Principale et sa Direction à Münster sont en même temps la *Centrale pour l'Allemagne.*

22. La constitution des Centrales pour l'Autriche, la Suisse, l'Angleterre et l'Amérique du Nord se fait *par l'intermédiaire du Comité de District pour la Bavière siégeant à Munich.* Ce Comité de district de Munich est autorisé à s'ériger en Centrale pour l'Etranger, s'il le juge à propos.

23. Quant aux sièges des Centrales étrangères, il faut tenir compte avant tout de la coexistence en un même lieu ou district de personnes plus aptes à en faire partie et seulement secondairement de la situation géographique. Du reste, le Comité de District de Munich et son Président voient leur responsabilité engagée à ce que, à l'étranger, partout soient appliquées les Bases d'Organisation établies ici et notamment à ce que la forme la plus sûre de notre méthode soit garantie, à savoir l'engagement pris par les adhérents sur leur parole d'honneur, la plus rigoureuse discrétion, et, enfin la subordination à la Centrale de Münster. Le Comité du District de Munich, ou respectivement la commission à former pour l'Etranger, est responsable devant la Centrale de Münster de l'accomplissement de ces conditions fondamentales et de la transmission de la Supplique à l'étranger. Cette responsabilité engage l'honneur.

---

1. De source sérieuse nous savons que la revue Hochland de Munich sera proposée à cet effet. (N. de la C. R.)

ORGANISATION EN ALLEMAGNE.

24. En vue de l'organisation de la Ligue de l'Adresse, l'Allemagne est divisée par la Centrale Principale et par sa Direction *en un nombre correspondant de districts.* Chaque district aura un organisateur de district.

Là où il y aura plusieurs organisateurs de district ceux-ci se partageront le champ d'action. Les organisateurs de districts se choisissent un collège de collaborateurs et forment avec eux le Comité de District. L'organisation de chaque district se fait par l'institution de comités locaux dans les lieux appropriés du district. La Direction du District fait une liste des Comités locaux qui y ont été fondés et de leurs présidents et en envoient la copie à la Centrale Principale. Les présidents des comités locaux déposent les signatures recueillies soit à la Direction du district, soit directement à la Centrale Principale de Münster.

25. Les adhérents signataires d'un même district ou d'un même lieu relèvent tout d'abord de leur *Direction de District ou de leurs Comités de District ou Locaux respectifs.* Ces mêmes organisations enrôlent en qualité d'associés externes tous les signataires qu'ils croiront convenir et cela *sans* avoir égard aux circonscriptions territoriales. Si en faisant cela, les Directions de District et les comités locaux empiètent sur un territoire étranger (1), ils aviseront du nom et de l'adresse de l'associé la Direction de District ou le Comité local compétent. Quant à savoir laquelle des organisations doit, en ce cas faire l'enrôlement, *c'est seulement une question de relations personnelles, celles-ci devant toujours avoir la préférence et s' utiliser autant que possible oralement.*

26. Les directeurs des Comités de District et locaux ainsi que les collaborateurs qu'ils se sont adjoints, *ont contracté l'obligation par le fait de l'acceptation de leur office,* d'exécuter consciencieusement, selon les règles des Bases d'Organisation, les ordres et les missions de la Centrale Principale de Münster, de n'outrepasser en quoi que ce soit les limites qui leur auront été tracées et encore de se servir, sans le consentement exprès de la Centrale Principale du fruit de leur collaboration pour des fins particulières et des initiatives privées; ils ont enfin l'obligation de servir l'Organisation avec tout le zèle possible et de lui faire atteindre son but provisoire. Par-dessus tout, l'organisation des comités locaux doit se renfermer dans les limites qui lui conviennent et exercer de plus un contrôle diligent sur la distribution des documents numérotés, afin que l'entreprise entière soit préservée de toute divulgation. A cette fin, il ne faut jamais avoir égard qu'à la qualité et non au nombre des signatures.

En tout cela, *dans l'intérêt de la cause,* il y a *obligation d'honneur,* jointe à une *garantie sur l'honneur* en ce qui concerne la garde et l'emploi des exemplaires des Suppliques et des autres documents envoyés par la Centrale Principale.

DU RECRUTEMENT.

27. Les exemplaires de la Supplique sont numérotés. Les numéros sont catalogués. En regard de chaque numéro de la liste, on note à qui et à quelle date a été envoyé, en vue d'obtenir la signature, l'exemplaire portant ce numéro.

28. Toutes les enveloppes des expéditions concernant l'Adresse relative à l'Index doivent être soigneusement fermées et *adressées toujours et uniquement au domicile privé (privatissimo) du destinataire,* avec la mention écrite à

1. C'est-à-dire d'une autre Direction ou d'un autre comité. (N. de la C. R.)

l'extérieur : « *affaire personnelle* ». Toute autre mention sur l'enveloppe faisant allusion en quelque manière à l'Organisation, doit être toujours scrupuleusement évitée. Les Suppliques elles-mêmes doivent être expédiées *toujours et seulement après* que l'engagement au secret sur la parole d'honneur aura été obtenu.

29. L'enrôlement pour toutes et chacune des adhésions commence par la demande de contracter sur l'honneur l'engagement au silence. Cette demande se fait par l'envoi de la circulaire ci-annexée *marquée de la lettre A*, aux personnes dont on veut obtenir la signature.

30. *Après la réception* de la déclaration de la promesse de silence sur l'honneur, de la part de celui dont on désirait la signature, on lui enverra le plus promptement possible la circulaire *marquée de la lettre B. C'est seulement à cette deuxième circulaire* qu'on joint la Supplique et un exemplaire des Bases d'Organisation.

31. Si après l'envoi de la circulaire *B*, de la Supplique et des Bases d'Organisation on reçoit l'adhésion signée, alors seulement devient *définitive* l'admission dans le Comité initiateur et dans la Ligue de l'Adresse, et cela jusqu'à révocation soit de la part du signataire, soit de la part de la Centrale Principale.

Cette révocation ne dispense aucune des deux parties du principe général de l'Organisation tout entière, selon lequel la plus rigoureuse discrétion est une question d'honneur et reste inconditionnée pour toujours.

32. *Quant à l'ordre* dans lequel seront données les signatures à l'Adresse, il y a lieu de distinguer entre celles qui peuvent être considérées comme acquises d'avance et celles qui ne pourront vraisemblablement être obtenues qu'après un nombre plus ou moins grand de signatures précédentes.

33. Les *Dames* ne peuvent être admises *qu'après* un consentement exprès de la Centrale Principale.

Les *laïcs censurés* par l'Index ne peuvent être admis non plus qu'après une autorisation formelle de la Centrale Principale. Les noms de ces laïcs ne doivent jamais figurer aux emplois dirigeants de l'Organisation. Cela est interdit par le respect dû à l'autorité ecclésiastique, au censuré lui-même et enfin au bien de l'œuvre de la Supplique. Au reste, on ne pourra admettre que ceux d'entre ces laïcs censurés *dont* la soumission convenable à l'autorité ecclésiastique ne saurait être mise en doute.

Les *ecclésiastiques et les religieux*, en raison de leur situation ecclésiastique spéciale, ne peuvent jamais être admis et leurs conseils ne peuvent être sollicités qu'en suite du consentement formel de la Centrale Principale.

DU TERME DE L'ENROLEMENT.

34. Les déclarations sur l'honneur et les adhésions à la signature signées et détachées des circulaires *A* et *B* sont mises ensemble, feuille à feuille, par ordre alphabétique, selon l'usage des archives, par les présidents des districts et des comités. A cette fin, on fait usage d'autant d'enveloppes que de documents, système Sönnecken.

L'exactitude et la sûreté de cette méthode de collationnement est fondamentale pour toute l'Organisation. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas dispenser de l'une ou l'autre signature des deux circulaires A et B, et de ne pas se contenter d'adhésions orales. Les adhésions orales à la signature ne peuvent être enregistrées que par voie exceptionnelle près de la Centrale Principale.

35. Les deux carnets formés des billets détachés et signés des circulaires

A et B, sont envoyés à chaque trimestre et plus souvent s'il se peut, à la Centrale Principale de Münster, pour y être insérés dans le *catalogue général des signatures.*

La Centrale Principale de Münster donnera avis de la clôture de ce catalogue de toutes les signatures à toutes les Directions de district de l'Allemagne.

36. Le *catalogue général des signatures étrangères à l'Adresse* formé par le Comité de District de Munich doit être envoyé chaque fois, et après la clôture du catalogue étranger, *d'office,* à la Centrale Principale de Münster.

37. Il est recommandé aux présidents des districts et des comités de l'intérieur et de l'étranger de présenter le plus souvent possible, *une liste des ecclésiastiques supérieurs ou professeurs de théologie,* auxquels, en outre du Saint-Père, on pourrait envoyer, « ad notam », un exemplaire de la Supplique le jour même de sa présentation.

DE L'USAGE QUI EST FAIT DE LA SUPPLIQUE ET DES SIGNATURES.

38. Le récolement des signatures étant terminé, la Supplique avec toutes ses signatures *classées par ordre alphabétique et disposées selon les pays,* imprimée en langue allemande et latine ou bien en langue allemande et italienne, dignement reliée et portée par des envoyés idoines, choisis par la Centrale, sera proposée et présentée à Rome à Sa Sainteté *en personne (personalissimamente) et au cours d'une audience privée strictement confidentielle.* Le concours des ambassades bavaroise et autrichienne auprès du Vatican sera utilisé pour l'obtention de cette audience privée et, d'après l'avis de personnes compétentes, s'obtiendra certainement.

39. Le jour où la Supplique sera portée à Rome, elle sera envoyée par lettre recommandée à tous les évêques d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre et d'Amérique, ainsi qu'à tous les *ecclésiastiques* que désignera la Centrale Principale de Münster.

L'envoi aux évêques d'Allemagne sera assuré par la Centrale Principale de Münster.

Pour l'envoi aux évêques d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre, chacune des Centrales organisatrices de ces pays recevra, par l'intermédiaire du comité du district de Munich, le nombre demandé de Suppliques et de Bases d'Organisation.

40. La Centrale Principale décidera si et dans quelle mesure il y aura lieu de montrer au Saint-Père et au vénérable épiscopat ainsi qu'aux autres ecclésiastiques les Bases de l'Organisation.

Il est réservé également à la Centrale Principale d'étudier et d'essayer d'autres moyens, en particulier de solliciter en temps opportun les conseils et la médiation d'un ou de plusieurs hauts dignitaires ecclésiastiques.

A PROPOS DES DÉPENSES.

41. Les frais inévitables d'organisation seront additionnés par la Centrale Principale en temps opportun et après la remise de la Supplique et répartie ensuite entre tous les dignitaires. D'ailleurs, chacun des signataires est libre de refuser de verser sa part, de donner moins ou plus, avec ou sans désignation de l'usage qui devrait être fait du surplus.

Pour les imprimés dont nous avons besoin, une maison connue s'est mise à notre disposition, en renonçant à toute rétribution. La commission qui sera envoyée à Rome prendra à sa charge les frais du voyage.

DE L'ÉPOQUE D'EXÉCUTION

42. La période d'action commence avec la Pentecôte de 1907, et, pour le moment, est fixée à une année entière.

Münster en W. Pentecôte 1907.

La direction centrale.

Schmedding, conseiller provincial et député au Landtag.

Hellraeth, conseiller de Justice. Prof. doct. Plassmann. Doct. Phil. Schwering, professeur ordinaire de l'Université royale. Doct. jur. ten Hompel, assesseur.

IV

TEXTE DE LA SUPPLIQUE.

Strictement confidentiel! Le secret est une affaire d'honneur pour le destinataire.

Épreuve d'une adresse relative aux censures de l'Index pour être envoyée au Saint-Père et à l'épiscopat allemand.

Tout renouveler (1) dans le Christ!
Devise de Pie X.

SUPPLIQUE RELATIVE A L'INDEX DES LIVRES PROHIBÉS, ADRESSÉE A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X ET A L'ÉPISCOPAT DES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE ET ANGLAISE (2).

Au Saint-Siège Apostolique et aux Rév. Episcopats des pays de langue allemande et anglaise, les soussignés déposent avec respect entre les mains de Sa Sainteté le Pape Pie X et des Rév. Evêques d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre et d'Amérique, l'adresse suivante, les priant de nous bénir dans leur sollicitude pastorale, s'il nous est permis de parler ainsi, respectueux et confiants envers le Père de la Sainte Eglise.

TRÈS SAINT-PÈRE,

La filiale confiance qui nous a inspiré cette Supplique a principalement sa source dans ce fait que Votre haute sagesse, depuis le commencement de Votre Pontificat, a déjà accompli d'importantes réformes dans les rouages de l'administration ecclésiastique, réformes qui franchement et aux yeux du monde entier ont amené une réorganisation des Congrégations romaines et notamment une diminution de leur nombre, une unification de leur gestion et une limitation de taxes.

Notre Supplique concerne l'Index des livres prohibés. Elle concerne la question de l'Index qui, depuis la révocation de toutes les facultés de droit coutumier faite par la dernière modification des Décrets Généraux, est redevenue une question de haute gravité pour tout catholique consciencieux. Cela se vérifie d'autant plus pour toutes les natures vraiment religieuses que leur

1. Tout le monde sait que la devise de Pie X empruntée à la Vulgate est : *restaurer* et non renouveler. Cette expression ne saurait pas davantage être tirée du texte grec de l'épître de saint Paul dont le verbe signifie littéralement : récapituler. (N. de la C. R.)

2. Les notes qui accompagnent le texte émanent de la rédaction de la *Critique du Libéralisme.*

attachement et leur amour pour l'Eglise sont plus fidèles et qu'elles sont moins portées, en matière aussi grave, à désirer des réformes malsaines. C'est dans ce sens que les soussignés repoussent en principe et a priori *avec la plus grande énergie*, toute solidarité même lointaine avec le catholicisme réformiste, avide de nouveautés, comme aussi avec le soi-disant catholicisme libéral, le néo-christianisme et toutes les manifestations du même esprit (1). C'est uniquement *la fidélité et l'amour* de l'Eglise qui nous poussent et qui nous font une obligation de conscience de chercher en ce moment les paroles qu'il faut dire *pour servir et seulement pour servir* l'autorité ecclésiastique et qui nous font parler, avec respect, franchise et confiance (2).

TRÈS SAINT-PÈRE,

Malgré tous les avantages indéniables que présente la censure des livres prohibés au moyen de l'Index, dans le plan de défense de l'Eglise et du Saint-Siège, à notre époque, cependant, la valeur des raisons qui militent *contre* l'opportunité de l'*Index des livres prohibés* actuellement en vigueur va toujours croissant. A une époque où les hommes cultivés de toutes les confessions chrétiennes s'éloignent de plus en plus de l'Eglise, en un temps d'incessant progrès scientifique et tandis que l'incrédulité, l'athéisme et l'antichristianisme étendent partout leur organisation, n'est-il pas angoissant de penser qu'un certain nombre de catholiques appartenant aux nations les plus civilisées, étant par vocation des pionniers de l'intelligence, sont blessés douloureusement et gravement dans leur œuvre pleine d'enthousiasme pour la grande cause de l'Eglise, dans leur abnégation, dans leurs efforts pour avancer avec calme et sûreté de concert avec l'Eglise, dans tout ce qui fait, en un mot la raison d'être et l'honneur de leur vie? et tout cela à cause d'une sollicitude très louable, mais peut-être exagérée de la Sacrée Congrégation de l'Index usant de façon fort dangereuse de l'autorité ecclésiastique (3), danger d'autant plus grand que l'on sait combien la façon *sommaire* dont procède l'Index (4) répond aux exigences intellectuelles très différentes et au degré de maturité très divers *des peuples et des individus*. Un père défendra à son fils mineur, mais non à son fils majeur les livres qu'il doit s'abstenir de lire sous peine de châtiment (5). Un système qui ne tient pas compte de ces nuances, fait souffrir la collectivité d'une mesure qui n'est profitable qu'aux enfants et aux malades. Certes, parmi les catholiques pensants de langue et d'origine germanique, la foi est trop profonde et trop pure pour qu'il puisse y avoir jamais danger à leur permettre la recherche libre et sans obstacle (6).

---

1. L'Encyclique *Pascendi* n'en a pas moins signalé les réclamations pour la réforme des Congrégations romaines, et en particulier de celle de l'Index, comme un exemple de « la manie *réformatrice* qui possède les modernistes. »

2. Comme les personnages d'*Il Santo*.

3. Elle agit au nom du Saint-Siège : c'est donc à lui que s'adresse directement ce reproche.

4. On sait au contraire qu'aucun tribunal n'offre d'aussi sérieuses garanties. Ses décisions sont longuement mûries, *débattues* parfois pendant de longs mois.

5. L'heure de l'émancipation des catholiques à l'égard du Magistère de l'Eglise serait donc venue. Elle serait, en vérité, bien choisie!

6. On sait qu'il n'y a pas de modernisme en Allemagne.

TRÈS SAINT-PÈRE.

Il n'a pu échapper à Votre sollicitude paternelle que dans la course qui entraîne l'humanité à la recherche des biens supérieurs, et principalement dans la lutte intellectuelle théologico-philosophique de nos jours, tout commandement formel expose celui qui le reçoit et ses disciples à un danger de révolte définitive ou de diminution intellectuelle (1), et que ce même danger pourrait être évité pour le plus grand bien des âmes par *une direction et une conduite toute d'amour*. Personne plus que Vous, Très Saint-Père, n'a à cœur le *nom de mère* qui est celui de l'Eglise. Vous savez mieux que nous la puissance des conseils affectueux fondés sur cette sereine confiance que toute science doit finalement et nécessairement converger vers le foyer de la vérité, ainsi que cela a été proclamé plus d'une fois du haut de Votre Trône sublime et comme l'a défini solennellement le Concile du Vatican. Nous ne saurions oublier les paroles de Sa Sainteté Léon XIII, à savoir qu'une *seule* chose est nécessaire à la Science et à l'erreur au regard des vérités éternelles : *le temps de revenir à la sagesse et de reconnaître son erreur*. Rarement a-t-on défini avec plus de clarté la voie de la patience et de la sereine confiance au service de la paix et de la vérité (2). Sans doute les milieux ecclésiastiques intransigeants suivent une autre voie. Mais aussi leur zèle devient trop souvent désastreux pour la grande cause des intérêts les plus sacrés de l'Eglise et il a trop souvent aussi l'audace d'exagérer impitoyablement et contrairement à l'esprit du Christ et de son Eglise les motifs et les conséquences de la mise à l'Index et de les exploiter pharisaïquement et sans scrupule contre celui qui a été frappé (3).

Il y a surtout danger à mettre *sommairement* à l'Index des ouvrages entiers alors que seulement quelques-unes de leurs pages ont motivé la censure. Souvent même il n'y a que peu de passages, de propositions, de pages ou de chapitres et de paragraphes qui soient l'occasion de la mise à l'Index et du retrait de grandes œuvres d'une haute valeur positive. Et ces œuvres considérables, qui sont le fruit de toute la vie de chercheurs profonds, de vrais champions du christianisme, sont trop souvent d'autant plus en péril qu'elles ont une valeur d'actualité plus grande dans la lutte des idées et qu'elles excitent ainsi davantage l'ardeur dénonciatrice des âmes timides et à courte vue; la dénonciation apparaît alors comme un véritable aveuglement à ceux dont le regard est capable d'embrasser un horizon plus étendu. Il en résulte que pour ceux-là qui, sachant s'élever au-dessus des louanges et du blâme tant des ennemis que des amis, *vivent une vie d'amour plus intense pour la sainte Eglise*, tout le bienfait de la sage restriction des définitions *ex cathedra* et de la précision des limites de la définition même sont annihilés (4). Bien plus, au jugement calme et éclairé de personnes nullement prévenues, ces bienfaits peuvent d'autant moins profiter à la liberté d'examen renfermée dans les limites du dogme, que la Sacrée Congrégation de l'Index et le Saint-Office interviendront plus souvent dans des cas particuliers, exerçant ainsi

1. Cela reviendrait à dire qu'il n'appartient plus à l'Eglise de veiller sur le dépôt de la foi. Et d'où viendrait ce danger de révolte, sinon de l'orgueil insoumis?

2. C'est-à-dire que l'erreur n'est plus un danger pour la foi.

3. Il peut y avoir des abus partout. Que deviendrait le monde, si cette raison suffisait pour détruire les institutions les plus nécessaires?

4. Cet argument revient à réduire aux seules définitions « ex cathedra » l'exercice du Magistère et les obligations des fidèles. C'est une méconnaissance complète de la constitution de l'Eglise et de sa vraie mission.

leur action sur la force active indépendante de la vérité par le nombre croissant de leurs décisions. La conséquence involontaire, mais inévitable de ces procédés pourrait être bien facilement une diminution notable de l'ardeur au travail et des recherches des meilleurs au seul *profit des médiocres.*

Seule, une sollicitude angoissée pour l'avenir de l'Eglise nous inspire, Très Saint-Père, de nous expliquer avec confiance et respect devant Vous seul; cette seule préoccupation nous pousse à Vous confier avec quelle pesanteur déprimante *l'Index des livres prohibés* tel qu'il est en vigueur opprime beaucoup des champions de la pensée dans le catholicisme contemporain. C'est pourquoi veuillez nous prêter encore attention.

TRÈS SAINT-PÈRE,

Il n'a pas échappé aux respectueux soussignés que même des évêques sont demeurés perplexes en face des dénonciations faites à la Sacrée Congrégation de l'Index, en voyant que leur *imprimatur* était annulé par la condamnation. Des catholiques pénétrés de la vie de la foi, zélés et fidèles, se sont pris à douter, dès le temps de Bellarmin, de l'utilité intrinsèque des condamnations de l'Index qui, vu le nombre *croissant* des livres, deviennent toujours plus *incomplètes*, et ils ont estimé suffisantes *les règles générales de la foi et de la morale.*

Beaucoup aussi, et non sans quelque raison, ont toujours craint que les contradictions *objectives* devenues non pas plus rares, mais plus apparentes depuis le temps de Bellarmin, entre la condamnation et la licence postérieure accordée à des œuvres dénoncées, ne *troublent* les âmes dans leur confiance envers l'autorité ecclésiastique (1), n'entretiennent les *manquements à la charité* et ne portent finalement préjudice à *l'autorité* même de la sainte Eglise.

Il y a de plus de graves raisons de douter s'il est du véritable intérêt de l'Eglise de conserver une institution qui peut être le principe, pour un homme d'études avide de la vérité, de se voir accusé très injustement de démolir tous les dogmes et qui permet à n'importe quel adversaire de se retrancher *derrière* l'autorité ecclésiastique pour attaquer des hommes *très méritants.* Par-dessus tout on se sent péniblement impressionné en songeant que, étant donnée la publicité moderne et la diffusion internationale de tout ce qui s'imprime, un système qui expose habituellement le censuré, *sans avertissement préalable, à rester désarmé sur le champ de bataille au premier rang de ses compagnons d'armes*, exposé aux sarcasmes de ses adversaires anticatholiques et même antichrétiens, *ne peut produire de bons fruits;* — un système enfin qui expose à la tentation et offre la facilité de s'affranchir dans les luttes d'idées *de toutes les convenances*, en imposant au censuré le *silence, sans* y obliger également au moins les adversaires *croyants.*

Pleins de graves et pénibles préoccupations, nous confions ces choses, Très Saint-Père, à Votre cœur paternel. Mais, *en conscience*, nous sommes obligés de dire encore plus.

TRÈS SAINT-PÈRE,

Il est notoire que les publications *non* catholiques qui, soit directement, soit incidemment s'occupent de religion, de christianisme ou d'Eglise, ne sont pas efficacement atteintes par les condamnations nominales de l'Index. Sans

1. Il ne faut pas oublier que la Congrégation de l'Index est juge aussi des questions d'opportunité, et que celles-ci intéressent également les âmes.

doute, elles tombent sous le coup des Décrets Généraux de l'Index. Ceux-ci néanmoins, spécialement en ce qui regarde la philosophie, ne suppléent pas à cette lacune, ni au point de vue *pratique* de la condamnation nominale, ni même au point de vue théorique. On le voit assez clairement par ce fait que les Décrets Généraux n'ont aucunement empêché la condamnation nominale de livres non catholiques, alors que, en principe ils devaient en tenir lieu. La relation des Décrets Généraux avec la condamnation nominale d'auteurs catholiques *et* non catholiques est donc au fond identique. La condamnation nominale peut donc seulement suppléer, pour un catholique qui veut être guidé jusque dans le détail des livres, l'examen indépendant des auteurs et des philosophes catholiques et non catholiques. Ainsi en est-il, en effet, dans la vie pratique, depuis le jour où, à raison de l'extension de la production littéraire, le principe : « acatholica damnantur » cessa d'être applicable et ne put plus être observé, sous peine du complet isolement intellectuel des catholiques (1). Par conséquent, du moment où il n'y eut plus d'équilibre *pratique* à la prépondérance des condamnations de l'Index contre les auteurs catholiques on vit apparaître de plus en plus un manque d'équilibre *tout au détriment* des catholiques dans la lutte intellectuelle, et cela au grand péril de l'issue du combat. Les meilleurs en souffrent d'autant plus qu'ils ont pu davantage se rendre compte que les mises à l'Index prononcées contre des personnages dirigeants ont eu des conséquences désastreuses nullement voulues par l'Eglise. A cela encore vient s'ajouter comme contre-coup, cette opinion qui a été formulée de la façon la plus âpre pour le monde catholique : « catholica sunt, non leguntur ».

En présence de cet état de choses, nous vous prions, Très Saint-Père, de nous permettre d'insister sur la supériorité des règles générales de foi et de morale au regard de ces règles particulières qui, étant donné leur caractère restreint et unilatéral, sont toujours subordonnées aux circonstances des temps. C'est seulement en tenant compte de cela qu'il serait possible de conjurer le *danger d'isolement et d'infériorité* qui menace le catholicisme; seule cette conviction fait voir la véritable issue, à savoir que les condamnations de l'Index doivent être également complètes pour les auteurs catholiques et pour ceux qui ne le sont pas; ou bien, et c'est le cas présentement, à cause de l'impossibilité de remplir d'une façon complète ce programme, ces condamnations n'ont plus de raison d'être (2).

Que si l'axiome vieilli : « acatholica damnantur », répond vraiment encore de nos jours à l'esprit des décrets généraux de l'Index; si vraiment cet axiome réagit *par le moyen de la censure d'excommunication pratiquement coercitive* contre les conditions de notre temps et le développement historique, alors, Très Saint-Père, on s'expliquerait aussi pourquoi les auteurs catholiques sont mis à l'Index de préférence et pourquoi le vaste champ de la littérature acatholique est frappé de façon relativement rare par les condamnations nominales de l'Index. En outre, cela donnerait lieu à un *terrible conflit de conscience* chez tous ceux qui se sont élevés au-dessus de ce qui a vieilli, fortifiant

---

1. Tout obscur qu'il est, ce passage a au moins ce sens clair que les prohibitions de l'Eglise, renouvelées par la constitution *Officiorum* de Léon XIII contre certaines catégories d'ouvrages antireligieux, sont désastreuses pour la défense de la foi et doivent être considérées comme périmées.

2. Tout ou rien : le bel argument! La raison n'est cependant pas du tout la même des deux parts. Le caractère acatholique de certains auteurs ou écrits avertit assez clairement du danger en beaucoup de cas, tandis que l'erreur mêlée aux productions d'auteurs catholiques, jouissant parfois d'une grande réputation, cause un danger beaucoup plus grand de séduction.

toujours plus leur foi et leur amour pour l'Eglise (1); pour ceux qui ont connu l'arrêt, le recul et la décadence de la science et de la culture moderne abandonnée par le catholicisme; pour ceux qui voudraient aller à travers le monde entier et la littérature de l'univers afin d'y semer et d'y récolter pour le Christ. Un *conflit de conscience* vraiment formidable serait alors provoqué chez tous ceux-là qui, guidés par le fil indestructible de leur conscience catholique également libre de toute pusillanimité et de toute exagération, voudraient descendre dans le labyrinthe des erreurs; pour ceux qui observent avec amour et intelligence ce qui s'y trouve de vrai et de bien; pour ceux qui, sur des bases très larges et avec la collaboration de tous les bien-pensants, voudraient contribuer à créer l'*unique base possible de toute restauration dans le Christ* (2).

Très Saint-Père, on ne saurait penser que ce grand et sublime désir de tous les catholiques cultivés et croyants puisse être atteint seulement au moyen de la dispense de l'Index (3). Certes, l'apostolat entendu dans le sens le plus élevé et le plus noble de la conception chrétienne du monde, ne doit pas avoir besoin d'une dispense pour s'exercer. Il ne se peut pas qu'un apostolat ecclésiastique et laïque, inspiré par des sentiments si ardemment fidèles à l'Eglise (4) ait besoin de solliciter une dispense en un temps où d'innombrables brochures, journaux et périodiques *distillent sournoisement le venin* dénoncé par les règles générales de l'Index et le répandent tellement à travers les canaux de la presse que toute mise nominale à l'Index devient une impossibilité technique, — que nul décret de l'Index ne saurait protéger l'individu de cette inondation croissante, — que l'action, individuellement responsable, devient pour tous un devoir sacré (5).

Et cependant, pour accomplir ce devoir sacré, il ne sera pas possible d'obtenir la formation intellectuelle, l'encouragement et l'affermissement des catholiques cultivés et croyants, si l'Index leur rend souverainement difficile l'étude de la littérature et des sciences; — si même des œuvres indispensables, telles que la « Critique de la raison pure » de Kant, sont nominativement prohibées; — *si, en un mot, jusque dans la mêlée des intelligences, il faut observer le précepte du jeûne intellectuel imposé par l'Index.*

Sans doute, on prévoit aussi pour l'Index de nombreuses dispenses. Toutefois le pouvoir de dispenser *n'appartient pas au confesseur*, alors que lui seul connaît les dispositions d'âme et le degré de maturité de celui qui réclame la dispense. Au lieu de cela le pouvoir de dispenser est réservé *exclusivement aux curies épiscopales* (6).

---

1. Par plus d'indépendance.

2. On voit ce qui se cache sous ces grands mots.

3. C'est-à-dire, avec la permission de lire les livres prohibés. (Note de la C. R.)

4. Littéralement : ecclésiastiques. (kirchliche). (Notes de la C. R.)

5. Mais combien de ces champions manquent, non seulement de mission et de grâce d'état pour le rôle qu'ils s'attribuent dans l'Eglise, mais auraient d'abord besoin de comprendre sa véritable histoire et de s'instruire de sa doctrine! Et c'est là la première réponse à cette apologie prolixe de leurs services.

6. Restriction nécessaire pour le maintien efficace de la loi. L'évêque est en mesure d'apprécier le degré de confiance que mérite le jugement du confesseur, lorsque l'intéressé recourt à son intermédiaire au lieu de faire une demande directe. Est-ce que, dans aucun gouvernement, ses représentants de tout grade reçoivent une égale délégation de pouvoirs?

Mais cette manière d'accorder les dispenses, on le comprend sans peine, est privée de tout moyen de contrôle de la part des autorités ecclésiastiques, et par conséquent, en fin de compte, laisse toute la responsabilité, *sans aucune direction spirituelle*, à la *conscience* du solliciteur. Et de la sorte, la méthode de concession des dispenses et par conséquent tout le système de l'Index dans sa forme actuelle est en somme *de nulle valeur pour la conduite des âmes*. Les choses étant ainsi, comment pourrait-on ne pas craindre que l'institution de l'Index tout entière, malgré les précautions les plus minutieuses et malgré l'indiscutable intégrité de ses hauts dignitaires, ne soit exposée à devenir, par ses résultats, plutôt une arme de guerre, une arme qui finalement pourrait favoriser certains partis et certains courants et leur donner une puissance excessive, au détriment de la vraie science et des méthodes les plus nobles de combat!

C'est aussi une *action décourageante* qu'exerce tout ce système de l'Index fondé sur la dispense accordée par chaque évêque. Quelle n'est pas la situation pénible dans laquelle se trouve ainsi placé le controversiste catholique, le combattant obligé à la défense, à cause des dommages professionnels qu'il subit, ses œuvres et celles de ses amis étant exclues des grandes bibliothèques et de la librairie non affranchie de l'Index, c'est-à-dire de la librairie catholique! Vraiment le système des dispenses de l'Index est une invitation au travailleur intellectuel, à l'homme de lettres de profession, à ne traiter que pour un cercle restreint de lecteurs certaines questions qui, pour des raisons scientifiques, exigent absolument d'être élucidées devant le grand public et qui intéressent non seulement tous les spécialistes d'une même science, mais le monde catholique cultivé tout entier, s'il veut éviter l'isolement et l'immobilité paresseuse. De plus, le système des dispenses de l'Index a pour conséquence qu'un auteur travaille pour un cercle de lecteurs qui, au bout de peu d'années, se trouvent mis en présence d'un grave conflit de conscience du fait qu'ils *retiennent les livres prohibés* qu'ils ont achetés pendant la durée de validité de leur dispense et dont ils ne peuvent se défaire à cause de leur valeur scientifique. Il en va de même pour celui qui détient des livres qui viennent ensuite à être condamnés par l'Index. On ne peut équitablement les obliger à détruire ou à se défaire autrement de livres contre le contenu desquels ils se sentent en conscience suffisamment armés. *La concession de la dispense et sa prorogation* apparaissent trop alors comme de *simples formalités*, comme des actes purement extérieurs, incontrôlables par la curie épiscopale.

Or, les catholiques sérieux sont loin d'être disposés, surtout quand il s'agit de leurs travaux scientifiques, à accomplir une *formalité* inopportune et très gênante. Tout cela doit amener d'une façon intrinsèquement nécessaire, même de la part des enfants fidèles de l'Eglise, le danger inévitable d'une *inobservance pratique* des décrets de l'Index; ce qui est d'autre part d'autant plus dangereux que plus haute est l'autorité qui doit être respectée et que les peines dont elle menace sont plus graves.

Beaucoup de fils dévoués, mais inquiets de l'Eglise, craignent à cause de cela et avec raison que placer une *aussi haute* autorité *dans des situations* pratiquement *aussi impossibles et risquées* que celles que suscite de temps en temps l'Index, à une époque aussi agitée que la nôtre, ne soit pas sans grave dommage pour la dignité de l'Eglise et cela uniquement par amour pour une institution surannée.

Cette inquiétude et *le risque* qui en résulte pour l'autorité de l'Eglise, augmentent lorsque l'activité de la Sacrée Congrégation de l'Index et le zèle dénonciateur se tournent, dans la lutte des opinions et des partis, contre le

libre développement de la science et contre des ouvrages moralement et en eux-mêmes irrépréhensibles. Il est difficile d'imaginer rien qui donne plus à craindre dans l'intérêt de l'Eglise et de ses fidèles et qui contribue davantage à lui aliéner ces esprits profonds, libres, consciencieux, idéalistes, dont la sainte cause de la foi peut moins que jamais faire fi de nos jours, que les coups de force de l'autorité ecclésiastique sur les positions pratiquement indéfendables de l'Index, cela est particulièrement dangereux à notre époque si ombrageuse vis-à-vis de l'autorité. Souvent, en effet, il s'agit de disciplines où s'exercent des milliers d'esprits avides sur les confins de plus en plus éloignés du vrai progrès et de la vraie science; et ceux-ci voudraient rester catholiques d'autant plus fidèles qu'ils s'avancent plus loin dans leurs recherches, ou, s'ils ne sont pas catholiques, ils sentent d'autant plus profondément la nostalgie de leur première mère, l'Eglise catholique, aux confins de la science que celle-ci restant inébranlable dans son dogme et dans son essence, rend ces régions moins inabordables.

TRÈS SAINT-PÈRE,

Nous Vous avons confié de graves préoccupations. Ce sont les meilleurs parmi le clergé et les laïques, hommes de sentiments indiscutablement purs et aimants pour l'Eglise qui nous ont conseillé en tout ceci. De même aussi les propositions et demandes ci-dessous ont été examinées en toute conscience et inspirées par un esprit vraiment catholique.

Notre prière procède *a majore ad minus;* révérente et confiante, elle énonce d'abord comme proposition principale l'idée qui lui paraît fondamentale.

Daignez, Très Saint-Père, adapter l'*Index librorum prohibitorum* aux principes d'une décentralisation voulue de sa fin et de ses moyens, en le faisant servir au but élevé d'une tactique positivement profitable, édifiante, encourageante, fourrière du succès dans la bataille pour le Christ.

Avant tout nous Vous prions, Très Saint-Père, si cela est possible, que vous fiant aux préceptes généraux de foi et de morale (1), vous fiant aux *decreta generalia Indicis*, opportunément modifiés, vous fiant d'autre part à la force de la Vérité qui se fraie la voie par sa propre puissance et captive directement les esprits, Vous abolissiez pour toujours et entièrement *la mise à l'Index nominative d'œuvres déterminées* et cela avec force rétroactive. En tout cas, qu'il plaise à Votre haute sagesse, Très Saint-Père, conjointement à une ample révision des décisions prises jusqu'à ce jour, de donner pour l'avenir une ferme assurance que les mises à l'Index nominatives seront désormais limitées le plus possible et s'il se peut tomberont en désuétude.

Si enfin, Très Saint-Père, l'abolition complète des condamnations nominatives n'était pas réalisable, daignez, Très Saint-Père, *effacer* par principe des *décrets de l'Index et pour toujours*, tout ce qui répugne intimement à la conscience nationale allemande (2), à savoir avant tout la condamnation sans que l'accusé ait été entendu, le secret des motifs de la condamnation observé parfois à l'égard du condamné lui-même et enfin l'obligation imposée au condamné de se taire, alors que la même obligation du silence n'est pas imposée simultanément à tous les adversaires catholiques du condamné.

---

1. Les préceptes généraux de foi et de morale, plusieurs fois invoqués dans cette supplique, sont justement ce qui en condamne l'inspiration, les arguments et le langage.

2. Qu'est-ce que c'est, au point de vue de la doctrine et de la foi catholiques, que la conscience nationale allemande?

Daignez, Très Saint-Père, extirper radicalement la possibilité même de pareilles choses, car les voies qui mènent à la Vérité, comme la vérité elle-même réclament et supportent la pleine lumière. Et à cause de cela, Très Saint-Père, daignez ordonner qu'il soit accordé à tout catholique accusé faculté de se *défendre* par écrit et oralement *avant de pouvoir être aucunement mis à l'Index* (1), et que, par contre, *l'obligation du silence* s'impose *tant* à l'accusé *qu'à* ses adversaires, ou bien qu'elle ne lie aucun des deux partis.

En outre, Très Saint-Père, qu'il Vous plaise d'ordonner qu'à tout auteur catholique préalablement à la mise à l'Index, il soit toujours assigné *un temps concevable* au cours duquel, en vue d'éviter la condamnation, il lui sera loisible de retirer son livre de chez les libraires, de modifier ou de supprimer les passages incriminés, ou tout l'ensemble, pendant lequel enfin il pourra remédier à l'erreur pour les exemplaires déjà vendus, par des déclarations publiques et en envoyant des corrections.

Enfin, Très Saint-Père, nous Vous prions avec respect et confiance de daigner supprimer pour toujours la censure spéciale d'*excommunication* et de faire de l'obéissance aux décrets de l'Index revus et mitigés un simple *devoir de conscience* avec cette disposition qu'au lieu de l'autorité épiscopale qui ignore les personnes, ce soit le *confesseur* personnellement connu du pénitent qui ait le pouvoir de dispenser ceux qui le demandent, comme il le peut déjà pour le précepte du jeûne.

TRÈS SAINT-PÈRE,

Laissons à présent l'idée fondamentale de la réorganisation de *l'Index lui-même* et passons à *l'application pratique* jusqu'ici en vigueur en ce qui concerne l'Index. A ce point de vue, les pays de langue anglaise et *seulement* ceux-là, *jouissent des pouvoirs épiscopaux les plus étendus.* Qu'il nous soit permis de donner un court aperçu historique. Depuis la réforme de l'Index faite par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, sont soumis aux décrets de l'Index : « catholici homines toto orbe ». De plus l'article 45 des Décrets Généraux de l'Index établit que « libri ab apostolica sede damnati ubique gentium » prohibiti censeantur et in quodcumque vertantur idioma ».

Les mitigations de droit coutumier, contraires au nouveau règlement de l'Index, étaient donc révoquées, « toto orbe », « ubique gentium », « in » quocumque idioma ». C'est précisément dans ce sens que fut donnée la réponse de la Sacrée Congrégation de l'Index, en date de mai 1898, sur le doute anglais : « utrum dicta constitutio vim obligatoriam habeat etiam pro » regionibus britannici idiomatis, quas tacita dispensatione frui quidam arbi» trantur. »

Cette « tacita dispensatio » supposée fut niée à Rome. Alors le vén. épiscopat d'Angleterre se décida au « recursus ad Sanctam Sedem ». Et aussitôt les évêques anglais obtinrent de la Sacrée Propagande : « amplissimas » facultates ad dispensandum : ita ut propter peculiaria regionis adjuncta

---

1. La Congrégation de l'Index se prononce tout objectivement sur le danger, pour la foi ou pour la discipline, d'un écrit tel qu'il est dans sa teneur. Ni la personne de l'auteur, ni ses autres opinions, ni ses mérites ou démérites ne sont en cause. Les interprétations qu'il pourrait proposer de sa pensée ne changeraient rien à l'expression qu'il lui a réellement et publiquement donnée. La procédure qu'on demande ici aurait pour résultat de faire supporter plus gravement aux personnes le contre coup de la sentence. Les interceSsions extérieures auxquelles cette procédure ouvrirait la porte ne manqueraient pas d'entraver le fonctionnement du tribunal sacré et sa liberté nécessaire.

» plene possent pro sua prudentia et consilio temperare rigorem legis sicut » casus id requirere posset ».

TRÈS SAINT-PÈRE,

De même que les « regiones britannici idiomatis », ainsi les autres pays civilisés du monde, chacun à leur manière, ont un titre à une dispense spéciale dans toutes les parties du monde, chez tous les peuples, si différents soient-ils ment que non seulement la scission entre les différentes confessions, mais beaucoup plus encore la scission entre chrétiens et antichrétiens a envahi la civilisation tout entière et la science et que c'est là le trait caractéristique de notre temps. Ce combat est engagé sur toute la ligne, dans tous les pays, dans toutes les parties du monde, chez tous les peuples, si différents soient-ils de tempérament et de culture (2).

C'est pourquoi, respectueux et confiants, nous Vous prions, Très Saint-Père, de daigner tracer pour règle à l'épiscopat de tous les pays civilisés de la terre, à l'exemple des pouvoirs de l'épiscopat anglais, d'amples pouvoirs, s'il est possible, relativement à l'Index librorum prohibitorum.

Nous faisons cette demande, Très Saint-Père, avec la conviction respectueuse que le régime uniforme et la centralisation appliquée par l'Index des pays les plus différents, *sans* les pouvoirs épiscopaux demandés, est plus grande qu'il ne convient pour le succès opportun et la tactique victorieuse des combats très divers et très étendus qu'il faut livrer de nos jours.

Que si, Très Saint-Père, du poste d'observation très élevé où Vous êtes placé, le moment ne Vous paraissait pas encore venu d'étendre les pouvoirs épiscopaux de tous les pays civilisés de l'univers, alors nous demandons, Très Saint-Père, pour l'épiscopat des peuples de langue et de race germaniques sans exception les mêmes « amplissimas facultates » qu'a déjà l'épiscopat d'Angleterre.

Et si l'accomplissement même de ce désir ne Vous était pas possible, nous Vous demandons respectueusement cette dernière grâce; qu'il Vous plaise, Très Saint-Père, d'accorder au plus tôt à l'épiscopat d'Allemagne, tous les pouvoirs déjà accordés à l'épiscopat anglais relativement aux livres prohibés.

Nous Vous présentons, Très Saint-Père, notre Supplique en faveur des évêques, nous autorisant de l'intérêt vital qu'il y a pour tous les diocésains à ce que l'épiscopat soit pourvu de tous les moyens nécessaires au service de la grande cause catholique; nous faisons observer respectueusement qu'avant la réforme de l'Index, même en dehors de l'Angleterre, spécialement dans les parties de l'Allemagne où les deux confessions sont mêlées, il s'établissait une coutume plus mitigée dont les dérogations coutumières avaient toujours ou presque toujours pris naissance comme en Angleterre, des nécessités locales. L'Allemagne, elle aussi, comme les pays de langue anglaise, est placée au premier rang des luttes intellectuelles et confessionnelles de notre temps et de tous les temps.

C'est pourquoi, Très Saint-Père, nous avons la conviction respectueuse que rien ne saurait justifier le refus de la complète assimilation en ce qui

1. Ce serait peut-être une raison de conclure que, « chacun à leur manière », tous les pays ont un plus grand besoin d'être prémunis contre le débordement des idées.

2. Tout ceci n'est plus qu'une question particulière. Les détails du cas proposé importent peu ici. Mais, ce qui est à noter, c'est que la situation de l'Eglise n'est pas du tout la même en Allemagne qu'en Angleterre.

regarde l'Index, des catholiques de langue allemande, spécialement des catholiques *d'Allemagne*, aux catholiques d'Angleterre.

TRÈS SAINT-PÈRE,

Le mouvement laïque dont Vous prenez connaissance par la présente relativement à la question de l'Index, part des provinces catholiques d'Allemagne. De même qu'en 1869 ce qu'on a appelé l'adresse des laïques de Trèves, celle-ci provient *du cœur catholique de l'Allemagne, principalement de la Westphalie et du pays rhénan.* Et de même que l'adresse de Trèves envoyée au Concile du Vatican, ainsi la présente Supplique est signée des fils de l'Allemagne soumis à l'Eglise et encore au delà de l'Allemagne par les catholiques les mieux intentionnés de race et de langue germaniques. Donc ce sont les représentants de ces nations qui à Vous, « Très Saint-Père », et à la « Sainte Eglise » portent un attachement et un amour inné et très profond, fruit de convictions intimes qui se tournent respectueusement vers Vous. En cette conviction et en cette foi ancestrale au Christ et en son vicaire, nous sommes unis avec tous les hommes vraiment catholiques des décades d'années passées qui signèrent ou approuvèrent ensuite la supplique de Trèves demandant la suppression de *l'Index librorum prohibitorum* et implicitement par conséquent approuvèrent notre modeste demande de supprimer la mise à l'Index *nominative.*

Encouragés par les paroles que Vous-même, Très Saint-Père, et Votre prédécesseur d'heureuse mémoire, sur la Chaire de saint Pierre, avez si souvent adressées aux catholiques de race germanique, nous résumons respectueusement nos demandes en ces paroles finales : que tout soit fait, Très Saint-Père, selon que Votre haute sagesse le croira bon pour apaiser les âmes et encourager au travail les meilleurs, conformément à l'esprit traditionnel de l'Eglise en face des changements et des besoins nouveaux des temps, conformément enfin à Votre devise, Très Saint-Père : « Omnia renovare in Christo. »

Veuillez tout faire servir, Très Saint-Père, à la restauration dans le Christ, tout et en tout pour le bien et le salut de l'Eglise, pour la défense de la chrétienté, pour la victoire du Christ et pour la gloire de Dieu.

Dans ces sentiments, nous sommes et nous restons, Très Saint-Père, *quelle que puisse être Votre décision,* de Vous et de la Sainte Eglise les fils très dévoués.

V

EXTRAITS DE LA « CORRISPONDENZA ROMANA. »

Nous donnons, comme complément, quelques informations de la C. R., dans les jours qui suivirent ses divulgations.

11 JUILLET 1907. — Encore la Ligue contre l'Index.

Le principal organe catholique de l'Allemagne, la « Kölnische Volkszeitung », annonce qu'un de ses rédacteurs a été invité à signer la supplique contre l'Index, mais qu'il s'y est refusé.

On nous écrit de Munich en Bavière que la propagande était déjà commencée activement dans cette ville et à Wurzbourg, que très peu de prêtres en avaient connaissance et que presque tous parmi ce tout petit nombre ignoraient que derrière la supplique il y avait un projet de ligue secrète permanente.

Au nombre des premières démarches faites à l'étranger par le comité de Munich on nous signalait celles qui ont été faites en Angleterre.

12 JUILLET 1907. — Ce qui est surtout typique, c'est l'attitude de certain journal anticlérical qui nous a attaqué avec autant de rage que si nous avions dévoilé un secret de la Maçonnerie.

L'attitude de certains amis ou alliés de la Ligue et des ligueurs en face de notre révélation documentée a été très suggestive.

Quelques journaux, — après avoir fait mention de la chose parce qu'ils avaient été pris au dépourvu, — se sont renfermés dans un silence relatif qui leur a fait supprimer nos nouvelles documentées et publier les tentatives de démentis que d'autres en ont faites.

Ces tentatives combinées entre amis *catholiques* et *anticatholiques* des modernistes ont été caractéristiques.

Par exemple, certain journal a voulu enlever toute importance à nos documents en disant qu'ils étaient anonymes, et il n'a pas voulu convenir qu'ils ne le sont point du tout, puisque la première circulaire porte les noms de tous les membres de la présidence, la seconde (*définitive puisque* c'est le Statut), les suppose et porte officiellement la date : « Münster, Pentecôte 1907 », avec les signatures de la Direction Centrale... (V. Plus haut).

En présence de cette liste de noms, la question est très simple. Les signataires ont-ils quelque chose à objecter sur l'authenticité de leur signature et sur la complète et exacte reproduction de leurs documents par nous publiés ?

Or, pas un d'eux n'a soufflé mot, et pour cause. Les dépêches annoncent que nos documents ont été démentis par le député Erzberger dont le nom est tout à fait étranger à ces mêmes documents. Nous devons constater que le démenti d'un étranger, en présence du silence des intéressés, ressemble à une plaisanterie.

Certain autre journal a cherché à nier ce que l'on a appelé « le complot », en faisant ce raisonnement : il n'y a pas complot dans le fait de rechercher, même en secret, des signatures pour la Supplique, du moment que signatures et Supplique devaient à une époque donnée être montrées au Pape. — En faisant nos réserves sur ce raisonnement et en le supposant exact, il nous suffit d'observer que *derrière la Supplique, il y avait la ligue permanente* sur laquelle les chefs se réservaient le droit de *ne rien dire à aucun ecclésiastique, pas même au Pape* (article 40 des Statuts).

Tout cela, nous le constatons sans aucune prévention à seule fin de rétablir la vérité comme cela se doit et comme il convient même à un simple « Bulletin d'Informations. »

15 JUILLET 1907. — Les Membres de la Ligue de Münster.

Parmi les documents publiés par la « Corrispondenza Romana » sur la Ligue de Münster, les Statuts de cette Ligue, signés par les membres de la Direction Centrale, donnaient les noms d'autres messieurs qui avaient accepté de faire partie de la Centrale Principale. Or, comme on a dit en Allemagne que certains de ces noms (à commencer par celui du baron von Hertling), avaient été abusivement mis dans ce document par les signataires, ceux-ci déclarent à présent dans la « Kölnische Volkszeitung, » n° 599 du 12 courant, qu'ils ont des témoignages indiscutables pour attester qu'ils étaient autorisés à imprimer ces noms dans le dit document.

20 JUILLET 1907. — Les journaux allemands publient une déclaration des signataires des Statuts de la Ligue de Münster qui cherchent à justifier

leur conduite et annoncent qu'ils ont l'intention de poursuivre leur entreprise. Ceci nous permet de constater que le mot d'ordre communiqué aussitôt à tous ces journaux à savoir que le projet d'une ligue était mort-né et par conséquent ne méritait pas tant d'attention, — reçoit à présent un formel démenti des chefs mêmes de la Ligue. Une lettre du baron von Hertling, publiée dans les feuilles susdites, déclare que le 27 juin, il avait retiré sa signature, mécontent de la direction que prenaient les affaires de la Ligue.

22 JUILLET 1907. — Dans la protestante Köln-Zeitung, un adhérent à la Supplique contre l'Index a déclaré que le mouvement est bien plus vaste qu'on ne veut le faire croire et que beaucoup d'anglais, de français et d'italiens y adhèrent. Dans la catholique Köln-Volkszeitung, les promoteurs de la Ligue (qui veulent continuer leur entreprise), se déclarent étrangers à cette affirmation.

Ces marches et contre-marches des ligueurs ont lassé la bonne volonté de leurs amis qui sont désormais persuadés que personne à Rome n'a voulu compromettre l'Allemagne catholique et le Centre, et qu'on sait y faire la différence d'avec certains groupes dévoyés des glorieuses traditions de celle-ci et de celui-là. L'unique manière de compromettre l'Allemagne catholique et le Centre si méritant, serait de ne pas trancher radicalement toute solidarité des uns avec les autres.

UN ASPECT DE L'ESPRIT CATHOLIQUE

Je voudrais aujourd'hui, non pas traiter, sous une forme théorique et dogmatique, de l'esprit catholique, c'est affaire de théologien et je n'y suis pas compétent, mais en montrer un aspect, en opposition avec l'esprit libéral, en m'aidant d'un charmant livre qui vient de paraître, et qui rend bien ce son mélodieux et si doux au cœur, de foi, d'amour, d'obéissance, d'esprit surnaturel en un mot, à quoi se devine une âme vraiment chrétienne. Ce livre a pour titre : *à Rome et sur les chemins de Rome* (Clermont-Ferrand, Belle, 1910, in-12 de 399 p.), et il est signé Louis-Paul de Castegens. Plutôt que d'en faire un simple compte-rendu, qui cadrerait mal avec les habitudes de cette revue, je préfère en étudier et préciser les leçons, en montrant d'abord *ce qu'il n'est pas*, puis *ce qu'il est :* ce contraste entre *l'esprit catholique*, dont il est rempli, me semble devoir, mieux qu'une simple note bibliographique, en faire ressortir la valeur sérieuse, le charme prenant et le très grand intérêt.

I. — D'abord, il n'est pas libéral du tout, et l'on ny trouve aucune trace de ce libéralisme dissolvant que tout catholique sincère a le devoir de combattre. Peut-être n'est-il pas inutile, pour mieux établir le contraste, de noter ici, non pas théoriquement, mais pratiquement, quelques-uns des caractères du catholique libéral.

« Le catholique libéral, écrit Louis Veuillot, au début de son petit

livre vraiment trop peu lu : l'*illusion libérale*, est un homme, le plus honnête que l'on puisse imaginer, dévot, occupé de bonnes œuvres, érudit, ardent, plein, hélas! de lui-même, et, tout à l'heure, plein de mauvaise foi. » Pour lui « le catholique pur et simple, qui croit et pratique ce qu'enseigne l'Eglise, est un catholique peu éclairé.. il fait d'ailleurs des distinctions et des confusions assez louches entre l'Eglise et la « *cour romaine* », se lance volontiers en des digressions « sur la liberté humaine, sur les changements qui se sont opérés dans le monde, sur les époques de transition, sur les abus et les inutilités de la contrainte, sur la nécessité de ne plus employer la force au service de la vérité... Le passé mort, l'avenir radieux, la liberté, l'amour, la démocratie, l'humanité sont mêlés là dedans comme les faux brillants que les dames répandent aujourd'hui sur leurs « fausses chevelures ». Et pour conclure, Louis Veuillot ajoute : « Le catholique libéral, n'est ni catholique ni libéral. Je veux dire par là, sans douter encore de sa sincérité, qu'il n'a pas plus la notion vraie de la liberté que la notion vraie de l'Eglise. Catholique libéral tant qu'il voudra! Il porte un caractère plus connu, et tous ses traits font également reconnaître un personnage trop ancien et trop fréquent dans l'histoire de l'Eglise : *sectaire*, voilà son vrai nom. »

Et plus loin, après avoir noté avec beaucoup de sens que les révolutionnaires ne veulent pas plus des catholiques libéraux que des autres catholiques, et que toutes les concessions sont inefficaces, qui ne vont pas jusqu'à l'apostasie, il marque au front d'une formule lapidaire cette demi-trahison restée sans profit, mais non, hélas! sans résultats : « Jusqu'ici la chapelle libérale n'a point d'entrée, et semble n'être qu'une porte de sortie de la grande Eglise ».

A ces traits, dont les événements n'ont fait qu'accentuer la justesse, nous pouvons en ajouter aujourd'hui quelques autres, notés dans des livres libéraux d'aujourd'hui, cent fois pires, il est juste de le dire, que les libéraux d'autrefois.

Les catholiques libéraux nouveau modèle semblent s'efforcer, sans s'en rendre compte peut-être, de ressembler le plus possible, non au pauvre publicain, mais au pharisien de l'Evangile : catholiques certes, et très exacts à observer toutes les prescriptions de la loi, s'il faut les en croire, ils tiennent aussi à le proclamer très haut, et veillent à ce que la terre entière en soit informée. Ils vont à la messe le dimanche, ils font leurs Pâques, ils observent les lois du Carême, et je ne serais pas étonné que, pour être mieux vus de la foule chrétienne, dont sans doute, l'estime leur est précieuse, ils fissent toutes leurs prières debout. Ils affectent une entière soumission aux enseignements du Pape infaillible, mais ils ont besoin de noter que le Pape parle rarement *ex cathedra*, que le *Syllabus*, pas plus d'ailleurs que la plupart de ses actes solennels, n'engagent pas son infaillibilité, et que dès lors, la distinction des enseignements obli-

gatoires et des autres, beaucoup plus nombreux, étant assez difficile à faire, on n'est la plupart du temps pas tenu en conscience de leur obéir. Sans doute certaines décisions des congrégations romaines sont très claires : mais comme elles se trompent sur Galilée et sur d'autres, il n'y a pas lieu d'en tenir grand compte. De l'Evangile, des libéraux, à l'esprit très large, ne retiennent que les versets qui leur agréent, interprétés à leur façon, par exemple que le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et qu'il faut présenter l'autre joue au méchant qui vous a donné un premier soufflet. Ils s'en autorisent pour flétrir toute résistance effective aux lois mauvaises, et condamner à tout jamais le pouvoir temporel du Pape. De là à approuver Loubet d'avoir fait le voyage de Rome et à faire chorus avec tous les députés qui ont approuvé cette insulte grossière à la Papauté, il n'y a qu'un pas, et nos libéraux l'ont allégrement franchi. L'Eglise a protesté, et cela lui a valu les représailles de la République française, qui en a profité pour promulguer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et c'est bien fait, et c'est la Papauté qui en porte toute la responsabilité. Comme Pilate, Loubet et Combes ont le droit à s'en laver les mains, et nos libéraux les leur essuient avec une piété touchante.

Ailleurs, ils se font sans scrupules l'écho des calomniateurs jadis soudoyés par Cavour pour frayer la voie aux usurpations piémontaises, et ils dénoncent les abus qui se seraient glissés dans le gouvernement de l'Eglise, et ils réclament la réforme au nom de la devise de Pie X, qui a promis de tout instaurer dans le Christ : *omnia instaurare in Christo.* Enfin, ils résument leur idéal dans cette formule maintes fois frappé d'anathème : *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* Nous avons chèrement payé aujourd'hui pour savoir ce que cela représente. Mais il n'est rien, non pas même l'expérience, qui puisse dessiller des yeux qui se sont volontairement fermés. Cette attitude même atteste la complète inintelligence chrétienne de ces catholiques *éclairés.*

Animés de pareils sentiments, on devine où vont les sympathies et les éloges de ces catholiques libéraux vraiment bien modernes, où vont aussi leurs blâmes et leurs antipathies.

Leurs sympathies et leurs éloges d'abord : ils vont en premier lieu à ces politiciens ecclésiastiques, dont les incartades ont maintes fois été blâmées par l'Eglise, et qui, grâce à Dieu et à Rome, se taisent à peu près aujourd'hui; aux journalistes pseudo-conservateurs qui, avec plus ou moins de franchise, travaillaient hier pour Waldeck-Rousseau et Combes et travaillent aujourd'hui pour Briand; aux protestants libéraux, qui rêvent la réconciliation de toutes les Eglises sur la ruine de tous les dogmes; aux prêtres masqués, ou non, qui se font dénicheurs de saints ou sapeurs plus ou moins avoués des grandes vérités chrétiennes; même aux politiciens les plus délibé-

rément anti-catholiques, tels les Bourgeois, les Monis, les Louis Havet, les Cruppi, les Henri Brisson, les Fallières et autres protecteurs des Soleilland du passé et de l'avenir; et, comme si ce n'était assez du présent, ils s'en vont dans les temps lointains, ressusciter les plus notoires ennemis de l'idée chrétienne et catholique, les Rabelais, les Luther, les Voltaire, et déposer leurs hommages sur la tombe de ces agrandisseurs du patrimoine de raison, de justice et de piété de l'humanité.

En revanche, c'est aux plus vaillants défenseurs de la vérité et des droits de l'Eglise qu'ils réservent, et c'est tout naturel, leurs antipathies et leurs blâmes tout à fait dénués de charité : à leurs yeux, ce ne sont pas des *catholiques*, mais des *cléricaux*, et donc de mauvais serviteurs de Jésus-Christ, que l'un de ces libéraux, et un abbé, je crois bien, ose presque proclamer le patron de l'anticléricalisme. Aussi quelle pitié méprisante pour les pauvres catholiques peu éclairés et à l'esprit obtus, qui se bornent à apprendre et à pratiquer les leçons du catéchisme, qui pèlerinent à Paray-le-Monial, à Lourdes, à la Salette, et s'adonnent sans respect humain à toutes les consolantes dévotions approuvées par l'Eglise, larges sources ouvertes où s'alimentent tant de charités et tant de vertus!

Dernière note : les catholiques nouveau style sont dreyfusards et c'est à peine si, après le triomphe circoncassationnel du rescapé de deux conseils de guerre, ils ont trouvé le temps de verser quelques pleurs de rhétorique sur les victimes du chambardement de la France chrétienne. Pauvres martyrs de la persécution dreyfusarde, vous pouvez errer à l'aise sur les chemins de l'exil, gémir sur vos œuvres détruites, sur vos biens volés et pillés, subir les étreintes de la misère et de la faim, mourir ruinés et proscrits par les héritiers de Luther et de Voltaire, les catholiques libéraux, inféodés à Dreyfus, sont trop gonflés de leur victoire, pour avoir le temps et peut-être même l'idée de vous plaindre.

II. — Tel est l'esprit, sinon du libéralisme catholique dans son ensemble, du moins d'un certain catholicisme libéral d'aujourd'hui. L'esprit catholique, pur et simple, tel qu'il s'exprime dans le beau livre de M. de Castegens, est, on peut s'y attendre, tout à fait différent. Nous le prévoyons au seul titre du livre.

A Rome et sur les chemins de Rome : le vrai catholique a son centre d'attraction à Rome, et c'est à Rome que, par toutes les voies, il s'élance, porté par les ailes de sa foi, de son esprit et de son cœur. Le vrai catholique voyage, non en simple touriste, mais en pèlerin, « visitant les sanctuaires plus que les musées, les choses saintes plus que les profanes, y cherchant ce que Dieu y a mis de poésie religieuse, de philosophie chrétienne ou de pieuse théologie... », et, dans les églises de pierre, plus haut qu'elles, « en contemplant longuement une autre d'une merveilleuse architecture, resplendissan-

te dans l'azur du ciel et projetant sur toutes les autres sa divine lumière : la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ».

Telles sont les dispositions du pèlerin catholique : à travers tous les paysages, au delà de tous les horizons, c'est Rome qu'il cherche et c'est Rome qu'il entrevoit. Dès son enfance, il fait ses *romagnes* à Notre-Dame d'Orcival, en pleines montagnes d'Auvergne, et là, aux récits de sa mère, qui lui racontait ce qu'elle savait de Rome « la Ville éternelle lui apparaissait dans la brume lointaine, très lointaine, comme une sorte de paradis terrestre où Dieu réside dans la personne du Pape ».

Plus tard, il part pour Rome et, dès l'Alsace, la chère et catholique Alsace, c'est Pierre qu'il entrevoit, donnant son bâton de pasteur aux compagnons de Materne, et leur disant, comme pour leur transmettre son pouvoir de thaumaturge qui, quand il le faut, ressuscite les morts : « Allez, placez ceci sur la tombe de votre frère, en invoquant le nom de Jésus ». Et Materne ressuscité put répandre à nouveau la bonne semence et fit plus ample sa moisson. A cette simple évocation du miracle qui rendit à l'Alsace son missionnaire une première fois tombé sur le seuil de sa conquête, l'auteur montre déjà sa foi à Pierre et au Pape, et son amour des légendes chrétiennes où abondent les miracles de Dieu. Deux signes où l'esprit catholique se reconnaît.

Et *en avant pour Rome! La première* halte se fait dans un pieux sanctuaire de Marie : car les vrais catholiques aiment à *pèleriner* et à s'incliner et à prier devant les images, parfois grossières, baptisées de vocables gracieux et expressifs par la piété naïve du peuple chrétien : c'est sous la protection de Notre-Dame « *souricuse* » et de Notre-Dame « *pleureuse* » qu'il place son grand voyage, assuré que la sainte Vierge comprendra sa prière, car « elle sait pleurer et sourire dans la langue de tous les hommes ». Le vrai catholique, pieux, dévot, fréquente les pèlerinages, et il ne se sent nulle part aussi grand, aussi près de Dieu, que dans les endroits les plus dédaignés des esprits superbes, où il peut librement se mettre à genoux.

Et voici la mer, qui rapproche le pèlerin de Rome : dans les vagues qui s'agitent, il « voit la main de Dieu mouvant toutes choses », et c'est en adorant la cause première qu'il laisse passer « la vague de Dieu ». Et ce spectacle évoque pour lui le souvenir des « délicieuses scènes maritimes de l'Evangile, dont il goûte le sens mystique et pieux qui nourrit l'âme et qui avive l'amour », sans aller demander aux exégètes rationalistes d'en atténuer, et, s'il se peut, d'en supprimer tout à fait le surnaturel. L'auteur en effet « n'aime point les dénicheurs de Bible, pas plus que les dénicheurs de saints et les dénicheurs de dogmes », et c'est en cela encore que l'esprit catholique se révèle.

Et *tous ces bateaux, et toutes ces barques*, qui se balancent sous

ses yeux aux gré des caprices des flots, lui rappellent la barque de l'Eglise, humble bateau de pêcheurs d'abord au temps évangélique, plus d'une fois échappé à la tempête apaisée à la voix du Maître, souvent chargé de pêches miraculeuses annonciatrices des grandes pêches d'hommes de l'avenir; aujourd'hui bâtiment majestueux, comme ces vaisseaux de guerre qui se silhouettent à l'horizon, mais mené de main sûre par un pilote qui ne se trompe pas, l'œil fixé sur un phare qui ne s'éteint jamais.

Un petit chien était là, hurlant, jappant et montrant les dents à la mer blanche d'écume : « Ce petit chien rageur me fit penser aux aboiements de l'impiété contre Dieu, contre le Christ, contre l'Eglise, contre les Saintes Ecritures, contre toutes les grandes choses du temps et de l'éternité. Que restera-t-il de ces assauts imbéciles? pas même un peu d'écume ».

Et j'admire en ce vrai catholique cette confiance indéfectible en l'avenir de l'Eglise et cette foi qui compte toujours, même au milieu des orages, sur les futures victoires de Dieu.

Et le voilà de nouveau en route. Tout le long du voyage, les mêmes sentiments éclatent : tous ces monuments qui survivent aux temps, c'est l'Eglise « bâtie sur le roc, c'est-à-dire pour l'éternité ». Toutes ces manifestations de son activité féconde à travers les siècles, qui se dressent partout le long de toutes les routes de l'univers, c'est l'Eglise encore ouvrière du Christ, et « que resterait-il si le Christ s'en allait soudainement, emportant tout ce qu'il a donné au monde de lumière, de force, de vertu, de liberté, d'intelligence, de génie, de délicatesse d'âme, de charité, de vie? Le vide serait affreux ».

Le vrai catholique a donc de sérieuses raisons de ne pas souhaiter que la société se sépare jamais de l'Eglise.

Mais nous voici à Rome enfin : là encore ce n'est pas une jouissance archéologique et artistique que cherche le pèlerin : s'il interroge les monuments c'est pour en évoquer les souvenirs et les leçons. Le Colisée, cette arène des martyrs, lui crie par toutes ses pierres que « les chrétiens savent mourir, mais ne se courbent pas devant les lois iniques, et les évêques moins que personne ». La naumachie, où voguaient jadis deux flottilles de galère, pour les amusements de César « lui sembla devenir un lac de sang, ne portant plus qu'un seul navire : le vaisseau de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine voguant sur le sang rédempteur du Christ Jésus et des martyrs ».

Les catacombes, les prisons, les chaînes et toutes les reliques des persécutions, signes de souffrances et de mort, mais aussi gages d'espérances! Visites émouvantes, réconfortantes surtout, et qu'il faut refaire souvent pour y retremper sa foi. Mais *Saint-Pierre* de Rome, voilà le vrai monument du triomphe : « toute l'Eglise est là avec

son « *Credo* » écrit de son sang, avec ses luttes et ses victoires, avec les humiliations de son Calvaire et les gloires de son Thabor. Elle est là pleine de jeunesse et de vie; et quand je me suis penché pour écouter, j'ai entendu battre son cœur. Vive Dieu! Ce n'étaient pas les imperceptibles pulsations qui annoncent le voisinage de la mort ».

Toutefois, voir le Pape, lui parler, recevoir ses encouragements et ses bénédictions, cela vaut encore mieux que voir Saint-Pierre de Rome, puisque le Pape c'est le Christ revivant, en quelque sorte, sous la forme qu'il s'est choisie en la personne de Pierre, pour conduire l'Eglise jusqu'aux rivages de l'Eternité. Notre pèlerin catholique a eu ce grand bonheur, et il le chante en des pages très émouvantes dans leur simplicité, où il ne craint pas, au risque d'encourir, de la part des libéraux scandalisés, le reproche d'idolâtrie, de nous montrer le Pape comme « une sorte de sacrement sous lequel se cache le Christ pour enseigner et gouverner son Eglise »; et de clamer sa « *bonne fortune* » de faire la traversée sur la barque si bien équipée et si fortement armée de l'Eglise, aux jours où Pie X tient le gouvernail d'une main si douce et si ferme, si habile et si sûre ».

Ne nous étonnons pas après cela, qu'au sortir de « cette béatifique entrevue » où « Notre-Seigneur a daigné lui apparaître sous les traits de son vicaire », le pèlerin, retrempé aux sources les plus pures de l'esprit catholique, ne se demande pas si le Pape a bien parlé *ex cathedra* le jour où il a condamné le modernisme, et s'il n'a pas commis l'erreur des juges de Galilée, quand il a frappé de ses anathèmes les audacieuses exégèses de M. Loisy et de son école. « Il fait toujours clair et toujours chaud à Rome et sur tous les chemins de Rome » et ce n'est pas de là que le modernisme, l'évolutionisme et autres barbaries en *isme* peuvent lui paraître dignes d'être ménagés, et il ne les ménage pas, assuré qu'en se faisant l'écho de Pierre, qui « parle clair et chrétien », il ne court aucun risque de se tromper.

Dans cette docilité parfaite aux enseignements du Saint-Siège, je vois le signe le plus caractéristique de l'esprit catholique. Notre cher pèlerin a donc raison, après tant d'autres voix autorisées, de dénoncer à son tour « les chefs du modernisme, traîtres à Jésus-Christ et à son Eglise, ourdisseurs de complots contre l'édifice qu'ils avaient charge d'orner et de défendre, s'attaquant les uns à la philosophie traditionnelle, les autres à la théologie, les autres à la Bible et à l'histoire » et s'efforçant de substituer, sous les fallacieuses apparences d'un christianisme scientifique, un christianisme au rabais au christianisme intégral, c'est-à-dire au christianisme de Jésus-Christ.

Il n'entre pas dans mon sujet de résumer ces brillantes controverses, où l'auteur fait preuve à la fois d'un si grand bon sens et d'un es-

prit si fermement chrétien. Il me suffit d'en dégager les leçons. Elles se résument en ceci : qu'il est de notre devoir de nous conformer aux enseignements du Saint-Siège, qu'il s'agisse de doctrines ou de discipline, des erreurs modernes ou de la loi de séparation, et que notre soumission doit être sans arrière-pensée, et se garder de la tentation de s'y soustraire par des subtilités de procédure. *Roma locuta est, causa finita est.*

La seconde leçon, c'est qu'il faut défendre et propager ces enseignements, en y mettant ce que l'auteur appelle *les saintes énergies* de l'âme chrétienne. Ces énergies, l'auteur les puise aux meilleures sources, dans les exemples du Pape lui-même, qui « affirme hardiment les vérités traditionnelles, au risque de faire quelques blessures; qui revendique envers et contre tous les prérogatives surnaturelles de l'Eglise, sans regarder aux plus douloureux sacrifices matériels; qui prêche sans cesse et avec une ardeur communicative les luttes nécessaires et les nobles résistances; « dans les écrits des grands serviteurs de l'Eglise, Joseph de Maistre, si honni des libéraux, qui dit que « ce qu'on croit vrai, il faut le dire hardiment »; de Louis Veuillot, qui écrit quelque part : « Nous périssons peut-être plus des vérités que les bons n'ont pas le courage de dire, que des erreurs que les méchants ont su sans mesure multiplier »; dans les discours de nos grands évêques, qui ont si fièrement revendiqué devant les tribunaux les droits imprescriptibles de la vérité, et qu'aucune menace n'a pu faire fléchir; enfin dans le souvenir de Jeanne d'Arc, si hardie à batailler contre les ennemis de la France et de Dieu.

Avant de quitter l'Italie, le pèlerin de Rome n'a pas manqué de visiter tout près de Lorette, dans ce sanctuaire toujours vénéré des chrétiens en dépit des contestations de quelques historiens, le champ de bataille de Castelfidardo où, de la tombe de tant de nobles martyrs du droit, sortent de si belles leçons de courage. Et puis, il revient en sa chère Alsace, sa seconde patrie, salue sainte Odile, la douce aveugle, dont les yeux se sont ouverts au contact du saint chrême baptismal, et il rentre en sa retraite, d'où s'envoleront de nouveaux livres ornés des mêmes qualités charmantes et imprégnés du même esprit si nettement catholique que nous avons essayé de marquer aujourd'hui. Sa conclusion, d'une touchante modestie, résume trop bien les leçons du livre tout entier, pour que je me refuse le plaisir de la transcrire en finissant :

« A mesure que, à Rome et sur les chemins de Rome, je voyais les grandes choses que j'ai essayé de dire, à mesure qu'elles me parlaient et que je les écoutais, j'ai cru sentir le cœur battre un peu plus fort pour le Christ et pour son Eglise, pour le Pape et pour la France, pour les gestes de Dieu et pour les gestes religieux de

l'homme. *Daigne Dieu faire à mes lecteurs la grâce de mieux voir que moi et d'aimer davantage* ».

Nous ne ferons qu'une légère modification à cette dernière ligne : « Dieu fasse aux lecteurs de ce livre la grâce de voir aussi bien que l'auteur et d'aimer autant ».

Edouard PONTAL.

INFORMATIONS

On lit dans la *Correspondance de Rome* (n° du 19 avril 1910) :

« *Deux livres viennent de paraître, qui sont très intéressants par l'actualité de leur sujet et par la documentation de leur exposition ; aussi ils méritent d'être lus attentivement par tous, amis et ennemis.*

» Abbé Emmanuel Barbier . *Le devoir politique des catholiques.* Paris, Jouve, éditeurs (15, rue Racine), pages 532, in-8°, *prix : 1 franc.*

» Fr. Guermonprez · *Ce que dit l'abbé Lemire* quand surgit la doctrine ou la discipline. Paris, J. Rousset, éditeur (rue Monsieur-le-Prince, 12), tome I, 356 pages, in-8°.

Nulle recommandation ne pouvait avoir pour nous plus de prix que celle d'un organe aussi haut placé que la *Correspondance de Rome,* et nous souhaitons qu'elle encourage nos amis à propager le *devoir politique des catholiques.* En y mettant leur zèle, ils pourront contribuer très efficacement à éclairer les personnes, encore si nombreuses, qui se sont laissées entraîner à leur insu sur la pente du libéralisme.

Tout notre désir est qu'il soit également lu par les ennemis et les amis.

Le prix extraordinairement modique de ce livre doit en faciliter beaucoup la diffusion.

Nous ne pourrions rien ajouter pour signaler l'ouvrage très courageux et très documenté du Dr Guermonprez. Mais nous annonçons dès aujourd'hui que cette revue lui consacrera une étude, aussitôt que le second volume aura paru.

AVIS

Nos abonnés doivent trouver encarté dans le présent numéro l'index alphabétique du tome III.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.370.

AUTOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Je me propose simplement de relever quelques épisodes intéressants et suggestifs.

I. — DANS LA LOZÈRE

Les lecteurs de cette revue n'ont sans doute pas oublié le tableau qu'elle a fait l'an dernier des conséquences de la politique de l'*Action libérale* dans ce département, l'un des plus foncièrement catholiques, dont M. Piou est devenu le représentant, et en particulier la campagne du clergé *rallié* en faveur du JUIF sectaire et franc-maçon Louis Dreyfus dans l'arrondissement de Florac (n° du 15 mars 1909, pages 479 et suiv.)

Les dernières élections ont-elles marqué un temps d'arrêt dans cette politique et un changement dans cette attitude déplorable? Qu'on en juge.

Le *Courrier de la Lozère* (21 avril 1910) constate, en résumant les faits que nous avons précédemment racontés, les progrès de l'invasion juive dans cette catholique région.

La Lozère, qui ne compte que *trois* arrondissements, a un *candidat juif* dans *chacun* de ses arrondissements.

C'est ce que ne craignent point de mettre en évidence les *Archives Israélites*. Ce moniteur attitré de la juiverie a récemment publié une première liste des *Hébreux* se présentant comme candidats aux prochaines élections législatives.

Dans cette liste, la Lozère figure comme suit :

LOZÈRE. — Mende : *Paraf;* Florac : *L.-Louis Dreyfus,* député sortant; Marvejols : *Astruc.*

Donc, *trois* juifs pour trois arrondissements à pourvoir. C'est beaucoup pour un petit pays comme le nôtre ! Et combien rapide l'invasion ! Il y a six ans, la Lozère qui ne produit pas le *Juif* n'avait jamais vu, chez elle, le *Juif* solliciter un mandat électif. Le premier qui tente l'épreuve, c'est *Louis Dreyfus,* le cousin du traître. Nos compatriotes savent dans quelles circonstances et avec quels appuis.

En 1905, le député radical Louis Jourdan lui cède son siège.

En 1906, pour conserver son mandat, en 1908, pour conquérir l'écharpe de maire de Florac qu'il convoite, Louis Dreyfus obtient *le concours et l'aide efficace du parti catholique.*

Sur l'ordre et sous l'impulsion particulièrement : 1° de M. le Supérieur du Grand-Séminaire de Mende, qui envoie un *missionnaire* porter le mot d'ordre un peu partout au clergé local; 2° du sénateur actuel *Paulin Daudé,* créature politique du même, les électeurs catholiques de l'arrondissement de Florac qui, en 1906, ont comme candidat *M. Molhérac* au premier tour,

M. de Valmalète au deuxième tour, délaissent en grande partie ces braves gens, ces catholiques sans reproche, pour porter leurs suffrages au juif Louis Dreyfus et assurer son succès.

Aux élections municipales de 1908, les mêmes influences écartent, à Florac, les candidatures catholiques habituelles, pour donner accès à la mairie au même juif Louis Dreyfus, et implanter définitivement ce dernier dans le pays.

Depuis cette fortune inespérée, d'autres juifs sont venus chercher dans nos montagnes une sinécure lucrative... Déjà en voilà trois, candidats à la députation. Dans quelques années, si l'on n'y prend garde, ces juifs se multiplieront. Ils essaieront de forcer les portes du Conseil général, des Conseils d'arrondissement, des Conseils municipaux.

La conquête juive sera un fait accompli en Lozère. Sus donc aux *juifs*, Lozériens, si vous ne voulez pas être traités par les *juifs* comme de la semence de bétail, comme des animaux à face humaine, créés pour les servir. le *juif* de Florac à la porte de Florac, et ne laissez pas pénétrer les deux autres, ni à Marvejols, ni à Mende.

L'état des candidatures dans le département était donc celui-ci :

MENDE. — Trois candidats :

1. M. Piou, président de l'Action libérale, député sortant.

2. M Philippe Delmas, jeune avocat, fils d'un médecin de la ville.

3. M. Georges Paraf, jeune ingénieur des arts et manufactures, venu tout exprès de Paris, pour tenter la fortune politique.

MARVEJOLS. — Deux candidats :

1. M. de Chambrun, républicain catholique, député sortant.

2. M. Astruc.

FLORAC. — Deux candidats.

1. M. Louis Dreyfus, député sortant.

2. M. Monestier, ingénieur en chef, ancien sénateur, qui fut même ministre quelques jours.

A Mende, où M. Piou était en cause, raconte le *Courrier de la Lozère*, la campagne contre la candidature du *juif Paraf* a été menée avec méthode et activité par la *Croix de la Lozère* et par la *Semaine religieuse*. Ces deux organes *officieux et officiels de l'Evêché* ont bien mis en relief toutes les divergences de race, de croyance, de mœurs, qui sépare le *juif* du *catholique*, et établit une incompatibilité absolue entre celui-ci et celui-là. Ils ont supplié le Ciel et prié électeurs de débarrasser à jamais notre circonscription croyante de ce téméraire rejeton de la race perfide :

Auferte gentem perfidam
Credentium de finibus.

Et, comme spécimen de cette campagne, le même *Courrier* reproduit l'article ci-dessous de la *Croix de la Lozère* (21 avril 1910) contre le juif Paraf, article vraiment excellent, et qui trace admi-

rablement la ligne de conduite que les électeurs catholiques devraient adopter à l'égard de tout candidat juif :

Ce mot est à lui seul un *outrage* à notre catholique pays. Qu'un JUIF ose se présenter à nous, nous demander nos voix, s'offrir à nous représenter à la Chambre, c'est *d'une audace inouïe*. NOS PÈRES NE LUI AURAIENT PAS PERMIS DE FRANCHIR LES LIMITES DE LEURS COMMUNES.

... Les JUIFS appartiennent à une *race maudite*. Leurs ancêtres crucifièrent notre *Dieu*. Ils professent pour les *chrétiens* un *mépris profond*.

Leur *arrogance* est proverbiale. Tous ces échappés de *ghetto* rêvent aujourd'hui de *domination universelle*. Regardez, un JUIF foule aujourd'hui notre sol; il parcourt nos routes, pénètre dans nos villages. Ses allées et venues sont une *humiliation* et une *offense* pour un pays aussi catholique... Le subirons-nous plus longtemps encore?

Non! Nous lui signifierons son congé le 24 avril. Car il est arrivé avec la prétention *monstrueuse* de *s'implanter chez nous* et de devenir, lui, le JUIF, *chef de chrétiens*.

. Pour voter contre... il n'est pas nécessaire de savoir que les francs-maçons le patronnent, qu'il n'a aucune aptitude à remplir le mandat de député... Il suffit de savoir qu'il est JUIF.

Des catholiques qui votent pour un JUIF, *qui se donnent à un* JUIF, *qui se livrent à un* JUIF !

Allons donc!

Nous serions bien *dégénérés*, si nous pouvions oublier notre RACE, notre *religion*, nos *intérêts*.

On ne demande pas aux *victimes* d'acclamer le *bourreau*.

Electeurs Lozériens! Epargnez-vous le remords de voter pour un JUIF. Ne commettez pas ce *crime*.

Chassez le JUIF et acclamez le *chrétien*.

... Il fait partie du groupe *radical-socialiste* qui *gaspille* les finances, *accumule* les emprunts au profit des *juifs*, au détriment des ouvriers et des paysans...

... Le JUIF a la haine du nom *chrétien*. Le JUIF a été l'*instigateur de la persécution religieuse*.

Le JUIF a dispersé les *associations religieuses* vouées au soin des misères humaines, à l'éducation de l'enfance, à la prédication de l'Evangile.

Le JUIF a collaboré à cette *loi néfaste* de la *Séparation* qui a obligé les *catholiques* à supporter tous les frais du culte...

Voter (pour le JUIF) c'est un crime contre la *Religion*, contre le *Travail*, contre la *Patrie*... Ce serait un *déshonneur ineffaçable*.

CITOYENS DE LOZÈRE.

Tous debout !

Sus au JUIF !

Qu'il soit chassé !

Mais, alors, il ne restait donc qu'à appliquer cet excellent programme dans toutes les circonscriptions, et, par conséquent, à tourner le dos au juif Dreyfus dans l'arrondissement de Florac, à porter tous les efforts contre lui, ou, tout au moins, s'ils ne se présentait pas de candidat qu'on pût soutenir, à lui refuser un concours que le souci de l'intérêt national, et le devoir de la conscience

catholique défendaient également de lui accorder. C'eût été ne rien comprendre à l'élasticité de la morale.. libérale.

Ecoutons le *Courrier de la Lozère:*

La pensée de Pascal reste toujours vraie : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité.. Plaisante justice qu'une rivière ou une montagne borne. Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà... »

Le col de Montmirat est le point de rencontre et d'accès de l'arrondissement de Mende et de l'arrondissement de Florac. Voter pour un juif, c'est, en deçà de ce col, c'est-à-dire du côté de Mende, commettre un péché mortel; c'est, au contraire, en deçà de ce col, du côté de Florac, faire une œuvre pie, un acte méritoire.

Les mêmes bouches qui, à Mende, supplient : Débarrassez-nous de la vermine juive, Seigneur ! sollicitent le contraire pour Florac :

Inferte gentem perfidam
Credentium intra fines.

Quant à Florac, en effet, dit ce journal, la *Semaine religieuse* s'est bornée à insérer dans son numéro du 8 avril le communiqué suivant :

On nous a demandé des directions pour les électeurs de Florac. Si l'on veut bien y réfléchir, l'on verra qu'entre deux candidats également hostiles la Semaine religieuse *n'a pas plus de préférences à donner que d'exclusions à prononcer.*

Nous nous en remettons sur ce point à la sagesse des hommes politiques QUI NE MANQUERONT PAS DE S'INSPIRER DU PRINCIPE DU MOINDRE MAL.

Et, le 22 avril, la *Semaine religieuse* disait encore :

La situation des électeurs de Florac est très douloureuse. Ils sont en présence de deux candidats, un juif et un catholique qui a donné au bloc persécuteur toutes sortes de gages. On parle d'un troisième; et celui-ci socialiste. Les protestants qui ont plus d'ampleur de conscience, s'en accommoderont sans doute. Mais les catholiques, qui doivent-ils choisir ? qui doivent-ils ne pas choisir ?

Question angoissante. Voici notre opinion personnelle : Nous déconseillons l'abstention. Que les catholiques, se mettant en face de leur devoir électoral, se demandent quel est celui des deux, je ne dis pas qui peut servir les intérêts lozériens, mais celui qui leur sera le moins nuisible.

L'entente faite sur ce point, que nos amis ne commettent point la faute de se diviser, *et qu'ils volent en masse* POUR LE CANDIDAT DU MOINDRE MAL.

Nous ne rouvrirons pas ici la discussion sur ce fameux principe *du moindre mal* que nous avons déjà traitée à fond (n° du 15 février 1909, pages 371 et suiv.). Il nous suffira de rappeler que, susceptible d'une application juste et légitime lorsqu'il est équivalent du moindre bien, il devient absolument faux et contraire à la morale dans le cas où l'on aurait à opter entre deux candidats simplement *mauvais*.

Rien alors ne peut justifier le concours positif donné à l'un ou à l'autre.

Et voilà aussi, pour l'ajouter en passant, un exemple qui fait saisir l'incomplet de certaines directions données de divers côtés en ces derniers mois. On a beaucoup et justement insisté sur l'impérieuse obligation de ne pas s'abstenir, mais sans se préoccuper de savoir si les choix étaient acceptables, faute de quoi, il faut bien le dire, l'abstention était un devoir.

Sur la manière dont les catholiques libéraux et le clergé rallié ont entendu l'application du principe, nous laissons de nouveau la parole au *Courrier de la Lozère.*

Au sujet de cette campagne électorale de Florac, nous avons communication de plusieurs lettres venues de divers points de cet arrondissement et émanant, les unes de prêtres aussi distingués par leur savoir que par leurs vertus, les autres de laïques sérieux et appréciés pour leur dévouement désintéressé à la cause catholique. En voici quelques extraits :

I. — « Avouez qu'on parle assez de l'élection de Mende, et nullement de celle de Florac.

« J'entends dire qu'au dernier moment, *on recommandera à nos catholiques de voter pour Dreyfus.*

« Eh bien ! mon avis n'est pas de faire marcher pour ce circoncis.

« Il me répugne également de faire voter pour le paroissien de St-Rome, qui assiste, dit-on, pieusement à la messe, mais qui se glorifie d'avoir un ancêtre régicide, et envoie des félicitations à Briand.

« Alors? — Alors que le *Courrier* dise clairement à nos bons électeurs : « Votez pour le candidat qui se déclarera le défenseur des droits de l'Eglise et des pères de famille. » Ce candidat sera battu, mais l'honneur sera sauf. »

II. — ... « Depuis que je vous ai écrit, je crois avoir acquis la certitude :

« 1° Que le bataillon *sacré* qui marcha jadis avec *Daudé* pour *Dreyfus*, allait encore accomplir le même glorieux fait d'armes.

« 2° Que M. l'abbé M..., au nom de ce bataillon, plus sacré que jamais, a prié M. X... de ne pas poser sa candidature »....

III. — .... « Quant à l'attitude du Clergé dans la lutte prochaine, elle sera toute de bienveillance discrète pour Dreyfus. C'est l'ordre de *Daudé* et de *de Las Cases*, par crainte de l'influence de Monestier.

« Nous voterons donc uniquement pour sauvegarder la situation de nos deux sénateurs, qui ne se préoccupent pas de savoir si l'attitude qu'ils imposent aux catholiques de Florac ne constitue pas une *infamie.*

« .. Quant à M... nous avons causé élections; il m'a indiqué l'opinion du *clergé dirigeant* et rien de plus... »

IV. — .. « La grosse question, c'est que *de Las Cases* fait campagne pour *Dreyfus*, qu'il travaille fortement le *clergé* et que.... »

V. — « Le siège du *clergé* est fait; celui d'un bon nombre d'électeurs catholiques l'est aussi.

« Je resterai spectateur écœuré de cette immonde cuisine électorale, ne pouvant accepter aucune responsabilité dans les résultats qu'elle produira... »

VI. — « Ici, à Florac, les catholiques veulent, coûte que coûte, combattre *Monestier*, par haine de *Bros.*

« Les quelques irréductibles de 1906 changent complètement d'attitude..

« . . Pas d'illusions! le *clergé* marchera pour *Dreyfus*, j'en suis absolument certain.. »

VII. — ... « Quelle attitude voulez-vous qu'adopte le clergé pris entre ses sentiments d'obéissance et ses sentiments personnels?... »

Ces lettres, déjà fort suggestives, ne sont pas les seuls renseignements que nous avons eus sur l'élection de Florac.

On nous a rappelé qu'il y a quelques mois, dans un repas à Saint-Chély-d'Apcher, *l'autorité dirigeante*, au grand émoi de son entourage, avait déclaré qu'à Florac, *les catholiques devaient voter pour Dreyfus*.

Il nous a été permis aussi de nous rendre compte d'autres *démarches*...

. Nous relatons ces faits en toute simplicité. Notre récit est vrai ou n'est pas vrai. S'il n'est pas vrai, nous sommes prêts à insérer tout démenti motivé. S'il est vrai, — il n'est que trop vrai malheureusement, — de deux choses l'une

Ou bien imposer au clergé et aux catholiques de l'arrondissement de Florac de voter pour Dreyfus est un acte bon, ou bien c'est un acte mauvais.

Si c'est un acte mauvais, *pourquoi le commet-on?*

Si c'est un acte bon, pourquoi n'agit-on pas à visage découvert? Pourquoi, tout au moins, nous imputerait-on à blâme d'en dire un mot a nos lecteurs?

On ne peut donc que souscrire au jugement du *Courrier de la Lozère* sur la question de fait et sur le point du droit ou du devoir :

Question de fait .

1° Est-ce que le *Juif Dreyfus*, cousin du traître, n'a pas, lui aussi, donné au Bloc persécuteur « *toutes sortes de gages?* »

2° Le moins nuisible des deux candidats, n'est-ce pas celui qui peut le mieux servir les intérêts Lozériens?...

3° Qu'est-ce que c'est que cette théorie du moindre mal, et quel est, du *Catholique* ou du *Juif*, du *Lozérien* ou de l'*étranger*, celui des deux qui est le moindre mal?

S'il y a des catholiques, et non des moindres, qui considèrent *Louis Dreyfus* comme le *moindre mal*, quoiqu'il soit *juif* et *cousin* du fameux Kommandant, dont la trahison et le procès ont mis la France sens dessus dessous, il y en a d'autres au contraire qui affirment que le moindre mal pour Florac, c'est *Monestier*, et voici, d'après ce qui nous a été rapporté, comment ils raisonnent.

Mieux vaut un *Arien* qu'un *Sémite;* un *Lozérien* qu'un *non Lozérien;* un citoyen de l'*arrondissement* de Florac qu'un citoyen de *tout autre arrondissement;* mieux vaut un *Terrien* qu'un *Nomade;* un *Ingénieur* qu'un *Spéculateur;* un *Propriétaire* qu'un *Boursicotier;* mieux vaut un représentant qui s'abstient de voter des lois ou certaines lois contre l'Eglise qu'un représentant qui les vote toutes; mieux vaut et de beaucoup un *catholique* qu'un *juif*.

Le *catholique* est enfant de Dieu et de l'Eglise, le *juif*, pas.

Le *catholique* est un *frère;* le *juif*, pas.

Le *catholique* s'il erre, peut se convertir, le *juif*, pas.

... A ce raisonnement assez bien enchaîné, que peuvent bien objecter les partisans du *moindre mal?*

Question de droit ou de devoir

Dans son numéro de jeudi dernier, le *Courrier de la Lozère* a dit qu'entre deux maux il n'y avait aucun choix à faire; qu'il fallait éviter les deux, s'abstenir. — Il maintient cet avis : — NI L'UN NI L'AUTRE.

II. — A LOURDES

M. Ernest Renauld, directeur d'un grand journal parisien catholique et royaliste, le *Soleil*, et connu depuis longtemps par ses ouvrages pour un des défenseurs méritants de l'Eglise, a vaillamment soutenu la lutte sur M. Paul Dupuy, fils du sénateur ministre blocard franc-maçon Jean Dupuy, et co-directeur avec son père du journal le *Petit Parisien*, l'un des organes les plus puissants et les plus dangereux de la mauvaise presse.

L'élection de l'arrondissement d'Argelès, auquel appartient la ville de Lourdes avec son sanctuaire objet de la dévotion du monde entier, intéressait spécialement les catholiques dans les conjonctures présentes. Et s'il était un théâtre sur lequel on dût s'attendre à voir mettre énergiquement en pratique les récentes et pressantes directions du Saint-Siège les invitant à se concentrer sur le terrain nettement catholique, à placer au-dessus de tout la défense de l'Eglise, en éliminant ses ennemis, c'était celui-là. Peu s'en est fallu, cependant, que Lourdes fût représenté par M. Paul Dupuy, grâce à l'abstention calculée de l'autorité diocésaine et à l'incohérence des efforts qui en a été la conséquence.

Il y a là des faits qu'il vaut la peine de résumer. Ils se tirent de la polémique entre l'excellent journal *la Voix de Lourdes* avec le *Journal de la Grotte*, organe de l'Evêché, dirigé par M. l'abbé Eckert, secrétaire de Mgr Schœpfer. Nous en éliminerons seulement ce qui a trait à l'état de division déplorable existant entre l'autorité épiscopale et une partie considérable du clergé dans ce diocèse.

On dit très haut dans le pays que M. Jean Dupuy dut son élection sénatoriale à l'appui déclaré de Mgr l'Evêque de Tarbes, et que l'invraisemblable union des radicaux anticléricaux et des personnages politiques catholiques de l'arrondissement d'Argelès ne s'est accomplie au profit du ministre franc-maçon, ne s'est réalisée que grâce à son patronage. Il ne faudrait rien moins pour expliquer la campagne faite ensuite en faveur de son fils par M. Lacaze, maire de Lourdes, et des catholiques aussi notoires que MM. Balencie, Bathie et Gazagne. Au sujet de cette élection sénatoriale on a publié, sans recevoir de démenti, le récit suivant :

« Il était naturel que l'évêque protégeât la candidature du fils du sénateur Dupuy; n'avait-il pas protégé celle du sénateur lui-même voici quelques mois?.. Une preuve? La voici, et on n'en niera pas l'authenticité et la vérité.

» Dans le courant du mois de septembre, M. Baudens, ancien sénateur, con-

sciller général catholique, parlant à un prêtre de nos amis, de l'élection d'Argelès, lui disait :

« Les manœuvres de l'évêque ne m'étonnent pas! A la fin de l'automne dernier, entrant un jour à l'hôtel de la Paix, à Tarbes, j'y rencontrai Cazaux, de Bénac. A brûle-pourpoint il me dit . Mon cher collègue, je viens de dîner avec l'abbé Lassus, supérieur de Saint-Pé, et un vicaire général; et je vais de ce pas à la villa Dupuy. S'il s'engage à sauvegarder Saint-Pé, l'autorité diocésaine lui garantira les voix conservatrices.. Vous lui donnerez la vôtre, j'espère? »

On devine la réponse de M. Baudens; elle fut digne de lui. (*La Voix de Lourdes*, 11 nov. 1909.)

Fier de son succès, le sénateur Jean Dupuy conçut le projet de donner Lourdes en fief électoral à son fils. Un ami opportuniste présenta à la signature des hommes politiques de l'arrondissement une lettre conjurant le ministre de leur donner son héritier comme candidat. Il n'y avait que Dupuy pour maintenir les pèlerinages et sauver Lourdes. Ainsi naquit la candidature de M. Paul Dupuy.

Dès le 4 novembre 1909, la *Voix de Lourdes* (hebdomadaire) posait ainsi la question, au cours de la polémique dont il a été dit un mot plus haut :

Nous demanderons à notre contradicteur si exigeant, — pour le compte des autres, — sur le devoir et le courage du journaliste catholique, quelle est son attitude, à lui, organe religieux officiel, à l'égard de la candidature, dans le propre fief de l'Immaculée, du fils de M. le sénateur Dupuy, ministre du Bloc sectaire, Directeur du *Petit Parisien*, membre de la loge franc-maçonnique *La Clémente Amitié?*

Car, enfin, il est temps de prendre position pour la très prochaine campagne électorale

Est-il pour ou contre?

A-t-il osé la combattre ou, simplement, la désavouer? Point.

On chuchote que M. Eckert est partisan de cette candidature, qu'il chapitre ses amis et clients pour qu'ils la favorisent. On dit même qu'il l'imposerait à ceux qui dépendent de lui, à un titre quelconque.

Ce sont des bruits qui courent avec persistance dans notre ville.

S'ils sont faux, que M. Eckert les démente avec la belle indignation dont il fait montre au sujet de la *Voix*, quand il s'efforce de la représenter comme ayant peur de publier les protestations de nos Evêques.

Nous reproduirons son démenti.

S'il ne les dément pas, catégoriquement, s'il ne proteste pas contre la candidature Dupuy, de pure provenance franc-maçonnique, c'est qu'il l'adopte et fait des vœux pour elle.

Et alors les catholiques, tenant son silence pour un aveu, apprécieront qui, de lui ou de nous, manque de courage, d'orthodoxie et d'obéissance au Chef Suprême de nos Evêques, au Vicaire du Christ lui-même.

La semaine suivante, 11 novembre, le même journal enregistrait en ces termes le démenti du *Journal de la Grotte:*

Quant aux « on dit », aux « bruits » que nous avons rapportés, sous réserves, et d'après lesquels M. J. Eckert favoriserait la candidature du fils de M. Dupuy, il nous est infiniment agréable — à divers égards — de faire savoir à nos lecteurs que M. le Directeur du *Journal de la Grotte* leur « *oppose le plus formel démenti (sic).* »

Le ton indigné sur lequel M. Eckert répudie la candidature du fils de M. le sénateur Dupuy est significatif, paraît sincère, et, à ces titres, nous ne saurions trop le souligner.

Cette répudiation *ex cathedrâ*, faite en termes catégoriques par un journaliste que ses attaches intimes officielles rendent important et autorisé, libérera bien des consciences et dégagera bien des engagements conditionnels d'électeurs catholiques qui pouvaient se croire tenus à voter pour M. Dupuy dans la pensée d'être agréables en certains hauts lieux.

Nous ne saurions trop remercier M. Eckert de les avoir ainsi détrompés et de leur avoir donné, sans détours, l'assurance que ni lui, ni son journal, ni personne de ceux au nom desquels il est autorisé à écrire et à parler, ne veut de la candidature de M. Dupuy.

Nous saurons le rappeler à l'occasion.

Ce fut le premier acte. Cependant cette occasion ne devait pas manquer de se produire. Quelques semaines plus tard surgissait, à la grande satisfaction des catholiques, la candidature de M. Ernest Renauld. La lutte s'engage. Or, le *Journal de la Grotte* se renferme dans un silence surprenant. La *Voix de Lourdes* du 11 mars l'invite à en sortir, par un article intitulé *Ni silence ni neutralité :*

Il est universellement admis, dès maintenant, que les élections prochaines se feront sur le terrain des libertés religieuses, d'enseignement, et que les questions de forme gouvernementale, d'étiquette politique, n'auront pas à être agitées.

Aussi, toute la presse catholique — *Semaines religieuses* au premier rang — sur l'invitation pressante de Rome et des Evêques, conformément aux Directions Pontificales, a-t-elle pris, résolument, position dans chaque diocèse contre la presse et les candidatures affiliées, avec ou sans masque, au Bloc déchristianisateur.

C'est un merveilleux ensemble et la réalisation de cette union tant désirée par Pie X, sous le seul drapeau de la Croix.

Ici même dans le diocèse de Tarbes, tous les journaux qui s'honorent de défendre l'Eglise et les intérêts spirituels de la Grotte, lesquels sont, incontestablement les générateurs de la prospérité de Lourdes, tous se sont, catégoriquement, prononcés contre la candidature d'essence franc-maçonnique du fils de M. Dupuy.

Tels : *La Croix des Hautes-Pyrénées, le Semeur, l'Action Pyrénéenne, la Caravane, la Liberté du Lavedan*, voire la *Franchise* elle-même.

Un seul — et non le moindre par son caractère religieux — un seul s'abstient, *persévéramment*, de prendre parti et de faire campagne contre le candidat agréable aux Loges.

Et ce journal, c'est le *Journal de la Grotte.*

On ne manquera pas de nous faire observer qu'il a prononcé son fameux *quos ego : « Je donne le démenti le plus formel. »*

Nous ne l'avons, certes, pas oublié, et nous reconnaissons toute la valeur de pareille déclaration.

Mais, elle ne porte que sur un côté du cas qui nous occupe.

Or, on pèche aussi gravement par omission que par action.

M. le chanoine Eckert le sait mieux que moi.

Il importe, donc, qu'il achève, loyalement, la confession de son sentiment, en désavouant, nommément, le mauvais candidat et en désignant, clairement, le bon.

C'est pour lui, prêtre et journaliste catholique, un double devoir d'état.

L'enjeu en vaut la peine.

Il ne se peut qu'un dignitaire de l'Eglise, tel que M. le chanoine Eckert, l'éminent directeur du *Journal de la Grotte*, hésite et se taise plus longtemps entre le directeur du *Soleil*, l'auteur du *Péril Protestant*, lequel a vu son orthodoxie vaillante scellée du sinistre verrou des prisons jacobines et le co-directeur du *Petit Parisien*, feuille qui s'est fait une spécialité de traîner, complaisamment, dans la boue, de ridiculiser, à tout propos, nos curés, nos évêques, le Pape lui-même, et qui contribue plus puissamment qu'aucun autre, par son colossal tirage, à la persécution contre les catholiques.

En face de l'ennemi de notre foi — et quel ennemi! — une *Semaine religieuse* comme celle de la Grotte, garderait, prudemment, le silence?

En vérité, ce serait scandaleux!

A l'heure décisive où nous sommes, il faut que ce Journal se prononce.

Dire, en termes voilés, pour qui l'on n'est pas, est insuffisant.

Il faut que l'on dise, franchement, carrément, pour qui l'on fait des vœux, pour qui l'on conseille de voter, pour qui l'on travaille dans le silence du cabinet, pour qui l'on prie, enfin..

Les intérêts de Dieu doivent passer avant tous autres, quoi qu'il puisse advenir.

Les catholiques de l'arrondissement d'Argelès attendent, anxieusement, le mot d'ordre, les conseils du *Journal de la Grotte*, défenseur officiel, attitré, de leurs intérêts spirituels, leur guide naturel dans les questions de morale religieuse, comme celle dont il s'agit ici.

Le silence serait une désertion, la neutralité une trahison.

Huit jours après, nouvelle invitation, nouvelle sommation, appuyée sur les actes épiscopaux qui, en de nombreux diocèses, avertissent les catholiques de n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats leur offrant de réelles garanties :

Et de ces exhortations énergiques à prendre part aux luttes électorales, à n'y favoriser que le candidat offrant des garanties — non de simples promesses — que pense M. le chanoine Eckert?

On ne comprendrait pas, en vérité, après cette Consultation Episcopale, qu'il se renfermât dans sa tour d'ivoire, sous prétexte que ces questions ne sont pas de son domaine ou qu'il les estime trop minces ou trop viles, quand il vient de s'étendre, avec une complaisance très commentée, dans son dernier numéro, une grande colonne durant, sur la querelle palpitante entre les Petites Boutiques et les Grands Bazars Lourdais.

A quel plan relègue-t-il donc les intérêts supérieurs auxquels touche si intimement l'élection prochaine?

A ceux qui trouveraient que la petite *Voix de Lourdes* est agressive, nous répondrons que le rôle du bon chien de garde, chassant de race, est d'empêcher à tout prix, le loup d'entrer dans la bergerie, et qu'il ne doit pas attendre qu'il soit aux portes pour hurler à la mort, mais bien signaler la bête

rapineuse dès qu'il la flaire, s'avançant en fapinois avec des allures patelines.

Les chiens muets sont de mauvais gardiens.

Au même point de vue, et le même jour, la *Voix de Lourdes* commente une déclaration de Mgr l'Evêque de Tarbes devant l' « Association pyrénéenne des Ecoles libres : Parlant des devoirs qu'impose la défense de l'école libre, Monseigneur s'est écrié : « Nous devons combattre pour la liberté, nous rappelant ces paroles que la femme d'un électeur Irlandais O'Connel, disait le jour du vote à son mari : « Souviens-toi de ton âme et de la liberté. » Puis, le prélat, comme s'il avait pressenti sur quel terrain M. Paul Dupuy, essaierait de s'établir, avait ajouté :

« Souvenez-vous-en aussi, Messieurs, et n'accordez votre vote qu'au candidat qui, quel que soit son parti, vous *aura promis* de défendre la liberté d'enseignement et la liberté de conscience et du culte. »

La *Voix de Lourdes* reprend :

Ce qui ne veut pas dire, nos lecteurs ne s'y méprendront pas, qu'il faille se contenter de promesses que le premier candidat venu n'hésite pas à faire en vue de capter la confiance des électeurs, de périodes mirobolantes et faciles, que supporte tout programme sans protester.

A ce compte-là, M. Dupuy fils, qui s'apprête à promettre la liberté d'enseignement, le respect de la neutralité, voire le rétablissement du budget des Cultes — ça coûte si peu, les promesses! — à ce compte-là, dis-je, et à prendre les choses au pied de la lettre, M. Paul Dupuy lui-même pourrait être accepté par les catholiques, puisqu'il n'hésitera pas, annonce-t-on, à promettre... tout ce que l'on voudra.

Mais, cela ne suffit qu'aux imprévoyants, aux naïfs — ou aux traîtres.

Ce qu'il faut, outre les promesses, avant les promesses, ce sont ces garanties d'ordre spécial qui résultent de l'éducation morale, de l'atavisme intellectuel, des origines et des attaches de famille, des intérêts, du passé de l'individu, des sacrifices faits, par lui et les siens, aux principes qu'il sollicite l'honneur de défendre.

Voilà les sentiments et considérations dont on doit sagement, prudemment, s'inspirer dans le choix d'un candidat.

Se baser, uniquement, sur le boniment d'une profession de foi, sur ce qu'aura promis un candidat, serait enfantin..

C'était bien, en effet, le cas de se rappeler la récente proclamation de l'*Action libérale:* Nous aurons à nous défier des candidats qui se pareront du titre de catholiques et essaieront de surprendre notre confiance par leurs promesses (1). L'avertissement avait ici sa juste application.

On vit éclore à la fin du mois de janvier, sous le nom de *Réveil de Lourdes,* une de ces feuilles éphémères qui, sans avoir l'éclat ni le parfum de la rose, ne durent comme elle que l'espace d'un matin.

1. Voir notre numéro du 1er mars 1910, page 560.

Celle-ci, qui devait, vers la fin de la lutte, se déclarer complètement indépendante de M. Paul Dupuy et le dégager de toute solidarité avec elle, n'eut cependant d'autre but que de soutenir sa candidature, pour l'honneur et les principes, il va sans dire, et de combattre par tous les moyens celle de M. Renauld, quand elle s'affirma. On lisait dans l'article-programme de son premier numéro (22 janvier) :

Le *Réveil de Lourdes* sera, d'abord, un journal politique.

Inféodé à aucun parti, au-dessus des coteries et des factions, il jouira toujours d'une entière indépendance et aura ainsi assuré sa pleine liberté d'action.

Le *Réveil de Lourdes* est un *journal républicain ne voulant jamais faire cause commune avec ceux qui rêvent encore des régimes déchus.* Il défendra le régime républicain, mais il réclamera toujours une République large et tolérante s'opposant aux persécutions inutiles, neutralisant les haines de tous les sectaires.

Il sera républicain, mais il sera aussi et en même temps Français et *catholique avant tout.*

Catholique fidèle, le *Réveil de Lourdes* défendra la foi de nos pères avec une sincère conviction et la religion chrétienne trouvera toujours en lui un ami dévoué.

Obligé plus tard de se démasquer pour justifier son acharnement contre la candidature Renauld, ce journal catholique avant tout dut retourner quelque peu sa formule et se déclarer républicain avant tout. C'était plus franc.

Nous sommes ici des catholiques, des catholiques français qui veulent toutes les libertés et, parmi toutes, surtout la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement.

Mais si nous sommes catholiques, voulant assurer le respect de notre foi, nous sommes aussi *républicains*, voulant assurer le respect et la défense de nos droits de citoyen.

Nous sommes surtout et avant tout républicains, car c'est la République large et tolérante, généreuse et fraternelle, qui peut le mieux, qui peut seulement assurer la liberté de conscience.

Mais, enfin, c'est comme catholique, et au nom des intérêts religieux bien compris, que le *Réveil de Lourdes* fait campagne. Il se trouve avoir exactement adopté, sans concert préalable, la tactique de M. Paul Dupuy. On eut en effet ce singulier spectacle, de voir l'associé du directeur du *Petit Parisien* et de la *France* de Bordeaux, tandis que trop de candidats attachés de cœur à l'Eglise s'efforçaient de couvrir d'un voile leur qualité de catholique, s'en parer, lui, à tous les yeux. Revenons au premier numéro du *Réveil :*

En somme, la *Franchise* part ainsi en guerre contre la candidature possible du second fils de M. Dupuy, M. Paul Dupuy, dans l'arrondissement d'Argelès. Mais quel inconvénient y aurait-il donc à avoir comme député M. Paul Dupuy? Aucun, sans doute.

Nous croyons qu'il y aurait, au contraire, d'incontestables avantages, car nous ne pourrions désirer un député ayant plus d'influence, jouissant de plus d'utiles et fécondes relations, doté d'une plus indiscutable indépendance personnelle.

Et nous ne voyons pas pourquoi tous les catholiques et tous les religieux de Lourdes pourraient trouver mauvaise et même ne pas encourager une telle candidature.

Nous ne voyons pas ce qu'ils auraient à y perdre, les uns et les autres. Mais il est facile de comprendre qu'ils pourraient peut-être y gagner beaucoup. N'en déplaise à la *Franchise* et à M. S..., on pourrait certainement faire un plus mauvais choix.

Le *catholicisme français*, quelque peu différent du catholicisme tout court qu'on professe au *Réveil*, est pleine de sympathie et de reconnaissance pour les politiciens de la troisième République qui ont fait le plus de mal à l'Eglise, et mêle leur éloge à des plaidoyers équivoques en faveur de nos libertés. A propos de la neutralité scolaire, on fait valoir perfidement que « les catholiques ne peuvent être et ne sont certainement pas des adversaires déclarés de l'*école laïque* ». Ils ne sauraient vouloir porter atteinte à l'œuvre de l'enseignement primaire, « la seule que la République ait mené à bien jusqu'ici, *grâce aux efforts de Jules Ferry et de Paul Bert.* » (29 janvier). Voilà qui sent terriblement le catholicisme du *Petit Parisien!* Dans le numéro suivant (5 février) il s'agit des manœuvres des combistes contre M. Briand, au sujet d'une conférence faite à Lyon par M. Camille Pelletan :

Nous admirons le talent de M. Camille Pelletan. Nous croyons qu'il est et qu'il a toujours été de bonne foi.

Nous croyons même qu'il est, dans le parti républicain et radical, *l'un des hommes qui ont droit non pas à l'admiration mais au respect de tous les citoyens sincères*, ne se laissant pas aveugler par un parti pris stupide.

Néanmoins, après l'avoir entendu, nous estimons que M. Camille Pelletan est dans l'erreur.

Vraiment, nous préférons le langage de M. Briand, qui, pour venir de l'extrême-gauche socialiste, *ne professe pas moins une tolérance et une sagesse dont la République ne pourra que bénéficier.*

Parmi les hommes politiques dont le catholicisme français du *Réveil* s'accommode volontiers, il y a aussi M. Constans, l'ancien fameux ministre, dont le nom avait été également prononcé pour la candidature d'Argelès, M. Constans, « dont l'autorité est incontestée et le prestige (ah oui! surtout) incontestable » (12 mars). Et le *Réveil* est d'avis qu'il ferait un candidat très sortable pour les catholiques de Lourdes. « Que pense M. le Préfet de cette candidature? Et ne serait-ce pas pour les Lourdais le candidat rêvé? » (12 février).

Mais enfin c'est M. Paul Dupuy qui se présente. L'appui du *Réveil* lui est entièrement acquis, et l'argument d'autorité qu'il fait valoir

nous ramène à la question. Durant toute la campagne, il ne cesse de placer ouvertement et impunément son favori sous le patronage de Mgr Schœpfer, sans qu'aucun démenti ne vienne lui ôter des mains cette arme perfide et dangereuse.

Il a commencé par faire une place d'honneur au prélat dans la galerie de personnages catholiques dont il reproduit la photographie accompagnée d'une notice.

Alsacien d'origine. Bien que jeune encore, a eu une carrière rapide, due beaucoup à ses mérites personnels et à ses grandes qualités de cœur, mais aussi, disent quelques rumeurs, *à ses relations personnelles avec M. Dumay, ancien directeur des cultes, ce qui ne saurait en rien nuire à la haute estime en laquelle est personnellement tenu notre bon et sympathique prélat.* Constitué gardien du sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, a su utiliser toutes ses vertus et toutes ses qualités pour ne pas laisser attaquer la foi que les pèlerins montrent à la vierge de Massabielle.. En un mot, un *évêque quelque peu critiqué, dont le chapeau cardinalice seul pourra reconnaître les véritables mérites.*

L'article du 26 février conclut l'approbation donnée au programme de M. Paul Dupuy par ces lignes :

Nous savons, du reste, que le concours de toutes les notabilités républicaines de l'arrondissement d'Argelès est acquis à la candidature de M. Paul Dupuy. Et cette candidature a non seulement, croyons-nous, *les sympathies de l'Evêché*, mais encore *son appui formel, désormais indiscutable.*

On s'émeut naturellement de divers côtés, et le *Journal de la Grotte* ne peut plus longtemps garder le silence. M. Eckert s'en tire par la raillerie et le dédain, en disant que le *Réveil* doit être une feuille juive qui tente à Lourdes un petit commerce, mais sans un mot sur le fond, ni même sur l'élection. Celui-ci de renchérir, en donnant aussi la note plus exacte de son catholicisme.

M. Ernest Renauld se dit non seulement patronné par tous les ecclésiastiques de l'arrondissement d'Argelès, ce qui est déjà une affirmation mensongère, mais encore par Mgr l'évêque de Tarbes.

Or, une telle investiture épiscopale n'existe pas et ne peut exister en faveur de M. Ernest Renauld, malgré toutes ses démarches, malgré toutes ses pressantes sollicitations, connues de tous, depuis des semaines.

Nous avons dit et nous répétons que les sympathies et le patronage de l'évêché de Tarbes ne sont et ne peuvent être que pour le candidat républicain, pour M. Paul Dupuy.

Nous en avons la certitude.

Nous connaissons, certainement, la protestation parue à cet égard dans la *Voix de Lourdes* et reproduite ces jours derniers, dans un journal royaliste, qui soutient M. Ernest Renauld.

Mais de qui émane donc cette protestation?

Elle n'émane pas de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes.

Elle émane seulement de l'abbé Eckert, que l'on nous dit être son secrétaire et confident.

C'est donc une autre question.

« Nous tenons pour nulle et déplacée une telle protestation émanant de M. l'abbé Eckert, un dominicain qui va chercher son mot d'ordre à Rome et qui n'a pas le droit de parler au nom de Mgr l'évêque de Tarbes, pas plus qu'au nom des ecclésiastiques de tout le diocèse. »

Que M. Ernest Renauld nous apporte une déclaration de Mgr Schœpfer favorable à sa candidature et nous verrons ensuite.

Jusque-là nous disons qu'il n'a pas le droit de se réclamer de l'investiture catholique.

S'il y a des « catholiques *romains* », en France, ils sont la minorité. En très grande majorité sont les « catholiques *français* » et *ceux-là sont républicains*. Ils ne peuvent être des partisans du candidat royaliste.

Donc les affirmations de M. Ernest Renauld sont au moins audacieuses au sujet de son patronage catholique.

Jusqu'ici il ne peut avoir qu'une investiture : celle du roi *in partibus*, du duc d'Orléans, dont il défend la piètre cause dans le *Soleil*.

Il n'a ni celle de la *République*, ni celle de *l'évêché de Tarbes*, et partant du *Catholicisme* FRANÇAIS.

A bon entendeur salut. (19 mars).

La *Voix de Lourdes* constate le 24 mars que le *Journal de la Grotte* s'obstine dans son énigmatique réserve :

Le *Journal de la Grotte, Semaine religieuse du diocèse de Tarbes*, qui consacre des colonnes entières à des questions purement matérielles et néglige cette importante question électorale, n'a pas trouvé un mot pour recommander le candidat que la *Croix* elle-même désigne comme le candidat *catholique*.

Le *Journal de la Grotte* invité par nous à unir — suivant les recommandations du Pape — ses efforts à ceux de tous les catholiques, refuse de le faire.

Ah! si Rome le savait!

Et le candidat catholique, loin de se vanter du patronage déclaré de Mgr Schœpfer, est obligé de constater publiquement, qu'entre lui et M. Paul Dupuy, le prélat s'abstient de manifester aucune préférence. Il écrit dans l'article par lequel il inaugure sa campagne (*Voix de Lourdes*, 31 mars) :

Je suis trop respectueux de l'autorité et de la hiérarchie pour aller jusqu'à découvrir la personnalité de certains prélats qu'il est bien inutile de mêler à nos luttes, et j'espère qu'on ne m'y obligera pas, bien que mes adversaires se paient le luxe excessif de mettre en cause la plus haute autorité diocésaine et impriment que M. Paul Dupuy est son candidat, malgré tous les démentis de M. le chanoine Eckert, auquel pourrait s'ajouter — si l'on me pousse — un autre démenti plus retentissant, celui-là.

Monseigneur de Tarbes, auquel j'adresse, en entrant en lice, mes hommages respectueux, ne s'occupera pas de l'élection; *il entend rester neutre*.

Voilà la vérité.

Donc, par respect pour Sa Grandeur, que les candidats ne se le disputent pas.

Le vaillant champion catholique n'aura donc qu'un regret, celui d'avoir soutenu la lutte sans obtenir la faveur de Mgr Schœpfer. C'est

peut-être pour s'en consoler, que M. Ernest Renauld publiait, dans la *Voix de Lourdes* du 21 avril, les nombreuses lettres épiscopales d'encouragement qu'il avait reçues de Blois, d'Angoulême, de Périgueux, de Tulle, de Rennes, de Laval, de Chambéry, de Moutiers, de Châlons, de Lyon, de La Rochelle, d'Albi, de Carcassonne. Parmi toutes ces lettres, nous n'en citerons qu'une seule : celle de Mgr Bougoüin, évêque de Périgueux

L'Evêque de Périgueux, à M. Ernest Renauld. — Que la Vierge Immaculée vous protège, dans la mêlée électorale où vous combattrez pour ses couleurs! L'infamie de représenter Lourdes au nom de l'impiété est un outrage aux catholiques. Mes vœux sont pour vous, et j'ajoute volontiers ma bénédiction à celle de mes vénérés collègues.

Enfin, sur le rôle joué dans cette élection par un certain nombre de catholiques marquants, membres du conseil de l'Hospitalité, chefs des brancardiers, etc.. nous cédons la parole à M. V. de Marolles, président de la *Corporation des publicistes chrétiens*, qui écrit dans le *Soleil*, le 6 mai :

Personnellement, nous ne connaissons pas M. Paul Dupuy. Hier encore, nul ne le connaissait, même dans la circonscription où il se présente, et il n'a qu'une référence à invoquer, celle de son père, sénateur du département, ministre du cabinet Briand au Commerce. Nous ne contestons ni la compétence commerciale de M. J. Dupuy, ni sa haute situation, comme président du Comité général de la Presse. Nous devons même dire que nous avons été à même d'apprécier son impartialité dans diverses circonstances où la dignité de la presse était en jeu.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est membre actif d'un gouvernement aux ordres de la Franc-Maçonnerie, que tout son passé politique a été une participation ouverte aux mesures de persécution contre les congrégations religieuses, contre l'enseignement chrétien, contre la hiérarchie catholique; qu'il a voté la loi de séparation avec ses conséquences spoliatrices des biens du clergé et des fidèles; qu'il est directeur du *Petit Parisien*, le journal peut-être le plus répandu de toute la presse, mais non pas certainement le plus autorisé à se porter comme défenseur de l'Immaculée Conception.

Et c'est pourtant cette considération, paraît-il, qui a porté M. le maire de Lourdes M. le président des brancardiers et d'autres notabilités à faire une sorte de compromis en vue de mettre le sanctuaire sous la haute protection d'un personnage aussi influent. C'est certainement en application de ce pacte que nous avons vu se produire, huit jours avant le vote, ce que je me suis permis d'appeler irrévérencieusement « le coup de la Basilique », c'est-à-dire l'acceptation par le conseil municipal de la dévolution du sanctuaire et de ses dépendances comme un dépôt sacré provenant du concours de tout le Monde catholique, etc., etc. (1).

Il est possible que cette manœuvre soit très habile au point de vue électo-

1. La dévolution des biens de Lourdes à la commune de cette ville dont le maire catholique soutenait la candidature P. Dupuy, opérée pendant la période électorale, est une manœuvre cousue du plus gros fil blanc. (N. D. L. R.)

ral, mais ce genre d'habileté n'a jamais réussi aux catholiques, et notre Saint-Père le Pape a montré le cas qu'il fallait faire de ces profonds calculs, en interdisant tout net l'acceptation des propositions fallacieuses de Briand, qui paraissaient si séduisantes au groupe trop nombreux des soumissionnistes.

Ces pauvres soumissionnistes, on les retrouve partout. Les voilà en pleine activité dans le Domaine même de la Vierge miraculeuse.

Huysmans dit sur Lourdes des choses que lui seul sait dire. Il prétend que le diable y a accumulé un tas de décorations de mauvais goût pour se venger des défaites que lui inflige chaque jour la Reine du Ciel.

Ce serait vraiment un bon tour de sa façon que de jouer du suffrage universel, son arme favorite, pour confier l'honneur de représenter ce coin de terre privilégiée au fils d'un ennemi du Christ et de son Eglise, de préférence à un bon catholique qui a été en prison comme catholique.

Car il faut bien le dire, et ce n'est pas une manœuvre de la dernière heure, Ernest Renauld a été mis en prison sur les poursuites de pasteurs protestants, pour avoir dévoilé leurs intrigues et mis à jour leur déloyauté.

Je n'ai pas à parler de Renauld comme directeur du *Soleil;* on le connaît assez. Mais ce qu'on ne saurait trop répéter, c'est que, dès qu'il a tenu une plume, au lieu d'en faire un moyen de parvenir, il l'a mise au service de l'Eglise catholique dans sa défense contre les entreprises du protestantisme. Après avoir publié deux ouvrages très documentés, le *Péril protestant* et la *Conquête protestante*, il a fondé, dans le même esprit, la *Délivrance*, journal très militant qui lui a valu les poursuites et l'emprisonnement dont il est question plus haut. Il est difficile, certes, d'affirmer plus nettement sa foi catholique, au risque de s'aliéner parfois le concours pécuniaire de lecteurs mécontents, malgré toutes les réserves faites en faveur des personnes respectables et des convictions sincères.

Tel est l'homme que les catholiques en vue, auxquels nous faisons allusion, combattent pour favoriser une candidature agréable au Gouvernement. On compte parmi eux des chevaliers, des commandeurs des Ordres pontificaux. Ils oublient que leurs dignités les obligent plus que tous autres à une étroite conformité d'attitude avec les directions du Souverain Pontife. Or, une des plus formelles instructions du Pape est de se garder de toute compromission avec les persécuteurs, de tout commerce avec les Francs-Maçons et, en général, les personnes frappées d'excommunication.

Ce manquement à la discipline est d'autant plus regrettable qu'une entente conforme aux vues du Saint-Siège donnait une victoire certaine aux catholiques.

Il faut espérer que le succès n'est pas compromis, mais quelle que soit l'issue de la lutte électorale, il est à craindre que les éléments de désunion semés dans la région ne subsistent et ne soient toujours une cause d'affaiblissement pour la défense religieuse.

La moralité à tirer de cette campagne, c'est que la fidélité aux principes vaut toujours mieux que les combinaisons d'une politique d'expédients.

III. — Dans les Basses-Pyrénées

Il y a à Pau un journal catholique républicain, *Le Patriote*, dirigé par un prêtre, M. l'abbé Pon, dont le rôle dans les récentes élections mérite d'être cité comme un autre spécimen de l'obstination des *ralliés* à faire passer l'intérêt de la République avant celui de l'Eglise, quoi que celle-ci demande.

Ce n'est d'ailleurs point là un accident de surprise, mais une tactique préméditée. Voici quels antécédents rappelle l'excellent *Mémorial des Pyrénées* (2 mai 1910) :

En juillet 1907, cédant à de nombreuses sollicitations, M. Léon Carenne avait consenti à être candidat au conseil général dans le canton de Montaner. Aucun doute n'était possible sur les convictions de notre ami et sur son inlassable dévouement à la défense de tous les intérêts religieux. Il semble donc que le *Patriote* aurait dû lui accorder son concours plein et sans réserve. Mais, s'il était un catholique comme il y en a peu, M. Carenne avait, aux yeux du journal dirigé par M. Pon, le tort grave d'être royaliste. Il n'en fallait pas davantage pour le déterminer à regretter qu'on pût être obligé à voter pour un tel candidat et ce regret, il l'exprimait publiquement dans les termes suivants :

« ... *Comment tout de même ne pas regretter que la question ne se soit pas posée devant les électeurs avec la précision qu'exigeraient les circonstances politiques et les instructions si formelles de Léon XIII et de Pie X?*

» *Pourquoi faut-il que les catholiques de France, après plus de 35 ans de République, soient placés dans l'obligation de donner la main à des hommes d'une vie privée irréprochable sans doute, mais connus pour leur opposition au régime légal du pays?*

» *Pourquoi les républicains nous présentent-ils des candidats sectaires ou amis des sectaires? Pourquoi les catholiques, de leur côté, agissent-ils de façon à être soupçonnés de poursuivre d'autres restaurations que celles de l'ordre et de la religion?...*» Le *Patriote* n° 3342, 21-22 juillet 1907).

Voila ce que pensait le *Patriote.*

Ce n'était pas tout à fait ce que pensait son Evêque, car, quelques jours plus tard, le *Bulletin Religieux*, organe officiel de l'Evêché, après avoir hautement loué la profession de foi de M. Carenne et déclaré qu'il était du devoir de tous les catholiques de voter pour lui, ajoutait :

« Un journal catholique de Pau, reproduisant la circulaire de M. Carenne, l'a accompagnée de commentaires qui pourraient déterminer des électeurs mal impressionnés à ne pas voter pour M. Carenne. C'est là une tactique regrettable, qui n'a d'autre résultat que d'entretenir le malaise parmi les catholiques et de pousser à la division.

» Ce journal n'a pas oublié les instructions données par Pie X à l'archevêque de Québec au sujet des journaux catholiques, instructions qu'il a lui-même reproduites.

» Qu'il suffise donc de lui redire que d'après Pie X, « le journal catholique doit avoir le caractère de n'être attaché à aucun parti et d'être par conséquent le journal de tous... Il évitera de subordonner aux vues et à l'intérêt des particuliers les intérêts suprêmes de la religion et de la patrie ».

Comme bien on pense, le *Patriote* se garda bien de faire connaître à ses lecteurs ces appréciations sévères. Reconnaître qu'il avait mal agi envers un candidat royaliste lui eût trop coûté.

En avril 1910, le *Patriote* a renouvelé, en l'aggravant et la perfectionnant, sa manœuvre de 1907. Cette fois, il ne lui a plus suffi de perfides réserves : c'est un conseil formel qu'il a donné de ne pas voter pour le seul canditat catholique, et cela alors que ve-

naient d'être publiées, par l'autorité religieuse, des instructions nettement contraires à l'attitude qu'il préconisait.

S'appuyant, en effet, sur les directions précises du Saint-Siège, Mgr l'Evêque de Bayonne venait d'écrire dans sa *Semaine religieuse :*

« Partant de ce principe que pour nous catholiques, la question religieuse prime tout, notre programme comportera :

» 1. La fin de la guerre aux catholiques, le rétablissement de la paix religieuse — soit par une entente avec le Saint-Siège, soit, à défaut de cette entente, par une législation nouvelle qui assure à l'Eglise la pleine liberté et que le Saint-Siège ait acceptée.

» 2. La liberté complète de l'enseignement; donc, pas de monopole d'Etat, franc ou déguisé; opposition absolue aux projets Doumergue, respect de nos croyances dans les écoles publiques.

» C'est pourquoi tout candidat qui acceptera ce programme a droit aux suffrages des catholiques, quelles que soient ses opinions politiques et sociales, qu'il soit royaliste, impérialiste, républicain, pourvu qu'il ne se prononce pas contre les idées de patrie et de propriété. Un catholique ne saurait voter pour un candidat qui repousse ce programme ou est muet sur nos revendications.

» Si plusieurs candidats en présence acceptent le programme catholique, au premier tour chaque électeur vote pour celui dont la personne ou les opinions lui inspirent plus de confiance; au second tour les catholiques votent pour celui des candidats qui a obtenu le plus de suffrages. »

Or, à la veille même des élections, le 23 avril, *le Patriote* de Pau publiait la note suivante :

1re Circonscription de Bayonne

POUR QUI VOTER ?

« Plusieurs de nos amis de Bayonne nous demandent notre avis sur la situation électorale dans cette ville, et, très nettement, ils nous posent la question : « Pour qui voter? »

» Aussi nettement, voici notre réponse :

» Nous sommes partisans — d'une part d'une République modérée, honnête et respectueuse de tous les droits de la conscience, — d'autre part d'une politique pratique, réaliste, possibiliste, d'une politique de résultats et non d'une stérile politique de manifestations.

» En conséquence, et quelle que soit l'honorabilité sans tache et les fortes convictions catholiques de M. d'Arcangues, c'est pour M. Le Barillier que, dès le premier tour, nous voterions. »

Pour se rendre clairement compte que le journal de M. l'abbé Pon repoussait purement et simplement le candidat remplissant pour le mieux les conditions indiquées par l'évêque, et patronnait celui qui les avait refusées, il sera bon d'avoir sous les yeux les professions de foi de l'un et de l'autre :

DÉCLARATION DE M. D'ARCANGUES

« I. — Au point de vue religieux :

» 1° La fin de la guerre aux catholiques et le rétablissement de la paix religieuse, soit par une entente avec le Saint-Siège, soit en attendant cette entente, que je ne cesserai de réclamer, par une législation qui assure à l'Eglise sa pleine liberté, et qui ait été acceptée par le Saint-Siège.

» 2° La liberté complète de l'enseignement; le respect de nos croyances dans les écoles publiques; en outre, je repousse absolument l'école neutre et les projets Doumergue comme attentatoires aux droits des pères de famille.

» 3° De plus, je veux l'abrogation pure et simple des lois de persécution et de spoliation; des lois qui bannissent la croix du Christ des prétoires, des hôpitaux, des écoles et de tous les endroits où son image sacrée pouvait nous instruire et nous consoler.

» Je veux l'abrogation pure et simple de la loi de séparation, qui a dépouillé les églises et les morts; de la loi contre les Associations qui a, non seulement dépouillé les congrégations (dont le fameux milliard qui devait aller aux ouvriers s'est volatilisé entre les mains de liquidateurs malhonnêtes) mais qui a contraint les membres des congrégations religieuses à un injuste et douloureux exil.

» Par contre, je réclamerai énergiquement la surveillance et la soumission au régime du droit commun de la secte ténébreuse et malfaisante des francs-maçons : *en un mot, la séparation* de la franc-maçonnerie et de l'Etat. »

DÉCLARATION DE M. LE BARILLIER

« Je réclamerai et défendrai toujours ce que nous avons le droit de revendiquer avec le plus d'énergie, les libertés politiques, philosophiques et religieuses, un respect égal pour toutes les croyances, avec le droit d'agir conformément à sa pensée sans être inquiété.

» Je défendrai les droits des pères de famille, la liberté d'enseignement, et m'opposerai à toute mesure tendant à en livrer le monopole à l'Etat. »

De là, naturellement, une vive et regrettable polémique entre les journaux catholiques. Le *Mémorial des Pyrénées* en dégageait exactement la morale en ces termes :

Ainsi donc, entre un catholique dont « les fortes convictions » ne font aucun doute, qui a accepté le minimum réclamé par notre évêque, mais qui est royaliste, et un candidat très équivoque au point de vue religieux, qui n'a pas accepté le programme minimum, *mais qui est républicain*, le *Patriote* n'hésite pas : il est contre le candidat catholique.

Et c'est un prêtre qui écrit cela.

« Il n'y a qu'un parti, dit le Pape : Le parti de Dieu. »

« Non, répond l'abbé Pon, il n'y a qu'un parti : le parti républicain. »

Tout candidat qui acceptera notre programme, dit l'Evêque de Bayonne, « a droit aux suffrages des catholiques, quelles que soient ses opinions. »

« Non, répond l'abbé Pon, on ne peut voter que pour un républicain. »

La devise du journal que dirige M. l'abbé Pon paraît être celle-ci : « Périsse la religion, plutôt que la République ».

C'est là une constatation que nous faisons avec la plus grande tristesse.

IV. — Le grand amphibole

M. Audin, dans son histoire de Léon X, raconte qu'Erasme avait été dénommé par ses contemporains *le grand amphibole*, à cause de l'apparente versatilité qui lui faisait flatter les opinions les plus opposées, exalter par ses louanges et tour à tour cribler de ses sarcasmes les grands personnages de l'époque et les divers peuples, et qui rendait son esprit et son caractère indéfinissables.

De nos jours, autant qu'on peut rapprocher du grand humaniste un orateur séduisant, homme d'action, mais dénué de valeur sérieuse, le grand amphibole, c'est M. Marc Sangnier. Et c'est sa candidature aux dernières élections qui nous donne l'occasion de le constater une fois de plus.

Il y a seulement une différence. Calcagnini n'était pas content, rapporte M. Audin. Il écrivait à Erasme son ami : « Vous ressemblez au danseur de corde : vous penchez tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. » Et l'historien d'observer : il aurait pu ajouter Et vous dansez pour tout le monde. Marc Sangnier danse, lui aussi, selon l'expression humoristique, mais il danse pour lui tout seul. On en verra plus bas un bel exemple.

De récents incidents ont ramené l'attention publique sur le Sillon plus vivement que jamais. Il nous semble, pour notre part, que, s'il s'agit seulement de se former un jugement sur le caractère, les tendances et les dangers de cette école, le sujet est épuisé depuis quelque temps déjà. Nous ne sommes pas de ceux qui éprouvent même actuellement de l'embarras à formuler nettement leurs conclusions, l'ayant déjà fait à une époque où le mot d'ordre parut être de les écarter radicalement comme inspirées par l'esprit de dénigrement contre une œuvre digne de tous éloges, et de tenir pour inexistants les faits et les documents sans nombre sur lesquels ces conclusions s'appuyaient. Aujourd'hui, les organes catholiques les plus accrédités, qui firent alors, et depuis, la conspiration du silence sur cette série d'études et continuèrent ouvertement leur faveur au Sillon, reprennent la question sur nouveaux frais, non sans profiter des anciens, quoiqu'ils évitent de s'y référer. Rien ne serait plus facile, mais aussi rien ne deviendrait peut-être plus fastidieux, que de prouver, textes et dates en mains, qu'ils découvrent à peine un trait nouveau, et que, telle leur apparaît aujourd'hui la physionomie du Sillon, telle elle était depuis longtemps reconnaissable.

Le point intéressant serait même d'insister sur ce fait établi par nous dès l'origine : sous son apparente versatilité, à travers ses transformations successives, le Sillon est demeuré beaucoup plus identique à lui-même qu'on ne paraît le croire. Ceux qui sont obligés aujourd'hui de modifier leur opinion et de changer d'attitude à son égard trouvent leur compte à insister sur son évolution. On en a sin-

gulièrement exagéré le caractère. Et ici se justifierait la comparaison que le *Sillon* n'a pas craint d'établir entre l'Eglise et lui sous le rapport du développement des doctrines. Il n'a pas évolué autrement qu'elle, c'est-à-dire en explicitant les conséquences et applications d'un principe interne. Depuis longtemps il était ce qu'il apparaît plus clairement aujourd'hui : un mouvement POLITIQUE ayant pour but, selon la formule donnée par M. Marc Sangnier, il y a longtemps, et dont il fallait seulement prendre les termes littéralement, et non dans un sens figuré, « de mettre les forces sociales du catholicisme *au service* de la démocratie (1). »

Ce qui a évolué, ce sont les rapports extérieurs du *Sillon* avec les représentants de l'Eglise, selon qu'ils secondaient ou contrariaient le dessein de son chef.

Parmi eux, existaient dès lors, mais en proportion très inégale, comme d'une infime minorité en présence d'une majorité écrasante, compacte et entraînée, les tendances opposées qui viennent de se manifester par la division publique de l'épiscopat. Quand parurent *Les idées du Sillon*, Mgr Dubillard, alors évêque de Quimper, ne craignait pas de porter publiquement, dans sa lettre de félicitations à l'auteur, ce jugement dont cet écrit et les autres que celui-ci fit suivre (2), contiennent l'ample démonstration : « L'esprit du Sillon, qui aime à se couvrir d'un extérieur religieux et catholique, *cache sous des expressions plus ou moins équivoques, un libéralisme mille fois plus pernicieux que celui qui fut condamné par le Syllabus.* » A la même époque, l'un des évêques qui viennent de prendre publiquement fait et cause pour le Sillon, faisait à un catholique absolument digne de foi qui lui représentait le danger des erreurs de Marc Sangnier, cette réponse que j'ai rapportée en son temps : « *Qu'importent les idées pourvu qu'on agisse !* »

Les deux points de vue auxquels on s'est placé pour régler sa conduite à l'égard du Sillon sont exactement déterminés par cette double appréciation. Nous nous sommes attachés au premier dès le principe. On commence à s'apercevoir, un peu tard peut-être, que les idées influent toujours sur les événements.

Il n'en est pas moins vrai que l'entrée de M. Marc Sangnier dans l'enceinte électorale marque une de ces palinodies extérieures qui font de lui le grand amphibole de l'époque contemporaine. Et cet aspect particulier de sa conduite mérite d'être envisagé avec attention, car il met clairement en évidence ses contradictions, et, non moins, la désinvolture avec laquelle ce champion tant fêté de l'Eglise,

1. C'est la remarque que je faisais en 1905, en écrivant *Les Idées du Sillon*, 4e édition, page 120.

2. *Les Erreurs du Sillon. La Décadence du Sillon.*

ce fils dévoué de l'Eglise dont l'empressement soumis est encore aujourd'hui vanté par les plus éminents avocats, s'affranchit de ses directions formelles et marche en sens contraire.

Il y a quatre ans à peine, lors des élections législatives de 1906, le Sillon faisait sonner bien haut son aversion pour la politique. C'avait été son thème favori jusque-là. A cette époque, au lendemain de la rupture violente entre l'Etat et l'Eglise, à la veille d'une recrudescence de persécution, la question religieuse se trouvait plus étroitement mêlée que jamais à la question politique. Les catholiques devaient nécessairement se placer sur le terrain de la défense religieuse dans la lutte électorale. Ce fut justement la raison qu'invoqua le Sillon pour déclarer à la face du pays qu'il s'en désintéressait plus que jamais. On ne pouvait moins attendre de cet admirable mouvement religieux dont tout le but avoué était de reconquérir la France au catholicisme.

Il faut rappeler ici quelques documents à l'appui de ce que nous écrivions alors : « Le Sillon se réserve pour le salut des institutions démocratiques. Il trouve que nous nous perdons en nous préoccupant du salut de la génération présente, il estime que toute union avec les hommes et les partis qui n'ont pas sa ferveur démocratique compromettrait la Cause, et à l'heure même du suprême combat, il fait savoir à la France que le Sillon ayant reçu du ciel une mission pour la *conquête démocratique*, ne saurait la compromettre dans une campagne *de défense religieuse*. »

On lisait dans le *Sillon* du 25 mars 1906 :

« . . Il n'est même pas admissible qu'à la faveur d'une situation privilégiée, certains groupes du *Sillon* se croient en mesure de pénétrer dans la politique militante non pas pour soutenir une campagne purement défensive, mais pour pousser une candidature résolument conforme à l'esprit du *Sillon*, alors que dans son ensemble notre mouvement s'interdit l'action électorale.

» La raison de ce mot d'ordre si général, si impératif et si radical, la voici.

» Il nous suffit de constater que l'effort électoral des catholiques en 1906 doit se concentrer sur *la défense religieuse;* — de constater d'autre part que tel n'est point le sens de l'effort original du *Sillon*, nettement orientée vers la conquête *de la démocratie;* dès lors, la conclusion s'impose; nous ne décidons rien; nous ne décrétons aucune attitude (que signifient alors les lignes ci-dessus?); nous constatons que la campagne électorale s'engage en dehors du champ d'action du *Sillon*. »

Est-il rien qui condamne plus gravement cette mystico-démocratie vaporeuse et grandiloquente, cette agitation dans le vide, cette fureur de tout abattre autour de soi et de tout ramener à soi, cet instinct de division sous des apparences de paix, qui caractérisent l'*esprit du Sillon* et le rendent si dangereux!

En retour d'un tel abandon, d'une telle désertion, voici l'espoir qu'on faisait briller à nos yeux :

« On verra quel immense service le Sillon aura rendu au pays le jour où sera enfin formée cette élite démocratique de vingt ou trente mille jeunes hommes, seule capable de réaliser la vraie République (1). »

M. l'abbé Desgranges, qui a écrit ces lignes, repoussait également, à la même époque, dans une interview donnée à un rédacteur de la *Liberté*, et à laquelle lui-même renvoyait le public, au nom du Sillon, la défense religieuse par la politique électorale et la résistance aux inventaires des églises.

— Et ce développement se traduit sans doute par une organisation politique et électorale?

— Nullement. Ce point de vue ne nous intéresse pas. Nous ne prenons pas plus part au mouvement électoral que nous ne nous sommes mêlés à l'agitation de ces jours-ci dans les églises, — agitation dont nous ne comprenons *ni le but, ni l'intérêt.*

Le Sillon fit donc publier l'affiche dont voici la première partie :

« CAMARADES,

» Le *Sillon* croit de son devoir, pour éviter toute fausse interprétation de son effort et toute équivoque, d'affirmer loyalement qu'il ne se mêlera en aucune façon à l'agitation politique des prochaines élections.

» Il a même décidé de s'abstenir de toute réunion publique, et de toute manifestation extérieure durant la période électorale afin que personne ne puisse se méprendre sur ses intentions.

» Nous ne prêchons nullement l'abstention. Nos amis ont un sens assez vif de leur responsabilité civique pour faire courageusement et sans défaillance tout leur devoir, sans que nous ayons besoin de leur communiquer aucun mot d'ordre. Ils voteront chacun suivant sa conscience et chacun saura se souvenir qu'il doit avant tout se préoccuper de la défense des intérêts religieux du pays, les plus menacés à l'heure actuelle.

» Ainsi, on ne pourra pas nous accuser de compromettre l'union nécessaire, et, d'autre part, nous ne nous présenterons pas devant les électeurs avec un programme faussé : aucun parti ne correspondant à ses aspirations, le *Sillon* n'a le droit de se mettre au service d'aucun parti. »

M. l'abbé de Lestang, fidèle écho de Marc Sangnier donnait ce commentaire intéressant dans son « Sillon » régional.

« La période électorale n'est pas encore légalement ouverte, mais elle est virtuellement commencée à peu près partout. C'est pourquoi nous avons suspendu dans toute la France nos conférences contradictoires depuis le 15 mars. Il importe en effet que nos camarades ne se compromettent pas dans l'agitation électorale, et que nous ne fournissions pas l'apparence d'un pré-

1. M. l'abbé Desgranges, *Le Petit Démocrate*, 11 février 1906.

texte aux accusations de ceux qui s'obstinent à nous confondre avec les vieux partis. Bien entendu, cela ne veut pas dire que les sillonnistes ne rempliront pas leur devoir électoral...

» Mais comme les élections se font aujourd'hui sur un terrain qui n'est pas le nôtre, comme les nécessités urgentes de la résistance aux sectaires, imposent à chacun le devoir impérieux de s'unir à tous ceux qui ne veulent pas des persécutions, quelles que soient par ailleurs leurs aspirations et leurs tendances, nos camarades ne peuvent pas s'embrigader à la remorque d'hommes ou de ligues imbus de préjugés réactionnaires (1). »

Pour comble, si le Sillon s'abstient de se jeter dans la mêlée, il doit à ses amis, au peuple, de sages conseils, et, pour remplir ce devoir, il les avertit que « le pire désastre serait de voter pour les candidats les plus catholiques. » Il allait ainsi au devant des directions plus récentes de S. S. Pie X, mais pour s'inscrire en faux contre elles au nom de l'esprit catholique. *L'Eveil démocratique* du 17 décembre 1905 publie, en conséquence, l'article suivant, intitulé : LE PIRE DÉSASTRE.

« Je crois bien que beaucoup parmi les farouches anticléricaux qui ont hâté avec tant d'acharnement le vote de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, ne se rendent pas exactement compte du danger qu'ils risquent de faire courir au catholicisme en France. Dans l'œuvre de défense qui s'impose actuellement, ce manque de clairvoyance de nos adversaires constituerait, sans doute, un sérieux avantage pour les catholiques si ceux-ci prévoyaient eux-mêmes l'obstacle qui les attend. Mais non, ils ne voient pas, ou plutôt, ils ne veulent pas voir et ils se bouchent les yeux.

» On parle beaucoup en ce moment de la formation d'associations paroissiales destinées à subvenir aux divers besoins du culte. C'est parfait. Mais voici que les tenants du parti catholique, les adeptes de cette monstrueuse théorie qui est celle de la politique catholique, comme ils disent, se sont mis en tête de faire de ces mêmes associations paroissiales, les propres comités de leur parti.

» Dans ces conditions les associations paroissiales ne poursuivraient pas un but uniquement, spécifiquement religieux : on y ferait de la politique, on s'y occuperait — et ici je cite un texte même que j'ai sous les yeux — de « faire passer partout les candidats les plus catholiques possible suivant le pays. »

» Je ne discuterai point ici ce qu'il y a, en thèse d'ANTICHRÉTIEN, de *clérical* dans cette conception du parti catholique. Je voudrais seulement tâcher de découvrir ce qui pourrait résulter pratiquement d'une telle tactique, au point de vue même du catholicisme en France.

» Il n'est que trop évident, hélas! que, dans beaucoup de régions, les personnalités catholiques les plus justement estimables certes, — tant à cause, d'ailleurs, de leurs vertus individuelles que de leur inépuisable charité, — sinon toujours les plus estimées, celles donc qui, tout naturellement, se trouveront à la tête des associations paroissiales et y acquerront une autorité prépondérante, sont encore réactionnaires. A cela, nous n'aurions évidemment rien à reprendre, si les associations paroissiales étaient des groupements

1. *Au Large*, mars 1906.

proprement religieux dans lesquels l'influence de la fortune ou du rang social ne puisse s'exercer en faveur d'aucune pression politique occulte.

» Mais, dès lors qu'il s'agit officiellement de politique, que, mieux encore, on parle de faire passer les candidats les plus catholiques possible, nous avons le droit de nous émouvoir.

» Car enfin, quels seront donc ces candidats les plus catholiques possible, et qui se présenteront au collège électoral comme les champions attitrés de la religion du Christ?

» Hélas! nous nous en doutons un peu. Et nos lecteurs ne manqueront pas de s'en douter comme nous, pour peu qu'ils soient au courant de ces manœuvres réactionnaires qui tendent de plus en plus à représenter le catholicisme comme absolument incompatible avec la Démocratie.

» Prenez garde! disait M. Charles Dupuy, adversaire de la loi qui vient d'être votée par le Parlement, s'adressant à ses amis, il y a quelques années, ce parti de l'Eglise, ce parti menaçant qui réunira toutes les forces contre la République, ce parti qui n'a jamais pu se former, il va se former au lendemain de la séparation. »

— « Bravo! vont s'écrier les catholiques réactionnaires. Si nos adversaires redoutent tellement la formation du parti catholique, n'est-ce pas, pour nous, une pressante invitation à le constituer immédiatement, et à remporter la victoire?

» Non, jamais, jamais! Une victoire comme celle-là, gagnée au prix de la haine des masses populaires, éprises de l'idéal démocratique, pour une religion qui, dans la bataille, leur serait apparue comme faisant cause commune avec la réaction, cette victoire-là serait le pire des désastres.

» Si nos adversaires anticléricaux redoutent sincèrement le parti catholique, plus encore qu'eux nous le redoutons. »

C'est là de l'actualité, ou je ne m'y connais pas.

On était encore, il est vrai, à cette époque où le Sillon, persistant dans son aversion bien connue pour la politique, disait dans un communiqué à la revue *Demain* (11 mai 1906) :

Le *Sillon* ne méconnaît pas l'œuvre nécessaire de défense, la vaillance et la générosité de ceux qui s'y dévouent; mais cette œuvre n'est pas la sienne, puisqu'il la considère comme insuffisante à assurer la victoire, car, pour vaincre, il faut non seulement résister, mais conquérir, c'est pourquoi il n'est pas un mouvement politique. Sa tâche n'est pas bornée aux résultats immédiats, son horizon s'étend au delà de la génération qui passe, il s'agit pour lui de faire l'éducation de l'âme populaire, de fonder, en se conformant aux conditions de la réalité et de l'expérience, la société nouvelle où vivra un peuple régénéré.

J'aime surtout à relire aujourd'hui cette page des *Vraies idées du Sillon*, où M. l'abbé Desgranges, chargé de répondre, au nom de son Ecole, au reproche que je faisais à celle-ci de dissimuler une action principalement politique sous le nom d'action sociale, l'en défendait en ces termes :

Nous n'avons cessé de répéter qu'une agitation politique serait impuissante à porter remède à nos maux. « Changez la clientèle gouvernementale, dit Marc Sangnier — et c'est à cela que s'acharnent les hommes politiques de tous

les partis d'opposition — vous n'aurez rien fait, si vous n'avez pas, en même temps, changé l'opinion publique; et si nécessairement la clientèle nouvelle ou quitte le pouvoir, ou ne peut y rester qu'en se laissant entamer par ce mal qui ronge les masses profondes de la société française. Il faut donc transformer l'opinion publique. Il y a des problèmes moraux, sociaux et religieux qui s'agitent, et ce n'est pas en jetant des bulletins dans les urnes qu'on résoudra ces problèmes... »

Notre pensée est claire : l'action politique est insuffisante. On ne guérit pas une éruption par des grattages ou par des emplâtres, mais bien par des remèdes internes qui assainissent le sang et reconstituent l'organisme tout entier.

La politique est une résultante, et en démocratie surtout, il convient qu'elle soit enracinée dans une solide organisation sociale. Tant que les citoyens n'auront pas reçu une certaine éducation civique, tant que les travailleurs ne participeront pas plus largement aux responsabilités économiques, tant que les masses électorales demeureront ignorantes, enlizées dans les préjugés et dans les équivoques, émiettées et irresponsables, nous attendrons en vain une République meilleure.

Une bonne politique sortira, au contraire, du travail profond d'éducation démocratique et de réforme sociale, comme les épis sortent des sillons.

L'action politique, ou plus exactement l'action électorale, ne nous paraît pas seulement insuffisante; elle offrirait encore, si nous nous y livrions dès maintenant, un danger des plus graves pour le *Sillon* et risquerait de compromettre ses bienfaits ultérieurs..

Cependant on a vu le Sillon concentrer l'an dernier tous ses efforts sur la candidature législative de Marc Sangnier, lors d'une élection partielle, dans l'arrondissement de Sceaux, et, après son piteux échec, recommencer cette fois la campagne avec plus d'éclat, quoique avec moins de succès encore, à Paris même, dans le quartier des Batignolles. Devons-nous donc croire, qu'aujourd'hui, à l'estimation du Sillon, « l'opinion publique est suffisamment transformée », « les problèmes moraux, sociaux et religieux résolus », et « le travail profond d'éducation démocratique et de réforme sociale, d'où une bonne politique doit sortir comme les épis du Sillon », assez avancé pour qu'il soit temps de recueillir la moisson?

Ce n'étaient là que des mots déguisant la vraie pensée du grand amphibole. Tout simplement, les raisins étaient alors trop verts. Mais il avait grande hâte d'y mordre. L'empressement qu'il ne pouvait contenir lui fit tenter dans ce dessein un grand effort préparatoire. Le Sillon, jusque-là cénacle de formation d'une élite catholique, s'offrit simultanément comme le noyau d'un parti ouvert même aux non-croyants, aux protestants et aux libres-penseurs, inspirés, de l' « idéal chrétien. » Nouvelle palinodie. L'invention du *Plus grand Sillon* n'était qu'une manœuvre politique. Le *déclassement des partis* impérieusement réclamé au nom des intérêts religieux avait pour but de fournir à son action politique des cadres et des troupes.

Et c'est avec leur appui, mais aussi sous leur emprise, que M. Marc Sangnier est entré cette fois en lice.

Les élections de 1910 ne devaient-elles pas avoir, plus encore que celles de 1906, pour tous les catholiques, le caractère de défense religieuse? Cette fois, ce n'était plus de quoi arrêter son ardeur, et il n'a plus pensé faillir à sa mission d'action démocratique. Conséquent d'ailleurs avec lui-même, il n'a eu cure que de celle-ci. La religion outragée, les droits de l'Eglise foulés aux pieds, n'ont rien eu à voir dans son programme et dans ses discours, où toute la place était remplie par des berquinades sur la République tolérante et fraternelle. Au surplus, un seul trait suffira pour montrer qu'en 1910 il ne s'est pas plus embarrassé des directions de l'Eglise qu'en 1906. Placé entre deux concurrents, l'un radical, qu'il n'a cessé d'accuser de complicité avec le Bloc, M. Cosnard, député sortant, l'autre, M. Joseph Ménard, l'éminent avocat catholique, Marc Sangnier n'a pas hésité à déclarer publiquement que si, par impossible, celui-ci obtenait plus de suffrages que lui, il refuserait d'inviter ses partisans à lui donner leurs voix. On lit dans son journal électoral *la République* du 17 avril 1910, dans le compte rendu sténographié d'un de ses discours :

M. Gillaire. — Le ballottage a lieu. Simple hypothèse. Cosnard arrive en tête... *(Protestations et rires.)* Je suis sur le terrain des hypothèses. Ménard arrive second, Sangnier arrive troisième. *(Les protestations continuent.)*

Une voix. — Il les bat d'une encolure!..

M. Gillaire. — C'est une hypothèse. Les voix du candidat Ménard ajoutées à celles du candidat Marc Sangnier peuvent faire échouer le candidat Cosnard.. N'oublions pas que j'ai placé le candidat Sangnier en troisième ligne, c'est une supposition. Que ferait-il dans ce cas?

J'attire toute votre attention sur cette question, parce que, dans certains milieux, on ne craint pas de dire et de répéter que Marc Sangnier — ce n'est pas moi qui le dis — fait le jeu du Bloc *(Vives protestations)*... et si j'ai posé cette question, c'est simplement pour lui permettre de répondre à cette insinuation.

Une voix. — Les électeurs répondront.

Marc Sangnier. — Camarades, je vous remercie d'avoir écouté comme vous l'avez fait le contradicteur, et je le remercie d'avoir bien voulu me poser encore une fois cette fameuse question à laquelle je ne cesse de répondre depuis tantôt deux mois. Mais, comme dit le proverbe : *Bis repetita placent*..

Une voix. — Qu'est-ce que cela veut dire? *(Rires.)*

Marc Sangnier. — Cela veut dire : « Les choses qu'on répète plusieurs fois plaisent. » *(Applaudissements et rires.)*

Le camarade contradicteur, n'étant pas de la circonscription, fait des comparaisons vraiment invraisemblables. Il faut croire qu'il n'a pas assisté aux réunions du citoyen Ménard et qu'il n'a pu les comparer aux nôtres, puisqu'il se figure qu'il se pourrait peut-être faire que le citoyen Ménard ait plus de voix que nous. Tous ceux qui sont de la circonscription ont pris cela en riant. Mais il y a une question de principe, et nous répondrons à la question de principe.

Je me présente avec un programme qui n'est ni le programme du Bloc, ni le programme de toutes les oppositions réactionnaires coalisées; par conséquent, — c'est une question de loyauté pour moi, — si, par un hasard extraor-

dinaire, j'arrivais le troisième et n'avais, en conséquence, pas de chances de passer en me maintenant, ce serait une question de loyauté pour moi de me désister purement et simplement, comptant sur la conscience de mes électeurs pour faire leur devoir. *(Applaudissements prolongés.)*

Vous le savez, il y a, parmi ceux qui soutiennent le plus énergiquement ma candidature, des hommes qui, il y a quelques mois encore, les uns soutenaient les candidats du Bloc, les autres marchaient avec la Fédération de M. Joseph Denais. Je leur ai proposé, aux uns comme aux autres, un terrain où ils pouvaient être, à la fois, républicains et respectueux de la liberté morale et religieuse de leurs concitoyens; je n'ai donc pas le droit de violenter leur conscience et, par le jeu de je ne sais quelle pitoyable tactique de politicien, de jeter à droite ou à gauche des électeurs qui sont bien assez grands pour aller tout seuls là où leur conscience les pousse. *(Vifs applaudissements.)*

Ce beau respect de la conscience de ses partisans ne peut faire illusion à personne sur deux choses : le parti pris de M. Sangnier de ne paraître à aucun prix s'accorder avec les « réactionnaires », et, pour son excuse dans le cas présent, l'impossibilité morale où il serait de le faire, car les voix sur lesquelles il compte le plus appartiennent au *plus grand Sillon*, c'est-à-dire à des protestants, à des juifs et libres-penseurs frottés comme lui d'humanitarisme et de vague libéralisme, mais également ennemis de l'Eglise et des cléricaux.

Son échec a été si complet (2274 voix sur 12.000 votants) que l'*Eveil démocratique* s'abstient de publier les résultats du scrutin.

V. — Dans les Deux-Sèvres

A Niort, se trouvaient en présence M. Gentil, député sortant, blocard, et un socialiste d'excellent teint, M. de La Porte. Au sujet de l'attitude prise entre ces deux concurrents, par M. Jean de Lacoste, président de la *Jeunesse catholique* à Niort, et son collaborateur, M. A. Nicolle, membre du comité régional de la même association à Angers et ancien candidat républicain libéral, un abonné de notre revue nous écrit la lettre suivante, appuyée d'un document d'une valeur indiscutable.

Niort, le 6 mai 1910.

Monsieur l'Abbé,

« C'est une des tristesses les plus amères de l'heure présente que de voir » des catholiques et même des prêtres, jeunes et libéraux, comme ils s'intitu- » lent, pousser leur affection pour la démocratie et la République, jusqu'à » un aveuglement qui les empêche de saisir et de reconnaître les crimes du » régime actuel », écrit Mgr Delmont, très justement, au début de sa si instructive et remarquable étude sur *Le Catholicisme républicain*, dans votre Revue. Quel jugement porterez-vous donc sur les Directeurs d'une feuille qui se dit catholique, QUI INVOQUE CONTRE LES ROYALISTES *et leur organe*

dans ce département (LA REVUE DE L'OUEST) *l'autorité du Souverain Pontife, S. S. Pie X*, et qui ose publier, sous la signature d'un de ses directeurs, M. Nicolle, l'article que je vous signale et qui a évidemment été concerté entre ce directeur et son collègue, M. Jean de Lacoste?

C'est au nom des intérêts de l'Eglise que M. Jean de Lacoste, *Président de la Jeunesse catholique des Deux-Sèvres et Vice-Président de celle du Poitou*, a eu dans la lutte électorale qui vient de se clore par le scrutin du 14 avril l'attitude que voici :

M. Jean de Lacoste a publiquement, *dans les cafés qu'il fréquente, dans des réunions de diverses natures*, patronné la candidature, dans la 2e circonscription de Niort (qui est la mienne), de *M. Henri de la Porte* (fils de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies), alors que :

Le dit M. Henri de la Porte *est marié civilement... n'a fait baptiser* AUCUN *de ses quatre enfants... est l'insulteur quotidien de l'Eglise et du clergé... est un* SOCIALISTE-RÉVOLUTIONNAIRE... *est un anti-militariste... a affirmé dans ses conférences ces sentiments et a rappelé, pour s'en faire autant de titres*, son mariage civil, le défaut de baptême de ses 4 enfants .. *et l'enterrement civil de son père.*

Est-il assez complet, le candidat de *L'Eclair de l'Ouest* et, en particulier, de MM. Nicolle et Jean de Lacoste?

Tel est l'homme dont le catholique Président de la Jeunesse fait célébrer LE TRIOMPHE *(sic)* par son collègue en rédaction et en direction, M. Nicolle, dans *L'Eclair de l'Ouest*...

Tel est l'homme devant lequel le même Jean de Lacoste s'est abaissé *au point d'aller sabler le champagne avec lui et ses amis, le soir de l'élection*, si bien que ce Président, d'un nouveau genre, de la Jeunesse catholique, *a mêlé ses chants à ceux du dit Henri de la Porte et des socialistes-révolutionnaires ses amis.*

Les hommes de qui je tiens ces faits *défient tout démenti.*

La Croix des Deux-Sèvres a fait bien du mal au clergé de notre département : que dire de celui que voulait faire *L'Eclair de l'Ouest!*

J'ai entendu DES PRÊTRES applaudissant à l'élection du révolutionnaire athée Henri de la Porte *et se félicitant de la part prise par leur ami Jean de Lacoste à ce succès!...*

Dans votre étude sur les *Semaines religieuses* et *Bulletins paroissiaux*, vous faites saisir par le lecteur la déviation, si fréquente, des œuvres sociales dont s'occupe le clergé, œuvres dans lesquelles le caractère *religieux* disparaît si souvent pour céder la place au caractère *social* de l'œuvre, tel que les démocrates entendent ce caractère. Et comment en pourrait-il être autrement de la part d'esprits insuffisamment préparés à l'étude d'un problème si ardu, et que leur fatuité et trop souvent leur ambition amènent à s'ériger en Docteurs et de la société et de l'Eglise? *L'Eclair de l'Ouest* et MM. Nicolle et Jean de Lacoste nous prouvent quelle est la profondeur du précipice qui s'ouvre au bout de cette voie... car ils y sont tombés.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes très respectueux sentiments.

Voici l'article de l'*Eclair de l'Ouest* (30 avril 1910) dont l'envoi accompagnait cette lettre. C'est intitulé LE GLAS! Le glas du bloc et du radicalisme. La *Correspondance de Rome* pourra voir qu'elle est demeurée encore au-dessous de la réalité en estimant qu'une partie des catholiques ont le tort de se laisser quelque peu aller à un optimisme trompeur.

La journée du 24 avril a marqué le commencement de la Retraite des *Quinze-Mille.*

Le premier tour de scrutin a été le premier son de la cloche tintant le glas du Radicalisme.

Les journaux de ce parti moribond ne le cachent d'ailleurs pas :

La *Lanterne* clignote et fume désespérément en brave petit lampion qui ne veut pas mourir. La *Petite République* renonce et constate que ses amis ont perdu des sièges « un peu à droite, un peu à gauche ».

Le recul des radicaux-*socialistes* à Paris est démontré. *La province n'a pas moins bien voté.* Le courant n'est pas encore très prononcé; mais il existe et se fait sentir à la fois sur toutes les parties de la France. Cette unité du mouvement est une preuve de sa force; *il grandira* et *persistera.*

Le journal de province le plus passionnément voué à la politique combiste, nous avons nommé le *Progrès de Lyon,* ne songe pas à dissimuler sa déconvenue : « Nous sommes battus, écrit-il. Il n'y a pas d'illusions à se faire. Les élections du 24 avril indiquent plutôt un mouvement de recul. »

Le *Radical de Niort* ne cache pas sa fureur. Il vitupère *contre la Réaction seule coupable. Pour qu'elle ait été capable de faire passer de la Porte,* il faut qu'elle soit encore assez puissante.

Ce léger frisson de la France fût devenu facilement un irrésistible ouragan, *si la désunion* et la désorganisation *n'avaient pas annihilé certains efforts.*

Sans une odieuse campagne de calomnies, dont est responsable un journal de jalousie. Bazire passait aux Sables; si 50 de nos amis ne s'étaient pas abstenus dans le canton de la Châtaigneraie, de Fontaines était élu.

Bref, malgré les statistiques officielles qui dénomment radicaux et socialistes nos amis les libéraux et les progressistes, nous pouvons nous réjouir : *il y a un arrêt dans la Course à l'abîme.*

Le premier tour de scrutin est intéressant par plus d'un côté.

1° Il assure le triomphe certain de la Réforme électorale. Plus de 200 élus sur 300 se sont déclarés partisans de la suppression du scrutin d'arrondissement, et de son remplacement par le scrutin de liste avec R. P.

2° Il marque la fin de la tyrannie du Congrès et des Comités, la fin du régime des coteries et du règne des Q. M.

A Montmorillon, à Fontenay, les candidats indépendants battent les élus des petits convents maçonniques au cri de : « A bas les Q. M. »! C'est à ce cri aussi *que triomphent, à Niort, le citoyen de la Porte,* à Bourg, M. Goujon, à Moulins, le citoyen Brizon, à Marseille, M. Bouge, à Lyon, M. Fleury-Ravarin, etc., etc.

Les électeurs secouent le joug et reprennent leur indépendance.

3° *Il est très rassurant pour nos libertés.* Plus des trois quarts des candidats élus ont inscrit dans leur programme la Liberté d'enseignement.

4° Il indique la *prochaine disparition des partis intermédiaires.* De plus en plus, les masses électorales vont, *ou bien vers le socialisme révolutionnaire, ou bien vers le catholicisme social; les partis bourgeois, selon l'expression de Poincaré, disparaissent devant les partis* COMPOSÉS DE GENS AYANT L'AME DU PEUPLE.

Cela se conçoit; jusqu'ici, la politique du Radicalisme issu du mot de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi »! avait consisté à manger et à faire manger du curé, de la nonne et du moine.

Le peuple veut un plat plus nourrissant; le peuple en a assez, il déclare que « ça ne l'intéresse plus ».

Quel symptôme!

La soutane-épouvantail disparue, c'est la disparition du parti qu'elle abritait. Enlevé le pavillon, évanouie la marchandise.

Le scrutin du 24 avril comporte une grave leçon.

Malgré la pression officielle éhontée, la corruption étalée, les fraudes multipliées, nous conservons nos positions.

Malgré les abstentions, les divisions, les luttes intestines, la désorganisation, le manque de chefs, nous ne reculons pas.

Que serait-ce si nous étions unis et organisés?

Donc à l'œuvre. Organisons-nous.

Demain, ce sera l'éclatante victoire de la Justice et de la Liberté.

A. NICOLLE.

Un seul mot à propos de la candidature à Fontenay-le-Comte (Vendée) de M. Bazire, ancien président général de l'A. C. J. F., dont cet article impute l'échec à une campagne de calomnies et à l'abstention d'une partie des catholiques.

M. Bazire se trouvant en compétition avec un opportuniste très voisin du bloc, M. Chailley-Bert, sans autre concurrent, les catholiques membres de l'*Action française* décidèrent de ne pas faire campagne contre lui, malgré des motifs personnels d'hostilité et bien qu'ils considérassent, non sans raison, l'élection d'un membre très actif de l'*Action libérale*, comme très fâcheuse pour leur région où le parti catholique est vivant et très uni. De cela, je puis rendre personnellement témoignage à bon escient, car, consulté par l'un ou l'autre de leurs chefs, je leur répondis qu'entre ces deux candidats, la conscience ne permettait pas de combattre le catholique. Avis qui fut adopté.

Mais voici ce qui se passa dans l'intervalle. M. Bazire faisant ses visites électorales, se présentait chez l'un des plus marquants qui lui tint ce langage : Vous savez toutes les raisons que nous avons de ne pas vouloir de vous. Eh bien, présentez-vous comme catholique libéral, comme catholique républicain, comme catholique progressiste, enfin prenez le nom de catholique avec telle autre étiquette qu'il vous plaira; et nous voterons pour vous. — Légitime en soi, la demande n'était-elle pas encore plus naturelle, adressée à un président d'honneur de l'A. C. J. F.? — Non, répondit textuellement M. Bazire, j'ai des engagements avec mon parti, je ne le ferai pas.

Ce n'était pas fait, on l'avouera, pour ramener les esprits.

Outré, le royaliste, de caractère ardent, conseilla l'abstention à quelques amis. Le fait vint à la connaissance du clergé local gagné aux idées démocratiques. Et lorsque cet excellent catholique se présenta au saint tribunal pour se préparer au devoir pascal, l'absolution lui fut vertement refusée.

L'histoire a fait le tour du pays. Il est bien possible qu'elle n'ait pas profité à l'élection de M. Bazire.

VI. — Un qui manquait

Un qui aurait manqué à ses coreligionnaires politiques, les abbés ralliés et démocrates, dans cette campagne républicaine, s'il n'avait élevé la voix, c'est M. l'abbé Garnier, l'un des ancêtres du parti. Mais il n'a eu garde de leur faire défection. Il y est donc allé de sa consultation, dans le premier Paris du *Peuple du Dimanche* (17 avril 1910). Elle le place côte à côte avec cet autre précurseur, M. l'abbé Frémont, dont notre collaborateur, Paul Tailliez, examinera prochainement la récente brochure.

Au risque de fatiguer le lecteur, je ne puis faire autrement que de citer intégralement la prose de M. Garnier. Il faut qu'on voie, d'une part, à quoi ces bons démocrates, prêtres de Dieu et soutiens de l'Eglise, s'évertuent de réduire la cause de la religion et de la foi, la place qu'ils lui font dans le programme combiné par eux, et, de l'autre, l'opiniâtre infatuation de ces hommes qui persistent dans leurs calculs malgré les désaveux les plus autorisés dont ils ne font même pas mystère. Il va sans dire que M. Garnier ne pardonne pas aux électeurs catholiques qui préfèrent M. Joseph Ménard au président du *Sillon*. Sa consultation est un développement faux du faux principe du moindre mal. Elle est intitulée : « *Entre deux maux il faut choisir le moindre.* »

La campagne électorale bat son plein; sans être très passionnée, elle semble vive et surtout sérieuse. Jamais les candidats n'avaient été aussi nombreux et tout nous permet d'espérer un bon résultat, c'est-à-dire une Chambre beaucoup moins mauvaise. Les points qui préoccupent davantage le corps électoral sont bien ceux que nous avons déjà indiqués :

1° On reproche aux députés sortants de s'être approprié les quinze mille francs, sans en parler au corps électoral, et surtout d'y avoir ajouté une retraite viagère de 2.400 francs, réversible sur leur femme et sur leurs enfants, alors que leur loi sur les retraites ouvrières est une vraie farce;

2° La représentation proportionnelle frappe et intéresse tout le monde. Elle sortira victorieuse de cette consultation;

3° On a peur de ces nouveaux impôts qui s'élèvent à plus de 300 millions et dont on voulait frapper les débitants. On commence à comprendre ce que serait l'impôt sur le revenu, comme nous le disons plus loin. Nos députés ont si abominablement géré les finances, qu'il faut absolument les confier à d'autres mains;

4° Dans beaucoup d'endroits les lois scolaires, avec leurs conséquences d'augmentation dans la criminalité, le suicide et la débauche, font la plus vive impression. On admire surtout qu'il y ait maintenant 116 illettrés par mille, tandis qu'il y en avait seulement 14 en 1882;

5° Une foule de gens demandent officiellement la fête nationale de Jeanne d'Arc, et, comme les francs-maçons n'en veulent à aucun prix, c'est un sujet de grand mécontentement;

6° Tout le monde déplore l'incapacité et la paresse des députés, qui n'ont rien fait depuis quatre ans et qui viennent de voter le budget avec un retard de quatre mois, ce qui nous fait subir une nouvelle perte de plusieurs mil-

lions. Ils ont décidé que les droits d'héritage entre cousins et collatéraux seraient de 65 pour cent. C'est le vol.

Nous conjurons tous nos amis d'éclairer vigoureusement l'opinion publique autour d'eux. Jamais on ne le fait en vain et toujours nous devons répéter que l'ignorance est le principe de tous nos maux.

Mais nous voyons avec une peine immense que, dans certaines circonscriptions, les catholiques se battent les uns contre les autres, et avec une acrimonie scandaleuse. Outre que c'est une désobéissance formelle aux directions de Pie X, nous y voyons, hélas! la certitude d'un échec quand la victoire semblait assurée.

Une circonscription de Paris nous donne en particulier ce spectacle désolant, mais ceux qui ont le triste courage d'insulter un adversaire si notoirement catholique ne peuvent guère attendre leur succès d'une si mauvaise action.

Nous avons un autre sujet de peine. C'est que certains catholiques ne savent pas appliquer la règle, de sens commun et de sens chrétien, qui nous prescrit, entre deux maux, de choisir toujours le moindre.

Nous avons déjà vu cette inconcevable aberration, en 1898. Dans plusieurs circonscriptions il y avait un ou plusieurs sectaires acharnés, avec un candidat modéré, beaucoup moins mauvais, mais non catholique.

Ils exigeaient que ce dernier prît des engagements formels, et, quand ils ne l'obtenaient pas, ils votaient blanc, ou bien, ce qui est la même chose, ils votaient pour un homme qui n'avait pas fait de déclaration de candidature.

Nous l'avons vu alors bien souvent, le candidat modéré échouait, faute des voix de ces abstentionnistes, et la circonscription, *qui ne voulait pas nommer* un anticlérical, avait un député de cette nuance. C'était la faute des catholiques. N'est-il pas évident qu'une voix refusée au moins mauvais est *une voix donnée à son concurrent, puisque celui-ci* aura besoin d'une voix de moins pour triompher?

Oh! qu'ils sont coupables, devant Dieu et devant les hommes, ceux qui font ces tristes calculs!

Il y eut *ainsi 68, des plus acharnés sectaires*, nommés à la place de 68 modérés. Par la faute des catholiques, il se trouva 132 voix *anticatholiques* de plus, pour voter les lois contre les Congrégations et les Ecoles, ou en faveur de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat et pour toutes les lois exécrables que nous subissons.

Vainement, nous avons averti qui de droit, avant cette opération désastreuse : on a refusé de nous écouter, et le mal que nous avions prédit s'est réalisé par suite de cette tactique déplorable.

Mais, dit-on si le candidat modéré refuse de prendre aucun engagement, vous allez donc voter pour lui? Certainement, et c'est un devoir incontestable. Nous devons tout faire pour obtenir de lui les meilleurs votes possibles, et par la méthode des Délégations nous pouvons y faire beaucoup.

Mais en supposant que nous n'obtenions rien, le candidat qui est certainement le moins mauvais doit être préféré aux autres.

Ceux qui agissent autrement préparent des ruines immenses et se ménagent les plus douloureux remords dans l'avenir. Ils sont responsables des votes impies et de l'influence exécrable des députés sectaires dont ils pourraient empêcher l'élection et qui n'ont passé que grâce à leur abstention.

Ils avaient sans doute de bonnes intentions, mais ils ont oublié que, souvent, le mieux est l'ennemi du bien.

N'est-il pas étrange, pour ne rien dire de plus, de voir des prêtres, comme MM. Garnier, Frémont et tant d'autres, tenir tête avec cette assu-

rance aux évêques et au Saint-Siège, et, du haut de leur sagesse, faire retomber sur eux la responsabilité des catastrophes dont ils nous menacent si l'on passe outre à leurs avertissements?

Leur ligne de conduite a été officiellement réprouvée. Il serait donc superflu d'insister. Mais, que la rétorsion serait facile, en s'appuyant sur l'histoire! Non seulement il y aurait à faire justice du reproche très exagéré, et même très faux, adressé aux catholiques d'avoir systématiquement refusé leur concours aux modérés; car, hélas! que de vaillants défenseurs ils leur ont sacrifiés depuis trente ans! Mais, de plus, n'est-ce pas justement l'application générale et persévérante de ce principe détestable du moindre mal qui a été, depuis la même époque, la raison de toutes nos faiblesses et la cause de tous nos maux?

VII. — Une affiche

Après tout ce qu'on vient de lire, on s'expliquera que, par réaction, certains catholiques de convictions ardentes, aient, pour l'honneur de ces convictions et le soulagement de leur conscience, fait quelques démonstrations énergiques, comme celle que nous allons citer. Et on ne lira pas sans satisfaction le texte de l'affiche que nous reproduisons. Il va sans dire qu'autant nous adhérons pleinement à son exposé des motifs, autant la réserve dont cette revue s'est fait une loi l'empêche de s'approprier la conclusion.

CATHOLIQUES,

C'est la Franc-Maçonnerie qui a fait la Révolution et guillotiné Louis XVI.

C'est la Franc-Maçonnerie qui, à trois reprises, a fait la République, la troisième fois avec l'aide de Bismarck.

Maçonnique par son origine, la République n'a pas cessé de l'être aussi *par sa doctrine, par son programme, par tous ses principaux représentants.*

En France, donc, la République c'est l'incarnation politique de la Révolution, c'est la Franc-Maçonnerie maîtresse de l'Etat.

Or, la *Franc-Maçonnerie* est une puissance internationale et occulte, *d'origine et d'inspiration juive, de caractère satanique*, dont l'unique objectif est la *destruction du Catholicisme*, c'est la contre-Eglise. *La Révolution, c'est la négation des Droits de Dieu.* Franc-Maçonnerie et Révolution ont été condamnées par tous les Papes, depuis Pie VI jusqu'à Pie X.

Tout cela est si vrai que la *Franc-Maçonnerie* n'exerce une action *anti-religieuse* que dans les pays *Catholiques* (France, Italie, Espagne, Portugal, Belgique, Républiques Sud-Américaines, etc...) et que dans tous ces pays, et *dans ces pays seuls*, elle se confond avec un *parti républicain.*

En France, où la Franc-Maçonnerie a pleinement réalisé son programme politique en créant l'*unique Etat athée* qui existe, la *République est constitutionnellement un gouvernement impie.*

La persécution religieuse a donc, chez nous, un *caractère essentiellement politique*, elle est la conséquence inéluctable de l'œuvre de laïcité et de déchristianisation qui constitue la raison d'être même de la République.

Ce sont là des faits, rien que des faits, des faits évidents et indiscutables, contre lesquels rien ne peut prévaloir et que tous les catholiques de France *ont le droit et le devoir* de constater et de proclamer.

De ces faits découle **cette conclusion non moins évidente et incontestable** que la **République est la racine même du mal qui nous ronge,** qu'elle est un arbre vénéneux qui ne portera jamais que des fruits empoisonnés, qu'elle sera toujours **l'instrument de règne de la coalition anticatholique et antifrançaise.**

Par conséquent :

Il n'est pas permis de dire que la défense des intérêts Catholiques n'a rien à voir avec la politique;

Il n'est pas permis de dire qu'il est indifférent pour la sauvegarde de nos libertés, que nous soyons en république ou en monarchie, parce que cela revient à soutenir qu'il importe peu que nous soyons régis par une constitution athée ou une constitution chrétienne;

Il n'est pas permis de dire que la question de la forme du gouvernement est une contingence, que les diverses opinions politiques ne sont que des préférences également respectables et oiseuses; il est encore moins permis de reprocher à l'action royaliste, *qui a pour objectif de séparer l'Etat de la Franc-Maçonnerie,* d'être l'exploitation du sentiment religieux au profit d'un intérêt de parti;

Il n'est pas permis de dire que vouloir renverser la République et répondre, au besoin, par la violence à ses infâmes attentats, c'est pratiquer la politique du pire; c'est tout simplement user du droit de légitime défense dans ce qu'il a de plus sacré. Pratiquer la politique du pire, c'est se faire les complices de ces attentats en travaillant au maintien d'un régime foncièrement sectaire, oppresseur et corrupteur.

Enfin *il est naïf de prétendre* qu'en France, la République appartient à tous et ne doit pas être monopolisée par une secte, puisqu'elle est bel et bien l'œuvre de cette secte et qu'elle a des titres indiscutables et séculaires à sa propriété exclusive, et *il est ridiculement illusoire d'espérer la lui enlever, puisque la République constitue la raison même de son omnipotence :* en France, **la République des honnêtes gens, c'est la quadrature du cercle.**

En ce temps d'agitation électorale, où ces lamentables erreurs sont plus que jamais mises en circulation, il est légitime et nécessaire de les réfuter et de proclamer cette vérité *de fait et de bon sens,* qui domine toute la situation politique et religieuse de la France : **la République, c'est l'ennemi, né de notre pays et de notre foi.**

Il est légitime et nécessaire de protester avec indignation contre ce fait au moins étrange que, dans notre Midi surtout, c'est au cri de **Vive la République !** que la plupart des candidats de l'ordre et des libertés religieuses sollicitent les suffrages des catholiques.

Il est légitime et nécessaire de leur répondre, en criant du fond de nos cœurs de catholiques et de Français :

A bas la République, *régime de vol, de meurtre, d'anarchie et de trahison !*

A bas la République, *gouvernement de l'étranger !*

A bas la République, *instrument de règne des juifs, des protestants et des francs-maçons !*

Arrière tous ceux qui se réclament d'elle !

Vu : LE CANDIDAT *(pour la forme)*
F. LACOINTA

Quoi qu'on pense de la conclusion tirée par l'auteur de ce vigoureux appel avec la liberté qu'autorise la politique électorale, tout catholique est bien obligé de reconnaître la vérité de son réquisitoire. Mais plutôt que de laisser toucher à la République, voici en quels termes proteste un organe de la région, le *Télégramme* de Toulouse (6 mai 1910), feuille considérée et convoitée depuis longtemps par M. Féron-Vrau et les organisateurs d'une *Presse régionale* catholique comme pouvant entrer dans leur plan :

Affiches électorales

Les Toulousains, surpris, ont pu lire un étrange placard sur les murs de Toulouse; c'est *un soi-disant appel aux catholiques*, qui renferme les pires injures contre nos institutions. Le cri de « A bas la République! » plusieurs fois répété, clôture ce factum.

On se demande vraiment à quel titre l'auteur de cette diatribe parle aux catholiques. Nous ne savons pas qu'il ait qualité pour cela; en agissant comme il le fait, il ne peut que nuire à la cause qu'il prétend défendre.

Les questions confessionnelles n'ont rien à voir avec la politique. Leur intrusion dans ce domaine *qui leur est fermé* a déjà fait un mal énorme, *elle nous a valu la politique sectaire de ces dernières années. Raviver ces querelles religieuses.* faire du catholicisme l'apanage d'un parti, et, en son nom, proscrire le régime qui nous régit, *c'est faire œuvre de mauvais citoyen, et nuire à la cause de la liberté.*

N'est-ce pas savoureux?

Or, à l'heure actuelle, l'acquisition du *Télégramme* par M. Féron-Vrau est enfin un fait virtuellement accompli. C'est l'aboutissement de la campagne sournoise menée depuis plusieurs années pour battre en brèche le grand journal catholique de la région, l'*Express du Midi,* que sa politique monarchiste rend tout à fait impropre à servir « la cause de la liberté » (1).

Conclusion : Il en est du libéralisme politico-religieux des *ralliés* comme du modernisme : ils ne sont pas plus morts l'un que l'autre. Malgré les efforts de l'un et de l'autre pour le faire croire, on voit encore fréquemment leur queue s'agiter. Ne manquons pas l'occasion de marcher dessus.

Emm. BARBIER.

1. *La Critique du Libéralisme* a fait l'intéressant historique de « l'organisation d'une presse libérale », dans son numéro du 1er mai 1909.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

« ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS »

Tel est le titre d'un article très étudié et très insidieux de M. de Narfon, dans le *Figaro* du 18 avril. Son habile auteur a trouvé le moyen d'insinuer un plaidoyer perfide sous le couvert d'un exposé doctrinal en apparence impeccable et qui aurait pu séduire beaucoup de gens. La plume de M. Roger Duguet, dans l'*Univers* du 30, a prestement dégonflé ce beau ballon. C'est une étude que l'intérêt du sujet et le mérite de l'exécution nous déterminent à reproduire

« Soyons catholiques! Ne rougissons jamais de notre drapeau. Ne mettons point le pied dans le camp de l'ennemi, de peur de lui donner par là un gage de notre faiblesse et de prêter à l'injurieux soupçon de complicité. En vérité, voici l'heure, Français, de resserrer vos rangs, autour de vos chefs spirituels, pour le combat..

Telles sont les instructions qui nous viennent chaque jour de la bouche aimante et vaillante du Souverain Pontife : et ces directions ont inauguré déjà parmi nous le plus imposant, le plus profond, le plus efficace mouvement de réorganisation des forces religieuses. Le pays lui-même, livré à tous les agents de décadence, commence de sentir que le salut est là. C'est un réveil, c'est une renaissance : c'est le présage des prochaines revanches du droit et de la liberté.

Mais M. de Narfon ne trouve pas cette tactique de son goût. il n'aime ni Pie X, ni son intransigeance, ni les publicistes trop fidèles aux ordres du Pape. Nous le savions. Le *Journal de Genève* et le *Figaro* nous avaient édifiés à cet égard. Mais M. de Narfon en même temps veut déplorer les excès de la persécution qui atteint l'Eglise. Il prétend rester à la fois aussi sincère catholique que violent antiromain. Quelle est donc sa solution? Nous savions encore que pour lui la plus immédiate, la plus sûre, la plus bienfaisante serait une large acceptation du régime de la Séparation et une politique de confiance à la détente proposée par M. Briand. Il l'a répété d'autant plus souvent que les catholiques, spoliés, bernés, menacés davantage, consentaient moins à l'écouter. Et il se résout enfin à chercher autre chose, qui d'ailleurs revient au même et n'est pas nouveau ni fort original. M. de Narfon nous propose dans le *Figaro* une alliance avec les protestants, selon la formule du Révérend Doumergue, pasteur et conférencier, directeur de *Foi et Vie*. C'est ce que ces Messieurs appellent « l'entente entre les hommes religieux », et ce n'est au fond que l'autre face du programme libéral qui se dresse désormais contre les directions du Souverain-Pontife.

Le Saint-Père dit Union militante des catholiques entre eux. Les libéraux répondent : Apaisement et alliance protestante.

M. de Narfon remet seulement la sauce à ce vieux plat mal réchauffé de M. Séailles, des Unions chrétiennes et d'autres compères.

***

M. de Narfon commence, selon sa méthode ordinaire, par établir, de l'aveu du protestantisme, ce qu'il ne pourrait contester sans manquer évidemment à l'orthodoxie : c'est que l'union proprement dite de l'Eglise catholique et des sectes protestantes n'est possible que par le retour des dissidents à l'unité. — Fort bien.

A défaut d'union, une confédération des Eglises est-elle au moins réalisable? Ici M. de Narfon commence de biaiser. Il glisse sur le fameux congrès de Chicago et sur l'entreprise qui décida du sort de l'ex-abbé Charbonnel en 1900. Mais l'idée lui sourit. Cette œuvre, à son avis, « ne sera peut-être pas impossible éternellement », et ce qui s'y oppose de nos jours encore, le libéralisme sans doute, parviendra à le dissoudre. Qu'il y compte!

Enfin, à défaut d'une union irréalisable et d'une confédération encore chimérique, une coopération des Eglises n'est-elle pas possible? — M. de Narfon ne le croit guère, au moins sur le terrain objectivement religieux.

On a essayé quelque chose qui ressemblait à cela lorsqu'on a fondé, en 1866, une société nationale pour une traduction nouvelle des livres saints en langue française. Le duc de Broglie en était, ainsi que le P. Gratry, et Montalembert et M. de Vogüé, et Saint-Marc Girardin, et le P. Hyacinthe. La séance d'ouverture, que présida à la Sorbonne M. Amédée Thierry, fut quasiment sans lendemain, les catholiques qui avaient cru pouvoir entrer dans cette société désavoués par l'autorité religieuse ayant été obligés de se retirer.

La ligue pour le repos hebdomadaire, où collaborent catholiques et protestants a mieux réussi, mais cette ligue s'est placée dès la première heure, et elle est restée sur le terrain social.

Cependant, la coopération religieuse n'en est pas moins désirable. Nous sommes, il est vrai, dans un état de guerre qui s'oppose au complet accord; mais protestants et catholiques ont désormais des ennemis communs. Ils ont un fonds de doctrine, également inaliénable et violemment attaqué. Qu'est-ce donc qui empêcherait que, pour la défendre, l'on ne se rencontrât et l'on ne s'entendit, sans rien abandonner de ce qui sépare, en songeant de préférence à ce qui unit?

On pourrait ainsi former des groupes d'études, ou religieuses dans le sens large du mot, ou spécifiquement chrétiennes. Mais chacun de ces groupes devrait être peu nombreux. Il conviendrait, en outre, de ne jamais constituer de bureau, de ne rien décider à la majorité des suffrages; ces façons d'agir sont des éléments de division. Il faudrait encore qu'il fût bien entendu que les adhérents seraient libres, vis-à-vis du groupe dont ils feraient partie, de tout engagement. De la sorte, « les Eglises n'auraient pas à intervenir, attendu que les rapports d'esprit à esprit, d'âme à âme, échappent à leur juridiction. »

On pourrait aller plus loin, et de l'étude en commun passer à l'action commune, mais sans constituer ni sociétés, ni ligues proprement dites, car, à

faire cela on se heurterait tout de suite, à une double difficulté : l'établissement du programme et la distribution des pouvoirs, à moins qu'il ne s'agisse de constituer une Ligue ou une Société pour un objet précis, comme par exemple la Ligue contre l'alcoolisme, la Ligue contre la licence des rues, la Ligue de la moralité publique. Il serait notamment périlleux de s'organiser en association pour la propagande des idées morales et religieuses. Cela est trop vague, trop général. Mais on pourrait s'entendre en vue d'une action commune sur certaines questions à l'ordre du jour, telles que la question religieuse à l'école, les droits des parents et de l'enfant, la place de la religion à l'école, la morale dite laïque, etc. « Il y a des vérités dont il nous apparaît tout de suite qu'il faut à tout prix les proclamer, des erreurs dont il nous apparaît tout de suite qu'il faut à tout prix les dénoncer. »

Bref, en dehors de l'autorité religieuse et de façon à échapper à sa direction ou à son contrôle, pourquoi ne pas viser à une alliance indéterminée, insaisissable, indépendante ?

***

Il y a des objections, et M. de Narfon veut bien le reconnaître. Mais elles « sont fondées sur une idée fausse, qui est que l'individu ne peut rien qu'en tant qu'il fait partie d'un bloc ». Or, quelle erreur de penser qu'un « bon catholique ou un bon protestant représente, partout où il va, tous les catholiques, tous les protestants, et qu'il ne doit pas seulement porter en lui, l'esprit catholique, l'esprit protestant, mais que partout et toujours, il doit proclamer tout le catholicisme, tout le protestantisme! »

C'est un peu l'erreur de Pie X, du côté des catholiques; mais les libéraux jugent plus sainement

Et je ne vois rien dans la loi, ni dans la morale, ni dans la discipline de l'Eglise romaine, qui soit de nature à empêcher des catholiques de lutter, eux aussi, contre cette mentalité blocarde, laquelle n'est point, hélas! l'apanage exclusif d'un parti, et d'affirmer, eux aussi, par l'exemple, qui est la meilleure des affirmations, la noblesse et l'efficacité de l'effort individuel.

Sans doute, il se peut encore que l'Eglise même « n'encourage pas indistinctement et d'une manière générale ces rencontres ou ententes individuelles entre catholiques et protestants, où elle aurait bien le droit de redouter, pour l'intégrité de la foi d'un assez grand nombre de ses enfants, quelque péril de contagion. Je ne conseillerais pas de s'y risquer — *à supposer qu'il me consultât* — à un catholique qui ne se serait pas d'abord rendu à lui-même un compte sévère de ses doctrines religieuses, *à la lumière d'une raison bien équilibrée* ». Il faut beaucoup de prudence. Mais M. de Narfon, directeur des consciences catholico-libérales, a cette prudence-là et sa foi sait se faire une raison. Il reconnaît, lui, qu'il y a un « libre examen catholique. » Il voit et admet, mieux qu'un grand nombre d'ultramontains, la différence nécessaire « entre une définition *ex cathedra* et une encyclique ou un Syllabus; il saurait apprendre aux autres « que l'infaillibilité doctrinale n'est pas engagée aussi bien dans un article de

l'*Osservatore romano*, ou de tel autre organe plus ou moins officiel ou officieux de la Curie, que dans le symbole de Nicée. »

Les protestants gagneront tout à ne plus confondre ainsi trop facilement « certaines manières d'être catholiques avec ce qui est de l'essence du catholicisme lui-même. »

Et c'est par là qu'avec eux, peut-être, M. de Narfon espère peu à peu arriver à certaines « trouvailles dans l'unité. »

Merci!

***

Il faudrait un volume pour démêler ce que M. de Narfon embrouille ici avec son talent coutumier. A peine son écheveau filandreux laisse-t-il apercevoir le fil d'une idée nette, qui permette de suivre la discussion, et ce travail rebutant ne doit pas aboutir. M. de Narfon est en effet sans innocence, et lorsque sa pensée difficilement dévidée laisse voir le fuseau, il s'entend à la nouer et à rompre plutôt que de se ranger à l'ordre et à la logique. Ce n'est pas lui, selon la forte et vulgaire image populaire, qui se laissera « embobiner »!

Son procédé, ses invitations valent tout juste la sainteté du héros de Fogazzaro ou la sincérité de ses adeptes.

Inutile, par exemple, de rappeler l'enseignement de l'Eglise sur certaines œuvres interconfessionnelles, dont l'origine, l'objet ni le recrutement ne sont essentiellement religieux. La discipline peut en effet tolérer, dans ce cas, certaines alliances, sous certaines conditions : et telle est, par exemple, la situation exacte de certains syndicats allemands promus par le Volksverein catholique. Encore le souci d'englober une minorité dissidente ne doit-il pas pousser trop loin, dans ces associations, le renoncement à la profession franche et publique d'un catholicisme qui est la force et le salut des groupements sociaux aussi bien que des individus!

Mais en dehors, de là, malgré les précautions et les détours de M. de Narfon, il est impossible de ne pas s'apercevoir qu'il revient hypocritement, — sous le masque d'une soi-disant rencontre qui, n'étant point fortuite mais concertée, rétablit un lien de coopération formelle, — à l'idée d'une association d'efforts *religieux* dans un dessein d'études et de défense *religieuses*. Il se rend ainsi sujet à nouveau de l'autorité spirituelle qu'il propose en même temps d'écarter, parce qu'il sait trop dans quel sens elle a parlé déjà.

La saine doctrine, que M. de Narfon n'a appris à connaître que pour se détourner d'elle et pour la combattre, ne nous reconnaît, en effet, nul « fonds commun » avec les protestants. C'est Pierre qui a reçu le dépôt de la Foi; c'est lui qui en reste le fondement inébranlable, le seul défenseur. En s'écartant de Rome, la Réforme n'a emporté avec elle qu'une Lettre morte, désormais livrée à toutes les entreprises du sens individuel, non l'Esprit, vivifiant et éternel qui seul importe.

L'individu n'a non plus dans l'Eglise mission de rien sauver, il n'a que le droit d'être enseigné et dirigé par elle et de combattre

selon ses directions, les unes infaillibles, les autres moins assurées sans doute de cette miraculeuse et particulière assistance, mais cependant souveraines.

En fait, les protestants n'ont pas la Foi, mais seulement des opinions ou une croyance.

Si les plus sincères d'entre eux sentent désormais ces convictions menacées, ils ne doivent pas oublier que leur secte a déchaîné cependant contre nous cet orage, dont ils subissent les chocs en retour. Qu'ils cessent donc de s'allier, comme ils ont fait depuis trente ans, aux juifs, aux francs-maçons, aux étrangers, aux aventuriers qui nous traquent et qui nous oppriment. Qu'ils mènent de leur côté, pour leur bonne foi et selon leur conscience, la lutte que nous soutenons pour la Vérité. Mais leurs *guidons*, leurs fanions ni leurs brassards ne sont pas notre unique et indivisible drapeau. Qu'ils laissent les nôtres à leurs rangs, fidèles à leur Chef. Pour eux comme pour nous, il n'y a de salut que dans une victoire *catholique* et *non dans une* coalition semi-protestante qui ne garderait au monde que la sauvegarde d'un minimum d'idées chrétiennes selon Luther ou le Révérend Doumergue.

La somme de morale et de vérité qui seule peut assurer le monde contre l'apostasie définitive et le cataclysme final échappe aux formules de la Confession d'Augsbourg, aux efforts des Unions chrétiennes et aux vues de M. de Narfon; il faut la chercher toute dans nos Symboles, nos Encycliques et nos Syllabus. Sinon, c'est la mort, au-dessous de quoi il n'y a plus rien que la mort, et encore la mort, c'est-à-dire le jugement et la condamnation.

Ces considérations sont un peu fortes sans doute pour M. de Narfon. Ce n'est pas qu'il n'ait l'âge ou l'expérience qu'il faut pour les entendre. Il a tâté du lait de la doctrine et goûté aux sucs les plus substantiels de la sagesse. Mais c'est délibérément qu'il se plaît aujourd'hui aux vérités diminuées; mais les pusillanimes ou les naïfs sont seuls à ne point consentir à s'en apercevoir.

Qu'il continue donc. Que le public mondain du *Figaro* avale cette nourriture frelatée sans trop s'en rendre compte! Pour nous, nous savons à quoi rêve ce faux innocent, et nous pourrions même dire à quoi tend sa diversion d'aujourd'hui, suite de sa campagne d'hier.

M. Julien de Narfon rêve d'engager dans une idylle compromettante des amis trop confiants, qui déjà se sont laissé séduire par une chimère..

Roger DUGUET.

MORT D'UN MODERNISTE.

Sous ce titre, on lit dans la *Revue moderniste internationale* récemment fondée à Genève (n° d'avril 1910) :

Mort d'un Moderniste. — « Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un des prêtres les plus savants de France, l'abbé Ermoni. Fourvoyé pour son malheur dans la compagnie des Lazaristes, il en fut expulsé, il y a quelques années, à cause de sa science. Il

essaya de vivre de travaux d'érudition, mais des œuvres aussi consciencieuses que les siennes coûtent trop de travail pour rapporter beaucoup et l'on peut dire qu'il est mort de misère. Un entrepreneur de librairie ecclésiastique étant allé lui demander un travail le trouva très malade, abandonné dans sa misérable chambre d'hôtel et le fit conduire à l'hôpital Saint-Joseph où il ne tarda pas à succomber.

Outre les nombreuses publications d'érudition qu'il a faites sous son nom, il a collaboré sous divers pseudonymes à des publications de bon combat, notamment aux *Annales de Philosophie chrétienne*, lorsqu'elles étaient dirigées par le valeureux abbé Denis, à la *Justice Sociale*, où il signait « l'abbé Morien ».

Au mois d'août dernier, il eut le courage de publier, sous son propre nom, dans *Les Documents du Progrès* (août 1909) une étude très fortement pensée dans laquelle il prouvait que l'avenir est au modernisme. Nous lui demandâmes la permission de la citer dans notre premier numéro, mais cet article lui avait valu tant d'ennuis, que nous nous en abstînmes.

Maintenant que les chasseurs d'hérésies ne peuvent plus rien contre cet infortuné, nous croyons devoir reproduire quelques-unes des très fortes paroles par lesquelles il leur fit sentir que s'ils pouvaient réduire à la misère les serviteurs de la vérité, ils sont du moins incapables d'étouffer celle-ci.. »

Suivent plusieurs extraits de l'article sus-mentionné, dont la *Critique du Libéralisme* avait fait une analyse sévère dans le numéro du 1er septembre 1909. Nous sommes persuadés que les modernistes sont injustes envers M. l'abbé Ermoni en le réclamant formellement pour un des leurs. Mais il est incontestable qu'il avait à son compte beaucoup de hardiesses et nous ne doutons pas qu'il les ait regrettées en mourant. Nous ignorions que le nom de l'abbé Morien cachât la personnalité de M. Ermoni. Dans *les Démocrates chrétiens et le modernisme*, nous avons relevé sous cette signature plusieurs articles de philosophie et d'exégèse, parus dans la *Justice sociale* de M. Naudet, qui étaient de l'esprit le plus audacieux, sans parler, il va sans dire, de ceux où il s'efforçait de démontrer que l'Eglise est *essentiellement démocratique*. Dans ces dernières années, M. Ermoni collaborait assez fréquemment au *Sillon*. Pourquoi lui?

LA *CROIX* ET LE « *SILLON* »

La *Correspondance de Rome* émettait récemment sur la presse catholique quelques observations et avertissements d'une extrême actualité, qui fait ressortir le contraste aussi triste que persistant entre ce qu'on dit et ce qu'on fait dans nos milieux les meilleurs, ou censés tels.

Depuis que les catholiques ou soi-disant catholiques libéraux et modernistes se sont organisés, ils font pour leur presse beaucoup plus que les bons catholiques pour la presse vraiment catholique.

De là il ressort que cette presse vraiment et entièrement catholique *se trouve trop souvent étouffée entre le boycottage de la presse anticatholique et celui de la presse catholique libérale.* Les fidèles dont un grand nombre — hélas! — se contentent de la presse anticléricale ou tout au plus des publications libérales et modernistes, finissent par ignorer même le titre des livres et des brochures qu'on devrait connaître, ne fût-ce que pour la documentation et le contrôle dans les questions plus graves qui nous intéressent et nous divisent.

Cet état de choses, bien lamentable, est dû en grande partie à l'insouciance ou, au moins à l'inhabileté des bons catholiques. La presse semi-catholique libérale, moderniste, neutraliste, est aidée et poussée par tout un ensemble d'intérêts et d'opinions, assez fort pour réussir à dominer dans le monde qui se dit catholique. *La presse entièrement, courageusement catholique a contre elle l'effort global des intérêts et des préjugés dont nous venons de parler et qui sont souvent plus acharnés contre elle que la presse blocarde elle-même, et cela se comprend bien. Et pour elle que fait-on? Quel effort la soutient et l'appuie? Presque toujours et partout, rien ou à peu près.*

Ainsi tout le monde peut constater le boycottage par le silence ou l'attaque méprisante des organes catholiques-libéraux et modernistes contre la presse « réactionnaire », « intransigeante », « romaine » et « papale ». *Surtout le silence est l'arme préférée contre les publications catholiques les plus redoutées par ceux qui vivent de l'équivoque pseudo-catholique.*

Ainsi — un exemple entre tant d'autres — quelqu'un qui veut se documenter sur la question du *Sillon*, ne peut ignorer l'étude de M. Nel Ariès : Le *Sillon et le mouvement démocratique*. La preuve la meilleure de la valeur de cette œuvre est.. le complot du silence que la presse catholique-libérale et moderniste a fait autour de ce livre dont la force de documentation et d'examen est écrasante. On se garde bien, même, de le combattre, tant bien que mal par une discussion; on n'en parle pas. Conséquence : des milliers de catholiques qui s'intéressent à une question si importante, ignorent l'existence d'un livre très gênant pour les sillonnistes, mais très utile pour ceux qui aiment à connaître la vérité.

Il faut donc absolument que les bons catholiques combattent ce boycottage qui stérilise tout le bien que la presse loyalement catholique plus connue et plus répandue pourrait faire. C'est un devoir fondamental pour tout vrai catholique, d'autant plus que ce devoir est susceptible d'une application très variée comme forme et comme intensité, de façon que tous les catholiques peuvent y contribuer, même ceux dont la fortune, les connaissances, l'influence sont très restreintes.

Nous dirons franchement que c'est là la marque infaillible autant que pratique pour reconnaître un vrai catholique intelligent et zélé. S'il ne travaille pas de son mieux à répandre la bonne presse et la défendre contre l'hostilité sourde ou ouverte des ennemis ou des faux confrères, il avoue ainsi être un catholique indigne de ce nom, complice plus ou moins involontaire de l'ennemi

Il ne manque à ces remarques d'une psychologie si parfaitement observée qu'un seul trait, le plus important, mais le plus délicat, que l'organe romain se contente, par une réserve facile à comprendre, d'esquisser très discrètement. Il a besoin d'être souligné.

C'est que les journaux et revues jouissant du meilleur renom catholique, et de même pour les individus et personnages, sont justement

ceux qui, en beaucoup de cas, excellent à pratiquer le boycottage qu'on nous donne pour une caractéristique de la presse catholique libérale. Et s'il est vrai que l'effort sincère de réaction contre lui est « la marque infaillible autant que pratique pour reconnaître un catholique intelligent et zélé », il faut bien avouer que ce n'est point par ce signe que ces excellents catholiques se distinguent.

On n'a même point besoin de faire un seul pas pour en trouver l'exemple. La *Croix*, l'*Univers*, la *Correspondance hebdomadaire*, pour ne relever que le dessus du panier, ont consciencieusement reproduit cet article de la *Correspondance de Rome*, afin de ne pas se laisser soupçonner de froideur. Mais cet article était accompagné, pour passer à la pratique, d'une liste d'ouvrages qui, disait-il, devraient être connus de tous les catholiques. Cette liste, ces mêmes organes, ont eu soin de l'omettre, parce que plusieurs de ces livres, comme ceux du signataire de cet article, du P. Fontaine ou de M. Rocafort, ne sont pas en complet accord avec leurs idées politiques et sociales. Voilà qui est pris sur le fait.

Oh! cette conspiration du silence, qu'elle est savamment et puissamment organisée parmi ceux qu'on appelle les meilleurs catholiques! Si je racontais qu'ils vont jusqu'à des démarches d'intimidation auprès des libraires catholiques pour les empêcher de mettre en vente mes livres ou la *Critique du libéralisme*, on se demanderait s'il n'y a pas là chez l'écrivain dépité quelque signe avant-coureur du délire de la persécution. Et pourtant ce sont des faits avérés et répétés.

Mais ces mêmes hommes savent en même temps retirer pour eux-mêmes de ce boycottage un remarquable profit. Il faut seulement se garder d'en faire honneur à la morale catholique, et le laisser pour compte à leur libéralisme. Ces ouvrages soigneusement étouffés ou passés sous le plus complet silence contiennent cependant d'assez bonnes choses, qu'on pourrait même faire connaître utilement, pourvu que le lecteur n'aille pas chercher le reste et n'en devienne pas sympathique à l'auteur. Et comme ces choses ont à peu près exactement la valeur de l'inédit, c'est donc celui qui les rééditera qui en aurait le mérite.

C'est ainsi, pour n'en citer qu'un trait, que, l'an dernier, une des feuilles catholiques les plus considérées de Paris s'appropria une des études les plus personnelles du directeur de la *Critique du libéralisme*, celle relatant les discussions sur le projet de loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat qui eurent lieu au sein de l'*Union pour l'action morale*, où l'on vit des prêtres comme les abbés Klein, Dibildor, Hammer, collaborer avec MM. Ferdinand Buisson et Grünenbaum à l'étude de ce projet (1). Cela valut à son travail l'honneur d'être cité à l'étranger... sous le nom de cette feuille.

Il réclama près d'elle sur le ton de la plus chrétienne et fraternelle courtoisie. Il lui fut répondu que le rédacteur avait travaillé sur

1. Numéros des 1er décembre 1908, 1er et 15 janvier, 1er février 1909.

les sources mêmes et qu'il ne fallait pas voir là autre chose qu'une coïncidence fortuite (1). Vainement je fis observer qu'il y avait cependant quelque chose de plus singulier encore que la découverte simultanée du même sujet; car, tous les textes cités par le rédacteur de cette feuille se trouvaient dans mes articles et il n'en citait pas un seul que je n'eusse produit, sans parler du reste. Je ne pus obtenir la réparation de cet injuste procédé.

Pareille aventure m'arrive aujourd'hui avec la *Croix*, à propos de la série d'articles qu'elle publie sur le *Sillon*. Me voyant donc refuser par elle ce qu'un organe du camp adverse n'aurait pas pu hésiter à accorder, je crois que l'intérêt général signalé par la *Correspondance de Rome*, non moins que la sauvegarde de droits personnels dont la violation deviendrait un péril commun aux plus sincères défenseurs de la vérité catholique, demande que l'opinion publique soit informée de telles mœurs et mise à même de les juger.

La lettre suivante, a été adressée par moi, il y a peu de jours, au gérant de la *Croix*, sous pli recommandé.

Paris, le 4 mai 1910.

Monsieur,.

Les remarquables études que la *Croix* publie actuellement sur le *Sillon* recueillent, j'en suis persuadé, l'approbation et les éloges de tous les amis de l'Eglise. Personne n'y applaudit plus sincèrement que moi. Cependant, un passage de l'article d'hier m'amène à exprimer une réserve personnelle.

L'auteur se demande comment il a pu se faire que l'amas d'équivoques qu'il constate dans les écrits et discours de M. Marc Sangnier sur les rapports du christianisme et de la démocratie ait passé inaperçu de tant de catholiques, de tant de prêtres. Le fait est exact. Mais n'eût-ce pas été, pour lui, l'occasion d'ajouter que, néanmoins, quelques catholiques, quelques prêtres surtout, avaient antérieurement signalé cet amas d'équivoques et toutes les contradictions sur lesquelles il insiste? On ne découvre même rien sur le *Sillon* aujourd'hui, quant à ses doctrines et tendances, qu'ils n'aient mis en lumière depuis plusieurs années déjà, tandis que nos plus grands journaux catholiques persistaient à couvrir le *Sillon* de leur faveur. Ces précurseurs appuyaient leurs critiques d'un luxe de documentation qui ne le cède point sous ce rapport aux articles de la *Croix*.

Et l'occasion était même d'autant plus naturelle que le rédacteur de ces articles, tout en rajeunissant le sujet et lui donnant un tour personnel par des additions de plus fraîche date, a visiblement utilisé leurs travaux, bien qu'il évite invariablement de s'y référer. Cela ne peut échapper à ceux qui ont lu, par exemple, mes modestes publications, et en particulier *Les idées du Sillon* publiées en 1905. Elles ont certainement facilité ses recherches et le plan de son travail.

1. Il avait eu soin de donner comme siennes mes références.

Cependant je me serais gardé d'introduire une réclamation qui pourrait paraître mesquine, si, dans ce même article d'hier, cette utilisation n'était devenue si positive qu'il soit impossible de ne pas se rendre compte que la prétérition des sources est l'effet d'un acte réfléchi.

C'est ce parti pris que je ne puis accepter, quelle qu'en soit la raison.

Pour m'en tenir à ce seul point, la discussion relative au prétendu conflit entre l'intérêt général et l'intérêt privé, sur lequel Marc Sangnier établit didactiquement son système de rapports nécessaires entre le christianisme et la démocratie, est manifestement empruntée à celle de mes brochures que j'ai citée plus haut.

Au seul point de vue de la propriété littéraire, je devrais donc me plaindre de ce silence, d'autant que l'auteur annonce le dessein de réunir ses articles en volume.

J'attends donc avec confiance de votre équité l'insertion de cette lettre, et, de la sienne, une satisfaction équivalente dans sa prochaine publication.

Heureux, d'ailleurs, que nous nous trouvions unis aujourd'hui dans une même appréciation sur le *Sillon*, je vous adresse, Monsieur, ainsi qu'à lui, mes *compliments les plus chaleureux pour votre intelligente et courageuse initiative*. J'y joins l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

Emm. BARBIER.

Je ne prétends pas que cette lettre ait dû causer aux directeurs de la *Croix* une impression de tout point agréable. Mais à qui devait-elle s'en prendre? On m'accordera, j'espère, d'avoir observé des formes courtoises. Ce n'était pas sans quelque mérite. Car il y a pour ceux qui, comme moi, ont signalé de longtemps des erreurs dont presque personne ne voulait alors se rendre compte, et qui n'ont jamais varié dans leur appréciation sur les divers courants dangereux auxquels tant d'autres, des plus qualifiés, se laissaient aveuglément aller, quelque chose d'assez impatientant, pour ne pas dire d'un peu révoltant, à voir des journaux comme la *Croix*, qui, à cette époque et même plusieurs années après, mettaient encore toute leur publicité au service du *Sillon*, morigéner aujourd'hui de haut les catholiques et les prêtres qui n'avaient pas ouvert les yeux plus tôt, et se donner maintenant le mérite de découvrir ce qui avait été déjà dit si clairement avant eux, en faisant un silence calculé sur ces premières révélations, mais non sans s'en approprier le fruit. A l'époque dont je parle, c'est-à-dire, il y a quatre et cinq ans, tandis que Mgr Delassus dénonçait chaque jour dans la *Semaine religieuse de Cambrai* les utopies sociales et libérales de M. Marc Sangnier, tandis que je publiais *Les Idées du Sillon* et *Les Erreurs du Sillon*, la *Croix* continuait, et continua longtemps après, à lui donner son appui, tantôt ouvert, tantôt discret, selon que le conseillaient les circonstances, et refusait de s'unir à aucune critique, sous

le prétexte commun aux libéraux de conserver la charité qu'on se doit entre catholiques. A la même époque, l'*Univers* qui écrivait récemment, à propos de la brochure de M. Frémont, « notre passé est notre garantie », ouvrait presque chaque jour ses colonnes à M. Marc Sangnier et à son lieutenant M. Hoog, qui y écrivaient en premier Paris, de telle sorte qu'on se demandait si le président du *Sillon* n'était pas devenu un des chefs de cette maison.

Bref, la *Croix* a refusé l'insertion de ma lettre, et a cru s'en tirer par cette réponse fuyante.

Paris, le 6 mai 1910.

Monsieur l'Abbé,

En réponse à votre lettre du 4 mai courant, j'ai l'honneur de vous informer que l'auteur des articles visés par vous s'est imposé comme règle d'étudier le *Sillon* directement dans les œuvres de M. Marc Sangnier lui-même; que, sans doute, il n'ignore pas les autres ouvrages parus sur ce sujet, et, en particulier, les vôtres qui lui ont, en effet, suggéré quelques arguments, mais ils n'ont certainement facilité ni ses recherches ni le plan de son travail.

S'il a cru devoir, pour des raisons qui ne peuvent vous échapper entièrement, ne pas nommer dans la *Croix* les écrivains qui ont combattu les erreurs du *Sillon*, il se propose, au contraire, et sans s'y croire obligé par un droit de propriété littéraire qu'il n'a pas lésé, de signaler dans sa brochure les principaux ouvrages relatifs à cette question et notamment les vôtres.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

(*Signature illisible*).

Il me reste à faire le lecteur juge du différend.

Le chapitre III des *Idées du Sillon* emprunte son titre à un article de M. Marc Sangnier, publié dans le *Sillon* du 25 mars 1904 et reproduit dans son ouvrage l'*Esprit démocratique*. A ce titre : « *Christianisme et Démocratie* », je joignais un sous-titre caractérisant la théorie exposée : *L'humanitarisme mystique*. Selon ma méthode scrupuleuse, j'avais cité intégralement l'article de M. Sangnier. La *Croix* le résume exactement en ces termes qu'il est bon d'avoir sous les yeux.

« La démocratie est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun... Or, le grand obstacle à la réalisation d'une telle démocratie, c'est le conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général.. La conscience et la responsabilité des intérêts particuliers offusqueront la conscience et la responsabilité des intérêts généraux. Pour que la démocratie soit possible, il faut donc que ces deux intérêts cessent d'être dissociés. La force qui non seulement pourra les réunir, mais les identifier, nous la trouvons dans le christianisme. Le Christ est pour nous, à la fois, la plus large expression de l'intérêt général et la plus étroite expression de l'intérêt particulier. C'est que, en effet, « l'intérêt général humain le plus général », c'est le « règne de Dieu sur la terre ».

Donc, travailler au règne de Dieu sur terre, c'est, en même temps, travailler à réaliser la démocratie.

De ma critique très complète et très étendue j'extrais seulement l'essentiel des passages montrant à quel point le rédacteur de la *Croix* s'est heureusement rencontré avec moi.

LES IDÉES DU SILLON

1905.

Or, M. Sangnier me paraît avoir fait dans cet article *un véritable amas* de confusions, de sophismes et d'erreurs (1).

La formule exacte de sa démonstration est contenue, si je ne me trompe, dans ce raisonnement :

La démocratie, pour se réaliser, exige la solution du conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général. Or, le Christ résout le conflit de l'intérêt privé avec l'intérêt général. Donc la démocratie postule impérieusement le christianisme.

Pour répondre avec la précision et la rigueur des formes logiques, il faudrait dire :

Je nie la majeure, je nie la mineure, et je nie la conséquence; c'est-à-dire : il est faux que la démocratie (si tant est qu'elle représente ici quelque chose) exige la solution d'un conflit entre l'intérêt privé et l'intérêt général; il est faux que le Christ soit la solution du conflit en question; et quand l'une et l'autre proposition resterait vraie, il serait encore faux d'en conclure que la démocratie postule nécessairement le christianisme (2)..

L'opposition ainsi placée par M. Marc Sangnier au point de départ de sa théorie rappelle *ces antinomies*, sur lesquelles Kant fondait ses thèses cosmologiques. Là où il n'y a que distinction entre les objets, le père de la philosophie contemporaine mettait séparation, opposition complète; et, ensuite, pour résoudre les impossibilités créées par son imagination, il ne trouvait que des solutions encore plus chimériques (3).

Qu'il puisse y avoir conflit entre ces intérêts d'ordre différent, en des cas déterminés même nombreux, et sous quelque forme de société politique que ce soit, c'est une constatation banale et sans portée.

Que l'intérêt privé doive être subordonné à l'intérêt général, dans une certaine mesure, sous quelque forme de société politique que ce soit, personne ne le discutera.

Mais qu'il existe une seule organisation politique excluant la coexistence de ces deux intérêts, exigeant « une force non seulement capable de les réunir, mais de les identifier », — et c'est là la thèse de M. Marc Sangnier, c'est sur quoi porte son argumentation, — voilà qui nous paraît contraire aux données les plus positives de la science morale et du droit naturel.

Il est impossible, en effet, d'admettre qu'aucune forme politique, même la démocratie républicaine, exige la subordination totale de l'intérêt particulier à l'intérêt général, au point de les absorber l'un dans l'autre (4)..

De quelle nature sont l'intérêt privé et l'intérêt général que M. Marc Sangnier voit s'opposer l'un à l'autre dans l'individu, la famille, la corporation? D'ordre purement temporel. Quelle solution M. Marc Sangnier nous présente-t-il dans le Christ? — Une solution purement surnaturelle. Par conséquent, à moins de confondre l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel,

1. 4e édition, p. 53.
2. P. 53.
3. PP. 54 et 58.
4. PP. 66, 67.

et de les absorber l'un dans l'autre, le conflit est d'un certain ordre, la solution est d'un autre, et rien n'est donc résolu..

« Le règne de Dieu sur la terre, voilà bien pour nous l'intérêt général humain, le plus général. » Mais non, pas du tout. Il y a ici des équivoques inadmissibles.

Quand, tout à l'heure, vous nous prêchiez le sacrifice de l'intérêt privé à l'intérêt général, quand vous nous prêchiez de tout subordonner, situation personnelle, affaires, famille même et patrie à cette fin universelle générale qui est le règne de Dieu sur la terre, tout cela pouvait encore s'écouter avec admiration, parce que tout cela aurait pu ne s'entendre que du devoir, certain et sublime, de hiérarchiser nos intentions comme sont hiérarchisées nos fins; parce que, la nature gardant ses droits, il était beau que la grâce l'élevât au-dessus de ses vues limitées, et utile qu'elle lui maintînt devant les yeux le terme dernier où elle doit tendre.

Mais le règne de Dieu sur la terre n'est pas la fin unique de la société; il est sa fin dernière, non pas sa fin prochaine *et directe*, etc.. (1).

LA CROIX

3 mai 1910.

Comment *un tel amas* d'équivoques a pu passer inaperçu de tant de catholiques, de tant de prêtres, etc..

Voici l'argument

Tout le problème démocratique se résume dans le conflit des intérêts particuliers et de l'intérêt général; or, le catholicisme seul résout ce conflit, la démocratie postule donc le catholicisme.

Nous pouvons dire hardiment : La conclusion est fausse, parce que les deux prémisses sont fausses : tout le syllogisme est faux.

Fausse, la majeure. Car le conflit de l'intérêt particulier et de l'intérêt général est le fait de toute société, et ne peut donc être caractéristique de la démocratie. En outre, c'est par une fantaisie philosophique qu'on dresse l'un face à l'autre, dans une hostilité irréductible telles *deux antinomies kantiennes* — l'intérêt particulier et l'intérêt général. Ils coexistent distincts, mais doivent s'associer naturellement dans tout individu et dans tout organisme social. Soutenir le contraire, c'est dire avec Rousseau : L'homme n'est pas sociable.

Fausse, la mineure. Qu'entend M. Sangnier par ces mots : intérêt particulier et intérêt général? « Le règne de Dieu sur la terre, voilà bien, pour nous, l'intérêt général humain le plus général. » Et comme l'intérêt particulier de chaque homme est aussi le règne de Dieu, voilà donc réunis, identifiés même, l'intérêt particulier et l'intérêt général. — Dans l'ordre surnaturel, oui. Dans l'ordre naturel, non pas.

Le règne de Dieu sur la terre est la fin spirituelle et surnaturelle de l'humanité, mais non pas *directement* la fin naturelle et temporelle de la société. Nul doute que celle-ci ne doive être subordonnée à celle-là. Mais gardons-nous d'absorber le naturel dans le surnaturel, le temporel dans l'éternel.

L'intérêt privé et l'intérêt général, dans une démocratie, sont des intérêts naturels. S'ils sont en conflit, ce conflit étant d'ordre naturel, la solution doit être, elle aussi, d'ordre naturel.

1. PP. 68, 69.

Toute société, qu'elle soit constituée en monarchie ou en démocratie, réclame des forces religieuses pour être parfaitement juste, libre et fraternelle. Peut-être une société démocratique en a-t-elle besoin plus que toute autre. Mais ne confondons pas régime et société.

Non, la démocratie ne postule pas le catholicisme, parce que la démocratie est située dans le plan naturel, et le catholicisme dans le plan surnaturel..

On voit par ce seul trait qu'en effet la lecture de mes ouvrages a « suggéré quelques arguments » au rédacteur de la *Croix*. Je pourrais citer d'autres exemples. Dans le chapitre de la même brochure « *Le Sillon et la question sociale* », je prenais pour terrain de discussion l'opuscule de M. l'abbé Gayraud : « Un catholique peut-il être socialiste? » où l'auteur expose la différence entre le socialisme manifestement condamné par l'Eglise et un socialisme mitigé, qui s'inspire des mêmes principes que le premier et tend plus ou moins complètement vers les mêmes résultats. Et après avoir cité les doctrines du *Sillon*, je concluais : « M. Marc Sangnier se défendra très légitimement d'être socialiste, même avec les restrictions qui, à la rigueur, sauveraient peut-être l'orthodoxie. Mais on reste en droit d'estimer que, dans les questions sociales comme en d'autres, le désir de la conciliation avec les adversaires des principes catholiques l'entraîne à des concessions regrettables, propres à troubler les esprits et à favoriser l'erreur. »

Le rédacteur de la *Croix*, dans son article : « Le Sillon et le socialisme » du 15 avril, part également de la même brochure de M. Gayraud, établit les mêmes comparaisons, avec des citations qui lui sont en bonne partie personnelles, et conclut : « Pour finir, répondons à la question que pose le titre de cet article: le *Sillon* est-il socialiste? Ni oui ni non. Le *Sillon* n'est pas socialiste puisqu'il maintient un minimum de propriété privée et repousse le collectivisme absolu et, dans un certain sens, la lutte des classes. Mais en restreignant la propriété privée au point de l'absorber presque dans la propriété collective et même dans la propriété d'Etat, en transformant l'organisation et même l'idée de l'autorité sociale, en armant les Syndicats contre le patronat, il favorise une sorte de socialisme mitigé. »

Reprenant dans les *Erreurs du Sillon* la même question, en apportant des faits nouveaux, je concluais cette partie en mettant en regard point par point les divers articles du *Motu proprio* de Pie X sur l'action sociale catholique avec les doctrines correspondantes du *Sillon*. Serait-ce présomption de croire que c'est là aussi ce qui a « suggéré » au rédacteur de la *Croix* de reproduire intégralement cette pièce sous le titre « *Document pontifical* »? (16 avril).

Au risque d'étonner la *Croix*, je confesserai que les raisons pour lesquelles son rédacteur « a cru devoir ne pas nommer dans la *Croix* les écrivains qui ont combattu les erreurs du *Sillon* » m'échappent « entièrement. » Je n'en trouve pas d'autres que celles que j'ai dites, et je doute qu'elle les reconnaisse. Et pourquoi donc ne pas les nommer? Serait-ce que leur société la compromettrait? Est-ce que leur

orthodoxie est suspecte? Leur reproche-t-on de s'en être tenus à des procès de tendances, sans apporter des preuves comme le fait la *Croix?* On voit pourtant qu'elle ne dédaigne pas de leur emprunter.

Et, alors, du moment qu'elle le fait avec cette aisance, comment justifier ce silence? comment, surtout, expliquer ce déni de justice contraire à toutes les mœurs de la presse honnête, même a-religieuse, devant une réclamation courtoise et si manifestement fondée, qui ne laisse à l'auteur victime de ces procédés inacceptables d'autre recours ouvert que celui des moyens légaux?

Voilà à quel point est poussé, même par notre plus grand organe religieux, le boycottage contre les défenseurs avérés de la saine doctrine, dont le principal tort a été de parler avant lui, et parfois contre lui.

Mais au-dessus de la question personnelle, il y a une morale générale à tirer de tout cela.

C'est la nécessité d'une attitude plus franche et d'un retour plus sincère de la part des hommes et des organes qui, après avoir favorisé imprudemment l'erreur, comme l'ont fait la *Croix* et l'*Univers*, changent aujourd'hui leur fusil d'épaule, sous l'empire de la nécessité, non seulement sans crier gare, sans avouer de changement, mais en s'efforçant de faire croire, en affirmant même qu'ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : de telle sorte que leurs lecteurs peu et mal avertis sont en droit de penser que ce qu'ils disaient hier se peut encore concilier avec ce qu'ils disent aujourd'hui.

Si ces journaux, si ces hommes avaient le vrai sentiment du devoir que leur crée cette situation équivoque, s'ils voulaient efficacement remplir leur grande tâche et s'ils comprenaient le seul moyen qui leur reste de mériter encore d'être suivis avec confiance par les catholiques, ils feraient très honorablement leur coulpe, en disant : Il est vrai, nous nous sommes laissés quelque peu séduire et tromper; nous avons marché dans un sens qui n'était pas le bon et favorisé des tendances qu'aujourd'hui nous reconnaissons la nécessité de combattre.

Et cette franchise les relèverait; et ils fermeraient la voie à des retours sans cela inévitables, qui demeurent, mais uniquement par leur propre fait, une cause de faiblesse parmi nous et une source de divisions regrettables.

Alors l'union serait réelle et complète.

Alors aussi disparaîtrait l'embarras qui les fait agir avec si peu de dignité, si peu de morale et de justice.

E. B.

PAVOISONS, MAIS CONSTI-TU-TI-ONNELLEMENT

A la veille de la fête religieuse de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui allait être célébrée dans l'Eglise pour la première fois, l'*Univers* du 7 mai publiait en tête de ses colonnes l'avis suivant dont on ne peut que louer la saine et haute inspiration :

Trois drapeaux, demain soir, mêleront leurs couleurs aux fenêtres de tous les catholiques de France. Les anticléricaux de la nuance *Lanterne* écument rien que de penser à cette « provocation » prochaine. Peu s'en faut qu'ils ne crient, d'avance, à l'infraction aux lois et règlements qui interdisent d'arborer des « emblèmes séditieux », — ce qui serait tout à fait drôle.

Quoi qu'ils en aient, tous, tant que nous sommes, nous arborerons nos trois drapeaux : celui de notre Souverain spirituel glorieusement régnant, Pie X; celui de la Libératrice passée et future du pays; et celui de la Nation, qui a plus que jamais besoin de libération et de gloire.

Ceux à qui leurs moyens ne permettent pas la dépense, pourtant minime, des trois drapeaux, auront à cœur de cravater aux couleurs du Pape et de Jeanne, soit de jaune, de bleu pâle et de blanc, l'unique drapeau tricolore.

Pour l'illumination, dimanche soir, on fera présider au choix des couleurs des lanternes le même esprit et le même soin. Le Pape à qui nous devons Jeanne aura dans cette fête nationale la part d'honneur qui lui revient.

Le même journal revient à la charge avec force le lendemain :

Trois drapeaux, nous y insistons, doivent être arborés par tous les catholiques de France pour la fête de Jeanne d'Arc. Le drapeau national, parce que la fête est nationale; la bannière de la Bienheureuse qui, ayant été à la peine, a bien le droit d'être à l'honneur; et le drapeau du Pape, signe du caractère indispensablement religieux de notre joie comme de notre espérance en Jeanne.

De même qu'il est blasphématoire d'attribuer à l'intuition pure et simple de la Pucelle son intervention miraculeuse du moyen de salut pour la France malade de son temps, il serait odieux autant que ridicule de laïciser sa mémoire, vivante seulement par et dans l'Eglise catholique.

C'est pourquoi le drapeau du Pape est nécessaire dans les trophées dont nous pavoiserons ce soir, nous catholiques, nos maisons. C'est, au surplus, le seul dont la vue soit insupportable aux étrangers de l'intérieur, qui, pourvu qu'on la laïcise, acceptent sans difficulté la Libératrice historique.

Témoignons-en publiquement : celle que nous fêtons, nous autres, n'est pas morte avec le passé : c'est la sainte toujours vivante, déclarée vivante à jamais par l'infaillible voix du Pape, et capable demain comme hier de chasser de France l'étranger, à savoir l'ennemi du Pape.

L'*Univers* était-il informé d'une opposition venant d'autres influences catholiques, ou en avait-il le pressentiment? Je ne sais. Toujours est-il que l'insistance n'était point superflue. Et cependant quelle occasion plus naturelle, plus nécessaire, que cette fête éminemment religieuse et catholique, de mettre en pratique les récentes et si pressantes directions du Saint-Siège nous exhortant à nous affirmer, et à marcher, c'est le cas de le dire, bannières déployées?

Quelle a été, dans la circonstance, l'attitude de ceux de nos groupements qui aiment à se faire citer pour les plus exemplaires, et qui jouissent également d'une faveur et d'une puissance prépondérantes? En même temps que l'*Univers* me tombait sous les yeux, je recevais la lettre ci-jointe, que le document annexé, sans parler d'autres motifs et du caractère sérieux de son auteur qui m'est bien connu, ne permet pas de considérer comme sans valeur.

7 mai.

Monsieur l'Abbé,

Très sympathique à votre entreprise de combat contre le libéralisme, j'ai pensé que je vous fournirais l'occasion de lui porter un coup sensible en vous communiquant le document ci-joint.

L'attitude de l'*Action libérale* en face de Jeanne d'Arc me semble caractéristique.

Tout d'abord elle s'efforce de se mêler au mouvement d'enthousiasme pour le capter et le canaliser : elle dicte au cardinal Luçon son discours de Saint-Louis des Français et l'exploite par sa presse aux cent bouches; elle espérait,-l'an passé, ne pouvant alors faire plus, l'ablation de tout signe, sur les bannières ou autres insignes, rappelant la tradition nationale. C'est ainsi que les fleurs de lis étaient supprimées dans les manifestations de l'A. L. P. et remplacées soit par des marguerites, soit par de petites croix.

Cette année elle prétend à mieux : laïciser Jeanne d'Arc, la séparer de l'Eglise ainsi qu'il en est de l'Etat.

Dans mon département (le Doubs) l'A. L. P. domine et gouverne : elle possède un journal officiellement patronné par l'Autorité épiscopale, par le clergé, donné comme le type de la Bonne presse régionale — L'*Eclair Comtois* — Jean Guiraud est son inspirateur.

Dans ce journal ont paru déjà plusieurs notes recommandant de façon pressante la célébration de la fête du 8 mai par le pavoisement national sans emblème qui puisse donner une signification quelconque. Le plan est de dépouiller Jeanne d'Arc de ses compromissions tant avec la royauté historique française qu'avec l'Eglise catholique afin que, devenue neutre, une fête nationale, sous son vocable, puisse être adoptée par la République, les protestants et les franc-maçons. La Semaine religieuse diocésaine a suivi cette direction et concourt à se placer par des notes y faisant écho : « Pavoisons, illuminons, mais pas d'emblèmes! rien que le drapeau national! » tel le 14 juillet.

Agréez, M. l'abbé, etc...

Voici le filet de l'*Eclair-Comtois :*

Pavoisons, illuminons

D'après les nouvelles qui nous parviennent, la manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc sera dimanche prochain très brillante.

Il importe de garder à cette fête un caractère purement patriotique si l'on désire la voir se renouveler chaque année.

Nous engageons donc vivement nos amis à n'arborer que des drapeaux tricolores afin de ne prêter à aucune équivoque politique ou confessionnelle.

A cette condition seule nous verrons sans distinction de parti tous les bons Français fêter Jeanne d'Arc.

Pavoisons donc, mais consti-tu-ti-onnellement et inconfessionnellement!

Cependant l'information de notre correspondant et son interprétation de cette attitude, toute plausible et même toute claire qu'elle soit aux yeux de ceux qui aiment à voir, aurait besoin d'être confirmée pour ceux qui n'en ont pas envie. Si l'on savait, par exemple, quelle est la ligne adoptée par les autres associations qui marchent toujours de conserve avec l'*Action libérale*, je veux dire l'*Association*

catholique de la Jeunesse française et la *Ligue patriotique des Françaises*, ne serait-ce pas un bon moyen de contrôle? Or, on venait justement de me communiquer, d'autre part, les imprimés que l'une et l'autre répandent à profusion. Le rapprochement est suggestif, et par ce qu'elles disent, et aussi par ce qu'elles ne disent pas. Pour bien comprendre le morceau et en goûter la saveur, il ne faut pas perdre de vue que c'est l'avis adressé par nos ligues les plus catholiques à une clientèle exclusivement catholique, dans une solennité dont le caractère est éminemment religieux et catholique. Voyons en quels termes leur appel fait vibrer ce sentiment.

Voici celui qui porte l'en-tête de l'A. C. J. F. Les mots que nous soulignons en petits caractères gras y figurent en très grosses lettres :

PAVOISONS !

Le dimanche 8 mai, Paris et la France tout entière vont, par des manifestations extérieures, témoigner de leur enthousiasme et de leur reconnaissance pour Jeanne d'Arc.

Ce n'est pas, en effet, seulement sous les voûtes de nos cathédrales que nous devons proclamer la gloire de la Fille de France que l'Eglise a placée sur ses autels.

C'est la Cité tout entière qui doit la célébrer.

Pavoisons donc nos maisons aux couleurs nationales

Que les drapeaux flottent joyeusement en l'honneur de la Libératrice de la Patrie.

La Jeunesse catholique fait un chaleureux appel au patriotisme de tous afin que chacun s'apprête à commémorer dignement cet anniversaire et à pavoiser en l'honneur de l'héroïne.

Vive Jeanne d'Arc!

Vive la France!

C'est en apparence beaucoup plus inoffensif, et en réalité beaucoup plus prudent, que la note de l'*Eclair-Comtois:* mais où est au fond la différence?

La même note, identiquement, a paru dans le *Peuple français* du 7 mai, ce journal « plus fièrement catholique » que tout autre, rédigé par l'état-major de l'A. C. J. F., et dans la *Vie nouvelle* du 8, son organe officiel. Quant à la *Ligue patriotique des Françaises* voici le pot de réséda qu'elle dépose à chaque porte. On va voir si c'est capiteux

Ligue des Femmes Françaises.

PETITES FRANÇAISES !

Le 8 mai, la France doit fêter Jeanne d'Arc.

L'an dernier, son triomphe, quoique hâtivement préparé, fut une explosion d'espérance et de joie, il faut que cette année, l'allégresse soit plus universelle encore. C'est par vous, jeunes filles, que ce succès doit être assuré; la Patrie le demande, c'est de vous qu'elle l'attend!

Jeanne d'Arc est le remède à tous nos maux.

Nous sommes divisés, Jeanne est l'Union.

Nous sommes découragés, Jeanne est l'Espérance.

Nous sommes vaincus et abaissés, Jeanne est la victoire.

Petites Françaises de tous les rangs, usez de vos grâces, de vos joies, de vos dévouements pour qu'il n'y ait pas un seul quartier de Paris, privé du flottement de vos bannières et de la lumière de vos illuminations.

Que par vous une acclamation *unanime* d'enthousiasme traverse Paris et toute la France.

Glorifier la Bienheureuse, c'est vaincre à nouveau l'ennemi de notre sol, de notre génie et de notre âme.

Petites sœurs de Jeanne d'Arc, faites cela!

Quelles fadeurs!

Mais un autre trait justifiera encore mieux le correspondant qui nous signale la tentative de ces éminentes catholiques pour dégager Jeanne d'Arc de toute compromission avec la royauté historique. C'est le moment d'exhumer de nos tiroirs un document qui y dort depuis plusieurs mois.

L'*Echo* de la *Ligue patriotique des Françaises* (7e année, n° 82, 15 septembre 1909) porte à son frontispice le fac-similé de la nouvelle bannière de la ligue. C'est la bannière historique de Jeanne d'Arc. Mais les fleurs de lis en sont supprimées et remplacées par la marguerite, emblème de cette ligue, et, au pied du trône de Notre-Seigneur, à la place de la devise de la bienheureuse : *Jhesus, Maria,* on lit *L. P. D. F.*

Quelle puérilité! Si l'on veut achever de sauver la France, qu'on se hâte donc d'inscrire partout un R. F. dans le nimbe de saint Louis!

LA SEMAINE RELIGIEUSE D'ARRAS

Notre récent article « *Semaines religieuses et Bulletins paroissiaux* » (15 avril 1910), où étaient discutés deux articles de la *Semaine religieuse d'Arras,* nous vaut deux lettres émanant, l'une du directeur de cette feuille, l'autre de M. l'abbé Guillemant auteur de l'article principalement contesté.

De la première, nous dirons avec sincérité que nous l'accueillons avec empressement, car rien n'eût été plus loin de notre pensée que de faire peser une suspicion générale sur un organe catholique à propos d'un fait particulier.

Quant à la lettre de M. l'abbé Guillemant que nous insérons également en entier, à la réserve de quelques personnalités qui n'ont rien à voir dans la question, le lecteur jugera de lui-même si elle apporte quelque rectification réelle à ce que nous avons écrit.

Ecartant seulement l'imputation gratuite et injuste de malveillance, je me bornerai à faire remarquer à M. l'abbé Guillemant que, loin d'être une œuvre purement *négative,* la critique de l'erreur est au contraire un concours très positif à la défense de la vérité; et, puisqu'il est, comme je n'en doutais point, l'ennemi du libéralisme catholique, je prendrai également la liberté de lui faire observer que mieux vaudrait alors n'en pas suivre les errements, dont un des

plus connus est de nier les droits de la critique catholique, en prétextant que ceux qui l'exercent n'ont point qualité pour s'ériger — ce dont Dieu les garde! — en arbitres de l'orthodoxie et en juges de la foi.

C'est d'ailleurs une question sur laquelle nous reviendrons bientôt.

Enfin, je remercie M. Guillemant de m'avoir mis lui-même à couvert du reproche « de procédés de discussion tels qu'il serait facile, en les employant, de faire peser des soupçons sur quiconque a l'honneur et la responsabilité d'enseigner, de parler, d'écrire et d'agir dans l'Eglise de France », puisqu'il commence par rendre hommage à la loyauté qui m'a fait reproduire intégralement son article avant de le discuter.

E. B.

Arras, 6 mai 1910

Monsieur l'abbé,

En réponse aux critiques que vous avez bien voulu formuler dans votre Revue, il y a quelques jours, contre la *Semaine religieuse d'Arras*, je crois devoir vous mettre sous les yeux, en vous priant de les communiquer à vos lecteurs, les réflexions que j'ai publiées dans la *Semaine*, le 17 décembre dernier, au sujet de la lettre de N. S. P. le Pape aux membres de l'Union économico-sociale d'Italie : ces réflexions, les voici :

« Le Pape ne juge pas les choses humainement, mais en regardant Dieu.

» Sa lettre aux Catholiques italiens en est une nouvelle preuve.

» Evidemment, le monde ne comprend rien à ce qu'il appelle « cette politique ». Les voltairiens de 1830 eussent traité cela de « mysticité », avec une moue de transcendant mépris. Sainte-Beuve, adorateur d'un bon sens qui méritait bien le nom de sens « commun », plaisantait agréablement de pareilles chimères. Et aujourd'hui que le « réalisme » est à la mode, on déclare que le Souverain Pontife ne veut pas voir les réalités.

» Il y a même des chrétiens qui s'étonnent des paroles et des actes de Pie X, et qui les dénoncent plus ou moins ouvertement comme autant de désastres pour la Religion : « Le Pape, s'écrient-ils, va tout perdre! »

» Non. Le Pape sauvera tout. Il a d'abord, en condamnant le Modernisme, préservé l'intelligence catholique de l'obscurcissement qui la menaçait chez quelques-uns. A l'heure où le naturalisme faisait son œuvre parmi certains des nôtres, le Saint-Père nous a rappelé que notre première lumière, à nous, fils de la lumière, c'est la foi, qui ne va pas sans la docilité.

» En prenant des mesures comme celle de ces jours derniers, il agit, non pas en diplomate, mais en Vicaire de Jésus-Christ.

Les Catholiques instruits de leur Religion savent que, s'ils sont en état de grâce, ils possèdent en eux la vie du Christ. Nous avons Dieu avec nous et en nous. Cela étant posé, la divine pierre angulaire étant établie, toutes nos pensées et tous nos actes diffèrent de ce que pense et fait le monde paganisé. Les alliances que le siècle trouverait avantageuses, nous les nommons des compromissions. Le nombre n'est pas l'objet de nos ambitions si, pour nous multiplier, il faut nous amoindrir. Nous ne voulons pas perdre Dieu pour gagner les hommes.

» Le Pape ignore au degré suprême ce que c'est que transiger.

» Il ne sait même pas, pour mieux garder selon le monde le dépôt de la vé-

rité et du droit, voiler quelque peu cette vérité, atténuer ce droit. On ne diminue pas Dieu.

» Et à mesure que le Saint-Père sacrifie les ressources humaines, la divine assistance grandit et le couvre de ses rayons. Même aux regards profanes, jamais peut-être il n'a paru si grand que depuis qu'on l'a dépouillé et emprisonné. Dieu est satisfait par ces sacrifices, attiré par ces dénuements : rien ne lui fait obstacle, et l'heure qui paraissait désespérée, devient son heure. Le souverain sans canons l'emporte magnifiquement sur les *potentats* sans Dieu.

Ces inspirations, ces principes, le Saint-Père veut qu'ils soient plus que jamais les nôtres. Dans nos luttes, quand il préféra laisser voler six cents millions de biens, il sauva l'organisation de l'Eglise de France. Dans nos œuvres, *quand il nous défend de cacher notre drapeau*, il garde intactes la tradition et la force de l'apostolat catholique.

» Nous ferons donc nos œuvres comme chrétiens. D'ailleurs, qui eussions-nous jamais trompé? Le peuple nous reconnaît toujours. Il est si facile de distinguer la charité chrétienne de l'assistance publique! Et nos adversaires hausseraient les épaules à nous voir « passer en contrebande » ce qui vient du bon Dieu.

SS. Pie X a sur sa table de travail un crucifix. Tout près se dresse la statuette d'un pauvre prêtre de campagne qui fut l'un des plus grands hommes d'apostolat du XIXe siècle, le Curé d'Ars. Le Pape qui ne fait pas de politique, qui se fait gloire d'être appelé « un curé de campagne » par les mondains et les sectaires, porte ses regards de cette statue à ce Christ : il se souvient que Jésus a sauvé le monde à l'heure où, n'ayant point fait de concessions, il semblait succomber sous l'attaque de ses ennemis : et dans l'action comme dans la doctrine, Notre Saint Père Pie X applique la devise de sa première Lettre à la chrétienté : *Instaurare omnia in Christo.*

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'hommage de mon respect.

Ed. DELPIERRE,

Directeur de la *Semaine Religieuse d'Arras.*

Arras, le 7 mai 1910.

Monsieur l'Abbé,

Vous me faites l'honneur de vous intéresser, *dans votre numéro du 15 avril* 1910, à mon humble prose.

Je commence par vous remercier d'avoir mis, sous les yeux de vos lecteurs, le texte complet de l'article que vous incriminez. C'est une preuve de loyauté dont je vous sais gré; et ce sera le moyen de propager les idées et les œuvres sociales dans certains milieux qui passaient jusqu'ici pour leur être plutôt *réfractaires.*

Mais vous encadrez mon texte de commentaires sur lesquels je demande à vous présenter quelques brèves observations.

Vous trouvez chez moi des tendances naturalistes; vous me prêtez le dessein d'effacer de l'action sociale la marque catholique; vous m'accusez de prendre l'accessoire pour le principal, et le moyen pour la fin; d'infliger une déformation à la pensée pontificale et de m'en faire un jeu; d'avoir omis, dans les textes que j'ai traduits, des passages essentiels; d'aller même jusqu'à défigurer involontairement l'Evangile. — Voilà de bien gros, gros griefs. Ceux-là ne s'en préoccuperont guère qui me connaissent et qui me voient à l'œuvre. Mais, comme je ne veux pas laisser créer des légendes, autour de mon nom, par des accusations sans fondement, je tiens à faire

devant vos lecteurs, qu'aurait pu émouvoir votre violent réquisitoire, les déclarations suivantes :

I. — *D'une façon générale*

Je suis le fils soumis du Souverain Pontife;

Je suis ennemi de ce qu'on appelle le « libéralisme catholique »;

Je m'efforce d'animer de l'esprit de l'Eglise toutes les œuvres sociales qui dépendent de moi

a) J'ai toujours été, je suis, j'espère toujours être ce *Vir catholicus et romanus* que vous proposez si justement à mon imitation dans la personne de saint François d'Assise.

J'ai lu les ouvrages du R. P. Barbier. Je veux bien recevoir de lui des leçons de Pédagogie et même d'Eloquence. Mais je me refuse à voir en lui *un juge de la Foi et un arbitre de* l'Orthodoxie.

b) J'ajoute que le « libéralisme catholique » n'a jamais été mon fait, et que les insinuations de votre Revue à cet égard ont simplement le tort de se tromper d'adresse. J'ai été élevé dans le culte, si je puis dire, de Mgr Parisis, de Mgr Pie, de dom Guéranger, de Louis Veuillot. Je reste fidèle à ces grandes mémoires et aux leçons de mes maîtres.

c) Je suis partisan résolu des œuvres sociales — pour toute sorte de raisons que vous me dispenserez sans doute de vous exposer — mais à la condition qu'elles soient « animées de l'esprit de l'Eglise catholique ». Ni mes confrères du diocèse d'Arras, ni moi, ne les avons jamais conçues autrement.

Vous m'opposez une lettre de Pie X sur le caractère confessionnel des Œuvres économiques : mais elle a paru en tête de la *Semaine Religieuse* du 17 décembre 1909; et M. l'abbé Delpierre l'a fait suivre d'un article que je vous recommande pour sa netteté et sa précision. — S. E. le cardinal Merry del Val vient d'insister, à nouveau, sur ce point essentiel, et de commenter avec éloquence la parole de saint Paul : *Non erubesco Evangelium*. Mais ce document a paru dans les colonnes de notre *Semaine Religieuse* juste à l'heure où vous nous accusiez « d'exténuer » le caractère catholique de nos œuvres et d'affaiblir les enseignements pontificaux.

Vous me direz peut-être : Les faits sont plus éloquents que les textes et les paroles.

J'en demeure d'accord; et c'est pourquoi j'ose vous engager à entreprendre une tournée à travers nos œuvres, urbaines ou rurales, de la région du Nord. Vous y toucherez peut-être du doigt bien des difficultés que vous ne soupçonnez pas. Vous serez peut-être moins porté à écarter, d'un mot dédaigneux, « cette souplesse, cette adaptation intelligente aux besoins et aux circonstances », dont vous semblez me faire un reproche. Mais ce n'est pas dans nos groupements que vous trouverez, je l'espère, des gens capables de « rougir de l'Evangile ».

II. — *En ce qui concerne spécialement l'article cité*

Je ne veux pas vous suivre aujourd'hui, Monsieur l'Abbé, dans tous les détails de votre exégèse : je suis prêt à le faire d'ailleurs quand vous le voudrez.

J'affirme simplement : *a*) que je n'ai altéré en rien le sens du document que j'ai traduit (1); il s'agit d'un texte facile, que tout le monde a sous la

1. Même en distinguant entre Œuvres sociales et Œuvres pies, comme le fait le texte lui-même.

main; la vérification est aisée; — *b*) que je n'ai rien omis d'essentiel, et que ma traduction, forcément incomplète — je ne dispose pas chaque fois de vingt pages de Revue — ne déforme pas la pensée de la Sacrée Congrégation du Consistoire; — *c*) que, si je n'ai pas insisté ce jour-là sur le caractère confessionnel des œuvres sociales, c'est que je l'avais fait ailleurs; c'est que personne n'est obligé de tout dire, en une seule fois, sur une question quelconque, c'est que là n'est pas le danger, dans la région que j'habite. — *d*) Quant à savoir si, « pour ramener le peuple à la vérité et à la religion, il » faut *commencer* par s'occuper de ses intérêts matériels », je répondrai : La tactique variera suivant les milieux. On ne traite pas une population hostile ou indifférente comme une paroisse qui est restée chrétienne jusque dans les moelles Et il faut des lunettes à part pour voir, dans cette observation de bon sens, des tendances naturalistes ou je ne sais quelle « méthode de convalescence » empruntée aux *Annales de philosophie chrétienne.*

Ce qui m'inquiète dans la *Critique du Libéralisme*, permettez-moi de vous le dire en terminant, Monsieur l'Abbé, c'est tout d'abord cette « critique » purement négative, et systématiquement malveillante, à laquelle vous semblez borner ses efforts; ce sont ensuite des procédés de discussion tels qu'il serait facile, en les employant, de faire planer des soupçons sur quiconque a l'honneur et la responsabilité de parler, d'enseigner, d'écrire ou d'agir dans l'Eglise de France.

Je vous prie de vouloir bien insérer cette réponse dans le plus prochain numéro de votre Revue, et de croire, Monsieur l'Abbé, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Ch. GUILLEMANT.

Le Gérant G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.412.

LA BROCHURE DE M. FRÉMONT

Sous ce titre : *La grande erreur politique des catholiques français* (1), M. l'abbé Georges Frémont a publié, voici plusieurs semaines, une brochure rouge sang-de-bœuf dont ce serait peu de dire qu'elle appelle la controverse, car elle la provoque plutôt, par les diatribes déconcertantes dont elle est remplie. En ajournant jusqu'à la présente livraison le commentaire que nous en apportons, nous pensons avoir fait preuve d'une discrétion appréciable : dans sa préface, datée de « Poitiers, 20 octobre 1909 », l'auteur indiquait que son œuvre, d'un « caractère essentiellement politique », était écrite « en vue des élections » ; maintenant que les élections ont eu lieu, sa thèse peut donc être contredite sans qu'on encoure le reproche d'avoir compromis le succès de la tactique qu'elle propose.

Aussi bien, nous semble-t-il que M. Frémont s'illusionne quand il prétend ainsi faire œuvre d'actualité, et donner une consigne applicable dans le présent ou au moins dans l'avenir. Ce que nous en dirons montrera, tout au contraire, qu'il s'agit ici d'une récrimination, exaspérée jusqu'à la virulence, contre un passé dont on s'obstine à n'accepter point le démenti. C'est un rêve déçu qui voudrait se survivre; c'est une chimère qui se débat contre l'étau des réalités qui l'étouffent; c'est la révolte d'un idéologue contre le désaveu que lui infligent les faits. On jugera que c'est pis encore, quand on reconnaîtra que cette révolte ne se limite pas au domaine des opérations de l'esprit : s'agissant de la conduite des catholiques, et d'un prêtre qui écrit sur cette conduite, comment ce prêtre peut-il, sans s'exposer à une appréciation sévère, s'inscrire en faux contre le sentiment, explicite et itérativement énoncé, de l'Autorité qui a compétence pour diriger cette conduite?

A la page 49 de sa brochure, M. Frémont s'arme de cette observation de Mme de Staël : « Un des traits qui caractérisent le parti des aristocrates, en France, c'est d'avoir pour suspecte la connaissance des faits. » M. Frémont, qui se proclame irrévocablement démocrate, mérite exactement le même reproche, puisqu'il persiste à tenir pour non avenu ce fait, pourtant indiscutable, que, d'une part, les catholiques français ont été vingt fois conviés par Pie X à s'unir dans une action catholique résolue, qui assurerait aux intérêts religieux leur souveraine prééminence, mais que, d'autre part, ils demeurent libres de professer telle préférence politique, ou telle autre. Cela étant, n'est-ce pas aller à l'encontre des volontés formelles du

1. Paris, Librairie Bloud et Cie, 1910.

Souverain-Pontife, que d'exiger encore des catholiques-monarchistes qu'ils se fassent ou se disent républicains, et de leur présenter cette évolution comme l'unique moyen de libérer l'Eglise en France et de rendre la République, sinon chrétienne, au moins habitable?

Sans doute, M. Frémont ne commet pas la maladresse, qui deviendrait irrévérencieuse, d'abriter sa thèse sous l'autorité du Saint-Père. Mais il invoque la faveur dont elle a joui sous son prédécesseur. Or, quelle que soit l'autorité, quelle que soit la portée, des directions d'alors, contre lesquelles nous n'écrirons pas un mot, il est constant que l'autorité et la portée des volontés de Pie X, rappelées plus haut, ne sont pas moindres. Il s'ensuit qu'on devrait être unanime à s'abstenir d'élever la moindre objection que ce fût à l'encontre des instructions qui présentement subordonnent l'action des catholiques français, non pas à leur ralliement à la République, mais à leur union politiquement inconditionnelle pour la revendication et le triomphe des intérêts religieux. L'acceptation de cette formule devrait être d'autant plus générale, que les ralliés d'hier y trouvent leur compte aussi bien que ceux qu'ils appelaient, sans atticisme, des « réfractaires. » Si elle rassure ceux-ci et les met à l'aise, ne s'impose-t-elle pas à ceux-là au nom du principe qu'ils invoquèrent de 1891 à 1903? Ils insistaient alors pour qu'on admît la compétence du Saint-Père jusque dans les applications dernières de la morale politique : cette compétence serait-elle moindre aujourd'hui qu'elle s'exerce en-deçà de ces dernières applications?

***

Mais M. Frémont ne semble pas savoir que Pie X, en six ans de pontificat et plus, ait une seule fois exprimé son sentiment sur l'attitude politique des catholiques français. Il ne va pas, comme l'a osé M. Piou, comme l'a osé Cyr de la *Croix*, comme l'ont osé d'autres, jusqu'à faire dire à Pie X autre chose que ce qu'il a dit. Il se borne à n'en pas faire état. Et, grâce à cette prétérition plus commode que loyale et que déférente, il se donne du champ pour poser à nouveau, et avec des instances plus pressantes que jamais, l'ultimatum des catholiques républicains aux catholiques-monarchistes : Renoncez à votre hostilité envers la République; tenez-la pour indestructible; embrassez aussi la démocratie, qui est « l'aboutissement de toute notre histoire », comme l'a remarqué M. de Falloux (p. 89); sinon, les uns et les autres, nous serons perdus.

Voilà la sommation, telle qu'elle ressort de toute la brochure de M. Frémont. Il importe d'en faire justice, et, autant que possible, d'en finir avec le sophisme qu'elle recèle. En y tâchant, nous supposerons que la question est entière, que Pie X ne l'a pas tranchée dans le sens que nous indiquions plus haut; nous oublierons qu'il

n'est plus loisible à un catholique républicain de faire honte à un catholique-monarchiste de son obstination fatale et de son « inhabile stratégie » (p. 3); et donc, c'est directement et en elle-même que nous discuterons la thèse où s'attarde l'auteur.

La première raison à laquelle il appuie ses prétentions est d'ailleurs une raison de fait : c'est « l'opinion réitérée des masses, qui accordent tous leurs suffrages aux institutions républicaines. » Ce verdict des scrutins est le point de départ de la thèse de M. Frémont; il n'en recherche pas la genèse historique, le mécanisme ou les modalités, il l'accepte en bloc : c'est le Sinaï. Toutefois, il le limite dans le temps : non certes du côté de l'avenir, car, de ce côté-là, il admet deux axiomes, à savoir qu'il y aura toujours des scrutins, et que ces scrutins, toujours et de plus en plus, seront républicains; mais il le limite dans le passé, en ce sens que « l'opinion des masses » ne lui semble digne d'entrer en ligne de compte que depuis le 1er juillet 1871 (p. 3). Les élections de ce jour-là, « un mois à peine après les incendies et les massacres de la Commune, avaient amené plus de cent députés républicains, dans une Chambre dont la majorité royaliste s'attendait à tout autre résultat. » Cela, pour M. Frémont, fut « une grande lumière », c'est lui qui le déclare, et son ralliement date de là. La monarchie de Clovis fut baptisée à Reims; le républicanisme de M. Frémont, celui qui aboutit à la brochure rouge d'aujourd'hui, fut initialement baigné dans les urnes du 1er juillet 1871, qui ruisselaient du sang versé dans la semaine sanglante..

Scrutin pour scrutin, cependant! Pourquoi M. Frémont tient-il pour sacro-saint, décisif, impératif et irréformable le scrutin du 1er juillet, alors qu'il tient pour négligeable celui du 8 février précédent? Une élection qui fait « deux cents députés républicains » serait-elle, à ses yeux, plus valable qu'une autre qui donne à une Chambre une « majorité royaliste »? Le bon sens et l'histoire protestent, et proclament que jamais élections ne furent plus libres que celles du 8 février, jamais scrutin ne révéla plus spontanément le sentiment d'un peuple. Si M. Frémont prend la peine de lire l'ouvrage absolument remarquable que M. Arthur Loth vient d'écrire sur l'*Echec de la restauration monarchique en 1873* (1), il s'expliquera par des motifs infiniment plausibles l'un et l'autre de ces deux scrutins si dissemblables. Et s'il apporte à cette discussion toute la « bonne foi », le « désintéressement », et même la « piété » dont il se pique (p. 4), il cessera de donner aux succès républicains une autorité constituante et astreignante qu'il refuse aux victoires royalistes, et de paraître ainsi ressusciter en faveur de la république un « droit divin » périmé depuis la chute de la monarchie. Il cessera aussi de ne lire,

1. Paris, Librairie académique Perrin, 1910.

en un scrutin, que le sens brutal et apparent du verdict qu'il énonce; il en cherchera le sens caché, supputera les influences qui l'ont aiguillé à droite ou à gauche, et retrouvera les intrigues qui l'ont sophistiqué; bien vite alors, en ce qui concerne ces élections du 1er juillet 1871, qui furent pour lui « une grande lumière », M. Frémont apercevra qu'elles furent le premier fruit de la machination ourdie par M. Thiers dès la réunion de l'Assemblée nationale à Bordeaux.

Puisque M. Frémont part d'un fait, c'est bien le moins qu'il éclaire ce fait, et qu'on l'aide à l'éclairer : qu'il étudie sincèrement celui-là, d'où dérivent toutes ses conclusions, et il se convaincra que, loin d'être la sincère expression du sentiment du peuple de France, les élections du 1er juillet 1871 furent le résultat d'une manœuvre artificielle, agencée au profit d'une ambition personnelle, celle du même M. Thiers. Si même il pousse à fond ses investigations, M. Frémont n'aura pas de peine à découvrir que l'oligarchie qui faisait le jeu de M. Thiers ou dont M. Thiers faisait le jeu, se groupait autour de princes fort brouillés avec ces catholiques-monarchistes que M. Frémont accuse de tout le mal. L'un d'eux, le duc d'Aumale, en juin 1871, quand on l'avait prié de se prêter à la réconciliation dynastique, n'avait-il pas déclaré que « les d'Orléans correspondaient à un certain état d'esprit du peuple français, à son goût pour la monarchie *sans prêtres ni nobles*, ainsi qu'on l'avait vu en 1830 » (1)? Qu'est-ce à dire, sinon que les élections de juillet 1871, loin de ressembler à une explosion du sens populaire, servirent une intrigue dictatoriale et oligarchique, et firent les affaires des tenants obstinés d'une certaine monarchie voltairienne, dont la conception n'est d'ailleurs tout à fait abolie que d'assez fraîche date?

Et il n'est pas indifférent de noter cette particularité historique, car elle aide à rectifier sur un point d'importance les dires de M. Frémont. D'un bout à l'autre de sa brochure, en effet, il accable de malédictions les « catholiques-monarchistes », et leur impute indistinctement tous les maux qui crucifient la France depuis trente ans. Comment néglige-t-il de parler d'autres monarchistes, moins catholiques, et dont l'influence a été grande, décisive même et autrement efficace pour la péjoration graduelle des affaires françaises? Ce sont ceux-là qui stérilisèrent les intentions les meilleures de l'Assemblée nationale; ce sont ceux-là qui donnèrent pleins pouvoirs à des Thiers, à des Grévy, à des Jules Simon; ce sont ceux-là qui imposèrent le mal en répétant que le mieux est l'ennemi du bien; ce sont ceux-là qui firent la République, sans même lui donner une loi électorale; ce sont ceux-là qui crurent, au 16 mai 1877, pouvoir arrêter la conspiration des loges et la poussée démagogique en leur opposant les pauvretés de

1. Arthur Loth, l'*Echec*, p. 77.

l'ordre moral et des satires à l'adresse du « gouvernement des curés »... Mais ceux-là, qui est-ce? Ne sont-ce pas les catholiques-libéraux, dont l'idéal politique se rapprochait de cette monarchie sceptique définie par le duc d'Aumale dans le propos cité plus haut, et dont les aspirations sociales voisinent avec celles du *Sillon* d'aujourd'hui? M. Frémont ne leur reproche pas leur monarchisme, à ceux-là, ou leur quasi-monarchisme : sa discrétion n'est-elle pas révélatrice des secrètes complaisances qu'ils lui inspirent, et ces complaisances ne jettent-elles pas sur toute son argumentation un nuage qui la rend trouble? Un auteur qui prend les dires de M. de Falloux pour des oracles (p. 89) et qui prétend censurer les jugements si élevés du cardinal Pie (p. 9 et suivantes), dissimule trop peu ses préférences, quelque soin qu'il prenne de rappeler, à tous les chapitres de son ouvrage, qu'il a composé jusqu'à dix gros volumes d'apologétique sur les destinées de l'homme.

***

Pour en revenir à ce scrutin du 1er juillet 1871, où M. Frémont a trouvé le critérium de la pensée française, et pour achever de ruiner la valeur de ce critérium arbitraire, ne pourrait-on alléguer tels autres scrutins ultérieurs, comme celui du 4 octobre 1885, où le graphique *des progrès de l'opinion* républicaine accusa, ce nous semble, un sensible recul? La persistance des espérances monarchiques, contre lesquelles M. Frémont est obligé de déployer encore tant de batteries, quarante ans après le scrutin républicain qui fut sa « grande lumière », ne milite-t-elle pas elle-même contre sa thèse? Le succès au moins relatif de toutes les campagnes dirigées contre le parlementarisme, au lendemain des divers scandales par où il avait donné sa mesure, ne prouve-t-il pas qu'il serait téméraire de prophétiser la pérennité de ce système? M. Frémont écrit que « le Saint-Siège ignore, comme nous tous, quelle sera la suite future de l'histoire de France » (p. 61) : toute sa brochure cependant vise à nous imposer comme un dogme l'irrévocabilité du régime républicain, démocratique et parlementaire. Encore ce régime est-il fort aise de l'hostilité qu'il rencontre, et qu'au besoin il exagère, de la part de l'opposition explicitement ou modérément monarchique : tantôt en se vantant de l'avoir domptée, tantôt en montrant l'urgence d'en finir avec elle, il se perpétue lui-même, par un chantage qu'à son tour M. Frémont ne se prive pas de plagier, puisque toute sa brochure repose sur cette subtilité : si la bonne cause a le dessous, c'est la faute de ses plus désintéressés défenseurs!

Un peu d'attention, néanmoins, éviterait à l'auteur de s'hypnotiser sur une déduction aussi sommaire que la suivante : la majorité des élus, depuis 1871, porte l'étiquette républicaine; la République

est donc indestructible! Au lieu de compter les bulletins, qu'il les ausculte : il verra que, même alors qu'ils s'accumulent en faveur des partisans d'idées subversives, ce sont, en somme, des adhésions au système qui existe; qu'ainsi leur vraie signification est conservatrice de ce qui est; qu'on en peut donc conclure, sans paradoxe, à l'instinct obstinément monarchique de tant d'électeurs qui se croient républicains. Puis, qu'il passe aux élus, qu'il interroge leur mentalité, qu'il surprenne leurs aveux : il vérifiera quelle conscience ils ont d'être à la fin de leur règne, d'être les derniers tenants d'un parti usé, et de ne garder la place qu'à la faveur d'une vaste conspiration de mensonges, dont pas un d'eux n'est la dupe. Après avoir interrogé les électeurs et les élus, qu'il étudie l'opinion vraie, celle qui réfléchit encore ou qui commence de réfléchir : à n'en pas douter, celle-là s'oriente vers un avenir qui, résolument et intelligemment « démophile », assoiffé en même temps d'autorité, dégrisé de tout le bagage de 1789, reconnaissant envers l'Eglise catholique de ce qu'elle a fait la France, et prêt à lui laisser les mains libres pour la relever, répudiera solennellement les faux dogmes de la démocratie, et laissera choir, chemin faisant, la République. Hors de cette opinion-là, au sein de laquelle la jeunesse pensante rejoint les catholiques monarchistes tant mortifiés par M. Frémont, il n'y a que les jeunes fruits secs, et aussi les fruits véreux, qu'ont multipliés trente ans de perversion scolaire, trente ans de cette « laïcité » où la République, — non sans doute celle de M. Frémont, mais la République quand même, celle dont l'action concrète est surtout en cause, — salue son œuvre capitale et même sa raison d'être. Mais, ni dans l'opinion pensante, ni même parmi les nourrissons de l'école officielle, personne ne fait plus sérieusement confiance à la vertu des scrutins politiques. La récente campagne électorale fut d'une insignifiance morne, et, si l'avidité des candidats persistait à poursuivre des mandats avilis, le corps électoral accomplissait le rite pseudo-souverain sans enthousiasme, sans espoir et sans illusion..

Et c'est sur ce fondement décrié, galvaudé et décidément impopulaire, que M. l'abbé Frémont nous demande d'étayer l'édifice qui doit porter la fortune de la France, et le salut social, et la liberté de l'Eglise, et la sécurité des générations futures? Que dirions-nous si, approfondissant encore la valeur du *critérium* où il se confie, nous demandions jusqu'à quel point ce système est compatible avec la condamnation, portée par l'Eglise, et déjà par le sens commun, contre la souveraineté absolue du nombre et contre l'aptitude des multitudes à la fonction constituante et légiférante? Qu'il nous suffise de prendre acte de la défaveur croissante de ce système, non seulement en Europe, mais même chez nous. Dans la deuxième circonscription de Toulouse, pendant la dernière période électorale, on a lu cette

affiche, qui fait justice de la fragile idole demeurée chère à M. Frémont :

Electeurs,

Nous ne venons pas mendier vos suffrages. Nous ne voulons pas faire plébisciter nos idées. Ce n'est pas une majorité qui fait la vérité politique, elle existe en dehors de notre assentiment : on la constate, on ne la crée pas. Les campagnes électorales sont le plus souvent de vastes escroqueries. Soucieux avant tout du résultat électoral, les candidats se préoccupent de plaire à l'électeur plutôt que de l'éclairer : le succès se mesure à l'audace de leurs mensonges et au nombre de leurs dupes.

Confusion et équivoque semées dans les esprits; pression éhontée par laquelle les pouvoirs publics sacrifient impitoyablement tous ceux qui ne veulent pas être leurs esclaves. Promesses que leurs auteurs mêmes savent ne pas pouvoir tenir. Récompenses, décorations, bureaux de tabac, secours et faveurs de toutes sortes distribués, non aux plus dignes, mais aux plus serviles. L'intérêt général sacrifié au souci unique d'un scrutin favorable.

Tel est le tableau des luttes électorales.

C'est pourtant à ces luttes que M. Frémont veut que les catholiques-monarchistes sacrifient non seulement une fidélité après tout respectable, mais le dépôt même des principes que cette fidélité protège, et qui sont, en définitive, la réserve non douteuse d'un meilleur avenir. Et que M. Frémont ne dise pas que l'idée que le peuple se fait de la République est meilleure que la réalité qui nous en est donnée. Le bon billet! Ce qui sort des urnes, ce n'est pas cette idée théorique, et d'ailleurs insaisissable, mais bien la République concrète, dont M Frémont décrit lui-même assez bien certains aspects malfaisants, quand il examine les dispositions d'esprit des sommités scientifiques du parti républicain, ou quand il rappelle les lois sectaires que ce parti a forgées Or, il importe peu que des idéologues conçoivent une République meilleure; c'est le droit pour les catholiques-monarchistes, et eux-mêmes tiennent que c'est leur devoir, de poursuivre la destruction de la République concrète : l'urgence de ce devoir leur apparaît même croître, à mesure que se prolonge l'œuvre à jamais exécrable de la déchristianisation de l'enfance baptisée.

***

Notez que nous avons raisonné jusqu'ici comme si les scrutins aveuglément acceptés par M. Frémont étaient bien l'expression fidèle du sentiment de la majorité des électeurs. Mais chacun sait qu'il n'en est rien, et que ce régime fondé sur la prépondérance du nombre ne peut même pas prétendre avoir pour lui le nombre. M. l'abbé Emmanuel Barbier, dans un de ses irréfutables ouvrages (1), a cité

1. *Cas de conscience : les catholiques français et la République*, Paris, Lethielleux.

à cet égard des documents précis (p. 386). Voici notamment, l'aveu d'un ancien rédacteur du *Siècle*, M. Emile Macquart, dans une brochure sur *La moralité des élections et la représentation proportionnelle :*

Jamais nous n'avons eu en France qu'un gouvernement de la minorité. Les élus de 1877 représentaient 49 pour 100 des électeurs inscrits; les élus de 1881, 45 pour 100; ceux de 1885, 43 pour 100; ceux de 1889, 45 pour 100; ceux de 1893, 44 pour 100; ceux de 1898, 45 pour 100; ceux de 1902, 49 pour 100 La Chambre ne représente donc qu'une minorité. Une loi votée par la Chambre, à l'unanimité, n'est l'expression de la volonté que d'une minorité d'électeurs.

A fortiori, quand une décision est prise à la Chambre par la moitié seulement des députés, ce qui est le cas pour la plupart des mesures antireligieuses les plus graves des trente années dernières, ces mesures ne sauraient être imputées authentiquement qu'à un quart des électeurs. Il se trouve ainsi que le système majoritaire, lui-même inique et odieux, fonctionne en définitive au profit d'une minorité : *iniquitas mentita est sibi.* Le relevé de M. Emile Macquart s'arrête à 1902; mais les chiffres de 1906 et ceux de 1910 abondent exactement dans le même sens. Ils attestent invariablement que ce « pays légal » dont M Frémont veut faire le « pays légitime », se réduit à environ cinq millions de Français, un peu plus d'un huitième de la population tout entière. On s'en rend compte à merveille en comparant, à chaque renouvellement, les voix obtenues par les élus et celles qui demeurent non représentées. Les statistiques montrent que le nombre de celles-ci est toujours supérieur au nombre de celles-là, dans la proportion moyenne de cinq millions et demi à quatre millions et demi. En d'autres termes, sur dix millions d'électeurs, il y en a constamment plus de la moitié qui, ou bien donnent leurs voix aux candidats non élus, ou bien s'abstiennent, tandis que moins de la moitié seulement interviennent d'une manière effective dans la constitution de la Chambre des députés. « En fait, déclare M. Paul Deschanel, c'est une minorité qui gouverne, et une loi votée à quelques voix de majorité par les Chambres peut exprimer l'opinion de 25 à 30 pour 100 seulement des électeurs inscrits » : c'est la faillite manifeste du *Contrat social*, et nous n'en sommes pas, pour notre part, autrement mortifiés; mais, que devient le roc de M. Frémont?

***

Soit! répondra M. Frémont : je vous accorde que les scrutins ne signifient pas ce qu'on leur fait dire, et qu'ils forment une base constituante fragile et précaire; le certain est qu'ils existent, et que l'on obtiendra plus en tenant compte de ce qui est qu'en le remplaçant par ce qui n'est plus. — C'est la question, et, pour la résoudre, M. Frémont ne peut user que d'hypothèses plus ou moins probables, aux-

quelles il ne peut nous refuser d'opposer d'autres hypothèses tout aussi plausibles. Vingt et trente fois dans son volume, il assure que, si les catholiques-monarchistes avaient renié leur monarchisme, la République eût cessé d'être sectaire. Beaucoup se le sont figuré, du côté catholique; mais, du côté républicain, personne ne les a entretenus dans cette illusion.

Sans doute, nous ne perdons pas de vue la correspondance échangée en mai 1884 entre Léon XIII et Jules Grévy . « Monsieur le président, disait en substance le Saint-Père, le parti républicain persécute l'Eglise : ne pourriez-vous pas obtenir qu'il la traitât avec plus de justice? — Très Saint-Père, répondit le président, je ne puis pas grand'chose pour modifier les dispositions du parti républicain envers l'Eglise; mais vous pouvez beaucoup pour modifier les dispositions des catholiques envers la République : et qui sait?... » Mais il importe de vérifier si, aux efforts indiscutables que fit Léon XIII pour se conformer à cette suggestion, l'on répondit sérieusement du côté de la République. Or, Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, écrivait ces jours derniers, dans une lettre à ses diocésains sur le devoir électoral :

> Puisqu'il s'agit d'affranchir les catholiques de la tyrannie qui les accable, aucun accommodement n'est possible avec ceux qui, *n'ayant jamais accepté nos avances que pour nous dépouiller de nos libertés* les plus essentielles, entendent régner seuls et sans contrôle sur les consciences.

C'est clair au témoignage de Mgr du Vauroux, l'on n'a jamais « accepté nos avances » que pour nous « dépouiller de nos libertés »! En d'autres termes, Jules Grévy a trompé Léon XIII en lui faisant entrevoir, au bout du ralliement des catholiques à la République, une amélioration des dispositions de la République envers l'Eglise. M. Frémont peut en paraître confondu; mais il n'est personne qui n'ait prévu cet aboutissement, parmi ceux qui savaient que la République, en France, n'est pas un système de gouvernement meilleur ou plus mauvais qu'un autre système de gouvernement, mais bien un engin de prosélytisme d'ordre métaphysique, un mode de propagande religieuse ou antireligieuse, une théurgie très caractérisée, bien moins soucieuse de poursuivre des fins humaines que d'atteindre à une domination morale sur les âmes : la République est l'étiquette de cette entreprise hautement confessionnelle, et la franc-maçonnerie en est le sacerdoce.

Il s'ensuit qu'à toute tentative esquissée pour altérer ce caractère foncier de la République, son sacerdoce répondra par des mesures prohibitives qui appliqueront à rebours la discipline que l'Eglise elle-même fait régner dans son sein. De là tous les mécomptes et toutes les avanies que les ralliés n'ont cessé d'essuyer chaque fois qu'ils ont prétendu faire ratifier leur évolution par les électeurs. « Raca! » leur répondaient à l'envi les feuilles rouges et les can-

didats du vrai parti républicain. « Raca! vous, républicain? Allons donc! Vous ne nous le ferez pas croire! » Alors quoi? Non seulement l'on n'avait rien obtenu pour l'Eglise, mais on avait perdu l'honneur, le crédit, la respectabilité politique.

A ce péril, voici comment d'aucuns voulurent parer. Nous prions qu'on veuille bien nous en croire : le fait que nous allons citer est authentique. Un publiciste, qui jusqu'alors avait dirigé un journal catholique-royaliste, fut pressenti par certains patrons dudit journal, au sujet du dessein qu'ils avaient formé de publier une autre feuille qui serait, celle-là, catholique-républicaine : le publiciste, fort débonnairement, accepta l'hypothèse. Mais quelle ne fut pas sa déconvenue, quand, quelques jours plus tard, les mêmes patrons le vinrent trouver et lui dirent : « Nous avons soumis notre projet à des personnalités républicaines de la ville : elles acceptent de nous prêter leur concours; mais elles s'opposent à ce que vous soyez chargé de la rédaction du nouveau journal. Vous-même comprendrez qu'à une situation nouvelle il faut des hommes nouveaux. Vous êtes trop compromis au service de la monarchie pour être désormais notre journaliste.. » Voilà donc un catholique-monarchiste, qui avait eu le mérite considérable d'une soumission entière à la consigne du ralliement, et qui s'en trouvait puni par une exclusion! A celui-là, sans doute, on voulait éviter qu'il perdît l'honneur. Mais, en revanche, on le frappait cruellement dans ses intérêts matériels. Et c'est miracle s'il n'est pas mort de faim! Jamais, en tout cas, il n'est parvenu à comprendre par qui devaient être suivies les prescriptions du ralliement, puisqu'on n'admettait à l'afficher que ceux qui, étant républicains de toujours, n'avaient pas à faire effort pour s'y soumettre. A ce compte, M. Frémont serait presque seul à pouvoir mettre en pratique les conclusions de sa brochure.

Tel est d'ailleurs, le résultat probable auquel aboutira son écrit. Car, pour incliner les catholiques-monarchistes à se faire républicains, M. Frémont les accable, on le verra plus loin, sous un tel poids d'invectives variées, qu'ils mettront sans doute une hâte médiocre à courir en un lieu où les introduit un si déplaisant Cerbère.

***

Ce qui offusque avant tout M. Frémont, c'est l'obstination avec laquelle le public persiste à considérer l'Eglise et son sacerdoce comme « rivés » à la monarchie. Il n'est pas, pour lui, de besogne plus urgente que de consommer, entre l'Eglise et la monarchie, une rupture éclatante, solennelle, évidente et irrévocable, qui dissipe sans retour cete insupportable équivoque. Et certes, du côté de l'Eglise, M. Frémont reconnaît qu'on a, dans ce sens, fait déjà beaucoup, sinon fait tout ce qu'on eût dû faire. Mais, c'est du côté de la

monarchie qu'il voudrait qu'on en fît autant, et il adjure les catholiques-monarchistes de s'y appliquer, sous peine de trahir l'Eglise et de perdre la France.

A cette adjuration, que peuvent répondre les catholiques-monarchistes? Vainement M. Frémont leur propose-t-il cette unique méthode : « Déclarez-vous républicains », car, d'une part, nous avons montré tout à l'heure qu'elle était vaine, et, d'autre part, est-elle bien unique? N'y a-t-il vraiment que ce moyen pour les catholiques-monarchistes de ne point importuner l'Eglise par l'obsession de leur affinité? S'ils allaient se résoudre à renier leur catholicisme, la dissociation de l'Eglise et de la monarchie ne serait-elle pas mieux consommée, et, du coup, plus évidente? Car enfin, si, au témoignage de M. Frémont, il est déplaisant pour l'Eglise de paraître liée à la monarchie, récusera-t-on le témoignage possible de monarchistes venant déclarer que, dans les élections ou ailleurs, c'est leur réputation cléricale qui les a perdus? De même, tiendra-t-on pour malavisés les esprits qui soutiennent qu'une monarchie voltairienne serait encore plus facile à faire accepter en France, qu'une république cléricale?..

Tant il est vrai qu'à se préoccuper à l'excès de prévenir les interprétations plus ou moins fantaisistes d'un public irréfléchi, l'on finit toujours par choir en des compromis funestes. Si les catholiques-monarchistes, persévéramment et perfidement harcelés par les rabat-batteurs du ralliement, commettaient le crime de renoncer à leur fidélité religieuse dans la mesure où, au nom de la religion, on leur fait grief de leur fidélité politique, le public accepterait peut-être de leur part cette volte-face religieuse plus aisément qu'il n'accepta jusqu'ici leur évolution politique : et, si vraiment c'est dans l'art de complaire à l'opinion que gît la règle de la vie publique, n'est-ce pas jusque-là qu'on se laisserait conduire? Que resterait-il dès lors à l'Eglise? Entre les républicains qui la haïssent et les monarchistes qui ne l'aimeraient plus, où chercherait-elle ses serviteurs? Soyons sérieux : il ne dépend pas des catholiques-monarchistes de nier, de rompre ou de détendre des liens que la force des choses et l'œuvre des siècles ont formés et resserrés. Tout ce qu'on peut leur demander, c'est de servir l'Eglise avec désintéressement : or, ils y excellent, et, loin de leur attribuer la responsabilité des haines que l'Eglise doit affronter de la part des républicains, on doit bien plutôt admirer la magnanimité avec laquelle les monarchistes, sans jamais s'en plaindre, ont porté sous tant de formes la peine de leur attachement à l'Eglise.

***

Aussi bien, c'est tout à fait arbitrairement qu'on se représente, dès qu'on parle d'un monarchiste, un homme qui confond l'entête-

ment avec la persévérance, la routine avec la tradition, l'étroitesse de vues avec le dévouement militant au service d'une idée précise. Nous en connaissons qui ont, avec infiniment de sagacité, opéré, dans la thèse du ralliement, toutes les discriminations nécessaires, et qui, sans effort, ont réussi à concilier les pires exigences de M. Frémont avec les impérieuses injonctions de leur propre honneur. « Terrain constitutionnel »? disaient ceux-là; « nous y sommes, et, si nous n'y sommes pas, allons-y! Mais encore, cette Constitution, que dit-elle, sinon qu'elle est revisable, en toutes et en chacune de ses parties? Et il n'en saurait être autrement, vu l'essence même du système, qui comporte la perpétuelle révocabilité des gouvernants, la variabilité indéfinie des textes, et donc la précarité foncière du statut organique! Nous sommes donc plus constitutionnels en réclamant la revision constitutionnelle, allât-elle jusqu'à la monarchie inclusivement, que ceux qui croient le demeurer en dotant la république d'une intangibilité que son essence récuse! »

Chose curieuse! Pendant que des monarchistes peuvent tenir ce langage, où ils se révèlent scrupuleusement respectueux de la constitution républicaine, on trouve des républicains, et non des moindres, pour expliquer que leur œuvre républicaine est, en définitive, une besogne monarchique. Nous n'inventons rien; voici ce que Marc Sangnier (désigné par M. Frémont, pages 101 à 111, comme le chef le plus qualifié des catholiques-républicains), voici ce que Marc Sangnier a déclaré en propres termes (1), au cirque de Rouen, le 20 mars 1910 :

> Nous ne voulons pas, camarades, détruire la fonction royale, encore moins la mépriser et la souiller, nous voulons la multiplier de façon à ce que chaque citoyen ait une âme de roi... Aussi bien, camarades, le danger ne me semble pas là, et j'avoue même qu'il n'est peut-être pas inutile qu'il y ait en France des adversaires du régime républicain..

Nous pourrions nous arrêter là, et renvoyer dos à dos M. Frémont et Marc Sangnier. Autant M. Frémont s'efforce de réduire à rien « les adversaires du régime républicain », autant Marc Sangnier juge utile qu'il en subsiste. Autant M. Frémont conspue la « fonction royale », autant Marc Sangnier entend « la multiplier ». C'est pourtant à Marc Sangnier que M. Frémont confie les destinées de la France catholique : de la part d'un auteur qui critique si violemment l' « inhabile stratégie » des autres, n'est-il pas fâcheux d'exalter comme un généralissime nécessaire un homme qui contredit directement cet auteur?

Mais il faut approfondir cette pensée de Marc Sangnier, car elle

1. Supplément à l'*Eveil démocratique*, du 27 mars 1910 : 9e Congrès national du *Sillon*; réunion publique de clôture.

se rattache, non plus à une question de tactique politique seulement, mais à tout un problème de philosophie morale. Ecoutons ce prophète :

> Hélas ! ils sont nombreux ces prétendus républicains qui n'ont jamais su ce que c'était que l'esprit républicain, qui, soyez-en convaincus, ne sont républicains que parce que la république est au pouvoir... Ces hommes ne se rendent pas compte que la république est un gouvernement difficile à réaliser. Sur ce point, je me rencontre avec les monarchistes. Il est beaucoup plus facile de réaliser une bonne monarchie qu'une bonne république, et il y a beaucoup plus de peuples qui sont capables de supporter la monarchie qu'il n'y a de nations capables de supporter la République. Pourquoi cela, camarades? Parce que la république exige de rares vertus..

Nous y voilà ! Jamais peut-être Marc Sangnier, d'ordinaire si fuyant, n'avait été plus ingénu dans l'aveu et plus précis dans le sophisme. Nous pourrions, il est vrai, nous contenter d'un éclat de rire, et, opposant encore à M. Frémont ce Marc Sangnier qu'il salue comme chef, prendre acte de la contradiction qui éclate entre la brochure de l'un et le discours de l'autre : tout l'objet de la brochure est en effet de nous faire croire que la rechristianisation de la France deviendra un jeu quand il n'y aura plus de monarchistes, car il est plus facile de réconcilier la république avec l'Eglise que de faire la monarchie; et voilà, au contraire, Marc Sangnier qui, sans crier gare, proclame qu'il est « beaucoup plus facile de réaliser une bonne monarchie qu'une bonne république » ! M. Frémont ainsi deux fois réfuté par Marc Sangnier, dans le temps même où l'un proposait l'autre aux catholiques français comme leur guide quasi-providentiel, n'est-ce pas pain bénit?

Mais, cet avantage enregistré, comment ne pas relever le péril de la thèse morale qu'exalte ainsi, avec une pétulance inquiétante, le président du *Sillon?* A l'entendre, ce qu'il aime dans la république, c'est l'effort qu'elle impose à la conscience de ses membres, c'est la vertu qu'elle exige d'eux pour atteindre sa perfection, c'est le mérite dont elle leur fait une loi, enfin c'est l'héroïsme dont elle est virtuellement génératrice. Il met sa coquetterie, cet apôtre, à jouer la difficulté ! C'est plus difficile, à coup sûr, d'être vertueux en république, mais n'est-ce pas bien plus beau? Il y a un refrain de ce genre sur la peinture à l'huile et sur la peinture à l'eau. Foin de ces monarchistes qui, par des institutions orthopédiques à force d'être tutélaires, se mêlent de rendre aisée aux citoyens la route terrestre qui doit les acheminer à la fin céleste ! Peut-être produisent-ils plus de bien à meilleur compte, mais tenez-vous pour négligeable l'inélégance de leur geste, et n'entrevoyez-vous pas combien il est indigne du citoyen, en l'immanence duquel gît une « âme de roi », de subir ainsi l'humiliante aumône de ces adjuvants poli-

tiques qui risquent d'enlever à son mérite son originalité spontanée et son efficacité rayonnante?

Ou nous nous trompons fort, ou nous pensons, n'en déplaise à l'illuminisme de Marc Sangnier, que la méthode qu'il reproche aux monarchistes est bien plus conforme que la sienne à toute l'orientation de la morale catholique. Autant l'Eglise exalte le mérite, la sainteté, l'héroïsme là où elle les rencontre, autant elle se contente, pour la généralité des fidèles, de viser au progrès moral réalisé plutôt qu'à l'effort tenté pour y atteindre. Les preuves abondent des préférences très certaines de l'Eglise à cet égard. Et l'expérience est là pour confirmer la souveraine justesse de ses vues dans ce domaine, qui est proprement le sien.

A le méconnaître, Marc Sangnier joue, nous l'en avertissons, gros jeu. On pourrait croire qu'il a oublié le mot de Pascal : « Qui veut faire l'ange fait la bête! » La tentation, surtout permanente, n'est, pas en effet, la condition normalement requise pour l'exercice de la vertu, et l'oraison dominicale elle-même nous convie à demander à Dieu qu'il daigne ne nous y point induire. Or, Marc Sangnier l'avoue implicitement, la république est pour la vertu des Français une tentation permanente. Aussi, avec quel entrain n'ont-ils pas « succombé », depuis trente ans, sous toutes les formes? La condition démocratique, qui, au dire de Montesquieu, a pour fondement la vertu (encore et toujours!), et qui, si on en avait cru le Jules Ferry du 4 septembre, devait ouvrir une « ère d'austérité », se trouve avoir engendré la cupidité, le vol, l'égoïsme, la trahison, la haine, la délation, la barbarie, l'apachisme enfin. A tous ces fléaux, ajoutez une corruption sans mesure, qui, détruisant systématiquement la famille jusqu'en ses sources, courbe l'enfance scolaire dans les ténèbres de l'impiété et dans la fange des vices précoces.

Et quand nous nous impatientons de ce hideux spectacle, n'est-ce pas se moquer, en vérité, que de nous prier d'attendre, pour en voir la fin, que M. Sangnier ait achevé, par « l'éveil démocratique », de donner à ses « camarades » un maximum de « conscience civique », cependant que M. Léon Bourgeois aura répandu partout l'évangile de la « solidarité », que M. Briand aura terminé « l'adaptation », que tous enfin auront mené à bien « l'éducation de la démocratie »? Avec infiniment moins de phrases, et surtout moins de métaphysique perfide, le passé nous avait donné plus de gloire, et, tout compte fait, plus de solide vertu. L'on a fait dix révolutions et versé des flots de sang pour nous imposer le reniement de l'ancienne méthode. Et, après cent vingt ans, l'on vient encore nous dire : Attendez, attendez que nous ayons dressé la démocratie à la vertu, et vous verrez! Se peut-il puffisme plus décevant? Mark Twain est mort, mais Marc Sangnier survit : il y a encore de beaux jours pour la mystification.

***

Quant à M. Frémont, ce n'est pas seulement avec Marc Sangnier, son candidat aux fonctions de chef des catholiques, c'est aussi avec lui-même, qu'il se met plaisamment en contradiction. Cette conversion des catholiques-monarchistes à la république, qu'il nous présente comme une panacée infaillible pour la réconciliation de la république avec l'Eglise, aurait-elle des effets immédiats, ou n'opérerait-elle qu'à longue échéance? M. Frémont apporte à cette question des réponses trop diverses, en vérité. Tantôt il certifie l'efficacité foudroyante du remède; tantôt il nous convie à patienter dans l'attente de ses fruits. Ainsi, nous lisons à la page 27 de sa brochure :

Si nous avions, aux élections de 1897, de 1901, de 1906, cherché dans chacun de nos départements un candidat qui fût sincèrement républicain-catholique, et si tous les catholiques l'eussent virilement porté sur le pavois et fait entrer à la Chambre, les changements funestes qui se sont accomplis et sous lesquels succombent nos intérêts religieux n'auraient pu se produire avec cette ampleur, car nous aurions eu quatre-vingts députés catholiques-républicains dont le vote eût pesé d'un grand poids dans la balance..

Voilà bien l'affirmation de l'efficacité immédiate du remède : nous aurions encore le Concordat, et les écoles congréganistes, et les couvents, si nous avions posé des candidatures catholiques-républicaines aux diverses élections. Soit dit en passant, M. Frémont, dévot du scrutin, ne semble pourtant pas ferré sur la chronologie électorale; comment place-t-il en 1897 et en 1901 des élections qui eurent lieu en 1898 et en 1902? Notons aussi que, si on le compare à l'abbé Garnier, M. Frémont a l'optimisme timide : c'est « quatre cents députés catholiques » que l'ancien directeur du *Peuple français* avait formellement promis à Léon XIII; M. Frémont se serait contenté de « quatre-vingts ». Quoi qu'il en soit, passons à la page 73 de sa brochure, où son remède semble n'offrir plus qu'une efficacité différée :

Pas d'illusion, la besogne sera très dure et très lente. Les Monarchistes se cramponneront d'autant plus à l'Eglise, qu'ils la regardent comme leur point d'appui exclusif. Les Républicains, à leur tour, se cramponneront d'autant plus à la Libre-Pensée, qu'ils la regardent comme destinée à supplanter l'Eglise dans la direction définitive de l'humanité. Par conséquent, les catholiques-républicains, qui ne sont encore qu'une minorité chez nous, doivent s'armer d'une patience invincible, pour aborder leur tâche. Elle sera l'œuvre de plusieurs siècles, si toutefois Dieu permet qu'elle aboutisse : ce que j'ignore.

L'antienne est ici tout autre, on le voit. Au lieu de ce redressement immédiat de la politique républicaine qu'on nous annonçait tout à l'heure, on nous parle maintenant de « l'œuvre de plusieurs siè-

cles », subordonnée elle-même à la permission de Dieu, dont l'auteur avoue honnêtement n'avoir pas reçu la confidence. Mais alors, qui croire? Le Frémont de la page 27, ou celui de la page 73? La république sectaire, comme l'appendicite, requiert-elle le traitement à chaud ou le traitement à froid? Dans la perplexité où ces contradictions vont les plonger, les catholiques-monarchistes ne seront-ils pas tout excusés de se tenir fermes sur leurs anciennes positions? Même ils ont le droit de dire qu'on les a audacieusement calomniés quand on les a rendus responsables en quelque mesure des maux dont pâtit aujourd'hui l'Eglise en France : comment, en effet, leur ralliement eût-il d'emblée conjuré ces maux, puisqu'à l'envi M. Frémont et Marc Sangnier avouent que la république ne peut, sans de pénibles efforts et de longs délais, porter des fruits sortables? Le plus simple, au surplus, pour réfuter M. Frémont, serait peut-être encore de prendre acte de l'aveu qu'il nous fait quand il dit que « les catholiques-républicains ne sont encore qu'une minorité » : la loi du nombre étant souveraine à ses yeux, que ne s'en tient-il là?

***

Eussent-ils d'ailleurs toutes les raisons du monde de se rendre aux adjurations de M. Frémont, et de lui accorder enfin cette adhésion explicite à la République qu'ils ont refusée pendant près de vingt ans (le toast d'Alger remonte à novembre 1891), les catholiques-monarchistes en seraient, nous le craignons, détournés par le langage que leur consacre l'auteur. Ce langage est tel, en effet, qu'on en vient à douter sérieusement du but réel que poursuit M. Frémont. Si vous souhaitez rallier, à une doctrine politique donnée, un certain nombre d'hommes dont l'appoint vous semble précieux pour améliorer cette doctrine elle-même, c'est apparemment que vous estimez la valeur intellectuelle, la droiture, le caractère, le savoir-faire politique, la clairvoyance enfin de ces hommes dont vous sollicitez le concours. Or, voici que vous vous appliquez à les représenter comme des ignares, comme des fourbes, comme des caméléons, comme d'éternels maladroits et d'incurables aveugles! Pas un d'eux, je le gage, ne lira cet écrit sans conclure : « Une invite, cela? une introduction au ralliement? un acheminement à l'adaptation? Allons donc! ce n'est qu'un mauvais pamphlet! »

Et cette appréciation sera fort juste, comme vont l'établir quelques citations :

C'est dès ce moment (1877) que les catholiques de France auraient dû ouvrir les yeux et ne pas *s'opiniâtrer à marcher contre l'opinion* réitérée des masses électorales (p. 8). Ils *ne surent pas remonter* à la vraie et principale cause, qui n'était autre que l'avènemeent irrésistible de cette démocratie française, qu'ils avaient *si maladroitement* et si dangereusement combattue (p. 9).

On se croit tenu de justifier et de regretter l'ancien Régime, auquel *on suppose une perfection* qu'il n'a jamais atteinte, et *l'on proclame* que, depuis 1789, *tout* n'a été que *désordre et catastrophe* (p. 10). Les catholiques, en refusant d'adopter la Démocratie républicaine comme forme politique et sociale, *soulèvent contre eux une répulsion* qui s'étend à tout le domaine de leur foi. *On ne veut pas admettre* que des gens qui, plus de cent vingt ans après 1789, *s'obstinent à ne pas voir* que l'Ancien Régime est à jamais éteint, que la distribution des trois ordres et l'existence des antiques privilèges de la Noblesse et du Clergé sont des institutions à jamais périmées et que la Démocratie est désormais seule possible, *soient des gens éclairés* (p. 15).

Le Souverain-Pontife a su condenser (dans l'Encyclique *Immortale Dei*, sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat) toute la lumière que réclamait un sujet si *obstinément obscurci par le royalisme intransigeant* (p. 19) (1). Les catholiques militants *firent à cette Encyclique un accueil plutôt froid* et *affectèrent* même, non sans *audace*, d'y voir, çà et là, comme une coupable condescendance en faveur du libéralisme condamné par le *Syllabus* (p. 20). Une *levée de boucliers* se fit *dans les salons, dans les châteaux*, dans les bureaux des journaux catholiques les plus intransigeants, dans de nombreux monastères et presbytères, dans quelques évêchés et archevêchés : et cette levée de boucliers avait pour but de sauver la papauté du péril de libéralisme (p. 21). Il était facile de découvrir ce que deviendrait fatalement l'attitude du pouvoir civil, en France, envers le clergé, *si celui-ci se laissait guider par des monarchistes irréductibles* qui *affecteraient* de demander à une société aussi peu chrétienne que la nôtre l'application intégrale des principes religieux de l'Eglise (p 25). Presque toujours et presque partout, la majorité du clergé et des catholiques s'est montrée *fidèle à la Monarchie impuissante;* l'adhésion à la constitution républicaine ne s'est pas faite dans notre pays grâce au *mauvais vouloir implacable des catholiques monarchistes* (p. 26).

Les masses populaires ne se méprirent point sur la signification vraie (de la *Déclaration des cardinaux* du 16 janvier 1892), qui n'était, hélas! qu'une *protestation dissimulée contre le toast du cardinal Lavigerie* à Alger (p. 40). Enlever aux républicains tout prétexte de *confondre l'Eglise avec la monarchie*, c'est ce que *ne voulaient pas les royalistes* qui, dans nos évêchés et nos presbytères, trouvaient leur appui le plus solide et qui, bannis de plus en plus de la direction des intérêts politiques, prétendaient *s'arroger le monopole de la direction des intérêts religieux*. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, était *royaliste opiniâtre* (p. 41). Ce fut à partir de 1892 que *l'opposition la plus violente* s'exerça du côté des catholiques militants contre la République qu'ils appelaient gracieusement : la gueuse. Paul de Cassagnac et Edouard Drumont menèrent cette campagne, où *Léon XIII reçut* de toutes parts, *des projectiles affreux* et qui finirent par *accabler l'auguste pontife* (p. 45). Ces ramifications (du *Sillon*), magnifiques et chargées d'espérances, seraient bien plus larges encore, si *la calomnie des royalistes* n'avait alarmé, contre cette œuvre providentielle, *l'épiscopat circonvenu* (p. 46).

Les écrivains royalistes soulèvent *des tempêtes formidables* à propos d'accidents purement individuels, et couvrent la République entière de *la boue de leurs insolentes et sophistiques discussions* (p. 47). Débats scandaleux, dont seront *à jamais responsables les catholiques inintelligents et violents (deux*

1. On peut défier M. l'abbé Frémont de citer une ligne d'un seul catholique monarchiste contre les thèses de cette mémorable Encyclique. La « constitution chrétienne des Etats » leur est chère plus qu'à quiconque. Mgr Freppel prit même la défense de ce magistral document contre Mgr Thomas. Mais il faut que M. Frémont brouille tout...

épithètes qui sont rarement désunies), qui *profitèrent* de ces trois épisodes (boulangisme, panamisme, et dreyfusisme) pour essayer de *noyer dans les crachats et la fange, sinon dans le sang,* le gouvernement républicain (p. 48). Les catholiques *se sont appliqués à désobéir* aux conseils pacifiques de Léon XIII. N'était-ce pas *la plus aveugle des utopies* que de s'imaginer qu'on pouvait en France reconstituer la Monarchie? (p. 48). *L'attitude impolitique* des monarchistes français (p. 49). Les monarchistes et les catholiques militants, dont la *Libre Parole,* l'*Autorité* et la *Croix* étaient les organes principaux, *se précipitaient sur les pas* de ce soldat sans pudeur (Boulanger)! (p. 51). N'était-ce pas la plus étonnante des *folies* (même p.)? Et ce sont les monarchistes de toute nuance qui *escortaient* cet homme inepte (p. 52).

Le panamisme *fut inventé,* dans le but de discréditer *bassement* et plus que jamais le régime parlementaire (p. 53). Les catholiques militants, au double titre de monarchistes et de chrétiens, *se jetèrent dans la mêlée;* la *calomnie* et la *médisance* se sont exercées sur *la plus large* échelle, et un trop grand nombre de nos journaux catholiques y ont pris part avec un *acharnement lamentable* (p. 54). Les monarchistes catholiques avaient *inconsidérément* traité en ennemis, *traîné dans la boue* tous les Républicains, *jeté l'injure* à la tête des banques juives, et réclamé qu'on les écrasât *comme d'infâmes sangsues* (p. 55).

Ce qui ne fut que *trop clair,* hélas! aux yeux de l'opinion publique, c'est *l'acharnement insensé* que les monarchistes déployèrent contre les Juifs, auxquels *ils déniaient leurs droits de citoyen* et qu'ils rendaient responsables de la trahison de Dreyfus (p. 57) (1). Toute la synagogue s'est insurgée contre eux. Et comme les banques juives, depuis le grand effort de la maison Rothschid en 1870-71, nous avaient permis de prolonger la lutte contre l'Allemagne, elles jouissent auprès du gouvernement républicain d'un crédit immense. De là, cet appui colossal que la République militante a trouvé chez elles, et ce marteau d'or et d'argent sous lequel nos intérêts religieux ont été pulvérisés. Messieurs les monarchistes, admirez *votre travail,* et descendez aux piscines de Lourdes : vous êtes plus *infirmes* que les malades qu'on y plonge. Sachez seulement que *vous ne serez jamais guéris,* tant que vous *invoquerez la loi rude* et abrogée de l'Ancien Testament, *sous prétexte de défendre l'Eglise* qui ne relève que du Nouveau, code de charité toute céleste (p. 58).

La situation où se trouvent aujourd'hui les catholiques français a été *prévue* par les esprits sérieux qui connaissaient à fond, pour l'avoir étudiée avec conscience, *la faiblesse des partis monarchistes.* Qu'ont-ils fait des six années qui suivirent la guerre de 1870, époque favorable à leurs vœux, s'il en fut? *Rien. Les intrigues et, disons plus, les intransigeances* dans lesquelles ils se perdirent ont déjà commencé de *stupéfaire la postérité :* car il y a plus de trente ans que *toutes ces manigances* se passaient, aux yeux d'un peuple épris, comme le nôtre, d'*intelligence,* de *loyauté* et de *vigueur* (p. 59). L'ancien régime, que Louis XVIII, jusqu'en 1814, prétendait restaurer, était *le pire des gouvernements* (p. 64). En 1789, la France fut *indignement trompée* par une *ignorance* vraiment *inouïe* des besoins fondamentaux de la nation et par un *mépris* aussi *prétentieux* qu'*aveugle* de l'opinion publique la plus déclarée (p. 65). Le roi voulait demeurer *absolu, absolument absolu* (même p.)

1. Avec une hardiesse tranchante, M. Frémont explique l'affaire Dreyfus d'une manière au moins nouvelle, en attribuant la trahison au... colonel Henry, qui « reconnut la fausseté du bordereau » avant de se couper la gorge! Ici encore, l'auteur se discrédite à fond, en brouillant toutes choses. S'il voulait dire la vérité, que ne lisait-il le *Précis de l'affaire Dreyfus,* par Henri Dutrait-Crozon? Il a préféré tout brouiller.

Tous les malheurs politiques de la France, à partir de 1789, ont jailli de cette source : l'*inintelligence haineuse* de la cour, de l'aristocratie contre les Etats-généraux (p. 66). Le *despotisme* royal, la *jouissance égoïste* d'une *poignée* de châtelains *orgueilleux*, devient de jour en jour plus *intolérable* (p. 67). Les publicistes royalistes d'aujourd'hui ont *inauguré* un *système* aussi simple qu'*audacieux*, qui consiste à *crier partout* qu'avant 1789 la France n'a vécu que dans l'abondance et dans la gloire, tandis que, depuis lors, elle roule de désastre en désastre, de ruine en ruine (p. 69).

Les *violences de langage* dont les Cassagnac, les Drumont et leurs trop nombreux élèves sont hélas! coutumiers, ont contribué à *nous perdre dans l'estime* générale, et surtout dans l'estime des professeurs de l'Université (p. 71). Des *préjugés ardents précipitent* les royalistes en sens inverse de la République (p. 74). Tant d'*esprits chimériques*, qui *ne se rendent pas compte* de l'obstacle à vaincre et qui voudraient assister au triomphe de leurs espérances, *inventent procédé* sur procédé, *artifice* sur artifice, pour détruire la Démocratie (même p.)! *A quoi leur ont servi*, depuis 1871, et leurs discours, et leurs congrès, et leurs millions dépensés, si ce n'est à constater, chaque jour davantage, l'énergie croissante de cette République qui s'est fortifiée de *toutes leurs défaites* (p. 75)? Qu'ils ne continuent pas à *faire un cercle vicieux*, en prétendant que la République ne pourra jamais être christianisée. *Qu'est-ce qu'ils en savent*? Quand ils auront essayé de la convertir, ils parleront (même p.)

On se défie, en France, du clergé français parce que l'émigration de l'épiscopat, en 1790, a trop étroitement soudé la cause des ministres de la religion avec celle des *représentants de l'aristocratie* (p. 79). Il nous faudrait des Windthorst et des Ketteler, et *nous n'avons que des camelots du Roy* (p. 80)! Tout l'idéal que réclament les réformateurs de la société gît dans le *Credo* de l'Eglise catholique, mais cette vérité sera méconnue *aussi longtemps que les Monarchistes s'obstineront à identifier l'Eglise avec la monarchie* (p. 81). La Monarchie, sous toutes ses formes, est *condamnée à la stérilité* (même p.). Vos réclamations en faveur de vos intérêts religieux méconnus, passent pour *un procédé stratégique* en faveur de votre monarchisme. Préférez-vous continuer *vos errements*, depuis 1877? Continuez. Mais sachez que *l'abîme*, déjà si vaste, où vous êtes *tombés*, est prêt à s'élargir encore et que ce ne sont pas *les rejetons impuissants des dynasties disparues* qui vous empêcheront jamais d'en toucher le fond.

La chose crève les yeux, la République s'est unie et presque identifiée à la Libre-pensée antichrétienne, dans la proportion même où les catholiques ont cru devoir *associer leur cause religieuse à la cause du Monarchisme*. Le Monarchisme, en succombant, a donc *entraîné dans sa chute les catholiques* humiliés (p. 93). Les monarchistes intransigeants, pour lesquels la République est le *delenda Carthago* de Scipion, font un mauvais rêve quand *ils s'imaginent que la guerre étrangère*, un de ces jours, *violera de nouveau nos frontières*, et, de nouveau, bombardera Paris (p. 94). Ce sera, pour l'histoire ecclésiastique, une *douloureuse* page à écrire que de narrer avec quelle *indifférence*, disons mieux avec quel *dédain*, *l'on affecta* de recevoir çà et là, les lettres de Léon XIII, février et mai 1892, dans le camp des catholiques monarchistes de France (p. 97).

L'épiscopat ne s'est surtout ému, contre Marc Sangnier et son œuvre, qu'*à cause des clameurs soulevées par les monarchistes en colère* (p. 105). Les prélats n'en parlent que sur des rapports. Or, *la plupart des rapporteurs étaient royalistes*, et les royalistes ont bien *compris qu'ils étaient politiquement perdus sans ressources*. si les sillonnistes conservaient tout à la fois la sympathie du peuple et celle du clergé (même p.). Ils ne peuvent tolérer que tout ne vienne pas du

Roi et *ils aimeraient mieux*, dirait-on, *voir périr la France et l'Eglise elle-même que de permettre à Marc Sangnier* et à tous ceux qui lui ressemblent *de convertir la République*. Ils *jettent le discrédit* sur les chrétiens courageux qui ont sacrifié leurs opinions devant la nécessité d'accepter les événements définitivement accomplis tels que la ruine des *privilèges aristocratiques* et du monarchisme louis-quatorzien et napoléonien (p. 107). De ce *parti pris* lamentable jaillissent, *à torrents*, ces *calomnies affreuses* dont ceux qui les *dégorgent* n'ont *même pas conscience:* tant la *passion* politique les aveugle (p. 108). Les monarchistes n'ont pu tolérer cette chose admirable dont *ils n'ont compris* ni la beauté ni la force; ils ont méconnu et *calomnié* le *Sillon*. C'est pourquoi, *qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes des désastres* qui nous accablent et *de tous ceux qui*, je le crains, *nous accableront encore* (p. 109).

Plusieurs lecteurs ignorent *la cause de la spoliation* de l'Eglise de France, cause qu'il faut principalement chercher dans *la haine des monarchistes contre la République* et dans l'espèce d'*identification de leurs intérêts politiques* avec les intérêts religieux de l'Eglise. *Personne* ne contestera que la majorité des monarchistes de France ne *cherchent à identifier leur cause* avec celle de l'Eglise (p 111). Tous les Républicains-catholiques que je connais ont la foi éclairée et sincère, en dépit des Monarchistes qui les *calomnient* avec une *outrecuidance* par trop *écoutée*. Il *faut* que *ce système d'injures* finisse. Ceci nous honore, nous, Catholiques républicains, de vouloir dégager l'Eglise du monarchisme qui la *défigure* (p. 113). Mais fussions-nous débarrassés des *soupçons injurieux* dont trop de monarchistes militants nous *chargent*, notre œuvre n'en serait pas moins gigantesquement difficile (p. 114).

Ce qui nous divise, ce sont les passions : *passions* des monarchistes contre les républicains. Les Monarchistes, unis étroitement à l'Eglise depuis Clovis jusqu'à Louis XVI et même jusqu'à Napoléon III, *la considèrent comme leur propriété*. Et les Républicains, qui ont toujours trouvé *beaucoup trop de gens d'Eglise*, comme de *grosses pierres*, *sur leur chemin* politique, s'imaginent que l'Eglise est inséparable de la Monarchie (p. 119). Peut-être même le Denier du culte deviendrait-il impossible à recueillir, si, par *leur opposition systématique*, les monarchistes catholiques *soulevaient*, sans le vouloir, *toutes les colères du gouvernement républicain*, qui n'a qu'à ouvrir les écluses de tous les préjugés antireligieux pour submerger les deux tiers de nos diocèses (p. 124). Les Monarchistes catholiques, qui *ne voient pas ce fait* colossal (que la Démocratie républicaine est le résultat impérieux et logique des aspirations de la France moderne) *semblent vraiment se crever les yeux*, et *sous prétexte* de défendre leur foi religieuse ils se précipitent dans un abîme d'où ils ne remonteront jamais, *s'ils s'obstinent* davantage à vouloir sauver leur liberté de conscience, en dehors de toute adhésion constitutionnelle à la République (p. 125).

Après toutes ces citations, croira-t-on que la même brochure d'où nous les avons patiemment extraites contient cependant, sur la gravité, la correction et l'aménité requises dans la polémique, la page que voici :

La défense des vérités religieuses ne s'accommode guère d'un style arrogant, et quiconque prêche le Christ et l'Eglise en langage haineux ne convaincra jamais l'adversaire. Considérez le terrain que nous avions conquis de 1830 à 1848, grâce aux accents généreux des Montalembert et des Ozanam, des Lacordaire et des Ravignan, des Dupanloup et des Falloux; et voyez celui que nous avons perdu, depuis 1877! Pourquoi? Parce qu'indépendamment de

l'ineptie politique dont les Monarchistes ont fait preuve à l'égard de la Démocratie, le langage farouche, venimeux, et même grossier, de plusieurs de leurs journaux les plus répandus a soulevé le dégoût de tous les républicains sérieux. Et surtout qu'on ne vienne pas m'objecter que la presse révolutionnaire et impie nous donne l'exemple des bassesses et des trivialités les plus abjectes. Nous ne sommes pas faits, nous chrétiens, pour *imiter* ce style et pour lui répondre dans sa langue. Hélas! hélas! C'est ce que nous oublions trop fréquemment (pp. 71-72).

Il ne manquait vraiment que cette homélie pour parfaire la brochure, et M. Frémont est tout à fait qualifié, on l'avouera, pour recommander l'emploi d' « accents généreux », alors qu'il a entassé contre ses adversaires toutes les mauvaises paroles, les duretés, les soupçons, les imputations gratuites, les insinuations déshonorantes que nous avons relevées plus haut. Et, puisque c'est M. Frémont lui-même qui tient le « style arrogant » et le « langage haineux » pour incapables de « convaincre », les catholiques-monarchistes ont beau jeu pour opposer à son vilain prêche une fin de non-recevoir catégorique et même la question préalable. Ils sont fondés surtout à flétrir la manière vraiment impie avec laquelle ce prêtre s'est exercé à décrier l'ancienne France, comme s'il avait eu à cœur de mériter par ces faciles outrances nous ne savons quel *satisfecit* d'un jury républicain. C'est pourtant lui-même qui écrit (p. 115) : « Ne cesserons-nous jamais, les uns et les autres, de nous jeter du sang à la tête, et de confondre la vérité avec les violences des hommes? » Réflexion profondément juste, et dont M. Frémont eût bien fait de tirer profit pour lui-même, étant donné l'aptitude extraordinaire avec laquelle il manie ce qu'on a justement appelé le « calendrier des représailles. »

***

Si les catholiques-monarchistes étaient seuls maltraités dans les pages de cette étrange brochure, il n'y aurait que demi-scandale, les raisons ne leur manquant pas pour demeurer légitimement dédaigneux d'une agression d'un tel caractère. Mais le scandale se complète par les coups que M. Frémont, tout en protestant de son dévouement filial, n'a pas craint de porter contre la politique du Saint-Siège. *Entendons-nous* : quand il parle de l'audience qu'il eut de Léon XIII le 13 janvier 1901, quand il raconte un entretien que le cardinal Czacki lui avait accordé le 14 octobre 1885, quand il raconte, à sa manière *ultra-fantaisiste* (1), l'affaire de la lettre du

1. Il est ridicule de dire que la lettre du cardinal Pitra ait été dirigée contre « la presse non royaliste ». Il est sot de dire que M. des Houx avait « déplu au Vatican par son radicalisme monarchiste ». Il est niais de dire que M. des Houx était « l'ami passionné du comte de Chambord », ce prince étant mort depuis deux ans quand parut la lettre du cardinal Pitra. La question politique française fut tout à fait étrangère à cet incident. Mais M. Frémont brouille tout.

cardinal Pitra et la fin du *Journal de Rome*, nulle critique ne vient atténuer son apologie enthousiaste des actes pontificaux ou des plus simples propos venus de « l'entourage du Vatican. » Sa mauvaise humeur n'apparaît guère que pour des faits où il peut discrètement incriminer le pontificat suivant. Dans ce but, il explique que *Rome, ne disposant pas de lumières propres dans le domaine des choses politiques*, a toujours vu s'accomplir, *depuis un demi-siècle surtout, le contraire de ce qu'elle avait prévu*, y compris l'affermissement de l'installation piémontaise ; qu'ainsi *Rome ignore trop* combien *le boulangisme, le panamisme et le dreyfusisme ont déconsidéré.. l'Eglise* dans les *plus obscurs villages*, parce que *le plus grand nombre de ceux qui franchissent le Mont Cenis appartiennent aux partis vaincus*, et que *les catholiques républicains abordent le Saint-Père ou son premier ministre avec* moins de *facilité que les catholiques monarchistes*. M. Frémont convient, d'ailleurs, que *le Saint-Siège ignore, comme nous tous, quelle sera la suite future de l'histoire de France*. Mais il juge qu'on y écoute trop les *catholiques monarchistes* qui *multiplient les voyages* et *tentent de nourrir* des *illusions, même celle de revoir, par un miracle archimiraculeux, la Papauté reprendre à la tête des peuples la place, d'ailleurs si contestée même alors, qu'elle occupa au Moyen Age*.

Il juge aussi que le peuple français n'a pas compris pourquoi Rome accueille au Vatican les chefs d'Etat dissidents et non les catholiques; et il se donne le tort grave de passer sous silence l'explication de cette différence, à savoir que le *veto* dont il s'agit, *veto* maintenu par Léon XIII aussi bien que par Pie X, tel que l'avait établi Pie IX, s'applique non pas aux chefs d'Etat catholiques *ut sic*, mais aux chefs d'Etat catholiques qui acceptent l'hospitalité du Quirinal. ceux-ci encourant de ce chef des censures et commettant envers le Saint-Siège une offense dont on ne saurait demander compte aux dissidents. Enfin, voici la dernière plainte de M. Frémont (et qui sait si ce n'est pas celle qui lui tient le plus au cœur?) :

> Le peuple français se demande pourquoi sont frappés de discrédit, les uns après les autres, tous les catholiques de France qui ont accepté le programme de Léon XIII et qui se sont déclarés républicains. Il est évident qu'on ne les aime pas, puisqu'on les déconsidère : pas un seul grand journal, sincèrement républicain catholique, n'a encore pu vivre. L'abbé Garnier, l'abbé Naudet, l'abbé Dabry et vingt autres peuvent l'attester : en sorte qu'il est clair, pour quiconque veut ouvrir les yeux, que si le programme républicain-catholique de Léon XIII a échoué, c'est qu'on a tout fait pour qu'il échouât... Partout les monarchistes leur ont fait l'opposition la plus obstinée et parfois la plus pharisaïque, les cajolant d'une main, les flagellant de l'autre. Voilà ce que Rome ignore probablement, car j'ai peur qu'on ne lui dise tout autre chose et que l'on falsifie devant elle les responsabilités.

Vraiment, était-ce la peine de mettre en ordre tant d'arguments, d'entasser tant d'objurgations et de s'en prendre à tant de personnalités, parfois les plus vénérables, pour arriver à saisir le public des do-

léances des Garnier, des Naudet et des Dabry quant à la disparition de leurs feuilles? *Parturiunt montes!*

*
* *

Nous pourrions relever encore toute une thèse sur *l'infaillibilisme,* mais M. Roger Duguet y a déjà répondu dans l'*Univers*. Nous pourrions aussi rappeler à M. Frémont que la victoire de Windthorst sur le *Kulturkampf* n'est nullement due à ce fait que le centre finit par accepter l'unité de l'empire allemand, car cette acceptation remonte aux premières séances du Reischstag en 1871 (comme M. Georges Goyau l'a récemment raconté dans la *Revue des Deux-Mondes*), tandis que la victoire de Windthorst ne fut décisive que quinze ans après. Nous pourrions l'inviter à ne pas faire du colonel Keller et de M. Piou des collaborateurs dans l'*Action libérale populaire.* Nous pourrions aussi demander où M. Frémont a vu que « la République donne » aux « masses ouvrières l'espérance que leur situation ira de plus en plus » vers « la somme de dix francs par jour »..

Mais nous préférons arrêter cette discussion déjà trop longue. Et nous la clorons sur une remarque dont M. Frémont ne méconnaîtra pas la valeur. A ses yeux, la cause principale de la répulsion que, d'après lui, les monarchistes inspirent aux masses électorales tient à ce que leurs réclamations d'intérêt religieux passent pour un « procédé stratégique » en faveur de leur monarchisme. Eh bien! M. l'abbé Georges Frémont, nous nous en souvenons, fut un jour candidat, et il n'est pas, que nous sachions, devenu député. N'avons-nous pas le droit de penser que ses réclamations d'intérêt politique, son adhésion bruyante à la République passèrent à meilleur titre encore pour un « procédé stratégique » en faveur des intérêts religieux? L'hostilité des électeurs en fut-elle plus excusable? Il ne l'accorderait certainement pas. Qu'il reconnaisse donc aux catholiques-monarchistes le droit de ne pas tenir pour un juge sans appel le suffrage politique, dont il n'eut pas plus qu'eux sujet de se louer. Qu'il cesse de leur imputer une « grande erreur », quand leur bonne volonté est entière et leur doctrine de jour en jour plus orthodoxe. Que surtout il renonce à la confusion lamentable qui lui fait prendre, pour un sentiment d'aversion quelconque envers le peuple, l'hostilité que les catholiques-monarchistes professent envers la « démocratie », ce faux dogme qui, ayant l' « individualisme » pour base, et l' « anarchie » pour terme inévitable, fait pratiquement, sous le nom de « République », les affaires d'une « oligarchie » cupide, corruptrice et sectaire.

Paul TAILLIEZ.

" LA PENSÉE ET L'AFFIRMATION CATHOLIQUES "

D'APRÈS M. E. LE ROY

Nous terminons aujourd'hui notre étude sur les leçons de M. E. Le Roy. Nous n'avons pas eu la prétention de présenter une réfutation complète de sa doctrine philosophique. Réduit à nos seules notes prises en séance, nous avons, forcément, laissé de côté bien des points qui appelaient la critique. Néanmoins nous avons visé à donner une vue d'ensemble de son système à la fois philosophique, apologétique et théologique, ce qui nous a permis d'en relever les principales erreurs et d'en montrer le côté moderniste.

Dans la conférence qu'il a consacrée à cette question : christianisme et catholicisme, M. Le Roy a conclu en affirmant la divinité de Jésus-Christ. Mais de l'affirmation en cause il n'a défini que le sens initial qui a suffi à son apologétique. Se tournant vers l'histoire il trouve que le judéo-christianisme y occupe une place et y joue un rôle absolument uniques. C'est le point central et le sommet dans la suite des temps et des révolutions. Il résume et personnifie le *mouvement parti du Christ et qui doit rallier* l'humanité à Dieu. Nous sommes tous solidaires de Jésus-Christ; il est littéralement notre chef. Il est la vigne dont nous sommes les rameaux. C'est par lui que Dieu se révèle. C'est en Jésus qu'apparaît le pouvoir de Dieu sur l'homme, par Jésus que Dieu vient en nous. Jésus est la voie, la vérité et la vie. L'homme a conscience de l'aspiration qui le fait se rencontrer avec Dieu, mais de cette rencontre il n'a pas, dit-il, à définir le comment : il expose seulement des rapports spéculatifs. Si ce rapport reste un mystère, c'est à la théologie à l'expliquer.

Mais si nous pouvons atteindre Dieu, ce n'est que sous la forme d'une religion concrète, et toute religion se résume dans le judéo-christianisme qui personnifie Jésus. Jésus est bien le médiateur en qui saint Paul nous montre le salut, il est bien le Verbe que le quatrième évangile de saint Jean nous présente comme la vie et la lumière. Jésus est pleinement source de déification; unique personnification par qui se réalise la rencontre réelle de l'homme qui monte vers Dieu et de Dieu qui descend vers l'homme.

Mais comment atteindre pratiquement, effectivement, personnellement Jésus pour entrer en relation avec lui! Nous en sommes séparés par les siècles. Et cependant nous avons besoin de Jésus présent, nous avons besoin que Jésus revête une forme sociale. C'est le problème de l'Eglise chrétienne, problème qui consiste à montrer que

cette église a été organisée pour continuer jusqu'à nous. Tâche immense, dit M. Le Roy, et dont il ne donnera que le plan général. Ce point, ajoute-t-il, a trouvé d'ailleurs, un magistral développement au chapitre qui concerne l'Eglise, dans le petit livre de M. Loisy « Evangile et Eglise. » Une pareille référence nous fixe tout de suite sur la valeur de l'argumentation qui va suivre, et qu'il empruntera d'ailleurs au livre en question, sans souci de la condamnation solennelle qui frappe son auteur.

L'Eglise vient-elle de Jésus; a-t-elle été voulue par lui? telles sont les questions auxquelles il va répondre.

L'Eglise, dit-il, en tant qu'organisation est une activité spirituelle qui tend à informer toute vie humaine. D'où nécessité d'un corps qui lui permette de s'extérioriser. L'Eglise visible sera le prolongement de l'incarnation rédemptrice. Ce n'est pas un idéal, c'est une réalité spirituelle : nécessité donc d'une autorité qui la garantit, et de représentants officiels. Mais venant à l'histoire, M. Le Roy pose cette question : peut-on dire que l'Eglise fut instituée par Jésus? D'aucuns voudraient, dit-il avec une prétention à l'esprit, une inauguration solennelle avec conférence, une cérémonie d'installation avec discours d'ouverture. Les choses ne se présentent pas sous cette forme enfantine. Cette institution n'est pas un simple décret. — Pardon, Monsieur, je vous arrête : laissant de côté les plaisanteries malséantes, l'institution de l'Eglise date du jour où Jésus-Christ s'adressant à Pierre, le constitua chef de son Eglise en lui disant : « Tu es pierre et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle »; puis en lui adressant ces autres paroles qui le confirment dans sa mission : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Il y a bien là, ce me semble, une institution positive, et un décret d'investiture.

Pour M. Le Roy la vraie question est celle-ci : Le Christ a-t-il voulu fonder une religion individualiste ou une société des justes, un service universel de salut? La réponse, dit-il, n'est pas douteuse. Jésus a voulu l'Eglise organisée en vue du royaume éternel. L'Eglise est dans un rapport identique avec le royaume du Ciel. L'Eglise continue l'Evangile; elle est fondée sur les plus claires intentions de Jésus. A prendre les choses dans leur véritable enseignement, l'historien ne peut contester que l'Eglise n'ait été le service de l'Evangile continué depuis les temps apostoliques. (Ici encore M. Le Roy nous renvoie à M. Loisy, au chapitre des premières communautés chrétiennes, collèges d'anciens et surveillants, corps presbytéral).

M. Le Roy reconnaît à l'Eglise une merveilleuse puissance d'adaptation qui est son plus beau titre à l'admiration des siècles. C'est par elle que sont inspirés les besoins des temps. La notion vraie que nous devons avoir de l'Eglise est celle d'une *direction générale* et non d'une organisation statique. M. Le Roy a mis du temps à

arriver à l'évolution, mais cette fois nous tenons bien sa pensée. Entre lui et M. Loisy, il n'y a sur l'institution de l'Eglise, qu'une nuance à peine perceptible. M. Loisy nous dira que Jésus-Chrit n'a parlé que du royaume du ciel; qu'il n'a pas eu en vue de fonder une Eglise; que celle-ci est née des besoins de l'humanité croyante, à la façon d'un germe qui s'épanouit. M. Le Roy ne va pas si loin. Il reconnaît que Jésus a voulu une Eglise organisée en vue du royaume éternel, mais cette église n'est pas une institution close, fermée, elle est une puissance *d'adaptation*, de *direction générale*, et par conséquent tributaire de l'évolution. Nous avons, d'ailleurs, toute sa pensée, quand il énumère les caractéristiques de l'Eglise qu'il précise ainsi : Religion sociale qui tend à une communion supérieure; religion traditionnelle, transhistorique; religion à *développements progressifs*, immuable mais non *immobile. Elle n'a rien d'un système clos.* Dans le sens où le christianisme est divin, l'Eglise est divine. Mais il s'y mêle des scories : il y en a des traces dans le christianisme. L'œuvre de l'élaboration s'opère. Mais cette œuvre ne peut pas être opérée du dehors. Le mal, ose-t-il ajouter, vient de ce que l'Eglise est militante et non triomphante.

La conclusion sera que pour aller pratiquement à Jésus, il faudra réaliser l'union personnelle par l'Eglise chrétienne, qui est le lieu normal de rencontre, un courant de vie qui émane de Jésus présent et agissant dans l'humanité, par la tradition où est exprimée l'action spiritualisante qui se continue et vit. D'où nécessité d'une insertion pratique dans l'Eglise où Jésus nous appelle et nous attend.

Mais que choisir et comment choisir? A quelle Eglise irons-nous? à l'Eglise catholique qui a la plénitude de la vie, qui résume et unifie en elle *toutes les expériences*, sans oublier celles de M. Le Roy qui, une fois encore se glorifie, pour sa petite part, de contribuer à l'œuvre d'édification qui se poursuit dans l'Eglise. La vérité religieuse, nous dit-il encore, est en marche : il y a moins d'églises fausses que d'églises incomplètes. L'idéal serait dans l'unification des religions. Cette œuvre du christianisme en ce monde est à l'état d'ébauche, de tendance, de travail : M. Le Roy vise à en hâter le jour. Nous lui en sommes reconnaissants, mais il ferait beaucoup mieux de ne pas défigurer la religion à laquelle il se fait honneur d'appartenir, et c'est par cette profession de foi retentissante, quoique conditionnelle, au catholicisme, que M. Leroy achève sa conférence : « J'adhère de toute mon âme à l'Eglise catholique; j'accepte l'Eglise, ses dogmes, ses rites, sa constitution. *J'accepte, mais cela ne veut pas dire que j'abdique.* »

Nous le savons du reste et nous en aurons encore la preuve dans la conférence qu'il consacre à la doctrine catholique. Les limites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de traiter la question

dans toute son ampleur : nous en relèverons les parties essentielles. Après avoir rappelé en quel sens et pour quels motifs nous devons donner notre adhésion globale aux vérités du catholicisme, après avoir reconnu la nécessité de notre insertion dans cette société vivante qu'est l'Eglise, et qui possède la plénitude de la vérité religieuse, M. Le Roy aborde la question de la doctrine catholique. Cette doctrine, dit-il, est règle de croyance et règle de vie. La doctrine globale est représentée *à l'état d'action* dans la tradition organisée et vivante. Malgré les scories qui s'y mêlent, nous reconnaissons une origine divine. C'est un courant de grâces et de révélations qu'elle véhicule. C'est du *dedans* qu'il faut discerner la direction d'avenir où elle nous engage. Cela n'empêche pas que nous ayons une connaissance de cette doctrine, dont il signale les traits caractéristiques, les lignes directrices, le mouvement général. Mais dans cette étude il faut procéder par une expérience *vérifiante*. Tout d'abord se dresse devant lui le problème de l'écriture. L'Eglise présente des livres sacrés qui contiennent une parole révélatrice. Mais les propositions qu'ils renferment doivent être interprétées. La science critique s'empare de ces livres, et à ces objets d'étude applique ses méthodes ordinaires. Comment concilier *l'inspiration* et *l'interprétation*! Tout le problème est là. Ces livres renferment deux catégories d'unités canoniques : les uns sont sources de règles, les autres règles de sources. D'où problème d'inspiration, et problème d'orthodoxie. Pour résoudre ces deux problèmes, il faut supposer déjà la foi acquise. Or, au point de vue apologétique il se bornera à justifier l'attitude qui permettra de procéder à l'établissement de la théologie.

Et d'abord, il n'hésite pas à proclamer divine la bible qui contient l'ancien et le nouveau testament, et à s'élever contre cette fausse conception qui veut trouver dans la bible un résumé de théorèmes formulés dans un sens adéquat à des vérités, correspondant à la réalité. Mais du moment qu'il y a *lettres*, il y a relativité par rapport à l'époque et aux conditions où ces livres ont été écrits. L'idéologie n'est pas séparable de la terminologie. C'est de Dieu qu'il est parlé, mais en empruntant la parole de l'homme. C'est Dieu qui parle, mais par la parole de l'homme. En réalité *l'ossature* de ces livres n'est pas conçue indépendamment *de la tradition*. Ils sont élaborés au sein *de la tradition*. Dans la tradition l'écriture est en germe, en acte : *c'est un moment* de la tradition. Elle ne constitue pas un dépôt sédimentaire : c'est un courant, non un stade. L'écriture ne prend son sens que par la tradition qu'elle renferme ou renforce. Elle exige une interprétation. C'est à l'Eglise d'être plus qu'un texte mort. Et qu'est-ce que la Bible, sinon l'histoire d'un progrès, d'une ascension, un courant de révélations plus profondes, l'accroissement et l'épanouissement du génie. Elle vaut par le *souffle* qui l'anime, et comme une *direction*. La Bible est divine comme le

judéo-christianisme, pour la même raison et dans le même sens. C'est la révélation d'une *exigence et d'une orientation*. L'inerrance qu'elle implique offre un caractère *dynamique* plus que statique. Dieu est motion inspiratrice. Si l'écriture a besoin d'être interprétée, c'est parce que c'est un corps exprimé, et qui implique par conséquent relativité. Il y a la part divine et la part humaine.

Ainsi s'accuse la prétention critique de l'Eglise : l'une scrutant le phénomène, l'autre l'esprit.

Voilà pour l'inspiration. Le lecteur aura relevé de lui-même les nombreuses critiques que soulève ce passage que nous avons résumé fidèlement. Elles se ramènent toutes à cette erreur fondamentale : que la Bible ne vaut que comme direction. Si elle est inspirée de Dieu, elle n'est, en définitive, que la révélation d'une exigence et d'une orientation. L'évolution créatrice, en l'espèce, la tradition, fera le reste

Mais l'écriture a un second critère : elle est symbole de foi, constitution dogmatique. De là, nécessité d'une orthodoxie. L'existence de cette orthodoxie sera rendue nécessaire par cela même que la religion devra revêtir une forme sociale et traditionnelle. Trois raisons militent en faveur de l'orthodoxie, c'est d'abord l'expérience religieuse. Toute expérience suppose un *a-priori* qui l'informe, un principe directeur. *L'orthodoxie* sera *l'a-priori de l'exigence religieuse. C'est cet a-priori* qui l'informe et assure la continuité de l'effort humain. La seconde raison, c'est qu'à chaque moment de la durée, l'expérience doit être collective, donc doit être organisée. Le rôle nécessaire de cette collectivité est de conserver, d'enseigner, pour unifier. Elle insère chacun dans l'Eglise, assure la communauté de lumières de tous à chacun, fait frein pour corriger les erreurs. Enfin la troisième raison : la foi ne concerne pas seulement quelques *formules*, elle tend à saisir et à informer tout l'homme. Elle s'adresse autant à la pensée qu'à l'action, qui sont inséparables. Au surplus, impossible qu'on ne pense pas ce que l'on croit. Donc le langage est nécessaire. Donc dans cette société l'enseignement doit avoir un langage officiel. Ces raisons justifient l'existence de l'orthodoxie. Après cela il ne reste plus qu'une question de mode et de méthode. Mais l'orthodoxie véritable ne peut être définitive que dans *la durée*. Seulement M. Le Roy oublie de nous dire à quel moment précis de la durée Par conséquent, elle est toujours en train de se faire, et n'est jamais faite à aucun moment.

La doctrine, continue-t-il, a besoin d'être interprétée, et non d'après des critères acceptés sans examen. Ceci l'amène à parler de l'infaillibilité doctrinale de l'Eglise. Qu'est-ce que cette infaillibilité? Il nous répond qu'il ne faut pas en juger par une conception statique (toujours l'évolution créatrice). C'est une vérité dynamique, car le christianisme n'est pas une chose montée, arrêtée dans sa structure.

Cette infaillibilité, il faut la concevoir comme une *direction générale*, et l'interpréter dans le sens de courant, de direction de l'exigence rédemptrice (!!!). Voilà l'infaillibilité : le reste n'est plus qu'arrangement

M. Le Roy examine ensuite les conditions requises pour que l'infaillibilité s'applique aux décisions du Pape, et, à propos des dogmes, en vient à se demander ce qu'il y a finalement d'immuable dans la doctrine orthodoxe. Pour lui la question ne comporte pas une réponse de mathématicien. Si par *immutabilité* on entend parler d'*immobilité*, on n'entre pas dans le vrai des choses. L'immutabilité ne porte, pour ainsi dire, que sur l'imagerie, et ne saurait être envisagée à la façon d'un théorème. L'immutabilité est celle *d'une direction :* c'est comme centre de direction qui concerne la pensée et les actes, la croyance non moins que la vie, qu'elle doit être envisagée. L'Eglise nous offre, avec les dogmes, des propositions explicites. Mais voilà le problème : tout change en nous et autour de nous, dans les pensées et dans les moyens de pensées. Les mots changent, les images changent, les concepts aussi changent. Où trouver un principe de fixité, sur quoi peut porter l'adhésion définitive au caractère absolu et impératif des dogmes? M. Le Roy distingue alors dans la forme dogmatique, la valeur de *signification* et la valeur de *représentation*. La formule révélatrice du dogme est sa valeur de *signification*. Celle-ci est immuable, comme *direction*, *orientation* de la pensée et de l'action. Ce qui est changeant, susceptible de progrès, c'est la formule en tant que valeur de *représentation*. C'est, ajoute-t-il, ce que montre l'expérience de la vie chrétienne. Sans doute la représentation n'est pas inégale, mais ce sont les aspects qui sont différents. La valeur de *représentation* reste soumise à toutes les *fluctuations* et *variétés* de l'esprit humain.

En somme, et sans entrer dans une discussion qui nous obligerait à reprendre la question par la base, pour M. Le Roy, le dogme a surtout un sens pratique. Il est avant tout la formule d'une règle de conduite, plus qu'un énoncé doctrinal auquel l'intelligence doit son adhésion. La vérité dogmatique étant d'ordre vital et non spéculatif, elle se présente à nous sous les espèces de l'attitude, de l'action requises par elle. Si le dogme a quelque rapport avec la pensée il ne lui apporte qu'une matière, qu'une direction. Le pragmatisme qui soumet toute vérité au contrôle de l'expérience vitale ne serait pas logique s'il en agissait autrement avec le dogme. Et pour rester conséquent avec son système philosophique, M. Le Roy est contraint de bouleverser toute l'économie du dogme catholique.

Et maintenant comment les dogmes sont-ils notifiés et quel genre de notification leur convient? M. Le Roy ne trouve pas la réponse dans l'évangile. Mais comme tout développement sort de l'évangile,

le dogme sera dûment notifié s'il apporte une précision à la vie évangélique, s'il est en continuité organique avec ce qui est.

Chacun doit, dit-il, accepter le dogme avant d'avoir vérifié, mais il en va autrement pour la *justification*. Les justifications répondent à des besoins, à des vœux lentement élaborés. L'histoire des dogmes établit la généralité de ce fait qui satisfait à des exigences intellectuelles. Le dogme doit être tenu pour dûment notifié à l'humanité du jour où il apparaît à quelle nécessité il donne satisfaction. Chaque dogme donne la perception de quelque réalité religieuse réclamée. Il correspond à des nécessités et répond à des besoins, en un mot quand il est implicitement exigé par la vie chrétienne et pour cette vie. Et il ajoute : ce serait une erreur, de croire chaque dogme notifié à part : *il est contenu dans la direction pratique où est engagée notre vie.*

Cela veut dire, en définitive, que chacun reste maître d'apprécier l'opportunité d'un dogme, dès lors que le décret de l'Eglise appelle une justification. Que devient alors la nécessité d'y adhérer?

Dans la conférence suivante, M. Le Roy revient avec plus de détails sur le même sujet.

La doctrine catholique, envisagée dans sa teneur, ne se présnte pas comme un système spéculatif : elle a un caractère pratique. Elle est une condition, un moyen de vie, une règle d'action, une discipline de salut. Le problème qu'elle pose est celui de la destinée humaine Son objet central, c'est le règne de Dieu en nous, comme il est défini prophétiquement pour être la condition morale que nous devons remplir en vue d'y participer. La doctrine chrétienne ainsi entendue, nous avons à y répondre par notre attitude et notre conduite, et c'est cette attitude de cœur et de volonté qu'il va envisager, ajoutant que cette ligne de conduite intéresse toute l'attitude intellectuelle, l'action étant inséparable de la pensée. (La pensée-action, on le sait, est une des bases du pragmatisme).

La vérité chrétienne s'offre donc comme une vie. Il n'y a rien de statique en elle. Dans sa profondeur elle est cet amour qui nous inspire, nous meut, nous appelle. Le christianisme ainsi entendu est moins une métaphysique qu'une œuvre historique où Dieu et l'homme collaborent. L'idée de tradition est essentielle au christianisme. Mais la tradition n'est pas *immobilité* morte, mais un christianisme vivant, un courant de vie et de vérité qui va en s'élargissant et en s'approfondissant. Le christianisme a toujours été une vie, un travail de renouvellement et d'adaptation. De ce principe découlent des conséquences touchant les dogmes en lesquels se codifie la doctrine catholique. M. Le Roy revient sur les dogmes, sur leur valeur de signification et de représentation, dont nous avons déjà parlé. Tout d'abord les énoncés qui concernent la règle à appliquer portent la véritable marque d'une *double* relativité; écrits par des hommes,

en fonction des idées courantes, ces énoncés en dépendent comme d'ailleurs des circonstances. De fait, il y a une histoire des dogmes. D'autre part, écrits par des hommes pour des hommes, comment échapperaient-ils aux conditions du langage humain auquel il faut bien qu'ils empruntent les termes dans lesquels ils expriment des vérités? Ils ne le peuvent faire qu'à la condition de se plier aux lois normales de la pensée. Parlant de réalités mystérieuses, force leur est de s'exprimer en termes d'analogie *déficiente*, d'un caractère purement *approximatif*, toujours *perfectible*. Mais est-ce à dire que la formule n'enveloppe rien d'immuable? M. Le Roy distingue alors l'immutabilité de l'immobilité. L'histoire du dogme n'est que l'histoire du développement, de la direction générale de la marche où le présent se grossit du passé. L'immutabilité vraie est celle d'orientation et de sens où elle s'accroît. Et ce qu'elle a acquis demeure à jamais. La valeur de signification détermine une attitude pour entrer en rapport avec sa vraie nature. Ce qui est enseigné, c'est une direction de vie et de pensée. De ce point de vue la formule dogmatique est révélatrice. Voilà pour la valeur de signification. Quant à la valeur de représentation, elle enseigne ce que la vérité signifie en soi. Elle a pour rôle de servir de véhicule à la valeur de signification. Mais la formule de l'absolu appréhendé par la valeur de représentation, on s'aperçoit que la formule signifie plus que son contenu, alors la foi traverse la valeur de représentation pour aller à la valeur de signification. Ainsi se trouvent conciliés le caractère absolu de la foi et le caractère de relativité de la pensée humaine.

Que devient dans ces conditions le privilège de l'infaillibilité de l'Eglise dans ses interprétations doctrinales? M. Le Roy ne s'en soucie guère, et nous allons en avoir tout de suite la preuve. D'où viennent les dogmes? se demande-t-il. L'écriture nous apporte des révélations, mais il faut que l'écriture soit interprétée. De plus, l'article de foi est à l'état implicite et virtuel. Les écritures ne contiennent pas en *clair* toutes les vérités. L'évangile même est fait à un point de vue déterminé. Il ne renferme pas une intégrale notification dogmatique. Qui donnera l'interprétation ecclésiastique?. Ce sont les conciles, dit-on, et il n'y a rien d'autre à chercher. Cette solution est trop simple; suffisante, prise du dehors, elle ne l'est pas pour celui qui se pose le problème de la vérification. Les conciles ne sont pas infaillibles. Alors pourquoi ont-ils interprété la tradition de telle ou telle manière? D'autre part, il reste à voir pourquoi et comment sont affirmés vrais les dogmes en vertu desquels nous croyons aux conciles eux-mêmes. La notification dogmatique se trouve donc reculée. Et revenant sur ce qu'il a déjà dit à ce sujet, M. Le Roy tient un dogme pour dûment notifié, au moment où il émerge dans la société chrétienne et qu'il apparaît en continuité

organique avec ce qui l'a précédé. Et, d'autre part, comme un dogme n'est jamais affirmé que pour répondre à des besoins ou à des exigences de la vie ou de la pensée, un dogme est notifié du jour où l'on a pu reconnaître à quelle aspiration il répond, à quel besoin de vie il donne satisfaction, et s'il ouvre la voie d'une réalisation spirituelle toujours croissante. D'où M. Le Roy tire ces deux conclusions : 1° un mystère chrétien n'est pas une consigne verbale, mais l'indication d'une voie où nous avons à nous transcender; 2° l'adhésion à l'Eglise ne marque pas une fin mais un *commencement.* Apres elle, se poursuit un long travail de pensée, par lequel on cherche à s'orienter, et par une analyse globale.

Il est difficile, je crois, de traiter l'autorité de l'Eglise avec plus de désinvolture, sous une apparence de respect et de soumission qui lui sert à masquer un esprit d'indépendance et de révolte. Nous ne nous attarderons pas à relever toutes les erreurs doctrinales qui, se couvrant d'une argumentation fantaisiste, aboutissent finalement à ne faire du dogme qu'une *formule vaguement indicatrice;* nous lui apprendrons seulement : 1° qu'un concile œcuménique est infaillible de l'infaillibilité même du Pape qui la lui communique; 2° que la notification d'un dogme résulte, non du fait de sa continuité organique avec ce qui l'a précédé, ni de sa convenance avec les besoins ou les aspirations de la chrétienté, dont l'Eglise d'ailleurs *est seule juge,* mais du fait de sa promulgation par le chef de l'Eglise.

Apres cela M. Le Roy *est-il qualifié pour nous présenter,* comme il l'a fait, une vue d'ensemble de la doctrine catholique, ou, comme il le dit, une esquisse de la ligne générale? Il va sans dire que ce rapide aperçu n'a donné lieu qu'à une déclamation déformant la doctrine catholique touchant l'économie de nos dogmes. Nous arrivons maintenant à la quinzième et dernière conférence où M. Le Roy étudie le problème de l'attitude et de l'affirmation catholiques en face de la science et de la conscience contemporaines. La question se pose ainsi : l'esprit scientifique et l'esprit religieux expriment deux aspirations : d'où le problème de leurs rapports. Dans le conflit il y a une solution possible : d'où nécessité d'une confrontation entre la science et la religion. Il n'y a pas entre elles de cloisons-étanches, ni de séparations absolues. La religion elle-même nous apparaît comme un donné dont elle doit rendre compte. La religion est justiciable de la critique scientifique. Mais l'esprit religieux ne peut supporter d'être limité par le dehors. L'esprit religieux veut informer toute la religion spirituelle. Et cependant, la destinée de l'homme est une : pas moyen de séparer le moi religieux du moi scientifique. La science affirme son autonomie, sans barrière, sans frein extérieur qui la limite. D'autre part, la religion se pose en valeur primant toutes les valeurs. Tel se présente le problème fondé sur la nature des choses. L'exigence scientifique et l'exigence religieuse sont en

nous. Impossible d'esquiver le conflit. Donc force est de chercher un rapprochement pour concilier les deux termes. Et la conciliation est possible. Ce qu'il faut trouver, c'est un rapport concret qui respecte la spécificité des termes et permette de rencontrer l'harmonie de leurs lois et donner à leur coexistence une valeur personnelle. La science, dit-il encore, n'est plus dans une ligne à discipline rigoureuse. Sans cesse son domaine se transfigure et s'amplifie. Son aspect admet plusieurs modes de coordination, une explication plus riche. De son côté la religion, *au sens large*, n'est pas cette théologie rigide et adéquate à ce qu'elle met en discours. Or, de ce que la science ne serait pas en accord avec certaine théologie, il ne s'en suivrait pas que la science ne peut se concilier avec la religion.

Ici j'arrête M. Le Roy et je lui demande où il a jamais vu que la théologie ait constaté un conflit entre la science et la religion : elle les trouve au contraire en parfaite harmonie, se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui, et cet accord est tous les jours vérifié par les découvertes scientifiques les plus indiscutables. Le prétendu conflit entre la science et la religion n'existe que pour les esprits superficiels ou les rationnalistes : il y a longtemps que la véritable science a fait justice de ce soit disant désaccord.

Quels sont donc, poursuit M. Le Roy, les termes à confronter et à unir? Dans une orientation d'âmes il y a plus que des systèmes, plus que des thèses. D'autre part la raison n'est pas, dans tout fait, arrêtée dans sa structure. La raison se fait sans cesse : elle devient, elle évolue, s'approfondit, se dilate. Il se peut que des controverses tiennent à notre étroitesse. Dès lors des problèmes insolubles à première vue se sont résolus plus tard par cette adaptation et transformation opérée dans la raison. (Vous voyez venir l'évolution). Des rapports nouveaux apparaissent pour relier la science à la religion. A ce point de vue bien des prétendus conflits disparaissent. Les conflits en matière scientifique, ajoute-t-il, sont d'un ordre supérieur au concept *statique* dans l'ordre religieux. Mais il n'est ni juste ni intelligent de s'en tenir à cette manière de concevoir la religion. C'est une autre attitude que doivent prendre ceux qui désirent trouver la solution : autrement on n'est pas catholique (*!!!*).

On s'attendait à voir M. Le Roy mettre la religion en présence de la science, en montrer le désaccord apparent et finalement leur parfaite harmonie. Ce n'est pas ainsi qu'il envisage le problème. Il définit d'abord l'esprit scientifique qui est l'affirmation du *primat* du fait, et l'esprit religieux qui est l'affirmation du *primat* du moral. La science s'assimile les choses; la religion est une participation à des vérités spiritualisantes. L'une énonce ce qui est, l'autre ce qui devra être. L'une a pour objet le *déjà donné*, la seconde le

don lui-même pour en marquer l'origine et la fin. Ceci posé, il prend la religion sous ces trois chefs : affirmation de Dieu, affirmation d'une destinée supra terrestre orientée vers l'au delà, affirmation du caractère social et traditionnel de la religion. De ces trois points de vue se pose le problème : science et religion. Mais ce problème se complique de trois autres problèmes : 1° une double idée de Dieu : Dieu existant dans la pensée, et Dieu bon, agissant, que l'on prie; 2° avec la religion apparaît l'idée d'obligation et de salut : la destinée dans le temps présent et sa fin ultra-terrestre; 3° comment et pourquoi en religion, la vie exige-t-elle une mort transitoire? pourquoi le dogme, le culte? comment expliquer que ce soit pour l'âme la condition d'une source de vie?

Réunissant alors ces trois oppositions dans une formule sommaire, M. Le Roy nous dit qu'elles se ramènent à une question de concilier l'*hellénisme* et le *judéo-christianisme*. La question, en fin de compte, se réduit au double idéal du *Sage* et du *Saint*. L'idéal du sage, c'est l'art, la science, la philosophie, le progrès, l'épanouissement de la nature. En regard se pose l'idéal du saint : tension de toute l'âme vers un idéal transcendant, mépris de la chair, de la science, de l'art, sacrifice de la nature, folie de la croix. Or, une sagesse véritable concilie l'idéal du sage et du saint. Voilà l'ultime face du problème : science et religion.

Je vous fais grâce des développements nébuleux qu'il donne à la question présentée sous cette forme pour arriver à cette conclusion : les rapports de la religion et de la science n'ont pas d'identité, mais ils n'ont pas de contradiction. Religion et science n'ont pas deux langages, deux disciplines : elles sont intérieures l'une à l'autre, et se rejoignent par l'intérieur de vie, se déployant sans gêner le déploiement parallèle. Bref, les deux esprits se complètent : l'un, *donné*, l'autre, *don*. L'idéal du sage et l'idéal du saint sont nos propres limites. Vivons ce double idéal, et éliminons ce qu'il y a en eux de négatif. Mais science et religion ne sont pas choses finies; elles sont deux moments de l'esprit; quoiqu'elles soient divergentes, elles collaborent à la même œuvre de vie. L'une s'oriente vers le passé, l'autre vers l'avenir.

Voilà ce que M. Le Roy a appelé : poser les principes touchant l'attitude et l'affirmation vis-à-vis de la science. J'espère qu'il a eu la bonne fortune de se comprendre. Je n'en dirai pas autant des lecteurs qui me liront. Mais où il a été beaucoup plus clair, c'est en traitant de l'attitude catholique vis-à-vis de la *conscience*. Là-dessus nous avons toute sa pensée et nous allons la résumer en quelques mots.

L'autorité de l'Eglise est nécessaire, mais pas de *césarisme spirituel*. La mission de l'Eglise qui est d'aider des esprits à devenir de plus en plus des esprits, n'a pas à leur imposer *d'office* sa coopération. L'autorité de l'Eglise est un *service* plus qu'un *droit*. Elle n'est

un *droit* que dans cette mesure. Elle est plus *bonté* que *puissance.* C'est une autorité spirituelle dans son mode d'exercice, dans son objet comme but. Elle est *libératrice* non *asservissante* ni *accaparante.* Elle ne doit pas agir par le dehors. Son autorité formule des DIRECTIONS non des RÉSULTATS CLOS. Sa tâche est de pratiquer une *respiration artificielle,* et non de remplacer la *respiration autonome.* On ne peut pas dire plus clairement et plus audacieusement que l'Eglise n'a d'autorité que dans la mesure où nous jugeons bon de nous y soumettre. M. Le Roy va le dire, d'ailleurs, en parlant de l'attitude de la conscience en face de l'autorité de l'Eglise. Le commandement et l'obéissance, continue-t-il, sont coordonnés à la même fin. La vraie obéissance doit être *spirituelle,* c'est-à-dire une obéissance qui accepte et aime, et non qui subit hargneusement. La tradition apporte du bon et du mauvais : on peut donc *vérifier* l'autorité, organe de la tradition. Quand l'autorité commande, nous devons obéir, en prenant le commandement comme moyen. Mais l'histoire montre des abus dans l'autorité. Alors pourrait-on parfaire par *l'obéissance* ce qui a manqué au *commandement?* N'y a-t-il pas des cas où il est nécessaire *de résister,* pour que le mal ne s'aggrave pas? *Cette résistance est légitime:* c'est un effort de *rédemption,* non un effort de *rupture.. nul n'est contraint de penser contre la lumière.* Nous avons tous à former notre conscience. Telle doit être l'attitude catholique. On peut avoir à en souffrir. Et poussant l'audace jusqu'à l'abus sacrilège des paroles de Jésus-Christ, il ajoute : le disciple n'est pas plus haut que le maître. Cette souffrance va vers la vie, non vers la mort. Et il ose terminer ainsi : N'oublions pas cette parole : avec tous ceux qui peinent pour mon œuvre et pour moi, je demeure jusqu'à la consommation des siècles.

Ainsi, c'est par un cri de révolte contre l'Eglise, se couvrant sacrilègement des paroles mêmes de son divin fondateur, que M. Le Roy clôture la série de ses conférences sur l'attitude et l'affirmation catholiques. L'œuvre est digne de la fin et la fin juge l'œuvre. C'était, d'ailleurs, la conséquence logique de la philosophie pragmatiste.

Sous prétexte d'élargir le christianisme, de manière à le concilier avec les exigences de la pensée moderne, M. Le Roy en est arrivé à le défigurer. C'était où devait en venir le libéralisme doctrinal, système de concessions à perpétuité : ce qui évoque l'idée d'un tombeau où viennent finir misérablement tous les principes et toutes les vérités.

Stanislas de HOLLAND.

NE QUID NIMIS !...

CHARITABLE AVIS D'UN ANCIEN " RÉFRACTAIRE " A L'*UNIVERS* FRAICHEMENT CONVERTI

Ayant appris qu'un article devait paraître dans ce même fascicule de *La Critique du Libéralisme*, touchant *La grande erreur...* de M. Georges Frémont, j'ai trouvé bon de reprendre un autre article publié à ce propos, dans l'*Univers* (1). Ce n'est point que je veuille insister, pour ma part, sur ce qui se trouve dit là du libelle en question, car on ne saurait guère mieux faire la leçon à un compagnon de la veille attardé de l'autre côté de la barricade. Le plus curieux est qu'après s'être consciencieusement acquitté de cette édifiante besogne, l'*Univers*, comme pour se faire pardonner de M. Frémont et de ses pareils, éprouve aussitôt le besoin de tirer sur nous autres, les anciens « réfractaires », du côté même où « les circonstances » l'ont doucement amené à repasser (2) : c'est ce dont j'éprouve, à mon tour, le besoin de dire quelques mots.

Nous sommes trop des disciples de l'ancien *Univers* et du grand oncle, son vénéré fondateur, pour crier comme « charitains », au nom d'une certaine paix mensongère, si peu qu'on nous attaque. Je veux seulement demander quel diable pousse le moderne *Univers* à continuer de lancer ses traits, tous, au reste, plus émoussés les uns que les autres, contre nous qui considérons avec tant d'indulgent intérêt sa conversion et son retour aux doctrines anti-modernistes, voire à la politique catholique avant tout, que nous n'avons cessé de défendre.

Il est intéressant de placer sous les yeux de nos lecteurs le texte que l'*Univers* nous consacre, en y mettant le ton de M. Petdeloup, cette mercuriale rétrospective, tout injuste qu'elle soit, pourra paraître plaisante au moins autant que sévère :

. M. l'abbé Frémont pouvait soutenir, en toute vérité, que l'obéissance aux directions de Léon XIII, plus unanimement pratiquée par les catholiques, *eût été assurée d'un meilleur succès ;* il pouvait regretter que le fait désormais acquis d'une *désobéissance irréductible* eût compromis l'œuvre de relèvement et de *conciliation* entreprise par le grand Pontife. L'*Univers* a mené jadis ce combat, *et M. Frémont était dans nos rangs.* Le moment est sans

1. *L'Univers* du 28-29 mars 1910; article signé : Roger Duguet.

2. Je ne ferai que noter, en passant, l'étrange inconvenance de *L'Univers* — tout inconsciente, je le veux bien — à l'égard des personnes les plus respectables de sa rédaction actuelle.

doute aujourd'hui mal choisi pour réveiller cette querelle; *il eût fallu en tout cas tenir compte de la donnée positive des résistances pour l'appréciation de la situation nouvelle...*

. . . . . .

Il est trop vrai que les directions du grand Pontife Léon XIII ont rencontré autrefois des *réfractaires* et suscité des résistances coupables. Cependant, de la tactique la plus apte aux intérêts religieux, Léon XIII était alors et Pie X est aujourd'hui le juge suprême. *Les circonstances ont changé*, les directions du Pape ont donc changé... NOTRE PASSÉ NOUS EST UN GARANT...

L'histoire la plus orthodoxe dira librement — car ce n'est là qu'une question de fait — si « les circonstances » ont tellement « changé » que l'*Univers* se plaît à le répéter, à l'appui de sa conversion. En tout cas il y a erreur à insinuer que les Papes, en des « circonstances » identiques, ne puissent agir, les uns et les autres, de différentes manières. L'*Univers* borne ainsi l'autorité pontificale de telle sorte qu'il va, sans paraître s'en douter, contre sa propre thèse. Puisque nous sommes sur le terrain historique, je rappellerai notamment qu'au temps de la Ligue du XVIe siècle — c'est-à-dire du parti catholique dont la divine Providence s'est alors servie pour sauver l'Eglise en France — Sixte V, animé de sentiments personnels très passionnés contre les Espagnols, a cru pouvoir agir tout autrement que n'avait fait son prédécesseur, et que ne fit son successeur, en faveur de cette Sainte-Union, dans des circonstances parfaitement identiques.

Mais venons à notre *réfraction*.

Si nos adversaires d'hier nous étaient aujourd'hui *ralliés* de meilleur cœur et de meilleure foi, ils devraient s'en tenir au seul document authentique qui permît de juger des griefs dont on puisse arguer contre nous.

Le cardinal Rampolla, dans une lettre écrite à l'*Univers* « rallié » au gouvernement républicain, ayant paru blâmer la conduite de la *Vérité*, — sans la nommer cependant (1), — M. Auguste Roussel, fort de son inaltérable dévouement à l'Eglise et au Siège apostolique, s'adressa bravement et loyalement au Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, pour lui demander, avec le respect qu'il devait, de lui vouloir bien découvrir les reproches qu'il pourrait avoir à lui faire. Toute la substance de la réponse de Son Eminence (2) est contenue dans cette phrase : « Les articles de la *Vérité* nourrissent dans » l'esprit des lecteurs la conviction que vainement on attendrait la » paix religieuse d'une telle forme de gouvernement, et souvent *ils présentent les choses de façon qu'ils donnent à penser que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer*.

1. Voir la *Vérité* du 10 janvier 1895.

2. Voir la *Vérité* du 3 février 1895.

C'est tout!... Voilà l'unique anathème qui pèse sur notre mémoire, et l'*Univers* d'hier et ses amis ont eu beau user de mille perfides intrigues pour nous en attirer de plus fulminants, ils n'y ont point réussi, parce que, en réalité, nous n'en avons point mérité d'autres; or, nous ne doutons pas que le même cardinal ne consentirait aujourd'hui à nous absoudre de notre péché, quelque noir qu'il semblât jadis, en considération principalement de tant d'événements plutôt moins heureux qui se sont succédé depuis lors.

Faut-il aussi parler du tort que nous aurions eu, selon nos libéraux si raffinés, de ne comprendre pas que lorsque Léon XIII commandait : *En avant!* contre les ennemis de l'Eglise, il fallait entendre : *Halte!* et la grossièreté de notre intelligence n'est-elle pas en cela assez excusable?

C'est tout, encore une fois!... La lettre du cardinal Rampolla est, en un sens, l'un des documents les plus caractéristiques de l'époque, où, quelques années auparavant, le cardinal Franchi, parlant du successeur de Pie IX, croyait pouvoir dire à un personnage de ma connaissance : « Nous allons leur montrer ce que c'est qu'un Pape!.. »

Réfractaires, nous ne l'avons été qu'à l'abus que les ralliés, agissant comme de véritables sectaires, s'évertuaient à faire des « directions pontificales », et qui les a conduits, l'*Univers* et la *Croix* en tête, à se déclarer hautement les partisans des candidats à la députation non catholiques, *mais* républicains, contre des candidats catholiques, *mais* monarchistes. L'amour seul, l'aveugle amour, dont on sait trop que la raison n'est pas dans la règle, pourrait expliquer l'enthousiasme de l'*Univers* et de ses amis d'hier pour la République.

Ces messieurs nous reprochaient notre opposition *systématique* « à la forme républicaine ». Partisans de la monarchie traditionnelle, les hommes qui pensent comme moi se seraient fait scrupule vu les conjonctures, de lever un doigt contre le régime établi, quel qu'il fût, s'il eût laissé la liberté à l'Eglise, car un vrai catholique ne doit avoir rien d'aussi cher. Si nous avons été *systématiquement* hostiles à la forme républicaine, c'est que le gouvernement républicain, en France, est *systématiquement* et *essentiellement* hostile à l'Eglise : aucune théorie, en matière politique, ne peut prévaloir contre ce fait historique.

C'est, malgré ses fautes envers l'Eglise, l'honneur de notre ancienne monarchie d'avoir vu sa cause confondue avec celle de cette même Eglise, et d'avoir succombé, en définitive, à la haine de la Révolution contre elle et contre son divin chef. La République française, née dans la boue révolutionnaire, en a gardé la tache indélébile. Y a-t-il si longtemps qu'à de rares exceptions près, chez nous, le nom de républicain répugnait absolument à celui de catholique? Ce n'était, pour les vrais catholiques, ni fantaisie, ni mode, ni pré-

jugé, c'était le sens exact de la vérité historique qui leur faisait tout craindre de « la forme républicaine. » Quel écrivain a mieux exprimé ces sentiments qu'un maître polémiste, qui a su aussi parfois se montrer un maître historien :

Sans doute — répondait anciennement M. Eugène Veuillot aux déclarations ardemment républicaines de Mgr Guilbert, évêque d'Amiens — sans doute tuer l'Eglise n'est pas la base du régime républicain pris *en lui-même*, MAIS C'EST INCONTESTABLEMENT LE BUT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Elle ne subit pas, en cela, les suites d'un malentendu, elle ne se laisse pas entraîner à des représailles : ELLE RESTE DANS SES TRADITIONS, ELLE SUIT SA VOIE. Sortie du travail des persécuteurs, la première République a toujours été un gouvernement de persécuteurs : LES HÉRITIERS N'ONT PAS DÉMENTI CETTE ORIGINE.

Et encore :

Cette adhésion à la République nous donnerait-elle la paix? OUI; SI NOUS VOULONS SACRIFIER TOUS NOS DROITS, NON, SI NOUS VOULONS LES DÉFENDRE.

L'épopée du ralliement est-elle pour prouver que M. Eugène Veuillot, au temps où il écrivait cela, et nous autres, les « réfractaires », qui l'avons dit de tout temps, nous avions tort?

« *S'il est un* CRITÉRIUM *de la vraie foi républicaine*, a dit le » citoyen Dubief à la Chambre des députés (1), il est dans le sen- » timent anticlérical (2) et dans la fidélité *à ce qui fut toujours con-* » *sidéré comme la marque du programme républicain lui-même.* »

M. Aristide Briand a tenu exactement le même langage, ces jours derniers,... et l'*Univers* a feint ingénument de l'entendre pour la première fois : il a même déclaré « en prendre acte ». Ah! mais.

Tel est pourtant, disions-nous, un jour, le dur sermon que n'ont cessé de faire entendre les professionnels serviteurs de la République aux nouveaux soupirants de cette cruelle : en vain, drapés dans leur robuste optimisme, ces naïfs ont-ils roucoulé sous ses fenêtres jusqu'à l'infâme *Marseillaise;* elle les a laissés languir, à la belle étoile, dans les transports d'un amour, hélas! tout platonique. Pour entrer, il faut montrer patte rouge, c'est-à-dire adhérer à toute la législation essentielle de la République, qui est *essentiellement, systématiquement* impie, faute de quoi : *nescio vos!* fait-elle répondre à sa porte. Ces pauvres amants transis, à force d'espérer toujours, finiront-ils par désespérer sagement?.. C'est la grâce que je leur souhaite.

1. *Journal officiel* du 22 janvier 1902, p. 110, col. 2, *in fine.*

2. C'est à peu près le langage que le « prêtre-citoyen » Lemire a tenu, hier, à ses pauvres électeurs.

Il nous semble qu'en présence du jugement historique de M. Eugène Veuillot — d'autrefois — et des sentences de républicains « éprouvés » tels que les Dubief et les Briand, notre froideur de « réfractaires », à l'égard de « la forme républicaine » ne fait pas trop mauvaise figure auprès de l'enthousiasme des « ralliés. »

Cela n'empêche que ces messieurs s'amusent toujours, avec une entière mauvaise foi, à nous rendre responsables de l'échec du « ralliement ». Que ne s'inspirent-ils de la noble sincérité habituelle de M. de Mun? Parlant « des hommes qui eurent le courage, parce » qu'ils espéraient ainsi servir efficacement leur religion, de sacri- » fier leurs pensées intimes et leurs vues personnelles, d'oublier leurs » longs espoirs et leurs justes ressentiments, pour essayer de faire » vivre une république honnête, libérale et respectueuse des droits » de la conscience », le grand orateur catholique ajoute (1) :

Est-ce leur faute s'ils ont échoué?.. Quand, durement blâmés par leurs amis les plus anciens, ils vinrent, pour obéir à d'augustes inspirations, tendre loyalement la main aux adversaires de la veille, comment furent-ils accueillis? J'entends encore les interruptions violentes, les répliques irritées, les paroles hautaines par lesquelles fut haché mon discours, lorsque je voulus, quelques mois avant le meurtre du président Carnot, apporter au ministère de M. Casimir Périer la promesse d'un concours désintéressé contre l'anarchie à chaque heure grandissante.

Pourquoi ces dédains dont l'histoire d'aucun régime n'offrit l'exemple?..

Il eût fallu monter à la tribune et dire . J'accepte toute la législation antichrétienne, les lois scolaires, le divorce, les décrets contre les Congrégations, demain leur proscription, la destruction progressive du budget des cultes, demain sa suppression ! « Alors on nous eût peut-être accueillis... »

J'ai un curieux exemple de la manière dont les amants de la République quand même ont éclairé le Pape.

Au mois de juillet 1893, j'avais le plaisir de déjeuner, à Fribourg-en-Suisse, chez Mgr Kirsch, luxembourgeois, professeur d'archéologie chrétienne à l'Université de cette ville, en compagnie des Rév. P. dominicains, Coconnier, français, Michel, hongrois, et de M. Gustave Schnürer, allemand, tous trois également professeurs à la même Université. Le repas était donné en l'honneur du R. P. Denifle, de passage à Fribourg.

La conversation de ce pieux et grand savant fut tout à fait charmante : c'était un Dominicain de l'ancienne roche, de solide doctrine, franc à la manière du moyen-âge, n'allant pas par quatre chemins pour dire la vérité.

Il nous conta l'anecdote suivante.

Le P. Didon était venu récemment à Rome : son éminent confrère lui dit que, pour sa part, il n'avait nulle confiance dans la

1. Dans le journal *L'Echo de Paris* du 3 octobre 1908.

politique du ralliement des catholiques de France au gouvernement républicain. Non sans surprise, le P. Denifle entendit le P. Didon lui répondre que lui non plus n'y avait aucune confiance, notamment pour ce qui était des prochaines élections : « Donc, reprit le P. Denifle, vous vous êtes sans doute fait un devoir de dire au Pape ce que vous pensiez? — Oh! non, répliqua le P. Didon, vous comprenez, un vieillard.. Il ne le faut pas contrarier.. J'ai cru devoir louer cette politique qu'il juge bonne... »

Peu après, Léon XIII, préoccupé de connaître les sentiments de tout personnage de quelque importance, et ayant lieu de suspecter ceux du P. Denifle, le fit appeler du fond des Archives vaticanes, dont il faisait ses délices : « Eh bien! Père Denifle, ne tarda pas à dire le Pape, que pensez-vous de ma politique vis-à-vis de la France? » A peine Sa Sainteté avait-elle fait au Sous-Archiviste l'honneur de l'interroger ainsi qu'un personnage de la noble cour, dans l'intention sans doute de donner le *la* au bon religieux, s'écria : « *O e la più bella, la più magnifica...* » Le P. Denifle n'en répondit pas moins : « Je crois que cette politique ne servira de rien, Saint-Père.. » *Credo ch'e per niente.* »

Léon XIII ne poursuivit pas.

Il serait oiseux de demander aux gens de bonne foi qui, du P. Didon ou du P. Denifle, s'est montré meilleur serviteur du Pape.

Au temps où l'on croyait voir souvent le poison dans la mort des grands personnages, sans doute aurait-on soupçonné que Léon XIII eût bien pu succomber à l'encens de mauvais aloi dont les libéraux de tout poil n'ont cessé de faire monter devant lui la fumée.

Nous avons confessé notre péché à la face de l'*Univers;* l'*Univers* voudrait-il confesser le sien et mettre en regard, sur deux colonnes, textuellement, ses opinions d'hier et celles d'aujourd'hui?... Ce serait se fouetter soi-même trop cruellement et donner au public un trop pitoyable spectacle.

Il suffit de rappeler que l'*Univers* a marché, de concert avec la *Croix,* la main dans la main de tous les Lemire, les Klein, les Pottier, les Daens, les Naudet, les Dabry, les Fonsegrive, les Bureau, les Sangnier, les Frémont *e tutti quanti,* et qu'il n'a été rien moins que la *Gazette* officieuse de tous les modernisants d'alors.

Pour ce qui est des « directions pontificales », qu'avons-nous vu tout récemment?

Il n'y a pas un an que l'*Univers* équivoquait, à cet égard, de toutes ses forces, d'accord avec M. Piou et avec le Narfon du *Figaro;* et il s'attirait une lettre de Mgr de Montauban qu'il s'est gardé de publier malgré l'invitation formelle qui lui en était faite par ce prélat (1). Au mois de juillet, M. François Veuillot affirmait en-

1. Cf. *La Critique du Libéralisme* du 1er novembre 1909, p. 71, note.

core que « Pie X maintenait, comme un principe incontestable, les directions politiques de son prédécesseur; » mais — coup de théâtre — peu de jours après, le même M. Veuillot écrivait dans le même *Univers* : « Il n'y a rien à répondre à qui ne veut point être » persuadé. Léon XIII, pour le bien de l'Eglise, a suivi une politique; » pour le bien de l'Eglise, PIE X EN SUIT UNE AUTRE. Tous deux ont » agi dans la plénitude de leur conscience, de leur clairvoyance et » de l'assistance du Saint-Esprit... *Tout le reste est mensonge et* » *sottise*.. » (1).

Ce n'est peut-être point le cas de s'écrier avec saint Augustin : « Heureuse faute! » mais on peut dire : Bienheureuse palinodie!

Tout cela n'autorise pas l'*Univers* à proclamer que « son passé lui est un garant »; car « franchement », l'histoire de ce passé-là

. est bonne à mettre au cabinet,

à plus juste titre que le sonnet d'Oronte; et, si le directeur du journal veut être tout à fait sage, il l'y laissera ensevelie sous une salutaire couche de poussière, la plus grande faveur qu'on lui puisse accorder étant de n'en plus souffler mot.

C'est très bien d'être « toujours avec le Pape. » Il ne siérait cependant pas à l'*Univers*, qui, naguère encore, s'est tant appliqué — jusqu'à un beau matin — à dénaturer la parole du Pontife aujourd'hui glorieusement régnant, de se montrer maintenant anti-moderniste et foudre de guerre au point de donner à supposer que M. François Veuillot pût bien être le véritable auteur de l'encyclique *Pascendi gregis* et le promoteur des nouvelles « directions pontificales ».. *Ne quid nimis!*

HYRVOIX DE LANDOSLE.

UNE CONFÉRENCE DE M. GAYRAUD SUR " LA DÉMOCRATIE "

M. Gayraud a donné plusieurs séries de conférences à Versailles. J'ai eu la curiosité d'assister, le dimanche 6 mars, à celle où il était annoncé, sur nos murs, devoir parler de *la Démocratie*. C'était la première fois que je le voyais : il m'est apparu fâcheusement écharpé du ruban tricolore, insigne de nos citoyens députés d'un

1. *Ibid.* p. 73.

ragoût assez carnavalesque sur l'habit ecclésiastique. Je ne blesserai pas M. Gayraud en disant que cet oripeau n'ajoute rien à la valeur d'un homme comme lui, qui est réelle.

M. Gayraud jouit de la réputation d'être instruit, éloquent, habile. Il s'est montré tel, ce jour-là, mais surtout habile.

Dans le grand nombre des spectateurs qui remplissait presque la salle de théâtre, lieu du rendez-vous, il n'y avait pas que des *Sillonnistes* et autres modernistes, ni que des fervents de la démocratie plus ou moins chrétienne : il y avait une bonne partie du public très fidèle, très orthodoxe et plutôt monarchiste de la bonne ville de Versailles. C'est cette catégorie d'auditeurs qu'a visée uniquement le conférencier; aussi de quelles précautions oratoires n'a-t-il point usé pour capter au moins son indulgence, à défaut de sa sympathie! Pas une de ses périodes, pour commencer, que ne terminât une édulcorante et discrète réticence : le chat de la fable ne s'y prend guère mieux pour attraper les souris que n'a fait M. Gayraud pour essayer de séduire un public si défiant; c'est même enfariné d'une sorte de scepticisme de bonne humeur à l'endroit du système si cher à l'auteur des *Démocrates chrétiens* qu'il s'est présenté à nous.

L'auteur de ce livre compromettant, qui a marché, dans toutes les campagnes hétérodoxes et condamnées, la main dans la main de tous les Lemire, les Naudet, les Dabry, les Klein, les Pottier, les Daens, les Fonsegrive, les Bureau, etc.. a prétendu se placer, à Versailles, sur le seul terrain des *faits:* il va sans dire qu'il ne s'est pas privé d'en sortir de temps en temps; mais il avait averti que ce ne serait que « pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. » On verra si la conférence dont nous allons d'abord donner un résumé aussi exact que possible a correspondu à cette sublime intention.

Après avoir cherché à expliquer ce qu'était la Démocratie chez les anciens, l'orateur croit pouvoir faire honneur au christianisme d'en avoir « étendu le sens. » Il tient à marquer que *Démocratie* et *République* sont choses différentes, et à se défendre, par conséquent,
peuple et abolit le droit divin » : tel est « le principe de l'ordre démo-
cratie. Il entend, par *Démocratie,* le gouvernement du peuple par la majorité de ses représentants élus.

Deux *faits* s'imposent, selon M. Gayraud : 1° En 1789, la DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME, qui affirme la souveraineté du peuple et abolit le droit divin tel est « le principe de l'ordre démocratique » de l'avenir; 2° En 1848, l'application pratique de la dite souveraineté populaire, par l'institution du suffrage universel que « l'expérience », avoue doucement l'orateur, ne lui a pas appris à « admirer » outre mesure. (S'il s'en fût rapporté à la magistrale parole

du Pape Pie IX, il aurait eu l'avantage de n'attendre pas trop longtemps pour être bien instruit).

Autres faits :

La démocratie surgit partout, jusqu'en Russie, jusqu'en Perse, jusqu'au Japon, etc..

Il y a tendance générale à l'égalité politique, juridique et sociale : le besoin d'égalité, c'est la principale note « caractéristique » de tous les mouvements politiques du siècle.

Il est à considérer aussi que les hommes, selon M. Gayraud, ont, depuis la Révolution, « un sentiment plus vif de leur dignité »; et M. Gayraud estime que ce sentiment est « bon et louable. »

L'homme moderne vise donc : 1° A « l'égalité politique et juridique; » 2° A « la souveraineté nationale »; 3° A « la justice sociale. » On peut soutenir que le régime démocratique est le plus favorable à la réalisation de cet « idéal politique, juridique et social »; toutefois l'orateur concède qu'il est permis de discuter sur ce point.

En présence de ces *faits* contre lesquels il n'y a « rien à dire, rien à faire », selon M. Gayraud, quelle doit être l'attitude de l'Eglise?

La notion de la démocratie est-elle en contradiction avec la doctrine de l'Eglise? — Non.

Etant donné ce qui précède, c'est une erreur « de présenter le régime démocratique comme le corollaire nécessaire de la fraternité chrétienne, comme une conséquence nécessaire des prémisses catholiques »; mais c'est aussi une erreur « de présenter la démocratie comme opposée au principe de l'origine divine du pouvoir et à la doctrine catholique. » C'est une autre erreur « de nier que le peuple assemblé puisse être le moyen dont il plaise à Dieu de se servir pour désigner le pouvoir légitime. » Dans la pratique, le moyen peut se fausser; mais « on ne peut contester, *en principe*, le droit du peuple à organiser le gouvernement de son choix. »

L'Eglise dit à ses fidèles qu'ils peuvent penser ce qu'ils veulent du droit, mais qu'ils doivent rendre aux pouvoirs de fait ce qui leur est dû.

In caudâ, M. Gayraud a insinué « qu'il ne serait pas difficile de rattacher « la tendance à l'égalité » à la doctrine catholique, et de faire accorder la doctrine catholique avec « la civilisation moderne » et « son idéal de solidarité. » Puis il a montré « *l'ascension du peuple* au pouvoir » apparaissant aussi à ses yeux « comme une conséquence de la doctrine de la fraternité chrétienne. »

L'orateur a exprimé l'espoir que la démocratie voudra bien, en conséquence, « reconnaître le droit de Dieu », et comprendre « qu'il est de son intérêt de respecter le christianisme ». Il a déclaré, en

terminant, que l'Église ne réclamait de la démocratie que la liberté des âmes, des consciences et de la foi », et « qu'elle y mettrait la tête de ses évêques, de ses prêtres.. »

Sauf l'air de bravoure de la fin, M. Gayraud a dit sa leçon du ton le plus calme. Il n'a élevé la voix, il n'a fait un grand geste que pour protester, « *avec la dernière énergie,* contre l'intention que l'on prêterait au Pape Pie X de vouloir renverser le gouvernement de la République! » (1).. L'écharpe tricolore aidant, j'ai pensé au fameux « signe de détresse » du vénérable président Brisson.. Une flamme a passé alors dans le regard du « prêtre-citoyen » (2), à laquelle s'est allumé l'enthousiasme des *sillonnistes* et autres modernistes présents, et aussi celui d'un petit troupeau de séminaristes qui, l'office de vêpres à peine achevé à la cathédrale, avaient pris leur vol vers le sanctuaire du culte démocratique improvisé, au théâtre des *Variétés,* où l'on voit qu'il n'a guère été question de « la gloire de Dieu et du salut des âmes. »

Nous n'avons rien à dire de la *théorie* exposée par M. Gayraud, si ce n'est de la dernière partie, dans laquelle il s'est vanté de pouvoir aisément accorder « la civilisation moderne » avec la doctrine catholique. Je ne pense pas que, par « la civilisation moderne », il entende la machine à vapeur, le téléphone, l'aéroplane, etc,.. et qu'il nous veuille lancer tous ces engins à la tête, non plus que nous ne voudrions riposter par la brouette inventée sous l'ancien régime : je ne doute pas qu'un homme aussi intelligent ne laisse à la disposition des imbéciles pareils procédés de discussion. Mais

---

1. Sans doute ce serait pour ces Messieurs « la gaffe » suprême, quelque chose comme le péché contre le Saint-Esprit. (Voir plus loin ce qui a trait à l'épithète de « gaffeur » appliquée au Pape Pie X par ces Messieurs).

2. Et l'orateur se défendait tout à l'heure, devant les Versaillais, de confondre *Démocratie* avec *République!*... La confusion n'existe peut-être pas dans son esprit, mais elle est bien, comme on le voit, dans son cœur.Or, dernièrement encore, le chef du gouvernement de la République Française parlait de la sorte, après tant d'autres, sans crainte de contrister nos pauvres ralliés : « Aujourd'hui — a déclaré M. Briand, à Saint-Chamond — ce grave problème (de la complète sécularisation de l'Etat) est résolu, cette conquête est définitive; aucune puissance humaine ne pourra la compromettre; et c'est ici un *criterium* sur lequel j'appelle votre attention au moment de la bataille électorale. On nous a dit : A quoi reconnaître désormais un vrai républicain? Par quel signe distinctif peut-on, au point de vue politique, le différencier des autres citoyens? Le vrai républicain est celui qui, tout en souhaitant de nouveaux progrès, ne renie rien dans l'œuvre de laïcité accomplie pendant ces dix dernières années *(applaudissements);* c'est celui qui la revendique, cette œuvre, et entend la défendre et la maintenir. » (Cf. *Le Journal* du 11 avril 1910, p. 1, col. 6.) — *L'Univers* du 13 avril (p. 1, col. 3-4), avec une naïveté un peu empruntée, semble trouver ce langage nouveau dans la bouche auguste de nos gouvernants : « Nous ne laisserons pas oublier l'aveu », dit-il sévèrement.

Les cardinaux français n'avaient pas attendu les impudentes déclarations

j'attends qu'il nous dise quel est le caractère essentiel de « la civilisation moderne », au sens propre du terme, sinon la séparation entre l'Etat et la Religion, qui rend cette civilisation — absolument moderne, en effet, — tellement inférieure à la civilisation païenne même.. Sur ce point, nous oserions défier le savant théologien qu'est cet ancien disciple de saint Thomas.

Pour ce qui est, en passant, de « l'ascension du peuple », Mgr l'Evêque de Cahors écrivait justement, le 5 avril, à Mgr l'Archevêque de Bordeaux :

> ... Le prêtre sillonniste initie des jeunes gens, devenus sillonnistes comme lui, à la connaissance de *cette démocratie, dite chrétienne*, qu'on prétend établir sur *l'Evangile mieux compris*. La parole de Dieu devient l'objet d'applications étranges, de la part de commentateurs pour qui les principes de 89 sont comme un dogme social, et la condition essentielle de ce qu'on appelle « l'ascension d'un peuple »..

Venons aux *faits*.

Ce n'est pas nous qui reprocherons à M. Gayraud de se placer sur ce terrain souverainement important quand il s'agit de politique. Mais il y a manière de présenter les *faits*. Or, il est scandaleux de ne présenter le fait primordial de la *Déclaration des droits de l'homme* que pour paraître s'incliner devant ce *Syllabus* de la philosophie du XVIIIe siècle (1). « Rien à dire, rien à faire » contre ce grand

---

de ce genre lorsqu'ils écrivaient, dès 1892 : « Depuis douze ans le gouver- » nement républicain a été autre chose que la personnification de la puis- » sance publique; il a été la personnification d'une doctrine et d'un pro- » gramme *en opposition absolue avec la foi catholique* ». (Cf. *La Critique du Libéralisme*, I, 408).

Au mois de mai 1908, s'est tenu, à Rome, un congrès du parti républicain d'Italie. L'ordre du jour suivant y fut voté : *L'on ne peut pas être inscrit dans le parti républicain, et l'on doit en être exclu, si l'on y a déjà été inscrit, lorsqu'on ne fait pas preuve d'un esprit nettement anticlérical, et si l'on est assujetti à une superstition quelconque dérivant des sectes religieuses.* « Supposons, observe, à ce propos, M. Emmanuel Barbier, que, sur ces entrefaites, la forme républicaine se soit légalement établie en Italie : pense-t-on que le Saint-Siège, sans tenir compte des faits, et considérant seulement que toutes les formes de gouvernement sont acceptables, engagerait les catholiques italiens à donner leur pleine adhésion à la République fondée chez eux?... » (*La Critique du Libéralisme*, I, 409, note). C'est pourtant à quoi le Saint-Siège serait en quelque sorte obligé, en vertu de tout ce qu'ont dit, écrit et fait les démocrates-chrétiens, partisans quand même de la République, et allant, pour l'amour de cette ingrate, jusqu'à patronner furieusement des candidats républicains antichrétiens contre des catholiques royalistes.

1. Le mot est de M. Joseph Fabre, cité par M. Gautherot, dans son cours sur l'histoire de la Révolution. (Cf. *L'Univers* du 9 mars 1910).

Faut-il rappeler que la *Déclaration des Droits de l'homme* a été condamnée par Pie VI, puis par Grégoire XVI, dans son Encyclique *Mirari vos*, et par Pie X. dans l'Encyclique *Quanta cura*, suivie du *Syllabus* des erreurs modernes? M. Gayraud n'a pas daigné faire la moindre allusion à ces actes pontificaux.

fait et l'ordre politique et social qui en dérive nécessairement, nous a dit M. Gayraud. Je répondrai avec M. Le Play (1).

> Je ne connais rien de plus dangereux que les gens qui propagent des idées fausses sous prétexte que la nation ne voudra jamais y renoncer. Si elle n'y renonce pas, elle périra; mais ce n'est pas motif pour accélérer la décadence en adoptant l'erreur. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser, quoi qu'il arrive.

Quant aux « aspirations égalitaires » du peuple, nous ne savons que trop que les Français surtout en sont aussi férus qu'ils demeurent étrangers à toute notion de liberté vraie. Ce sont bien ces aspirations-là que les abbés démocrates exploitaient en prêchant ouvertement l'envie comme une doctrine éminemment évangélique, au temps où la démocratie soi-disant chrétienne battait son plein, dans le Finistère notamment, avec un singulier éclat : l'histoire nous apprend que le triomphe électoral de M. Gayraud est dû à cette imposante insurrection de la conscience démagogique du jeune clergé de ce pays contre son vénérable Evêque en même temps que contre « les châteaux »... Pourtant, si ces messieurs avaient mis autant de soin à se pénétrer des enseignements dogmatiques de Léon XIII qu'ils se sont plu constamment à se vanter de la faveur personnelle que leur accordait ce pontife, ils auraient pu, ils pourraient encore considérer qu'une de ses premières encycliques a été pour anéantir l'utopie égalitaire, et rappeler qu'en dépit de ces fameuses « aspirations », l'égalité telle que la prônent les fils de 89, ne pouvait se rencontrer sur terre plus qu'elle n'existe aux cieux entre les hiérarchies angéliques. Se douterait-on, en écoutant et en lisant ces messieurs, qui ont toujours le nom de Léon XIII à la bouche, qu'aucun pontife n'a jeté plus d'anathèmes aux erreurs modernes? (2).

Les *faits* cités par M. Gayraud ne sont donc point pour nous impressionner comme il le voudrait. Il en est un néanmoins qui ne manque pas de valeur, et celui-là, il ne l'a mentionné que pour s'en débarrasser aussitôt avec une parfaite désinvolture : je veux parler du *fait* de la constitution monarchique de l'Eglise que lui objecta, un jour, M. Pelletan, auquel il ne trouva à répondre que ceci, à savoir « qu'il ne s'agissait là que du domaine religieux. »

On provoque un effet de rire facile quand on nomme en public M. Pelletan : M. Gayraud n'a pas négligé ce petit artifice comique sur la scène des *Variétés*. Ce Pelletan, tout crasseux qu'il soit —

1. Texte cité par M. Gautherot *(Ibid.)*

2. La remarque est d'un prêtre apostat, jadis coryphée des plus reluisants de la secte moderniste, qui dit même davantage : elle n'en est pas moins assez exacte. (Charbonnel, dans le *Signal* du 6 mai 1899. — Cf. Em. Barbier : *Le progrès du libéralisme catholique en France sous le Pape Léon XIII*, I, 132).

ou qu'il ait été avant de prendre rang dans l'aristocratie républicaine; car, *horresco referens,* aristocratie il y a déjà, dans notre démocratie, et très fermée aux honnêtes gens — ce Pelletan, dis-je, est aussi instruit que M. Gayraud, en son genre; et, le jour où il lui a fait cette objection, il aurait pu ajouter avec avantage, comme le démon du poème : « Tu ne savais pas que moi aussi je fusse théologien. »

Tu non sapere..

On comprend qu'un fervent promoteur des congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges, où l'on ne visait à rien moins qu'à démocratiser le gouvernement de l'Eglise, n'ait pas brillé en présence de l'argument de la monarchie pontificale qui lui était opposée par un érudit libre-penseur.

Au reste, « la chaleur communicative des banquets », chez ce moderne gentilhomme, n'est pas plus compromettante que « l'ivresse du verbe » chez les amis d'un prêtre-député qui s'est laissé aller à dire que « le Christ allait redevenir citoyen français » (1), et à traiter de « gaffeur » le successeur de Léon XIII, dans les couloirs de la Chambre, pour le plus grand amusement des collègues de M. Pelletan (2).

M. J. Fontaine, dans un de ses livres excellents, qui forment, avec l'œuvre du directeur de cette *Revue,* une *Somme* infiniment précieuse contre le modernisme, a écrit, à l'adresse de M. Gayraud, une page qu'il est très intéressant de transcrire ici (3) :

. . Le gouvernement du peuple par le peuple, entendu dans le sens propre et rigoureux de ces mots, est une impossibilité. Comment une masse pourrait-elle être à la fois le sujet d'une autorité dont elle-même serait non seulement la source, le principe, mais dont elle demeurerait l'instrument? Aussi abandonne-t-on, dans la pratique, ce que l'on a émis dans le principe premier de la théorie.

Entendons sur ce sujet M. Gayraud : « Quant à la *souveraineté* dans une » démocratie, il ne saurait être question d'en attribuer à la multitude des » citoyens, répandus sur toute la surface d'un grand pays, l'exercice total, » direct, permanent et quotidien. Le peuple ne peut guère agir que par » l'entremise d'un petit nombre de mandataires élus par lui; d'où le droit » de suffrage pour tous les citoyens et le système des élections institué dans » le but de pourvoir à la désignation des représentants du peuple. C'est par » ce moyen que s'organisent et fonctionnent les deux pouvoirs de l'Etat : le » législatif et l'exécutif; ensuite l'administratif, le judiciaire, le militaire. »

---

1. Em. Barbier : *Le progrès du libéralisme catholique en France sous le Pape Léon XIII,* I, 136.

2. *La Semaine religieuse de Cambrai* du 1er décembre 1906. — Cf. Em. Barbier : *Le progrès du libéralisme catholique...,* I, 3.

3. J. Fontaine : *Le modernisme sociologique* (1909), pp. 412-413.

Sans doute; mais vous n'avez plus le gouvernement du peuple par le peuple, par la masse des citoyens, mais, au contraire, par quelques-uns : c'est une oligarchie qui se constitue alors, et non une démocratie au sens où vous l'entendez. Le peuple les délègue, je le veux bien, mais pour se débarrasser sur eux des soucis d'un gouvernement qu'il est incapable de gérer lui-même. Et cette oligarchie, une fois en possession de la souveraineté qui *consiste essentiellement dans le pouvoir législatif* et le pouvoir exécutif, organise elle-même les pouvoirs secondaires qui en dérivent, l'administratif, le judiciaire et le militaire, pour parler comme M. Gayraud.

Lorsqu'on se place sur le terrain des faits, et qu'on les étudie sans parti pris et sans passion, on est amené à reconnaître que *le gouvernement direct de peuple est tout plus réalisable, et seulement pour les affaires les plus importantes et en des cas déterminés, dans les petits pays comme dans les cantons suisses, par exemple.*

M. Fontaine a raison plus entièrement encore qu'il ne le croit; car l'étude spéciale que j'ai faite de l'histoire de la Confédération helvétique me permet d'affirmer que l'exception des cantons suisses n'existe pas en réalité.

Sauf dans les plus petits cantons, dans le Vallais et au pays des Grisons, alliés des Suisses, le gouvernement de presque tout le pays était essentiellement aristocratique : l'Etat de Berne, en particulier, a été justement comparé à la seigneurie de Venise. Mais, dans les cantons dits *populaires* ou démocratiques, c'étaient, *en fait*, les mêmes familles qui exerçaient continuellement la magistrature, de sorte que, *en fait*, le gouvernement de toute la Suisse était plus ou moins aristocratique et oligarchique. Dans les *Landsgemeinden*, alors qu'il s'agissait des plus graves intérêts, tels que ceux qui regardaient le service des princes étrangers, c'était affaire aux ambassadeurs, soit de l'Empereur, soit du roi de France, soit du roi d'Espagne, de payer plus ou moins, à un écu près, la voix de chaque membre du peuple souverain — inutile de dire que le vin y faisait œuvre aussi — et le plus robuste citoyen n'hésitait point parfois à empoigner la main de son voisin pour l'empêcher de la lever contre son gré : aristocratie du biceps, dans ce cas. En outre, les démocrates comme les aristocrates avaient des *sujets* qui ne devaient jamais espérer participer au gouvernement.

Aujourd'hui, la Suisse a un gouvernement fédéral qui tend de plus en plus à centraliser radicalement tous les pouvoirs et à supprimer l'antique autonomie des cantons; et, dans chaque canton, le gouvernement se centralise, à son tour, de plus en plus. Les *Landsgemeinden* ont presque disparu, et le *Referendum* ne les représente guère. Dans le canton catholique de Fribourg, autrefois aristocratique, la démocratie n'existe pour ainsi dire que de nom : le conseiller d'Etat Python, assisté de M. Decurtins, Professeur à l'Université, fou-

gueux démocrate-chrétien — voire socialiste.. jadis (1) — est un véritable dictateur.

C'est une vérité historique absolue — s'il en est — que la démocratie pure n'a jamais existé telle que la conçoivent les idéologues modernes. Ce que l'on rencontre partout, dans tous les Etats, petits et grands, dans l'antiquité, au moyen âge et aux derniers siècles, parce qu'elle est dans la nature des choses, c'est une aristocratie quelconque, ou de droit ou de fait, plus ou moins noble, et parfois ignoble comme celle que nous avons saluée en passant au sein de la République française, dont les chefs sont en train de défendre leur « ascension », contre leurs égaux et leurs soutenеurs d'hier, avec une énergie que n'ont malheureusement pas eu le courage de déployer, vis-à-vis de leurs sujets, les gouvernements monarchiques qui se sont succédé en France depuis la Révolution.

De véritable démocratie, point, jamais, nulle part c'est contre nature.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

A L'*UNIVERS* ET A LA *CROIX*

Pour la première fois, depuis que je tiens la plume, l'*Univers* vient de rompre la loi rigoureuse de silence qu'il s'était imposée sur mes écrits, comme la *Croix;* et celle-ci, faisant violence à la pudeur qui l'empêchait de me nommer, a déclaré tenir à reproduire intégralement cet article (14 mai). A défaut d'autre indice, cet empressement de la *Croix* en donnerait le sens exact. Une seule chose est encore plus significative, c'est le même empressement de la part du *Bulletin de la Semaine.*

On ne peut méconnaître que M. F. Veuillot vient de faire en apparence un grand pas vers moi. Il confesse que je suis dans le vrai en combattant l'invasion du libéralisme politique et déclare s'unir à moi pour condamner « la dangereuse tentation de subordonner l'affirmation des principes aux nécessités de la tactique. » M'embrasse-t-il pour m'étouffer? Je ne sais; toujours est-il qu'il accompagne cet éloge de réserves fort graves, entachant quelque peu la considération à laquelle un écrivain ecclésiastique doit tenir, faites pour impressionner le plus défavorablement du monde la clientèle cléricale de l'*Univers* et celle beaucoup plus considérable de la *Croix,*

1. *L'Univers* du 28 avril 1910 *(Lettre de Fribourg)* a publié une apologie profondément comique de M. Decurtins pour qui connaît l'histoire du pays, et telle qu'on n'ose en commettre que là... C'est presque, d'un bout à l'autre, le contraire de la vérité : voilà les lecteurs de *L'Univers* bien au fait des choses suisses!

on même temps qu'elles permettent à M. Veuillot de retirer d'une main ce qu'il offrait de l'autre.

Sans approfondir si ses avances cachaient la tactique des gens qui vous tirent dans le dos au moment où ils viennent de vous tendre la main, je n'ai pas voulu repousser la sienne, tout en avisant à parer le coup. La prudence ne me permettait pas de me jeter dans les bras qu'il semblait m'ouvrir. Mais en lui témoignant la même disposition à l'union dont je suis en effet aussi sincèrement désireux que personne, je le priai de consentir à mettre sous les yeux de ses lecteurs quelques éclaircissements exigés par ses réserves inacceptables. M. Veuillot s'y est refusé. La modération de ma réponse lui enlevait cependant un prétexte, comme en témoignent les termes de son refus. « Monsieur l'abbé, Je constate avec plaisir que votre réponse se maintient sur le ton de courtoisie et d'ouverture où je me suis efforcé de placer mon article. Je vous en remercie, mais je vous demande, toutefois, la permission de ne pas l'insérer dans l'*Univers*. Il me paraît préférable, à tous points de vue, que vous agissiez vis-à-vis du journal, comme je me suis comporté vis-à-vis de votre revue, etc.. » (17 mai).

Le certificat de politesse que M. Veuillot a la bonté de me signer me flatte et m'honore. Je pourrais l'épingler sur mon équipement de « fougueux batailleur » ou le mettre en préface de mes « bouillantes campagnes. » Ici il ne sert qu'à montrer l'éloignement du directeur de l'*Univers* pour une conversation directe, même à basse température. Il est clair que son refus aura pour effet de faire ignorer au plus grand nombre de ses lecteurs la riposte à ses coups de Jarnac, car ils ne fournissent à cette revue qu'un contingent d'abonnés très restreint, et que ce refus m'empêche du même coup de demander avec quelque chance de succès une rectification à la *Croix* qui a servi à son immense clientèle les imputations de l'*Univers*.

Puisque ma propre maison me demeure seule ouverte, j'y donnerai donc ces éclaircissements, mais avec la liberté dont on peut user chez soi (1).

M. Veuillot, sans se départir de cette courtoisie raffinée au niveau de laquelle je dois m'efforcer humblement de me guinder, si je le puis, m'accuse : 1° de porter atteinte au principe de l'obéissance que les catholiques doivent au Saint-Siège; 2° de limiter arbitrairement mon obéissance envers Pie X; 3° de n'offrir qu'une conception « inquiétante » de l'union catholique.

Suivons-le point par point.

1. L'article de notre collaborateur Ilyrvoix de Landosle qu'on a lu plus haut et qui pourrait déjà servir en partie de réponse, était composé quand parut celui de M. Veuillot. Son refus m'a enlevé toute raison de l'arrêter.

I

Citons d'abord :

La base de notre union sur le terrain nettement catholique, c'est l'obéissance; j'entends l'obéissance à toutes les directions, à tous les mots d'ordre, à tous les avis de l'autorité pontificale. C'est par elle que nous serons forts et, par elle aussi, que nous rallierons tous les militants. Il importe donc au plus haut degré de ne pas amoindrir le principe de l'obéissance. Or, l'ardent polémiste a trop perdu de vue cette nécessité. Nous ne parlons pas ici de ses précédents ouvrages; nous les eussions volontairement oubliés, s'ils ne revivaient point en son dernier livre. Mais, dans ces pages mêmes où M. l'abbé Barbier poursuit le très heureux dessein d'attirer tous les catholiques autour de Pie X, il laisse voir une hostilité passionnée contre les directions de Léon XIII La majeure partie de ce volume est remplie d'une discussion rétrospective et ardente contre les organes et les associations qui se sont montrés les plus fidèles aux ordres de ce Pape, et particulièrement pour l'attitude qu'ils ont observée sous son pontificat. Nous ne suivrons pas M. l'abbé Barbier sur ce terrain. Nous nous refuserons délibérément à toute controverse irritante et superflue. Nous ne contestons nullement d'ailleurs, à l'auteur du *Devoir politique des catholiques*, le droit de professer l'opinion qu'il exprime. Nous maintenons seulement que ce n'était ni le moment ni le lieu de la soutenir. L'obéissance au Pape n'est pas une question de convenance ou d'opportunité; c'est un principe supérieur et immuable qu'on ne peut toucher en un point quelconque, sans l'affaiblir tout entier. Il nous paraît donc au moins très imprudent de fausser un tel ressort à l'heure même où l'on a besoin de le faire agir.

M. Veuillot est un tacticien aussi prudent qu'habile. Il ne s'arrange pas seulement de façon à ce que la partie adverse ait le soleil dans les yeux; lui-même se munit d'un en-cas pour en éviter les inconvénients, si la position venait à changer. Il porte l'attaque sur la question épineuse des directions politiques du Pape Léon XIII qui ne sont point ici en cause; et en même temps il déclare, et me répète aujourd'hui dans sa réponse privée, qu'il se refusera à toute discussion sur ce terrain.

Si on lit bien ce qu'il a écrit là, il est visible qu'il reprend d'une main, comme je l'ai dit, ce qu'il accordait de l'autre : il a commencé par se reconnaître d'accord avec moi sur le principe, mais il n'en veut pas voir l'application. Je crains qu'au fond M. F. Veuillot ne demeure plus imprégné de libéralisme qu'il ne le croit. Ce beau système revient à dire : contentons-nous d'affirmer la vérité pour elle-même et d'énoncer en quoi consiste l'erreur; mais gardons-nous de rechercher, parmi les hommes et les œuvres, où se trouvent en fait l'erreur et la vérité; cela ne fait que troubler la paix et l'union.

Montrons néanmoins au directeur de l'*Univers* que le soleil ne nous aveugle point et que son en-cas a de larges trous.

Tout d'abord, ce n'est qu'à la faveur d'une confusion de temps

qu'il s'empare de la clef de la position. Est-ce l'attitude de ces « organes et associations » sous le pontificat de Léon XIII qui fait l'objet des critiques contenues dans cet ouvrage? Pas le moins du monde, c'est leur attitude sous le pontificat de Pie X. On voit l'habileté du mouvement tournant. Il était nécessaire pour ramener « l'hostilité passionnée contre les directions de Léon XIII. » On avouera qu'il faudrait quelque chose d'autre pour être en droit de la dénoncer ici. Mais c'est un terrain si avantageux!

Voyons le raisonnement de M. Veuillot. Quelle preuve donne-t-il de cette hostilité violente et de cette grosse accusation d'une *atteinte portée au principe de l'obéissance due au Saint-Siège?* Elle est bien claire : ce sont les critiques que je me suis permises sur l'attitude de ces organes et associations sous son pontificat.

Ici la question d'époque ne change rien à la chose. L'argument a simplement le tort de supposer que la profession de fidélité aux directions pontificales a la vertu de garantir et de sanctionner les faits et gestes de ceux qui s'en honorent, et que la critique de leurs actes atteint le Saint-Siège lui-même et l'obéissance due à ses directions. L'*Univers* remet en honneur, en faveur de ces organes et associations, *quorum pars magna fuit*, ce que nous l'avons entendu répéter longtemps pour sa propre défense : quiconque me touche, touche au Pape!

N'insistons pas sur cette manière irrévérencieuse de compromettre la Papauté, et tenons-nous en à quelques observations pratiques.

Nul organe, assurément, n'a plus hautement affiché que l'*Univers* son entier dévouement aux directions de Léon XIII. Cependant que se passait-il à la même époque?

L'*Univers* ouvrait largement ses colonnes à M. l'abbé Gayraud pour y soutenir que l'action sociale catholique doit être un parti non-confessionnel; et son directeur d'alors, M. Eugène Veuillot, mesurant de haut le champ de la discussion, écrivait qu'il n'y avait là guère autre chose qu'une question de mots (mars 1899). Je me suis permis de critiquer cette attitude dans une de mes « bouillantes campagnes ». Est-ce qu'en combattant l'influence de l'*Univers* sur ce point, je portais atteinte aux directions pontificales?

Lors du fameux projet d'un congrès des religions à Paris, lancé par le prêtre depuis apostat, Charbonnel, M. Eugène Veuillot n'osant pas le patronner ouvertement, fit écrire à celui-ci par son fils François Veuillot, que, « de prime abord, il était plutôt favorable, à l'idée de ce Parlement des religions » (avril 1895). Celui qui aurait signalé là une grande faiblesse eût-il ébranlé le principe d'obéissance au Saint-Siège?

L'*Univers* a chaudement appuyé les congrès sacerdotaux, essai de démocratie ecclésiastique, qui ne semblent pas fort approuvés par

l'encyclique Pascendi. Si l'on avait critiqué cette attitude, aurait-on encouru le même reproche?

L'*Univers* s'est engagé à fond dans le projet de Mme Marie du Sacré-Cœur pour la réforme de l'enseignement congréganiste des jeunes filles, que Rome a ensuite réprouvé. La *Vérité française* qui, sur ce point, comme sur tant d'autres, fut en polémique avec l'*Univers*, détruisait-elle en cela la soumission due aux directions pontificales?

L'*Univers* a été le soutien de l'américanisme (6 et 9 mai, 24 juin, 22 octobre 1898, 18 janvier 1899, etc...); il a couvert de son appui les prêtres démocrates de toute nuance, en particulier MM. Dabry et Naudet; il laissait passer dans ses colonnes les comptes rendus purement élogieux d'ouvrages pleins des erreurs modernistes (1er février 1899, 20 décembre 1900) : est-ce que le principe de l'obéissance aux directions pontificales condamnait toute opposition à l'*Univers* sur ces sujets?

Ces quelques exemples suffiront sans doute pour montrer que la critique de l'attitude des hommes ou des organisations « les plus dévouées » à ces directions n'implique pas une atteinte à l'autorité de celles-ci.

Au point de vue du libéralisme politique, l'*Univers* et la *Croix* ont été inconsciemment les appuis du soumissionnisme contre lequel S. S. Pie X réagit si énergiquement. Jusqu'à la dernière heure ils ont induit par leur énorme influence la masse des catholiques dans la « dangereuse tentation de subordonner l'affirmation des principes aux nécessités de la politique », dont M. Veuillot reconnaît aujourd'hui les conséquences. La *Croix* a été l'organe quasi-officiel de l'*Action libérale* qui s'opposait de toutes ses forces à l'organisation sur le terrain catholique, et cela au nom de l'autorité du Saint-Siège. Même après que la parole pontificale se fût fait entendre, l'*Univers* et la *Croix* persistaient dans l'équivoque, ou même affirmaient que rien n'était changé. Et il n'aurait pas été permis de s'opposer au mal immense causé par eux sous ce rapport, sans ébranler l'obéissance due au Saint-Père!

M. F. Veuillot estime les discussions sur les directions de Léon XIII « irritantes et superflues » et déclare qu'il est résolu à s'y refuser. Il a d'excellentes raisons pour cela. Mais, en ce cas, il me permettra de lui dire qu'il n'a pas pris le meilleur moyen. Il ne faudrait cependant pas, quant au reste, nier l'utilité de l'histoire, surtout quand il s'agit d'un passé ayant avec le présent d'étroits rapports, d'une histoire vivante. Nous croyons, au contraire, que la connaissance des causes et des sources du mal est la première condition pour le guérir; qu'il importerait peu, du moins qu'il serait parfaitement insuffisant de rendre aujourd'hui hommage à la vérité et de dénoncer spéculativement l'erreur, si on laisse à l'opinion publique

le soin de découvrir par elle-même où l'une et l'autre se rencontrent; et surtout qu'il est indispensable de mettre à nu l'erreur des hommes, des associations et des organes, quand ils la couvrent du nom et du prestige de l'autorité de l'Eglise. Tel est justement l'objet de mon livre. Ces explications étaient utiles pour le justifier et réduire à sa juste valeur la première accusation de M. François Veuillot.

II

Allons plus loin! M. l'abbé Barbier ne se borne pas à porter atteinte au principe de l'obéissance. Il lui advient parfois de limiter arbitrairement son obéissance à Pie X. C'est le désir formel et bien connu du Saint-Père, que les directions d'aujourd'hui ne soient ni présentées ni entendues comme un désaveu des directions d'hier. En fait, et selon la volonté du Souverain Pontife, il ne s'est produit qu'une évolution, déterminée par l'expérience et par les événements, mais qui laisse intactes, à leur époque et dans leurs principes, les instructions précédentes. En outre, il est profondément contraire aux intentions du Pape, de tourner ses appels à l'union de tous en instruments de revanche et de récrimination contre quelques-uns.

Sur ces deux points, M. l'abbé Barbier contrecarre, évidemment à son insu, les desseins de Pie X. Il met tant de zèle à marquer une contradiction positive entre les deux pontificats, tant d'ardeur à triompher des directions nouvelles qu'il risque d'éloigner ceux qu'il voudrait apparemment convaincre. Il pousse, en particulier contre nous, cet exclusivisme outrancier jusqu'à nous contester le droit de soutenir la politique de Pie X, ayant défendu celle de Léon XIII.

C'est parler d'or, quoiqu'un peu raidement pour un homme breveté en courtoisie. Mais il resterait à voir à qui cela s'applique le mieux. *Medice, cura teipsum.*

Si c'est limiter arbitrairement son obéissance à Pie X que de tourner ses appels à l'union en « récriminations » contre quelques-uns, M. F. Veuillot prononce tout d'abord contre lui-même. En effet, ce sont les « récriminations » de l'*Univers* contre plusieurs qui ont amené mes réponses. Il n'y a qu'à me lire. Celles-ci ne seraient pas venues, s'il ne s'était avisé d'expliquer, bien inopportunément et arbitrairement, comme il l'a fait encore plus récemment à propos de la brochure de M. Frémont, que les directions de Pie X étaient déterminées par la « désobéissance » persistante d'une partie des catholiques à celles de Léon XIII. Je ne crois pas que rien ni personne l'autorisât, dans la circonstance, à donner ce commentaire blessant et à récriminer de la sorte. Et tout le monde conviendra que c'*était* servir peu heureusement les intentions qu'il invoque ici. J'invite donc M. F. Veuillot à prendre pour lui-même la leçon, et à se frapper la poitrine au lieu de battre si fort sa coulpe sur la mienne.

Le désir du Saint-Père était que les directions d'aujourd'hui ne fussent pas prises pour un désaveu de celles d'hier. Nous en sommes parfaitement d'accord, et je l'ai dit en même temps que M. F. Veuillot, sinon avant lui, en faisant ressortir le soin que Pie X avait mis

à éviter tout rapprochement. Mais, ici encore, pourquoi l'*Univers* n'a-t-il pas imité sa délicatesse? Non content de récriminations maladroites et provocantes, M. F. Veuillot affirmait dans le même article (16 juin 1909) que « Pie X maintient comme un principe incontestable les directions politiques de son prédécesseur ». J'ai cru nécessaire de montrer que cette propositon contenait une équivoque périlleuse. Il *tenait*, comme il le répète ici même, à ce qu'on ne vît pas dans les directions de Pie X autre chose qu' « une évolution déterminée par les circonstances et les événements. » Il m'a semblé que c'était encore entretenir l'obscurité et restreindre en fait la liberté du Pape. J'ai écrit, et, je crois, démontré, qu'il y avait entre les directions passées et présentes, non pas « *une contradiction positive* », comme M. F. Veuillot me l'attribue gratuitement, sans reculer devant cette nouvelle invention, mais bien une *différence* réelle. Et, ce faisant, j'estime avoir mieux exprimé que lui la vérité du fait et sauvegardé celle du principe, sans limiter plus que lui mon obéissance. Les restrictions sont de son côté, et cette fois encore, la tuile qu'il me lance retombe sur sa tête.

L'*Univers* et la *Croix* ont doctoralement donné leurs interprétations. J'ai pris la liberté d'y opposer la mienne. C'est au fond ce qui les scandalise. Mais il faut qu'ils en prennent leur parti, le temps est passé où ils pouvaient dire avec assurance :

*Et nul n'aura d'*AVIS *que nous et nos amis.*

Il se peut que je ne sache pas prendre les meilleurs moyens pour réaliser l'union. M. F. Veuillot est-il sûr d'être plus heureux et plus adroit?

Je ne lui conteste aucunement le droit de soutenir la politique de Pie X. J'ai dit seulement, et je crois pouvoir le répéter, que les interprétations très fautives et regrettables de celles de Léon XIII dans le passé, qui sont l'histoire récente de l'*Univers*, et, dans le présent, les tergiversations de son directeur à entrer dans les vues de Pie X pour une franche réaction catholique, (car il ne s'est rendu qu'à l'expression répétée de ses volontés), ne qualifiaient ni l'*Univers* ni M. F. Veuillot comme interprètes et commentateurs des nouvelles directions.

J'observerai même à ce sujet qu'il est assez piquant de voir les néophytes du parti catholique, hier encore ses adversaires déclarés, comme l'était la *Croix*, me citer aujourd'hui à leur barre, et me demander des justifications. La situation est un peu drôle. Mais ne soyons pas en retard de courtoisie, et ne refusons pas de répondre à l'invitation directe que m'adresse l'*Univers*.

III

Ces réserves posées, nous sommes prêts à nous unir sans rancune avec lui. Nous lui demandons seulement de définir avec plus de netteté ce qu'il

entend par le terrain d'union. Quand il combat le libéralisme politique, il n'est pas moins clair en ses arguments que judicieux dans ses théories. Mais il devient moins précis quand il passe à l'application de ces excellents principes. On a quelquefois peine à le suivre, à travers le fouillis de ses polémiques. On y voudrait une éclaircie, dont il profiterait pour afficher son programme. Un seul exemple, entre beaucoup : Quelle est l'opinion de M. l'abbé Barbier sur le « parti catholique »? Il est *malaisé de le savoir.* Au début, c'est avec indignation qu'il traite et maltraite les adversaires de cette forme d'union. Mais, plus tard, évoquant la tentative essayée par M. de Mun en 1886, il reprend à son compte les doléances et les résistances que le vaillant orateur rencontra dès lors chez les royalistes : il lui reproche d'être *tombé dans l'indifférentisme politique,* en prétendant établir un parti « exclusivement » catholique. Ici, l'on ne comprend plus, ou *ce qu'on croit comprendre apparaît un peu inquiétant.*

Je croyais avoir été bien clair; mais il m'est facile de satisfaire M. F. Veuillot et de le rassurer. Et, comme j'ai l'avantage de n'avoir point eu à changer mon fusil d'épaule, il me permettra de me reporter au premier écrit où j'ai touché ces questions. Voici ce que je disais dans les *Idées du Sillon* (1re édition, 1905, page 118) :

« Quiconque, mais quiconque indistinctement, voudra lier le triomphe des intérêts catholiques à celui de son parti aura trahi la défense des intérêts religieux et la cause du catholicisme en France.

» Si les monarchistes, dans les circonstances où l'intérêt religieux le demande, refusent de s'allier aux républicains catholiques pour briser à tout prix le joug des sectaires, sous le prétexte que, selon eux, le salut ne peut venir que du roi ou de l'empereur, et par la crainte de voir la crise se résoudre sans amener la chute de la république, ils seront convaincus de subordonner l'intérêt religieux à l'intérêt monarchique.

» Si les républicains, ou les démocrates catholiques, dans les circonstances où l'intérêt religieux le demande, refusent de marcher la main dans la main avec les monarchistes et les tiennent à l'écart, de peur que les exigences d'une lutte sans compromission ne viennent à ébranler la forme actuelle du gouvernement, et parce que l'alliance du christianisme et de la démocratie est pour eux la condition nécessaire du salut, ils seront convaincus à leur tour de placer l'intérêt démocratique avant l'intérêt catholique.

» Dans les conjonctures extrêmes où nous nous débattons, les uns et les autres demeureront impuissants, les uns comme les autres seront convaincus de volonté *inefficace,* s'ils ne se montrent pas franchement résolus à deux choses, dont la seconde n'est pas moins importante que la première et sera la pierre de touche de leur sincérité : 1° s'unir à tous ceux, *quels qu'ils soient,* qui s'engageront à soutenir un programme déterminé de revendications religieuses et sociales; 2° et, surtout, *combattre énergiquement tous ceux, quels qu'ils soient,* qui refuseront de s'engager à le défendre.

» C'est de la dernière évidence.

» Or, est-ce ce principe lumineux qui sert de règle à ces diverses Associations auxquelles tant de braves gens donnent leur adhésion et leur concours?

Est-ce faute de l'adopter, qu'on s'y agite plus qu'on n'agit? Je laisse à d'autres le soin d'en juger. »

Ne semble-t-il pas à l'*Univers* et à la *Croix* que c'était pressentir assez heureusement dès lors les directions nouvelles et le programme de l'union catholique, dont eux-mêmes étaient alors et sont demeurés longtemps encore si éloignés?

Un peu plus tard, je fus amené à examiner la question posée ici en terminant. C'est de là que sont sorties les études que je viens de réunir en volume.

Mais, si le terrain d'*union* doit être le terrain religieux, s'ensuit-il que celui de l'*action* doive être exclusivement le même? Ce serait une absurdité. Les intérêts religieux ne se peuvent défendre sans l'action politique. Celle-ci, dans son espèce, aura-t-elle une uniformité obligatoire, même quand la défense de la cause religieuse n'est pas en jeu? On l'a soutenu longtemps, surtout à l'*Univers*, en vertu d'un indifférentisme pratique. J'ai combattu cette théorie. Les nouvelles directions l'ont nettement désavouée. Il ne peut pas y avoir d'*action* civique exclusivement catholique, et, sur ce terrain de l'action, la liberté politique, dans ses justes limites, doit être respectée.

N'est-ce pas sur quoi nous sommes enfin d'accord?

Rien ne devrait donc mettre désormais obstacle à l'union vers laquelle M. F. Veuillot semble faire en ce moment un généreux effort. Elle a été l'objet de tous les miens, à travers les discussions nécessaires pour en éclaircir les conditions. Du moment où nous nous rencontrons dans une même acceptation de la ligne de conduite tracée par Pie X, cette union si désirable se trouve réalisée. Notre Père commun en sera consolé, et nous prendrons tous un égal bonheur à lui donner cette joie.

Mais cette acceptation ne saurait être complète et cette union profitable si l'on n'était d'accord pour répudier tout ce qui, en fait, leur serait opposé, et si l'on ne renonçait à le couvrir de leur nom. Jusque-là, la discussion, malgré quelques fâcheux effets, était non seulement légitime, mais indispensable; et, seul, cet accord sincère y mettra un terme (1).

---

1. La question du *Sillon* vient de donner à l'*Univers* une nouvelle occasion de parler de mes écrits. La glace est décidément rompue. Son directeur expose enfin, le 21 mai, son jugement sur le *Sillon*. Ce n'est pas sans quelqu'embarras, car ici encore le passé pèse sur le présent. M. F. Veuillot s'était personnellement constitué l'apologiste du *Sillon* (tracts de l'*Action populaire*, n° 30). Il joint à son article quelques indications bibliographiques : « On peut lire également les trois volumes un peu broussailleux, mais très

M. F. Veuillot qui, jusqu'ici, m'ignorait totalement, veut bien aujourd'hui se dire prêt à s'unir à moi sans rancune. Ce sentiment l'honore, et moi-même sans doute je dois me sentir flatté que l'expression s'en adresse à moi publiquement. Inutile d'ajouter que je suis tout disposé à y répondre avec un empressement non moins sincère. Mais l'union ne peut se faire que dans la vérité, et pour son service. Les intérêts de la vérité sont tout ici, les personnes et les organes fort peu de chose, si ce n'est dans la mesure où leur propre cause intéresse le triomphe de la vérité dans les esprits.

A ce point de vue, ce peut être une condition préalable de ne pas admettre que les situations respectives soient confondues et les rôles renversés, de telle sorte que l'opinion publique soit induite à prendre le change, non pas seulement sur les personnes, ce qui encore une fois importe relativement peu, mais sur le fond même des choses, en considérant comme impeccables ceux dont l'attitude était le plus sujette à caution, et comme suspects ceux qui ne l'ont jamais trompée sur la doctrine.

La position que l'*Univers* et son directeur prennent ici, conformément à leur tactique déjà trop ancienne, est faite pour entretenir un de ces malentendus inacceptables. Et c'est là l'objet d'un dernier éclaircissement que je leur dois.

Nul n'ignore la prétention de l'*Univers* à être l'organe attitré des directions du Saint-Siège et le guide reconnu de l'opinion catholique. Il l'a soutenue par tous les moyens depuis vingt ans. Laissons à l'histoire le soin de dire s'il fut toujours scrupuleux dans leur choix.

Malheureusement, au moment même où il commença d'affecter plus bruyamment ce rôle, c'est-à-dire depuis le jour où il se constitua le protagoniste de la politique de ralliement, l'*Univers* commença aussi à fléchir sur les doctrines. On le vit, peu à peu, flotter à tout vent d'opinions et donner son appui à toutes les tentatives téméraires se couvrant du prétexte de fidélité aux nouvelles directions de l'Eglise. Comme il n'entendait pas déchoir pour cela de son privilège, c'est au nom même de ces directions qu'il combattit âprement ceux qui croyaient devoir s'opposer à ces témérités; et il eut assez de bonheur dans son audace pour les rendre suspects presque à tout le monde. Quant à lui, à l'entendre, il n'aurait cessé d'être le champion de la vérité. Ne fallait-il pas avant tout faire respecter son brevet?

C'est quelque chose d'analogue qui se passe en ce moment au sujet du libéralisme politique. Sur ce terrain, l'*Univers* n'a pas été moins inconséquent ni moins incohérent que sur les autres. Jusqu'à

documentés, que M. l'abbé Barbier a décochés au mouvement sillonniste. Ils se recommandent par la solidité de la doctrine et la vigueur de l'argumentation. Mais leur polémique âpre et passionnée n'échappe pas toujours aux inexactitudes, aux exagérations et aux partis pris. » Brave cœur, va! Il se laisse peut-être emporter par sa sympathie, mais c'est l'intention qu'il faut voir.

l'heure où la parole de Pie X se fit entendre avec éclat, il avait été de ceux qui, pratiquement, soutenaient avec le plus d'énergie la nécessité de subordonner l'affirmation des principes aux nécessités de la politique, en faisant passer avant tout le loyalisme républicain. S'il n'a pas fait campagne contre tout projet d'organisation catholique aussi ouvertement que la *Croix*, le résultat de ses efforts était en réalité le même. Les nouvelles directions une fois promulguées, et plusieurs semaines après, on l'entendait encore, d'accord avec la *Croix*, déclarer « Aujourd'hui, comme hier, l'Eglise ne peut reconnaître et conseiller, comme terrain politique, que *le terrain constitutionnel*.. Nous demeurons *avec le Pape et l'Eglise*, sur le terrain constitutionnel ». Dans le même article (16 juin 1909), M. F. Veuillot ajoutait : « *Nous gardons nos sympathies à l'Action libérale populaire*, qui défend, *sur ce même terrain*, la religion, le peuple et la patrie. » Or, personne ne peut méconnaître ni la fausseté, ou du moins l'équivoque dangereuse de ces affirmations ni la différence essentielle entre les principes affirmés par l'Action libérale et les nouvelles directions. Aussi bien, vit-on plus tard l'*Univers* donner avec éclat la primauté au programme d'union catholique sur celui de l'union entre les honnêtes gens préconisé par Mgr Turinaz. Entre temps, il est vrai, avait paru la lettre du cardinal Merry del Val au colonel Keller. Mais celle-ci ne faisait que confirmer ce que le Pape avait déjà dit bien clairement. Le tort de l'*Univers* fut de ne pas s'y rendre assez promptement, tout au moins de ne l'avoir pas compris, ce qui est encore regrettable pour un journal qui se charge de donner l'impulsion à l'opinion catholique.

Or, entre temps aussi, l'*Univers* n'a pas pu ne pas se rendre compte que les idées dont je m'étais fait le modeste défenseur correspondaient exactement aux volontés du Saint-Siège et que des voix autorisées partant de Rome en reconnaissaient l'interprétation exacte dans ma revue et mes écrits. Et cette interprétation condamnait sur plus d'un point l'attitude de ce journal.

On ne pouvait donc m'ignorer plus longtemps, et d'ailleurs, ce n'eût pas été sans inconvénient pour le prestige de l'*Univers*. Et voici l'habile manœuvre de son directeur : Dans un article retentissant, il se déclare d'accord avec moi sur « les points essentiels », mais s'applique de tout son pouvoir à persuader les catholiques que, dans l'application, je méconnais et défigure les volontés du Saint-Siège. D'où il résultera aux yeux de tout le monde que l'*Univers* est toujours le parangon de l'orthodoxie; que les autres disent vrai et juste dans la mesure où ils s'accordent avec lui et perdent toute confiance s'ils viennent à le désapprouver.

Et le moyen employé est toujours le même. C'est toujours au nom des directions pontificales que les Veuillot de notre époque dénoncent ceux qui blâment ce qu'il approuve.

Au temps des discussions sur l'américanisme auquel l'*Univers* accordait sa faveur, il imputait à l'esprit « réfractaire » l'opposition courageuse de la *Vérité française* à cette erreur. L'ineffable abbé Bœglin, son correspondant romain attitré, dont il publiait les lettres au premier-Paris, y disait : « L'américanisme résistera à cette poussée d'envies, de vengeances et d'équivoques.. Au moment où Léon XIII et ses témoins dans le monde essaient de baptiser « l'héroïne sauvage » du P. Ventura, les Américains nous livrent dès lors de beaux exemples à imiter. C'est probablement pour ce motif que les adversaires de l'orientation romaine s'efforcent par tous les procédés d'arrêter le rayonnement de cette méthode de travail... et de troubler les gardiens de l'orthodoxie. Cette machination se brisera contre la réalité. A ce titre, les Etats-Unis sont une vivante leçon de choses, et ils le resteront. Nous pouvons leur faire de larges emprunts qui hâteront la réalisation des enseignements de Léon XIII... » (7 novembre 1898). Et au sujet des articles de M. l'abbé Maignen dans la *Vérité française* sur la vie du P. Hecker traduite par l'abbé Klein, qui contribuèrent si puissamment à la condamnation de l'américanisme, l'*Univers* insérait cette autre correspondance romaine « Cette vie est une biographie et pas autre chose, biographie *qui a eu le don de déplaire aux réfractaires, et cela est une bonne note...* M. Maignen me paraît être *une raison sociale de la gent réfractaire* qui ne pouvant dépenser toute son activité à Paris, en a réservé une part à Rome.. » (24 juin 1858).

Aujourd'hui, c'est encore à l'esprit « réfractaire », que M. F. Veuillot impute la critique que j'ai faite du libéralisme politique dans lequel il a versé avec la *Croix* et l'*Action libérale*. C'est encore au nom des directions pontificales qu'il prononce. Il le fait juste avec autant d'autorité et de bonheur.

Les situations respectives sont encore les mêmes qu'au temps de l'américanisme. Tant que l'*Univers* et ses amis s'efforceront de les intervertir à leur profit, il ne pourra y avoir d'accord réel ni de véritable union, parce que cela restera une nécessité et un devoir de dénoncer leur tactique comme un manque de franchise et de rectitude souverainement préjudiciable aux intérêts de la vérité. Plus ils s'obstineront à justifier leurs erreurs de conduite par la profession de fidélité aux directions du Saint-Siège, plus il demeurera indispensable de faire ressortir ces erreurs. C'est à quoi je me suis appliqué dans un ouvrage bourré de faits, qu'on se garde de discuter. C'est trop peu, ce n'est même rien d'être spéculativement d'accord sur les points essentiels, si, dans la pratique, on continue d'appeler blanc ce qui est noir, et noir ce qui est blanc.

Emm. BARBIER.

FOGAZZARO AVAIT RAISON

Les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié les habiles conseils que l'auteur d'*Il Santo* place dans la bouche de ses personnages à l'adresse de ceux qui ont conçu le généreux dessein de réformer la société chrétienne. Pas d'organisation apparente! Même si vous êtes en complet accord d'idées, ne vous liez pas par un lien sensible. Vous offririez trop de prise. Tandis que vous croirez nager en sûreté, comme des poissons prudents, l'œil perçant d'un Souverain Pêcheur peut s'arrêter sur vous et un coup de harpon peut vous atteindre. Voyez ce qui adviendrait, si vous demeurez liés ensemble, dans le cas où l'un de vous serait pris et tiré de l'eau. Et l'on sait que cet avis sagace proposé au début de l'entreprise devient un des points essentiels du plan mûri par le « Saint ». Parmi les vertus qui brilleront chez ses disciples, nulle ne les distinguera plus que la simplicité de la colombe, si ce n'est la prudence du serpent.

Fogazzaro avait raison. On le comprend aujourd'hui au *Sillon*, un peu tard peut-être, car il semble que le Pêcheur brandisse déjà le harpon; mais, d'un effort rapide, on a encore quelque chance d'esquiver le coup en plongeant, ou du moins d'en prévenir les conséquences.

La dislocation du Sillon une fois opérée, une sentence le visant manquerait son objet, et, d'autre part, les oppositions qui viennent de tous côtés se trouveront également éludées désormais par la même manœuvre. Tout effort contre le Sillon serait donc déjoué. Quant au résultat réel, il est facile à deviner : de même que le modernisme est mort, et qu'il reste seulement des modernistes; il n'y aura plus de Sillon, mais il restera les sillonnistes. Et ce sera bien pire qu'avant.

Mais peut-être le parti pris nous aveugle. Il faut sur cela s'en rapporter à M. François Veuillot. Bornons-nous donc à mentionner les faits.

Ce qu'on doit admirer sans réserve, c'est la rapidité de conception et la facilité d'adaptation qui permettent au Sillon d'opérer du jour au lendemain une évolution aussi complète et même aussi radicale. Hier, et la journée est à peine terminée, c'était le Sillon entrant avec toutes ses fanfares dans le champ clos électoral, marchant en masse compacte et bannières déployées à la suite de son général; et dès le matin d'aujourd'hui nous apprenons que la campagne va reprendre dans un ordre tellement dispersé qu'il sera désormais impossible de distinguer aucune formation.

Une autre chose non moins digne de remarque, c'est que la raison de cette transformation nouvelle est toujours la même que dans

les précédentes. Preuve nouvelle que les évolutions du Sillon sont toujours déterminées, comme nous l'avons dit plus d'une fois, par le développement de son principe interne, identique à lui-même depuis l'origine : la politique. Et, dans cet ordre, ce développement atteint avec exactitude, on va le voir, le terme précis que nous lui avions marqué dès le commencement, à travers nos partis pris et nos exagérations : le pur libéralisme.

Pour nous expliquer ce changement à vue, ses motifs et son but, nous avons deux documents officiels : le rapport « sur l'action politique du Sillon au lendemain des élections » présenté par M. Jacques Rœdel, le 14 mai, au congrès de la région parisienne et reproduit par le Bulletin d'action et de propagande (nº de mai 1910), et le compte rendu du grand discours de M. Marc Sangnier au manège du Panthéon, le 16 mai, pour la clôture de ce congrès (*Eveil démocratique* du 22 mai). Tout ce que nous citerons est tiré de l'un ou de l'autre. Ecoutons M. Rœdel.

Le *Sillon, sous sa forme actuelle*, me paraît impuissant à mener avec succès dans le pays une campagne politique. Nous l'avons parfaitement compris aux Batignolles.

Depuis plusieurs années nous avons travaillé à former un mouvement très unitif et à réaliser une unanimité morale parfaite. Ce travail était indispensable, nous avons atteint merveilleusement le but que nous nous étions proposé. Mais en opérant cette sorte de concentration, nous avons, il faut le reconnaître, négligé de pénétrer dans des milieux autres que les nôtres et nous avons perdu l'habitude de collaborer avec des hommes qui ne faisaient pas partie de la « famille du *Sillon* ».

Aux yeux du grand public, le *Sillon* apparaît un peu comme une coterie. Les uns croient y découvrir une sorte de franc-maçonnerie, les autres une congrégation. Et nous avons senti aux Batignolles qu'il y avait là une équivoque que nous pouvions difficilement faire disparaître en présentant un candidat qui, tout en étant du *Sillon*, se plaçait en réalité sur un terrain beaucoup plus large..

Il semble donc qu'il est nécessaire de grouper les électeurs que nous voulons atteindre, en dehors du *Sillon*, sur le terrain même de la République démocratique et dans une organisation nettement, franchement politique.

Le « plus grand *Sillon* » *qui n'a jamais eu d'existence propre* et se confond en réalité avec le *Sillon* lui-même, *me paraît très peu apte à remplir ce rôle.*

Maintenant que nous avons créé en France un tempérament nouveau ardemment démocratique, que nous sommes parvenus à entraîner une partie de la jeune génération en dehors des vieux partis constitués, que nous avons de nombreux militants aguerris, une clientèle à travers tout le pays, de puissantes organisations de propagande, il semble qu'il est indispensable d'élargir notre action, de ne pas nous contenter de vivre entre nous, mais de travailler à la conquête de la masse du pays.

Le rapporteur, porte-parole du Maître, indique en ces termes la transformation à opérer :

L'activité de nos amis se manifeste sous des formes diverses : l'éducation populaire, l'action sociale et l'action politique. Il est temps de mettre un peu d'ordre et un peu de clarté dans tout ce travail. *Si l'âme commune du* Sillon *doit rester vivante à travers tous ces modes d'action*, il importe de créer pour chacun une organisation distincte qui permettra à nos amis de mieux accomplir les différentes tâches qui s'imposent à eux.

En voulant mêler la formation morale des jeunes à l'action politique, les œuvres de presse ou les œuvres économiques, nous risquons dans cette confusion de compromettre notre action.

Sans doute, le même esprit doit continuer à animer tous nos efforts. Mais nous nous croyons assez forts, assez riches en dévouements, pour tenter une nouvelle croisade, avec des organisations rajeunies, *plus indépendantes les unes des autres*, plus adaptées à nos besoins actuels et aussi, nous l'espérons, plus conquérantes encore.

A M. Marc Sangnier il appartenait d'indiquer le programme de cette nouvelle action politique, d'en définir le champ et le caractère. On va voir avec quelle sereine audace le Président du Sillon, tout en affirmant que lui et les siens agissent, « parce qu'ils ont éprouvé dans leurs âmes les sollicitations pressantes du Christ », prend le contre-pied des directions les plus formelles énoncées en ces derniers mois par son Vicaire, réclamant de tous ses enfants la formation sur le terrain catholique. Après avoir nettement affirmé, il faut le reconnaître, le caractère religieux et confessionnel que doivent conserver les œuvres d'éducation populaire, M. Sangnier ajoute :

Si l'œuvre d'éducation exige, en effet, que l'o se divise d'après ses convictions religieuses et philosophiques, l'œuvre politique réclame, au contraire, que tous ceux qui ont les mêmes idées politiques, *quelles que soient leurs divergences religieuses, se rencontrent pour une féconde collaboration.*

Pour cette dernière œuvre, il faut un parti nouveau qui ne serait pas plus le mouvement politique du *Sillon* que celui des radicaux dégoûtés du Bloc ou des socialistes las de la tyrannie de l'étatisme ou du parti unifié....

Est-ce à dire que cette collaboration, que nous désirons, sur le terrain politique, entre gens ne partageant pas les mêmes convictions, ne pourra s'établir qu'au prix de quelques concessions de part et d'autre!... Loin de nous cette odieuse pensée! L'union ne se fait pas dans l'abaissement général des idées, mais *à leur sommet*, dans la lumière, la loyauté et la franchise.

Cette rencontre ne s'opérera pas sans heurts, sans difficultés. Mais il faut que les républicains libres-penseurs qui aspirent à ce parti nouveau aient le courage de se laisser maudire par les sectaires de gauche, comme nous avons été nous-mêmes, catholiques, persécutés par les politiciens cléricaux de droite.

— Mais, nous dira-t-on, les libres-penseurs se défieront toujours de vous, parce que vous êtes catholiques.

Et nous répondrons que, pour notre part, nous considérons que les positivistes ne trouvent dans leur philosophie qu'un faible appui moral et que, si nous n'étions chrétiens, nous ne sentirions en nous aucune raison logique de nous dévouer à autre chose qu'à notre intérêt personnel et que si nous nous dévouons au bien commun, c'est parce que nous avons éprouvé dans nos âmes les sollicitations pressantes du Christ qui nous dit que plus nous travaillerons pour la justice ici-bas, plus nous la posséderons, absolue, divine, dans l'autre monde.

Evidemment, il y aura là, entre nous, un désaccord, mais un désaccord religieux qui ne saurait tourner en désaccord politique.

En dehors de cette distinction nécessaire entre les deux domaines religieux et politique, nous affirmons qu'il n'y a pas de réconciliation nationale possible.

On ne saurait être plus clair. Le désaccord religieux ne doit pas faire obstacle à la communion républicaine. La réconciliation nationale s'opérera en dehors du terrain religieux : comme il est matière à contestation, on évitera d'y mettre le pied. Et ce sont les catholiques du Sillon qui proposent cette base d'entente.

Est-il possible d'esquisser quelque peu clairement le programme de cette réconciliation nationale? M. Rœdel s'y essaie. Croyant constater que de toutes parts on aspire à un rajeunissement de la politique, il dit :

Les programmes des différents candidats, nous l'avons vu à Sceaux et aux Batignolles et dans une foule de circonscriptions, tendent à se rapprocher. Et *si vous rendez moins sectaire et plus réformateur le programme radical-socialiste et plus républicain, plus démocratique, le programme progressiste*, vous êtes très près d'avoir le programme de la République démocratique que nous défendons. Nous l'avons senti nettement : la réconciliation nationale ne pourra se faire qu'autour de notre programme.

Mais, enfin, quel principe, quel accord sur les vérités d'un ordre supérieur serviront de lien aux membres de ce parti nouveau, où les catholiques du Sillon, fusionneront pour une œuvre commune avec des hommes de convictions religieuses et philosophiques toutes différentes? M. Sangnier l'a dit plus haut dans une phrase que j'ai laissée inachevée : « Ce sera tout simplement le parti des démocrates *idéalistes.* »

L'idéalisme, voilà donc la troisième étape. En commençant la première, le Sillon, c'était « l'apologie vivante de la religion » (1), c'était « la religion catholique se faisant conquérante du pays de France, en acceptant loyalement le terrain politique et social qui existe » (2). Dans la seconde, on l'a vu rechercher, sous la dénomination de « plus grand Sillon », un accord avec les protestants et libres-penseurs honnêtes avec qui il se reconnaissait le même « *idéal chrétien* ». Aujourd'hui, l'on avoue que la tentative a piteusement échoué. Le « plus grand Sillon » n'a pas eu d'existence. Alors, puisque c'est encore trop pour gagner les dévots de Marianne et obtenir de participer à son culte, le Sillon qui n'a pu se faire accepter même à ce prix, se rend à eux, abdique son être propre et n'aspire plus qu'à servir au milieu d'eux un *démocratique idéalisme.*

1. *Le Sillon*, 25 août 1904.

2. *Nouvelles semailles*, p. 201.

Voilà ce qu'est devenu le Sillon. M. Sangnier s'efforce aussitôt de rassurer les uns et les autres parmi ses amis.

— Et le *Sillon?* s'inquiéteront certains. Que deviendra-t-il dans tout cela? Le *Sillon* restera ce qu'il a toujours été, non une organisation, mais un esprit qui rayonnera, autour des sillonnistes, dans les organisations où ceux-ci pénétreront.

A d'autres! le *Sillon* restera ce qu'il a été jusqu'ici : un esprit admirablement servi par une organisation savamment machinée. Seulement le jeu de la machine, par une combinaison nouvelle, se trouvera dissimulé très habilement et cessera d'être apparent. Le journal quotidien, *la Démocratie,* lancé avec les centaines de mille francs que M. Sangnier est parvenu à recueillir, et dirigé par lui, soutiendra tout de son souffle et maintiendra l'âme commune dans tous les membres du corps volatilisé.

On peut déjà voir le Sillon à l'œuvre dans sa nouvelle campagne.

Les journaux catholiques ont signalé ces jours-ci la constitution à Lille d'une fédération d'étudiants républicains dont voici le programme :

Son but est : 1° De développer parmi ses membres, par la libre discussion, l'esprit critique, le sentiment de la justice et la conscience de leur responsabilité, conditions indispensables de la démocratie, et de les préparer ainsi à leur rôle de citoyens;

2° De défendre et de développer à l'extérieur l'idée républicaine;

Ses moyens d'action sont : 1° Un cercle d'études constitué entre ses membres;

2° Des manifestations publiques.

Peut en faire partie tout élève (étudiant ou étudiante) d'un établissement d'enseignement supérieur ou spécial de Lille. (Enseignement de l'Etat ou enseignement libre), à condition d'adhérer à la déclaration suivante :

« *Persuadés que le régime républicain est la condition nécessaire de tout progrès politique, économique et social,* et que la jeunesse des écoles doit demeurer fidèle à ses traditions de progrès, *nous nous déclarons prêts à défendre la République contre tous ses ennemis et à lutter de toutes nos forces pour développer l'esprit républicain.* »

Or, on lit dans le Bulletin de propagande et d'action cité plus haut :

Notre camarade Pierre Couissin nous adresse l'intéressante lettre suivante :

Mon frère et moi, *tous deux sillonnistes,* et six autres étudiants, avons posé les bases d'une fédération d'étudiants républicains. De ces six étudiants, *l'un est juif et radical-socialiste, deux sont protestants et trois collectivistes.*

Après une propagande rapide, nous avons pu tenir, le 3 mai, une première assemblée générale. Cette assemblée, après délibération, a admis la nécessité de cette fédération et voté ses statuts. (Suit l'énoncé cité plus haut).

Cette Fédération compte déjà près de 200 membres de différentes nuances républicaines, étudiants de l'Etat et des Facultés catholiques.

La *Correspondance de Rome* fait les justes observations que voici :

Il suffit de lire le programme de la nouvelle Fédération pour comprendre qu'elle est organisée en vue d'englober les étudiants de l'Université catholique de Lille dans un mouvement qui est aux mains des adversaires religieux et politiques du catholicisme.

La profession qu'on demande aux jeunes associés n'est pas seulement de *préférence et d'adhésion* au système républicain (préférence et adhésion parfaitement libres pour les catholiques) : on exige la profession de foi au dogme républicain, à la religion démocratique. Le fidèle de la Fédération déclare croire fermement « que le *régime républicain est la condition nécessaire* de tout progrès politique, économique et social ».

C'est un dogme calqué sur le dogme catholique : Hors de l'Eglise il n'y a pas de salut. Mais comme tant d'autres calques ou plagiats, celui-ci est bien déplacé.

Nous ne demanderons pas à ces jeunes gens par quelle série compétente d'études scientifiques et d'expériences contrôlées ils sont arrivés à la foi du « dogme républicain »; nous ne voulons pas lancer ici d'épigrammes même les plus justifiées.

Mais nous ne pouvons dissimuler notre profonde tristesse devant un courant d'idées dont certains milieux catholiques sont les dupes et les complices. Ce courant d'idées affiche, chaque jour davantage, un extrême tolérantisme dans la vie religieuse et un fanatisme extrême dans la « foi » démocratique.

Cela est plus qu'un emballement de jeunesse : c'est toute une mentalité et toute une vie dévoyées où une sorte d'illuminisme vaguement évangélique et d'aveuglement de parti absorbe l'âme *de tant de jeunes catholiques* au détriment de leur vie religieuse et sociale.

Tel apparaît déjà l'idéalisme démocratique. D'idéal il n'y en a pas d'autre là-dedans que la religion de la République dont nous jouissons. Eh bien! je le répète, pour quiconque a lu, ou écouté, *sans s'aveugler volontairement*, ce que M. Marc Sangnier écrivait ou disait depuis longtemps, c'est à ce terme qu'il devait aboutir.

Finissons en reproduisant une note parue le 21 mai dans la *Voix Française* de M. Biétry, sous ce titre : « Une visite à Langeais » :

M. Jacques Siegfried, avant de mourir, légua à l'Etat son magnifique château de Langeais, mais la famille du donateur en jouit encore, et le public est admis à visiter. Quand on pénètre dans la propriété, le guide, savamment stylé, attire votre attention sur un épi de blé placé au-dessus de la porte d'entrée, et l'on retrouve cet emblème dans toutes les pièces du château. « C'est l'emblème du *Sillon* », explique le cicerone, et quand on arrive dans le grand salon, le public est invité à admirer un portrait de Marc Sangnier, le directeur du *Sillon*, les diverses brochures et publications sillonnistes et, pour finir, un portrait du cardinal Rampolla, au-dessous duquel on peut lire cette inscription : « protecteur du *Sillon* ».

Le château de Langeais est un temple consacré au *Sillon* et au dieu Marc. Ainsi l'ont voulu Mme et Mlle Siegfried, autrefois protestantes, et converties

récemment au catholicisme, à la condition expresse qu'elles puissent continuer leur dévotion au *Sillon*. Singulière conversion, mais qui marque bien le caractère anticatholique de cette organisation démocratico-religieuse. Le *Sillon* a pu fanatiser des protestantes au point qu'elles ont renié leur religion. En réalité, elles ont trouvé dans le *Sillon* tout ce qui répondait à leur mentalité de protestantes et leur conversion conditionnelle en est la preuve formelle.

Emm. BARBIER.

AUTOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES (1)

(Supplément)

I. — DANS LE CANTAL

Un de mes excellents collaborateurs me communique les notes suivantes :

L'arrondissement d'Aurillac avait trois candidats aux élections législatives : l'un, M. Boucharel, ne comptait pas; les deux autres étaient M. Rigal, radical-socialiste, député sortant, et M. Fesq, maire d'Aurillac, radical-socialiste, comme son concurrent. Il terminait ainsi l'une de ses affiches . *Vive la République démocratique et sociale!*

Laïcisateur à outrance, il s'en vantait dans le début de sa profession de foi en termes offensants pour les catholiques.

Comme maire d'Aurillac, il avait supprimé les processions, expulsé les Sœurs de charité de leur orphelinat, félicité M. Combes en 1904 et 1905 pour sa campagne anticléricale, acheté le couvent de Sainte-Claire indignement volé aux Sœurs, et installé dans cet immeuble un Collège de filles, aussi ruineux pour la ville qu'une annexe au Lycée de garçons, où il n'y a pas un chat.

Comme conseiller général, il avait sanctionné de ses votes la politique spoliatrice des Waldeck-Rousseau, des Combes, des Rouvier, des Clemenceau. et il s'était présenté au Sénat avec M. Lintilhac contre M. Francis Charmes, centre gauche et libéral.

Blasphémateur odieux, il avait dit publiquement « Les conservateurs, les curés, et le bon Dieu, je les ai au »

Eh bien! conservateurs et curés, catholiques et libéraux ont, les uns voté, les autres fait ostensiblement campagne pour lui.

Telle, la *Liberté du Cantal,* journal d'un catholique notoire, dont M. Fesq a été pendant plus de vingt ans l'ennemi acharné, quand ce catholique, fils d'un ancien ministre de l'Empire, s'est présenté

1. Voir le numéro du 15 mai 1910.

comme candidat au Conseil général, aux élections législatives, au Conseil municipal d'Aurillac.

Telle aussi la *Croix du Cantal*, organe religieux et catholique, dirigé par un prêtre, M. Lissorgues.

Notez que M. Fesq, mis en ballottage le 24 avril, a déclaré « *qu'il n'avait rien promis aux conservateurs, qui d'ailleurs, ne lui avaient rien demandé* », et qu'il serait à la Chambre de la majorité de Briand. Cela n'a point empêché les conservateurs de voter pour lui, de triompher avec lui le 8 mai, où il a été élu.

« *Vers l'apaisement et vers la liberté!* » « *Vive la France!* s'écriait la *Liberté*.. Les gredins sont battus.. *notre* victoire du 8 mai 1910 ne fut pas seulement la victoire *personnelle* d'un candidat sympathique à la foule. Elle fut, avant tout, électeurs cantaliens, croyez-moi, la *victoire des honnêtes gens (??)* contre l'injustice aux formes diverses et multiples. »

A peine une sourdine ou un remords : « Certes, nous les catholiques, nous les Républicains libéraux, nous n'avons pas approuvé tout à fait le programme de M. Fesq et nous avons renoncé, peut-être trop généreusement, à de légitimes revendications. Mais tout de même, ce fut un grand pas marqué dans le progrès politique, que l'admirable union de partis jusqu'ici divisés, et qui se groupaient, hier, fraternellement, autour d'un même candidat. »

Aussi, c'est « un grand pas dans le progrès politique » que de remplacer un radical-socialiste par un radical-socialiste, un Briandiste par un Briandiste, un Combiste par un Combiste, un sectaire par un sectaire, ou, comme dit l'*Intransigeant* « un bonnet sale, par un sale bonnet »!

La *Croix du Cantal*, après avoir approuvé, le 1er avril et fait sienne la louche déclaration de M. Fesq sur la liberté d'enseignement « *contrôlée* » par l'Etat, par les lois Doumergue (1), disait le 1er mai : « Nous nous réjouissons du succès de M. Fesq, *parce que ce radical-socialiste est un honnête homme.* Si l'on cherche la raison pour laquelle les électeurs libéraux ont voté pour lui, la voilà. Le maire d'Aurillac, qui est un républicain à barbe blanche, est un partisan sincère de la liberté et de la justice. »

Oui, de « la liberté » pour les Religieux et Religieuses d'être liquidés et de mourir de faim; de « la justice » pour l'Eglise, dépouillée de 5 à 600 millions, même des fondations de ses morts, qu'a volés M. Briand, cher à M. Fesq.

---

1. « La Liberté de l'Enseignement doit être maintenue *sous le contrôle effectif* et l'inspection de l'Etat, en ce qui touche le respect de la Constitution et l'obéissance aux lois, la neutralité et l'égalité des grades et des diplômes dans l'Enseignement public et dans l'Enseignement privé. »

C'est ce que nous voulons, disait *La Croix*. Les catholiques ne réclament aucun privilège, mais seulement l'égalité.

Voilà où l'on en vient avec un libéralisme qui foule aux pieds les principes les plus élémentaires de la morale, défendant, avec Léon XIII, de ne jamais voter pour un candidat *hostile à l'Eglise.* »

II. — A Lourdes

Dans son journal, le *Soleil* (14, 17, 20 et 22 mai) M. Ernest Renauld fait l'historique de la campagne électorale sous ce titre piquant : « *Histoire d'un candidat catholique vaincu par des catholiques* ». Son récit n'est pas encore terminé.

Il ne siérait pas à cette revue de reproduire ses récriminations peut-être légitimes contre l'autorité diocésaine, mêlées de personnalités assez vives, ni même son réquisitoire indigné contre M. Christophe, président des Hospitaliers de Notre-Dame de Lourdes. Ceux qui voudront en connaître les détails les trouveront dans ce journal. Il suffit à notre but d'avoir dénoncé les compromissions catholiques qui, même dans le fief de la Vierge Immaculée, et sous ses regards, ont abaissé notre cause et dénotent la persistance d'une mentalité qui lui fait si peu d'honneur.

A ce point de vue, et à titre de complément, nous empruntons au *Soleil* le texte de la lettre par laquelle M. Paul Dupuy fut sollicité d'accepter la candidature. Elle fut publiée le 1er juin 1909 par le journal *Les Pyrénées,* organe des Dupuy :

Monsieur Paul Dupuy,

Nous, soussignés, représentants du corps électoral de l'arrondissement d'Argelès, profondément émus de nos divisions et de l'impuissance des partis qui les entretiennent, désirant rétablir l'apaisement et la concorde, avons fait abstraction de toute question de personne pour faire la fusion sur le choix d'un candidat républicain qui pourra réaliser notre union.

Nous sommes convaincus que votre nom, grâce au prestige de votre père, notre éminent sénateur, qui, par son sincère et généreux républicanisme, a su, depuis longtemps, s'attirer la confiance et l'affection de tous les républicains de notre département, grâce à votre valeur personnelle, qui saura s'inspirer d'un pareil exemple, pourra réaliser nos espérances et mettre un terme à nos luttes périodiques qui éternisent nos divisions.

Dans ce but, nous vous offrons unanimement la candidature dans notre arrondissement pour les prochaines élections législatives.

Permettez-nous de compter sur votre patriotisme et sur l'attachement que vous devez partager avec votre père pour nos populations pyrénéennes et soyez assuré de notre concours absolu et sans réserve.

Nous espérons également que votre père, *qui nous a donné tant de preuves de son dévouement,* nous accordera cette nouvelle satisfaction *qui lui donnera un nouveau titre à notre reconnaissance.*

« Parmi les signataires de cette lettre, observe M. Renauld, figurent presque tous les élus de l'arrondissement d'Argelès; et par un phénomène étrange, des monarchistes et des bonapartistes avérés comme

MM. Balancie et Batbie; des catholiques pratiquants comme MM. Lacaze et Vergez : des catholiques ardents comme M. Gazagne, neveu du R. P. Ricard, des Pères de l'Assomption, parlent de leur républicanisme et offrent la candidature à un homme dont toutes les attaches sont maçonniques, qui est marié avec une protestante américaine et qui est co-directeur du *Petit Parisien*, journal anticatholique, antireligieux, je dirai même areligieux!

» Et le nom de ces monarchistes, de ces bonapartistes, de ces catholiques, est accolé à celui des pires radicaux : M. Daléas, maire d'Argelès; M. Domerc, maire de Cauterets, qui, au cours de la campagne électorale, fera chanter dans les réunions publique : *Esprit saint, descendez en nous*, et *la Carmagnole!* »

Comment et grâce à quelles influences M. P. Dupuy a-t-il pu parvenir à ce résultat? On devine assez quelles explications M. Renauld en donne, non sans apporter de nombreux détails.

La vaillante *Voix de Lourdes* (19 mai 1910) prend un excellent moyen de faire ressortir l'incohérence et l'immoralité des compromissions auxquelles cette élection a donné lieu. « Si nous établissons, à l'aide de témoignages et d'appréciations des ennemis jurés du Christ — ceux qui veulent « *Ecraser l'Infâme* » — que l'élection de Paul Dupuy donne à ceux-ci toute satisfaction; qu'ils la considèrent comme une défaite significative pour l'Eglise et comme une victoire éclatante pour la Maçonnerie, n'aurons-nous pas prouvé la culpabilité de ces catholiques, chef et soldats, qui ont prêté la main à son succès par leur complicité effective et morale, par leur neutralité calculée? »

En tête de ces journaux qui s'applaudissent du succès de M. Dupuy à l'envi des notables catholiques et des membres du haut clergé qui le lui ont fait obtenir, vient la *Dépêche* de Toulouse, ce même organe qu'une sentence collective de l'épiscopat du sud-ouest dénonçait il y a quelques années comme l'ennemi juré de la religion et de l'Eglise, et dont Mgr. Schœpfer fait interdire, chaque année, la lecture du haut des chaires :

« Malgré toutes ces capucinades, les électeurs lourdais ont écrasé la réaction sur le nom du sympathique et populaire M. Paul Dupuy; la République est sortie radieuse et triomphante de l'épreuve, et la *Dépêche* a la satisfaction d'avoir contribué, pour sa part, à ce résultat magnifique. »

Voici ce que dit, de son côté, en s'esclaffant méphistophéliquement du bon tour joué aux « calotins », la *Lanterne*, l'organe le plus haineux des Loges :

« La *Cité de la Vierge* s'est prononcée : le Champion du Bloc *radical et maçonnique* est élu et le candidat *clérical* endosse sa veste. »

C'est clair et sans réticences. Du « catholique » Paul Dupuy d'avant le scrutin, il ne reste qu'un Paul Dupuy *radical* et *maçonnique*.

Toute la presse gouvernementale le prend sur ce ton de persiflage injurieux et revendique comme sien, *entièrement*, le triomphateur.

Il y a aussi des voix de l'étranger auxquelles il est bon de prêter l'orcille, et, en particulier, celles qui partent de l'Italie. Ecoutez la *Vita*, que dirige un disciple de feu Carducci, le poète de l'*Hymne à Satan :*

La lutte électorale pour le ballottage de E. Renauld, catholique, directeur du journal le *Soleil* de Paris, contre Paul Dupuy, qui est soutenu par les *radicaux* et les *anticléricaux*, continue très ardente.

Une victoire *radicale* à Lourdes serait d'autant plus *symptomatique* que l'administration communale est catholique et que le Syndic (le maire) est un décoré de Saint-Grégoire.

Vita, du 7 mai (Rome).

De la même *Vita* du 12 mai :

Comme nous l'avions prévu, le candidat *radical* Paul Dupuy a remporté à Lourdes, cité de la Vierge, une victoire éclatante sur le candidat de l'*Obscurantisme* et de la *Superstition*.

Et ce « miracle » du *Radicalisme* est d'autant plus significatif et intéressant que l'évêque local Schœpfer, qui est plus *français* que *romain (sic)* a résisté aux dernières instances de Drumont et s'est montré *ami de la bonne cause (sic)* en ne faisant pas obstacle à Dupuy. C'est donc une victoire solennelle destinée à *changer profondément* la *physionomie de la cité des pèlerinages*, étant donné que, puisque les miracles ne se produisent plus en temps d'élection, les électeurs de Lourdes, eux-mêmes, ne croiront plus aux miracles.

Symptomatique est, également, la réélection de *l'abbé Lemire*, de Lafferre, grand-maître de la Maçonnerie et, enfin, la victoire de Thalamas, l'historien détracteur de Jeanne d'Arc.

De la *Démocrazia Parlamentare :*

Rome, 8 mai.

Les nouvelles que nous recevons du collège électoral de Lourdes nous font prévoir le succès de M. Paul Dupuy, candidat des partis *populaire*, *anticlérical* et *anticatholique (sic)*, d'autant plus sûrement que le maire de Lourdes, un décoré de l'Ordre de Saint-Grégoire, semble s'être converti, avec son parti, à la cause anticléricale.

La réussite d'un candidat *anticlérical (sic)* comme Dupuy, dans une cité comme Lourdes, capitale des pèlerinages et la Mecque du Miracle, serait singulièrement *symptomatique*.

Oui, hélas! elles sont *symptomatiques*, les élections comme celles de M. Dupuy. Si, seulement, on pouvait se dire que le symptôme est simplement accidentel, partiel et isolé!

III. — En Vendée

Nous avons déjà dit un mot des regrettables divisions entre catholiques qui se sont manifestées à l'occasion de la candidature de M. H. Bazire, ancien président général de l'A. C. J. F., en Vendée (1).

Voici un détail qui peut aider à les comprendre. Ce sont des extraits de lettres de M. Bazire écrites en 1907, un an environ après son premier échec, à Luçon. Ces extraits ont été livrés au parti blocard des Sables d'Olonne par l'ancien rédacteur de M. Bazire, avec lequel celui-ci s'est brouillé. Ces lettres ont été photographiées, clichées et répandues de tous côtés.

1re lettre de M. Bazire au rédacteur de son journal *Le Réveil* vendéen à Luçon, 6 août 1907... — Ce qu'ils peuvent dire sur vous n'est rien en comparaison de ce qu'ils ont déblatéré sur mon compte. Personnellement, cela m'est égal : ils ne m'atteignent pas. Mais le jour où ils voudront gêner le mouvement de l'*Action libérale* et où ils s'en prendront à mes amis, je vous assure que si jeune que je sois par rapport à eux, je les materai, ils n'ont pour eux ni le clergé, ni le peuple, ni le commerce, ils sont fort détestés. Je ne leur dois rien. Je dispose d'influences religieuses et politiques qu'ils n'ont pas. J'ai barre sur eux, ils n'ont pas barre sur moi.

2e lettre, 11 août 1907... — Quels vilains bonshommes que ces royalistes luçonnais ! Que je voudrais en saisir un une bonne fois, pour lui administrer une raclée qui inspire aux autres une crainte salutaire de l'*Action libérale !*

Nous sommes trop bons. Ces gens-là sont odieux. Si vous voyez une bonne occasion, saisissez-la ou avertissez-moi, cela me soulagera d'éreinter un de ces traîtres.

Amitiés à tous, bien cordialement à vous.

Signé : H. Bazire.

Le moins qu'on puisse dire est évidemment que les adversaires n'étaient pas en reste les uns vis-à-vis des autres.

Et l'on voit qu'il ne faisait pas bon à plaisanter avec la puissance de l'*Action libérale*.

Que M. Bazire se tranquillise, il ne semble pas qu'il ait péché par excès de mansuétude.

Emm. Barbier.

Nécrologie. — Auguste Roussel a rendu sa vaillante et sainte âme à Dieu le 18 de ce mois. Disciple cher et fidèle ami de Louis Veuillot, Auguste Roussel, à l'imitation de son maître, a été jusqu'au bout de sa carrière l'honneur de la presse catholique. Et il a tenu la plume jusqu'à son dernier jour, malgré une cruelle infirmité. Sa

1. C'est aux Sables d'Olonne qu'il s'est présenté, et non à Fontenay-le-Comte, comme il a été dit par erreur dans notre précédent numéro.

mort laisse d'unanimes et profonds regrets. Nulle part, nous pouvons le dire, ce deuil n'a été plus vivement ressenti que parmi les rédacteurs de cette revue. Auguste Roussel était notre modèle à tous, et plusieurs d'entre nous lui étaient attachés par les liens de la plus confiante amitié. Il avait bien voulu consacrer en partie à la *Critique du Libéralisme* ses derniers efforts. Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, se sont tous associés à nos regrets et à nos prières.

On ne saurait enfermer en quelques lignes l'hommage dû à sa mémoire; et sa vie est trop pleine d'enseignements pour que nous négligions de les recueillir. Nous laisserons à M. Paul Tailliez, qui fut longtemps son collaborateur, le soin de remplir cette pieuse tâche dans le prochain numéro.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE — 7465

AUGUSTE ROUSSEL

Le 18 mai 1910, trente ans jour pour jour après le grand cardinal Pie, dont la mort inspira le dernier article donné par Louis Veuillot à l'*Univers*, Dieu rappelait à lui Auguste Roussel, le disciple le plus accompli du grand journaliste catholique. Et cette perte a été douloureusement ressentie par les innombrables amis qui admirèrent, à quelque heure qu'ils l'aient connu, le vaillant chrétien, l'écrivain consciencieux, le professionnel incomparable, le polémiste redouté, le véritable preux enfin, qui avait consacré sa vie à marcher scrupuleusement sur les traces du maître.

Devant cette tombe, où s'achève une carrière supérieurement unie et pure, il convient, pensons-nous, de tout dire. Car Auguste Roussel ne succombe pas seulement à la maladie contre laquelle il se défendit six années, gardant jusqu'à la fin la pleine possession de ses dons intellectuels et de son exceptionnelle puissance de travail. S'il meurt bien avant l'âge où on eût eu le droit de l'appeler un vieillard, c'est l'effet des épreuves presque surhumaines dont il porta le poids sans faiblir, avec une constance dont il fallait deviner l'héroïsme, tant il était jaloux de garder pour lui seul l'amertume dont elles l'abreuvaient.

Spectacle vraiment poignant, et dont nous garderons immuablement le déchirant souvenir : cet homme, dont on peut dire qu'il réunissait à un degré rarement égalé les qualités les plus appréciables, fermeté des convictions, vigueur de la volonté, délicatesse de l'âme, noblesse des sentiments, droiture du caractère, générosité du cœur, urbanité et affabilité des manières, cet homme fut, pendant plus de dix ans, soupçonné, dénigré, persiflé même dans le journal auquel il avait donné sa plume, son talent, tout son être.

L'*Univers !* Ce nom avait, sur les lèvres d'Auguste Roussel, un sens plein d'ampleur et de majesté. Dès les bancs du Petit-Séminaire d'Arras, — où il coudoyait et tutoyait Joseph Labouré, le futur archevêque de Rennes, créé cardinal au consistoire de 1893, en même temps que Joseph Sarto, aujourd'hui Pie X, glorieusement régnant, — Auguste Roussel s'était épris des articles de Louis Veuillot; il s'était juré de se donner au journalisme catholique, lui aussi, et, s'il plaisait à Dieu, d'entrer à l'*Univers*.

A vingt ans, il arrive à Paris; il y fait son droit; il rencontre Arthur Loth à l'Ecole des Chartes; muni d'une lettre du chanoine Leprêtre, supérieur du Petit-Séminaire d'Arras, il est reçu par Louis Veuillot. Mais, depuis quatre ans, car on est en 1864, l'*Univers* n'existe plus; il a été

supprime par un décret impérial, pour avoir courageusement publié la bulle de Pie IX qui excommuniait les spoliateurs des Etats de l'Eglise; toutefois Louis Veuillot promet au jeune homme, dès que le journal pourra reparaître, de « l'entraîner avec lui dans le gouffre »; en attendant, lui dit-il, « lisez l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, de Rohrbacher, et la *Correspondance* de Voltaire ». Curieux programme littéraire, qu'Auguste Roussel suivit à la lettre, puisant dans le premier ouvrage la matière, et dans le second la forme, de ses futurs écrits. En même temps, il entrait dans la maison Hachette, pour y collaborer aux *Guides Joanne*, et il fondait, avec Arthur Loth, Charles Jacquier et quelques autres jeunes catholiques rencontrés à la table de la pension de la rue Férou, la *Conférence Pie IX*, où se formèrent bien des talents et s'animèrent bien des ardeurs.

En 1867, à la faveur d'une législation moins ombrageuse, l'*Univers* reparaît; Lous Veuillot y appelle Auguste Roussel et Arthur Loth, et, bien vite, tandis qu'Arthur Loth donnera ces travaux d'un peu plus longue haleine où la discussion des faits se mêle d'érudition historique ou juridique, Auguste Roussel, reprenant la tâche qu'illustra jadis Melchior du Lac, est investi, en fait plus que de nom, du secrétariat de la rédaction et de la polémique quotidienne. Et dès lors Auguste Roussel ne vit que par et pour l'*Univers*. Pendant vingt-six années, il y arrivera le premier, en partira le dernier, lira tout, appréciera tout, surveillera tout.

Un voyage à Rome, où Louis Veuillot se plaît à le présenter avec Arthur Loth à Pie IX; le Concile du Vatican, la guerre franco-allemande, l'enrôlement aux avant-postes, la Commune, la publication simultanée de deux éditions, l'une à Paris, l'autre à Versailles, la campagne monarchique, la lutte contre les catholiques-libéraux, les avertissements aux « habiles » du Seize-Mai, la riposte clairvoyante et vigoureuse aux premiers assauts de la vraie République, voilà les principales étapes de la première période de cette féconde carrière, jusqu'à la mort de Louis Veuillot, le 7 avril 1883. Dès lors, l'agilité littéraire, l'orthodoxie doctrinale, la dialectique précise, enfin le haut talent professionnel d'Auguste Roussel pouvaient être donnés en exemple par Eugène Veuillot, le frère du grand défunt, au jeune Pierre Veuillot, fils d'Eugène et neveu de Louis, admis depuis trois ans à s'asseoir à la table de rédaction de la rue des Saints-Pères.

Aussi bien, et quelque fût l'immense talent d'Eugène Veuillot, pour lequel Auguste Roussel professait une déférence impeccable, il n'était douteux pour personne que la pensée du maître, le jour où quelque désaccord viendrait à surgir, se retrouverait intégralement chez Auguste Roussel. *Fidèle*, le surnom familièrement louangeur que lui avait donné Louis Veuillot, et sous lequel Auguste Roussel est assidûment désigné dans les sept volumes de la charmante *Correspondance* du plus prestigieux styliste du XIXe siècle, n'était pas seulement un hommage à

la cordialité de son attachement quasi-filial pour le maître, ou encore à son dévouement chevaleresque envers Mlle Elise Veuillot, l'admirable sœur de Louis et d'Eugène : c'était aussi la reconnaissance de la conformité spontanée de ses vues avec celles qui inspiraient, en matière politique aussi bien que religieuse, le génie de Louis Veuillot. A ce titre, l'*Univers* se concrétisait dans Auguste Roussel, comme Auguste Roussel s'était identifié l'*Univers*. Et celui qui signe ces lignes en fut tout de suite convaincu le jour où Auguste Roussel, lui confiant l'honneur de correspondre de Lille au journal, lui écrivit (novembre 1879) : « Songez que vous représentez l'*Univers* et faites les choses largement.. »

De 1883 à 1891, la collaboration d'Auguste Roussel avec Eugène Veuillot fut parfaitement cordiale, et la communauté de leurs pensées fut entière. Même, quand Eugène Veuillot discuta pied à pied les *Mémoires* de M. de Falloux, et qu'à son tour l'abbé Ulysse Maynard critiqua vivement la *Vie de Mgr Dupanloup* par l'abbé Lagrange, futur évêque de Chartres, quand ensuite l'*Univers* encourut de ce chef certains blâmes discrets de Rome, ce n'est pas Auguste Roussel, c'est Eugène Veuillot qui prononça ces mots : « S'il le faut, je me déclarerai indépendant. » C'est ainsi que la lettre du cardinal Pitra en faveur du *Journal de Rome*, en mai 1885, fut publiée tout d'abord par l'*Univers*; c'est ainsi que le différend de M. Jules Delahaye avec Mgr Meignan à Tours fut apprécié par l'*Univers* au profit de l'ardent polémiste; c'est ainsi qu'Eugène Veuillot n'hésita pas à marquer son dissentiment avec Mgr Guilbert dans la question du « républicanisme catholique »; et, si l'on excepte la question des commissions scolaires à propos desquelles l'*Univers* se sépara momentanément de Mgr Freppel (qui plus tard devait hautement reconnaître qu'il s'était trompé), Eugène Veuillot et Auguste Roussel suivirent constamment la voie du grand évêque d'Angers, jusqu'à son dernier voyage à Rome, dont l'illustre prélat ne revint que pour mourir, après avoir vainement supplié Léon XIII de ne point souscrire au « ralliement ».

La politique du ralliement! C'est elle, en effet, qui, encore que destinée, dans l'intention non douteuse du Pontife, à faire l'union entre les catholiques, parvint à semer la zizanie jusque dans la famille de l'*Univers*, cet *Univers* que Mgr Parisis avait appelé « une grande institution catholique ». Au vrai, la question du ralliement ne fut pas seule en cause. En même temps qu'Eugène Veuillot, appuyé par son fils Pierre, sinon poussé par lui, inclinait à applaudir sans réserve au toast d'Alger, le directeur de l'*Univers* encourageait, touchant la façon d'interpréter l'Encyclique *Rerum novarum* sur la condition des ouvriers, un commentaire partial qui aboutissait, sous prétexte de « juste salaire » et de « salaire familial », à jeter les bases de ce tumultueux démo-christianisme dont Marc Sangnier et l'abbé Lemire sont aujourd'hui les titubants pionniers. Et, dans cet autre domaine, ce n'est plus son fils aîné Pierre, qu'Eugène Veuillot mettait en avant, c'était son cadet, Fran-

çois, auquel il priait qu'on laissât la rubrique des questions sociales, dont il s'acquitterait fort bien, ajoutait-il paternellement.

Le fossé se creusait ainsi chaque jour entre Eugène, Pierre et François Veuillot, d'une part, et, de l'autre, la rédaction demeurée traditionaliste de l'*Univers*, serrée autour d'Auguste Roussel et d'Arthur Loth. Le 30 mars 1893, la rupture survint . au conseil d'administration réuni ce jour-là, Auguste Roussel et son noble compagnon d'armes, Arthur Loth, donnèrent leur démission. Six semaines après, le 15 mai, ils faisaient paraître la *Vérité*. Ce qui soulignait le plus nettement cette rupture, c'est que Mlle Elise Veuillot donnait hautement son patronage, et plus encore, à la *Vérité* naissante.

« Fils dévoué de l'Eglise militante » : ainsi Auguste Roussel se définissait-il lui-même dans l'article-programme du premier numéro. Et cette profession de foi fut invariablement justifiée par toute sa conduite, depuis le 15 mai 1893, jusqu'au 17 janvier 1907. Sur l'interprétation des Encycliques *Au milieu des sollicitudes* et *Rerum novarum*, c'est-à-dire sur la question constitutionnelle et sur la question sociale, les commentaires de la *Vérité* furent à la fois si fermes et si prudents, que jamais personne ne put prendre le nouveau journal en défaut, à ce point qu'un religieux de la Compagnie de Jésus, ami zélé de la *Vérité*, a eu l'originalité d'offrir, à la bibliothèque de la ville où il exerce son ministère, la collection des treize années de la *Vérité*, accompagnées du défi qu'on y trouve une seule ligne irrévérencieuse à l'endroit de Léon XIII.

L'unique reproche que de Rome on ait adressé à la *Vérité*, — il est vrai que ce reproche lui fit un tort considérable, — fut « d'entretenir une atmosphère de défiance autour des institutions républicaines ». C'était (1) en janvier 1895 : l'*Univers* avait exprimé ses vœux au Saint Père à l'occasion de l'année nouvelle, et le cardinal Rampolla avait répondu par un télégramme où il remerciait l'*Univers* en opposant sa conduite à celle de *qualche altro giornale* dont l'attitude était moins louable. Grammaticalement, *qualche* pouvait se traduire : *tel autre*, ou mieux *tels autres;* c'est en effet un collectif qui, tout en revêtant la forme du singulier, a plutôt le sens d'un pluriel, comme notre *maint* français. Auguste Roussel ne s'en tint pas à cette herméneutique qui ne rassurait pas sa droiture, et écrivit au cardinal Rampolla pour lui demander si l'allusion de Son Eminence avait visé la *Vérité*. Le secrétaire d'Etat de Léon XIII, par une lettre due, on l'a su depuis, à la plume de Mgr Mourey, auditeur de rote, répondit par le reproche que nous citions plus haut. Ce fut le signal des épreuves d'Auguste Roussel.

« La *Vérité* est condamnée », s'empressa-t-on de dire et de répéter partout où l'on avait intérêt à le faire. N'était-il pas excessif, cepen-

1. M. Hyrvoix de Landosle, qui collabore à la *Critique du Libéralisme* comme il collaborait à la *Vérité*, a rappelé cet incident et l'a justement commenté dans notre livraison du 1er juin 1910.

dant, d'appeler condamnation une différence d'appréciation sur un point de fait aussi vérifiable que celui qui était en cause? Les catholiques étaient-ils fondés à se fier à la République, ou à se défier d'elle? Le cardinal prêchait la confiance, et reprochait à la *Vérité* d'entretenir la défiance : l'histoire a tranché le différend, en justifiant surabondamment la *Vérité*. Auguste Roussel, lui, se défendait avec une sérénité, un calme, un respect aussi qui déroutait l'envie. Avec une présence d'esprit incroyable, il expliquait, aux prélats de la nonciature, que, loin d'embarrasser l'œuvre des diplomates, l'existence d'un journal militant et intransigeant était bien plutôt propre à la fortifier, car on obtient plus quand on parle au nom d'un groupe exigeant que quand on stipule pour un clan de résignés. Vains efforts : le coup avait porté. La diffusion de la *Vérité* se trouvait dès ce jour paralysée presque sans remède, et dès lors, à toutes les difficultés d'une polémique délicate, s'ajoutait la préoccupation matérielle, la *res angusta domi*, avec ses angoisses tenaillantes. Frappé vingt mois après sa naissance, le journal devait cependant survivre douze ans à ce coup. Contre vents et marées, il suivit sa ligne, imperturbablement.

Auguste Roussel avait d'avance pardonné, mais tout le monde peut-il oublier les véritables avanies dont ses collaborateurs de la veille, devenus ses concurrents et ses envieux, l'accablèrent sans mesure? L' « oblique » *Vérité*, la *Vérité* « réfractaire », et plus tard la *Vérité* « dite *française* » (1), c'est à de pareilles aménités que descendait la plume d'Eugène Veuillot, et que se haussait celle de Pierre. Et pour quel profit? Pour aboutir à prôner, en cas de rivalité électorale entre deux candidats, l'un catholique, l'autre anticlérical, la désignation de celui qui se déclarerait républicain! Jamais, on le devine, Auguste Roussel ne fit grâce à cette politique traîtresse, mais, avec une patience infiniment méritoire, il garda le silence aussi longtemps qu'il put le faire, tant il lui répugnait d'engager une polémique avec d'anciens « frères d'armes ». C'est seulement quand il fut impossible d'en agir d'autre sorte, qu'il consentit à des ripostes aussi désintéressées dans la forme que victorieuses au fond.

Le merveilleux, c'est que, — parallèlement à cette lutte *pro domo*, qu'Auguste Roussel soutenait avec une *maestria* pleine d'aisance, et alors que se réalisait pour lui, plus que pour personne au monde, la vérité de cette situation tragique : *Foris pugnæ, intus timores*, — la *Vérité* menait sur tous les terrains un combat doctrinal où les plus difficiles étaient obligés de reconnaître autant de clairvoyance et d'opportune hardiesse que de scrupuleuse orthodoxie. Qu'on se rappelle les campagnes tour à tour engagées au sujet de la comptabilité des

1. Un malencontreux procès en usurpation de titre, tardivement intenté par un exploiteur de titres abandonnés, avait obligé Auguste Roussel à modifier le titre de son journal. Au plus fort de l'affaire Dreyfus, il adopta : *Vérité française*.

fabriques, du droit d'accroissement, de l'américanisme, du congrès des religions, des méthodes pédagogiques de Mme Marie du Sacré-Cœur, de la candidature Gayraud à Brest, du congrès de Bourges, de la démocratie chrétienne, des périls de la foi dans l'apologétique nouvelle, des infiltrations protestantes, du *Sillon*, de la demande d'autorisation imposée aux ordres religieux et aux congrégations, de la supercherie Taxil-Vaughan, de la validité des ordinations anglicanes, des écrits de Loisy, de l'inspiration des Livres Saints, de la *Santa Casa* de Lorette, du voyage de M. Loubet à Rome, du *nobis nominavit*, des associations cultuelles, de l' « essai loyal », du soumissionnisme, du chant grégorien, — pour s'en tenir aux controverses qu'évoque le hasard des souvenirs, — et l'on vérifiera que jamais une œuvre de presse religieuse, quotidiennement harcelée et perfidement ou rageusement contestée, ne fit plus belle contenance et n'accomplit tâche plus victorieuse. Un prêtre de Paris, des plus estimés, résumait finement comme suit l'impression que donnait ce spectacle : « Autrefois, disait-il, je trouvais la vérité dans l'*Univers*; aujourd'hui je retrouve l'*Univers* dans la *Vérité*. »

Or, pendant ce temps, que faisait l'*Univers?* Dans toutes les batailles que nous venons de récapituler sans ordre, il suivait une tactique qui eût été divertissante, n'était la gravité de la matière et le caractère pénible de ces dissentiments : chaque fois qu'en dehors du débat constitutionnel se posait une de ces questions doctrinales où un journal catholique se doit d'émettre un avis, il attendait que la *Vérité* eût pris position; et alors, tout en s'avouant *in petto* qu'il eût opiné comme elle en d'autres temps, tantôt il esquissait au petit bonheur un sentiment divergent, mais encore assez atténué pour laisser croire à la persistance de sa vigilance d'antan, tantôt, et le plus généralement, il appuyait expressément l'erreur, parce qu'elle était combattue par la *Vérité*.

Veut-on maintenant se souvenir de la façon dont l'*Univers* et la *Vérité* furent respectivement traités à raison de cette attitude si différente, dont témoigne leur collection comparée? Qu'on se rende bien compte de la situation : de nos deux grands journaux de doctrine (la *Croix* n'en avait pas encore pris l'allure), l'un, l'*Univers*, flottait à tout vent d'opinion dans les questions qui intéressaient la pensée catholique et la discipline; même, il n'est pas un faux mouvement qu'il n'ait encouragé; mais il soutenait *mordicus* le ralliement à la République : ce *tarte à la crème* suffisait, et il obtenait toutes les félicitations, tous les encouragements officiels; bien plus, il était proposé aux catholiques comme « le bon » journal.

L'autre, la *Vérité*, défendait impeccablement l'Eglise, sa tradition doctrinale, l'intégrité de ses enseignements, et tous les droits qui lui appartiennent au regard de l'individu, de la famille et de la société; ce journal combattait tout à tour toutes les tentatives par quoi s'acclimatait peu à peu le modernisme sous toutes ses formes; il préparait,

sans la hâter, sans même se préoccuper de savoir si elle sonnerait, l'heure où le Saint-Siège lui-même s'élèverait contre ce « rendez-vous de toutes les hérésies », *omnium hæreseon collectum,* que condamne l'Encyclique *Pascendi dominici gregis;* mais, comme ce journal n'hésitait pas, dans le même temps, à dénoncer les calculs et les desseins hypocritement sacrilèges du gouvernement et l'iniquité de ses lois, il fut officiellement blâmé, et des voix innombrables, à la suite de ce blâme, le dénoncèrent comme rebelle, suspect et pernicieux. Et parmi ces voix, l'on compta des voix épiscopales, comme par exemple, celle de Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, au lendemain même de la condamnation de l'américanisme : l'admirable campagne de M. l'abbé Charles Maignen contre l'heckérianisme, campagne qui avait précédé la lettre pontificale au cardinal Gibbons, perdait toute valeur aux yeux du prélat, hypnotisé par l'unique souci du ralliement.

De cette différence de traitement, qui n'aperçoit aujourd'hui les conséquences funestes? N'est-il pas vrai que le désarroi des catholiques, la déviation de leurs idées, le trouble de tant d'âmes, la faveur dont a bénéficié l'erreur moderniste sous toutes ses formes, peuvent être légitimement attribués à ce fait que, pendant dix ans, le journal favorable à l'esprit novateur fut désigné comme « le bon » journal, tandis que le journal appliqué à combattre cet esprit passa pour avoir été condamné et fut assidûment dénoncé comme tel? Et il se trouve ainsi que la politique du ralliement, infructueuse quant à son objet propre, a offert en outre l'inconvénient inexprimable de fournir une sorte de sauf-conduit à toutes les fantaisies hétérodoxes, en des domaines autrement essentiels que ne l'est, en définitive, la question contingente des programmes politiques.

En rappelant ces faits, nous ne redoutons pas qu'on nous accuse de nous livrer à des récriminations sans portée. C'est, pensons-nous, servir la cause de la défense religieuse, de la façon même la plus utile et la plus immédiatement pratique, que de demander, lorsqu'un litige doctrinal met aux prises des fidèles diversement ou identiquement intentionnés, que leurs chefs, au lieu de se borner à professer spéculativement la vérité et à la distinguer de l'erreur, daignent leur montrer explicitement où est la vérité, où est l'erreur, et même n'hésitent pas à dire qui sert et qui dessert la vérité, qui combat et qui favorise l'erreur. Sans cette spécification, peut-on sérieusement espérer sortir du chaos où la propagande ouverte ou sournoise des erreurs contemporaines a jeté les esprits? Est-il même un relèvement possible, si l'autorité religieuse, qui déploie aujourd'hui tant de zèle réfléchi en faveur de l'intégrité doctrinale, hésite à manifester explicitement ses sympathies en faveur de qui les mérite?

Certes, à l'époque où la présente nécrologie nous reporte, cette sympathie sut prendre tous les moyens de s'affirmer sans équivoque : mais elle courut au journal qui, sacrifiant la doctrine éternelle, servait une

politique accidentelle, et elle se détourna de celui qui, sans enthousiasme pour cette politique éphémère, n'en était que plus ferme dans la défense des principes qui demeurent. Un jour vint cependant où « quelque chose changea », en dépit de ceux qui se donnèrent dès lors la tâche d'aller répétant que « rien n'était changé ». Mais encore, la sympathie qui jusque-là s'était si paradoxalement prodiguée au fauteur de toutes les nouveautés, s'avoua-t-elle publiquement pour leur vaillante et indomptable adversaire? Auguste Roussel espéra tout, attendit tout, ne demanda rien. Nul n'avait plus exulté que lui à la lecture de l'Encyclique *E supremi apostolatus cathedrâ*. Le journaliste qui, à ses débuts dans la presse, avait reçu la bénédiction de Pie IX, ne pouvait qu'élever vers le Ciel d'ardentes actions de grâces, au spectacle de ce Pape qui, après avoir pris le nom de Pie X, déclarait, avec un accent qui ne trompe pas, ne connaître que « le parti de Dieu ». Et quand vinrent, soit le *Motu proprio* sur le chant grégorien, soit le *Motu proprio* sur l'action populaire chrétienne, soit les Encycliques *Vehementer Nos* et *Gravissimo officii* en réponse à la Séparation promulguée en France, la gratitude d'Auguste Roussel se contenait pour ainsi dire, tant il eût craint, par l'expression entière de l'allégresse qu'il éprouvait, de paraître y trouver comme une justification personnelle.

Ce désintéressement jusque dans la victoire est un trait absolument exceptionnel à relever, dans cette âme déjà chevaleresque par tant de côtés. Et pourtant, les raisons ne lui manquaient pas pour aller, auprès de qui de droit, exposer la difficulté d'une tâche comme celle où il consumait sa vie, et où bientôt la maladie allait le frapper. Il eût eu le droit de rappeler ce qu'il avait fait, de montrer l'urgence de poursuivre, et de marquer l'impossibilité même matérielle d'y songer alors que sur la *Vérité* continuait à peser l'injuste soupçon d'une condamnation inexistante ou évidemment périmée : il eût eu le droit de dire ces choses et de solliciter... — quoi? un subside? non pas! la pensée seule lui en était odieuse — ...simplement une manifestation écrite de l'approbation implicitement acquise à des lutteurs clairvoyants et dévoués. N'est-il pas vrai que pareille manifestation, faisant taire d'un seul coup toutes les rumeurs contraires, eût assuré le salut de la *Vérité?* La délicatesse d'Auguste Roussel s'abstint de toute démarche propre à suggérer cette intervention. En quoi il se différencia héroïquement d'avec ses rivaux de l'*Univers*, qui n'avaient été avares, ni de voyages, ni de sollicitations, qui même avaient excellé à battre monnaie de droite et de gauche, aussi longtemps que coexistèrent les deux journaux.

Un jour vint cependant où l'on mit un terme à cette rivalité. Eugène Veuillot était mort, non sans avoir fait, quelque temps auparavant, une visite à sa sœur. Pierre Veuillot, trop avisé pour ne pas comprendre combien Pie X souhaitait la fin d'une querelle qui avait trop duré, était surtout pénétré de la nécessité de sauver l'*Univers*, dont les affaires étaient de moins en moins brillantes. S'annexer les abonnés de la *Vérité*, tel fut

désormais son objectif, et il prit l'initiative d'une « fusion » de l'*Univers* et de la *Vérité* par la réconciliation et la réunion de leurs rédactions respectives Pour y réussir, il ne ménagea rien. Sans ambages, il proclama, devant les représentants de la *Vérité*, que c'étaient eux qui avaient eu raison et que lui-même s'était trompé. Toutefois, Auguste Roussel, comme s'il avait eu le pressentiment de ce qui devait suivre, demeura longtemps sourd aux instances qu'on multipliait auprès de lui; et ce n'est que sous le poids de la maladie, qui lui enlevait depuis un an une part de ses forces, et qui par suite l'empêchait d'assurer à son journal les moyens de continuer à vivre, qu'il se résigna, la mort dans l'âme, à une fusion qui lui apparaissait dès lors comme une absorption.

Le 17 janvier 1907, presque toute la rédaction de la *Vérité* était réintégrée dans l'*Univers;* le titre de *Vérité française* était gardé comme sous-titre; mais les premiers articles du journal reconstitué furent tels, et la victoire morale de la *Vérité* y fut l'objet d'une telle prétérition, que la plupart des abonnés de la *Vérité* refusèrent de recevoir l'*Univers*. Auguste Roussel lui-même s'abstint, soit à raison de sa maladie, soit pour d'autres motifs encore, de paraître aux bureaux de l'*Univers*. Ni Pierre Veuillot, qui d'ailleurs mourut trois mois après cette fusion menteuse, ni François, qui assuma sans trembler la difficile succession de son frère, et qui se hâta de biffer le sous-titre : *la Vérité française*, ne firent rien pour rendre à Auguste Roussel la direction effective dont ils lui avaient apparemment concédé le titre. Non seulement, sur cinq de ses collaborateurs réintégrés, Auguste Roussel en vit congédier deux, mais les articles qu'il envoyait au journal furent mutilés, et finalement refusés, sous des prétextes mesquins, parfois injurieux. Résolu à user de son indépendance, et à ne se point laisser bâillonner, Auguste Roussel donna des articles à la *Critique du Libéralisme* et à la *Gazette de France*, heureux d'y retrouver l'aisance qu'on lui disputait là où il passait pour co-directeur.

Accuserons-nous M. François Veuillot d'avoir, par ces procédés douteux, cédé aux inspirations d'un ressentiment inapaisé? Les sentiments que le jeune directeur de l'*Univers* a exprimés sur la tombe du maître, au cimetière de Mingoval, sont pour démentir cette interprétation. Il suffit, pour trouver la clef des misérables artifices que nous avons signalés, de les imputer au vieux levain qui persiste à travailler M. François Veuillot; visiblement, depuis plusieurs mois, il s'applique à revenir à la ligne droite, mais les complaisances que son père, son frère et lui-même ont eues pour tant de novateurs, se retournent non moins visiblement contre lui, et rendent singulièrement capricant ce retour trop attendu. Songez que Pie X règne depuis près de sept ans, et que François Veuillot commence seulement à se mettre en règle avec les enseignements si formels de ce ferme et intrépide Pontife : quel casse-tête pour les lecteurs de l'*Univers*, et

quel désarroi pour leurs âmes, s'ils ont passé par toutes les évolutions qui leur ont été successivement proposées! Au contraire, pour les lecteurs de la *Vérité*, la même ligne put être invariablement gardée, tant Auguste Roussel avait le sens catholique, et tant il trouva, dans les enseignements de Pie X, la confirmation sacrée, l'écho divin de toutes les thèses dont ce sens catholique lui avait dicté la défense quotidienne! Sept ans pour parvenir à comprendre le Pape, n'est-ce pas un siècle pour un fils de cet Eugène Veuillot qui écrivit un jour, dans un article où il prétendait faire la leçon à Auguste Roussel : « Il faut obéir au Pape avec joie, avec entrain, avec feu! » Une chose demeure, c'est que lorsque parurent, en juillet et en septembre 1907, le décret *Lamentabili* et l'Encyclique *Pascendi*, la *Vérité*, qui en avait pressenti et souhaité le bienfait, n'était plus là pour s'en réjouir; et il ne restait que l'*Univers*, qui pouvait se reprocher d'avoir contribué à rendre ces documents nécessaires, et qui, tout en les acceptant, ne laissait pas que d'en paraître légèrement ahuri.

Pour avoir dit ces choses, — nous à qui Auguste Roussel n'a fait nulle défense d'assurer à sa pure mémoire d'opportunes justifications, — nous serons peut-être accusés de troubler la paix. Qu'on nous adresse ce reproche, si l'on y tient : notre réponse sera de demander si la paix fut vraiment voulue par ceux qui nous l'opposeraient, et si elle fut conclue aux conditions nécessaires, lesquelles comportaient l'aveu public de leur tort. Il y a une paix, en tout cas, qui jamais ne se troubla, c'est celle de la conscience d'Auguste Roussel : il subit sans murmure tant d'outrages immérités; pas une heure il ne regretta d'avoir confondu, avec le service de l'*Univers* et de la famille Veuillot, le service de la cause catholique.

La cause catholique! Avec quelle ardeur Auguste Roussel l'aimait, avec quelle allégresse il se portait à sa défense et il y animait les autres! Quel soin il prenait d'en garder intacte la notion, pour lui-même d'abord, pour tous ceux ensuite sur lesquels il avait de l'autorité ou de l'influence! Peu d'hommes, dans la vie séculière, ont été plus apôtres. Son ascendant, du reste, n'avait rien de sermonneur ou de guindé, mais son influence était profonde, et toujours elle s'exerçait d'une façon rapidement profitable à la gloire de l'Eglise et au règne de Dieu. De sa profession, du travail quotidien pour revendiquer le respect des droits de l'Eglise, Auguste Roussel avait le culte passionné. Sa plus grande joie fut de former des disciples, et d'encourager des imitateurs. Et à tous ces titres, il demeure un modèle, et sa vie s'impose à l'admiration et au respect des catholiques, car elle renferme le plus pur des exemples et la plus pénétrante des leçons. Dieu, nous en avons la confiance, lui aura donné prompte et entière, auprès du grand Louis Veuillot, son maître, l'indéfectible récompense promise aux fils sincèrement dévoués de l'Eglise militante.

Paul TAILLIEZ.

LE DOSSIER DE M. L'ABBÉ LEMIRE

D'APRÈS UN OUVRAGE « TRÈS INTÉRESSANT »

C'est la *Correspondance de Rome* du 19 avril 1910 qui caractérisait ainsi l'ouvrage de M. Fr. Guermonprez : *Ce que dit M. l'abbé Lemire, quand surgit la doctrine ou la discipline:* tome I, 356 pages, in-12; Paris (VIe), Rousset, 12, rue Monsieur-le-Prince. « Actualité du sujet, documentation de l'exposition, » voilà, d'après la feuille officieuse du Vatican, les deux motifs pour lesquels ce livre « mérite d'être lu attentivement par tous, amis et ennemis. »

En effet, M. l'abbé Lemire a des « amis » très ardents, très nombreux, dans les rangs des sillonnistes et des démocrates de toute nuance, depuis tel ancien directeur de Séminaire de Facultés libres jusqu'à l'abbé de Lestang, qui écrit, dans sa brochure *Modernisme, Science et Démocratie,* page 42, « qu'on n'a eu à reprocher à l'abbé Lemire, ni en philosophie, ni en théologie, ni en exégèse, la plus légère erreur. » Pour comprendre toute la naïve inconscience d'une pareille assertion, M de Lestang n'aura qu'à lire le livre de M. Guermonprez, et il trouvera sur les lèvres de M. l'abbé Lemire, si cher à son cœur de démocrate, non pas seulement « de légères erreurs », mais « une définition de l'Eglise, qui est une hérésie formelle », pages 64, 65, 66.

***

Dans la première partie, *M. l'abbé Lemire et les associations cultuelles,* M. Guermonprez flétrit le *Discours* de l'abbé-député, 7 mars 1906, sur l'assassinat de Ghysel à Boeschèpe, et son *Discours* à la séance du 20 décembre 1907, qui montre catégoriquement que, malgré les trois condamnations solennelles prononcées par le Pape contre les Associations cultuelles, dans les Encycliques du 11 février 1906, du 10 août 1906 (1), et du 6 janvier 1907, l'abbé-député d'Hazebrouck persiste à voir, ou plutôt à rêver avec M. Saleilles « l'acheminement des lois de 1905 et 1907, à des lois améliorables », comme si l'on pouvait « améliorer » des lois « schismatiques », « contraires à la divine constitution de l'Eglise », et, comme si tout ce qui se rapporte à cette divine constitution pouvait être réglé, « amélioré » par 900 législateurs, sénateurs et députés, sans le Pape et contre le Pape!

La seconde partie du livre de M. Guermonprez, *M. l'abbé Lemire est-il pour ou contre la Doctrine?* cite son Discours du 15 janvier 1907, où il affirme que « l'Eglise n'est pas une monarchie », mais

1. Une faute d'impression fait dire à M. Guermonprez, 1907.

« une hiérarchie », « gouvernée par toute une série d'autorités locales, dépendantes les unes des autres et *contrôlées* par une autorité centrale et supérieure. » — Ce pouvoir de *contrôle* que M. Lemire accorde au Pape est en opposition formelle avec « le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise universelle »,.. avec « toute la plénitude de ce pouvoir suprême,.. ordinaire et immédiat sur toutes les églises et sur chacune d'elles, sur tous les pasteurs et sur tous les fidèles et sur chacun d'eux », qu'un canon du Concile du Vatican reconnaît au Saint-Père, en frappant d'anathème quiconque dit le contraire, comme l'a fait M. l'abbé Lemire. Ses déclarations à la *Tribune de Genève*, ses interviews dans la *République française* et dans le *Matin*, postérieures à la première Encyclique du Pape condamnent la loi de séparation, établissent que le député d'Hazebrouck ne tenait aucun compte des enseignements de Pie X et voulait fonder quand même des Associations cultuelles. Il avait aussi à Boeschèpe, en chaire, déclaré à propos de la loi contre les Congrégations de Religieux : « Leur proscription est un mal, sans doute; mais *l'Eglise peut se passer d'eux.* » Le curé de l'endroit lui ayant fait une remontrance : « *Vous ne connaissez pas les religieux (!)* » répondit l'abbé-député.

Pour ou contre l'union établit que M. l'abbé Lemire est, non pas avec le Pape et les catholiques, mais avec M. Briand, qui lui rend cet hommage mérité, hélas! « Si dans le clergé il s'était trouvé une majorité de Français comme lui, l'Eglise ne serait pas acculée à la triste situation où elle est. » — « Vous savez très bien, répliquait M. Lasies, que (l'Eglise et les prêtres) ne pouvaient faire ce que vous exigiez, sous peine de forfaiture. Vous les avez placés entre la forfaiture et la misère; ils ont choisi la misère. Honneur à eux! » Mais non pas à l'abbé Lemire s'écriant : « Vous m'accusez, Messieurs de la droite, d'être un naïf. Or, je préfère la naïveté des hommes politiques qui vont droit leur chemin au nom de leur parti et de leurs idées, aux *subtilités retorses* de ceux qui, à force de nous agacer de leurs avertissements, nous feraient confondre le bien et le mal, le juste et l'injuste, et, comme ces médecins hantés de la peur des microbes, nous feraient mourir de faim pour ne pas nous empoisonner. » *(Vifs applaudissements à l'extrême gauche, à gauche et sur plusieurs bancs au centre).* — Ces applaudissements n'étaient-ils pas le châtiment de paroles qui ne sauraient s'appliquer qu'aux catholiques écoutant en fidèles dociles le Pape et les Evêques, dont « les subtilités retorses » feraient confondre le bien et le mal, repousseraient sans motif les cultuelles et nous condamneraient à mourir de faim pour n'être pas empoisonnés?

Questions de doctrine adaptées par M. l'abbé Lemire nous le montrent parlant le 4 novembre 1907 :

« M. le ministre disait tout à l'heure à M. Cochin que les partisans de la conciliation étaient *moins orthodoxes* que d'autres (Il s'agissait

des *cardinaux verts* qui, par une lettre publique, avaient conseillé au Pape et aux Evêques d'accepter les Cultuelles). Je n'ai pas accepté cette appréciation.. *Je puis avoir sur les cultuelles une opinion diamétralement opposée à celle de certains catholiques;* mais je n'en suis pas *moins orthodoxe* qu'eux; ce n'est pas une question de foi, cela; c'est une question de discipline *(Applaudissements à gauche).* » Ainsi donc, après que le Pape a condamné trois fois solennellement les Cultuelles, comme « contraires à la divine constitution de l'Eglise », M. l'abbé Lemire se prétend « orthodoxe », en ayant « sur les Cultuelles une opinion diamétralement opposée à celle *des* catholiques », qui, tous, les condamnent avec le Pape et les Evêques et ont refusé d'en former, à l'exception de quelque 25 à 30 curés schismatiques! On est « orthodoxe » avec le Pape, Monsieur l'abbé, ou on ne l'est pas : vous ne l'êtes pas, puisque vous êtes contre le Pape. Vous avez « *l'utopie de la confiance, l'utopie de la légalité* », disiez-vous le même jour; or, la « légalité » ou la séparation ayant été flétrie par Pie X comme « loi d'apostasie reniant Dieu officiellement, comme loi de spoliation, violant le droit naturel, le droit des gens, et comme contraire à la constitution de l'Eglise, à ses droits essentiels et à sa liberté », avoir encore « l'utopie de cette légalité », que M. Beaurregard lui-même, MM. Plariol et Bartin appellent « une loi *d'iniquité* », c'est se mettre formellement en dehors de la discipline et de la doctrine catholiques.

Dans *Contradiction entre deux députés du Nord,* M. Guermonprez établit clairement, par le témoignage de *l'Humanité* et du *Progrès du Nord,* que M. Lemire, en parlant des « *subtilités retorses de juriste* agaçant », visait son collègue, M. Groussau : « Attrape, Groussau », cria-t-on à gauche. — Or, M. Groussau est l'écho de son archevêque et du Pape, des Facultés libres de Lille et de tous les catholiques. M. l'abbé Lemire, lui, a été l'inspirateur inconscient d'un renégat, M. Edouard Bar, qui a envoyé à Mgr Williez, évêque d'Arras, sa démission de curé de Boisjean, en s'inspirant des paroles de l'abbé-député. Le Collège de Notre-Dame des Dunes à Dunkerque, le Petit-Séminaire d'Hazebrouck, le Petit-Séminaire de Cambrai, le Grand-Séminaire, sont divisés, déchirés, bouleversés par les partisans de M. Lemire, et M. Guermonprez « adjure le jeune clergé de Flandre de répudier Lemire et de se ranger sans hésitation sous la bannière de son archevêque. »

Dans *Entre le parti de Dieu et le parti de l'athéisme,* est rapporté le *Discours* de l'abbé Lemire, 21 octobre 1909, sur la représentation proportionnelle : « Il y en a quelques-uns qui pourront offrir à ce pays l'apparence, le fantôme trompeur d'un *parti catholique:* je n'en suis pas; je n'en serai jamais *(Applaudissements à gauche).*

M. Jules Delahaye. — Et le parti de Dieu?

L'abbé Lemire répond : « Je ne me regarde pas comme l'élu des seuls curés, ni comme l'élu des seuls catholiques; je me regarde

comme l'élu, non d'un *clan*, mais de mon pays natal. » — Ainsi, catholiques et clergé ne sont « qu'un *clan* », comme le « parti catholique » et « le parti de Dieu. » Au-dessus d'eux, pour M. Lemire, plane la République, qu'il ne veut pas « *mettre en danger* », en votant la représentation proportionnelle.

Qu'il réponde donc à ce réquisitoire, dont M. Guermonprez lui a fait loyalement tenir deux exemplaires, pour que l'un puisse être déféré au Saint-Office.

Le second volume de l'ouvrage de M. Guermonprez, 208 pages in-12, nous montre d'abord *M. l'abbé Lemire en présence des partis politiques*, puis *M. l'abbé Lemire et les droits du Pape*, ensuite les *formules parlementaires de persécution*, enfin une conclusion *Dans l'ensemble.*

M. Piou répondant à l'arrondissementiste, au « quinzemilliste avoué » qu'est M. l'abbé Lemire (25 octobre 1909), lui a dit poliment : « M. l'abbé Lemire ne veut qu'un parti, le sien.. Dans le désir très noble de confondre tous ses frères dans le même embrassement,.. vous n'avez pas reculé devant la contradiction.. et vous avez mieux aimé renoncer à la logique qu'à vos illusions. » A quoi M. Lemire a répondu que, « depuis la fondation de la République, il n'y a eu qu'un parti, c'est le parti des 363 (??) et qu'en France il n'y a pas de partis (!!) » Un moment après, il se donnait un démenti à lui-même : « Je comprends un parti monarchiste », et encore : « *Je suis pour le socialisme..* si je pouvais choisir un socialisme, n'est-ce pas? Mais ne sommes-nous pas tous un peu socialistes? — Vous n'avez pas le droit de l'être », répliquait M. Delahaye, faisant allusion à la condamnation du socialisme par le *Motu proprio* de Pie X, 18 décembre 1903.

M. Lemire n'en continuait pas moins à dire que « 250 députés indépendants.. sentent, par *l'évolution* qui se fait tous les jours autour d'eux, que fixer sa politique, l'inféoder à une doctrine, la rendre dogmatique, c'est forcément la condamner à être en retard sur la vie et sur les mouvements du peuple. »

M. Jules Delahaye. — C'est tout de même raide de vous entendre parler contre les dogmes. Vous n'obtiendrez pas *l'imprimatur.*

M. le marquis de Rosambo. — C'est l'ancien opportunisme que vous défendez.

On nous permettra d'ajouter qu'il y a là une des erreurs de l'évolutionnisme moderniste condamnées par l'Encyclique *Pascendi:* « Donc séparation de l'Eglise et de l'Etat, du catholique et du citoyen. Tout catholique, *car il est en même temps citoyen*, a le droit et le devoir, sans se préoccuper de l'autorité de l'Eglise, sans tenir compte de ses désirs, de ses conseils, *de ses commandements*, au mépris même de ses réprimandes, de poursuivre le bien public en la manière qu'il

estime la meilleure. Tracer et prescrire au citoyen une ligne de conduite, sous un prétexte quelconque, est un abus de la puissance ecclésiastique, contre lequel c'est un devoir de réagir de toutes ses forces. Les principes dont toutes ces doctrines dérivent, ont été solennellement condamnés par Pie VI, Notre prédécesseur, dans sa Constitution *Auctorem fidei.* »

M. Lemire parle et agit comme si, en politique, il n'y avait ni « dogmes », ni « commandements », ni morale, ni Eglise.

Il s'est vanté d'avoir voté les 15.000 et il a fait une pirouette, lorsque, à propos de l'abbé Toiton, l'avocat, Me Watrin, a affirmé que M. Lemire « à plusieurs reprises, avait touché des fonds du ministère de l'intérieur pour des personnes et des œuvres auxquelles il s'intéressait. »

En 1899, dans une conférence donnée à Orléans, salle Arago, M. Lemire avait dit : « La société terrestre est faite pour la vie terrestre. Quant au paradis, eh bien! on verra après. »

En avril-mai 1907, il disait à Alger : « Il faut, entendez-vous bien, que le petit travailleur soit heureux ici-bas... Le dimanche, on se visitera.. La petite servante, à laquelle le bourgeois a donné son dimanche, elle a son « pays ». Vous le savez bien, un bon petit soldat tout neuf, reluisant comme un soleil. Mon Dieu! il faut bien qu'on se rencontre. »

Ecoutons encore : « On a hypnotisé les catholiques, et on veut leur faire condamner en bloc *une loi en somme excellente* (la loi du 1er juillet 1901 contre les Congrégations religieuses)!

Et à propos d'une sœur de Biskra, soignant les Arabes et disant qu'elle « ne songeait pas à les convertir » : « Ceci me fit du bien au cœur », assurait M. Lemire. Il se félicitait aussi de ce mot ironique de M. Jonnart : « Si j'avais besoin d'un marabout, je prendrais l'abbé Lemire. » L'abbé Lemire, présentant M. l'abbé Gayraud au renégat Grenier, « de chrétien » devenu musulman, lui disait en 1897 : « Malgré la différence de nos costumes et de nos religions, nous pouvons nous entendre : *nous travaillons également au bien du pays.* »

« Voyez-vous, s'écriait Mgr Isoard, évêque d'Annecy, ce prêtre mettant la vérité à côté du Koran et le divin Sauveur au même rang que Mahomet!.. Si encore ce mahométan était né mahométan, s'il était un Arabe; mais c'est un indigne renégat. »

M. l'abbé Lemire disait à la Chambre, le 28 novembre 1899 : « Ni M. l'abbé Gayraud, ni M. Lemire ne sont ici les députés du catholicisme.. « Je n'accepterai pas que la Chambre soit transformée en un lieu de discussions théologiques ou philosophiques. » — Mais il ne dépend pas de lui qu'on discute à la Chambre théologie ou philosophie, question du divorce, question de l'immunité ecclésiastique, question des vœux de religion, question de la séparation de l'Eglise et

de l'Etat. Et s'il se récuse, lui, catholique, lui, prêtre, il va à l'encontre des Encycliques de Léon XIII, *Immortale Dei, Sapientiæ christianæ,* comme le lui a montré la *Semaine religieuse de Cambrai,* 2 décembre 1899.

Quant *aux droits du Pape,* M. l'abbé Lemire les a foulés aux pieds, en votant, le 24 mars 1905, 450.000 francs pour le voyage du Président de la République dans la ville de Rome, volée au Pape par la famille royale de Piémont.

Lorsque M. Clemenceau, au mépris du droit des gens, eut fait saisir les papiers de Mgr Montagnini, une Commission de députés, presque tous irréligieux, fut nommée pour se livrer à toutes les indiscrétions, à toutes les trahisons : M. l'abbé Lemire accepta d'être le vice-président de cette Commission et l'instrument des ennemis sectaires du Saint-Siège!

Après la loi de Séparation et d'apostasie nationale, le 1er janvier 1906, M Lemire allait présenter ses hommages à M. Loubet et ses compliments à M. Rouvier. Le même scandale se renouvelait à l'exposition de Tourcoing, 6 et 7 juin 1906, où M. Lemire regrettait de ne pas représenter assez bien le clergé de France pour déposer ses hommages aux pieds de... M. Clemenceau, qui venait de traiter les évêques de « fonctionnaires de l'étranger. » — « Mais vous le représentez très bien », lui répondit M. Clemenceau, et M. Berteaux se permit, à l'égard de l'abbé Lemire, les plus grasses plaisanteries, dans le pavillon de la Maternité et devant des mannequins habillés de riches toilettes: « Ce sont des femmes pour Lemire. » Un chanoine de Bourges, indigné, écrivit à l'abbé-député : « Nous vous répudions! » Et l'abbé-député n'est plus chanoine de Bourges.

Le 15 avril 1910, je signalais ici même, dans *Le catholicisme républicain,* le « douloureux étonnement » de l'*Univers* et l'indignation de la *Croix* contre « un vote et une parole étrange » de M. l'abbé Lemire, le vote de confiance pour M. Briand, janvier 1910, à propos du débat scolaire, et la parole par laquelle il faisait « s'incliner l'église Saint-Etienne du Mont devant le Panthéon désaffecté! »

Aux élections de 1906, les quatre doyens de la circonscription de M. Lemire lui avaient écrit chacun une lettre signée de tous leurs prêtres, pour le prier de ne pas aller contre la décision du Saint-Siège et l'autorité de l'archevêque. Tout a été inutile, même la scène que lui fit un doyen, en lui montrant qu'il avait, dans un tirage à part, falsifié un de ses *Discours* à la Chambre.

Le 4 novembre 1907, M. Lemire disait à la Chambre : « J'ai été peiné — pourquoi le taire? — que l'épiscopat français, après la déroute momentanée qui a suivi la condamnation de son premier arrangement de son projet de canoniques légales, n'ait pas présenté à qui de droit d'autres combinaisons et qu'il n'ait pas eu la noble et patriotique ténacité de dire : « Oui, nous ferons, pour le bien

de la France, cet effort inlassable d'offrir jusqu'au bout à notre chef de Rome des légalités nouvelles, si les premières ne lui ont pas paru suffisantes. » Comme si « les légalités nouvelles » dépendaient des évêques, et non pas du Parlement et du ministère! « Je reconnais, ajoutait M. Lemire aux applaudissements des gauches, *qu'il était très difficile à celui qui était loin de nous et sous les yeux de qui tombaient les journaux de France, où notre loi était plus ou moins dénaturée,* je reconnais qu'il est souverainement difficile pour tout le monde, lorsqu'on a affaire à des juristes qui de part et d'autre se disputent un texte, *de juger à distance ce qui convient le mieux,* même lorsqu'on est très bien intentionné. »

Après un tel blâme infligé au Pape par un prêtre, comment s'étonner qu'un député débitant de boissons, M. Lenoir, ait pu dire : « Nous en avons trop de ce Pape qui se mêle de nos affaires intérieures »?

Le 26 novembre 1909, M. Briand sommait les catholiques « de faire passer leurs devoirs de Français avant leurs devoirs de catholiques » M. l'abbé Lemire présent à la séance, n'a rien dit.

« Je crois à la loyauté et à la sincérité de nos adversaires », disait-il le 15 janvier 1907. Ces adversaires lui rendent monnaie de sa pièce, et tandis que les journaux de droite l'appellent couramment « l'Aumônier du Bloc », le *Radical*, de M Maujean, l'*Humanité* de M. Jaurès, l'*Action*, d'Henri Bérenger, le *Progrès du Nord et du Pas-de-Calais*, les *Nouvelles*, de M. Briand, la *Petite République*, la *Lanterne*, le *Matin*, couvrent de fleurs M. l'abbé Lemire, tout comme radicaux et socialistes l'applaudissent à la Chambre avec enthousiasme.

Mgr Fèvre infligeait à M. Lemire deux lettres publiques qui ont eu un long et grave retentissement : *Politique et Patriotisme. Lettre à M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck.*

Mgr Delamaire écrivait, en novembre 1907, une *Lettre* à Son Eminence le cardinal Merry del Val pour protester, en son nom et au nom du vieil archevêque de Cambrai et de tout son clergé, contre « les paroles si regrettables » de M. Lemire, « qui ont profondément peiné le clergé de la France entière, par une irréflexion et une inconvenance vraiment coupables. »

Le cardinal Merry del Val flétrissait à son tour, par une Lettre du 14 novembre 1907, « l'irrévérencieuse et inique accusation lancée en plein Parlement, contre l'œuvre de Sa Sainteté, par celui qui, à raison de la dignité de son propre caractère, aurait dû mieux se renseigner et parler plus respectueusement des lumineuses sollicitudes du Saint-Siège pour les intérêts de l'Eglise de France. » (1).

Cette flétrissure officielle et publique semblait devoir être la con-

1. Voir pour le texte complet notre livre *Modernisme et Modernistes;* Lethielleux, Paris, 10, rue Cassette. — Pour les premiers errements de M. l'abbé Lemire, consulter aussi *Les erreurs des démocrates de la Justice sociale*, par l'abbé Dalbin; Paris, Vic et Amat.

clusion naturelle des deux volumes de M. Guermonprez. Ils prouvent d'une manière irréfragable que, lorsque M. l'abbé Lemire parle à la Chambre et ailleurs, très souvent il « méconnaît la Doctrine, il renie la Discipline. » Son langage n'est pas d'un prêtre, mais plutôt « d'un homme néfaste, servant les intérêts de la Franc-Maçonnerie contre la Foi, les saines traditions, et tout l'honneur de la France. »

***

La campagne électorale qui vient de se dérouler a singulièrement aggravé le cas de M. Lemire, et il nous faut ici compléter l'excellent travail de M. Guermonprez.

D'abord, le Comité libéral d'Hazebrouck, « obéissant au désir, ou, pour mieux dire, cédant à la pression de ses nombreux amis », adressait le 10 mars à l'abbé-député une lettre, publiée le 12, par l'*Indicateur de la région flamande*, et où M. Lemire était prié de fixer le Comité sur trois points : 1° la question religieuse et scolaire; 2° la question financière; 3° la réforme électorale.

Voici la première question, la plus importante :

1° *Question religieuse et scolaire.* — Le Comité estime que la législation de 1905 et de 1908 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été faite exclusivement contre l'Eglise catholique. Les biens des Fabriques ont été spoliés; les fondations les plus sacrées ont été anéanties par une majorité sectaire.

Le pape Pie X, chef suprême et vénéré des catholiques, a indiqué nettement que cette loi était en opposition formelle avec la constitution divine de l'Eglise et qu'il ne pouvait l'accepter. Il a indiqué par cela même que le devoir de chacun était de poursuivre l'abrogation ou tout au moins l'amendement profond de cette loi.

D'autre part, la question scolaire a pris dans ces derniers temps une importance capitale. L'enseignement, dans beaucoup d'écoles, est devenu anti-religieux; certains livres autorisés dans ces écoles contiennent des affirmations et des doctrines qui violent la neutralité promise et troublent les consciences.

Tous les évêques de France ont protesté contre ces tendances et fait connaître aux catholiques leur devoir.

Le candidat à la députation est-il sur la question scolaire sans restriction et sans réserve aucune avec le Pape et avec les évêques de France, approuvant en la forme et au fond le texte de leur déclaration, n'élevant aucune critique au sujet de leur opportunité?

Elu comme prêtre et admettant par suite que l'enfant appartient à la famille avant d'appartenir à l'Etat, *est-il décidé à refuser sa confiance à tout ministère qui n'assurerait pas aux catholiques la liberté d'enseignement à tous les degrés* et qui ne chercherait pas à faire respecter cette liberté par le Parlement?

Prendrait-il enfin l'initiative d'un projet de loi ayant pour objet de restituer aux églises les fondations pieuses que tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis un siècle avaient autorisées et qui n'ont été faites par leurs auteurs que parce qu'ils avaient l'assurance que leurs dernières dispositions seraient respectées?

L'*Indicateur* du 17 mars publiait la réponse de M. l'abbé Lemire, dont voici la partie principale :

Sur les premières questions, et notamment sur celles que vous insinuez avec quelque embarras, mais que je précise :

La nature et l'étendue des revendications de l'Eglise catholique;

La qualité de mon obéissance personnelle à ses instructions;

Je pourrais fort bien vous dire que je n'en accepte ni le ton ni les termes.

En réalité, sur ce grave sujet, je n'ai à subir d'interrogatoire du Comité libéral, ni à lui fournir d'explications.

Cependant il me plaît de rappeler au public qui vous a lu que dans l'Eglise il n'y a à tenir compte que de l'autorité hiérarchique et de la conscience. Car, Dieu merci, pas plus pour le fidèle que pour le prêtre, l'anonymat d'un Comité ou l'étroitesse d'un parti ne sont la source ni la règle du devoir.

Et vous-mêmes, mon cher voisin et excellent compatriote, vous placez trop *haut la religion, qui est la vôtre comme la mienne, pour insister davantage sur* la première série de questions que vous avez assumé la charge de me poser.

Le Comité électoral d'Hazebrouck a répondu au candidat Lemire à la date du 18 mars. De cette réponse, lisons ce qui a trait à la question religieuse.

Le Comité commence par faire trois observations qui ont dû se présenter à l'esprit de tous les lecteurs :

1° Il n'y a nulle trace « d'embarras » ni de « détours » dans les questions qu'il a posées;

2° Ces questions ont été posées en vertu du droit qu'ont tous les citoyens d'interroger les candidats, prêtres ou laïques, qui briguent leurs suffrages;

3° Il considère la réponse de M. Lemire comme « une échappatoire que, par courtoisie, il s'abstient de qualifier. »

Venant à la question religieuse, sur laquelle M. l'abbé Lemire se dérobe en disant : « Il me plaît de rappeler au public qui vous a lu que, dans l'Eglise, il n'y a à tenir compte que de l'autorité hiérarchique et de la conscience », le Comité dit : « Parce que prêtre, vous vous abstenez de répondre!!! alors pourtant que de l'autre côté du Schoubrouk et au pied des collines de Boeschèpe, vos collègues MM. Cochin et Plichon, deux laïques, sont si clairs, si nets, si affirmatifs dans leur soumission au Pape et aux évêques, en tout ce qui touche à la question religieuse et scolaire, qui occupe une si grande place dans la vie politique de la France! »

Le Comité termine en disant : « *Nous connaissons vos votes aussi* bien que vos discours, et c'est précisément parce que vous avez constamment voté avec la majorité ces indemnités criantes, parce que votre confiance a été absolue en ceux qui ont livré une partie de la France au pillage, qui mettent à mal nos finances et nous con-

duisent à la catastrophe, que nous désirerions savoir si vous ouvrez enfin les yeux après dix-sept ans de législature. »

La *Semaine religieuse de Cambrai*, à qui sont empruntés ces détails, ajoutait :

Dans cette conclusion, le Comité vise particulièrement les discours et les votes de M. Lemire dans les questions politiques et financières.

Mais il y aurait à demander également à M. l'abbé Lemire si, après dix-sept ans de législature, il a enfin ouvert les yeux sur la question religieuse. A-t-il fini par voir que la question religieuse est bien pour tout électeur catholique et surtout pour tout député-prêtre, comme elle l'est d'ailleurs pour les blocards, la première de toutes les questions; et cela en tout temps, mais alors surtout que la majorité de la Chambre et le gouvernement ont borné toute leur politique à la guerre religieuse et que le but de toutes leurs lois est l'anéantissement du catholicisme en France?

Dans sa réponse, M. Lemire place les questions religieuses dans des régions qui seraient inabordables aux députés comme aux électeurs : « Vous-même, mon cher voisin et excellent compatriote, vous placez trop haut la religion pour insister davantage sur la première série de questions que vous assumez la charge de me poser. »

Serait-ce pour se justifier de ne s'en être pas occupé dans les législatures précédentes, ou de ne les avoir abordées que d'une manière jugée déplorable par ses collègues et par le public?

Le 20 mars 1910, M. Desmons, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, et 33e degré de la Franc-Maçonnerie, prône la candidature de M. l'abbé Lemire dans un article injurieux pour « le clan réactionnaire et clérical, pour « un monsignor d'aventure, directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai* », pour « M. Delamaire, coadjuteur de Cambrai, qui, sous Léon XIII, faisait profession d'adhérer bruyamment au *Sillon* et à la *Démocratie chrétienne* », pour les « cléricaux racornis », comme l'abbé se plaît à les appeler, « auxquels il venait d'administrer « une volée de bois vert », méritée par « l'étroitesse de leur parti. »

Devant cette attitude scandaleuse des amis du « député-prêtre », comme on dit dans le Nord, catholiques et libéraux désignèrent un candidat « catholique et libéral », adjoint au maire d'Hazebrouck, dont M. l'abbé Lemire faisait le portrait suivant à un reporter du *Matin* (*Matin* du 30 avril 1910) :

Je connaissais M. Margerin du Metz comme un jeune homme très dévot, timide à l'excès, pour ne pas dire pusillanime. Je devinai tout de suite d'où le coup venait.

Mon concurrent « catholique », après avoir été juge suppléant au tribunal d'Avesnes, était venu depuis quatre ans s'inscrire comme avocat au barreau d'Hazebrouck. Il appartient à une vieille famille flamande de la contrée. Reçu, fêté par le clergé et par les familles notables, il devint l'espoir des dirigeants « catholiques ».

Je ne refusai pas la lutte, au contraire, poursuit, paisible, l'abbé Lemire;

mais j'eus dès cette minute, l'impression que le terrain manquait sous mes pieds.

Il ne lui manquait pas tout à fait, pourtant; le 24 avril. M. Lemire obtint 5.309 voix contre 5.115 à M. Margerin du Metz, 2.712 à un radical, M. Deblock, et 99 voix à un socialiste, Houvenaghel.

« C'est une manifestation imposante, écrivait l'*Indicateur* après le scrutin, qui s'est faite spontanément pour démontrer à M. l'abbé Lemire qu'il avait eu tort trop longtemps de chercher à satisfaire à la fois les catholiques et leurs ennemis avérés... C'est en quatre jours que les membres du Comité au nombre de six, d'après le calcul de M. Lemire — ont remué toute notre circonscription (1). C'est que la Flandre en a assez de cette comédie qu'on lui fait jouer depuis dix-sept ans, et désire se dégager du masque qui l'étouffe. »

Comédie. Le mot est juste, disait la *Semaine religieuse de Cambrai*. M. Lemire s'est présenté aux électeurs en soutane. Ses partisans ont fait valoir auprès de nos religieuses populations son caractère de prêtre; et un an ou deux après sa première élection, au Congrès de la démocratie chrétienne tenu à Lyon, il a cru devoir justifier l'attitude qu'il avait déjà prise à la Chambre par ces paroles : « *Je suis député pour propager la démocratie et non pas pour défendre le conservatisme ou le catholicisme.* Je protège les intérêts des fermiers et je fais monter le prix de leurs petits cochons *(sic)*; mais *je n'ai à m'occuper ni de l'Eglise, ni de l'âme des chrétiens.* » De telles paroles auraient dû aussitôt ouvrir les yeux; mais elles furent soigneusement cachées aux électeurs par les journaux propagés dans les milieux catholiques; ou bien ils prirent la défense du député démocrate.

Même silence, ou à peu près, lorsque M. Lemire, bravant l'excommunication, monta à la tribune pour y formuler une hérésie des plus manifestes. Voulant blâmer N. S. P. le Pape et engager les *catholiques à lui refuser* obéissance dans l'affaire des cultuelles, il prétendit que le Pape n'a pas pouvoir de juridiction sur toute l'Eglise (2).

Oui, il est temps que les masques tombent et que chacun soit vu et estimé pour ce qu'il est.

La Riposte, un excellent journal qui se publie à Amiens, écrivait : « On devine, quand on les lit (les discours de M. Lemire à la Chambre), pourquoi « le bon curé Lemire », comme l'appelle le F.·. Berteaux, est soutenu par toute la camarilla gouvernementale et pourquoi les fonctionnaires font campagne en sa faveur dans son arrondissement. M. Lemire leur rend les meilleurs services Est-ce sciemment?.. De ces services qui se payaient jadis 30 deniers? Nous ne le croyons pas, malgré l'étrangeté persistante de son attitude. C'est inconsciemment qu'il sert l'ennemi.

» Peu importe du reste à celui-ci, pourvu que son but soit atteint. L'exemple de l'ilote divaguant semblait utile aux Spartiates d'autrefois; mais, quand le malheureux excitait leurs rires ou obtenait leurs applaudissements, il ne

1. Ce n'est que le mardi soir que M. Margerin du Metz avait enfin cédé aux instances qui lui étaient faites.

2. Le catholique et à plus forte raison le prêtre qui professe en public une hérésie formelle, est, par cela même frappé d'excommunication. Aucune rétractation publique de cette hérésie publique n'ayant été faite par M. Lemire, il demeure toujours sous le coup de l'excommunication.

s'en glorifiait pas; il se faisait pitié au contraire. Souhaitons que M. Lemire éprouve le même sentiment.

» En tout cas, si nos maîtres d'aujourd'hui jugent les prêtres d'après le député du Nord, ils s'abusent étonnamment. Nos prêtres font fi de leurs applaudissements: ils se diraient, s'ils éclataient, ce que murmurait Guizot jadis : « Quelle sottise ai-je donc dite pour que m'approuvent ces gens-là? »

Mais si les journaux catholiques du Nord et du Pas-de-Calais blâmaient fort M. l'abbé Lemire, « l'aumônier du Bloc », les feuilles blocardes se faisaient un devoir de le soutenir. — Tel le *Matin* (1) qui, le 30 avril, publiait en sa faveur une interview, sous le titre *Les paradoxes de la lutte électorale. Les catholiques contre l'abbé Lemire.* Il n'y a là aucun « paradoxe » : l'abbé Lemire parlant et votant toujours contre les catholiques, les catholiques ont fait leur devoir en votant contre lui. — Telle encore l'*Action*, que son farouche anticléricalisme n'a pas empêchée d'esquisser une défense de l'abbé-député, et de lui attirer de Rome une note sévère.

L'*Osservatore Romano* du 6 mai observait que M. l'abbé Lemire n'a pas lieu d'être fier des éloges dont l'a couvert l'*Action*. Il démentait que le Saint-Siège, « après avoir approuvé la présence de ce prêtre au Parlement, lui opposât maintenant une autre candidature »; il déclarait que le Pape, consulté, il y a quelques années, « n'avait pas autorisé les prêtres à se présenter comme candidats politiques », mais que cette défense n'avait pas d'effet rétroactif en ce qui concerne les abbés Gayraud et Lemire (2).

La note se terminait ainsi :

« Quoi qu'il en soit, du reste, du passé, nous ne pouvons cependant dissimuler que, à divers moments et en diverses circonstances (comme nous avons dû plusieurs fois le remarquer, et nos lecteurs ne peuvent l'avoir oublié), *l'attitude prise à la Chambre par l'abbé Lemire a vivement affligé les bons catho-*

---

1. On sait que le protestant Bunau-Varilla, directeur du *Matin*, est le beau-frère du liquidateur Lecouturier, qui a mis au pillage la Grande-Chartreuse au profit d'une bande de compères. Et M. Lemire était le candidat favori de telles gens!

2. C'est une réponse indirecte au *Cri des Flandres*, journal créé par M. Lemire pour défendre sa candidature et disant, 3e colonne : « Il y a quatre ans, le Souverain Pontife a refusé de défendre à l'abbé Lemire de se présenter comme député. L'*autorisation donnée alors lui reste aujourd'hui.* »

Suivent trois ou quatre paragraphes pour développer ce sophisme : Le Pape et l'Archevêque seuls ont le droit de juger l'attitude de M. Lemire à la Chambre au point de vue religieux.

La *Semaine religieuse de Cambrai* a répondu, le 7 mai 1910 :

« Il y a quatre ans, la situation de M. Lemire était aussi compromise qu'elle l'est aujourd'hui. On raconta alors qu'un messager vint de Rome se présenter au comité d'Hazebrouck et dire que la volonté du Saint-Siège était que M. Lemire se représentât. Seulement, d'après les mêmes bruits, ce messager n'avait point été député par le Vatican, mais par une officine de nouvelles démocratico-chrétiennes.

» En tout cas, l'autorisation eût-elle été demandée et accordée alors, il n'en résulte pas qu'elle « reste aujourd'hui. »

liques et soulevé de justes protestations, qui ont eu un écho profond en France et à Rome. »

Après le *Matin* et l'*Action*, le *Progrès du Nord*, journal des « Grands Maçons (1) », parlait ainsi :

La *Dépêche* poursuit sa campagne contre l'abbé Lemire. Cette fois, c'est le chroniqueur O. de la Deûle qui donne. Est-ce donc que M. Margerin du Metz, bien qu'infériorisé, aurait l'intention de se maintenir au second tour en faisant appel aux voix radicales de notre ami Deblock?

Ces cléricaux sont capables de tout. Mais les radicaux ne se prêteront certainement pas à cette belle besogne.

Il était impossible de dire plus clairement que les radicaux anti-religieux voteraient pour M. Lemire.

Soutenu par le radical Franc-Maçon *Progrès du Nord*, M. Lemire l'était aussi par le socialiste non moins Franc-Maçon *Réveil*, dont le rédacteur en chef, M. Desmons, de Bailleul, écrivait, vendredi, en parlant du Pape : « Cet excellent Sarto, le Souverain Pontife, le Souverain Gaffeur, vient de se couvrir de ridicule. » On sait que ce mot « Gaffeur », appliqué au Souverain Pontife, est de M. Lemire (2).

Il ne lui manquait plus que l'appui du *Siècle*, et il l'a eu dans un article du 8 mai 1910, intitulé « *Député-prêtre* » *contre archevêque. Pourquoi les catholiques-libéraux du Nord ont déclaré la guerre à*

---

1. M. Lemire disait, dans son journal, que, si on le repoussait, « c'est parce qu'il n'est pas le député des seuls riches, des seuls propriétaires, des seuls *Grands Catholiques* (ainsi souligné), des seuls « hommes de principe. » Il aime mieux être le candidat des *Grands Maçons* et faire quatre appels plus ou moins déclarés à la haine des pauvres contre les riches, appels interdits par le *Motu proprio* de Pie X en 1903.

2. La *Dépêche de Lille* écrivait, à propos de l'abbé Lemire et de son ami Desmons :

« Nous lisons les lignes suivantes que M. Lemire a écrites ou fait écrire dans le journal qu'il a fondé :

« On nous a reproché la sympathie du « Réveil du Nord ». Nous savons qu'il y a dans le cœur de son rédacteur flamand, M. Desmons, un indestructible fond d'amour pour le peuple et un vieux levain d'Evangile. Pas plus aujourd'hui qu'il y a trente ans, nous ne sommes étonnés que cette nature d'élite, faite pour admirer le beau et le bien, vibre au souffle d'une bataille où *les plus nobles sentiments luttaient pour les plus grandes idées.* »

» Le vieux levain d'Evangile et la nature d'élite de M Desmons l'ont amené depuis trente ans *à dénoncer* dans son journal les *instituteurs laïques*, les petits fonctionnaires *suspects de sentiments* religieux et *à fonder*, rien que dans notre région, *une dizaine de loges maçonniques*, dont le but évident et formel est de détruire le règne du Christ, dont M. Lemire est prêtre.

» On avouera que ce langage apparaît comme absolument stupéfiant. Cette tendresse inexplicable pour l'un des grands pontifes de la franc-maçonnerie, nous la retrouvons dans le journal de M. Lemire pour un autre pontife du Grand-Orient, M. Lemaître, de Boulogne-sur-Mer

» Laissons donc M. Lemire avec ses amis des Loges dont il fait inconsciemment, mais très sûrement le jeu, et restons avec les catholiques vaincus et persécutés. C'est encore nous qui avons choisi la meilleure part. »

l'abbé Lemire. Le *Siècle* rappelait, après *l'Action catholique française* d'avril 1910, un souvenir fâcheux pour le député d'Hazebrouck. « A l'une des fameuses séances du Congrès sacerdotal de Bourges M. l'abbé Garnier proposa d'arborer le drapeau du Sacré-Cœur à côté des drapeaux tricolores qui décoraient déjà la salle. Cette proposition était plus que naturelle et même plus qu'indiquée pour abriter une réunion de prêtres. M. l'abbé Lemire s'y opposa formellement, déclarant qu' « il ne consentait pas à admettre le drapeau national avec des réticences et des sous-entendus, et que si jamais la proposition d'ajouter le Sacré-Cœur aux couleurs nationales était portée à une Chambre dont il ferait partie, *il monterait à la tribune pour la combattre* » (1).

Le *Siècle* représentait M. Margerin du Metz comme « lancé par l'archevêque dans les jambes du député d'Hazebrouck », et concluait ainsi :

> Nous avons été surpris, le 24 avril, par la candidature imprévue du candidat de l'archevêché; mais nous nous sommes ressaisis. Le 8 mai, *républicains et socialistes feront leur devoir*, et l'abbé Lemire sera élu. M. de Cambrai en fera une maladie, mais il en sera quitte pour aller se plaindre au pape.

Comme on a toujours les défenseurs qu'on mérite, M. Lemire est responsable de ces injures à l'adresse de son archevêque et du Pape. L'on comprend donc « qu'un prêtre des plus distingués ait écrit à Mgr Delassus, *Semaine religieuse* du 7 mai : « Je souhaite de tout mon cœur pour le bien général, l'honneur du clergé, la réputation de la Flandre, et plus encore peut-être pour son salut, que M. Lemire ait une humiliation complète. Cet entêtement à ne pas vouloir mettre dans ses affiches les deux conditions minimum imposées par le Saint-Siège et l'épiscopat : l'entente avec le Pape et la liberté d'enseignement, indique, pour quiconque sait voir, où il en est. »

Les 8.000 voix radicales et socialistes en grande partie, qui l'ont élu de nouveau, le 8 mai, ne peuvent rien changer à ces appréciations, sévères, mais justes; ou plutôt ces appréciations sont confirmées par cet éditorial des *Nouvelles*, journal de M. Briand, 9 mai 1910 :

---

1. *L'Action catholique française*, d'avril 1910, répondait à cet étrange propos :

« M. l'abbé Lemire peut calmer en toute sécurité ses instincts belliqueux; nous ne sommes pas près d'en être là; mais que penser de semblables paroles chez un prêtre? Nous savons bien qu'elles n'ont point figuré au compte rendu du Congrès; on a pensé qu'une bouche sacerdotale traitant de « réticences et de sous-entendus » la demande formelle adressée par Notre-Seigneur à la France par l'intermédiaire de la bienheureuse Marguerite-Marie, cela pouvait vraiment dépasser un peu les bornes du scandale; mais les paroles n'en ont pas moins été prononcées, et ceux qui les ont entendues en sont restés douloureusement impressionnés. »

. Nous avons le plaisir de constater que toutes les personnalités marquantes des diverses fractions du parti républicain ont échappé à l'hécatombe. MM. Millerand, Henri Brisson, Jaurès, Lafferre, *l'abbé Lemire*, sont réélus. Seul, M. Paul Doumer est battu..

Pour couronner le tout, le *Temps* du 16 mai publiait une interview de l'abbé Lemire, disant :

Avec un ensemble merveilleux, toutes les influences dont les réactionnaires disposent se mirent en jeu, depuis celle des propriétaires menaçant de boycottage commerçants et fermiers, jusqu'à celle des associations catholiques détournées de leur but. La grande majorité du clergé, trompée par des brochures, des volumes même envoyés à tous les prêtres, prit fait et cause contre moi; trois doyens sur quatre menaient ouvertement campagne; l'un d'eux faisait distribuer les bulletins de mon concurrent à domicile, et le porteur avait mission de dire : « Voici ce que M. le doyen vous envoie avec ses meilleurs compliments. » Le jour du scrutin, à la messe de sept heures, au prône, ce curé disait en flamand à ses paroissiens : « Autrefois, j'ai voté pour l'abbé Lemire; je ne le puis plus, car il a cessé d'être avec l'Eglise. Tous les gens consciencieux voteront pour celui qui est avec l'Eglise contre l'abbé Lemire. »

.. Le buste se redresse. Le verbe devient catégorique. M. Lemire dit :

« L'élection d'Hazebrouck a définitivement dissipé la *chimère d'un parti catholique français*. On a voulu le faire juger par mes électeurs contre moi. Je l'ai fait condamner. La religion est en dehors des partis. Elle ne doit servir de tremplin ni aux hommes de droite ni aux hommes de gauche.

Attaqué pour mon attitude dans les questions religieuses, je l'ai revendiquée tout entière. Si j'ai plaidé pour *l'adaptation aux cultuelles*, c'est *avec la majorité des évêques;* pour les *mutuelles ecclésiastiques*, c'est dans l intérêt des vieux prêtres J'ai échoué, oui, comme le cultivateur qui a semé et qui voit sa récolte emportée par l'orage.

Ainsi l'abbé Lemire est contre « le parti catholique français », c'est-à-dire contre le Pape, qui, par l'organe du cardinal Merry del Val et du cardinal Coullié, a si instamment réclamé « l'union sur le terrain exclusivement religieux. »

Il est contre le Pape encore, à propos des « cultuelles », que Pie X a solennellement condamnées trois fois, et que tous nos évêques ont condamnées avec lui, sans que « leur majorité fût pour une adaptation aux cultuelles. »

Il est contre le Pape enfin à propos des « mutuelles ecclésiastiques », réprouvées par Pie X pour un intérêt supérieur à celui « des vieux prêtres » très dignes de pitié, l'intérêt de la hiérarchie et de la divine constitution de l'Eglise.

Voici une autre déclaration truculente de M. l'abbé Lemire :

— Je puis bien le dire, puisque vous me demandez la vérité : c'est vis-à-vis des partis politiques *l'affranchissement de toute l'Eglise de France*, évêques, prêtres, laïcs, que les électeurs, appelés nettement à se prononcer, ont approuvé en me renouvelant leur confiance.

En voulez-vous une preuve frappante? Une des plus curieuses conséquences

de mon élection, c'est la revendication par les étudiants des Facultés catholiques de Lille de leur liberté civique (??)

On ne saurait pousser plus loin l'infatuation inconsciente et l'oubli de l'esprit sacerdotal.

« J'ai télégraphié à la questure, dit encore l'abbé Lemire, de me donner, s'il est possible, la place qu'occupait M. Paul Bertrand, qui ne s'est pas représenté et qui siégeait parmi les républicains de Gauche. Ceci m'apparaît comme un acte de pure loyauté envers les républicains qui m'ont élu.

» Par habitude, je restais sur ces bancs de droite, où j'étais un peu une exception, où j'apparaissais comme une anomalie; mais mes majorités étaient composites et la Droite pouvait en revendiquer sa part. Maintenant la question est tranchée : mes électeurs sont bien tous républicains, républicains catholiques ou républicains tout court. Je ne puis pas ne pas prendre position et si ce choix d'une place n'est qu'un geste, du moins est-il symbolique. C'est pourquoi je m'y suis résolu.

» M. Lemire, poursuit le rédacteur du *Temps*, nous montrait une dépêche que lui adressait le 9 mai un de ses amis, prêtre et professeur : « *Chaleureuses félicitations pour triomphe sur réaction et cléricalisme coalisés* ». Voilà bien, scande-t-il, le sens précis que le peuple, bourgeois, paysans, ouvriers, a donné à ma candidature. »

Le clergé paroissial combat avec raison M. Lemire, et un professeur le félicite insolemment : quelle déplorable mentalité pour un éducateur de la jeunesse! Plût à Dieu qu'il fût seul de son espèce!

La *Croix* du 17 mai relevait ainsi les paroles suivantes de M. Lemire, affirmant qu'il est tout disposé « à revendiquer les deux choses que le cardinal de Lyon a indiquées comme essentielles pour les catholiques : le droit pour l'Eglise de s'organiser selon la constitution, le droit pour les pères de famille de contrôler l'instruction donnée à leurs enfants. »

« Ces déclarations, dit-elle, cachent trop d'équivoques. M. Lemire défendra les revendications catholiques : c'est bien, mais à la condition qu'il les défende avec moins de candeur et plus d'énergie que dans les précédentes législatures. »

« M. Lemire se dit « républicain » : beaucoup de députés catholiques le sont aussi, sans pour cela se glorifier, comme MM. Brisson ou Pelletan, d'avoir vaincu « la réaction et le cléricalisme. »

« M. Lemire siégera à gauche (1). C'est naturel pour l'élu des radicaux et des socialistes qui ont fêté son triomphe par des cris de : « Vive Lemire! A bas la calotte! »

« Ce matin, le *Rappel* combiste et la *Lanterne* maçonnique (2) rendent

---

1. Notez que « les républicains de gauche » sont presque tous des francs-maçons, des anticléricaux, des anticatholiques. La place d'un prêtre n'est pas au milieu d'eux. Lacordaire, en 1848, siégea bien à gauche; mais il donna sa démission presque aussitôt. M. Lemire est incapable d'un tel geste.

2. On lisait dans la *Lanterne* : « Aujourd'hui, l'abbé Lemire rentre à la Chambre en dépit des manœuvres des cléricaux romains coalisés dans sa

hommage à l'attitude « digne et logique » de M. l'abbé Lemire, et le félicitent de son « succès républicain ». Et pour que nul n'en ignore, « être républicain, dit la *Lanterne*, c'est se refuser avant tout à accepter le mot d'ordre du Vatican. »

« Etre républicain selon le cœur du *Temps*, c'est déjà osé pour un prêtre; mais être républicain au goût de la *Lanterne*, quelle humiliation! »

Il y a longtemps que, dans la *Vérité française*, la *Revue de Lille*, les *Erreurs des Démocrates de la Justice sociale*, j'avais signalé l'attitude scandaleuse de M. l'abbé Lemire. Ceux qui le défendaient alors contre notre intransigeance clairvoyante, sont bien obligés maintenant de le condamner avec le cardinal Merry del Val, Mgr Delamaire et tous les catholiques sincères qu'afflige le douloureux spectacle d'un prêtre politicien à l'esprit archifaux.

Le *Journal de Genève*, protestant et succédané du *Temps*, concluait un long et dithyrambique *Premier-Genève* du 22 mai 1910 en l'honneur de M. l'abbé Lemire par ces mots, plus cruels pour lui que tout ce que nous pourrions dire nous-même :

... Jusqu'ici on le voyait à la travée de l'extrême-droite (de la Chambre).. Maintenant sa soutane se détachera au centre, sur les vestons et les jaquettes républicaines..

Jusqu'à quand pourra-t-il la porter? Entre la carrière de l'abbé Lemire et celle de Lamennais, certaines analogies se précisent.

D'autre part, la *Correspondance de Rome* est revenue deux fois sur le *Cas de M. Lemire*, le 20 mai et le 25 mai 1910. La première fois, elle disait :

Le *Temps* a annoncé que M. l'abbé Lemire, député réélu d'Hazebrouck, siégera désormais à gauche.

Eh bien! mieux vaut tard que jamais.

Nous l'avons appelé, depuis longtemps, l'Aumônier du Bloc. Ce n'était pas un sobriquet, c'était une diagnose. Les faits l'ont prouvé abondamment.

Que l'Aumônier du Bloc se décide enfin à siéger à gauche, ce ne sera pas nous qui nous en scandaliserons. Dans tous les pays du monde, les aumôniers militaires doivent être parmi leurs troupes en temps de guerre.

Nous voudrions même, dans notre loyauté d'honnêtes adversaires, lui décerner un petit éloge pour avoir enfin accompli un acte de sincérité. Mais nous ne le pouvons pas.

Après les élections scandaleuses d'Hazebrouck, — après que M. l'abbé

---

circonscription. Il se proclame l'élu du parti républicain et des libéraux, et son premier geste, qu'il qualifie de « symbolique » et de « pure loyauté » est de faire choix d'un siège au Parlement parmi les républicains de gauche.

» Nous rendons volontiers hommage à l'attitude digne et logique du nouvel élu d'Hazebrouck. Nous ne doutons pas de sa parfaite bonne foi; mais nous pensons qu'il se leurre lui-même, quand il croit pouvoir concilier sa discipline ecclésiastique et son catholicisme avec ses sentiments républicains. »

Lemire a reçu pour le ballottage la succession du candidat franc-maçon Deblock, qui, en se retirant de la lutte, l'a désigné à la bienveillance avisée de ses électeurs blocards, en lui faisant une visite qui a été une investiture, — après cela et le reste, — M. Lemire n'a aucun mérite de déménager du secteur parlementaire de droite et d'aller siéger chez ces collègues entrés ou rentrés à la Chambre par la même voie que lui.

Nous n'avons qu'un regret, un profond regret, qui sera partagé par tous les catholiques sincères et intelligents : c'est de voir une soutane traînée parmi les blocards. A Rome nous avons aussi ce scandale ; à Montecitorio un prêtre dévoyé paie la secte qui l'a élu, en outrageant l'habit sacerdotal de la même manière que Lemire l'outragera à la Chambre française.

Cet autre pendant franco-italien est peut être un hasard; il est sans doute un symbole.

Le 25 mai, sous le titre *A bas les équivoques*, la *Correspondance de Rome* donnait comme « un document humain de premier ordre, l'histoire édifiante de la réélection de M. l'abbé Lemire à Hazebrouck, et le « boniment » électoral de son journal le *Cri des Flandres:*

Primo : « Vous avez à choisir entre deux doctrines — celle du catho-
» licisme régulier orthodoxe d'un prêtre en règle avec ses supérieurs et l'au-
» torité ecclésiastique, personnifiée par M. l'abbé Lemire, — et celle des mou-
» tardiers du pape qui prennent leurs inspirations dans les bureaux de
» *La Dépêche* et de l'*Action Française* ».

Goûtez d'abord le charabia de quelqu'un qui veut parler Eglise et hiérarchie sans en rien connaître ou sans se souvenir de rien. Il patauge dans le « régulier, orthodoxe », avec un prêtre qui est en règle non seulement « avec ses supérieurs ». mais avec « l'autorité ecclésiastique » (ce n'est pas la même chose?). — Cet embarras nous rappelle le mot de Pie IX qui recevait Gioberti, habillé pour la circonstance d'une soutane dans laquelle il s'embarrassait : « Le malheureux! s'écria Pie IX, il ne sait plus même manœuvrer ses jambes dans l'habit sacerdotal! »

La plume du *Cri des Flandres* nous rappelle les jambes de Gioberti.

Mais la même plume se trouve vite à son aise avec les « moutardiers du pape ». Ça fait rire gros sur les moutardiers et sur leur pape! Pour être un boniment électoral en faveur d'un prêtre, cette moutarde-là est d'un goût parfaitement lemirien. Un jour que M. Lemire était d'humeur indulgente — sans moutarde — envers Pie X, il fit sourire tous les francs-maçons de la Chambre française en l'appelant débonnairement « un brave homme » : mais en pleine tournée électorale, il fallait de la moutarde pour faire esclaffer les électeurs anticléricaux d'Hazebrouck. Chaque chose à son temps.

Secundo : c'est la fin du boniment avec une girandole de vivats : « Vive
» M. l'abbé Lemire! - - Vivent les directions politiques et sociales de Léon XIII!
» — Vive la République! — Vive la Flandre!! — Vive la France!! ».

Maintenant les « cléricaux » seront contents; il y a un vivat pour le Pape, pour ses directions politiques et sociales. C'est tout à fait « régulier, orthodoxe, en règle », etc.

Nous donnons un coup d'œil à la date du journal. Elle indique l'année mil neuf cent dix, septième du pontificat de Pie X.

Et les « directions politiques et sociales » données depuis 7 ans par le Pontife régnant, celles-là ne doivent pas « vivre »?..

La *Croix* trouve que « l'apostasie de l'abbé Dabry au cri de « Vive Léon XIII! » donne une poignante actualité » à la fin de l'article de la *Correspondance de Rome:*

A bas les équivoques, à bas les hypocrisies; et parlons franchement. — Tout le monde sait ce que veut dire : « Vive Léon XIII! », sous Pie X, dans la bouche et sous la plume de tant de démocrates chrétiens plus ou moins lemiristes, sillonnistes et autres.

Cela signifie tout bonnement que... Léon XIII est mort.

Les enthousiastes susdits savent bien que le grand Pape défunt n'était inférieur à aucun de ses vénérés prédécesseurs ni à son vénéré successeur en fait d'intransigeance sur les principes et sur la discipline catholique.

Ils savent qu'au début de son pontificat, il a cassé tous ceux qui ne voulaient pas se soumettre à cette philosophie thomiste qui est l'épouvantail ou la tête de turc de tant de gens qui, aujourd'hui, crient : « Vive Léon XIII! », en face de Pie X.

Ils savent bien que Léon XIII n'a toléré qu'aucun ecclésiastique, quelque illustre et haut placé qu'il fût, se dispensât de faire amende honorable de ce qu'il avait semblé invoquer « les directions politiques et sociales » du Pape défunt contre les siennes lui, Léon XIII, Pape régnant.

Ils savent bien que vers la fin de son glorieux pontificat et en face des premiers écarts et scandales de certains démocrates chrétiens, Léon XIII promulgua, par la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, des mesures disciplinaires que les intéressés d'alors.. et d'aujourd'hui appelèrent « le garrot de la démocratie chrétienne ».

Ils savent tout cela, les braves gens. Mais ils savent aussi que Léon XIII est mort. Vive Léon XIII!..

Vive Léon XIII! car de son tombeau il ne peut crier son démenti solennel, sa protestation indignée contre ceux qui tentent d'exploiter le Pape mort, vis-à-vis du Pape vivant, contre ceux qui méprisent la majesté et l'autorité papale à laquelle, bien à raison, il tenait infiniment.

Et voilà pourquoi après les moutardiers de Pie X, le *Cri des Flandres*, organe officiel de M. Lemire, applaudit à Léon XIII crucifié entre le « Vive l'abbé Lemire » et le « Vive la République ».

Il fallait dire cela en face de la France catholique pour qu'elle sache à quoi s'en tenir. Et nous l'avons dit. Honni soit qui mal y pense.

Ces deux derniers paragraphes, très suggestifs, ont été omis par la *Croix*.

Enfin, Mgr Delassus, dans la *Semaine religieuse de Cambrai* donne à M. l'abbé Lemire cette leçon de correction sacerdotale et obligatoire :

Le *Cri des Flandres*. — Ce journal créé entre les deux scrutins de la dernière élection, pour la défense de la candidature de M. Lemire, annonce qu'il devient périodique.

« Il paraîtra, dit-il, les mercredi et samedi.

» Il donnera des articles politiques ou sociaux de M. l'abbé Lemire, député du Nord. »

M. l'abbé Lemire n'aura sans doute point oublié l'article XLII de la Constitution *Officiorum* promulguée par Léon XIII, dont voici la teneur : « Défense aux membres du clergé, tant séculier que régulier, de prendre la direction de journaux ou de revues sans la permission des Ordinaires. »

Il n'aura point non plus perdu de vue la prescription de l'Encyclique *Pascendi* : « En ce qui regarde les prêtres correspondants ou collaborateurs — pour employer les mots courants — comme il n'est pas rare qu'ils glissent dans les journaux ou revues des articles entachés de modernisme, il appartient aux évêques de les surveiller. »

Cette surveillance s'exerce par un censeur nommé par l'évêque.

M. l'abbé Lemire n'aura sans doute pas négligé d'informer Mgr Delamaire de la création du *Cri des Flandres* auquel il annonce devoir collaborer, et aura prié Sa Grandeur de donner à son journal un « censeur » dont « le devoir sera de parcourir en temps opportun chaque numéro publié, et s'il y rencontre quelque idée dangereuse, d'en imposer au plus tôt la rétractation. Ce même droit appartiendra à l'évêque, lors même que l'avis du censeur aura été favorable » (???)

Il est à signaler enfin que M. Lemire a choisi pour directeur du *Cri des Flandres* le Dr Lancry, principal collaborateur de M. l'abbé Naudet à la *Justice sociale*. Le Dr Lancry, on s'en souvient, y surpassait son patron en violences et en audace. Ce fut lui qui prit la direction du journal, quand les prescriptions de l'Encyclique Pascendi obligèrent M. Naudet à l'abandonner. M. Lemire a su faire choix d'un lieutenant digne de lui.

Th. DELMONT,
Docteur ès lettres.

LE COURS DE MGR LACROIX

LES BIENS ECCLÉSIASTIQUES ET LA CONSTITUANTE

Continuant son étude sur les biens de l'Eglise, Mgr Lacroix nous entretiendra des débats préliminaires au décret du 2 novembre 1789, des discours qui ont rempli ces mémorables séances, de la vente des biens ecclésiastiques et de l'origine du budget des cultes.

Quelques années avant la Révolution, en 1782, un journaliste anticlérical (franc-maçon serait plus exact) donnait ce mot d'ordre dans une chronique : « Ecrivains, voulez-vous mater le clergé, n'écrivez pas contre ses dogmes, mais dites que les biens d'Eglise sont le patrimoine des pauvres, et que ce qu'il dépense en luxe est en violation de leurs droits. » Peu à peu ces idées pénétrèrent dans les masses. Le 10 octobre la question était mûre, quand Talleyrand vint la porter à la tribune. Mais sa motion suivie d'une lon-

gue série de 21 articles, plus de 10 autres sur le mécanisme de la vente de ces biens, était trop longue pour une question parlementaire. Aussi, Mirabeau qui connaissait bien le terrain parlementaire s'y prit-il autrement. Le 12 octobre il monta à la tribune et voulant ramasser, dans une formule brève, tout ce qu'il y avait d'essentiel, proposa de voter les deux articles suivants ou plutôt ces deux principes à décider : 1° la propriété des biens du clergé appartient à la nation, à charge par elle, de pourvoir, par une disposition spéciale, à l'entretien du culte et de ses ministres; 2° cette disposition sera telle qu'aucun curé ne pourra recevoir moins de 1200 livres avec le logement. Alors, la discussion s'engagea. Mirabeau fut le véritable chef, l'âme de l'Assemblée. Il dirigeait les débats plus que le Président. L'action souveraine de cet homme plein de tares s'imposait par son génie et sa puissance hors de pair.

Nous ne contesterons pas la valeur oratoire de Mirabeau, mais faire de ce tribun plus retentissant que profond un homme de génie, c'est pousser l'outrance un peu loin. A ce sujet, Mgr Lacroix croit bon de rectifier une erreur dont M. le chanoine Pisani, paraît-il, s'est fait l'écho. Celui-ci parle de la voix tonitruante de Mirabeau. Or, le conférencier nous apprend que sa voix n'avait rien de tonitruant mais, au contraire, était pleine de souplesse; elle était prenante, métallique. Jamais il n'eut la voix de Danton dont les rugissements secouaient l'Assemblée. Il y a, paraît-il, confusion avec son frère, le vicomte de Mirabeau qui, lui, avait une voix tonitruante, mais ce n'est pas de celui-ci qu'il est question. Je ne sais si le chanoine Pisani relèvera la rectification, en tous cas, elle n'est pas de celles qui troublent le sommeil d'un homme.

L'Evêque-conférencier nous dit toute la difficulté de résumer les débats parlementaires, surtout ceux qui concernent le clergé. Sur les 45 membres de l'Assemblée inscrits, 15 seulement prirent la parole et encore y en eut-il qui, craignant les risques de la tribune, se contentèrent d'écrire leur discours et de le publier au jour et à l'heure opportuns. Chose curieuse, Talleyrand qui avait ouvert les débats et bravé les attaques de son ordre, ne remonta plus à la tribune pour défendre sa motion. Le jour de la clôture, comme dernier épisode de la bataille, il fit remettre aux membres de l'Assemblée une plaquette de 14 pages où il exprimait son opinion. Ce fut de sa part une manœuvre habile.

Une autre raison des difficultes de résumer les débats, c'est le grand nombre de faits et d'idées, chaque orateur apportant ses documents propres. Enfin ce qui ajoute encore aux difficultés, et là-dessus nous ne chicanerons pas le conférencier, c'est que la méthode des parlementaires d'alors n'était pas meilleure que celle d'aujourd'hui. On abordait une question, puis on l'abandonnait pour passer à une autre; l'orateur répondait donc à une autre question que celle qui

était en discussion. L'attention publique était dispersée sur mille sujets divers. Cela avait pour conséquence un travail de discussion sans esprit de suite.

Cette discussion, ouverte le 10 octobre, interrompue à plusieurs reprises, fut terminée le 24. En fait, sept jours seulement furent consacrés aux débats. On peut dire, en mettant deux séances par jour, que 150 ou 160 millions de revenus furent réglés en 14 séances. Cette opération financière est sans analogue dans l'histoire. Encore une autre difficulté. Ouverte dans la salle des menus plaisirs à Versailles, la discussion s'acheva dans la salle de l'Archevêché de Paris. Dans ces conditions, la discussion manquait du calme et de la tranquillité qui conviennent à des débats de ce genre. Puis il fallait tenir compte de la poussée de la rue. Trop de passions étaient en effervescence, pour qu'il n'en rejaillît pas quelque chose à l'intérieur. Bref, Mgr Lacroix estime qu'il n'est pas commode de résumer les débats. Aussi n'apprendrons-nous rien qu'on ne sache déjà. Du côté des défenseurs du clergé, trois Evêques : M. de Bonac, évêque de Clermont, M. de Béthizy, évêque d'Uzès, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix; deux abbés commendataires : l'abbé de Montesquiou et l'abbé Maury, fils d'un cordonnier. Le conférencier oublie l'abbé d'Eymar, député du clergé d'Alsace, qui, le 13 octobre, prononça un des meilleurs discours sur la question. Mgr Lacroix ne l'aurait-il pas rencontré dans les 31 volumes des Archives parlementaires où il s'est documenté? Nous lui conseillons, en tout cas, de le lire, s'il ne le connaît pas : il en vaut la peine. Encore du côté des défenseurs, deux jansénistes bien connus : Camus et l'abbé Grégoire, et bien qu'il ne soit pas mentionné, le frère de Mirabeau.

Du côté des adversaires, la moitié était des hommes de loi : Thouret, Treilhard, Le Chapelier, etc. et enfin, au-dessus de tous, Mirabeau.

Entre belligérants, il y eut quelques braves gens, hommes de paix et de conciliation : Malouet, le sage Malouet, dont le plan méritait qu'on s'y arrêtât, parce qu'il eût pu sauver la situation. Encore une erreur du libéralisme, comme si une concession à un principe mauvais pouvait jamais avoir d'heureux résultats. C'est si vrai que, plus loin, Mgr Lacroix sera forcé de reconnaître la part d'utopies que contenait la proposition du sage Malouet.

Les arguments que l'on fit valoir en faveur des biens d'Eglise sont ceux-ci : nos biens nous ont été donnés par les rois, les évêques, les grands seigneurs, et par des titres réguliers. De plus, par une sage administration, nous avons arrondi ces domaines : de là de nouvelles acquisitions. Nous sommes vraiment propriétaires de nos biens. Vous voulez nous les enlever, prenez garde : cette confiscation est extrêmement dangereuse pour la religion. A cette époque, l'argument était de grand poids. Vous tenez à la religion :

c'est un frein pour les passions populaires. Aucune puissance ne sera capable de les arrêter, si vous supprimez ce frein. Vous n'aurez plus de ministres de la religion : il faut pourtant un clergé. Nous enlever nos biens, c'est tarir le recrutement du clergé, et si celui-ci diminue, la religion en pâtira, et la paix publique en ressentira des dommages.

Cette argumentation aujourd'hui encore, ajoute le conférencier, n'est pas dépourvue d'actualité. Cette pâle allusion aux odieux agissements des voleurs officiels, paraît suffire au courroux très bénin du conférencier.

Les défenseurs avaient une autre raison à faire valoir : nos biens attaqués, qui empêche d'attaquer la propriété de la noblesse, et, en principe, toute propriété? Les constituants, remarque en passant Mgr Lacroix, ont fourni des arguments aux socialistes. Ceci est parfaitement juste. Enfin l'opération que l'on demande est dangereuse pour l'Etat. D'abord l'agriculture a besoin de grands domaines, et puis il ne faut pas oublier qu'en jetant 4 milliards de biens sur le marché, en un temps où la misère est si grande, on s'expose à l'avilissement des propriétés. Et l'abbé Maury d'ajouter : Et quels seront les bénéficiaires de l'entreprise? Ces agioteurs qui jouent à la hausse et à la baisse. Vous serez obligés d'émettre du papier et peu à peu la valeur des biens tombera à rien. Ce sera la banqueroute. Sur ce point Maury avait raison. — Vous pouvez même ajouter, Monseigneur, comme sur tous les autres. — Avec le régime des assignats, une énorme dépréciation devait surtout atteindre les biens d'Eglise mis en vente en trop grande quantité.

Quels étaient maintenant les arguments des adversaires? Ils étaient à la fois d'ordre religieux, juridique et historique. Au point de vue religieux, ils parlent des émoluments du clergé avec une ironie un peu lourde. L'Eglise a une tâche immense à réaliser, mais la richesse est contraire à l'Evangile, contraire à la doctrine du Christ. Débarrasser l'Eglise de ses richesses, c'est la ramener à sa pauvreté primitive, c'est lui rendre service. Un autre argument sera développé par un curé de campagne du Poitou, l'abbé Guillot. Il se résume à ceci : Quand des bienfaiteurs se trouvent dans la détresse, tous ceux qui ont été l'objet de leurs largesses, doivent aller à leur secours. Or, la nation française est réduite aux expédients; il est du devoir de l'Eglise de lui rendre généreusement ce qu'elle en a reçu, pour qu'elle puisse reprendre son ancienne splendeur.

Mais ce n'est pas encore ce que diront les juristes. Les juristes auront des arguments plus forts (!!!) Pourquoi Mgr Lacroix ne dit-il pas des arguments plus perfides et plus malhonnêtes? Ce sont là les petits secrets du libéralisme qu'il n'est pas malaisé de retrouver ici, quoique sous une forme atténuée.

L'Eglise, diront les juristes, n'est pas propriétaire. Qu'est-ce que

la propriété? c'est le droit d'user et d'abuser de ses biens. Or, l'Eglise use de ses biens, mais pas en totalité; elle n'en a que l'usufruit. Les gens d'Eglise peuvent prélever un tiers de leurs revenus, mais les deux autres tiers appartiennent aux pauvres. Donc ils ne peuvent user de leurs biens que dans une mesure restreinte. Et d'autre part, est-ce qu'ils peuvent abuser? Non, puisque, d'après les règlements, les gens d'Eglise ne peuvent acquérir sans une permission expresse et qu'il leur est interdit d'aliéner sans l'autorisation du roi. C'est une propriété limitée : donc ils ne sont pas propriétaires. Autre argument juridique : le clergé a eu ses biens en tant que corps; il formait le premier ordre de l'Etat, et il a reçu beaucoup de biens. Or, aujourd'hui, après le 4 août, il n'existe plus d'ordre dans l'Etat. En conséquence la succession du clergé est ouverte · il est mort comme propriétaire. L'ordre disparu, les biens font retour à la nation. Comme arguments juridiques on disait encore : on distingue entre la propriété individuelle et la propriété collective. La propriété individuelle découle de la nature. Mais la propriété collective existe en vertu d'une loi. Or, ce qu'une loi a pu faire, une autre peut le défaire. En conséquence, si la collectivité a pu acquérir des biens, une autre loi peut la déposséder de ces mêmes biens. Du côté des arguments d'ordre historique, les constituants, dit le conférencier, avaient beau jeu. Les rois de France avaient quelquefois tutoyé la propriété ecclésiastique. En 1766 plusieurs ordres religieux furent supprimés et le produit de la vente de leurs biens avait été affecté au trésor. D'autre part, certaines communautés importantes avaient été mises en économat, c'est-à-dire que le roi y avait mis un homme à lui qui gérait au profit de la couronne. Les membres de la constituante utilisèrent ces précédents qui servaient leur rancune. Nous, assemblée, nous nous considérons comme les héritiers du roi. Ce que le roi a pu faire, nous députés, nous pouvons le faire aussi, puisque nous sommes les mandataires de la nation : opérer le salut de l'Etat en portant atteinte à la propriété de quelques individus.

« C'est conformément à ces beaux principes que fut rendu le décret du 2 novembre. » C'est tout ce que trouve à dire sur la question Mgr Lacroix qui avait cependant une belle occasion de réfuter, au triple point de vue, religieux, juridique et historique, les misérables arguties, et non les arguments très forts des juristes. A un siècle de distance, on nous resservira, d'ailleurs, absolument les mêmes arguments quand il s'agira de dépouiller à nouveau les ordres religieux de leurs biens, et, plus tard d'enlever au clergé son indemnité concordataire. A défaut des archives parlementaires, le conférencier aurait trouvé dans les discussions d'alors, la réponse faite par les défenseurs de la cause catholique aux soi-disant arguments de leurs adversaires, renouvelés des Jacobins. Mgr Lacroix aurait

eu là le sujet d'une intéressante conférence. La doctrine libérale en eût souffert, il est vrai, mais la misérable argumentation des légistes ne fût pas restée sans réponse.

Dans la conférence suivante, Mgr Lacroix revient sur le même sujet, et s'excuse de n'avoir pas insisté sur un argument particulier et décisif pour la défense des biens de l'Eglise, celui de la prescription. Le clergé qui jouissait d'une possession treize fois séculaire, avait le droit de se croire réellement propriétaire. Il y avait 1300 ans que ces biens : monastères, couvents, églises, près, bois, moulins, etc., étaient aux mains du clergé. Mais un beau jour on vient dire aux véritables propriétaires : ces biens que vous considérez comme vôtres, ne sont pas à vous, ils sont à la nation. Il y avait là de quoi jeter un profond désarroi dans l'âme du clergé. Un autre argument connexe et non moins décisif et irrécusable, est celui des droits acquis. « Je suis de ceux, dit Mgr Lacroix, qui ont insisté sur cette faiblesse de la loi de séparation. Lorsqu'en 1905, cette loi a été votée, les droits acquis de plusieurs personnes ont été lésés. »

Depuis le cardinal jusqu'au dernier curé de campagne, tous étaient entrés dans l'Eglise sur la foi des traités. La France, dans la personne du 1er Consul, avait revêtu le Concordat de sa signature. Qui entrerait dans l'Eglise y trouverait une position stable, garantie par un traité. Mais un jour vint où le Concordat fut déchiré. Du jour au lendemain il résultait que ce qu'il y avait de stable dans l'Eglise disparaissait pour faire place à l'incertitude et à la précarité. On ne respecta plus les droits acquis.

Jusqu'ici vous me direz que Mgr Lacroix parle d'or; mais attendez un peu. C'était trop beau pour durer. A la suite de cette observation, le conférencier ajoute : il fallait faire comme en 1885 (III), alors que l'on décréta que les traitements des chanoines seraient supprimés par voie d'extinction. Si l'on avait agi ainsi, la loi de séparation fût entrée dans une meilleure voie. C'est là ce qu'on aurait dû faire en 1789 : procéder par voie d'extinction (II). Respecter les situations acquises, de façon à ne pas provoquer les rancunes et les restitutions. Mais pardon, Monseigneur, il ne fallait rien faire du tout. Un palliatif ne saurait justifier, en principe, une mesure inique.

Et le conférencier d'ajouter : comme vous le voyez, voilà le vice fondamental, le vice radical qui est à la base du décret du 2 novembre 1789. Au lieu de respecter des travailleurs âgés, on a mieux aimé déchaîner l'ouragan qui a tout dévasté. Puis, Mgr Lacroix arrive aux débats sur la question des fondations, et aux arguments développés par les adversaires, Mirabeau, Thouret, Le Chapelier : nous les laissons de côté.

Dès le début, de droite et de gauche, dit le conférencier, des députés affichèrent des passions ardentes, exagérées. Chacun triomphait

de ses idées aux dépens de la justice et de la vérité. (Mgr Lacroix oublie de dire où étaient la justice et la vérité). Voilà pourquoi dans ces grands débats, il se produisit des tentatives de conciliation.

Des hommes tempérés, sages, cherchèrent la vérité entre les deux extrêmes, des moyens *transactionnels* (toujours!) qui auraient pu empêcher la spoliation globale de l'Eglise : ce qui fut la plus lourde faute. Mais par une contradiction dont il ne s'aperçoit pas sur le moment, Mgr Lacroix nous dira que les moyens proposés par Mgr de Boisgelin et le sage Malouet étaient chimériques et impraticables. Ce qui prouve une fois de plus que, dans la pratique, il est impossible aux libéraux d'être logiques avec eux-mêmes, et que la vérité des faits leur arrache des aveux en contradiction avec leur doctrine. Si une bonne fois, nous pouvions les convaincre de cette vérité : qu'une concession à un principe mauvais et injuste n'est jamais un remède, nous estimerions que nous n'avons pas perdu notre temps. Sous peine d'allonger outre mesure cet article, nous sommes obligé d'omettre toute cette partie des débats dont il est question. On peut dire, observe le conférencier, que les véritables vainqueurs de cette bataille n'étaient ni les évêques, ni l'abbé Maury, ni les hommes de transaction : ce furent les hommes les plus hardis. Dans toute assemblée on peut affirmer que les hommes modérés sont toujours la proie des hommes audacieux et hardis. Si la bataille fut gagnée, ce fut grâce à Talleyrand, à Le Chapelier, à Mirabeau. Cette réflexion, d'ailleurs fort juste, me remet en mémoire cette réponse d'un homme d'Etat anglais à quelqu'un qui lui demandait pourquoi l'Angleterre n'était pas, comme la France, sujette aux révolutions : c'est, répondit le personnage anglais, que chez nous les honnêtes gens sont aussi audacieux que les coquins. Je ne sais si Mgr Lacroix est de notre avis, mais tout à l'heure il nous donnera raison en constatant que le vote acquis au décret du 2 novembre 1789, qui dépouilla le clergé de ses biens, recueillit une majorité de 568 contre 346, et que cette majorité considérable fut due à ce que, ce jour-là, il y avait 152 sièges vacants du côté droit. Si l'on compte 40 bulletins blancs, il se trouverait que 200 membres du clergé et de la noblesse ne prirent pas part à la bataille. D'où l'on peut conclure, dit le conférencier, que si la peur n'avait pas fait fuir une si grande partie de l'Assemblée, c'est tout au plus s'il y eût eu quelques voix de majorité en faveur du décret du 2 novembre 1789. Le côté droit manqua peut-être à ses devoirs. Nous sommes assez en opposition d'idées avec le conférencier, pour qu'une fois, en passant, nous lui donnions un *satisfecit*. Mais nous n'allons pas tarder de nous retrouver en désaccord. Louis Blanc, dit-il, dans le résumé qu'il a donné de ces débats, termine par cette considération : on remarquera que ce décret célèbre fut rendu, le jour des morts, sur la motion d'un

évêque, sous la présidence de Camus et dans le palais de l'Archevêque de Paris. A quoi Mgr Lacroix ajoute : la part de l'Eglise, il est vrai, a été considérable. Il est exact que c'est sur la motion de Talleyrand et dans le palais de l'Archevêque de Paris que le décret fut rendu, mais il est faux de dire que le Président Camus fut membre du clergé. Son titre exact était : avocat du clergé. Très versé dans le droit canonique, il était le plus consulté des juristes, mais c'était un laïc authentique. Louis Blanc, encore une fois, a commis une véritable erreur. Moyennant cette simple rectification, Mgr Lacroix se croit quitte du reste et ne s'explique pas du tout sur cette réflexion qu'il a émise : à savoir que la part de l'Eglise dans le décret du 2 novembre a été *considérable*. Dans son laconisme cette phrase se prête à deux interprétations : ou elle signifie que l'Eglise a été grandement responsable du décret, ou bien qu'elle a été grandement victime de ce décret. La charité nous incline à cette dernière interprétation, mais si, par malheur, c'était la première qui fut dans la pensée du conférencier, nous lui demanderions en quoi un évêque taré et quelques prêtres exaltés représentent et engagent l'Eglise de France.

Et maintenant quelle impression produisit ce décret? Aujourd'hui on est d'accord pour soutenir qu'il est peut-être l'acte le plus considérable (?) de l'Assemblée, répond Mgr Lacroix, mais à cette époque il ne produisit pas grand émoi. Il est vrai que les témoignages qu'il invoque ne reflètent que des impressions personnelles et sujettes à caution : les mémoires du marquis de Virieu et une lettre d'un obscur député de Berck, écrivant à un ami, au sujet du décret, ces mots ironiques : « Le clergé est rendu capucin. » Ainsi, ajoute Mgr Lacroix, cette église fastueuse, qui était le premier ordre de la nation, qui avait été tout, ses prêtres n'étaient plus que de pauvres capucins, des mendiants. Et c'est là-dessus que Mgr Lacroix prend congé de son auditoire. Il nous semble, sans manquer à la charité, et sans faire au conférencier un procès de tendance, qu'il y avait quelque chose de mieux à dire dans la circonstance, et qu'il convenait à un haut dignitaire de l'Eglise de juger, comme elle mérite, cette odieuse mesure de spoliation qui reste la honte de la Constituante.

Dans une autre conférence, Mgr Lacroix traitera de la vente des biens ecclésiastiques (1). Pour bien comprendre les événements passés, il est nécessaire, dit-il, de les rapprocher des événements actuels. Or, pour peu qu'on lise les journaux et les discussions parlementaires,

1. Aux sources bibliographiques déjà signalées, Mgr Lacroix ajoute celles-ci : Legeay, documents historiques sur la vente des biens nationaux (3 vol.); Romière, aliénation des biens nationaux; Victor Canot, aliénation des biens du clergé; deux livres de tout premier ordre : Viallay, vente des biens nationaux, et Marion, vente des biens nationaux pendant la Révolution.

on voit à quelles difficultés inextricables on se heurte pour liquider les biens des Congrégations (demander à ce sujet des renseignements au liquidateur Duez et à ses complices) et les biens de l'Eglise qui, par suite du refus des cultuelles (!!!!) sont revenus à l'Etat; 9 ans pour les premiers, 4 ans pour les seconds; et cependant il s'en faut que cette double opération soit terminée. Et il s'agit de biens moindres qu'en 1789. En conséquence, il ne faut pas s'étonner si la Constituante s'est trouvée aux prises avec des difficultés insolubles. D'où multiples décrets pour une législation à peu près complète sur l'aliénation des biens ecclésiastiques, plus de 30 lois s'amendant et se corrigeant. Mais pour ne pas nous engager dans ce dédale législatif, il s'en tiendra aux lois décisives, les plus essentielles.

Cinq jours après le décret du 2 novembre qui mettait les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation et ordonnait la mise en vente, Talleyrand monta à la tribune pour demander des mesures conservatrices en vue de sauvegarder l'intégralité du domaine ecclésiastique, et proposa de procéder à un inventaire régulier. Cette proposition souleva l'indignation du côté droit, et l'abbé Maury, toujours prêt à la riposte, fit entendre des paroles qui n'ont rien perdu de leur actualité. Il déclara que de toutes les opérations l'inventaire était la plus dispendieuse et que même, serait-elle faite gracieusement, elle pourrait soulever une insurrection subite, terrible. L'abbé de Montesquiou émit l'avis que, puisque la propriété intéressait la nation, il fallait attendre qu'on ait statué sur son sort. Treilhard insista pour les actes conservatoires. Un député du nom de Legrand vint raconter que des déprédations se commettaient dans les forêts du Berry, que des couvents avaient été spoliés et qu'il était temps d'empêcher ces pillages. (Ce député était vraiment naïf; on voit qu'il ne connaissait pas les hommes de loi).

Alors intervint l'abbé d'Abocourt, manière d'abbé Grégoire, qui fit sentir l'odieux des mesures de l'inventaire et proposa la simple déclaration au directoire ou au bureau du district, par les titulaires des biens ecclésiastiques, déclaration détaillée de tous les biens dépendants des établissements.

La déclaration qui était plus courtoise (oh combien!!) en ce qu'elle faisait appel à la loyauté du Supérieur des établissements quant aux biens, à leur nature, à leurs charges, etc., fut votée par l'assemblée. L'abbé Maury, nous conte le conférencier, prit cette solution pour un succès personnel.

Le soir même, lorsqu'il sortait de l'Assemblée, il se trouva en présence d'un certain individu qui l'accueillit au cri de : « A bas la calotte! » L'abbé Maury, qui n'était pas endurant, fit appel à la garde pour s'emparer de cet homme, mais il lui fut répondu qu'il n'y avait pas d'ordre reçu pour procéder à cette arrestation. L'abbé Maury se jeta alors sur le prétendu adversaire et lui administra

vingt coups de poing. (Pas un de moins! mais au fait qui les a comptés!). Et Mgr Lacroix ajoute : l'abbé Maury souligne ainsi le triomphe de l'Eglise dans le débat. Je ne sais où le conférencier a pris cet incident, en tout cas la réflexion qu'il y ajoute, pour ironique qu'elle veut être, n'est pas heureuse. Pour ma part, je ne vois pas en quoi la substitution de la déclaration à l'inventaire, constituait un triomphe pour l'Eglise, et on ne voit pas davantage que l'abbé Maury ait eu lieu de tant s'en réjouir sur le dos d'un mécréant.

Après la loi du 2 novembre 1789 qui consacre le principe de la spoliation des biens ecclésiastiques, vient une énumération des mesures législatives en vue de faciliter l'opération : une loi du 13 novembre qui consacre la mainmise de l'Etat sur l'ensemble des biens de l'Eglise; une loi du 19 décembre, marquant un pas en avant dans la voie de la spoliation, décrète : 1° l'aliénation de 400 millions de biens ecclésiastiques; 2° la création d'une caisse de l'extraordinaire destinée à remédier à la détresse du trésor; 3° l'émission de 400 millions d'assignats, pour gager les biens mis en vente. Mais on ne s'arrête pas dans cette voie. On émit plus d'assignats qu'il n'y avait de biens et on arriva à en jeter dans la circulation pour plus de 30 milliards.

Mais le trésor ne se remplissait pas, malgré l'appoint des 400 millions. La Constituante était dans un embarras extrême. La municipalité de Paris, représentée par Bailly la tira d'affaire, en s'engageant à prendre à son compte 200 millions de biens nationaux, suggérant ainsi l'idée de servir d'intermédiaire. Les gens scrupuleux hésitaient à se faire acquéreurs directement, d'autant qu'il y avait des sanctions d'ordre spirituel. Mais les municipalités servant d'intermédiaires, les acquéreurs achetaient de seconde main et ils se disaient que les municipalités porteraient la responsabilité des sanctions de l'Eglise, et ainsi de braves gens parvenaient à se résigner. A vrai dire, ajoute Mgr Lacroix, il fallait être passablement naïf ou facile à endormir sa conscience pour se contenter d'un pareil expédient. N'importe, grâce à ce biais, les opérations se firent avec plus de succès et plus rapidement.

La loi du 14 avril 1790, marqua un progrès très considérable, en décidant que les biens d'église qui, jusqu'ici étaient restés aux mains des titulaires, passeraient en celles des administrateurs. Par cette même loi, la dette de l'Eglise était englobée dans la dette nationale, mais la nation prenait les 4 milliards. Le 19 mai 1790, le déficit augmentant, on ordonna la vente de tout l'ensemble du domaine ecclésiastique. Cette fois, les choses se précipitèrent. Le 9 juillet de la même année l'Assemblée prescrivit à l'administration et aux municipalités de faire dresser en hâte la liste de tous les biens, leur estimation, leur nature, etc., et d'envoyer l'état signé à l'Assemblée. Ainsi dans cette législation on est allé pas à pas,

graduellement et habilement. Dès le début on aurait voulu endormir les consciences, afin de ne pas provoquer les résistances que l'on redoutait.

En somme l'opinion publique était complice. On a voulu voir un complot de grands seigneurs (111) et l'intention des loges de perdre le clergé : c'est, dit-on, l'unique explication de la situation. Je réponds : non, non, non, dit Mgr Lacroix. Qu'il y ait eu des désirs de réaliser le plan, je ne le conteste pas, mais rien n'était possible si l'opinion n'avait été complice. Or, elle fut complice. On l'avait saturée de cette idée qu'elle gagnerait à acquérir les biens ecclésiastiques. Même dans le clergé on est fondé à penser qu'il demandait une répartition plus équitable des biens de l'Eglise. Enfin, point curieux (1), au commencement de la Révoluton, une société royale d'agriculture, très attachée à la couronne, fut appelée à donner son avis sur l'utilité de la mainmise de l'Etat sur les biens ecclésiastiques. Le rapport de cette société n'hésite pas à conclure que si le déficit augmente, il ne voit pas d'autre solution que de réunir la propriété ecclésiastique au domaine de la couronne. Ce mémoire eut une influence décisive sur le vote du décret du 2 novembre 1789. Les gens étaient enchantés de se couvrir de l'avis de cette société.

Cependant, il est à noter que sur 546 bailliages, il n'y en eut que 39 qui, dans leurs cahiers, demandèrent expressément la vente des biens d'Eglise. Mais je ne crois pas, dit le conférencier, qu'on puisse tirer de cet argument une portée trop grande. Car, lorsque les braves gens furent mis à même de rédiger leurs cahiers, ils ne pouvaient pas s'imaginer que, plus tard, il s'agirait de la mise à la disposition de la nation, des biens ecclésiastiques. Il n'en est pas moins vrai qu'il y eut, même dans l'Anjou, une espèce d'acclamation à mesure que les biens d'Eglise furent mis en vente. Même note en Vendée. Oui, l'opinion publique demandait la réforme des biens ecclésiastiques. La conscience fut très vite rassurée, et, après tout, se disait-on, il n'est pas mauvais de procéder à la régularisation de tous ces biens.

Nous avons tenu à reproduire, d'après nos notes à peu près textuelles, ce passage où la critique a fort à reprendre. Mgr Lacroix nous a renvoyés, pour la partie bibliographie, à des auteurs sérieux, mais ce n'est pas chez eux qu'il a pris ces derniers détails qui relèvent plutôt du pamphlet. M. Maurice Talmeyr, qui a particulièrement étudié la révolution, nous a dit comment elle avait été l'œuvre de la conspiration maçonnique qui en était arrivée, par son habileté, à fabriquer une certaine opinion publique. Et c'est cette opinion-là que Mgr Lacroix s'obstine à prendre pour la véritable opinion, qui,

1. Le conférencier nous renvoie à l'ouvrage de Marion.

en fait, était tout autre. Tant qu'il se refusera à voir, dans tous les événements de la tourmente révolutionnaire, la main des loges, comme l'ont victorieusement établi les travaux historiques de M. Bord, Mgr Lacroix restera toujours à côté de la vérité historique. Que les biens ecclésiastiques, malgré les difficultés d'ordre administratif, et surtout malgré les sanctions d'ordre spirituel, aient trouvé facilement acquéreurs; que la résistance n'ait pas été générale, que les opérations de vente se soient faites, comme il le dit, avec une facilité inespérée, nous opposerons à cet argument la qualité des acquéreurs. Laissant de côté les questions pratiques sur les modes d'acquisition et de paiement, voyons quels furent ces acquéreurs. Mgr Lacroix nous dit à ce sujet : la vérité, c'est que, en général, les bourgeois bénéficièrent de la vente des biens d'Eglise plus que les paysans. Il en donne pour raison que la mise en vente comprenait des unités d'exploitation, dont le prix était trop élevé pour leurs moyens, et que, de plus, les paysans se méfiaient des assignats. Mais Mgr Lacroix commet là une étourderie : le paysan n'avait pas à recevoir des assignats, mais plutôt à en donner en échange des biens. En réalité, la vraie raison c'est que l'achat de ces biens d'Eglise répugnait à la conscience du paysan qui alors était, beaucoup plus qu'aujourd'hui, attaché à la religion et plus soucieux des sanctions de l'autorité spirituelle. Mgr Lacroix, qui vient de nous dire que les bourgeois tirèrent un meilleur parti de la vente, reconnaît cependant que de toutes les acquisitions, le plus gros morceau tomba aux mains des gros acquéreurs, et parmi ceux-ci, des juifs qui, flairant une opération fructueuse, achetèrent des couvents entiers, et une fois nantis les dépecèrent. — La vérité, c'est qu'il faut surtout se tourner du côté des agioteurs, des juifs et des francs-maçons pour avoir la raison de la facilité relative avec laquelle l'opération s'est effectuée, et non du côté de l'opinion publique que l'on aime à nous représenter comme complice de cette vaste spoliation.

Mais voilà qui est plus grave encore, Mgr Lacroix nous dit que, parmi les acquéreurs il y eut des nobles et même des prêtres et en grand nombre. Et chose curieuse, dans la société on ne s'en scandalisait pas. Il faut ajouter, dit-il encore, que l'exemple venait de haut. La Reine elle-même, au plus fort de la tourmente, étant au temple avec son mari, faisait des acquisitions de biens nationaux pour ses amis, entre autres pour le comte de Fiersen. Le 7 juillet elle lui donne carte blanche pour acheter, lui disant que les fonds seront doublés dans deux ans. Je ne sais de quelle source Mgr Lacroix tient cette invraisemblable et injurieuse imputation à la mémoire de la malheureuse Reine; j'ai bien peur qu'il ne l'ait empruntée à quelque pamphlet révolutionnaire, car aucun ouvrage sérieux sur Marie-Antoinette n'autorise pareille calomnie. Il en est de cette histoire comme de toutes celles que les passions révolutionnaires

avaient mises au compte de cette reine infortunée. Et Mgr Lacroix d'ajouter : lorsqu'on se rendit compte que les plus hauts personnages devenaient acquéreurs, les scrupules furent moindres. Et plus loin : « Il y a un mot de Michelet qui mérite d'être discuté, c'est celui-ci : « Dans l'histoire de la révolution, les Jacobins se firent acquéreurs et les acquéreurs se firent Jacobins. » Erreur, dit-il, ce fut une question d'intérêt banal, très vulgaire. On cite parmi les acquéreurs des nobles, victimes de la terreur, des prêtres qui prononcèrent le serment et d'autres qui s'y refusèrent. En somme, l'opinion publique fut indulgente — et grâce à elle, l'opération fut faite rapidement. — Des acquéreurs même donnèrent de grandes fêtes, à Bazas, par exemple, chaque fois qu'il y avait vente, et où l'on chantait des couplets de la *Marseillaise*. Par conséquent, tout cela indique une griserie nationale qui devait contribuer à faciliter la vente. Au total, la vérité exacte, conclut-il, c'est que cette opération qui devait provoquer des protestations, s'accomplit avec une facilité qui nous surprend.

Comme on le voit, Mgr Lacroix tient absolument à rendre l'opinion publique complice de l'acte de brigandage de la Constituante. Or, la vérité historique est tout autre. Qu'il s'y soit rencontré, parmi les acquéreurs, des bourgeois, des nobles et des prêtres, nul ne le conteste; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut chercher parmi ceux qui ont fait la révolution, parmi les agioteurs, et, surtout les juifs les véritables acquéreurs de la propriété ecclésiastique.

Quant à la masse des honnêtes gens, sachant quelles sanctions atteignaient les acquéreurs des biens d'Eglise, elle resta étrangère à cette vaste spoliation. Et cela est si vrai que même Mgr Lacroix n'accuse qu'un chiffre moyen de 9 acquéreurs se présentant pour chaque bien mis en vente. Et parmi les prêtres acquéreurs, il reconnaît également que beaucoup n'avaient acheté qu'avec la pensée de restituer aux véritables propriétaires.

En raison de l'importance de la question qui touche à tant de points sur lesquels il était nécessaire d'apporter des correctifs, nous nous sommes étendu au delà des limites que nous nous étions fixées. Nous réunirons donc aux conférences suivantes celles qui ont trait au budget des cultes.

Stanislas DE HOLLAND.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LE MODERNISME INTÉGRAL

L'aboutissement fatal des erreurs modernistes est l'élimination totale de Dieu et la déification de l'homme. C'est là le modernisme intégral, sur le chemin duquel, une fois admise la philosophie dont partent ces erreurs, on ne peut s'arrêter sans illogisme. Par son côté négatif, elle supprime toutes les barrières capables d'arrêter la marche dans cette voie; et son principe positif conduit directement à ce terme ceux mêmes qui semblent y répugner.

Son action destructive a sa formule dans l'agnosticisme, selon lequel, la raison humaine enfermée rigoureusement dans le cercle des phénomènes n'a ni la faculté ni le droit d'en franchir les limites, et, par conséquent, est incapable de s'élever jusqu'à Dieu, non pas même pour connaître, par le moyen des créatures, son existence. D'où l'on infère deux choses : que Dieu n'est point objet direct de science et que Dieu ne peut être un personnage historique.

Mais, comme, d'autre part, la religion est un fait et, qu'à ce titre, comme tout autre fait, elle demande une explication, il est clair que, la théologie naturelle une fois répudiée, tout accès à la révélation divine fermé par le rejet des motifs de crédibilité, qui plus est, toute révélation extérieure entièrement abolie, cette explication ne peut être cherchée hors de l'homme. C'est donc dans l'homme même qu'elle se trouve, et, comme la religion est une forme de vie, dans la vie même de l'homme.

C'est le principe positif de l'immanence religieuse. La religion est un fait d'*immanence vitale*. Tout phénomène vital ayant pour premier stimulant une nécessité, un besoin; pour première manifestation, ce mouvement du cœur appelé sentiment; la religion et la foi qui en est le fondement résident dans un certain sentiment intime, engendré lui-même par le besoin du divin. Où gît ce besoin? Il n'appartient pas de soi au domaine de la conscience, car il ne se trahit que dans des rencontres déterminées et favorables. Il gît en dessous, dans la subconscience, où sa racine demeure cachée et inaccessible à l'esprit. La religion sort des instincts de l'humanité.

Comment, alors, le moderniste peut-il défendre, admettre même l'existence d'un Dieu personnel, d'une religion révélée et la notion de la foi catholique : ce n'est évidemment qu'inconséquence ou hypocrisie de sa part.

C'est ce qu'explique crûment la *Revue moderniste internationale* (n° de mars 1910) dans un article qui mérite d'être lu avec attention, d'autant qu'il ouvre une perspective sur les rapports du modernisme catholique avec le mouvement des sectes occultes, plus agissantes que jamais, qui, sous le nom de gnostiques, de théosophes et de spirites, s'efforcent de ressusciter les hérésies des premiers siècles du christianisme et exercent une influence manifeste même sur des

personnes et des associations catholiques qui se flattent de demeurer fidèles et dévouées à l'Eglise. Cet article est intitulé : « *Le problème religieux* (1). »

L'admirable progrès des sciences naturelles et historiques, en rétrécissant chaque jour le domaine du surnaturel, a fini par l'éliminer complètement et par créer une mentalité hostile à toute idée religieuse qui serait censée se fonder sur lui. C'est en vain que les apologistes les plus éclairés de la religion traditionnelle (2) ont essayé de sauvegarder ses prétentions essentielles, en reconnaissant l'autonomie absolue des sciences particulières et en assignant à la religion et à la science un domaine spécifiquement délimité, de manière que toute possibilité d'une rencontre et par conséquent d'un conflit en est par là même abolie. Cette solution radicale n'a pas réussi à gagner à la religion l'âme de ses adversaires. La vérité est que l'obstacle ne découlait pas seulement de ce conflit, si graves qu'en pouvaient être les conséquences, mais que la conception elle-même de la religion, qu'on s'évertuait à mettre d'accord avec la science, ne satisfaisait plus la conscience moderne. Il ne s'agissait pas uniquement d'un conflit mais surtout d'une crise, où la nature des choses et non point leurs rapports était en jeu.

Cette crise ne pourrait être apaisée qu'à la condition de rendre acceptable la conception religieuse en la recréant et la réinterprétant selon les exigences de la conscience moderne. Nous avons créé la science qu'il nous fallait, nous allons créer la religion qu'il nous faut. Or, si nous nous interrogeons bien profondément et bien sincèrement, ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est de substituer une conception intérieure, immanente, dynamique et humanisée à la conception extérieure, transcendante, statique et divinisée de la religion. Toute la solution du problème religieux est là. Je ne m'attarde pas à discuter la conception matériellement extérieure de la religion, fondée sur une révélation plus ou moins directe et personnelle de Dieu; cette conception est désormais étrangère à notre mentalité actuelle. Il ne vaut pas la peine d'insister non plus sur une sorte de révélation indirecte et immanente des phénomènes historiques conçus en tant que réalisations d'un plan divin, car cette conception se confond, à son point de départ, avec la précédente et repose sur la même base illusoire et arbitraire. Il paraît cependant, à presque tous les philosophes, que le concept de la transcendance soit inhérent à l'essence même de l'idée religieuse. Eucken, dans ses « Problèmes capitaux de la philosophie de la religion (3), a écrit :« Or, le point capital dans la religion, c'est que quelque chose de supérieur à l'homme agit en l'homme et l'élève au-dessus de lui-même, fait de lui un être nouveau et le met en rapport nouveau avec les autres hommes. » Ici, ce « quelque chose de supérieur à l'homme » trahit, tout d'abord, la survivance de l'ancienne conception extérieure et théocratique de la religion. Ensuite, l'élévation de l'homme au-dessus de lui-même ne peut pas constituer le rôle spécifique de la religion; toutes les autres facultés humaines, qui sont aptes à élargir et à intensifier la vie, arrivent au même résultat. Tout exercice physique et tout perfectionnement moral et intellectuel modifie, en l'élevant, le ton de la vie de l'individu et le met, par conséquent, dans un rapport nouveau avec ses semblables, sans

1. Qu'il suffise pour le moment de rappeler le récent essai d'une *Alliance spiritualiste* dans laquelle on propose aux uns et aux autres de se réunir.

2. Ce sont les modernistes tels que Loisy, Tyrrell, etc... qu'on désigne en ces termes.

3. Trad. Brognard, Lausanne, Payot, p. 15.

que cet acte soit, par cela même, spécifiquement religieux. Comparablement aux autres facultés humaines, le rôle de la religion est, en vérité, celui de satisfaire certaines exigences particulières de l'esprit que les autres formes de l'activité humaine laissent insatisfaites. C'est du faisceau même de nos instincts naturels que jaillit cette activité spéciale, dont le jeu, suffisamment *assoupli et intensif*, produit la satisfaction religieuse. Le mystère qui paraît envelopper les sources de la vie religieuse est de nature essentiellement psychologique et, somme toute, commun aux résolutions ultimes de l'activité spontanée et créatrice qui est en nous.

Il nous reste à examiner à présent quelles sont ces exigences particulières qui font appel aux satisfactions religieuses. C'est en voulant répondre à cette question que se montre spécialement l'insuffisance de la conception statique et traditionnelle de la religion. La spéculation métaphysique aidant, on a fini par considérer les exigences religieuses comme étant foncièrement toujours et partout immuables. Il est aisé de constater pourtant, même dans un très sommaire aperçu sur la phénoménologie religieuse, comment les besoins fondamentaux de la nature religieuse de l'homme ont été différents aux diverses étapes de son développement et comment ils ont fait appel à des formes toujours renouvelées de satisfaction spirituelle. Prenons l'homme dans son état primitif quand, dominé par les forces extérieures, il est obligé de se défendre continuellement au milieu de la nature ennemie et de voisins supérieurs à lui en nombre et en force. Dans cette période de vie presque exclusivement animale, le besoin religieux s'exprime sous la forme de crainte physique et se satisfait par le secours matériel qu'on attend d'un être plus puissant que l'adversaire le plus redouté. Quand ce même individu réussit à dominer suffisamment la nature et à mettre, par un régime juridique, ses voisins dans l'impossibilité normale de lui nuire, quand sur la vie animale vient se greffer une vie morale, bien que les tendances de l'homme primitif luttent encore contre les aspirations de l'homme nouveau, sa crainte purement physique se double d'un élément moral et le secours réclamé de l'être qui possède la perfection, ou tout au moins un degré supérieur de perfection devient un secours spirituel. La superstition morale remplace la superstition physique. Mais il arrive un moment où l'homme, sorti de son enfance intellectuelle et morale, commence à ne plus sentir la nécessité de faire appel à un être hors de lui, de chercher ailleurs qu'en lui la source de sa vie spirituelle. Ce dont il a besoin, à ce moment, ce n'est plus de confiance en un être infini, mais de confiance dans sa nature capable d'évoluer et de progresser à l'infini; ce n'est plus dans un Etre tout-puissant qu'il puisera les énergies dont il a besoin pour accomplir son œuvre sur la terre, mais dans le fond de son âme où gisent les forces latentes qui créeront l'humanité future; ce n'est plus à un Etre juge et législateur suprême qu'il sera censé d'obéir, mais à cet instinct mystérieux, à cette voix intime qui le pousse vers le bien, vers la vérité et la justice. Le rôle de l'éducation, pour les sociétés qui sont parvenues à cette maturité de vie intellectuelle et morale, consistera donc à développer, intensifier, éduquer, diriger ces instincts qui nous aiguillonnent, à nous dépasser nous-mêmes dans une forme d'activité bienfaisante et toujours meilleure, à tremper notre âme et la rendre si vivante que les obstacles, les déceptions et les erreurs ne la désarment ni ne la vainquent et ne lui enlèvent jamais la faculté de recommencer, de revivre et de refleurir. L'obstacle au progrès sera par contre représenté par l'effort des retardataires qui se sont faits les paladins d'une forme de vie religieuse dépassée par l'élite, qui prétendent l'imposer indéfiniment et partant, entravent l'évolution des plus faibles. Il faut savoir perdre son âme pour la sauver, dit l'Evangile. On pourrait

affirmer aussi qu'il faut savoir perdre son Dieu pour le sauver. Car enfin ce Dieu qui disparaît n'était que l'expression de la vie religieuse à une certaine phase de son évolution et n'avait pas de valeur en lui-même. Dieu a été pour l'homme religieux ce que le dogme fut pour le catholique : la formulation (toujours antropomorphique à ses origines) des expériences religieuses. Ce qui est immortel, ce n'est point la formulation extérieure de la vie religieuse, mais la vie religieuse elle-même qui, en se renouvelant, crée de nouvelles expressions et de nouvelles images. Or, l'état actuel de notre mentalité religieuse exige une expression complètement dégagée de tout apanage surnaturel et plus encore de toute image personnelle. Je ne dirai pas même que si l'on veut sauvegarder la vie religieuse dans l'humanité, il faille la laisser librement réaliser sa propre forme. Je crois à l'indéfectibilité des instincts religieux, qui constituent, en définitive, la source même de l'évolution, et je pense que malgré les efforts des réactionnaires, l'affirmation de la nouvelle vie religieuse doit fatalement se faire jour. C'est un fait, du reste, que nous pouvons constater nous-mêmes, si peu que nous ouvrions les yeux.

Comme la philosophie, la religion doit s'humaniser elle aussi. Comme les sciences, comme les sociétés civiles se sont laïcisées, la religion et la société religieuse doivent elles aussi se laïciser. C'est la condition du progrès. L'histoire nous montre que toutes les conceptions et toutes les institutions, conçues d'abord comme surnaturelles et théocratiques, sont devenues, en se développant, naturelles et humaines.

Le monde s'élève au fur et à mesure que les cieux descendent sur la terre; plus les dieux s'humanisent, plus l'homme se divinise. Le temps est venu de reconnaître loyalement que lès manifestations religieuses sont des manifestations simplement naturelles et qu'elles se retrouvent et doivent se retrouver dans tout homme complet. Mais elles doivent revêtir aujourd'hui ce caractère de fière dignité, de puissante personnalité, d'élévation intellectuelle et morale qui forme l'idéal de la conscience moderne. La transcendance de la religion ne peut pas être différente de celle qui règle et détermine le rythme mystérieux de l'évolution humaine.

C'est tout un monde de théocratie, monde millénaire, qui s'écroule, mais c'est un être nouveau qui naît : l'homme source de sa propre force, but de sa propre activité, lumière de sa propre conscience et créateur éternel de soi-même : L'HOMME-DIEU.

A. D'ESTIENNE.

Je ne puis qu'indiquer ici, en attendant d'en faire une étude particulière, la rencontre finale du modernisme avec les sectes nommées plus haut dans une même aspiration à « ce fier caractère de dignité personnelle, de puissante personnalité, d'élévation (?) intellectuelle et morale qui forme l'idéal de la conscience moderne ». Ces sectes ne se donnant pas d'autre but que de provoquer l'essor de l'humanité vers un progrès toujours croissant qui doit la conduire d'étape en étape à un nouvel âge d'or. Ce rêve sataniquement grandiose se couvre d'une formule spécieuse qu'on voit adoptée par certains milieux catholiques, comme celui du *Sillon:* c'est l'*idéalisme;* et, au point présent de l'évolution, l'*idéalisme démocratique.* La démocratie, en effet, telle qu'ils la conçoivent et la définissent, n'étant que l'individualisme à outrance, sous le nom d'organisation sociale « qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de

chacun » (1), sert admirablement ce travail d'émancipation absolue.

A ce point de vue, il ne sera pas sans intérêt de citer une autre page de la *Revue moderniste internationale* dans ce même numéro. Un prêtre apostat, M. Vanière, y cherche une réponse à cette question : le jeune clergé de France est-il moderniste? Selon lui, les effets de l'encyclique *Pascendi* ne sont qu'apparents. « Le germe du modernisme, si l'on y regarde de près, est partout dans l'Eglise de France. » Et la première raison, assurément sérieuse, qu'il en donne est celle-ci :

Au sortir du berceau, les aspirants au sacerdoce se nourrissent aux mamelles de la Révolution française. Plus tard, élevés dans les serres chaudes des écoles confessionnelles où le but éducateur consiste à peu près exclusivement dans le mépris et la haine du siècle, l'ambiance politique, morale et légale verse subtilement en eux les effluves salubres de la liberté. On l'a bien vu lors du ralliement. Débarrassée — pour un jour — de la contrainte monarchiste, du château et de l'évêché, l'immense majorité des curés de France s'avoua *ardemment républicaine. Cette confession était* sincère. Fils de paysan, le prêtre est démocrate par instinct; s'il devient presque toujours le serviteur de la réaction, c'est par une sorte de nécessité professionnelle. Or, l'âme de la démocratie est rebelle à la tyrannie, quelle qu'en soit la forme; elle tend à réaliser l'autonomie de l'individu; elle est incapable de se dédoubler en revendiquant d'un côté ses franchises civiques, mais en assujettissant d'autre part le meilleur de sa pensée et de sa volonté à l'autorité la plus absolue qui soit au monde. *En un mot, il y a, dans toute conviction démocratique, la promesse, sinon la réalité immédiate, de la pensée libre et du vouloir. Baigné dans ce courant irrésistible, le clergé français ira se détachant peu à peu d'une hiérarchie autocratique.*

Au moment où je venais d'écrire ce qui précède l'infortuné M. Dabry rendait publique son apostasie par une lettre adressée au directeur de *Paris-journal* (29 mai 1910) sous ce titre : « *Adieu à l'Eglise* ». Les motifs qu'en donne ce malheureux prêtre dévoyé confirment ce qu'on vient de lire par un lamentable exemple. Quelle raison donne-t-il de sa défection? La résistance de l'Eglise à entrer dans la voie de la démocratie, et, comme conséquence, la nécessité de marcher avec le peuple, sans elle, à la conquête du progrès humain.

Je voulais, d'un côté, réformer le clergé, en l'initiant aux connaissances modernes; je voulais, d'un autre côté, faire tomber les préjugés qui empêchaient le peuple de subir l'action de ce même clergé...

Mais l'espoir suprême était toujours dans les *moyens politiques* et dans la restauration d'un ordre de choses qui rendrait au clergé, avec la protection officielle, une situation de tout repos. Voilà le rêve, voilà l'aspiration ardente des trente-six mille prêtres, qui ne pourront jamais se résoudre à souscrire ni au principe d'égalité ni à la loi du travail de la démocratie.

C'était à mes yeux, au contraire, l'acceptation de ce principe et de cette loi qui était désormais la condition du succès du clergé, la condition de l'efficacité de son apostolat auprès des masses. Je m'attelai à cette besogne, de faire accepter à mes confrères les idées démocratiques...

---

1. On sait que telle est la définition de M. Marc Sangnier et tout le programme du *Sillon*.

Tout, dans l'Eglise, est antidémocratique, sa forme actuelle, ses méthodes, ses habitudes, sa position dans les questions présentes...

J'avais identifié l'amour que je porte au peuple et celui que je portais à l'Eglise. Le peuple l'aura tout entier. J'aiderai de mes faibles forces l'humanité, qui, tous les jours, s'achemine vers un peu plus de bonheur, qui accomplit péniblement, mais sûrement, sa tâche de perfectionnement et de progrès, et qui, depuis quatre ou cinq siècles, sans l'Eglise et contre l'Eglise, a réalisé d'assez grandes choses au point de vue scientifique, au point de vue politique ou au point de vue social pour prouver que, si tous les concours peuvent être utiles, aucun n'est indispensable, et qu'elle est au besoin capable de se tirer d'affaire toute seule et de se suffire.

Pour revenir à la question qui nous occupe, et toujours en nous référant au même numéro de la *Revue moderniste internationale*, nous y trouvons un nouvel exemple de la marche invincible vers le modernisme intégral, préparant l'éclosion d'une humanité transformée. On a vu plus haut la nécessité de réintégrer le concept de religion en bannissant absolument toute réalité surnaturelle, toute communication de l'homme avec un Dieu extérieur à lui. Il y a cependant un fait religieux qui semble offrir et imposer aux modernistes un point d'arrêt dans cette marche. C'est le fait évangélique. Faudra-t-il donc réintégrer aussi l'Evangile de Jésus-Christ, c'est-à-dire saper radicalement cet obstacle? Parfaitement. Et c'est l'avis de Tyrrell, au nom des exigences du progrès humain, d'après Miss Petre, disciple et confidente du malheureux égaré qui finit ses jours près d'elle. Toute intolérance qui met un frein aux aspirations de la nature humaine dans sa marche ascendante doit être repoussée; et si nous trouvons le Christ lui-même réfractaire à l'esprit de liberté, nous n'hésiterons pas à dire qu'il n'est pas le rénovateur attendu. Quant à son Eglise, elle est sans doute appelée à former le noyau de l'humanité future, mais à la condition d'adopter le principe de cette réintégration complète.

Miss Petre écrit à propos de l'ouvrage de Tyrell : *Christianity and the Cross Roads:*

Dans cet ouvrage, le Père Tyrrell nous révèle, avec son intrépide franchise habituelle, qu'il a trouvé l'Evangile d'accord avec l'Eglise sur certains points qui semblent les plus distants de l'esprit moderne. Avance-t-il ces allégations pour justifier les maux contre lesquels il s'élève dans son « Medievalism? » Et s'il rencontre une certaine intolérance dans l'Evangile, l'intolérance dominante de l'Eglise s'en trouvera-t-elle, pour lui, justifiée et en sera-t-il ainsi de tout le reste? Telle n'est point sa pensée! Mais pour un esprit tel que le sien, il n'existe de solution aisée à aucune question; les problèmes ecclésiastiques ne sont point, comme certains l'imaginent, résolus par un simple retour à l'Evangile. Il ne suffit pas de nous évader du Pape au Christ pour mettre un terme à toutes nos difficultés. Pour lui, donc, l'Evangile, comme l'Eglise, était le véhicule de la vérité divine, émanant tous deux de Dieu et provenant tous deux aussi, en un autre sens, des hommes. Opprimés par des actes qui sont censés représenter l'esprit du Christ, nous retournons alors à lui et trouvons que lui aussi a prononcé de dures paroles et n'était point le Réformateur social que nous avions rêvé.

L'Eglise a-t-elle donc raison de le suivre, ou bien tous deux auraient-ils tort? Aucune de ces alternatives n'est acceptable. L'Evangile ne doit point barrer la route au progrès, se placer entre l'Eglise et l'humanité comme si le monde n'avait rien appris au cours de l'histoire et comme si l'Eglise n'avait rien à apprendre du genre humain aussi bien que celui-ci de celle-là. Si nous ne pouvons jamais atteindre à l'absolue perfection de l'esprit évangélique, nous devons toujours en quelque sorte en dépasser la lettre; que nous enseigne, du reste, le Christ au sujet de ce respect et quelle meilleure comparaison en peut-on faire que celle que nous donne le P. Tyrrell à propos des grands chefs militaires du temps passé?

La seule échappatoire à nos difficultés réside en la pleine acceptation de la transcendance du message évangélique et de celui qui l'a apporté; si nous ne pouvons accepter cette notion de transcendance, dit notre ouvrage, il arrivera que l'Evangile finira par nous déconcerter comme l'Eglise par nous désappointer, — aucun des deux ne peut entièrement nous satisfaire pour la vie de ce monde et chacun se règle sur la vie d'au-delà. Car pour ce monde optimiste, l'Evangile ne nous offre aucun message durable; pour tout ce qui concerne le progrès matériel il n'est qu'un texte inefficace — tout cela le Père Tyrrell l'admettra; mais pour ceux auxquels le monde paraît gros d'une signification qui le dépasse, le message de l'Evangile ne semblera jamais épuisé.

Ce que nous dit le P. Tyrrell ce n'est point que l'Eglise ait raison sur toutes les choses dans lesquelles elle peut se réclamer de l'Evangile; pas plus qu'il ne pense qu'elle puisse invoquer le précédent de l'Evangile pour tout ce qui se commet en son nom. Mais ce qu'il finit par constater, c'est que ce n'est pas toujours dans l'Evangile que nous trouverons la condamnation de certains moyens que condamne la morale par le temps qui court, étant donné que l'éthique n'est point une science immuable.

Il est donc vain de réprouver ceci ou cela puisque les difficultés concernant en réalité le tout dans son entier — la lettre tue, la lettre dans son entier et non seulement certains mots ou certaines lignes — le tout a besoin d'une réinterprétation, car la Vie marche et les hommes évoluent progressivement vers des idées supérieures de civilisation et de morale. Mais une telle réinterprétation qui serait artificielle si l'Evangile se référait à cette vie, devient sincère et justifiable dès l'instant qu'elle se rapporte à autre chose, à une vie supérieure.

L'Eglise de l'avenir se basera désormais sur une telle réinterprétation, sur la spiritualisation nouvelle des symboles de doctrine, et voilà pourquoi l'Eglise catholique doit prouver au monde qu'elle est la mieux placée pour former le noyau de l'Eglise future. Car nous ne pouvons réinterpréter que ce que nous avons préservé — ce qui a été entièrement rejeté est aussi bien perdu dans l'ordre spirituel que dans l'ordre scientifique ou historique. Si d'autres Eglises ont mieux préservé certaines parties, l'Eglise catholique s'est efforcée, pour ainsi dire, de s'attacher intimement à tout. C'est pourquoi la religion de l'avenir doit se greffer sur elle plutôt que sur toute autre Eglise particulière, bien que ces Eglises puissent représenter un christianisme plus pur.

Mais nous n'avons pas encore mesuré toute la profondeur de la chute. L'abîme est sans fond. Dieu, le Christ, l'Eglise, le dogme et les sacrements y ont disparu. Que fera-t-on de la morale, je ne dis pas de seulement la morale évangélique, dont le sort est déjà décidé, mais même de la morale naturelle et de la règle fondamentale des mœurs, inscrite dans le cœur de l'homme pour le distinguer

de la brute livrée à la bestialité de ses instincts? La morale y sera précipitée avec le reste. La réhabilitation de la chair est le dernier aboutissement du modernisme.

Aboutissement logique, comme le montre le numéro suivant de la même revue (mai 1910) dans un article intitulé : « *Le problème sexuel au point de vue moral* », signé Mainfroi. La question morale, le problème sexuel, est en fonction de la vérité. Or, la vérité n'a aucune existence propre, elle n'a rien de statique, elle n'est autre chose que la manifestation actuelle de la pensée humaine, elle évolue, c'est-à-dire elle change avec les habitudes et le temps. C'est là le fond de la philosophie moderniste. Le problème moral n'est donc autre que celui de la vérité pratique. L'humanité marche à la conquête de la vérité. Quand elle saura exactement ce dont elle a besoin, elle sera juste, forte et libre. Le problème de la moralité ne se posera même plus. En attendant, nous savons qu'il n'y a pas de morale fixe et que l'instinct de l'homme dans les rapports sexuels le guide vers cet heureux terme. Hideuse conséquence et juste châtiment de cet orgueil insensé dénoncé par l'Encyclique *Pascendi:* « Aveugles et conducteurs d'aveugles, qui, enflés d'une science orgueilleuse, en sont venus à cette folie de pervertir l'éternelle notion de la vérité. »

D'après l'auteur de cet article, la nature des rapports entre les deux sexes n'entre pour rien dans la notion de moralité. Les règles et limitations que leur impose la législation religieuse ou civile du mariage n'est que l'effet de préjugés. Il s'agit pour lui « *d'étudier à la lumière de la conscience moderne* » la conception actuelle de la moralité basée foncièrement sur des considérations sexuelles; d' « envisager le problème dans sa portée réelle en regard de nos exigences actuelles, sans nous laisser égarer par des conceptions traditionnelles et surfaites. »

La méfiance de tout acte humain où la chair semblerait jouer le rôle principal n'est point inspirée aux hommes par la nature. Elle est la formulation nécessaire de la doctrine du péché originel. Mais l'antiquité l'ignorait. Elle fut introduite principalement au troisième siècle avant l'ère chrétienne par Mani, le fondateur du manichéisme, qui identifie le principe bon avec l'esprit, et le mauvais avec la matière et la chair. Le christianisme, malgré sa rigueur originelle, n'établit pas d'emblée de réglementation au sujet des rapports sexuels. L'auteur n'a évidemment plus souvenir des paroles de Jésus-Christ condamnant le désir criminel à l'égal de l'acte accompli ni des paroles si énergiques de saint Paul. « Peu à peu, sous l'influence du manichéisme, qui exerça une influence décisive sur la formation de l'ascétisme et le développement du monachisme, on finit par élaborer une théorie des plus strictes et scrupuleuses touchant les péchés de la chair ». Mainfroi veut bien reconnaître que « cette exaltation paradoxale de la pureté n'est pas sans une grandeur presque tragique », mais il a l'audace effrontée d'arracher à l'Eglise le plus beau fleuron de sa couronne, en osant dire que son impuissance à réaliser

cet idéal a été « presque absolue »; et ne pouvant contester l'admirable exemple qu'aujourd'hui même le clergé offre dans son ensemble, il l'attribue impudemment à l'influence supérieure de la société contemporaine.

En effet, les périodes de la plus grande corruption des peuples chrétiens ont été celles où leur religion dominait sans contrainte. On a même pu se persuader que les brèves périodes de relâche au cours des persécutions répétées des IIe et IIIe siècles et durant lesquelles les chrétiens pouvaient librement pratiquer leur culte, suffisaient pour les faire déchoir au niveau des païens. Un exemple plus frappant nous en est fourni par l'histoire. S'il était une caste qui, par une culture spéciale de l'esprit, par la suggestion du devoir, par la grâce de son état, était tout spécialement désignée pour réaliser cette conception morale, il semblerait que ce fut le clergé. Or qui ne sait, hélas! que dans sa grande masse, le clergé, excepté dans les moments de persécution violente, a toujours été la négation vivante de cet idéal ascétique! S'il peut, aujourd'hui, nous apparaître *relativement* plus conséquent avec sa doctrine, il faut reconnaître dans ce fait l'influence de toute la société contemporaine, dont le niveau moral s'est considérablement élevé, bien plutôt que la vertu de maximes austères.

Au reste, même si « nous admettons que des âmes, éprises de sublimité, capables d'héroïques efforts, douées d'une force de volonté particulière, arrivent à réaliser dans leur vie pratique l'idéal ascétique, à supprimer tout vague désir charnel, toute légère complaisance sensuelle ces âmes-là, peuvent être souvent pures, elles ne sont presque jamais chastes. » C'est que la lutte contre la chair avive ses aiguillons. « Chez les jeunes gens, chez ceux surtout qui vivent à l'écart du monde, la préoccupation sexuelle prend la forme d'une véritable obsession cérébrale. Ils s'épuisent en imaginations voluptueuses et absurdes, en rêves enivrants et stériles... » Voilà ce que Mainfroi connaît de ces âmes virginales et l'expérience qu'il a des effets de la grâce en elles. Les vengeances de la chair et les folies engendrées par son culte ne sont à ses yeux que réaction juste et même salutaire.

L'anathème jeté si solennellement sur la chair a fini par la parer de mystère; la monstrueuse importance qu'on lui a donnée a fini par la faire paraître digne de tous les sacrifices. Si la chair est cette divinité méchante et dangereuse qu'on se plaît à représenter, comment s'étonner qu'elle fasse de si nombreuses victimes et qu'on immole à ses pieds tous les biens, toutes les forces, toute la vie? *Mal nécessaire, grâce auquel l'équilibre se rétablira de lui-même et en éliminant cette injuste et absurde aversion de la chair l'on recouvrera cette douce et olympienne sérénité qui présidait jadis aux choses de l'amour.*

Il s'agit donc de déterminer à quel point de son évolution en est le problème sexuel en regard de la conscience moderne. On peut le considérer au point de vue individuel ou au point de vue social.

« *Dans le premier cas, puisqu'il s'agit de fonctions tout à fait* naturelles, LA SATISFACTION DES INSTINCTS SEXUELS NE PEUT ÊTRE NI PLUS, NI MOINS MORALE QUE L'APAISEMENT DE LA FAIM OU DE LA SOIF. »

Oh! brute! Voilà donc le terme de cette philosophie qui ouvre à la société les horizons sans bornes du progrès humain!

« En entourant cette satisfaction de charme et de mystère, en la rendant redoutable et ardue, on a fini par créer la monstrueuse croyance que la possession de la femme convoitée vaut le sacrifice de l'honneur et de la vie d'un homme. On a créé la fameuse légende de la femme fatale, etc... Il faut réagir contre ce fétichisme de la femme... Pour cela, il est nécessaire que l'homme se respecte assez lui-même pour ne pas se donner comme règle d'action le caprice d'autrui et pour savoir discipliner ses instincts... Donc, au point de vue individuel, *le problème sexuel n'a d'autre moralité que celle qui relève du respect de soi-même, de la dignité personnelle de la modération*, comme on disait jadis, qui permet de se servir d'une chose selon ses besoins légitimes en vue d'une utilité particulière.

Au point de vue social, « le problème sexuel reçoit son empreinte morale de la sincérité et de la justice. *Le vrai péché ne peut pas être la délectation du sens qui est chose toute naturelle*, mais le mensonge et la fraude, la basse séduction à tous ses degrés et sous toutes ses formes. » Par conséquent, tout est légitime, tout est pur, du moment que l'acte charnel s'accomplit dans la vérité, qu'il est accompagné d'un amour sincère et ne blesse pas la justice (!!!). Et quand l'humanité aura enfin conquis la vérité, la moralité dans les rapports sexuels ne sera même plus une idée pensable.

Aussi longtemps que les personnes intéressées sont parfaitement conscientes de la nature des sentiments réciproques et des conséquences qu'entraîneront leurs actions, *leur attitude sexuelle, au point de vue social, sera toujours morale.* Sauf le respect dû aux droits d'un tiers, et à sa propre dignité personnelle, *leurs actions sont à respecter au même titre que leurs opinions individuelles. La nature des rapports sexuels n'a rien d'immuable, elle se modifie avec les habitudes et à travers le temps.* Encore une fois, ce qui ne peut, ne doit pas changer, c'est la volonté d'agir selon des sentiments de sincérité et de justice, tels qu'ils peuvent être perçus à un moment donné de l'évolution humaine.

Ainsi le problème sexuel, au point de vue social, devient une question de vérité. C'est qu'au fond le problème moral, dans sa plus large compréhension, *c'est le problème de la vérité pratique.* L'humanité marche à la conquête de la vérité; quand elle la possédera consciemment, c'est-à-dire quand elle saura exactement ce dont elle a besoin, elle sera juste, forte libre. Une vraie amitié est inconcevable sans la sincérité; aujourd'hui, c'est l'amour qui, à la place de l'union physique exclusive, réclame la communion absolue de l'âme et de la pensée. Un jour viendra où tout l'organisme social sera basé sur la vérité, comme l'amitié et comme l'amour, et ce jour-là la justice et la liberté régneront forcément sur la terre. *Alors le problème de la moralité ne se posera même plus.*

La vérité, nous savons par la définition même de la philosophie moderniste, qu'elle est un éternel devenir, toujours insaisissable dans sa forme définitive; mais ceux qui ne reculent pas devant l'application universelle de cette philosophie et les conclusions logiques du modernisme intégral refusent déjà d'attendre plus longtemps pour repousser l'humanité, au nom du progrès, dans l'abîme de l'abjection, de la

dégradation et de la honte, aussi profondément que l'y avait attirée le paganisme.

Vengeance de la vérité, et vengeance du Dieu qu'ils ne veulent plus connaître.

JANSÉNISTES ET MODERNISTES

Un document

Notre excellent collaborateur, M. Hyrvoix de Landosle, nous communique un curieux document qu'il a rencontré aux archives du ministère des Affaires étrangères. (1)

Arles, 15 avril 1767.

L'Archevêque d'Arles, l'Evêque de Marseille et l'Evêque de Toulon AU DUC D'ORLÉANS, RÉGENT DE FRANCE.

La foi court peut-être le plus grand risque qu'elle ait encore couru depuis son établissement dans la monarchie, parce que les novateurs de nos jours, les Jansénistes, voudraient éviter par-dessus tout leur retranchement de la communion des fidèles, *lequel, en leur imprimant sur le front la qualité d'hérétiques, les mettrait, quand une fois la séparation aurait été faite, hors d'état de dévoter impunément le troupeau de Jésus-Christ.*

Les novateurs de nos jours ont habilement profité des fautes qu'ont faites les autres hérétiques qui les ont précédés ; C'EST POURQUOI ILS VOUDRAIENT ABSOLUMENT RESTER DANS LE SEIN DE L'EGLISE, AFIN DE POUVOIR PLUS SUREMENT LA DÉCHIRER, A LA FAVEUR DU JARGON QU'ILS ONT ÉTABLI ET QUI CONSISTE A DIRE PUBLIQUEMENT ET A INSINUER AUX AMES SIMPLES QUE LES QUESTIONS D'AUJOURD'HUI NE TOUCHENT EN RIEN LA FOI : LE LANGAGE CONFORME DE QUELQUES-UNS DE NOS COLLÈGUES, FAVORISE MERVEILLEUSEMENT LEUR SUPERCHERIE.

Jacques de Forbin-Janson, archevêque d'Arles (1711-1737).
Henri de Belsunce, évêque de Marseille (1710-1755).
Louis de la Tour du Pin de Montauban, évêque de Toulon (1712-1737),

Tout n'y est-il pas, jusqu'au « jargon »?..

Quel intéressant rapprochement historique à faire avec la partie la plus frappante de l'encyclique *Pascendi !*

L'ÉLECTION DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Un ami nous communique à titre de spécimen un numéro du *Cri des Flandres*, journal créé pour soutenir la candidature de M. Lemire et destiné à survivre à la période électorale. Il est daté du 15 mai, jour du second scrutin. On y trouve des choses fort intéressantes.

C'est d'abord le dernier appel, marquant le caractère de l'élection.

1. Mémoires, *France* : vol. *1732*, fol. 118 et 119. Originale.

Les honnêtes et laborieuses populations des Flandres veulent :

Que le Clergé catholique reconnaisse sincèrement et loyalement le gouvernement que le pays s'est donné : le Gouvernement de la République.

Voilà pourquoi elles ont choisi comme député un prêtre sincèrement et loyalement républicain.

Les honnêtes et laborieuses populations des Flandres veulent que *toutes les questions sociales pendantes soient résolues par une évolution rapide, suivant les exigences de la justice sociale et de la fraternité chrétienne.*

Voilà pourquoi elles ont choisi comme député *un homme juste et profondément religieux*, M. l'abbé Lemire.

Vive la Flandre pour ces indications si nettes, si formelles, si sages et si judicieuses qu'elle donne à la grande patrie française!

Vive M. l'abbé Lemire qui personnifie si bien ces indications, qui conduiront à la pacification religieuse dans la liberté, et à la pacification sociale dans la justice et dans la fraternité.

Le « *Cri des Flandres* ».

Tout commentaire serait superflu. Au surplus, cette déclaration a un mérite, celui de la franchise. Ce qu'elle dit nettement, effrontément, tant d'autres libéraux catholiques, candidats ou agents d'élection, en ont fait aussi leur règle de conduite, mais en cachant plus ou moins leur jeu! M. Lemire, prêtre, était digne de marcher à leur tête et de servir d'exemple au clergé.

Viennent ensuite les remerciements de M. Lemire à ses électeurs. La République triomphe en sa personne; et son succès est une assurance de *paix religieuse* et de *justice sociale*. On sait du reste, en effet, quel partisan résolu de la paix religieuse est M. Lemire. Tous ses actes sont là pour promettre qu'il ne la mettra pas à trop haut prix.

Aux Electeurs de la 1re circonscription d'Hazebrouck Nord et Sud, Cassel et Steenvoorde :

Electeurs,

C'est d'un cœur profondément ému que je vous remercie tous.

Je remercie mon Comité.

Je remercie les amis connus et inconnus qui, de toutes parts, ont accouru au drapeau.

Le *Cri des Flandres* a retenti, il a réveillé les consciences.

Il ne se taira pas.

L'admirable exemple d'Hazebrouck, le merveilleux élan de Cassel, l'imperturbable fidélité de Steenvoorde, ont entraîné tout le pays.

Par 8.884 voix contre 4.817 vous avez manifesté votre volonté d'assurer la *paix religieuse* et la *justice sociale*.

La victoire est éclatante, elle est définitive.

Elle est celle de la République.

Cette République par qui et pour qui triomphent la droiture, la justice et la liberté, c'est la vraie, c'est la France.

Vive donc la France!

Vive la Flandre!

Et vive la République!

Abbé LEMIRE,
Député du Nord.

On sait que M. Lemire a été vivement combattu par une partie du clergé ayant une autre conception de l'attitude qui convient à un prêtre et du rôle auquel il doit s'attacher s'il se lance dans l'arène politique. Mais à côté de ces contradictions, les encouragements ne lui ont pas manqué. En voici un exemple très suggestif.

C'est une lettre de M. l'abbé Thellier de Poncheville, dont le nom est bien connu de nos lecteurs. Cette lettre n'était sans doute pas destinée à la publicité. Elle donne donc sans fard le sentiment de son auteur Il est curieux à connaître. On apprend ici que M. l'abbé Thellier de Poncheville, connu par toute la France comme conférencier de la *Bonne Presse*, de la *Ligue Patriotique des Françaises* et des *Semaines sociales*, se complaît à faire devant les auditoires populaires l'éloge de l'abbé Lemire; que, pour son compte personnel, il voit en lui le type du prêtre moderne; et qu'à ses yeux, l'échec de M. Lemire serait un grand détriment pour la cause catholique.

Le *Cri des Flandres* cite une longue lettre de M. l'abbé Beyhedt, curé de Wallon-Capel, défenseur de M. Lemire, en réponse à l'un de ses adversaires. On y lit :

Il y a, heureusement pour l'abbé Lemire, d'autres prêtres que votre M. X., car l'abbé Thellier de Poncheville lui écrivait ces jours-ci :

« Je vois dans mes conférences à travers la France, quelles vives sympathies le nom de M. Lemire éveille dans les auditoires populaires qui connaissent bien sa haute valeur, son grand cœur, son dévouement intelligent aux intérêts du peuple et de la France, son attachement sincère à la République.

» Il est pour beaucoup de nos contemporains le type du curé moderne, tel qu'ils voudraient voir leurs prêtres autour d'eux.

» Son échec leur paraîtrait la preuve que de tels prêtres ne sont pas acceptés par les catholiques, comme de bons prêtres, et ce serait une défiance de plus dans leurs âmes, contre notre Religion qu'il leur fait aimer. »

Ce qui est surtout louable dans un prêtre, le trait essentiel de son type, même de son type moderne, c'est le dévouement non pas seulement à notre Religion, mais, plus explicitement, à l'*Eglise* et au *Saint-Siège*. Pourquoi n'en pas parler aussi ouvertement que de l'attachement à la République? Soit dit sans parti pris ni intention blessante, on regrette que le ton de M. l'abbé Thellier de Poncheville, dans sa correspondance, ressemble trop au langage public de M. Lemire. Si l'authenticité de cette lettre pouvait être niée, nous serions heureux d'enregistrer le démenti, car, malgré nos réserves sur le genre d'action de son auteur, nous estimons hautement ses vertus et la sincérité de son zèle.

M. l'abbé Beheydt cite une autre lettre que nous ne devons pas davantage passer sous silence. Elle émane de M. Pierre Gerlier, président général de l'Association de la Jeunesse catholique, et est relative à la candidature de M. Margerin du Metz, qui se dévoua à la dernière heure pour être le concurrent de M. Lemire. M. Margerin du Metz était président d'un groupe de l'association. L'aumônier d'un de ces groupes ayant signalé sa candidature au président comme une infraction aux statuts, reçut de lui la réponse suivante :

Paris, 5 mai 1910.

Monsieur l'Abbé,

Nous entendons rester absolument fidèles à la ligne de conduite qui a toujours été celle de l'Association *et nous déplorons profondément les manquements qui ont pu y être commis dans les circonstances particulièrement regrettables que vous me signalez,*

Nous n'avons malheureusement été informés que très tardivement de cette situation. Je ne l'ai connue pour ma part que par une lettre reçue à Grenoble, il y a quelques jours, alors que j'étais absorbé par un deuil de famille. Nous avons immédiatement fait une enquête et une démarche vient d'être faite à Hazebrouck, au nom du Comité, pour rappeler, tant à M. Margerin du Metz qu'à nos groupes, ce que commandent nos statuts, et la volonté du Comité de les faire respecter. Une lettre reçue ce matin, nous annonce que M. Margerin du Metz adressera demain sa démission de Président de la J. C. qui aurait dû être donnée avant qu'il se présentât.

Nous nous réservons d'ailleurs, lorsque nous serons mieux documentés que nous ne le sommes actuellement, de rappeler officiellement à tous, les principes invariables *dont nous déplorons la méconnaissance.*

Avec tous mes remerciements pour l'assurance que vous voulez bien me donner de votre attachement à l'A. C. J. F., veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pierre GERLIER.

Nous pensons bien que les expressions soulignées visent uniquement le fait de l'infraction aux statuts.

Encore est-il que cette lettre écrite dix jours avant les élections a dû être exploitée en faveur de M. Lemire et aura contribué à mettre le désarroi dans l'opposition. N'était-ce pas le cas, cette fois, de dire *felix culpa!* Il est des circonstances où la lettre tue. D'ailleurs, et quoi qu'il en soit de la sagesse des règlements, on aurait pu souhaiter qu'ils fussent précédemment appliqués avec la même fermeté. Si nous ne nous trompons, M. A. Nicolle était encore membre actif du comité régional d'Angers, quand il se présenta aux élections en 1906, comme républicain libéral. M. Bazire, candidat, ne manquait pas de faire sonner son titre de président d'honneur de l'A. C. J. F. Et, sans chercher ailleurs, on a vu dans notre récent article sur les élections le rôle joué à Niort par M. J. de Lacoste, vice-président de l'A. C. J. F., en faveur du socialiste unifié de La Porte. Comme on ne peut pas interdire aux membres de l'A. C. J. F. de se mêler à la politique électorale, du moins à titre privé, l'important serait de leur bien inculquer les principes de l'action catholique, et de réprimer au besoin leurs écarts.

Ce même numéro du *Cri des Flandres* contient une note où il est dit expressément que ce journal a pour directeur le Dr Lancry, le même qui illustra la *Justice sociale* de M. Naudet.

Voici enfin l'épilogue. La *Dépêche de Lille* raconte comment s'est manifestée « l'imperturbable fidélité » de Steenvoorde :

Une scène de désordre, qui fait la honte de notre bonne ville de Steenvoorde, a souligné *le sens du triomphe de M. Lemire.* Une bande d'énergumènes, *au*

service du comité Lemiriste, et excités par le *Petit Steenvoordois*, journal de la ligue républicaine, qui avait soutenu la candidature de M. Lemire, a parcouru les rues en beuglant la *Marseillaise* et l'*Internationale* et en criant : « *Vive Lemire! A bas la calotte!* »

Vers 9 heures du soir, cette bande se dirigea sur le presbytère, força la grille d'entrée et arracha violemment la sonnette. M. le doyen s'empressa d'aller ouvrir. Des cris de rage s'élevèrent, des poings s'avancèrent sous le visage de M. le doyen : le plus osé de la bande enleva même sa barrette.

Impassible, M. le doyen entraîna la bande vers la rue et lui demanda ce qu'on lui voulait, et les plus hardis de crier : Pourquoi avez-vous prêché contre les francs-maçons? *Pourquoi n'êtes-vous pas républicain démocrate?*

M. le doyen se contenta de leur demander de quel droit ils violaient son domicile privé.

" MOUCHARDS DE ROME "

Sous ce titre, la *Correspondance de Rome* du 4 juin publie un article fort intéressant et tout d'actualité.

Parmi les basses manœuvres — qu'elles sont nombreuses, mon Dieu! — des modernistes de tout poil, une est surtout à signaler : celle du « mouchard de Rome. »

Mouchard de Rome, c'est-à-dire espion du Saint-Siège! Le mot tout seul vous dénonce la source d'où il vient : ce sont des conjurés contre Rome qui doivent avoir la hantise du « mouchard de Rome ». Et c'est précisément cela.

Et comme un conjuré — surtout s'il est lâche et si l'on le fait jouer gros jeu — voit partout des mouchards et des détectives, ainsi les modernistes rêvent partout des yeux braqués sur leurs gestes de complot, des oreilles tendues vers leurs chuchotements de haute trahison.

Mais si cette hantise est relativement sincère dans quelques conjurés novices ou de bas étage, elle est parfaitement simulée chez les chefs, qui, eux, crient le plus fort aux mouchards de Rome, à la police pontificale.

Ils savent bien qu'ils exagèrent cyniquement. La preuve est que des centaines de modernistes continuent paisiblement à enseigner, à écrire, à organiser les pires perfidies anticatholiques, tout en continuant à dire la Messe, à garder leurs charges, à jouir de leurs honoraires par lesquels l'Eglise entend compenser un enseignement ou tout autre travail pour la cause catholique, pendant qu'on lui fait ainsi payer des traîtres ou les complices de traîtres, ce qui revient de même.

Ils savent tout cela, les modernistes; mais il leur est profitable de jouer une terreur bleue, de montrer d'un geste tremblant « les murs qui entendent et les serrures qui voient ».

Le but, bien transparent, de cette manœuvre est, d'abord, de désigner à la haine et à la vengeance des confrères les catholiques courageux qui dévoilent les énormités ou les hypocrisies modernistes, non pas en « mouchards de Rome » mais en polémistes loyaux devant le public. Puis, et même principalement, le but est d'intimider les catholiques sincères surtout s'ils se trouvent dans quelque centre moderniste. Cette menace continuelle d'être signalé comme « mouchard de Rome » par la mano-nera des chefs modernistes, produit des effets aussi ridicules dans un sens, qu'odieux dans un autre...

Mais ce n'est pas seulement pour accabler les courageux ou en imposer aux timides, que les chefs modernistes dispensent largement aux honnêtes gens le brevet de « mouchard » ou de « suspect ».

Un exemple qui nous regarde directement, l'explique très bien.

Récemment nous avons signalé l'ennième scandale du sillonnisme, dans un manifeste de la Fédération des Etudiants républicains de Lille, signé par des sillonnistes mêlés à des protestants, des juifs, des socialistes, manifeste qui contenait un acte de foi à un dogme républicain, exagéré et immoral en lui-même, et tout à fait différent de l'honnête et sage liberté dont tout catholique jouit, en tant que tel, dans les questions purement politiques. Nous signalions un fait que les coupables avaient été les premiers à dénoncer parce que c'étaient eux qui l'avaient lancé bruyamment dans leur presse.

Mais la logique est réactionnaire; les modernistes la méprisent comme une complice de la Scolastique. Par conséquent selon eux, c'est nous qui avons dénoncé les sillonnistes fédérés ut supra.

Sur cette.. base on a échafaudé le dialogue suivant qui est un bijou du genre, entre les sillonnistes et le blocard *Progrès du Nord* de Lille qui s'est prêté gentiment au rôle de compère.

Le *Progrès* (25 *mai*), *avec un sourire méphistophélique* : Eh! jeunes hommes, que ferez-vous si la *Corr. de Rome* OBTIENT votre désaveu de la part du Saint-Siège?

Les héros répondent d'une voix blanche qui voudrait être rouge : « Le désaveu ne viendra pas... Nous ne redoutons nullement une condamnation que la *Corresp.* ne pourrait jamais OBTENIR » (*Progrès* du 26).

Le *Progrès*, plus méphistophélique que jamais : Jeunes imprudents, que vous connaissez peu la vie! Vous ignorez que la *Corr. de Rome* a OBTENU la tête de l'abbé moderniste Lejay, celle du professeur moderniste Bureau (le *Progrès*, en veine de bourdes, l'appelle Burdeau); comment donc pouvez-vous assurer que la *Corr.* ne pourra pas OBTENIR votre condamnation? « c'est d'un bel optimisme, heureuse jeunesse! » *(Ibid.)*

Vous voyez d'ici la ruse. Ce sont les mouchards de Rome qui obtiennent le désaveu, la condamnation des innocents modernistes; ce sont eux qui remplissent de martyrs le calendrier liberty de l'Eglise futuriste.

Ainsi, quand une condamnation vient de l'Episcopat ou du Saint-Siège, ce n'est pas l'Autorité ecclésiastique qui, en toute science et conscience, désavoue et condamne tel ou tel autre coupable d'hétérodoxie ou d'indiscipline. Les martyrs et leurs fidèles vous déclarent avec un sourire mélancolique : mais cela ne vient pas de Sa Grandeur, de Son Eminence, de Sa Sainteté; cela vient des mouchards de la *Corr. de Rome* qui ont *obtenu*, ont arraché — Dieu sait avec quelle pression! — l'acte inconsidéré qui nous vise si injustement...

Conclusion : l'acte de l'Autorité Ecclésiastique n'a pas de valeur au moins morale: il n'est que la résultante de la méchanceté des mouchards et de l'inconscience des prélats.

Voilà comment le truc des « mouchards de Rome » sert aux chefs modernistes pour prévenir les condamnations s'il est possible, ou les annihiler si elles viennent..

De tout cela se dégage pour les nôtres une conclusion tout à fait naturelle : bons catholiques, intelligents et loyaux, méprisez toutes ces hypocrisies modernistes, et, si ça vous tombe sous la main, arrachez leurs masques sans façon et laissez crier les démasqués..

Tout ce que dit ici la *Correspondance de Rome* n'est pas seulement vrai des modernistes, mais également des catholiques libéraux.

A part la violence de formes, et encore sommes-nous généreux en faisant une distinction en faveur de ceux-ci, ce sont des deux parts les mêmes récriminations, les mêmes sophismes, la même tactique, et le même obstacle au triomphe de la vérité. Et, en cela, le jeu du libéralisme n'est pas moins funeste que celui du modernisme.

A raison de l'actualité que les événements présents donnent à cette question, la *Critique du Libéralisme* en fera une étude particulière dans son prochain numéro.

LES PROJETS DE FUSION ENTRE L'*UNIVERS* ET LA *VÉRITÉ*

La *Critique du Libéralisme* a déjà fait l'historique de cette fusion, en racontant les efforts tentés pour substituer une presse libérale à la presse catholique (n° du 1er mai 1909). Nos lecteurs peuvent se souvenir que le projet de cette fusion fut repris par les organisateurs de la *Presse nouvelle* et que leur but premier était la constitution d'un grand journal libéral sous la direction du représentant le plus qualifié des catholiques libéraux, M. Etienne Lamy. Cette revue a retracé les vicissitudes du projet, avec les documents à l'appui.

Il en est un qui n'a pas encore vu le jour. Nous le donnons aujourd'hui, parce qu'il apporte une éloquente confirmation à l'article qu'on a lu en tête du présent numéro et fait plus honneur que tout autre à la fidélité que notre admirable ami, Auguste Roussel, gardait à ses principes même dans les conjonctures les plus délicates, et à son héroïque désintéressement.

C'est le mémoire qu'il adressa à Mgr Montagnini pour justifier ses résistances à ce projet. Son amitié nous en avait fait dès lors le dépositaire. La publication de cette pièce sera un hommage à la vérité et à la mémoire du grand lutteur catholique si méconnu parmi ses frères.

Un peu plus tard, Auguste Roussel, accablé par l'infirmité qui le terrassa, écrasé par l'impossibilité morale et matérielle de maintenir son journal, et obsédé par des sollicitations auxquelles il n'était plus de force à tenir tête, finit par céder. Mais il ne le fit qu'après avoir obtenu les satisfactions et les engagements, illusoires, hélas! qui lui permettaient de souscrire à cette fusion.

MONSEIGNEUR,

Vous m'avez demandé de mettre par écrit, pour plus de précision, les raisons que j'ai eu l'honneur de vous exposer verbalement, et qui sont à l'encontre d'un progrès de fusion entre l'*Univers* et la *Vérité*.

Je le fais d'autant plus volontiers, Monseigneur, que ces raisons — vous avez pu vous en convaincre — n'ont rien de personnel en ce qui concerne les rédacteurs de la *Vérité*. Elles se tirent au contraire de considérations et de faits qui visent surtout l'intérêt supérieur au nom duquel nous sommes conviés à cette fusion.

Cet intérêt supérieur, c'est l'union des forces catholiques représentées par les deux journaux en question. D'après ce que l'on espère, la fusion don-

blerait ces forces en vue des résultats à conquérir pour le bien de la religion.

Sur ce point, Monseigneur, permettez-moi, tout d'abord, une réflexion préalable. Avant d'examiner si la fusion est possible, je dois faire observer que, si l'argument invoqué pour la fusion de l'*Univers* et de la *Vérité* vaut pour ces deux journaux, il vaut aussi bien pour un autre journal catholique, la *Croix*, qui se publie également à Paris. Pourquoi, dès lors, ne pas rechercher aussi bien la fusion de la *Croix* avec l'*Univers* et la *Vérité*, que celle, plus restreinte de l'*Univers* et de la *Vérité?*

Si on ne le fait pas, c'est sans doute — et je le comprends — qu'on ne croit pas devoir priver les journaux catholiques de leur autonomie, parce que la variété ne nuit pas nécessairement à l'unité. C'est ainsi, par exemple, qu'à Bruxelles il n'y a pas moins de quatre journaux catholiques de nuances diverses : le *Courrier de Bruxelles*, le *Patriote*, le *Journal de Bruxelles* et le *XXe Siècle*. Cela n'empêche pas l'entente des catholiques quand ils sont appelés à faire bloc contre l'ennemi commun. Pourquoi ce qui se pratique ainsi sans objection en Belgique ne serait pas aussi bien admis en France, et spécialement à Paris?

II

En supposant qu'il ne soit pas fait état de cet argument, malgré sa grande valeur puisque l'Eglise, en dehors des questions de doctrine et de discipline générales, a toujours reconnu et sauvegardé la liberté de ses enfants, il reste à examiner la question précise qui nous est posée. La fusion de l'*Univers* et de la *Vérité* est-elle réalisable, et pourquoi sommes-nous convaincus qu'elle ne l'est pas?

Pour le faire bien comprendre, il est nécessaire de remonter au temps de la séparation et à ses causes.

C'est en 1893, que M. Loth et moi avons été amenés à fonder la *Vérité* après avoir quitté l'*Univers*. Nous avions collaboré à ce journal pendant vingt-six ans, dont seize années entières sous la direction de Louis Veuillot. Nous avions appris de lui à toujours combattre pour des idées, jamais pour nos intérêts Et, de fait, si nous avions consulté notre intérêt matériel, il nous eût conseillé de rester.

En effet, l'*Univers*, dont la marche, jusque-là conforme au programme de Louis Veuillot, avait été constamment prospère, venait de rembourser X... francs à ses actionnaires, et il avait en caisse X... francs. Les appointements de M. Loth et les miens étaient convenables et il n'est pas douteux qu'en abandonnant cette situation, nous n'avions nulle certitude de pouvoir la remplacer avantageusement. Si, néanmoins, nous n'avons pas hésité à le faire, c'est que, pour nous, il s'agissait avant tout de rester fidèles aux idées que nous n'avions cessé de défendre avec Louis Veuillot. C'est à ces idées que nous avons, sans regret, sacrifié nos plus évidents intérêts.

III

Je sais bien qu'on nous a taxés, alors, d'illusions. On a dit que nous nous imaginions suivre le programme de Louis Veuillot, alors qu'en réalité, nous nous en écartions. Bien plus, comme la soumission au Pape était le fond même de ce programme, on nous a perfidement accusés d'être en

révolte contre le Pape, et de répandre cet esprit de révolte dans le public qui nous avait suivis à la *Vérité*. C'était là, pour nous, la plus grave des injures, et notre conscience se fût révoltée avec notre honneur, si nous avions eu le malheur de la mériter. La vérité, désormais indiscutable pour tout esprit impartial, parce qu'elle n'est plus troublée par des nuages amoncelés à plaisir, c'est que nous avions pris à la lettre les enseignements du Pape sans les défigurer par des interprétations qui faussaient sa pensée en l'exagérant. En effet, qu'avait dit Léon XIII? Conformément à la doctrine constante de l'Eglise, il avait proclamé que, chacun restant libre de ses préférences en matière politique, personne n'avait le droit de faire une opposition systématique au gouvernement établi, dans toutes les choses où il agirait pour le bien commun, mais que tous devaient s'unir sur le terrain constitutionnel pour combattre énergiquement toutes les mesures de persécution. C'est exactement ce qu'a toujours déclaré la *Vérité*.

Pendant que l'*Univers*, forçant manifestement la pensée du Pape, déniait aux catholiques le droit de se proclamer tels, s'ils ne se proclamaient en même temps républicains sans retour, la *Vérité*, sans faire d'opposition systématique à un gouvernement qui ne lui donnait d'ailleurs presque jamais l'occasion de le louer, la *Vérité* s'occupait d'exciter les catholiques à une action vigoureuse contre tous les attentats à leurs droits qui n'ont cessé de se succéder depuis plus de douze ans.

En même temps, suivant encore en cela le programme de Louis Veuillot, elle s'attaquait aux erreurs diverses, qui, sous les noms d'américanisme, de démocratie, d'hypercriticisme en matière d'exégèse, de réforme éducatrice, etc., etc., s'infiltraient dès lors dans les rangs des catholiques, et parfois même du clergé. Il est superflu de constater qu'en agissant de la sorte, elle menait le bon combat, puisque Rome a finalement condamné toutes ces erreurs dont l'*Univers*, trop souvent, s'était fait l'écho.

D'après ce court résumé de nos luttes depuis douze ans, il est facile de comprendre que nos esprits n'étaient nullement préparés à l'idée d'une fusion avec l'*Univers* qui, pendant tout ce temps, n'a cessé de nous harceler avec une vivacité que je m'abstiens de qualifier d'autre sorte, car je veux oublier ici les questions de procédés personnels, pour m'en tenir aux questions d'ordre supérieur.

IV

Comment expliquer, d'après cela, qu'il soit aujourd'hui question d'une fusion, et que, même, l'*Univers* ait pris l'initiative de négocier dans ce but? Vous avez été saisi de son désir, Monseigneur; de mon côté j'ai reçu un de ses envoyés. Mais il semble qu'avant toute ouverture de ce genre, et pour faciliter l'accord, il eût été bon, de la part de l'*Univers*, d'indiquer par quelque note qu'il regrettait au moins quelque chose du passé, en sorte que, désormais, nos idées que nous n'avons nul sujet de répudier, puisqu'elles ont reçu la sanction doctrinale, ne risqueraient plus de heurter les siennes.

Il est vrai, j'ai reçu verbalement l'assurance que les idées de l'*Univers* étaient bien changées, qu'à la lueur des événements on voyait maintenant plus clair, qu'on s'était assagi, bref, que nous pourrions constater bientôt une orientation nouvelle. Mais, là-dessus, j'avoue que je reste incrédule, et, pour n'être pas accusé de parti pris, je vais fournir des exemples qui seront des preuves.

V

Peu de jours après mon dernier entretien avec son envoyé, M. Pierre Veuillot publiait, dans l'*Univers*, un article intitulé : *Pour qui voter?* que je relate ici, parce qu'il caractérise bien les dispositions actuelles de l'*Univers* à l'endroit des catholiques les plus avérés qui gardent leur droit, reconnus par Léon XIII, de n'être pas républicains.

« Un débat s'est élevé entre les catholiques également désireux de bien servir la France et l'Eglise, mais peu d'accord sur les moyens. Il s'agit de l'attitude à prendre aux prochaines élections générales.

» Quelques-uns des nôtres sacrifient tout à ce qu'ils jugent le plus nécessaire : prouver que nous acceptons sincèrement et résolument la République. Partant de là, ils disent :

» Entre deux concurrents, l'un républicain, l'autre conservateur ou nationaliste, pas d'hésitation. Il faut voter pour le républicain, si radical, si avancé qu'il soit..

» Ce langage soulève des protestations fort vives; et franchement nous comprenons qu'il choque la grande masse des catholiques. On ne s'étonnera pas de voir l'*Univers* se joindre à ceux qui n'acceptent point, en aucun cas, de voter pour un Trouillot.

» Nous acceptons en toute sincérité la République; inutile de dire que nous donnerons autant que possible notre suffrage à un candidat qui l'accepte comme nous, à un candidat de notre nuance. S'il n'y en a pas qui la représente exactement, nous irons de préférence au républicain, mais à la condition que ce ne soit pas un ennemi.

» Par exemple, entre M. Lasies et M. Ribot, entre M. de Baudry d'Asson et M. Aynard, entre M. de Rosambo et M. Renault-Morlière, nous n'éprouverions pas une seconde d'hésitation. Nous voterions avec ardeur et nous ferions voter pour M. Ribot, pour M. Aynard et pour M. Renault-Morlière. Ce serait tout simplement notre devoir, puisque nous acceptons la République. Ce serait, en même temps, conforme à la sagesse et à la loyauté.

» Mais, nous sommes au scrutin de ballottage. Il ne peut plus être question de perdre sa voix. M. Lasies et M. Buisson se trouvent seuls en présence. Demain, l'un des deux sera élu. Nous n'hésitons pas plus que tout à l'heure. Nous ne donnons pas notre suffrage à M. Buisson, — jamais! Nous n'avons même pas envie de nous abstenir. Nous votons pour M. Lasies.

» C'est l'attitude que nous avons toujours préconisée. Les plus sacrés intérêts nous la commandent. Et si l'on dit que nous adhérons par là aux idées césariennes de M. Lasies, que nous cessons d'accepter la République, on dit une sottise. Renversez la situation. Entre M. Lasies et M. Jaurès, pour qui voterait M. Rouvier? Pour M. Jaurès, tout de suite. Accuserez-vous le président du conseil d'être collectiviste?

» Aller toujours au républicain, même s'il est des pires sectaires, on peut professer, loin des urnes, cette théorie. En pratique, on ne le fera pas. Nous en défierions les plus avancés de nos amis catholiques. Entre M. Denys Cochin, par exemple, et M. Charbonnel ou M. Hervé, il leur serait impossible de ne point voter pour M. Denys Cochin. »

Après lecture de cet article, S. Em. le cardinal Labouré, que j'avais informé des projets de fusion et qui était loin d'y être hostile, à condition qu'elle se fît avec honneur, m'écrivait spontanément : « L'article électoral

» de Pierre Veuillot *a totalement coupé les ponts;* je crois qu'il n'y a plus » rien à faire pour le moment. »

Autre trait non moins significatif.

S'il est une tendance d'esprit inquiétante aux yeux de tous ceux qui ont à cœur l'intégrité doctrinale, c'est celle d'une certaine école philosophique dont les témérités audacieuses vont jusqu'à saper la base même de la foi aux dogmes catholiques. Cette tendance s'est nettement manifestée, il y a quelques semaines, dans un article publié dans la *Quinzaine*, sous ce titre : *Qu'est-ce qu'un dogme?* Cet article a fait scandale parmi tous les théologiens catholiques et la *Vérité* n'a pas manqué d'en noter les erreurs. L'auteur, un M. Le Roy, bien loin de s'amender, vient de fonder une *Société d'Etudes religieuses* dont le but est de défendre et de propager ses idées. Or, quel est le secrétaire de cette société? Un rédacteur de l'*Univers*, M. Tavernier!

D'autre part, M. l'abbé Gayraud continue, dans le même journal, sa campagne en faveur des associations cultuelles créées par la récente loi de séparation, et pour l'application de cette loi même.

Enfin, les idées les plus avancées des démocrates chrétiens continuent aussi d'y être soutenues par les propagateurs principaux de ces idées en France.

Dans ces conditions, comment admettre que des esprits placés aux pôles opposés dans des questions aussi graves, puissent se rencontrer dans une action commune?

Naguère, quand S. Em. le cardinal Merry del Val daigna m'entretenir par écrit du désir formel de Sa Sainteté qu'il n'y eût plus de division entre catholiques, j'ai pu facilement garantir à l'Eminentissime secrétaire d'Etat qu'aucune attaque ne viendrait de notre part, si nous n'étions pas mis dans l'absolue nécessité de nous défendre. Mais, entre cette trêve volontaire qui ne nous coûte aucun effort parce que le désir de la paix est dans nos cœurs, entre cette trêve et une collaboration à un même journal, la différence est grande. A nos yeux, elle a tout le caractère d'une impossibilité.

VI

Mais, direz-vous peut-être, Monseigneur, si l'*Univers* ne paraît rien vouloir céder de ses idées, par quel motif expliquer son désir de fusion?

Si je ne me trompe, Monseigneur, le motif qui a inspiré cette démarche est d'ordre purement financier.

J'ai dit plus haut qu'à notre départ de l'*Univers*, ce journal, après avoir distribué X.. francs à ses actionnaires qui, précédemment, avaient déjà touché X... francs, gardait en caisse X... francs. Bien entendu, ni à M. Loth ni à moi, l'on n'a offert la moindre indemnité. Et pourtant nous avions, à notre actif, vingt-six années d'un rude labeur. Mais je néglige ce point.

Ce qu'il importe de constater, c'est que, nanti de ces X.. francs, l'*Univers* pouvait se promettre encore un bel avenir si sa déviation vers les idées nouvelles n'avait effrayé beaucoup de ses lecteurs. Ceux-ci, en effet, le quittèrent en tel nombre qu'au lieu de recettes supérieures à ses dépenses, ce journal dut bientôt inscrire des dépenses supérieures à ses recettes. En peu d'années, non seulement les X.. francs disparurent, mais il en fut ainsi de plusieurs autres centaines de mille francs qu'il avait pu récolter avec l'espoir de les faire servir à retrouver son ancienne prospérité. Son dernier appel, ne lui assurant pas une longue existence, il a cherché un con-

cours régulier et durable auprès du comité de l'*Action libérale* qui, pour sa propagande, dispose de sommes assez importantes. Ce concours, on ne le lui a pas refusé, mais, par des motifs que je ne pénètre pas, on y a mis pour condition qu'il fusionnerait avec la *Vérité*. Et de là son zèle subit pour cette fusion à laquelle je crois pouvoir dire, sans jugement téméraire, qu'il n'aurait pas songé autrement.

La fusion devient ainsi une question d'ordre purement matériel dont je suis loin de nier l'intérêt à ce point de vue, puisque la *Vérité* ne manque pas non plus de soucis à cet égard, mais à laquelle ni M. Loth ni moi, ne sentons ni le goût ni la force de sacrifier le programme de toute notre vie.

VII

Il m'est pénible, Monseigneur, de vous faire cet exposé douloureux. Très sincèrement, j'aurais été heureux de pouvoir correspondre, sur le terrain pratique, au désir que vous m'avez manifesté, d'une entente cordiale entre journaux qui, devant le péril commun, devraient avoir la même façon de penser sur le meilleur moyen de servir en France la cause de l'Eglise. Mais il importe de ne pas se nourrir d'illusions et de bien voir la réalité des choses. Est-ce notre faute si, en face de ce désir, l'état d'esprit que j'ai signalé, se dresse comme un obstacle insurmontable! D'après l'ensemble des arguments que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, la réponse, il me semble, ne saurait être douteuse.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage des sentiments de haute déférence et de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et dévoué serviteur,

Auguste ROUSSEL.

Le Gérant G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.539.

LA CRITIQUE DU LIBÉRALISME

I. — Un examen de conscience

De tout temps, les écrivains religieux qui, sans qualité officielle et simplement à titre de membres de l'Eglise, ont tenté spontanément de concourir à la défense de ses principes en redressant les erreurs ou les fausses tendances auxquelles cédaient certains de leurs frères catholiques, s'en sont vu contester par ceux-ci le droit. On leur a souvent reproché de s'ingérer sans mission dans une tâche réservée à la hiérarchie ecclésiastique, de substituer leur autorité à la sienne et, non moins, leurs opinions propres à la doctrine intangible, en un mot, de compromettre par une immixtion de tout point illégitime la cause qu'ils prétendaient servir.

C'est, en particulier, toute l'histoire de la lutte au sujet du libéralisme catholique qui a rempli, surtout en France, la seconde moitié du XIXe siècle, et qui se renouvelle, la même, non moins vive, sur un terrain plus élargi, à l'époque actuelle.

Ce grief, sur lequel les libéraux en ces vingt dernières années n'ont cessé comme leurs devanciers d'étayer leur défense, prend aujourd'hui une nouvelle actualité et une nouvelle force par la valeur que semblent lui reconnaître les évêques qui se sont récemment faits les avocats déclarés du *Sillon* et par la netteté avec laquelle ils le formulent en sa faveur.

Comme cet argument ne manque pas d'impressionner l'opinion, surtout quand il part de si haut et à une époque où les esprits sont si flottants, où une réelle et forte instruction, qui leur permettrait d'en discerner le peu de solidité, fait complètement défaut même aux catholiques les plus sincères, il sera bon, il devient même nécessaire que la critique catholique se livre sous leurs yeux à un examen de conscience un peu approfondi.

La première chose est d'en bien connaître la matière.

« Des gens *sans mandat* vous dénigrent et vous calomnient », écrit récemment Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, aux membres du *Sillon*, dans une lettre pastorale, « ils ont tort : allez au Père commun des éprouvés, de tous les écrasés de ce monde. » Si manifestement outrée et injuste que soit la grave imputation de calomnie, tombée d'une telle bouche, si on l'applique à des écrivains qui ont poussé peut-être jusqu'à l'excès le scrupule de la documentation, nous n'avons à retenir ici que le reproche de parler sans mandat, et le désaveu qu'il implique. Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, dit de son côté

dans sa lettre d'adhésion au manifeste de Mgr Mignot : « *Il est des gens toujours prêts à excommunier :* ils croient avoir perdu leur journée s'ils n'ont *lancé l'anathème* contre quelqu'un. *Ces chercheurs d'hérésies,* souvent eux-mêmes forts sujets à caution, *font naître l'hérésie.* » Mgr Chapon, évêque de Nice, écrit en terminant sa réponse à l'archevêque d'Albi : « Beaucoup en France ne le jugent (le *Sillon*) qu'à travers bien des préjugés, et sur ses sentences de condamnation souvent trop justifiées (1). Mais ils ne connaissent pas assez cette consciencieuse et vigilante impartialité qui, tant de fois, maintint et défendit contre d'injustes accusations les droits légitimes et nécessaires d'une vraie liberté, très conciliables avec ceux de la vérité, en sorte que *des dénonciateurs passionnés ou téméraires, empressés à voir et à signaler l'hérésie, dans toute opinion contraire à leurs idées personnelles,* y subirent plus d'un échec et y reçurent plus d'une leçon opportune. On en vit même y provoquer contre eux la condamnation qu'ils avaient été y solliciter contre leurs adversaires. »

C'est donc tout l'ancien procès. Des jugements si formels émanant d'évêques et confirmant ce qui se dit en cent occasions semblables, ne manquent pas d'impressionner l'opinion. Ils fournissent aux clients de ces prélats et à tous ceux qui sont dans le même cas, une réplique dont on peut croire que ceux-ci font bon emploi. On n'avait point d'ailleurs attendu dans le parti cet appui nouveau pour recourir aux arguments de ce genre. Toute son histoire en témoigne. Aujourd'hui, comme par le passé, ces arguments viennent naturellement à la bouche de ses membres.

La même pensée, et presque le même langage se retrouvent par exemple, dans la lettre que M. l'abbé Guillemant, vicaire général d'Arras, adressait il y a quelques semaines au directeur de cette revue : « Je me refuse à voir en M. Barbier un juge de la foi et un arbitre de l'orthodoxie » (2).

M. Guillemant a même le mérite de signaler un autre défaut d'une œuvre comme la nôtre, que plus d'une fois déjà nous lui avions entendu adresser : celui de n'apporter aucune contribution utile à l'édifice de la vérité, et d'être simplement *négative :* « Ce qui m'inquiète, dans la *Critique du Libéralisme,* permettez-moi de vous le dire, c'est, tout d'abord, cette « critique » *purement négative* à laquelle vous semblez borner vos efforts. »

Récemment, encore, la *Semaine religieuse de Toulouse,* s'exprimait dans les mêmes termes que les lettres épiscopales citées plus haut. Nous avions cité, comme exemple des déviations que certains organes religieux font subir aux directions du Saint-Siège, et conséquemment à l'opinion catholique, son commentaire sur l'encyclique pour le hui

1. On doit probablement lire : des sentences souvent injustifiées.

2. Numéro du 15 mai 1910. *La Semaine religieuse d'Arras.*

tième centenaire de saint Anselme, d'où elle avait tiré surtout l'éloge du régime actuel et un plaidoyer sommaire en faveur de la République (1). Un courageux organe de la région avait fait écho à nos remarques. Cette Semaine religieuse disait dans sa réponse, le 25 juillet 1909 : « Quant aux esprits chagrins, très peu nombreux assurément, dont quelques inquiétudes nous ont suggéré ces lignes, nous espérons bien leur avoir fait entendre, sans les contrister, qu'ils se tromperaient de rôle s'ils se constituaient, *sans autorité, et sans mandat,* les censeurs de ceux qui ont, eux, mission de les instruire, de les guider, de les reprendre. » Puis, elle ajoutait plus directement à l'adresse des catholiques de Toulouse, ces lignes qui renouvellent une ancienne querelle, rendue célèbre par les luttes de Louis Veuillot, et toujours pendante, plus générale même aujourd'hui, sur un terrain différent et plus étendu : « Nous n'avons aucun goût pour le *laïcisme* de forme nouvelle auquel on ne semble pas suffisamment prendre garde, parce qu'il est plein de dangers, *contraire à la constitution de l'Eglise,* et que celle-ci n'a pas échappé à la tutelle de l'Etat, au prix des sacrifces que l'on sait, pour tomber sous une tutelle anonyme, non moins contraire à sa dignité et à sa liberté. »

Les lecteurs de cette revue ont sans doute trop présentes à l'esprit les invectives de Testis contre le *monophorisme,* dans les *Annales de philosophie chrétienne* (2) pour qu'il soit besoin d'en rappeler ici le détail : « Ce qu'il y a peut-être de plus extraordinaire, c'est que le monophoriste... *s'identifie et se substitue à l'autorité:* en possession de ses déductions, il prétend toujours être du côté du manche (si l'on nous pardonne cette expression); et il s'en sert... On ne saurait exagérer la malfaisance de ces habitudes *qui stérilisent tout apostolat inspiré de cet esprit,* et qui, comme des abcès en apparence superficiels, révèlent l'infection d'un virus répandu dans tout l'organisme. »

La comparaison est un peu vive, mais elle ne fait qu'illustrer la pensée de nos prélats.

Si l'on remonte d'un pas dans l'histoire de ces dernières années, on voit la polémique donner lieu aux mêmes réponses. C'est M. l'abbé de Lestang qui s'exprime dans les mêmes termes que Mgr Chapon et objecte à mes critiques sur le *Sillon,* en invoquant le *in dubiis libertas:* « Donc si ces diversités de tendances peuvent nous affliger, elles ne nous surprennent ni ne nous troublent. Nous regrettons davantage que certains esprits soient toujours disposés *à confondre leurs idées personnelles avec le dogme de l'Eglise, et à vouloir en conséquence combattre au nom de la foi menacée tout ce qui n'est*

1. Numéro du 1er juillet 1909.

2. Voir notre numéro du 1er avril 1910.

pas conforme à leur manière de voir.. Tant que le Pape approuve, tant qu'il permet, *nul ne doit se croire autorisé à dénoncer des hérésies que le Pape ne dénonce pas*, à lancer des anathèmes qu'il n'a pas lancés » (1).

C'est M. l'abbé Desgranges, chargé officiellement par M. Marc Sangnier, en réponse à ma brochure, d'exposer *les vraies idées du Sillon*, qui demande : « Sommes-nous obligés de croire, sous peine d'hérésie, non seulement tous les articles de foi, mais toutes les questions non définies, *y compris les commentaires qu'y ajoute M. Barbier?* (2).

C'est M. l'abbé Godet, directeur de la *Croix des Deux-Sèvres*, qui écrit à la même occasion dans son journal : « Ce n'est pas à nous à nous ériger en censeurs de nos frères et à juger de leur orthodoxie » (3).

Vers la même époque, une attaque de M. l'abbé Olgiwoski, directeur du *Bien du Peuple* d'Agen, m'avait amené à relever l'éloge fait dans son journal d'une brochure de mon homonyme, M. l'abbé Paul Barbier, qui était une apologie des démocrates chrétiens, du Sillon et surtout des hypercritiques catholiques. Le *Bien du Peuple* prétendait justifier cet éloge par une déclaration de son évêque, Mgr du Vauroux, coïncidant avec cette polémique et qui couvrait entièrement le journal. A quoi je venais de répondre : « Je ne crains pas d'affirmer et de maintenir qu'aucun évêque ne saurait approuver les conclusions de cette brochure, ni conserver comme professeur dans son séminaire celui qui les soutiendrait comme l'a fait l'auteur de cet éloge. » Et, en effet, la presse catholique a été unanime depuis à reconnaître que ces conclusions étaient, contre l'intention de M. l'abbé P. Barbier, en contradiction manifeste avec l'Encyclique *Pascendi*. M. l'abbé Olgiwolski, qui eut la maladresse d'intituler sa réponse : « M. l'abbé Barbier contre l'Evêque d'Agen », releva mon affirmation en ces termes dont le lecteur pourra se souvenir quand nous en viendrons au reproche qu'on fait aussi à la critique catholique d'être intempérante et violente de langage : « Et cette impertinence se termine par le salut de Tartufe : « C'est en le répétant que j'affirme hautement mon très profond et absolu respect pour Mgr du Vauroux. » On retrouve bien là le style des fiches maçonniques et la mentalité des délateurs. Pourquoi donc n'est-ce pas signé : Vadécard? M. Barbier écrira que ce sont là des injures. Libre à lui! Nous le prévenons une fois pour toutes que nous ne permettrons jamais à lui et ses pareils — *inquisiteurs sans mandat* — de suspecter l'intégrité absolue de notre foi... » (4).

Le grave *Ami du Clergé* ne reculait pas devant les mêmes qua-

1. *Les Idées du Sillon*, 4e édit. Le *Sillon* qu'a-t-il répondu? p. 11 et 12.
2. Page 66.
3. Voir notre numéro du 1er janvier 1910, page 263.
4. Le *Bien du Peuple*, 9 octobre 1907.

lificatifs pour venger Marc Sangnier et le *Sillon*. On y trouve un éloge dithyrambique de l'*Esprit démocratique*, ouvrage dans lequel le rédacteur découvre « de merveilleux coups d'aile qui nous soulèvent et nous ouvrent des horizons lumineux et nets sur l'avenir du christianisme en notre pays, sur la méthode à suivre, sur le devoir de chacun, sur l'harmonie nécessaire des grandes idées qui nous sont chères à tous et dont on a eu tort d'exagérer quelquefois l'antinomie : démocratie et hiérarchie, christianisme et démocratie, tradition et progrès, discipline et liberté. » Et, après l'éloge de l'admirable docilité et simplicité des sillonnistes, voici pour les contradicteurs : « Mais pour des journalistes qui se croient chrétiens, quel pitoyable rôle, et digne d'un Vadécard, de se poster en embuscade, épiant le moindre prétexte de gonfler la voix et de crier au scandale contre les défenseurs de l'Eglise! » (1).

S'agit-il de M. Loisy et de ses amis, écoutons M. Fonsegrive, qui était alors l'oracle des fidèles et du clergé. M. l'abbé Maignen ayant trouvé qu'il n'y avait pas lieu de complimenter M. l'abbé Klein de l'intimité intellectuelle accusée entre lui et M. Loisy par l'auteur d'*Autour d'un petit livre*, M. Fonsegrive écrivait à ce propos : « M. Klein ne doit aucun compte à des *sycophantes* sans esprit, sans talent, *sans autre autorité que celle que leur vanité s'attribue*... Ces aveugles ne voient pas qu'en aigrissant les discussions, ils travaillent à l'œuvre des ténèbres... Nous laissons à l'autorité son rôle et ses responsabilités. Nous n'avons pas qualité pour la presser de parler et il nous paraît aussi peu respectueux de préjuger de ses décisions que de paraître lui rappeler ses devoirs » (2).

A côté du directeur de la *Quinzaine*, voici M. l'abbé Bœglin qui, de Rome, sous une collection de pseudonymes, faisait passer ses inspirations dans les journaux catholiques de tous les pays et croyait pouvoir dire sans forfanterie : « Les directions pontificales, c'est moi. » A l'avènement de Pie X, il écrivait dans un article où toute sa souplesse ne parvenait pas à dissimuler la prétention de tracer au nouveau Pontife sa voie : « Malheureusement l'esprit de parti compromet l'œuvre de sagesse (de Léon XIII) et ceux que l'on désigne à tort ou à raison comme suspects ont beau jeu de répéter que tels et tels groupes qui ont jusqu'ici dirigé l'éducation cléricale inventent périodiquement le complot du modernisme... ces excès de dénonciation entraînent aussi un autre inconvénient : il semble que l'obédience romaine souffre une éclipse.. Quoi qu'il en soit, il n'est pas vraisemblable que Pie X se laisse conduire par *les pourvoyeurs de l'inquisition*.. » (3).

1. *L'Ami du Clergé*, 13 avril 1905, page 333.
2. *La Quinzaine*, 16 décembre 1903, pages 442 et suiv.
3. *La Vie catholique*, 20 juillet 1907.

On serait infini si l'on voulait relever chaque page des périodiques comme *Demain*, le *Bulletin de la Semaine* et tant d'autres, des journaux et des écrits contemporains, où se retrouve sous les formes les plus variées et les plus incisives l'expression des mêmes griefs. Empruntons seulement ces quelques lignes à M. l'abbé Naudet auquel il serait injuste de ne pas faire quelque place ici : « L'Eglise, quand elle juge, se garde bien de confondre, ce qui est de la doctrine avec ce qui n'en est pas. En règle générale, tant qu'on respecte le dogme, l'Eglise n'approuve ni n'improuve, laissant à chacun sa liberté, et ne permettant pas que, dans le domaine des opinions libres, quelques puissantes coteries ou écoles, fussent-elles encore plus « théologiques », ouvrent ou ferment à leur gré les portes d'une maison ouverte à tous. Laissez-nous donc respirer un peu à l'aise, et ne nous emmurez pas, quand l'Eglise veut que nous jouissions de la liberté. Le dogme et la morale sont choses intangibles, mais n'allez pas confondre le dogme avec vos affirmations et la morale avec vos préjugés » (1). Et encore ces lignes où M. Naudet se rencontre avec M. l'abbé Guillemant. Il s'agit de la *Semaine religieuse de Cambrai*, dirigée par Mgr Delassus qui eut l'honneur, avec la *Vérité française*, d'être le point de mire de tous les sarcasmes et de toutes les invectives des modernisants : « La principale caractéristique de cette publication est d'être *négative*... La seule qualité du chanoine Delassus est de savoir ergoter sur des pointes d'aiguilles pour faire croire à des dévotes que ce qui est blanc est noir et inversement » (2).

Et nous remonterions ainsi, de période en période, jusqu'à l'époque où Montalembert écrivait à Dom Guéranger, en 1850, en récriminant contre l'*Univers* de Louis Veuillot et contre ce parti catholique dont lui-même avait été longtemps le chef et la gloire : « Tous vous avez courbé la tête sous le joug de ces écrivains *sans mission, sans autorité*, sans justice, sans mesure, et surtout sans charité... Il s'agit pourtant de savoir si c'est au journalisme qu'appartient le gouvernement de l'Eglise de France, et si des laïques *sans mission* ont le droit de parler et d'écrire comme ils le font, etc.. » (3).

Sans charité! On pense bien que ce n'est pas là le moindre grief. Et ici la question de forme est encore moins en cause que celle du principe. C'est au nom de la vertu par excellence, au nom de l'Evangile et de l'esprit chrétien, qu'on invite le critique à se taire, du moins veut-on, avant de lui accorder la parole, qu'il ait parfaitement puri-

1. *La Justice sociale*, 22 juin 1901.

2. Dalbin. *Les Erreurs des démocrates de la Justice sociale*, page 131.

3. Cité par le RRme Dom Delatte. *Vie de Dom Guéranger*, tome II, pages 11, 12.

fié son cœur, mais au point qu'il ne ressente pas plus d'animosité contre les erreurs que contre les personnes. C'est au nom de la charité qu'on réclame la liberté. Peut-être, si l'on regardait plus au fond, s'apercevrait-on que c'est plutôt au nom de la liberté qu'on réclame la charité, et qu'ici cette vertu sublime sert plus l'indépendance de l'homme que le Dieu infiniment aimable auquel tout service et tout amour doit se rapporter.

Mais cela se couvre d'un sentiment en apparence si pur! Fogazzaro n'a pas manqué de nous en tracer le modèle dès les premières pages de *Il Santo*. Dans cette première conférence entre les personnages de son roman dont notre récent article sur « les infiltrations maçonniques dans l'Eglise » a reproduit une partie, la conversation se poursuit en ces termes :

« Ceci encore! Jamais il n'y aura de haine, ni sur nos lèvres ni dans notre cœur, contre personne! »

De nouveau dom Paolo sursauta.

« De la haine, non; mais de l'indignation, oui. « Circumspiciens eos cum ira! »

— Oui, intervint dom Clément avec sa douce voix voilée. Oui, lorsque nous aurons édifié le Christ en nous, lorsque nous éprouverons une colère de pur amour. »

« Et nous n'édifierons pas le Christ en nous, dit Selva, ému aussi, heureux de ce souffle mystique qui lui paraissait circuler dans l'assemblée, si nous ne purifions par l'amour nos idées de réforme; si, lorsque le moment sera venu d'agir, nous ne purifions d'abord nos mains et nos outils. Cette indignation, cette colère dont vous parlez, dom Paolo, est une grande puissance du Malin sur nous, précisément parce qu'elle a une apparence et quelquefois, comme chez les Saints, une substance de bonté. En nous, elle est presque toujours inimitié véritable, parce que nous ne savons pas aimer. La prière qu'après le « Pater noster » je préfère à toutes les autres, c'est la prière de l'Unité, la prière qui demande notre union avec l'esprit du Christ, lorsqu'il s'adresse au Père en ces termes : « Ut et ipsi in nobis unum sint. » Ayons toujours le désir et l'espoir de nous unir en Dieu avec ceux de nos frères qui sont séparés de nous par les idées... »

C'est aujourd'hui le thème commun. Pour n'en citer que ce seul trait entre mille, voici le tableau reposant que le Dr Rifaux, de Lyon, gendre de M. Léon Chaîne, cet autre catholique de gauche, et connu surtout par son enquête sur *Les conditions du retour au catholicisme* qui pourrait nous servir de manuel en la matière, plaçait sous nos yeux dans une première brochure : « Il n'est pas niable qu'un puissant mouvement de tolérance se propage de plus en plus parmi les disciples du Christ. Les haines deviennent moins vivaces.. Les tenants d'une opinion contraire ne sont plus considérés comme des ennemis, mais comme des frères séparés ou égarés. Les polémiques personnelles et violentes ont perdu leur crédit. Le plus pur esprit de l'Evangile, c'est-à-dire l'esprit de mansuétude

et de charité commence à refleurir dans certains cœurs, comme au printemps du christianisme. Des voix éloquentes se lèvent des quatre coins de l'horizon contre l'étroitesse d'esprit » (1).

Mais demeurons dans le présent. Cet appel à la charité dans la liberté est l'éloquente conclusion de la lettre publique récemment adressée au cardinal Andrieu par Mgr Mignot, archevêque d'Albi, en réponse à celle par laquelle Mgr l'archevêque de Bordeaux exprimait ses réserves sur la manifestation épiscopale en faveur du *Sillon*. Voici ses paroles :

Mais, Eminence, vous le devinez : il y a sous cette question autre chose encore que le *Sillon*. Par delà la justice et la bienveillance dues à ces jeunes gens, qui ont confessé le Christ devant les hommes, et qui l'ont fait respecter dans leurs personnes et souvent acclamer par leur attitude et leurs paroles dans les milieux les plus hostiles, ce que je poursuis ici, ce dont je supplie Votre Eminence de ne pas se désintéresser, c'est la liberté légitime, ce que j'appellerai le droit des catholiques au sein de l'Eglise. Ceci est un dépôt sacré dont nous avons la garde. Ceci touche à la constitution et à l'essence du catholicisme même. Je ne limite pas, dans ma pensée, le droit d'intervention du magistère ecclésiastique en matière morale et sociale. Je ne cherche point à poser une borne quelconque à la juridiction de l'Eglise, ni à ses directions pour le bien de l'humanité. Ces directions, je les aime et je les appelle comme tous les catholiques, avec une confiance toute filiale. Mais je ne puis m'empêcher de songer à la « réserve » avec laquelle elle les a toujours données, réserve telle qu'elle n'a pas hésité à proclamer hautement, au sein même de son autorité, le droit à la liberté.

C'est avec peine que je vois les diverses fractions de l'opinion catholique, au lieu de rivaliser de zèle et d'influences pour faire rayonner autour d'elle l'idée chrétienne, épuiser au contraire leurs meilleures forces à se dénigrer entre elles, à disqualifier leurs chefs, à se faire la guerre à coups de textes découpés à souhait, et se servir des enseignements des Papes et des conciles comme de *munitions* de guerre, non certes contre les ennemis de l'Eglise, mais contre ses meilleurs enfants.

Je sais que rien ne tient plus au cœur du pieux Pontife Pie X que l'union et la paix entre les fidèles. Je l'ai déjà dit et je répète, cette union ne peut être fondée que dans la foi et dans la charité. Elle implique le respect non seulement des personnes, mais des intérêts, des idées, des divergences qui — la foi étant sauve — nécessairement divisent les hommes.

Récapitulons. L'écrivain catholique qui, dépourvu de qualité officielle, se permet d'exercer la critique sur les opinions de ses frères, agit *sans mandat*, et par conséquent usurpe un rôle qui ne peut lui convenir et qu'on ne saurait lui reconnaître. C'est là le vice fondamental de la position où il se place. Abus que rend encore plus inacceptable sa prétention de s'ériger en *juge de l'orthodoxie* et en *arbitre de la foi*, alors que, pour comble, l'exercice de cette magistrature consiste de sa part à substituer *ses opinions personnelles* à la règle de la foi et de la discipline, et à condamner au nom

1. *L'agonie du catholicisme*. Plon-Nourrit, 1905.

de celles-ci tout ce qui n'est pas conforme à celles-là. Au surplus, quelle œuvre accomplit-il? Une œuvre purement *négative*, de nulle utilité pour la diffusion et l'épanouissement de la vérité religieuse dont le monde a si grand besoin. Il faut dire plus : il y met le plus sérieux obstacle en méconnaissant, dans son principe et dans son application, dans le fond et dans la forme, le divin précepte de *la charité*. Le seul résultat réel que ces chasseurs d'hérésie obtiennent et dont ils puissent se faire gloire est de *susciter l'hérésie* par leurs contradictions injustes et provocantes.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le récent article de la *Correspondance de Rome* sur « les mouchards de Rome ». Nous faisions observer que les récriminations des modernistes et celles des libéraux sont au fond les mêmes. Ceux-ci trouveront sans doute le rapprochement peu flatteur. Il n'y a cependant des uns aux autres qu'une question de nuances et une différence de ton; encore s'efface-t-elle souvent. Un mois à peine avant le décret du Saint-Office qui frappa rigoureusement la *Justice sociale*, la *Vie catholique* et leurs directeurs, M. l'abbé Naudet dressait dans son journal le réquisitoire d'un libéral et d'un moderniste contre les dénonciateurs de leurs frères et les chasseurs d'hérésies (*La Justice sociale*, 1er janvier 1908). Qu'on lise cette pièce où tous les griefs sont rassemblés. Elle est un peu longue, mais instructive. Et l'on verra que, sous une forme plus violente et avec plus d'audace, elle ne contient que l'expression des jugements recueillis plus haut sous la plume de personnages que le respect interdit d'assimiler à M. Naudet.

... Ils ne peuvent regarder que de très mauvais œil ceux qui s'efforcent de diminuer la distance, de jeter des ponts sur les abîmes, de combler les fossés qui nous séparent de tels et tels Français, nos frères, pour lesquels ils professent des sentiments qui n'ont rien de commun avec cette vertu surnaturelle que l'on nomme la charité.

Mais qu'importe! nous continuerons notre œuvre et rien ne nous découragera.

Et c'est pour cela, mon cher ami, qu'elle est si dure, la campagne menée contre nous. Tout est permis, semble-t-il, quand on a résolu de nous poursuivre; et si la haine est un mal quand il s'agit des autres, on dirait que la haine catholique devient une vertu, quand il s'agit de nous.

Vous avez lu dans saint Paul que la charité est bienveillante, « benigna est »; mais il ne saurait être question de bienveillance, quand il s'agit de nous.

Avant d'être charitable il faut commencer par être juste; pour être juste il faudrait d'abord ne pas condamner sans entendre. Est-on jamais sûr de bien comprendre la pensée d'un homme? Et quand cet homme se trompe, ne doit-on pas admettre qu'il s'est trompé de bonne foi, et lui laisser la possibilité de réparer son erreur? Ne doit-on pas, au moins, solliciter de lui des explications, avoir la patience de les attendre et la loyauté de les examiner?

La charité demande qu'on ne couvre pas le prochain d'anathèmes, et que,

surtout en matière religieuse, on ne l'excommunie pas avant que l'autorité compétente l'ait excommunié. Et si une condamnation intervient, il y a autre chose à faire, quand on est chrétien et charitable, que de piétiner sur celui qui est à terre et de l'accuser de trahison parce qu'il a pu se tromper en indiquant à ceux qui sont loin un chemin de retour qui ne pouvait pas aboutir. « Maledicere omnibus bonæ conscientiæ signum arbitratur (1) », disait jadis saint Jérôme après Tertullien, mal dire de tout le monde est regardé par certains comme le signe d'une bonne conscience. On voit que le mal ne date pas d'hier; mais qu'il est donc profond aujourd'hui!

Je lis leurs journaux, leurs revues et leurs livres : ils ne nous discutent pas, ils ne cherchent qu'à nous foudroyer. Avoir pour nous quelques ménagements leur semblerait compromission vaine et lâche : Jésus a dit qu'il ne fallait pas éteindre la mèche qui fume encore, eux n'ont qu'un désir, non seulement éteindre la mèche, mais encore écraser la lampe elle-même sous leur talon.

Plus catholiques que le Pape, ils établissent entre eux une curieuse surenchère d'orthodoxie. Trouver des erreurs, dénaturer des intentions, courir sus à tous ceux qui font un effort pour mieux comprendre le catholicisme, en approfondir le sens, compléter la notion qu'ils s'en sont faite et en dégager plus nettement la vérité profonde, telle paraît être leur ambition unique. Gabelous et chasseurs d'hérétiques, ils doivent regretter le temps où la raison suprême était un amas de fagots disposés en bûchers.

Pour mieux prévenir le mal, ils le soupçonnent partout; pour mieux sauvegarder la foi, ils dénoncent à tort et à travers ceux qui la défendent. Pour mieux respecter l'autorité, ils la déclarent en tout et toujours non seulement infaillible, mais encore impeccable; pour mieux prouver leur soumission, ils se mettent à plat ventre, ne sachant pas qu'un homme d'honneur sait faire son devoir tout en restant debout.

Et sans répit ils assiègent le pouvoir et lui demandent de mettre enfin un terme aux « divisions des catholiques » en imposant, bon gré mal gré, la fusion des partis.

Or il va sans dire que, dans leur idée, cette fusion consiste uniquement dans le fait d'absorber ceux qui ne pensent pas comme eux. Il ne s'agit pas d'une alliance à conclure afin de mieux combattre, mais simplement de supprimer toute idée et toute tactique qui ne sont pas conformes aux leurs. Car ils ont monopolisé la foi et l'action catholique; et ils y professent que c'est un devoir de bouter hors de l'Eglise et sans retard tous ces intrus qui ont le triste courage de se déclarer démocrates ou républicains. Ces hommes dangereux il faut les interdire, — les excommunier, les exclure par tous les moyens possibles; ce n'est qu'après leur exécution que l'ordre pourra régner dans Varsovie.

C'est dans ce but qu'ils jouent aujourd'hui du modernisme. Hier ils jouaient du loysisme, ils avaient déjà joué de l'américanisme, du kantisme, du subjectivisme et du criticisme, après avoir essayé du socialisme chrétien. Et tous ceux qui ne pensaient pas comme eux étaient socialistes, alors même qu'ils ne s'étaient jamais occupés de questions économiques; américanistes, kantistes, subjectivistes ou criticistes, alors même qu'ils ignoraient autant le mot que la chose; loysistes, encore qu'ils ne fussent ni apologistes ni exégètes; modernistes encore qu'ils fussent tenants de la scolastique et au premier rang de ses champions les plus accrédités.

Aujourd'hui, ils confondent tout : les écoles, les partis et les groupements.

---

1. *De Perpetuitate virginitatis Mariæ.*

Comme les gens du bloc, ils ont leur bouc émissaire, et leur Congrégation; et contre tous ceux dont les malencontreuses critiques peuvent troubler leurs habitudes ou déplacer leurs intérêts, ils ont organisé un système de calomnies savantes, et fulminent contre eux en des libelles et des pamphlets.

Ils ne reculent devant rien : chicanes ineptes, inquisitions méprisables, impertinentes injonctions; et nous les avons vus dénoncer, condamner, anathématiser un excellent et très digne prêtre, parce qu'il s'était promené quelquefois dans les bois de Meudon avec M. l'abbé Loisy.

Sur un texte tronqué, sur une phrase, sur un mot qu'ils n'ont, d'ailleurs, pas contrôlés et qu'ils reproduisent parfois avec la faute d'impression qui se trouvait dans une source secondaire inexacte, ils bâtissent un réquisitoire, découvrent des infiltrations mystérieuses et considèrent tout progrès sinon comme une apostasie, du moins comme un commencement de dissolution.

C'est là, peut-être, le plus douloureux symptôme de notre décadence, car c'est plus qu'un conflit d'intelligence, c'est un conflit de moralité.

Et on ne peut s'empêcher de songer parfois que telle autorité religieuse que l'on nous représente comme étant l'autorité paternelle par excellence, doit être bien occupée ailleurs, puisqu'elle n'a jamais un mot de reproche pour ces excès, puisqu'elle se plaît, au contraire, ignorant vraisemblablement tout cela, à combler de faveurs ceux qui pourchassent ainsi leurs frères et moralement du moins tentent de les assassiner.

On dit que ces choses n'existent pas en dehors de chez nous et que de pareils procédés ne seraient tolérés ni aux Etats-Unis, ni en Allemagne, ni en Angleterre, j'en félicite les fidèles de ces divers pays.

Je ne sais si l'histoire, comme certains l'affirment est un perpétuel recommencement; mais cet aphorisme me revenait à la pensée en lisant l'autre jour au chapitre treizième, le verset cinquantième du livre des « Actes » : « Mais les juifs, y est-il dit, ayant excité les femmes prosélytes de distinc- » tion et les principaux de la ville, soulevèrent une persécution contre Paul » et Barnabé et les chassèrent de leur territoire. » Il y avait donc déjà des mères de l'Eglise et ce devait être des manières d'abbés démocrates que ce Paul et ce Barnabé.

Sans doute les juifs d'alors procédaient comme certains chrétiens d'aujourd'hui : formules vagues, imprécises, réprobations dédaigneuses d'erreurs indéterminées, expressions péjoratives de « nouveautés suspectes », de « modernisme », de « fausse science », de « subjectivisme » et autres qui se rencontrent souvent aujourd'hui dans la littérature ecclésiastique, qu'on ne définit pas et qui, par conséquent, ne signifient rien, sinon d'ordinaire la parfaite incompétence de celui qui les emploie, peut-être aussi le soucis de se donner par là et à bon marché le cachet d'une rigoureuse orthodoxie.

Il y a donc là matière à un sérieux examen de conscience. Procédons-y méthodiquement et au grand jour.

II. — Le mandat

On est entièrement dans le vrai quand on fait observer que des controversistes comme Mgr Delassus, le P. Fontaine, ou celui plus obscur qui écrit ces lignes, pour prendre des noms contemporains, et tout autre n'ayant pas plus qu'eux rang dans la hiérarchie, ne possèdent aucune mission, aucune autorité pour juger et trancher les questions soulevées autour de la doctrine catholique ou se rattachant

à la discipline ecclésiastique, et que, par conséquent, ce sont à ce point de vue des gens sans mandat.

Ils sont les premiers à en faire l'aveu, avec plus de franchise et de netteté peut-être que certains de leurs contradicteurs. Cela n'appartient qu'à l'Eglise enseignante. Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent qu'il y a, entre l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée, une *ecclesia discens* qui donne le *la* à l'Eglise enseignante. Leur théorie est connue. « Il ne faut pas oublier que l'*Ecclesia discens* joue son rôle à côté de l'*Ecclesia docens* et travaille, comme elle, à prendre davantage conscience de l'idée chrétienne dont elle vit... C'est parmi les simples fidèles humbles aussi bien que savants, que se prépare, dans le contact incessant du christianisme avec les idées contemporaines où il baigne, tout le progrès religieux » (1). Pensée que M. l'abbé Laberthonnière exprime aussi en maint endroit, mais avec des formules plus fluides : « L'autorité est dans l'Eglise comme la tête est dans le corps. Le rôle de la tête n'est pas de se substituer aux autres fonctions pour dispenser les cellules composantes de toute initiative vitale.. elle est le centre de répercussion et de réaction directrice. Elle plonge en plein dans la réalité, au lieu d'être superposée à la vie humaine, elle est insérée en elle, soumise même à ses péripéties... » (2).

Fogazzaro dans lequel on entend toute l'école, et qui a dressé dans *Il Santo* le vrai manuel de celle-ci, n'a pas manqué d'en exposer les vues sur ce point : « L'Eglise est autrement large et compréhensive... De tous ces éléments individuels se dégage peu à peu une synthèse collective qui réagit sur la construction d'ensemble; et si l'Eglise hiérarchique a seule qualité pour formuler les précisions qui lui paraissent *acquises*, elle n'est là encore que l'organe d'une pensée qu'elle n'a pas créée et l'interprète d'un mouvement dont elle recueille les résultats, sans en avoir eu le monopole et encore moins l'initiative » (3).

Non, cette initiative vitale, dont les effets de mort sont faciles à deviner, nous ne nous en flattons point pour notre part.

Mais trancher et discuter sont deux actes distincts. Nous devrons y insister tout à l'heure. Or, le simple controversiste reconnaît n'avoir point mission de juger, mais il se réclame d'un mandat positif et formel pour parler.

Unicuique mandavit Deus de proximo suo. Le voilà le mandat. Eclaircissons-le.

---

1. M. l'abbé Dimnet. *La Pensée catholique en Angleterre.* Introduction, pp. XXX, XXXI.

2. *Annales de philosophie chrétienne*, décembre 1905, pages 300, 301.

3. Analyse du roman par M. Saleilles dans *La Quinzaine*, citée par le P. Fontaine dans *La Théologie du Nouveau Testament*, page 453.

Que faut-il pour faire la charité? Une seule chose, en avoir le moyen. Dès qu'on le possède, ce n'est pas un droit seulement, c'est un devoir de la faire. Ce droit c'est Dieu qui nous le donne, il l'impose même comme un devoir, et plus on aime Dieu, sa gloire et sa sainte volonté, plus on se livre à ce devoir avec ardeur. C'est toute l'histoire de l'Eglise que ceci, et il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour le voir.

Mais il s'agit de doctrine! — Raison de plus. Oublie-t-on, tout d'abord, que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu, et, qu'en outre, aux yeux de quiconque a la foi, la parole de Dieu qui donne la vie éternelle importe beaucoup plus que le pain qui conserve la vie temporelle? D'où ressort le prix supérieur de la charité surnaturelle et le caractère *plus pressant du mandat.*

Y a-t-il un catéchisme qui n'enseigne aux plus ignorants leur devoir par rapport aux œuvres de miséricorde spirituelle, parmi lesquelles instruire les ignorants de la vérité qui sauve et les préserver ou délivrer de l'erreur qui pervertit sont au premier rang?

Ce devoir de la charité, quiconque est en mesure de s'en acquitter le doit remplir, du moins à l'occasion. S'y consacrer, en faire son métier, y vouer tout son effort, si Dieu en donne l'aptitude et en suggère le dessein par sa grâce, ce sera une vie de charité, et *nous voyons par l'histoire de l'Eglise*, qu'elle fut souvent poussée jusqu'à l'héroïsme. Non seulement Dieu donne à tous la sollicitude du prochain, mais, pour peu qu'on ait de cœur, comment ne pas comprendre que toutes les inégalités établies par la Providence ont pour but de resserrer pratiquement entre les hommes les liens de la charité et de créer la paix par les services réciproques? Quoi! en théorie du moins, les méchants comprendraient cela, l'appelleraient du nom de solidarité (qui est la charité chrétienne masquée en laïque et privée de son principe qui est Dieu, le Père céleste de tous), et les enfants de Dieu ne comprendraient plus que toute la loi et les prophètes est d'aimer Dieu par-dessus toute chose et le prochain comme nous-mêmes, et que ce second commandement est semblable au premier?

D'où que vienne ce reproche d'écrire sans mission pour cela, nous serions en droit de dire qu'il dénote l'oubli de l'esprit chrétien, et à ceux qui croiraient nous arrêter en nous traitant de gens sans mandat, nous répondons *Hoc mandatum habemus a Deo ut qui diligit Deum diligat et fratrem suum* (I. Jo. IV. 21).

Notre mandat est donc le précepte de droit naturel confirmé et transfiguré par le précepte de la charité surnaturelle, demandant que tout homme capable de tenir utilement une plume et connaissant suffisamment les questions dont il traite, vienne, s'il le peut, au secours de la vérité en faveur de ses frères.

Cela est également vrai des prêtres et des laïques. Mgr Parisis, évêque de Langres, de noble mémoire, écrivait à l'un de ceux-ci, Montalembert, au mois de novembre 1841 « On vous dit que vous n'avez pas de mission : non, sans doute, vous n'avez pas de mission pour siéger dans un concile, non plus que pour prendre une part directe au jugement doctrinal de l'Eglise dispersée : sur cela il ne peut y avoir de doute, et le simple fidèle, quels que soient sa science et son génie, ne doit toujours être dans l'Eglise qu'un humble disciple. *Mais si vous n'avez pas la mission des apôtres, vous avez celle de tous les chrétiens* qui tous doivent, selon la mesure des grâces qu'ils ont reçues, travailler à l'extension du règne de Dieu, à l'édification de leurs frères, à la défense du trésor de la foi » (1).

Je n'oublie pas qu'on nous reproche d'usurper la mission des apôtres et de l'Eglise. Nous y viendrons tout à l'heure, et cela achèvera d'éclaircir la question. Mais je veux citer encore un passage de la même lettre qui fait justice de ce grief, en montrant qu'il est repoussé par toute l'histoire de l'Eglise. L'illustre prélat poursuivait :

« Vous n'avez pas de mission! Mais quand, au commencement du » second siècle, saint Justin, laïque et philosophe platonicien, ou- » vrit, par un savant traité, la carrière des Pères apologistes, et » obtint ainsi de l'empereur Antonin un édit qui suspendait les per- » sécutions, est-ce que les Evêques lui contestèrent le droit de con- » sacrer son talent à la défense de l'Eglise? Quand Athénagore adressa » son Apologie du christianisme à Marc-Aurèle et à son fils Com- » mode; quand Clément d'Alexandrie publia son *Exhortation aux* » *païens* et nous donna ses savants *Stromates;* quand Arnobe, encore » simple catéchumène, répandit son *Livre contre les gentils,* est-ce » que personne s'avisa de leur dire qu'ils n'avaient pas de mission? » Est-ce que, selon la belle expression de Tertullien, « dans les grands » dangers publics, tout citoyen n'est pas soldat? *In reos majestatis* » *et publicos hostes omnis homo miles est. (Apol. ad gentes,* cap. II). » Est-ce que tout fidèle n'a pas mission de combattre, pour sa part » et selon ses moyens, les ennemis de Dieu?

» Et notre histoire moderne ne ressemble-t-elle pas sur ce point à celle des premiers siècles? Lorsque de nos jours les de Maistre, les » Bonald, les Chateaubriand ont si magnifiquement établi le règne » du christianisme sur la politique, sur la philosophie, sur les scien- » ces, les lettres et les arts, leur position toute séculière dans l'Eglise » a-t-elle rien ôté au mérite de leurs écrits, et n'a-t-elle pas ajouté » encore à la reconnaissance de tous les catholiques? »

Et enfin, pour ne rien taire de ce qu'autorise ce mandat, c'est

1. *Cas de conscience sur les libertés publiques.* Lecoffre, Paris, 2e édition, 1865, page 117.

par lui que se justifie même *l'intransigeance* qu'on nous reproche si souvent au nom même de la charité. C'est que la charité catholique et la charité libérale sont fort différentes. Le libéralisme, a-t-on dit spirituellement, a une façon de la comprendre qui consiste à obliger la charité à servir de barricade contre la vérité.

Oui, nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, non pas toutefois d'une manière quelconque, mais pour l'amour de Dieu et conformément à sa loi. *Amare est velle bonum*, aimer c'est vouloir du bien à celui qu'on aime. A qui la charité nous commande-t-elle de vouloir du bien? Au prochain, c'est-à-dire non à tels ou tels hommes seulement, mais à tous les hommes. Et quel est ce bien, qu'il faut vouloir au prochain pour qu'il procède d'une charité véritable? Premièrement, le bien suprême, qui est le bien surnaturel, et immédiatement après, les biens naturels, quand ils ne sont pas incompatibles avec celui-ci. C'est ainsi seulement qu'on aime pour l'amour de Dieu

Il suit de là qu'on peut aimer le prochain, bien et beaucoup, en lui déplaisant, en le contrariant, en causant à tels ou tels un préjudice moral ou matériel selon les cas, qui peut aller, en des circonstances extrêmes, jusqu'à coûter des vies. Tout se réduit à examiner si, dans la circonstance où on lui déplaît, où on le contrecarre, où on l'humilie, on le fait, oui ou non, pour son bien propre, pour le bien de quelqu'un dont les droits sont supérieurs aux siens, ou simplement pour le plus grand service de Dieu.

Ce sera, à son propre profit, s'il est démontré qu'en déplaisant au prochain, en l'offensant, on agit pour son bien. Alors, il est évident qu'on l'aime, même dans les contrariétés et les dégoûts qu'on lui impose. Prenons une comparaison : on aime le malade, en lui faisant subir pour sa guérison des traitements pénibles et douloureux.

En d'autres cas, non moins fréquents, il est nécessaire de déplaire à une personne ou à plusieurs, non pour leur propre bien, mais pour délivrer autrui du mal qu'ils lui causent. Et c'est encore l'amour du prochain qui commande d'en agir ainsi, même au détriment des uns, en faveur des autres dont le droit est supérieur. Car c'est un devoir de charité de secourir l'opprimé contre les violences injustes de l'agresseur. On peut même faire autant de mal à celui-ci que l'exige la défense des victimes. Le réduire par tout moyen nécessaire à l'impuissance, c'est faire alors acte de charité. Et la lutte pour le salut de la foi a des lois encore plus strictes sous ce rapport que la défense des biens temporels ou de la vie terrestre.

Mais surtout l'amour dû à l'homme en tant que prochain doit toujours être subordonné à celui que nous devons tous à notre commun Père et Seigneur. Il est pour tous le plus proche de tous les prochains,

comme sa gloire est le bien entre tous les biens, et son service l'exercice suprême de la charité. Pour son amour donc et pour son service, il faut déplaire aux hommes, quand il est besoin, affronter leur dépit ou leur colère, entrer en lutte avec eux sans peur des représailles, et prendre vis-à-vis d'eux tous les moyens que le salut des âmes aura rendus indispensables.

Le libéralisme contemporain ne l'entend pas ainsi. C'est son plus grand tort. De là vient qu'il se fait et donne à ses adeptes une fausse notion de la charité. Par ses apostrophes et ses accusations banales d'*intolérance* et d'*intransigeance* sans cesse renouvelées, il déconcerte des catholiques même très fermes. A force d'entendre qualifier de polémistes fougueux, passionnés, emportés, provocateurs, sans justice et sans charité, ceux qui appliquent à son principal objet la maxime évangélique : *est, est; non, non*, l'opinion générale en vient à considérer la simple affirmation de la vérité comme une provocante audace, comme un attentat contre la charité aussi bien que contre la liberté.

A l'encontre du libéralisme nous disons hautement : *la souveraine intransigeance catholique n'est autre que la souveraine charité catholique.* Elle est charité vis-à-vis de ceux qu'elle contredit, qu'elle confond et qu'elle humilie pour leur propre bien. Elle est charité vis-à-vis du prochain qu'elle s'efforce de préserver ou de délivrer de l'erreur, en combattant les opinions fausses, en démasquant leurs fauteurs. Elle est charité par rapport à Dieu, quand, pour sa gloire et son service, elle impose silence aux considérations humaines, foule aux pieds tout respect humain, méprise tous les intérêts et s'expose à tous les sacrifices.

Les types les plus parfaits de cette intransigeance sont les héros les plus sublimes de la charité, telle que l'entendent Jésus-Christ et l'Eglise. Et, parce que de nos jours, il y a peu de véritables intransigeants, il y a aussi peu de gens véritablement charitables. La charité libérale, celle du *Saint* de Fogazzaro, du Dr Rifaux, en qui nous avons entendu toute l'école modernisante, la charité du *Sillon*, est, dans la forme, une charité condescendante, larmoyante, tendre pour les hommes, et qui se présente comme pénétrée du plus pur esprit de l'Evangile, mais, au fond, elle n'est que l'oubli, sinon le mépris essentiel des biens véritables de l'homme, des suprêmes intérêts de la vérité et de Dieu (1).

---

1. Don Sarda. *Le Libéralisme est un péché.* Chapitre XII, — Nos principaux journaux catholiques, l'*Univers* et la *Croix*, commencent à réagir contre ces préjugés. Mais, depuis quinze ans et jusqu'en ces derniers temps, ils avaient cédé à leur influence et déserté sur ce point la mission du journal catholique. Sous le prétexte de travailler à l'union et d'observer un devoir de charité, tout leur soin était d'étouffer la discussion et la critique, et

III. — Le rôle de la critique

Tout cela est très beau, répliquent les libéraux, mais, quoi qu'il en soit, nous ne pouvons admettre que des écrivains sans qualité officielle dans l'Eglise s'érigent *en arbitres de l'orthodoxie et en juges de la foi.*

C'est à bon droit. Aussi bien, ceux-ci se défendent-ils d'une telle prétention, supposée peut-être pour les besoins de la cause.

Leur position est d'ailleurs facile à définir exactement. Cet appel au tribunal de l'Eglise y va servir. On confond les *avocats* avec les *juges*. Les uns et les autres ont également leur rôle, l'un principal, l'autre secondaire, dans tout procès bien conduit. Avant de trancher, l'on discute. Et, comme nous le dirons tout à l'heure, c'est surtout avec les formes judiciaires dans lesquelles s'élaborent les sentences de l'Eglise, que la discussion tient une place plus nécessaire.

Non, en effet, le controversiste, le polémiste ne sont pas arbitres de l'orthodoxie ni juges de la foi. Ils ne condamnent personne, hormis ceux que l'Eglise condamne. Mais ils sont avocats, et leur droit, leur devoir, est d'étudier les faits, de discuter les actes et les écrits, et d'examiner s'ils sont ou non conformes à la législation de l'Eglise. S'ils leur apparaissent contraires, ils disent ce qu'ils voient et ils s'appliquent à le faire ressortir. En cela, ils font comme les avocats. Il ne leur appartient point de prononcer avec autorité et de porter des sentences au nom du tribunal. Mais leur tâche est d'éclairer sa décision par la discussion; ils n'excèdent pas en la présumant avec respect, au risque de se tromper dans leurs prévisions, en la sollicitant même, bien qu'elle puisse leur donner tort.

Ils peuvent se tromper, c'est évident. Mais l'erreur reste à leur compte. N'est-ce pas un « droit » que les autres réclament? Quelle raison de nous le contester? d'autant que nous attachant de plus près à la règle de la pensée chrétienne, nous sommes peut-être moins exposés que d'autres à ce danger. Nous pouvons exagérer, car nous ne sommes pas plus impeccables qu'infaillibles. Mais le péril n'est-il pas moindre d'abonder dans le sens de l'orthodoxie que dans celui de la liberté d'opinion? Et si nous allons trop loin, si nous nous montrons trop vifs, si nous nous écartons des formes nécessaires, le juge manque-t-il d'autorité pour nous ramener à la modération?

Eh quoi! l'on aura vu les Bœglin, les Birot, les Turmel, les Labertho nière, les Lemire, les Naudet, les Dabry et tant d'autres, individus ou collectivités, user du droit de défendre et souvent de déformer

---

ils n'avaient que blâme pour ceux qui refusaient de s'en abstenir. Soit dit, non pour la vaine satisfaction de récriminer, mais pour l'intelligence d'une situation incomprise d'un grand nombre de catholiques, et parce que la claire conscience du mal est la première condition pour s'en relever. Le mal vient en grande partie de là.

la vérité religieuse, en invoquant en faveur de leurs conceptions les plus aventureuses la doctrine de l'Eglise, sa constitution, ses traditions; placer même audacieusement leurs témérités sous les auspices d'un Pape, — et cela sans que personne parmi ceux qui prétendent nous fermer la bouche y ait trouvé un abus, sans même que, parmi tant d'évêques français, il s'en rencontrât, par l'iniquité des temps, plus de quatre ou cinq pour marquer publiquement une désapprobation, tant était grand le respect de cette liberté et de ce droit : et on dénierait aux Maignen, aux Delassus, aux Fontaine, aux Gaudeau, la liberté et le droit de *plaider* dans un sens opposé! Est-ce parce qu'ils ont l'avantage de marcher d'accord avec les enseignements du Saint-Siège, d'avoir tant travaillé à les préparer, à les promouvoir et à incliner devant eux l'adhésion de tant de catholiques? Ne peuvent-ils au moins faire ce qu'ont fait et font encore les Fonsegrive, les Sangnier, les Paul Bureau et autres évangélisateurs laïques du clergé et des séminaires, dont on ne peut pourtant pas dire qu'ils eussent mission de parler au nom de l'Eglise?

Tout le rôle du critique catholique consiste donc à plaider devant l'adversaire qui peut répondre et devant le juge qui doit décider entre eux.

Et j'ajoute que ce rôle a sa place encore mieux marquée dans l'Eglise que dans la société civile. Tout d'abord, il est à remarquer que le souverain magistère ecclésiastique ne s'exerce pas à la façon de la justice humaine. L'Eglise, elle, se contente d'exposer la vérité et de condamner l'erreur contraire. Elle ne donne pas d'autre raison de sa conduite que son autorité. Jésus-Christ n'a pas prouvé son enseignement autrement que par sa divinité. Si quelquefois Jésus-Christ et l'Eglise se sont pliés à montrer que leur enseignement est raisonnable, c'était pure condescendance, surtout en faveur de ceux qui ne croient pas encore. Il faut donc des serviteurs zélés qui défendent leurs sentences et en montrent les applications.

Bien plus, le Magistère de l'Eglise donne la solution infaillible et définitive des controverses, mais elle n'y intervient pas, surtout à l'origine. Il faut qu'il y ait controverse pour qu'elle prononce. A cause de l'autorité même de sa parole, l'Eglise ne définira une vérité de foi qu'en temps opportun, et ne condamnera une erreur que quand elle sera arrivée à maturité, c'est-à-dire quand celle-ci sera formulée en termes qui montrent clairement son opposition à la vérité révélée. L'expérience du présent et du passé est là pour prouver qu'elle n'intervient qu'après de longs délais, qu'elle laisse mûrir les questions au feu de la polémique, qu'elle attend que sous l'aiguillon de la contradiction l'erreur se précise et se démasque, qu'après une première sentence interprétée en sens contraire ou éludée, il en survient une seconde, une troisième. En un mot, sans polémiques, il n'y a presque jamais de jugements doctrinaux. Cela même montre combien sont

utiles, et même nécessaires, les chasseurs d'hérésie. En ce sens, si l'on veut, « ils font naître l'hérésie ». Mais n'est-ce pas un grand service qu'ils rendent aux âmes et à l'Eglise?

Ces explications élémentaires sont une claire réponse à ceux qui nous objectent : Comment osez-vous de votre propre autorité et sans recourir préalablement à une sentence décisive de l'Eglise enseignante qualifier de libéral tel individu ou tel livre? Qui êtes-vous donc pour vous arroger ce droit? Qui vous a fait maître en Israël, pour déterminer ce qui est catholique et ce qui ne l'est pas? Est-ce à vous qu'il faut demander *une patente d'orthodoxie?*

Cela revient à dire que pour accuser de libéralisme une personne ou un écrit, il faudrait toujours attendre que le magistère de l'Eglise ait porté sur cette personne ou sur cet écrit un jugement spécial. Or, rien n'est moins vrai. Et si ce paradoxe libéral exprimait la vérité, il fournirait le moyen le plus efficace d'annuler en pratique les condamnations de l'Eglise relatives aux écrits comme aux personnes.

L'autorité de l'Eglise est la seule qui puisse, définitivement et sans appel, qualifier abstractivement les doctrines et déclarer pratiquement qu'elles sont contenues dans tel ou tel livre, professées par telle ou telle personne. C'est la sentence suprême et en dernier ressort. Mais, cette sentence destinée à guider et à éclairer les fidèles n'exclut pas d'autres jugements, moins autorisés et cependant très respectables, que l'on ne peut mépriser et dont quelques-uns obligent même en conscience le vrai chrétien.

Il y a d'abord le jugement des évêques dans leurs diocèses. Chaque évêque est juge dans le sien, pour l'examen des doctrines et la dénonciation des livres qui contiennent l'erreur. Sa sentence n'est pas infaillible, mais elle est éminemment digne de respect et obligatoire en conscience, quand elle n'est pas en contradiction évidente avec une doctrine préalablement définie, ou quand elle n'est pas désapprouvée par une sentence émanant d'une autorité supérieure.

Dans les discussions et les luttes à propos du libéralisme à notre époque, on a tantôt trop restreint et tantôt beaucoup exagéré cette soumission due à l'autorité épiscopale. Et les effets du second abus ont aussi leurs conséquences fâcheuses. Les écrivains ecclésiastiques, même les évêques, en dehors des sentences canoniques qu'ils rendent, ne sont, quand ils écrivent, que des *polémistes*, et non plus des juges. Cela étend singulièrement le champ de cette critique contre laquelle s'élèvent les libéraux. On peut discuter les écrits des évêques, tandis qu'on ne doit pas discuter leurs *actes* authentiques.

Au temps de la guerre au *laïcisme* qu'occasionnèrent les luttes épiques soutenues par Louis Veuillot parfois contre des évêques, comme Mgr Dupanloup, on vit plus d'une fois le Saint-Siège intervenir en

faveur de la liberté du journalisme catholique (1). Plus récemment, on en appelait avec éclat, en faveur de l'autorité absolue des évêques, à l'encyclique *Cum multa* adressée par Léon XIII aux évêques d'Espagne (8 décembre 1882), sur la concorde et l'union qui doivent régner entre catholiques. On y voyait la condamnation de ceux qui résistaient à l'union catholico-libérale qu'on voulait imposer canoniquement à ce pays, et l'application s'en faisait naturellement aux résistances analogues que le même projet rencontrait dans le nôtre. Il aurait seulement fallu ne pas tenir pour non avenue la réserve posée par cette encyclique. Elle rappelait la soumission due à l'autorité des évêques « *en ce qui relève de sa juridiction.* » On négligeait seulement d'établir que l'objet des résistances ou des désaccords appartenait à ce domaine.

Parmi les jugements autorisés et respectables, il faut encore reconnaître une place à celui des curés dans leurs paroisses, des directeurs de conscience, des simples théologiens consultés par les fidèles laïques. Le magistère du curé, subordonné à celui de l'évêque, jouit dans une sphère plus étroite, d'attributions analogues. Lui aussi, il est pasteur. Au point de vue des directions individuelles, les confesseurs peuvent et doivent dire à ceux qu'ils dirigent leur pensée sur telle doctrine et telle école. Ils peuvent même leur intimer avec autorité de s'en éloigner. *Peritis in arte credendum*, dit la philosophie : il faut s'en rapporter à chacun pour ce qui relève de sa compétence. L'Eglise reconnaît aux théologiens un certain droit officiel d'expliquer aux fidèles la science sacrée et ses obligations. Eux aussi, possèdent une certaine autorité scientifique pour juger en matière de doctrine.

Mais peut-on aller plus loin, et reconnaître au simple prêtre ou au laïque non qualifié le droit d'émettre publiquement et de soutenir son sentiment sur l'orthodoxie d'une doctrine ou le danger d'une opinion? Oui, sans aucun doute. L'autorité de l'Eglise n'a fait aucun obstacle à la liberté de ce jugement dont elle ne dédaigne même pas de s'éclairer. J'en citerai un exemple bien typique. A l'époque où Pie IX commençait la préparation du *Syllabus*, il fit consulter Louis Veuillot sur les erreurs qui méritaient d'être stigmatisées. Le texte de la lettre écrite, au nom du Saint-Père, par le cardinal Fornari, a été publié par M. l'abbé Hourat (*Histoire du Syllabus*, t. II, p. 12).

C'est que la simple raison humaine dûment éclairée est-elle aussi un *lieu théologique*, pour parler comme les théologiens, elle est un critérium scientifique en matière de religion. La foi domine la raison, et celle-ci lui doit être subordonnée. Mais ce serait une erreur de croire que la raison ne peut rien par elle-même, que la lumière inté-

1. Lettre du cardinal Antonelli dans l'affaire des classiques. Lettre de Mgr Fuoramonti, secrétaire du Pape, dans l'affaire Gaduel. Encyclique *Inter multiplices*, qui louait hautement les défenseurs laïques de l'Eglise, et maintes autres lettres ou brefs félicitant Louis Veuillot.

rieure, allumée par Dieu dans l'entendement humain, n'éclaire rien, quoiqu'elle n'éclaire pas autant que la lumière supérieure. Il est donc permis et même commandé au simple fidèle de raisonner sa foi, d'en tirer des conséquences, d'en déduire des parallèles et des analogies

Le simple fidèle peut ainsi se méfier à première vue d'une opinion nouvelle qui lui est présentée, dans la mesure où elle lui paraît en désaccord avec une doctrine définie. Il peut, si ce désaccord lui paraît certain, combattre cette opinion comme mauvaise et appeler mauvais l'écrit qui la soutient. Ce qu'il ne peut pas, c'est prononcer sur elle avec autorité; mais il lui est parfaitement licite de la tenir par devers lui pour suspecte, dangereuse, de la signaler comme telle aux autres pour leur gouverne, de jeter le cri d'alarme et de tirer les premiers coups

Qu'arriverait-il si l'on s'opposait à ce libre usage de la raison, et si l'application concrète de la règle générale de la foi, exprimée par l'Eglise, ne se pouvait faire que par l'autorité première, à chaque pas et dans chaque circonstance? Ce serait rendre cette application pratiquement vaine, absurde et impossible. Et il en serait de même de la règle générale des mœurs, si l'on posait le même principe pour son application. Cette règle des mœurs a son expression, sa formule, dans la loi morale. Mais néanmoins chacun porte au-dedans de soi une conscience, *dictamen practicum*, en vertu de laquelle il fait les applications spéciales de cette règle générale, sous réserve de correction s'il venait à se tromper. C'est pour cela que la conscience nous est donnée; et de quelle efficacité pratique serait la loi morale, si la conscience sa désintéressait de ce rôle? Il en est de même pour la règle supérieure de la foi, qui est l'autorité *infaillible* de l'Eglise. Aussi admet-elle que chacun avec son jugement particulier en fasse les applications concrètes, sans préjudice de la correction et de la rétractation qu'il encourt, si, ce faisant, il se trompe.

Chose singulière, les plus rigoristes en cette matière, ce sont les libéraux. Mais la contradiction est facile à expliquer. Rien ne les servirait mieux que ce silence imposé à ceux qui leur barrent le chemin. Ah! si l'on avait pu y réduire les de Maistre, les Louis Veuillot, les Dom Guéranger, et de nos jours, ceux qui, à un rang plus modeste, s'efforcent courageusement de marcher sur leurs traces (1)!

IV. — Les normes de la critique

Un des subterfuges dont le libéralisme use le plus volontiers pour détourner les coups de la critique catholique est d'en nier radicalement la valeur, en criant à tous les vents du ciel que ses adversaires prennent

1. Don Sarda. *Le Libéralisme est un péché.* Chap. XXXVIII.

leurs opinions personnelles pour règles de la foi et de la conduite de tous.

Si l'on se bornait à dire que leur jugement n'a d'autre autorité que celle d'une opinion personnelle et qu'il exprime seulement une opinion personnelle, rien ne serait plus juste, à le bien entendre. Ce qui précède l'explique suffisamment.

Mais cela ne suffit point aux libéraux. Ce qu'ils affirment, c'est la substitution du caprice, de l'arbitraire et de la fantaisie du jugement individuel à la doctrine, aux maximes de l'Eglise.

Mgr Chapon a donné leur formule exacte, dans sa lettre citée plus haut : « des *dénonciateurs* passionnés ou téméraires empressés *à voir ou à signaler l'hérésie dans toute opinion contraire à leurs idées personnelles* ». La même accusation revêt cent formes variées dans l'expression, identiques dans le fond. M. Fonsegrive, épanchant son amertume dans le sein des sillonnistes, quelques mois après l'encyclique *Pascendi*, écrivait le 10 mai 1907 dans l'*Eveil démocratique*, un article intitulé : *Les suspects du catholicisme*, où la raison dernière de la critique dont lui et ses amis ont été parfois l'objet, se trouve simplement rendue par le mot de la satire : *Displicuit nasus*. Notre nez, on dirait encore : notre tête, leur déplaît : voilà toute l'explication. Si figurée que soit l'expression, le trait n'est pas moins joli.

« ... Toute autre est la méthode des *damneurs de profession*. *Displicuit nasus*, votre nez leur a déplu, cela suffit, ils n'auront plus de cesse qu'ils ne vous aient rendu suspect à nos coreligionnaires et ils sont hommes à se réjouir, si quelque malheureux affolé par leurs criailleries vient à sortir du catholicisme. Vous êtes universitaire, ou vous avez été élevé dans l'Université, vous ne sortez pas de « nos » maisons, ou, après en être sorti, vous ne consentez pas à accepter toutes les directions quand ce ne sont pas tous les jougs et toutes les servitudes, *displicuit nasus*, vous êtes aussitôt suspect », etc...

Mais la plaisanterie ne devrait pas nous empêcher d'être sérieux; et même quand on a l'air de parler avec gravité il ne faudrait pas se moquer des gens.

Voyons un peu les faits. Si nous critiquons, par exemple, les théories sociales du *Sillon*, où cherchons-nous notre critérium : dans des vues simplement personnelles ou dans les directions positives et formelles de l'Eglise? Nous prenons les encycliques de Léon XIII sur l'action sociale, le code d'action sociale catholique formulé par le *Motu proprio* de Pie X, qui rappelle les traditionnels enseignements de l'Eglise et en détermine certaines applications pour le temps présent : et nous examinons si le *Sillon* suit la ligne prescrite ou s'en écarte. C'est une opinion personnelle que nous émettons sur le fait de sa conduite; mais la fantaisie et l'arbitraire sont uniquement du côté de ceux qui nous accusent de confondre cette opinion avec la norme proposée et de la lui substituer.

S'il s'agit des infiltrations modernistes dans l'apologétique du *Sillon*, comment procédons-nous? Nous prenons pour base les définitions de l'Eglise, par exemple, sur l'aptitude de la raison humaine à démontrer par ses moyens naturels l'existence de Dieu; et nous examinons si les discours de M. Sangnier, en des circonstances diverses, n'expriment pas une abdication, involontaire, cela va sans dire, de cette vérité définie : ou bien, appuyés sur la condamnation précise de certaines formules modernistes, nous recherchons si elles n'ont pas leur équivalent dans celles dont use le président du *Sillon*. Le jugement personnel que nous émettons n'a sans doute aucune autorité pour trancher la question au nom de l'Eglise, il est faillible, sujet à l'erreur, c'est entendu; mais qui *pourrait sérieusement* et de bonne foi lui reprocher de se baser sur sa propre valeur?

Lorsque, confrontant certaines pages des écrits de M. Fonsegrive avec les systèmes condamnés par le Saint-Siège, nous signalons des rapprochements sensibles et parfois une identité de formules, est-ce une opinion personnelle que nous prenons pour mesure et pour règle générale de la foi? Et le *displicuit nasus* intervient-il ici comme principe de notre jugement, ou seulement comme une légitime conclusion?

A quoi bon insister davantage et se donner la peine de mettre à néant des objections que l'adversaire lui-même, faisons-lui l'honneur de le croire, ne peut pas prendre au sérieux?

Qu'on renonce donc à de telles équivoques. Qu'on cesse de ne considérer que l'opinion personnelle, sans accorder aucune attention aux règles selon lesquelles la critique catholique se guide et dont elle tire sa force. Ses normes, ce sont les canons des conciles, les définitions de l'Eglise, l'autorité de ses docteurs et des théologiens, les règles de sa discipline, ses maximes traditionnelles et les prescriptions du Saint Siège. Elle y prend toujours son point d'appui. C'est justement là ce qui gêne les libéraux, et ils voudraient bien donner le change. Il est regrettable que leurs bruyants efforts y parviennent trop souvent.

V. — L'œuvre positive

En fondant *La Critique du Libéralisme*, son directeur ne se faisait pas illusion sur le déplaisant accueil qui lui serait réservé dans les milieux catholiques « les mieux pensants. » Le titre seul de cette revue devait suffire pour la faire juger également inopportune et inutile. Inopportune, cela va sans dire, puisque le principe qui tend à prévaloir est de se taire sur ce qui divise pour ne retenir que les points sur lesquels on croit pouvoir s'accorder. Inutile, parce que limiter son effort à la critique de l'erreur est faire une œuvre *purement négative*. Et cependant c'est avec mûre réflexion que nous avons

choisi ce titre, et non un autre, précisément pour marquer notre dessein d'attaquer et la volonté de limiter notre champ à la critique des erreurs libérales parmi les catholiques, à celle des fausses opinions, des fausses et mauvaises tendances, convaincus que les dévoiler et y mettre obstacle constituait l'œuvre positive la plus urgente.

Ce qui précède suffit déjà pour nous donner raison sur ce dernier point.

Cette critique, qu'on appelle négative, n'est-elle pas, tout d'abord, un rappel constant de la vérité? Les règles selon lesquelles elle s'exerce ramènent sans cesse l'exposé et la défense de la doctrine catholique.

Et n'est-ce pas aussi un résultat très positif d'empêcher que celle-ci soit faussée dans sa teneur et ses applications, que la vérité soit dissimulée ou trahie?

La critique des erreurs prélude aux décisions de l'Eglise, elle les prépare et les facilite; elle empêche qu'une fois portées on les élude. Et cela n'est point un résultat négatif. D'où est sortie la condamnation du loysisme et du modernisme? celle des excès de prêtres démocrates comme MM. Naudet et Dabry? Comment s'est opéré le revirement de l'opinion des catholiques et de la hiérarchie ecclésiastique à l'égard du *Sillon?*

Si l'on ne pousse pas le libéralisme jusqu'à trouver regrettable et pernicieux l'effort de l'Eglise pour rejeter l'erreur de son sein et en prémunir ses enfants, comment juger inutiles et stériles les concours qui le mettent en état de prendre ces mesures?

Tenez, savez-vous quel est le chef-d'œuvre de cette critique négative? C'est l'Encyclique *Pascendi.* Qu'est-elle autre chose que la dénonciation, officielle sans doute, et faite au nom même de Dieu, mais enfin la dénonciation pure et simple de l'erreur? Et le *Syllabus* de Pie IX! Et tant d'autres actes qui comptent parmi les plus importants et les plus féconds du Magistère de l'Eglise!

Louis Veuillot, dans un des articles qu'il consacra à la mort de Mgr Dupanloup, donne un frappant exemple des services éminemment positifs que peut rendre, parfois même à l'encontre d'un évêque, un défenseur de l'Eglise dépourvu de tout mandat. (*Derniers Mélanges,* p. 353, t IV).

« Nous repassons en esprit les controverses auxquelles nous prîmes part, et nous demandons à quoi elles auraient pu aboutir si la condescendance des catholiques avait donné raison à Mgr Dupanloup.. En cette triste hypothèse, évidemment :

» 1° L'immense grâce du *Syllabus* était ajournée, sinon perdue.

» 2° La proclamation du dogme de l'*infaillibilité* était déclarée au moins inopportune, au moment où elle était urgente, et où toutes les souverainetés de la terre, tombant en même temps, allaient se résou-

dre en une étouffante et aveuglante poussière qui laisserait le monde sans lumière et sans espoir.

» 3° *La réforme de la liturgie gallicane* était repoussée. Mgr Dupanloup a été le dernier à s'y soumettre.

» 4° *L'école catholique libérale triomphait.* Pie IX, qui l'avait expérimentée à fond, la déclarait plus dangereuse que le radicalisme.

» Que l'on calcule les désastres qui devaient résulter de tout cela.

» Nous nous bornons à indiquer ces points... nous voulons seulement prouver par là que nous sommes restés dans la ligne de nos droits et de nos devoirs comme citoyens et surtout comme catholiques. »

Voilà de quoi consoler les humbles imitateurs du grand polémiste de la stérilité apparente de leur tâche.

VI. — Nécessité de la critique

Après cela, il semble bien superflu d'insister sur l'utilité de cette critique. Cependant la faiblesse générale des esprits rend encore quelques observations nécessaires.

Il importe, disions-nous plus haut, de ne pas oublier que l'erreur, avant d'arriver à ce point de maturité qui détermine sa condamnation, était déjà l'erreur.

Le R. P. Dom Delatte écrit dans son œuvre magistrale sur la vie de Dom Guéranger : « Alors même que dans la pensée des agents humains qui se tournent contre l'Eglise ou s'éloignent d'elle inconsciemment, il n'y a pas la pleine conscience de leur indocilité, l'infiltration hérétique n'en existe pas moins; et si l'homme ne sait pas toujours le mal qu'il fait, il est un invisible ennemi qui réclame toujours pour lui la pleine responsabilité des conséquences qu'il a prévues, voulues et procurées, plus encore par l'entraînement irréfléchi de ceux qui le servent que par une malice résolue et concertée. »

Cet invisible ennemi est celui dont parlait un romancier du dernier siècle, qui faisait dire au diable : *Je donnerais tous les crimes d'un siècle pour une idée fausse.* Le diable, à son point de vue, ne raisonnait pas mal.

Avec des idées justes, les crimes et les péchés engendrent le remords ou le repentir. On se corrige, on répare, on peut encore obtenir miséricorde. De plus, les idées justes opposent une barrière au mal. Etant justes, elles le réprouvent et le condamnent. Au contraire, les idées fausses engendrent un mal dont on n'a ni repentir ni remords. Parfois même le mal qu'elles engendrent n'est pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre, parce que, surtout dans un chef d'école ou de parti, il peut être le péché contre le Saint-Esprit. Hélas! Ce péché est peut-

être moins rare qu'on ne le suppose. Je cesserai de le croire, quand on me citera des modernistes convertis et des libéraux qui ne se fassent pas gloire de mourir impénitents.

De plus, dans le catholique, l'acceptation des idées fausses suppose souvent, outre le faux jugement, l'orgueil secret et l'insoumission de l'esprit, un certain dédain pratique de l'autorité de l'Eglise, beaucoup de confiance en soi. Ce sont de telles dispositions qui conduisent à l'impénitence et rendent le péché non remis, plutôt qu'irrémissible.

Mais le pire résultat des idées fausses est qu'elles se communiquent avec une extrême facilité, les dispositions indiquées plus haut étant trop la nature déchue de l'homme. Il peut arriver, il arrive même et il est arrivé qu'elles intoxiquent tout un peuple, toute une époque. Telles les idées de la Révolution française. Alors elles ne sont plus seulement une source inépuisable de crimes individuels et d'apostasies, elles créent lentement et sûrement un état d'esprit doucement satanique, c'est-à-dire tranquillement insoumis ou opposé à Dieu, séparé de lui, retournant au paganisme ou substituant l'adoration de l'homme, l'obéissance aux désirs de la chair et aux emportements de son orgueil à l'adoration de Dieu et à l'obéissance à sa loi.

Regardez bien la société moderne en général, et la société française en particulier, vous verrez l'état que je viens de définir à grands traits, mais vous ne verrez pas un signe qui fasse comprendre que cette société puisse se repentir, sauf miracle, et rentrer dans la bonne voie. C'est que cette mentalité est créée par des idées fausses qui ont envahi la masse, et que les désaccords qui produisent le remords ou le repentir n'existent pas dans son sein.

En revanche, il vous sera facile de constater comment une idée fausse une fois admise développe fatalement ses conséquences et conduit insensiblement ceux mêmes qui entendent bien se défendre de l'erreur formelle à l'impossibilité de la confondre. Notre histoire en ces dernières années en offre plus d'un exemple. Bornons-nous à celui-ci : les catholiques français, et je parle des mieux intentionnés, ont admis, sous la suggestion d'une politique dite libérale, que l'affirmation des droits de Dieu sur la société et de ceux de l'Eglise pouvait et devait être par eux laissée dans l'ombre, sinon pratiquement abandonnée, parce que sur ce terrain aucun accord n'était possible avec leurs adversaires, et qu'il importait avant tout d'en rechercher un où l'on pût prendre un point de départ commun. Eh bien! quelle a été la conséquence? Cette idée une fois admise, ils ont vu le plan de leurs ennemis se dérouler avec une logique impitoyable; et, non seulement ils n'ont rien su trouver d'efficace à lui opposer, mais encore, à chaque étape, on les voyait indécis, enclins à l'acceptation des mesures les plus outrageantes pour ces droits, heureux quand ils ne poussaient pas la complaisance et la faiblesse jusqu'à en accepter le principe, pour

ne protester, aussi vainement d'ailleurs, que contre la rigueur de son application.

Mais le temps accomplit son œuvre, comme l'écrit encore le Rme Dom Delatte, une marche logique et sûre fait sortir des principes impies leurs conséquences de mort. C'est ainsi que le naturalisme, l'hérésie de notre temps, l'hérésie dernière, définitive, radicale, est le fruit spontané et lentement mûri du protestantisme. On avait appris à l'homme qu'il pouvait se sauver sans l'Eglise, sans l'Eglise qui est Jésus-Christ; on eut vite fait de conclure que, sans l'Eglise, sans le christianisme, sans la foi, sans les sacrements, sans l'ordre surnaturel, l'homme pouvait parfaitement atteindre sa fin. C'était donner congé à tout l'ordre qui s'appuie sur l'Incarnation et la Rédemption, reconduire le Fils de Dieu aux frontières du monde, le réléguer dans son éternité comme un être dont on n'a plus besoin, et, à la place du christianisme, proclamer le naturalisme.

Toutefois, comme l'observe excellemment le même auteur, par cela même que cette hérésie est radicale, il en est qu'elle effraie et qui s'arrêtent à mi-chemin. Est-ce un effet de la terreur qu'inspirent la négation pure et ses totales ténèbres? N'est-ce qu'une timidité généreuse qui, en proposant des termes moyens, obéit au désir de rapprocher les esprits et de les réconcilier dans une formule adoucie? Ou bien serait-ce chez les auteurs responsable calcul de prudence, habileté voulue pour se faire écouter de leur temps, attention affectueuse à lui proposer des arguments qu'il puisse accueillir, souplesse native qui porte non pas seulement à ménager les personnes, mais à transiger sur les doctrines? Quoi qu'il en soit, l'histoire nous montre sans cesse à côté de l'erreur à forme violente, à arêtes vives, une erreur d'expression plus adoucie, plus mesurée, caressante, dans laquelle il semble que l'on puisse de part et d'autre se donner la main. Arianisme, nestorianisme, pélagianisme eurent chacun leurs atténuations. Dans le libéralisme de leur temps, Dom Guéranger, Louis Veuillot et les autres ne parvenaient à voir qu'un diminutif de naturalisme et l'indice secret que le virus de l'hérésie avait atteint ceux-là même qui s'en défendaient encore. Pour ceux-là, leur semblait-il, l'Eglise n'était déjà plus ce que le Seigneur l'avait faite.

De nos jours, à côté du modernisme radical, combien d'hommes, à tous les degrés dans l'Eglise, sont infectés d'un semi-modernisme! A travers combien d'écrits, de discours, de formes d'œuvres, on sent circuler l'esprit de l'hérésie! Et, parmi ceux qui rejettent, qui combattent le libéralisme radical de l'Etat areligieux, combien demeurent captifs dans les liens du libéralisme politique!

C'est pourquoi l'œuvre nécessaire par excellence est l'œuvre de miséricorde spirituelle qui consiste à combattre, à dénoncer les idées fausses. Œuvre à laquelle tous ceux qui peuvent l'accomplir sont obligés, en vertu de la charité chrétienne. C'est non seulement pourvoir au

bien général, et, en particulier au bien du malade intellectuel, mais à notre propre salut, et non pas uniquement parce que nous faisons acte de charité, mais parce que nous sommes hommes et que nous avons besoin de bons exemples pour nous exciter au bien, et que nous ne pouvons pas ne pas souffrir de ce que le niveau du bien ou du vrai baisse en ce monde.

Que dis-je? il nous faut même toute l'autorité de l'Eglise pour ne pas nous laisser aller à la crainte que ce ne soit le grand nombre qui ait raison contre nous.

Puisqu'il est inévitable qu'il y ait des scandales et des hérésies, il est encore plus nécessaire que Dieu ait soin de pourvoir à la lutte victorieuse de son Eglise contre le mal en suscitant les héros de la charité intellectuelle ou des œuvres de miséricorde spirituelle. C'est Dieu qui leur donne l'intelligence et la fermeté de la foi en même temps que l'amour de l'Eglise et de la vérité et aussi un courage invincible et qui les envoie. Mais tandis que les héros de la miséricorde corporelle recueillent ordinairement l'estime et même l'admiration, les héros de la miséricorde spirituelle ne trouvent guère que le blâme, les calomnies et parfois le martyre. Exemples sans nombre des deux cas parmi les saints. Ce ne sont pas seulement ceux dont ils confondent les erreurs qui les ont en haine, mais les foules et quelquefois même certains gardiens de la vérité catholique. Ils peuvent cependant se consoler en pensant que lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ obéissant à la mission qu'il avait reçue de son Père se mit à corriger, à reprendre, à condamner les idées fausses de son peuple, non seulement on oublia les miracles qu'il avait faits; ceux même qui en avaient profité trouvèrent qu'il avait tort de contredire et de blâmer ces bons et pieux pharisiens, mais qu'ils finirent par le crucifier. Historiquement, je veux dire au point de vue humain, la raison de sa mort sur la croix n'est pas ailleurs.

On comprend qu'encore que ce devoir de miséricorde spirituelle incombe à tous ceux qui sont en état de s'acquitter, le plus grand nombre, même des catholiques les plus cultivés, même des prêtres, préfèrent, sinon hurler avec les loups, du moins chercher des excuses à leurs hurlements, et trouvent plus commode de se mettre d'accord avec eux pour repousser, comme de dangereux excitateurs, les chiens fidèles qui font bonne garde en grondant autour du troupeau.

Mon vénérable collaborateur et ami, le Père Exupère, avec lequel j'échangeais quelques réflexions sur ce sujet, me répondait naguère par cet intéressant apologue :

Le bon La Fontaine raconte que les loups proposèrent alliance aux brebis, à la condition que les chiens seraient renvoyés chez eux. Il s'agit de loups tout à fait ancien régime et qui n'avaient ni lu Machiavel ni vu agir les francs-maçons. Les loups d'aujourd'hui entendent mieux la diplomatie. Ils

ne proposent aucune alliance et persuadent aux brebis de renvoyer spontanément les chiens.

Chacun sait bien que les brebis ont un angle facial très aigu. A ce premier malheur s'en ajoute un autre; elles vivent dans le temps de la foi aux droits de l'animal. Les loups leur ont parlé des immortels principes : liberté de parler, liberté de dîner, légitimité des instincts; égalité, fraternité, etc. Les bonnes bêtes ont cru que c'est arrivé.

La-dessus, les loups ont dit : C'est vrai, avec l'homme nous avons ceci de commun, c'est que nous aimons les gigots de mouton; mais non pas exclusivement, et plusieurs d'entre nous sont végétariens. Les autres le deviendront; le progrès de la fraternité universelle veut cela et l'abolition des armées permanentes, aussi bien que l'exploitation des faibles par les forts. Comptez là-dessus. En attendant, l'expérience nous ayant appris que qui dort dîne, pour le bien de nos frères moutons, nous nous appliquons à dormir de tout notre cœur. Mais il ne faudrait pas nous réveiller, parce que qui veille a besoin de dîner. Or, vos chiens ne font guère autre chose que nous réveiller. Un loup qui promène, un louveteau qui joue, une ombre même leur fait pousser des aboiements, des hurlements qui retentissent au loin et nous troublent dans notre paix. Il faudrait les faire taire. — Mais comment? ils sont hurleurs de nature. — Chassez-les loin de vous. Cet acte de votre confiance ne manquera pas de toucher les cœurs les plus endurcis, de faire rentrer les dents les plus aiguës, et vous mettre à l'abri de tout danger de notre part, bien mieux que ne le feraient tous les dogmes du monde.

Et les brebis persuadées s'appliquent à persuader les chiens. Les plus sottes sont les plus éloquentes et celles qui aiment le danger sont celles qui insistent le plus. Mais les chiens ne les écoutent pas. Ils bâillent, regardent du coin de l'œil les brebis qui s'émancipent, et au moindre loup aboient avec plus d'énergie que jamais.

Et les brebis se plaignent de ces sauveurs entêtés, et de jeunes bergers, qui manquant d'expérience, les écoutent trop facilement. Il en résulte pour les chiens quelques coups de bâton de temps en temps et des reproches.

Eux ne se découragent pas. Ils évitent s'ils peuvent et reproches et coups, mais ils continuent à garder le troupeau et ils demeurent les chiens qui peuvent et savent aboyer.

C'est que, au fond du cœur, ils vivent d'une espérance certaine. Ils savent que le chef des pasteurs et des brebis aussi bien que des chiens, ce chef qu'ils aiment ne tardera pas à venir, et que lorsqu'il sera venu il les flattera de la main et leur dira : Courage, serviteur bon et fidèle..

VII. — Les formes de la polémique

Le rempart de la charité est le suprême refuge des libéraux. C'est là qu'ils aiment à se mettre à couvert. Sentant que la discussion sur le terrain des principes leur est défavorable, ils se rejettent sur la question de forme. Dénonçant bruyamment la violence des attaques dont ils se plaignent d'être victimes, ils mettent toute leur ardeur à invoquer la loi de charité et nous accusent sans relâche de la violer au grand détriment de la paix.

Rien de plus pathétique que leurs homélies sur la modération qui doit être la vertu dominante de l'écrivain catholique. Ils sont intarissables sur ce sujet, et, naturellement, l'Evangile, les Pères et les

Docteurs leur fournissent une foule de maximes au fond desquelles ils butinent le miel de la mansuétude.

Il est surtout un point sur lequel la critique leur paraît blesser à la prunelle de l'œil la charité évangélique. Passe encore pour les doctrines abstraites, mais convient-il de combattre les erreurs, si évidentes qu'elles soient, en mettant en cause les personnes?

C'est de cette position que nombre de catholiques, bons au fond, mais entachés de libéralisme, essaient ordinairement de prendre avantage sur nous. Et il faut reconnaître qu'ils parviennent fréquemment à conquérir ainsi la sympathie des hommes les moins favorables aux fausses doctrines, à les indisposer contre nous.

Il faut constater, tout d'abord, qu'il y a une différence essentielle entre notre manière de voir sur ce sujet et celle des libéraux. Elle consiste en ce que, plus ou moins consciemment, ils considèrent les apôtres de l'erreur comme des hommes usant de leur plein droit lorsqu'ils opinent en matière religieuse autrement que nous. Par suite, ils se croient tenus de respecter l'opinion de chacun et de n'y contredire que dans les termes d'une discussion libre. Nous autres, au contraire, nous voyons dans tous ceux qui soutiennent l'erreur ou pactisent avec elle des ennemis de notre foi ou des téméraires qui font le jeu de ceux-ci. Nous ne voyons pas dans leurs écarts des opinions libres, mais des *hérésies* coupables ou de dangereuses témérités. Les chasseurs d'hérésies qui, depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours, ont enrichi de si beaux exploits les fastes de l'Eglise n'étaient pas encore illuminés par le soleil de 89. Ils n'avaient aucune idée des Droits de l'homme, de sa liberté de penser contre la vérité et contre Dieu. Ils avaient au contraire une haute idée des droits de Dieu, de sa souveraineté et du devoir de l'homme de lui soumettre son intelligence et sa volonté Oui, ils manquaient de libéralisme. Ne voulant pas permettre aux hommes de se pervertir intellectuellement et moralement, ils s'y opposaient de toutes manières. Il est clair que, selon cette différence de vues, l'application du précepte de la charité prendra des formes bien différentes.

On pourrait observer d'ailleurs que, présentement, les formes de la polémique se sont en général extrêmement adoucies chez les défenseurs de l'orthodoxie. Ce fait ne sera contesté par aucun de ceux qui compareront le ton des controverses d'aujourd'hui avec celui des discussions qui ont rempli, par exemple, l'histoire du libéralisme catholique pendant la seconde moitié du XIXe siècle. Et c'est là, ne craignons pas de le dire, une marque de l'affaiblissement de l'esprit catholique causé par l'invasion toujours croissante des idées libérales. Il est aujourd'hui si débile que sa faiblesse exige les plus grands ménagements. Il se choque de tout. Et, souvent, il en vient à prendre

pour de la violence toute fermeté de jugement et l'affirmation sans ambages de la vérité.

Au contraire, je ne sais si les libéraux ont jamais moins prêché d'exemple les égards personnels et la charité, ou même la simple décence, qu'ils nous font un crime d'oublier. Jamais, peut-être, ils ne se sont déchaînés contre les chasseurs d'hérésie, avec aussi peu de mesure que dans ces dernières années, au point de dépasser toutes les bornes.

Je ne m'arrêterai pas ici à en collectionner les preuves. Cependant il ne sera pas inutile de rappeler l'un ou l'autre trait, pour que justice soit rendue à chacun. Laissons de côté les plates injures que la *Justice sociale* de M. Naudet et la *Vie catholique* de M. Dabry déversaient chaque jour sur leurs contradicteurs. Passons sous silence les virulentes sorties renouvelées à satiété par le président du *Sillon* contre ceux dont cet apôtre de l'amour et ses séides dénonçaient à tout propos « la haine ». Mais voici, par exemple, la hideuse caricature qu'un ecclésiastique pourvu d'un poste dans l'administration de son diocèse ne rougissait pas de tracer d'un prêtre digne de tout respect, M. l'abbé Maignen, pour avilir le courageux adversaire de l'américanisme :

> Je ne connais point la figure du personnage. Je le regrette, car il me semble qu'il eût été facile de la silhouetter en quelques traits. Ce doit être quelque chose d'assez antipathique à première vue, mais plus antipathique encore à seconde vue; ainsi de suite. Je m'imagine un de ces bons hommes durs, secs, rageurs, une rougeur de foie au teint bilieux. De franchise, d'envergure de front et de face, de clarté d'yeux, de profondeur, bien ample en même temps, d'arcades sourcilières, de belle flamme de regard, point. Mais un front trituré, un peu sinistre, des reflets ternes, une vague odeur d'hyène ou de chacal : c'est peut-être cela!..
>
> Du moins quant au moral, je suis sûr de ne pas me tromper . notre type est loin de la famille des stercophageurs. Représentez-vous une imagination courte, très courte, taillée en haies d'épines, un intellect lourd, mais rusé cependant, retors suffisamment comme un gnome noueux, barricadé en cette haie d'épines : puis, représentez-vous encore une volonté souple, flexible, comme l'échine d'un méhari, un cœur d'une magnanimité de caïman, cerclé de fibres crétacées, puis, là-dedans, dévastant ce cœur, le pétrifiant de plus en plus, un sentiment d'orgueil ulcéré, un besoin gangreneux de mine, une aversion atroce pour tout ce qui est beau, grand, hardi, idéal, progressif, neuf; un appétit congénital du moisi, du rance, du terreux : voilà l'être moral figé en anathème!...
>
> Que cela porte une soutane, c'est une contradiction étrangement douloureuse, etc., etc.. (1).

Voici un homme sage, pondéré, toujours maître de sa plume, et n'oubliant jamais les ménagements que des catholiques se doivent entre eux · M. Fonsegrive écrivait dans la *Quinzaine* à propos des discussions soulevées par les petits livres de M. Loisy (16 décembre 1903) :

---

1. Brochure intitulée : *L'antidémocratisme : Sus à l'Eglise! Sus à Léon XIII! Sus à la France!*

M. Klein ne doit aucun compte à des *sycophantes* sans esprit, sans talent, sans autre autorité que celle que leur vanité s'attribue, et, prêchant sans cesse aux autres l'obéissance, toujours prêts à désobéir eux-mêmes.

On sent, à lire certains articles, la joie que donnerait à de certains hommes la chute, l'hérésie déclarée de quelques catholiques, prêtres ou laïques, qu'ils n'aiment pas. *Semblables à ces oiseaux qui viennent voler autour des maisons où la mort va se poser, ils crient déjà de plaisir dans l'attente du cadavre.*

Oiseaux noirs, oiseaux immondes, nous n'aurons jamais assez de mépris pour leur ingrate nature, assez de pitié pour leur misère, assez de tristesse pour leur aveuglement.

Ces aveugles ne voient pas qu'en aigrissant les discussions, qu'en exaspérant les consciences, ils travaillent à l'œuvre de ténèbres. Ils poussent à l'abîme. Rôle de perdition et non pas œuvre de salut..

Plus récemment, dans une controverse dont j'ai parlé plus haut, M. l'abbé Olgiwolski, directeur du *Bien du Peuple* d'Agen, écrivait textuellement, sans que son évêque y vît un excès dépassant les vivacités ordinaires de la polémique, que j'aiguisais sur la pierre de l'autel où je célèbre le Saint Sacrifice l'épée avec laquelle les Cassagnac se sont battus en duel!

Où trouverait-on, sous la plume des chasseurs d'hérésies, quelque chose qui ressemblât, même du plus loin, à de pareilles violences et à des personnalités aussi grossières?

Mais s'ils attaquent franchement l'erreur, s'ils en signalent les dépôts, s'ils nomment ceux qui consciemment ou non la propagent, s'ils les en convainquent par une discussion rigoureuse et, pour ainsi parler, corps-à-corps, s'ils s'appliquent à diminuer leur prestige, à démontrer leur inconséquence, à percer leurs sophismes, à les accabler du poids de faits dûment établis, à leur arracher, s'il le faut, un masque d'austère fidélité à l'Eglise, dirons-nous qu'ils méconnaissent les intentions de cette mère commune et violent les traditions qu'elle a toujours transmises à ses enfants? Dirons-nous que « ces chasseurs d'hérésies, toujours prêts à excommunier, font naître l'hérésie? »

Il est cependant difficile de nier que l'Eglise a de tout temps montré quelque estime pour ceux qui s'emploient à ce rôle, puisqu'elle nous assure que Celle qu'elle aime et vénère le plus, la Mère de Dieu, est la grande, parfaite et toujours victorieuse chasseresse d'hérésies : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo.*

Après Marie, nous voyons quelques autres chasseurs d'hérésie que l'Eglise estime et vénère beaucoup. Mais, hélas! pour ceux qui n'ont pas l'estime de ce rôle, nous sommes forcés d'ajouter qu'ils ne se contentent pas de chasser l'hérésie, ils frappent fort sur les hérétiques même. Et les exemples qu'ils nous donnent quand il s'agit du dépôt de la foi et du salut de l'Eglise ne sont évidemment pas sans quelque application proportionnée à la lutte contre toute erreur, voire contre celle du libéralisme.

C'est saint Pierre, par exemple, et sa manière de traiter Simon la Magicien : *Argentum tuum tecum sit in perditione.* C'est saint Paul qui frappe de cécité Elymas, l'autre mage, et qui livre à Satan l'incestueux de Corinthe. Remarquez qu'il le fait pour le sauver. C'est le doux saint Jean, qui redevient fils du tonnerre avec et pour les hérétiques. Et voici son disciple saint Polycarpe qui, à la demande de l'hérétique Marcion : Me connaissez-vous? répond : « Oui, je connais le premier-né du diable. »

Comme ils y allaient, ces anciens si vénérables!

Hélas! Encore hélas! Ces mauvais exemples ont été cause qu'une longue lignée de chasseurs d'hérésies a prospéré depuis dans l'Église. Les Pères et les Docteurs ont eu le tort de suivre les traces du Précurseur qui commençait par appeler les pharisiens « race de vipères » et le Sauveur qui leur lançait les épithètes « d'hypocrites, de sépulcres blanchis, de génération perverse et adultère. » Le plus souvent, ils s'en prenaient personnellement aux propagateurs de fausses doctrines. Les œuvres de saint Augustin portent presque toutes en tête le nom de l'auteur de l'hérésie qu'elles combattent : *Contra Fortunatum manichæum ; Adversus Adamantum ; Contra Felicem ; Contra Secundum, quis fuerit Petilianus De gestis Pelagii ; quis fuerit Julianus, etc.*. De telle sorte que la majeure partie de la polémique du grand Docteur fut personnelle, agressive, biographique, pour ainsi dire, autant que doctrinale, luttant corps à corps avec l'hérétique non moins qu'avec l'hérésie. Ce que nous disons de saint Augustin, nous pourrions le dire de tous les saints Pères.

D'où le libéralisme a-t-il donc tiré l'obligation nouvelle de ne combattre l'erreur qu'en faisant abstraction des personnes et en leur prodiguant des sourires et des flatteries? Qu'ils s'en tiennent là-dessus à la tradition chrétienne et qu'ils nous laissent, nous les Ultramontains, défendre la foi comme elle a toujours été défendue dans l'église de Dieu.

Si nous ouvrons la collection des œuvres des Pères, écrit don Sarda, nous rencontrons partout des traits de cette nature. Ils les employèrent sans hésiter, à chaque pas, dans leur éternelle polémique avec les hérétiques. Bornons-nous à citer quelques-uns des principaux. Saint Jérôme discutant avec l'hérétique Vigilance lui jette à la face son ancienne profession de cabaretier. « Dès ta première enfance, lui dit-il, tu appris autre chose que la théologie et tu te livras à d'autres études. Vérifier à la fois la valeur des monnaies et celle des textes de l'Ecriture, déguster les vins et posséder le sens des prophètes et des apôtres ne sont certainement pas des choses dont le même homme puisse se tirer à son honneur. » Il est facile de se rendre compte de la prédilection du saint controversiste pour cette manière de discréditer son adversaire. Dans une autre occasion s'attaquant au même Vigilance qui niait l'excellence de la virginité et du jeûne, il lui demande avec son enjouement

ordinaire s'il parle ainsi : « pour ne point porter atteinte au débit de son cabaret. » Grand Dieu! quels cris aurait jetés un critique libéral, si un de nos controversistes avait écrit de la sorte contre un hérétique du jour!

Que dirons-nous de saint Jean Chrysostome? Sa fameuse invective contre Eutrope n'est comparable, au point de vue du caractère personnel et agressif, qu'aux plus cruelles invectives de Cicéron contre Catilina ou contre Verrès? Le doux saint Bernard n'était certainement pas de miel lorsqu'il s'agissait des ennemis de la foi. S'adressant à Arnaud de Brescia, le grand agitateur libéral de son temps, il le nomme en toutes lettres « séducteur, vase d'injures, scorpion, loup cruel. »

Le pacifique saint Thomas d'Aquin oublie le calme de ses froids syllogismes pour lancer contre son adversaire, Guilhaume de Saint-Amour et ses disciples, les violentes apostrophes qui suivent. « Ennemis de Dieu, ministres du diable, membres de l'ante-Christ, ignorants, pervers, réprouvés. » Jamais l'illustre Louis Veuillot n'en a tant dit! Le séraphique saint Bonaventure, si plein de douceur, se sert contre Gérald des épithètes « d'impudent, de calomniateur, d'esprit de malice, d'impie, d'impudique, d'ignorant, d'imposteur, de malfaiteur, de perfide et d'insensé ». Dans les temps modernes, nous voyons apparaître la ravissante figure de saint François de Sales, que sa délicatesse exquise et son admirable mansuétude ont fait appeler la vivante image du Sauveur. Croyez-vous qu'il eut des égards pour les hérétiques de son époque et de son pays? Allons donc! Il leur pardonna leurs injures, il les combla de bienfaits, alla jusqu'à sauver la vie de ceux qui avaient attenté à la sienne, jusqu'à dire à un de ses adversaires : « Si vous m'arrachiez un œil, je ne laisserais pas avec l'autre de vous regarder comme un frère; » mais avec les ennemis de la foi, il ne gardait aucun tempérament, aucune considération. Interrogé par un catholique désireux de savoir s'il était permis de mal parler d'un hérétique qui répandait de mauvaises doctrines, il répondit : « Oui, vous le pouvez à la condition de vous en tenir à l'exacte vérité, à ce que vous savez de sa mauvaise conduite, présentant ce qui est douteux comme douteux et selon le degré plus ou moins grand du doute que vous aurez à cet égard. »

Dans son *Introduction à la vie dévote,* livre si précieux et si populaire, il s'exprime plus clairement encore : « Les ennemis déclarés de Dieu et de l'Eglise, dit-il à Philothée, doivent être blâmés et censurés avec toute la force possible. La charité oblige à crier au loup, quand un loup s'est glissé au milieu du troupeau et même en quelque lieu qu'on le rencontre. »

On suivrait ainsi l'histoire de l'Eglise jusqu'à notre époque. La *Correspondance de Rome* citait récemment les conseils que le saint et doux Curé d'Ars donnait à deux catholiques français qui fondaient une revue : « Vous allez prendre la parole. Eh bien! la parole humaine est chargée d'unir. Mais pour unir il faut bien s'y prendre.

Il ne faut pas avoir la fausse charité. Il faut dire la vérité sans acception de personnes. Il y a un tas de mensonges qu'il faut balayer sans prendre garde à ceux qui se mettent devant. Il faut combattre l'erreur même chez les chrétiens, car ils ont moins droit que les autres, si c'est possible, à la professer. Aimez vos adversaires, priez pour eux — mais ne leur faites pas de compliments. Ne cherchez pas à plaire à tout le monde... »

Le lecteur nous saura gré de citer ici une page d'une excellente étude de M. l'abbé Chovin sur Louis Veuillot, polémiste, publiée naguère dans la *Revue de Lille* .

De son temps, déjà, il ne manquait pas de pusillanimes pour trouver que la polémique ardente et sans merci ne convenait pas à un chrétien. A ce reproche Veuillot répondait, avec son ferme bon sens et son admirable clairvoyance, que le devoir était de défendre les principes éternels de l'ordre social et religieux attaqués systématiquement par des journaux voués à une œuvre effroyable de destruction. La Vérité a des droits imprescriptibles et elle demande impérieusement des voix pour les proclamer et les venger. — Soit, disaient certains; mais pas de violence! — Et Veuillot, dissipant toute équivoque, répliquait : « Il ne faut pas s'entêter, mais il ne faut pas appeler entêtement la persévérance; il ne faut pas violenter, mais il ne faut pas appeler violence la fermeté; il faut s'accommoder aux temps, aux circonstances, aux hommes, mais il ne faut pas souffrir que le temps, ni les circonstances, ni les hommes, l'emportent sur la vérité et la justice (1). »

Au surplus, le journalisme est ce qu'il est; et puisqu'il est essentiellement une bataille, il ne se peut pas qu'on n'y donne ni qu'on n'y reçoive des coups. Le respect de la vérité et de la justice étant saufs, à quelles récriminations raisonnables pourrait-il y avoir lieu? Ecrire un article, c'est faire « de la copie de guerre » (2). Il faut en prendre son parti. « Jamais journal ne fut créé pour embrasser d'autres journaux. Il ne s'agit point de confraternité, il s'agit de discussion, de luttes, de combat. Ceux qui voudraient que tout se passât en compliments et révérences ne sont pas nés pour cette escrime (3) ».

Si on objectait au fougueux polémiste le mot de saint François de Sales que « l'on attire plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre », il haussait les épaules, non des paroles du saint, mais de l'application qu'en prétendaient faire ceux qui lui prêchaient la modération. D'abord, il déclarait ne point apercevoir la nécessité d'attirer les mouches qui sont de vilaines bêtes. Puis il insistait : Les modérés avaient abandonné « toutes les thèses impopulaires ». Voilà bien le miel. Mais, questionnait-il : « Qui a vu les mouches? Quel profit a-t-on tiré de tant de ménagements que nous voulons croire douloureux, de tant de condescendances que nous voulons nommer héroïques? On a obtenu quelques éloges, bien chiches, des protestants et des phalanstériens; mais de cœurs éteints rallumés, mais d'esprits prévenus éclairés, mais de retours et de conversions, mais de mouches prises, *enfin*, point de nouvelles! ». (4). — Au moins ne touchez pas aux personnes! Une plume chrétienne

1. *Mélanges*, 2e série, tome VI, p. 37.
2. *Correspondance*, tome III, p. 8.
3. *Mélanges*, 2e série, tome III, p. 84.
4. *Mélanges*, 1re série, tome IV, p. 570.

ne devrait pas se permettre ces traits de satire, ces railleries, ces invectives, ces caricatures, ces ironies. — Et pourquoi? demandait Veuillot, plaidant la cause de son journal. Pourquoi? Et ces lignes, empruntées à la « Préface des Satires », résument sa pensée : « La défense est surtout légitime a ceux qui, comme moi, ne prétendent venger ni leur propre goût, ni leur personne, mais seulement une cause sacrée. Ces hommes, ennemis déclarés et systématiques, ennemis furieux de tout ce que j'honore, je peux les traiter comme ils traitent le christianisme, l'ordre social et la grammaire française; bien entendu sauf les devoirs que la justice nous impose, même envers ceux qui ne gardent aucune justice. Pouvoir les intimider, c'est quelque chose; pouvoir empêcher un nombreux vulgaire de les admirer, c'est beaucoup. » Et il citait volontiers cette parole de Tertullien : « Il y a des choses dignes de risée sous leur gravité feinte; ne craignez pas d'en rire; le rire empêche d'usurper le respect. »

Il reste cependant une objection.

Tout cela, dira-t-on, s'entend bien quand il s'agit de la lutte contre les ennemis avérés de la religion et de la foi. Quoique l'adoucissement des mœurs tende de plus en plus à bannir de la discussion les attaques directes, les personnalités et les invectives, on s'explique la chaleur et la passion qui animaient les apologistes aux prises avec les destructeurs de l'Eglise. Encore ne devrait-on pas oublier les recommandations, les avis réitérés des Papes de notre époque, de Pie IX comme de Léon XIII, qui ont plusieurs fois engagé les catholiques à éviter le ton de la violence dans la défense de leurs droits sacrés et à recourir de préférence aux armes plus dignes de la modération, de sorte que le poids des raisons plutôt que l'âpreté mordante du style les fit triompher Mais surtout, il en va tout autrement quand la question se pose entre catholiques également sincères. Devraient-ils jamais s'attaquer entre eux? Et n'est-ce pas alors un scandale de voir mettre en cause, non seulement les opinions, qui demeurent libres de part et d'autre, mais les personnes elles-mêmes?

M. J. Denais, secrétaire de rédaction du *Peuple Français*, m'écrivait tout récemment au sujet du *Devoir politique des catholiques*, que je venais de publier : « Je vous dirai très franchement qu'à mon sens un tel ouvrage est une mauvaise action. Libre à chacun, certes, de professer et d'exposer les opinions qu'il lui convient, mais il m'a toujours paru superflu de diriger des attaques violentes contre les personnes et il me semble criminel qu'un catholique, qu'un prêtre, les formule précisément contre les catholiques. »

Cette lettre exprime exactement l'état d'esprit de bon nombre de ces catholiques qui passent pour les meilleurs. Je n'ai pas pris la peine de répondre à son auteur que l'avis de la *Correspondance de Rome* émettant à plusieurs reprises le souhait que ce livre « très intéressant » fût lu « par tous, amis et ennemis », adoucissait en moi le remords de ce crime. Je ne lui ai pas davantage posé la question de savoir si celui à qui il s'adressait, ou des hommes comme

le P. Pascal ou Dom Besse, sont exclus des ménagements qu'il réclame pour les catholiques, car exactement à la même date (29 mai 1910), le *Peuple Français* répondait avec cette aménité courtoise à quelques observations de Dom Besse sur l'insuffisance de la seule action sociale. « Il est évident que cette méthode n'est pas du goût des brouillons, des hannetons, des vibrions qui depuis deux bonnes années emplissent l'air de leurs bourdonnements. Pour ceux-là, l'action apostolique est trop lente, et l'action sociale n'est qu'une concession dangereuse à la démocratie... »

Bien mieux, sans descendre au bas procédé qui consiste à remplacer la réponse aux arguments par des personnalités outrageantes, ce journal qui se pique, on le sait, de représenter mieux que tout autre la cause catholique, ne rougissait pas d'ajouter sur un ton et avec une bonne foi qui ne suffiraient cependant pas à le distinguer de la *Lanterne* . « Regardez la plupart des coryphées ecclésiastiques de cette campagne. Plusieurs sont des moines défroqués, qui ont quitté leur congrégation au mauvais moment — au moment de la persécution, — et qui, depuis, ont eu des désagréments avec l'*Index*. Ils ne s'en érigent pas moins en champions de l'orthodoxie et en guides politico-religieux. »

Voyons les choses avec sérénité.

Tout d'abord, les recommandations pontificales concernent spécialement les polémiques entre catholiques sur les meilleurs moyens de servir leur cause commune et n'ont nullement pour objet de soumettre à cette règle leurs controverses avec les ennemis déclarés du catholicisme. Les textes sont si clairs qu'il serait superflu d'insister. On ne saurait donc rien tirer de là qui affaiblît la tradition des défenseurs de l'Eglise, encore qu'elle s'adapte nécessairement dans une certaine mesure au changement, heureux ou non, des mœurs.

Que les catholiques se doivent entre eux respect et charité, le sens chrétien le plus élémentaire le dit déjà bien haut. Les Souverains Pontifes ont jugé utile de le rappeler, afin de prévenir ou de corriger les oublis et les entraînements auxquels la passion, même pour le service de la vérité, l'amour-propre et les sentiments humains qui se mêlent à *toutes nos œuvres*, ne manquent pas d'entraîner de temps à autre les écrivains parfois les plus méritants, et non moins, sinon bien davantage, ceux qui marchent en boitant, dans les voies de la vérité. Plus la doctrine et les principes de l'Eglise se trouveront hors de cause, et, par conséquent, lorsque les discussions entre catholiques ne porteront que sur des opinions vraiment libres et sur les meilleurs moyens de servir leur cause, plus ils seront tenus de pratiquer la modération et d'observer cette courtoisie, cette douceur de formes que le Saint-Siège leur recommande, afin qu'elles les aident à conserver la paix et l'union mutuelles. L'union est la fin qu'ils doivent se proposer; la modération et le calme leur sont conseillés comme le moyen d'y parvenir.

Mais le lien unique de cette union est la vérité, et nulle erreur opposée à la vérité ne saurait être admise à se couvrir du bénéfice de l'union. Il la faut combattre où qu'elle se montre, même chez les catholiques. C'est ce que plusieurs, gagnés par la contagion du libéralisme, semblent ne plus comprendre. Ils aiment à s'abriter derrière les appels à l'union que les Papes ont fait entendre en ces derniers temps, et ils oublient que le libéralisme, non pas le libéralisme rationaliste et sectaire, mais le *libéralisme catholique* a été dénoncé par les Papes comme la peste de cette union et un mal qu'il fallait extirper à tout prix. Les anathèmes de Pie IX contre cette forme de libéralisme sont encore vivants aujourd'hui. Voici en quels termes lui-même désignait ceux qui en sont l'objet. En réponse à une adresse de fidélité que l'évêque de Quimper lui avait transmise au nom des membres du Cercle catholique de cette ville, Pie IX, après les avoir félicités de tourner leurs efforts contre les ennemis de l'Eglise et du Saint-Siège, ajoutait

Mais ils pourraient trouver une voie glissante vers l'erreur dans ces opinions soi-disant libérales qui sont accueillies par beaucoup de catholiques, honnêtes d'ailleurs et pieux, dont, par conséquent, la religion et l'autorité peuvent très facilement attirer à eux les esprits et les incliner vers des opinions très pernicieuses. Avertissez donc, vénérable Frère, les membres de l'Association catholique que, dans les nombreuses occasions où Nous avons repris les sectateurs des opinions libérales, NOUS N'AVONS PAS EU EN VUE CEUX QUI HAISSENT L'EGLISE ET QU'IL EUT ÉTÉ INUTILE DE DÉSIGNER, MAIS BIEN CEUX QUE NOUS VENONS DE SIGNALER, *lesquels, conservant et entretenant le virus caché des principes libéraux qu'ils ont sucé avec le lait sous prétexte qu'il n'est pas infecté d'une malice manifeste et n'est pas, suivant eux, nuisible à la Religion, l'inoculent aisément aux esprits et propagent ainsi les semences de ces révolutions dont le monde est depuis longtemps ébranlé* (1).

Or, en quels termes, le grand Pape parlait-il de ces catholiques? Il s'exprimait ainsi devant une nombreuse députation de catholiques français accourus à Rome pour le vingt-cinquième anniversaire de son pontificat (juin 1871) :

Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, *c'est ce mélange des principes.* Je dirai le mot, et je ne le tairai pas : ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, *ce libéralisme catholique* qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois; je vous le répète, à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français? nous l'appelons en italien *altalena*... Oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la Religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés : mais pour cela il n'est pas besoin de partager leurs opinions (2)..

1. Bref du 28 juillet 1873.

2. Collection romaine des discours de S. S. Pie IX, tome I, page 133 (Haton, Paris).

Dans un bref à l'Archevêque de Milan, Pie IX disait encore :

« Cependant, et bien que les enfants du siècle soient plus habiles que les enfants de la lumière, *leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre, parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie.* Oui, hélas! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques-libérales*, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, *et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que personne ne peut servir deux maîtres.*

« *Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés*, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, *et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes*, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi (1). »

La même année, l'auguste Pontife revenait encore sur le même sujet dans un autre Bref adressé au président des Cercles catholiques de Belgique :

Ce que nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes, dit-on, remplis d'aversion pour les principes catholiques-libéraux, que vous tâchez d'effacer des intelligences autant qu'il est en votre pouvoir.

Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Eglise et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Evangile le progrès de la société actuelle et pour rétablir l'ordre et la tranquillité; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes (2).

Quiconque aura lu ces fortes paroles avec un peu d'attention ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'elles sont toutes d'actualité et

1. Bref du 6 mars 1873.
2. Bref du 8 mai 1873.

s'appliquent littéralement à un état d'esprit aujourd'hui plus commun que jamais parmi les catholiques. Avec quelle gravité elles enseignent le droit de la critique et le devoir de la lutte! Le libéralisme catholique a relevé la tête et la porte plus haut qu'au temps de Pie IX. Il s'affiche dans tous les domaines. Il sape plus ou moins *discrètement* les principes de la discipline; il souffle un esprit de tolérance qui énerve les convictions les plus indispensables; il nourrit de chimériques espoirs de conciliation auxquels il sacrifie le devoir impérieux de la résistance; il prêche le soumissionnisme qu'il déguise sous le nom de fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise; oublieux des principes du droit chrétien, il professe s'accommoder de ceux du droit nouveau et croit faire acte de sage politique en renonçant à tout privilège pour l'Eglise, sans son aveu : et, tout cela, il le couvre audacieusement du nom de fidélité à ses directions.

Et quand nos voix s'élèvent pour dissiper ses illusions ou déjouer ses calculs, on nous reproche de troubler l'union et la paix! Au besoin l'on consentirait à nous entendre repousser spéculativement ses erreurs, tant que nos efforts se borneraient à la *poursuivre dans le* champ de l'insaisissable; mais mettre le doigt sur la plaie, dire : *l'erreur est ici, elle est semée par tels écrits*, par tels discours, par telle association, nommer les organes, désigner les personnes, relever leurs faits et gestes, produire les documents, étaler ce qu'ils contiennent . que deviennent alors la charité et la solidarité entre catholiques?

Il n'y a qu'une réponse à faire : laissons les catholiques libéraux jouer leur rôle, et poursuivons le nôtre avec l'assurance que donnent la conscience du devoir, le désintéressement du zèle et les bénédictions de l'Eglise. Ménageons toujours les personnes, encore qu'une piqûre d'ironie ne soit pas blessure mortelle, mais ne ménageons pas l'erreur. Sauvegardons les intentions, toutes les fois qu'elles n'apparaissent pas évidemment fausses; évitons les procès de tendances, attachons-nous à être clairs, précis, à ne rien affirmer que de vrai, de certain, prêts à en donner la preuve et le plus souvent l'apportent spontanément. Mais si la faiblesse maladive des esprits ne supporte pas d'entendre appeler les choses par leur nom, de voir poser nettement la démarcation entre la voie droite et les chemins obliques, entre ceux qui leur disent la vérité et ceux qui les *trompent*; si la simple production des faits et des documents leur paraît une violence; si la seule *affirmation tranquille de la vérité* et la fermeté d'un jugement appuyé sur des données précises mettent leur mollesse à une épreuve trop sensible, gardons-nous d'une fausse et pernicieuse compassion. Ce mal ne peut être guéri que par une réaction énergique.

Emm. BARBIER.

EPILOGUE. — Puisque les apologies épiscopales en faveur du *Sillon* ont servi d'occasion pour renouveler les vieux griefs du libéralisme contre la critique catholique, je citerai, en terminant, un document important, qui joindra à l'avantage d'une réplique anticipée à ces apologies, celui d'une réponse aux objections générales soulevées contre les chasseurs d'hérésies. Ces objections sont, en effet, les mêmes dans les deux cas. L'un n'est qu'une application de l'autre. Le lecteur fera de lui-même celle de la solution aux deux ensemble.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, daignant couvrir de sa haute approbation ma brochure sur les *Idées du Sillon*, s'appliquait à montrer l'inanité des fins de non-recevoir qu'on ne devait pas manquer d'opposer à cet examen critique des méthodes et de l'œuvre de M. Marc Sangnier.

Voici enfin, très loyalement et dans toute leur force, les objections que l'on oppose à nos démonstrations.

« Mais, dira-t-on, le *Sillon* a reçu *de nombreuses approbations.* » Je réponds que ces approbations s'adressent directement aux intentions dont je vais parler bientôt, à des déclarations chaleureuses d'attachement à l'Eglise et de soumission. Mais ces approbations, quelque nombreuses qu'elles soient, ne peuvent pas supprimer les documents, les textes cités à chaque page. Elles ne peuvent faire que ces textes ne disent pas ce qu'ils disent, elles ne peuvent faire que ce qu'ils disent ne soit en opposition flagrante avec les enseignements et les ordres de Léon XIII et de Pie X sur la démocratie chrétienne. Elles ne peuvent faire que ces textes n'expriment pas des erreurs religieuses et sociales très nombreuses et très graves et tout un système qui ne peut conduire qu'aux plus fatales conséquences. Des approbations ne sont ni des démonstrations ni des réfutations..

On dit encore : « *Ces jeunes gens sont des catholiques pratiquants, ils vont à la messe, ils communient*, etc. » Mais dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise, les dissidents qu'elle a dû repousser et condamner ont d'abord accompli ces devoirs, et presque tous avec les apparences d'une grande piété. La pratique de la religion ne se borne pas à ces devoirs; on n'est pas vraiment catholique si l'on ne reste pas dans l'unité de la doctrine et de l'ordre établi par Notre-Seigneur Jésus-Christ. On n'est pas vraiment catholique, quand on propage avec une ardeur et une audace que rien n'arrête, des doctrines et des associations condamnées par le Saint-Siège.

Les plus chaleureuses protestations ne sont pas plus puissantes que les approbations qu'elles obtiennent, elles ne peuvent détruire ni les textes ni les erreurs qu'ils expriment. D'ailleurs ce qu'il faut d'abord demander et exiger même au simple point de vue de la loyauté et de la plus vulgaire prudence, c'est que ces jeunes gens se mettent d'accord avec eux-mêmes, c'est qu'ils ne perpétuent pas une contradiction manifeste et déplorable entre les paroles et les paroles, entre les déclarations et les déclarations, entre les actes et les actes. Ne tenir aucun compte de pareilles contradictions, n'est-ce pas se bander les yeux et se condamner fatalement à être trompé?

On nous oppose : « *Les intentions sont bonnes.* » Mais qui donc n'invoquait pas ses bonnes, ses très bonnes intentions parmi les révoltés contre l'Eglise et parmi tous les prétendus réformateurs d'Arius à Lamennais, pour

ne pas parler du temps présent? Qui donc proclame plus haut que les socialistes et même les anarchistes, leurs intentions parfaites et leur amour au peuple? C'est donc la suppression de toute réfutation de l'erreur, de toute résistance aux bouleversements sociaux que vous voulez imposer en invoquant les bonnes intentions. Mais ces bonnes, ces très bonnes intentions, comment peuvent-elles s'accorder avec les paroles que nous avons citées, avec les erreurs démontrées, avec la propagande de pareilles doctrines? Quand les intentions sont bonnes, on réfute victorieusement les démonstrations opposées, ou bien on les accepte et on reconnaît ses torts.

« Ce sont des jeunes gens. Des expressions inexactes peuvent leur échapper; ils ne sont pas théologiens. »

Je reconnais tout cela, mais j'en conclus qu'il leur faut d'étranges et d'aveugles prétentions pour traiter de pareils sujets, répandre des doctrines qu'ils n'ont pas étudiées, vouloir enseigner tout le monde, répondre immédiatement à toutes les questions qui peuvent leur être posées, réformer la société et repousser d'une façon ou d'une autre, et avec quelle assurance et de si haut! tous ceux qui se permettent de ne pas penser comme eux. Ce chemin de l'orgueil est fatalement le chemin de l'abîme.

D'ailleurs, il ne s'agit pas de quelques expressions, il s'agit d'un ensemble considérable et redoutable d'erreurs, il s'agit de résistances à des enseignements du Saint-Siège qu'ils ont vantés et qu'ils vantent avec enthousiasme en les méprisant et en les violant; il s'agit de la transformation de la société, il s'agit d'une propagande des plus dangereuses parmi le peuple. Quand on ne sait pas ou que l'on sait peu et mal, il faut apprendre, étudier, demander conseil et ne pas prétendre éclairer et sauver le monde.

« Il faut bien que les jeunes gens catholiques prennent part à la lutte religieuse et sociale et nous devons encourager leur ardeur. »

Personne n'a fait appel plus souvent que moi aux jeunes gens catholiques. Personne n'applaudit plus que moi à leur dévouement, pourvu qu'il soit sincère, et à leur ardeur, pourvu qu'elle soit disciplinée. Mais il s'agit, en ce moment, de ceux qui suppriment tout le passé, qui ont confiance en eux seuls et qui, faut-il le redire encore, compromettent par leurs erreurs, par leur méthode d'action, les intérêts de la religion, de l'Eglise et de la société.

Le *Sillon* n'est certes pas la seule association dans laquelle peuvent entrer les jeunes gens catholiques; les œuvres auxquelles ils peuvent consacrer leur ardeur sont nombreuses et ont fait leurs preuves, sans compter le concours si utile qu'ils devraient donner au clergé pour la fondation et la direction des patronages des jeunes gens, des associations chrétiennes d'hommes, etc.

A voir les choses de près, et sans être aveuglé par le parti-pris, quel résultat ont obtenu et obtiennent les conférences contradictoires du *Sillon?* Quand M. Marc Sangnier se trouve en présence d'homme d'une certaine valeur, il fait, comme à Epinal, des concessions très graves; et M. Lapicque, un des chefs de la libre-pensée, lui tend la main en lui disant, aux applaudissements des membres du *Sillon* . « Avec des catholiques comme vous, nous pouvons marcher la main dans la main. »

A Roubaix, l'auditoire, plus qu'étonné, ne voit de différence entre le collectivisme de M. Jules Guesde et la doctrine de M. Marc Sangnier que dans la préparation et le temps que réclame celui-ci. Ailleurs, on demande à M Marc Sangnier de démontrer l'existence de Dieu. Il n'expose aucune des preuves traditionnelles de la philosophie et de la *théologie catholiques; mais* il enveloppe sa prétendue démonstration dans les nuages du kantisme et de l'immanence, de telle sorte que l'auditoire ne comprend pas plus que l'ora-

teur lui-même et que l'avantage reste au contradicteur qui a enseigné l'athéisme.

Souvent on entend dans ces réunions une longue série d'accusations odieuses dirigées contre l'Eglise, de négations impies et de blasphèmes qu'applaudit une partie de l'auditoire..

Enfin on nous reproche de créer des divisions parmi les catholiques

Vraiment, il serait interdit, sous prétexte de ne pas créer des divisions, de défendre la vérité, de combattre les erreurs les plus dangereuses, les révoltes les plus déplorables : c'est le monde renversé. Mais l'union dans l'Eglise catholique est-elle possible sans l'unité doctrinale et l'unité de gouvernement et de discipline? Les divisions, mais c'est le *Sillon* qui les suscite et les développe partout. Divisions dans tel diocèse où, en dehors des très rares adhérents du *Sillon*, l'union est parfaite, les œuvres très nombreuses et très prospères, et où le zèle du clergé et des principaux catholiques est admirable, le progrès religieux manifeste et éclatant, et où le *Sillon* vient braver les ordres si précis de Léon XIII et de Pie X sur l'obligation de toutes les associations catholiques de se soumettre aux évêques, où il vient braver et mépriser publiquement l'autorité épiscopale et les ordres des papes. Les divisions, le *Sillon* les crée parmi le clergé, parmi la jeunesse catholique, parmi le peuple des villes et des campagnes. Il les crée en repoussant tous ceux qui ne consentent pas à admirer sa république et sa démocratie et qu'il signale comme les ennemis les plus dangereux de l'Eglise. Il les crée entre les ouvriers d'une part, et, de l'autre, les patrons qu'il veut supprimer, entre les ouvriers eux-mêmes en favorisant les syndicats rouges, syndicats de la révolution et de l'internationalisme, et en blâmant les syndicats jaunes et tous les syndicats mixtes.

Ces divisions, il les crée, il les multiplie sur le champ de bataille, en face de l'ennemi pour lequel le *Sillon* est plein de bienveillance; ces divisions, il les prépare fatalement pour les élections prochaines qui décideront de l'avenir de la France. Et c'est à nous et non pas aux Sillonnistes qu'on fait le reproche de créer des divisions parmi les catholiques! Il faut entendre de telles paroles pour croire qu'elles puissent être dites, et ceux qui les disent sont jugés pour toujours. Vraiment le reproche qu'on nous fait, il faudrait le faire à ceux qui combattraient avec énergie l'antimilitarisme et l'antipatriotisme dans les casernes, l'antimilitarisme et l'antipatriotisme qui détruisent l'armée et qui perdent la France.

En présence des démonstrations que vous avez faites et que je viens de résumer, il ne peut y avoir de choix qu'entre deux partis. Il faut prouver que les textes si nombreux, cités à chaque page, sont inexacts ou qu'ils sont reproduits si incomplètement que leur sens est modifié, ou il faut prouver que ces textes ne sont pas en opposition avec les enseignements et les ordres de Léon XIII et de Pie X, qu'ils n'expriment pas les erreurs religieuses et sociales qui ont été signalées, qu'ils ne préparent pas, par une méthode déplorable, des divisions qui conduiront fatalement aux conséquences les plus funestes à la religion et à notre pays. Ces démonstrations, personne ne les a faites et personne ne les fera.

Ou bien c'est l'autre parti qui s'impose. Il faut reconnaître que le *Sillon* ne peut être approuvé et soutenu, mais qu'il doit être condamné dans sa notion essentielle de la démocratie, dans sa méthode, dans ses moyens, dans ses erreurs, dans les divisions qu'il suscite, dans ses conséquences funestes et fatales. Tout cela est imposé, non pas seulement par l'esprit catholique, mais par la simple loyauté.

Quelques-uns s'étonneront de ces nouvelles luttes. J'accomplis mon devoir d'évêque. L'évêque est l'apôtre de la vérité, l'adversaire de l'erreur, le défenseur de la Sainte Eglise. Je n'ai contre les personnes ni antipathies, ni partipris; je pourrais dire que je ne les connais pas. Pendant vingt-cinq ans j'ai combattu les attentats contre les droits et les libertés catholiques, j'ai protesté contre les concessions obstinées qui n'ont rien obtenu et qui ont tout perdu. Je combats de nouveau les attentats dirigés contre les vraies doctrines, contre l'union, la paix et la sécurité de l'Eglise et de la France. Plusieurs fois j'ai proteste contre les concessions faites au point de vue des doctrines et qui nous conduiront, une fois de plus, aux désastres et aux ruines.

C'est vous dire quelles sont pour votre brochure, si puissante et si opportune, mon approbation et ma reconnaissance.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LE CAS DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Mgr Delassus écrit dans la *Semaine religieuse* de Cambrai :

Ce n'est certes point pour notre plaisir que nous revenons au cas de M. Lemire, mais le *Cri des Flandres*, nos des 12 et 16 juin, nous y ramène forcément.

Répondant à une question posée par ce journal sous forme de dilemme présentant cette alternative : M. Lemire est un mauvais prêtre, ou bien il faut donner cette qualification au chanoine Delassus, nous avons établi que M. Lemire s'est placé dans la catégorie des prêtres non seulement mauvais mais excommuniés.

Cependant, nous dit-on, aucune sentence n'a été portée contre lui.

Son cas ne le demandait aucunement. Et c'est pourquoi ce que nous avons dit n'est point ceci : M. l'abbé Lemire a été frappé d'excommunication, mais M. Lemire est allé prendre rang parmi les excommuniés.

Nous sommes amené à ajouter aujourd'hui que, de même qu'il y a deux sortes de mauvais prêtres, il y a deux sortes d'excommuniés; et ici encore M. Lemire est dans la pire des deux catégories.

Sont excommuniés : 1° ceux qui le sont par sentence pénale. Tels, en ces derniers temps, ceux qui, sans l'autorisation des pouvoirs ecclésiastiques, se sont faits les acquéreurs des biens dont l'Eglise a été injustement dépouillée;

Et 2° ceux qui se mettent dans le cas d'être répudiés par l'Eglise, jetés hors de son sein.

Les premiers sont privés en tout ou en partie (1) de la participation aux biens spirituels : sacrements, funérailles chrétiennes, etc.

Les autres sont anathèmes.

Comment se met-on dans le cas d'être anathématisé?

En professant une foi autre que la foi de l'Eglise.

La foi est le lien premier et le plus nécessaire de ceux qui nous attachent à l'Eglise, celui qui fait de nous les FIDÈLES, les CATHOLIQUES. Ce lien rompu, on tombe dans l'*infidélité*, et l'on est chassé de l'Eglise par l'anathème.

---

1. Il y a plusieurs degrés dans l'excommunication pénale selon la gravité des fautes.

Le Concile du Vatican, confirmant ce que la Tradition chrétienne avait toujours enseigné, a défini :

« Si quelqu'un dit que le Bienheureux Apôtre Pierre n'a pas été institué par le Christ Notre-Seigneur, le prince des Apôtres et le chef visible de *toute* l'Eglise militante; ou que le même Pierre n'a reçu directement et immédiatement du Christ Notre-Seigneur qu'une primauté d'honneur et non de *véritable et propre juridiction,* qu'il soit anathème.

» Si quelqu'un dit que ce n'est pas par l'institution de Jésus-Christ ou de droit divin que le Bienheureux Pierre a des successeurs perpétuels dans la primauté sur toute l'Eglise; ou que le Pontife romain n'est pas le successeur du B. Pierre dans la même primauté, qu'il soit anathème.

» Si quelqu'un dit que le Pontife romain *n'a que la charge d'inspection et de direction et non le plein et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise universelle,* non seulement dans les choses qui concernent la foi et les mœurs, mais aussi dans celles qui appartiennent à la *discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers ; et qu'il a seulement la principale part et non toute la plénitude de ce pouvoir suprême, ou que ce pouvoir qui lui appartient n'est pas* ORDINAIRE ET IMMÉDIAT *sur toute l'Eglise* ET SUR CHACUNE D'ELLES, soit sur tous les pasteurs et tous les fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit anathème. »

Telle est la foi de l'Eglise sans laquelle il n'y a point de salut.

Et quelle est celle de M. Lemire?

Il l'a exposée à la tribune de la Chambre des députés le 15 janvier 1907. Nous en avons fait remarquer l'hétérodoxie le lendemain dans la *Semaine religieuse,* et signalé ce qui en résultait au point de vue de la situation de M. Lemire vis-à-vis de l'Eglise. Nous ne faisons que répéter ce que nous avons fait entendre discrètement alors sans aucune contradiction possible.

M. Lemire a dit : « Je ne reconnais à personne le droit de faire de nous, catholiques, les serfs d'un régime centralisateur et despotique, d'un régime à la Louis XIV.. La constitution de l'Eglise n'est pas une monarchie. L'Eglise est gouvernée par une série d'autorités locales, indépendantes les unes des autres et *contrôlées* par une autorité centrale et supérieure. Le fondateur de notre religion, en instituant le pontificat, a dit à Pierre, en parlant des futurs évêques, qu'il appelle des frères et non des fils : « Je te charge non de les remplacer mais de les soutenir. »

Impossible de formuler une contradictoire plus directe des définitions du Concile du Vatican.

M. Lemire ne s'est pas contenté de susurrer cela à l'oreille d'un ami, ce qui aurait suffi à faire de lui un excommunié.

Il est monté à la tribune de la Chambre française pour le proclamer à la face du monde.

Là, ce n'est point par surprise et dans l'ivresse d'un discours qui serait allé au delà de sa pensée qu'il a proféré cette hérésie. Ses actes antérieurs relatifs à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, sa démarche à Rome, ses interviews aux journaux, et de plus le discours qu'il prononça onze mois plus tard, à la même tribune, celui du 20 décembre 1907, montrent bien qu'il n'y avait point là une improvisation, mais une *déclaration* voulue et peut-être concertée.

Si longtemps que M. Lemire n'aura point rétracté ces paroles aussi publiquement qu'elles ont été dites, M. Lemire est sous le coup des trois anathèmes prononcés par le Concile du Vatican.

Il reste chrétien, il reste soldat du Christ bien qu'il ait déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voulait point se mêler de sa défense, il reste prêtre. Car le

triple caractère que les trois sacrements de baptême, de confirmation et d'ordre ont imprimé dans son âme est indélébile pour l'éternité.

Mais il ne peut plus se dire *fidèle*, il ne peut plus être considéré comme catholique, parce qu'il a péché publiquement contre la foi en une chose essentielle, et qu'il n'a point effacé publiquement ce péché public.

Il est excommunié, il est anathème.

Ce n'est point moi qui prononce cet anathème, comme le dit le *Cri des Flandres*, c'est l'Eglise.

Pour moi, je ne fais que constater un fait.

Et je le constate parce que l'organe de M. Lemire, le journal qui se dit créé « pour vulgariser le programme social et *religieux* de M. Lemire », me met dans la nécessité de le faire.

Peut-être M. Lemire, emporté par le tourbillon dans lequel il s'est jeté malgré ses supérieurs, n'a-t-il point songé à la situation qu'il s'est faite au point de vue religieux. Nous serions heureux d'avoir appelé là-dessus son attention, si notre observation pouvait lui ouvrir les yeux et le ramener dans le giron de la Sainte Eglise par une profession de foi aussi orthodoxe qu'éclatante.

ERRATA

Fascicule du 1er Juin 1910

Page 192, ligne 25. — Au lieu de : « *tout* injuste », lire : « *toute* injuste. »

Page 194, ligne 22. — Au lieu de : « les partisans *des* candidats », lire : « les partisans *de* candidats. »

Page 194, ligne 25. — « L'amour, dont on sait trop que la raison n'est pas *dans* la règle »; effacer le mot : *dans*.

Page 198, ligne 25. — Au lieu de : « L'encyclique *Pascendi gregis* », lire : « .. *Pascendi dominici gregis.* »

Page 199, ligne 6. — Au lieu de : « *remplissait* », lire : « *remplissaient.* »

Page 199, lignes 34-36. — Au lieu d'une ligne étrangère à l'article, qui a été transposée ici, lire : « . et à se défendre, par conséquent, d'avoir la *République* en tête quand il parle de la *Démocratie.* Il entend... »

Page 202, ligne antépénultième de la note 1, au lieu de : « *Pie X* », lire : « *Pie IX.* »

Page 204, ligne 8. — Au lieu de : « *Tu non sapere..* », lire : « *Tu non sapeva...* »

Fascicule du 15 Juin 1910

Page 285 — Date de la lettre des Evêques de Provence; au lieu de : *1767*, lire : *1717*.

Page 285, lignes 7-8 de cette même lettre, au lieu de : « *dévoter* », lire : « *dévorer.* »

Le Gérant G. STOFFEL

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE — 7604

Mgr CHAPON ET LE P. LECANUET

Le P. Lecanuet, de l'Oratoire, chaque fois qu'il livre au public un nouvel ouvrage, a l'heur de le voir précédé d'une publicité infiniment favorable, sinon fortuite et spontanée. Le premier tome de l'*Histoire de l'Eglise de France sous la troisième République* avait été présenté aux lecteurs du *Correspondant* par le vicomte de Meaux. Le second, depuis longtemps promis, et enfin terminé, leur a été recommandé, le 25 mai 1910, par Mgr Chapon, évêque de Nice. Quinze jours après, le 10 juin, la *Semaine religieuse* de Nice annonçait que « M. l'abbé Lecanuet, de l'Oratoire », était nommé « chanoine honoraire de la cathédrale par décision de Monseigneur l'Evêque ». Et c'est seulement quelques jours plus tard que paraissait le volume lui-même, en tête duquel se retrouve, à titre de préface, l'article que Mgr Chapon a donné au *Correspondant*. Quelle est la raison de cette préparation savante? Faut-il n'y voir qu'une habile application des recettes qui enseignent l'art de piquer la curiosité? N'y peut-on démêler aussi une précaution oratoire, une sorte de « préoccupation », comme disent les figures de rhétorique, un souci de prévenir les critiques possibles en organisant un concert préalable d'éloges apparemment autorisés?

Quoi qu'il en soit, et sans aborder l'ouvrage lui-même, dont on pourra s'occuper une autre fois, c'est l'article de Mgr Chapon que nous voulons discuter aujourd'hui. A peine avons-nous besoin de marquer que, ce faisant, nous ne portons nulle atteinte à l'autorité épiscopale : un article de revue est justiciable d'un autre article de revue; et, à la condition d'ajouter une nuance de respectueuse déférence à la courtoisie qui doit toujours caractériser la défense de la vérité, la plume même d'un laïc peut s'enhardir à une controverse avec le chef d'un diocèse, si cette controverse porte, en définitive, sur des questions d'histoire religieuse et politique. Quand surtout ce chef de diocèse est l'auteur de *Mgr Dupanloup et la liberté*, il semble qu'on n'ait sujet de craindre de sa part aucune contestation sur les franchises qui légitiment une polémique de cet ordre.

Ainsi justifiée en droit, comment la présente réponse à l'article de Mgr Chapon se justifie-t-elle en fait? Voici : cet article, au lieu d'être une bibliographie sereine et désintéressée, louant pacifiquement les mérites intrinsèques d'un ouvrage, apparaît bien plutôt comme une réprimande à l'adresse de ceux qui prendraient la liberté grande de n'accepter point sans réserve tous les jugements de l'auteur re-

commandé. Et cette façon, pour Mgr Chapon, de comprendre son rôle d'introducteur du P. Lecanuet, conduit Sa Grandeur à rouvrir sans utilité toute une série de controverses sur des questions où nombre de catholiques sont précisément fondés à penser autrement que ne pense le prélat. Nous trouvons même là une occasion de relever un reproche adressé parfois à la *Critique du Libéralisme:* volontiers on l'accuse de s'attarder à des récriminations rétrospectives, sur des questions résolues, sur des polémiques closes. Un article comme celui de Mgr Chapon, et ce qu'il nous révèle de l'ouvrage qu'il présente, prouvent que rien n'est résolu, que rien n'est clos, de toutes ces querelles qu'on nous accuse d'entretenir et d'aviver. Et puisqu'on persiste à vouloir nous suggérer, sinon nous imposer, sur l'histoire des trente dernières années, des interprétations inexactes quant aux faits et désobligeantes pour les personnes, qu'on ne s'étonne pas de nous voir persister à justifier celles-ci et à rectifier ceux-là.

*
* *

Le tome II de l'ouvrage du P. Lecanuet, portant sur la période qui va de 1878 à 1894, embrasse les quinze premières années du pontificat de Léon XIII. Cette indication pouvait être donnée telle quelle, et il va de soi que, la troisième République étant encore debout, l'écrivain qui veut raconter l'histoire de l'Eglise de France sous ce régime, devra mentionner tour à tour les pontificats qui se sont succédé pendant son cours, c'est-à-dire, après celui de Pie IX, celui de Léon XIII, comme, après celui de Léon XIII, celui de Pie X. Pour le P. Lecanuet, et pour Mgr Chapon, les choses sont moins simples si nous tenons ce volume, annoncé pourtant depuis longtemps, où il est parlé du pontificat de Léon XIII, c'est parce que le P Lecanuet « a été devancé et provoqué de plusieurs côtés à la fois »! La provocation est venue, d'abord, d'une « plume hostile à l'Eglise », sans doute, mais, comme le « dénigrement de Léon XIII » auquel cette plume s'est livrée « a trouvé des coopérateurs et des échos là où on l'on devait le moins les redouter », le P. Lecanuet, et après lui Mgr Chapon, ont jugé qu'il « importait de ne pas laisser s'accréditer une telle légende ». Le volume est donc moins une suite qu'une réplique.

Mais quels sont les « coopérateurs », quels sont les « échos » du « dénigrement de Léon XIII »? Mgr Chapon ne le dit pas, et nous voulons bien respecter sa discrétion, mais, quand il ajoute : « Il nous est trop pénible d'avoir à le constater pour que nous y insistions », nous lui demandons la permission, avec tous les égards dus à son caractère, de nous inscrire en faux contre cette réserve. Loin d'être affligé de ces « coopérateurs » et de ces « échos » du « dénigrement de Léon XIII », Mgr Chapon tire, de leur existence réelle ou sup-

posée, un tel avantage littéraire, qu'il doit, sous peine d'être ingrat, les en remercier *in petto*. Ils lui fournissent en effet, d'un bout à l'autre de son article, un si beau prétexte à cet ingénieux balancement qui donne à la phrase une cadence rythmée en même temps qu'à l'auteur une réputation facile d'homme judicieux, pondéré, impartial! Tout l'artifice de cette méthode gît dans ces mots : « De plusieurs côtés à la fois. » Le P. Lecanuet allait-il parler du pontificat de Léon XIII? Si indiqué que cela fût, nous l'eussions attendu « plusieurs années encore », s'il n'avait été « provoqué de plusieurs côtés à la fois ». Quelle aubaine que cette provocation multiple, parallèle et simultanée! Elle va permettre au P. Lecanuet, et aussi à Mgr Chapon, de ne décerner jamais un blâme aux ennemis de l'Eglise sans y joindre une chiquenaude à l'adresse de ses amis trop zélés. Et que deviendrait la rhétorique libérale si elle n'avait cette ressource précieuse, cet en-cas perpétuellement utilisable, cette répartition isochrone des censures *a sinistris* et *a dextris?* Nous ne commettrons pas l'impertinence de rappeler le sabre de M. Prudhomme, également apte à combattre les institutions et à les défendre : nous nous bornerons à demander quelle est cette apologétique qui ne sait pas ou qui ne veut pas fustiger une erreur sans chercher à se concilier l'adversaire en lui expliquant qu'on le préfère presque à tel ami qui, à ce qu'on assure, exagère la vérité.

Tel est bien cependant le *processus* de l'article de Mgr Chapon, et presque de chaque phrase :

Parle-t-il des enseignements du *Syllabus* et de leur influence à la fin du pontificat de Pie IX? Il dit que « dénaturés, amoindris par ses détracteurs, *plus d'une fois inexactement interprétés par ceux-là mêmes qui les acceptaient et s'en faisaient les défenseurs* », ils « ont ravivé les luttes intestines ».

Parle-t-il de « la longue suite d'attentats », par quoi se résume la politique républicaine? Il ne manque pas, après les « haines », les « ambitions », les « défaillances », les « lâches complicités », de mentionner « les *imprudences*, l'*esprit d'indiscipline* et les *fautes de tactique* qui, *jusque dans nos rangs, contribuèrent* à leur triomphe. »

Parle-t-il de la façon dont Léon XIII « dévoilait la vérité » aux égarés? Il insiste sur le soin que mettait le pontife à « écarter de sa parole tout ce qui eût pu *favoriser l'exagération qui est aussi l'erreur* », et sur la façon dont il sut toujours, « des préjugés et des sophismes », « discerner *les idées* et *les aspirations généreuses qui s'y mêlent* parfois ».

Parle-t-il des concessions que Léon XIII fit, « dès qu'il monta sur le siège de saint Pierre », pour « renouer avec tous les gouvernements les relations rompues »? Il dit qu'il « savait les faire dans l'intérêt supérieur des âmes, au risque d'*affronter certaines critiques sans autorité comme sans clairvoyance.* »

Parle-t-il des « occasions où la protestation et la résistance s'imposaient » au Pape? Il dit que Léon XIII « ne consentait pas à prendre l'initiative et la responsabilité des ruines irréparables, où des *impatiences téméraires, inconsciemment unies* à de perfides provocations, auraient *voulu le pousser* », car il « savait que *les réactions elles-mêmes* ne réparent pas toujours les ruines, ou qu'elles ne les réparent d'ordinaire que tardivement et incomplètement ».

Parle-t-il de la « résistance des catholiques aux lois scolaires »? Il la trouve évidemment « légitime », mais il ajoute qu'elle mettait « *en danger le Concordat.* »

Parle-t-il des « polémiques passionnées » dont les « directions de Léon XIII ont été l'objet »? Il dit qu' « aux extrêmes limites de la gauche *et de la droite*, leurs détracteurs ont rivalisé de reproches, *en des rencontres parfois bien étranges* », et ces derniers mots, dans leur imprécision voulue, constituent en définitive une insinuation que nous osons regretter pour son auteur plus que pour ceux qu'il a cru atteindre.

Parle-t-il de ceux qui avaient « empiété sur la religion et méconnu son enseignement »? Il ne se borne pas à évoquer les « brutales invasions des sectaires », mais il déclare viser « ceux-là mêmes qui, en luttant avec une vaillance incontestable pour la cause de l'Eglise, *souhaitaient l'inféoder au régime de leur préférence* » : ici, ce n'est plus seulement le P. Lecanuet qui bénéficie de l'écrit de Mgr Chapon, c'est aussi l'abbé Georges Frémont; grand honneur, certes, pour celui-ci, mais Mgr Chapon ne regrettera-t-il pas cette prodigalité bibliographique?

Parle-t-il des « responsabilités » à incriminer dans l'échec de « l'esprit nouveau » en 1894? Il dit que « le P. Lecanuet n'assumera point la tâche périlleuse de les attribuer lui-même à ceux qui se les renvoient les uns aux autres *en les partageant peut-être* », et qu'il « se contentera d'exposer les faits en les dégageant des *commentaires passionnés*, des *interprétations intéressées* et des *additions tendancieuses.* »

Parle-t-il de l' « union de tous les catholiques entre eux »? Il dit qu'il « n'est personne qui n'y aspire », en dehors des « sectaires qui poussent aux derniers excès », et des « *utopistes* » qui, de ces excès, « *espèrent le salut* ».

Parle-t-il de « l'énergie qui, dans nos indomptables revendications », ne doit « jamais pactiser avec l'ennemi »? Il recommande en même temps cette « *mesure* », cet « esprit de charité et de *sage conciliation* » qui « *n'éloignent aucun allié* » et « ont, plus d'une fois (?), *désarmé l'ennemi* lui-même. »

Ces commentaires ont l'inconvénient, nullement négligeable, de donner, à l'apologie qu'on veut faire du pontificat de Léon XIII, une

tournure pour le moins étrange. A les prendre tels qu'ils sont énoncés, l'on serait conduit à devoir conclure que ce pontificat, loin d'être ordonné conformément à « la politique traditionnelle du Saint-Siège », comme le dit Mgr Chapon, loin de nous montrer Léon XIII mettant « au service » de cette politique « le génie dont Dieu l'avait doué », fut au contraire assidûment dirigé contre certains catholiques. Et quels catholiques? contre « ceux-là mêmes » qui, de l'aveu de Mgr Chapon, luttaient « avec une vaillance incontestable pour la cause de l'Eglise »! Ceux-là, Mgr Chapon, dans toutes les phrases que nous venons de citer, sont invariablement l'objet d'incriminations, tantôt directes, tantôt voilées : leurs *interprétations inexactes*, leurs *fautes de tactique*, leurs *imprudences*, leur *esprit d'indiscipline*, leurs *exagérations*, leurs *critiques sans autorité comme sans clairvoyance*, leurs *impatiences téméraires*, leurs *commentaires passionnés*, leurs *additions tendancieuses*, leurs *utopies*, telles sont les incorrections que le prélat met à leur charge, non sans terminer la série par une évocation de la « mesure » et de « l'esprit de charité et de conciliation »!

Qu'on n'aille pas nous accuser de soupçonner la sincérité de cet « esprit de charité et de conciliation » chez Mgr l'Evêque de Nice : nous admirons seulement que Sa Grandeur en réserve le bénéfice à d'autres qu'aux catholiques d' « une vaillance incontestable ». Ses trésors de « charité » et de « conciliation » ne se dépensent qu'en faveur des « *alliances nécessaires et possibles* qu'une tactique condamnée par de désastreuses expériences avaient éloignées et souvent transformées en hostilités ». Pour éclairer ces formules, le lecteur aimera trouver des exemples précis et des noms; nous lui en proposons : au congrès catholique de Paris, en 1892, l'ordre vint à MM. Charles Chesnelong et Emile Keller de renoncer à leur projet d'*Union de la France chrétienne:* si nous appliquons à ce fait historique la glose de Mgr Chapon, nous devons conclure que cet ordre était inspiré par l'espoir qu'on nourrissait apparemment de conclure des « alliances nécessaires et possibles » avec des catholiques d'une « vaillance » moins « incontestable »; et, qui sait? à force de *minimiser* le programme pour étendre le recrutement, peut-être songeait-on à des Méline, à des Ribot ou à des Deschanel! Dieu sait cependant si ces modérés illustres se sont appliqués à étaler, avec l'énergie farouche de leur anticléricalisme « intangible », la pauvreté de l'appoint qu'on eût obtenu par leur concours! En vérité, est-ce sérieux, et a-t-on le droit d'appeler « désastreuses » les « expériences » imputées aux catholiques d'avant le ralliement, quand on devrait confesser qu'en fendant à ceux-ci l'oreille, on a lâché la proie pour l'ombre? En tout cas, est-il édifiant de voir un religieux, comme le P. Lecanuet, et un évêque, comme Mgr Chapon, ne pouvoir construire, avec le pontificat de Léon XIII, un livre ou un article élogieux, sans mortifier comme à plaisir des catholiques d'une « vaillance incontestable »?

***

Il y a, dans l'article de Mgr Chapon, plus que des propos mortifiants · nous allons y relever des inexactitudes et des omissions graves C'est en vain que le prélat complimente le P. Lecanuet, pour avoir mis « en valeur tout ce qui caractérise le plus *exactement* la période *particulièrement* importante qu'il a *largement* et *minutieusement* étudiée ». ces quatre adverbes eussent gagné à être remplacés par un seul : *impartialement.* On en va juger.

Mgr Chapon ouvre son analyse de l'ouvrage du P. Lecanuet par un mot sur l'état du monde à la mort de Pie IX . « Le magnanime Pontife lègue à son successeur le gouvernement d'un monde presque entièrement hostile, même chez les nations catholiques, à l'autorité du Saint-Siège, fortifiée, il est vrai, par la récente définition de l'infaillibilité pontificale. » Nous ne voulons pas croire que l'ancien vicaire-général de Mgr Dupanloup ait osé, par cet « il est vrai », donner à entendre que la définition de l'infaillibilité compensait faiblement l'hostilité du monde presque entier pour l'autorité du Saint-Siège : le *lapsus* serait trop gros. Mais nous n'acceptons pas ce jugement sommaire sur l'hostilité du « monde » presque entier . car ce n'est pas « le monde », ce ne sont pas « les nations », qui étaient hostiles à l'autorité du Saint-Siège, ce sont les gouvernements, ce qui est tout différent. Les peuples, c'est notoire, professaient pour Pie IX un attachement et un enthousiasme peut-être sans précédent dans les annales de l'Eglise. Que si Léon XIII s'appliqua, et dans une appréciable mesure réussit, à se concilier ces gouvernements ainsi hostiles, il est également notoire que ce n'alla pas sans perdre une part de cette affection des peuples pour la Papauté. Qu'il s'agisse des catholiques d'Irlande, de Pologne, de Suisse ou du Canada, l'histoire des tractations de Léon XIII ne montre-t-elle pas que le Pape dut leur demander des sacrifices parfois douloureux? Pie IX avait intrépidement défendu les peuples fidèles contre leurs gouvernements oppresseurs: Léon XIII ne pouvait fléchir les gouvernements sans imposer aux peuples l'oubli des vexations subies, ni sans demander à leurs pasteurs persécutés, tels Mgr Lachat, Mgr Ledochowski, Mgr Mermillod, l'abandon de leurs sièges contestés : de là des heurts et des déchirements qui furent parfois pénibles. Le temps a évidemment guéri ces blessures, et nul esprit de « dénigrement » ne nous pousse à les rappeler, mais nous osons dire que c'est mal décrire le « magnifique coucher de soleil » que fut le déclin du pontificat de Pie IX, que d'attribuer aux peuples une hostilité qui était seulement le fait de leurs gouvernements.

Allons plus loin. Cet abandon de la Papauté par les divers gouvernements, abandon qui inspire à Mgr Chapon une ligne émue sur la « sereine et douloureuse intrépidité » de Pie IX, ne met-il pas

en cause la responsabilité de l'opinion libérale, qui s'étendait fort loin à gauche, mais qui comptait, vers la droite aussi, bien des adeptes fort agissants? Nous n'oublions aucune des manifestations de Mgr Dupanloup en faveur de la souveraineté temporelle du Pape, manifestations qui formèrent une précieuse compensation à ses efforts contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité. Mais comment négliger cette remarque que M. de Mun, dans un récent article du *Gaulois*, inspiré par le cinquantenaire de la formation du régiment des zouaves pontificaux, a faite sur le bouleversement que la question romaine avait amené dans les consciences :

J'ai connu, et de tout près, des âmes, palpitantes de la plus ardente piété, qui, dans l'élan d'un culte presque mystique pour la liberté, frémissaient d'un généreux enthousiasme au souffle de l'indépendance italienne, et que torturait, d'une véritable angoisse, la pensée d'un irrémédiable conflit entre sa cause et celle de la Papauté.

Et, dans l'*Action française*, M. Charles Maurras a commenté comme suit la remarque de M. de Mun :

Voilà la vérité historique. On a beaucoup dit, et l'on a eu raison de le dire, même beaucoup, que la spoliation romaine fut l'œuvre de la maçonnerie. Elle fut tout autant l'œuvre de l'esprit libéral et de ce que M. de Mun définit très bien « un culte presque mystique pour la liberté ». Ni Napoléon III ni les Loges n'ont été les seuls coupables. L'opinion libérale, même très catholique, très patriote, a été en cette affaire la complice certaine des entreprises contre la papauté et contre la France.

***

Voilà, expliquée et remise au point, la situation de la Papauté à la mort de Pie IX. Poursuivons. Dès 1879, la République ouvre le feu contre l'Eglise : c'est le ministère Waddington, ce sont les projets de loi Ferry, c'est l'article 7 de l'un d'eux, dépouillant du droit d'enseigner les membres des congrégations non reconnues. Mgr Chapon nous dit de cet article : « MM. Jules Simon et Dufaure, par leur intervention éloquente et courageuse, le font échouer au Sénat (9 mars 1880) ». Peut-être allons-nous surprendre Mgr Chapon, mais nous osons dire que rien n'est crispant comme cette façon de présenter l'histoire. Pourquoi Mgr Chapon, ou le P. Lecanuet, ou tous deux, n'aperçoivent-ils, à la tribune du Sénat, en ces jours mémorables, que MM. Jules Simon et Dufaure? Quelle injustice que cette énumération ridiculement limitée, quelle injustice pour tant d'autres orateurs, tout aussi éloquents, tout aussi courageux, tout aussi utiles à la victoire, et en même temps mieux armés à coup sûr pour la production des arguments justes, en tout cas bien moins compromis avec l'ennemi qu'il fallait abattre! Si cette prétérition nous offusque

à ce point, c'est qu'elle semble systématique : nous nous rappelons, en effet, comme si c'était d'hier, le télégramme que le P. du Lac, de la Compagnie de Jésus, lança dans toutes les directions le jour du rejet de l'article 7 : « Le Sénat a rejeté l'article 7, grâce à l'appui du centre gauche. » Ce bulletin de victoire, en son libellé plein de candeur, résume et permet de pressentir tant de défaites ultérieures. L' « appui du centre gauche » est en effet devenu dès lors « le suprême espoir et l'ultime pensée » des tacticiens de la défense religieuse, et Mgr Chapon, qui sans doute n'a pas reçu le télégramme du P. du Lac, en a cependant réédité la teneur avec une fidélité intuitive. La vérité est que « l'appui du centre gauche », sans avoir nui au succès qu'on enregistra ce jour-là, n'en fut que l'un des facteurs, et que mieux eût valu faire l'économie des trente-cinq centimes dont cette addition grevа la taxe des dépêches du P. du Lac, que de suggérer à tous les religieux répandus sur le territoire une vénération exceptionnelle pour les saints personnages du centre gauche sénatorial, dont vraisemblablement ces religieux entendaient parler pour la première fois ce jour-là.

Mgr Chapon passe rapidement sur les décrets qui suivirent, et sur leur exécution. De la seconde série des expulsions, celle des congrégations autres que les jésuites, il dit : « Malgré les efforts de Léon XIII et la déclaration par laquelle elles protestent de leur *respect pour les institutions républicaines*, les autres congrégations sont expulsées à leur tour ». Le prélat fait preuve de prudence en n'insistant pas, car, à étudier de près cet incident, il y eût découvert en quelque sorte la maquette du « ralliement » futur, et il eût pressenti, dans l'insuccès de l'ébauche, l'inévitable échec de l'œuvre elle-même. Oh! nous n'ignorons pas que, parmi les admirateurs du ralliement, dont Mgr Chapon s'honora d'être, on attribue l'inefficacité de cette politique au fait qu'un grand nombre de catholiques refusèrent de l'appuyer expressément; cependant, quand les congrégations autres que la Compagnie de Jésus furent priées de signer la Déclaration qui les montrait respectueuses des « institutions républicaines », y eut-il de leur part un refus quelconque? Mgr Freppel, dans une lettre semi-publique à Mgr Czacki, nonce à Paris, protesta contre l'idée de ce document, c'est vrai; mais les supérieurs et les supérieures le signèrent à l'envi : cet empressement empêcha-t-il un seul crochetage? Si donc ce ralliement-miniature a échoué en dépit de la parfaite exécution de la stratégie prescrite, qu'on ne s'en prenne pas, pour excuser l'échec du ralliement grand-module, à l'indiscipline des uns ou des autres. Une tactique qui échoue dans toutes les hypothèses, aussi bien quand elle est unanimement observée que quand elle ne l'est que partiellement, ne peut-elle être à bon droit suspectée dans sa valeur propre, et repoussée pour cause de vice organique? Nul parti pris, que Mgr Chapon veuille bien nous en croire, ne nous

anime en cette argumentation. Mais, puisque tout son article vise à réhabiliter certaines méthodes en infligeant aux méthodes contraires l'épithète de « désastreuses », nous usons d'un droit strict en montrant que le désastre itératif et définitif est du côté où Sa Grandeur persiste à ne le point voir.

***

Le même phénomène de daltonisme conduit le prélat, dans le spectacle de la persécution religieuse qui a occupé sans relâche la troisième République, à n'apercevoir qu'une occasion de jeter par-dessus bord les défenseurs de l'Eglise. Lisez plutôt : « Progressivement, après chaque élection législative, après chaque défaite de la coalition conservatrice, l'Eglise paie les frais de la guerre. » Et plus loin, sans varier cette formule d'une injustice commode : « L'Eglise et l'opposition monarchique ont subi défaites sur défaites; vaincue en 1876, en 1877 après le 16 mai, en 1881, en 1885, en 1889, l'Eglise, nous l'avons vu, paie chaque fois les frais de la guerre.. » Eh ! mais, l'Eglise est-elle seule à payer ces frais? L'opposition monarchique n'en paie-t-elle pas sa part, en perdant le pouvoir, en perdant l'influence, en voyant ses partisans traqués de mille manières, en contribuant enfin par ses largesses obstinées à la réparation quotidienne des désastres subis avec l'Eglise et à cause de sa fidélité à l'Eglise? Nous allions oublier un supplément à cette note des « frais », et ce supplément ne doit pas être négligé dans ce pénible règlement de comptes : nous voulons parler de la désertion d'une partie des troupes de l'opposition, désertion authentiquement favorisée par l'Eglise elle-même, aux applaudissements de Mgr Chapon. Que dis-je? Ce débauchage s'est pratiqué parfois dans des conditions de loyauté discutables, par exemple quand l'abbé Gayraud s'est installé dans la circonscription de Mgr Freppel et de Mgr d'Hulst, et quand l'abbé Lemire s'est démocratiquement substitué au général de Freschéville. Mgr de Nice dira-t-il qu'ainsi la défense de l'Eglise fut mieux assurée? Chacun a vu les complaisances et les reculades de l'opposition modern-style, mais on attend encore ses prouesses.

Convenons cependant que Mgr Chapon, avec le P. Lecanuet, rend hommage à la « persévérance », à l' « opiniâtreté » d'une « indomptable élite » au cours de la bourrasque anticléricale. Nous citons :

> Les Keller, les Chesnelong, les Broglie, les Piou, les de Mun, les Denys Cochin, les Etienne Lamy, les Jules Simon, quels noms à jamais chers à notre admiration et à notre reconnaissance! Quelles voix! Quelles protestations éloquentes! Quelle somme incalculable d'efforts, d'abnégation, de sacrifices à la cause sacrée, s'évoquent à nos souvenirs, et, s'il en eût été besoin, quelle justification de ces évêques français trop souvent méconnus et calomniés!

Nous voyons bien que ce tableau d'honneur, en son lyrisme très mérité, n'a rien d'une énumération limitative et rigoureusement complète. Toutefois, puisqu'on citait des noms, comment en avoir omis qui furent des vedettes dans l' « élite » qu'on célèbre à bon droit? Comment avoir oublié Lucien Brun, dont l'éloquence, sobre et mélancolique, exerçait sur le Sénat une si puissante influence et un charme si pénétrant? Comment avoir écarté Paul de Cassagnac, ce *debater* de tout premier ordre, maître de la tribune comme peu de tribuns le furent, et plus triomphant peut-être comme orateur que comme styliste? Comment surtout n'avoir pas nommé Mgr Freppel, dont l'universelle compétence et l'impeccable dialectique ont donné, pendant onze ans, le spectacle inégalé d'une défense inlassable et irréfutable des droits de l'Eglise? Et que dire de cette dernière omission, quand elle est consentie par la plume d'un évêque, dans le paragraphe même où, par une inadvertance incroyable, il parle précisément de la « justification » des « évêques français »? Le P. Lecanuet, c'est entendu, n'aime pas Mgr Freppel. Mais encore, est-ce une « histoire » qu'il a voulu écrire et que Mgr Chapon cautionne, ou n'est-ce qu'une œuvre de parti? Si c'est une œuvre de parti, nous demandons à Mgr l'évêque de Nice la permission de faire observer que Sa Grandeur a mauvaise grâce pour reprocher aux admirateurs de Mgr Freppel de « dénigrer » qui que ce soit.

***

Mais ce qui domine dans l'œuvre du P. Lecanuet, d'après Mgr Chapon, « c'est la grande figure de Léon XIII, la puissance de son génie, l'efficacité de son action; ce qui en ressort, ajoute-t-il, c'est, si j'ose le dire, la justification de ce que l'on est convenu d'appeler sa politique »; et, plus loin, il dit encore : « Les directions adressées par Léon XIII à notre pays sont en parfaite harmonie avec ses enseignements doctrinaux; le docteur, en effet, chez Léon XIII, est inséparable du politique. »

Si délicat que soit le sujet, et si hardi que puisse paraître un doute émis en pareille matière, nous n'hésitons pas, nous qui avons tout admiré, tout accepté, tout défendu, tout aimé, tout pratiqué même des « enseignements doctrinaux » de Léon XIII, à marquer que c'est risquer de leur faire un tort sensible que d'imaginer une connexion aussi intime entre ces « enseignements » et les « directions » spéciales « à notre pays. » En plusieurs de ses écrits : *Cas de conscience*, notamment, et *Rome et l'Action libérale*, notre directeur, M. l'abbé Emmanuel Barbier, a montré les distinctions qu'il importe de réserver à cet égard, et il les a mises en un relief assez puissant, Mgr Chapon ne l'ignore pas, pour que nous n'ayons nul besoin d'y revenir. Qu'il nous suffise d'observer que Léon XIII semble avoir lui-

même voulu prévenir les confusions que Mgr Chapon et le P. Lecanuet veulent acclimater, quand il a pris soin d'écrire en français l'Encyclique *Au milieu des sollicitudes*, du 16 février 1892, à la différence de tous les « enseignements doctrinaux » publiés en latin. Ce détail, ni plus ni moins, exclut du Bullaire le document qui conseilla le ralliement, et c'est là un critérium qui a, dans la matière, une irrécusable valeur.

Une autre confusion apparaît dans le synthétique résumé que Mgr Chapon nous présente des enseignements doctrinaux de Léon XIII. Sans dire si, par le membre de phrase qu'on va lire, il rappelle l'Encyclique *Rerum novarum* ou l'Encyclique *Graves de communi*, le prélat écrit : « La démocratie, montée croissante des peuples vers plus d'égalité et de bien-être, rapprochement des classes dans une équitable pondération des droits. » Peut-être, aurait-on le droit de demander si c'est là une analyse fidèle des enseignements de Leon XIII sur ce sujet, ou si Mgr de Nice n'a pas remplacé cette analyse par une définition simplement oratoire de la « démocratie ». Ce qui est sûr, c'est que la démocratie, aussi longtemps qu'elle n'est pas vidée de son sens étymologique, historique et obvie, comme elle le fut expressément par Léon XIII, est moins inoffensive qu'elle ne nous apparaît sous la toilette ingénue que lui prête Mgr Chapon. Et c'est parce qu'il est si difficile à la démocratie de se borner à souhaiter « plus de bien-être », de réaliser le « rapprochement des classes » et d'assurer une « équitable pondération des droits », que Pie X, à l'aide d'extraits de l'Encyclique *Graves de communi*, a formé son *Motu proprio*, qui proscrit l'emploi d'un vocable aussi équivoque que celui de « démocratie chrétienne », pour n'admettre plus que « l'action populaire chrétienne. »

Mgr Chapon se montre plus précis et plus complet quand, avec un à-propos dont peut-être lui-même n'a pas prévu toutes les conséquences, il cite ce passage de l'Encyclique *Immortale Dei :*

> S'il s'agit de questions purement politiques, comme de se prononcer sur le meilleur système de gouvernement, ou sur telle ou telle manière d'organiser la société civile, on peut se livrer à d'honnêtes et utiles discussions. Incriminer les catholiques dont la piété et la résolution d'obéir au Saint-Siège sont d'ailleurs notoires, parce qu'ils professent sur ces divers points des sentiments différents des nôtres, cela constituerait une véritable injustice. On se rendrait plus coupable encore si, comme Nous avons eu le regret de le voir en plus d'une circonstance, on allait jusqu'à déclarer leur foi suspecte et pervertie.

Il se peut que, dans la pensée de Mgr Chapon, cette citation n'ait trouvé sa place en son article que pour le profit qu'en peuvent tirer les ralliés d'hier et ceux d'aujourd'hui. Mais le texte lui-même exclut visiblement toute appropriation unilatérale, et les catholiques qu'on désignait il y a quinze ans sous le nom calomnieux de « réfrac-

taires » sont pour le moins aussi fondés que les ralliés à réclamer en matière de préférences politiques, le bénéfice de la liberté dont Léon XIII a si largement étendu les frontières dans cette précieuse citation. Plût au Ciel qu'on se fût toujours inspiré de cette débonnaire consigne, notamment dans le camp dont Mgr Chapon, après le P. Lecanuel, arbore les couleurs!

***

Aussi bien, l'on aimerait, nous le disons très sincèrement, pouvoir s'associer sans réserve à l'enthousiasme avec lequel Mgr Chapon parle de l'œuvre doctrinale et diplomatique de Léon XIII; si l'on hésite à se mettre à l'unisson, c'est, non pas à cause des faits qu'il rappelle, et qui, pour la plupart, révèlent effectivement un Pape érudit, avisé, entreprenant, sagace, ferme et universellement attentif, mais bien à cause du ton qu'il donne à ce juste éloge. L'hommage de Mgr Chapon à Léon XIII, reflet de celui que doit contenir le volume du P. Lecanuet, n'est pas un panégyrique tranquille; c'est une réponse inquiète à des contradicteurs qu'on ne désigne pas; pis que cela, c'est un réquisitoire contre de très nombreux catholiques qui, soit avant, soit après le pontificat de Léon XIII, et même sous ce pontificat dont on veut faire une arme contre eux, ont occupé dans les sympathiques sollicitudes de l'Eglise, une place fort distinguée; et il arrive qu'en se donnant ainsi la tâche de poursuivre et de chapitrer ces très nombreux catholiques, Mgr Chapon, comme sans doute le P. Lecanuet, finit par oublier totalement de parler d'un danger qui, au cours des années qu'il rappelle, a surgi dans l'Eglise et n'a pas tardé à y prendre de sérieuses proportions. De la réalité et de la gravité des erreurs que Pie X a condamnées sous le nom de « *modernisme* », Mgr Chapon ne doute certainement pas : or, se peut-il que ces erreurs, fruit d'une longue incubation ou apport d'une lointaine infiltration, n'aient eu, en 1907, au moment de leur condamnation, que quatre ans d'existence? Elles couvaient donc dès avant l'avènement de Pie X en 1903; et dès lors, il doit y avoir, dans le tableau que Mgr Chapon, d'après le P. Lecanuet, nous trace de la situation de l'Eglise dans les années antérieures, une lacune que le lecteur *impartial* a le droit de regretter.

Les faits qui font l'objet de cette prétérition sont cependant peu négligeables. Et ils soulevèrent en leur temps assez d'émotion pour qu'on soit surpris de les voir passés sous silence par Mgr l'évêque de Nice dans un article où Sa Grandeur prétend parler aux lecteurs du *Correspondant* de la situation de « l'Eglise de France sous le pontificat de Léon XIII ». Le prélat peut-il avoir oublié l'américanisme, qui, après avoir trouvé en France, dans la personne de l'abbé Félix Klein, un traducteur au moins complaisant, fut démasqué avec

tant de sagacité par M. l'abbé Charles Maignen dans la *Vérité*, puis si formellement condamné par Léon XIII dans sa belle lettre au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore? Peut-il avoir oublié le Congrès des religions, qui rencontra également en France des apologistes fort zélés, et le Congrès de Bourges, où les abbés Lemire, Garnier, Naudet, Dabry et tant d'autres, prétendirent mobiliser la « démocratie ecclésiastique »? Peut-il avoir oublié la propagande si activement faite, au sein des séminaires, en faveur de la « démocratie chrétienne » et du *Sillon?* Peut-il avoir oublié ce que Mgr Turinaz, évêque de Nancy, nommait les « périls de la foi » dans l'apologétique nouvelle, et ce que le P. Fontaine appelait les « infiltrations protestantes », toutes choses qui procédaient de près ou de loin des écrits de Loisy, et de l'exégèse des Livres Saints conçue d'après les travaux d'Harnack?

Or, cette poussée singulièrement abondante d'erreurs de tout ordre, théologiques, apologétiques, exégétiques, ascétiques, disciplinaires, organiques, économiques et sociales, offrit cette double et affligeante caractéristique, qu'elle se produisit sans soulever, de la part de l'épiscopat, la moindre protestation, réserve faite de l'écrit de Mgr Turinaz, et, d'autre part, qu'elle chemina sous le couvert d'une excuse parfaitement hypocrite : à savoir que les propagateurs de ces doctrines et initiatives suspectes avaient le mérite d'être dociles aux *directions politiques* de Léon XIII! L'omission de cette page douloureuse n'en demeure pas moins, dans l'article de Mgr l'évêque de Nice, une lacune flagrante. Il est vrai que, s'il *avait comblé* cette lacune, Mgr Chapon n'aurait plus eu le droit d'écrire aussi triomphalement : « Que l'on compare la situation actuelle à ce qu'elle était à l'avènement de Léon XIII. Quel état! et quel état! »

*
* *

Ce qui, du reste, suggère à Mgr Chapon ce pastiche de Bossuet, c'est le succès presque universel des négociations tentées par Léon XIII pour rétablir les relations diplomatiques du Saint-Siège avec les divers Etats. De fait, rien n'est appréciable comme ce retour des chancelleries à une conception plus saine de leurs devoirs et de leurs intérêts. N'oublions pas cependant que, l'heure venue du Congrès de La Haye, le Pape qui avait adressé aux princes et aux peuples des lettres si touchantes, ne fut pas admis à se faire représenter en des assises d'un objet tel, qu'il y devait occuper la première place.

D'autre part, quand Mgr Chapon déclare : « A la mort de Léon XIII, dans les divers pays, tout est à l'apaisement (sauf, hélas! du côté de la France) », serait-ce se montrer trop malicieux que de relever, dans ce contraste entre le revirement des monarchies et l'en-

durcissement de la République française, un argument qui milite contre le ralliement à ce dernier régime? Aussi bien, les bons rapports que ces monarchies elles-mêmes ont renoués avec le Saint-Siège, les empêchent-ils, sous l'action satanique de la maçonnerie internationale, de rouvrir, en ce moment même, le feu contre l'Eglise, comme nous le voyons en Allemagne, à propos de l'Encyclique *Editæ sæpe*, et en Espagne, à propos des Ordres religieux et des cultes dissidents?

Aux yeux de Mgr Chapon, « le pontificat de Léon XIII prend, à certains jours, des airs d'apothéose », et il n'exagère rien en disant cela : le malheur est qu'il ruine l'effet qu'il en espère, quand, dans l'espoir de justifier son émotion, il invoque le témoignage de... Barthélemy Saint-Hilaire! Ainsi faisait jadis l'abbé Bœglin, quand il colligeait, en l'honneur de Léon XIII, une anthologie quotidienne de citations tirées de feuilles connues ou inconnues : peu lui importait, pourvu qu'elles fussent protestantes ou libérales. Pie X recommande de « ne pas mettre le pied dans le camp de l'ennemi » : c'est dans ce camp que vont butiner sans relâche les maladroits panégyristes qui veulent monopoliser l'apologie de Léon XIII.

***

Ne quid nimis! A Mgr Chapon, et vraisemblablement au P. Lecanuel, il n'a pas suffi d'enregistrer les résultats incontestés de la diplomatie de Léon XIII. Par un excès de zèle qui leur donne fâcheusement figure de Dangeaux en soutane, il leur a paru légitime d'enfler le caractère encyclopédique d'une influence déjà très active et partout salutaire, en disant que Léon XIII favorisa « de tout son pouvoir la conclusion de l'alliance franco-russe ». Déjà M. Piou, dans le *Figaro* du 14 novembre 1893, avait mis en circulation cette fantaisie, et l'*Univers* d'alors lui avait fait un sort en encadrant les ingénieuses conjectures de l'éminent rallié. Songez donc! Achalander le ralliement en le présentant comme l'un des facteurs de l'alliance franco-russe, quelle habileté, et, pour la profondeur des vues de M. Piou lui-même, quelle réclame! Pour un peu, l'on nous eût montré le Saint-Synode réconcilié avec le Saint-Siège sous les auspices de la *Marseillaise*, simultanément jouée par les équipages du tsar à Cronstadt et par la musique des Pères Blancs à Alger. Suggestif sujet de pendule pour salons éclectiques! Mais cette idylle paradoxale n'avait d'autre fondement que l'enfantillage d'un homme pourtant mûr, qui s'amusait à imaginer des corrélations là où il n'y avait que des coïncidences :

C'est à la fin de l'année 1890, écrivait M. Piou, que le cardinal Lavigerie a prononcé son toast et le cardinal Rampolla écrit sa lettre. C'est dans les premiers mois de 1891 que le Pape, dans ses conversations, dans ses notes, dans ses communications diplomatiques, a revendiqué l'inspiration de

l'un et de l'autre et défini avec la plus ferme précision l'attitude qu'il entendait garder vis-à-vis de la France. Or, au mois d'août de cette même année 1891, Alexandre III, prenant l'initiative la plus imprévue et la plus hardie, appelait à Cronstadt notre escadre, écoutait debout la *Marseillaise,* et prononçait les premières paroles de sympathie que les oreilles françaises eussent entendues depuis l'année terrible... Où en serait aujourd'hui l'entente franco-russe, si, après certaines recrudescences de haine religieuse,... le Pape, désenchanté d'une entreprise si pleine d'amertume et peut-être de déception, eût renoncé à la poursuivre?...

L'article de M. Piou lui valut, dans la *Civiltà cattolica* du mois de décembre 1893 une petite leçon pleine de sens. La célèbre revue romaine constatait « l'enthousiasme où se laissent facilement entraîner les Français », et ajoutait :

C'est par là seulement qu'on peut expliquer cet article du *Figaro,* dans lequel M. Jacques Piou soutient qu'au Saint-Père est due l'alliance entre la France et la Russie. Il n'en apporte, d'ailleurs, aucune preuve ni aucun indice, mais seulement des suppositions, qu'il espère voir confirmer un jour par des documents authentiques. Mais on ne fait pas sérieusement de la politique avec de telles suppositions. Le Saint-Père domine les accords et les groupements politiques de l'époque courante, comme les intérêts de l'Eglise dominent les desseins et les désirs des gouvernements temporels. Ce serait méconnaître la notion de la Papauté, que de la rabaisser au rang d'un acteur politique. Léon XIII est au-dessus de l'alliance franco-russe, comme au-dessus de la triplice. Quelque amour qu'il ait pour la France, catholique malgré ses gouvernants et ses politiciens, il ne lui sacrifiera jamais les intérêts des autres peuples catholiques.

Il est regrettable que Mgr Chapon n'ait pas lu cette réplique avant d'envoyer son article au *Correspondant.* A moins que le prélat ne classe la *Civiltà cattolica* parmi les « coopérateurs » qu'a rencontrés « le dénigrement de Léon XIII »..

***

Attribuer à Léon XIII une part dans la conclusion de l'alliance franco-russe, c'est une puérilité; mais il y a quelque chose de plus grave à vouloir exalter le même Pontife pour des initiatives qu'il ne lui a pas plu de prendre, alors qu'il s'agit de la situation religieuse de la France elle-même.

« Léon XIII, dit Mgr Chapon, ne manque jamais d'affirmer la doctrine intégrale de l'Eglise et de condamner les lois iniques votées par les Chambres françaises; pas une n'est promulguée qu'il ne proteste contre elle, soit publiquement, soit par l'intermédiaire du nonce, soit auprès de notre ambassadeur. » Tout cela n'est pas douteux, et telle fut en effet la ligne générale de la conduite de Léon XIII au regard des attentats de la troisième République. Ici encore, cependant, la vérité historique commande d'éviter tout excès. Il s'est écoulé

près de deux ans entre le 28 mars 1882, date de la promulgation de la loi qui organise les écoles primaires sans Dieu, et le 8 février 1884, date de la publication de l'Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, le premier document où Léon XIII ait fait une allusion publique, et encore indirecte, à cette législation. Que le Pontife ait eu ses raisons pour préférer cette attitude dilatoire, nous n'avons pas le droit d'en douter un instant. Mais cet intervalle de deux années entre la loi inique et la protestation pontificale n'en est pas moins rigoureusement historique, et il ne permet pas à Mgr Chapon de pousser les bonnes intentions jusqu'à l'hyperbole qui dessert celui qu'elle entend servir.

Pareillement à propos du ralliement, Mgr Chapon écrit

> Cette adhésion au gouvernement établi, loin d'être un acquiescement résigné à des lois iniques, était, dans les intentions formellement exprimées de Léon XIII, le moyen le plus sûr d'attaquer ces lois sur un terrain mieux choisi, moins exposé aux défaites...

Nous ne contestons pas (et qui les conteste?) les intentions de Léon XIII : elles furent on ne peut plus pures, ni plus généreuses, ni plus hautement apostoliques. Mais Mgr Chapon, d'après le P. Lecanuet, cite des faits. A-t-il tout cité? Du moins se rappelle-t-il, à propos de la loi sur la comptabilité des fabriques, le retrait par le nonce, Mgr Dominique Ferrata, d'une lettre où ce prélat était intervenu d'ordre du Saint-Siège, et dont la publication dans la *Semaine religieuse* de Paris avait offusqué le gallicanisme très ombrageux de M. Casimir-Périer, alors président du conseil, en mai 1894? Se rappelle-t-il l'incident des *catéchismes* dits *électoraux*, où il suffit de la menace de nous ne savons plus quel ministère, pour obtenir que les évêques fissent amende honorable, pour avoir osé insérer dans les catéchismes diocésains quelques modestes questions sur le devoir de voter et de bien voter? Se rappelle-t-il la défense signifiée au P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, de mettre à profit les fières dispositions où étaient ses novices, de subir toutes les peines du code militaire plutôt que d'obéir à la loi du 15 juillet 1889, dite des « curés sac au dos », et cela en vue de sauver le principe de l'immunité des clercs? Se rappelle-t-il l'injonction signifiée aux Pères Assomptionnistes d'abandonner la publication de la *Croix* et de ses annexes, parce que tel était le bon plaisir du ministère radical? Se rappelle-t-il l'interdiction signifiée au Père Coubé, l'un des plus brillants orateurs de la chaire française, de continuer ses prédications, parce que tel était encore le bon plaisir du même ministère?..

Ou les mots n'ont plus de sens, ou Mgr Chapon doit convenir qu'en toutes ces circonstances, et en bien d'autres analogues, « l'adhésion » allait bien au-delà du « régime établi » : elle s'étendait quel-

que peu à la politique elle-même de ce régime; elle laissait sommeiller la résistance aux « lois iniques »; elle « exposait moins aux défaites », à coup sûr, mais c'était à la condition de refuser le combat. Nous n'apprécions pas; mais nous demandons à Mgr Chapon s'il n'eût pas fait preuve de prudence en mettant quelque sourdine à son air de bravoure. Il eût évité qu'on rappelât des faits qui attestent qu'en plus d'une rencontre et pour un grand nombre de ses zélateurs, le ralliement fut la préface du ministérialisme, et donc des plus fâcheuses abdications.

***

Cette discussion nous mènerait trop loin, si nous suivions Mgr l'évêque de Nice dans l'explication qu'il propose pour justifier les directions politiques de Léon XIII. Cette explication ne ressemble pas à toutes les précédentes, dont la plupart déjà différaient entre elles : ce qui fait qu'il n'y a rien de changé dans la controverse, il n'y a qu'une interprétation de plus. De celle-ci il résulterait que Léon XIII aurait parlé pour ne rien dire : il se serait borné à rappeler que « la résistance légale aux abus tyranniques du pouvoir » ne peut, « sauf en des cas extrêmes, autoriser la révolte »; il n'aurait cependant pas fermé « l'avenir aux désirs et aux espérances de ceux qui aspirent à la réalisation d'un autre idéal politique »; il aurait demandé « aux catholiques d'abandonner, actuellement, leurs revendications monarchiques pour se placer sur le terrain constitutionnel, et d'accepter loyalement et sans arrière-pensée la république »; toutefois, et ici Mgr Chapon cite l'abbé Lemire, Léon XIII « ne nous a pas incités à fouler aux pieds tel ou tel drapeau qui abrite sous ses plis une quelconque de nos gloires »..

De cette glose protéiforme sort, on le voit, un *dictamen* moins rigoureusement impérieux que celui que formulèrent, par la parole et par la plume, tant d'outranciers du ralliement. Mgr Chapon daigne même tancer ces derniers au passage, en les appelant des *zelanti*. Il leur reproche d'avoir « voulu précipiter certains hommes dans une lutte où leur place n'était pas marquée », et, si nous le comprenons bien, le prélat veut ici parler de monarchistes qu'on aurait contraints de s'improviser républicains séance tenante, alors qu'il eût été préférable de les laisser à l'écart, ce qui, soit dit en passant, n'eût guère contribué à grossir les rangs de l'armée catholique. En tout cas, Mgr Chapon déclare que ces *zelanti* « suscitèrent, à l'encontre des directions de Léon XIII, des susceptibilités et, par suite, des oppositions qu'avec plus de respect et de tact, il eût été possible d'éviter ou de modérer ». Enfin! voilà une parole sensée, et qui nous change des refrains connus. Même le prélat désigne comme des « esprits excessifs » ceux qui, lorsque pa-

rurent les directions de Léon XIII », s'empressèrent d'affirmer qu'il préconisait « en principe la République » et qu'on n'était « plus libre de préférer la monarchie ». Ajouterons-nous que, par la position mitoyenne qu'il prend sur ce chapitre, l'ancien vicaire-général de Mgr Dupanloup montre qu'il n'a pas oublié que l'évêque d'Orléans, à sa manière d'ailleurs, était monarchiste?

Cela dit, nous osons indiquer que l'inconvénient de tout ce débat, et la difficulté qu'on a de le trancher, viennent de ce qu'on le pose trop souvent fort mal. Quand, par exemple, Mgr Chapon déclare que « les destinées de l'Eglise ne sont liées à aucune forme de gouvernement » et qu' « elle peut s'accommoder de la forme républicaine aussi bien que de la monarchie », nous demandons la permission de représenter respectueusement à Sa Grandeur que c'est là renverser les termes du problème. Il ne s'agit pas en effet de savoir de quoi s'accommode l'Eglise, mais si l'on s'accommode d'elle : car, éminemment comme historiquement, c'est l'Eglise qui préexiste; c'est donc à l'Etat républicain ou monarchique, qu'incombe le soin de voir s'il s'accommode de l'Eglise, et mieux le devoir de comprendre qu'il doit s'accommoder d'elle; que s'il ne s'en accommode pas, les catholiques de cet Etat verront ce qu'il leur reste à faire, pour le salut social et individuel. En fait, la république, en France, non seulement ne s'accommode pas de l'Eglise, mais n'est constituée que pour la proscrire et l'anéantir. La solution, dès lors, est d'une limpidité qui dispense, comme disent les ordres du jour de la Chambre, de « toute addition ».

Vainement, en faveur du ralliement, Mgr Chapon cite-t-il l'exemple des catholiques de Belgique, d'Allemagne, d'Irlande, d'Amérique : si les catholiques de ces pays ont conquis ou gardé les libertés religieuses, c'est que nul litige constitutionnel ne les divisait; les situations ne se comparent donc pas. Et si un ralliement quelconque est capable de mettre à nos divisions un terme qui soit propice aux libertés religieuses, c'est, semble-t-il, bien plutôt le ralliement à la monarchie que le ralliement à la république, attendu que les satisfactions obtenues par les catholiques belges, allemands, irlandais, américains, leur sont octroyées par des gouvernements monarchiques ou quasi-monarchiques, bien plus ouverts aux vrais intérêts nationaux que les cohues démocratiques ou les oligarchies parlementaires.

Vainement aussi, pour excuser la lenteur que mit la République à consentir des « réparations » en retour du ralliement, Mgr Chapon écrit-il : « Il n'est jamais permis, fût-ce à titre de réparation, d'exiger l'impossible, même de ses adversaires; en tout cas, il n'est pas permis de l'espérer. » Est-ce bien aux ralliés que profite ce raisonnement? n'est-ce pas plutôt aux non-ralliés? Car, s'il n'était pas permis d' « exiger l'impossible » des républicains persécuteurs, com-

ment s'est-on mis en tête d' « exiger l'impossible » des monarchistes dévoués à l'Eglise? A-t-on présumé qu'il en coûterait moins de sacrifier sa conviction et son honneur que de renier une politique de haine? Alors on spéculait donc sur la bassesse? Fi!

***

En dépit de tout ce qui précède, Mgr Chapon, d'après les dernières pages du volume qu'il apprécie, atteste que « l'espérance de Léon XIII » en une « réconciliation nationale, au profit de la liberté religieuse », « fut en voie de se réaliser ». S'attarder à regretter le ralliement, et plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, ce peut être une consolation pour ses partisans déçus; mais prétendre encore qu'il eut, du côté de la République, une heure, ne fût-ce qu'une heure, d'efficacité, c'est le fait d'une obstination qui se heurte, non pas à notre protestation seulement, mais à celle de l'histoire. Le récit du P. Lecanuet, résumé par Mgr Chapon, a beau imaginer qu'en 1893, « à la parole pontificale, la situation se modifie et s'améliore », que « beaucoup de catholiques se séparent » des monarchistes, que « la vieille concentration républicaine se désagrège », que « l'idée des ralliés triomphe, ou du moins commence à prévaloir », que « la paix est possible, semble en voie de se faire » : personne n'a rien vu de tout cela. Quelle preuve en donne-t-il, d'ailleurs? Celle-ci, et rien que celle-ci, que, le 4 mars 1894, M. Spuller déclara « puéril, ridicule et indigne de la république de continuer la guerre mesquine, tracassière, vexatoire faite contre l'Eglise » et « proclama l'esprit nouveau ». Il le proclama, certes, comme M. Briand proclamait « l'apaisement » à Périgueux, « la détente » à Saint-Chamond, « la République de tout le monde » dans sa dernière Déclaration ministérielle. Mais, de même que M. Briand revenait dare-dare à la « défense laïque », unique « critérium » de sa majorité, de même M. Spuller, le jour même où il avait parlé de « l'esprit nouveau », était revenu à l'esprit ancien.

M. Oscar Havard, dans sa correspondance aux journaux de province, a récemment rappelé les propos tenus dans cette séance que Mgr Chapon juge « mémorable ». Voici en quels termes s'exprima d'abord M. Spuller :

> Il est temps de s'inspirer, dans les questions religieuses, du principe supérieur de la tolérance. Je dis qu'il est absurde, dans une société bien réglée, qu'on se dispute pour des affaires religieuses, qu'on se querelle à propos d'emblèmes religieux. Je dis qu'il est temps de lutter contre tous les fanatismes, quels qu'ils soient, contre tous les sectaires, à quelque secte qu'ils appartiennent. Je dis que, sur ce point, vous pouvez compter à la fois et sur la vigilance du gouvernement pour maintenir les droits de l'Etat, et sur l'esprit nouveau qui l'anime.

Et comme la gauche s'indignait, M. Spuller la calma par ces restrictions capitales :

Au moment même où je venais de dire, avec la même netteté, qu'il est du devoir rigoureux du gouvernement de rester le défenseur énergique, fidèle et persévérant de la société laïque contre tous ceux qui rêvent de lui donner l'assaut, comment oser dire que j'ai changé d'opinion, et que je passe du parti de la philosophie dans celui du cléricalisme?... Si la philosophie, la libre-pensée, ont jamais eu un défenseur loyal et convaincu, je suis celui-là!... Opportuniste, je l'ai toujours été et je le suis toujours... Je dis que ce qui était possible, nécessaire en 1877, n'est ni possible, ni nécessaire en 1894, et que telle politique que nous avons dû faire autrefois serait aujourd'hui dangereuse. C'est là ce que j'ai voulu dire quand j'ai parlé d'un esprit nouveau.

M Casimir-Périer, président du conseil, vint appuyer les déclarations de son collègue :

Les lois scolaires et militaires sont devenues le patrimoine de la République; nous les avons appliquées et nous les appliquerons ainsi que l'ont fait nos devanciers.. Le jour où le clergé sortirait de ses attributions et de ses droits, il serait, comme tout autre, rappelé à la stricte observation de ses devoirs.

Là-dessus, un ordre du jour fut présenté à la Chambre, par M. Barthou, présentement collègue de M. Briand. Cet ordre du jour, qui fut voté à une forte majorité, exprimait la confiance de la Chambre « dans la volonté du gouvernement pour maintenir les lois républicaines et défendre les droits de l'Etat laïque. »

Ainsi, l' « esprit nouveau » n'avait pas même vécu l'espace d'une séance. Cela n'empêche pas Mgr Chapon d'écrire, avec une sérénité inconcevable de la part d'un évêque contemporain des faits dont il parle : « Cinq années de calme et de liberté relatives provoquent au sein de l'Eglise de France un admirable mouvement de régénération religieuse et sociale. » S'il était permis de sourire en un sujet pareil, on serait tenté de s'exclamer comme le paysan de Vaucluse à qui l'on parle d'un séjour des Papes à Avignon : « Cela se saurait! » Des « cinq années de calme et de liberté » que Mgr Chapon place si hardiment entre 1894 et 1899, personne, effectivement, n'a jamais rien su.

Que Mgr l'évêque de Nice demande, par exemple, à M. Denys Cochin s'il obtint la destitution de M. Dumay comme directeur des cultes; qu'il demande à M. Méline si ce ministre « modéré » ne s'est pas vanté vingt fois d'avoir laïcisé plus d'écoles que des ministères radicaux; qu'il demande à M. Poincaré si ce n'est pas lui qui, comme ministre des finances, organisa le droit d'accroissement, lequel surtaxa indignement les congrégations religieuses avant qu'on ne les dispersât et qu'on ne liquidât leurs biens; et Sa Grandeur verra

si ce n'est pas abuser lamentablement de la crédulité des lecteurs catholiques que de chercher encore à leur faire croire que l' « esprit » prétendu « nouveau » fut autre chose qu'un mot placé dans une réponse ministérielle, un mot sans sincérité comme sans objectivité correspondante, un mot sans lendemain, et, pour tout dire, une duperie.

***

Un dernier mot. Pour excuser la manière du P. Lecanuet, qui consiste à flétrir la gauche sans cesser de semoncer la droite, Mgr Chapon déclare vers la fin de son article :

> On ne justifie pas les malfaiteurs, on ne les excuse même pas en reconnaissant les imprévoyances, les imprudences et les maladresses qui ont inconsciemment aidé ou facilité leurs entreprises.

Nous admettons que, ce faisant, « on ne justifie pas les malfaiteurs; » mais nous considérons qu'on leur fait la partie belle, quand on poursuit ce mauvais travail au milieu même de la lutte qui se livre contre ces malfaiteurs. C'est ainsi que, lorsque l'abbé Lemire ose critiquer M. Groussau, c'est M. Briand qui boit du lait. On n'obtiendra pas de nous que nous voulions nous résigner à d'aussi traîtresses diversions.

Paul TAILLIEZ.

LE COURS DE MGR LACROIX

Le 3 juin dernier, Mgr Lacroix clôturait, en fin d'année scolaire, la série de ses conférences, à l'école des Hautes-Etudes, en Sorbonne, et donnait rendez-vous à ses auditeurs pour le mois de novembre. Dans les onze leçons dont il nous reste à dire un mot, l'Evêque conférencier a parlé successivement des origines du budget des cultes, des débats qui ont eu lieu à ce sujet, de l'abolition des vœux monastiques, de la législation des congrégations religieuses, des discours qui ont été prononcés à cette occasion, de la dispersion des ordres religieux, et de la constitution civile du clergé à laquelle il a consacré ses quatre derniers cours, sans épuiser le sujet qu'il reprendra à la rentrée.

Le lecteur ne s'attend pas que nous donnions des questions traitées même une vue d'ensemble : ce qui nous engagerait dans une étude dépassant de beaucoup les limites qui nous sont imposées. Pour répondre d'ailleurs à l'objet de cette revue, nous nous conten-

terons de relever les points qui appellent plus particulièrement la critique. Mais dès maintenant, nous ferons une observation d'ordre général qui servira à justifier les critiques particulières qui s'y rattachent.

Pour bien comprendre la révolution et les événements qui en forment la trame sinistre, il faut en connaître les causes. Faute de se rendre compte des motifs de ce bouleversement social, sans analogie dans le passé, on ne fait pas de l'histoire; on raconte des faits, des épisodes, des incidents d'où l'on s'efforce de dégager une explication vaille que vaille. C'est à quoi se borne le conférencier.

Pour Mgr Lacroix, la Révolution n'est qu'une réaction contre l'ancien régime, l'explosion d'un mécontentement général contre un ordre de choses dont on ne veut plus. De là des jugements faux, le plus souvent injustes contre les hommes et les institutions du passé. Et non seulement l'Evêque-conférencier ne connaît rien ou ne veut rien connaître des causes véritables de la révolution, mais il en est réduit à en chercher l'explication dans des événements tout à fait secondaires et qui ne sont que des incidents de cette époque tourmentée.

Or, comme nous l'avons déjà dit et comme l'établissent les travaux historiques les plus sérieux, tels ceux de Gustave Bord, de Maurice Talmeyr, de Copin-Albancelli et de tant d'autres, la révolution a été l'œuvre longuement et savamment préparée de la franc-maçonnerie, œuvre de révolte et de haine contre Dieu, contre la religion et ses ministres. Voilà toute la Révolution. A la lumière de cette vérité, désormais acquise à l'histoire, tout s'explique, tous les événements s'enchaînent, et on a le secret de cette conspiration qui, à force d'impostures et de machinations, fit croire à un mouvement général d'opinion, alors que l'opinion publique était hostile à la révolution.

On a exagéré à plaisir les abus de l'ancien régime, comme les richesses de l'ancien clergé. Sans doute il y eut des abus, mais la monarchie n'était-elle pas toute prête à accueillir les réformes administratives, financières, économiques, militaires et autres, réclamées par l'opinion et le progrès? Sans doute le clergé avait des biens considérables, mais si l'on songe aux charges qui les grevaient, on verra que les revenus, qui se montaient à 130 millions, étaient absorbés, et au delà, par les dépenses. Ceci n'est plus discuté par les historiens sérieux. « La dépense annuelle, lisons-nous dans un ouvrage qui fait autorité et qui a demandé à son auteur de longues années de consciencieuses recherches (1), la dépense annuelle pour l'entretien

1. Histoire du cardinal de La Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution, par Mgr J. Loth, président de la Société d'histoire de Normandie. 1 fort volume in-4° de 756 pages.

des cathédrales, des églises, abbayes, couvents, les frais du culte, le traitement des personnes ecclésiastiques, archevêques, évêques, prêtres, religieux et religieuses, les établissements de bienfaisance et d'instruction, l'acquittement des charges et redevances, était estimée par l'évêque de Nancy, dans son remarquable livre : Considérations politiques sur les biens temporels du clergé (1789) à 117.750.000; le service des intérêts de la dette générale du clergé à 12.000.000. Dans ce tableau ne sont pas compris les non-valeurs, les impositions extraordinaires, les dépenses imprévues. Aussi le savant prélat n'a-t-il pas de peine à prouver que les dépenses égalaient et surpassaient les recettes, et que les calculs officiels, irréfutables qu'il établit minutieusement, à l'aide de documents authentiques, démentent les idées exagérées que l'on s'est faites sur l'opulence de l'Eglise.

« D'ailleurs, ces richesses lui venaient en grande partie des donations des particuliers à charge de services, devenus par la suite des temps plus onéreux que rémunérateurs. Les dîmes dont on parle tant ne figuraient dans la somme des revenus, selon les calculs les plus défavorables au clergé, que pour 60 millions. »

Et maintenant veut-on le jugement de Vauban, cité dans le même ouvrage, sur la dîme à propos de laquelle tant de sottises ont été écrites, voici ce qu'il dit : « La dîme ecclésiastique ne fait aucun procès, elle n'excite aucune plainte, et depuis qu'elle est établie, nous n'apprenons pas qu'il s'y soit fait aucune corruption; aussi n'a-t-elle pas besoin d'être corrigée. C'est celui de tous les revenus qui emploie le moins de gens à sa perception, qui cause le moins de frais, et qui s'exécute avec le plus de facilité et de douceur (1).

« Quant au reproche, ajoute le même auteur, qu'on fait au clergé de l'ancien régime de n'avoir pas été soumis à l'impôt, il n'est pas plus fondé. Sans doute le clergé n'était passible ni de la capitation ni de la taille, mais il payait les impôts indirects. Il contribuait pour sa part, et pour une large part, par ses subsides, par ses dons gratuits, aux revenus du gouvernement. A chaque assemblée du clergé, tous les procès-verbaux, sans aucune exception, sont là pour l'attester, l'assemblée votait plusieurs millions de dons gratuits. Dans celle de 1780, on lui demande 30 millions, c'est-à-dire le cinquième de ses revenus réels qui ne dépassaient pas 130 millions, grevés de charges et de redevances de toute nature. Or, quel est le particulier qui paie aujourd'hui à l'Etat, en impositions, le cinquième et même le dixième de ses revenus? »

Au cours de ses leçons, Mgr Lacroix n'a cessé d'appuyer sur la fortune colossale, sur les richesses scandaleuses de l'ancien clergé de France, mais il s'est bien gardé de mettre en regard les charges

1. Vauban, « La dîme royale », p. 16.

immenses qui grevaient la propriété ecclésiastique. Nous venons de le faire à sa place.

En jetant un coup d'œil rapide sur les onze dernières conférences de Mgr Lacroix, nous trouverons l'occasion d'autres critiques non moins fondées.

Traitant de l'origine du budget des cultes, le conférencier commence par constater, — ce qui est vrai, — que la vente des biens d'Eglise fut une opération déplorable pour l'Etat. Au lieu de 4 milliards qu'on avait escomptés, c'est tout au plus si 800 millions entrèrent dans ses caisses. Puis il se demande s'il y eut, dans cette opération qui profita surtout aux bourgeois (?) aux gens d'affaires et aux liquidateurs, un résultat économique appréciable. Et, sans hésiter, il déclare que, cette masse de biens, une fois mise en circulation, il en résulta un profit pour le commerce et l'agriculture. En dix ans, dit-il, la terre avait acquis une plus-value considérable, et les revenus étaient plus importants qu'avant la Révolution. Par là Mgr Lacroix donne à entendre que les biens de main-morte ne profitaient qu'à l'Eglise. Or, rien n'est moins exact qu'une telle assertion que démentent les faits, attendu, comme on le sait, que la gestion des biens ecclésiastiques intéressait une notable partie de la population.

Mais le résultat le plus certain, celui qu'on désirait le plus sans oser l'avouer tout haut, dit-il, fut la ruine du clergé comme corps politique. L'influence du clergé était attachée à la possession de la terre et une grande clientèle vivait de ses largesses. — Ici, la force de la vérité met Mgr Lacroix en contradiction avec lui-même. — Du jour où l'Eglise fut dépossédée, par le décret du 2 novembre 1789, de sa riche dotation, c'en fut fait de son influence et de sa prépondérance comme corps politique. Plus rien de cette grande existence d'autrefois. Mais ce qui acheva sa ruine, c'est que de corps indépendant qu'il était, il passa à un corps salarié. En somme, la Constituante ruinait le clergé et, en le salariant, l'asservissait à sa propre autorité. Une question s'imposait alors : l'obligation morale et certaine d'une dotation en argent. Ce fut l'origine du budget des cultes.

Pendant quatorze siècles, la forme de subsistance pour le clergé fut l'Eglise libre, indépendante. A partir de 1790 jusqu'à la loi de 1905, ce fut le régime du traitement en argent. Dans cette seconde période se place l'histoire du budget des cultes. Comment se fait-il, se demande le conférencier, que l'on ne songea pas alors à faire purement et simplement la Séparation de l'Eglise et de l'Etat? La vérité, dit-il, c'est que personne n'y pensait, et que les philosophes et les encyclopédistes tenaient pour nécessaire la religion, et nécessaire, par conséquent, le salaire du clergé. C'est ce qui explique qu'après le décret du 2 novembre la Constituante se préoccupa d'assurer un traitement au clergé et constitua le premier budget des cultes. Mgr La-

croix ne fait, d'ailleurs, aucune difficulté de reconnaître que le budget des cultes n'est qu'une sorte d'indemnité d'expropriation, et que les décrets de la Constituante, en indiquant l'obligation pour la nation de donner une compensation, en retour des biens enlevés, attribuaient au budget des cultes le caractère d'une dette nationale. Or, dit-il, ces dernières années, lorsqu'il s'agissait de lancer l'idée de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, il se trouva des juristes pour épiloguer sur ces textes. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la nation avait pris un engagement formel. Nous sommes ici absolument d'accord avec Mgr Lacroix. Nous ne retiendrons de cette conférence que cette remarque d'un libéralisme aveugle, à propos de la Séparation : « Si certains obstacles et *malentendus* viennent à disparaître, j'espère qu'un jour l'Eglise et l'Etat pourront entretenir des rapports de bon voisinage et de bonne courtoisie. *Malentendus* est admirable, à propos d'un gouvernement maçonnique qui ne cherchait, dans la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, que le moyen de laïciser l'Eglise et de l'asservir à l'Etat. Par ailleurs, rapports de bon voisinage et de bonne courtoisie, c'est tout ce que souhaite le libéralisme, en fait d'union de l'Eglise et de l'Etat.

Sans nous attarder aux débats parlementaires sur le premier budget des cultes, qui ont fourni la matière d'une conférence, ne laissons pas passer non plus cette remarque qui vient à l'appui de ce que nous disions en commençant, et qui montre à quel point Mgr Lacroix s'illusionne ou veut s'illusionner sur les hommes de la révolution. « Nous sommes habitués, dit-il, à considérer les hommes de la Constituante comme des législateurs quelque peu anticléricaux, puisque dans la partie de leur œuvre que nous avons étudiée, ils ont coutume d'accomplir certaines choses préjudiciables à la vitalité de l'Eglise. Et cependant il serait *injuste* de les considérer sous ce jour défavorable (!!). J'en ai la preuve dans Prudhomme qui nous conte ce détail savoureux le 30 mars 1789, le mercredi de la semaine sainte, les députés votèrent une proposition en vertu de laquelle ils s'engageaient à verser, au profit des pauvres, l'indemnité parlementaire du jeudi et du vendredi saints. De plus, la séance fut remise au samedi, afin de permettre aux députés d'assister aux cérémonies du jeudi et du vendredi saints. Eh bien! observe Mgr Lacroix, si quelqu'un s'avisait aujourd'hui de proposer une mesure semblable, quel accueil recevrait-elle de nos assemblées législatives! Nous avons fait quelque chemin depuis cent vingt ans. Par là, on peut conclure que ces hommes furent de bons Français (!!). Ce n'étaient pas ces hypocrites méchamment hostiles à la religion que l'on s'est plu à nous représenter (!!).

Ainsi, sur la foi de Prudhomme, Mgr Lacroix se sent pris de tendresse pour les constituants. Mais quand même ces hommes seraient, au point de vue religieux, ce qu'il dit, ils n'en seraient que plus coupables pour avoir accompli une œuvre où ils trahissaient les in-

térêts de l'Eglise. Mais nous savons, par les monographies, ce que valaient la plupart des constituants, dont un grand nombre appartenaient aux loges.

Faute d'un principe directeur, Mgr Lacroix est amené, et par la force des choses, à se contredire lui-même. Il blâme et loue tour à tour, sans trop savoir pourquoi. Tantôt il condamne ou semble condamner l'œuvre législative de la Constituante, tantôt il prend le parti des adversaires, ou tout au moins, se plaît à vanter leur supériorité, comme tacticiens et comme orateurs, sur les membres de la droite qu'il accuse de maladresse, d'insuffisance, mais surtout d'intransigeance.

Dans la discussion du budget des cultes, par exemple, alors que l'on agite la question de savoir si l'on donnera au clergé le traitement en argent ou en nature, question importante à une époque où l'influence était attachée à la possession de la terre, l'Evêque de Nancy intervient-il pour repousser la dotation en argent, que voilà le discours du « batailleur et tumultueux évêque » taxé par Mgr Lacroix de « chef-d'œuvre de maladresse. » S'agit-il des Treilhard, des Thouret, des Mirabeau, ceux-là sont toujours très habiles, très éloquents, ont des arguments très forts qui s'inspirent fort à propos des précédents de l'ancien régime, pour atténuer l'énormité de leurs prétentions. Bref, Mgr Lacroix est beaucoup plus sensible aux habiletés oratoires, qu'aux arguments de bon sens et aux affirmations de principes : à quoi se reconnaît toujours le libéral. Or, qui lit, sans prévention, les discours des membres de la droite de la Constituante, reconnaîtra facilement que la solidité des arguments, la dignité de la parole, le droit et la justice sont de leur côté. L'abbé Maury, par exemple, qui, à la tribune, fit toujours preuve d'un grand courage et défendit avec autant d'éloquence que de droiture, la cause du clergé, méritait bien, ce semble, quelque éloge particulier. Or, ses discours sont passés sous silence. En revanche, nous connaissons très bien ceux de ses adversaires. Les orateurs qui ont surtout les faveurs du conférencier, sont ceux qui montrent toujours un esprit conciliant, inclinent aux arrangements et aux concessions. Ceux-là sont toujours mieux inspirés et plus éloquents : ainsi le veut l'école libérale qui a horreur de l'affirmation catégorique d'un droit, d'une vérité, d'un principe et de l'attitude intransigeante qui y correspond.

Dans la conférence sur l'abolition des vœux monastiques, Mgr Lacroix nous parle de la décadence, à cette époque, des ordres religieux. Cette décadence il l'attribue aux abus qui s'étaient produits à l'intérieur des couvents et, parmi ceux-là, le plus grave, c'est que, parmi les religieux, beaucoup, la majorité peut-être, vivaient en dehors de toute préoccupation apostolique. Jamais ils n'étaient en contact avec les âmes. Ils menaient une existence honnête et honorable, mais égoïste De plus, des richesses immenses, la paresse, l'oisiveté étaient

une autre cause de relâchement. Ils vivaient sans souci du lendemain, n'ayant pas au cœur la flamme de l'apostolat. D'ailleurs, observe-t-il, l'opinion n'était pas avec eux. La preuve, c'est que quand les bailliages et les villes furent appelés à rédiger leurs cahiers, on voit noblesse et tiers-état demander la réforme des congrégations religieuses et des corporations. Le clergé lui-même, dans ses cahiers, exprime ses doléances et demande la réforme des congrégations religieuses. Dans plusieurs, on se plaint de la richesse des abbayes et de la situation précaire faite au clergé. Et pour écarter tout soupçon de parti pris, le conférencier nous renvoie au livre le plus beau et le moins suspect sur ce sujet : *Les moines d'Occident*, de Montalembert, où il relève des paroles de sévérité qu'aucun historien n'a égalées.

Qu'il y ait eu relâchement de la discipline monastique, qui le conteste? Nous savons fort bien que certains ordres religieux d'hommes laissaient beaucoup à désirer, et nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître, d'après des documents authentiques, que des religieux étaient même affiliés à la franc-maçonnerie. Loin de dissimuler cette vérité, nous y trouvons un nouvel argument qui renforce notre thèse, à savoir la mainmise de la franc-maçonnerie sur tous ceux qui pouvaient l'aider dans son œuvre de destruction religieuse. Devant de telles preuves, Mgr Lacroix pourrait-il encore nier l'intervention des loges dans l'œuvre révolutionnaire? Mais tout en reconnaissant la décadence des ordres religieux, encore est-il qu'il convient d'en limiter l'étendue et la profondeur, et de faire la part de l'exagération. A l'heure des persécutions violentes, nous verrons nombre de religieux donner de hauts exemples de courage et de vertu.

Mgr Lacroix a consacré deux conférences à la législation des congrégations religieuses et aux débats dont elle a été l'occasion. Par ailleurs, le conférencier juge très insuffisants et très incomplets les historiens ecclésiastiques qui ont traité la question : M. le chanoine Pisani et les abbés Sicard et Delarcq. Le *Journal Officiel* lui-même ne donne que des discours tronqués. Il y a bien, il est vrai, les archives parlementaires, mais la source où l'on peut puiser est, dit-il, le livre de M. Aulard : « La Révolution et les Congrégations », livre remarquablement fait, mais dont, ajoute-t-il, il est loin de partager toutes les opinions.

Mais est-il bien sûr de n'en pas refléter, à son insu, l'esprit et les tendances? En tout cas, nous allons prendre Mgr Lacroix en flagrant délit de contradiction avec lui-même.

Louis XV avait institué en 1766, une commission dite des Réguliers, composée de cinq évêques et de cinq conseillers d'Etat, chargée de réformer toutes les congrégations d'hommes.

Les pouvoirs de cette commission, il est à peine besoin de le faire remarquer, étaient nuls au point de vue canonique, puisqu'elle était nommée par le roi et que l'autorité civile s'y substituait à

l'autorité religieuse. C'était un précédent dangereux, nous dit l'Evêque conférencier, et dont la Constituante s'était empressée de se réclamer. — L'assimilation entre la commission des réguliers, qui se borna à quelques suppressions d'ordres, et la Constituante qui visait la destruction de toutes les congrégations religieuses, nous paraît une mauvaise plaisanterie. — Mais ce n'est pas là où nous voulons en venir.

Le 28 octobre 1789, nous raconte Mgr Lacroix, un député obscur vint lire à la tribune deux lettres de religieuses de l'Immaculée Conception, se plaignant que la Supérieure contraignait les novices à prononcer des vœux, et demandant à l'assemblée de vouloir bien intervenir. Aujourd'hui, observe le conférencier, il ne viendrait à la pensée de personne de s'adresser au Parlement dans une pareille conjoncture. Mais il ne faut pas oublier le *frémissement de liberté* qui se produisit à cette époque, tellement on souffrait de la *compression*. Dès qu'on sentit qu'un nouvel ordre de choses allait s'établir, on poussa un soupir de soulagement. (Il me semble entendre M. Aulard). Alors on s'explique que ces religieuses s'adressaient à l'autorité de la nation. A la suite de ces lettres, l'Assemblée suspendit l'émission des vœux solennels dans toutes les maisons religieuses de France. (Ces deux lettres, si lettres il y a, viennent vraiment trop à propos, pour n'avoir pas été écrites ou inspirées par quelque comparse des loges). Or, tournons la page. Mgr Lacroix, pendant deux ou trois conférences, nous a entretenus des discours et des péripéties des débats sur l'abolition des vœux monastiques, de la suppression des congrégations religieuses, du règlement des pensions à attribuer aux religieux, du licenciement des couvents, puis il en vient à parler des déclarations qu'au nom du comité ecclésiastique, les officiers municipaux étaient chargés de recueillir dans les couvents à savoir quels étaient les religieux qui voulaient rentrer dans le monde ou ceux, au contraire, qui voulaient rester dans la vie religieuse. Dans les monastères opulents, nous dit Mgr Lacroix, ce fut l'exode en masse. Dans les ordres de pénitence, la plupart restèrent fidèles à leur vocation. Au 20 mars 1790, le nombre des religieux qui sortaient était à peu près egal à ceux qui restaient. Mais six mois plus tard, les religieux furent mis en demeure par le Comité ecclésiastique de se prononcer à nouveau. C'est alors que les défections furent nombreuses.

Quant aux communautés de femmes, de l'aveu du conférencier, les religieuses furent à peu près unanimes à déclarer qu'elles voulaient rester fidèles à leur ordre, et refusèrent de sortir. Ce qui, d'ailleurs, est absolument exact. Mais alors, et c'est ici que nous prenons Mgr Lacroix en contradiction absolue avec lui-même, que signifient ces deux lettres des religieuses de l'Immaculée Conception adressées à la Constituante, se plaignant que la Supérieure voulait forcer les novices à prononcer des vœux solennels, et réclamant l'in-

tervention de l'Assemblée! Que signifie surtout ce *frémissement de liberté* dont on nous a parlé et qui expliquait cette démarche, tant on avait souffert de la compression! Voilà maintenant que, devant la mise en demeure d'avoir à se prononcer, il se trouve que ces mêmes religieuses auxquelles on ouvre les portes du couvent, signifient leur volonté de demeurer fidèles à leur vocation et de garder la vie commune.

Comment peut-on concilier cet attachement à la vie religieuse, avec le frémissement de liberté dont il est question? Assurément, Mgr Lacroix n'a pas pris garde qu'il se contredisait lui-même, et nous ne voyons pour lui d'autre moyen de sortir d'embarras qu'en reconnaissant, avec les historiens qui ont particulièrement étudié la question, que la Révolution ne fut, d'un bout à l'autre, qu'une œuvre d'imposture, qu'une entreprise clandestine de captation de l'esprit public. Et les soi-disant lettres des religieuses nous font l'effet d'une mystification, d'une supercherie qui devait servir les projets de la franc-maçonnerie contre les congrégations religieuses. Et d'ailleurs, Mgr Lacroix ne nous conduit-il pas lui-même à cette conclusion, quand, de son propre aveu, les couvents ne sont pas ce séjour de désespoir et d'ennui que nous a dépeints Michelet, et qu'il constate la fidélité presque unanime des religieuses à leur vocation? Nous pourrions relever d'autres contradictions, mais il faut se borner.

Il est cependant un hors-d'œuvre que le conférencier a placé au début d'une de ses leçons, et que nous ne laisserons pas passer sans réfutation, pour cette raison surtout qu'il ne semble figurer là que comme un prétexte à décrier l'ancien régime. « Aux personnes, dit-il, dont l'optimisme est assez robuste pour croire que, sous l'ancien régime, la félicité était sans bornes, nous conseillons la lecture d'un article de la *Grande Revue* du 25 avril 1910, ayant pour titre : les paysans du Rouergue à la fin du XVIIIe siècle. Au mois d'août 1771, M. Champion de Cicé, évêque de Rodez, et originaire de Bretagne, vint dans le Rouergue et, après avoir pris connaissance de son diocèse, envoya à tous ses curés un questionnaire demandant des renseignements sur l'état de leur paroisse, tant au point de vue spirituel que temporel. Tous, sauf quinze, répondirent. Leur réponse est gardée aux archives de la préfecture de Rodez. Or, l'an dernier, l'archiviste M. Lempereur eut l'idée de publier la réponse des curés au questionnaire de l'Evêque. Cette publication forme un volume de 800 pages, avec une introduction substantielle. D'après ce livre, l'auteur de l'article de la *Grande Revue* a fait son travail. Or, si vous lisez cet article, vous serez stupéfaits de l'état dans lequel se trouvait l'enseignement public. Sur 540 paroisses, formant un total de 275.000 habitants, il y en avait à peine 500 où l'instruction était régulièrement donnée par des maîtres. Il y avait 50 écoles de fortune, c'est-à-dire entretenues par des fondations municipales et des contributions

particulières, 15 écoles de grandes villes tenues par des congréganistes. Enfin au total, à peu près 100 et 120 écoles fonctionnant vaille que vaille. Il en restait 430 où il n'y avait ni maîtres, ni instituteurs. » Quoi de surprenant, ajoute-t-il, de rencontrer des hommes d'une ignorance crasse, dont parle Taine, parmi les collecteurs d'impôts, obligés de se faire escorter de scribes, comme ceux que nous avons vus fonctionner dans les inventaires des ordres religieux! L'ignorance était la situation la plus générale. Dans cette enquête, vous verriez aussi le contraste saisissant entre la détresse des paroisses et l'opulence de quelques communautés. Tous ces mémoires rédigés par les curés (540) sur place, en contact permanent avec les populations constituent une information administrative de premier ordre. C'est là une source de documents, les plus précieux.

Ce réquisitoire, que nous avons reproduit aussi fidèlement que possible, se retourne contre le conférencier qui ne pouvait plus mal choisir son terrain d'attaque. S'il est aujourd'hui un point acquis à l'histoire, grâce aux travaux de patients érudits qui ont dressé la statistique de l'état de l'instruction en France, avant la Révolution, c'est que jamais elle ne fut plus florissante.

Mgr Lacroix vient, sur la foi d'un article de revue, nous citer le Rouergue où l'instruction serait en piteux état. Nous lui opposerons, au hasard, une autre statistique, absolument contraire. En 1718, Mgr d'Aubigné, archevêque de Rouen, visite 1.159 paroisses; il y trouve 855 écoles de garçons et 306 écoles de filles, soit un total de 1.161 écoles où l'instruction est régulièrement donnée. Même situation presque partout. Dans la Haute-Marne, par exemple, sur 550 paroisses, il existait avant la Révolution 473 écoles, soit 86 %. Et nous pourrions continuer les citations. En Seine-et-Oise, notamment, nous trouverions des écoles dans toutes les paroisses. Veut-on, d'ailleurs, sur l'œuvre de la Révolution, au point de vue de l'instruction, un jugement peu suspect de partialité, voici ce qu'écrit M. Albert Duruy (1) :

« En résumé, la Révolution bouleversa tout le système d'enseignement. Elle avait trouvé des écoles, un corps de professeurs indépendant, une organisation scolaire qui n'était pas, il est vrai, irréprochable, mais enfin qui, avec quelques réformes mûrement conçues et progressivement appliquées, aurait largement suffi. Elle n'eut pas la sagesse d'en profiter. Dans leur rage d'innover, les niveleurs de la Convention détruisirent l'œuvre du passé sans pouvoir rien mettre à la place. »

Mgr Lacroix a consacré ses quatre dernières leçons à la constitution civile du clergé, mais il n'a fait qu'entamer le sujet qu'il continuera à la rentrée des cours.

---

1. « L'Instruction publique et la Révolution », un fort volume in-4°. Paris, librairie Hachette, 1882.

L'énumération seule des ouvrages qui ont traité cette question, remplirait trois ou quatre pages de cette revue. C'est dire que la matière est abondante. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le conférencier ne nous ait rien appris de nouveau. Ce qui, d'ailleurs, était seulement intéressant à connaître, c'était sa pensée intime sur ce sujet.

On ne s'attend pas, bien entendu, à ce que Mgr Lacroix ait fait l'éloge de la constitution civile du clergé. Son libéralisme ne va pas jusque-là, et il a su trouver des paroles de sévérité pour cette œuvre de déchristianisation. Et cependant, si l'on va au fond des choses, ou du moins si l'on s'en tient à quelques aveux significatifs, peut-on dire qu'il blâme tout de la constitution civile? Nous le verrons tout à l'heure et, pour n'être pas accusé de lui faire un procès de tendance, nous nous attacherons à reproduire ses propres paroles.

Et d'abord il reconnaît que la constitution civile du clergé est, sans contredit, l'événement le plus gros, le plus considérable de la Révolution française. C'est elle qui a jeté au sein du clergé des divisions qui ont survécu au Concordat. C'est la constitution civile qui a mis deux églises en révolte, en hostilité l'une contre l'autre, qui a coupé la France en deux. Enfin c'était une tentative énorme que de déchristianiser le pays. C'est donc, dit-il, un très gros événement : il importe d'aborder le sujet avec prudence et modération, car la colère trouble. Et il appuie : il ne faut pas se départir d'une grande modération dans la noble tâche de chercher la vérité. Nous ferons de l'histoire objective, sans entasser thèse sur thèse, préoccupé seulement de la vérité, écartant toute rancune et malveillance, cherchant à faire la lumière sur les faits en allant aux sources, interrogeant loyalement et sincèrement les témoins. C'est ainsi que l'on fait de la constatation non de la contradiction (?).

Voilà un petit préambule qui, sous couleur d'impartialité, n'accuse pas un bien grand courroux contre les artisans de la constitution civile.

Les uns, continue-t-il, n'ont vu dans l'œuvre de la Constituante qu'un *complot philosophique et maçonnique*, en vue de détruire l'Eglise catholique. D'autres ont reproché à la Constituante d'avoir laissé trop d'influence aux Evêques et surtout au Pape (!!!). Les constituants, disent-ils, auraient été avisés en proclamant le principe de non intervention. Il fallait rompre le câble entre l'Eglise et l'Etat : faire la séparation. Or, cette séparation n'était pas possible, parce que personne n'y songeait. En réalité, d'après Henri Martin, la masse des philosophes, au début de la Révolution, était fixée sur ces deux points : qu'il n'est pas possible qu'une société vive sans mœurs, et qu'il n'y a pas de mœurs sans religion. Par conséquent, la religion doit être à la base de la société. Par conséquent aussi, le culte

réclame un service public, et les ministres de ce culte doivent recevoir un salaire.

Si le catholicisme a été injustement traité, c'est qu'il s'est trouvé vingt à vingt-deux membres de la Constituante pour légiférer en matière religieuse. Mais les constituants pouvaient répondre : nous suivons la tradition royale (toujours !). Est-ce que les parlements ne prenaient pas des ordonnances législatives dans l'ordre spirituel? Ils avaient aussi un autre argument : vous vous plaignez que les législateurs civils se mêlent d'organiser l'Eglise, mais puisqu'il y a des abus et que l'Eglise ne peut pas se réformer, ces abus il faut les faire disparaître. Mgr Lacroix veut bien reconnaître que, quelles que fussent leurs raisons de justifier cette entreprise, leur argument n'était autre chose qu'un sacrilège. Mais pourquoi allons-nous voir bientôt le conférencier se contredire encore!

Quelle était donc, se demande-t-il, la mentalité des constituants du comité ecclésiastique? Eh bien! leurs idées étaient celles-ci : c'est que l'Assemblée est souveraine et qu'elle détient des droits réguliers et absolus. Sous ce rapport, leur mentalité était celle de Voltaire. Et Mgr Lacroix poursuit : les constituants pouvaient dire : nous ne touchons pas au dogme ni aux règles de la morale. Nous nous occupons de la police extérieure : nous sommes dans notre domaine. Il ne s'agit que de règlements et de mesures législatives (!!). Vous me direz alors, observe Mgr Lacroix, ils n'étaient pas religieux, ces hommes. Et il répond : les constituants étaient tous des hommes religieux, sauf Treilhard; ils étaient de véritables chrétiens (!!!). Et comme toujours, il en donne pour preuves, les manifestations religieuses, les processions de la Fête-Dieu auxquelles ils participaient. Donc, ajoute-t-il, par ces actes extérieurs on ne peut pas dire qu'il y avait divorce entre les législateurs et la religion, et, par conséquent ces hommes n'étaient pas irréligieux. — La belle affaire, vraiment, s'ils se comportent, par ailleurs, comme des ennemis de la religion. Autant dire que M. Fallières est un bon chrétien, parce qu'il a assisté au service religieux pour les victimes du *Pluviôse!*

Du rapport Martineau et du projet de constitution civile, présenté par lui au nom du comité ecclésiastique, comme des arguments de la discussion, le conférencier nous entretient longuement. Il lui trouve une valeur littéraire de premier ordre. C'est, selon lui, un chef-d'œuvre. Il s'y trouve des pages d'une philosophie et d'une inspiration religieuse qui pourraient faire envie aux meilleurs prédicateurs. Quel enthousiasme! Il n'en a jamais dit autant des défenseurs de la cause catholique, dont les discours sont toujours médiocres et inopportuns. Puis il nous retrace les débats sur les articles de la constitution. L'idée générale de Martineau est de ramener l'Eglise à son institution primitive. (Ah! le bon apôtre!). Or, dans les premiers siècles de

l'Eglise, les Evêques n'étaient pas des personnages omnipotents et fastueux, etc., etc.

Nous n'entrerons pas dans le détail du rapport Martineau qui comprend trois parties : 1° les offices à supprimer; 2° la nomination aux offices; 3° les traitements du clergé, ni de la discussion générale à laquelle il donna lieu. Mais nous ne pouvons nous empêcher de donner ici l'appréciation que fait du discours de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, le conférencier qui, tout à l'heure, s'enflammait sur le rapport Martineau. En lisant le discours de M. de Boisgelin, dit Mgr Lacroix, j'ai éprouvé une déception cruelle *(sic)*. Je m'attendais à une œuvre pensée : j'ai trouvé une dissertation ennuyeuse, des textes.. La composition en est flottante et incertaine. Et encore ce discours, il le fit en collaboration avec l'Episcopat. Puis il ajoute : l'appréciation de M. de Boisgelin est autre que la mienne car, d'après ce qu'il en a écrit, il avait une très bonne opinion de son talent oratoire. Mais M. de Boisgelin ne fit pas qu'un mauvais discours . il commit une faute énorme, toujours d'après Mgr Lacroix, et la voici : après avoir critiqué et renié l'œuvre de la constitution par des arguments dont quelques-uns ont une portée et un fonds solides, (le discours n'est donc pas si mauvais?) il fit cette déclaration solennelle que si l'on passait à la discussion des articles, il ne prendrait pas part à la discussion, et il tint parole. Ce fut une faute lourde, insiste le conférencier. C'était déserter d'avance le champ de bataille, abandonner à ses plus cruels ennemis le soin de représenter les intérêts de l'Eglise. — C'est le cas de se demander en quoi l'intervention de M. de Boisgelin aurait pu changer le caractère schismatique de la loi, *sciemment voulu* par la Constituante. Qui ne se rappelle la discussion sur les cultuelles et les amendements que les avocats de la droite y avaient introduits, croyant les rendre orthodoxes!

Mais pourquoi M. de Boisgelin commit-il une si lourde faute? Mgr Lacroix nous dira qu'en présence de l'œuvre du comité ecclésiastique, *certainement contestable* (ah! oui), mais où il y a des choses raisonnables, très hautes, très éloquentes et même d'une inspiration chrétienne, si l'archevêque d'Aix avait été un tacticien, il aurait dû d'abord étudier le rapport, ensuite étudier le projet de loi. Pourquoi? pour faire un tri, mettre de côté ce que lui, archevêque, pouvait accepter, car il y a des choses excellentes. (Oh! libéralisme, voilà bien de tes coups!). Il y avait des abus criants qu'il fallait faire disparaître. Là-dessus il eût pu se mettre d'accord avec l'assemblée. Les points discutables (!) étaient, aussi, nombreux. Un archevêque eût pu regimber sur *certaines parties inacceptables*. Mais non, il rejette tout en bloc, toute l'œuvre du comité et refuse d'entrer en discussion. Eh bien! répète Mgr Lacroix, ce fut une faute lourde. Au

lieu de faire montre de hauteur, l'Episcopat devait entrer en conversation avec le comité. Tout cela fut gros de conséquences.

Voilà une aberration historique qui ne fait pas honneur au jugement du conférencier. Mais en voilà une autre plus grave encore. Si, dit Mgr Lacroix, vous désirez vous représenter la mentalité qui existait dans l'Eglise, on peut dire que Treilhard fut le représentant le plus général des idées nouvelles. Et en conscience, on est obligé de dire que le discours de Treilhard est autrement incisif, énergique, précis, éloquent. Puis, il analyse ce discours, qui développe ces deux points : 1° les changements réclamés sont utiles; 2° l'autorité civile a le droit de les faire. Et Mgr Lacroix conclut en revenant sur ce qu'il a déjà dit : il y avait intérêt, dans un pareil débat, à faire le départ entre ce qui était acceptable et ce qui ne l'était pas. En somme, il était préférable que la question fût débattue. Combien une pareille attitude eût été raisonnable! La cour de Rome eût été informée de l'affaire et aurait fait entendre des paroles sages.. Que serait-il arrivé? L'autorité religieuse aurait pris toutes ses mesures pour faire cadrer l'organisation de l'Eglise avec les propositions du comité, en ayant pesé, à l'avance, tous les termes. Au lieu de cela, les deux partis se sont entêtés dans leur conception.

Je crois qu'il est difficile de pousser plus loin l'illusion libérale qui, en l'espèce, est une sorte d'aveuglement.

Nous l'avons dit déjà, Mgr Lacroix, en dépit de ses réticences, de ses contradictions, des éloges même qu'il décerne aux hommes de la Constituante, ne va pas jusqu'à approuver son œuvre. Mais alors que viennent faire ici ces réflexions que nous ne comprenons plus du tout? Cependant, dit-il, quand on y réfléchit, il y a certains avantages qui découlent de la constitution civile, tout en reconnaissant, d'ailleurs, que cette constitution est inacceptable. Mais il est certain qu'il y avait des abus, et il en énumère quelques-uns. Et il reprend : il n'en est pas moins vrai que tout cela a disparu par le fait de la constitution civile, à tel point qu'en 1801, il ne vint à la pensée de personne de revenir en arrière et de ressusciter quoi que ce fût de ces abus. C'est grâce à la constitution civile que plus de justice est entré dans l'organisation religieuse. Autre service de la constitution civile: c'est elle qui donna un Concile à la France. Qui donc lit les discours d'alors, admirera la réserve dans la discussion, la peur même que témoignent les orateurs à l'endroit du Saint-Siège Ce nom n'est pas prononcé. Il y avait dans les âmes un double ferment de gallicanisme et de jansénisme. Eh bien! quand le clergé se sentit abandonné par l'autorité royale, il se rejeta du côté de Rome.

Par conséquent, cette unité, dès qu'on vit qu'elle était en péril, se trouva sauvée grâce au mouvement qui emportait les esprits vers Rome. Si aujourd'hui la concentration existe, cela vient, en partie,

de la constitution civile du clergé. C'est à ce moment que le mouvement s'est décidé, et à l'encontre de ce que voulait la Constituante. Depuis, les Evêques sont maîtres de leur diocèse, le Pape de l'Eglise de France, et leur autorité plus grande et incontestable.

Il faut, on l'avouera, un optimisme particulier pour juger de cette façon l'œuvre de la Constituante, inspirée et voulue par la franc-maçonnerie pour détruire l'Eglise de France. Mais un tel jugement n'est pas pour nous surprendre, Mgr Lacroix se refusant à voir, dans la Révolution, ce que les écrivains tant soit peu avertis, ont été *forcés d'avouer : une vaste conspiration maçonnique contre Dieu, contre* l'Eglise et contre ses ministres. S'il y a eu des abus et des fautes sous l'ancien régime, et qui le conteste? ils n'ont été que le prétexte savamment exploité et artificiellement entretenu par les loges, en vue de leur œuvre de destruction religieuse.

C'est ici le moment de rappeler cette parole de M. de Bonald, qui sera notre conclusion : « La Révolution a commencé par la déclarations des droits de l'homme, elle ne finira que par la déclaration des droits de Dieu. »

Stanislas de HOLLAND.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

UNE PAGE D'HISTOIRE : L' « ESPRIT NOUVEAU »

Mgr Chapon et le P. Lecanuet défendent à qui mieux mieux une légende historique soigneusement conservée et entretenue par les soumissionnistes depuis tantôt vingt ans : celle d'une ère de pacification religieuse que le ministère Casimir-Périer aurait inaugurée en 1893 par la retentissante déclaration du ministre Spuller. A les entendre, ç'aurait été le triomphe de la politique adoptée par le pape Léon XIII à l'égard du gouvernement français et cet événement en serait à lui seul la complète justification.

On pense bien d'ailleurs, et les deux écrivains le disent assez haut, qu'en remettant en honneur cette légende, ils veulent en tirer une leçon d'opportunité pour la conduite présente des catholiques.

A nous aussi, pour plus d'un motif, il paraît opportun de rappeler cet épisode. Ce sera d'aborder une occasion de constater comment le P. Lecanuet écrit l'histoire. En outre, le rapprochement entre cette manifestation d'un esprit nouveau et l'apparente évolution actuellement opérée par le président du Conseil, M. Briand, ne manque pas d'être suggestif. Le discours de Périgueux et celui que M. Briand vient de prononcer en ces derniers jours devant la nouvelle Chambre sont la répétition du discours de M. Spuller. De part et d'autre, aussi, c'est le même *criterium* de la politique républicaine, ce sont

les mêmes conditions d'apaisement. C'est encore, par analogie, la même influence de la situation morale du pays sur le changement de dispositions du gouvernement. Et il y a mille raisons de croire que les belles résolutions du ministre qui a réalisé la séparation entre l'Eglise et l'Etat porteront juste autant de fruit que celles des auteurs des lois scolaires.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire dans son entier l'intéressant récit du P. Lecanuet. Il n'y aura ensuite qu'à en montrer les regrettables lacunes.

« Les circonstances, il faut l'avouer, favorisaient le rapprochement avec l'Eglise. On n'a pas oublié les attentats de Ravachol et autres anarchistes, à la fin de 1892. A peine M. Dupuy était-il installé au fauteuil de M. Casimir-Périer, que la bombe de Vaillant éclatait en pleine Chambre des députés (3 décembre). La bombe d'Emile Henry à l'Hôtel Terminus (12 février 1894), celles de la rue Saint-Jacques (20 février), et de la Madeleine (15 mars), jetaient la terreur dans le peuple et faisaient sentir le besoin d'une réaction religieuse. M. Carnot et son gouvernement voulaient sincèrement la paix; mais, pour l'établir, que d'obstacles, à gauche, à droite, partout! Les lois, les fatales lois, étaient toujours là, entravant tout. La plupart des ministres les avaient autrefois élaborées et votées. Ils devaient les appliquer, sous peine de passer pour cléricaux et d'être renversés; en les appliquant, ils passaient pour sectaires aux yeux des catholiques : c'était là l'inéluctable difficulté.

» En arrivant au pouvoir, le ministère Casimir Périer se trouva en présence de *la loi des fabriques*, et cette loi fut sur le point de rallumer la guerre. On se rappelle que la loi de finances du 26 janvier 1892 avait décidé, qu' « à partir du 1er janvier 1893, les comptes et budgets des fabriques et consistoires seraient soumis à toutes les règles de la comptabilité des autres établissements publics. » Cette immixtion de l'Etat dans l'administration des biens d'Eglise blessa vivement le clergé, et ce fut sur cette question que Mgr Freppel, déjà frappé à mort, livra son dernier combat. On attendit jusqu'au 27 mars le décret du Conseil d'Etat qui réglait l'application de la nouvelle loi. Ce décret partait de ce principe que la question des fabriques est une question exclusivement nationale, que l'Etat est seul maître en la matière. Elaboré sans entente avec les représentants de l'Eglise, compliqué et vexatoire, il imposait aux trésoriers de fabriques des responsabilités nouvelles, et soumettait leurs comptes au contrôle de l'administration des finances. Beaucoup d'évêques protestèrent. Dans une lettre ferme et modérée adressée au ministre des Cultes, le cardinal Richard se plaignit avec raison que, dans une question mixte, c'est-à-dire intéressant à la fois les deux pouvoirs, les évêques n'eussent point été consultés. « Nous croyons être fondés à demander, disait le vénérable archevêque, que la mesure prise pour les cultes protestant et israélite, le soit également pour l'Eglise catholique; c'est-à-dire qu'une commission mixte soit formée, comme cela

a eu lieu en 1880, et qu'un certain nombre d'archevêques et d'évêques soient appelés à donner leur avis sur une question aussi grave (1). »

» Le 15 décembre, M. Spuller, ministre des Cultes, obligé de faire appliquer la loi, adressa aux évêques des instructions plus modérées: il en reçut de nouvelles et nombreuses protestations. Le cardinal Desprez, les archevêques de Rennes et Cambrai, les évêques d'Autun, de Montpellier, d'Annecy et bien d'autres, maintinrent énergiquement les droits de l'Eglise. Mgr Fava dénonçait dans cette loi le plan perfide des Loges : « Enlever par fragments à la religion catholique ce qui la fait elle-même, élaguer peu à peu ce qui constitue sa personnalité, la faire disparaître en arrivant à la confondre avec la multitude des autres relations de la vie... On avait voulu espérer, continuait-il, que l'ennemi se donnerait enfin à lui-même une frontière, en deçà de laquelle il arrêterait son mouvement. A l'heure actuelle, est-il encore quelques esprits qui puissent garder cet espoir (2)? » C'était généraliser beaucoup *un incident regrettable.*

Ainsi, au jugement du P. Lecanuet, c'était un tort, et sans doute un parti pris, de voir dans cette loi un nouvel effort prémédité contre les droits et les libertés de l'Eglise. On n'y doit reconnaître qu'un « incident regrettable ». Admirable euphémisme! Les lois scolaires, que Mgr Freppel, un intransigeant de droite, baptisa du nom de « lois scélérates », n'étaient probablement aussi qu'un « incident regrettable. » La loi sur le divorce et celle sur le service militaire, avec tant d'autres mesures de persécution qui précédèrent la loi sur les Fabriques? « Incidents regrettables ». La loi d'abonnement qui leur fit suite, et par laquelle les Congrégations religieuses se trouvaient odieusement pressurées, en attendant la loi qui devait consacrer leur spoliation radicale et définitive? « Incident regrettable ». Et les associations cultuelles elles-mêmes, dont l'organisation avait été si savamment préparée par des lois comme celle sur la législation des fabriques étaient-elles aux yeux de toute une classe de catholiques, laïques, prêtres ou évêques, autre chose qu'une nécessité fâcheuse? Mais valait-il la peine, pour quelques incidents regrettables, de renoncer à la paix qu'il dépendait des catholiques d'obtenir en désarmant?

Rendons la parole au P. Lecanuet :

« Cette loi, déclarait Mgr Gouthe-Soulard, avec le décret tortueux, ténébreux et insidieux qui en règle l'application, prend le troisième rang dans la série des lois scélérates. Après l'école sans Dieu, après les séminaristes à la caserne, c'est le sanctuaire et l'autel laïcisés, c'est Dieu expulsé de chez lui, c'est le culte rendu impossible par la confiscation de nos pauvres églises qui, pour la plupart, vivent de misère... (3) ». — « Il y a quelques années, Monsieur, » écrivait à M. Spuller le bouillant évêque de Séez, Mgr Trégaro, « il y a quelques années, un orateur que vous connaissez particulièrement, laissa tomber de la tribune française ces sinistres paroles : « Nous avan-

1. Lettre du 10 janvier 1894.
2. Lettre du 20 janvier 1894.
3. Lettre à un ami, 29 janvier 1894.

cerons lentement, mais nous marcherons toujours et sûrement. ».. En vérité, depuis cette époque, il ne vous reste plus guère à laïciser que Dieu lui-même.. N'est-il pas permis de craindre que le décret sur les fabriques ne soit une nouvelle marche en avant, dans ce même ordre de choses?... Vous ne trouverez pas mauvais que je m'abstienne, jusqu'à nouvel ordre, de transmettre vos instructions aux fabriques de mon diocèse (1). »

« Mgr Coullié, archevêque de Lyon, ne se contenta point de protester, dans une lettre très ferme, en date du 14 janvier 1894, il ordonna à son clergé de suivre l'ancienne comptabilité, et écrivit à tous les évêques pour s'informer de leur attitude dans la question des fabriques. Le gouvernement crut voir dans ces différents actes une révolte contre la loi; il suspendit le traitement de l'archevêque de Lyon, et déféra sa lettre au Conseil d'Etat. L'opinion publique blâma à bon droit ces mesures. « C'est une maladresse et une absurdité! » écrivait *Le Figaro*. — « Quand le ministre des Cultes, dit *Le Journal des Débats*, inflige, de sa propre autorité, une peine disciplinaire, qui est une véritable amende et qu'aucune loi n'a prévue, il fait un acte de pur arbitraire; et les actes arbitraires, même provoqués par ceux à qui on les applique, ne valent jamais rien (2). » Il n'y eut à se réjouir que les radicaux, et ceux qu'on appelait les réfractaires. « Ah! s'écriait Paul de Cassagnac, exprimant leur pensée à tous, je ne puis me défendre d'un sentiment de douce gaîté! » Pendant quelques semaines, il sembla que la guerre allait reprendre. D'une part, le gouvernement, interpellé à la Chambre par M. Baudry d'Asson, déclarait qu'il « était fermement résolu à ne pas faillir à son mandat, » à appliquer la loi avec « une inflexible modération; » d'autre part, les journaux religieux prêchaient la résistance à outrance. *La Vérité française*, fondée en 1893, par deux dissidents de *L'Univers*, MM. Auguste Roussel et Arthur Loth, menait activement la campagne; et Eugène Veuillot lui-même écrivait : « Nous faisons une guerre sans trêve à la législation, dans tout ce qu'elle a de sectaire. Si l'on nous dit que cette guerre peut entraîner la ruine de la constitution, nous répondons que le devoir de l'accepter n'entraîne pas pour nous celui de la sauver » (3).

« En réalité, tout en faisant entendre de légitimes protestations, l'épiscopat français n'était point dans son ensemble disposé à compromettre la paix religieuse qui paraissait sur le point de se faire. Après avoir formulé les réserves nécessaires, le plus grand nombre des évêques, soixante sur quatre-vingt-quatre, transmirent à leur clergé les instructions ministérielles et leur conseillèrent de s'y sou-

1. Lettre à M. Spuller, 1er janvier 1894.

2. « Vous avez l'honneur, écrivit à cette occasion le cardinal Langénieux à Mgr Coullié, d'être frappé d'une manière aussi injuste qu'inattendue. Vous ne serez pas le seul, si les menaces de M. le ministre se réalisent; mais vous aurez la gloire d'être signalé le premier à l'admiration publique, pour n'avoir point laissé compromettre les intérêts dont vous avez la charge. »

3. On n'était qu'au début du ralliement et l'*Univers* n'était pas encore bien entré dans son rôle. *Quantum mutatus ab illo!..*

mettre. — « La loi, telle qu'elle est, écrivait le cardinal Lecot, avec les adoucissements qu'a essayé d'y introduire un esprit d'apaisement aussi prudent que juste, nous laisse encore de vifs et douloureux regrets. Espérons que le temps et l'expérience aidant, cette œuvre si absolument suspecte dans son origine, se modifiera dans un sens moins irréligieux, et qu'au lieu d'être un embarras et une vexation sans utilité dans plusieurs de ses détails, elle deviendra un jour une loi sage, vraiment utile aux intérêts des églises, permettant à la fois un contrôle prudent et une administration sans entraves (1). »

« Les exigences de la loi sur les fabriques, disait de son côté Mgr Renou, évêque d'Amiens, ne sont pas en rapport avec l'émotion qu'elle a d'abord causée. Ne l'avez-vous pas remarqué aussi bien que nous? Elle ne modifie pas la base de la législation qui régit les conseils de fabrique et le bureau des marguilliers. Nous ne voyons pas qu'elle porte une sérieuse atteinte à leur composition ou à leurs attributions respectives. Elle ne brise aucun des ressorts qui entretiennent le jeu régulier de l'organisation fabricienne; et l'introduction limitée d'un nouveau rouage n'aura lieu qu'à défaut d'un comptable au sein du Conseil. Nous inclinons donc à croire qu'il y a lieu de rassurer vos fabriciens trop inquiets, surtout vos trésoriers. Le serment professionnel qu'on exige de ces derniers n'ajoute rien à leur responsabilité; le décret ne leur demande pas de fournir un cautionnement, et l'hypothèque légale n'est qu'une mesure comptable, dont leur honorabilité les met d'ailleurs à l'abri. Aussi, nous entretenons l'espoir que le nouveau règlement d'administration publique n'aura pas d'autre effet appréciable que celui de nous exciter à une plus grande vigilance dans la bonne gestion des deniers de l'Eglise, et de faire régner un ordre parfait dans une comptabilité qui touche aux intérêts les plus sacrés. »

« Quatre cent quatre-vingt-huit conseils de fabriques seulement sur près de 40.000 crurent devoir protester contre la loi. Pour apaiser les résistances, le ministère Casimir Périer souhaitait vivement l'intervention du Souverain Pontife. Il promettait, quand la soumission serait complète, d'introduire dans la loi certaines modifications, d'en supprimer en particulier l'article le plus irritant, celui qui a trait au casuel. Léon XIII, qui avait chargé le cardinal Langénieux et Mgr Ferrata de faire des remontrances au gouvernement au sujet de la loi, crut devoir profiter de l'occasion pour mettre fin au conflit. Par ses ordres, le nonce adressa à tous les évêques une note confidentielle.

Le Saint-Père, désirant vivement que l'Episcopat français garde une attitude uniforme dans la question des fabriques, afin d'éviter des conflits dangereux, m'a chargé d'exposer ce qui suit, en voie confidentielle et réservée, à tous les ordinaires des diocèses de France : 1° Le Saint-Siège n'a pas omis de soutenir, vis-à-vis du gouvernement, les droits de l'Eglise, affirmant que cette question est au moins mixte, et qu'elle doit être résolue par un accord des deux pouvoirs; le Saint-Siège continuera à défendre ces prin-

1. Lettre du 10 janvier 1894.

cipes avec fermeté. 2° Le gouvernement français a fait déclarer au Saint-Siège qu'il est disposé à tenir compte des observations de l'épiscopat pour les modifications à apporter aux règlements dont il s'agit : le Saint-Siège aura soin d'insister pour que ces promesses soient mises à exécution. 3° Le Saint-Père désire que les évêques, dans leurs réponses au gouvernement, tout en évitant de se mettre en opposition directe avec la loi, formulent les réserves nécessaires et opportunes, et fassent tous leurs efforts en vue d'obtenir la modification des règlements et la réforme de la loi sur la comptabilité des fabriques, s'appuyant à cet effet sur les difficultés générales et locales que rencontre l'application de cette loi (1).

« Le Saint-Père, tout en maintenant avec fermeté les droits de l'Eglise, comme l'Etat maintenait ses prétendus droits, recommandait aux évêques de ne point se mettre en opposition directe avec la loi. Ils obéirent, et le conflit prit fin. « Comment, demande M. Barbier, le gouvernement de la République parvint-il à obtenir une victoire d'abord aussi douteuse? Ce fut grâce à l'inconsciente complicité de la diplomatie pontificale, comme dans les luttes antérieures et dans celles qui devaient suivre. L'incertitude, les divisions entretenues par cette politique, l'esprit de concession qu'elle soufflait partout, et le prétexte d'obéissance dont elle couvrait les capitulations, procurèrent à la longue le succès définitif de cette nouvelle usurpation (2). » Ainsi, d'après M. Barbier, Léon XIII a compromis et sacrifié les droits imprescriptibles de l'Eglise. Il eût fallu tenir la loi pour non avenue, et prescrire aux évêques la résistance à outrance. De la sorte, on eût abouti fatalement à la séparation des deux pouvoirs; on eût tout perdu, sous prétexte d'arracher les fabriques au contrôle de l'Etat. La belle et intelligente politique! Mais le sage pilote qui avait mission de diriger la barque de l'Eglise et qui voulait avant tout sauver le Concordat, aima mieux louvoyer, et jeter du lest que d'aller se briser sur les écueils. Le blâme qui voudra : nous estimons respectueusement qu'il fit bien. »

Nous verrons plus loin ce que M. Barbier a dit et ce que le P. Lecanuet ne dit pas. L'exposé relatif à la loi des fabriques était nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre. Laissons maintenant le P. Lecanuet décrire l'essor de l'esprit nouveau.

« D'ailleurs, pendant que se déroulait cette regrettable affaire, un événement d'une importance capitale s'est produit, qui laisse espérer le rétablissement de la paix religieuse. Léon XIII pouvait-il n'en point tenir compte?

» Le samedi 3 mars 1894, M. Denis Cochin questionne M. le ministre

1. La divulgation de cette lettre confidentielle, dans *Le Journal*, par M. de Bonnefon, fournit à l'extrême gauche l'occasion d'interpeller le ministère. De quel droit, demandaient MM. Raiberti, Pourquery de Boisserin et Goujat, le nonce du Pape intervient-il dans les affaires intérieures du pays? — Le nonce, répondit M. Casimir Périer, a déclaré qu'il avait agi dans une pensée d'apaisement, que sa lettre avait été publiée contre son gré, et qu'il aura soin que pareil incident ne se reproduise pas. (18 mai 1894.)

2. *Le progrès du libéralisme sous Léon XIII*, I, p. 299.

des Cultes. En 1892, le maire socialiste de Saint-Denis, M. Walter, a interdit toute exhibition d'emblèmes religieux sur la voie publique, même pour accompagner les morts au cimetière. Le curé de Saint-Denis s'est pourvu devant le Conseil d'Etat, et le bruit court que M. Dumay, directeur des Cultes, a soutenu devant ce haut tribunal le droit du maire et la légalité de son arrêté. Serait-ce vrai? demande M. Cochin. M. le ministre trouve-t-il donc que l'arrêté du maire de Saint-Denis ne blesse pas la liberté des catholiques? Quand prendront fin toutes ces tracasseries mesquines contre la religion?

» M. Spuller monte à la tribune. Il n'a pu jusqu'alors s'expliquer publiquement sur la question religieuse; il saisit l'occasion qui se présente. Il traite d'abord de l'affaire de Saint-Denis. « Le maire, dit-il, a prohibé l'exhibition d'emblèmes religieux sur la voie publique, parce que toutes les cérémonies sur la voie publique ayant un caractère religieux, portent atteinte à la liberté de tous les citoyens. J'estime, déclare M. Spuller, que ce considérant est inadmissible en droit et en fait; je le trouve illibéral, excessif. Je le repousse. Il n'est pas vrai, ni en raison, ni en jurisprudence, que le seul fait d'exhiber sur la voie publique des emblèmes religieux soit une atteinte portée à la liberté de tous les citoyens.. C'est pour ces motifs que le Conseil d'Etat n'a point voulu sur ce point ratifier l'arrêté du maire. Le gouvernement partage l'avis du Conseil d'Etat. »

» Puis, répondant à la dernière question de M. Cochin : « Ne peut-on espérer de voir régner enfin la liberté et la tolérance? »

Oui, continue M. Spuller, dans ces questions religieuses, un principe supérieur doit nous dominer, le principe de la tolérance *(Applaudissements)*, non pas de la tolérance au sens étroit du mot par opposition à la liberté, mais du véritable esprit de la tolérance éclairée, humaine, supérieure, qui a son principe non seulement dans la liberté de l'esprit, mais dans la chaleur du cœur. *(Applaudissements)*. Il est temps de lutter contre tous les fanatismes et contre tous les sectaires. *(Très bien! Très bien!...)*. Vous pouvez compter sur la fermeté avec laquelle nous continuerons la politique conforme aux traditions de ce pays, celle de l'indépendance du pouvoir civil dans son domaine vis-à-vis de l'Eglise, et aussi sur ce que j'appelle un esprit nouveau, l'esprit qui tend, dans une société aussi profondément troublée que la nôtre, à ramener tous les Français autour des idées du bon sens, de la justice et de la charité ». *(Vifs applaudissements)*.

« On devine l'étonnement, la colère des radicaux sectaires. A maintes reprises, ils ont couvert la voix de l'orateur de leurs protestations et de leurs murmures. Plus que tous les autres, M. Brisson est indigné. Il demande que la question soit transformée en interpellation, et que le ministre s'explique sur cet esprit nouveau qu'il entend faire prévaloir. Pour la seconde fois, M. Spuller est à la tribune. »

J'ai entendu tout à l'heure, dit-il, en traversant l'hémicycle, des objections très vives. J'ai été accusé, tout bas, il est vrai, de manquer à une grande et chère mémoire et à mes propres opinions antérieures; on a

même osé dire que je trahissais la République.. Ce n'est point trahir la République que d'exprimer franchement l'opinion qu'une politique différente de celle qui a été suivie jusqu'ici doit commencer à prévaloir.. Quand la République avait à lutter contre la coalition des anciens partis, quand l'Eglise servait de lien à tous ces anciens partis, j'ai suivi à cette époque la politique exigée par les circonstances, et que l'intérêt suprême de la République commandait. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait alors... L'article 7, le fameux article 7, que l'on représente souvent comme le *summum*, le point culminant des persécutions dirigées contre l'Eglise, j'en ai été le rapporteur, et je ne le regrette pas.

Mais cela veut-il dire que je doive fermer les yeux sur ce qui se passe aujourd'hui? Cela veut-il dire que ces luttes religieuses, que je déplorais tout à l'heure, que je déplore encore, que je signale comme un danger qu'il faut éviter, comme un péril que nous avons tous intérêt à conjurer, je ne les aie pas déplorées, même au temps où j'y prenais une part si ardente? Non, Messieurs, et s'il me fallait aujourd'hui invoquer ce que je considère comme le plus précieux des témoignages, parce que c'est celui d'une conscience qui n'a jamais fléchi, je m'adresserais à mon honorable et cher ami M. Brisson; je lui demanderais de se rappeler ce qu'il me disait lui-même dans une conversation intime, à savoir que la lutte contre le cléricalisme, rendue nécessaire par l'action politique de l'Eglise, a été ce qui a fait le plus de mal à la République, ce qui l'a empêchée de triompher dix ans, quinze ans plus tôt.

Eh bien! Messieurs, je crois d'une conviction profonde, qu'après vingt-cinq années de durée, après les preuves de résistance et de vitalité propre que la République a données, cette lutte doit sinon cesser, au moins prendre un autre caractère. Je soutiens que l'Eglise change elle-même, qu'elle évolue, malgré sa prétention à l'immutabilité. Je dis que maintenant, au lieu de servir de lien aux partis de la monarchie, vous la voyez se jeter à la tête de la démocratie. Je dis que, dans ce mouvement, l'Eglise vous entraînera peut-être, vous républicains, plus loin que vous ne voudriez aller; car, si vous n'y prenez garde, elle reprendra sur les foules l'action que vous avez perdue. C'est pourquoi, Messieurs, j'estime qu'il ne faut rien abandonner de nos anciennes traditions, dans nos luttes incessantes au profit de la société séculière et civile; mais j'estime aussi qu'il est nécessaire qu'un esprit nouveau anime cette démocratie et ceux qui la représentent.

Plusieurs membres à gauche. — Lequel?

M. le Ministre. — Je vais m'expliquer, Messieurs. Cet esprit nouveau, le voici : c'est qu'au lieu de la guerre mesquine, tracassière, vexatoire.. *(Protestations à l'extrême gauche. Applaudissements au centre).*

M. René Goblet. — Qui donc accusez-vous de faire cette guerre tracassière?

M. Camille Pelletan. — Vous insultez à la mémoire de Ferry.

M. le Ministre. — Si vous le voulez, Messieurs, je dirai que c'est moi-même que j'accuse en ce moment, pour n'exciter la passion de personne.

M. Millerand. — C'est un *mea culpa.*

M. le Ministre. Parfaitement, Monsieur; mais toutes vos finesses, toutes vos arguties de raisonnement n'empêcheront pas le pays de comprendre mes paroles.

M. Chauvin. — Le pays comprendra que le gouvernement est devenu clérical.

M. le Ministre. — Je serai certainement entendu au dehors; et lorsque je dis qu'à une situation nouvelle, il faut une politique nouvelle, un es-

prit nouveau, je suis sûr d'être compris par tous ceux que n'aveuglent pas leurs passions.

Cet esprit nouveau dont je parle, je ne prétends pas que, sous aucun prétexte, il doive être un esprit de faiblesse, de condescendance, d'abandon, d'abdication: je dis au contraire que ce doit être un esprit haut et large de tolérance, de rénovation intellectuelle et morale *(Marques d'assentiment au centre. Bruit à gauche)*, tout différent de celui qui a prévalu jusqu'à présent. Telle est, Messieurs, ma conviction profonde.

Je dis cela. Messieurs, parce que je le pense; et si je le dis, c'est que je crois rendre service à mon pays et à mon parti. Oui, Messieurs, croyez-le bien, il nous importe que l'Eglise ne puisse plus prétendre, comme elle l'a si longtemps prétendu, qu'elle est tyrannisée, persécutée, chassée, exclue, tenue en dehors de la vie sociale de ce pays.

Je dis à M. Goblet, qui m'a fait l'honneur de m'interrompre et de me crier, comme on me l'a crié dans les réunions publiques : « Avouez que vous êtes avec le Pape »; je lui dis qu'il ne serait pas plus indigne de moi que de lui-même, de reconnaître dans le Pape actuel un homme qui mérite les plus grands respects, parce qu'il est investi de la plus haute autorité morale. *(Exclamations à l'extrême gauche)*.

Messieurs, je vous répète que je ne parle pas à cette tribune comme sectateur d'une religion quelconque. Je parle comme homme public, comme républicain, comme citoyen, comme un de ceux qui sont le plus attachés aux institutions qu'ils ont contribué à fonder. Je n'appartiens à aucune religion; je suis affranchi de tout joug confessionnel; je suis et je me sens tout à fait libre. Et précisément, j'use de cette liberté! Oui, je le déclare, je n'en suis que plus libre pour affirmer qu'au-dessus de toutes les querelles, de toutes les confessions religieuses, plane un principe supérieur, le principe de la tolérance qui est la plus glorieuse conquête de la philosophie.. »

« Jamais, depuis 1878, ministre républicain n'a tenu un si noble et si courageux langage. C'est vraiment une révolution qui est en voie de se produire. Les radicaux le sentent bien, et sont exaspérés. « Je propose à la Chambre, déclare M. Brisson, de répondre à cet acte de contrition et à cet acte d'accusation contre les assemblées précédentes, par l'ordre du jour suivant : « La Chambre, persistant dans les principes anticléricaux dont s'est toujours inspirée la politique républicaine, et qui seuls peuvent préserver les droits de l'Etat laïque, passe à l'ordre du jour. »

» Aussitôt le Président du Conseil, M. Casimir Périer, monte à la tribune. Loin de désavouer M. Spuller, il répète comme lui que les temps sont changés, que les lois votées par les assemblées précédentes seront appliquées, mais qu'une ère nouvelle commence. « N'est-il pas temps de constater qu'il n'y a plus à faire la grande guerre, et n'est-il pas sage de dire qu'il serait tout à fait puéril, ridicule et indigne de la République, d'entreprendre une petite guerre de taquineries mesquines...? Nous sommes un gouvernement. Nous avons la prétention de gouverner. Le jour où le clergé sortirait de ses attributions ou de ses droits, il serait comme tout autre rappelé à l'observation fixe de ses devoirs. Mais, en même temps, nous savons qu'il y a dans ce pays bien des causes de division, même de discorde, et nous considérons que notre premier devoir est de chercher à les apaiser. »

» On vote alors et, par 315 voix contre 191, la priorité pour l'ordre du jour Brisson est repoussée. La Chambre adopte ensuite, par 302 voix contre 119, l'ordre du jour Barthou, qui exprime la confiance *dans le gouvernement*, en même temps que le désir de maintenir les lois républicaines et de défendre l'Etat laïque. Evidemment, ces formules, et les déclarations mêmes des ministres au sujet des lois scolaire et militaire, ne donnent *point une entière satisfaction aux catholiques*. Elles sont surtout pour la galerie, et ont pour but, comme on l'a dit (1), de sauver la face. Le gouvernement, le voulût-il, ne pourrait abroger ou modifier les lois en question. Ceux qui le réclament, réclament l'impossible, et prouvent qu'ils n'ont aucun sens politique. Ces réparations doivent être l'œuvre du temps et de la sagesse des catholiques. Il n'en est pas moins vrai qu'un événement important vient de s'accomplir. Pour la première fois, un ministère républicain, chaleureusement appuyé par le président Carnot, vient de rompre ouvertement avec la politique suivie depuis seize ans par son parti, il a osé dire qu'il était temps de désarmer et de faire la paix religieuse; il a formulé, en face du pays et du monde entier, une sorte de repentir de ce qui avait été fait, il a flétri la guerre « mesquine, tracassière, vexatoire » faite contre l'Eglise, et déclaré qu'il serait « tout à fait puéril, ridicule et indigne de la République » de continuer de pareils errements. Et il s'est trouvé à la Chambre des députés une majorité importante pour applaudir ces déclarations et cette politique.

« Voilà l'insolite! Voilà le fait considérable! » écrivait dans la *Nouvelle Revue* M. de Marcère. Voilà, ajoutons-nous, le résultat certain et consolant des longs efforts de Léon XIII. Désormais, la paix est possible, et la République elle-même l'offre à l'Eglise. Il dépend en grande partie des catholiques de ne point compromettre cette paix par trop d'impatience (2), de la rendre *ferme et définitive*, et d'en tirer les heureux résultats qu'elle comporte. »

Le P. Lecanuet s'abstient de reproduire le texte de l'ordre du jour dont le vote par la grande majorité de la Chambre consacre « le résultat certain et consolant des longs efforts de Léon XIII ». Il est cependant aussi court que significatif. Le voici : « La Chambre, *confiante dans la volonté du Gouvernement de maintenir les lois républicaines et de défendre les droits de l'Etat laïque*, passe à l'ordre

1. M. Dabry.

2. « Prenez garde, répète l'*Osservatore Romano* à certains catholiques impatients, prenez garde de compromettre les résultats obtenus, par la manie de vouloir tout trop complètement et trop vite... Autant l'œuvre de destruction est facile et rapide, autant l'œuvre de construction est difficile et lente. Il faut non seulement former, mais encore compléter cet *esprit nouveau* qui souffle à travers la France, réveillé par le chef suprême de l'Eglise catholique. Et cette œuvre n'incombe pas au gouvernement seul, mais avant tout au peuple, aux classes dirigeantes et supérieures qui, au lieu de se plaindre de n'avoir rien obtenu, doivent faire en sorte de procurer tout ce que réclament la foi héréditaire et la liberté raisonnable de la nation. » (20 mars 1894).

du jour » (1). Ce qu'on devait entendre par les lois républicaines, personne ne peut l'ignorer. C'était l'ensemble des lois scélérates. Ce que signifiaient les droits de l'Etat laïque, on ne pouvait s'y méprendre davantage Le Président du Conseil l'expliqua de nouveau au sujet du débat pendant sur la question des fabriques. Et c'est ce que le P. Lecanuet passe soigneusement sous silence.

Mais avant de citer ce document officiel qui donne son vrai caractère à la circulaire du nonce Mgr Ferrata et son véritable sens à l'esprit nouveau, un mot sur le passage où le P. Lecanuet indique le résultat de la précédente discussion. Ce passage n'est pas de sa plume. La rédaction en appartient textuellement au trop fameux abbé Dabry; voici le texte du futur apostat, tiré de son livre : *Les catholiques républicains* (p. 298) :

« *On vote. Par 315 voix contre 191*, la priorité pour l'ordre du jour Brisson est repoussée. On adopte par 302 voix contre 119 un ordre du jour qui exprimait la confiance dans le gouvernement, en même temps que le désir de maintenir les lois républicaines et de défendre l'Etat laïque. Ceci était pour la galerie, pour sauver la face. En réalité, on avait voté sur l'esprit nouveau, et il avait triomphé. » Le P. Lecanuet n'en tire donc pas seulement une métaphore; il adopte et fait sienne l'interprétation extravagante du plus extravagant interprète des directions pontificales. Voilà son oracle. Quand le P. Lecanuet transforme un tel ordre du jour en l'expression platonique d'un simple *désir*, manifestée seulement *pour la galerie*, c'est M. Dabry qui parle. N'eût-il pas mieux valu lui en laisser l'honneur?

Voici maintenant ce qui va donner la vraie signification de ce « résultat certain et consolant de longs efforts ». Le P. Lecanuet a lu mon ouvrage, dans lequel il a pu rencontrer le passage de M. Dabry qu'il s'est approprié, et trouver recueillies presque toutes les lettres épiscopales qu'il cite, encore qu'il n'en donne pas les passages les plus forts. C'est en cette circonstance, par exemple, que Mgr Gouthe-Soulard écrivit la fameuse phrase, si vraie et si profonde : « Nous ne sommes pas en République, nous sommes en Franc-Maçonnerie ». Notre historien y a lu aussi, sans avoir à se mettre en frais de recherches et de découvertes, le discours prononcé à la tribune par M. Casi-

---

1. Voici l'ordre du jour adopté par la Chambre dans la séance du 28 juin 1910, à la suite du discours : « esprit nouveau » de M. Briand :

La première partie :

« La Chambre, *fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain*, approuvant les déclarations du gouvernement, et confiante en lui... » est adoptée par 404 voix contre 121.

La deuxième partie :

« *Pour continuer l'œuvre de réforme des trois précédentes législatures, pour pratiquer une politique d'action laïque*, pour faire voter rapidement l'impôt sur le revenu, *pour poursuivre avec une majorité composée exclusivement de républicains* décidés à faire aboutir ces réformes, l'œuvre de progrès démocratique et social, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour », est adoptée par 375 voix contre 92.

L'ensemble est voté par 403 voix contre 110.

mir-Périer, le 22 mai 1893, en réponse à l'interpellation sur la circulaire de Mgr Ferrata citée plus haut. Il est bien fâcheux que le P. Lecanuet n'y ait même pas fait allusion, après avoir complaisamment reproduit celui de M. Spuller. C'est là cependant, comme on va le voir, que le Gouvernement explique comment doit être entendu l'esprit nouveau. Le principal intérêt ressort d'un rapprochement de dates. La dépêche diplomatique dont M. Casimir-Périer donne lecture dans son discours est du 7 mars, quatre jours après la séance de « l'esprit nouveau »; la circulaire du nonce est des premiers jours de mai; et, par conséquent, c'est à la lumière de ce document qu'elle doit être considérée.

M. le Président du Conseil. — ... Visant la circulaire elle-même, on m'a demandé si le Gouvernement considérait que cette matière était une matière mixte, et si nous admettions que nous pouvions, dans cette question, entrer en négociations avec Rome ou avec les évêques.

Nous avons toujours soutenu et nous soutiendrons toujours, M. le ministre des Cultes l'a déclaré il y a quelques semaines à cette tribune, que la législation sur les Fabriques est un terrain exclusivement national.

C' est ce que nous avons déclaré dans les lettres échangées ou dans les conversations engagées sur cette question.

Nous avons toujours dit que ce n'est pas un domaine mixte, qu'il s'agit là d'une législation nationale, que nous sommes seuls maîtres en la matière. (Très bien ! très bien !)

Récemment on m'a demandé à Rome si nous consentions à entrer en négociations en ce qui concerne la législation sur les Fabriques, j'ai répondu que le mot de négociations ne pouvait pas trouver sa place ici. (Nouvelle approbation.)

On veut voir une contradiction, entre mon refus d'entrer en négociations et le second paragraphe de la circulaire du Nonce. Je ne conteste à aucun citoyen français le droit de présenter les observations sur l'application d'une loi, surtout quand il ne s'agit pas du principe même de cette loi; car ce n'est pas ce principe, voté par les Chambres, qui a soulevé les difficultés, c'est le règlement délibéré en Conseil d'Etat, c'est la façon dont la loi est appliquée, les exigences fiscales, le nombre des registres, la nécessités d'une compétence spéciale chez les comptables.

Voilà les points sur lesquels des observations ont été faites, et j'admets ces observations. *(Très bien! très bien!) Aussi, ai-je pu dire, à Rome comme en France, que, quand la soumission serait complète et absolue, nous pourrions les examiner.*

M. Goblet. — C'est une négociation, cela.

M. le Président du Conseil. — Vous avez été ministre des Affaires étrangères, mon cher collègue, et je ne crois pas que vous puissiez appeler négociation un langage déclarant qu'avant tout il faut que tout esprit de révolte et d'insoumission disparaisse, qu'il faut laisser parler les faits avant de penser à rien changer à la loi. *(Très bien! très bien!)*

C'est là le langage que j'ai tenu au Vatican. *(Très bien! très bien!)*

Je n'étendrai pas davantage ce débat, me réservant de remonter à la

tribune, quelque fatigue que j'éprouve, si mes explications ne sont pas jugées satisfaisantes.

En attendant, je ne crois pas mieux faire que de vous donner communication des instructions que, dès le 7 mars dernier, après une question de M. Cochin, j'adressai à notre ambassadeur au Vatican. Je les *lirai tout entières.*

Paris, le 7 mars 1894.

Monsieur l'Ambassadeur,

Le débat qui s'est engagé, le 3 de ce mois, à la Chambre des Députés, au sujet d'une question posée par M. Cochin sur un arrêté du maire de Saint-Denis, n'a pas échappé à votre attention. Il vous suffira de lire le *Journal officiel* pour vous pénétrer de la pensée du Gouvernement.

Toutefois, en présence des efforts qui sont faits pour dénaturer le sens et la portée des déclarations du ministère, *il me paraît utile de les préciser et de vous mettre à même d'affirmer que le respect du clergé pour les droits de l'Etat et sa soumission à toutes les lois sont les conditions essentielles d'une politique de tolérance et d'apaisement. (Très bien ! très bien !)*

Si, à tous les degrés de la hiérarchie, le clergé le comprend, il trouvera l'Etat disposé à s'opposer aux mesures que pourraient inspirer l'injustice ou la passion.

Si notre langage était au contraire interprété comme un abandon des droits de la Société laïque, comme une promesse sans condition, le clergé s'apercevrait bien vite qu'il ne trouvera pas, pour arrêter ses empiétements, de gouvernement plus ferme et plus résolu que celui qui respecte l'Eglise dans le domaine de la conscience. (Très bien ! très bien !)

Je suis assuré que ce langage sera compris à Rome et que le Saint-Père y verra notre volonté de fortifier en France, auprès des prélats les plus ardents et les moins disciplinés, les conseils de sagesse qu'ils reçoivent du Vatican. *(Très bien !)*

Dans la question de la comptabilité des Fabriques, nous nous inspirerons de ces mêmes principes. Quand les quelques évêques qui ont publiquement protesté contre la loi ou cherché moins ostensiblement à en troubler l'application auront cessé leur résistance et permettront aux faits eux-mêmes, en dehors de toute passion et de toute prévention, d'éclairer l'opinion publique, nous verrons s'il est des difficultés, des complications ou des exigences fiscales qui méritent l'examen.

Ce n'est plus l'heure de rechercher si l'élaboration du règlement aurait pu être entourée de plus de garanties; les démonstrations peu convenables de certains prélats et l'agitation qu'un parti politique veut entretenir sur cette question nous mettent dans l'obligation... *(très bien ! très bien !) d'exiger le silence et la soumission (très bien ! très bien !) avant de décider s'il est nécessaire ou légitime de retoucher des points de détails.*

Nous promettons notre respect et notre protection à l'Eglise *respectueuse des prérogatives du pouvoir laïque,* nous la convions à une œuvre de tolérance et de pacification. Si le clergé catholique rend cet apaisement possible, la France y puisera des forces nouvelles.

S'il croyait ou affectait de croire nos déclarations inspirées par d'autres sentiments que le respect de la pensée et l'amour de la liberté, il ne tarderait pas à être détrompé, et il aurait à se convaincre que le premier devoir d'un gouvernement soucieux de maintenir et de fortifier l'autorité, *c'est d'exiger des serviteurs de l'Eglise, comme de tous les autres citoyens, l'observation des lois. (Applaudissements vifs et répétés.)*

Et maintenant, Messieurs, si ces explications ne sont pas claires, si elles paraissent insuffisantes, qu'on en réclame d'autres, je le demande, au nom du pays. *(Très bien ! très bien !).*

Mais si elles établissent que nous sommes les gardiens vigilants des droits de la société civile, je vous en prie, qu'on en finisse alors avec les accusations. *(Applaudissements au centre).*

On ne saurait plus prétexter que ceci est pour la galerie. C'est un instrument diplomatique ayant pour objet de notifier au gouvernement pontifical les conditions sur lesquelles il peut fonder un espoir de tolérance, les règles de l'esprit nouveau. L'accord est d'ailleurs rigoureux entre cet acte et les déclarations dont le ministre les a fait précéder à la tribune.

Cela étant, j'avoue que je suis en complet désaccord avec Mgr Chapon et le P. Lecanuet, et qu'au lieu d'un résultat certain et consolant de longs efforts, je n'y puis découvrir qu'une désastreuse humiliation subie par la diplomatie pontificale. Aussi n'hésité-je pas à répéter ce que j'ai déjà écrit.

Il me semble impossible de ne pas reconnaître que la circulaire du nonce invite les évêques à l'acceptation, en principe, d'une loi inique, spoliatrice de l'Eglise et destructrice de sa liberté.

L'attitude uniforme que la circulaire leur demandait était indiscutablement *d'éviter de se mettre en opposition directe avec la loi.*

Sans doute, Léon XIII n'avait pas cessé de soutenir que la question des fabriques était « au moins mixte »; sans doute il ne cesserait pas d'insister pour que le Gouvernement, selon les bonnes dispositions qu'il témoignait, tînt compte des observations des évêques dans l'application de cette loi; mais le Gouvernement, loin de se montrer prêt à reconnaître à l'Eglise le moindre droit, n'avait pas omis une fois de s'arroger sur elle une absolue suprématie, et faisait de la complète soumission du clergé à la législation antireligieuse une condition préalable. Le pape ne l'ignorait point. Un simple rapprochement de dates entre les déclarations ou communications ministérielles et la circulaire ne permettent là-dessus aucun doute, et d'ailleurs celle-ci se garde bien de dire qu'il y a accord entre les parties sur le caractère de la question.

Par conséquent, à moins de recourir à des arguties que le simple bon sens repousserait, il faut bien confesser que, dans de telles conditions, éviter de se mettre en opposition directe avec la loi, c'était l'accepter et s'incliner devant les prétentions de l'Etat.

J'ai dit encore que les députés catholiques, en ratifiant de leurs votes les déclarations ministérielles ou en s'abstenant de les condamner, étaient en exacte conformité avec les directions politiques de Léon XIII. Et cela n'est pas moins évident.

Or, la plupart d'entre eux ont voté l'ordre du jour de confiance après le discours de Spuller. Peu de jours après, à la suite d'un autre discours du même ministre, déclarant comme l'a rappelé plus haut M. Paul Tailliez dans son article : « L'Etat considère que le

règlement des Fabriques lui appartient exclusivement.. il ne faut pas de méprise : vous êtes en présence d'un Gouvernement qui ne cache pas ce qu'il veut... », toute l'opposition vota pour le Gouvernement. A la suite des déclarations de M. Casimir-Périer qu'on vient de lire, vingt-deux membres de la droite royaliste furent seuls à voter contre le ministère; il se trouva vingt et un députés de droite pour lui maintenir encore leur confiance; vingt-cinq autres se réfugièrent parmi les absents. Dans ces deux derniers groupes, figuraient tous les chefs de la future *Action libérale.*

Eh bien! rien au monde ne m'empêchera de dire, et je ne cherche pas d'autre expression que celle qui rend exactement ma pensée, que les députés catholiques ne peuvent pas voter des ordres du jour comme ceux de l'esprit nouveau ou celui, tout récent, du 28 juin 1910 sans mentir à leur foi et à leur honneur de catholiques ou sans mentir à eux-mêmes et à tout le monde, en devenant par cette lâcheté les prisonniers de leurs adversaires.

Et quand on les a engagés dans cette funeste voie, il devient presque impossible de les ramener. On l'a bien vu depuis plus de quinze ans, et, tout dernièrement encore, lors du scrutin du 28 juin. M. Piou, M. de Mun et M. Groussau s'étaient enfin ressaisis, mais ils ont eu le chagrin de voir tous les autres membres du groupe de l'*Action libérale* demeurer sourds à leurs prières et voter l'ordre du jour réclamant la continuation des précédentes législatures, la fidélité à la traditionnelle politique républicaine et un programme d'action laïque.

J'ai écrit encore, et c'est ma dernière observation, qu'il y avait un désaccord évident entre la conduite inspirée par les vues politiques de Léon XIII et les recommandations de la fameuse *Lettre aux Français* . de telle sorte que la politique de ralliement manquait son but dès le premier pas. Que disait, en effet, cette Encyclique, et quelle raison donnait-elle des nouvelles directions?

« *Et voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part,* les gens de bien *doivent s'unir comme un seul homme, pour combattre, par tous les moyens légaux et honnêtes, ces abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne saurait l'interdire : il ne peut importer, ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limites à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs. Qu'on ne l'oublie pas, la loi est une prescription ordonnée selon la raison et promulguée, pour le bien de la communauté, par ceux qui ont reçu à cette fin le dépôt du pouvoir. En conséquence, jamais on ne peut approuver des points de législation qui soient hostiles à la religion et à Dieu ; c'est, au contraire, un devoir de les réprouver, etc...* »

Il est vrai qu'il y a un moyen de concilier la règle de conduite avec son application, dont je ne m'étais pas avisé. C'est de réduire chaque abus progressif de cette législation antichrétienne aux simples proportions d'un « incident regrettable ».

E. B.

PROMESSES ET RÉALITÉ

On a lu plus haut le texte de l'ordre du jour qui a couronné, le 28 juin, les déclarations de M. Briand, émule du Spuller de l'esprit nouveau, et pour lequel une énorme majorité s'est trouvée dans la nouvelle Chambre. Nous avons dit en passant notre avis sur l'attitude des catholiques qui l'ont voté. Voici que la *Correspondance de Rome*, du 2 juillet, émet à son tour d'opportunes observations qu'il sera également utile et facile de confirmer par quelques traits.

Le discours de M. Briand à la Chambre ne nous a rien appris de nouveau, il faut le dire à l'éloge de l'orateur sinon à celui des libéraux qui ont mis tant de temps à le comprendre. C'est à peu près le même programme que les ministères précédents; la méthode seule diffère. L'originalité de M. Briand est une originalité de manière, non de matière. Toutes les réformes politiques, sociales et financières, préconisées par ses prédécesseurs plus avancés, il les soutient lui aussi, mais en les adaptant, en les mettant au point supportable à l'heure présente, autrement dit en les faisant accepter plus facilement de leurs adversaires, en leur permettant d'entrer plus sûrement dans les mœurs que si on les imposait du premier coup intégralement ou avec violence. On le verra notamment pour l'impôt sur le revenu et le statut des fonctionnaires.

Appliquée à la question catholique, la méthode a longtemps produit les mêmes effets. L'homme de la loi de Séparation, de la loi de dévolution, de tant de fermetures de couvents et d'écoles, avait réussi à être en même temps l'homme des libéraux de la Chambre et d'une partie de la presse antiblocarde, que les discours de Périgueux et de Saint-Chamond avaient littéralement grisés. Au lendemain des élections, on vit ces libéraux perdre tout restant de sang-froid, et édifier sur de prétendues statistiques des bulletins de victoire qu'ils signaient côte à côte de leurs noms et de celui de M. Briand. Il paraît que le triomphe de la liberté scolaire eût été celui du discours de Périgueux!

Et voici la conclusion de l'article :

Nous sommes écœurés d'avoir tant raison...

M. Briand est l'homme de la Séparation et de la dévolution. Il ne cesse de répéter que son œuvre de laïcisation est le critérium du vrai républicain. Il venait de le proclamer une fois de plus à la tribune en disant aux radicaux socialistes que leur programme était le sien. Eh bien! quand on a passé au vote, ce n'est pas une minorité des catholiques libéraux qui a voté pour M. Briand, qui lui a promis sa confiance; c'est la majorité; d'autres se sont abstenus par honte de voter pour lui; et ce n'est qu'un petit noyau qui a voté contre.

Le lendemain des élections, des libéraux avaient chanté la victoire de l'esprit nouveau. Il y en a un, en effet, mais il est chez ces élus des catholiques qui n'ont rien eu de plus pressé, une fois arrivés à la Chambre, que de voter pour les persécuteurs, de les encourager par conséquent à continuer.

Ce serait, en effet, croire les catholiques français d'une naïveté excessive que d'opposer à leur étonnement indigné l'abstention que certains ont pratiquée sur la partie de l'ordre du jour qui contenait le programme, et dans ce programme les fameuses conquêtes laïques. Ils n'en ont pas moins voté la confiance et l'ensemble. Cela suffit pour le juger.

La vérité, c'est qu'une majorité nouvelle est formée à la Chambre, celle que nous avons depuis longtemps pronostiquée : une espèce de conservatisme social néo-style, et surtout désintéressé de toute préoccupation religieuse. Les revendications catholiques font les frais de la nouvelle alliance. Au libéralisme on a immolé les droits et les libertés catholiques; on les a immolés surtout au salut, ou à ce qu'on croit le salut des intérêts matériels.

Nous regrettons profondément de devoir faire ces constatations douloureuses; mais dans cette heure triste la pire trahison serait de les dissimuler. Nous ne nous y prêterons jamais.

Le résultat permet en effet, d'apprécier la distance entre les promesses que nous faisaient les libéraux au lendemain des élections et la réalité dont nous sommes témoins. Ces libéraux, qui sont-ils? C'est, en première ligne, M. Piou, président de l'*Action libérale*, ce sont ses lieutenants, comme Albert de Mun qui décernait récemment l'apothéose « à M. Piou et à son œuvre » dans le *Figaro* du 1er juin; ce sont les grands journaux catholiques à sa dévotion, comme la *Croix* et le *Peuple français*. Nous mettons ici des noms propres, parce que rien ne se fera d'utile et d'efficace tant qu'on ne reconnaîtra pas les sources de l'intoxication.

« Ce n'est pas un bulletin de victoire que M. Briand enregistrera demain », disait le *Peuple français* le soir du second tour de scrutin. Le rédacteur en chef de la *Croix* commençait son article du 10 mai en écrivant . « La composition de la Chambre est profondément modifiée par l'introduction de deux cent cinq députés nouveaux qui déplacent l'axe de la majorité. Le « bloc » est disloqué. » Nous avons déjà cité d'autres traits. Mais il faut surtout se reporter à la grande manifestation de l'*Action libérale* à Albert, dans la Somme, et au pompeux discours qu'y fit entendre M. Piou. Sans parler de l'*Eclair* et du *Gaulois*, les journaux que nous venons de nommer et la plupart des organes catholiques de province firent à l'oracle un écho enthousiaste. M. Piou n'hésitait pas à déclarer qu'il y avait dans la nouvelle Chambre 298 députés acquis à la cause de la liberté d'enseignement; et après s'être félicité des victoires électorales de sa Ligue, il ajoutait :

Les élections ont une autre signification, une signification politique plus haute. Elles marquent à la fois la fin d'un ancien système et l'avènement d'une ère nouvelle. *Elles sont des élections d'affranchissement; le pays a commencé sa libération.* Le Bloc n'a pas seulement subi un déchet, il a subi une secousse; et la secousse a produit une lézarde qui ira s'élargissant.

Ce qui paraît fini, c'est la politique outrancière et sectaire de ces douze dernières années. Quand un peuple se remet à reprendre le goût de la justice et de la liberté, il ne s'arrête d'ordinaire pas en chemin.

Qu'en pense aujourd'hui M. Piou? Qu'en pensent la *Croix*, le *Peuple français*, tant d'autres journaux, et tous les catholiques ne demandent qu'à dormir sous les oreillers qu'ils leur arrangent si complaisamment?

Nous n'hésitons pas à rendre justice à l'attitude de M. Piou dans le récent débat, comme nous l'avons fait l'hiver dernier à propos de son

discours sur les projets Doumergue. Il a parlé.. comme il aurait fallu parler toujours. Et ici encore, nous souscrivons à ce jugement de la *Correspondance de Rome*, qui contient toute l'explication de nos critiques antérieures sur l'attitude de M. Piou et de l'*Action libérale :*

Cette fois M. Piou est intervenu; il a nettement conclu, quant à lui, que cette adhésion était impossible tant que les catholiques n'auraient pas satisfaction sur leurs revendications essentielles au minimum d'un « concordat de séparation » et de la liberté d'enseignement. — *On nous accordera seulement qu'il eût mieux valu ne jamais parler un autre langage. Les contradictions des dirigeants déconcertent l'opinion et l'empêchent de s'aguerrir.*

Sans ces contradictions, sans une obstination tenace à entretenir chez les catholiques l'illusion d'une réconciliation et d'une liberté mensongères, M. Piou eût obtenu de meilleurs résultats électoraux; il se fût épargné la déception de voir tous ses amis l'abandonner au dernier scrutin et maintenir malgré lui leur confiance au sectaire Briand.

Triste couronnement à ajouter pour Albert de Mun au triomphe de « M. Piou et son œuvre. »

MENTALITÉ ECCLÉSIASTIQUE

Voici une lettre d'un prêtre qui vient à point pour servir d'épilogue à notre dernier article écrit pour la défense des droits de la critique catholique.

Elle n'a, certes, rien de confidentiel, et son auteur ne peut que nous savoir gré de donner à sa protestation la publicité de cette revue.

On y saisira sur le vif l'état d'esprit qui règne dans une bonne partie de notre jeune clergé.

Le Chambon, 2 juillet 1910.

Monsieur l'Abbé,

Un ami peu charitable m'a envoyé de Paris votre dernier ouvrage : « *Le devoir politique des Catholiques* ».

J'ai eu le courage de le lire tout entier et au sortir de ces pages si touffues, vous me permettrez bien de vous écrire en style échevelé ce que j'en pense. D'abord, Monsieur, *elles sont trop*. On a beau s'entêter à les trouver savoureuses, c'est un repas trop long. Je les déteste. — Et, en voyant le parfait mépris pour le temps que vous faites perdre à vos lecteurs, j'ai eu quelque peine à ne pas dire tout haut : « Non! on n'est pas barbier à ce point! » Pensez donc! un monologue de 532 pages pour prouver que, dans la sombre tempête qui fait craquer le vaisseau de l'Eglise, les Catholiques doivent prendre votre nombril pour un phare providentiel; que vous seul pouvez les sauver, tous les autres étant des naufrageurs notoires!

Ah! Monsieur Barbier, on tremble à la pensée que vous pourriez ne pas exister!

Pauvres de nous.. folâtrer avec les venimeux reptiles de *l'Ami du Clergé* — de *La Croix* — de *l'Univers* — du *Peuple Français*, surtout *(Horresco referens)* avec l'Hydre de l'A. L. P. et les méchantes sirènes de la L. P. D. F.!!!! Que serions-nous devenus, pauvres agnelets!

Par bonheur, vous êtes là, ô Emmanuel! et vous ne *négligez rien pour nous* l'apprendre. — Vos livres sont légion, d'un format et d'un prix démocratiques. Vous poussez la charité jusqu'à expédier votre *Critique du Libéralisme* aux curés et aux vicaires les plus exposés aux séductions de M. Piou. — Merci bien, Monsieur. Faites comme le nègre. — Ces Messieurs vous en sont reconnaissants.

Ils vous lisent. Quelques-uns vous comprennent même. Ils savent déjà que vous vous souciez peut-être un peu des intérêts de la foi, mais que votre grand souci, c'est la propagande royaliste. — Pourquoi le laisser deviner? Est-ce donc une conviction qui déshonore? Je suis royaliste depuis longtemps, Monsieur, et cela m'humilie de voir que ceux qui luttent pour cette cause n'osent pas déployer et faire claquer à tous les vents et à toutes les vues la devise de l'A. F. « Tout ce qui est national est nôtre. »

Mais au-dessus, oui, au-dessus de la royauté, il y a Dieu, l'Eglise, les âmes. Et pour le triomphe de cette Trinité, je désire avant tout *l'union de tous les Catholiques*. Trouverez-vous étonnant que je sois dur pour vous qui apportez dans vos procédés, avec le besoin de mordre, la rage de la division? C'est agaçant, à la fin, cette polémique hargneuse que vous affectionnez! M. Piou est au moins loyal et ferme; il ne cache pas son culte pour la forme constitutionnelle. Si on peut ne pas être de son avis à ce sujet, on ne peut pas dire qu'il *ait été malhonnête*. Il a fait quelque chose de plus que de découvrir partout des hérésies; il a travaillé, il travaille encore avec une entière bonne foi à la défense de l'Eglise. Cet homme n'est pas si noir que vous le peignez. Vous lui faites *une querelle de son mot* « *libérale* ». Cette lettre vous tue. Il y a mieux à faire que de se quereller; il faudrait, de votre côté, faire autant que lui. Trouvez un mot plus orthodoxe si vous voulez, mais renfermez dans cette orthodoxie farouche l'autre *moitié des électeurs français*, et vous aurez quelque droit de lancer des excommunications. J'ai pris ou plutôt acheté avec mes 20 sous le droit de vous dégonfler un peu.

Vous avez commis une mauvaise action en débinant ainsi publiquement des catholiques croyants et pratiquants. Recevez ici le soufflet que vous avez bien mérité et que vous applique généreusement *un vicaire de campagne*.

Sans rancune, n'est-ce pas?

PEYRIEZ,

Vicaire au Chambon-le-Château (Lozère).

Une seule observation. Cet aimable correspondant estime que la défense de la foi me préoccupe assez peu et que mon grand souci est la propagande royaliste. Il ne vaudrait guère la peine de s'arrêter à ceci plus qu'au reste, si ce charmant vicaire n'était ici l'écho de ce que nos contradicteurs colportent de tout côté pour discréditer une action qui les contrarie. Et c'est habile, sinon loyal.

A la violence près de la forme, la même accusation, car c'en est une, était adroitement glissée dans un nouvel article que M. François Veuillot m'a récemment consacré (*L'Univers*, 17 juin 1910). Il écrivait : « Au fond, nous craignons que M. Barbier, tout en travaillant de plein cœur à l'union catholique, ne subisse encore l'involontaire

obsession de l'idéal politique auquel il demeure très légitimement, mais aussi très passionnément attaché. »

Il y a une telle différence entre M. F. Veuillot et moi sur la manière d'entendre la sincérité d'une discussion, que je ne me sens aucun goût de me prêter sans nécessité à une conversation publique avec lui. Lui-même me fournit, en commençant ce dernier article, un nouveau motif de m'en dispenser. Non seulement il s'est dérobé au devoir de faire connaître à ses lecteurs une réponse, que lui-même a reconnue courtoise, à des insinuations perfides et dénuées de fondement; mais essayant d'amorcer une nouvelle discussion, il débute en annonçant qu'il tient pour non avenue ma réplique rendue par lui indispensable et publiée ici, sous le prétexte qu'elle touche à un passé sur lequel il se refuse à revenir. La méthode est commode et faite pour consolider le prestige d'un chef de l'opinion. On peut la recommander indifféremment à M. Briand ou à M. Piou. Elle les sauvera de plus d'un mauvais pas.

Je me crois donc en règle de toute manière, avec M. F. Veuillot. Je lui ferai seulement observer que, dans la circonstance actuelle, s'il me rend une moitié de la justice, il m'enlève très injustement l'autre. Et j'en charge sa conscience.

S'il est un écrivain, j'ose le dire, qui se soit rigoureusement tenu à l'écart de toute préoccupation politique et scrupuleusement confiné dans la défense des principes catholiques, c'est celui qui écrit ces lignes.

Et je défie M. F. Veuillot, ou quiconque, de relever dans les pages pourtant assez nombreuses que j'ai écrites, le moindre indice à l'appui de son assertion, ou de découvrir dans ma conduite le plus petit fait qui lui donne une vraisemblance.

Voilà cependant par quels procédés on mine la réputation d'un homme et son œuvre.

Il est d'ailleurs parfaitement vrai que, pour réagir contre l'amollissement des catholiques qui réduisaient à l'état de lettre morte l'appel de Léon XIII à l'emploi de tous les moyens honnêtes et légaux pour la défense de leurs droits, j'ai été jusqu'à contester la légitimité de la République. Qui donc nierait ici l'application de ces paroles du même Pape : « Si une société ne poursuit autre chose que les avantages extérieurs et les biens qui assurent à la vie plus d'agrément et de jouissances; *si elle fait profession de ne donner à Dieu aucune place dans l'administration de la chose publique, et de ne tenir aucun compte des lois morales, elle s'écarte d'une façon très coupable de sa fin et des prescriptions de la nature.* C'EST MOINS UNE SOCIÉTÉ QU'UN SIMULACRE, ET UNE IMITATION MENSONGÈRE D'UNE VÉRITABLE SOCIÉTÉ ET COMMUNAUTÉ HUMAINE. » (Encycl. *Sapentiæ christianæ.*)

Et j'ai montré, en outre, que cette forme de société politique, contraire, telle qu'elle existe, au droit naturel, n'a jamais reçu la sanction nationale sans laquelle elle-même déclare n'avoir aucun fondement. Est-on nécessairement obsédé par une préoccupation monarchiste, quand on cherche là des raisons pour convaincre les catholiques que rien

ne doit arrêter la résistance légitime à l'anéantissement de l'Eglise dans leur pays?

Je ne vois qu'une chose à la décharge de M. F. Veuillot et de ses pareils qui, eux, se sont ouvertement, impérieusement, prononcés pour une forme déterminée de gouvernement, la République, au point de subordonner l'accord entre catholiques à l'adhésion à ce gouvernement et de préférer à ceux qui la refusaient les auteurs des lois sectaires. C'est qu'ils ne sont pas encore en état de comprendre qu'un écrivain puisse défendre la cause religieuse au seul nom des principes.

Et quoique ce soit un nouveau retour sur ce passé que M. F. Veuillot est déterminé à tenir pour non-avenu, je crains donc qu'il ne subisse encore l'involontaire obsession de la politique à laquelle l'*Univers* s'est montré, sinon légitimement, du moins passionnément attaché (1).

E. B.

UN PIED DANS LES DEUX CAMPS

On lit dans l'*Action française* du 5 juillet :

Les lecteurs de l'*Action française* savent à quoi s'en tenir sur l'enseignement qui est distribué à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales. Cet établissement « libre » d'enseignement supérieur, qui a pour directeur le doyen de la Faculté des Lettres de Paris, pour professeurs des professeurs des lycées et des facultés de l'Etat, et qui reçoit annuellement une subvention de six mille francs prélevée sur le budget de l'Instruction publique, a été fondé par la juive Dick May, avec le concours du banquier Bernard, de l'industriel Niclausse et de l'éditeur Alcan, dans un but très défini : propager en France les philosophies barbares élaborées à l'étranger par les juifs et propres à faciliter le maintien de la domination juive en France.

La juive Dick May et son ami le doyen Alfred Croiset ont pour collaborateurs dans cette entreprise malfaisante des gens dont le nom seul est un programme point équivoque : les trois Reinach, Emile Durckheim, Xavier Léon, Victor Basch, Camille Bloch, Georges Bloch, René Worms, Gustave Aron et les huguenots Seignobos, Gide, Raoul Allier, Steeg, Buisson, Roberty...

Cela, on le savait. Mais ce qu'on ne savait pas, ce que nous apprend le programme des cours pour l'année 1910-1911 que nous recevons à l'instant, c'est que Dick May et le doyen Croiset ont un nouveau collaborateur, qui n'est autre que M. Jacques Piou.

Que peut faire là le président de l'Action libérale populaire?

D'après le prospectus, il ne vient à l'Ecole Dick Croiset que pour donner une conférence sur l'association politique qu'il préside.

Mais la présence du nom de M. Jacques Piou sur les programmes de l'Ecole a, tout au moins pour le doyen, son amie et les gens dont ils servent de concert les intérêts, un autre sens, une autre utilité.

Si elle se donnait ouvertement pour ce qu'elle est, si elle avouait être au

1. Je n'ai point à me défendre ici d'une préférence personnelle que M. F. Veuillot veut bien aujourd'hui reconnaître légitime, ni à m'en excuser. La question est de savoir si, en défendant les principes catholiques, j'agis en vertu de cette préférence. C'est à cette allégation que j'adresse un démenti absolu et, de nouveau, le reproche de perfidie incompatible avec un débat loyal.

service de l'étranger, l'Ecole des Hautes Etudes ne rencontrerait ni grandes sympathies dans le corps professionnel, ni grand succès auprès du public et particulièrement auprès de la jeunesse universitaire.

Dans sa faible astuce, le doyen Croiset, sans doute inspiré par sa malicieuse amie, Mlle Zélie Weill, dite Dick May, s'est dit que son école ne recruterait des élèves et que son enseignement n'obtiendrait de l'influence que si école et enseignement se présentaient comme étrangers à l'esprit de parti. Il résolut donc de donner à son Ecole l'allure d'une tribune libre où toutes les doctrines seraient exposées par les plus éminents de leurs adeptes.

On sait comment il s'y prit pour donner à son établissement un air de neutralité sans cependant neutraliser son enseignement et manquer son but : il fit appel à de faux conservateurs ou à des catholiques suspects.

Mais personne ne s'y trompa. Le nom de M. Paul Bureau sur les programmes de Dick Croiset, non plus que celui de M. Edouard Le Roy, ne suffirent à persuader au public que le catholicisme serait exposé, rue de la Sorbonne, avec autant de soin et de compétence que les philosophies juives ou les morales huguenotes.

Le doyen Croiset rechercha alors des noms plus rassurants, des noms de catholiques « bon teint », susceptibles de donner le change sur le véritable caractère de son établissement.

Il demanda à M. Jacques Piou, le président de l'Action libérale populaire a accepté.

Nos lecteurs connaissent les leçons de modernisme qui se donnent à cette Ecole sous le couvert du nom catholique, et sont mieux à même que personne d'apprécier la justesse des observations précédentes.

Ne serait-il pas enfin temps pour M. Piou de renoncer à avoir un pied dans tous les camps? *Usquequo claudicatis in duas partes?* (III, Reg. XVIII. 21).

Au même point de vue, on lit dans la *Semaine religieuse de Cambrai* du 9 juillet :

Pie X ne manque aucune occasion de dire clairement aux catholiques qu'ils ne doivent pas faire d'alliance avec les ennemis de l'Eglise, sur aucun terrain. « Ne portez pas, a-t-il dit le 27 avril aux pèlerins français, le pied dans le camp des adversaires, car ceux-ci jugeraient cette démarche comme une faiblesse et cette faiblesse comme une concession ! »

Pie X voit que le grand mal dont souffre la catholicité provient en somme des alliances que les bons contractent trop facilement avec les méchants. Pour régénérer le monde catholique, il importe tout d'abord de faire cesser cette espèce de fraternité, fruit du libéralisme, entre le camp des croyants et celui des impies.

Nous avons sous les yeux plusieurs fascicules de l'*Association française pour la protection légale des travailleurs.* Sur chacun se trouve la liste des membres du comité directeur de l'Association. Les noms de MM. Millerand, Barthou, Groussier, Martin Saint-Léon, Edouard Vaillant, etc., s'y lisent à côté de ceux de MM. Lorin, comte de Mun, etc. (Ajoutons : et, pour servir de trait d'union entre les uns et les autres, celui de l'abbé Lemire).

Pie X cependant ne nous donne point d'autre règle de conduite que celle que les apôtres ont tracée aux premiers chrétiens.

PROPAGANDE

L'Association Saint-Rémy, dont le principal effort est concentré sur la diffusion des écrits propres à restaurer la saine notion du droit chrétien et à préparer le retour aux vraies institutions de la France catholique, a jugé conforme à son but de faire place à notre récent article sur *La Critique du Libéralisme* dans sa précieuse collection « *La tradition religieuse et nationale* » en l'éditant comme brochure de propagande.

C'est grâce à elle, déjà, que fut publié « *Le Devoir politique des catholiques* » dont l'édition, quoique récente, est à peu près epuisée. Ce résultat témoigne de la vitalité de la jeune association.

Le prix très modique de la nouvelle brochure, — 0 fr. 25, *franco* par la poste, 0 fr. 35, — facilitera le zèle de nos lecteurs et amis. Qu'ils nous permettent d'y faire chaleureusement appel, et de les inviter à répandre autour d'eux, sous la forme de cet opuscule, une réponse faite pour dissiper les préjugés qui enlacent encore tant d'esprits honnêtes.

On peut adresser les commandes à la librairie Desclée, 41, rue du Metz, à Lille, — à M. l'abbé Boileau, secrétaire de l'Association Saint-Rémy, au Mont-Notre-Dame (Aisne).

LENDEMAIN D'ÉLECTIONS

Un ami d'Auvergne nous communique les notes suivantes qui caractérisent justement l'attitude de certains journaux catholiques.

Que deviennent les belles espérances des catholiques républicains, beaucoup plus républicains que catholiques qui ont donné leurs voix à un Dupuy dans les Hautes-Pyrénées, à un Fesq, dans le Cantal, à un Lemire, dans le Nord?

D'abord, tous les optimistes de la *Croix*, des *Débats*, de la *République française*, de la *Liberté*, du *Salut Public*, de l'*Express*, de la *Dépêche de Lyon*, etc., qui chantaient victoire après les scrutins des 24 avril et 8 mai, — victoire pour les libéraux, victoire pour les progressistes, — sont obligés de déchanter à la vue de la liste officielle des groupes de la Chambre des Députés.

Les membres de l'Action libérale, qui avaient remporté tant de victoires et qu'on disait être 60, 70, sont exactement 33.

Les progressistes, vainqueurs sur toute la ligne, au dire de leurs amis, sont 75, comme à l'ancienne Chambre.

Parmi eux, pas un Dupuy, pas un Fesq, pas un Bory : tous sont inscrits à la gauche démocratique, sauf l'abbé Lemire, du groupe des indépendants, où il détonne tout à fait à côté de MM. de Dion, Flayelle, Barnès, Rauline, Pugliesi-Conti, etc.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que M. Fesq, l'élu des conservateurs et des curés d'Aurillac, a voté cyniquement l'invalidation du Dr Monprofit, d'Angers, malgré ses 2.060 voix de majorité. N'est-ce pas une canaillerie?

Naturellement, les journaux blocards d'Aurillac et la *Dépêche de Toulouse* ont reproché aux catholiques du Cantal leur naïf emballement pour M. Fesq, suivi d'une si cruelle déception.

Croyez-vous que la *Croix du Cantal* se soit laissé démonter pour si peu? Oh! que non.

Lisez plutôt son article du 3 juillet :

« ... M Fesq vota dans la chaleur d'une séance agitée, et se laissa enchaîner par les sophismes harmonieux du ministre Barthou. A ce qu'il a conté lui-même en gémissant, il avait, en montant à la tribune, la tête alourdie. »

Autant valait parler de « la chaleur communicative d'un banquet » et de l'état d'ivresse « alourdie », ordinaire ou fréquente chez M. Pelletan.

Après ce vote, archicombiste de M. Fesq, — puisqu'il s'agissait de venger l'honneur d'Edgar Combes, accusé par M. Monprofit d'avoir voulu lui vendre 50.000 francs la croix de la Légion d'honneur, — la *Croix du Cantal* ose écrire : « M. Fesq n'est pas combiste. Il a seulement félicité M. Combes de sa politique persécutrice en 1904. A part cela.. »

N'insistons pas sur trois colonnes dithyrambiques à propos d'un banquet en l'honneur de M. Fesq, qui s'est terminé par une quête en faveur des Ecoles laïques, et dont la *Croix du Cantal* disait le 26 juin : « En somme, le banquet Fesq a réuni les braves gens de tous les partis. De telles manifestations sont utiles pour le rapprochement des citoyens d'une même ville. On s'estime, parce que l'on s'est vu de près et que l'on se connaît mieux. Le banquet Fesq a été le banquet de l'amitié Aurillaçoise. »

Oui, de l'amitié dans le laïcisme et le briandisme blocard!

***

Voici qui est encore mieux.

M. Fesq, comme M. Bory, comme l'abbé Lemire, comme M. Aynard et tous les progressistes, comme M. Massabuau et tous les libéraux, sauf M. Piou, M. de Mun, M. Delafosse, et 26 autres députés de la droite, ont voté l'ordre du jour de confiance en M. Briand. Cet ordre du jour de M. Herse, était ainsi libellé, le 28 juin :

« La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, approuvant les déclarations du gouvernement et confiante en lui; pour continuer l'*œuvre des trois précédentes législatures*, pratiquer une *politique d'action laïque*, pour faire aboutir rapidement l'impôt sur le revenu, poursuivre avec une majorité exclusivement républicaine l'œuvre de progrès démocratique et social, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Voter cet ordre du jour, c'était faire sienne la politique odieuse des Waldeck-Rousseau, des Combes et des Pelletan, des Rouvier, des Clemenceau et des Briand, la politique de proscription et de spoliation des Congrégations religieuses; la politique de séparation et d'apostasie

nationale, la politique de dévolution de 5 à 600 millions de biens d'Eglise et de spoliation cynique de nos morts.

Eh bien! la *Liberté du Cantal*, catholique ou soi-disant telle, a *félicité* MM. Fesq et Bory de ce vote révoltant.

La *Croix du Cantal* l'a passé sous silence et n'a pas craint de dire 4 ou 5 jours après ce vote scandaleux des Lemire, des Aynard et de M. Fesq : « S'il arrivait qu'on l'invalidât, *nous solliciterions les nôtres de voter encore pour lui.* Mais il en serait autrement, si M. Fesq votait quelque mesure opposée à la liberté de conscience. »

Comment! ce n'est pas une mesure, une série de mesures opposées à la liberté de conscience, que les lois du 1er juillet 1901, du 4 décembre 1902, du 7 juillet 1904 contre les Religieux, que les lois de séparation du 9 décembre 1905, du 2 janvier 1907, du 13 avril 1908, et toutes les autres iniquités des « trois précédentes législatures », que M. Fesq a faites siennes par son vote!

La *Croix du Cantal* continue : « Nous ne nous sommes pas fait d'*illusion* sur le radicalisme de M. Fesq. En lui donnant leurs suffrages, *les libéraux ont toujours su ce qu'ils faisaient.* Leur attitude a été dictée par le souci du moindre mal. Ils ont fait preuve de sens politique et de discipline, non pas de naïveté. »

Si les « libéraux », les catholiques et les curés de l'arrondissement d'Aurillac ne sont coupables ni de « naïveté », ni « d'illusion », s'ils « ont su ce qu'ils faisaient », ils sont donc tous combistes, clemencistes, waldeckistes, briandistes, blocards et persécuteurs comme Fesq leur élu, « radical-socialiste », ou tout comme!

N'est-ce pas de la folie républicaine, libérale et inconsciente?

Le Gérant . G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.648.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Deuxième partie (1) — *Premier article.*

UNE RENAISSANCE SPIRITUALISTE.

Nous assistons en France à une prétendue renaissance du spiritualisme sous laquelle se cachent un effort pour réorganiser l'occulte conjuration contre l'Eglise de Jésus-Christ et un nouveau piège tendu aux catholiques.

On ne se dissimule plus que le rôle politique de la Franc-Maçonnerie est sur le point de finir, et l'on commence à se rendre compte qu'il lui a fait subir une déviation. La nécessité d'un recrutement nombreux pour soutenir son action politique et l'acharnement à triompher dans ce rôle l'ont amenée peu à peu à laisser au second plan ses doctrines secrètes, à ouvrir son sein à des membres qui n'en ont cure, à oublier même les significations profondes de son symbolisme, et, scandale plus grand encore, on voit ses adeptes eux-mêmes ne plus prendre au sérieux les rites qui sont l'enveloppe de ces redoutables mystères.

Il s'agit de ranimer son esprit, de le ramener à sa fin véritable qui est d'opposer aux doctrines du catholicisme celles cachées sous ces symboles et ces rites, de détruire celles-là par celles-ci et d'élever la synagogue de Satan sur les ruines de l'Eglise du Christ. Et la suprême habileté sera de procéder à cette restauration en adaptant l'une à l'autre avec un tel art que les enfants de Dieu, s'ils écoutent les suggestions de l'orgueil, aient un prétexte de s'y méprendre.

Il n'a pas échappé à nos ennemis que l'agnosticisme, l'immanence vitale, la négation plus ou moins dissimulée de l'ordre surnaturel et de la divinité même de Jésus-Christ, celle des principes constitutifs de l'Eglise, qui sont le fond du modernisme dont se sont imbus en ces dernières années beaucoup de catholiques séculiers et même de jeunes prêtres, leur ouvraient des facilités inespérées pour faire accepter insensiblement cette substitution sacrilège.

Notre intention est d'exposer ce plan et d'en faire ressortir les premières conséquences.

---

1. Voir le numéro du 1er mai 1910.

On n'a rien négligé pour attirer l'attention du monde intellectuel non chrétien, et des catholiques également, sur ce réveil spiritualiste. Un premier *congrès spiritualiste* a été tenu en 1908, dont le compte-rendu publié par la librairie hermétique, forme un solide volume qui nous fournira d'utiles et curieux renseignements. Il couronnait la formation d'une *Alliance spiritualiste* dont l'appel s'adressait indifféremment aux penseurs et aux croyants de toute école. Le mouvement a aujourd'hui son organe, la revue de l'*Alliance spiritualiste*. Quelques-uns des plus grands journaux lui ont donné leur concours et ont feint de lui attribuer une grande importance. Récemment, le *Matin* ouvrait une enquête bruyante sur « l'angoisse religieuse » qui travaille notre société et le besoin d'idéal qui tourmente tous les esprits. Plusieurs voix dans la presse se sont unies à lui pour signaler l'événement.

Singulière évolution du spiritualisme, ou plutôt des doctrines parées de ce nom. Un maître de la philosophie catholique écrit à ce sujet

Vers le milieu du siècle dernier et longtemps après, le nom de spiritualiste » était noblement porté. Les philosophes à qui on accordait cette qualification n'étaient pas tous catholiques; mais ils se distinguaient généralement par l'élévation de la pensée, par leur franche hostilité contre le matérialisme et les autres doctrines qui ravalent la nature humaine. Victor Cousin était revenu alors de ses incursions dans la philosophie allemande; il avait repris contact avec le bon sens des Ecossais et surtout avec le bon sens chrétien. Sans embrasser encore la doctrine catholique, qui ajoute aux certitudes du spiritualisme l'ordre surnaturel de la foi, il s'attachait à ne plus contredire celle-ci et développait avec une éloquence et une sincérité indéniables, quoique un peu emphatiques, les thèses préliminaires du christianisme.

Sans doute, c'était encore le rationalisme, avec la prétention plus ou moins dissimulée de ramener les dogmes surnaturels aux proportions de simples vérités philosophiques. A ce défaut s'en joignaient d'autres : cette philosophie manquait de bases solides et de consistance; elle était incapable de résister longtemps aux poussées du positivisme et du criticisme qui combinaient leurs efforts contre elle. Mais enfin, c'était encore une philosophie elle offrait un ensemble de grandes vérités, qui appelaient pour ainsi dire toutes les autres; si elles n'étaient point suffisantes, elles permettaient du moins aux vérités indispensables de venir se greffer sur elles et d'élever ainsi la raison humaine jusqu'à la foi. L'existence de Dieu était proclamée; on saluait avec un respect religieux ses perfections infinies; on tenait pour sacrés le devoir, la conscience, le sacrifice; on croyait aux merveilleuses destinées de l'âme après cette vie et l'on aimait à s'inspirer, à défaut des livres saints, des meilleures pages de Platon et de Cicéron.

L'un des hérauts, j'allais dire l'un des évangélistes, de cette religion naturelle », fut Jules Simon, qui, pourtant, ne fut jamais dupe de son maître, Victor Cousin, *dont il a dessiné un joli portrait, ni* méchant, ni flatté. En réalité, et malgré ses fines critiques, il a été peut-être son meilleur disciple et son plus fidèle continuateur. Nul n'a mieux représenté ce noble spiritualisme français, issu de Descartes et de Malebranche, fait de convictions généreuses, d'un libéralisme sincère, d'une franche admiration pour la doctrine chrétienne. Jules Simon allait ainsi jusqu'aux portes de l'Eglise catholique; mais il n'y entra que bien tard, après avoir assisté à la ruine de la plupart de ses espérances. La sincérité de son libéralisme lui avait aliéné les sectaires de son parti, qui le laissèrent presque seul; et puis il avait vu grandir d'autres philosophes, qui jouissaient à leur tour des faveurs officielles, sinon de la faveur du public. Ces nouveaux venus professaient peu d'estime pour l'école éclectique, dont il était l'un des derniers survivants.

Avec lui ou à peu près finit donc cette école, qui s'était fait un drapeau du spiritualisme. Quant au spiritualisme lui-même, il avait d'autres destinées. Pendant quelque temps, les promoteurs de la neutralité de l'enseignement, à la suite de Jules Ferry, parurent vouloir donner pour base à la morale scolaire l'ancien spiritualisme de l'école éclectique. On se souvient que M. Combes lui-même, un peu plus tard, faisait encore devant la Chambre profession de spiritualisme. Avant lui, les autres étaient-ils sincères? Quelques-uns peut-être, mais non pas tous. Quelle que fût d'ailleurs leur intention, il n'était pas possible de s'en tenir longtemps à ce spiritualisme indécis, battu en brèche de toutes parts par les nouveaux systèmes. Il devait évoluer franchement vers la philosophie chrétienne retrempée dans ses sources traditionnelles, ou bien s'ouvrir à toutes sortes de théories nouvelles et envahissantes.

Car il ne suffit pas de se déclarer hostile au matérialisme. Qu'est-ce, au fond, que le matérialisme pour le philosophe qui résout la matière en pensée ou en monades? Les positivistes, les monistes contemporains entendent bien, pour la plupart, *n'être ni spiritualistes, au* vieux sens du mot, ni matérialistes. D'ailleurs, s'il suffit de répudier un grossier matérialisme et de ne pas nier une certaine survivance de l'âme après cette vie, pour adhérer au nouveau spiritualisme, on s'y rencontrera avec les idéalistes de toutes les écoles, sans excepter les panthéistes, avec les illuminés de toutes les sectes, les fidèles de toutes les religions, les spirites et autres esprits superstitieux, qui n'ont jamais manqué à aucune époque.

Or, il paraît que nous en sommes-là. » (1).

---

1. M. l'abbé Blanc. — *La Pensée contemporaine,* 25 avril 1910.

Le but apparent et très affiché de cette renaissance spiritualiste est bien la réaction contre le matérialisme. Elle fait l'objet de tous les discours prononcés en janvier 1910 à l'inauguration publique des travaux de l'*Alliance*, dont le compte-rendu remplit les premiers numéros de son bulletin. Les chefs des différentes écoles ou sectes ont donné contre lui avec un merveilleux ensemble. On comprendra un peu plus tard qu'ils ont d'excellentes raisons pour cela, car le matérialisme ruine par la base leurs théories extravagantes sur le monde des esprits. A cette doctrine grossière, les promoteurs de l'Alliance se font gloire d'opposer le spiritualisme, l'*idéalisme*, et, ce n'est pas encore assez dire, l'*idéalisme chrétien*. Ces noms reviennent sans cesse sur leurs lèvres. Le secrétaire général du Congrès de 1908 saluait en ces termes les représentants des divers groupes : « Je puis vous certifier que nous sommes vraiment émus de votre large participation à cette grande manifestation *du plus pur idéalisme chrétien* (1) ». Observons, sans nous y attarder, la rencontre de catholiques comme ceux du *Sillon* avec les chefs et les membres de l'Alliance spiritualiste, dont nous dévoilerons tout à l'heure le véritable esprit, dans l'adoption d'une formule identique, celle de l'idéalisme, d'un idéalisme chrétien exprimant leurs aspirations communes.

L'on prétend bien d'ailleurs que cet idéalisme, ce spiritualisme sont du bon aloi. Parmi les orateurs dont je viens de parler, M. Paul Duvis, représentant de la *Revue spirite*, disait :

> Voyons maintenant quels sont les principes fondamentaux communs à toutes les écoles spiritualistes.
>
> Ces principes sont: la croyance en un Dieu, créateur éternel et infini de tous les univers et de tous les êtres, principe suprême de toute justice, de toute vérité, de tout amour et de toute perfection; et la croyance en l'existence, indépendante de celle du corps physique, de l'âme humaine, de l'esprit, et en son immortalité... L'Evangile du Christ est tout entier notre évangile et notre code. Nous ne venons rien détruire; nous venons, au contraire, essayer de tout consolider en nous efforçant d'expliquer et d'accomplir les vérités prêchées par les messies et les prophètes, et même de les développer et de les affirmer avec l'aide de la science, de cette science dont certains savants prétendent se faire un monopole, un temple accessible seulement à quelques privilégiés.

Et M. Jounet, l'un des prophètes de l'occultisme, qui s'est donné en même temps pour le chef des catholiques modernistes :

> Aussi, pour former la Synthèse spiritualiste tolérante, s'ajoutent graduellement, à la Fraternité et à la Vertu, Dieu leur origine, puis l'immortalité (conséquence forcée, nous l'avons vu, de l'impossibilité du néant), puis la

1. Compte rendu, page 106. — Le Dr Papus, dans un toast, salue « le premier congrès de l'occultisme « *franchement spiritualiste et chrétien* », *Ibid.* p. 101.

rétribution et le salut final, conséquences rationnelles de l'immortalité et de Dieu.

Ces cinq grand Principes: Fraternité, Vertu, Dieu, Immortalité, Salut final, voilà ce que proclament à l'unanimité les Ecoles spiritualistes (1).

Mais le but réel de l'entreprise est tout autre. Il se présente sous un double aspect. C'est, d'une part, la résurrection des hérésies des premiers siècles du christianisme, jointes aux superstitions de l'Inde et aux anciens mystères païens, tentée par diverses sectes sous le nom de théosophes, de gnostiques ou d'occultistes, et, de l'autre, une reconstitution de la Maçonnerie égarée par la politique, à laquelle coopérerait très efficacement la fédération de ces sectes dont les chefs sont en notable proportion des Francs-Maçons des hauts grades. Le double effort tend donc à une même fin. Nous aurons à l'envisager sous l'une et l'autre de ses faces.

Que dit le programme de l'*Alliance?*

Aujourd'hui plus que jamais, dans le monde spiritualiste, s'élèvent des appels d'union, se raniment ou se créent des courants de sympathies.

La menace générale du matérialisme ambiant et leurs convictions générales communes portent les Ecoles différentes à s'allier sans se confondre..

Pour l'apostolat du spiritualisme dans le peuple et parmi les intellectuels, pour la préparation et la réussite des recherches psychiques expérimentales, pour l'édification collective d'une doctrine *minima*, acceptable de tous, car proposée par tous, l'Alliance Spiritualiste pourra beaucoup si ses adhérents comprennent qu'elle n'est pas une construction artificielle superposée à eux, mais leur droit même et leur devoir même.

Théosophes, spirites, chrétiens ésotériques, Swedenborgiens, chrétiens généreux de toutes les confessions et de toutes les écoles. Islam, Judaïsme, Indouïsme. Religions d'Extrême-Orient, spiritualisme de tout nom et de toute foi, l'Alliance n'est pas quelque chose d'étranger et d'autoritaire qu'on vous apporte. Elle n'est que votre âme commune extériorisée par la liberté.

Déjà, au congrès de 1908, le secrétaire général, dans son discours d'ouverture, se félicitait en ces termes du mouvement accentué de la renaissance spiritualiste.

Voilà plus de vingt ans que les *Chefs de l'Hermétisme contemporain* ne cessent de répandre la bonne parole, afin d'illuminer les cœurs et d'éclairer les cerveaux embrumés par les ténèbres de l'ignorance ou du sectarisme.

Quantité d'associations plus ou moins fermées aux profanes et de groupes d'études psychiques ont été créés non seulement en Europe, mais aussi en Afrique, en Amérique, en Asie et même en Océanie.

Les savants matérialistes ou positivistes s'inquiètent et se demandent anxieusement ce que vont devenir leurs ingénieuses hypothèses.

La *Presse* elle-même s'intéresse à l'étude de certains phénomènes hypnotiques, magnétiques ou médiumnimiques.

C'est ainsi que les *Débats*, l'*Eclair*, l'*Echo de Paris*, le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Journal*, la *Liberté*, le *Matin*, le *Petit Parisien*, la *Petite République*, le *Temps*,

1. *L'Alliance spiritualiste*, janvier 1910, pages 23, 25.

et tant d'autres quotidiens que je regrette de ne pouvoir citer, ont déjà publié de nombreux articles dans lesquels on traite de tables tournantes, de médiums écrivains ou à incarnations, de déplacements d'objets sans contact, de lévitations d'êtres humains, d'apports de fleurs, de matérialisations et d'apparitions d'esprits, de télépathie, des différentes phases de l'hypnose, de clairvoyance, de maisons hantées, d'envoûtement, de messes noires, de fakirisme, de graphologie, de chiromancie, de physiognomonie, d'astrologie ou de magie.

Et chose qu'on n'aurait pas faite il y a quelques années, on ose écrire ou prononcer en public les mots — autrefois si mal interprétés — de théosophie, gnosticisme, mysticisme, occultisme, kabbale.

Quelques journaux, notamment le *Matin*, ont même eu l'idée de *romans-feuilletons* dans lesquels tout lecteur attentif peut retrouver de multiples données de la *Tradition Hermétique.*

Certaines revues catholiques s'occupent aussi de ces différentes questions occultes et je ne puis que les louer d'en aborder l'étude avec moins de partialité qu'autrefois (1).

Les dates de cette renaissance sont également faciles à marquer et intéressantes à connaître. Elles font bien constater qu'il s'agit d'un puissant effort nouveau.

Le spiritisme, qui a la priorité, fut importé d'Amérique en France par Allan Kardec, en 1855, comme une doctrine renouvelant la croyance à l'immortalité de l'âme et aux rapports de l'humanité avec un monde surnaturel. Selon le Docteur Papus, principal chef des occultistes français, le congrès réuni à Paris, en septembre 1889, comptait plus de 40.000 adhérents. Il écrivait à la même époque: « En Amérique, 10.000.000 de spirites font le 27 de chaque mois la communion des âmes. Cette communion est faite en Europe par plus de 2.000.000 d'adhérents (2). Bien entendu, nous donnons ces chiffres sous contrôle.

Vers 1875, nous arrivait également d'Amérique une nouvelle société occultiste, celle des théosophes, fondée par Mme Blavatsky. D'abord établie à New-York, elle eut ensuite son siège dans l'Hindoustan, à Adyar. La *Société théosophique* mit à la mode, en quelques années, les études sur le boudhisme et le brahmanisme. La première loge théosophique fut fondée à Paris en 1884, sous la direction de la duchesse de Pomar. Des spirites, des swedenborgiens, des martinistes se coudoyaient dans ses salons. Un moment, les théosophes espérèrent accaparer la direction de toutes les sectes mystiques, lorsqu'ils virent se fonder par de jeunes occultistes la société rivale de la *Rose-Croix.* Stanislas de Guaïta en était le grand maître, avec, autour de lui, un suprême conseil dont faisaient partie Albert Jounet, J. Peladan, Papus, Barlet et un Docteur Alta, prêtre catholique, dont nous aurons à reparler.

1. Compte-rendu, page 26.
2. Papus. *Le spiritisme.* Librairie du Magnétisme, 1890.

La secte des *gnostiques* fut restaurée en France, vers 1888. Dans un synode tenu en 1893, son organisation se constitua sous la forme d'Eglise gnostique. En 1906, le patriarche Fabre des Essarts, ayant formé une association cultuelle sous le nom d'Eglise Gnostique de France, cette Eglise se partagea en deux branches. Chacune a sa revue. Le « *Réveil gnostique* » fut fondé *en 1907*, *La Gnose* » *en 1909*.

La reconstitution du *Martinisme*, qui est peut-être la force la plus dangereuse et la plus redoutable de l'ordre maçonnique, fut l'œuvre de M. Encausse (Docteur Papus). Il en commença le groupement vers 1885. Les premières loges martinistes fonctionnèrent à Montmartre en 1889. A la même époque, fut établi par Papus le *Groupe d'études ésotériques* qui devint bientôt le centre de recrutement du martinisme. En même temps Papus fonda *l'Initiation*, et le *Voile d'Isis*, puis *Hiram*, revues qui sont en pleine activité. C'est donc bien une renaissance.

Tels sont les groupements que nous trouvons réunis au congrès et dans l'alliance spiritualistes. Nous aurons tout dit, en ajoutant que le programme de l'une et de l'autre est emprunté à celui de l'*Initiation* et du *Voile d'Isis;* que l'initiative du Congrès de 1908, placé sous la présidence du Docteur Papus, est l'œuvre de ces deux revues, et que le *Voile d'Isis* a été choisi pour en être l'organe officiel (1). Tout ceci est clairement confirmé par le programme que *l'Initiation* porte en tête de tous ses numéros

Les Doctrines matérialistes ont vécu.

Elles ont voulu détruire les principes éternels qui sont l'essence de la Société, de la Politique et de la Religion; mais elles n'ont abouti qu'à de vaines et stériles négations. La Science expérimentale a conduit les savants malgré eux dans le domaine des forces purement spirituelles par l'hypnotisme et la suggestion à distance. Effrayés des résultats de leurs propres expériences, les Matérialistes en arrivent à les nier.

L'« Initiation » est l'organe principal de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent:

Dans la Science, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains.

Dans la Religion, à donner une base solide à la *Morale* par la découverte d'*un même ésotérisme* caché au fond de tous les cultes.

Dans la Philosophie, à sortir des méthodes purement métaphysiques des Universitaires. à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une Synthèse unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique, et la Métaphysique.

Au point de vue social, *l'Initiation* adhère au programme de toutes les revues et sociétés qui défendent l'*arbitrage* contre l'arbitraire, aujourd'hui en vigueur, et qui luttent contre les deux grands fléaux contemporains: le *cléricalisme* et le *sectarisme* sous toutes leurs formes ainsi que la *misère*.

Enfin l'*Initiation* étudie impartialement tous les phénomènes du Spiritisme,

1. Compte rendu, page 5.

de l'Hypnotisme et de la Magie, phénomènes déjà connus et pratiqués dès longtemps en Orient et surtout dans l'Inde.

L'*Initiation* expose les opinions de toutes les écoles, mais n'appartient exclusivement à aucune. *Elle compte, parmi ses 60 rédacteurs, les auteurs les plus instruits dans chaque branche de ces curieuses études.*

L'Initiation est, en France, le seul organe officiel des centres suivants:
Ordre Martiniste, Délégués et Loges dans toutes les parties du monde.
Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix, réservé aux anciens Martinistes.
École Supérieure libre des Sciences Hermétiques.
Union Idéaliste Universelle.
Rite Ancien et Primitif de la Franc-Maçonnerie (Chapitre et Temple INRI).
Rite National Espagnol (Loge symb.·. Humanidad).

Comme pour ne laisser subsister aucun doute sur le double but poursuivi, la circulaire de Papus, annonçant le grand événement du congrès spiritualiste de 1908; disait aussi: « *Un convent maçonnique* des Rites spiritualistes sera organisé à la même époque par l'Ordre Martiniste sous la direction de notre Fr. Teder, 33e. Ce convent sera préparé par la revue *Hiram* (1). » En réalité congrès et convent furent une même œuvre et le même compte-rendu résuma les travaux de l'un et de l'autre.

Un triple objet s'offre donc à nos études. Ce sont d'abord les doctrines du nouveau spiritualisme. Mais on ne s'attendra pas à trouver ici un exposé tant soit peu complet de ces systèmes abstrus, enfantés par des efforts d'esprit aussi prodigieux que stériles. Leur littérature remplirait une bibliothèque. Quelques notions sommaires, éclairant l'antagonisme radical de ces systèmes avec la doctrine catholique et l'infernale entreprise qu'ils dissimulent, suffiront à notre dessein. En second lieu, nous aurons à montrer les rapports de ces sectes spiritualistes avec la Franc-Maçonnerie et le véritable but auquel tend cette prétendue renaissance d'un idéalisme chrétien. Enfin, il y aura lieu de constater comment s'opèrent ses infiltrations dans l'Eglise et parmi les catholiques.

Ce n'est pas sans un regret poignant, ni même sans quelque hésitation, que nous étalerons sous les yeux de nos lecteurs tant d'impiétés et d'épouvantables blasphèmes proférés avec un hypocrite amour de la *vérité religieuse. Il est cependant nécessaire de leur dévoiler ces* horreurs. Cette vue les portera à renouveler à notre divin Sauveur l'ardente profession de leur foi et leur fera mieux comprendre l'étendue de l'infinie miséricorde qui suspend encore l'effet de sa justice vengeresse. Mais sans cet aperçu, il serait impossible de se rendre compte des infiltrations que nous entendons dénoncer et de mesurer l'immensité du péril qu'elles nous font courir. En outre, trop de catholiques accordent aujourd'hui aux monstrueuses fantaisies de l'es-

1. Compte rendu, pages 5 et 7.

prit humain, dévoyé par l'orgueil, une attention qu'ils ne donnent plus à l'étude de leur religion, pour qu'il n'y ait pas une utilité directe à découvrir leur illusion insensée.

Il est cependant une précaution que la prudence nous impose. C'est de ne pas favoriser une curiosité dangereuse en indiquant par des références précises les passages des livres et des revues spéciales auxquels seront empruntés les divers traits de cet affligeant tableau. Nous éviterons même le plus souvent d'en donner les titres. Le lecteur ne doutera pas de notre probité. Notre exposé ne sera dans toutes ses parties qu'une reproduction souvent textuelle de ces écrits.

I. — LES DOCTRINES DU NOUVEAU SPIRITUALISME

Avant d'esquisser un rapide aperçu des principaux systèmes, que rend assez ardu la contradiction dont ils ne s'embarrassent pas les uns vis-à-vis des autres et même chacun avec lui-même, il sera bon de dégager leurs traits communs.

Leur premier caractère général est l'essai d'une grossière adaptation au christianisme. Il importe de paraître en règle avec lui. A chaque instant se trahit l'effort pour déguiser sous le nom de ses dogmes les erreurs qui leur sont le plus contraires. On ira même jusqu'à une sacrilège et abominable parodie de ses mystères et de sa liturgie sacrée.

Il y a un principe fondamental, commun à toutes ces sectes, et sur lequel toutes leurs théories reposent. C'est l'*ésotérisme*, c'est-à-dire l'existence d'une tradition secrète, la conservation d'un enseignement réservé aux seuls initiés, qui se serait perpétué depuis l'antiquité à travers les âges, que Jésus-Christ lui-même aurait recueilli et communiqué à quelques-uns de ses disciples pour être gardé avec le même soin au sein du christianisme, et qui, défiguré ou trahi par l'Eglise, aurait été fidèlement recueilli par les sectes occultes dont la chaîne ininterrompue se rattacherait aux origines mêmes du christianisme (1). Celles-ci se trouveraient donc avoir hérité de la mission de l'Eglise. Et leur mission est identiquement celle de la Franc-Maçonnerie.

Leur thème commun, c'est une explication du monde permettant d'écarter le dogme de la création et conduisant à la divinisation de l'homme. De là, le panthéisme émanatiste qui se retrouve au fond de presque tous ces systèmes.

---

1. Il est presque superflu de faire remarquer que cette absurde et mensongère supposition, si opposée à l'œuvre de la Rédemption et à son plan, est en contradiction flagrante avec toute l'histoire de l'Eglise, et, premièrement, avec les paroles les plus formelles de Jésus-Christ disant à ses disciples : « Ce que vous avez recueilli de ma bouche, en particulier, prêchez-le sur les toits »; à Pilate : « J'ai parlé ouvertement au monde et n'ai rien enseigné de secret. Interrogez ceux qui m'ont entendu »; à ses apôtres, avant de remonter au ciel :« Allez, enseignez toutes les nations.. »

Parmi les erreurs nécessaires à cette explication spiritualiste et que les occultistes s'efforcent de présenter comme conformes à la doctrine catholique, il faut signaler la préexistence des âmes, leur réincarnation et la pluralité des existences pour le même individu.

Après un court exposé du panthéisme émanatiste, le secrétaire général du Congrès de 1908, s'écriait

Incrédules et croyants peuvent-ils adhérer à cette synthèse dogmatique? Nous osons l'espérer. Sans doute, quelques catholiques romains intransigeants crieront, tout d'abord, à l'hérésie. Qu'ils se rassurent! La théorie exposée par nous laisse, en effet, subsister intacts le baptême et la rédemption par le Christ. Mais, elle implique comme corollaire la pluralité des existences de l'âme rejetée, il est vrai, par plusieurs théologiens, mais admise par toutes les grandes religions orientales et que l'Evangile même ne condamne pas. Ce dernier dogme, uni au précédent, résout bien des objections inhérentes aux diverses solutions exotériques du problème du mal (1).

De son côté, M.Jounet disait dans les mêmes réunions.

Quelles que soient d'ailleurs les affirmations de certains théologiens, la Réincarnation n'a jamais été condamnée par l'Eglise, comme l'a fort bien démontré notre ami et ancien maître le docteur Rozier, dans une étude qu'il a publiée naguère dans l'*Initiation*. J'ajouterai même que l'Eglise catholique peut très bien reconnaître officiellement la vérité métaphysique de cette consolante doctrine, sans pour cela abandonner à jamais le dogme du Ciel, du Purgatoire et de l'Enfer.

Je vous rappellerai aussi que la *Réincarnation* a été admise par le Druidisme, le Brahmanisme, la Kabbale, les Chaldéens, la Tradition orphique, les Pythagoriciens, les Esséniens, le Néo-Platonisme, la *Primitive Eglise chrétienne*, les Gnostiques, le Nouveau Coran, les Troubadours et les Trouvères, la Chevalerie du Moyen-Age, les Templiers, les Rose-Croix, la Haute-Maçonnerie du XVIIIe siècle, le Martinisme, les Occultistes, l'Eglise gnostique moderne, la Société théosophique et les Spirites. Et depuis le commencement de l'ère chrétienne, un grand nombre de poètes, de philosophes et de savants n'ont pas craint d'y faire allusion dans leurs œuvres ou même de s'en montrer partisans convaincus, etc..

Enfin, ce qui est vraiment le comble, le F.: Téder, président du convent maçonnique annexé au Congrès spiritualiste, nous apprend que la Franc-Maçonnerie, gardienne de cette doctrine ésotérique, a été introduite en Europe par les Papes!

Dans une lecture précédente, publiée par *Hiram*, j'ai prouvé que la Franc-Maçonnerie nous est venue des Esséniens et qu'elle fut introduite en Europe par des Moines envoyés partout comme Missionnaires *et comme Maçons* par les Evêques de Rome.

---

1. En effet, ce « dogme » supprime la responsabilité humaine; il fait de l'existence du mal la conséquence inexorable d'un enchaînement de faits antérieurs à celui qui le commet; il ferme l'enfer comme le ciel, remplaçant l'un par les réincarnations, l'autre par l'absorption de l'homme dans le grand Tout, ou, suivant les cas, comme on le verra, par son anéantissement.

Comme il a été annoncé, ce que nous dirons de chaque système sera presque textuellement emprunté à ses docteurs. Le lecteur voudra donc bien se souvenir que ce n'est pas moi qui parle.

Parmi ces divers systèmes, il en est un qui, dans sa forme et son état actuels, réunit et combine, au moins dans leurs traits généraux les doctrines de tous les autres. C'est l'occultisme. Commencer par lui, sera simplifier et abréger le reste.

I. — L'OCCULTISME.

On comprend sous le terme d'occultisme l'étude des phénomènes qui ne peuvent être perçus par nos sens physiques, mais qui sont compris et interprétés par nos sens hyperphysiques, (cette expression s'expliquera plus loin).

Cela veut dire, dans un autre langage, que l'occultisme enseigne non ce que paraissent être l'homme et la nature, mais ce qu'ils sont en réalité. Son but est donc de donner une solution à la fois positive et mystique aux grands problèmes qui nous tourmentent tous Dieu, le Bien, le Mal, le Monde visible et invisible, l'Homme, l'âme humaine et ses destinées.

L'occultisme remonte à la plus haute antiquité, mais le mot ne date guère que du moyen âge. Auparavant, il existait un *ésotérisme*.

Par « section ésotérique » les philosophes alexandrins et grecs entendaient une sorte de classe sélectée parmi leurs meilleurs élèves, et où ils donnaient leurs enseignements les plus abstraits que n'auraient pu comprendre les disciples ordinaires. Cet ésotérisme se perpétua dans le Christianisme pendant les premiers siècles par le moyen des initiés qui, sous le nom de *gnostiques*, donnèrent un appui considérable au Christianisme naissant.

Peu à peu, une scission s'opéra dans le Christianisme; le nombre des chrétiens exotériques (1) s'étant considérablement accru, les initiés finirent par disparaître ou à peu près; ils furent persécutés et obligés de se cacher. Ils se réunirent en secret, fondèrent des sociétés secrètes, où fut conservée intacte la tradition occultiste. Telle fut l'origine de ces mystérieuses associations d'hermétistes, de chevaliers initiés, d'adeptes de Saint-Jean et enfin des Templiers.

Les Templiers étaient sur le point de reconstituer l'ancienne fraternité des anciens temples; ils s'apprêtaient à infuser de nouveau dans la chrétienté la vraie doctrine, qui aurait fait avancer l'humanité de plusieurs siècles, quand en 1312, ils furent trahis et bientôt dispersés. Les survivants du massacre se réunirent à nouveau et donnèrent naissance à la Société des *Rose-Croix*, puis à la *Franc-Maçonnerie*.

1. Exotérisme : enseignement commun et public.

C'est apparemment à cette époque que prit naissance l'appellation d'*occultisme*.

Les idées qui faisaient le fond de la doctrine, issues à la fois, du néoplatonisme, de la kabbale et de la Gnose sentaient le fagot à l'époque où il n'était que trop facile de se rendre coupable du crime d'hérésie et être condamné au bûcher. Aussi, les occultistes d'alors, Reuchlin (1455-1522), Agrippa (1486-1535), Paracelse (1493-1541), Cardan (1501-1576), Postel (1510-1581), Robert Fludd (1574-1637) enveloppèrent-ils leur style de mystérieuses périphrases et de symboles obscurs; et encore, malgré cette ruse, ils n'échappèrent que péniblement aux persécutions.

Plus tard, vinrent Van Helmont le père (1577-1674), surnommé le Paracelse du XVIIe siècle, Angélius Silézius (1624-1677), Poiret (1646-1719) et enfin Swedenborg (1688-1777).

C'est à Swedenborg que se rattachent toutes les sociétés occultistes et illuminées du XIXe siècle, car il fut l'inspirateur de Martinès-Pascalis (1715-1799), de Claude de Saint-Martin (1743-1803), de Lavater (1741-1804) qui nous conduisent à Wronski, à Eliphas Lévi, Louis Lucas, Henri Delaage, et aux occultistes modernes.

L'occultisme est donc une philosophie traditionnelle en même temps qu'un positivisme transcendant.

La méthode de l'occultisme, sa loi fondamentale, est *l'analogie*, dont le principe est ainsi formulé: ce qui est en haut est comme ce qui est en bas; pour tout ramener à l'unité. (Dans l'application, il faudrait plutôt dire. ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, ainsi qu'on va le voir plus loin.) La loi du *Ternaire*, reconnue en Dieu par toutes les religions (Trinité) domine tout, en se reflétant dans les trois mondes qui composent l'univers: le monde divin, le monde psychique et le monde physique. Elle se révèle particulièrement dans l'homme, où nous allons surtout l'étudier. C'est sur cette loi du Ternaire que repose toute la théorie occultiste.

LA CONSTITUTION DE L'HOMME. — L'occultisme enseigne que l'homme est formé de trois principes primordiaux: le corps physique, le *corps astral* (ou spirituel) et l'esprit. Ainsi, entre le moi et le non-moi, entre l'esprit et le corps, l'occultisme enseigne l'existence d'un principe intermédiaire. Saint Paul et saint Thomas ont toujours très nettement distingué le corps, le corps astral ou âme et l'esprit *(corpus, anima et spiritus)* (1).

1. Qu'on veuille bien ne point oublier que ce n'est pas moi qui parle ici. Dans l'âme humaine, à la fois, principe de la vie corporelle et douée de la vie surnaturelle, la philosophie chrétienne distingue logiquement, non physiquement, deux parties : une partie ou une tendance supérieure, illuminée par la foi et attirée vers Dieu par la grâce, et qu'elle appelle spirituelle relativement à la partie inférieure où s'agitent les passions. Mais, nulle part, cette unité de l'âme n'est plus clairement supposée que dans

Ce rapport du principe spirituel avec le principe matériel constitue un des plus importants problèmes de la psychologie occultiste.

Sur ce point, les occultistes n'ont jamais varié leurs enseignements, depuis les Egyptiens de la XVIIIedynastie (1500 ans avant Jésus-Christ) enseignant l'existence du corps, du *double* et de la substance intelligente; les *kabbalistes* distinguant le corps, le corps astral et l'esprit; jusqu'à Paracelse enseignant au XVIe siècle l'existence du corps élémentaire, du corps astral et de l'âme spirituelle; et enfin Eliphas Levi étudiant au XIXe siècle les propriétés du « Double fluidique » ou médiateur plastique intermédiaire entre le corps et l'esprit.

L'être humain est donc composé de trois principes: le corps physique, *ce qui supporte tout;* le corps astral ou âme, *ce qui anime et meut tout;* et enfin l'esprit, *ce qui gouverne l'être tout entier.*

Le corps physique *supporte* tous les éléments constituant l'homme incarné. Le corps astral *anime* tous les éléments constituant l'homme incarné. L'esprit *gouverne* l'organisme tout entier. Il a son point d'appui dans le cerveau matériel, quoiqu'en général, *il ne soit pas con-*

Dirigé dans sa marche organique par l'*Instinct*, le corps physique se manifeste à l'Esprit conscient par les *besoins.*

Le corps astral, constitue, lui aussi, une réalité organique; *il a des organes physiques*, des centres d'action et des localisations, qui sont les organes de la respiration et de la circulation et toutes leurs dépendances. *Dirigé* par le *sentiment*, le corps astral se manifeste à l'esprit conscient par la *passion.*

L'Esprit est ce qui gouverne l'être humain tout entier, ce qui sent et ce qui veut. Il a un domaine d'action bien délimité, avec un centre d'action, des organes et des conducteurs particuliers.

Un exemple va nous mettre à même de nous rendre exactement compte des trois principes humains.

L'homme peut être comparé à un équipage dont la voiture représente le corps physique; le cheval, le corps astral, et le cocher, l'âme ou l'esprit. C'est l'emblème que Papus a choisi pour démontrer ce principe dans son *Traité méthodique de Science occulte.* Cette image permet *plètement incarné dans l'être humain.*

---

un passage de l'épître de saint Paul aux Hébreux où la division est le plus nettement dans les mots : « Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchants; elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'âme et de l'esprit; *(pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus),* jusque dans les jointures et dans les moelles, et elle démêle les pensées et les mouvements du cœur. » (IV. 12.) En outre, est-ce que tout le monde n'emploie pas les deux expressions d'âme et d'esprit, pour désigner tantôt, le principe commun d'opérations multiples, tantôt, plus particulièrement, celles de l'intelligence? Et faudrait-il conclure que quiconque dit tantôt l'âme, tantôt l'esprit de l'homme, admet par là *même l'existence du corps astral*? Nous ferions tous de l'occultisme, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans nous en douter.

de bien saisir le rôle de chaque principe. La voiture est inerte par elle-même et répond bien au corps physique; le cocher commande à la direction par les rênes, sans participer à la traction directe, c'est là le rôle de l'Esprit. Enfin, le cheval, uni par les brancards à la voiture et par les rênes au cocher, meut tout le système sans s'occuper de la direction, indique bien le caractère du corps astral, véritable cheval de l'organisme *qui meut et ne dirige pas*.

LE CORPS ASTRAL. Ce qui distingue les occultistes des physiologistes ordinaires relativement à la question de la constitution de l'être humain est donc l'existence de ce *corps astral*, *intermédiaire entre le corps et l'esprit*. Il est le *double* parfait du corps physique.

Cette idée du corps astral, sous des dénominations diverses, est une des plus anciennes et des plus persistantes qui aient traversé toutes les philosophies anciennes. Elle se retrouve dans toutes les religions orientales. Le boudhisme enseigne l'existence du *linga sharira*, les Persans du *kaleb*, les Zoroastriens du *keherpas*. Le panthéisme grec désigne le corps astral sous le nom de *Ochéma*, le substratum matériel de l'esprit. C'est surtout dans *la kabbale* que nous trouvons l'idée du corps astral nettement exprimée. D'après elle, les trois éléments de l'homme sont: *Nephesch*: le corps; *Ruach*, le corps astral; *Neschamah*: l'esprit.

Ruach est un corps *interne*, *idéal*, expression virtuelle, passive de l'action extérieure de la matière. Il est le *miroir de la vie corporelle*. Composé des forces qui sont à la base de l'être matériel, il est un *individu spécial*, disposant de lui-même par une action libre et volontaire toutes les fois que l'action de *Nephesch*, du corps, n'est plus suffisante pour le retenir. *Il peut s'évader*, *sortir du corps dans le sommeil*, *la prostration*, tout en y étant retenu par un lien dont la rupture entraînerait la mort du corps matériel.

Le corps astral est en l'homme et en même temps hors de l'homme; c'est-à-dire que tout en l'emplissant entièrement, il a, en outre, *une sorte d'émanation fluidique*, que l'on appele *aura* et qui entoure le corps comme une sorte d'estampage (1).

Par une forte concentration de volonté, l'homme peut projeter hors de lui une partie de son corps astral qui sera alors comme une sorte de prolongement de son propre corps.

Il peut aussi sortir complètement de son corps et apparaître en corps astral. Dans ce cas le corps astral n'est relié au corps physique que par un « fil » vaporeux et brillant qui lui forme comme une espèce de cordon ombilical.

1. C'est sur la mirifique invention de ce « double », du corps astral, que les occultistes de toutes sortes font reposer l'explication des prestiges de leur science.

Mais cette opération est extrêmement dangereuse et il n'est donné qu'à de très rares personnes, vouées depuis de longues années à la pratique des sciences occultes de la tenter. On ne peut y arriver que par un très long entraînement et l'on risque à chaque instant la mort.

Il arrive aussi qu'un mourant peut apparaître en corps astral. Le cas n'est même pas rare. Pendant les maladies graves, il s'échappe parfois du corps des souffrants et se place à côté d'eux; ou, s'extériorisant davantage, il va s'asseoir près du lit ou dans un autre point de la chambre. Parfois, le malade peut voir son « double » qu'il prend d'ordinaire pour un étranger s'obstinant à rester à ses côtés, et dont il demande instamment à être débarrassé.

En nous, le corps astral veille sans cesse; jamais il ne dort.

Le corps astral n'a par lui-même *ni intelligence, ni conscience*. C'est lui qui vit dans les rêves, qui erre dans le plan astral (ou intermonde) et y rencontre les visions qui hantent notre sommeil.

Le plan astral. — Nous avons dit que la loi du ternaire domine tout en occultisme. En effet, l'occultisme enseigne que trois mondes composent l'univers: *Le monde physique, le monde astral, le monde mental ou spirituel*.

Supposons un peintre qui a conçu un tableau, ce tableau *existe* (?) dans ses lobes cérébraux ou dans son imagination, comme l'on voudra. Eh bien, le plan astral est au plan divin ce que l'imagination est au peintre, et l'on pourrait appeler le plan astral l'imagination de Dieu.

Les trois mondes peuvent être figurés comme *trois enveloppes* se pénétrant l'une l'autre, à la fois unies et distinctes.

Le monde spirituel produit et remplit le monde astral qui produit et remplit le monde matériel. Le monde astral est la manifestation du monde spirituel et le monde physique est la manifestation du monde astral.

Ainsi ce plan intermédiaire est chargé de recevoir les impressions du plan supérieur et de les réaliser en agissant sur la matière, de même que la main de l'artiste est chargée de recevoir les impressions du cerveau et de les fixer sur la matière. Tout est *étroitement emboîté* dans la nature aussi bien que dans l'homme. Ce plan nous enserre, comme il enserre l'infusoire, comme il enserre l'univers.

Comment le monde spirituel produit et remplit le monde astral qui à son tour produit et remplit le monde matériel: réservons à la Gnose dont nous ferons plus loin l'exposé, cette explication qui est de son domaine propre.

L'occultisme enseigne en outre que, de même que toute chose ou tout être projette une ombre sur le plan physique, de même tout projette un reflet sur le plan astral.

Quand une chose ou un être disparaît, son reflet en astral persiste

et reproduit l'image de cette chose ou de cet être, telle que cette image était au moment de la disparition. Chaque homme laisse donc « en astral » un reflet, une image caractéristique.

Le plan astral a, de même que le plan physique ses habitants: « Le monde astral, dit l'occultiste Guymiot, n'est pas moins varié que le monde physique: tout comme celui-ci, il est peuplé d'êtres qui ont en lui leurs conditions d'existences comme nous avons les nôtres dans le monde matériel.

Il y a d'abord des entités directrices présidant à la marche de tout ce qui évolue en astral. Ces entités sont constituées par les hommes supérieurs des humanités antérieures, évolués par leur propre initiative (esprits directeurs de la kabbale) ou par des êtres spéciaux du plan divin (anges et receveurs de lumière). Viennent ensuite les égrégores, ou images astrales à formes spéciales, entretenues par les aspirations des collectivités (dieux particuliers des religions); les corps astraux d'êtres surchargés de matérialité (suicidés), d'êtres en voie d'évolution, d'entités humaines traversant l'astral, soit pour s'incarner, soit après s'être désincarnés. Enfin, on y rencontre des êtres divers susceptibles de subir l'influence de la volonté humaine: les *élémentals*.

Ces êtres constituent une des classes les plus importantes des habitants du monde astral.

Je reprends un instant la parole pour admirer la puissance créatrice de l'occultisme. Quel chef-d'œuvre d'imagination, si ce n'est une mystification impayable, que celle de ce « double » du corps matériel, du corps astral! Et cependant ce n'est rien encore, en comparaison des merveilleux esprits dont il va peupler le monde des éléments. Il est vrai que ce sera en poussant la contradiction à ses dernières limites. Mais s'il faut prendre cette doctrine au sérieux, s'il se trouve des catholiques qui se laissent fasciner par son mirage, il est à peine besoin de remarquer qu'elle est inconciliable avec celle de l'Eglise sur la nature du composé humain. Ni l'esprit ni le corps astral, ainsi distingués l'un de l'autre, ne peuvent s'accorder avec ses définitions de l'âme. L'âme est spirituelle: le corps astral a « des organes physiques » et est « en partie matériel ». L'âme est par elle-même et immédiatement la forme du corps, c'est-à-dire, comme le rappelle Pie IX dans un acte du 30 avril 1860, le seul principe dont le corps reçoit la vie, le mouvement et le sentiment; et ce Pape a déclaré qu'on ne peut nier cette vérité *sans erreur contre la foi*. Or, l'occultisme pose un principe *double*, dont l'un, qui est « un individu spécial », donne au corps le mouvement, mais sans diriger l'homme; dont l'autre gouverne, mais « sans être complètement incarné dans l'être humain », et sans partager directement le rôle du corps astral. Inutile d'insister.

Venons à la nouvelle création de l'occultisme, destinée à organiser le monde dans lequel il prétend opérer.

LES ÉLÉMENTALS (1). — Ce sont aussi des esprits. Il y en a de deux sortes: les élémentals du monde matériel et ceux du monde astral.

Voici pour les premiers. Avant tout, il faut bien se pénétrer de l'idée que les éléments des choses ne sont pas de simples entités métaphysiques, mais des êtres réels, *doués de vie, de forme et de volonté*. Les élémentals ne sont donc pas en réalité inférieurs à l'homme puisqu'ils jouent dans sa constitution un rôle dont on ne saurait méconnaître l'importance: on peut même dire que l'homme est, en tant que corps matériel, sous l'influence de la force élémentale. Ils sont des puissances de la nature, mais des puissances bornées.

Par le végétal, ils pénètrent en l'homme pendant sa vie, autant du reste que par les éléments minéraux, gazeux, essentiels à la matière. Il existe donc entre les élémentals et l'homme une connexion, une relativité.

De ces élémentals, les uns sont *bons*, les autres *mauvais*, les autres *neutres*. En fait, les élémentals sont soumis à l'homme; en tant que forces, ils vaguent à travers l'univers, toujours en quête d'action; tout ce qui se trouve sur leur passage leur sert d'instrument et, si l'homme cherche à leur barrer le passage, malheur à lui. Le corps astral ne leur échappe même pas, en sa partie matérielle.

L'homme en sa vie terrestre est environné d'élémentals qu'il provoque et qui le harcèlent. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, ils jouent un rôle dans la constitution de l'homme.

On distingue parmi les élémentals, les esprits des éléments: air, eau, terre, feu. Les esprits de l'air gouvernent les fonctions de la respiration et les organes qui l'accomplissent. Les esprits de l'eau dirigent les humeurs et les sécrétions du corps, en particulier le sang. Les esprits de la terre ont pour domaine les différents tissus du corps, et les esprits du feu dirigent l'assimilation et la nutrition. Un initié en agissant par une impulsion de sa volonté sur les élémentals peut guérir les troubles du corps et régénérer ses fonctions.

Il y a également d'autres élémentals que l'on peut appeler *les astraux*. Ils ne sont en aucun cas des entités ou des personnalités intelligentes, mais des réflexions, des échos; nés des fluides du corps, ils n'ont *aucune spiritualité* et vivent du corps.

Non seulement leurs aspirations ne vont pas au-dessus du corps, mais ils ignorent et nient même l'existence d'une sphère au-dessus de la leur. Ils se mêlent cependant de *prophétiser* et sont prodigues de menaces ou de promesses. Ils semblent être inconscients des contradic-

1. D'autres disent : les élémentaux. On peut bien accorder à la syntaxe un peu de la liberté que prend le bon sens.

tions que présentent leurs affirmations, et, quelque grossières qu'elles soient, ils ne s'en troublent nullement. Lorsqu'on les laisse déblatérer à leur aise, ils descendent jusqu'au blasphème et à l'obscénité; ils poussent à la sensualité, au vice, à la cruauté; ils encouragent la vie grossière, la luxure; se nourrissant des esprits vitaux du sang, ils épuisent l'énergie et sont les vampires de ceux auxquels ils s'attachent. Ils sont *impersonnels*, et par conséquent n'ont *aucun organe de connaissance*. Comme ils ne possèdent pas d'âme, ils ne peuvent avoir d'individualité, et n'ont aucune idée du bien et du mal, du vrai et du faux; *ils ne possèdent pas plus une volonté ou une action indépendante;* ils ne sont que des véhicules. Mais, quoiqu'ils ne soient pas des personnalités intelligentes ils sont souvent des agents des idées intelligentes et servent de moyens de communication entre des personnalités intelligentes. Ce sont eux qu'évoquaient les Rose-Croix et les magiciens du Moyen-âge et qu'évoquent encore certaines personnes aujourd'hui. Ils répondent aux pentagrammes et aux autres symboles et il est dangereux même de les nommer dans certains lieux et en certaines saisons.

C'est principalement par le moyen des élémentals que l'adepte accomplit ses merveilles.

D'autres personnes que des adeptes peuvent avoir des rapports avec les élémentals; mais cette association est dangereuse pour tous ceux qui ne sont pas purifiés et perfectionnés dans leur esprit. On peut les dominer; mais qu'on ne cesse pas un seul instant une active surveillance, qu'on ne commette pas la moindre des erreurs, car aussitôt ils prennent leur revanche. Là où les élémentals ne sont pas dominés ils deviennent les maîtres et ils se montrent sans pitié dans leur vengeance pour qui désobéit à leurs ordres.

Ils s'emparent des corps astrals: alors, ils apparaissent sous des formes diverses. Le sorcier leur livre lui-même une partie de son influx astral et contribue à leur donner une existence éphémère et presque toujours terrifiante en les projetant dans un but déterminé soit sous forme de pierres invisibles qu'il jette à son ennemi, soit sous forme de vénéfices que la passion et le vice ardent projettent sur l'être désiré. Ils peuvent aussi galvaniser le cadavre d'un animal ou s'emparer du moule ou coque astrale qui a abandonné son corps matériel. Ils réaniment des débris épars et constituent des formes monstrueuses qui restent pendant de longues années dans l'imagination des peuples. *Les élémentals constituent en un mot le monde du mal et du vice.*

Voilà donc des êtres-esprits, qui n'ont aucune spiritualité, aucun organe de connaissance, aucune volonté ou action indépendante, comme il convient à des éléments; et qui, cependant, prophétisent, déblatèrent, poussent au mal, au vice, et déterminent la moralité des actions humaines. Quelles insanités, et quel *impie bouleversement* de l'œuvre divine!

AURAS OU IMAGES ASTRALES. — Nous ne sommes pas encore au bout de cette création fantasmagorique. Il reste à voir comment ces spiritualistes matérialisent jusqu'à nos pensées.

L'occultisme enseigne que chaque être porte autour de lui un rayonnement invisible à l'œil de chair, mais perceptible pour l'âme entraînée.

Ce rayonnement s'appele *Aura*, d'après la tradition, et il y a une aura pour chaque principe. Il y a donc un rayonnement ou aura du corps physique très peu étendu, un rayonnement ou aura du corps astral, enfin un rayonnement ou aura de l'âme ou esprit (1). C'est cette *aura* qui est connue dans les traditions religieuses qui ont entouré d'auréoles lumineuses les têtes de saints pour la symboliser. *(Sic.)*

Dans les rayonnements de l'aura sont inscrits, sous forme d'images, les résultats les plus importants de nos *pensées* et de nos actions.

C'est grâce à ce rayonnement des principes de l'être humain que s'expliquent beaucoup de phénomènes en apparence étranges, comme les sympathies et les antipathies subites lors de la première rencontre d'un être, comme les intuitions et les prévisions dites inconscientes.

L'occultiste entraîné, c'est-à-dire qui a développé ses facultés de perception de l'invisible, se rend compte, à première vue, de la valeur réelle d'un être humain, non pas d'après ses manières extérieures, ses habits, mais d'après son rayonnement invisible.

L'homme qui se croit bon, ou supérieur aux autres, celui qui juge et critique les autres, l'égoïste, tous ceux-là peuplent leur atmosphère invisible de vilaines images, que le voyant et même le somnambule verront parfaitement.

Les objets, les nations, les astres, ont chacun *leurs clichés*. bons ou mauvais. Cette existence d'émanations invisibles nous amène à la théorie des *images astrales*.

L'occultisme enseigne que de même que toute chose ou tout être projette une ombre sur le plan physique, de même tout projette un *reflet* sur le plan astral.

Quand un être ou une chose disparaît, son reflet persiste en astral, et l'image de cette chose ou de cet être persiste telle qu'elle était au moment précis de la disparition. Chaque homme laisse donc, en astral, un reflet, une image caractéristique. C'est en se mettant en relation avec ces « images astrales » que le voyant retrouve toute l'histoire des civilisations évanouies et des êtres disparus.

---

1. On voit que l'occultisme appelle également âme, le corps astral et l'esprit. Nouvelle preuve que ce nom ne convient ni à l'un ni à l'autre. Il serait particulièrement intéressant de savoir ce que peut être le rayonnement, l'image produite en particulier par l'*esprit* distinct du corps astral; et, même quant à ceux qui émanent du corps astral et du corps physique, comment et dans quelle atmosphère ils subsistent et se conservent. Sont-ils matériels ou ne le sont-ils pas?

LA MORT ET SES MYSTÈRES. Nul ne sera surpris que l'occultiste possède aussi les secrets de la mort. On va voir comment ces habiles gens remplacent par une solution vraiment scientifique et morale les enseignements trop simplistes de la foi catholique. Et c'est là que leur *spiritualisme* va de nouveau se donner carrière.

La mort est produite par la séparation de l'esprit entraînant le corps astral (âme) hors du corps physique. La voiture est brisée. Il ne reste plus que le cocher et le cheval. Mais n'oublions pas que celui-ci est à la fois bête et esprit. Ce double devra lui-même se dédoubler.

Il faut comprendre aussi que cette théorie de la mort est imaginée pour préparer le retour de l'esprit à la Divinité, au Plérôme, ainsi que la Gnose nous l'expliquera.

A l'instant de la mort, le lien entre le corps physique et l'esprit vient d'être rompu et le corps astral tend à se diviser en deux parties: l'une, inférieure, qui restera dans le plan physique, et l'autre, supérieure, qui évoluera jusqu'au plan astral supérieur. Cette lutte se manifeste ordinairement par l'agonie.

Peu à peu, les liens qui retiennent l'esprit se brisent et celui-ci sort de sa prison corporelle. Cette séparation se produit plus ou moins rapidement selon la plus ou moins grande matérialité de l'individu.

Chaque cellule physique reprend alors son autonomie, la décomposition du cadavre commence, et chacun des petits êtres cellulaires qui le constituait se dirige vers ses affinités spéciales. De son côté, l'esprit traverse une période de trouble. Il flotte au-dessus de son corps qu'il vient de quitter et ne peut se rendre compte de son nouvel état; d'abord plongé dans l'obscurité, il n'a que la sensation d'un demi-sommeil, mais insensiblement son engourdissement disparaît, il commence à percevoir ce qui l'entoure son corps rigide étendu sur le lit, des cierges allumés, des personnes agenouillées murmurant des prières; ce spectacle l'étonne et l'effraye; il veut crier, mais il ne peut; soudain, la lumière dans laquelle il baigne augmente d'intensité; il voit comme un torrent lumineux qui paraît l'entraîner vers un inconnu qu'il redoute; des formes hideuses surgissent (élémentals) et se précipitent sur lui; des figures humaines, des entités animales grimacent affreusement; il veut fuir, il veut monter, mais, nouveau phénomène, toutes les actions de sa vie passée lui apparaissent comme dans un mirage et fou de honte et d'épouvante, il va vers ce corps qu'il a quitté, cherche fébrilement à ressaisir la vie; en vain les esprits supérieurs l'exhortent, il ne les voit pas, ne les entend pas, le vertige le saisit, il tournoie un instant sur lui-même comme une barque dans la tempête et disparaît enfin dans le torrent fluidique qui l'enserre de ses mille replis (1).

1. Les frais d'imagination mis à part, voilà, pour des spiritualistes, une description bien matérielle de l'esprit.

Cet état de trouble peut se prolonger pendant longtemps. Enfin, l'esprit sort de son cauchemar, la conscience de son moi lui revient, il comprend alors ce qui s'est produit en lui et se rend compte du milieu où il se trouve et les hôtes avec lesquels il vit ne l'effrayent plus. Il s'aperçoit qu'il est plus réellement vivant que sur la terre, mais que de nouveaux organes, signes de facultés aussi nouvelles, sont nés et que la communication physique avec le plan matériel devient rapidement de plus en plus difficile; seuls, les sentiments servent de liens entre les deux plans. Mais l'esprit se rend compte qu'il n'est pas encore dans son véritable centre, et il va tendre de son mieux vers la seconde mort, la mort au plan astral, qui accélérera son évolution. Nous avons pris comme exemple l'évolution d'un esprit moyen; en effet, si l'homme a été bon, honnête, s'il a développé sa conscience, ses éléments psychiques, sa partie spirituelle évoluera librement dans le monde astral.

Examinons maintenant le cas contraire.

1° Brutalité physique; détraquement de l'organisme par des excès, par des privations, par le vice ou par culpabilité de l'individu.

2° Brutalité morale, existence criminelle, vicieuse, subordination perpétuelle de l'élément psychique à l'élément matériel.

Ici, la naissance astrale s'accomplit dans les pires conditions. L'évolution régulière ne s'est pas accomplie. Les parties matérielles de l'Etre, loin de s'être affinées, se sont alourdies, les parties spirituelles se sont en quelque sorte matérialisées; la balance penche du côté de la matière, de l'animalité. Dans ces conditions, l'esprit est pour ainsi dire encore lié à la terre. Il est encore soumis aux forces humaines dont il ne s'est pas complètement dégagé. Il erre, flotte près de la terre, attendant du temps sa libération de l'animalité. Le poids est lourd, la chaîne auquel il est rivé est solide, car c'est lui-même qui l'a forgée.

Ainsi, par exemple, un avare restera attaché aux biens matériels, son seul amour ici-bas. Mais il sera dans l'état du pauvre hère qui se réveille affamé après avoir rêvé qu'il était subitement devenu riche et jetait de l'or à poignée à ses nombreux courtisans. Les biens matériels sont devenus aussi insaisissables à l'avare et à l'égoïsme que l'or du rêve pour le pauvre hère. Avec cette différence, que l'avare a conscience de la dilapidation de son trésor par ses héritiers, tout joyeux de cette aubaine, et qu'il assiste impuissant et souffrant mille tortures à la dispersion de ses chers écus.

Plus terrible encore est la situation de ceux qui sont morts par le suicide ou en état de crime brutal.

Pour les suicidés, attachés au corps dont ils ont cru se débarrasser à jamais, ils éprouvent les mêmes besoins qu'ils éprouvaient étant vivants, car ils appartiennent aux besoins ou aux passions qui les

ont poussés au suicide, mais le moyen de satisfaire ces besoins et ces passions a disparu. S'ils étaient violents, ils subsistent violents. Alors, ils engagent une lutte perpétuelle avec les corps astraux des hommes mal équilibrés afin de se substituer à eux. Ils guettent les hommes en état de sommeil, et si leur corps astral s'éloigne un instant, il lui faut engager une véritable lutte pour reprendre possession de son domaine, d'où les cauchemars et les affres des visions monstrueuses.

Quand l'époque de la mort normale arrive, l'esprit du suicidé ou du criminel retrouve ses ancêtres, et, très rapidement il *est réincarné dans un nouveau corps*, le plus souvent difforme ou estropié pour recommencer la lutte qu'il avait désertée une première fois (1).

LES APPLICATIONS DE L'OCCULTISME. — On voit quel vaste champ, réel ou supposé, l'occultisme s'est ouvert. Il embrasse plusieurs sciences.

1° Science des êtres normalement invisibles qui nous entourent et de leurs rapports avec nous. C'est la *pneumatologie* (spiritisme).

2° Science des forces ou puissances mal connues de l'organisme humain, dont les manifestations constituent ce qu'on appelle suggestion, hypnotisme, magnétisme, électricité animale, etc., etc...; c'est une nouvelle *physiologie*.

3° Science de l'action du moral sur le physique, prise dans le sens le plus étendu; action du moral sur l'organisme et de l'organisme sur les hommes, les animaux, les végétaux, les phénomènes météorologiques. C'est la *magie*.

4° Science de l'action du physique sur le moral, prise aussi dans le sens le plus étendu: action des phénomènes météorologiques sur l'organisme et de l'organisme sur le moral. Et, comme en dernière analyse, les phénomènes météorologiques sont dus à l'action des astres, et particulièrement du soleil et de la lune, c'est l'*astrologie*.

5° Science des transformations moléculaires des corps inorganiques et organiques. C'est l'*alchimie* grâce à laquelle certains occultistes se vantent encore aujourd'hui de réaliser la fabrication de l'or et celle de l'élixir de longue vie.

OCCULTISME CHRÉTIEN. — Après tout cela, n'est-ce pas une gageure et un blasphème de parler d'occultisme chrétien? Tel a été cepen-

1. Pour d'autres, la réincarnation est la loi commune. Peu à peu, l'Esprit a conquis un peu de liberté dans son nouvel état d'être, son double s'est peu à peu dissous, et il aspire à la seconde mort. En sa nudité, revêtu seulement du corps spirituel, l'Esprit comprend la nécessité d'une autre incarnation pour continuer à payer ses dettes et se rapprocher du but. Lorsqu'il n'est pas assez évolué pour se décider de lui-même à revenir prendre une forme matérielle, on le guide, on l'endort et on choisit pour lui la famille où il va venir continuer son évolution.

dant l'objet d'une communication de M. Phaneg au Congrès spiritualiste de 1908. Mais on ne saurait croire jusqu'où cette audace blasphématoire est poussée, si nous ne citions.

Après avoir exposé que l'occultiste est le représentant de la science formidable du passé, appuyée par une tradition cent fois séculaire qui n'a jamais varié sur la Nature, l'Homme et Dieu, il explique que cette science morale et divine, ne fait qu'un avec l'Evangile et le christianisme.

Mais l'*Occultisme* n'est pas seulement intellectuel. En donnant à l'Initié une connaissance plus complète de la nature, en le mettant à même de connaître la véritable constitution de l'Homme, et de pressentir la source de toute vie et de toute lumière, en lui montrant comment la Morale est vivante, comment *tout* est vivant, la Science Occulte développe en lui le côté moral et le côté spirituel, et l'homme, alors triplement illuminé, dans son cerveau, dans son cœur, dans son âme, comprend que seul, l'Abîme de Puissance, de Bonté, de Science absolue, de lumière, le centre créateur de tout ce qui vit et respire, peut lui donner la clef universelle de la vie. Voilà pourquoi l'*Occultisme* ne mérite réellement ce nom que lorsqu'il est non seulement spiritualiste, mais mystique, c'est-à-dire *vivant en Dieu*.

Maintenant, pourquoi l'occultiste vrai a-t-il été et est-il *chrétien*, ou plutôt christique? Il y a eu plusieurs courants différents partant du tronc unique de la Tradition primitive, parce que si la Vérité est une, les instruments humains chargés d'en recevoir les rayons, sont multiples. Mais nous pouvons dire que les Initiés de notre Race blanche, Gnostiques, Hermétistes, Rose-Croix, se sont toujours rattachés *au Christ*, dans l'Invisible. En voici la raison: L'Homme dans son évolution douloureuse vers la lumière, n'a jamais été abandonné. De tout temps, des Etres divins, des Hommes régénérés sont venus sur terre pour l'aider. Chaque race a eu son Sauveur, son aide: Lao-tzé, Krischna, les Bouddhas, les Zoroastres, Odin et tant d'autres sont descendus du Ciel pour eux.

La Race Blanche est venue la dernière sur terre et, comme les autres races, elle a eu son Sauveur, son Révélateur, mais venu le dernier, il a été, pour ainsi dire, le Sauveur par excellence, le Sauveur central. *Il est venu enseigner tout ce que les autres Sauveurs avaient dit et aussi ce qu'ils n'avaient pu ou pas voulu dire.* Seul, il a passé à travers la Mort et l'a vaincue. Chacune de ses paroles est devenue un ange vivant qui est encore présent parmi nous, et Lui-même est toujours avec nous et y sera toujours, ainsi qu'il l'a promis. Ce Sauveur a porté parmi nous le nom de Jésus-Christ et son enseignement est contenu dans l'*Evangile*. Or, tout l'Occulte, la Science intégrale des races humaines, la morale vivante de toutes les nations, le summum de la science, toute la Vérité qui peut être donnée aux hommes, tout cela est contenu dans l'Evangile. Comment pouvons-nous l'y trouver? *En le vivant* chaque jour davantage, c'est cela que tous les vrais Initiés blancs ont su lire non seulement dans le Livre terrestre, mais aussi dans l'Evangile vivant écrit dans les Cieux de toute Eternité. Voilà pourquoi nos grands ancêtres ont été chrétiens. Voilà pourquoi les occultistes blancs d'aujourd'hui essaient de l'être. En un mot, Mesdames et Messieurs, l'*Occultisme* est chrétien *parce que les enseignements du Christ et ses enseignements réels se confondent: Occultisme et Christianisme sont un même mot et n'ont qu'un nom, à eux deux, la Vérité.*

UN PONTIFE DE L'OCCULTISME CHRÉTIEN. — Dans ce même Congrès de 1908, on entendit un discours sur le « Christianisme ésotérique » pro-

noncé par M. Albert Jounet qui peut être considéré comme un pontife de l'occultisme chrétien. Lui-même ne s'est-il pas fait décerner dans la presse, après l'Encyclique *Pascendi*, le titre de chef incontesté des catholiques modernistes (1)? Ceux-ci trouveraient peut être un tel chef compromettant; on verra cependant tout à l'heure qu'il n'est pas sans titre à cette prétention et qu'il y a entre eux, du moins sur les points de départ, un accord incontestable. Ce n'est pas le côté le moins intéressant de la situation.

M. Jounet, auquel nous ne refusons ni la sincérité de l'enthousiasme et des aspirations généreuses, ni la puissance d'esprit et la fécondité du talent, a pris la part la plus active depuis vingt ans à un vaste effort qui, sous le nom de renaissance spiritualiste, tend à une vaste synthèse des antiques hérésies adaptée à l'état actuel de la société et des sciences modernes.

Ecoutons son biographe (2).

Comme la plupart des Français, Albert Jounet est né catholique, mais il appartient à une famille dont les deux branches, paternelle (Jounet) et maternelle (Serret) étaient, dans la majeure partie de leurs membres, républicains, et cela depuis la première Révolution. Il fut donc élevé avec une grande liberté d'esprit.

Ses aspirations personnelles le portèrent d'assez bonne heure au mysticisme, sans paralyser une curiosité éclectique qui l'intéressait simultanément à la philosophie, à la littérature, aux différents arts, à la sociologie. La passion de la synthèse le posséda toujours, encore que la tendance religieuse restât dominante en lui.

Le hasard d'une lecture faite à quinze ans lui fit découvrir l'Esotérisme, la Kabbale, le néo-spiritualisme, qui le frappèrent sans doute par ces deux idées: l'une, que les symboles religieux contenaient un sens plus profond, plus rationnel que leur lettre extérieure; l'autre, que le monde invisible pouvait se manifester à l'âme non seulement par des conceptions abstraites ou imaginatives, mais par une action sensible, expérimentale. Il étudia donc avidement et pendant des années l'Esotérisme, celui bien entendu qui demeure attaché à la métaphysique théiste et à un minimum de croyances chrétiennes.

Au cours de cette étude, combinée d'ailleurs avec d'autres études philosophiques, esthétiques, etc.. et traversée d'intuitions personnelles, il se formait à lui diverses conceptions religieuses successives, identiques par le sens général, distinctes par des nuances; et ces conceptions s'exprimèrent dans la première série de ses livres: L'*Etoile sainte* (1884), le *Royaume de Dieu* (1887), les *Lis noirs* (1888), le *Livre du Jugement*, Ier volume, (la création, la chute) (1889), le *Livre du Jugement*, 2 volumes (la rédemption) (1892), *Esotérisme et socialisme* (1893), et dans la Revue *L'Etoile* (1889-1895).

En toutes ces publications, sauf pour l'*Etoile sainte*, qui ne renferme rien que d'orthodoxe. il tente une rénovation religieuse sans se soucier d'être ou non d'accord avec le Catholicisme, qu'il combat à l'occasion.

Mais, parallèlement à l'étude abstraite et. à l'œuvre littéraire, il avait poursuivi un effort de relation expérimentale et sensible avec l'au delà. Il fut ainsi

1. L'*Intransigeant*, 8 mars 1908.

2. E. Bellot. *A. Jounet et son œuvre.*

amené à faire intervenir dans ses expériences mystiques l'influence des saints et de la mystique catholiques. *Enfin, pendant une période de danger pour un* être cher, il perçut que l'influence invisible venue de l'au delà catholique était supérieure aux autres influences invisibles; ce qui détermina sa conversion.

Cependant, converti au Mystère catholique divin, et par une influence directe de l'au delà, il ne se rendait point approbateur ni complice des erreurs ou des fautes que le catholicisme humain peut avoir commises dans son histoire. La preuve en est qu'il ne renonçait pas à la rénovation religieuse, seulement il la cherchait désormais dans *un catholicisme rénové*, qu'il n'a cessé de préconiser depuis (1).

Ce catholicisme devait réunir l'enseignement de l'Eglise, en ce qu'il a de *divin*, à toutes les générosités et vérités modernes.

Albert Jounet entreprit donc d'ériger, sous le nom d'*Harmonie Messianique*, « une synthèse qui, dressée entre l'Eglise et le monde nouveau, incorporerait les vérités modernes aux vérités chrétiennes, mais rejetterait les erreurs de l'Eglise et les modernes erreurs.

L'Harmonie Messianique est, par conséquent, « la concentration de toutes les *vérités dans le christianisme intégral et l'adhésion à ce christianisme de tous* les hommes qui librement acceptent d'y adhérer.

Voici, de la même plume, le portrait de ce réformateur philosophique et religieux, qui est en même temps un poète.

Incarnation brune de Lohengrin, son effigie, d'une patine insolite, encadrée de chevelure fine comme une ombre, s'allonge anxieuse avec des lignes émues *de jeune Christ. Dans cette estompe, des yeux éplorés, mourants, palpitent doux* et tendres, ainsi qu'au firmament embruni le seraient deux étoiles lointaines. Et de cette créature émanent des effluves attractifs, bienfaisants, qui pénètrent, charment, épurent, sa voix chantante, *comme un luth berce doucement et suave*ment transporté dans de beaux rêves.. réalités anticipées d'un avenir qu'il croit meilleur. Dans son imprécision insaisissable, nous le voyons là devant nous, présent par l'évocation, nous tempérant de sa sagesse, nous stimulant de sa croyance. Puisse-t-il *nous envoûter* de lumières et de voyance pour pénétrer l'abscons merveilleux de son œuvre !

Chaque fois qu'un livre nouveau a émané du jeune apôtre, des critiques très sérieux l'ont admiré sans en pénétrer toujours l'essence métaphysique. Eux-mêmes, les initiés, ne savent toujours dire ce qu'ils comprennent. Ils s'entendent, paraît-il, par une intuition attractive, par la sympathie de leurs âmes, par la langue spirituelle, la seule et véritable langue des parfaits, pour eux.

Néanmoins, Albert Jounet sait se faire tout à tous. aux profanes il sait parler la vertu vulgaire, mais sans la moindre vulgarité. Dans sa synthèse messianique, son jet à la force, l'ampleur, la poésie des grands maîtres et la limpidité des pages sublimes d'exégèse furent admirablement mises par lui à la portée de chacun. Tout le monde comprit cette langue, qui n'est point pourtant la langue de tout le monde.

Sa langue est une plume parlante, sa plume est une langue écrivante, soit qu'il allocutionne un public, soit qu'il articule à un périodique. Qu'il prononce des conférences à l'hôtel des Sociétés savantes, qu'il écrive des chapitres dans son journal, c'est toujours cette pénétrante mélodie qui s'épand

1. C'est là une démonstration par le fait de l'impossibilité de concilier l'occultisme avec le catholicisme. Nous en verrons d'autres exemples à la fin de cette étude.

et qui captive lecteurs ou auditeurs. Son succès dans le double apostolat est considérable, et on est tout surpris, quelque profane qu'on soit, d'ouïr la vérité, tel l'animal qui ne sait pas la musique est charmé par les accords d'un instrument.

Pourtant, il est des heures où le mage dialogue avec un monde supérieur en des termes familiers à l'au delà, mots étrangers à notre sphère. Ce n'est pas le philosophe, mais le poète. De ces confabulations élhérées rien ne nous arrive qu'un bruit de voix dont l'articulation nette nous échappe.

Son *Livre du Jugement*, poème en deux gros volumes, est un écho d'outre-monde devant lequel les plus grands se trouvent les plus petits. Là-dedans, dit le kabbaliste Franck, « on n'avance que lentement, en appelant à soi le souvenir, l'espérance et la méditation. C'est ainsi que je me représente le travail des générations reculées, lisant, dès leur apparition, les premières révélations écrites qu'aient reçues les hommes. C'est également de cette façon qu'on a dû lire les œuvres philosophiques de Pythagore et de Parménide. Tout cela est très beau, très original, très profond. C'est de la kabbale, de l'apocalypse et autre chose encore...

On comprendra que devant de telles immensités intellectuelles nous ne nous hasardions de risquer un vol téméraire, crainte d'en retomber foudroyés. Pour nous, profanes, à de telles hauteurs le vertige s'empare du plus brave; les ailes les mieux empennées doivent se désagréger dans les flammes empyrées, et comme de malheureux Icares on doit rouler dans les flots tumultueux de l'incroyance. C'est la face contre terre qu'on approche de ces symboles, ainsi qu'autrefois les *patriarches devant le Saint des Saints*.

Gardons-nous donc de cette témérité. Aussi bien, un simple coup d'œil embrassant le portique du temple nous permettra d'en entrevoir les profondeurs.

Le gros volume que M. Jounet a écrit pour réfuter les impies blasphèmes de Strada sur Jésus-Christ n'est pas une de ses œuvres les moins curieuses (1). (*Jésus-Christ d'après l'Evangile*, 1900). La préface contient une étude de la foi et de ses rapports avec la science qui donne au distingué représentant de l'occultisme, sinon le droit de se considérer comme le précurseur et le chef des modernistes catholiques, du moins celui de n'être pas renié pour leur frère. Ce rapport n'échappera à personne.

Qu'est-ce que la foi? C'est l'acceptation sous le voile du mystère de la vérité infinie, *telle que Dieu la connaît*, et l'effort à se sanctifier pour mériter de connaître un jour la vérité infinie.. Il importe extrêmement de comprendre que, sentant les mystères catholiques en rapport spécial avec la vérité divine, *la foi ne les accepte néanmoins qu'à titre d'éléments du mystère général qui représente la vérité divine et infinie, et qu'elle rejette la responsabilité du détail de ces mystères catholiques sur Dieu.*

1. L'écrivain caché sous le pseudonyme de Strada, issu également d'une famille catholique, est mort récemment. Philosophe, poète et artiste, comme M. Jounet, il déploya un immense effort dans la même œuvre de synthèse. Ses publications sont innombrables. L'esprit humain n'a guère réalisé un plus parfait chef-d'œuvre d'égarement. Par une disposition merveilleuse de la Providence, et grâce aux prières de la sœur de Strada, femme vertueuse, le prêtre qui écrit ces lignes a pu pénétrer auprès du philosophe mourant et retourner vers son Créateur cette âme aveuglée par un incommensurable orgueil.

Elle dit: « Mon Dieu, ce que j'accepte sous le voile des mystères catholiques, c'est la vérité que vous possédez. J'accepte les dogmes *dans le sens où vous les comprenez et où vous les acceptez vous-même!* »

En effet, si l'essence morale de la foi est de provoquer un effort de sainteté, son essence intellectuelle, trop rarement comprise, consiste à être l'acceptation anticipée et entière de la vérité infinie, et à ne rien admettre qu'en vue de cette vérité et, pour ainsi parler, dans l'intérieur du mystère général qui le représente.

Cette notion de la foi, exactement conforme à celle des modernistes, permet à M. Jounet d'établir comme eux l'indépendance et l'autonomie de la science. L'exemple dont il tire une comparaison n'est pas heureusement choisi, parce qu'il n'oppose pas une vérité dogmatique à une affirmation scientifique, mais sa pensée n'en est pas moins claire.

Remarquez, maintenant, que foi et recherche indépendante se servant de termes pareils ne disent pas identiquement pareille chose.

Quand je prononce au nom de la foi: « Je crois que Jésus-Christ est né à Bethléem, » cela veut dire: « J'accepte d'avance, *sous le voile mystique* de cette phrase de l'Evangile, la vérité absolue et définitive que Dieu connaît sur la naissance et le lieu de naissance de Jésus-Christ, et je me promets de vérifier cette vérité partielle absolue, *car j'espère contempler un jour celle-ci*, au Ciel. »

Mais quand je prononce: « Je *sais* ou je *suppose* que Jésus-Christ est né à Bethléem, » alors je parle au nom de la recherche indépendante, et je suis obligé de contrôler et de prouver ce que je prononce.

La foi proprement dite n'est pas obligée de contrôler et de prouver, parce qu'en réalité toutes ses affirmations demeurent mystérieuses *et ne sont que des* SYMBOLES *d'une certitude à venir et céleste.*

On voit donc, à cet exemple fort simple, que foi et recherche indépendante se servant de termes pareils: Jésus-Christ est né à Bethléem, » ne disent point pareille chose.

Et c'est naturel, puisque foi et recherche indépendante ont fait précéder chacune de termes très différents ces termes pareils, la foi disant: « Je *crois*, » et la recherche indépendante: « Je *sais* ou: « Je *suppose.* »

La foi, par les termes: « Jésus-Christ est né à Bethléem » affirme une *croyance*, c'est-à-dire *déclare seulement qu'elle s'en remet à Dieu sur cette question.* La recherche indépendante, au contraire, par: « Jésus-Christ est né à Bethléem » affirme une *exactitude* ou une *vraisemblance* qu'elle a dû contrôler et qu'elle doit prouver.

La foi ne peut dire: « Je *sais* ou je *suppose* sans cesser d'être foi, sa parole unique est: « Je *crois* (exprimée ou sous entendue) (1).

Ce que j'ai montré pour « Jésus-Christ est né à Bethléem, » je pourrais le montrer pour toutes les affirmations de l'Evangile. Dès lors que ces affirmations sont présentées au point de vue de la foi, il en résulte qu'on n'a pas, strictement, à les contrôler ni à les prouver *et qu'il suffit de s'en remettre à Dieu sur les vérités qu'elles symbolisent.*

A nous la confiance de la foi, à Dieu la responsabilité des mystères!

---

1. Le petit enfant du catéchisme n'ignore pas que *croire* c'est *savoir* et tenir pour *certaine* la vérité révélée.

La foi en chacune de ses affirmations particulières et de ses croyances de détail, renouvelle, au fond, *l'acceptation de Dieu et de la vérité infinie* et ne fait pas, en dernière analyse, autre chose que ce renouvellement.

Cela n'empêche pas la foi de sentir l'Evangile et les mystères catholiques en rapport spécial avec Dieu. Mais pourtant elle n'accepte Evangile et mystères *que dans l'intérieur du mystère général qui représente la vérité divine et parce qu'elle admet leur concordance avec Dieu.* C'est donc, en dernière analyse, Dieu qu'elle accepte et, dans la doctrine catholique, ce que la foi, sans le connaître encore, aime, embrasse, d'avance, c'est le *Catholicisme de Dieu!*.

Enfin, n'ayant jamais rien à craindre : car elle accepte Dieu et qui détruira Dieu? — *la vraie foi autorise les chercheurs indépendants à tout explorer et à dire librement ce qu'ils trouvent.*

Quelques esprits jugeront peut-être et trop absolue et trop libérale ma définition de la foi.

Approfondissez, dans son âme, la doctrine catholique et voyez si cette définition ne sort pas de l'âme profonde. L'ère d'effleurer les surfaces est passée. Le temps est venu où l'on creusera jusqu'à l'intime et où, des profondeurs *ouvertes, sortiront* les absolus qu'elles contiennent. Il faut dégager la foi dans son essence et dans sa force. Il nous faut la vraie foi,supérieure à toute discussion, indestructible à *toute critique et libérale à toute recherche.*

De cette notion de la foi, M. Jounet tire de merveilleuses applications. Elle lui a permis de découvrir une explication rationnelle de l'infaillibilité qui doit rallier également à ce dogme les libres-penseurs et les croyants. Progrès immense et d'une fécondité sans limite.

Il est clair, tout d'abord, que les mystères catholiques sont infaillibles, à priori, en tant que mystères ou dogmes, car ils se réduisent au mystère général de la vérité connue par Dieu et en partagent l'infaillibilité. Quant au sens qu'ils offrent et aux notions compréhensibles qu'ils présentent, ils sont également infaillibles tant qu'on les présente seulement *au point de vue de la foi*, et non de la recherche indépendante ou de la science qui garde le droit de les vérifier.

L'infaillibilité religieuse de l'Eglise et du Pape se ramène en définitive à celle de la foi, qui se ramène à celle existant en Dieu. Tout théiste, même non catholique, ne peut donc refuser de l'admettre. Bien plus, il y peut même participer. « *Il suffit pour cela d'accepter d'avance, sous le voile des décrets du Pontife, la vérité telle que Dieu la connaît* et de renoncer d'avance à toute conception personnelle que cette vérité ne confirmera point. On voit qu'en effet ce n'est pas compromettant (1).

Considérée sous un autre aspect, cette infaillibilité du Pape est sacerdotale. « Elle consiste alors dans ceci que les catholiques reconnaissent au Pape, à raison de sa fonction, le droit de formuler seul en décisions définitives *dans l'ordre de la foi*, et d'accord avec la

1. « La recherche indépendante les déclare infaillibles, *latemment*, mais se réserve de vérifier cette infaillibilité et leur accord avec la tradition ». *(L'Eucharistie de la liberté*, p. 8).

Révélation chrétienne, avec l'Ecriture et la Tradition, les points de Dogme et de Morale, et qu'eux-mêmes, catholiques, s'engagent, quelles que soient l'énergie de leurs convictions et la force de leurs preuves, *à ne présenter sur ces points, dans l'ordre de la foi, que des aspirations.* »

Voilà qui demande à être bien compris. Cela revient à dire qu'on demeure parfaitement libre de soutenir les théories les plus contraires aux définitions de l'Eglise infaillible, pourvu qu'on les présente, non pas comme des vérités pour la foi, mais seulement comme une aspiration à les voir ratifiées par la divine et infaillible vérité. Qui pourrait en effet débusquer le penseur de cette position?

M. Jounet s'appuie ici sur une théorie particulière à la Gnose panthéiste, que nous retrouverons plus tard sous la plume d'un écrivain sincèrement attaché de cœur à l'Eglise, M. J. Serre, qui en a fait le pivot de sa synthèse conciliatrice. C'est qu'il n'y a pas d'erreurs absolues, mais seulement des vérités incomplètes.

Si on les complète, en les réunissant à la vérité infinie, elles cessent d'être erreurs. Toute idée proposée au point de vue de la foi est nécessairement unie à l'acceptation d'avance de la vérité infinie. Cette idée est donc toujours implicitement complète, vraie, infaillible. Une idée claire, présentée au point de vue de la foi, peut nous sembler fausse et même devenir fausse, si nous la considérons isolée au point de vue de la recherche indépendante. Mais, dans l'ordre de la foi, cette idée, unie en secret à la vérité infinie, reste vraie. Tâchons de découvrir comment et ne raillons pas au hasard. On est obligé de reconnaître à toutes les idées présentées au point de vue de la foi une infaillibilité pour le moins latente. On a le droit de mieux la dégager. Il ne serait pas intelligent de la nier.

D'où il résulte que toute théorie ou tout système religieux présenté même au point de vue de la foi, comme simple aspiration, se rattache à la vérité infinie, qu'elle jouit en définitive de la même infaillibilité latente que le dogme.. et peut narguer celle de l'Eglise et du Pape qui n'est point de nature supérieure. N'est-ce pas ingénieusement conçu?

M. Jounet était donc bien à l'aise, après l'Encyclique *Pascendi*, pour écrire sous le titre de sa brochure *Le Modernisme et l'infaillibilité* cette maxime « Le vrai prime le Pape. Ecoutons un instant l'occultiste devenu avocat des modernistes.

Une condamnation du Pape tranche-t-elle, *dans l'ordre de la science*, une question scientifique? Evidemment non. La vérité ou l'erreur scientifiques se prouvent, ne se décrètent pas. *On peut condamner sans réfuter. On ne peut* réfuter sans réfuter. Il y a là une impossibilité absolue, qui tient à la nature des choses. Saint Thomas d'Aquin, le docteur magnifié par le Pape dans l'Encyclique *Pascendi*, démontre qu'il y a des actes impossibles, absolument impossibles, même à la toute-puissance de Dieu. Ainsi Dieu ne peut faire que le passé

ne soit pas tel qu'il a été, qu'une vérité incontestable soit fausse, etc.. L'impossibilité de remplacer la réfutation par la condamnation est de même force. *La condamnation n'agit qu'en la sphère de la discipline ecclésiastique et des formules de foi. Mais, en la sphère de la science, elle demeure sans efficacité aucune.* Les hypothèses et les démonstrations, pas seulement d'astronomie, de chimie et de physique, mais d'histoire et de philosophie, se révèlent, au point de vue scientifique, entièrement intactes, aussi longtemps qu'on ne leur a pas opposé des vraisemblances contraires, en cas d hypothèse, des preuves contraires, en cas de démonstration.

Pour le catholique libéral qui réserve au Pape la faculté de promulguer des formules de *foi*, des symboles *représentant* la vérité infinie dans ce qu'elle a d'extra-scientifique et de mystérieux, la condamnation *n'a d'autre effet que d'interdire qu'on traduise en formules de foi, en symboles de mystère les hypothèses ou les démonstrations condamnées*. Mais, aux regards de la science, malgré la condamnation, hypothèses et démonstrations persistent tant que nulle critique sérieuse ne parvient à les renverser.

Il y a donc un malentendu à la base du décret et de l'Encyclique. Sans préjuger l'erreur ou la vérité de tel ou tel argument des thèses modernistes, on remarquera aisément que les principaux penseurs modernistes, un Loisy, un Edouard Le Roy, un Blondel, un Laberthonnière, ont toujours eu soin de présenter leurs travaux comme des efforts de critique ou d'histoire ou de philosophie et nullement comme des formules de foi. *De là s'ensuit qu'ils n'ont pas pu, l'auraient-ils voulu, avancer d'hérésies. L'hérésie ou l'orthodoxie sont caractères de la foi, non de la science.*

A l'opposé de ce qu'on imagine, elle ne soumet pas les fidèles à l'arbitraire du Pape, elle soumet le Pape au Vrai, et indirectement, au plus humble fidèle, au moindre laïque dès qu'il est capable de *vérifier le Vrai!* Cette question régit le présent et l'avenir du modernisme et de l'orthodoxie, de l'autonomie intellectuelle et de la Papauté. C'est par elle que nous sauverons la liberté dans l'Eglise, et, donc, l'Eglise!

Le champ reste donc ouvert, même pour le catholique, à toutes les découvertes, et aussi à toutes les audaces et fantaisies d'un esprit qui s'égare dans le dédale de ses orgueilleuses conceptions. On pressent quelle carrière s'y donneront des hommes comme M. Jounet. Nous aurons l'occasion de le constater. Un seul trait, emprunté à la même préface de son livre contre Strada. Il se rattache à la Gnose. C'est la réintégration finale de l'humanité en Dieu.

Je l'écrivais plus haut, le Paradis c'est l'homme *transsubstantié* (1) à Dieu. Mais par l'homme c'est tous les hommes qu'il faut entendre et tous les hommes transsubstantiés à Dieu ce sera tous les hommes Christ, toutes les Ames-Christ. Cet Idéal que rien ne dépassera, ce *Théopanthéisme* chrétien, la terre, la chair, le mal, et les systèmes philosophiques révoltés en retardent la réalisation autant qu'ils peuvent....

C'est pourquoi j'ai avancé une interprétation de l'Enfer qui est, selon moi, justifiable par l'ensemble des dogmes chrétiens et qui, assurant *le salut final de toutes les âmes sans exception* (unique moyen de réaliser l'Idéal du Chris-

1. Cette expression à laquelle M. Jounet paraît tenir, car il la répète, s'accorde parfaitement avec le panthéisme de la Gnose, mais elle donne un sens complètement faux à la doctrine catholique, en substituant à la vision intuitive l'identification avec Dieu.

tianisme: toutes les Ames-Christ), *se trouve cependant étrangère à toute hérésie condamnée* (1).

Fidèle néanmoins aux principes exposés précédemment, je ne présente, dans l'ordre de la foi, cette interprétation de l'Enfer *que comme aspiration.* (Avec cela tout est sauf).

Nous n'arrivons enfin au discours sur le christianisme ésotérique qu'après un long détour. Mais il n'était pas superflu de montrer que les principes fondamentaux du modernisme, dont tant de catholiques, même parmi le clergé, demeurent secrètement imprégnés, ouvrent la voie toute large aux erreurs monstrueuses des sectes occultes, qu'ils justifient littéralement la parole du Pape qui appelle le modernisme: le collecteur de toutes les hérésies, et crée parmi ces catholiques un état d'esprit éminemment favorable à leur épanouissement.

On sera même frappé de voir que les mêmes principes modernistes sont étroitement mêlés à cet exposé d'un christianisme gnostique, où se retrouvent les assimilations impies déjà entendues dans le discours de M. Phaneg et l'odieuse profanation du mystère de la Très Sainte Trinité.

La lettre tue. Mais, heureusement, la *lettre meurt.*

L'esprit ne meurt point. Il ne faut donc pas s'effrayer des crises morales et religieuses de notre temps. C'est l'agonie de la lettre. Il faut s'attacher à l'impérissable esprit.

Nul ne pourra s'y attacher mieux que vous, spiritualistes libres et sincères, car ce qui vous intéresse dans la religion, c'est son esprit. C'est l'âme, l'immortalité et Dieu. Les questions de culte, de hiérarchie et de politique absorbent trop certaines Eglises. Cela devient le principal. Quant au Créateur infini, généreux, immensément sauveur, à l'âme immortelle, à ses relations psychiques avec son Père céleste et les autres âmes, enveloppées ou dégagées de la chair, cela devient l'accessoire.

C'est demeuré le principal pour vous, et pour le Christ.

Imaginez que *des chrétiens primitifs* ressuscités pénètrent dans l'un de vos groupes d'étude. Ils n'y seraient pas dépaysés. Le souci de l'Au-Delà, l'union psychique avec Dieu et les chères âmes disparues, les phénomènes de prémonition et d'inspiration, de voyance, passionnaient, autant que vos groupes, les assemblées des premiers chrétiens. Et les *charismes* d'alors *impliquaient ce que nous appelons aujourd'hui le psychisme.*

Mais imaginez ces chrétiens primitifs ressuscités pénétrant dans telle réunion sacrée où un maître décide l'avenir de l'Eglise. Ils y *seraient fort dépaysés.* Le souci de l'En-Deçà leur y paraîtrait l'emporter sur le souci de l'Au-Delà et le goût de conserver le pouvoir en ce monde sur le goût d'explorer l'autre monde. Les chrétiens antiques s'ébahiraient du Jésus nouveau, le Jésus caporaliste...

Mais le Christ véritable a dit: « Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ».

1. L'éternité des peines est une vérité de foi, clairement et fréquemment exprimée dans l'Evangile, *(ite, maledicti, in ignem æternum)*, affirmée dans le symbole de saint Athanase, confirmée par le IVe Concile de Latran, impliquée dans plusieurs canons du Concile de Trente et solennellement professée par l'Eglise.

Et il serait légitime d'en conclure: Celui qui voudra sauver son autorité la perdra . Car, dans l'ordre divin, ce qu'on veut garder pour soi-même, à tout prix, on le perd, et l'on sauve ce qu'on abandonne à Dieu.

... Préservons-nous d'imiter ces esclaves des choses du dehors, ces hallucinés du visible. Ne cherchons pas comme eux le Christianisme dans l'extérieur le plus épais, dans la politique et l'oppression. *Ne le cherchons même pas d'abord dans son histoire et les faits externes de l'Evangile. Mais cherchons d'abord le Christianisme dans l'intérieur. Et découvrons-le au fond de notre âme* (1). *Par la foi, l'expérience intime, la mystique et la raison, par le concours lucide et ardent de toutes nos facultés,* acceptons et arrivons à vivre et à prouver, en nous, les vérités religieuses primordiales, le Dieu infini, la vertu, l'immortalité, *l'espoir du salut de tous et de l'éternelle gloire en Dieu.* La foi nous fait accepter ces vérités. L'expérience intime et la mystique nous les font sentir et vivre. Enfin la raison nous les prouve. Car notre raison démontre que l'Infini est sans limites, dans la durée comme dans l'espace, qu'il ne manque pas des facultés, intelligence, amour et volonté qu'il nous donne et que le néant s'atteste impossible. Or l'Infini possédant volonté, intelligence, amour c'est Dieu même, la vertu n'est que la subordination du moi à l'Infini, l'immortalité résulte de l'impossibilité du néant. Et l'espoir du salut de tous et de l'éternelle gloire en Dieu n'est que la déduction logique de cette immortalité et d'un Dieu sans limites dans sa miséricorde comme dans son existence.

Appuyé sur ces vérités, ayant senti et prouvé le Divin et l'humain, nous pouvons méditer par la raison, accepter par la foi l'union suprême de ces deux termes, le plus haut idéal concevable: l'Homme-Dieu.

Et tous les autres mystères du Christianisme, nous les ramenons à l'état d'expressions, de dépendances de cette vérité générale: *la divinisation humaine.*

En discernant au fond de nous le Christianisme ésotérique essentiel, nous acquérons l'intuition qui nous permet de le saisir dans les textes de la Tradition. Suivre la méthode opposée, apporter un texte à ceux qui n'ont pas ranimé en eux-mêmes l'intuition à la fois mystique et rationnelle, c'est incohérent. C'est exiger la fonction sans le concours de l'organe. Ouvrez l'Evangile devant un homme qui dort. Il ne lira pas. Il faut le réveiller. Or, tels que la nature nous a faits, nos aptitudes religieuses sont assoupies. Il faut les réveiller au contact de la lumière intérieure. Et, quand elles ont lu, en nous, le Christianisme vivant, alors elles peuvent le relire, à travers nos yeux de chair, dans le Christianisme textuel, traditionnel.

Et le Christ idéal, évoqué d'abord dans notre esprit, nous le retrouvons dans le Christ historique.

Cette méthode qui commence par Dieu et l'âme et non par l'extérieur, pas même par la vie terrestre de Jésus, *la Tradition l'autorise.* Ce n'est point une fantaisie moderne. C'est la méthode de l'Evangile selon saint Jean. Car saint Jean commence par la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde », la révélation de Dieu à l'âme, et il ne traite qu'ensuite du Verbe fait chair, du Christ de l'histoire. *C'est la méthode logique et définitive.* Saint Jean, écrit après les Synoptiques, doit leur être regardé comme supérieur. Là aussi il faut dire: Les derniers seront les premiers ·

L'accord entre catholiques avec les spiritualistes et théistes sera d'abord facilité par l'abandon de la divinité de Jésus-Christ. Car M. Jounet qui croit la défendre en vient à la nier formellement.

1. C'est l'immanence vitale.

Ses formules, plus captieuses encore qu'inexpérimentées, sont nettement la négation du mystère de *Dieu fait homme*. Au surplus, cet apôtre de la divinisation humaine ne laisse pas percer de plus évident souci que de repousser l'unique moyen choisi par notre Dieu infiniment bon pour ramener à sa destinée éternelle l'homme déchu.

L'Homme-Dieu ne signifie pas l'homme substitué à Dieu.

Le Christianisme du dehors, exotérique, si, dans sa doctrine officielle, il n'a jamais voulu ou jamais osé une pareille substitution, l'a rendue possible dans les tendances inconscientes de bien des fidèles, par la manière obscure dont il s'est exprimé et par l'orientation qu'il a laissé prendre au culte.

La doctrine théorique défend, saint Thomas d'Aquin le précise, de dire que Jésus, en tant qu'homme, est Dieu.

Néanmoins, la plupart de ceux qui n'adoptent pas le Christianisme ou qui l'ont quitté, gardent l'impression que l'homme Jésus est Dieu dans le Christianisme.

Et ce n'est pas tout à fait leur faute On aurait dû nettifier, par des divulgations populaires et claires, *qu'en l'être complexe Homme-Dieu, c'était Dieu seul qui était Dieu, ainsi qu'en nous c'est l'âme qui est âme.*

Et l'on aurait dû réserver très nettement, très évidemment à Dieu la même place souveraine et sans égale dans la prédication et le culte que dans la doctrine.

Il ne faut jamais perdre de vue les vérités premières qui dominent les autres et que nulle spéculation théologique ultérieure n'a le droit de changer. Ce qu'il y a d'abord de certain, dans le mystère de la Trinité, c'est que Dieu est unique; dans le mystère de l'Incarnation, c'est que Dieu seul est Dieu, dans le mystère de la Rédemption, c'est que Dieu nous sauve. Et aucun développement, aucune subtilité n'ont licence d'affaiblir ces certitudes. Les Eglises chrétiennes oublient trop souvent l'esprit sinon la lettre officielle de ces grands axiomes Tout va, chez les protestants, au Christ, auteur de la justification; chez les catholiques, au Christ mystique, à l'Eucharistie, à la Vierge et aux Saints. *On dépouille l'Eternel de ses prérogatives.* Inconsciemment, les Eglises tendent à faire de Dieu le roi Lear de la religion.

Nous, chrétiens ésotériques, nous maintenons rigoureusement, au contraire, les axiomes qui obligent les mystères du Christianisme au respect absolu de l'Eternel et de la raison. Et ce respect, cette authentique et lucide orthodoxie facilitent notre accord avec les spiritualistes et théistes libres que choquent, à juste titre, les hérésies, les idolâtries d'allure et d'accent des orthodoxies prétendues.

Pour bien comprendre la page sur la Trinité ésotérique, il faudrait avoir présente à l'esprit la théorie monstrueuse et satanique de la Gnose qui introduit l'élément féminin dans le sein de l'adorable mystère et promet le salut à l'humanité par l'apparition d'une femme-Dieu, sous l'image de laquelle Lucifer, nous le dirons plus tard, séduit et fascine ses adeptes. Mais nous citons ici ce passage pour le développement du christianisme ésotérique. Il s'éclaircira plus loin.

L'orateur appuie sa démonstration sur la loi du ternaire déjà connue et sur celle d'analogie. Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut. Mais, comme nous l'avons dit, c'est le raisonnement inverse.

Après avoir déduit l'unité en Dieu, il ajoute

Critique du libéralisme. — 1er Août.

Et si l'on contemple l'Humanité et la nature, la distinction la plus puissante, la plus générale qu'on y observe, c'est la polarité, la sexualité, avec leurs trois termes, équilibre, expansion virile, attraction féminine (1). Elle se retrouve dans l'esprit sous forme de trois pouvoirs intellectuels et moraux, l'équilibre, l'expansif et l'attractif. C'est un ternaire spirituel analogue qui, en Dieu, constitue la Trinité. Il ne faut pas méconnaître, sans pourtant confondre la chair et l'esprit, le caractère moralement viril de l'expansion divine et le caractère moralement féminin de la divine attraction. La Trinité ainsi comprise s'harmonise, en effet, avec la chaîne immense de toutes les polarités créées. Elle repose sur des vérités naturelles, évidentes et sans nombre, qui la confirment. L'électricité, l'aimant, les couleurs complémentaires, les acides et les bases de la chimie, les hémisphères de la terre, les soleils et les planètes, les étoiles conjuguées, les polarités des plantes, des animaux, du corps humain et de l'âme, tout témoigne *en faveur de la Trinité ésotérique et profonde*. La Trinité exotérique, où l'élément féminin se dénonce à peine indiqué dans le symbole de la Colombe, est loin d'offrir autant de certitude et de sérieux.

On se demande pourquoi l'expansion virile s'est manifestée de préférence dans le monde, pourquoi le Verbe descendit en Jésus plutôt que l'éternelle Colombe dans une femme. Peut-être que, si la Divinité avait paru avec une âme et une forme de femme en ce monde, elle l'aurait trop sauvé. La Divinité-Femme se serait attachée à son œuvre avec plus de détail et de ténacité. Et, surtout, elle n'aurait pas laissé les domestiques, les prêtres, devenir maîtres et refaire, pour la plier à leur commodité, l'œuvre de la Maîtresse. Le monde ne méritait pas, sans doute, un salut aussi achevé.

Peut-être encore, vu la tonalité attractive du Féminin divin, est-ce en mode attractif, en mode de surassomption, au cœur du Paradis, que s'accomplira, un jour, l'Incorporation de la Femme-type dans la Divinité, alors que c'est en mode expansif et du Ciel vers la Terre, que s'est accomplie l'Incarnation de la Divinité dans l'Homme-type.

Du reste, le prodige qui s'est effectué avec une intensité suprême dans le Christ et qui s'effectuera peut-être, un jour, avec une intensité complémentaire dans la Vierge (2), est opérable avec une intensité moindre, dans chaque homme, chaque femme.

Enfin, sous des termes à peine voilés, le christianisme ésotérique refuse de devoir le salut à la bonté de Dieu, à sa grâce dont la distribution demeure pour le catholique un mystère adorable. Pas d'exception. Et c'est comme application du *Karma*, de l'inexorable *loi* des théosophes, qu'il promet à tous les hommes leur « transsubstantiation » en Dieu.

Un des motifs qui font rejeter le Christianisme par beaucoup de penseurs modernes, c'est que le Christianisme exotérique enseigne ses mystères comme des caprices, des exceptions tandis que pour la science et la philosophie modernes, tout est loi.

---

1. Ce sont, on le verra plus tard, les trois déterminations que la Gnose établit en Dieu. L'équivalent de ces trois termes se retrouvera dans celle de la vérité qui est, selon les gnostiques, l'équilibre entre deux erreurs opposées.

2. Allusion à l'avènement du Saint-Esprit dans une femme que nous verrons attendue par la Gnose.

Mais le Christianisme ésotérique comprend différemment les mystères. S'il admet des intensités particulières de l'action d'une loi (et la science ne les repousse pas *a priori*), il ne les sépare pas, cependant, de la loi générale. Aujourd'hui, le grand public est mûr pour cette manière de penser secrète de l'élite ancienne. Il veut, après le Christianisme d'exception, le Christianisme-loi. Or, la doctrine chrétienne ésotérique révèle une présence de Dieu en chaque homme, chaque femme et la possibilité, pour quelques-uns dès ici-bas, pour tous au moins dans la vie future, d'une sorte d'*Incarnation personnelle*. Cette présence, cette possibilité sont la loi générale dont la vie du Christ constitue l'intensité suprêmement divine.

Saint Paul avoue une sorte d'Incarnation dès ici-bas en lui quand il déclare: « Je complète, par mes souffrances, la passion de Jésus », et: « Ce n'est pas moi-même qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. Cet état sublime, que des héros comme saint Paul atteignent en ce monde, tous peuvent l'atteindre graduellement dans l'Au-Delà. Donc, à l'avenir d'immortalité des théistes, des spirites et des occultistes non chrétiens, le Christianisme ésotérique ajoute un avenir de *divinisation universelle*.

Et, voilà bien des siècles, l'orthodoxe saint Grégoire de Nysse proclamait, sans être entendu, cette universalité: « Nous ne doutons pas, disait-il, que tous seront un seul corps du Christ et que l'image de Dieu resplendira en tous également. »

C'est la formule du progrès absolu, l'égalité, la fraternité et la liberté en Dieu et à un degré que la Révolution n'osa pressentir.

C'est l'espoir inouï de la ferveur et de la grandeur humaines. Et, comme Dieu nous aime, c'est aussi l'espoir de Dieu!

En terminant ce premier article, je sens le besoin de m'excuser encore auprès du lecteur, d'affliger sa foi en déroulant sous ses yeux tant d'impiétés et de blasphèmes. Il faut cependant qu'il s'arme de courage. Il nous reste un triste chemin à parcourir. Mais la conjuration contre Dieu, contre son Christ et son Eglise est devenue si audacieuse, elle trouve tant de catholiques mal préparés à se défendre contre elle, que la première préservation nécessaire est d'en dévoiler toute l'horreur.

(*A suivre*). Emm. BARBIER.

LA FAUSSE PRESSE CATHOLIQUE

Ce qu'on va lire est comme un appendice aux articles que cette revue a publiés l'an dernier sur « l'organisation d'une presse libérale » couverte du prétexte de reconstituer la presse catholique (1). C'est la suite du même effort et la répétition, de moins en moins excusable, des mêmes erreurs.

On se rappelle peut-être l'historique très documenté que nous avait

1. Numéros des 15 mai et 1er juin 1909.

fait de cette organisation, et, en particulier, de celle de la grosse entreprise connue sous le nom de *Presse régionale*, formée à l'origine par un accord entre ces deux grandes puissances, M. Féron-Vrau, directeur-propriétaire de la *Croix*, et M. Piou, président de l'*Action libérale* (novembre 1905).

Les papiers de Mgr Montagnini, ses rapports au cardinal Secrétaire d'Etat nous avaient initié au projet. Il s'agissait de fonder des journaux catholiques dans la plupart des départements, pour les doter enfin des organes de défense religieuse qui, disait-on, leur manquaient. Le prélat confident de M. Piou faisait connaître les magnifiques espérances que devaient faire concevoir ce noble dessein et les généreux sacrifices que les catholiques s'apprêtaient à renouveler. Il entrait même dans le détail des créations projetées.

Gêné et se croyant compromis par la divulgation de ces rapports, M. Piou jette par-dessus bord, avec la noble désinvolture que tout le monde sait, l'agent de la nonciature dont il avait si souvent mis la complaisance à contribution pour faire valoir ses services auprès du Saint-Siège, et qualifie sans ménagement ses informations de commérages. Par malheur, les faits sont là pour retourner le démenti contre ses auteurs. Les centres où la *Presse régionale* porta ses efforts sont exactement ceux que Mgr Montagnini indiquait dans ses rapports.

Or, nous avons raconté, avec des documents indiscutables à l'appui, ce que fut l'œuvre de la *Presse régionale*. Partout où elle intervint existaient déjà d'excellents organes catholiques, régionaux ou départementaux, dont elle aurait dû soutenir et développer l'influence. Mais la plupart de ceux-ci manquaient de ferveur constitutionnelle, ou même, obstacle insurmontable, portaient la tare monarchique. La *Presse régionale* avait justement pour but de les supplanter et de substituer des organes libéraux à ces journaux catholiques dont l'allure trop franchement confessionnelle était plutôt propre à compromettre les intérêts de la cause religieuse.

Ce grand effort fut d'ailleurs d'une incomparable stérilité. La *Presse régionale* qui, l'an dernier, avait dépassé son second million souscrit et dépensé n'a pas créé un seul journal catholique influent; en revanche elle n'a rien négligé pour porter préjudice à ceux qui lui faisaient obstacle.

Et c'est à cette œuvre, c'est à ce résultat, qu'ont concouru les sacrifices considérables consentis par un grand nombre de catholiques aussi mal éclairés que généreux.

La plupart se garderont bien de lire cette histoire dont il y aurait peut-être quelque leçon à retirer. On leur a persuadé que tout cela ne sert qu'à semer la division entre les catholiques. L'union avant tout!

Mais, aujourd'hui, où en sommes-nous? Les événements, et les

durs enseignements qu'ils nous infligent, ont-ils modifié ce lamentable esprit? Par-dessus tout, la voix du Saint-Siège, inculquant avec une force toujours croissante la direction déjà sensible depuis longtemps, et pressant les catholiques de se placer sur leur vrai terrain sans dissimulation de leurs principes, est-elle mieux comprise?

Il n'en faudrait pas juger par ce qu'on va voir. Les traits particuliers éclairent la situation générale.

Récemment, nos lecteurs ont vu que le « *Télégramme* » de Toulouse, organe progressiste, était sur le point de passer aux mains de M. Féron-Vrau et de la *Presse régionale*. Ce devait être l'aboutissement de la campagne menée depuis tantôt huit ans contre l'*Express du Midi*, grand organe régional, entièrement et très courageusement dévoué à la cause catholique, mais hélas! journal monarchiste. Nous avons raconté les épisodes presque fameux de la lutte qu'il a victorieusement soutenue pour empêcher la ruine de son œuvre et des journaux départementaux qu'il alimente.

Aujourd'hui, la cession du *Télégramme* est un fait accompli. Quelle en est la signification, la portée, l'utilité? C'est ce qu'il nous paraît intéressant de faire constater au lecteur, en plaçant les documents sous ses yeux, selon notre méthode inexorable, afin que la vérité se dégage irréfutablement d'eux-mêmes.

Laissons-les donc parler d'abord.

Par suite de cette cession, le directeur politique du *Télégramme* crut devoir se retirer. Toute la rédaction se solidarisa avec lui. Sa détermination fut notifiée à l'administrateur-délégué du journal par la lettre suivante :

Toulouse, le 2 juin 1910.

Monsieur,

A la suite de la démission de M. Cavaré et autres membres républicains du conseil d'administration du *Télégramme*, j'ai l'honneur de vous adresser également ma démission de directeur politique et rédacteur en chef.

Pendant plus de cinq ans en parfaite communion d'idées avec eux, j'ai lutté avec loyauté et indépendance pour le triomphe d'une politique républicaine et largement libérale.

En passant aux mains de *la Presse régionale*, le journal sera fatalement amené à faire une évolution *dans un sens clérical*, et, dès à présent, le but de M. Féron Vrau d'engager cet organe *dans la voie d'une politique confessionnelle* est nettement établi par l'entrée au journal, sans mon avis et même malgré moi, de personnalités dont le rôle politique et religieux est notoire dans la région.

Me prêter à cette évolution, que je considère comme aussi dangereuse pour la cause de la liberté que pour celle de la République, serait une véritable trahison de ma part. Je ne puis le faire.

Veuillez agréer, etc.

H. BÉGOUEN [1].

1. Dans le *Républicain* du 18 juillet qu'il vient de fonder par opposition au *Télégramme*, M. Bégouen donne quelques détails sur les conditions qu'on voulait lui imposer : « Je devais accepter auprès de moi la suppléance (ou

Or, cette lettre ayant été rendue publique, le nouveau rédacteur en chef, M. Pagès, crut devoir y répondre par une circulaire adressée à tous les abonnés du *Télégramme*. Il le fit dans les termes qu'on va voir. Peut-être est-il bon seulement de rappeler aux lecteurs, pour embrasser toute la situation, que M. Pagès était jusqu'en ces derniers temps le président de l'Union régionale de l'Association de la Jeunesse catholique dans le Midi; car il est douteux que cette lettre les en fasse souvenir.

Le Télégramme Toulouse, 29 juin 1910.
Quotidien, Républicain, Démocratique,
59, rue d'Alsace-Lorraine, 59
TOULOUSE.

MONSIEUR,

Un grand nombre de lecteurs et d'amis du *Télégramme* ont reçu dimanche, 26 juin, une lettre les avisant :

1° De la récente « mainmise » sur ce journal de la société « La Presse Régionale » présidée par M. Féron-Vrau, directeur de « La Croix », et de la démission des membres « Républicains » de l'ancien Conseil d'Administration ainsi que du Directeur politique.

2° De la création d'un nouveau journal patronné par la *Fédération républicaine du Sud-Ouest*.

Cette communication nous oblige à sortir de la réserve où nous avions voulu nous tenir par égard pour d'anciens collaborateurs, elle appelle de notre part quelques précisions.

1° L'intervention dans les affaires du « Télégramme » de la Société « La Presse Régionale » — dont M. Féron-Vrau n'est point président pas plus qu'il n'est actionnaire du « Télégramme » — *ne date pas d'hier*. Voici bientôt quatre ans que, sur la demande des premiers actionnaires de notre journal, demande explicitement formulée par le Président de la *Fédération Républicaine du Sud-Ouest*, M. Cavaré, dans une lettre datée du 16 octobre 1906, — la Presse Régionale garantit l'existence du journal de la démocratie du Midi. *Voici quatre ans que cette Société fait des sacrifices constants dans le but loyal et entièrement désintéressé d'assurer, dans notre région, la continuation et la fécondité de l'œuvre de justice et de progrès républicain qui est la raison d'être du « Télégramme »* Voici quatre ans qu'un grand nombre de municipalités libérales et que *plusieurs représentants de l'idée progressiste* à la Chambre doivent à la « Presse Régionale » l'appui, souvent décisif, du « Télégramme ». Voici quatre ans, enfin, que l'ancien Conseil d'Administration et le Directeur politique démissionnaire acceptent la très active et fort utile collaboration de cette Société.

Où faut-il donc chercher les motifs de l'actuelle rupture?.. Peut-être dans les événements suivants :

Désireux de voir s'établir au « Télégramme » des habitudes d'ordre et de travail que les familiers de la maison déclaraient eux-mêmes n'y point trouver, la « Presse Régionale » chargea, il y a quelques mois, l'un de ses administrateurs de contrôler plus attentivement la marche intérieure du journal.

---

peut-être la surveillance) d'un jeune rédacteur plein de talent et d'expérience qui aurait donné au journal « *une note plus sociale et discrètement catholique.* » Combien discrète, on le verra.

Il ne s'agit nullement de modifier la ligne politique de notre organe, puisque, à cette époque, le changement du personnel ne fut même pas mis en question; on songeait seulement à l'augmenter de deux ou trois unités, parmi lesquelles un professionnel éprouvé qui, sous le contrôle permanent du Directeur politique, assurerait la surveillance générale de la rédaction. La « Presse régionale » montrait par là un louable souci des intérêts du journal, une juste préoccupation des légitimes désirs de ses lecteurs, et, par ailleurs, son intervention n'était que le strict exercice d'un droit.

L'ancienne rédaction crut devoir, au mépris de tous les usages, abandonner un beau soir les bureaux du « Télégramme ».. Elle prétend aujourd'hui qu'elle s'est retirée pour sauver la République : ceci est de la pure fantaisie; mais si un seul de mes amis prenait au sérieux une telle allégation, nous l'assurons que nous ne permettrons ni aux rédacteurs ni aux administrateurs démissionnaires d'insinuer qu'une « équivoque » est désormais établie ici et que notre journal n'est pas inspiré et rédigé *par des républicains libres de toute compromission*. La lecture journalière du « Télégramme » a pu, mieux d'ailleurs que toutes nos affirmations, convaincre nos amis.

Nous n'avons pas à nous occuper de la création du nouvel organe rédigé par ceux qui se sont séparés de nous. Mais nous engagerons les membres du parti républicain modéré à demander au Comité de la *Fédération du Sud-Ouest*, s'il est bien exact que, à la date où la circulaire a paru, le 26 juin, ce comité tout entier ait régulièrement donné l'assurance de son patronage au nouvel organe.

Ces quelques nécessaires indications étant fournies aux amis du « Télégramme », nous leur demanderons d'ignorer, jusqu'à l'heure où nous jugerons opportun de poser la question sur un autre terrain, les attaques dont nous pourrions être l'objet de la part de ceux qui tentent de réduire *un parti de concentration républicaine* aux proportions d'une petite chapelle... Nous poursuivrons obstinément ici notre œuvre d'*éducation républicaine, démocratique et sociale*, assurés que nous sommes d'avoir autour de nous, tous ceux qui placent les intérêts de la Patrie et *de la République*, infiniment au-dessus des querelles de groupes et des animosités personnelles.

L'Administrateur Délégué,
de la Société Nouvelle du « *Télégramme* »,
Signé : Jules DASSONVILLE.

Le rédacteur en chef du
Télégramme
Signé : Louis-Alfred PAGÈS.

L'administrateur du
Télégramme
Signé : Alfred BEUDET.

Et, le lendemain, M. Pagès disait encore :

Le Télégramme
59, rue d'Alsace-Lorraine,
TOULOUSE.

Toulouse, 30 juin 1910.

Le document qui a motivé de notre part les Commentaires que l'on vient de lire est suivi de la lettre publiée, le 2 juin, dans *La Dépêche*, par M. H. Bégouen, ancien rédacteur en chef du « Télégramme ». Au cours de cette lettre, *je suis* indirectement mais clairement désigné, et suspecté dans mes sentiments républicains. (Ici le texte de la lettre de M. Bégouen citée plus haut).

A quelques semaines des élections, après la campagne si loyale et si désintéressée menée à Pau en faveur de deux candidats progressistes, MM. Jules Legrand et Joseph de Gontand-Biron, par le journal que j'avais l'honneur de diri-

ger (1), après les témoignages de confiance que j'ai reçus de ces candidats, après la participation que j'ai prise, comme avocat, à la défense de M. de Gontand devant la commission de recensement des Basses-Pyrénées, il est au moins étrange que M. le Comte de Bégouen semble faire de moi, à la tête du « Télégramme », l'instrument d'une politique « aussi dangereuse pour la cause de la liberté que pour celle de la République ». C'est reconnaître de singulière façon les services rendus à une cause, et c'est tromper le public sur les sentiments d'un homme dont les convictions républicaines sont de moins fraîche date — puisqu'elles furent constantes — que celles de certains censeurs des « évolutions politiques ».

Signé : L. A. PAGÈS.

Les conclusions vont se presser.

Il est donc avéré que, depuis quatre ans, c'est la *Presse régionale*, c'est l'argent des catholiques, qui a fait vivre le *Télégramme* (2). Ce journal, qu'était-il ?

La lettre de démission de son rédacteur en chef le dit clairement : un journal voué au triomphe d'une politique républicaine et libérale, où l'on aurait cru perdre la cause de la liberté et celle de la République en s'engageant dans la voie de la politique confessionnelle, c'est-à-dire en défendant les droits de l'Eglise et en prenant franchement fait et cause pour nos intérêts religieux.

Et c'était bien cela. Nos lecteurs se souviennent peut-être que tout récemment, à l'époque des élections, et en protestant contre une affiche qui dénonçait la Révolution et la République comme l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, le *Télégramme* disait

Les questions confessionnelles n'ont rien à voir avec la politique. Leur intrusion dans ce domaine *qui leur est fermé* a déjà fait un mal énorme, *elle nous a valu la politique sectaire de ces dernières années. Raviver ces querelles religieuses*, faire du catholicisme l'apanage d'un parti, et, en son nom, proscrire le régime qui nous régit, *c'est faire œuvre de mauvais citoyen, et nuire à la cause de la liberté.*

La politique du *Télégramme* a toujours été la politique de l'opportunisme incarnée dans Gambetta, Spuller, Waldeck-Rousseau, Méline, etc. Sous les dehors d'une fausse modération, il a toujours exalté les faux dogmes de 89. Il a parfois gémi sur la brutalité des conséquences, mais il n'en a, au fond, repoussé aucune.

Grand partisan de la laïcité, il a toujours déclaré intangible l'école laïque, il a rendu compte de toutes les réunions et manifestations de la *Ligue de l'enseignement*, sans un mot de blâme ou de réserve.

---

1. Le *Patriote* (directeur M. l'abbé Pon).

2. *L'Express de Lyon*, autre journal progressiste renfloué par la *Presse régionale* en concurrence avec l'excellent *Nouvelliste de Lyon*, confirme le témoignage de M. Pagès. Dans son numéro du 8 juin, il affirme que le *Télégramme* avait, par deux fois au moins, à sa connaissance, sollicité et accepté le concours « d'abord de M. Féron-Vrau seul, puis de la *Presse régionale* ».

Dans les conflits entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse, la conduite du pouvoir peut, dans la forme, appeler des réserves et un blâme discret, mais l'autorité religieuse, dans le fond, a toujours tort.

Au point de vue purement religieux, un seul trait, pensons-nous et un seul jugement bien autorisé, suffiront pour achever d'édifier pleinement le lecteur. Nous empruntons l'un et l'autre à la *Semaine religieuse* de Toulouse (29 décembre 1907), alors dirigée par le regretté Mgr Albouy. Une lectrice assidue de la famille diocésaine lui demandait que penser d'un article sur *le miracle* paru dans le *Télégramme*, et en particulier, de ces premières lignes :

Les miracles existent-ils? Oui, sans doute, si l'on exclut dans leur examen toute intervention surnaturelle. Il n'est pas vrai, selon moi, qu'une divinité soit sans cesse penchée vers nous et cherche à nous convaincre de son existence par des signes particuliers. C'est la rapetisser que lui prêter de telles préoccupations. Mais il y a des miracles incontestablement, si l'on entend ainsi des manifestations anormales se produisant sous l'influence de tant d'agents, mystérieux encore, qui nous entourent et dont nous ne connaissons que quelques modalités.

La *Semaine religieuse* répondait :

Il est aisé de répondre à notre lectrice assidue :

L'auteur des lignes ci-dessus n'est pas fort sur la matière. Du haut de sa petite raison et de sa courte science il tranche une question qui se trouve résolue contre lui dans les ouvrages des plus savants docteurs. Il ignore ce mot d'un célèbre penseur : « Les miracles sont la lettre de créance de Dieu ».

C'est lui qui « rapetisse » Dieu en voulant imposer des limites à sa toute-puissance et à son absolue liberté.

Sa thèse est tout simplement la négation du surnaturel, c'est-à-dire le rationalisme anti-chrétien.

Et Mgr Albouy en profitait pour donner son appréciation, non plus sur un fait particulier, mais sur la valeur du journal lui-même, en ajoutant : « Il justifie l'appréciation que, plus d'une fois, nous avons donnée du *Télégramme : Cette feuille est excellente pour ceux qui veulent perdre la foi et la faire perdre à leur entourage. En fait de religion, ses enseignements aboutissent au même terme que ceux de la* Dépêche, *quoique par des chemins un peu différents.* »

Voilà donc le journal que la *Presse régionale* administrée par M. Féron Vrau, directeur de la *Croix*, soutenait depuis quatre ans, en concurrence avec l'*Express du Midi* ! !

C'était sans doute fâcheux, mais du moins désormais les choses vont se modifier, et le *Télégramme*, passé aux mains de M. Féron-Vrau, — quoiqu'on soit bien près de nous insinuer, oh! simplicité de la colombe et prudence du.. libéral! que le directeur de la *Croix* est aussi étranger à la *Presse régionale* qu'à l'affaire du *Télé-*

gramme, — et dirigé par un ancien président de l'Union régionale de l'A. C. J. F., va prendre une autre tournure.

Mais, pas du tout! Ce qu'il faut bien se persuader, c'est qu'il n'y a rien de changé. On a vu avec quelle vigueur M. Pagès se défend d'engager son journal dans « un sens clérical », dans « la voie d'une politique confessionnelle » et déclare qu' « il n'est nullement question de modifier sa ligne politique ». Rédigé par « des républicains libres de toute compromission », il poursuivra « l'œuvre de justice et de progrès républicain qui est la raison d'être du *Télégramme* et restera « un parti de concentration républicaine » une œuvre « d'éducation démocratique et sociale. »

Voilà pour la politique. Au point de vue religieux, je laisse au lecteur le soin de découvrir dans la circulaire de M. Pagès, que le caractère semi-confidentiel de cette communication devait cependant mettre un peu à l'aise, quelque promesse, au moins quelqu'indice d'une orientation nouvelle. Je vois bien que le *Télégramme* mettra au-dessus du reste les intérêts « de la Patrie et de la République »; mais ceux de la religion et de l'Eglise, où est exactement leur place?

Non, il n'y a rien de changé. Le plus important est que personne n'en doute. Mais, alors, s'il n'y a rien de changé, pourquoi employer l'argent des catholiques à l'acquisition de ce journal? Pourquoi avoir sollicité de toutes parts l'appui et le concours du clergé?

Nous l'entendons bien, les auteurs de l'entreprise ont l'espoir d'arriver à faire ce qu'ils n'osent pas promettre. Mais la difficulté restera, inexorable, de l'accomplir... sans qu'on s'en doute. Ici, comme en cent autres circonstances, l'erreur initiale pèsera sur toute la suite.

On avouera d'ailleurs, que, pour faire luire cet espoir meilleur, il faudrait un autre langage, un autre ton que celui du nouveau rédacteur en chef. Un journaliste catholique incapable de se débarrasser du jargon démocratique et des clichés vieillis, quoiqu'inusables, dont M. Pagès fait tout l'ornement de sa prose, demeurera invinciblement captif des erreurs dissimulées sous cette blagologie.

Et le passé du nouveau directeur, même le plus récent, n'est pas de meilleur augure. Sans rappeler son rôle comme président de l'A. C. J. F., n'était-il pas, comme il s'en fait honneur, rédacteur en chef du journal progressiste, le *Patriote des Basses-Pyrénées*, dirigé par M. l'abbé Pon, dont nous avons raconté le rôle dans les dernières élections? (1).

La *Presse régionale*, en lui confiant cette mission, n'a pas été mieux inspirée que dans les cas antérieurs.

J'ai voulu avoir quelqu'échantillon de sa manière et prié un ami de m'envoyer un ou deux numéros du *Télégramme*. Tenons-nous-en

1. Numéro du 15 mai 1910.

à celui du 14 juillet. Voici d'abord les premières lignes d'un article sur le fameux anniversaire de ce jour.

La Fête nationale!

Il y a seulement une quinzaine d'années, quand on prononçait ces trois mots, c'était avec la joie au cœur et la satisfaction plein les yeux; c'était bien la fête de la République, parce qu'à ce moment la République était accessible à tous et les grands mots de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, inscrits aux frontispices de nos monuments publics n'étaient pas des grosses lettres gravées sur les murs pour la forme. C'était bien la fête des vrais républicains, de ceux qui rêvent un régime de paix, de fraternité et de tolérance qui doit être l'honneur et la raison d'exister de la démocratie.

Aujourd'hui, quand on parle de la Fête nationale, c'est pour en dire que c'est la fête mal nommée, car elle n'émeut plus que les fonctionnaires de tout ordre et de toutes opinions qui ne prennent la République que pour une assiette au beurre bien garnie.

Il y a seulement une quinzaine d'années, on était en 1895. Depuis quinze autres années déjà sévissait la persécution religieuse. Il paraît que ni la dispersion des Ordres religieux, ni les scélérates lois scolaires, ni la religion progressivement expulsée de toutes les institutions du pays, ni les mesures spoliatrices du clergé, ni les entraves de toute sorte mises à son ministère, n'empêchaient alors les catholiques comme les rédacteurs du nouveau *Télégramme* de célébrer la fête nationale, — et quelle fête! — « *avec la joie au cœur et la satisfaction plein les yeux* »! Car, alors, la République « était accessible à tous », « un régime de paix, de fraternité et de tolérance. »

Mais, dans ces conditions, elle l'est encore, chers Messieurs! Vous seriez bien ingrats s'il ne vous restait pas encore un peu de joie au cœur; et, de fait, on lit toujours un peu de satisfaction dans vos yeux.

Après tout, il faut bien que le *Télégramme* justifie son titre de « journal républicain de la démocratie du midi. »

Mais voici qui est plus sérieux. Ce même numéro du 14, contient un article de tête signé de M. Pagès, et ayant pour titre : « La famille dans l'Ecole ». C'est à propos de la réunion récemment organisée à Paris par M. Gurnaud, en faveur de ses associations de pères de famille, et des projets du Gouvernement relatifs à l'établissement d'une liste des livres scolaires. Personne n'ignore à l'heure actuelle que l'œuvre de M. Gurnaud a toute l'apparence d'une manœuvre gouvernementale secrète et que les plus graves autorités ecclésiastiques, comme le cardinal Luçon, ont mis les catholiques en garde contre elle.

Croirait-on, si nous n'apportions le texte, que M. Pagès, ancien président de l'A. C. J. F., et directeur d'un journal censé dévoué à la cause religieuse, présente à ses lecteurs cette œuvre comme répondant exactement aux prescriptions de la lettre collective de l'épis-

copat, et, pour comble, leur donne à croire que nos évêques sont d'accord avec MM. F. Buisson, Fournière et consorts? A côté de ces énormités, on trouvera quelques perles dans ce passage.

Enfin, tout récemment, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, à Paris, des hommes politiques appartenant aux groupements les plus opposés et les plus hostiles donnaient aux vœux des instituteurs *et aux prescriptions de l'épiscopat leur solennelle adhésion.* M. Poincaré, ancien ministre, dont le parti progressiste s'est honoré; M. Denys Cochin, le très honorable défenseur des causes conservatrices à la Chambre et hors de la Chambre; M. Barrès et M. Deschanel qu'il suffit de nommer; M. Ferdinand Buisson, l'un des laïcisateurs les plus obstinés de la gauche radicale socialiste; M. Eugène Fournière, réputé comme le plus pénétrant des doctrinaires socialistes; tous ces esprits distingués ayant étudié devant une assemblée composée à l'image même de la tribune la question de la collaboration des chefs de famille avec les instituteurs pour l'éducation intellectuelle et morale de l'enfance, c'est par acclamations que l'ordre du jour suivant fut adopté :

« L'assemblée, convaincue que la solution des difficultés scolaires actuelles est dans une organisation des familles autour de l'école, organisation ouverte à tous les pères de famille, sans distinction d'opinion...

» Prie les organisateurs de la réunion de prendre l'initiative d'un comité d'études chargé d'élaborer un projet d'ensemble sur les relations de la famille et de l'école ».

Suit une appréciation non moins consolante et encourageante des mesures projetées par le Gouvernement.

Non, vraiment, il n'y a rien de changé. Il n'y a qu'un misérable trompe-l'œil de plus, une pernicieuse illusion soigneusement entretenue, et un inexcusable gaspillage nouveau de l'argent des catholiques.

Mais celui qui aura le plus réellement tort aux yeux d'un grand nombre, c'est l'écrivain qui sème la division parmi eux en dévoilant ces manœuvres.

***

Autre exemple.

Nous ne quittons pas la région du Sud-Ouest. Cette fois, il ne s'agit plus de fonder des journaux catholiques, mais d'en promouvoir la diffusion.

Un comité de dames bordelaises s'est constitué dans ce but pour lequel il déploie la plus louable activité, car sa propagande, on le verra, s'étend bien au delà des rives de la Gironde.

Le titre qu'il prend dans sa circulaire répandue de tous côtés à profusion est parfaitement net :

COMITÉ DE DIFFUSION
de la
Presse catholique.

Et les premières lignes de l'appel n'ont pas un caractère moins net :

« Une des premières obligations de tout chrétien patriote est de chercher à atteindre la masse des Français et des Françaises dans le but de l'éclairer sur ses droits, de l'attacher à ses devoirs *et de faire vibrer en elle l'âme catholique française.* »

Le reste est une suite d'observations fort justes sur la nécessité de la bonne presse.

Voilà donc enfin un comité qui a compris ce que devait être la propagande.

Mais entre le titre et l'appel, se lisent en beaux caractères, bien saillants, les noms des journaux que le comité s'applique à répandre, de ceux, par conséquent, qu'il considère comme les seuls dignes de son zèle La liste en est ainsi composée.

Journaux propagés.

Parisiens : CROIX, ECHO DE PARIS, ECLAIR, PEUPLE FRANÇAIS, UNIVERS.

Régionaux : LIBERTÉ DU SUD-OUEST, NOUVELLISTE (*de Bordeaux*).

Voilà donc l'*Echo de Paris* et l'*Eclair* encadrés, à titre de journaux catholiques, entre l'*Univers* et la *Croix*. Ils n'avaient jamais été, croyons-nous, à pareille fête. Et je ne sais si l'honneur leur en paraîtra plus flatteur ou plus gênant. L'*Echo de Paris* le doit vraisemblablement aux Billets de Junius-Janus, et l'*Eclair*.. à sa confiance en M. Briand. Ce sont incontestablement deux journaux modérés, de cette bonne et opportune modération qui sait toujours s'opposer aux excès des deux parts, et qui n'a pas moins de conseils de prudence pour l'une que pour l'autre. Mais faut-il que les natures méridionales soient sensibles et émotives, pour que la lecture de l'*Echo* et de l'*Eclair* fasse vibrer en elles « l'âme catholique française »! Le juif Simond — soit dit sans intention offensante — qui dirige l'*Echo de Paris*, et M. Judet, de l'*Eclair*, qui n'est rien moins que catholique, seront, j'en suis persuadé, les premiers surpris de ce facile triomphe.

Ne le leur contestons pas. Mais Bordeaux est-il si loin de Paris que les dames de là-bas n'aient jamais entendu parler d'autres journaux, dont le zèle pour la cause religieuse et la défense des intérêts catholiques ne le cède pas à celui de l'*Eclair* ou de l'*Echo de Paris*, et même le dépasse notablement? On a peut-être craint qu'ils ne produisent un effet d'exaltation sur des âmes aussi impressionnables. Voilà, par exemple, la *Libre Parole* dont le directeur, M. Drumont, produit ces articles où il se montre chaque jour penseur éminemment chrétien et véritable voyant en politique chrétienne. Son journal eût-il été mal à sa place entre l'*Eclair* et l'*Echo de Paris?* Voici le *Soleil*, journal très catholique, à six pages, dirigé par un écrivain-catholique qui a eu le courage de dénoncer des premiers le *Péril protestant* et les progrès de la *Conquête protestante*.

Voici l'*Autorité* qui, elle aussi, a toujours été un rempart de nos libertés religieuses.

Pourquoi leur exclusion, ou, si l'on aime mieux, leur élimination, ce qui revient au même? Pourquoi cette préférence, absolument injustifiable du point de vue catholique, pour des journaux *neutres?*

C'est toujours le même préjugé, la même prévention, le même parti pris. Ceux-là sont de vrais journaux d'opposition. Ils manquent de l'esprit constitutionnel. Ils ne sont pas dans la vraie note catholique, telle que la veut entendre le clan encore tout-puissant du libéralisme.

Et, en réalité, ce comité de diffusion travaille surtout pour recruter des lecteurs et des abonnés à la *Liberté du Sud-Ouest.*

C'est toujours aussi l'histoire de la *Presse régionale.*

La *Liberté du Sud-Ouest* nous le confirme elle-même, au risque de dissiper l'équivoque aux yeux des lecteurs de M. Pagès et du *Télégramme.* Voici la circulaire insérée par elle dans son numéro du 12 juillet 1910:

Le Conseil d'administration de la Société *La Liberté de Bordeaux et du Sud-Ouest* a la très grande satisfaction d'annonçer aux amis et aux lecteurs de la *Liberté* que le capital d'*Un million*, estimé nécessaire par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour assurer définitivement la base et développer l'organisation du journal, est aujourd'hui *garanti.*

Cette garantie est l'œuvre de plusieurs personnalités de Bordeaux et de la région auxquelles a bien voulu se joindre la Société de la « *Presse Régionale* », en la personne de son administrateur-délégué, M. Paul Féron-Vrau, dont nous n'avons point à rappeler ici la haute compétence en matière de presse *et dont la participation à nos efforts est la meilleure preuve de la confiance que lui inspire l'avenir de la Liberté.*

Nos amis de la région, ainsi encouragés par l'assurance formelle, que nous sommes heureux de pouvoir leur donner, d'un lendemain illimité et par les progrès constants dont ils sont partout les témoins, se feront à leur tour un devoir de nous apporter un concours effectif et de mettre leur bonne volonté au service *du grand organe libéral* qui aura si bien justifié les généreuses espérances qu'ils n'hésitèrent point à fonder sur lui.

La circulaire pour la diffusion de la *Presse catholique* n'a pas pu se dispenser d'inscrire le *Nouvelliste de Bordeaux* à la suite de la *Liberté du Sud-Ouest.* Mais celle-ci est une création destinée, sous le prétexte de lutter contre l'influence de la *Petite Gironde* et de la *Dépêche de Toulouse*, à supplanter celle du *Nouvelliste* et de l'*Express du Midi.*

On ne sut même pas le cacher. Lorsqu'en 1907, un groupe de républicains et de nationalistes de Bordeaux en projeta la fondation, pour laquelle M. Féron-Vrau offrit alors la moitié de la somme nécessaire (1), on lisait dans l'appel lancé à cet effet

1. Voir notre numéro du 15 mai 1910, pages 113 et suiv.

Il faut reconnaître que leur tirage (des journaux d'opposition ainsi désignés), si honorable qu'il soit, ne représente pas le dixième des lecteurs et des familles qui pourraient recevoir et propager *un organe libéral*, et il convient d'ajouter *que ce résultat est dû à leur programme politique exclusif qui restreint manifestement le champ de leur action...* Nous voulons opposer à la presse jacobine un journal... *qui ne soit l'organe ni d'un comité, ni d'une personne, ni d'une coterie, et dont le peuple ne puisse pas dire que c'est l'esprit de parti qui l'oblige à parler comme il le fait.* »

A quoi M. de Lagonde, directeur de l'*Express du Midi*, répondait en demandant ce que c'est qu'un programme politique exclusif; si, par horreur de l'exclusivisme, un journal devait être à la fois royaliste, impérialiste et républicain; et, au cas ou l'exclusivisme consisterait à n'avoir qu'une seule opinion, si la *Croix* et l'*Univers* n'étaient pas aussi sur un terrain politique exclusif. On pourrait demander aussi comment les organes libéraux s'y prendront pour défendre ouvertement les intérêts catholiques sans qu'on dise que c'est l'esprit de parti qui les oblige à parler comme ils le feraient en ce cas. Comment ils tournent la difficulté, nous le savons trop bien.

On se souvient que la création de la *Liberté du Sud-Ouest* fut décidée dans la dernière assemblée régionale d'évêques, tenue par le cardinal Lecot, prévenu trop tard du désir opposé du Saint-Père, où assistaient Mgr Mignot, archevêque d'Albi, Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, et plusieurs autres. La fondation fut rendue publique peu de temps après la condamnation solennelle de la *Dépêche* par l'épiscopat du sud et du sud-ouest.

Le zèle du comité de diffusion déborde cette région. Sa circulaire pénètre en Charente, dans les Deux-Sèvres et jusqu'au fond de la Vendée. Elle a même valu aux dames patronnesses une lettre d' « un vieux curé vendéen » qu'a reproduite l'*Espérance du Peuple*, de Nantes (25 mai 1910) et qu'on lira avec beaucoup d'intérêt. Elle nous dispensera des observations qui resteraient à formuler.

Monsieur le directeur de l'*Espérance du Peuple*,

J'ai reçu un appel des Dames patronnesses de « la Presse catholique » à Bordeaux pour aider à la diffusion de leurs journaux. Ayant remarqué que les plus en honneur étaient ceux dont je partageais le moins les idées, je me suis permis d'adresser à ces Dames la lettre ci jointe :

« Mesdames,

» Vous me faites l'honneur de me demander mon concours pour votre Œuvre de la « Presse catholique », en m'indiquant :

» *Journaux propagés.* — Parisiens : *Croix, Echo de Paris, Eclair, Peuple français, Univers;* Régionaux : *Liberté du Sud-Ouest, Nouvelliste.*

» La « Presse catholique », Mesdames, je la prêche et la répands tant que je puis dans ma paroisse. Mais je distingue entre « Presse catholique » et Presse *catholico-politique* inspirée par un esprit de ralliement soumissionniste outré.

» Je suis absolument contraire à celle-ci; c'est-à-dire aux organes rédigés par de

soi-disant « catholiques avant tout », et qui ne sont que des républicains *par-dessus tout*.

» Catholiques qui, au mépris des directions de Pie X, de sa volonté formelle qu'on ne « mette pas le pied dans le camp adverse » et qu'on s'accorde, dans la lutte, sur le terrain *exclusivement* religieux, se refusent à toute entente avec les catholiques qui ne partagent pas *expressément* leur amour obstiné pour le régime auquel nous devons les lois les plus iniques, les plus criminelles, les plus sacrileges, les expulsions odieuses et toutes les spoliations, et tous les désastres qui en ont été l'effroyable conséquence! Régime d'enfer qui, aveuglément soutenu et fortifié par de prétendus « catholiques avant tout », achèvera irrémédiablement la perte sociale et religieuse de la France, hélas! déjà si avancée.

» La dernière campagne électorale de ces aventureux « catholiques avant tout » dans la Lozère, à Lourdes, dans les Basses-Pyrénées, dans les Deux-Sèvres, etc., n'a-t-elle pas été un scandale et un malheur!

» Non moins scandaleuse a été l'élection municipale qui a eu lieu le 16 janvier, à Paris (quartier Montparnasse), où la candidature de M. Drouard, ancien inspecteur d'enseignement primaire, radical-socialiste areligieux, — pour ne pas dire antireligieux, — a été suscitée et soutenue par les deux principaux organes de l'*Action libérale* contre celle de M. Faure-Biguet, conservateur catholique, parce que celui-ci ne crut pas devoir consentir à se faire le serviteur de la politique constitutionnelle qu'entendaient lui imposer « avant tout » les représentants de l'*Action libérale populaire*. Parce qu'il se contenta de s'affirmer conservateur et religieux, sans autre déclaration, il se vit préféré, par la *Croix* et le *Peuple français*, l'ex-inspecteur Drouard, radical-socialiste et areligieux, lequel, grâce à l'appui de ces deux journaux si *catholiques*, obtint 926 voix.

» Ce fut la mort de Faure-Biguet, qui eût triomphé facilement avec une partie de ces suffrages. De ce fait, la victoire resta à Oudin, le plus mauvais des candidats en présence.

» Il y a donc des journaux « catholiques avant tout », dont l'action est dissolvante et, dans certaines occasions, bien déplorable!

» Le peuple a besoin d'être éclairé et on l'aveugle, d'être guidé et on le déroute! Le Pape dit de tenir haut la bannière de la Religion, on l'abaisse et on la cache!... Il n'y a que la vérité qui puisse sauver, et on la dissimule ou on la fausse. Il faudrait parler franc, on parle en politicien et on embrouille le peuple. On ne peut s'unir que sur des *principes*, et on les piétine en les effaçant de plus en plus. Et s'il est encore des journaux pour les maintenir en religion et en politique, ce sont ces journaux qui sont combattus par des organes de compromissions et de décompositions, souvent créés pour détruire, autant qu'ils le peuvent, ce qui reste d'élevé et de lumineux dans la Presse conservatrice et non moins catholique.

» Ah! Mesdames, que la question de la « Bonne Presse » donne à réfléchir! — Il y a des journaux, dits de la « Bonne Presse » — même rédigés par des prêtres, — qui ne sont guère bons au point de vue des idées, et dont la diffusion est plutôt propre à égarer.

» Que Dieu nous ramène donc à la vérité simple, affirmée nettement! Que Dieu nous inspire le courage de la défendre jusqu'à tout sacrifier, même la vie, pour elle!

» Vous terminez votre circulaire par ces mots : « Après avoir pris connais-» sance du présent appel, Son Eminence le cardinal-archevêque de Bordeaux » a bien voulu l'approuver et le bénir. »

» Je crois bien : Vos intentions sont parfaites et votre zèle est admirable. Mais les intentions et le zèle les plus purs ne suffisent pas. Il faut le discernement entre journaux et journaux même se disant le plus hautement catho-

liques. Il y a le « modernisme » qui a pénétré partout; et le « modernisme » est une peste dont il y a beaucoup à se défier.

» En ce qui me concerne, je continuerai à propager les journaux les meilleurs.

» J'ai bien l'honneur, Mesdames, de vous présenter l'hommage de mon profond respect.

» Un vieux curé vendéen. »

On ne pouvait mieux dire, et nous ne voyons rien à ajouter.

Emm. BARBIER.

P. S. — Dans un récent article, nous avons dit par erreur que tous les membres du groupe parlementaire de l'*Action libérale*, à l'exception de MM. Piou, de Mun, et Groussau, avaient voté l'ordre du jour dans la séance du 28 juin 1910. La réalité n'est pas aussi grave. En se reportant à la classification officielle des groupes récemment établie, on constate que 13 membres de l'*Action libérale* ont voté pour la première partie de cet ordre du jour, et 14 contre; 6 se sont abstenus. Sur l'ensemble, 8 ont voté pour, 14 se sont abstenus, et 14 ont voté contre. Le désarroi et la défection n'en sont pas moins sensibles.

Il peut nous arriver, comme à tout le monde, d'être induits en erreur ou de nous tromper, malgré le souci de l'exactitude. Mais ce ne sera jamais volontairement. La loyauté dans la critique sera toujours notre règle. Et c'est pourquoi nous avons voulu rectifier spontanément ce jugement trop sommaire, bien que personne ne nous en ait signalé l'exagération.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

MGR BAUNARD ET LE P. LECANUET

On sait avec quelle faveur enthousiaste avait été accueilli, parmi les catholiques libéraux, le premier volume de l'*Histoire de l'Eglise de France sous la troisième République* par le P. Lecanuet; et l'on a vu tout récemment Mgr l'Evêque de Nice se charger de présenter lui-même le second au public, en lui décernant le plus élogieux suffrage.

En regard de ces approbations, voici un jugement précieux à recueillir. Il émane d'un personnage qualifié entre tous pour parler d'histoire, et non moins connu par la réserve de son caractère que par les éminents services rendus à l'Eglise. Mgr Baunard, recteur honoraire de l'Université catholique de Lille, écrivant à M. le chanoine Fichaux, pour le féliciter au sujet de sa vie de Dom Sébastien Wyart, s'exprime ainsi:

« .. J'aime à apprendre que déjà, en France, plusieurs Eminen-

» ces vous ont loué de l'esprit de sagesse et de vraie foi romaine » qui inspire les très justes jugements que vous portez sur les hom- » mes et les choses. *Cela console et repose de la* MENTEUSE « *Histoire* » *de l'Eglise de France sous la troisième République* », *de laquelle histoire* » *l'Eglise sort si abaissée, le centre gauche si magnifié et Pie IX en somme si* » *rapetissé jusqu'à l'ineptie, presque jusqu'à l'imbécillité, lui, sa personne, son* » *gouvernement et ses amis !* » (*1*).

Quand on connaît le calme de Mgr Baunard, quand on sait avec quelle prudence il a esquivé lui-même les questions brûlantes, dans sa vie du cardinal Lavigerie, son peu de goût pour les « réfractaires » et les « chasseurs d'hérésies », on se dit qu'il faut que le P. Lecanuet ait bien violenté l'histoire pour provoquer un jugement aussi sévère et accablant.

Honneur à Mgr Baunard ! qui venge Pie IX, venge Pie X.

UNE VRAIE FIGURE D'ÉVÊQUE

On sait qu'au lendemain de la première lettre collective de l'épiscopat dont on avait cru pouvoir inférer qu'une « honnête neutralité » donnerait une satisfaction suffisante à ses exigences, Mgr Laurans, évêque de Cahors, eut l'honneur de donner le premier le vrai mot d'ordre de la lutte : « *Il faut briser l'idole de la neutralité.* »

Il eut aussi celui d'être une des premières victimes des poursuites. Ses magnifiques déclarations devant les tribunaux sont encore dans tous les souvenirs.

Le courageux prélat a récemment prononcé à Lourdes, devant les pèlerins de son diocèse, un éloquent et vigoureux discours sur le devoir des catholiques dans les luttes présentes. Nous en extrayons le passage suivant, qui juge la politique suivie par eux depuis vingt-cinq ans :

Notre troisième devoir est de ne pas favoriser les ennemis de l'Eglise par de coupables concessions.

On nous dit : ne soyez pas irréductibles et connaissez mieux votre temps; vous obtiendrez par des concessions opportunes des résultats merveilleux. Ces résultats, nous les avons attendus vainement pendant trente-cinq ans. Nous avons toléré la promulgation de la loi du divorce, toléré le travail du dimanche, toléré l'établissement de l'école neutre, toléré l'expulsion des religieux, toléré la fermeture de toutes les écoles congréganistes, toléré l'insulte officielle au Pape, toléré la suppression du budget des cultes et on veut que nous soyons encore plus tolérants? Et en revanche on nous promet de nous tolérer nos églises. Mais, en définitive, à quoi nous servira d'avoir l'usage de nos églises, si nos populations se laissent entraîner par le courant d'impiété qui grossit toujours? si l'armée du vice, toujours plus audacieuse et plus envahissante, prend possession du pays? Qui donc viendra dans nos églises, si nos enfants perdent la foi chrétienne à l'école où nous sommes contraints de les envoyer?

Vous nous demandez d'être tolérants, nous le fûmes, hélas ! jusqu'à déserter par prudence la cause pour laquelle il eût fallu tout sacrifier. Qu'avons-nous obtenu par nos concessions ?

Aujourd'hui, Mgr Laurans publie une lettre pastorale, au sujet des condamnations portées contre lui. Ce document, où se retrouvent

1. La *Semaine religieuse de Cambrai*, 16 juillet 1910.

la haute dignité, la fermeté de courage et la clairvoyance qui distinguent Mgr l'Evêque de Cahors, ne peut manquer d'intéresser vivement nos lecteurs.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous avez eu connaissance des poursuites exercées contre nous, à l'occasion de la publication de la lettre pastorale du 15 décembre 1908, condamnant cinq livres en usage dans plusieurs écoles de notre diocèse.

Nous fûmes condamné en première instance par le tribunal de Cahors, le 17 mai 1909, et en appel par la Cour d'Agen, le 4 août de la même année. Nous crûmes qu'il était de notre devoir d'épuiser toutes les juridictions, et nous formâmes un recours en Cassation. Or le tribunal suprême, par un arrêt rendu le 6 de ce mois, vient de rejeter notre pourvoi et de confirmer la sentence de la Cour d'Agen.

D'après les prudents il eût été plus sage de nous incliner tout simplement devant la sentence des Juges de Cahors, lesquels nous avaient bénignement accordé un sursis peu mérité. Ces prudents ajoutent qu'en demandant l'intervention de la Cour d'Appel d'abord, et ensuite de la Cour de cassation, nous avons fait preuve d'une obstination difficile à justifier.

C'est précisément notre justification que nous désirons vous présenter aujourd'hui.

Tout d'abord, la revendication de l'autorité et de la liberté épiscopales.

La condamnation d'un Evêque par la justice correctionnelle est un fait inusité et grave par lui-même, et vous n'apprécierez pas l'importance de notre cause d'après l'amende qui nous a frappé. Vous en jugerez surtout d'après les principes qui nous ont guidé, et les intérêts que nous avons voulu défendre.

Le principe fondamental qui nous dirige, c'est l'indépendance de l'Eglise en matière d'enseignement religieux. Cet enseignement se donne dans chaque diocèse sous la responsabilité de l'Evêque, il est soumis au contrôle du Souverain Pontife, mais il échappe à l'appréciation des juges civils de toute juridiction.

La liberté de cet enseignement fait partie du domaine divin et inaliénable de l'Eglise, et c'est pourquoi devant nos juges nous avons réclamé pour l'Evêque le droit de correspondre librement avec son diocèse par des Lettres pastorales. Privé de ce moyen, l'Evêque ne pourrait faire parvenir aux fidèles ses instructions; mais soumettre ces lettres pastorales et les enseignements qu'elles contiennent à l'appréciation des tribunaux, ce serait constituer les juges arbitres souverains dans les questions doctrinales.

Nous sommes loin de prétendre que nos lettres et nos actes échappent à tout contrôle, et nous serons toujours heureux de nous incliner devant l'autorité du Suprême Docteur de l'Eglise, devant celui qui a reçu mission de nous diriger. Mais nous ne croyons pas que les clefs de Saint-Pierre soient passées des mains de son successeur aux mains des juges qui siègent dans nos divers tribunaux.

On nous objecte la majesté des lois en vertu desquelles nous sommes condamné, nul plus que nous n'est respectueux des lois de notre pays. Jamais dans nos paroles, ni dans nos écrits, un seul mot ne sera exprimé qui puisse affaiblir l'autorité des lois excepté le seul cas où nous sommes obligé de nous souvenir qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

Le fait même de notre condamnation par l'application inattendue d'une loi civile est la démonstration évidente de l'existence d'une autre loi d'ordre infi-

niment supérieur. Les sentences des tribunaux n'ont pu infirmer la nôtre, les livres que nous avons condamnés restent condamnés pour la conscience des catholiques, et l'arrêt de la Cour de Cassation n'y peut rien.

Ici, Mgr l'Evêque de Cahors démontre par l'évidence des faits combien est illusoire l'espérance fondée par beaucoup de catholiques sur un *statut légal* de l'Eglise qu'ils croient possible et désirable d'obtenir d'un tel gouvernement.

Du fait de notre condamnation résulte une autre conséquence que nous devons signaler. Plusieurs fois nous avons entendu exprimer le regret que l'Eglis catholique ne fût pas en France pourvue d'un statut légal. Jamais encore nous n'avons éprouvé un regret de ce genre. Nous croyons que notre condamnation prouve que nous possédons en France, nous Evêques et Prêtres, un statut légal, incomplet sans doute, mais très réel et très onéreux.

L'article 35 de la loi de Séparation qui nous est appliqué, comme l'article 34 et quelques autres, reconnaît officiellement la hiérarchie catholique, au moins assez pour en poursuivre les membres : Et pour que ces menaces ne fussent pas illusoires, on a dû faire des prêtres une catégorie spéciale de citoyens à qui est octroyé un régime d'exception les privant de libertés qu'on accorde à tous.

Quand la loi française assure à tout citoyen la liberté illimitée de la parole et de la plume, quand la liberté de la presse est proclamée condition vitale et fondamentale de notre société, on entrave la liberté des prêtres, et, contre les évêques et les curés, on confectionne un bâillon légal.

Ce bâillon n'est autre que l'article 35, déjà cité. Il porte ce caractère d'astuce et d'hypocrisie libérale qui convient aux actes de la franc-maçonnerie persécutrice.

Vous savez N. T. C. F., si, dans les réunions de tout genre, les orateurs se privent d'attaquer nos institutions, nos lois et même nos gouvernants. Les plus grands écarts de langage restent impunis, car, d'après le statut légal commun à tous les Français, nul ne peut être inquiété pour ses opinions ni pour la manière dont il les exprime. Mais si, revêtu d'une soutane et parlant à l'église, un orateur prononce quelques paroles déplaisantes pour les oreilles d'un délégué, le zèle d'un procureur sera mis en éveil et l'appareil judiciaire mis en mouvement. Tel est le statut légal qui nous est réservé.

De même, si la justice trouve dans une lettre pastorale quelque chose de répréhensible, ce n'est pas l'évêque qui sera poursuivi; il bénéficiera de la liberté de la presse; mais on poursuivra le prêtre lecteur en chaire de la lettre, car la liberté de lecture n'existe pas en France pour les catholiques réunis dans une église.

Le 17 mai 1909 nous disions à nos premiers juges : « Toute condamnation, même en correctionnelle, a pour conséquence flétrissure et perte d'honneur; à tel point que, si l'honneur du condamné n'est pas diminué, la diminution est subie par l'auteur de la sentence. »

Il n'est pas hors de propos de rappeler cette loi morale, même après l'arrêt de la Cour de Cassation. Nous affirmions l'année dernière, que notre honneur ne serait pas atteint par une condamnation, et nous pouvons aujourd'hui vous prendre à témoins que notre prédiction s'est réalisée. Vous y avez largement contribué vous-mêmes, N. T. C. F., Prêtres et Fidèles, par de nombreux témoignages de votre respectueuse et filiale affection; nous vous en remercions de tout cœur.

Vous n'avez pas été troublés par les dires de ceux qui prétendent que, luttant contre plus fort que nous, nous ferions bien de déposer les armes, et que la voix des évêques est désormais impuissante à enrayer le mou-

vement qui précipite la France vers le laïcisme, c'est-à-dire vers la libre-pensée.

Puis, les paroles d'encouragement et d'espérance, appuyées sur un touchant et admirable exemple de ce que peut la foi dans le cœur des enfants.

Autre est l'espérance qui nous tient au cœur et vous la partagez avec nous. Elle se fonde, non sur notre mérite personnel qui n'est rien, mais sur la puissance de cet Esprit qui peut, sur la face de la terre, renouveler toutes choses et raviver en notre France l'esprit chrétien dont elle vécut pendant des siècles.

Ceux qui tiennent captive l'âme de nos enfants sont plus émus et préoccupés qu'ils ne l'avouent du mouvement d'opinion qui s'accentue de jour en jour. Le péril de l'école mauvaise est mieux connu, on sait d'où elle vient et où elle prétend nous mener. Nous aurons le dernier mot, parce que nous résisterons généreusement à son action délétère.

Certes nous ne sommes pas, en Quercy, incapables d'actes généreux, et nos enfants eux-mêmes nous montrent comment un chrétien doit affirmer sa foi.

Peu de temps après la publication de la lettre collective des évêques une vive émotion se produisit dans une petite paroisse de notre diocèse, où l'instituteur, malgré la volonté connue des parents, s'obstinait à imposer aux enfants l'usage de livres mauvais.

Le vide se fit à l'école. Plusieurs fillettes — car l'école était mixte — furent placées dans une école chrétienne, d'autres n'eurent pas ce bonheur parce qu'elles étaient pauvres, mais elles cessèrent d'aller en classe. Une enfant fut maintenue sur le registre d'appel de l'école mauvaise, son père étant un partisan, très chaud quoique à peu près illettré, de l'école sans Dieu.

Or, la volonté du père vint se heurter à un obstacle inattendu : la conscience de son enfant. La fillette refusait de se rendre à l'école, le père en vint aux coups, l'enfant persista dans son refus. Plusieurs fois se renouvela cette scène où la violence du sectaire s'épuisait à dompter la foi d'une enfant de 11 ans. L'instituteur était présent et riait. Tandis que sous les coups l'enfant répétait : Mon père, vous me tuerez, si vous le voulez, mais je n'irai pas à l'école mauvaise. — Et elle n'y alla pas, le père fut vaincu.

Vous aussi, N. T. C. F., vous avez la foi, puissiez-vous l'avoir aussi ferme! Si vous résistez, selon votre conscience de chrétiens, vous n'échapperez peut-être pas à l'épreuve, mais vous n'ignorez pas qu'à la cause de Dieu il faut des martyrs.

Le martyr n'est pas toujours celui qui meurt pour sa foi. Le martyr est un témoin, et nous avons tenu à vous rappeler le généreux témoignage de cette jeune enfant du Quercy.

Et nous terminerons cette lettre, N. T. C. F., en vous demandant de ne pas perdre courage, de prier avec nous et de dire : « *Des écoles sans Dieu et des maîtres sans religion, délivrez-nous Seigneur !* »

Donné à Cahors, le 13 juillet 1910, au quatrième anniversaire de notre préconisation.

† VICTOR-ONÉSIME,
Evêque de Cahors.

NOTE. — La lettre qui précède, concernant le procès en correctionnelle intenté à l'Evêque de Cahors, était déjà à l'impression, quand fut rendue par le tribunal civil de Cahors, à la même date du 13 juillet, la sentence concernant le procès intenté par les *Amicales des Instituteurs*. Il suffira de men-

tionner ici la sentence et la composition du tribunal. L'Evêque est condamné à trois cents francs de dommages et aux dépens. Président : M. Daransan; Juges : MM. Grimal et Lebatut.

SYMPTOMES DIVERS

La confusion d'idées qui règne parmi les catholiques depuis vingt ans, ou, pour mieux dire, le vide complet d'idées tant soit peu nettes qu'a opéré dans la plupart des esprits la politique de ralliement agissant en eux à la manière d'une pompe aspirante et refoulante, et, en outre, un secret attachement à des directions aujourd'hui complètement périmées, rendent très difficile, il faut le reconnaître, une franche et prompte orientation dans la voie d'une action catholique ouverte et résolue.

A cela, s'ajoute, pour le Saint-Siège lui-même, unique mobile possible de cette impulsion, l'embarras de la situation existante et la nécessité de ménagements envers des personnages de qualité diverse.

Cependant les indices ne manquent pas, de plus en plus clairs, du revirement complet qui s'est produit au Vatican dans l'opinion qu'on s'y faisait des moyens préconisés depuis si longtemps et des hommes qui en étaient comme la personnification. Ces indices et leur réaction sur certains milieux catholiques sont autant de symptômes divers fort intéressants.

Il y a quelques jours, à propos du concours promis par M. Piou à l'Ecole des Hautes-Etudes sociales, la *Correspondance de Rome* disait sans ménagement : Il faut croire que le Président de l'*Action libérale* n'a pas lu l'allocution du Saint-Père exhortant les catholiques à ne pas mettre le pied dans le camp adverse. — Que nous voilà loin du temps où le dit président était intangible!

Plus récemment, et non moins vivement, c'est sur M. de Mun qu'est tombée la critique du même organe.

Le *Gaulois* du 3 juillet dernier publiait, sous la signature de M. de Mun, un éloquent article où, après de vigoureuses critiques à l'adresse de M. Briand, se glissaient les deux paragraphes que voici :

... Il a, je le crois bien, en dépit des « conquêtes laïques » et de « l'éducation nationale », une politique à lui, qui n'est pas quoi qu'en dise l'ordre du jour, celle des « trois dernières législatures », et qu'il a apprise au contact du pays, lassé de la tyrannie « combiste ». Quand il parle de justice pour tous, même de liberté, je crois qu'il les voudrait sincèrement, et qu'il en a vraiment assez de ces républicains qui gouvernent, comme dit M. Millerand, pour leur parti, sans souci du pays, « en favorisant la moitié pour en tyranniser l'autre ».

C'est une question de méthode, dit-on, et non de programme. J'entends bien et j'ai marqué, je pense, par mon vote, que je ne me tiens pas pour satisfait avec la méthode.

Tout de même, c'est quelque chose, et, si vraiment la méthode changeait, si, une bonne fois, le système jacobin, qui fait de nous des demi-citoyens, disparaissait du pays, peut-être bien qu'au souffle, d'abord léger, bientôt enflé par sa propre force, de la justice et de la liberté, le programme finirait par tomber en poudre.

Peu après, la *Correspondance de Rome* mettait en garde les catholiques contre cette illusion et leur inculquait la vraie méthode.

Malgré la bonne intention, indiscutable, de l'auteur de ces lignes, son hommage a le double effet de diminuer la portée militante de son vote et la honte de ces libéraux qui avaient voté pour la confiance.

Cet effet, objectif fatal, tous les catholiques français qui comprennent bien le mouvement religieux et politique, ne peuvent que le regretter vivement.

Si M. Briand est si sincère, le vote de confiance donné par la majorité des libéraux n'est-il pas de nature à lui inspirer le courage de se montrer tel? Voilà l'équivoque tout indiquée pour se couvrir aux yeux des électeurs catholiques recalcitrants. Et alors, c'est l'auteur de ces lignes qui pourrait être justement critiqué d'avoir refoulé de son vote hostile une méthode, qui n'est qu'une méthode, mais qui, de son propre aveu, « tout de même, est quelque chose qui, à la longue, finirait par « faire tomber en poudre » le programme lui-même!

M. Briand n'est ni sincère, ni pas sincère. Il veut gouverner; il lui faut pour cela découvrir sa majorité pour gouverner avec elle. Il a compris, au moment de l'interpellation, qu'il fallait, pour se maintenir, accentuer le laïcisme et se rapprocher davantage des radicaux-socialistes : il l'a fait, et puis c'est tout.

Cela durera ce que cela pourra. N'empêche qu'il est plus solide actuellement avec le programme sectaire qu'il ne l'eût été sans ce programme. Si les libéraux aiment tant que cela d'avoir M. Briand pour les gouverner (je dis pour les gouverner avec leur programme), qu'ils commencent par devenir eux-mêmes une majorité plus forte. Le sincère M. Briand consentira alors à s'appuyer sur eux.

Nous en revenons alors à la même conclusion de toujours : au lieu de songer au ministère pour constituer de ses propres mains une majorité supportable aux catholiques, songer à constituer soi-même une opposition catholique, à l'organiser et à la discipliner, à l'habituer à la critique et à la lutte.

Quand elle représentera, même à l'état de minorité, une force capable de se faire respecter, on la respectera.

Mais la première condition pour faire une opposition de cette trempe, c'est de ne pas la dépersonnaliser dans le libéralisme; c'est aussi, pour ses chefs, de ne pas l'énerver par des commentaires qui affaiblissent les bons votes auxquels on s'était tout d'abord résolu.

Bon nombre de catholiques, dit l'*Univers,* se sont émus de cette note.

Le *Peuple français,* « plus fièrement catholique » que tous les autres journaux, proteste non sans quelque vivacité contre elle.

Nous avons éprouvé un pénible étonnement de telles attaques.

Si le catholique avant tout qu'est M. de Mun, dont on connaît le glorieux passé, l'indéfectible dévouement à la cause de l'Eglise, ne donne pas de garanties suffisantes à la *Correspondance ds Rome;* si elle saisit pour l'attaquer un aussi mauvais prétexte, il est permis de se demander quel catholique trouvera grâce désormais devant elle?

En la personne de M. de Mun, au moins, les catholiques français ont droit à quelques égards.

L'*Univers,* au contraire, tout en cherchant l'interprétation la plus favorable à M. de Mun, se rallie aux conseils de la *Correspondance de Rome.*

Ce sont là les incidents d'une marche dont nous aurons encore à suivre le développement.

LES JURISCONSULTES CATHOLIQUES

Les jurisconsultes catholiques vont tenir prochainement à Valence leur XXXIVe congrès, organisé par la *Revue catholique des Institutions et du Droit.*

Nos lecteurs connaissent les immenses services rendus à notre cause par cette élite de nos défenseurs. Un bref très élogieux de S. S. PieX vient de s'ajouter aux éclatants témoignages de satisfaction que le Saint-Siège leur a déjà plusieurs fois décernés.

Le sujet des délibérations du prochain congrès est de la plus haute actualité : *L'Enseignement et l'Etat.* On y approfondira l'historique de la question, celle du droit d'enseignement, de la législation française et de ses conséquences sociales, en y joignant la comparaison avec les pays étrangers.

Nous donnons ici, comme éminemment justes et louables, les conclusions et moyens auxquels ces études doivent aboutir.

Revendications nécessaires.

Liberté absolue pour l'Eglise d'enseigner dans les chaires de ses églises et de ses écoles, en vertu de sa mission divine et du droit pour l'enfant de connaître la vérité révélée.

Les influences politiques hors de l'école et remplacées par un contrôle des pères de famille sur l'école publique.

Respect absolu de la conscience religieuse. *Possibilité de l'enseignement religieux dans l'école publique par les ministres du culte.*

Liberté large et effective de l'enseignement à tous les degrés, assurée dans le présent et pour l'avenir; encouragée et non entravée. Egalité budgétaire respectée. Bourses accordées aux parents pour l'établissement de leur choix. Subventions données aux écoles libres proportionnellement au nombre de leurs élèves.

Moyens.

Associations des pères de famille. — Concours et appui donnés aux établissements libres à tous les degrés. — Formation de maîtres chrétiens. — Associations d'anciens élèves.

Diffusion de la véritable doctrine sur la liberté d' enseignement, sur la mission de l'Eglise et le rôle de l'Etat.

Conviction développée chez les Catholiques de l'obligation où ils sont, malgré les difficultés de l'heure présente, de préférer à tous autres pour leurs enfants les établissements d'instruction institués par l'Eglise.

CRUELLE ÉNIGME

Par la plume d'un de ses principaux rédacteurs, l'*Univers* du 21 juillet émet sur le *Sillon* des observations, la plupart excellentes, sous forme de lettre adressée à M. l'abbé Charles, à propos de ses articles de la *Croix* récemment réunis en brochure.

On y lit, au début :

Le tableau est bien de vous, sans doute, vous avez exploré à nouveau les sources. Vous avez ramassé et critiqué pour votre compte le formidable dossier du *Sillon*. Cela est incontestable. Mais vous ne pouviez ni ne deviez ignorer, non plus — et vous ne l'ignoriez pas en réalité, — que ce travail de longue haleine avait été fait déjà, en plusieurs volumes, par M. l'abbé Emmanuel Barbier, par exemple. Il fallait tenir un meilleur compte de son effort. Sans doute vous entendiez vous séparer en plusieurs points de cet ardent polémiste. Mais souvent vos citations font-elles autre chose que reproduire sa documentation plus abondante et ses conclusions les plus solides? Devons-nous donc lui en vouloir d'avoir eu raison le premier en plus d'un point, parce que *certains partis pris* lui ont fait *exagérer ailleurs* plusieurs de ses griefs? Et si *ses opinions politiques n'ont pas la netteté de ses doctrines théologiques*, est-ce une raison pour taire ses meilleurs mérites?

Il faut également remercier l'auteur de cet effort de justice et le féliciter d'y avoir si adroitement introduit des restrictions, toujours opportunes, sans doute, mais dont le rapport avec la question du *Sillon* ne frappera peut-être pas tous les lecteurs.

Je lui adresse donc le sincère remerciement qu'il mérite. J'y ajoute seulement une observation.

Ce sont décidément mes opinions politiques qui préoccupent aujourd'hui l'*Univers*, au point de l'obliger à y revenir ici.

Il y a quelques jours, il me plaignait de « subir l'involontaire obsession d'un idéal politique » auquel je serais demeuré « *très passionnément attaché* ». Voici maintenant cet idéal obscurci au point que mes opinions manquent fâcheusement de netteté.

Aurais-je donc réussi à servir très passionnément un idéal, sans qu'on puisse savoir lequel?

Ce serait, dans tous les cas, une supériorité sur l'*Univers*, dont l'attachement trop connu à certaine politique a fait si grand tort à la netteté de ses doctrines et l'a entraîné dans beaucoup d'erreurs.

Et si mes opinions politiques manquent de netteté, comment reconnaître l'idéal que je sers passionnément?

Cruelle énigme!

Heureusement, s'il veut m'en croire, l'*Univers* a des problèmes plus utiles à éclaircir.

E. B.

UNE DÉCISION DU CARDINAL ANDRIEU

Même à une époque où les dangers de l'enseignement universitaire étaient moins grands, ou, pour mieux dire, moins constatés qu'aujourd'hui, l'avantage des externats de lycée tenus par des prêtres était fort discuté parmi les catholiques. Le bien compensait-il le mal? Etait-on en mesure de combattre efficacement dans l'esprit des élèves l'influence d'un enseignement mauvais ou à tout le moins délétère? En prenant la direction de ces externats, les ecclésiastiques ne contribuaient-ils pas à entretenir une illusion à laquelle les parents chrétiens se laissaient déjà aller trop volontiers, et à détourner les élèves des collèges catholiques où était leur vraie place?

S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, vient de prendre

à ce sujet une mesure à laquelle, pour notre part, nous applaudissons hautement, surtout dans les circonstances actuelles. Voici la lettre qu'il vient de faire adresser aux directeurs des établissements religieux de son diocèse :

22 juillet 1910.

Monsieur le Supérieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Eminence a décidé de ne plus permettre aux ecclésiastiques de tenir un établissement dit « Externat lycéen ».

En conséquence aucun ecclésiastique ne peut diriger un établissement de ce genre, ni en faire partie à un titre quelconque; ni accepter dans une famille la charge d'accompagner les enfants aux cours du lycée.

Je vous invite, en ce qui vous concerne, à prendre sans retard les mesures nécessaires pour vous conformer à cette décision.

Veuillez agréer, Monsieur le Supérieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signé : A. BERBIGUIER,
vicaire général.

Le Gérant : G. STOFFEL

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs et amis la publication, en brochure de propagande, de la récente étude sur les droits de *La Critique catholique*, récemment parue dans cette revue.

En mettant leur zèle à la répandre, ils peuvent faire beaucoup pour dissiper autour d'eux des préjugés et des illusions qui retardent encore un grand nombre de prêtres et de catholiques bien intentionnés.

Prix 0 fr. 25, *franco* . 0 fr. 35. S'adresser à la Maison Desclée, 41, rue du Metz, à Lille (Nord), ou à M. l'abbé Boileau, secrétaire de l'Association Saint-Rémy, au Mont Notre-Dame (Aisne).

Même prière en faveur du *Devoir politique des catholiques*, fort volume in-8 de 530 pages, prix : 1 fr. — S'adresser au Mont Notre-Dame ou à l'éditeur Jouve, 15, rue Racine, Paris.

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE — 7659.

PROTESTANTISME ET MODERNISME EN REGARD DE L'ENCYCLIQUE BORROMÉENNE

« Il faut marcher avec son siècle, disent les hommes qui prennent pour un siècle les courts moments où ils ont vécu. — Ce n'est pas avec un siècle, c'est avec tous les siècles qu'il faut marcher; et c'est aux hommes, *quelquefois à un homme seul,* qu'il appartient de ramener le siècle à ces lois éternelles qui ont précédé les hommes et les siècles et que les bons esprits de tous les temps ont reconnues. »

M. Paul Bourget qui cite ce passage ajoute : « En écrivant ces mots, *un homme seul,* l'auteur de la « Théorie du pouvoir » semblait prédire Pie X. »

Ce grand Pape, en effet, travaille depuis son avènement à ramener les peuples « aux lois éternelles », en leur tendant la main pour les aider à remonter le courant qui les entraîne. Afin d'infuser aux âmes qui se meurent de rationalisme, de naturalisme, de libéralisme, de modernisme... un peu de vie surnaturelle, il affirme hautement les vieilles vérités traditionnelles, même au risque de faire quelques blessures.

Or, l'humanité ne se laisse pas panser sans geindre et sans crier, tel le malade quand le médecin met le doigt sur la plaie vive.

C'est une loi de nature et une loi de l'histoire. Depuis la chute originelle, nous aspirons à descendre, nous y trouvons même plaisir; et trop souvent nous gardons rancune à qui nous invite à monter.

Quelles clameurs de haine chez les Juifs rivés à la terre, lorsque le Christ-Jésus vint porter au monde, en une seule ondée divine, tout le surnaturel; lorsqu'il vint dire : « Regardez donc le Ciel! le reste viendra par surcroît, *Quærite primum regnum Dei et hæc omnia adjicientur vobis.* Mais, hélas! vous êtes d'en-bas, et moi je suis d'en-haut, *vos de deorsum estis, ego de supernis sum.* »

Quelle rage plusieurs fois séculaire et que de sang chrétien versé, dans le monde romain, quand les Apôtres, prenant par la main l'humanité païenne, l'humanité chargée de chaînes, lui départirent les dons divins et lui firent entendre le mot libérateur : Lève-toi!

Quelles clabauderies contre l'Eglise, aux divers tournants de l'histoire, chaque fois que venait de Rome un enseignement destiné à refréner dans un homme ou dans les hommes une passion vile ou un plus vil orgueil!

Sans remonter bien haut le cours des âges, qu'on se souvienne de la levée de boucliers anticatholiques qui se fit, ici ou là, quand éclata l'affaire du petit juif Mortara, quand fut proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception, quand fut rétablie la hiérarchie en Angleterre et en Hollande, quand fut publié le *Syllabus*, quand fut définie l'infaillibilité pontificale, quand hier encore le Pape régnant condamna les associations cultuelles et le modernisme.. et l'on aura une faible idée de nos tristes répugnances en face du surnaturel et de nos révoltes orgueilleuses.

Chose étrange! si le Pape fait de la politique humaine ou de la philosophie purement idéaliste, on l'applaudit volontiers, — on le honnit si, demeurant dans son domaine, il fait simplement de la Théologie pratique ou de la politique divine, — « la politique sacrée, tirée de l'Ecriture Sainte. »

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure que la récente Encyclique « borroméenne » ait soulevé, en Allemagne principalement, une véritable tempête : la mentalité générale du monde actuel faisait prévoir cet orage; la mentalité spéciale du monde allemand le rendait presque inévitable.

Les Allemands, — pas tous, Dieu merci, mais en grand nombre, — sont protestants, et ils protestent! voilà quatre siècles qu'ils font ce geste; c'est toute leur religion. Luther, semble-t-il, leur a légué par testament sa haine contre Rome et contre l'Eglise catholique. Et certes, ils n'ont ni répudié ni dissipé l'héritage : de loin en loin, ils prennent, comme on l'a dit, *un bain de haine.* — Aussi bien, Luther leur avait appris comment un protestant doit accueillir les bulles pontificales.

Le 17 des Calendes de Juillet, 1520, Léon X avait lancé contre Martin Luther la fameuse bulle *Exsurge*, magnifique exposition de la doctrine catholique où sont examinés et définis tous les points de dogme attaqués par le novateur. Le Pape, toujours père, ne manquait pas de dire qu'il recevrait à bras ouverts le fils prodigue s'il consentait à se rétracter devant deux témoins désignés, ou à venir faire sa soumission à Rome même. Eck, le chancelier de Bavière, revêtu pour la circonstance de la dignité de nonce, fut chargé de promulguer la bulle en Allemagne.

Cependant, le moine révolté ne tarda pas à répondre par une *contre-bulle* à la bulle de Léon X; et à son tour il prononça contre Rome ses anathèmes.

Nulle part peut-être on ne trouve aussi nettement exprimée que dans ces deux pièces la distance qui sépare l'Eglise de Jésus-Christ de l'hérésie. La bulle du Souverain Pontife est un modèle de dignité et de noblesse; tout y respire le calme, la bonté et la grandeur. L'antibulle que Martin Luther intitule : *Adversus execrabilem antechristi*

bullam, est un incomparable échantillon de trivialité, une expression parfaite de ces grossières colères de taverne auxquelles le moine apostat était enclin.

« Mon cher lecteur, dit-il, on m'apprend qu'une bulle a été lancée contre moi : le monde l'a connue avant qu'elle vînt ici. Fille de la nuit et des ténèbres, elle a sans doute tremblé de me regarder en face... Enfin, grâce au zèle de mes amis, j'ai vu cette chauve-souris dans toute sa beauté. Je ne sais, en vérité, si les *papistes* se moquent de moi ! Cette bulle ne peut être que l'œuvre de Jean Eck, de cet homme de mensonges et d'iniquité, de ce damné hérétique. D'ailleurs cet Eck vient de Rome; ce bel apôtre est bien digne d'un tel apostolat... Ce bourreau a sans doute entaché la bulle de son style et de sa bave... Je considère l'auteur de la bulle comme l'Antéchrist; et je maudis la bulle comme une insulte et un blasphème contre le Christ, Fils de Dieu. *Amen*. En âme et conscience je reconnais et proclame comme vérités les articles qu'elle condamne et je voue aux tortures de l'enfer tout chrétien qui recevra cette bulle infâme; je le regarde comme un païen, comme l'Antéchrist en personne. *Amen*. Voilà comme je me rétracte, moi !.. Mais, dis-le-moi, ignorantissime Antéchrist, es-tu assez stupide pour croire que l'humanité va se laisser effrayer? Si, pour condamner, il suffisait de dire : *Telle chose me déplaît, je ne la veux pas*, il n'est pas de mulet, d'âne, de taupe et de souche qui ne pût prononcer de condamnations.. Où êtes-vous, empereurs? Où êtes-vous, rois et princes de la terre? Vous avez été baptisés au nom de Jésus, et vous supportez cette voix infernale de l'antéchrist !.. Malheureuse Eglise, tu es devenue le jouet de Satan !... Si le Pape a écrit cette bulle, je le proclame l'antéchrist venu pour bouleverser le monde » (1).

Telle est la langue que parlait le Saint-Esprit par la bouche de son nouvel et infaillible organe, le docteur Martin Luther, né à Eisleben en Saxe.

La bulle romaine fut brûlée solennellement et ignominieusement, sur la place de Wittemberg, au milieu des vociférations idiotes de la populace.

Le lecteur aura sûrement remarqué dans le pamphlet de l'hérésiarque l'appel interjeté à la force brutale de César : « Où êtes-vous, empereurs? Où êtes-vous, rois et princes de la terre? Vous avez été baptisés au nom de Jésus, et vous supportez cette voix infernale de l'antéchrist? »

Il en va toujours ainsi : les hommes qui rejettent comme une tyrannie l'autorité divinement instituée de l'Eglise, se hâtent de se courber et de s'avilir aux pieds de l'autorité civile. Ils aiment mieux voir les clés du Ciel entre les mains de César qu'entre les mains de

1. Extrait du magistral ouvrage du vicomte Théodore de Bussierre : *Histoire du Protestantisme à Strasbourg et en Alsace*, I, 75 et seq.

saint Pierre; car, César, pour ouvrir la porte n'y regarde pas de si près : il se montre infiniment indulgent aux péchés contre le dogme, et plus encore, s'il est possible, aux péchés contre la morale.

D'ailleurs, César tout le premier y trouve son compte. Outre le droit envié de mettre la main à l'encensoir, c'est-à-dire de prononcer en dernier ressort sur les questions religieuses, avec une sorte d'infaillibilité doctrinale, les réformateurs lui confèrent le droit de s'approprier légitimement tous les biens d'Eglise. Ils vont même, — toujours au nom du pur Evangile, — jusqu'à permettre la bigamie au Landgrave de Hesse et à quelques autres réformés, — presque au moment même où le Vicaire de Jésus-Christ va perdre l'Angleterre plutôt que de faillir à son devoir en consentant au divorce d'Henri VIII.

Dieu merci, en ce temps-là, tous les princes ne répondirent pas à l'appel de Martin Luther, et mal leur en prit! L'empereur Charles-Quint, même Henri VIII et d'autres, se virent largement qualifiés par l'apostat de « tyrans sanglants et d'ânes couronnés »; de même que la Sorbonne consultée par lui, ayant condamné cent treize propositions tirées de ses écrits, devint du même coup « sotte, sacrilège et mère des erreurs. »

— Aujourd'hui, la Sorbonne ne condamne plus, tant s'en faut! A Judas qui trahit le Christ elle donne trente deniers!

Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas la main tendre, les amis des réformateurs qui s'employèrent à protéger le pur Evangile et à faire taire « la voix infernale de l'antéchrist! »

« Opprimer de toutes façons les catholiques, leur ôter de force le libre exercice de leur religion, les contraindre à adopter un culte... C'est ainsi que le protestantisme a procédé *dans tous les lieux où il s'est établi, sans aucune exception;* c'est ainsi qu'il a appliqué les deux grands principes de tolérance et de liberté de conscience au nom desquels il prétend exister » (1).

L'erreur qui est le mal ne peut tolérer la vérité qui est le bien : dès qu'elle se sent la force en mains, elle persécute.

Nous n'en donnerons qu'un seul exemple.

En 1584, Elisabeth, reine d'Angleterre, porta ce décret que n'eût peut-être pas signé Néron : « Si, à l'avenir, on découvre aucun prêtre dans ces royaumes, il sera *ipso facto* reconnu coupable de haute trahison et, comme tel, il sera tout d'abord pendu, puis descendu de la potence encore en vie, et enfin décapité, éventré et brûlé. Sa tête sera exposée sur un pieu, au milieu de la place publique. Et, quant à ceux qui recevront, logeront ou nourriront un prêtre, ils souffriront la confiscation de leurs propriétés et seront pendus sans espoir de miséricorde. »

1. De Bussierre. *Histoire du Protestantisme en Alsace,* I, 287.

De nos jours, évidemment, on ne pendrait pas et on n'éventrerait pas de façon aussi sommaire : à Dieu ne plaise! et ce n'est pas ce que je veux dire. Mais, en face de pareilles atrocités qui se reproduisirent plus ou moins en Allemagne, en Suisse, en France... partout où sévit le protestantisme, il semble bien que Pie X avait quelque raison de ne pas canoniser, dans son Encyclique, les patriarches huguenots, à couronne de roi ou à tonsure de moine, et de trouver que saint Charles Borromée pouvait valoir Martin Luther.

Tristes saints, en vérité, que les pères de la Réforme qui se séparent bruyamment de la Sainte Eglise, non point, comme bien on pense, pour devenir meilleurs, pour mieux prier, pour jeûner davantage, pour aimer Dieu d'un amour plus intense, pour pratiquer plus héroïquement les vertus chrétiennes, mais pour secouer, dans de lâches et honteuses défaillances, le joug austère qui les gêne et pour se livrer sans remords aux plus basses passions.

A leur exemple, tout ce qu'il y avait de plus corrompu dans la milice de l'Eglise s'empressa de se réformer. Les mauvais prêtres, les mauvais moines faisaient, ainsi que le dit Bossuet, « d'excellents réformés » et justifiaient le mot célèbre d'Erasme : « Tous ces grands mouvements aboutissent à défroquer quelques moines et à marier quelques prêtres; cela paraît assez drôle, car le dénouement de la pièce est un mariage. »

Au demeurant, c'est dommage que les protestants éloignent de leurs temples les images saintes! « Un tableau représentant l'aimable Bora sortant de son couvent enfermée dans une tonne de harengs, et soustraite aux rigueurs de la vie claustrale pour devenir l'heureuse épouse de l'Ecclésiaste de Wittemberg, eût été bien propre à rappeler sans cesse aux fidèles les bienfaits de la Réforme et les douceurs sans pareilles de l'émancipation de la chair! L'image de Philippe-le-Magnanime, landgrave de Hesse, fortuné bigame, représenté entre ses deux femmes, eût figuré également avec honneur parmi ces dévotes peintures. Et pour rappeler davantage encore la charité avec laquelle les réformateurs savaient compatir aux faiblesses des princes, on eût bien fait de joindre au tableau, gravée en lettres d'or, la consultation par laquelle Luther et ses amis avaient donné leur consentement au double mariage de Philippe » (1).

Il serait curieux de savoir où a commencé l'orage autour de l'Encyclique « Borroméenne, » quelle sentinelle aux écoutes a donné l'éveil, signalé l'ennemi et fait appel au casque à pointe.

On ne le saura probablement jamais. Toutefois, il ne se tromperait pas beaucoup peut-être celui qui dirait que la guerre a passé par les phases — logiques sinon chronologiques — que voici :

1° Les modernistes allemands et de tous les pays, visés dans l'Ency-

1. De Bussierre, *Histoire du Protestantisme en Alsace*, II, 145.

clique beaucoup plus que les protestants auxquels Pie X ne songeait pas le moins du monde, les modernistes ont poussé un peu partout et dans l'ombre le premier cri d'alarme. « Le voilà bien encore, ce pape maladroit, qui va brouiller la Papauté avec l'Allemagne, après l'avoir brouillée avec la France! La nouvelle condamnation ou diffamation *historique* du protestantisme et les condamnations *doctrinales* du modernisme procèdent de la même intransigeance mal habile et inopportune. »

Que donc les modernistes et les protestants fassent campagne ensemble, quoi de plus naturel? Ne se réclament-ils pas du même principe? le *libre examen*, c'est-à-dire la substitution de l'orgueilleuse raison humaine à la révélation divine, de l'infaillibilité individuelle à l'infaillibilité pontificale. Et pour les uns comme pour les autres, *réformer* ne sonne-t-il pas comme *démolir?*

« C'est, en effet, le caractère essentiellement négatif qu'on retrouve dans les œuvres de tous les hérésiarques. On peut nier le vrai surnaturel, on ne l'invente pas. Notre-Seigneur ayant porté à la terre et laissé en dépôt à son Eglise *toute la vérité*, ceux qui se révoltent contre cette Eglise se bornent à détruire, à supprimer, à abolir une partie de la révélation, leur pouvoir ne va pas plus loin. Plus ils *purifient* à leur manière et plus ils *nient*. en tant que séparés de l'Eglise, ils remplacent le *Credo* par le *Non Credo* : Je ne crois pas à la présence réelle, disent-ils; je ne crois pas à la perpétuité du sacrifice de Jésus-Christ; je ne crois pas que le baptême opère ce qu'il signifie; je ne crois pas aux sept sacrements, à la puissance de l'intercession de Marie, au Purgatoire, à l'utilité du culte des Saints... Dès qu'ils affirment, c'est avec nous et comme nous. En un mot, ils restent catholiques dans l'affirmation; ce qui est à eux, ce qui leur appartient en propre, ce qui constitue l'hérésie, c'est la négation et le mensonge » (1).

Suivant le mot spirituel de Joseph de Maistre, un protestant a droit au titre d'*évangélique* tout comme Scipion avait droit à celui d'*Africain* pour avoir renversé la puissance de cette partie du monde.

Demandez aux réformés d'hier et aux modernistes d'aujourd'hui de vous montrer leur symbole doctrinal, un édifice présentable de leurs croyances, ils vous promèneront à travers des ruines en vous disant : Voilà! Ils n'ont point de système religieux général et positif : ils savent ce qu'ils ne croient pas et ce qu'ils ne veulent pas croire; mais ils seraient fort empêchés de dire ce qu'ils croient. Ils sont seulement affirmatifs lorsqu'il s'agit d'attaquer le catholicisme. Alors, il n'y a entre eux qu'un cœur et qu'une âme : tout ce qui sent le papisme, tout ce qui constitue la vénérable tradition de l'Eglise est condamné à l'unanimité et sans appel.

---

1. Vicomte Théodore de Bussierre, *Histoire du Protestantisme en Alsace;* I, p. 226.

2° Si les modernistes ont donné le branle à cette poussée de haine contre Rome, certains politiques allemands, les libéraux, unis peut-être dans l'occurrence aux socialistes, ont subi l'impulsion et suivi le mouvement avec enthousiasme : ils ont cru que cette agitation de commande amènerait le divorce entre le Centre catholique et les Conservateurs — ceux-ci presque tous protestants — dont l'union les gêne.

Enthousiasme d'ailleurs tout de surface et tout factice. Car, je vous prie, qu'y a-t-il dans l'Encyclique dont le peuple allemand puisse légitimement s'émouvoir, alors que les protestants anglais, américains... des frères en Luther ou en Calvin, cependant! demeurent impassibles? — En quoi le jugement porté par le Pape sur les princes protestants du XVIe siècle peut-il atteindre la réputation des princes du XXe siècle? Aussi, cette fois, la voix artificiellement enflée des agités et des agitateurs semble bien se perdre dans le désert : pour ce nouveau Kulturkampf, Bismarck qui se souvient de Canossa n'a pas marché, ou du moins n'a fait que quelques pas et pour la forme. Et l'empereur, quoique protestant, continue d'apprécier le loyalisme de ses sujets catholiques et il sait de quel côté se trouvent les perturbateurs de la « paix confessionnelle. »

3° Il se peut que maints protestants — peu nombreux si je ne me trompe, — se soient indignés sincèrement et de bonne foi. Pauvres âmes qui passent sans les apercevoir près des sources limpides où s'abreuvent les vrais enfants de l'Eglise romaine et ne trouvent que des eaux fangeuses pour étancher leur soif de Dieu! On leur a tant et si bien menti, en leur contant l'histoire de la Réforme et des réformateurs! Un de leurs historiens, Sleidan, qu'on a surnommé le Tite-Live du protestantisme et que Charles-Quint appelait « mon grand menteur », passait déjà pour le plus fin et le plus adroit des falsificateurs ou calomniateurs.

« Sleidan, disait-on en ce temps-là, a revêtu et paré l'hérésie de si belles couleurs, qu'on dirait que c'est l'épouse chaste de Jésus-Christ. Il a plâtré son histoire de tant de mensonges et de faussetés qu'un seul auteur en a bien osé remarquer onze mille... » (1).

Aujourd'hui comme hier, chez les protestants, l'histoire conspire contre la vérité; elle n'est pas assez sotte pour étaler devant les simples toutes les hontes de Luther. Elle ne dévoile ni ses trahisons sacrilèges des serments les plus solennels, ni ses déchéances morales, ni ses orgueils de sectaire, ni ses longues beuveries de soudard, ni ses étranges « propos de table » dans les tavernes du plus bas étage, ni ses accès de rage contre tous ceux qui ne plient pas devant lui, ni ses ignobles caricatures du peuple allemand, ni ses remords et son désespoir tardifs, à la vue du ciel étoilé.

1. François de Rœmond, *Histoire de l'hérésie.*

Non, l'histoire falsifiée à l'usage des simples ne dit pas ces choses; à l'en croire, Luther, c'est le saint, l'envoyé de Dieu, le *Deutscher Nann* par excellence, une incarnation merveilleuse de l'esprit germanique: c'est le fétiche national.

Evidemment, au protestant qui ne sait que cela du moine saxon et des autres réformateurs l'Encyclique « Editæ sæpe Dei » pouvait et devait faire quelques blessures...

Blessures salutaires! Non seulement elles ne donnent pas la mort, mais elles donnent la vie, parce que Jésus, pour peu qu'on se tienne dans son voisinage, étend la main, les touche et les guérit.

Après la tumultueuse campagne menée dans la presse, dans les parlements, dans les Universités, dans les temples, dans les meetings, voire dans les rues et sur les places publiques, les protestants sincères, encore croyants, voudront connaître les origines de leur religion. Mis en éveil par la Lettre pontificale, ils étudieront l'histoire plus a fond. Et plusieurs, s'il plaît à Dieu, regardant Luther de plus près et se rendant compte, sans idées préconçues, de sa taille exacte et de sa juste mesure, le dépouilleront de son auréole usurpée et le jetteront à bas de son piédestal. Puis ils reprendront le chemin de Rome.

S'il faut en croire une vieille légende, un catholique, seul dans un village tout protestant d'Allemagne, sentant sa fin prochaine, dit à ses voisins : « Au cimetière vous ferez creuser ma tombe plus profondément que les autres et vous déposerez là ma dépouille : j'y retrouverai mes frères dans la foi romaine. »

Que les protestants creusent plus avant dans le champ de l'histoire religieuse : par delà les couches huguenotes, ils retrouveront la véritable Eglise de Jésus-Christ, qui mettra le baume divin sur leurs bienfaisantes blessures.

Blessures nécessaires aussi et souverainement opportunes!

« Peut-on, écrivait récemment le pasteur Dide (1), peut-on attendre autre chose du Chef de l'Eglise catholique qu'une condamnation de la Réforme? Ce n'est pas seulement le droit, mais c'est le devoir de tous les Papes d'adopter une attitude hostile en face de la révolution dont Luther fut le héros. Ne nous en étonnons pas. Est-ce que d'ailleurs Luther, Calvin, Mélanchton sont des dieux auxquels on ne puisse toucher? *Est-ce que tout était inutile dans l'Encyclique du Pape?* »

Oh! non, tout n'était pas inutile! Il était bon, il était souhaitable à tous égards, il fallait qu'une voix autorisée et sonore rappelât au monde, — même et surtout au monde protestant, — les principes essentiels du christianisme, ses fondements immuables sans lesquels il cesse d'être. Notre siècle ne rêve que progrès ou évolution, dans l'ordre religieux aussi bien que dans l'ordre scientifique : il fallait

1. Journal l' « Express ».

qu'une parole tombée de haut lui réapprit en quoi consiste le progrès véritable, dans quelles limites doit se circonscrire l'évolution pour ne pas devenir révolution et quelles vertus sont requises pour tenir décemment le rôle de réformateur à la solde de Dieu.

Luther avait poussé à la lecture à outrance, à l'interprétation individuelle, à la critique, à la dissection, pourrait-on dire, des divines Ecritures, faisant de chacun de ses fidèles un exégète infaillible. On croit le voir là-bas, avec sa figure de renégat, empourprée de vin ou de bière, tenant sa grosse bible sous le bras et marmonnant, non pas une prière, — Luther ne pria jamais, car il n'aima jamais! — mais quelque malédiction contre Rome.

Marchant dans la voie tracée par le maître, les fidèles firent de rapides progrès dans l'œuvre du libre examen et de la désagrégation des dogmes.

C'était fatal!

Puis vinrent les modernistes.

Chez les catholiques il s'en est trouvé quelque demi-douzaine, — je parle des modernistes de marque et formant école; — chez les protestants d'outre-Rhin, ils sont légion à l'heure actuelle et ils ont achevé l'émiettement.

En 1902, un pasteur de la cour de Berlin, Stöcker, écrivait dans un journal *évangélique* : « L'Eglise évangélique allemande passe actuellement par la plus terrible crise qu'elle ait eu jamais à subir. Il s'agit pour elle de savoir si elle veut rester dans la foi chrétienne. Si la théologie moderne qui met en discussion la divinité de Jésus-Christ et le dogme de la Trinité continue de nier la naissance surnaturelle et l'Ascension du Sauveur... on aura la preuve manifeste que la Réforme a été une grande faute et un péché grave » (1).

Et quels pas de géant on a faits depuis ces huit ou dix ans!

Il y a quelques mois à peine, un certain Drews, professeur de philosophie à Karlsruhe, a publié je ne sais quel livre sensationnel dans lequel il nie non seulement la divinité de Jésus-Christ, mais même son existence. Il s'escrime à prouver — par l'Ecriture Sainte, s'entend! — que Jésus-Christ est un Mythe; que des quatre Evangiles, un au moins, celui de saint Jean, est apocryphe; que saint Pierre n'a jamais existé, pas plus que son divin Maître; que la religion chrétienne est une invention de saint Paul et le produit naturel de l'évolution...

Les réformés d'Allemagne qui se piquent de culture ont admiré à l'envi la science critique du cynique philosophe; je ne sache pas que beaucoup aient crié au scandale. On assure pourtant que l'empereur, lors de son récent séjour à Kiel, a voulu réfuter les théories subver-

1. « Deutsche evangelische Kirchenzeitung ».

sives de Drews. Pendant qu'il pontifiait, comme il se plaît à le faire, à bord de son yacht le *Hohenzollern*, il démontra à l'équipage réuni dans la chapelle que Jésus a réellement existé en Palestine (1).

L'histoire ne dit point si Guillaume II a convaincu son auditoire. Mais, tel est bien l'état d'esprit qui domine en ce moment chez nos frères séparés de langue allemande. L'on voit communément, même dans les villages, des pasteurs, surtout parmi les jeunes, qui se disent chrétiens, révoquer en doute ou même nier absolument les vérités fondamentales du christianisme et jusqu'à la divinité de Jésus-Christ, tandis que d'autres sombrent dans la mer nuageuse du panthéisme ou du scepticisme le plus radical. Et les pasteurs les plus hardis dans leurs négations ne sont pas toujours les moins goûtés : ils trouvent souvent dans leurs ouailles de nombreux et enthousiastes admirateurs, surtout parmi les laïques lettrés et la jeunesse des écoles.

Et la foi chrétienne se meurt à vue d'œil dans les âmes!

« Je m'étais rendu, raconte un des membres de la Ligue Evangélique allemande, je m'étais rendu dimanche dernier à une réunion de protestation à laquelle la Ligue Evangélique m'avait convié. Le Saint-Père ayant désigné les réformateurs comme « les ennemis de la Croix et du Christ », je m'attendais à ce qu'on profitât de l'occasion pour se réclamer de Jésus-Christ. Il n'en fut rien. On parla bien de l'Evangile, mais on fit à peine allusion à Celui qui est le cœur de l'Evangile. Ah! si nos protestataires retournaient plutôt dans leurs églises! Tandis que les églises catholiques sont pleines, les temples évangéliques restent vides le dimanche » (2).

Eh! mon Dieu, que pourraient-ils bien y aller faire, puisqu'ils ne croient plus? — dans certains de ces temples, — ceux qu'ils ont volés *aux papistes*, — il y a peut-être *quelque chose à voir;* tandis que chez nous, il y a toujours *quelqu'un à voir*, et quelqu'un que nous aimons! Voilà pourquoi nos églises demeurent journellement ouvertes et pourquoi nous y allons si volontiers.

« L'absence du culte social est la conséquence inévitable du protestantisme. Le sacrement de l'autel et le sacrifice de la messe réunissent les catholiques dans leurs églises en leur y faisant trouver ce qui ne se trouve que là. Les protestants au contraire ont dû avoir de bonne heure la tendance à se concentrer dans le culte domestique et personnel. Leur système religieux étant fondé sur l'interprétation individuelle des Ecritures, ils n'ont pas besoin de ministres, ils sont leurs prêtres à eux-mêmes; leurs maisons deviennent leurs temples; le prédicateur qui monte en chaire est pour eux un homme venant exposer *sa manière de voir* à d'autres hommes auxquels il ne peut méconnaître le droit de le juger, *d'admettre ou de rejeter ses opinions.*

1. Voir « La Croix » du 24 juillet 1910.
2. Journal « Hessische Post », nº 173.

Aussi, en dépit des efforts des soi-disant réformateurs pour établir *un service divin public*, le leur est resté vide et sans signification; il n'a jamais consisté qu'en un discours plus ou moins éloquent, plus ou moins honnête, plus ou moins moral, et en une sèche répétition de formules et de cantiques qui ne parlent pas au cœur » (1).

Le protestantisme ne fut jamais qu'une opinion religieuse. Bientôt, tant il se désagrège à vue d'œil, il ne sera plus qu'une opinion scientifique ou une lamentable page d'histoire.

Voilà pourquoi le Souverain Pontife qui, en écrivant sa merveilleuse Encyclique, ne songeait qu'à enseigner son immense famille catholique, se trouve, de par la grâce divine, avoir du même coup averti nos frères séparés que la maison dans laquelle ils abritent ce qu'ils ont de plus cher au monde est ruineuse dans ses fondements mêmes et dès le premier jour, — et qu'il est temps d'en sortir.

Ils en sortiront plus prochainement qu'on ne pense. Et lorsque, avec les joies naïves du mendiant devenu subitement millionnaire, ils pénétreront dans le splendide et immuable édifice de l'Eglise romaine, ils s'uniront à nous pour dire au Christ-Jésus d'abord, puis à son Vicaire infaillible, leur plus cordial merci.

Louis-Paul DE CASTEGENS.

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Deuxième partie (2). — Deuxième article.

I. — LES DOCTRINES DU NOUVEAU SPIRITUALISME

(*Suite*).

II. — LA GNOSE.

La lutte contre la Gnose fut le grand effort doctrinal de l'Eglise au second siècle. Le Gnosticisme représentait un double effort de la pensée philosophique et de la pensée religieuse. Le premier cherchait à absorber le christianisme en le transformant en une philosophie religieuse; l'autre tendait à lui trouver un sens plus profond que ne comportait la simplicité de l'Evangile et à le transformer en une mysta-

1. Théodore de Bussierre, *Histoire du Protestantisme en Alsace*, II, 33.
2. Voir les numéros des 1er mai et 1er août 1910.

gogie d'initiations et de rêves. Dans les deux cas, c'était une science plus haute (gnosis) qui prétendait se substituer à la foi commune et ordinaire (pistis). Le gnostique était censé comprendre sa foi et en avoir percé le mystère.

Les écrits gnostiques ayant pour la plupart disparu, il est difficile de savoir ce qu'ont été au juste les systèmes gnostiques des cinquante premières années — de 120 à 170 environ — et la doctrine précise qu'ont professée ceux qui les ont d'abord émis. En l'état de nos connaissances des systèmes gnostiques du IIe siècle, il ne semble pas possible d'en donner une classification satisfaisante; néanmoins, on peut les partager en deux grandes catégories : ceux qui ont emprunté aux religions syrienne, chaldéenne et perse, pour composer la gnose *syrienne* (Simon, Ménandre, Saturnin, les Ophites, etc...) et ceux qui ont emprunté à la religion de l'ancienne Egypte pour composer la gnose *alexandrine* (Valentin et ses disciples, Basilide, Carpocrate, les docètes, etc...).

Le Docteur Papus, dans son *Traité de science occulte*, donne une division plus détaillée : 1° *Groupe primitif* ou *palestinien*, avec Simon-le-Mage, Ménandre et Cérinthe, comme protagonistes; 2° *Groupe syriaque*, avec Saturnin ou plutôt Satornilus et Bardesanes; 3° *Groupe égyptien*, le plus nombreux et le plus intéressant avec Basilide, Valentin et les Ophites; 4° *Groupe sporadique*, avec Carpocrate et son fils Epiphane; 5° *Groupe asiatique*, avec Cerdon et Marcion, auxquels selon le F.· Fabre des Essarts, *alias* SYNÉSIUS, *Patriarche de l'Eglise Néo-Gnostique Valentinienne*, il y a lieu d'ajouter Manès.

La gnose constitua certainement pour l'Eglise un péril considérable. Plusieurs des hommes qui la dirigeaient étaient d'une pénétration peu ordinaire, capables de vues synthétiques, éloquents, offrant parfois dans leur vie une régularité morale qui augmentait leur autorité. A l'Eglise, ces homme venaient offrir précisément ce qui lui manquait encore, une conception d'ensemble de l'histoire et de l'œuvre du salut, une philosophie du christianisme et de ses rapports avec le paganisme et le judaïsme, une intelligence plus profonde de sa foi. Il est vrai qu'ici, en prétendant éclairer cette foi, la gnose la détruisait : sur presque tous les points fondamentaux, elle se trouvait en contradiction avec l'Evangile; elle ruinait sa simplicité et sophistiquait son enseignement. Elle n'était que la sécularisation aiguë du christianisme, une philosophie substituée à la révélation, une tentative du paganisme pour continuer de vivre sous le couvert de l'Eglise. Maïs néanmoins, cet étrange alliage habilement présenté à des esprits curieux et insuffisamment affermis ne pouvait que leur offrir infiniment d'attraits. On le vit bien à la vogue qu'obtint le gnosticisme, aux efforts que sa défaite nécessita de la part des controversistes, et au

soin que mit l'Eglise à anéantir, autant qu'elle le put, son souvenir et sa littérature (1).

Dans la suite des siècles, les sectes occultes qui se formèrent au sein du christianisme, et la Franc-Maçonnerie elle-même (2), n'offrirent presque toutes qu'une adaptation plus ou moins grossière des erreurs gnostiques à l'état contemporain de la science religieuse et profane, et souvent en revendiquèrent la tradition comme leur propre héritage.

La restauration de la Gnose. — Un grand effort a été tenté en France dans ces vingt dernières années pour restaurer cette tradition et réorganiser la Gnose. Les diverses sectes qu'on a vu surgir depuis la même époque s'inspirent, nous l'avons déjà constaté, à cette source commune. Mais cet effort demande une constatation particulière.

La Gnose a été rénovée en 1888 par Jules Doinel, archiviste départemental du Loiret et membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France (3). Une charte de 1022, écrite de la main du chancelier épiscopal, Etienne, avait ramené son attention sur ce personnage, l'un des quatorze hérésiarques brûlés, le 28 décembre 1022, à Orléans, pour avoir pratiqué et professé la doctrine gnostique.

Doinel se sentit soudain possédé d'un ardent amour pour la Gnose et se donna la mission d'en recueillir les débris épars ou plutôt d'en renouer et rajeunir l'antique tradition. Il ressuscita l'Eglise gnostique dont il se fit le premier Patriarche sous le nom de Valentin II. Fort du principe cher à toutes les confessions gnostiques, dit son successeur, le Patriarche Synésius (Dr Fabre des Essarts) : le sacerdoce peut être conféré dans toute sa plénitude par simple influx divin, sans l'action d'un signe initiatique », il n'alla demander ses pouvoirs à aucun centre d'initiation. « Il était prêtre de par l'action de ce mystérieux influx et crut pouvoir légitimement s'écrier : « C'est l'Éon Jésus lui-même qui m'imposa les mains et me sacra évêque de Monségur (4). » Le F.· Doinel groupa de hautes intellectualités. Un synode ne tarda pas à être constitué et, en 1893, consacra son titre d'évêque de Monségur dont il avait déjà été investi par voie intuitive. Une hiérarchie s'établit. Plusieurs évêques furent créés. Ecoutons Synésius raconter sa propre élection:

« Plusieurs ordinations eurent lieu dans les formes déterminées par le Rituel, en un modeste sanctuaire situé rue de Trévise, que la librairie Chamuel avait bien voulu mettre à la disposition des néo-gnostiques.

1. Tixeron. *Histoire des dogmes dans la théologie ancienne.*

2. « La Gnose, a écrit le T.·. Il.·. F.·. Albert Pihe, est la moelle de la Franc-Maçonnerie ». *La Gnose,* mars 1910, p. 82.

3. Ce détail est donné par *La Gnose,* mars 1910, p. 84.

4. Le titre d'évêque de Monségur est un souvenir des Albigeois auxquels les gnostiques affirment se rattacher.

« C'est là que celui qui écrit ces lignes fut consacré évêque de Bordeaux par S. G. Valentin, avec les évêques de Toulouse et de Concorezzo comme assesseurs.

« Le cérémonial et les costumes sacrés étaient alors réduits à leur strict minimum. Le consécrateur avait pour unique ornement une large écharpe de soie violette, bordée de galons d'or, avec une colombe d'argent entourée de rayons, brodée sur la partie qui recouvrait les épaules.

« Les trois évêques imposèrent les mains au récipiendaire, puis pratiquèrent les symboliques apolytroses et lui firent prêter serment de fidélité à l'Eglise gnostique, serment qu'il a rigoureusement observé jusqu'à présent, et qu'il espère observer toujours, avec l'aide des T. S. (Très Saints) Eons. »

La grâce divine a des desseins et des ressources insondables. L'initiateur de ce mouvement satanique, J. Doinel, le Patriarche Valentin II, détesta ses erreurs et revint au catholicisme. En décembre 1895, la nouvelle suivante fut communiquée aux évêques gnostiques: « Doinel a abjuré la foi gnostique entre les mains de l'évêque catholique d'Orléans. Il lui a remis ses insignes patriarcaux, s'est confessé et a communié solennellement dans la cathédrale. » Dans un livre écrit après sa conversion, dont nous allons parler, Doinel dit que son pallium a été offert en ex-voto à Ars, pour être placé sur l'autel de sainte Philomène. M. le chanoine Convers, curé d'Ars, a certifié par une lettre du 29 avril 1910, avoir reçu en effet un pallium qui lui fut envoyé par l'archevêché de Lyon, et qu'il crut être celui d'un schismatique oriental. Il le fit défaire et s'en servit pour couvrir l'autel de la sainte Vierge dans la vieille église d'Ars, où il est encore. Les restes de ce pallium répondent bien à la description que Doinel en fait dans son livre.

L'hérésiarque converti se sentit pressé du besoin de réparer autant qu'il était possible le mal dont il avait été l'auteur. Sous le pseudonyme de J. Kostka (il attribuait en partie à saint Stanislas la grâce de son retour), il écrivit dans la *Vérité française* une série d'articles alors fort remarqués, où se trouvent les détails les plus singuliers sur les sectes occultes et en particulier celle des gnostiques, et un aperçu du rituel liturgique ainsi que des mystères sataniques qu'elles célèbrent et de ceux de la Franc-Maçonnerie. Ces articles furent plus tard réunis en volume sous le titre de *Lucifer démasqué*. Il y règne un ton de foi et de repentir d'une note si juste, à la fois si profonde et si mesurée, une réserve si sincèrement chrétienne au milieu de descriptions abominables et de révélations où rien n'est écrit pour satisfaire la curiosité, qu'il est impossible de ne pas accorder une grande valeur à ce témoignage. Le livre de M. Doinel ne saurait être comparé à certains ouvrages d'autres pénitents, d'un style tout différent.

Les Gnostiques ont prétendu que Doinel était revenu à eux. Lors même que, sous le coup des persécutions auxquelles le converti fut en butte, il serait vrai qu'il ait fait retour au gnosticisme, ses révélations sont trop conformes aux faits et aux documents qu'on a pu recueillir

par ailleurs, pour que ce changement autorise à n'en pas tenir compte. Mais ce sont les assertions intéressées des Gnostiques qui doivent être écartées. Non seulement elles sont suspectes; mais on leur a opposé le témoignage le plus digne de foi. Doinel, en revenant au gnosticisme, aurait humblement accepté un poste secondaire dans la hiérarchie et changé son nom de Valentin en celui de Simon. Synésius a adressé à M. de La Rive, directeur de la *France chrétienne* (1), la copie de deux lettres du primat Simon où celui-ci aurait démenti le fait de son abjuration de la foi gnostique et expliqué qu'il avait feint une conversion dans l'espoir sincère de réconcilier l'Eglise avec la Gnose.

Cette explication est malheureusement impossible à concilier avec l'état d'esprit que dénotent les articles de J. Kostka, qui ne peut faire aucun doute pour l'interprète attentif d'un document humain, et avec les *révélations redoutables* que ces articles contiennent sur les mystères gnostiques et maçonniques. Celles-ci ne sont pas créées de toute pièce, mais consistent en grande partie dans le commentaire de textes et de faits dont la réalité est parfaitement établie. Mais, en outre, à ces assertions, un écrivain catholique bien connu, M. Georges Bois, avocat à la cour d'appel de Paris, très instruit des sciences occultes, oppose le récit suivant qui a été publié par le journal *le Lorrain* de Metz, et reproduit par *l'Univers* du 18 avril 1908.

M. Doinel, homme d'une intelligence étendue, et d'une culture littéraire distinguée, mais aussi d'un tempérament ardent, avait commis l'erreur, après une éducation chrétienne, de faire quelques pas imprudents dans une voie mauvaise: le spiritisme, l'occultisme, les initiations maçonniques et gnostiques. Là, il avait trouvé des complices, des amis et des chefs qui étaient charmés du parti qu'on pouvait tirer de lui. Emporté de son côté par la fougue qui lui était naturelle, il avait marché à pas de géant dans les sentiers défendus, y avait usé sa jeunesse et son âge mûr.

Il sortit de ce mauvais pas au déclin de la maturité. Il fut dans son repentir aussi résolu qu'il l'avait été dans l'erreur.

C'est lui qui signait du pseudonyme de Jean Kotska, dans la *Vérité*, une série d'articles très remarqués, il y a près d'une dizaine d'années. Il s'appelait de son vrai nom Jules Doinel du Val Michel. Il était archiviste départemental, fondateur d'une loge d'Orléans, haut dignitaire de la franc-maçonnerie et de la gnose.. Je n'ose me flatter d'avoir été l'instrument de la conversion de Doinel, mais il me sut gré d'avoir tendu vers lui une main cordiale. Sa sincérité n'était pas douteuse..

On mit en doute sa persévérance.

Ses anciens amis, d'ailleurs, n'auraient pas demandé mieux que de le reconquérir. Ils avaient besoin de lui, ils n'avaient pas su le remplacer. Ils suivaient avec une certaine inquiétude son œuvre de retour chez les catholiques et remarquaient avec joie le peu de profit qu'il en avait retiré. Il était pauvre et sa conversion lui avait fait perdre des emplois dont il avait besoin pour faire vivre sa famille. Bientôt le bruit courut que Doinel était redevenu gnostique.

1. N° du 20 mai 1910.

Il en fut sans doute impressionné péniblement, mais pas découragé. Un malheur posthume l'attendait..

Dans une revue, je retrouve tout récemment ce mensonge affirmé: Doinel *est redevenu gnostique vers la fin de sa vie découragée.*

M. Doinel avait demandé en vain aux gnostiques de lui rendre certains de ses anciens écrits qui étaient restés entre leurs mains. On a refusé de les lui restituer et même on les a publiés comme ayant été composés par lui après l'époque de sa conversion pour faire accroire qu'il était vraiment retourné au gnoticisme.

Je tiens à dire, pour l'honneur d'un homme qui a été mon ami, qu'il n'a pas été, même un instant, découragé. Et il y avait du mérite, car son épreuve a été dure. Elle a été acceptée jusqu'à son terme dans un esprit de résignation et d'expiation. Il n'eut pas même un mot d'amertume pour ceux qui croyaient à *son apostasie.*

Doinel est mort d'une crise d'emphysème cardiaque pulmonaire dans la nuit du 16 au 17 mars 1902. Il était seul dans une chambre d'hôtel à Carcassonne. Son agonie dans l'abandon a dû être affreuse; mais le matin, sa logeuse le trouva mort à genoux sur son lit, *son chapelet passé autour du cou.*

Il avait l'habitude de m'écrire. Je ne puis citer que des extraits:

22 janvier 1902: « Cher monsieur et ami, merci de votre lettre. Elle m'apporte un vrai parfum d'amitié chrétienne.. Je suis comme tout le monde entre les mains de Dieu. *Une bonne confession générale m'y a mis plus que jamais.* Je me suis rappelé votre parole: « il est bon d'être toujours prêt. Vous rappelez-vous? C'est ainsi qu'il est bon d'être aimé par des amis chrétiens. »

Le 26 février, à propos de la mort d'une femme de lettres qui avait grand peur de l'enfer tout en vivant dans un milieu incrédule où elle mourut sans sacrements: « L'exemple que vous me citez m'a fait mieux encore apprécier les bontés de Dieu pour nous. Vous d'ailleurs, vous n'avez pas à expier de longues années de péché, d'occultisme et de révolte.. Quant au bonheur que vous me souhaitez, il ne repose que sur celui qui *nous a aimés et qui a versé son* sang pour nous. Le reste est sacrifié depuis longtemps. »

Encore une citation. Celle-ci du 3 mars 1902. Malgré son état de santé il se déplace de Carcassonne à Toulouse pour assister à une fête. *C'est quinze jours avant sa mort: « Je vais assister le 7 à la fête de saint Thomas d'Aquin chez les Dominicains.* Je descends.. Si vous avez quelque chose à me dire écrivez-moi là. »

Ce que j'avais à lui dire fut lu par une personne amie, pendant la veillée mortuaire. Sa persévérance dans la conversion me semble prouvée.

La retraite de Doinel eut pour conséquence une division au sein de l'Eglise gnostique. Il arriva même que, tandis que Synésius niait la conversion de Doinel au catholicisme, M. Bricaud, qui avait pris le nom de S. B. le Patriarche Jean II, en soutint la sincérité en le déclarant incapable de supercherie.

A la fin de l'année 1907, fut fondé, sous la direction du patriarche Jean II, le *Réveil gnostique*, revue qui paraît tous les deux mois. Par suite de ces divisions, Synésius, qui prétend également au titre de Patriarche de France, fonda *La Gnose*, revue mensuelle, à la fin de 1909.

A son début, le *Réveil Gnostique* s'intitulait: « *organe de l'Eglise*

gnostique. Catholicisme ésotérique ». En janvier 1909, il est devenu, sur le papier du moins, « *organe de l'Eglise gnostique universelle: catholique gnostique* ». De son côté, *La Gnose* s'intitule: « *organe de l'Eglise gnostique universelle* ». Celle-ci porte sur sa couverture une combinaison d'emblèmes maçonniques et gnostiques dont la *France chrétienne* a donné une analyse détaillée (9 décembre 1909).

M. Bricaud (Jean II) explique ainsi l'origine de son Eglise.

Nous devons dire aussi que nous ne sommes en aucune façon le successeur de S. G. ✝ Doinel qui sous le nom mystique de Valentin II tenta de rénover une Eglise gnostique Néo-Valentinienne. Nous n'avons jamais connu le patriarche Valentin II. Sa tentative de rénovation Valentinienne ne donna pas de résultat pratique et fut en grande partie désorganisée par suite de sa conversion à l'Eglise romaine. Nous n'avons connu S. G. ✝ J. Doinel que comme évêque de Carcassonne, après son retour au Gnosticisme *chrétien moderne* et non *Valentinien* (1). Il s'était rallié d'une façon complète à la Gnose moderne préconisée par S. G. ✝ Sophronius. Voilà pour ce qui concerne S. B. Valentin II.

Quant à l'Eglise gnostique universelle (catholique gnostique), qui date de trois ans à peine, elle n'a par conséquent jamais eu aucun rapport avec l'ancienne Eglise Néo-Valentinienne.

Elle a adopté les principes et le symbole de l'Eglise gnostique moderne tels qu'ils ont été fixés au Concile de Toulouse en 1903 par S. G. ✝ Sophronius, et auxquels, ainsi que nous l'avons dit plus haut, S. G. ✝ Doinel avait donné son adhésion. Nous sommes le Ier Patriarche de cette Eglise. C'est donc bien à tort que certains journaux croient devoir faire remarquer que nous ne sommes pas le successeur de S. B. Valentin II. Nous ne prétendons nullement l'être.

De même que S. G. ✝ Sophronius, à plusieurs reprises, a protesté jadis dans *La Gnose Moderne* contre cette tendance que l'on a de nous confondre avec les gnostiques Valentiniens, nous protestons à notre tour, ne tenant nullement à cette confusion.

Voici le programme de ce gnosticisme *chrétien moderne:*

L'Eglise catholique gnostique a pour but essentiel de restituer à l'humanité son unité religieuse primitive, c'est-à-dire, en lui faisant rejeter les erreurs d'où sont sorties les différentes religions, d'établir et de répandre une Religion conforme à la tradition universelle et par là véritable catholique.

Elle ne prétend s'imposer aux consciences, ni par la force du pouvoir civil ou militaire, ni par de vaines menaces de châtiments d'outre-tombe, ni par de fallacieuses promesses de récompenses futures.

Basée, d'une part, sur la tradition universelle (de tous les peuples civilisés) et non pas seulement sur la tradition hébraïque de la Bible (2), et, d'autre

1. C'est cependant le même Jean II qui écrivait dans sa revue, en réponse à Synésius, en mars 1909 :

« Il n'est pas bon de laisser se créer des légendes. Nous comprenons fort bien à quel mobile a obéi M. Fabre des Essarts, en essayant de nier la conversion de ✝ Valentin II. Mais la vérité importe avant tout. Disons-le hautement, nous ne croyons pas à la *protestation énergique* de notre regretté frère ✝ Doinel. Mystique, dans toute la force du terme, et par-dessus tout sincère et franc, il était incapable de jouer un « double jeu ». Sa conversion fut réelle. »

2. C'est un point par lequel la Gnose se distingue de la Kabbale.

part, sur la philosophie et la science moderne, ses vérités se présentent non seulement comme objets de foi, mais comme objets de démonstration philosophique et scientifique; elle ne s'adresse qu'à la raison qui est la même chez tous les hommes.

L'Eglise catholique gnostique est large et tolérante. Elle respecte les coutumes et les lois de tous les peuples, ce qui lui permet d'admettre tous les hommes, de toutes nationalités, de toutes langues, de toutes races, nés et élevés dans n'importe quelle religion.

Elle recommande à ses membres que, dans toutes les circonstances de la vie, ils se prêtent un mutuel appui et se traitent en *frères*.

Voici, d'autre part, extraits de *La Gnose*, les statuts de l'Eglise de Synésius:

I. — Le gnosticisme est une doctrine philosophique et traditionnelle. Il a pour but de restituer l'unité primitive religieuse.

II. — Le gnosticisme ne s'impose aux consciences ni par la violence ni par la menace de châtiments après la mort.

III. — Il professe, conformément à son titre, que la religion véritable est la Science Intégrale; de ce fait, son enseignement comporte une doctrine évolutive, qui s'ouvre toujours aux progrès successifs et indéfinis de l'intelligence humaine.

IV. — Il est accessible à tous les hommes, sans distinction de nationalité, de langues ou de races.

V. — On est admis à la plénitude de la connaissance des vérités gnostiques par des grades successifs qui ne sont conférés qu'au mérite et à la valeur intellectuelle des aspirants.

VI. — Les cérémonies gnostiques, les dogmes, les rites sont expressément respectueux des lois de la République.

VII. — L'Eglise gnostique de France est sous la haute direction d'un patriarche, qui a Paris pour résidence épiscopale et qui s'intitule évêque de Montségur, en souvenir du massacre des derniers Albigeois. Mais ces titres ne confèrent au chef de l'Eglise aucune suprématie dogmatique. Il est simplement *primus inter pares* et il ne peut prendre aucune décision importante sans l'approbation du Saint-Synode.

VIII. — Le Saint-Synode est composé de tous les évêques gnostiques.

IX. — La caractéristique de l'Eglise gnostique est de représenter et de restituer l'ancienne Eglise chrétienne, démocratique et égalitaire.

A en croire le patriarche de cette seconde Eglise, la sienne serait seule vitalement constituée. Il écrit à la *France chrétienne* (1), qui paraissait n'attacher d'importance qu'à l'autre:

L'Eglise Gnostique Universelle dont vous parlez n'existe qu'à l'état de pur concept. Aucune réalisation cultuelle n'a été faite, que je sache, pas plus par Sophronius de Toulouse que par Johannès de Lyon. (Dr Bricaud).

J'ai par trois fois demandé à ce dernier s'il célébrait l'hiérurgie, si des fidèles nombreux y assistaient, je n'ai jamais obtenu un mot de réponse. C'est significatif.

Mes fidèles à moi se réunissent au contraire chaque dimanche à Paris, en notre *sanctuaire ordinaire*, y reçoivent les divers grades initiatiques, y suivent les cérémonies hiérurgiques et y entendent un prône instructif. Je mets au défi Sophronius, Johannès et leurs amis de pouvoir en dire autant.

1. N° du 20 mai 1909

J'ajoute que l'Eglise de Bohême, avec Jérôme pour patriarche, et celle de Belgique avec Henri pour pasteur, qui sont restées étroitement unies à celles de Paris, célèbrent aussi nos saintes cérémonies depuis nombre d'années.

Une autre preuve matérielle de l'existence réelle de notre Eglise, c'est mon portrait *in pontificalibus*, qui figure actuellement au Salon des Artistes français. Le peintre éminent qui en est l'auteur, Mme Pelletier-Roman, se fût dispensé de porter au catalogue le nom du chef d'une Eglise inexistante.

Je vous envoie au surplus ma dernière homélie qui achèvera de vous renseigner sur les destinées actuelles de l'Eglise de France.

Lui-même, dans le premier numéro de *La Gnose*, fait connaître cet état prospère à ses fidèles.

A TOUS LES PARFAITS ET PARFAITES, ASSOCIÉS ET ASSOCIÉES, QUI LIRONT CES LIGNES, SALUT, AMOUR ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-DAME LE SAINT-ESPRIT!

Un temple modeste par ses dimensions, mais convenablement orné par les soins de nos fils et de nos filles, a pu s'aménager dans un des quartiers à la fois les plus intellectuels et les plus populeux de la capitale. Nous n'avons pas cru toutefois devoir dès maintenant l'ouvrir au public, et bien que nous ayons fait, en temps congruent, notre déclaration, nous avons préféré prier et parler, jusqu'à nouvel ordre, en réunions privées.

La sainte hiérurgie a été régulièrement célébrée chaque dimanche, conformément aux saints Rites. Nous avons eu la faveur de conférer les sacrements à nos fidèles et d'initier quelques-uns d'entre eux aux grades importants du Septénaire sacré.

L'enseignement doctrinal qui doit marcher de pair avec les cérémonies religieuses a fait l'objet d'une série de prônes dominicaux pieusement écoutés et qui paraîtront sous forme de fascicules au cours de la nouvelle année liturgique. La première triade, qui contient Simon le Mage, Ménandre et Saturnin, est déjà prête à être livrée à l'impression.

Nous avons pu célébrer avec une solennité particulière la fête de la Vierge de Lumière, et nous avons ajouté au canon de la hiérurgie le nom de notre grande Jeanne d'Arc, devenue le parhèdre céleste de l'immortel Jean Huss, (!!!) et nous lui avons consacré à elle-même une hiérurgie spéciale.

Le chant du *Rorate* et les litanies de la Vierge de Lumière ont été insérés également dans les textes hiérurgiques.

Enfin, un précieux charisme nous a été accordé par le vouloir d'En-Haut. Nous avons conféré à notre frère Palingénius l'épopteé intégrale et, par ainsi, nous avons pu être utilement secondé dans notre tâche patriarcale, qui commence à devenir un peu lourde à nos vieilles épaules.

C'est certainement par une intervention toute spéciale des Eons protecteurs, que cette année 1909, la XXe de la Restitution de la Gnose, qui a vu tant de désastres, tant de sanglantes folies démiurgiques, ait également assisté à la définitive organisation de notre chère Eglise, à Paris.

Au surplus, ce qu'il est important de connaître, ce sont moins ces querelles intestines que les données communes du système religieux compris sous le nom de Gnose. C'est de lui qu'il nous faut maintenant prendre un aperçu.

Les plus subtils s'égareraient dans ses dédales, dans la diversité et les contradictions des systèmes. Il ne faut donc rien attendre de plus

ici qu'une esquisse, nécessairement très imparfaite et incomplète, de sa physionomie générale.

Nous cédons la parole aux gnostiques, comme précédemment aux occultistes. Ce sont leurs textes qu'on va lire. Et, tout d'abord, voyons par quel preste tour de main la Gnose moderne, qui se donne aussi le nom de néochristianisme, fait table rase du catholicisme, pour se substituer à lui.

LE ROLE DE LA GNOSE. — L'Eglise catholique commit une grande faute en livrant tous ses mystères à la foule au lieu de se conformer aux instructions de son divin Maître (1).

Jésus n'avait pas voulu qu'on laissât les pistiques à leurs dogmes déformés, à leurs légendes et à leurs superstitions, comme on l'avait fait jusqu'à lui. Sa volonté était qu'on fît tout ce qu'il serait possible pour leur faire abandonner leurs croyances erronées, et, puisqu'ils étaient incapables de comprendre les dogmes, *on leur enseigna la religion pure et simple, sans dogmes, sans culte.* Lui-même n'en prêcha pas d'autre au peuple, soit en Galilée, au bord du lac de Génésareth, soit à Jérusalem, sous le portique de Salomon, soit à Sichem, auprès du puits de Jacob. Et aux yeux du peuple, il ne parut être autre chose qu'un *homme approuvé de Dieu*, selon l'expression de l'apôtre Pierre.

La religion pure et simple est la seule que contiennent les évangiles synoptiques. Elle est à la portée des intelligences humaines les plus rudimentaires. Croire au bien, aux lois du monde moral, à l'amour et à la sainteté de Dieu, à la vie future, quoi de plus simple! Ces affirmations, les plus riches et les plus vastes de toutes, sont trop élémentaires pour qu'on puisse les appeler des dogmes, car ce n'est pas là ce qu'on entend par des dogmes en théologie. Cette religion n'a pas non plus ce que l'on appelle un culte, car on ne peut qualifier de ce nom la réunion des fidèles, dans une salle commune, pour y écouter une instruction accompagnée de quelques prières ou de quelques cantiques. Avec cette religion on n'a pas à craindre que l'imagination populaire déforme des dogmes qui n'existent pas, ni que les actes de son culte dégénèrent en pratiques superstitieuses, puisque ce culte n'existe pas. Enfin, cette religion de Jésus est celle que réclament de nos jours un grand nombre de borboriques non encore *dépourvus de tout sentiment religieux.*

A côté de cet enseignement populaire ou *exotérique* comme disent les savants, Jésus avait un enseignement *ésotérique*, secret, gnostique, qu'il exposait à ses disciples dans les réunions intimes. Il leur expliquait le véritable sens des paraboles qu'il avait prononcées en public et leur donnait toutes les explications qu'ils désiraient. C'est à Pierre, à Jac-

1. Elle aurait conservé son enseignement ésotérique jusqu'au pape Léon III. (Guaïta. *Au seuil du mystère*, p. 44.)

ques et à Jean, qu'il confia plus particulièrement cet enseignement ésotérique, et c'est à ces trois disciples seulement que, sur la montagne de la transfiguration, il apparut *tel qu'il était réellement* (1) et non tel qu'il paraissait aux yeux du peuple. Mais il leur recommanda le secret de ce qu'ils venaient de voir.

L'apôtre Jean devint très vieux, comme on sait, et mourut après tous ses collègues. Il avait enseigné la gnose à un petit cercle de disciples, qui en laissèrent écrire divers fragments sous le nom d'évangile selon saint Jean. Le christianisme n'est donc pas ce que beaucoup de borboriques de tous les degrés le croient. Il est ouvert aux ignorants, mais il ne leur est pas entièrement réservé; pour les esprits cultivés et capables, il y a des enseignements profonds. Il n'y a pas, d'ailleurs, deux religions: une pour les ignorants et une autre pour les savants; il n'y a qu'une seule et même religion pour tous, accompagnée de science pour les uns, de non science pour les autres, ainsi qu'il convient, et suivie de pratiques d'un ordre élevé pour les uns, sans aucune de ces pratiques pour les autres.

Ainsi entendu dans sa forme, le christianisme renouvelé par la science moderne, pourra prendre le nom de *christianisme scientifique*, et très légitimement aussi, celui de *catholicisme*. Car la science n'a pas de patrie; elle est universelle. Après le christianisme de la période Aryenne et le christianisme de la période Hellénique qui lui succéda, va maintenant fleurir le christianisme de la période moderne; mais on devra ne jamais perdre de vue que ce ne sont pas là trois religions différentes, trois christianismes différents, mais une seule religion, un seul christianisme à trois périodes différentes de son développement scientifique.

Si le christianisme, comme système, doit survivre et être digne de l'immortalité, sa continuation dépend d'une renaissance du gnosticisme, qui doit forcément renaître après tant de siècles d'une foi aveuglée. L'Eglise s'est étendue, s'est énormément accrue, mais si on la compare à ce qu'elle aurait pu être, elle manque encore presque entièrement de spiritualité intelligente. Le christianisme d'aujourd'hui ne donne aucune explication des problèmes qui naissent dans un cerveau chercheur. Le christianisme comme le comprenaient les gnostiques, pouvait expliquer bien des choses. Si le christianisme veut devenir le véritable instructeur des nations, il doit avoir une gnose, et l'on ne comprend pas seulement sous gnose ce qu'on appelle aujourd'hui la science; mais une science de l'âme et de l'esprit, une science qui s'occupe autant de l'invisible que du visible, une science qui touche aux profondeurs de l'être en même temps qu'elle s'occupe de la surface des choses.

La Gnose s'adresse à tous, aux *catholiques-romains* qui se sentent virtuellement en dehors des dogmes immuables et de l'intransigeance de

1. C'est-à-dire en corps astral.

leur Eglise, qui ne peuvent plus avoir la foi aveugle qu'elle exige (1), qui sont *excommuniés de fait*, et ont assez de loyauté dans leur conscience, assez de respect pour elle, pour s'en séparer dès qu'ils n'y croient plus. *La Gnose* s'adresse aux protestants de toute confession, à toutes les sectes de l'ancien et du nouveau monde (et Dieu sait si elles sont nombreuses !), à la Réforme en un mot qui, suivant l'auteur cité plus haut, « n'a été qu'une dépression de l'esprit religieux, un recul vers l'esprit judaïque, un émiettement chrétien, une dissolution et « non pas un progrès. » Elle s'adresse, *la Gnose*, aux israélites dont la foi, principe apparent du christianisme, toujours debout sans avancer, n'est en réalité que le lien national d'un peuple dissous; elle s'adresse aux mahométans tournés vers la Mecque, comme à nos frères d'Extrême-Orient, comme à tous les philosophes, à tous les penseurs, à tous les croyants, et elle leur dit: voilà ce que je suis, voilà ce que je crois, voilà ce que j'espère.. Voilà sur quoi je m'appuie. Si votre esprit n'est pas en accord avec la foi que vous professez, si vous êtes assaillis de doutes, si vous vous sentez hors de la communion de vos frères, oh! de grâce, ne persévérez pas dans l'indifférence ou ne vous abaissez pas à l'hypocrisie. Le Christ a dit: « Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. » Si vous n'êtes pas, si vous ne pouvez plus être loyalement catholique, protestant, juif ou musulman convaincu, venez à moi, ne restez pas avec ce vide affreux que laisse dans l'âme une religion morte, — c'est un vide dont on meurt! Mais si au contraire, quelle que soit votre foi, vous y adhérez de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toutes vos forces spirituelles; si votre raison s'incline sans controverse sous ses enseignements, si, en un mot, vous êtes un fidèle — non pas seulement de nom, mais de fait — oh! alors, restez là où Dieu vous a mis, et bénissez-le de n'avoir point permis que cette foi précieuse fût ébranlée en vous.

LA PROFESSION DE FOI GNOSTIQUE. — Pour être admis dans l'Assemblée des gnostiques, il faut confesser les deux dogmes fondamentaux, savoir: la foi à l'émanation et le salut par la science (Gnose).

Le dogme de l'émanation est opposé à celui d'un Dieu créateur. Le salut par la Gnose est opposé au salut par la foi.

La Gnose est donc la science religieuse par excellence, c'est-à-dire la connaissance véritable des trois mondes, divin, spirituel et matériel, ainsi que de leurs rapports.

Elle a pour base: 1° la tradition ancienne dont une partie a été conservée dans les *Védas*, le *Zend-Avesta*, et certains livres hébraïques, tels que les Psaumes, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiaste (on verra que les gnostiques répudient en général l'Ancien Testament) et la Kab-

1. Appel aux modernistes.

bale; 2° la tradition ésotérique du christianisme; 3° la science, à la quelle le gnosticisme chrétien adapte la tradition.

La Gnose comprend deux parties: 1° l'exposé des mystères *illuminateurs*, c'est-à-dire des vérités secrètes pour le vulgaire et qui donnent l'explication des choses des trois mondes. Ce sont ces vérités qui éclairent, illuminent les intelligences; 2° l'exposé des mystères *purificateurs*, c'est-à-dire des rites secrets qui effacent les péchés, purifient et sanctifient l'âme et lui permettent de s'élever dans le sein du plérôme.

Il existe un catéchisme gnostique « à l'usage des fidèles », par questions et réponses, composé par M. Bricaud (Patriarche Jean II). Nous en suivrons l'ordre, en complétant au besoin ses réponses par d'autres extraits d'écrits autorisés.

Que le lecteur, encore une fois, m'excuse de lui dévoiler tant de monstrueux blasphèmes. Qu'il élève son cœur à Dieu, et implore sa miséricorde pour les profanateurs.

I. — *Mystères illuminateurs.*

Le monde divin. — La foi catholique, confirmant les données de la saine raison, nous enseigne que Dieu est un *pur esprit*. De la notion de la *simplicité* divine il découle qu'en Dieu, pur esprit, il ne saurait y avoir composition de puissance et d'acte. Si cette composition existait en l'essence divine, celle-ci aurait quelque chose de premier et quelque chose de second; et le premier, la puissance, serait moindre que le second, l'acte, dans l'ordre de la perfection. Cela est impossible. Dieu est premier, tout premier, conséquemment il est premièrement ce qui est plus parfait: il est tout acte, et saint Thomas a bien dit de lui: *Deus est actus purus*, Dieu est un acte pur.

Nos nouveaux spiritualistes, comme les gnostiques leurs aînés, n'ont pu s'élever jusqu'à cette notion de l'esprit et de l'acte pur, et ils ont pris l'esprit de l'homme pour mesure de celui de Dieu. En l'homme nous distinguons la puissance de penser et l'acte de penser. La puissance précède l'acte. L'aptitude à connaître n'est pas la connaissance. Le temps sépare en l'homme ces deux choses; et cela tient aussi à ce que notre esprit attend des sens les images et les formes sur lesquelles s'exerce son activité. Raisonnant sur un esprit créé, nous ne pouvons nous empêcher de concevoir que la puissance est au moins logiquement antérieure à l'acte, que penser est plus parfait que d'avoir simplement la puissance de penser, que, par conséquent, l'acte perfectionne la puissance et forme avec elle une sorte de composition intellectuelle. Mais nous concevons aussi que l'esprit serait plus parfait s'il était la pensée même.

Ce qui se dit ici de l'intelligence doit également s'entendre de la volonté, et de toutes les perfections divines (1).

Les gnostiques transportent dans la *réalité* de l'Etre divin, cette distinction entre la puissance et l'acte, conçue comme apportant à celle-là un perfectionnement par celui-ci. On peut pressentir les contradictions qu'elle introduit dans la notion de Dieu et les impossibilités d'une explication plausible de son activité et de ses œuvres. Mais ce qu'on ne saurait soupçonner, c'est l'extravagance de celle que la Gnose nous présente et l'agglomération d'impiétés blasphématoires qu'elle accumule de sang-froid. Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette singerie de notre divine religion la rage de Satan déchaînée contre Dieu. Lorsque, plus tard, un de ses suppôts désabusé nous révélera que ces suggestions de l'orgueil infernal ne tendent à rien moins qu'à faire aimer et adorer le Prince des ténèbres sous le nom de ce Dieu déshonoré, nous n'aurons plus de peine à le croire.

Ecoutons d'abord ce qu'enseigne la Gnose sur l'Unité et la Trinité divine.

Dieu est l'*Être*, un, simple, infini et absolu. L'Etre n'a pas eu de commencement; il est éternel et présent partout. Il est immense: tout ce qui est, est en lui. Primordialement, l'Etre est toute puissance, c'est-à-dire, il est l'Etre *en puissance*. Secondairement, il est l'être en activité: *l'Etre en acte*. L'Etre en puissance passe à l'acte en prenant conscience de lui-même (2). Le mot qui exprime ce passage est le mot ÉMANER. L'Etre en puissance émane l'Etre en acte, et l'Etre en acte est une émanation de l'Etre en puissance. Ce ne sont pas deux êtres, mais deux aspects de l'Etre, ne formant qu'un seul Dieu.

Il ne peut y avoir plus d'un Dieu, puisque Dieu est un et infini; mais il y a en lui trois personnes, c'est pourquoi Dieu est dit Trinité.

La conception Trinitaire est commune à toutes les grandes religions, vivantes ou mortes. La doctrine chrétienne qui l'enseigne également s'accorde parfaitement avec les autres religions; mais, il ne serait pas juste de rendre les initiés gnostiques qui ont développé les fondements de la religion chrétienne responsables de la fausse interprétation que l'on a cru, dans la suite des siècles, devoir donner à la doctrine primitive. Il faut donc, en nous plaçant sur le terrain étymologique seulement, donner une explication du « mystère de la Sainte Trinité. Quelle est l'étymologie du mot *personne*? Le latin *persona* évi-

1. Lire Monsabré : Conférences de Notre-Dame, Carême de 1874, Septième conférence : L'Etre divin.

2. Tout est là. Mais c'est l'inextricable contradiction initiale. Comment l'être qui est *en puissance*, exerce-t-il l'*acte* de prendre conscience de lui-même, et de quelle réalité prend-il conscience, puisqu'il est simplement l'être en puissance?

comment. Bien. Mais que signifie le mot *persona*? *Persona* signifie masque, ce qui recouvre un objet, un masque de théâtre, un rôle, et par conséquent, un aspect, une manifestation, une manière d'être. Plus tard, on a donné au mot personne un sens plus particulier : le sens de quelque chose de distinct, de séparé, et comme en français le mot personne signifie aussi un individu doué de liberté et de raison, *il s'établit une confusion des deux sens*, en sorte que les personnes divines ont éloigné beaucoup de très bons esprits de la doctrine chrétienne et ont engendré des discussions qui ont fait couler des flots d'encre et de paroles. Mais primitivement, et conformément à l'étymologie, *personne* était synonyme de masque (aspect ou manifestation).

On voit donc quelle lumière projette le mot latin *persona* sur le mystère de la Sainte Trinité. Nous devrions logiquement dire: Un seul Dieu sous trois aspects, trois rôles, trois *déterminations*. Il est évident qu'il y a là simple phénomène de corruption du sens d'un mot; il n'en faut cependant pas davantage pour rendre absurde et par conséquent inacceptable toute une doctrine. Mais d'après ce qui précède, on conçoit facilement que les trois personnes de la Trinité chrétienne ne sont que les trois masques (rôles ou aspects), de la *Divinité ineffable et indivisible* nommée PROPATOR par les gnostiques.

Le Père n'est donc autre que l'Etre en acte, le premier-né de l'Etre en puissance, le premier être; il n'est pas l'Etre, mais un être; il est le Père, tandis que l'Etre est le Premier Père (*Propator*) « dont tous les êtres sortent par émanation, *y compris Dieu lui-même* (1) ». Le Propator, appelé aussi *Le Grand Abyme*, en prenant conscience de lui-même, devient le Dieu pur esprit (νοῦς). Tous les êtres contenus en lui, aspirent à passer aussi de la puissance à l'acte. Mais le premier qui y passe (νους) n'étant arrêté par rien prend tout son développement, tandis que les autres sont arrêtés par lui dès le début de leur passage à l'acte; ce ne sont que des *germes* qui tendent à se développer. La vie universelle ne sera donc que le développement d'une panspermie; le devenir de l'univers n'est qu'une évolution. Tout procédera du Père par émanation.

Le Fils, dans le plérôme divin est le *Logos* (le Verbe). Comme créateur, il est le mouvement vibratoire qui agite le feu ou l'éther sous lequel Dieu est symbolisé. Comme rédempteur, il est Jésus-Christ.

Le Saint-Esprit, comme Dieu, est *Zoè* (la Vie). Comme créateur, il est le souffle, la force excitant ce mouvement vibratoire, l'éther se mouvant en masse, formant des courants, des tourbillons, des effluves, partant du foyer divin de l'Univers pour arriver aux confins du monde physique et le retourner au foyer divin, au plérôme. Il se nomme alors *Pneuma-agion* (le Souffle saint).

---

1. *Le Réveil Gnostique*, septembre 1908, p. 2.

Les émanations se font toujours par syzigies, couple mâle et femelle. Elles sont appelées *Eons*. La première syzigie émanée de *Bythos*, l'*Abime*, est formée de νους et Aléthéia ou Sophia (la Vérité ou la Sagesse), qui est la possibilité ou le germe de tout être. Au sein du plérôme divin, Nous émane Logos et Zoè, qui, dans l'activité extérieure de la divinité, forment cette autre syzigie, *Christos* et *Pneuma-agion*.

Tout procède donc par émanation de l'Etre en puissance que Simon désigne sous le Symbole du *Feu* et que Valentin appelle l'*Abîme* (Bythos). Dans les Loges on le vénère sous le nom d'*Etoile Flamboyante*. Dans sa manifestation extérieure sont renfermées les semences de la matière. Dans sa manifestation intérieure évolue le monde spirituel. Il contient donc l'absolu et le relatif, la Matière et l'Esprit, l'Un et le Multiple, et les émanations de Dieu.

C'est un devenir universel de Dieu dans l'Homme et dans le Monde, une évolution, un *processus* de l'Absolu. Le premier principe, l'Etre pur, l'Abîme, le Père, est une essence indéterminée qui se détermine, qui se déploie dans la multiplicité des êtres et des choses, lesquels deviennent de moins en moins parfaits, à mesure qu'ils s'éloignent de leur source. C'est l'EVOLUTION. Un second *processus* se produit. Le Fini gravite vers l'Absolu. L'Etre se ressaisit lui-même. C'est l'*Involution*.

Au faîte du monde supérieur se trouve donc l'Abîme pur, inaccessible, insondable. Il a une compagne éternelle, le *Silence* (*Sigè*). Ils forment la première syzigie, le premier couple divin. Dieu est amour, l'amour n'existe pas sans l'objet aimé. C'est pourquoi de l'Abîme-Silence, masculin-féminin éternel, émanent par couples ou syzigies successives, les *Eons*, (αιωνες, éternels) qui composent le plérôme. De ces deux qui forment la syzigie, l'un est actif, l'autre passif; l'un est masculin, l'autre est féminin; l'un est Lui; l'autre, Elle. La première syzigie, émanée de l'Abîme-Silence est formée de νυος, (l'Entendement), et Aléthéia ou Sophia (la Vérité ou la Sagesse). Le nombre des syzigies émanées de celles-ci varie suivant les différents systèmes. Elles composent le plérôme divin.

Le nom de Sophia est donné par dérivation à toutes les créatures qui font partie de l'Etre, à raison de leur origine. Dans le principe, il y a deux Sophia : la Sophia céleste est la Pensée éternelle, la Nature éternelle; c'est la première extériorisation de Dieu; elle représente la Dualité, le Féminin, le Passif, l'Epouse. Du baiser permanent de l'Eternel et de son Epouse, Dieu et la Nature, naît la Multiplicité, l'ensemble de tous les germes, de toutes les créations.

Cette Sophia céleste est masculin et féminin. Comme masculin, elle est la Grande Sagesse de Dieu; comme féminin, elle est la Grande Puissance, l'*Homme céleste*, de qui dérivent toutes les créatures com-

posant *l'Eglise* ou *Assemblée* des êtres, c'est lui qui les attire, les développe, les fait monter.

Notre création est issue d'une seconde Sophia, fruit elle-même de la Sophia éternelle, germe déposé en celle-ci par le Père, mais né hors d'elle, dont voici l'origine.

Sophia voyant que le Père a procréé sans épouse veut l'imiter. Cet effort ne produit qu'un être imparfait, un Ektroma, *Sophia-Achamoth*. Cette *Achamoth* est exclue du plérôme, c'est elle qui est l'Œuf du Monde. Elle supplie le plérôme de lui venir en aide, Christos et Pneuma sont envoyés pour lui donner une forme, après quoi ils rentrent dans le plérôme; mais l'Eon Jésus, émané par tous les autres réunis, est député vers elle pour la consoler, la délivrer et la ramener dans le plérôme. Des diverses passions et sentiments de cette Sophia déchue il fait deux essences : l'une mauvaise, la matière et ses déterminations; l'autre, bonne, un élément de salut, provenant du mouvement de Sophia vers la lumière. Les gémissements des êtres sont les gémissements de Sophia-Achamoth, leurs maux sont les maux soufferts par Sophia-Achamoth.

Ce ne sont sans doute partout là que des mythes cachant sous leur symbolisme une explication de la Nature et de Dieu qui constituent l'unique Etre universel. Mais nous verrons plus loin, en montrant le caractère luciférien du culte gnostique, comment l'Esprit du mal, qui a suggéré à des insensés ces extravagantes aberrations, les exploite au profit de sa haine et de son orgueil.

Le monde spirituel. — Le Père a suscité un grand nombre d'êtres, mais pas tous les êtres possibles; aussi en suscite-t-il tous les jours de nouveaux. Ils sont plus ou moins avancés, suivant le degré de leur développement, et constituent trois hiérarchies d'esprits: la hiérarchie élémentale (les élémentals), la hiérarchie hominale et la hiérarchie angélique.

Il n'y a pas de purs esprits. Tous les esprits sont revêtus d'un corps éthéré, très subtil, qu'on nomme corps spirituel ou pneumatique. Ils peuvent nous apparaître en matérialisant leur corps subtil et même devenir palpables. (C'est le principe de toutes les apparitions d'esprits dans l'occultisme. On les appelle *matérialisations). Mais cette forme* n'est qu'une forme d'emprunt leur vraie forme nous est inconnue.

Les théologiens disent que les anges sont d'une *nature différente de celle des hommes*. Or, il n'en est rien. Les anges sont des êtres essentiellement passionnels et cosmiques. C'est le sentiment qui l'emporte chez eux sur l'intelligence; c'est pourquoi leur volonté est fortement sollicitée par la passion; ils sont peu libres et agissent avec passion, soit pour le bien, soit pour le mal.

Les esprits, étant libres, avaient la possibilité de commettre le mal.

La tradition nous enseigne que certains chefs de la hiérarchie angélique ont refusé d'obéir à des lois qui régissent le plérôme; qu'ils ont voulu franchir les degrés supérieurs à leur classe sans remplir les conditions requises, ce qui a causé un grand désordre dans la seconde partie du plérôme (le plérôme spirituel). Toutes les merveilles du plérôme avaient excité les désirs d'une partie d'entre eux, et leur donnèrent l'envie d'imiter Dieu, et pour cela, de connaître les mystères qui leur étaient cachés. Ils s'élevèrent donc au-dessus de leurs cercles vers le propator, virent comment tout avait été engendré du père, et à leur tour, ils voulurent produire comme lui, ils voulurent diriger l'évolution des êtres. Mais ils ne réussirent qu'à produire la confusion et le chaos. Cette sédition amena une lutte effroyable entre les esprits, et les légions des esprits rebelles furent désorganisées et rejetées en dehors du plérôme dans les ténèbres extérieures (le cénôme). Le Père envoya Christos et Pneuma-Agion pour rétablir l'ordre dans le plérôme spirituel.

LE MONDE MATÉRIEL OU HYLIQUE. — Il s'est formé autour et à l'extrémité du plérôme lumineux, sous forme de nuages immenses appelés nébuleuses primitives (1). Celles-ci se composaient (indéfinissable mélimélo de matière et d'esprit) de gaz incandescents de diverses natures, de tous les élémentaux supérieurs, de tous les esprits chassés du plérôme. On appelle chaos ce mélange de tous les esprits déchus. Il eut pour organisateur Athamas, qu'on nomme aussi *Démiurge*, à cause de ce rôle, mais non sans l'intervention du Christ, car rien n'a été fait sans le Logos. Si le monde est imparfait et mauvais, c'est qu'il a été organisé contre les intentions de l'Etre infini.

Chaque chef d'esprits rangea sous ses ordres tous ses archons et élémentaux, et cette armée ainsi formée s'est séparée de la voisine en se concentrant et en concentrant avec elle une portion des gaz de la nébuleuse. Plus tard, par suite du refroidissement, se sont formées les sphères, en partie liquide, en partie gazeuse, qu'on nomme planètes, et telle est la terre. C'est l'archon Satan ou le prince des puissances de l'air qui a présidé à l'organisation de la terre.

La terre, telle que nous la voyons, s'est formée en six époques. Elle se couvrit successivement d'eau, de lichens, de mousses, de forêts, d'animaux, de mammifères de toute espèce, dont quelques-uns, bipèdes et bimanes, ressemblaient tout à fait à l'homme, mais n'étaient doués ni de raison, ni de parole. On les appelle les *précurseurs* de l'homme.

Les esprits des hommes ont une origine céleste. Ils appartiennent à la

1. Tout ceci n'est qu'une adaptation assez grossière de la Gnose à la science moderne ou aux théories qu'on décore de ce nom.

hiérarchie hominale des enfants de Dieu, et ils sont venus sur la terre pour s'unir à l'âme et au corps de l'*anthropoïde précurseur*, afin de perfectionner son âme et de l'amener avec eux dans le plérôme. Mais presque tous ces esprits *ainsi descendus à son secours ont échoué*. Séduits par les mirages trompeurs d'ici-bas, ils se laissèrent aller aux impulsions de l'âme, au lieu d'en rester les maîtres. Dès lors, l'homme selon l'esprit devint l'homme selon la chair. L'homme primitif fut frappé de *déchéance*. Cette déchéance consiste en la perte de presque toutes les facultés dont il jouissait dans son état primitif. Dans cet état, il subissait une longue série de métamorphoses qui dégageaient successivement son esprit et son âme de son corps, lequel se spiritualisait en se dématérialisant. L'esprit de l'homme quittait alors la terre pour rentrer dans le plérôme, entraînant avec lui l'âme et le corps spiritualisé ou glorieux (1).

La déchéance se perpétue par hérédité. C'est le *péché* originel, par suite duquel les hommes *naissent sujets* de l'archon terrestre et de ses légions, qui exercent sur nous une action fascinatrice dont l'effet est de nous embourber dans la matière, qui excitent les élémentaux contre nous, et nous font souffrir de la pesanteur, du chaud, du froid, des maladies, de la mort, des réincarnations et des vies successives.

Le Christ-Sauveur. — Jésus est le plus grand des hommes qui soient apparus sur la terre pour faire avancer l'humanité dans la voie du vrai et du bien. Ce qui le distingue des autres grands hommes, c'est qu'il a manifesté le *logos* au degré le plus élevé qu'il soit possible.

Mais, relativement à son corps, presque tous les gnostiques sont unanimes à dire qu'il n'était qu'une apparence (docétisme). Jésus n'a fait que passer à travers Miriam, comme l'eau dans un tube, et il a revêtu de l'*ombre de la chair* son corps lumineux et éthéré. Car on ne peut pas admettre que celui qui est descendu sur la terre pour délivrer les hommes de la matière, se fût soumis à la matière en s'y incorporant. Le corps sous lequel il a été vu n'était donc qu'une apparence. Les fonctions de ses organes, ses souffrances, sa mort, n'étaient que des apparences. Sa passion n'a été que l'image de l'immense douleur qu'éprouvent dans tout l'univers ses membres restés attachés à la matière.

1. Qui ne voit en tout cela, et dans ce qui va suivre, une honteuse et sacrilège tentative pour adapter la doctrine chrétienne à l'occultisme, d'une part, et de l'autre, au *panthéisme brahmanique* avec *lequel* certaines branches gnostiques ont tant de rapport? Celles-ci expliquent le mythe du démiurge par l'effort égoïste qui porte l'homme à s'individualiser, au lieu de s'involuer dans l'Etre. Le démiurge ne serait autre chose que la collectivité de cet effort, sans existence propre. C'est lui qui créerait la distinction de l'esprit et de la matière, du bien et du mal, laquelle n'est rien en dehors de lui : car l'imparfait n'existe pas en lui-même et fait nécessairement partie du parfait qui doit tout contenir.

C'est à l'âge de trente ans qu'il est devenu le foyer du Christ sur la terre. Le Christ ne demeura pas en lui jusqu'à son supplice. Ayant fini son rôle de Logos, le foyer de lumière qui était en lui n'avait plus raison d'être et il disparut au moment de l'arrestation de Jésus.

Jésus est venu pour nous délivrer. On est *délivré* par la foi, la confiance ferme en Jésus et par cette confiance que si l'homme sait qui est Jésus, pourquoi il est venu, quelle est notre origine, notre destinée, en un mot, si l'on est *illuminé* par la Gnose, dont la connaissance est le salut.

Jésus ne nous a donc pas délivrés en venant expier sur la croix les péchés des hommes (il n'y a que le Démiurge qui exige des expiations), il nous a délivrés en nous enseignant la *vérité*, contenue dans la tradition ésotérique qu'il a léguée à quelques-uns de ses disciples (1).

Lecteur, arrête-toi ici pour redire le credo de la sainte Eglise catholique renfermé dans le symbole des apôtres, et répéter avec elle *Christe, Fili Dei vivi, miserere nobis! Adoramus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam crucem tuam redemisti mundum!*

L'ASCENSION AU PLÉROME. — A la fin des temps, les royaumes terrestres seront détruits, les hommes pénétrés de plus en plus de l'esprit du Christ rétabliront sur la terre le royaume céleste. Ils seront réintégrés dans leur état primitif. De même que la science aura trouvé le moyen de s'assujettir toutes les forces naturelles, *elle* trouvera le moyen de rendre au corps de l'homme ses propriétés primitives. Nos relations avec le monde invisible seront rétablies. Les matérialisations ou apparitions d'esprits seront de plus en plus fréquentes et persisteront, en sorte qu'au milieu des vivants on verra un grand nombre de morts. Les hommes qui vivront alors ne mourront pas. Ils auront trouvé moyen de changer la mort en une simple métamorphose, comme cela avait lieu au temps de l'homme primitif. Ce royaume céleste sur la terre ne doit pas durer toujours. Nous toucherons alors à l'époque de l'ascension au plérôme. Elle sera caractérisée par la venue du Sauveur qui viendra lui-même sur la terre avec son corps pneumatique, accompagné des saints qui auront déjà fait retour au plérôme et d'une multitude d'anges. Ceux qui voudront alors se convertir ne le pourront plus. Les portes de la lumière seront fermées à jamais. Tous les parfaits groupés autour du Sauveur s'élèveront avec lui et rentreront dans le plérôme d'où ils étaient sortis. Les âmes qui après la série suc-

1. Les hommes se partagent en trois catégories : les *pneumatiques*, élite de l'humanité composée des vrais initiés de la Gnose; les *psychiques*, simples intellectuels, sujets du Démiurge; les *hyliques*, hommes matériels et grossiers, asservis aux choses inférieures. Les *pneumatiques* obtiennent seuls leur réintégration dans le Plérôme. Et voilà l'œuvre de la Rédemption!

cessive des vies n'auront pas été épurées rentreront dans la masse confuse des germes et seront anéanties comme individus. La résurrection de la chair est une absurdité. Les corps ne ressusciteront pas, la cendre des morts n'entrera pas dans le ciel. La terre, sépulcre immense, brûlée par un feu intérieur, s'évanouira comme un rêve.

II. — Les mystères purificateurs.

Cette partie du catéchisme gnostique comprend d'abord trois leçons sur la vie religieuse, la prière et le péché. La première et la seconde sont de grossières contrefaçons des principes de la vie chrétienne, avec une interprétation toute naturaliste de la prière, dans laquelle est inséré le texte du Pater.

Le péché est « une désobéissance aux lois morales, c'est-à-dire du monde des esprits raisonnables », un désordre dans le monde spirituel. La punition est l'exclusion du plérôme, ayant pour conséquence la réincorporation avec perte de la personnalité et la perpétuité de la douleur. L'habitude du péché persistant après un nombre plus ou moins grand de réincorporations, peut désagréger l'être spirituel tout entier. C'est la mort éternelle (c'est-à-dire l'anéantissement).

Abominable profanation de la doctrine catholique et parodie infâme qui nie tous ses dogmes en les singeant. Il ne restait plus que de parler de conditions requises pour la rémission des péchés, de jeûnes, d'abstinence, de méditation, de recours aux prières de Jésus-Christ et des saints, et, pour comble de sacrilège, au ministère sacerdotal et aux rites sacramentaux. On n'y a pas manqué.

Le travertissement impudent des institutions sacramentaires par lesquels Notre-Seigneur Jésus-Christ a pourvu à l'entretien de la vie surnaturelle dans nos âmes et dans l'Eglise est le dernier degré de ces profanations.

La doctrine de l'Eglise sur la nature des Sacrements, leur efficacité, les conditions qu'ils requièrent se retrouve dans le gnosticisme, mêlée à des erreurs grossières et à d'extravagantes fantaisies. Mais il en réduit le nombre à cinq, et nie le caractère de sacrement au mariage et à la pénitence. Le mariage a toujours existé dans l'Eglise, mais il n'est qu'une simple cérémonie religieuse. Quant à la pénitence, un sacrement particulier n'aurait pas de raison d'être, parce qu'elle est une des conditions subjectives requises pour tous les sacrements. La Confirmation est remplacée par un second baptême.

Interprétant à sa guise les paroles de l'Evangile, la Gnose distingue le baptême de l'eau et celui du feu et du vent, dont elle fait deux sacrements distincts. Au premier, qu'on peut recevoir à l'âge de dix ans, après une instruction religieuse élémentaire, elle attribue des effets analogues à ceux du sacrement véritable, mais la grâce ne s'appelle

plus qu' « une certaine modification » produite dans l'âme qui donne le moyen de devenir enfant de Dieu et prépare à recevoir la plénitude du Saint-Esprit. Le baptême de vent et de feu est nécessaire pour que l'homme soit absolument délivré des liens de l'archon terrestre, car le Christ a déclaré que sans le baptême d'eau et de vent personne ne peut rentrer dans le plérôme. Pour le recevoir, il faut être âgé de vingt ans, sauf les cas d'extrême nécessité. Il perfectionne l'effet du premier baptême.

Les revues gnostiques racontent avec un luxe de détails, d'après un papyrus retrouvé, les cérémonies symboliques par lesquelles Jésus aurait institué ces deux baptêmes et les enseignements dont il les accompagna.

Le mystère du *Grand Nom* est celui par lequel un Parfait reçoit la puissance sacerdotale. Cette puissance ne se transmet point d'un « sacerdote » à l'autre. C'est encore là une erreur de l'Eglise Gréco-Romaine. Jésus n'a point donné à ses apôtres la puissance sacerdotale pour être transmise par eux aux évêques, et ainsi indéfiniment. C'est lui qui choisit, appelle le « sacerdote », auquel la puissance sacerdotale est toujours donnée par le Saint-Esprit.

Le mystère des onctions pneumatiques est une imitation du sacrement de l'Extrême-Onction. Il a pour effet de donner la force de résister aux tentations des *larves* produites dans l'âme par le péché et des élémentaux qui profitent de la faiblesse du malade pour l'assaillir; enfin il nous délivre du mal.

Parlerai-je de l'adorable sacrement de l'Eucharistie défiguré et profané sous le nom de *Mystère ineffable*, où la présence réelle de notre Sauveur n'est plus que celle de son corps *pneumatique*, déterminée, non plus par un miracle de la toute puissance divine, mais par l'influence presque physique de l'intention et de la volonté des assistants? Oui, la sacrilège et infernale parodie est poussée jusque-là. Comment, demande le catéchisme gnostique, le corps et le sang pneumatiques du Christ peuvent-ils prendre les apparences du pain et du vin? Par le *phénomène* de la *transélémentation* ou *transsubstantiation* opérée par le Saint-Esprit.

Le patriarche Jean II, auteur de ce catéchisme, a publié ailleurs une longue homélie sur le Mystère ineffable où il présente en ces termes l'explication de ce « phénomène ».

Les admirables découvertes scientifiques contemporaines (je parle des plus récentes) et je cite entre toutes celles de Becquerel, sur le pouvoir radio-actif de l'*Uranium* et du *Thorium*, les démonstrations de M. et de Mme Curie sur le *Radium*, l'*Iridium* et le *Polonium*, jettent sur cette question merveilleuse de la divine transsubstantiation un jour tout nouveau.

J. Thompson, aujourd'hui lord Kelvin, ce maître incomparable de la physique moderne, a conclu de ces découvertes, l'orgueil de notre jeune école, que d ns

les corps, les molécules et même les atomes sont dans un état perpétuel de dissociation; que si la composition des corps reste la même, cela tient à ce que les atomes ultimes, les corpuscules comme il les appelle, se recombinent à peu près à proportion de l'œuvre de dissociation. Lord Kelvin est arrivé par ses calculs à ce résultat, que chaque molécule de bismuth, par exemple, subit cette dissociation 40 millions de fois par seconde, en moyenne. Dans les métaux qui sont plus conducteurs encore, la dissociation des molécules serait plus rapide.

Eh bien! frères et sœurs bien-aimés, supposons que les corpuscules, au lieu de se recombiner, soient tous rejetés au dehors sous forme de radiation, et qu'en même temps, les corpuscules émis par un second corps viennent prendre la place de ceux du premier, on obtiendra une véritable transsubstantiation, un changement de substance de ce premier corps. La structure de ses atomes chimiques et de ses molécules n'aura pas changé, mais sa substance ne sera plus la même, ce sera celle du second corps. Or c'est justement ce qui se joue dans le mystère ineffable.

Mais quelle force, quelle puissance produit cette merveilleuse transélémentation?

Frères et sœurs, c'est le Saint-Esprit, c'est le Pneuma-Agion.

C'est le courant de Pneuma-Agion qui entraîne et fixe dans l'Eucharistie, *la substance du corps* du Sauveur. Ces courants divins qui remontent et descendent du Plérôme à la Terre entraînent avec eux des monades, constituant le corps pneumatique (du Sauveur). L'*Assemblée par son immense désir et l'Evêque par ses paroles et par son geste (expression de sa ferme volonté et de son intention) attirent et dévient les courants et les font concourir vers les espèces.* Les courants convergent vers le centre du fragment de pain et y précipitent les monades (du corps pneumatique du Sauveur) pendant que les monades (corpuscules ultimes) des espèces sont dispersées en tout sens et produisent des effluves lumineux ».

Toutefois, ne pensez pas que pour venir sur l'Offrande, le Christ-Sauveur abandonne le Plérôme. Il est à la fois dans le Plérôme et dans les espèces « à cause de l'immensité de son corps ». Il est tout entier (entièreté qualitative et non quantitative) sous chaque espèce, parce qu'il est indivisible, en sa qualité d'individu vivant, et que seules les espèces sont divisibles. Il est avec son âme, son esprit, sa divinité. Il est tout entier dans le pain, tout entier dans le vin et la divinité que nous adorons et que nous recevons est le troisième Eon du second Tridyname, que Valentin appelait *Anthropos*, l'Homme divin.

La portion de la substance du corps pneumatique du Christ qui se trouve dans chaque fragment du pain, n'est point détachée de ce corps céleste (indivisible comme nous l'avons dit), mais elle forme à ce corps comme autant d'appendices qui descendent sur la Terre et imprègnent chaque fragment du pain; appendices invisibles, en sorte que les fragments sont vus séparés, alors qu'en réalité ils sont unis au corps du Christ et rattachés entre eux par ce corps sacré.

En 1894, les évêques gnostiques publièrent le *rituel* de leur Eglise, imitation du rituel cathare, et le cérémonial des Albigeois des XIe et XIIe siècle. J'anticipe ici sur les rapports des sectes occultes avec l'esprit infernal pour reproduire la partie de ce rituel concernant la fraction du pain. Quand il s'agit de déterminer la liturgie, raconte J. Doinel, les chefs gnostiques furent sous l'influence sensible et intense de Lucifer et d'une vision de l'hérésiarque Etienne, brûlé en 1022, à Orléans, par le roi Robert; vision suivie de celle de Gailhabert de

Castres, évêque gnostique de Toulouse au XIIe siècle. Dans une célèbre réunion spirite tenue en 1890, dans un oratoire occultiste de Paris, les évêques cathares se manifestèrent d'une façon significative, et donnèrent leurs noms, qui furent vérifiés dans le recueil de Doat à la Bibliothèque nationale, et reconnus véritables. Ils dictèrent les formes liturgiques et le rite sacramentel. C'est d'après cette étonnante manifestation que les rituels furent composés.

Les Parfaits étant réunis, les femmes la tête couverte d'un voile blanc et les hommes ceints d'un cordon blanc, ils s'agenouillent et reçoivent la bénédiction de Sa Seigneurie l'évêque. Puis ils se relèvent et le chœur chante le cantique:

Beati vos AEones
Verâ vitâ vivîdi!
Vos Emanationes
Pleromatis lucidi!
Adeste, visiones,
Stolis albis candidi.

Sur l'autel drapé d'un lin très pur, l'Evangile grec de Jean repose tout ouvert, entre deux flambeaux. L'Evêque, au milieu du diacre et de la diaconesse assistants, est debout. Une fois le cantique achevé, Sa Seigneurie récite le *Pater* en grec. L'assistance répond: *Amen!*

Le diacre présente la coupe et le pain au prélat. L'Evêque revêtu de l'étole violette, le tau (1) sur la poitrine, l'infula sur la tête, élève les mains sur les espèces en disant: *Eon Jesus prius quam pateretur mystice, accepit panem et vinum in sanctas manus suas et elevatis oculis ad cœlum, fregit* (l'évêque rompt le pain), *benedixit* (l'évêque forme le tau sur le pain et la coupe), *et dedit discipulis suis, dicens* (tout le monde se prosterne): *Accipite et manducate et bibite omnes!*

Le diacre portant le plateau et la diaconesse portant la coupe, précèdent Sa Seigneurie, qui s'avance vers les Parfaits. L'orgue joue une marche religieuse et lente.

L'évêque, prenant le pain, l'élève au-dessus de l'assemblée en disant: τουτο εστιν το σωμα πνευματικον του χριστου.

Puis il repose le pain sur le plateau, s'agenouille et adore.

Il se relève, prend la coupe et l'élève en disant: *Calix meus inebrians quàm præclarus est! Calicem Salutaris accipiam et nomen Domini invocabo.* — τουτο εστιν το αιμα πνευματικον του χριστου

Il s'agenouille et adore.

Il se relève, rompt un fragment du corps spirituel de l'Eon Jésus et le mange. Il boit à la coupe du sang.

Pause. Orgues.

Il s'avance ensuite vers chaque Parfait et tend le pain et la coupe à chacun.

Silence. Orgues. — Adoration.

De retour à l'autel, l'évêque étendant les mains dit: Que la grâce du très saint Plérôme soit toujours avec vous!

Les restes des espèces consacrées sont brûlées sur un réchaud, car le corps pneumatique du Seigneur ne doit pas être profané.

---

1. Le tau est un caractère de l'alphabet grec représentant une croix déformée, que les gnostiques adoptent pour symbole.

Après quoi, Sa Seigneurie donne la bénédiction gnostique et se retire entre les deux assistants, qui portent les flambeaux.

Et sur l'autel catholique, la divine Victime renouvelle réellement le sacrifice du Calvaire pour crier miséricorde à son Père en faveur des suppôts du diable qui parodient jusqu'au sacrement de son amour!

La Gnose et le Catholicisme. — Le dernier chapitre du catéchisme gnostique est consacré à l'*Eglise*. C'est toujours le même procédé de transposition, le même effort pour conserver la forme de l'enseignement catholique et sa terminologie même, en substituant à la divine Epouse du Christ une hideuse caricature. Le chef de l'Eglise est le Christ, et, naturellement, « il n'y en a point d'autre ». A l'église pléromatique céleste ou invisible, on applique les notes d'unité, de sainteté, de catholicité et d'indestructibilité. L'Eglise visible devrait avoir les mêmes caractères, mais malheureusement ils sont moins sensibles. Les membres de l'Eglise visible, d'accord sur certains points de doctrine et de morale, ne sont pas d'accord sur d'autres; ils se sont divisés en plusieurs fragments ou orthodoxies: (grecs, arméniens, cophtes, vieux catholiques, romains, anglicans, etc...) lesquels prétendent chacun avoir raison et donnent tort aux autres. La plus orgueilleuse de ces portions de l'Eglise visible est sans contredit l'Eglise romaine; c'est elle aussi qui s'est toujours la plus alliée aux princes de ce monde.

Le rôle de l'Eglise gnostique est de prêcher une doctrine qui est celle de la race humaine supérieure, qui n'a pas été corrompue par les idées des races sémito-couschites et qui se conforme le plus fidèlement à la tradition universelle et à l'enseignement du Christ-Sauveur. C'est enfin de travailler selon ses moyens à l'unification des orthodoxies; à s'*associer* tous les hommes de bonne volonté qui sont en dehors de l'Eglise visible et mériter par là d'être véritablement catholique.

Ce rôle est ainsi développé par le même Patriarche Jean II (Dr Bricaud)

Nous assistons depuis près d'un siècle à un évolution de l'idée religieuse, à laquelle celle qui eut lieu à l'époque où le christianisme fit invasion dans la société gréco-romaine peut seule être comparée.

Tout le monde sent aujourd'hui que l'Eglise romaine court à sa perte, et nous voyons les convaincus défendre pied à pied la vieille orthodoxie catholique romaine contre l'envahissement des doctrines scientifiques, comme luttèrent autrefois les vieilles familles romaines pour leurs dieux contre le Christ et ses apôtres.

Les prêtres eux-mêmes ne le cachent plus; ils montrent les temples déserts et font voir la société se désorganisant à mesure que s'établit ce qu'ils appellent « le règne de l'iniquité et du crime ».

Comment donc cette Eglise, cette orthodoxie romaine qui compte plus de dix-neuf cents ans de durée, qui a évité tant d'écueils, en est-elle venue à cette

extrémité? Quelles sont donc les causes secrètes ou visibles qui sont en lutte avec elle, et contre lesquelles elle ne peut se défendre?

Les prêtres n'avaient-ils donc pas dit que l'Eglise romaine était d'institution divine, et que le Christ lui avait promis la perpétuité et l'universalité?

Et cependant ne la voyons-nous pas abandonnée par tous les savants et perdre le terrain qu'elle avait primitivement conquis?

La vérité est que l'orthodoxie romaine, comme toutes les orthodoxies, est double. Il y a en elle deux éléments à considérer: l'élément qui peut être appelé *divin* et qui est commun à toutes les religions qui ont existé depuis l'origine de l'humanité, et l'élément propre à chaque orthodoxie que l'on considère.

Alors que l'élément commun à toutes les religions (catholicisme) est *rationnel* et traditionnel, et par suite éternel, l'élément propre ne convient qu'à une époque, à un moment donné de l'évolution de l'humanité, et est par cela même transitoire.

C'est ainsi que dans la lutte actuelle des partis contre l'orthodoxie catholique romaine, le catholicisme proprement *dit n'est pas en cause, mais seulement* l'orthodoxie romaine, toujours destinée à tomber un jour.

Nous savons que le catholicisme romain peut être appelé à disparaître à un moment donné, comme il disparut de certains pays vers le milieu du seizième siècle, sous la poussée du protestantisme. Or, le discrédit dans lequel est tombé le catholicisme romain à l'heure où nous sommes, son abandon par la plupart des penseurs et des hommes de science, sont des signes avant-coureurs de sa ruine définitive, pour faire place à une nouvelle forme religieuse, plus en harmonie avec les idées et les mœurs modernes.

De plus, l'histoire nous montre que toutes les fois qu'une orthodoxie n'a pas été soutenue par une puissance politique, il s'est produit dans son sein des ruptures et des divisions.

Un évêque catholique, Mgr Turinaz, de Nancy, l'a bien compris lorsqu'il a écrit, il y a quelques années: « J'ai la conviction profonde que les plus grands périls de l'Eglise à cette heure ne viennent pas du dehors... Nos plus grands périls viennent des doctrines fausses et dangereuses qui atteignent indirectement ou directement la *foi* elle-même; des tentatives qui ont pour résultat de rompre les liens de la discipline, de semer dans le clergé la division et la révolte... Si un schisme est à craindre, il aura son principe, son appui et ses ressources dans les erreurs, les tentatives et les innovations que je combats.. » (1).

Ces innovations que Mgr Turinaz dénonçait, nous les connaissons aujourd'hui sous les *noms de théologie « positive », modernisme*, etc... qui ne tendent à conserver que ce qui fait le fond de toutes les religions: la croyance en l'existence de Dieu et la survivance de l'âme.

Ainsi, tous ceux qui tendent à sortir des orthodoxies se trouvent posséder la même religion, c'est-à-dire la Religion tout court.

Mais, parmi ceux-ci, il en est qui savent que la religion n'est pas seulement réduite à la croyance en l'existence de Dieu et la survivance de l'âme.

C'est ici qu'intervient utilement le gnosticisme, dont le but est de faire entrevoir à tous ces penseurs religieux l'importance de bien d'autres croyances qu'ils n'avaient peut-être pas comprises jusqu'alors.

Son but est de leur montrer la religion universelle intégrale en accord parfait avec la science et la philosophie. Mais tous les hommes n'étant pas égaux en intelligence et en savoir, cette religion intégrale ne saurait convenir à tous, il doit rester le lot d'un petit *nombre* d'initiés.

---

1. Les Périls de la foi et de la discipline.

Bien plus, ce n'est pas le gnosticisme qui s'approprie par une imitation sacrilège les mystères catholiques, c'est le catholicisme qui est dérivé de la Gnose dont il a corrompu la sainte doctrine. Sophronius faisant dans le *Réveil gnostique* un exposé du gnosticisme au second siècle, conclut en ces termes: « Par ce rapide exposé, le lecteur peut s'apercevoir facilement que la doctrine catholique romaine n'est que la Gnose mutilée, un emprunt fait au gnosticisme et surajouté au judaïsme. Or, ajoute-t-il, ce que le catholicisme a fait pour le dogme, il l'a fait aussi pour le culte. Les onctions de baume après l'immersion du baptême sont un emprunt au gnosticisme; il en est de même de l'extrême-onction, du chant des hymnes, des images du Christ, soit peintes, soit sculptées. » Et il s'appuie sur ce passage de Renan: « Sous ce rapport, l'influence des gnostiques dans l'histoire du christianisme fut de premier ordre. Ils constituèrent le pont par lequel une foule de pratiques païennes entrèrent dans l'Eglise. Ils jouèrent dans la propagande chrétienne un rôle capital. C'est par le gnosticisme que le christianisme se proclama d'abord comme une religion nouvelle, destinée à durer, ayant un culte, des sacrements, pouvant produire un art. C'est par le gnosticisme que l'Eglise fit sa jonction avec les mystères antiques, et s'appropria ce qu'ils avaient de satisfaisant pour le peuple. C'est grâce à lui que vers le IVe siècle, le monde put passer du paganisme au christianisme sans s'en apercevoir, et surtout sans se douter qu'il se faisait Juif. L'Eclectisme et l'ingratitude de l'Eglise catholique se montrent ici d'une façon admirable. Tout en repoussant les chimères des gnostiques et en les anathématisant, l'orthodoxie reçut d'eux une foule d'heureuses idées de dévotion populaire. Du théurgique, l'Eglise fit le sacramentel. Ses fêtes, ses sacrements, son art, vinrent pour une grande partie des sectes qu'elle condamnait. Le christianisme pur n'a laissé aucun objet matériel; la première archéologie chrétienne est gnostique.. »

Les Gnostiques ont trouvé dans Renan l'autorité sur laquelle ils avaient besoin de s'appuyer, et leur science historique a autant de valeur que leur fameuse science religieuse elle-même. Un moderniste italien, l'abbé Buonaiuti, a récemment renouvelé les mêmes assertions dans un livre sur le gnosticisme. Après avoir déclaré que la tradition ecclésiastique est gâtée par un aveuglement dogmatique en ce qui concerne le gnosticisme, il montre le Christianisme adaptant la métaphysique que les premiers Pères de l'Eglise avaient si âprement combattue dans les gnostiques, au nom de la tradition. La Gnose, en mourant comme schisme, tuée par les Pères de l'Eglise, s'est vengée de la manière la plus efficace que l'histoire ait enregistrée: en triomphant dans cette Eglise qui avait voulu l'anéantir. « L'Eglise, dit-il, dans sa théodicée et dans ses rites n'est autre que le Gnosticisme ».

Pour finir sur ce point, je relève encore dans la même revue ces lignes suggestives:

« — Un prêtre romain qui se rend bien compte des défauts de sa dogmatique nous demande ce qu'il aurait à faire pour devenir gnostique.

Rép. — Abandonnez la théorie de la Rédemption par le supplice de la croix et ne vous appuyez plus uniquement sur la Bible; mais tenez compte de la tradition sacrée des autres peuples. Etudiez la Magie, car sans cette étude préalable, il est impossible de *comprendre* les rites appelés sacrements ou mystères purificateurs. Sur tous les autres points il sera facile de nous entendre. »

LA GNOSE ET L'OCCULTISME. — Ce dernier trait semble indiquer un étroit rapport entre le gnosticisme et l'occultisme. De fait, le Patriarche de la Gnose, Jean II (Dr Bricaud), est aussi l'auteur d'un manuel d'occultisme, et il écrit dans le *Réveil gnostique*, après avoir donné la classification des sciences occultes du Dr Fugairon « Les Gnostiques sont des occultistes. Ils s'efforcent d'adapter la Gnose à l'occultisme, à la philosophie moderne et à la science moderne. » L'alliance paraît en effet naturelle et avantageuse. Mais cette promiscuité de la métaphysique religieuse qui est l'essence de la Gnose avec des sciences expérimentales mal établies ne compromet-elle pas la vraie et pure science de la religion? C'est ce que soutient la revue, *La Gnose*, par esprit de contradiction peut-être entre les deux églises gnostiques, mais non sans apparence de raison. Il est même assez piquant d'y relever une bonne critique de l'occultisme, à propos de l'*Alliance spiritualiste :*

La Gnose, dans son sens le plus large et le plus élevé, c'est la connaissance; le véritable gnosticisme ne peut donc pas être une école ou un système particulier, mais il doit être avant tout la recherche de la vérité intégrale. Cependant, il ne faudrait pas croire pour cela qu'il doive accepter toutes les doctrines quelles qu'elles soient, sous le prétexte que toutes contiennent une parcelle de vérité, car la synthèse ne s'obtient point par un amalgame d'éléments disparates, comme le croient trop facilement les esprits habitués aux méthodes analytiques de la science occidentale moderne.

On parle beaucoup actuellement d'union entre les diverses écoles dites *spiritualistes; mais tous les efforts tentés jusqu'ici pour réaliser cette union* sont restés vains. Nous pensons qu'il en sera toujours de même, car il est impossible d'associer des doctrines aussi dissemblables que le sont toutes celles que l'on range sous le nom de spiritualisme; de tels éléments ne pourront jamais constituer un édifice stable. *Le tort de la plupart de ces doctrines soi-disant spiritualistes, c'est de n'être en réalité que du matérialisme transposé sur un autre plan, et de vouloir appliquer au domaine de l'Esprit les méthodes que la science ordinaire emploie pour étudier le Monde hylique.*

Ces méthodes expérimentales ne feront jamais connaître autre chose que de simples phénomènes, sur lesquels il est impossible d'édifier une théorie métaphysique quelconque, car un principe universel ne peut pas s'inférer de faits particuliers. *D'ailleurs, la prétention d'acquérir la connaissance du Monde*

spirituel par des moyens matériels est évidemment absurde; cette connaissance, c'est en nous-mêmes seulement que nous pourrons en trouver les principes, et non point dans les objets extérieurs...

« Il est donc impossible à ceux qui cherchent à acquérir la connaissance spirituelle de s'unir à des expérimentateurs, psychistes ou autres, non point qu'ils aient du mépris pour ces derniers, mais simplement parce qu'ils ne travaillent pas sur le même plan qu'eux. Il leur est non moins impossible d'admettre les doctrines à prétentions métaphysiques s'appuyant sur une base expérimentale, doctrines auxquelles on ne peut pas sérieusement accorder une valeur quelconque, et qui conduisent toujours à des conséquences absurdes.

La Gnose doit donc écarter toutes ces doctrines et ne s'appuyer que sur la Tradition orthodoxe contenue dans les Livres sacrés de tous les peuples, Tradition qui en réalité est partout la même, malgré les formes diverses qu'elle revêt pour s'adapter à chaque race et à chaque époque. Mais, ici encore, il faut avoir bien soin de distinguer cette Tradition véritable de toutes les interprétations erronées et de tous les commentaires fantaisistes qui en ont été *donnés de nos jours par une foule d'écoles* plus ou moins occultistes, qui ont malheureusement voulu parler trop souvent de ce qu'elles ignoraient. Il est facile d'attribuer une doctrine à des personnages imaginaires pour lui donner plus d'autorité, et de se prétendre en relation avec des centres initiatiques perdus dans les régions les plus reculées du Thibet ou sur les cimes les plus inaccessibles de l'Himalaya; mais ceux qui connaissent les centres initiatiques réels savent ce qu'il faut penser de ces prétentions. »

La Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie. — Une question fort intéressante est celle de savoir s'il existe des rapports entre le gnosticisme et la Franc-Maçonnerie (1). La constatation de ce lien expliquerait la rénovation de la Gnose et projetterait ainsi quelque lumière sur les secrets de la Maçonnerie. On n'a pas oublié que J. Doinel, restaurateur de la Gnose, était membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France. C'est là un premier indice qui a sa valeur. Il raconte, et nul témoin n'en pouvait être mieux informé, que le Martinisme, qui est, on le verra, une des sectes les plus redoutables de la Maçonnerie, a fourni de nombreux adeptes à la Gnose. Mais il faut remonter plus haut dans l'histoire.

A propos de la conversion du même J. Doinel et du témoignage que lui rendait Bricaud, une revue maçonnique, l'*Acacia*, disait récemment : « Je ne vois pas trace de Gnoticisme dans le mouvement maçonnique actuel ». Doit-on voir dans cette négation une nouvelle preuve de la décadence de la Maçonnerie et de la méconnaissance de ses doctrines dont nous l'entendrons accuser plus tard? C'est ce qui semblerait résulter des explications données en réponse par les revues gnostiques.

La Franc-Maçonnerie serait ni plus ni moins d'origine gnostique. Elle serait issue de l'alliance des représentants des sociétés gnostiques avec les loges d'ouvriers constructeurs auxquels sont dus nos édi-

1. Il n'est question ici que du lien historique. Nous réservons pour plus tard l'identité des mystères sataniques qui rattachent la Maçonnerie et les sectes occultes à la puissance infernale par une filiation commune.

fices catholiques du XIIIe au XVIIe siècle. Voici l'explication historique que l'on donne de cette origine.

Depuis le IXe siècle jusques et y compris le XIIIe siècle, les moines, surtout les Bénédictins, monopolisèrent la science et la construction des grands édifices. Mais, ayant besoin d'un personnel nombreux, ils se virent forcés de faire des élèves parmi les laïques. Les moines chargés de cet enseignement étaient appelés *Vénérables*, parce qu'ils étaient religieux, et *Maîtres*, parce qu'ils enseignaient. Au XIIIe siècle, les élèves constructeurs allemands secouèrent le joug de leurs chefs monastiques et se constituèrent en groupes, en corps d'états, pour construire pour leur propre compte, sans être subordonnés aux moines. Le monopole passa ainsi des moines aux laïques.

Au commencement du XIVe siècle, eut lieu l'arrivée en Angleterre d'un certain nombre d'ateliers de constructeurs allemands. L'admission d'apprentis anglais en fut la conséquence, et bientôt se formèrent, en Angleterre, des ateliers de constructeurs anglais.

L'enseignement communiqué aux apprentis et compagnons anglais différa de celui que recevaient les allemands en ce qu'il ne se borna pas seulement à donner à ses membres des leçons techniques indispensables au métier de constructeur, mais en ce qu'il affecta une tendance très marquée à ajouter des enseignements destinés à moraliser et s'occupa de développer l'intelligence des ouvriers.

La corporation des constructeurs prit alors le nom de « *Fraternité des Libres-Maçons* » employant le mot « Fraternité » dans le sens de « confrérie », de réunion des frères, et le mot « maçons » dans le sens de constructeurs en maçonnerie.

Pendant les XVe et XVIe siècles, l'influence des tendances intellectuelles de la « Fraternité » anglaise se développa notablement et prit un essor considérable: « En contact avec le clergé de l'époque, ils se rendirent bientôt possesseurs de tous les secrets de fonctionnement et de dogme de l'Eglise, et, appréciant à leur juste valeur leurs imperfections, leurs contradictions flagrantes, ils donnèrent une large part à la discussion des croyances religieuses de l'époque. L'égalité des droits qui existait entre tous les membres de la fraternité, la liberté d'action qui leur assurait le monopole de leurs secrets de construction, firent en même temps de la *Fraternité des Libres-Maçons*, un foyer d'idées et d'aspirations libérales. Mais, jusqu'à la fin du XVIe siècle, la « Fraternité » s'occupa exclusivement d'élever des basiliques, des couvents, des édifices de style gothique, au moyen des secrets de construction qu'ils tenaient des constructeurs allemands (1). »

Au milieu du XVIIe siècle, eut lieu une modification importante dans le fonctionnement de la « Fraternité ». Le compagnon Inigo Jones in-

1. Cours de Maçonnerie pratique.

troduisit en Angleterre le style italien du temps d'Auguste, style qui, par ses conditions esthétiques, enthousiasma la noblesse anglaise, heureuse de mêler une note architecturale pleine de vie et de lumière aux mornes et attristantes clartés de son ciel toujours brumeux.

Un véritable engouement s'ensuivit, et le style gothique fut délaissé. Le monopole gardé si longtemps par la *Fraternité des Libres-Maçons* reçut le coup de mort.

Afin de ne pas disparaître comme corporation, les Libres-Maçons renchérirent sur les aspirations intellectuelles, et décidèrent d'accepter parmi eux des non-constructeurs, des non-ouvriers, qui se trouveraient en communauté d'idées libérales avec la « Fraternité », et augmenteraient sa valeur et son importance de toute l'influence de leur position et de leur fortune. Ils désignèrent ces non-constructeurs sous la nomination de *Maçons Acceptés*, et la « Fraternité » prit le nom de « *Fraternité des Maçons libres et acceptés* (1) ».

Elle eut un renouveau de puissance. Cette puissance parvint à son apogée lors de la construction de l'église Saint-Paul, à Londres, construite par les *Maçons libres*, les ouvriers, avec les deniers des *Maçons acceptés*, les Frères riches et influents. L'église Saint-Paul une fois terminée, le dualisme ouvrier et non ouvrier fut fatal à la « Fraternité », et au commencement du XVIIIe siècle, seules, quatre loges de *Maçons libres et acceptés* fonctionnaient régulièrement à Londres, se réunissant en *tenues* dans quatre auberges d'ouvriers.

Il y avait à cette époque une société alchimique dite des *Rosicruciens*, héritière de l'ordre des Templiers et qui conservait le Gnosticisme primitif. Son fondateur est connu sous le nom de Chrétien Rosencreuz, templier qui avait successivement parcouru la Turquie, la Palestine, l'Arabie, tout l'Orient, remontant ainsi aux sources de la tradition ésotérique, pour opposer *la Gnose*, par le moyen d'une société mystérieuse, à l'ignorance et *au fanatisme de l'Eglise romaine*.

Le nom de Rosicruciens venait de l'emblème adopté par la société: une rose sur une croix, symbolisant, philosophiquement, l'union de la science et de la foi, et gnostiquement, le salut, non par la foi, mais par la science.

Les membres de cette société se consacraient à l'alchimie et à la propagation de la Gnose. D'abord peu nombreux, leur nombre s'était accru successivement, à tel point qu'au commencement du XVIIIe siècle, ils étaient fort estimés en Angleterre surtout, où ils jouissaient d'une influence des plus considérables (2).

---

1. *Speculative Freemasonery, by John Yarker*, Londres, 1872.

2. *The Mysticlie*, by Mackey. — *Le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie*, par Ed. Hans.

Or, le 24 juin 1717, les *Rosicruciens*, Jean-Théophile Desaguliers, naturaliste, et Jacques Anderson, ministre protestant, « assistés, dit la lettre de convocation, des frères Georges Payne, King, Calvert, Luniden, Elliot, et beaucoup d'autres », convoquèrent, dans l'auberge du Pommier, sise dans Charles Street, près du marché de Covent-Garden, à Londres, tous les membres des quatre Loges maçonniques qui seules se trouvaient en activité à Londres à cette époque.

Cette réunion avait pour but d'opérer la fusion de la « *Fraternité des Maçons libres et acceptés* » avec la « *Société alchimique des Rosicruciens* » pour permettre aux Rosicruciens d'abriter leurs recherches alchimiques et leurs idées gnostiques sous le manteau respecté de la Fraternité et de procurer aux Maçons libres et acceptés les avantages que seuls, les adeptes riches et influents des Rosicruciens pouvaient leur apporter.

L'Assemblée accepta à l'unanimité cette fusion et la *Franc-Maçonnerie* naquit de cette acceptation. La « Société Alchimique des Rosicruciens », la « Fraternité des Libres-Maçons » et la « Fraternité des Maçons libres et acceptés » disparurent pour toujours et la Franc-Maçonnerie, foyer du Gnosticisme pur, s'éleva en face de l'Eglise Romaine, foyer du Gnosticisme faussé et corrompu (1).

Le groupement de ces quatre loges de Londres, assemblées à l'auberge du Pommier, prit le nom de « Grande Loge d'Angleterre ». En 1723, Anderson rédigea, fit accepter et publia le « Livre des constitutions des Maçons libres et acceptés ». Cette dénomination fut conservée pour écarter la possibilité même d'un soupçon sur le véritable but de la Franc-Maçonnerie naissante. Mais le but secret de la nouvelle Société était toujours de reprendre l'œuvre des anciens Gnostiques et des Templiers, qui était de substituer au christianisme sémitisé et dégénéré de l'Occident, un christianisme ésotérique, gnostique, que ses chefs avaient appris à connaître en étudiant les livres sacrés de l'Orient et en s'affiliant à quelques sociétés secrètes du même pays. Le but avoué était la propagande du libéralisme dans tout l'univers.

On conserva, pour écarter tout soupçon que la nouvelle Franc-Maçonnerie fût autre chose que la continuation des « Maçons libres et acceptés », toutes les appellations et toutes les cérémonies et particularités que cette dernière avait reçues de la *Fraternité* des constructeurs. Une seule modification fut adoptée. Les *Maîtres* formèrent un degré

1. *Note sur les Rosicruciens.* — « Les membres de la Rose-croix pratiquaient l'alchimie, et leur ordre fut vraisemblablement l'organisation régulière de la fraternité internationale et absolument secrète des alchimistes lesquels, à travers le moyen âge, remontent jusqu'à l'antiquité et furent vraisemblablement les continuateurs des *Gnostiques* de la première période du christianisme... Le Gnosticisme fut probablement l'extériorisation de la doctrine secrète des *Mystères* de la Grèce plus ancienne. » (*L'Acacia*, numéro de mai 1908.)

séparé et distinct des *Compagnons*, et c'est sous le triple classement d'*Apprentis*, *Compagnons et Maîtres* que l'armée du gnosticisme pur s'élança à la conquête du monde.

Mais il ne faudrait pas croire que le gnosticisme qui s'abrita ainsi derrière les symboles de la corporation des ouvriers maçons fût un gnosticisme très pur. Ce fut, au contraire, un gnosticisme très adultéré, mais d'une façon différente de celle du catholicisme.

La franc-maçonnerie se présenta au monde comme une Société de secours mutuels en même temps qu'une Société d'études philosophiques. Les statuts défendirent de s'occuper, dans les réunions, soit de religion, soit de politique.

On admit d'abord dans la franc-maçonnerie des hommes de toutes croyances, pourvu qu'à la base de ces croyances se trouvassent celles de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme et de la conscience morale. On pensait que ces trois croyances étaient universelles et vérités incontestables. Quant à toutes celles qui font la diversité des religions, on permettait à chacun de les conserver par suite du principe de la *tolérance*, mais on se réservait de les passer à la critique du *libre examen*, d'en rechercher les origines, les transformations, etc.. De même, chacun pouvait garder ses opinions politiques, mais l'un des buts de la franc-maçonnerie était de rechercher quelle était la meilleure forme d'organisation sociale. Et de même que les ouvriers maçons avaient travaillé à la construction des grandes cathédrales, les *francs-maçons* devaient travailler à la construction de *l'édifice social* reconnu le meilleur. Ces études sociologiques et ce but de la franc-maçonnerie étaient cachés aux profanes sous les symboles de la construction du temple de Salomon.

On comprend maintenant la raison du *secret maçonnique*. Les gouvernements voulaient bien accorder à une Société d'hommes éclairés et honnêtes la permission de s'occuper de sociologie, mais ils n'auraient pas permis que les questions soulevées par cette science le fussent en public, car des désordres sociaux auraient pu s'ensuivre. De même, on pouvait tolérer que des gens honnêtes et instruits s'occupassent dans leurs réunions d'histoire religieuse et de critique philosophique; mais, si ces critiques s'étaient produites dans des réunions publiques, l'Eglise catholique aurait jeté les hauts cris, et, comme elle était toute puissante, elle aurait poussé les gouvernements à abolir l'institution maçonnique. On sait que, même malgré cette discipline du secret, l'Eglise catholique a toujours vu d'un mauvais œil la franc-maçonnerie qu'aujourd'hui elle déteste.

Les Rosicruciens, en fondant la franc-maçonnerie, ajoutèrent aux symboles maçonniques et architecturaux *les symboles alchimiques et gnostiques*. Tandis que les premiers avaient la prépondérance dans les

grades *inférieurs*, les seconds la prenaient dans les grades supérieurs. Les études alchimiques introduisirent encore dans la franc-maçonnerie les doctrines *Hermétiques*. On sait que celles-ci ont pour auteurs des Juifs d'Alexandrie ayant fait un affreux mélange des idées bibliques et chrétiennes avec les idées égyptiennes, grecques, phéniciennes, etc.. Il en résulta que la langue hébraïque et l'histoire hébraïque tinrent une grande place dans la franc-maçonnerie. Presque tous les mots de passe sont hébreux, et la légende de la construction du temple de Salomon se continue par celle de sa destruction, par l'histoire de la captivité des Hébreux à Babylone, de leur délivrance par Cyrus et de la construction du nouveau temple.

Il n'y a rien, du reste, de surprenant à ce que la franc-maçonnerie ait été envahie par la Bible, puisqu'elle a été fondée dans la biblique Angleterre.

Mais ce n'est pas tout. Un nouvel élément vint encore se mêler au gnosticisme maçonnique. On sait que les fameux *Templiers*, qui furent condamnés au bûcher par Philippe-le-Bel et le pape Clément V, avaient été initiés en Orient aux doctrines gnostiques. De prétendus descendants de l'Ordre se firent recevoir francs-maçons et apportèrent dans l'association des idées de vengeance à exercer contre le Roi de France et le Pape (1). Dès lors, le nom de Jacques Molay figura, au milieu des *poignards et des têtes de mort*, parmi les emblèmes maçonniques. L'initiation aux plus hauts grades ressembla à une initiation à la Sainte Vœhme. Il n'en fallait pas davantage pour faire croire aux profanes qui n'avaient que des idées fort erronées sur la franc-maçonnerie, que l'association était composée, dans ses hauts grades, d'assassins politiques, et que le but final de l'Ordre était *l'abolition du trône et de l'autel*.

Depuis lors, en France, les royalistes et le clergé ont toujours pensé

---

1. La cause et l'explication historiquement établies de cette invasion de l'Albigéisme gnostique dans l'Ordre des Templiers sont, croyons-nous, peu connues. Ce fut l'erreur d'un saint. Dieu permet que les saints eux-mêmes n'entrevoient pas toujours les conséquences de leurs actes.

La Règle du Temple, rédigée sous l'inspiration de saint Bernard, contenait une disposition particulière, où se révèle l'esprit de mansuétude de l'Eglise, mais qui devait ouvrir la porte à d'étranges abus.

Elle autorisait l'Ordre à chercher des recrues pour les guerres saintes, parmi les seigneurs accusés d'un crime quelconque, l'hérésie y comprise. Sans doute la même clause exigeait des garanties morales de la part de ces singuliers novices. Mais le péril d'entraînement était grand de la part de l'Ordre et de la leur. L'événement le montra bien. En effet, cette clause de la Règle du Temple s'appliqua tout naturellement, et dans des cas multipliés à l'excès, aux seigneurs languedociens tombés dans l'hérésie albigeoise, qui trouvaient là une issue heureuse. Leurs richesses et leur puissance les rendirent bientôt influents dans l'Ordre. De là, sa perversion.

La Règle du Temple, publiée par H. de Curzon (p. 24). Cette Règle, dont le plus ancien manuscrit est du XIIIe siècle, fut annexée au procès-verbal du Concile de Troyes (1128).

et proclamé que la franc-maçonnerie n'était qu'une association politique ayant pour but l'abolition de la religion ou la déchristianisation de la France et l'établissement d'un gouvernement socialiste.

En fait, la Maçonnerie française poursuit comme but l'émancipation de l'humanité par les institutions libres et le régime constitutionnel, avec des moyens pacifiques; elle ne préconise les moyens violents que pour anéantir l'ignorance.

Ce programme est bien un programme de politique théorique que les francs-maçons, chacun individuellement, selon son influence dans le monde, cherchent à faire passer dans la pratique. Il ne faut donc pas confondre la franc-maçonnerie, école de sociologie et par suite de politique, avec l'action politique de chacun de ses membres. Ceux-ci puisent dans la Maçonnerie leurs principes; mais ce n'est pas la Maçonnerie, *en tant que Société d'études, qui les applique*; ce sont chacun de ses membres, individuellement et à titre de *citoyens*.

Il n'en est pas moins vrai que, de nos jours, la franc-maçonnerie française néglige les questions philosophiques pour ne s'occuper presque exclusivement que de sociologie, et cela depuis que Littré est entré dans cette association. A la place de la *religion naturelle* de J. Simon, qui fait la base de la franc-maçonnerie universelle, les francs-maçons français ont adopté la *philosophie positive* d'Aug. Comte et de Littré. Dès lors, plus de gnosticisme ni d'hermétisme, plus de symbolisme. Inutile aussi la discipline du secret, puisque aujourd'hui ce que les francs-maçons discutaient dans les loges est connu de tout le monde et que tout le monde discute publiquement. Finalement, transformation de la franc-maçonnerie en une Société ordinaire de secours mutuels et en un club politique où l'on se fait recevoir pour arriver au Conseil général, à la députation, au Sénat, etc...

On doit comprendre maintenant une des raisons de la reconstitution de nos jours de l'Eglise gnostique et de ses allures quelque peu franc-maçonniques.

Le Gnosticisme, aujourd'hui émancipé de la tutelle maçonnique, s'est épuré avec l'appui de la science moderne et peut poursuivre maintenant en liberté le cours de ses destinées. Mais avant de supplanter tout à fait les différentes formes que la religion a prises dans le monde, il est obligé de se constituer sur un plan semblable à celui qu'avaient adopté les premiers fondateurs de la franc-maçonnerie.

De cette origine résulterait donc une sorte d'identité, à tout le moins une réelle parenté, entre la véritable initiation maçonnique et l'initiation aux mystères de la Gnose; et ainsi s'expliquerait que les secrets de l'une comme de l'autre soient impénétrables à ceux qui n'atteignent pas au rang des Parfaits. C'est ce que nos docteurs exposent comme il suit.

La Gnose, a dit le T.·. Ill.·. F.·. Albert Pike, est l'essence et la moelle de la Franc-Maçonnerie. Ce qu'il faut entendre ici par gnose, c'est la connaissance traditionnelle qui constitue le fonds commun de toutes les initiations, et dont les doctrines et les symboles se sont transmis, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, à travers les Fraternités secrètes dont la longue chaîne n'a jamais été interrompue.

Toute doctrine ésotérique ne peut se transmettre que par une initiation, et toute initiation comprend nécessairement plusieurs phases successives, auxquelles correspondent autant de grades différents. Ces grades et ces phases peuvent toujours se ramener à trois; on peut les considérer comme marquant les trois âges de l'initié, ou les trois époques de son éducation, et les caractériser respectivement par ces trois mots: naître, croître, produire. Voici ce que dit à ce sujet le F. Oswald Wirth « L'initiation maçonnique a pour but d'éclairer les hommes, afin de leur apprendre à travailler utilement, en pleine conformité avec les finalités mêmes de leur existence. Or, pour éclairer les hommes, il faut les débarrasser tout d'abord de tout ce qui peut les empêcher de voir la Lumière. On y parvient en les soumettant à certaines purifications, destinées à éliminer les scories hétérogènes, causes de l'opacité des enveloppes qui servent d'écorces protectrices au noyau spirituel humain. Dès que celles-ci deviennent limpides, leur transparence parfaite laisse pénétrer les rayons de la Lumière extérieure jusqu'au centre conscient de l'initié. Tout son être, alors, s'en sature progressivement, jusqu'à ce qu'il soit devenu un Illuminé, dans le sens le plus élevé du mot, autrement dit un Adepte, transformé désormais lui-même en un foyer rayonnant de Lumière.

L'initiation maçonnique comporte ainsi trois phases distinctes, consacrées successivement à la découverte, à l'assimilation et à la propagation de la Lumière. Ces phases sont représentées par les trois grades d'Apprenti, Compagnon et Maître, qui correspondent à la triple mission des Maçons, consistant à rechercher d'abord, afin de posséder ensuite, et pouvoir finalement répandre la Lumière.

Le nombre de ces grades est absolu il ne saurait y en avoir que trois, ni plus ni moins. L'invention des différents systèmes dits de hauts grades ne repose que sur une équivoque, qui a fait confondre les grades initiatiques, strictement limités au nombre de trois, avec les degrés de l'initiation, dont la multiplicité est nécessairement indéfinie.

Les grades initiatiques correspondent au triple programme poursuivi par l'initiation maçonnique. Ils apportent dans leur ésotérisme une solution aux trois questions de l'énigme du Sphinx d'où venons-nous? que sommes-nous? où allons-nous? et ils répondent par là à tout ce qui peut intéresser l'homme. Ils sont immuables dans leurs

caractères fondamentaux, et forment dans leur trinité un tout complet, auquel il n'y a rien à ajouter ni à retrancher: l'Apprentissage et le Compagnonnage sont les deux piliers qui supportent la Maîtrise.

Quant aux degrés de l'initiation, ils permettent à l'initié de pénétrer plus ou moins profondément dans l'ésotérisme de chaque grade; il en résulte un nombre indéfini de manières différentes d'entrer en possession des trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître. On peut n'en posséder que la forme extérieure, la lettre incomprise; en Maçonnerie, comme partout, il y a, sous ce rapport, beaucoup d'appelés et peu d'élus, car il n'est donné qu'aux initiés véritables de saisir l'esprit intime des grades initiatiques. Chacun n'y parvient pas, du reste, avec le même succès; on sort à peine, le plus souvent, de l'ignorance ésotérique, sans s'avancer d'une manière décidée vers la Connaissance intégrale, vers la Gnose parfaite.

Celle-ci, que figure en Maçonnerie la lettre G. de l'Etoile Flamboyante, s'applique simultanément au programme de recherches intellectuelles et d'entraînement moral des trois grades d'Apprenti, Compagnon et Maître. Elle cherche, avec l'Apprentissage, à pénétrer le mystère de l'origine des choses; avec le Compagnonnage, elle dévoile le secret de la nature de l'homme, et révèle, avec la Maîtrise, les arcanes de la destinée future des êtres. Elle enseigne, en outre, à l'Apprenti à élever jusqu'à leur plus haute puissance les forces qu'il porte en lui-même; elle montre au Compagnon comment il peut attirer à lui les forces ambiantes, et apprend au Maître à régir en souverain la nature soumise au sceptre de son intelligence. Il ne faut pas oublier, en cela, que l'initiation maçonnique se rapporte au Grand Art, à l'Art Sacerdotal et Royal des anciens initiés. » (*L'Initiation Maçonnique*, article publié dans *L'Initiation*, 4e année, no 4, janvier 1891.)

L'organisation initiatique, telle qu'elle est ici indiquée dans ses traits essentiels, existait dès l'origine dans le Gnosticisme comme dans toutes les autres formes de la Tradition. C'est ce qui explique les liens qui ont toujours uni le Gnosticisme et la Maçonnerie, liens que montrent mieux encore en les reproduisant quelques discours maçonniques du F.: Jules Doinel.

En laissant de côté pour le moment le point de vue restreint du Gnosticisme, nous insisterons surtout sur le fait que l'initiation maçonnique, comme d'ailleurs toute initiation, a pour but l'obtention de la Connaissance intégrale, qui est la Gnose au sens véritable du mot. Nous pouvons dire que c'est cette Connaissance même qui, à proprement parler, constitue réellement le secret maçonnique, et c'est pourquoi ce secret est essentiellement incommunicable.

Cette étroite relation entre le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie, confirmée encore actuellement par ce fait que souvent les Pontifes de la Gnose occupent en même temps de hauts grades dans les sociétés secrètes, aide à comprendre l'effort fait aujourd'hui par les promoteurs de l'*Alliance spiritualiste* pour restaurer dans la Maçonnerie le culte de sa tradition. Elle apparaîtra de nouveau dans la commune filiation qui les rattache directement l'un et l'autre au père du mensonge, au séducteur infernal, comme à leur vrai et suprême chef. Elle permet déjà de pressentir dans quelle voie s'engagent les catholiques qui, lâchant la main maternelle de l'Eglise et s'émancipant de sa divine tutelle sur les intelligences, se flattent de concilier encore la foi qu'ils doivent à sa doctrine avec les honteux et absurdes mensonges de l'ésotérisme.

(A suivre). Emm. BARBIER.

L'APOSTOLAT DÉMOCRATIQUE DE M. L'ABBÉ BEAUPIN

De tous les spectacles que donne le *Sillon*, et qui tous sont déconcertants, le plus déconcertant peut-être est de le voir s'obstiner, en dépit de ses innombrables avatars doctrinaux et autres, à se présenter comme l'épanouissement du christianisme le plus pur. Tandis que, par sa propagande économique et sociale, il donne la main aux idéologues révolutionnaires; — tandis que, par ses évolutions politiques, il tend à n'être plus qu'un agent recruteur du prosélytisme républicain; — tandis que, par ses « flirts » avec les protestants, il aboutit à n'être qu'un des coopérateurs du nihilisme « humanitaire »; — tandis enfin que, par ses complaisances modernistes, il en vient à consommer, avec l'autorité de l'Eglise catholique, ce que M. l'abbé Roger Duguet a fort bien nommé un « schisme sourcis », — on le voit persister à se donner comme l'émanation d'une poussée tout « apostolique », au sens le plus catholique, le plus surnaturel, le plus mystique du mot.

C'est ainsi que vient de paraître le « onzième mille » de *Pour être apôtre*, de M. l'abbé Beaupin (1). C'est une série d'instructions spirituelles, mieux que cela, de méditations, où, presque toujours, l'auteur s'exprime, à la première personne, par la bouche même du jeune homme auquel il suggère le thème de ses contemplations, de ses examens de conscience, de ses repentirs humiliés, de ses aspira-

1. Paris, Lethielleux.

tions généreuses, de ses oraisons affectives, de ses pieuses effusions, de ses résolutions viriles, enfin de ses serments d'héroïque apostolat.

Et par l'allure de l'ouvrage, par le format lui-même, par les citations qui suivent chaque entretien ou plutôt chaque monologue, par les références bibliographiques qui convient le lecteur à enrichir ses connaissances ascétiques, surtout par le ton d'expresse ferveur qui inspire ces trois cents et quelques pages, on est conduit à croire qu'on se trouve en face d'une adaptation, aux nécessités contemporaines, des *Exercices spirituels* de saint Ignace lui-même. Comment douter, non seulement de l'orthodoxie, mais de la piété, de la sainteté même, d'un groupement qui a son Manrèse, et qui peut se vanter d'en avoir ouvert l'accès, d'abord aux auditeurs de ces instructions, quand elles furent oralement produites, puis aux dix mille lecteurs qui ont lu *Pour être apôtre* avant l'édition nouvelle?

De fait, M. l'abbé Beaupin est l'un des prêtres attachés à la formation des jeunes sillonnistes. Dans les cadres de cette vaste administration dont Marc Sangnier demeure le grand chef, M. Beaupin est préposé au service de la « vie intérieure », ou du moins à l'une des sections de ce service, car, si M. l'abbé Laberthonnière a donné des retraites aux dames du *Sillon*, c'est aux jeunes gens que M. Beaupin consacre son ministère.

Ces fonctions, au surplus, ne l'ont pas empêché de donner à son activité d'autres « débouchés », suivant une expression assez démocratique pour ne lui point déplaire. C'est ainsi que, sous le pseudonyme d'Edouard Lebrun, M. Beaupin a rempli, de 1903 à 1907, la rubrique bibliographique à la *Justice sociale*, de l'abbé Naudet, laquelle a, depuis, cessé sa publication sur ordre de Rome. Son *Pour être apôtre* fut même exalté dans ce journal, le 3 août 1907, et par M. Naudet lui-même, qui, par un artifice qui ressemble bien à une gasconnade, présenta en même temps à ses lecteurs, en les couvrant tous deux de fleurs paradoxalement géminées, l'œuvre de l'abbé Beaupin et le magistral ouvrage du marquis de la Tour du Pin : *Vers un ordre social chrétien*. Celui-ci, dans l'article, servait même de caution à celle-là : n'était-ce pas pousser l'éclectisme jusqu'à la gageure?

Nous retrouvons encore l'abbé Beaupin dans un article donné le 1er mars 1907 à *Demain*, la revue lyonnaise qui a disparu dans des conditions analogues; cet article, cité par M. l'abbé Emmanuel Barbier dans la *Décadence du Sillon* (1), commentait et louait sans réserve l'idée, que Marc Sangnier venait de mettre au jour au cirque d'Orléans, d' « opérer un audacieux déclassement des partis », d' « élargir » le *Sillon*, d'y prévoir « la collaboration d'hommes qui ne partagent pas notre foi positive », pourvu qu'ils forment « un même

1. Chapitre V, page 167. — Nancy, Drioton; Paris, Lethielleux.

parti moral », ce « *parti nouveau* » devant *réunir* « *tous ceux qui* ont l'esprit chrétien », et laisser dehors « tous ceux, catholiques ou non, qui n'ont rien compris à la répercussion de l'idéal chrétien dans le domaine politique et social ».

Il n'était pas sans intérêt de relever ces traits du *curriculum* de M. l'abbé Beaupin (1) pour mieux connaître le prédicateur de *Pour être apôtre*. Aussi bien, nous ne ferons nulle difficulté de convenir qu'il y a, dans les vingt-cinq méditations qui forment cette *Introduction à la vie dé*...mocratique, quantité de pages acceptables, et dont la teneur a pu justifier, en 1907, soit l'*imprimatur* de Mgr Odelin, soit les lettres laudatives de Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, et de Mgr Meunier, évêque d'Evreux. Le rôle de la grâce, l'économie de l'ordre surnaturel, les conditions de l'union avec Jésus-Christ, la nécessité de la vie intérieure, les règles de cette vie, les prémisses apologétiques et dogmatiques qui la préparent, les devoirs d'abnégation qui s'en déduisent, les moyens d'acquérir les vertus essentielles du chrétien, les mérites de l'apostolat, tout cela est traité d'une manière assurément correcte, et la seule critique qu'on en puisse faire, c'est qu'on n'y trouve rien de nouveau, tout cela ayant été dit déjà, soit avec plus de profondeur, soit avec plus d'éloquence communicative, par les maîtres de la vie intérieure, depuis l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, jusqu'à Mgr Gay dans ses admirables *Elévations sur la vie et les vertus de Jésus-Christ*.

Mais c'est précisément cette trop habile juxtaposition d'enseignements justes, de pages intentionnellement édifiantes, à des conclusions suspectes, erronées, et, pour tout dire, subversives, qui forme à nos yeux le péril grave et le tort indéniable de *Pour être apôtre*. L'esprit de cet ouvrage peut se résumer ainsi : c'est une méthode, proposée à qui voudra s'en servir, pour fanatiser la jeunesse catholique et pour substituer dans son esprit l'idéal « démocratique » à l'idéal chrétien.

Non que l'auteur se préoccupe un seul instant d'expliquer en quoi consiste, soit en lui-même et objectivement, soit du moins suivant ses vues à lui auteur, cet idéal « démocratique ». Simplement, et nous allons le montrer par plus d'une citation, M. Beaupin affirme la légitimité et l'irrésistibilité de ce stade démocratique de l'humanité, et il pousse en conséquence ses catéchumènes à s'en faire les pionniers. Encore s'il déclarait ne proposer qu'un avis personnel! Mais non : ce stade démocratique, où court l'humanité, et dont les sillonnistes doivent être les hérauts, c'est, d'après M. Beaupin, l'aboutissement

1. Une note que nous avons sous les yeux, et dont la source est respectable, nous avertit que M. l'abbé Beaupin, « étant encore séminariste, fut l'un des organisateurs et des principaux rédacteurs des *bulletins secrets* qui circulaient dans les séminaires », et qu'il « employait ses vacances à aller quêter pour la diffusion de ces feuilles ».

providentiel de l'Eglise catholique elle-même, c'est le couronnement de l'œuvre de Jésus-Christ, c'est le dernier terme de la synthèse divine, c'est le cycle ultime de la cosmogonie messianique!

Or, un pareil postulat nous semble d'une outrecuidance intolérable, et aucune considération ne doit nous détourner du devoir de le dénoncer comme un défi au bon sens, comme une injure au dogme chrétien, comme une sophistication des choses les plus vénérables. Et l'ouvrage qui fait de ce postulat le fondement de ses conclusions finales, nous apparaît d'autant plus dangereux, qu'il spécule sur l'émotivité de l'âme des jeunes gens pour les fasciner et les embrigader au service d'une pitoyable chimère et d'une monstrueuse aberration. Même, dans la protestation qu'il élève contre cet ouvrage, celui qui écrit ces lignes engage non seulement sa responsabilité d'écrivain catholique, mais aussi son autorité de père : puisqu'en effet, il a plu à l'auteur, dans la huitième méditation de sa troisième partie, d'agiter l'éventualité d'un « conflit familial », qui verrait aux prises, d'une part, un jeune homme prêt à entreprendre l'apostolat « démocratique », et, de l'autre, ses parents résolus à l'en détourner, le signataire de ces lignes a le droit d'affirmer que, dans ce conflit, c'est aux parents qu'il donne cent fois raison, et que, pour sa part, il se ferait un devoir d'interdire à son fils la lecture de pages aussi spécieusement venimeuses. Quand Pie IX résolut de soustraire au juif Mortara l'éducation de son fils baptisé, l'intrépide Pontife remplissait son devoir de père commun de tous les chrétiens : mais, à l'aumônier sillonniste qui prétendrait, au nom des intérêts de la propagande « démocratique », soustraire un jeune homme à l'autorité de sa famille, un père catholique aurait le droit de répondre : « Vous n'êtes qu'un suborneur! »

Qu'on nous entende bien : quand nous déclarons nos défiances au *regard de la « démocratie »*, ce serait nous calomnier que de nous accuser, soit de nier l'existence des difficultés sociales, soit de nous désintéresser de ces difficultés, soit de vouloir les résoudre par nous ne savons quelle compression tyrannique ou quelle indifférence égoïste. Avec tous les maîtres de l'école sociale catholique, avec Frédéric Le Play, Charles Périn, Claudio Jannet, Albert de Mun, René de la Tour du Pin, de Vogelsang, Hervé Bazin, Joseph Rambaud, Mgr Freppel, Mgr d'Hulst, et tant d'autres, nous répudions aussi bien le dilettantisme méprisant de l'école libérale que les excès attribués à l'exploitation capitaliste; nous tenons que la paix ne peut être obtenue, dans le monde du travail, que par le respect des lois de la justice et de la charité; nous percevons que les unes et les autres réclament, de la part des travailleurs, et plus encore sans doute de la part des patrons, de très réels et réciproques sacrifices; nous savons, par ailleurs, que c'est seulement au nom de Jésus-Christ, et par le ministère de son Eglise, que le sacrifice peut être demandé à l'homme; nous applau-

dissons donc à tout ce qui se rattache à « l'action populaire chrétienne », et loin d'être, à ce point de vue, de ces « conservateurs attardés » que M. Beaupin persifle avec un facile dédain, nous n'avons pas attendu que Marc Sangnier donnât l' « éveil démocratique », pour professer et pour pratiquer, autant qu'il était en nous, la plus active et la plus consciente « démophilie ». Eclairez les ouvriers sur leurs devoirs en même temps que sur leurs droits; puis venez-leur en aide, non par l'aumône seulement, mais par les institutions économiques les plus salutaires; formez aussi et surtout des patrons chrétiens, qui aient le sens de leur fonction, le souci de leurs devoirs, la plénitude de leurs responsabilités; syndiquez les ouvriers, syndiquez les patrons, respectivement, dans une pensée, non seulement de solidarité sociale, mais bien de fraternité catholique; rapprochez ensuite les délégués des syndicats patronaux avec les délégués des syndicats ouvriers, et jetez par eux les bases d'une organisation professionnelle investie de toutes les prérogatives qui pourront l'aider à atteindre sa fin; restaurez ainsi, avec les rajeunissements voulus, les anciennes corporations, et vous aurez doté le peuple de bienfaits tels, que, pour en assurer la conquête, il vaut la peine, en vérité, de se faire « apôtre ».

Mais si c'est auprès de M. Beaupin que vous avez le malheur d'aller vous enrôler « pour être apôtre », savez-vous en vue de quelle besogne il vous enrôlera? Vainement il déclare, en son avant-propos, avoir « tenu, dans la mesure du possible, à rester en dehors des diverses écoles sociales catholiques ». La vérité est qu'il s'adresse « à des démocrates, la plupart du temps, même, à des sillonnistes ». Sans doute encore, il assure que « l'Eglise n'est pas l'adversaire de la démocratie »; mais, comme il produit cette assertion sans l'éclairer par aucune des distinctions indispensables, par aucune de celles, notamment, que spécifient l'Encyclique *Graves de communi* de Léon XIII et le *Motu proprio* de Pie X, il en résulte qu'il fait bénéficier le démocratisme révolutionnaire des immunités dont peut seule exciper la forme politique qui régit légitimement certaines républiques traditionnellement organisées sur la base démocratique. La donnée démocratique, telle que l'entend M. Beaupin, est un perfectionnement du christianisme; elle en est la consommation; elle est une manière de *sur-christianisme*. Ecoutez-le :

> Le dogme de la vie éternelle n'est point une cause de résignation et de découragement pour le vrai chrétien. Loin de nous dispenser de faire ici-bas tout notre devoir, il nous impose l'obligation rigoureuse de ne jamais nous désintéresser du progrès matériel et moral de l'humanité. Ceux qui l'ont interprété comme une fin de non-recevoir en face des exigences de la Justice violée sur la terre et n'y ont trouvé qu'une manière habile et commode d'esquiver des devoirs douloureux, se sont grossièrement trompés (p. 27).

Ainsi s'ébauche la distinction que M. Beaupin imagine entre le chris-

tianisme traditionnel et le « progrès de l'humanité ». Alors que c'est le christianisme qui est lui-même la condition véritable et l'élément foncier de ce « progrès », M. Beaupin suppose que des chrétiens se seraient rencontrés qui, de par leur christianisme, se seraient désintéressés de certain « progrès moral et matériel » que l'humanité n'aurait pas obtenu jusqu'ici par le christianisme. Où sont ces chrétiens-là? Où sont ceux qui ont « interprété le dogme de la vie éternelle comme une fin de non-recevoir en face des exigences de la Justice violée sur la terre »? Mais cette accusation, calomnieuse en son imprécision, lui était nécessaire pour acheminer son idéal démocratique.

Suivons-le : dans un colloque qu'il prête à Dieu lui-même, il aligne ces phrases qui forment une étrange amplification du Sermon sur la montagne :

L'iniquité des hommes injustes crie vengeance vers moi... Si tu veux avoir part au festin éternel réservé à mes élus, satisfais dès ici-bas aux exigences de l'ordre et de la justice et prodigue-toi pour le bien de tous (p. 28).

A quoi le jeune homme qui médite répond :

Il est un minimum de biens matériels nécessaires à la vie. L'homme doit pouvoir se les procurer par son travail. Il est nécessaire aussi qu'il puisse fonder une famille, assurer la sécurité de ses vieux jours, parer aux inconnus du lendemain. Le peut-il, dans la société d'aujourd'hui, et, sous prétexte que je suis chrétien, et que je ne borne pas mes ambitions à la vie présente, puis-je me contenter de dire à ceux qui vivent dans la misère imméritée : « Attendez, patientez, soyez des saints » (pp. 28-29)?

Nous défions M. Beaupin de préciser, et de dire qui a jamais tenu, « sous prétexte » qu'il était « chrétien », un langage aussi cruel. Léon XIII, dans l'Encyclique *Rerum novarum*, a effectivement constaté qu'il y a trop d'hommes qui vivent dans une « misère imméritée » : la question est de savoir si c'est le démocratisme, tel que M. Beaupin le préconisera plus loin, qui soulagera cette misère, et qui procurera même le minimum de bienfaits qu'il annonce. Il se complaît dans ce tableau des misères économiques :

Pour l'amour de l'or, la vie moderne jette l'homme dans un travail qui souvent le tue, sans le nourrir, ou l'abrutit, sans l'enrichir. Il est des métiers dangereux qui font mourir prématurément ceux que la misère a contraints de les embrasser. Il est des maladies professionnelles qui ne devraient pas exister dans une société normale. Surtout il y a des âmes qui ont trouvé la déchéance dans leur travail. Ames d'hommes, de femmes et d'enfants, que le développement de certaines industries, les exigences de la concurrence, la vanité du luxe, ont arrachées à la vérité et au bien, et qui avez été jetées dans la honte et le vice, nous devrions tomber à genoux, pitoyables et contrits, devant le spectacle de vos chutes, dont nous sommes responsables, à cause de notre insouciance et de notre légèreté (pp. 29-30)!

Quelque part de vérité qu'il y ait dans les maux dont cette prosopopée nous rend fort arbitrairement « responsables », il importe de retenir que, parmi les industriels, il en est, Dieu merci! beaucoup qui ne font pas travailler uniquement « par amour de l'or ». On en cite même qui travaillent souvent à perte, et qui s'y résignent pour ne point jeter sur le pavé leurs ouvriers. M. Beaupin, du reste, a la maladresse de prononcer un mot qui se retourne contre lui : il parle de « la vie moderne »! Mais « la vie moderne », n'est-ce pas celle dont on nous a dit qu'elle était orientée vers la démocratie, et qu'elle l'avait même réalisée à certains jours? De fait, elle procède de la *Déclaration des droits de l'homme*, extraite elle-même du *Contrat social*, c'est-à-dire de l'évangile démocratique par excellence; elle est individualiste économiquement, et par suite égoïste moralement; elle implique la « concurrence » illimitée, et, si elle a destitué le travail de tous les supports qui lui rendaient la vie moins pénible, elle a par contre donné au capital des privilèges qui ont détruit bientôt tout équilibre. M. Beaupin croit-il que le démocratisme puisse jamais panser toutes ces blessures dont il est lui-même l'auteur? Quant à la « vanité du luxe », n'est-elle pas l'objectif âprement poursuivi par l'envie, et connaît-on péché plus démocratique que l'envie, puisque c'est, peut-on dire, faire une tautologie que de parler d'envie et de démocratie?

C'est d'ailleurs l'illogisme constant de M. Beaupin, à travers ses vingt-cinq méditations, de flageller sans cesse, et parfois lyriquement, les fruits les plus certains du démocratisme, et d'exalter ensuite l'arbre qui les produit authentiquement. Nous citons :

> Le grand désordre introduit par le péché dans ma nature, c'est l'amour que je me porte à moi-même, le culte de ce que je suis, orgueilleux et déréglé, détaché de toute dépendance à l'égard de Dieu (p. 38-39).

A merveille! Mais l'amour de soi-même, le culte de ce qu'on est, l'orgueil, le dérèglement, le reniement de toute dépendance, tout ce cortège du *Non serviam*, n'est-ce pas la progéniture directe de l'esprit démocratique? Et que valent dès lors, les formules héroïques que l'aumônier du *Sillon* suggère à son disciple, quand il le fait renoncer aux « frivoles bonheurs du temps » pour « se donner » au « Père des cieux » (p. 40)? Comme le « Père des cieux » n'intervient ici que comme le précurseur de la démocratie, le disciple risque fort de retrouver bien vite ce qu'il vient d'abandonner, puisque la démocratie tient tout entière dans la poursuite des « frivoles bonheurs du temps »..

Tout compte fait, cependant, serait-ce nous qui nous tromperions sur ce qu'est, au vrai, la démocratie? M. Beaupin, nous l'avons déjà noté, suppose ce mot si spontanément déclaratif de sa signification génuine qu'il ne le définit jamais. Alors, quoi? Notre droit est entier de l'interpréter suivant son sens étymologique et historique. Or,

étymologiquement, démocratie veut dire : prépondérance politique de la multitude. Et il est bien vrai qu'historiquement, ce mot ait, à première vue, gardé le même sens; mais à combien d'extensions et de perversions ne s'est-il pas prêté?

Tout d'abord, la multitude, pour exercer sa prépondérance politique, la manifestait tantôt directement, tantôt par des intermédiaires; le premier mode ne fut pour ainsi dire jamais appliqué, vu qu'il n'est guère applicable; le second fut plus courant, mais, pour le mettre en vigueur, on dut aller chercher les intermédiaires dans des « partis » ou « factions », dont le conflit permanent devint l'aliment de la vie politique, en même temps que son péril et la source de ses maux. Et, tout de suite, cette question se pose : M. Beaupin, qui déclare travailler au règne de la « Vérité », de la « Justice », de l' « Ordre », du « Droit », croit-il sincèrement découvrir tous ces biens dans le conflit permanent des partis, qui est l'immédiate conséquence et le *vade-mecum* obligé de la démocratie politique?

Mais la démocratie revêt et elle a revêtu, à l'usage, bien d'autres significations autrement vicieuses; rien qu'à l'envisager dans les aspects divers qu'elle a présentés en France depuis cent vingt ans, on constate qu'elle a été tour à tour : une doctrine philosophique, celle de la déification de l'homme, par l'élimination délibérée de toute autorité soit supraterrestre, soit religieuse; une doctrine économique, celle de l'individualisme, par l'abolition de tous les corps sociaux capables d'amortir les conflits entre l'intérêt du travailleur et les forces, indéfiniment extensibles, soit du capital, soit de l'Etat; une doctrine morale, ou plutôt immorale, celle de la convoitise, s'exerçant aux dépens de la fortune ou de la situation, justement ou injustement privilégiée, d'autrui. Ici encore, nous demandons à M. Beaupin : de toutes ces conceptions démocratiques, quelle est celle qui correspond à l'idéal pour lequel vous voulez qu'on se fasse « apôtre »?

Par-dessus tout, la démocratie, telle qu'elle s'est acclimatée dans l'esprit des Français ou dans les faits de leur histoire, fut une chimère et un trompe l'œil : une chimère, quand elle prôna l'égalitarisme, au rebours du bon sens et à l'encontre de l'ordre providentiel, lequel a fait, de la diversité des classes et des conditions sociales, le stimulant de l'entr'aide, l'aliment du dévouement réciproque et la source la plus féconde des mérites et des bienfaits spirituels et temporels; un trompe-l'œil, car, dans le temps même où tant d'aigrefins exaltaient la démocratie théorique, cette prédication, aisément couronnée de succès, leur fournissait le moyen de s'organiser pratiquement en une oligarchie politique et financière, affranchie de tout scrupule, et d'ailleurs assurée de l'impunité par ce seul fait que leur démocratisme faisait d'eux les idoles insoupçonnables d'un peuple mystifié... Et toujours, nous demandons à M. Beaupin : est-ce la chimère égalitaire,

est-ce le trompe-l'œil oligarchique qui forme l'idéal démocratique proposé à vos candidats-apôtres?

Quoi encore? La démocratie, par l'état d'esprit qu'elle crée chez ceux qui se réclament d'elle, n'est-elle pas génératrice d'indiscipline, et par suite incompatible avec l'existence même d'une armée, autant dire avec l'indépendance de la nation? N'est-elle pas enfin le sauf-conduit à la faveur duquel se sont commis et se commettront tous les attentats subversifs de l'autorité patronale, de la propriété individuelle, sans même parler de ceux qui ont lésé ou qui léseront l'autorité de l'Eglise, la propriété religieuse, la liberté des consciences et le droit des familles? Et ne devons-nous pas mettre tout cela aussi au compte de l'idéal démocratique à la poursuite duquel on doit, suivant M. Beaupin, se mettre résolument « pour être apôtre »?

Mais non! Pour M. Beaupin, toutes ces questions, peut-être importunes, sont à tout le moins superflues, puisqu'il prend la précaution de ne s'en point embarrasser. La démocratie, semble-t-il dire, chacun ne sait-il pas ce que c'est, et, dès lors, qu'est-il besoin de la définir? Puisqu'il l'entend ainsi, nous n'insisterons pas, mais, comme aucun des attributs que nous venons d'énumérer comme étant ceux de la démocratie n'est acceptable, et comme son silence sur la définition nécessaire a pour effet de n'en écarter aucun, nous lui laissons la responsabilité de pousser à un apostolat néfaste les malheureuses victimes de ses prédications.

Oui, c'est faire œuvre néfaste que de former des « apôtres » en vue d'un « idéal » (?) qui comporte : ou le conflit permanent des partis, ou la déification de l'homme, ou l'individualisme, ou la convoitise, ou l'égalitarisme, ou l'oligarchie exploiteuse, ou l'indiscipline militaire, ou la révolution sociale. Vainement il se défendra de toutes ces conséquences : la force des choses, la logique des situations, la simple puissance des mots eux-mêmes feront qu'une fois admise cette démocratie dont il fait un « idéal » digne d'enflammer des âmes d'« apôtres », tout y passera. Et tout y passera d'autant plus irrésistiblement, qu'il aura plus ardemment excité le zèle inconditionnel de ses auditeurs et de ses lecteurs.

Or, on va voir jusqu'où va l'ardeur de ces excitations :

> Ce siècle, dit-il, est entraîné vers la démocratie. Un bon citoyen, dans une libre démocratie, doit être capable de décision. Si nos démocraties impuissantes ne parviennent pas à s'organiser en se dégageant du chaos, n'est-ce pas justement parce que nous manquons d'une élite consciente et agissante? Le devant de la scène appartient aux pires, quand les meilleurs sont faibles. Les bons doivent avoir de la force morale.

On le voit, c'est bien « la démocratie », sans plus, *ut sic*, qui est proposée, comme l'objectif désirable, aux disciples de M. Beaupin. A peine est-il besoin d'indiquer qu'en laissant à ce point son objectif

dans le vague, l'auteur réussit à l'auréoler d'un attrait mystérieux, qui doit contribuer à enthousiasmer ces âmes d'adolescents. Aussi bien, leur amour-propre ne peut qu'être flatté quand ils se voient invités à former une « élite », et une élite « consciente », et une élite « agissante ». Consciente de quoi ? agissante pour quoi ? on ne le leur dit pas, pas plus qu'on ne leur explique comment la démocratie est à la fois l'avenir et le présent, l'avenir puisque « ce siècle est entraîné vers » elle, et le présent, puisqu'il y en a d' « impuissantes ». De cette impuissance, de ce « chaos », qui livre le « devant de la scène aux pires », on aurait le secret, pourtant, si l'on se bornait à constater que la démocratie donne l'empire au nombre, et si l'on se souvenait que le nombre est le contraire de l'élite : *stultorum infinitus est numerus*, dit l'Ecriture.

Contraste curieux ! L'apostolat démocratique, pour former ses conscrits, usurpe à chaque ligne le langage autoritaire, aristocratique et monarchique, et il réprouve tout ce qui manque de maîtrise, de noblesse, de discipline, tout ce qui est vulgaire. Quelle différence pourtant M. Beaupin voit-il entre *vulgus* et *demos* ? Nous citons :

Vous vous êtes enlisé dans le banal et le quelconque, satisfait de toutes les vulgarités plates (p. 5)... Ma place fut toujours marquée parmi les hommes : mystérieuse et sublime noblesse (p. 8) !... La vie nous vient de Dieu, et c'est là, à tous, notre seul et commun titre de noblesse (p. 9)... Elle est l'apprentissage de quelque chose de très noble (p. 10)... Rien de vulgaire ne saurait toucher mon cœur (p. 14)... J'ai été *quelconque*, j'ai été vulgaire et je l'ai voulu (p. 24) !.. En me disciplinant, je puis arriver à une sorte de royauté de l'intelligence, je puis m'affranchir et me gouverner (pp. 46-47).. J'ai bonne envie de travailler, de lutter contre moi-même (p. 47)...

« Lutter contre soi-même » ? En vérité, M. Beaupin, qui tient tant à ses galons démocratiques, ne craint-il pas de passer pour un « réactionnaire », s'il est vrai qu'il n'est pas de réaction plus digne de ce nom que cette difficile et nécessaire « lutte contre soi-même » ? Le comble, en cette méditation consacrée à « l'éducation de la volonté », c'est cette référence qui a trouvé place aux « lectures » justificatives indiquées à la suite :

Jules PAYOT, *L'Education de la Volonté*. Paris, Alcan. Il manque, dans cet ouvrage, le point de vue chrétien (p. 51).

Risum teneatis ! Mais que dites-vous de ce prêtre, de ce prédicateur de retraites, de cet instructeur d' « apôtres », qui ne répugne pas à recommander, à propos d'éducation de la volonté, un ouvrage auquel « il manque le point de vue chrétien », rien que cela ! Et savourez-vous assez cette façon, supérieurement libérale, d'envisager le christianisme comme un « point de vue » ? *Porro unum est necessarium*, dit l'Evangile : pour M. Beaupin, ce *necessarium* n'est qu'un « point de vue » ! Pour cet euphémisme, qui, en dépit de l'orthodoxie

scrupuleuse de tant d'autres pages, livre le bout de l'oreille libérale, M. Beaupin recevra les palmes violettes quand M. Payot sera ministre de l'instruction publique. Mais NN. SS. Fuzet et Meunier, qui, en septembre 1909, ont signé la *Lettre collective des Evêques* contre les manuels rationalistes, se souvenaient-ils qu'en 1907 ils avaient cautionné le bréviaire sillonniste où l'on recommande un manuel Payot? Suit d'ailleurs une citation de... Michelet, glorifiant le « sentiment stoïcien » qui le poussa, un matin de 1814 où il manquait de pain, à frapper sur une table de chêne pour sentir une « joie virile de jeunesse ».. Et c'est ainsi, monsieur, qu'on forme des « apôtres »!

Sans doute, M. Beaupin cite d'autres auteurs, et de moins discutables. Il emprunte à Bourdaloue cette forte pensée :

> Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs (p. 57).

Rien de plus vrai : mais ce tort, n'est-il pas le tort essentiel de la démocratie, et ne peut-on pas dire qu'elle en fait une vertu capitale? Nous demandions tout à l'heure de quoi était « conscient » le démocrate, quand, après les harangues de Marc Sangnier et les méditations de M. Beaupin, il devient enfin « conscient » : nous avons la réponse; il est « conscient » de ses « désirs », il s'en fait une « conscience », et il obéit à cette conscience, en réalisant ces désirs, avec une énergie dont l' « action directe » donne parfois la mesure.

Plus loin, l'auteur met son disciple en garde contre les mauvaises lectures :

> Il ne faut pas lire ce livre : il est mauvais. Je le sais, mais.. il faut bien se tenir au courant (p. 58)..

Cette excuse, que M. Beaupin a raison de censurer, n'est-elle pas, cependant, l'un des axiomes les plus courants de la démocratie? Conçoit-on d'ailleurs une démocratie « consciente et agissante » sans la liberté de la presse? Et à quoi bon le droit de tout imprimer, sans le droit corrélatif de tout lire? M. Beaupin poursuit :

> A l'appel de mes désirs répond l'exigence de mes intérêts.. En affaires, il ne faut point faire de sentiment ni raffiner sur la délicatesse... Les affaires sont les affaires, et c'est l'argent des autres... Hommes politiques, pourquoi multipliez-vous les promesses vaines?.. Le moyen de faire autrement? Il faut être élu, n'est-ce pas? (p. 59)..

Ou M. Beaupin se moque délibérément des jeunes gens qu'il endoctrine, ou il devrait ménager un peu plus leur goût présumé pour la logique. Eh quoi! il les incite à servir la démocratie, que dis-je? à la réaliser, et il commence par leur inspirer l'horreur des pratiques les plus inévitables dans une démocratie, comme l'indélicatesse dans le maniement de « l'argent des autres », et comme la surenchère électorale,

le nombre des électeurs devant s'accroître dans la mesure où s'annihilent les idées!

Au passage, ce pieux aumônier, que dévore, à n'en pas douter, le zèle de la maison de Dieu, donne des exemples des inconséquences de notre lâche humanité; et il trouve ceci :

Regardez ces chevaliers du Christ. Celui-ci argumente pour passer au travers des directions pontificales, sans les observer (p. 60).

La démocratie athénienne avait ses sycophantes : seraient-ils dépassés par ceux de la démocratie sillonniste? L'ouvrage date de 1907, le onzième mille en est édité en 1910 : l'auteur s'acharne à dénoncer ceux qui « argumentaient » à propos des « directions pontificales » de 1892, et passe lui-même allégrement « au travers » du *Motu proprio* de 1903, et du discours pontifical du 19 avril 1909! Quelle paille, en vérité, et quelle poutre!

Cette inconséquence prend, à la sixième méditation, consacrée à « l'heure présente », des proportions plus choquantes encore. Notez qu'à la méditation précédente, le disciple de M. Beaupin était censé se frapper la coulpe en ces termes :

Je subis le courant et j'obéis à l'opinion publique. Je pense comme l'on pense autour de moi, sans chercher à savoir si l'on pense bien. Je répète ce que les autres disent, sans contrôler leurs affirmations. Je suis le prisonnier de mon milieu social (p. 61).

La veulerie confessée dans ces lignes est, somme toute, une tare essentiellement démocratique; et l'excuse qu'y pourrait trouver le pénitent serait de dire : « Ne faut-il pas être de son siècle? » Or, dans la méditation de « l'heure présente », c'est précisément le goût pour « son siècle » que M. Beaupin lui suggère :

J'entends tenir, autour de moi, sur ce siècle, un langage assez pessimiste et plutôt décourageant (p. 65)... Et d'abord, si je consulte l'histoire, j'y vois qu'à toutes les époques, des plaintes se sont élevées sur ce que nous appelons aujourd'hui le « malheur des temps »... Certains appuis royaux furent plus funestes (au catholicisme) que la violence de ses pires ennemis (p. 66)... La lutte entre le bien et le mal est de tous les siècles... Chimère et sottise que ce petit jeu de choisir le siècle où j'aurais voulu vivre!... A quoi bon les regrets stériles sur ce qui n'est plus?... J'ai à m'occuper du présent (p. 67)... Quand je me lamente et me plains du siècle présent, j'oublie que je suis où Dieu m'a mis (p. 69)... Oui, mon Dieu, je devrais vous demander sans cesse cette grâce insigne de comprendre et d'aimer mon siècle, de saisir ses besoins et de m'y comporter au mieux des intérêts de l'Eglise. Ma grande habileté, dans les heures de ferveur où j'implore vos grâces pour ma patrie, c'est de vous supplier de lui envoyer un sauveur!... Maintenant que je réfléchis, il me semble que vous me répondez : « Mais, enfant aveugle, le sauveur, c'est toi; ce sont tous les catholiques tes frères. Implorez-moi, vous aurez ma force; faites les choses opportunes, vous connaîtrez la victoire. Aimez, aimez ce champ de luttes où je vous ai placés... » (p. 71).

M. Beaupin, sans doute, s'indignerait si nous nous permettions de lui rappeler la condamnation de cette proposition, la LXXXe du *Syllabus* de Pie IX : « L'Eglise doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » Qu'il souffre, du moins, que nous soutenions que l'ordre des préséances, indiqué par le simple bon sens, veut que le progrès et la civilisation moderne, à défaut de l'incorrigible libéralisme, se réconcilient tout d'abord avec l'Eglise : du coup, nous verrons se lever un siècle « digne de considération et d'amour », comme disait Pie X aux pèlerins de Jeanne d'Arc. A cette condition, mais à celle-là seulement, les aspirants-apôtres que dresse M. Beaupin pourront prendre figure de « sauveurs ». Jusque-là ils risquent de n'être que de candides gobeurs ou d'insupportables pédants. Quant à leur étrange mentor, il nous paraît tout de même excéder les bornes de la fantaisie, quand il fait dire à son retraitant :

> Ai-je le droit de dire à Dieu : « Je n'étais pas fait pour ce siècle-ci »? Non, car ma foi m'enseigne que l'homme n'est jamais tenté au-dessus de ses forces (p. 69)..

A ce compte, ce serait donc être « tenté au-dessus de ses forces » que de vivre en un siècle à l'encontre des maximes fausses duquel on aurait le devoir de marcher? Avec tout le respect dû au caractère ecclésiastique de M. Beaupin, nous nous récrions contre ces abus de langage ou plutôt nous gémissons de voir un esprit qui n'est ni « quelconque », ni « vulgaire », se mettre ainsi à la torture pour nous faire accepter le XIXe siècle, à savoir la Révolution, le libéralisme, la République et la démocratie. Car c'est cela qu'on nous demande d'aimer, quand on nous demande d' « aimer ce siècle ». S'il s'agissait simplement d'aimer un millésime plutôt qu'un autre, on proposerait une puérilité, de même qu'on insisterait sans doute beaucoup moins s'il s'agissait de nous faire aimer tout ce qui, dans le XIXe siècle, fut hostile à la Révolution, au libéralisme, à la République, à la démocratie. Au vrai, l'on prétend faire dire à l'Eglise, ou du moins aux catholiques, qu'elle s'est trompée ou qu'ils se sont trompés en méconnaissant la lumière nouvelle que leur apportait le XIXe siècle. Et c'est cette prétention d'obliger l'Eglise à une rétractation quelconque, qui choque et qui ne peut manquer de choquer tout catholique soucieux de l'honneur de sa Mère.

Spectacle étrange : si, à ces apologistes partiaux du XIXe siècle, vous demandez ce qu'ils pensent de certaines tendances résolument antidémocratiques, qui vont s'accusant en ce XXe siècle (et que personnifie, par exemple, ce Charles Maurras à qui Marc Sangnier n'a jamais pu répondre), leur souci d'aimer leur siècle se refroidit instantanément : leurs complaisances perdent immédiatement tout caractère exclusivement et strictement contemporain, et l'on s'aperçoit qu'ils préfèrent encore, à la renaissance traditionaliste du siècle nouveau,

le legs malsain du siècle antérieur, et donc qu'ils méritent qu'on leur applique, en mauvaise part, le *laudatores temporis acti*.

Si cette épithète les chiffonne, faut-il leur donner celle de pharisiens? Car il y a bien quelque pharisaïsme en cette réflexion avantageuse de M. Beaupin

> Nous devrions être fiers de vivre en des temps difficiles et d'avoir notre place marquée dans l'étendue des siècles, à un poste important ou dangereux. Le bon soldat aime les luttes périlleuses et ne redoute rien tant que la paix amollissante et sans gloire (p. 73).

Foin des chrétiens du XIIIe siècle, qui se complurent en une « paix amollissante et sans gloire », hypocritement agrémentée de l'effort contestable, et d'ailleurs avorté, des prétendues croisades! Parlez-nous de ceux de la fin du XIXe, dont le poste est vraiment « important ou dangereux » : les voilà, les « temps difficiles » et les « luttes périlleuses »! Songez donc! Consacrer chaque mois plusieurs soirées à déblatérer intarissablement contre les « conservateurs attardés », à débiter aux « camarades » les turlutaines de la blagologie démocratique: voilà qui rend « fier de vivre », et qui fait le « bon soldat »! Ces vantardises aboutissent à la significative conclusion que voici :

> J'arracherai de mon âme tout ce qui entrave la marche conquérante de la vérité; j'aimerai ce siècle, tel qu'il est et comme il est (p. 74).

Saint Augustin disait : *Diligite homines, interficite errores;* M. Beaupin ne distingue pas : il aime en bloc « ce siècle », y compris ses erreurs, et si, par hasard, il tue, ses coups tomberont sur ceux qui ne partageront pas ses amours. Citons encore cette lapalissade :

> Je me sentirais fort embarrassé de me fixer une place meilleure dans le passé que je connais trop, dans l'avenir que je ne connais pas assez (p. 74).

Trouvez-vous pas à ces propos une saveur de galéjades? Considérez d'ailleurs que tout cela n'est dit et n'est écrit que pour faire une leçon à des misanthropes supposés qui auraient médit du siècle au point de regretter d'en être. Or, ces gens bilieux, qui les rencontra jamais? Il en est de l'époque où l'on vit, comme du pays où l'on est né, comme du nom qu'on porte, comme de la condition dans laquelle on se trouve : ce sont choses dont, à moins d'avoir une âme exceptionnellement quinteuse, on ne discute jamais, tant elles font corps, pour ainsi dire, avec le moi. Le retraitant de M. Beaupin perd donc un temps précieux à ratiociner sur ce thème; il ferait mieux de s'en tenir à cet aveu que, bien que candidat au rôle de prophète, il ne connaît « pas assez » l'avenir. Il est vrai qu'il se glorifie en même temps de connaître « trop » le passé : pauvre petit! Sait-il jusqu'à quel point la satiété qu'il affecte sur ce point lui donne la figure d'un niais digne de compassion? Le passé? il n'en connaît, à vrai

dire, rien par lui-même, et il n'en a retenu que ce que lui en ont dit des imposteurs cent fois réfutés et déjà démodés. Le connût-il, et le trouvât-il déplaisant, il devrait avoir la pudeur de n'en point tant médire : car c'est un vilain oiseau, dit la sagesse des nations, que l'oiseau qui salit son nid.

Et il faut plaindre le P. Gratry et M. Etienne Lamy d'être appelés en témoignage au profit de ce dénigrement systématique d'un passé glorieux au profit d'un présent discutable. Car M. Beaupin illustre sa thèse par cet extrait du P. Gratry :

Seigneur, aidez-moi, par votre Evangile, à comprendre le temps présent et à le faire comprendre (p. 75).

Il cite aussi cette mauvaise parole de M. Etienne Lamy :

Nous ne sommes pas créés pour habiter les tombeaux des morts, mais pour élever des demeures nouvelles sur la terre des vivants (pp. 74-75).

Hélas! Les « demeures nouvelles » bâties d'après les plans de M. Etienne Lamy ne sont-elles pas allées, sous la poussée insatiable du vent démocratique, rejoindre bien vite les « tombeaux des morts »?

Mais cette discussion des méditations proposées par M. Beaupin aux futurs apôtres de la démocratie ne saurait être close en un article, et nous la terminerons dans une autre livraison.

Paul TAILLIEZ.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

UN CAS DE CONSCIENCE

On nous écrit de Limoges :

Voilà deux ans que les protestants organisent, à Limoges, une grande Kermesse pour leur *Clé des Champs*, œuvre exclusivement protestante. Les catholiques peuvent-ils s'y rendre et y donner leur argent? Parmi les prêtres consultés, les uns disent *non*, les autres disent *oui*. D'où parfois des discussions assez vives où l'on s'accuse réciproquement de libéralisme coupable ou d'intransigeance farouche. C'est pourquoi la pensée m'est venue de vous poser les questions suivantes :

« Dans une Kermesse, organisée par des protestants pour une œuvre protestante : 1° Est-il permis à des catholiques de tenir des comptoirs ou d'accepter un rôle actif?... 2° Est-il permis à des catholiques de porter leur argent ou même de faire seulement acte de présence? »

Sans entrer ici dans les considérations théologiques que ne manqueraient pas de présenter nos moralistes, voici comment nous jugeons la conduite que l'on nous dénonce.

1° C'est une *inconvenance*. Nous trouvons la main des protestants au fond de toutes les injustices, de toutes les oppressions qui nous accablent : est-ce vraiment l'heure de nous rendre à leurs fêtes, fussent-elles de charité? Où a-t-on jamais approuvé que la victime fasse risette au bourreau?

2° C'est une *duperie*. Nous portons ainsi aux protestants l'argent, l'or, dont nos œuvres ont un extrême besoin. Et vous seriez bien naïfs de croire que les protestants vous le rendront, un jour ou l'autre. Nous allons chez eux, mais ils ne viennent pas chez nous.

3° C'est une *désobéissance*. En effet, nous ne pouvons oublier ces paroles que Pie X adressait, le 17 avril 1910, aux pèlerins français: « Ne mettons pas le pied dans le camp adverse, parce que nous donnerions à l'ennemi une preuve de notre faiblesse, qu'il jugerait et interpréterait comme une marque de complicité. »

4° C'est une *trahison*. Que doit penser le peuple, quand il voit certains catholiques marcher ainsi, la main dans la main, avec les protestants? Mais, que toutes les religions se valent à peu près et qu'il n'y a point grande différence à établir entre elles. Sans doute les esprits subtils imagineront d'habiles distinctions qui mettront leur conscience à l'abri de tout remords. Mais le peuple, lui, ne comprend rien à toutes ces finesses byzantines. « *Est, est, non, non.* » Il ne connaît que ça; tout le reste lui échappe.

Les catholiques perdent toujours à ces rapprochements, à ces contacts avec les protestants. Dans ce genre de rencontre, ce ne sont pas les protestants qui montent jusqu'à nous, mais c'est nous qui descendons jusqu'à eux et qui nous mettons à leur mesure; toujours au détriment de nos principes et de notre dignité qui sortent de là amoindris.

Sans doute nous serons accusés d'intolérance par des gens qui sont toujours portés à faire des concessions, des compromis, et s'imaginent préparer ainsi le triomphe de notre sainte religion.

Mais notre langage et notre conduite sont dans les traditions de l'Eglise. Les saints montrèrent toujours une admirable intransigeance. Nous lisons, dans l'histoire de sainte Chantal, qu'à peine âgée de cinq ans, elle repoussa avec mépris le présent d'un hérétique; et dans l'office de sa fête, loin de lui en faire un reproche, le raconte avec éloge.

Sans invoquer l'exemple des saints, souvenons-nous de Mgr Dupanloup qui, en 1872, refusait de siéger, sous la coupole de l'Académie, en compagnie de M. Littré. Et pourtant Mgr Dupanloup n'était pas un intransigeant. Nous avons fait du chemin, depuis!

LA « LEÇON » DES SEMAINES SOCIALES

(Extrait de la Gazette de France)

Le groupement catholique qui s'est constitué sous ce nom et qui promène son assemblée annuelle à travers la France, fait parler de lui aujourd'hui d'une manière qui n'est probablement pas faite pour le surprendre, mais qui va augmenter les inquiétudes que ses précédentes

sessions avaient fait naître. Il s'est réuni à Rouen. Mgr Fuzet devait naturellement souhaiter la bienvenue aux congressistes et leur tracer un programme. Son allocution ne pouvait manquer d'être un manifeste.

Ce manifeste, après les encouragements les plus pressants de se consacrer au mouvement social et à la démocratie chrétienne, se terminait par des considérations qui ne s'arrêtaient pas aux bornes trop étroites de la Semaine Sociale. L'archevêque de Rouen a voulu parler plus fort pour se faire entendre plus loin :

« *IL N'Y A PLUS DE NATIONS CHRÉTIENNES AU SENS CANONIQUE DE CE MOT*, ET IL N'Y A PAS DE PLUS *FUNESTE ILLUSION* POUR *LA CONDUITE DE NOTRE ACTION RELIGIEUSE* ET SOCIALE QUE *D'OUBLIER LES GRANDS CHANGEMENTS* SURVENUS DEPUIS QUATRE SIÈCLES DANS LA VIE DES PEUPLES. *A NE PAS VOULOIR LES RECONNAITRE*, A CONTINUER DE VIVRE DANS LA THÈSE, ON DEMEURE ISOLÉ ET *STÉRILE*. »

Ces paroles signifient nettement que « l'action religieuse » actuelle est mal conduite. Elle est faite d'illusions funestes. Quoi de plus dangereux, en effet, que de ne pas vouloir reconnaître les grands changements qui se sont accomplis dans la vie des peuples, changements, qui, de lois en lois et de progrès en progrès, ont abouti à la laïcisation à peu près complète de l'organisation sociale? Pourquoi bouder contre ces changements qui ne sont évidemment pas conformes aux traditions et aux enseignements catholiques? Pourquoi ne point adopter les conceptions modernes? Pourquoi vivre « isolé et stérile? »

L'archevêque de Rouen se doutait bien des approbations qu'il allait provoquer. Il parlait tout exprès pour les susciter et pour développer cet autre ralliement qui ne va plus seulement vers la République, mais vers les « changements » dont elle a fait son œuvre. Autrefois on disait : « Acceptez la République, mais combattez ses actes. » On dit aujourd'hui : « Ralliez-vous à la République et collaborez à ses changements ». Assez d'illusions, assez de résistances. Il faut être de son siècle, s'y mêler. L'action religieuse ne peut pas se tenir plus longtemps éloignée des changements féconds. Celle qu'on a enseignée jusqu'à présent aux Catholiques n'est que stérilité.

Un tel langage devait combler d'aise non seulement les auditeurs de Mgr Fuzet, mais beaucoup d'autres auditeurs qui font profession d'avoir pour le Pape Pie X des sentiments médiocrement sympathiques.

Le *Figaro* s'est signalé immédiatement par ses louanges les plus accentuées :

Mgr Fuzet a prononcé, dit-il, un admirable discours, où s'affirment la plus large et la plus noble intelligence de son temps, le plus sincère amour du peuple, la plus nette conception des nécessités actuelles de l'apostolat.

Après avoir reproduit le passage du discours épiscopal cité plus haut, il a ajouté :

On reconnaîtra dans cette « *direction* » *autorisée* et qui *dépasse de beaucoup*, si je ne me trompe, *la sphère de la Semaine sociale*, la sagesse consommée du

primat de Normandie, et son courage aussi à proclamer les vérités que l'on oublie trop. Nous avons en France nos « excessivistes ». D'autres pays ont les leurs, qui risquent de les mener aux abîmes.

La leçon que contient *in fine* le beau discours du primat de Normandie pourra être méditée avec fruit en deçà et au delà des monts.

L'allocution de Mgr Fuzet était donc une « direction » qui a tout l'air de vouloir se mettre en face d'autres « directions » qui sont interprétées à Rouen comme des vieilleries injustifiables et des entêtements stériles. Elle est « une leçon ». Elle s'adresse aux Semaines Sociales et à leurs adhérents, à toute la France; elle passe même par-dessus les monts pour aller jusqu'à Madrid et jusqu'à Rome. Car il est bien évident qu'elle vise le conflit espagnol, en même temps que la crise française. De même qu'elle estime exagérée l'opposition faite à la politique conciliante de M. Briand, de même elle juge dangereuses les oppositions à la politique très moderne de M. Canalejas.

Le *Temps* donne, lui aussi, son plein assentiment aux déclarations de Mgr Fuzet :

Sous couleur de définir leur programme, Mgr Fuzet a en réalité indiqué les limites en deçà desquelles il souhaite que les catholiques sociaux maintiennent leur action. Et, en effet, ils n'ont rien à gagner à se mettre à la remorque *des professeurs de désordre* et des *agitateurs professionnels*. Chaque fois qu'ils l'ont fait, ils n'en ont recueilli qu'un bénéfice illusoire, et finalement ils ont été les dupes du marché.

Le discours de Mgr Fuzet a une autre portée. A l'heure où d'autres personnages, que les fautes commises n'ont pas instruits, s'isolent dans une *opposition intransigeante* et s'obstinent dans la formule rigide du « Tout ou rien! », *il avoue* avec quelque courage « *qu'il n'y a plus de nation chrétienne au sens catholique de ce mot* », et que les catholiques commettraient une erreur grossière à conduire leur action religieuse et sociale comme si aucun changement ne s'était produit depuis quatre siècles dans la vie des peuples.

L'Eglise a vu peu à peu son pouvoir et son prestige diminuer. *Chaque conquête de la démocratie a constitué pour elle une défaite.*

Elle ne peut songer raisonnablement à remonter le courant qui entraîne les peuples à se libérer de toute suprématie ecclésiastique. S'acharnera-t-elle *à revendiquer l'impossibilité ou s'adaptera-t-elle à une situation* qu'il ne dépend plus d'elle de modifier?

Sans répondre à la question, Mgr Fuzet convient que les catholiques ont intérêt à tenir compte des possibilités du moment et à ne pas s'isoler « dans la thèse ».

Il est resté fidèle aux règles qu'il tient de Léon XIII..

La leçon sera perdue et n'aura montré que la *claivoyance inutile* de l'archevêque de Rouen.

La leçon! Encore la leçon! Mgr Fuzet, c'est la politique de Léon XIII. L'opposition intransigeante, c'est la politique de Pie X. Le *Temps* l'indique sans insister, d'autres l'expliquent.

La *Petite République* ne se croit pas obligée de dissimuler son opinion, qui ne s'inspire pas précisément de sentiments catholiques :

Nous ne pouvons pas, déclare-t-elle, nous empêcher de dire que *le Vatican* témoigne d'un *bien étrange aveuglement* en refusant de *s'incliner devant les faits accomplis* et devant la réalité des transformations sociales. Il est parvenu,

jusqu'à présent, par une discipline de fer, à maintenir à peu près intactes les institutions catholiques.

En persévérant dans sa *tactique orgueilleuse*, il creuse de plus en plus le fossé qui le sépare de la *pensée moderne*. Déjà *sa férule* paraît insupportable à beaucoup de catholiques. L'archevêque de Rouen, *M. Fuzet, dans un langage qui retentit comme un glas*, proclame de *dures vérités*; reconnaît « qu'*il n'y a plus de nations chrétiennes* au sens catholique du mot ».

Signes des temps nouveaux! Le *chêne romain est encore debout*, mais *gare à la prochaine bourrasque!* »

L'*Aurore*, l'ancienne *Aurore* de Zola, dit son mot en faveur de Mgr Fuzet et contre le Pape :

Les catholiques espagnols qui projettent de tumultueuses manifestations feraient bien de s'inspirer des *excellents conseils que Mgr Fuzet* vient de donner, très certainement en vain, aux nôtres.

M. Fuzet, qui eut, on s'en rappelle, *une attitude plutôt conciliante pendant la grande bataille des lois religieuses*, fait remarquer à nos catholiques de France qu'ils commettent une erreur grossière en conduisant leur action religieuse comme si aucun changement ne s'était produit dans la vie des peuples. *Le dogme doit être cru*, d'après eux, au vingtième siècle, *comme il l'était au moyen âge*. Les découvertes de la science ne comptent pas.

Il semble que non seulement les catholiques français, mais *aussi leur chef* à tous, *le Pape pourrait prendre sa bonne part des conseils de M. Fuzet.*

La *Lanterne* n'est pas moins satisfaite de l'archevêque de Rouen :

A Rouen, on affirme qu'il n'y a plus de « nations chrétiennes », mais à Rome on tient, au contraire, qu'il en existe encore; à Rouen, on ose tenir compte des « grands changements survenus depuis quatre siècles dans la vie des peuples »; à Rome, on est encore aux idées de l'an mille et on persiste à vouloir vivre dans l'isolement et la stérilité.

Le malentendu est grave. Il est impossible de ne pas voir dans les paroles de M. Fuzet le désaveu le plus formel de la politique de Sarto, en France, et mieux encore en Espagne.

Comment ne pas constater, aujourd'hui, que le vieil édifice de la papauté craque dans ses bases mêmes. Tenu en échec dans les pays où son influence semblait éternelle, il ne se défend plus contre le modernisme, puisque un archevêque comme M. Fuzet reconnaît la nécessité de moderniser l'Eglise. Sa tâche, il est vrai, est impossible, mais l'aveuglement de Pie X, l'infaillible, tient en vérité du prodige.

Voilà à quelles réflexions on s'expose, et on expose ses amis, de la part des pires ennemis de l'Eglise, quand on veut faire « la leçon » à trop de monde. Les Semaines Sociales peuvent être pavées de bonnes intentions, mais les intentions ne suffisent pas. Un peu plus de modération conviendrait à ces adaptateurs d'une Eglise nouvelle avec les idées modernes. Vraiment leur zèle excessif n'est pas sans danger.

Le Gérant : G. STOFFEL.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE — 7750.

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Deuxième partie. Troisième article (1).

I. — LES DOCTRINES DU NOUVEAU SPIRITUALISME

(Suite)

III. — LA KABBALE

En dehors du spiritisme, le groupe occulte le plus considérable est celui des initiés suivant la doctrine kabbaliste. Ce fait atteste le progrès de l'influence des Juifs dans le monde intellectuel, comme la puissance de la Franc-Maçonnerie, qui est un instrument entre leurs mains, accuse leur triomphe politique.

La Kabbale ou Cabale est leur tradition ésotérique.

On se tromperait d'ailleurs en voyant dans la Kabbale, la Gnose, la Théosophie, l'Occultisme, autant d'écoles entièrement distinctes les unes des autres, ayant chacune leur corps de doctrines propres. Elles se rencontrent toutes, à part des différences secondaires, dans une même explication de Dieu, de l'homme et du monde, et vivent en commun sur le même fond d'erreurs monstrueuses que le lecteur connaît déjà. Aussi bien, les nouveaux docteurs de l'humanité n'ont garde de se confiner dans l'une ou dans l'autre. Leurs principaux représentants sont versés dans presque toutes à la fois. Occultistes, Gnostiques, Théosophes, Kabbalistes, Martinistes et Rose-Croix se donnent la main. En étudiant plus à fond ces systèmes, on découvrirait probablement qu'ils dérivent d'une même source première, la Kabbale, et que le Juif est leur commun inspirateur. Mais ceci n'entre pas dans notre sujet.

La vraie différence entre ces écoles consiste dans les sources diverses où elles recherchent l'*ésotérisme* qui est leur principe fondamental à toutes.

Pour la Gnose, c'est la tradition universelle de tous les peuples, dont elle se prétend l'héritière. Elle veut bien en reconnaître un organe dans l'Evangile et dans quelques écrits du Nouveau Testament, où, seule d'ailleurs, elle sait lire cette tradition. Mais elle répudie l'Ancien Testament, dont le Dieu despotique et cruel est à ses yeux un monstre, et l'ennemi du Dieu d'amour de l'Evangile. Pour elle, le Dieu des Hébreux

1. Voir les numéros des 1er mai, 1 et 15 août, 1910.

n'est autre que le Démiurge et l'Ancien Testament son œuvre. La Kabbale se donne pour fondée strictement sur la tradition hébraïque, dont l'Ancien Testament est le principal trésor. La Théosophie ne se réclame directement ni de la tradition universelle, ni de l'interprétation de l'Ecriture; elle est surtout une révélation intérieure de la science et de la vie divine, obtenue par les secrets de la contemplation qu'elle emprunte au brahmanisme et au boudhisme. L'occultisme consiste principalement dans la connaissance de ceux de la nature, mais, comme on l'a déjà vu, il s'allie à la Gnose, à la Kabbale, à la Théosophie.

Chacune à sa manière, ces écoles exigent de ceux qui aspirent à pénétrer leurs secrets, une savante initiation de l'esprit aux théories philosophiques et scientifiques qui lui sont particulières.

Pour les Kabbalistes, la Bible n'est aucunement un livre historique, encore moins prophétique, ayant un but d'utilité universelle et enseignant à tous les desseins et la conduite de Dieu sur le genre humain. C'est un livre d'initiés, contenant une doctrine secrète sous de purs symboles, et dont une rare élite possède la clef. Encore apprendrons-nous tout à l'heure que la dite clef n'a été découverte que dans ces vingt dernières années. Pauvre humanité, qui attendait depuis de si longs siècles l'apparition du marquis de Saint-Yves d'Alveydre, de l'ingénieur Hiebling ou de M. Jounet!

Voici comment Papus présente l'œuvre de Moïse, dans un opuscule où il prend soin d'affirmer à plusieurs reprises que kabbalisme et occultisme sont des systèmes essentiellement chrétiens.

Moïse créa, pour l'occident, ce que Fo-Hi avait créé pour l'orient, un Peuple chargé de porter, à travers les âges, *un résumé symbolique et initiatique* de tout l'occultisme antique.

L'œuvre confiée par Moïse à ses initiés renfermait la synthèse de la science des rouges, acquise par Moïse en Egypte, *comme prêtre d'Osiris*, et de la science des noirs (1), acquise auprès de son beau-père Jéthro, *dans le temple* du désert. Ces deux traditions avaient de plus été strictement vérifiées *dans la lumière secrète de la nature par l'extase et la vision directe*, qui avaient unifié la révélation et avaient ramené au point de vie réelle les anciennes chroniques des guerres de Ioah, dont Moise s'était inspiré. Le créateur intellectuel des Hébreux constitua son livre en Esprit, Ame et Corps, comme un organisme qu'il était et de la façon suivante: le corps fut la Massora, ou règles pour écrire ou copier les caractères sacrés, avec défense d'en changer aucun sous peine de mort spirituelle. L'Ame, double et indéfiniment extensible comme toutes les âmes, fut le Talmud, ou code juridique, avec ses deux pôles:

1. Les Kabbalistes contemporains reconnaissent quatre sources historiques de la tradition. Les races primitives se seraient partagées en quatre branches. Les Lémuriens, qui devaient être jaunes-rougeâtres. Leur tradition se conserverait au Thibet et dans quelques centres taoïstes de la Chine. Les Atlantes, qui avaient la peau rouge. Les Ibères, les Etrusques et surtout les Egyptiens sont des colonies d'Atlantes. Les Noirs, originaires de l'Afrique actuelle. Les Blancs, originaires du continent Européen, le dernier évolué.

la Mishna et la Ghémarah. Enfin l'Esprit de l'œuvre, que, seul, Moïse transmit de son vivant et oralement, fut la Kabbalah. C'est à cette Kabbale, transmise plus ou moins fidèlement jusqu'au moment où saint Jean la dévoile dans son évangile et son Apocalypse, que se réfèrent la plupart des sociétés initiatiques d'occident, dévouées à la défense du Christ.

On distingue la Kabbale *littérale* et la Kabbale *théorique*. La Kabbale littérale est attribuée à Moïse, la Kabbale théorique se rattacherait au souvenir de la captivité de Babylone. Cependant nous venons de voir que Papus attribue également celle-ci à l'auteur de la Genèse. De la sorte, on maintient une apparence de contact avec la véritable tradition religieuse.

Sur la Kabbale littérale, la tradition professée par les Juifs, et acceptée de confiance par les occultistes, est que Moïse lui-même, prévoyant le sort que son livre devait subir et les fausses interprétations qu'on devait lui donner par la suite des temps, eut recours à une loi orale, qu'il donna de vive voix à des hommes sûrs et dont il avait éprouvé la fidélité, et qu'il chargea de transmettre dans le secret du sanctuaire à d'autres hommes qui, la transmettant à leur tour, d'âge en âge, la fissent ainsi parvenir à la postérité la plus reculée. Cette loi orale que les Juifs modernes se flattent encore de posséder se nomme Kabbale, d'un mot hébreu qui signifie ce qui a été reçu, ce qui vient d'ailleurs, ce qui passe de main en main.

Pour les rabbins et le peuple qu'ils guident, la Kabbale littérale est une interprétation mécanique des livres sacrés par des moyens qui semblent d'abord presque puérils, tels que l'équivalence et substitution l'un à l'autre de mots dont les lettres additionnées donnent le même total numérique, ou bien la transposition des lettres d'un mot pour former un mot nouveau formé par les initiales ou les finales des mots de la phrase.

Ces procédés et d'autres analogues font de la Cabale littérale une méthode d'interprétation basée sur la prédominance voulue *de la lettre sur l'esprit*.

Dans quel but? Peut-être dans une pensée d'ordre, non religieux mais politique et de grande valeur pour la conduite humaine du peuple judaïque. C'est que les textes sacrés lus de cette manière n'admettent pas la controverse, car il n'est pas d'erreur possible dans le compte des mots. Aussi ne voit-on pas les Juifs se diviser entre eux sur des questions qui touchent leurs dogmes ou leurs mystères. Le souvenir des violentes querelles entre Kabbalistes et les non Kabbalistes est déjà bien lointain. Ils gardent à travers le monde la cohésion de l'unité. Ainsi la Cabale se révélerait sous un autre aspect la politique unitaire sous la forme de dogme religieux.

Voici, selon Papus, les principes de la Kabbale littérale

Le point de départ de toute la Kabbale c'est l'alphabet hébraïque. L'alphabet des Hébreux est composé de vingt-deux lettres; les lettres ne sont cependant pas placées au hasard les unes à la suite des autres. Chacune d'elles correspond à un nombre d'après son rang, à un hiéroglyphe d'après sa forme, à un symbole d'après ses rapports avec les autres lettres. Toutes les lettres dérivent de l'une d'elles, le *iod*, ainsi que nous l'avons déjà dit. . . . . .

. . . . . .

Chaque lettre hébraïque représente donc trois choses :

1° Une lettre, c'est-à-dire un hiéroglyphe;

2° Un nombre, celui de l'ordre qu'occupe la lettre;

3° Une idée.

Combiner des lettres hébraïques c'est donc combiner des nombres et des idées; de là la création du *tarot*.

Et Papus ajoute :

Chaque lettre étant *une puissance* est liée plus ou moins étroitement avec les forces créatrices de l'Univers. Ces forces évoluent dans trois mondes, un physique, un astral et un psychique, chaque lettre est le point de départ et le point d'arrivée d'une foule de correspondances. Combiner des mots hébraïques c'est par suite agir sur l'univers lui-même, de là les mots hébreux dans les cérémonies magiques.

N'en déplaise à l'illustre Kabbaliste, voilà qui dépasse complètement les limites de la vraisemblance et du bon sens. Cette relation imaginée entre des caractères matériels et les forces créatrices de l'Univers et l'influence de ceux-là sur celles-ci a l'avantage de prêter un caractère scientifique aux prestiges de la magie et de l'occultisme, mais les conditions mêmes qu'exigent pour leur succès ceux qui les opèrent prouvent que leur effet, quand ils en ont un réel, est dû à la volonté des intéressés et suppose un pacte avec l'invisible.

La Kabbale littérale se donne donc comme une sorte d'algèbre dont les formules permettent de trouver au prix de longues recherches la solution du mystère. M. Edmond Dace, président de la loge Martiniste Valléda (on voit une fois de plus que la science Kabbaliste n'est pas étrangère aux autres sectes occultes) disait au congrès spiritualiste de 1908 :

Pour essayer de lire et de comprendre ces anciens textes, il faut tout d'abord avoir pénétré la pensée de ces races disparues et savoir que chaque mot pour l'initié avait, outre son sens extérieur et profane, des sens secrets multiples. Nous avons une science, l'algèbre, qui se rapproche un peu de celle-là. Une formule unique cache toutes les adaptations possibles. De même le mot hiératique n'est qu'une formule d'une algèbre spéciale qui s'adapte à la pensée. Cette algèbre, c'est la cabale.

A sa lumière l'aridité des textes anciens s'éclaire et se développe, et le chercheur reste ébloui devant ce prodige de livres écrits à sept sens, qui deviennent tout à coup lumineux et simples pour qui possède les sept clefs de leur traduction.

La quantité de ces adaptations varie d'ailleurs à l'infini suivant la fantaisie des systèmes; et cette souplesse est d'autant plus nécessaire que les systèmes eux-mêmes ne se fondent pas seulement sur la science positive des nombres dont les combinaisons se vérifieraient exactement par celles des caractères de l'écriture; mais cette science elle-même est le fruit d'une intuition inspirée des mystères de Dieu et du monde. C'est le plus élégant des cercles vicieux.

C'est de la Kabbale littérale dont je disais plus haut que l'intelligence en avait été refusée au genre humain jusqu'en ces dernières années. Le marquis de Saint-Yves d'Alveydre, la gloire de la Kabbale contemporaine, est enfin venu pour le tirer de ce malheur. L'*Initiation* nous en apportait l'heureuse nouvelle, en l'an 1909, en annonçant la publication posthume de son grand ouvrage.

La Bible est indispensable à connaître pour tout esprit cultivé. Dans la Bible même, le Sepher Bereschit (la Genèse) de Moïse cache les plus importants secrets de la science égyptienne sur les forces occultes de la Nature et de l'Homme. Or, les clefs véritables de la langue sacrée n'ont jamais été données, et, tous les dictionnaires de la langue hébraïque, composés d'après les fausses révélations (?) des Septante, sont incapables de permettre une traduction réelle de la Genèse.

Il s'ensuit que les savants contemporains discutent sur des textes trahis et non traduits, que l'Eglise réformée commente des versions fausses et qu'on fait dire à Moïse des enfantillages et des niaiseries, indignes d'un initié de sa valeur.

Après plus de vingt ans d'efforts, Saint-Yves d'Alveydre est parvenu à établir enfin *une véritable traduction de la Genèse*, conforme aux idées de Moïse et révélant la grandeur de la pensée du génial initiateur

Cette traduction, fidèle d'après les clefs de la langue primitive retrouvée par Saint-Yves, est faite en prose rythmée, comme l'original moïsiaque. Le sens ésotérique de tous les termes spéciaux est révélé et commenté.

Pour bien prouver qu'il ne s'agit pas d'un œuvre d'imagination, les mêmes clefs sont adaptées aux premiers versets de l'Evangile de saint Jean. Enfin, chacune des clefs de la langue secrète des Temples est analysée et commentée dans une section spéciale.

Et encore

Les anciens sages se servaient pour consigner leurs découvertes et leurs enseignements de caractères interprétables de trois façons successives sous l'apparence vulgaire de l'idiome démotique:

1° Par *symbolisme*, comme nos signes algébriques ou chimiques, pour exprimer les lois des faits;

2° Par allégorie, ou hiéroglyphisme, pour faire comprendre la biologie de ces mêmes lois;

3° Par anagogie comme désignant l'essence immuable et homogène de ces lois, leur réalité éternelle. Tel est l'ésotérisme des langues hiératiques primitives.

Or, chacune de ces trois interprétations peut s'appliquer à chacun des genres spécifiques créaturels: aux sciences positives, à l'ethnographie, à la psychologie, à la cosmologie, etc., etc.; de sorte que, hors du démembrement de l'Église patriarcale primitive chacune des écoles ou des régions qui

s'en détachèrent, ne s'occupant que d'un seul des points de vue de la synthèse originelle, les langues que leurs protagonistes inventèrent (le chaldaïque, le sanskrit, l'arabe, le chinois) furent pourvues d'une clef hiérogrammatique adaptée à ce point de vue. C'est pour cela, qu'au lieu de trois sens primordiaux, le *veda*, par exemple, est susceptible de recevoir cinquante-deux interprétations, le chinois, soixante-quatre; le chaldaïque, quatre; l'arabe, vingt-huit, et ainsi de suite.

La logosophie de Saint-Yves est la restitution de l'enseignement patriarcal. De sorte que, à son école, trois systèmes de commentaires sont seuls possibles.

Le premier et le plus connu, c'est cette étude philologique dont l'exégèse moderne nous offre le type le plus net; elle aboutit à la compréhension logique et rationnelle ordinaire.

Le second est l'étude du texte par des artifices de calculs, de transpositions, d'inversions, de schémas; elle embrasse tout le domaine des sciences occultes: les kabbalistes l'enseignent; elle procure, non pas une synthèse, mais une syncrèse, intermédiaire entre l'observation expérimentale et l'intuition inspirée.

La troisième est l'étude du même texte lu successivement de droite à gauche et de gauche à droite, de haut en bas et de bas en haut, de façon à combiner les trois hiérogrammatismes: l'hébreu, le sanscrit et le chinois; il est possible ainsi d'en extraire l'arcane primitif. Telle est la méthode employée par Saint-Yves.

Cette précieuse découverte a été baptisée du nom d'*archéométrie*. Il est vrai que sa valeur est contestée par certains Kabbalistes. Mais voici qui est plus merveilleux encore. Au congrès spiritualiste de 1908, M. Hiebling, ingénieur chimiste, a fait une communication sur « l'initiation hébraïque et les sciences occultes » qui ne tend à rien moins qu'à renouveler de fond en comble la science de la Kabbale, pour le plus grand triomphe de l'occultisme. Il commence même par une exécution fort peu respectueuse.

De tout temps, et jusqu'à la fin du moyen-âge, on a cherché dans ces textes autre chose que le sens vulgaire qui leur a été donné par les premiers traducteurs. L'ensemble des essais tentés dans cette voie, émaillé de quelques pâles exactitudes, et mêlé surtout d'innombrables élucubrations sorties d'imaginations exaltées, est aujourd'hui connu sous le nom de Cabale. Ces tentatives sont restées vaines; elles tendent simplement à prouver ce fait: la croyance jadis universelle à un autre sens de ces textes.

C'est cet autre sens que nous avons eu la bonne fortune de découvrir et que nous allons vous signaler.

L'originalité de la découverte de M. Hiebling consiste à démontrer que tous les phénomènes occultes, attribués aujourd'hui à un merveilleux progrès des sciences de la nature, extériorisation du corps astral, ses matérialisations, les merveilles de l'hypnotisme, les communications avec le monde des esprits, la lévitation (attraction des objets à distance et apports d'objets invisiblement transportés de loin et apparaissant *inopinément*), etc... étaient parfaitement connus des anciens. La Bible n'aurait pas été écrite à d'autre fin que de transmet-

tre aux initiés les secrets de cette science sous le symbole profondément caché des caractères.

Que diriez-vous si vous appreniez que l'ensemble de ces phénomènes a fait, il y a des milliers d'années, l'objet d'une science positive parfaitement connue et pratiquée par certaines castes de l'antiquité? si vous appreniez qu'il existe toute une série de traités spéciaux et secrets, qui décrivent le détail de toutes les opérations et manipulations nécessaires en vue de l'obtention de tel ou tel résultat?

Ces traités ont plus ou moins passé par les mains de chacun; mais les circonstances, autant que les vicissitudes des siècles, leur ont donné une forme qui les rend actuellement méconnaissables: ce sont la plupart des livres qui constituent la *Bible hébraïque.*

.... Je fis ma première découverte intéressante le jour où, après dix-huit mois d'efforts, je trouvai dans le Pentateuque lui-même la description détaillée de tout le Système Cryptographique qui a permis de l'écrire. *Une centaine de personnifications, utilisées avec des rôles très divers, ont été créées dans ce but. Inutile d'ajouter que depuis Adam jusqu'au dernier personnage cité aucun n'a jamais eut existence réelle.*

Aujourd'hui toute difficulté a disparu; le dernier bastion a été enlevé... et ils étaient nombreux et solides.

Je crois être agréable au lecteur en lui faisant grâce d'un mécanisme dans lequel je serais le premier à perdre mon latin. Ce sont surtout les résultats qui l'intéresseront.

Au chapitre II de la Genèse, les noms symboliques des quatre fleuves qui sortaient de l'Eden nous apprennent que les anciens tiraient l'or du sable des alluvions; qu'ils avaient reconnu l'origine neptunienne de ces sables ainsi que celle des roches calcaires du Trias, du Jurassique et du Crétacé. Le verset 2 du chapitre I montre qu'ils avaient également reconnu l'origine primitivement ignée du globe terrestre. Jusqu'au chapitre X inclus, il n'est question que de la science occulte et de la mise en jeu de l'énergie vitale latente dans tout être animal. Le chapitre XI, histoire de la Tour de Babel, commence l'exposé du mécanisme de la langue « *que l'on vient de créer pour assurer aux initiés le secret de leur science merveilleuse.* » Par où l'on voit l'incomparable adresse de Moïse qui dissimule assez habilement son invention pour faire prendre entièrement le change aux pauvres gens, et leur donner à croire que l'unité de langage qui régnait jusque-là parmi les hommes prit justement fin dans cette circonstance, où Dieu punit leur fol orgueil par la confusion des langues qui les obligea à se disperser, etc.. etc.. Pour résumer

Qu'enseignent tous ces textes?

Nous avons depuis peu la télégraphie sans fil et déjà on nous annonce la téléphonie sans fil, — donc sans intermédiaire visible. Les inventeurs enfin travaillent à un appareil qui permettrait au téléphoniste de voir la personne qui lui parle. On essaie dans ce but d'utiliser les propriétés du Sélénium.

Les anciens qui ignoraient le Sélénium au même titre que l'électricité, les ondes lumineuses et les ondes sonores, décrivent des méthodes qui permettaient aux savants de parler et de voir directement à n'importe quelle distance. La force qu'ils utilisaient étaient toujours la même; au lieu de manier l'électricité ils maniaient directement la vie. La même énergie leur permettait de guérir; ils savaient aussi facilement remplir de vie et, par suite, de santé, que nos électriciens savent recharger un accumulateur d'électricité. Les aveugles pouvaient recouvrer la vue et les paralytiques l'usage de leurs membres.

Tous les moyens mis en jeu sont minutieusement décrits.

Jamais les anciens n'utilisent le médium humain.

Dans l'initiation hébraïque on employait exclusivement des animaux; les espèces ovine et bovine pour les grandes opérations; la colombe et la tourterelle pour les travaux courants. Ajoutons que les initiés de l'Inde se servaient également du cheval.

Dans les grandes opérations l'animal est mis à mort; *de là l'origine des sacrifices d'animaux dans l'antiquité, sacrifices dont le peuple n'a jamais connu que les apparences.*

Avec les enseignements très précis de ces textes, il devient dès aujourd'hui possible de reproduire, en toute connaissance de cause, tous les phénomènes qui pendant des siècles ont ébloui l'imagination de nos pères, tous les phénomènes du fakirisme de l'Inde, la plupart des guérisons subites affirmées au cours des âges, toutes les actions à distance entre êtres vivants, et — qui sait — de mettre sans doute à la disposition de l'humanité actuelle un véritable trésor de connaissances nouvelles, utiles tant au point de vue médical qu'au point de vue philosophique et social.

Et voilà pourquoi nous a été donnée la Bible.

La Kabbale *théorique* se fonde-t-elle aussi exactement sur la tradition hébraïque? C'est bien la prétention des rabbins-kabbalistes, et et l'on en saisira facilement la portée. Mais cette prétention est mensongère, du moins de la part des Kabbalistes de gauche, auxquels nous avons affaire. Il est exact que beaucoup de traditions Kabbalistes sont conformes à la vraie tradition religieuse, et celles-là, consultées à leurs vraies sources, apportent à celle-ci des éclaircissements et confirmations utiles. Mais les gloses sont panthéistes, de par les afflux païens avec lesquels la Kabbale des temps modernes s'est formée.

En somme, la Kabbale théorique, c'est la tradition orale de Moïse faussée, paganisée, et, on peut le dire, diabolisée par les apports chaldéens et persans.

Ce qui explique que les Juifs Kabbalistes actuels ont tant de facilité à concentrer toutes les théories ennemies du catholicisme en une *synthèse nouvelle* opérant la conciliation de tous les systèmes, c'est justement que la Kabbale, leur outil de pénétration et de conquête, a été faite d'idées empruntées, volées aux théologies et philosophies panthéistes des chaldéens et des persans, idées qui furent ensuite digérées et assimilées par des cerveaux intellectuels de mauvais Juifs, ennemis de Notre-Seigneur, et combinées par eux avec la véritable tradition.

Quand nous viendrons aux infiltrations de ces doctrines parmi les catholiques, nous rencontrerons un exemple remarquable de cet effort.

Ceci dit, on s'explique que la Kabbale théorique nous ramène à l'occultisme, à la théosophie et à la Gnose qui en sont probablements des dérivés.

Elle a pour but de remplacer la Genèse, et d'expliquer la création en niant le Dieu créateur. A la place de Dieu la Cabbale nous présente un Etre Infini, l'Ensoph (Aïn-Soph), c'est-à-dire, qui signifie Sans Fin, qui n'a plus les caractères et n'exerce plus l'action qui peignent Dieu dans la Genèse. A la place de la création la Cabbale suppose l'émanation. Et voici la différence. Par la création Dieu tire le monde du néant, il fait quelque chose avec rien, pour parler avec le terre-à-terre le plus littéral. Dans l'émanation, l'Ensoph tire le monde de lui-même. Il n'est pas le Dieu créateur du ciel et de la terre.Le dogme qui ouvre le *Credo* catholique disparaît. Et nous avons à comprendre un être sans fin, un Ensoph qui tire ce qui existe de ce qui existait déjà, c'est-à-dire de lui seul. Les esprits, la matière, en un mot le monde visible et invisible et tous les êtres qu'il contient sortent de l'Ensoph en dix développements successifs et engendrés les uns par les autres, qui sont les dix séphiroth (au singulier *séphirah*, qui veut dire nombre d'après les uns, et souffle suivant d'autres). Les dix séphiroth et l'Ensoph font ensemble le nombre onze, qui exprime tout à la fois l'unité divine et la totalité des émanations, c'est-à-dire Dieu et, en même temps, tout ce qui existe de visible et d'invisible, y compris l'homme.

Les occultistes effacent le mystère de la Trinité, lui substituent leur théorie du Ternaire et l'homme se fond en Dieu, c'est-à-dire le dieu de l'occultisme, l'âme du monde, le plan divin, dans lequel s'abîment les âmes après leurs ultimes purifications, pendant que les deux autres éléments, corps physique et corps astral, se dissolvent dans les parties correspondantes de l'être unique qu'est l'Univers, c'est-à-dire dans la matière et dans le fluide astral. Le microcosme rentre dans la macrocosme et devient un avec lui. C'est toujours le panthéisme.

Résumer l'enseignement de la Kabbale, écrit Papus, serait reproduire toute la partie théorique de l'occultisme ». Nous pouvons donc nous dispenser d'insister.

Sa vitalité vient de s'affirmer par une œuvre très considérable, la traduction française du *Sepher-Ha-Zohar*, (Le Livre de la Splendeur) contenant la doctrine ésotérique des Israélites ». Cette traduction entreprise pour la première fois en français est l'œuvre de M. J. de Pauly, continuée par M. Lafuma-Giraud. Elle ne formera pas moins de six ou sept gros volumes in-8°. Mais, comme cette doctrine est fort abstruse, M. Jounet vient d'en publier la clef, offrant en public

« l'éclaircissement et l'unification des mystères de la Kabbale ». Voici en quels termes l'*Initiation* annonce l'apparition de cette *Clef du Zohar.*

Le Zohar est un des plus vastes et des plus sérieux monuments de la tradition occulte. C'est le recueil de l'Esotérisme occidental qui égale en étendue les recueils d'Oupanishads de l'Esotérisme hindou. Et les connaisseurs affirment qu'il les dépasse en profondeur. Il traite tous les grands sujets de la science occulte: Théogonie, Cosmogonie, commentaire de la Genèse, origine et chute de l'humanité, origine, évolution de l'âme. La réincarnation et la vie dans l'astral y sont décrites en détail. On y trouve les documents les plus abondants sur les correspondances qui unissent les êtres et sont la clef du magnétisme transcendant et de la magie. Les hiérarchies d'esprits et d'élémentaux bons et mauvais, les réalités du monde extérieur, les membres de l'homme visible et invisible, les attributs de Dieu, tout s'y enchaîne dans un système à la fois initiatique et logique. Mais ce trésor est un chaos. Les sujets traités fragmentairement, quittés, repris, sans compter l'obscurité du symbolisme, fatiguent l'étudiant et le déçoivent. Ayant par une étude de plus de vingt années dissipé, pour son compte, ces obscurités et triomphé de ce désordre, l'auteur de la *Clef du Zohar* a voulu rendre facile à tous l'accès du grand ouvrage occulte. Non seulement il éclaircit le Zohar, mais il éclaircit en les comparant avec lui, les énigmes de la *Kabbala recentior*, de la Kabbale *chrétienne*, de l'Alchimie et du Psychisme. C'est une synthèse lucide et complète de l'occulte essentiel.

*
**

Laissons de côté les inventions de la Kabbale, non sans un douloureux soupir arraché par l'incompréhensible aveuglement de tant de créatures de Dieu qui, à travers les âges, ont dépensé de prodigieux efforts d'esprit pour changer en ténèbres aussi épaisses, la lumière douce et sereine dont leur intelligence était baignée, et convertir la doctrine de vie en une science de mort. Mais arrêtons notre attention sur la puissance qui inspire principalement tous ces efforts, et dont la pénétration croissante de la Kabbale dans les sectes occultes accuse l'effrayant progrès.

C'est la puissance juive.

J. Doinel converti écrivait

« L'action juive, l'infiltration juive, la haine juive! Que de fois, j'ai entendu des francs-maçons, gémir de la domination que les Juifs imposent aux loges, aux ateliers philosophiques, aux conseils, aux Grands-Orients, dans tous les pays, à tous les points du triangle, comme ils disent, sur toute l'étendue du vaste monde! Il ne m'appartient pas de démasquer cette tyrannie, au point du vue politique, ni au point de vue financier. Mais dans la pensée de Satan, la synagogue a une part immense, prépondérante. Il compte sur les Juifs, pour gouverner la maçonnerie, comme il compte sur la maçonnerie, pour détruire l'Eglise de Jésus-Christ.

» Avant la Révolution, la franc-maçonnerie française fermait ses

loges aux Juifs. On en voit peu, ou on n'en voit point, sur les anciennes listes. Aussi, la franc-maçonnerie française n'avait-elle pas alors ce caractère d'hostilité forcenée, qu'elle affiche de nos jours, contre l'Eglise et contre le Pape. Par contre, les Juifs remplissaient les loges allemandes. Des loges allemandes, sortit ce mouvement de l'*Illuminisme* qui devait, pendant cent années, livrer l'Europe aux bouleversements. Mais, depuis la Révolution, les Juifs ont envahi les loges. L'envahissement a été progressif. Il est complet. La Kabbale a été reine dans les loges secrètes. L'esprit juif a été roi dans les ateliers symboliques. Aux savants, la Kabbale; aux ignorants, l'esprit juif. La Kabbale dogmatise et fait de la métaphysique, la métaphysique de Lucifer. L'esprit juif dirige l'action. Et dogme juif, comme esprit juif, théorie comme réalisation, tout cela est dirigé contre l'Eglise catholique, apostolique et romaine, contre elle et seulement contre elle, et contre son chef visible le Pape, et contre son chef invisible le Christ. Crucifiez-le! Crucifiez-le!

» Pour être plus certains de faire oublier à leurs compatriotes la Bible, la loi de Moïse et les prophéties, les rabbins employèrent les deux premiers siècles de l'ère chrétienne à collectionner leurs commentaires. Cette compilation énorme prit le nom de Cabale ou tradition. La Cabale est depuis vingt siècles la philosophie et la théologie dogmatique des Juifs. Le Talmud est leur code moral. « Il est » impossible, dit le juif Franck, d'expliquer sans elle (sans la Cabale) » les nombreux textes de la Mischna et du Talmud. » La bizarrerie et la futilité disputent dans le Talmud la palme à la haine de tous les peuples. C'est le code même de l'immoralité. Car les rabbins corrompirent sciemment la religion et la morale de Moïse, dont le catholicisme est le complément, pour mieux développer leur idée nationale, l'invincible espoir de la domination universelle. »

Nous n'avons pas à nous occuper ici du Talmud. Il faut seulement ne pas oublier qu'il enseigne aux Juifs, comme une action sainte, le vol, le pillage et l'assassinat des Goïm. Le Juif seul a droit d'exister, la domination universelle lui est promise. Le Juif est devenu bien plus que le peuple de Dieu. Il est Dieu lui-même. La loi de Moïse disait « Tous les hommes ont été créés par Dieu. Adam est leur père commun. Ils sont donc tous frères. Dieu seulement t'a choisi, toi, Israël, pour être son peuple et donner le Messie aux nations. » Les rabbins dans leur Cabale osent dire « Dieu se montre ici-bas sous les traits du Juif. Juif, Juda, Jevah ou Jéhova, c'est le même être. » Et Carlyle, haut-maçon, dans ses études sur la franc-maçonnerie, a noté cette idée des cabalistes le Juif est l'homme-Dieu. C'est le mot même de la Cabale. « Le Juif est donc Dieu vivant, Dieu incarné; c'est l'homme céleste, Adam Kadmon. Les autres hommes sont

terrestres, de race inférieure. Ils n'existent que pour le servir. Ce sont des petits d'animaux (1). »

Les *Archives israëlites* disaient en 1864 (nº 25, 150): *Quant au Talmud, nous reconnaissons sa supériorité absolue sur la Bible de Moïse.* Voilà l'aveu des Juifs modernisés. Cependant, si la juiverie lit ces pages, vous l'entendrez s'écrier dans tout l'univers La Cabale et le Talmud nous sont inconnus. Nous suivons tous la loi de Moïse la plus pure, sans aucun commentaire.

Les traits que nous venons de citer sont tirés d'un livre récemment paru que nous recommandons vivement à nos lecteurs (2). Ils y trouveront solidement exposée la convergence de tous les efforts du judaïsme vers la domination universelle. Ceci est en dehors de notre sujet. Mais l'auteur y développant les moyens mis en œuvre, propose deux considérations qui s'y rattachent, et auxquelles nous ferons quelques emprunts intéressants.

En premier lieu, Israël, pour faire réussir son plan, à été partout jusqu'ici l'âme de toutes les *hérésies* et de toutes les révolutions.

Les idées, les moyens et le but de ce peuple, tout est immoral, antisocial, antihumain. Maudit de Dieu et des hommes pour ses crimes, il a un rôle tout négatif dans le monde. Il est comme Satan, l'éternel maudit, que par la magie il a toujours consulté. Satan est opposé à tout ce qui est vrai, bon et beau dans la création, il est destructeur par parti pris. Le Juif aussi.

Il est par la Cabale, rabbins en tête, l'âme de toutes les sectes, de toutes les hérésies, de toutes les sociétés secrètes, de toutes les révolutions. Ecoutons le juif Darmesteter, professeur à notre Ecole des Hautes Etudes, nous décrire avec orgueil l'action destructive et permanente de ses compatriotes contre le christianisme:

Le Juif est le docteur de l'incrédule. Tous les révoltés de l'esprit viennent à lui dans l'ombre ou à ciel ouvert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de blasphèmes du grand empereur Frédéric et des princes de Souabe ou d'Aragon. C'est lui qui forge tout cet arsenal meurtrier de raisonnements et d'ironie, qu'il léguera aux sceptiques de la Renaissance, aux libertins du grand siècle. Le sarcasme de Voltaire n'est que le dernier et retentissant écho d'un mot murmuré six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto, et plus tôt encore, au temps de Celse et d'Origène, au berceau même de la religion du Christ (3). L'action sourde et invisible des Juifs, — leur société secrète nationale, — est la source de la polémique religieuse, qui, pendant des siècles, ronge obscurément le christianisme » (4).

Même rôle dans tous les temps, parmi les sectes des illuminés, spirites, magiciens, luciférians de toutes sortes. Les Juifs, dit un de leurs esclaves, le franc-maçon Figuier, sont tous regardés comme les docteurs de la loi chez les *Illuminés*. Les illuminés sont les francs-maçons des arrière-loges, les

1. Ad Pent. fol. 97-3.

2. *Solution de la question juive*, par M. l'abbé Charles. — 1 vol. in-12, à la *Librairie de la Renaissance nationale*, 52, Passage des Panoramas. Paris.

3. James Darmesteter : *Les Prophètes d'Israël*, p. 174.

4. *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*, du même auteur.

évocateurs des démons. Les Juifs ont donc été les fondateurs de toutes les sociétés secrètes.

Toutes les sectes formées par Israël contre l'Eglise ont toujours été dirigées par lui contre la société et l'humanité. Le rabbin Simon le Magicien tire *la gnose* de la Cabale, et le juif Manès en extrait *le manichéisme que les Juifs* ont infusé aux Patarins, aux Albigeois, aux Templiers, et à toutes les sectes franc-maçonniques jusqu'à nos jours. « Les rabbins, dit Renan, firent Nicolas de Lyre, et Nicolas de Lyre fit Luther. » Mahomet, on le sait, fut l'élève d'un rabbin, et était entouré de juives. L'une d'elles l'a même empoisonné. Israël a toujours de nombreuses Dalila pour corrompre les seigneurs, les princes et les rois. Souvenez-vous du malheureux prince Rodolphe, archiduc d'Autriche.

Le peuple juif est un oiseau de proie, dont le regard parcourt sans cesse le monde des goïm, épiant tous les moments de lui faire du mal Toutes les sectes révolutionnaires, ce peuple l'avoue lui-même, ont eu quelques-uns des siens pour auteurs ou pour instigateurs; et toutes les forces juives pour propagatrices et soutiens. Tous lès chefs d'hérésie, même Luther, *ont été initiés à la Cabale.* « La bible de Luther, dit Darmesteter, sort des commentaires de Raschi (1) Et Raschi était un rabbin. Les disciples et les amis intimes de Luther, comme Mélanchton, étaient francs-maçons. Luther lui-même était haut maçon, car il *portait dans son cachet* la rose-croix. Et les Juifs ont donné aux rose-croix le nom de souverains princes d'Hérédom.

Thomas Vaughan, qui joua un si grand rôle dans la franc-maçonnerie au XVIe siècle, fut initié au culte des démons et à la haine de la société par le rabbin Salomon Franck. Vous ne trouverez pas un seul persécuteur, un seul tyran dans l'histoire, depuis Tibère, Néron, Caligula, jusqu'à Bismarck, qui n'ait près de lui des magiciens, des médecins, des familiers, ou des conseillers *juifs.*

Ils font échouer tous les grands mouvements civilisateurs créés par l'Eglise. La brillante école d'Alexandrie finit par les Juifs Simon et Philon, dans la Gnose Le célèbre Pic de la Mirandole et le mouvement de la Renaissance sont arrêtés par les rabbins, tels qu'Elie del Medigo, qui remplissent les chaires des universités d'Italie..

La pénétration actuelle de toutes les sectes occultes par la Cabale donne un singulier intérêt à cette observation. La seconde n'a pas une importance moindre. C'est que le peuple juif est le père, le soutien et le roi de la Franc-Maçonnerie. Nous savons bien que la thèse est contestée. Voici cependant qui mérite attention.

Quand un capitaine habile assiège une place, il s'efforce, s'il ne peut la prendre ni par un assaut, ni par la famine, de se ménager des intelligences dans son sein. Et, s'il parvient par la corruption, le mécontentement ou la révolte à s'assurer le concours de quelques traîtres, il ne tardera pas à s'emparer de la cité.

Le sénat juif conçut ce plan, et travailla sans repos jusqu'à nos jours, à chercher des auxiliaires parmi les *goïm eux-mêmes, contre leurs propres* nations. Formant une immense société secrète, il établit sur son propre modèle la franc-maçonnerie. L'histoire a conservé les noms des Manichéens et du juif Manès, des Nicolaïtes et du juif Nicolas, des Antitactes, des Pauliciens, des Cathares, des Patarins, des Albigeois, des Vaudois, des Templiers, enfin des

1. *Les Prophètes d'Israël*, p. 187.

francs-maçons à partir du XIVe siècle. Les Patarins allaient jusqu'à se faire circoncire. Les francs-maçons y viendront aussi. Lemmi, leur chef religieux, leur pape, en a déjà montré l'exemple.

Israël a donné à toutes ces sociétés secrètes son propre but. Ecoutons ce que le franc-maçon Redarès dit de ses ancêtres, les Albigeois et les Manichéens: « Le manichéisme conjurait la ruine de toutes les religions, prêchait l'égalité » et la liberté universelles, l'indifférence de toutes les actions humaines et la » communauté des biens et des femmes. » Ces socialistes portèrent la dévastation, le meurtre, l'incendie et le pillage dans le nord de la France, en Bosnie, en Illyrie, en Italie, partout où se trouvaient des colonies juives. C'est ainsi que le grand Sanhédrin fait détruire les goïm par des goïm, et son œuvre, l'art royal » de mettre la couronne du monde sur la tête d'Israël, avance toujours.

Depuis plus de cinq cents ans, le grand instrument des Juifs est la franc-maçonnerie. Qu'est-elle? C'est une armée de mercenaires, ou plutôt de traîtres et d'esclaves, que le peuple juif lève dans toutes les nations, pour l'aider à les révolutionner à son profit, et finalement à les asservir.

Tout est juif dans la franc-maçonnerie..

Le malheureux Européen, Américain, Asiatique ou Africain que le Juif fait entrer dans la loge, n'entend parler que des Juifs. Le Juif Hiram, dont il doit venger la mort; le Juif Salomon dont il doit reconstruire le temple; la captivité de Babylone où il n'a rien à voir; Assuérus, faisant de Mardochée son premier ministre; Abraham, Judith, Esther, la fontaine de Siloé, Zorobabel, Adonaï, le passé, le présent, l'avenir d'Israël ne cessent de retentir à son oreille. Les Juifs nos maîtres, nous défendent d'enseigner l'histoire sainte à nos enfants; mais ils ne font que la raconter, — à leur manière, il est vrai — au franc-maçon stupide.

Les titres eux-mêmes, quand ils ont une signification précise, ne rappellent que la patrie de ces Juifs, qui ont l'audace de se dire *nos compatriotes* et de crier par la bouche de leurs rabbins qu'ils sont plus Français que nous. Le goï est salué par les fils de Jacob des titres pompeux de chevalier d'Orient, prince de Jérusalem, grand pontife de Jérusalem, prince du Liban, chef du *Tabernacle de Jérusalem, chevalier du serpent d'airain*, souverain commandeur du temple, etc., etc. Le terme même de chevalier Kadosch est juif.

Si le franc-maçon examine les symboles, les cérémonies, les vêtements, les dispositions mêmes de la loge, tout lui parlera des Juifs, ses maîtres, comme à un pauvre esclave dans la maison de son tyran. Les deux colonnes à l'entrée de la loge, Jakim et Boaz, représentent, disent les vénérables, Israël et Juda, l'union des deux royaumes.

Et le but de la maçonnerie, n'est-il pas absolument juif?

Le but religieux de la secte: la destruction du christianisme et de toute religion autre que la magie n'est-elle pas ordonnée au peuple par les rabbins dans la Cabale? Renier le Christ, marcher sur la croix, profaner les saintes Hosties, *ces idées qui forment le fonds* religieux des sectes juives, gnostiques, manichéennes, albigeoises, maçonniques, n'est-ce pas l'œuvre du Juif déicide, qui chaque année au vendredi-saint, dans sa rage de maudit, fouette le Christ sur sa croix? Que pourrait faire le Christ, après tout, à un libre penseur ordinaire?

Le but politique de la secte est de détruire les empereurs, les rois, les frontières, afin d'établir sur les ruines des empires un gouvernement absolu, unique, universel. Mais c'est le but même d'Israël depuis trois mille ans!

Son organisation, comme son esprit, est toute juive.

Le F. Ragon nous dit: « La Maçonnerie n'est d'aucun pays, elle est cosmopolite — (comme le peuple juif son père); elle n'est ni française, ni écossaise, ni américaine — (comme le Juif); — elle est une et universelle (le peuple

israélite n'est-il pas un et universel?). — Elle a plusieurs centres d'action: mais elle n'a qu'un centre d'unité (1). » (tel le peuple juif.) — Et tous les écrivains de la secte tiennent le même langage.

C'est donc avec son armée nationale et ses régiments de mercenaires, les francs-maçons, qu'Israël monte depuis six cents ans, depuis qu'il a conquis l'ordre du Temple, à l'assaut de nos patries. Où des réformes étaient nécessaires, il a fait subir des révolutions. Ses colonies ne viennent pas réparer, mais détruire. Partout il a suscité des persécutions religieuses, des guerres civiles, et un bon nombre de guerres étrangères. Le grand Sanhédrin n'ignore pas que pour être maître du monde, il faut jeter la discorde. Et par la franc-maçonnerie il a ensanglanté l'Europe et tient encore l'univers divisé.

IV. — LA THÉOSOPHIE.

Les doctrines de la théosophie sont, dans leur ensemble, les mêmes que celles de la Kabbale qui, on l'a déjà vu, sont les mêmes que celles de l'occultisme. Mais la théosophie va chercher la clef de son enseignement dans les *Védas* sanscrits au lieu des livres hébraïques.

Au congrès spiritualiste de 1908, M. Blech, président de la société théosophique de France, a fait une conférence sur la pensée directrice de la secte. Ici encore se manifeste l'effort pour provoquer cette fusion générale des religions, ou plutôt une absorption du catholicisme dans une religion purement humanitaire où Dieu seul, tout d'abord, le Christ et l'Eglise, ne sauraient trouver place. Tel est le but évident de cette prétendue renaissance. Pour favoriser ce résultat, on ne recule pas devant les plus complètes palinodies. A ses débuts, la nouvelle école théosophique ne cachait pas son hostilité haineuse contre l'Eglise. Elle se défendait d'être une religion. Aujourd'hui voici ce que déclare M. Blech.

Quelle est donc la religion future de l'humanité? Elle diffère de toutes celles qui l'ont précédée; *ce n'est plus une foi exclusive et séparatiste*, mais une reconnaissance que les mêmes vérités se trouvent dans toutes les religions, qu'il n'existe *qu'une seule vraie religion*, la Divine Sagesse, *et que chaque religion prise à part n'est vraie que dans la mesure où elle incorpore les principaux enseignements de cette Divine Sagesse.*

Dans le passé beaucoup de religions ont accompli leur œuvre et disparu; à l'époque actuelle les plus puissantes d'entre les religions existantes sont sapées dans leur base par la critique moderne et restent chancelantes et perplexes.

La grande impulsion spirituelle qui a pris naissance à la fin du siècle dernier et qui a donné successivement la vie à tous ces mouvements spiritualistes, que nous voyons groupés ici en un même faisceau, n'eut point pour mission de fonder une nouvelle religion.. *mais de vivifier, d'éclairer les religions existantes, de les amener peu à peu à s'unir en une grande fraternité des Religions* dans laquelle toutes reconnaîtront, comme origine commune, cette même Divine Sagesse.

Voyez déjà combien cette influence a contribué à élargir l'Eglise chrétienne; rappelez-vous combien elle était étroite, il y a si peu d'années encore, vous

1. Ragon, *Rituel m.*

voyez partout l'idée mystique s'étendre; dans l'Eglise catholique romaine les progrès de ce nouvel esprit sont si rapides même que le Pape a dû menacer d'excommunication les propagateurs de cet esprit plus libéral *et ce Modernisme qu'il condamne n'est-il pas déjà une des formes de cette théosophie?*

Quand les religions échangeront entre elles ce qu'elles ont de meilleur au lieu de rechercher réciproquement leurs points faibles, n'aurons-nous pas là la religion de l'avenir!

Notre œuvre, dans cet avenir, sera de continuer ce que nous avons commencé: de répandre cet idéal religieux de libéralité et de pensée profonde à travers toutes les religions

(Mais comment conserver la religion, tout en l'affranchissant du dogmatisme? Comment trouver une base et des principes communs à tous les chrétiens?

Le rôle de l'Alliance spiritualiste peut être fort important en fortifiant partout les influences favorables au maintien de la religion comme partie intégrale de l'éducation, contribuant à adoucir l'amer sectarisme et persuadant aux membres des différentes confessions religieuses de se souvenir qu'ils sont chrétiens avant d'appartenir à une confession ou à une autre.

Et M. Blech, prêchant la théosophie, consacre sa conférence à exposer les avantages de l'*occultisme* ». Elle ne nous apprendrait donc rien d'important. Il sera plus intéressant de prendre objectivement un aperçu général du mouvement théosophique. M. l'abbé L. de Grandmaison lui a consacré deux articles excellents dans les *Etudes*, 5 février et 5 mars 1905. C'est à cette source que nous nous référons en bonne partie.

Il y a une douzaine d'années, Pierre Loti racontait dans la *Revue des Deux-Mondes* ses impressions de voyage en Palestine, puis dans l'Inde. Le Dieu qu'il se lamentait de n'avoir pas rencontré à Jérusalem, malgré les prières par lesquelles il le conjura de se dévoiler à lui, il eut le bonheur de l'entrevoir au pays de Brahma, à Bénarès, à l'école des théosophes français qui y avaient leur centre. Les récits et descriptions enthousiastes d'un écrivain à la mode ne pouvaient manquer de contribuer au succès de ceux-ci.

On conçoit comment des imaginations européennes, attirées par l'attrait du mystère, se soient essayées à pénétrer la religion proposée par ces hommes *supérieurs*. Et de fait, le nombre des théosophes s'est singulièrement accru dans nos pays, au cours de ces dernières années; ils ont, en Angleterre et en France, leurs Sociétés, leurs revues, leurs œuvres de secours mutuels, leurs cercles d'études et même leurs Congrès internationaux. L'adhésion d'un nombre croissant de catholiques à leurs doctrines est une chose qu'il n'est plus possible de reléguer parmi les faits invraisemblables.

Autrefois on désignait sous le nom de « théosophes » certains dissidents mystiques de la philosophie reçue et de la théologie traditionnelle. Le trait commun qui les distingue est la prétention de fonder leur conception des choses de la vie sur une communication directe, et le plus souvent inexprimable, avec la divinité. Peu à peu.

le nom de « théosophes » tomba en discrédit, jusqu'à ce que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un petit groupe d'occultistes tenta de les relever.

Mme Hélène Blavatsky, alliée, par sa mère, aux meilleures familles de l'aristocratie russe, avait d'abord essayé de fonder en Egypte une Société de spiritisme. Cette tentative ayant échoué, elle passa en Amérique, et le 17 novembre 1875, établit à New-York, avec quelques disciples, la première *Société théosophique*. Mme Blavatsky resta jusqu'à sa mort, survenue le 8 mai 1891, « l'âme et le cœur de la Société ». C'est elle qui donna aux théosophes leurs meilleures recrues, leurs livres principaux. Elle établit et maintint le contact des initiés avec les maîtres orientaux, et la sagesse de l'Inde. Douée de connaissances étendues, bien que confuses, elle eut l'art de rattacher sa fondation aux illuminés de tous les siècles, se réclamant des Alexandrins comme des boudhistes, de Swedenborg comme du fabuleux Apollonius de Tyane. Nous aurons l'occasion de reparler d'elle.

La Société théosophique aurait vraisemblablement sombré à la suite de certaines mystifications dévoilées par un membre de cette Société, sans l'intervention de Mme Besant.

Cette Anglaise, élevée jusqu'à 15 ans dans les pratiques de l'évangélisme, fut mariée à un ministre anglican, le Rév. Frank Besant, et finit par se laisser rebuter par le rigorisme de Pusey. Elle délaissa son Eglise et son foyer, et accepta pour vivre une place de cuisinière chez un pasteur. Sur ces entrefaites, un conférencier athée, M. Bradlaugh, lui demanda son concours; pendant quelques années elle se fit avec lui le champion de l'athéisme, du malthusianisme et du matérialisme (1), jusqu'à ce que, délaissée par lui, conquise et magnétisée par Hélène Blavatsky, elle s'adonna à l'occultisme, s'enivra de merveilleux, habitua son esprit aux obscurités traversées d'éclairs de la sagesse de l'Inde. » Deux ans lui suffirent pour passer du rôle de disciple à celui d'initiatrice avec sa fougue ordinaire et sa logique passionnée, insoucieuse des contradictions comme des palinodies, elle se mit à prêcher la bonne nouvelle du *Lotus bleu*, fit des adeptes, multiplia les conférences, les tracts et les volumes. Elle devint ainsi très vite le chef incontesté de cette Société théosophique; elle l'est encore aujourd'hui.

Telle est avec Mme Blavatsky, la femme qui a renouvelé l'ancienne théosophie en lui donnant, il est vrai, une physionomie bien différente de celle que lui connaissaient les siècles précédents.

La Société théosophique se compose de sociétaires de rang infé-

1. Au cours de ses dix ans d'apostolat séculariste, Mme Besant a publié d'assez nombreux ouvrages, entre autres un *Manuel du libre-penseur*, en deux volumes; et de nombreux *Essais : Un monde sans Dieu; l'Evangile de l'athéisme*; *Pourquoi je suis socialiste; l'Athéisme et sa portée morale*, etc.

rieur, de théosophes dirigeants, et de maîtres ou Mahâtmas. Pour être sociétaire, il suffit de donner son nom, avec l'intention d'étudier la théosophie. On fera savoir au sociétaire que les trois buts de la Société sont les suivants « Former le noyau d'une fraternité universelle de l'humanité, sans distinction de race, de *Credo*, de sexe, de caste et de couleur; propager l'étude des littératures orientales, anciennes et autres, l'étude des religions, philosophies et sciences, et en démontrer l'importance; étudier les lois inexpliquées de la nature et les pouvoirs psychiques latents dans l'homme ».

Pour appartenir au second groupe, et être vraiment « théosophe », il faut s'affilier à l' « école orientale théosophique », accepter définitivement la philosophie ésotérique, croire aux maîtres, être prêt à travailler pour la Société avec persévérance et désintéressement, et au besoin faire des sacrifices pour elle. Au-dessus de l'école orientale et des loges d'initiation aux sciences occultes, il y a une fraternité de maîtres, les *Mahâtmas*. Ces sages, suivant M. Arnould, sont « des êtres plus complètement évolués ou développés que les hommes antérieurs ou actuels. Ces êtres plus avancés ont acquis la science des lois de la nature, et ils en font connaître, sous une forme synthétique et simplifiée, tout ce que le cerveau des races auxquelles ils s'adressent en peut concevoir ou admettre ». Ils communiquent, par voie psychique, à grande distance avec les principaux initiés de l'école orientale théosophique, investis, par le fait même d'un magistère particulier à l'égard des autres hommes. Voici le programme, bien libéral, de la Société théosophique, tel du moins qu'il est exposé par Mme Besant : « La Société théosophique, dit Mme Besant, ne formule pas de dogmes; elle ne force à aucune croyance, à aucune Eglise elle ne cherche pas à éloigner les hommes de leur propre religion, mais elle les pousse plutôt à rechercher l'aliment spirituel dont ils ont besoin dans les profondeurs de leur foi. Elle présente les enseignements de la sagesse antique comme une étude à poursuivre, et non pas comme des dogmes à accepter. La Société attaque non seulement les deux grands ennemis de l'homme, la superstition et le matérialisme, mais partout où elle s'étend, elle propage la paix et la bienveillance, établissant une force pacificatrice dans les conflits de la civilisation moderne. »

Decio Calvari, directeur de la revue théosophique *Ultra*, ne veut pas, lui non plus, entendre parler de dogmes en théosophie « .. La théosophie n'a et ne peut avoir de *dogmes* d'aucun genre, parce qu'elle n'est pas une *religion*... le statut fondamental de la Société établit clairement qu'elle est antisectaire et qu'elle exige, au contraire, de tout associé, la plus grande tolérance pour les opinions et les croyances d'autrui. »

Mme Besant ne va pas jusqu'à nier que la théosophie soit une reli-

gion « La sagesse divine, dit-elle, qu'on l'appelle de son ancien nom sanscrit Brama Vidyâ, ou de son nom grec plus moderne, théosophie, se présente au monde comme un philosophie rationnelle entre toutes, et en même temps *comme une religion* et une morale qui embrassent toutes choses. »

Le christianisme, nous l'avons dit, avait d'abord été tenu en suspicion, voire en mépris, par les initiés. Dans le *Glossaire théosophique* officiel, dont la traduction française a paru dans le *Lotus bleu*, Jésus n'a pas de place, et l'on semble même mettre en doute son existence historique; sous le mot *Chrestos*, on nous apprend que Christ est la transcription inexacte du mot Chrestes ou Chrestos, et que c'est là un nom commun, désignant un certain degré d'initiation dans les mystères païens antiques. En revanche, le même *Glossaire* nous donne une biographie abrégée d'Apollonius de Tyane, où la réalité de ses miracles est prouvée par un passage apocryphe attribué à saint Justin. Le colonel Olcott, l'associé de Mme Besant, affirme, de son côté, que la chrétienté est « moralement pourrie, et spirituellement paralysée ». Tout ce qu'il y a de bon dans le christianisme, ajoute M. Arnould, « était dit et enseigné à des centaines de millions de fidèles, bien avant le christianisme », qui n'a fait que « rétrécir et matérialiser » les doctrines bouddhiques.

Mais cette animosité n'était pas pour concilier à la Société les sympathies des peuples chrétiens. Aussi voit-on se dessiner, depuis quelques années, sous l'impulsion active de Mme Besant, un mouvement tout contraire. Au lieu de montrer ce qui sépare la théosophie du christianisme, on montrera ce qui les rapproche; au lieu de déprécier la religion chrétienne et son fondateur, on exaltera leurs mérites, tout en prenant soin de les ramener aux limites imposées par la « transcendance » prétendue de la théosophie. Ce ne sont pas seulement les doctrines principales de notre foi qu'on annexe de la sorte, mais les sacrements eux-mêmes, et jusqu'aux pratiques de la piété catholique; et si cette volte-face manque de dignité — et de droiture — l'habileté de la tactique n'est malheureusement pas contestable. Bien des âmes, que les violences des initiés de la première heure eussent révoltées, écoutent sans répugnance les subtiles prédications de Mme Besant. Jésus-Christ, que le *Glossaire* de Mme Blavatsky traitait en quantité négligeable, devient, sous la plume de sa continuatrice, « le grand et divin instructeur qui fonda l'Eglise chrétienne...; le seul auquel l'âme chrétienne doive s'adresser comme à son maître, son guide et son seigneur ». On laisse aux chrétiens leur Seigneur, aux catholiques les rites qui leur sont chers. Confessez-vous, disent les théosophes à leurs adeptes venus de l'Eglise, communiez surtout: c'est là sans doute une tolérance, une concession aux âmes encore mineures et aux volontés encore faibles; mais, cette concession, on

vous la fait. Et voici une méthode théosophique pour assister à la messe; voici le *Credo* chrétien expliqué aux adeptes du *Lotus bleu;* voici « le sens ésotérique du *Pater Noster* », voici « la présence réelle » du Christ « nirvânique » (1).

En matière théologique, la théosophie est panthéiste: Dieu est tout, et tout est Dieu. Ce *panthéisme* est, de plus, *émanatiste*. « L'Univers est créé par l'émanation du grand souffle de l'unité »; « Il y a un grand battement rythmique dans l'Infini, dans le *Tout Unique*, qui, alternativement, émane les formes transitoires. et les réabsorbe, quand par elles ont été acquises l'Expérience et la Connaissance. »

Comment s'opèrent ces émanations successives? On nous répond par les fantaisies d'un gnosticisme extravagant, analogue à celui que nous avons déjà exposé. Il n'y a que des différences secondaires entre la théosophie et l'occultisme dans les théories sur l'explication du composé humain, le monde astral, la préexistence des âmes, les réincarnations successives jusqu'à l'anéantissement pour les mauvais et l'absorption dans la divinité pour les bons. Nous n'y insisterons pas.

Ce n'est d'ailleurs point par la supériorité de sa doctrine que la théosophie fait des adeptes, mais par l'occultisme et l'attrait de ses phénomènes. Le motif qui force l'attention des indifférents et attire à la doctrine de la Sagesse des adeptes bien disposés, ce sont les merveilles de la théosophie, assimilables, en gros, à celles du spiritisme. L'explication est différente mais les phénomènes sont identiques.

Ils sont, en effet, capables d'impressionner très fortement les esprits. On cite des faits vraiment extraordinaires. Le colonel Olcott rapporte qu'il a brisé avec les spirites, et est devenu théosophe, « parce qu'il a rencontré des adeptes de l'occultisme asiatique et les a vus exercer leurs pouvoirs ». Il ajoute, — et c'est une assez bonne revue des merveilles théosophiques: « Les faits les plus étonnants de l'art des médiums, je les ai vu reproduits à volonté, en plein jour, par une personne qui avait étudié les sciences arcanes dans l'Inde et en Egypte (H.-P. Blavatsky). En de telles circonstances, j'ai vu des roses tomber en pluie dans une chambre, des lettres de gens habitant des contrées éloignées tomber du ciel dans mon habit; j'ai entendu une douce musique, venant de loin sur l'air, se faire de plus en plus distincte, jusqu'à ce qu'elle fût dans ma chambre, et puis s'éloigner, dans l'atmosphère calme, jusqu'à extinction complète. J'ai vu de l'écri-

1. On trouvera ce revirement de la grande maîtresse de la théosophie encore plus surprenant, quand on saura qu'elle est une Franc-Maçonne du 33e degré. Et ce n'est pas un indice de mince importance. On lit dans l'*Acacia* organe maçonnique, (6 janvier 1910, p. 77) : « Le 21 septembre a eu lieu l'install.·. solen.·. de la L.·. 351, à l'Or.·. de Chicago, par la Tr.·..·. Ill.·..·. S.·. Annie Besant. G.·..·., I.·..·. G.·..·. du 33e degré. Vice-Présidente du Sup .·.·. Cons.·..·. Univ.·..·. Mixte dont elle est la Déléguée Nationale pour l'empire de Grande-Bretagne, des Indes et autres colonies anglaises. »

ture apparaître sur du papier ou des ardoises placées sur le plancher, des dessins apparaître sur un mur au delà de la portée de la main, des images tracées sur du papier sans emploi de pinceau ou de couleur, des objets dédoublés sous mes yeux, une personne vivante disparaître instantanément à mes regards, un cheveu noir comme du jais coupé dans la chevelure d'une tête blonde. On m'a fait voir dans un cristal des amis absents, des scènes distantes, et, en Amérique, plus de cent fois, en ouvrant les lettres que m'apportait la poste ordinaire, de tous les points du monde, j'ai trouvé dedans, écrits de leur propre main, des messages à moi envoyés par des Hindous possédant la connaissance théosophique des lois naturelles (les Mahâtmas). Bien plus, une fois j'ai vu même, évoquée devant moi, une figure aussi parfaitement « matérialisée » que celles qui sortent du cabinet des merveilles de William Eddy..

Tous ces faits sont bien connus de ceux qui ont lu un ouvrage quelconque traitant du spiritisme. Ils consistent surtout dans des communications (voix entendues, visions, écrits, dessins) faites à distance par les initiés, et dans l'apport, la disparition ou la découverte d'objets matériels. C'est ainsi que nombre de théosophes ont reçu des lettres, ou des intimations, signées par le maître thibétain Koot Hoomi Lal Sing; ainsi encore que le colonel Olcott, résidant alors à Adyar, près Madras, où était établi le centre de la Société, trouva deux beaux vases de laque, don d'un Mahâtma, *dans une chambre vide l'instant* d'auparavant; ainsi enfin que Mme Blavatsky, à Simla, retrouva après un dîner, à la grande admiration des convives, une broche que la maîtresse de maison, Mrs. Hume, avait perdue autrefois. Tels sont les faits les mieux attestés, célébrés dans les livres théosophiques, et *considérés comme de première importance par les intéressés.*

Mais la *Société des recherches psychiques* de Londres, ayant procédé à une enquête minutieuse sur plusieurs de ces faits qui lui étaient soumis, a établi péremptoirement que certains d'entre eux n'étaient pas autre chose que l'effet de supercheries grossières et a convaincu Mme Blavatsky d'imposture. On peut voir les détails de cette enquête et les témoignages recueillis par la dite société dans le second article de M. de Grandmaison.

Est-ce à dire que tout phénomène de ce genre doive être nié a priori? Nous ne le pensons point. Outre l'ignorance où nous sommes de certaines forces inconnues de la nature, on peut admettre en d'autres cas, et nous n'hésitons pas pour notre part à y croire, une intervention des esprits mauvais, de Satan, entretenant les illusions et achevant ainsi la perte des insensés qu'une exaltation orgueilleuse a fait plus ou moins consciemment l'appeler à leur aide et se soumettre à lui. Nous reviendrons sur ce sujet.

Veut-on, pour finir, un spécimen des résultats vraiment mirobolants

que l'occultisme et la théosophie promettent aux peuples qui consentiront à étudier la vraie science, et de l'avenir réservé à la nouvelle civilisation qui doit en sortir? Voici la communication faite par M. Ernest Bosc, au congrès spiritualiste de 1908, sur les phénomènes de la lévitation.

Pour nous, comme pour ceux qui ont étudié la question, la lévitation est une chose réelle, palpable, évidente, nous en avons eu un grand nombre de témoignages.

Ainsi en 1873 ou 1874, nous avons vu chez nous Mme P.-H. Blavatsky attirer à elle à la distance de 3 mètres environ, un volume. — Quant aux lévitations de tables et d'objets divers: éventails, boîtes à musique, mandolines et autres objets, nous ne saurions énumérer les cas, tant ils se sont offerts nombreux à nos yeux.

Le fait est certain, bien établi, pour tous les gens de bonne foi, qui l'ont expérimenté; il ne s'agit plus que de l'expliquer; c'est ce que nous allons faire.

Chacun sait, que si l'on frotte un bâton de résine, un bâton de cire à cacheter, ce bâton électrise et soulève un morceau de papier, une plume et autres objets légers, des balles de moelle de sureau, par exemple. Eh bien! l'homme possède en lui une force inconnue extrêmement puissante. On la désigne sous des noms divers, parce qu'on ignore la provenance de la dite force: c'est l'influx nerveux, *l'influx vital, le fluide neurique*, magnétique, etc., etc.

Or pourquoi, ce fluide n'aurait-il pas une grande, très grande puissance, puisque nous savons que dans la Nature plus une force est subtile, diluée, spirituelle, si j'ose dire, plus elle a de puissance. L'eau est certes une force, mais la vapeur d'eau, l'eau réduite en vapeur a une bien plus grande force d'expansion et produit des résultats autrement puissants.

L'éther que nous ne voyons pas ou à peine est certainement une force et de quelle puissance? Nous n'en savons rien, on commence à peine à l'étudier.

Hé bien! je ne crains pas de dire au risque d'être traité de fou une fois de plus (nous y sommes habitué depuis près de quarante ans) qu'une des grandes forces encore inconnues, c'est la volonté. C'est la volonté qui se transforme en foi, or la foi soulève les montagnes. Ceci est encore aujourd'hui une métaphore, mais un jour viendra où ce sera une réalité tangible; car la volonté c'est de l'influx humain condensé, c'est-à-dire de la force vitale, ce qui permet de dire que dès que les hommes réunis ont, par la seule dépense de leur influx, le pouvoir de déplacer un poids léger, l'on peut se demander, sans être fou pour cela, si une très grande quantité de personnes réunies ne peuvent pas développer une puissance considérable, pouvant dès lors soulever des masses et des poids considérables aussi.

Ce qui précède me permet de vous dire que je *suis persuadé que ce n'est qu'au moyen de la lévitation que les Egyptiens pouvaient mettre en place les énormes linteaux de pierre que nous trouvons encore en place dans leurs monuments. C'est par le même moyen qu'ils ont également élevé les énormes assises de leurs pyramides*.. Je dis que dès que l'influx d'un homme, d'un seul homme, doué de certaines facultés, peut soulever un volume, une plume seulement, *quelle ne sera pas la force de cent mille ouvriers, dirigés par les prêtres dans le secret des sanctuaires de l'Egypte*, surtout si nous considérons la terre comme une immense pile électrique, qui, à l'aide de nombreuses personnes douées de facultés spéciales constituent ensemble un électro-aimant, capable de soulever des poids considérables?

Sans commentaire!

V. — LE MARTINISME.

Le Martinisme doit son nom à son premier organisateur, Claude de Saint-Martin, dit « le Philosophe inconnu », disciple lui-même d'un *Juif* portugais, Martinès de Pasqually ou Pascalis. La secte fut établie par celui-ci en 1754, mais c'est de Saint-Martin qu'elle reçut la forme et la vie.

Le martinisme dérive directement de la cabale juive, et sa doctrine a été exposée par Saint-Martin dans un livre illisible, mais dont la pensée secrète peut se dégager des symboles de la manière suivante:

« Les hommes sont parfaits; la divinité prend sa source dans l'humanité. La chute et la déchéance qu'elle implique, quelles sont-elles? Rien autre chose que l'humanité soumise à Dieu et aux pouvoirs politiques tous nos maux proviennent de là. Conclusion : la rédemption consiste donc pour l'humanité *à briser tous les jougs.* »

Malgré l'anarchie de ses principes, le martinisme arrive néanmoins à la soumission matérielle, et pour ainsi dire aveugle de ses membres, au moyen d'un argument qui ne manque pas de saveur. « On a vu, dit Saint-Martin, que la cause de la chute de l'humanité c'est la reconnaissance d'une autorité; mais cette chute est un fait accompli dont il faut tenir compte. Or, les libérés, c'est-à-dire ceux qui ont brisé les jougs divins et humains, doivent, dans son intérêt même, dominer l'humanité; ils s'empareront donc de l'être non encore libéré, mais ce sera pour son bien et celui de la société· ils ont, par conséquent, le droit de faire régner sur la multitude un esclavage juste et utile et d'exiger d'elle une obéissance absolue. »

Ainsi s'éclairent l'histoire et le rôle du martinisme dans sa première période.

Ce fut Saint-Martin qui mit un peu de réglementation dans la Maçonnerie française qui de 1760 à 1789 souffrit d'un état d'anarchie plus ou moins général. Ce Saint-Martin parvint à faire fusionner les neuf obédiences qui se partageaient les Loges, et ce qu'il y a de remarquable, à en croire ses adeptes, ce fut lui qui en 1772, fonda le Grand-Orient qui est aujourd'hui un concurrent avec lequel les relations du Martinisme sont plus ou moins amicales.

Ce sont ces théories-là, plus cyniquement exprimées en Allemagne par Weisshaupt, fondateur de l'illuminisme, qui, répandues sournoisement dans les Loges maçonniques et martinistes, furent en grande partie causes de la Révolution française. Il est maintenant prouvé que la Terreur est l'œuvre du martinisme.

C'est grâce à ce sophisme de la libération par l'asservissement que le martinisme contribua à préparer les horreurs de la Révolution. C'est ainsi que, dans les convents et assemblées de 1778 et 1785, le plan

général en fut élaboré dans une union de toutes les maçonneries, y compris l'illuminisme de Weisshaupt; c'est ainsi qu'en 1786, au convent de Francfort, on décida la mort de Gustave III et de Louis XVI.

Sous l'ancien régime, les Loges martinistes comprenaient deux groupes superposés, dans le même immeuble. En bas, chez *les apprentis*, on festoyait, on s'occupait de choses insignifiantes, pendant qu'en haut un Comité secret tenait les fils de la conjuration universelle. Dans ce Comité secret de Paris, on pouvait voir Mirabeau, Condorcet, le comte de Saint-Germain, Mesmer, Duport, etc. C'est sur la proposition de Duport qu'on organisa les assassinats de Berthier, de Foulon et les premiers massacres de la Révolution.

Après la Révolution, l'ordre martiniste ayant rempli sa mission sanglante semble avoir disparu de la scène du monde. Seuls, de petits groupes épars conservaient la tradition. Un ouvrage de Fabre d'Olivet le constate en 1885.

Cette année 1885 rouvre l'histoire du martinisme. Dans cette seconde période, il eut d'abord pour grand-maître le marquis de Saint-Yves d'Alveydre, que nous avons déjà rencontré comme grand représentant de la Kabbale. Il était en même temps chef de l'occultisme français. Saint-Yves d'Alveydre, élève d'un soi-disant *Parsi* de l'Inde, qui lui avait enseigné l'hébreu et la Kabbale, avait épousé la veuve morganatique d'Alexandre II. Il publia successivement *La Mission des souverains par l'un d'eux*, puis, *La Mission des Juifs*.

Ce fut en 1887 que le grand-maître du martinisme rencontra Gérard Encausse, bien connu dans le monde de l'occultisme sous le nom de Dr Papus. Papus, déjà affilié à la théosophie, devient l'élève de Saint-Yves d'Alveydre, et, dès l'année suivante, il réorganisa le martinisme auquel il donna une vigoureuse impulsion. Il en est devenu l'âme, puisqu'en 1891, il en a été nommé grand-maître à vie (1).

Les premières Loges martinistes fonctionnèrent de 1887 à 1889 à Montmartre, et comptèrent parmi leurs initiateurs Guaita, Peladan, Papus et tous les occultistes jusque-là isolés. En 1889 est établi le Groupe indépendant d'études ésotériques, qui devient le centre de recrutement du Martinisme et compte bientôt des formations dans toute l'Europe. En même temps, Papus fonde la revue occultiste l' « *Initiation* », qui n'a jamais cessé de paraître depuis. De 1889, époque où un congrès international avait groupé les délégués de 30.000 spiritualistes de toute école, à 1898, l'ordre Martiniste constitua son Suprême Conseil de 21 Membres à Paris et s'étendit rapidement en Europe et en Amérique.

1. Il en devint l'âme, du moins en apparence, car, avec les sociétés secrètes, les vrais chefs restent toujours cachés.

Voici, du reste, l'état de cet Ordre d'après le rapport officiel de mars 1898. Le nombre des formations martinistes est: *en France de* 27, Belgique 3, Allemagne 3, Danemark 1, Espagne 3, Italie 8, Bohême 1, Suède 9, Hollande 12, Suisse 2, Roumanie 1, Russie 2, Angleterre 2. En dehors d'Europe Tonkin 2, Egypte 1, Tunisie 1, Etats-Unis d'Amérique 19. La Havane 1, Colombie 1, République Argentine 7, total 113.

Aux Etats-Unis, les loges sont assez nombreuses pour avoir formé un conseil général sous la direction du Dr Blitz, Souverain délégué général. Détail inédit, et qui devrait ouvrir les yeux à tant de catholiques qui se pâment d'aise et languissent d'amour, quand on leur parle de la fraternité dans laquelle devraient s'unir tous les membres des diverses confessions religieuses: si nous en croyons les documents de la secte, c'est justement à ce même docteur Blitz qu'aurait été due, pour la part la plus efficace, l'initiative du Congrès des Religions à Chicago, en 1893. N'est-ce pas révélateur?

Le Martinisme comporte trois degrés d'initiation: initié, maître parfait, maître inconnu. Il admet chez ses candidats toutes les doctrines, et selon leurs réponses dans les examens, l'initiateur exagère dans le sens de chacune d'elles les symboles qu'il interprète. La conclusion finale des épreuves n'en est pas moins l'obéissance absolue à la direction supérieure et mystérieuse de l'Ordre.

Cette secte du Martinisme qui réalise l'idéal d'une société secrète est aujourd'hui le centre de toutes celles que nous avons fait connaître. On a vu que ses grands maîtres Saint-Yves d'Alveydre et Papus sont en même temps Occultistes, Kabbalistes, Gnostiques. Sans le Martinisme, la Gnose n'aurait jamais pu arrriver de la théorie à la réalisation. C'est, en effet, en s'adjoignant les Supérieurs inconnus, sous le vocable de *Pneumatiques*, que la Gnose a environné son état-major d'évêques et de diacres, d'une armée intellectuelle, très distinguée et très discrète. Elle a trouvé dans les Martinistes une armée fidèle, disciplinée et intelligente.

Les Martinistes forment, en effet, une élite intellectuelle des plus rares. Le groupement des études ésotériques, la Faculté des Sciences Hermétiques, établie par l'Ordre à Paris en 1897, délivrent aux étudiants des diplômes après examen sur des matières approfondies, et les initient graduellement aux mystères les plus cachés de l'ésotérisme.

Le lecteur est maintenant à même de comprendre le vrai but de la prétendue renaissance spiritualiste à laquelle nous assistons.

Il n'a qu'à se rappeler l'historique que nous en avons fait dans un premier article. Le programme de l'*Alliance spiritualiste* n'est autre que le programme extérieur du Martinisme, et ce sont les Martinistes qui ont organisé les *Congrès spiritualistes*. Ce sont eux également qui

ont entrepris, sous le couvert de ces congrès, la réorganisation de la Franc-Maçonnerie, dont nous aurons à parler, afin de la ramener à son véritable but qui est celui du Martinisme: la destruction savante du catholicisme et de la société.

Nous nous trouvons donc en présence d'un effort et d'une conjuration formidables.

On n'en comprendrait pas tout le danger, si l'on ne donnait une attention spéciale à ce trait particulier. Outre les trois degrés dont nous avons parlé, l'Ordre en comprend un autre, qui constitue une sorte de *Tiers-ordre* martiniste. C'est l'initiation d'honneur, obtenue soit par l'assiduité aux cours de la Faculté Hermétique et aux études des groupements ésotériques, qui forment le terrain de culture le plus favorable au recrutement, soit même par initiation individuelle. Papus écrit au sujet de ce second mode: « Mais ce qui donne au Martinisme une puissance très grande de diffusion, c'est son système d'initiateurs libres, n'étant rattachés à aucun centre et ayant le pouvoir de conférer directement l'initiation. Ce système des initiateurs fonctionnant d'après la loi de la génération des cellules, a été créé au XVIIIe siècle par le Martinisme et a été suivi aussi par l'illuminisme.

« La diffusion de l'ordre est semblable à la diffusion cellulaire par scissiparité. Une cellule ne renferme une autre cellule que pour un temps très court. La cellule-mère se divise, ou plutôt donne naissance à des cellules qui deviennent elles-mêmes des cellules-mères très rapidement.

Ainsi s'établit une formidable chaîne de secret. Comment, en effet, détruire une société dont les membres s'ignorent mutuellement? Un initié ne peut livrer que le nom de son initiateur. Il peut briser un groupe, mais il ne peut rien contre les autres qui lui sont inconnus.

« Tous les grades honorifiques peuvent être aussi conférés. « Ces initiés d'honneur, écrit J. Doinel converti, pullulent dans le monde parisien et étranger. Ils forment la réserve mondaine du Martinisme. La conception de ce tiers-ordre est aussi ingénieuse qu'intelligente et habile. Elle peut en un moment donné livrer les salons au Martinisme, lui créer des entrées dans les revues et dans les journaux, et préparer sa dictature sur l'enseignement universitaire. Tout initiateur a un numéro d'ordre. Dans les séances il n'est connu que par ce numéro. Outre son numéro, il en reçoit un second, qui est formé du nombre qui suit le sien et qu'il transmettra à tout initiateur qu'il aura initié. Cette précaution assure puissamment la loi essentielle du secret.

Le grand-maître du Martinisme rapproche sa fondation d'études hermétiques d'une autre, dont nous devons aussi dire un mot, en vue des applications que nous aurons à faire bientôt, quand nous en viendrons à saisir les infiltrations des sectes occultes parmi les catholiques.

A cette organisation, écrit-il, se rattache l'ordre Kabbalistique de la *Rose-Croix*, dont les membres se recrutent exclusivement à l'examen, et qui forme des Bacheliers, Licenciés et Docteurs en Kabbale. »

VI. — L'ORDRE KABBALISTIQUE DE LA ROSE-CROIX.

Fondé, raconte-t-on en la fin du XIVe siècle, par l'inspiré Chrétien Rosencreuz (1), la société des Rose-Croix, qui fit surtout parler d'elle au début du XVIIe siècle en France et en Allemagne, était une confrérie Kabbalistique et thaumaturgique, théosophique, alchimique et médicale, et, de plus, elle était hérésiarque, ayant fait adhésion au Gnosticisme (2). Son fondateur se désignait lui-même . *le frère illuminé de la Rose-Croix.*

D'après Papus, la Franc-Maçonnerie, quant à son organisation et à ses symboles, est une création des illuminés affiliés à la Rose-Croix (3). Au XVIIIe siècle ils se sont fondus dans la Franc-Maçonnerie. Cette dernière assertion est de M. Andler, le professeur de l'Université à qui un récent voyage d'étudiants en Allemagne a donné une heure de triste célébrité. M. Andler a fait une étude spéciale de la Franc-Maçonnerie allemande. Il a donné sur elle des détails très intéressants dans les *Libres Entretiens* de l'*Union pour la vérité*. Cette association est bien connue des lecteurs qui ont suivi notre revue depuis son origine. Celle-ci a rendu compte des édifiantes discussions qui eurent lieu au sein de l'Union sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les Entretiens de 1905-1906 avaient pour thème l'Internationalisme. La question de l'humanitarisme y intervenait naturellement. A ce propos, M. Andler exposa que, dans les années qui précédèrent la guerre de Trente ans, les Rose-Croix prirent en Allemagne l'initiative de groupements de frères dans tous les pays, qui influeraient sur les gouvernements pour le maintien de la paix, et préserveraient les peuples des horreurs de la guerre continuelle. Ils fondèrent une amitié universelle, une cité chrétienne répandue dans toute l'Europe, et dont le « courtier », pacificateur serait le Christ. M. Andler cite là-dessus de très anciens écrits. Ainsi s'expliquerait alors, (cette conclusion n'est plus de lui), la doctrine humanitaire qui fait le fond de la Maçonnerie. Les Rose-Croix, ajoute M. Andler, projettent une réforme générale et universelle de la civilisation et du christianisme.

Nous n'avons pas à nous arrêter davantage sur la discussion qui

---

1. Nous conservons ici le nom de Rosencreuz, dont on nous parlera encore. Selon certains érudits sérieux, Rosencreuz serait un personnage imaginaire. Le Papus des premiers Rose-Croix serait Valentin Andréa, petit-fils d'un compagnon de Luther.

2. Louis Figuier : l'*Alchimie et les Alchimistes*, ou essai historique et critique sur les origines de la philosophie hermatique.

3. Compte rendu du Congrès spiritualiste de 1908, p. 46.

s'ensuivit entre les interlocuteurs des Libres Entretiens concernant la Franc-Maçonnerie allemande. Mais on y trouve des renseignements très curieux sur la participation de la plupart des philosophes. Leibnitz fut un moment affilié aux Rose-Croix; il s'en est moqué plus tard a cause de leurs pratiques de Kabbalistique et de magie.

Les Rose-Croix avaient reçu de leur fondateur l'assurance de privilèges tout à fait extraordinaires. Un auteur du XVIIe siècle, auquel les restaurateurs de la Rose-Croix moderne renvoient comme à l'une des meilleures sources, G. Naudé, en fait une énumération, à laquelle nous empruntons quelques traits, dans les *Instructions à la France sur la vérité de l'histoire des Rose-Croix.* Ils affirment :

Qu'ils sont destinés à accomplir le rétablissement de toutes choses en un état meilleur, avant que la fin du monde arrive;

Qu'ils ont au suprême degré la piété et la sagesse, et que, pour tout ce qui peut se désirer des grâces de la nature, ils en sont paisibles possesseurs, et peuvent les dispenser selon qu'ils le jugent à propos;

Qu'en quelque lieu qu'ils se trouvent, ils connaissent mieux les choses qui se passent dans le reste du monde que si elles leur étaient présentes;

Qu'ils connaissent par révélation ceux qui sont dignes d'être admis dans leur société;

Qu'ils peuvent en tout temps vivre comme s'ils avaient existé dès le commencement du monde, ou s'ils devaient rester jusqu'à la fin des siècles,

Qu'ils ont un livre dans lequel ils peuvent apprendre tout ce qui est dans les autres livres faits ou à faire;

Qu'ils peuvent forcer les esprits et les démons les plus puissants de se mettre à leur service, et attirer à eux, par la vertu de leur chant, les perles et les pierres précieuses;

Que Dieu les a couverts d'un nuage pour les dérober à leurs ennemis, et que personne ne peut les voir, à moins qu'il n'ait les yeux plus perçants que ceux de l'aigle;

Que les huit premiers frères de la Rose-Croix avaient le don de guérir toutes les maladies, à ce point qu'ils étaient encombrés par la multitude des affligés qui leur arrivaient, et que l'un d'eux, fort versé dans la cabale, comme le témoigne son livre II, avait guéri de la lèpre le comte de Norfolk en Angleterre;

Qu'ils ont trouvé un nouvel idiome pour exprimer la nature de toutes choses;

Que par leur moyen le triple diadème du pape sera réduit en poudre;

Qu'ils confessent librement, et publient, sans aucune crainte d'en être repris, que le pape est l'Antéchrist;

Qu'ils condamnent les blasphèmes de l'Orient et de l'Occident, c'est-à-dire de Mahomet et du Pape, et ne reconnaissent que deux sacrements, *avec les cérémonies de la première Eglise renouvelée par leur congrégation;*

Enfin, qu'ils sont certains que la vérité de leurs maximes doit durer jusqu'à la période du monde.

On saura jusqu'où allait la haine sacrilège et infernale de la secte, en lisant la formule précise du serment prêté par les Rose-Croix lyonnais, dans la nuit du 23 juin 1623, à l'un des princes des colonnes infernales, Astaroth

« Nous, qui prenons aujourd'huy le titre de députez pour l'établissement du collège de Rose-Croix, estans au nombre de trente-six, promettons de recevoir doresnavant le commandement et la loi du grand sacrificateur Respuch, renonceons au baptesme, chresme et onction que chacun de nous ont pu recevoir sur les fonts du baptesme pris au nom du Christ; détestons et abhorons toutes prières, confessions, sacrements, et toute croyance de résurrection de la chair; professons d'annoncer par tous les cantons de l'univers les instructions qui nous seront données par nostre dict sacrificateur, et d'attirer à nous les hommes nos semblables d'erreur et de mort.

A quoy nous engageons nostre honneur et nostre vie, sans espérance de pardon, grâce ne rémission quelconque, et, pour preuve de ce, nous avons d'une lancette ouvert la veine du bras de nostre cœur, pour en tirer du sang et signer d'iceluy nos noms et nos surnoms. »

Moyennant quoi, le prince des cohortes infernales répondait par des promesses aussi brillantes que celles annoncées ci-dessus; la cédule en fut mise entre leurs mains par une communication surnaturelle.

Ayant à revenir plus loin, sur le caractère Luciférien des suprêmes initiations occultes, nous n'insisterons pas davantage ici.

L'ordre Kabbalistique de la Rose-Croix a été relevé en France en 1888. *(La Rose-Croix rénovée).* Ce sont toujours les mêmes noms que l'on retrouve, Papus, Guaïta, Jounet et le docteur Alta sont à la tête de l'entreprise avec le Sâr Peladan.

« L'organisation des modernes Rose-Croix nous montre à la tête un conseil de douze membres, dont six sont connus et dont six autres restent inconnus, prêts à relever l'ordre si une circonstance quelconque venait à le détruire.

» Outre ce degré, exclusivement pratique, il en existe deux autres subsidiaires, et théoriques, où est donnée *l'Initiation.* Chaque membre fait le serment d'obéissance aux ordres du conseil directeur; mais sa liberté est absolument sauvegardée, en ce qu'il peut quitter la société dès qu'il lui plaît, sous la seule condition de garder secrets les ordres ou les enseignements reçus. La Kabbale dans toutes ses branches et l'Occultisme en général, sont enseignés dans les deux premiers degrés (1) ».

Voici, au surplus, à titre documentaire, quelques extraits de la mystérieuse constitution de la *Rose†Croix rénovée*, société secrète qui comptait en 1900, en France seulement, plus de mille adhérents

En apparence (*et extra*), la Rose-Croix est une société patente et dogmatique pour la diffusion de l'occultisme.

En réalité (*et intus*), *c'est une société secrète d'action* pour l'exhaussement individuel et réciproque; la défense des membres qui la composent; la multiplication de leurs forces vives par réversibilité;

1. Papus — *Les Société d'Initiation en 1889,* dans la revue *l'Initiation,* année 1889, 3e volume, p. 14.

LA LUTTE POUR RÉVÉLER A LA THÉOLOGIE CHRÉTIENNE LES MAGNIFICENCES ÉSOTÉRIQUES DONT ELLE EST GROSSE A SON INSU.

En somme, c'est un arbre dont les racines doivent puiser leurs éléments nutritifs dans le sol fertile du premier degré (Biologie);

Dont les branches doivent fleurir en fraternité scientifique dans le deuxième degré (Théorie);

Et fructifier en œuvres dans le troisième degré (Pratique).

. . . . . .

Dans la pépinière du premier degré, le Conseil des Douze (troisième degré), choisit les membres du second degré.

Les membres du deuxième degré (*a fortiori* le cas échéant, ceux du troisième) organisent des conférences pour l'enseignement des membres du premier degré dont ils doivent diriger les études. *Mais leur rôle principal est d'exécuter les instructions du Conseil des Douze.*

Les adeptes du deuxième degré se trouvent ainsi à cheval sur le mur qui sépare le Patent de l'Occulte, l'Externe de l'Interne, et la Société ouverte, dogmatique, de la Société secrète d'action.

Les membres du deuxième degré ont le droit d'adresser des vœux aux Douze, mais individuellement.

Réunis, ils ne peuvent ni délibérer, ni prendre des conclusions quelles qu'elles soient, au sujet des instructions reçues des Douze.

Les membres du deuxième degré jurent le secret et doivent l'obéissance.

Néanmoins ils sont libres de se retirer en démissionnant: à charge simplement de tenir en gens d'honneur leur serment de discrétion, sur tout ce qu'ils ont pu connaître de nos mystères et de nos délibérations, y compris l'ordre même qui a motivé leur retraite.

Les Douze prennent des décisions à l'unanimité des voix, et les membres du deuxième degré en exécutent la teneur. Un seul des Douze, opposant son VETO formel, suffit à faire repousser un projet et passer, sans discussion, à l'ordre du jour pur et simple.

En dépit des siècles, l'esprit essentiel de la confrérie des Roses†Croix ne s'est donc point transformé, comme on le peut facilement reconnaître à la seule lecture de ce curieux document; tout au plus, s'est-il un tant soit peu harmonisé aux nécessités des temps modernes.

Roses†Croix de Montmartre ou des Batignolles, du Luxembourg ou des Champs-Elysées, tous sont donc, tout comme l'étaient Chrétien Rosencreuz et les anciens Rose-Croix, de réels disciples de l'hérésie gnostique.

Il ne faut pas confondre l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix, constituant une secte distincte, avec le grade de Chevalier Rose-Croix qui est un des hauts grades de la Franc-Maçonnerie, sans doute en souvenir de l'ancien Ordre.

VII. — LUCIFER ET LES SECTES OCCULTES.

S'il a suivi l'exposé de ces horreurs si douloureux pour le cœur d'un enfant de Dieu, le lecteur a dû se dire plus d'une fois: Mais ces

monstrueuses conceptions et ces impiétés si savamment haineuses ne sont pas uniquement sorties du cerveau des hommes! Il y a derrière eux une puissance plus haute qui les leur suggère; et qui sait si quelque pacte ou quelque communication directe avec elle n'intervient pas pour endurcir à ce point leur orgueil?

La question se pose à deux degrés. Satan est-il l'inspirateur des sectes occultes? En serait-il le chef, agissant par des interventions directes et sensibles?

La réponse sur le premier point ne saurait faire de doute. Elle se pourrait trancher d'un mot, en observant que le but auquel ces sectes s'acharnent est exactement celui que depuis l'origine poursuit le grand Révolté. Détruire l'œuvre du Christ, ruiner son Eglise, détrôner Dieu même, et consommer la perte éternelle de l'homme en lui persuadant qu'il s'élève au-dessus de sa destinée.

Les moyens ne sont pas moins révélateurs que la fin. L'archange déchu n'a pas abandonné son rêve fou de s'égaler à Dieu. Ses ailes brisées l'empêchent de songer encore à s'élever jusqu'à lui, mais il déploie l'effroyable énergie de sa rage pour l'abaisser en le dépouillant de sa gloire et triompher de lui en ravissant à l'Eternel les hommages des hommes pour les amener à ses pieds. On verra plus bas à quel point il se fait littéralement le singe de Dieu, afin d'obtenir ce triomphe. Mais ce qui doit retenir ici notre attention, c'est d'abord l'infernale habileté et la malice satanique qu'il met à contrefaire les œuvres divines.

Non, l'homme, même emporté par l'exaltation de son orgueil et entraîné par la passion de son indépendance, n'aurait pas imaginé de lui-même ce moyen de substituer sur tous les points l'erreur sous le nom de la vérité, d'affecter le respect pour les institutions divines en les sapant par la base, de souiller, s'il en était capable, l'Etre infini lui-même en professant l'adorer, et, si cela pouvait ajouter quelque chose à la profanation, de faire servir au culte du démon les sacrements établis par Jésus-Christ.

Qu'on se rappelle cette abominable théologie de la Gnose, enseignée par tous les occultistes, qui, non contente de nier la Trinité des Personnes en ne voulant y voir que trois aspects ou trois rôles de la Divinité, introduit dans son sein une distinction de sexes, et fait du Saint-Esprit l'élément féminin de Dieu. Nous avons déjà cité certains textes. « La femme, écrit encore Papus, est la matérialisation, dans l'humanité, de la faculté plastique universelle, symbolisée par la Colombe. » On n'oserait pas soulever le voile de ces abominations. Synésius, le patriarche gnostique, parlant au congrès spiritualiste de 1908, en gilet et en gants violets, l'améthyste au doigt, disait :

Il est un de nos dogmes sur lequel je veux insister. C'est le dogme de la salvation féminine. L'œuvre du Père a été accomplie, celle du Fils également. Reste celle de l'Esprit qui seule peut déterminer le salut définitif de l'Humanité terrestre et préparer, par ainsi, la Reconstitution de l'Adam-Kadmon. Or l'Esprit, le Paraclet, comme le nommaient les Cathares, correspond à ce qu'il y a de féminin dans la Divinité, et nos Enseignements précisent que c'est la seule face de Dieu qui soit vraiment accessible à notre raison Quelle sera au juste la nature de ce nouveau et prochain messie? Sera-ce une femme d'élite, spécialement missionnée pour cette œuvre salvatrice? Sera-ce un groupe de femmes divines? Je ne saurais le dire, mais ce que je sais, ce que j'affirme hautement, c'est que c'est par l'éternel féminin que le monde sera sauvé.

On verra plus loin quelle divinité s'offre aux adeptes les plus avancés comme étant Notre-Dame-Saint-Esprit.

Qu'on se rappelle la profanation non moins exécrable du nom, de la mission du Fils de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme créateur, il est le mouvement vibratoire qui se répand à travers les éléments; comme Dieu incarné, il n'apparut que dans son corps astral; comme Messie, il n'a apporté au monde qu'une religion « sans dogmes et sans culte et il n'a enseigné que pour les initiés de l'ésotérisme; comme Rédempteur, l'homme n'avait que faire d'expiation et de sacrifice réparateur. On ne le salue pas moins comme le Sauveur du monde.

Son Eglise? On en a fait le pandæmonium le plus répugnant. Seuls en sont exclus le Pape, son vicaire, ses évêques, ses prêtres et ses vrais fidèles. Comme on a caricaturé ses dogmes, on fait de ses dignités augustes le hochet de fantoches solennels, et en face de sa hiérarchie sacrée on essaie d'en dresser une autre de gens qui, ne croyant ni à Dieu ni au diable, sont affublés du titre de patriarche, de primat et d'évêque.

S'en tiendront-ils à une simple parade aussi impie que grotesque? non, ils iront jusqu'à une parodie de la consécration épiscopale. Le détail en est dans leur rituel. Les paroles de la Sainte Ecriture et tout le rite de l'auguste fonction y subissent une profanation horrible. Et nous avons le récit de témoins qui en ont vu la réalité.

Le lecteur sait déjà que les autres sacrements sont aussi abominablement parodiés; il en a vu le plus douloureux exemple dans la cène gnostique.

En voici un autre qui soulève presqu'autant l'indignation. C'est la collation du symbole désigné parmi les gnostiques sous le nom d'*Apparellamentum*. Celle-ci est réservée au Patriarche et se fait sans témoins. Elle est ainsi décrite dans le rituel publié en 1894.

Au jour fixé, le Parfait, qui en a fait la demande approuvée par l'évêque ou la Sophia de son diocèse, se rend dans la chapelle.

Il dira : Je viens ici, devant Pneuma-Agion, me déclarer coupable et déchu comme ma mère Sophia-Achamoth, et renoncer aux œu-

vres du Démiurge, et demander le pardon des saints Eons, par vous, Votre Grâce! »

« Le patriarche, revêtu du très-auguste pallium, étendra les mains sur la tête du consolé, en disant :

« *Remittuntur tibi peccata tua* QUÆ SUNT PECCATA MUNDI. *Amen.*

« Puis il étendra le pan droit du pallium sur la tête du consolé, en disant « Souvenez-vous, Notre-Dame Sophia, Notre-Dame Saint-Esprit, Notre-Dame Hédoné, de votre serviteur (votre servante) qui renonce au Démiurge, à ses pensées et à ses œuvres! Donnez-lui un Eon protecteur qui ne le quitte jamais. *Amen.* »

« Sa Grâce prononcera ensuite, en tenant dans ses deux mains les mains liées du consolé, quelques paroles *de secreto*, puis déliera les mains en disant : « Les Eons délient dans le Plerôme ce que je délie dans ce troisième monde du Kénôme et du vide! Qu'Hélène-Ennoia, qu'Hédoné, que Sophia vous assistent, et soient avec vous. Recevez le baiser mystique. »

Sa Grâce baisera le consolé sur le front, par deux baisers, en forme de tau. Le consolé, agenouillé plus profondément, récitera les premiers versets de l'Evangile de Jean et se relèvera en disant : « Dieu est Amour! » Puis il s'inclinera devant sa Grâce et sortira silencieusement. Le Patriarche, demeuré seul, adorera pendant un quart d'heure. »

Il n'est pas jusqu'aux prières les plus sacrées de la Sainte Eglise, jusqu'à ses hymnes de foi, que ces suppôts de Satan ne fassent servir à leur culte sacrilège.

On lit dans la catéchèse gnostique, récemment publiée.

D. — Récitez la prière angélique.

R. — Ave candidum Lilium fulgidi semperque tranquilli *Pleromatis*, Rosaque praefulgida cœlicae amaenitatis, de qua nasci et de cujus lacte pasci Jesus, *Flos Æonum*, voluit, divinis infusionibus animos nostros pasce. Amen.

D. — Récitez la prière de Pneuma-Agion.

R. — Rorate, cœli, desuper et nubes pluant *Justam*. Rorate, cœli, desuper et nubes pluant *Pulchram*. Rorate, cœli, desuper et nubes pluant *Bonam*.

Le premier patriarche de la nouvelle Eglise Gnostique revenu à la foi, par une grâce ineffable de la divine Miséricorde, donne le texte de cet hymne entendu dans un cénacle occultiste pendant une cérémonie d'évocation :

Adoro te supplex, *patens* Deitas
Quae in hoc sacello te manifestas!
Tibi se cor meum totum subjicit,
Quia te contemplans totum deficit.

Visus, tactus in te *nunquam* fallitur
Nam aspectu tuo late creditur,

Credo quod hic adest exul angelus,
Nil hoc veritatis *visu* verius.

Deus! *quem praesentem nunc aspicio,*
Oro fiat illud quod tam sitio,
Ut te perpetua cernens facie,
Tactu sim beatus tuae gloriae (1).

Dieu de majesté et de miséricorde, ayez pitié!! Permettez aux saints anges d'étendre leurs ailes pour voiler, s'il se pouvait, à votre face ce spectacle d'enfer étalé par des créatures qui portent encore sur leur front l'onction baptismale et qui ont peut-être été nourries du corps et du sang de Jésus-Christ.

Satan est là! C'est lui qui est l'inspirateur.

Se montre-t-il? J'entends, avant de nous arrêter au mode de présence que suppose cet hymne infernal et à la réalité d'un culte rendu à Lucifer, agit-il directement et par des manifestations sensibles, comme inspirateur de la science occulte, pour enténébrer irrémédiablement ses victimes volontaires?

Outre d'autres témoignages historiques bien connus, nous avons sur ce point celui du Patriarche gnostique revenu à Dieu. J. Doinel a écrit sous le titre de *Lucifer démasqué* un livre déjà signalé plus haut (1), dont ces rapports directs ne constituent pas la partie la moins intéressante. On peut lire ce livre sans danger. L'exposé que nous avons fait des sectes en faciliterait l'intelligence, et cette lecture à son tour achèverait d'éclairer. Au dire de l'auteur, c'est grâce à ces communications qu'il a été illuminé sur la doctrine de la Gnose et de l'occultisme, et qu'il a pénétré le sens caché du symbolisme maçonnique; il y a même reçu l'indication des documents anciens, par lesquels il a pu contrôler certains faits qui lui étaient révélés. On y verrait la forme de ces communications et leur détail qui ne peut trouver place ici.

Mais une chose importe à notre sujet. C'est que l'appât du panthéisme gnostique que Lucifer présente aux âmes intuitives, les prépare à le voir se donner pour Dieu. Pneuma-Agion, Notre-Dame Saint-Esprit, c'est Satan lui-même, s'offrant comme une des hypostases (personnes) divines.

On se rappelle que la Gnose renouvelée attend l'apparition d'un Messie féminin qui serait le Saint-Esprit. Il faut remonter à la Gnose et à la honteuse histoire de Simon, le Mage de Samarie. Simon avait mis à côté de la Grande Puissance ou le Père, l'*Ennoia* ou Pensée de Dieu, une avec lui, mais renfermée en lui. Ennoia, l'Eon femelle, émana les

1. On comprendra que le cœur me manque pour donner une traduction.

2. *Lucifer démasqué*, par J. Kotska. Delhomme et Briquet. Paris.

Anges et les Puissances qui ont émané le monde visible. Les anges déchus voulurent la retenir captive; de là, la chute qui nécessite la Rédemption.

La Pensée, captive des Anges, était ramenée en arrière par son instinct céleste et soupirait sans cesse vers le Silence, le Père qu'elle avait quitté. Les Anges la retenaient, la faisaient souffrir. Ils l'enfermèrent dans la prison du corps humain. C'est alors que la divine exilée commença, à travers les siècles, son douloureux exode de transmigrations successives. C'est la chute de la Pensée dans la matière; c'est la déchéance; c'est l'origine du mal (1).

A toute déchéance, il faut une Rédemption. *Ennoia transmigre à* travers les âges, de femme en femme, comme un parfum passe d'un vase dans un autre vase. C'est ainsi que Simon rencontra *Hélène* qui était l'incarnation de la Pensée, l'appela Ennoia, l'aima, la transfigura, la sauva, et lui appliqua la parabole de la brebis perdue et retrouvée.

Or, l'Hélène que Simon rencontra était une prostituée. Lui-même se donnait pour l'incarnation du Père. Il prétendit que Jésus, le Soter, *quittant l'Unité, le Silence, le Feu, avait traversé* les deux premiers mondes, s'était incarné dans le troisième, qui est celui des corps, non pas dans une chair vivante, mais dans une forme astrale, et que sous le nom de Fils, il avait paru en Judée; tandis que lui, Simon, avait paru *chez les Samaritains*, sous le nom de Père, et que chez les Gentils, Hélène, qui était la Pensée ou le Saint-Esprit, se manifestait et apparaissait, pour compléter l'œuvre divine de la rédemption des hommes.

Cette Hélène impudique était donc *à la fois* Dieu et femme, dans le système monstrueusement orgueilleux et fangeux du Mage de Samarie.

A l'exemple de Simon, chacun de ses disciples se choisit une Hélène. La femme pécheresse devint pour ces égarés, le canal du divin. Partant de ce principe occultiste que la loi imposée par Dieu est la loi du Démiurge et qu'elle n'oblige pas, Simon et Hélène affranchirent leurs adeptes du joug de la morale, en leur imposant cette double norme: la science qui est l'orgueil de l'esprit, l'amour qui est la joie de la chair. On devine quel amour et quelle science.

La Samarie adora un même Dieu, dans ces deux étranges personnages, l'Androgyne, *Deus Dea* des occultistes luciférians. C'est cette femme que les Gnostiques valentiniens adorent sous le nom d'Hélène-Ennoïa. Ennoïa, c'est Hélène; et Hélène, c'est Ennoia.

« Au résumé, dit la Gnose moderne, comme Simon sauvait Hélène de la dégradation suprême, le Sauveur, envoyé par le Père, descendit dans le monde sous une forme astrale et délivra la Pensée de la tyrannie des

1. Le mal ne serait donc pas le péché de l'homme, mais la déchéance d'une personne divine!

Anges prévaricateurs. En Judée, il s'appelle Jésus et le Fils. En Samarie, il fut appelé Simon et le Père. Chez les races futures, il sera le Saint-Esprit que nous attendons, la grande vertu de Dieu, *la Femme qui viendra*. Hélène c'est Ennoia, c'est la fille de Dieu, pensée de Dieu, INCARNÉE; comme Jésus, fils de Dieu, Verbe de Dieu, s'est incarné. Ennoia, c'est le Saint-Esprit, Pneuma-Agion, dont nous attendons la venue et qui *va* se manifester sur la terre, en personne de femme. Notre prière doit monter à ELLE, comme à Dieu. Nous devons l'aimer, comme Dieu. Et si nous la prions, si nous l'aimons, nous ne serons pas confondus, car notre prière et notre amour s'adresseront à un être réel, substantiel, *à une hypostase divine*, que nous allons voir de nos yeux de chair, entendre et toucher.. Celui qu'elle aura choisi, la possédera tellement, qu'aucun mot ne peut rendre cette possession divine. IL SERA DIEU EN DIEUE. »

Or, la Puissance infernale dont le restaurateur du Gnosticisme, Doinel, recevait les illuminations, se révélait à lui comme l'Ennoïa captive. Dans la première de ces communications avec les Esprits, où fut décidée la rénovation de la Gnose, il avait été averti qu'il aurait Ennoïa pour Esprit assistant. Son livre de converti contient le curieux et détaillé récit des apparitions qui suivirent, où l'Esprit se manifestait à lui par ces phénomènes que les occultistes appellent des matérialisations, et dans lesquelles sa voix intérieure lui disait:

« Je suis Luciabel, que vous nommez Lucifer. Je suis le fils de Dieu comme Jésus, engendré éternellement comme lui. Je m'adresse à vous... (ici l'esprit nomma le chef gnostique qui m'avait amené), parce que vous êtes mon ami, mon serviteur, et le prélat de mon église albigeoise. Je suis exilé du Plérôme, et c'est moi que Valentin nommait Sophia-Achamoth. »

« C'est moi que Simon le Mage appelait Hélène-Ennoïa. Car je suis l'éternel androgyne. Jésus est le verbe de Dieu. Je suis la *pensée* de Dieu, bannie et malheureuse, cherchant qui m'aime et qui me console! Ah! voulez-vous me consoler? Il n'est pas de douleur comparable à ma douleur. Un jour je remonterai à mon père. Mais il faut m'aider. Il faut supplier mon frère Jésus d'intercéder pour moi. L'infini seul peut sauver l'Infini, et Dieu peut seul racheter Dieu. Ecoutez bien: de *un* est sorti *un*, puis *un*. Et les trois ne sont qu'*un*: le Père, le Verbe, la Pensée. Etablissez mon Eglise gnostique. Le Démiurge ne pourra rien contre elle. Recevez le Paraclet. »

Ou encore: « Je suis Hélène, qui suis Sophia, qui suis la pensée de Dieu. Et je souffre par amour pour les élus et par amour pour toi. »

En définitive, le Plérôme étincelant de majesté et resplendissant qu'on adore, c'est lui, Satan, lui qui s'attribue toutes les perfections divines dont il fait des hypostases. Ce Christos, c'est lui qui se transfigure en Sauveur. Ce Pneuma-Agion, c'est lui qui se change en blanche et pure

colombe spirituelle et qui plane sur les mondes, comme l'esprit planait sur les eaux primitives. Cette *Sophia déchue* qui cherche à travers l'infini, le bonheur éternel qu'elle a perdu, c'est encore lui, c'est toujours lui, promenant à travers les espaces intelligibles sa gigantesque douleur du ciel d'où l'a précipité le « *quis ut Deus!* » de l'archange Michel.

Et, de même, ces évêques et ces sophias, ces diacres et ces parfaits, qu'il assemble autour de lui, qu'il revêt d'ornements sacrés, aux doigts desquels il met l'anneau, au front desquels il noue *l'infula*, sur les épaules desquels il jette le *pallium* ou la robe blanche, au cou desquels il suspend la croix tronquée en *tau;* ce sont ses pontifes, ses fidèles et ses adorateurs. Ce sacrement du *consolamentum*, c'est à la fois son baptême et sa confirmation. Cette *fraction* du pain, c'est sa communion, cet *appareillamentum*, c'est sa pénitence. Ces textes de l'Ecriture, il se les attribue; ces psaumes, il se les chante; ces honneurs, ces génuflexions, il se les donne. Et ce cortège d'âmes d'élite, il s'en fait un cortège d'honneur.

Mais l'hérésie se glisse dans chacune de ses conceptions. Il est *docète* quand il enseigne que Jésus a revêtu une forme astrale. Il est *manichéen* quand il enseigne que Démiurge lutte contre Sophia-Céleste. Il est *arien*, quand il fait l'Eon Christos inférieur au Père. Il est *socinien*, quand il efface la Trinité sous l'avalanche vertigineuse des *Eons*. Malgré l'harmonie du système, malgré la musique de ces chœurs célestes qu'il entrelace dans les trois mondes, il est toujours le serpent, et le sifflement de l'Eden se fait entendre parmi les cantiques des Hypostases.

Dans un autre endroit, J. Doinel raconte ce qui se passa dans un chapitre du grade de Rose-Croix, dont il décrit l'aspect très impressionnant. Le point central de la loge rouge était un tableau représentant le pélican qui s'ouvre la poitrine et la Croix, et la rose sous la formidable invocation: I. N. R. I.; audacieuse et sacrilège parodie de l'écriteau sacré du Calvaire.

« A un moment, il me parut vibrant, animé, comme rempli par un esprit intérieur. Les lettres se détachèrent démesurées, saillantes, telles qu'en ronde-bosse. Et en même temps qu'elles se détachèrent, la voix connue parla en moi. Elle disait ceci: « *I. N. R. I., Igne natura renovatur integra.* C'est par le feu de l'amour, que la nature entière se renouvelle. Dieu est le feu. Enseigne la doctrine de Simon le Mage. Tu posséderas Hélène! »

« A la voix, succéda le silence intime, durant lequel toute une philosophie abominablement perverse de volupté, d'orgueil et de révolte, s'étagea, assise par assise, dans mon entendement. Je puis dire que de ce moment date ma compréhension absolue de la Gnose et du Mar-

tinisme. Je pus, dès lors, interpréter le sens obscur, caché sous la phraséologie voulue de Saint-Martin, le philosophe inconnu.

Nous nous garderons bien d'ajouter: *ab uno disce omnes*, et de prêter à tous les occultistes une conscience aussi claire des suggestions qu'ils subissent et une aussi profonde perversion. Il n'est pas douteux qu'un bon nombre ne sont pas assez avancés dans les mystères de la science pour recevoir directement de telles influences. Même parmi ceux qui en ont l'affreux privilège, en est-il beaucoup qui fassent sciemment l'œuvre de Lucifer? C'est leur secret. Un point n'est pas douteux. C'est qu'il y a des occultistes Luciférians, suprêmes directeurs des sectes. C'est que Lucifer reçoit d'eux un véritable culte.

L'esprit y est d'abord préparé en se prêtant à une sorte de pénétration satanique, qui s'opère sous forme de pensées ou même d'images, chez ceux qui s'abandonnent aux rêveries mystico-sensuelles formant la base de ces monstrueux systèmes. Ce qu'ils trouvent dans cet état n'est autre chose qu'un reflet du paganisme ancien, une sorte d'absorption de l'humanité dans la nature. Chez ces initiés, interviennent même des hallucinations et des prestiges comme ceux du spiritisme. Mais, sans être de leur nombre, il ne manque pas de personnes, il faut le remarquer, que l'engouement pour une littérature toute naturaliste, imprégnée de volupté païenne unie à une religiosité vague, prédispose à devenir les adeptes de cette restauration d'un culte monstrueux. J. Kostka le constate pour sa part en citant une certaine *Hymne à Zeus*, étrange poème élucubré dans une de ces heures d'abandonnement à la pénétration de l'Esprit.

« Ce fragment de poème, inspiré par l'archange déchu, contient une pensée païenne, une religion païenne, un appel insidieux aux tendances païennes. C'est qu'en effet le mirage païen était celui que me présentait alors Lucifer. Et le résultat de ces phénomènes bien des fois répétés, fut dans notre groupe, dans mon milieu d'alors, une tentative de résurrection païenne, qui ne sortit pas de notre cercle, sans doute, mais qui y causa assez de ravages pour que plusieurs de mes amis aient rêvé une rénovation, comme celle que rêvait Julien César; pour qu'aussi, dans la pratique, nous nous soyons laissés aller à des actes d'adoration, à des manifestations extérieures de cultes païens, à des prières à l'Arthémise d'Ephèse et à la Vénus de Milo.

« Etonnerai-je donc beaucoup, en disant que je n'ai point été étonné moi-même, des réviviscences du paganisme que j'ai surprises dans Paris? Il y a à Paris telle dame du monde qui voit Lucifer, sous la forme d'Apollon, et qui l'adore sous cette forme, qui brûle de l'encens devant sa statue et qui lui offre des fleurs. Il y a à Paris tel cénacle intime, où l'on se prosterne devant Vénus Astarté. Enfin, le culte rendu à Isis, est devenu un culte presque public. Diane a ses adorateurs et adoratrices. Minerve a les siens. Jupiter a les siens. Dans

tel salon, transformé à certains jours en chapelle, on sacrifie des colombes à la reine de Cythère. Dans tel autre, on immole un agneau très blanc à Cybèle. Lucifer poursuit son but par tous les moyens. Il se sert des tendances de chacun. Si pour moi, il a été Hélène-Ennoia, il est Vénus-Aphrodite, ou Lilith, ou *Succa* pour un autre. Succa est le nom qu'il prend sous une forme féminine, pour tromper un occultiste, qui me l'a confessé. Or *succa* c'est *succuba*. La chose est claire et le nom indique assez la chose. Je pourrais étendre à l'infini ces constatations, si je n'avais pour dessein que d'éveiller la curiosité et de la satisfaire. »

Il n'est donc pas besoin d'insister davantage. Que Lucifer se manifeste personnellement dans ces réunions d'adorateurs, dans lesquelles beaucoup d'occultistes luciférien s se vantent avec une conviction que rien ne peut ébranler, de voir et d'entendre ce Prince des Ténèbres, ou qu'il produise seulement à leurs yeux un mirage, aussi facile à créer que les indéniables phénomènes de matérialisation : mirage ou prestige, apparition réelle ou fantasmagorie, l'effet est le même, le résultat produit le même, la résultante épouvantable la même. Et il faut conclure avec J. Kostka :

« *Satan se manifeste. Satan a une église occulte, des fidèles, des cérémonies, une liturgie spéciale, une religion démoniaque, opposée à la véritable Eglise, aux véritables fidèles, à la sainte liturgie, à la religion de Notre-Seigneur.* C'est là le fait indéniable. Satan exerce un empire redoutable sur une masse de perdition. Satan dresse son camp contre le camp du Seigneur, lève son drapeau contre le drapeau de la Croix, lance ses légions contre les légions de l'Eglise. C'est l'état de guerre, c'est la lutte à outrance et sans merci. Et dans cette lutte, dans cette guerre ce sont des âmes immortelles, rachetées par le sang du Calvaire, des âmes de baptisés, que Satan et ses soldats infernaux disputent à Jésus-Christ et à sa milice sainte. »

Il nous fallait conduire le lecteur jusque-là, pour qu'il comprît toute l'horreur du danger des infiltrations de ces doctrines parmi les catholiques, lorsque nous y viendrons.

Avant cela, il nous reste à montrer que les congrès spiritualistes cachent une tentative de restauration maçonnique. Cette seconde partie sera courte.

(A suivre). Emm. BARBIER.

L'APOSTOLAT DÉMOCRATIQUE DE M. L'ABBÉ BEAUPIN [1]

II

Parmi les méditations que M. l'abbé Beaupin propose à son néophyte, afin de lui révéler ce qu'il faut faire *Pour être apôtre*, la plus captieuse est sans doute la septième de la première partie, celle qui, sous le titre : *Vous serez mes témoins*, prétend indiquer la teneur du témoignage qu'il faut rendre tout ensemble à Jésus-Christ et à la démocratie.

L'auteur constate d'abord que beaucoup d'hommes, « tout en respectant le Christ, ne croient pas en lui »; il n'explique pas comment ce refus de croire en lui se concilie avec ce respect, mais il déclare que, devant ces hommes, il faut apporter sa vie en témoignage, car, sur ce témoignage, « des hommes s'approcheront ou s'éloigneront de cette Eglise, hors de laquelle il n'y a de salut ni pour les individus, ni pour les peuples » : ne nous hâtons pas d'objecter que la démocratie nie cette nécessité de se sauver, et de recourir à l'Eglise pour opérer ce salut, et qu'elle entend bien se suffire à elle-même; poursuivons :

> Quelle doit être la nature de ce témoignage? Que dire et que faire dans ce monde contemporain qui, selon toute apparence, me semble s'éloigner de plus en plus de la foi antique? (p. 79)... A l'heure présente, il y a conflit, prétend-on, entre la société moderne et la religion de Jésus. On ne nie pas que l'Evangile ait été, dans le passé, un progrès et une force; on prétend simplement que son dogme et sa morale ne sont plus en harmonie avec les besoins et les aspirations du monde d'aujourd'hui.. Le christianisme est fini, il a fait son temps; il ne compte plus. Et voici, quand on entre dans le détail, ce que l'on dit : on ne peut pas, paraît-il, être catholique et respecter la liberté d'autrui; être catholique et pratiquer la justice sociale; être catholique et jouir d'une large culture d'esprit (p. 80-81).

Disons tout de suite qu'il est impardonnable de mettre en évidence des objections de ce genre, sans y couper court par les réponses décisives, qui ne sont ni difficiles à découvrir, ni longues à énoncer. Mais, si l'auteur s'en dispense, c'est qu'il a besoin de ces objections, et de les maintenir dans la force qu'il leur prête, pour faire accepter sa conclusion. Laissons-le donc continuer :

> L'Eglise, affirme-t-on, aurait lié son sort à des systèmes philosophiques, politiques et économiques à jamais périmés; elle ne saurait jamais exister hors de ces formules passagères, à l'éternité desquelles elle commande de croire. Dans le vaste et majestueux élan qui entraîne les peuples vers la démocratie, c'est-à-dire vers une organisation sociale qui comporte, pour chaque individu, un élargissement de ses droits et de ses devoirs, elle fait figure

1. Voir le numéro du 15 août 1910.

d'une puissance de réaction. Elle tire l'humanité en arrière; et le rêve de ceux qui la représentent est de ramener les nations vers les régimes abolis.. Or, ce que je sais de l'Evangile et de l'Eglise, des enseignements des Papes et des leçons des Pasteurs, est en contradiction formelle avec ce langage du siècle (p. 81)..

Eh bien! alors? Puisque ce « langage du siècle », touchant ce que pense l'Eglise, est en « contradiction formelle » avec le langage de l'Eglise elle-même, que ne vous en tenez-vous là? Vous avez demandé à Dieu la grâce de connaître, de comprendre, d'aimer votre siècle; mais, puisque, de votre aveu, ce siècle déraisonne aussi sottement, prenez donc pour tout de bon congé de lui, et moquez-vous de ses ragots imbéciles. Au lieu de cette rupture que commanderait la logique, M. Beaupin et son disciple opposent tour à tour deux réponses à l'objection. La première est que « l'Eglise est indifférente aux régimes politiques tout autant qu'aux systèmes d'économie sociale », ce qui ne saurait être accepté sous cette forme absolue et tranchante. La seconde est que, malgré cette indifférence, il faut quand même prendre parti, et prendre parti pour ce qui prévaut actuellement, ou du moins paraît prévaloir, non pas dans le monde entier, mais sur notre terre de France. Lisez :

Le monde marche vers la démocratie. Les nations chrétiennes, que baptisa l'Eglise, ont fait, sous le sceptre des rois, une partie de leur éducation civique. Une heure a sonné où les peuples, *se croyant adultes, ont rejeté*, pour la plupart, leurs royaux pédagogues. Ils l'ont fait parfois avec une brutalité irrespectueuse qui était accompagnée d'un manque honteux de reconnaissance. Ils l'ont fait trop tôt, comme des jeunes hommes impatients du joug.. Ce qui est certain, c'est que la chose est faite et qu'il faut bon gré mal gré s'accommoder de ce qui est (p. 83).

Est-ce là le « témoignage » qu'il s'agit de rendre? Et tout l'effort de ces méditations n'est-il mis en œuvre que pour en venir à « s'accommoder de ce qui est », c'est-à-dire à constater que, depuis le 25 février 1875, le régime politique de la France s'appelle « République », et *comporte* l'exclusion des « royaux pédagogues » d'antan? En vérité, à voir l'importance que M. Beaupin attache à cette reconnaissance du fait accompli, il semble qu'il soit plutôt obsédé par la crainte d'un retour des choses et d'un renouvellement de l'histoire. Cette insistance à répéter que c'en est fait de la monarchie, à décréter son abolition à chaque paragraphe, à certifier que l'Eglise n'a plus et ne saurait plus avoir aucun lien avec elle, à river enfin le lecteur et l'auditeur au système démocratique, dont l'essence se réduit peut-être elle-même à nier du matin au soir la monarchie, n'est-ce pas l'indice d'une hantise caractéristique, assez semblable à celle du poltron qui, dans l'obscurité, s'affirme à lui-même qu'il n'a pas peur, alors qu'il tremble de tous ses membres? Ces adversaires de la monarchie sont donc bien peu certains de sa mort irrévocable, qu'ils

prennent tant et tant de précautions pour prévenir son réveil? Car ils sont seuls à se montrer ainsi préoccupés, dès que se présente un homme d'église, de savoir quel est son sentiment sur la légitimité de la troisième république française : l'homme d'église, le plus souvent, ne songeait pas à cette affaire, dont pas mal de royalistes eux-mêmes s'abstiennent couramment de parler. Le souci qui obsède à cet égard les gens de démocratie équivaut à un aveu du remords que leur laisse la position qu'ils ont prise : à force de sommer l'Eglise de les rassurer, ils confessent qu'elle a quand même un mot à dire dans la question, et que ce mot n'est sans doute pas favorable à leurs préférences. De fait, Léon XIII lui-même, en sa lettre d'octobre 1880 au cardinal Guibert, affirma le respect de l'Eglise pour les souverainetés légitimes, tout aussi nettement que l'avait fait Grégoire XVI au lendemain de 1830. Pourquoi voudrait-on surtout que l'Eglise fût si enthousiaste d'un système qui, jusqu'ici, en fait, n'a vécu que pour lui faire la guerre, à ce point que Mgr Gouthe-Soulard a pu dire que nous sommes, non pas en république, mais en franc-maçonnerie?

Mais, enfin, c'est entendu, le disciple de M. Beaupin s'accommodera de « ce qui est » :

> Je m'en accommode d'autant plus volontiers, ajoute-t-il, que je me sens, par toutes les fibres de mon être, un vivant de ce temps et que mon cœur bat à l'unisson des cœurs de mon siècle. Car il est des pourquoi auxquels je ne sais point de réponse. Pourquoi certains hommes auraient-ils toutes les jouissances et certains autres toutes les misères? A ceux-ci l'or, l'argent, la gloire, le loisir; à ceux-là, le labeur obscur, les contacts obligés du vice et de l'immoralité, l'impuissance à vivre d'une vie de famille normale et régulière; l'impossibilité plus atroce encore de penser et de grandir dans la vie du cœur et de l'esprit. Je ne me révolte point contre l'inégalité des conditions humaines... Mais est-il nécessaire qu'une portion considérable de l'humanité gémisse dans une « misère imméritée? » (pp. 83-84)..

Ainsi, la raison qui justifie le mieux, d'après l'auteur, l'adhésion à « ce qui est », et donc à la république et à la démocratie, c'est le spectacle de la « misère imméritée »; mais pour qu'on le crût sur parole, il faudrait qu'il fît la preuve que la république, à soulager cette misère, montre plus de zèle et plus d'aptitudes que les monarchies qui l'entourent, ou que la nôtre dans le passé ou dans l'avenir possible. Or, cette preuve, il ne la fait pas, et d'aucuns soutiendront qu'il ne saurait la faire. Aussi bien, la plupart des mesures imputables à la république sur ce chapitre, loin d'être inspirées par une juste conception des règles de la justice et de la charité, telles que les rappellent Léon XIII dans l'Encyclique *Rerum novarum* et Pie X dans son *Motu proprio* sur l'action populaire chrétienne, procèdent des théories socialistes, et il est bon de rappeler que le *Syllabus* de Pie X condamne tous les genres de socialismes, ce qui prouve en passant, contre M.

Beaupin, que l'Eglise n'est pas « indifférente aux systèmes d'économie sociale. »

Cependant, pour nous persuader que c'est par la voie démocratique qu'on remédiera à la « misère imméritée », M. Beaupin suggère ce précédent :

> L'esclave antique n'avait ni autels, ni dieux, ni religion. Il n'était pas un être, mais une chose. Jésus-Christ a recommandé à ses disciples de le traiter sur un pied d'égalité complète, avec les riches patriciens de la Rome orgueilleuse des Césars. L'esclave a participé aux sacrements de l'Eglise, il a été admis au sacerdoce, à l'honneur de gouverner des chrétientés, à la mission sublime de succéder à Pierre. L'Eglise du Christ, qui prit ses Papes dans les rangs des esclaves, s'opposerait-elle à ce que la cité du temps appelât à la conduire ceux de ses enfants, appartenant au monde du travail, qui en seront devenus dignes? (p. 85).

Oh! le coquet sophisme! Et faut-il que M. Beaupin ferme les yeux pour ne pas voir que l'accession des esclaves au sacerdoce, à l'épiscopat, au pontificat même, loin d'être un argument en faveur de la démocratie, la condamne, au contraire, avec éclat! En sortant de la multitude pour recevoir l'onction, pour ceindre la mitre ou même la tiare, ces esclaves s'élevaient à une condition de beaucoup supérieure à leur condition ancienne : comment voir là un phénomène démocratique? M. Beaupin, d'autre part, oublie-t-il que l'Eglise est une monarchie, et que dom Guéranger a écrit tout un volume, *La Monarchie pontificale*, pour la fixer à nos regards sous cet aspect? En quoi l'ascension d'un esclave au sommet de cette monarchie peut-il encourager quiconque à se figer dans la cohue démocratique, qui, à tant d'égards, est prête à faire revivre l'esclavage d'autrefois? Il est vrai que, dans le plan de M. Beaupin, il s'agit simplement, pour la « cité du temps » d'appeler « à la conduire ceux de ses enfants, appartenant au monde du travail, qui en seront devenus dignes » : mais, sans rechercher si cet avènement politique des ouvriers est en soi un idéal, retenons qu'il n'y aurait encore là qu'une oligarchie en blouse, et que l'obligation d'en être « devenus dignes » est elle-même une condition restrictive fort peu démocratique, puisqu'elle éveille immédiatement l'idée d'une sélection.

Mais le disciple de M. Beaupin ne s'embarrasse pas pour autant : il ne s'attarde pas à « verser des larmes inutiles sur les débris glorieux de sociétés vieillies »; « fièrement », il regarde « l'avenir » et ne tremble pas en face des « perspectives » que cet avenir entr'ouvre devant lui; et quel est cet « avenir »? en pouvez-vous douter encore? c'est « la Démocratie », et pour la fonder, « l'humanité s'évertue à se hausser dans la possession de plus de conscience et de plus de responsabilité ». Par malheur, « dans ses douloureux efforts, elle s'épuise sans aboutir, parce que détournée du Christ, elle ignore la

voie, la vérité, la vie » (p. 86). De quelque façon qu'on s'y prenne, parviendra-t-on jamais à nous faire accepter cette mixture comme orthodoxe? N'est-ce pas abuser que de nous présenter le Christ comme l'acheminement de la Démocratie? N'est-ce pas profaner que de nous faire entendre qu'en se définissant « la voie, la vérité, la vie », c'est à la Démocratie qu'il se référait *in petto?* N'est-ce pas manquer de respect, enfin, que de juxtaposer ainsi les paroles divines à cette logomachie vantarde sur l'humanité qui se hausse à « plus de conscience » et à « plus de responsabilité »? Jeu d'autant plus malsain que M. Beaupin, vraisemblablement, est trop avisé pour en être la dupe : de cette « conscience », de cette « responsabilité », vers lesquelles se hausse (?) l'humanité, il sait autant que nous ce que vaut l'aune; n'importe! il aligne tranquillement cette blagologie dont le gongorisme a dès longtemps défrayé les vaudevillistes, car il sait que c'est l'indispensable condiment du genre de littérature auquel il s'est voué. Mais, de grâce, qu'il n'y mêle pas le Christ! et qu'il ne vienne pas servir à des jeunes gens cette irrévérencieuse mosaïque, en la leur présentant comme la vraie traduction de l'Evangile et le dernier mot de la Révélation!

C'est pourtant au service de ces formules, bigarrées jusqu'à l'impertinence, qu'il pousse ses auditeurs à « rendre témoignage », chacun dans sa sphère et suivant son état : l'ouvrier en souffrant « pour la liberté du travail » contre « l'arbitraire syndical » ou « la tyrannie patronale », l'employé de bureau en montrant que « la vie pour les autres est son pain quotidien », le jeune soldat en accomplissant « son devoir militaire en citoyen libre », l'étudiant en prouvant qu'il « croit au devoir social et le pratique », le rural en « montrant qu'il sait la grandeur et l'importance de sa tâche », l'homme de science et de labeur intellectuel en déployant toute son « activité en faveur des causes justes ». Mais comment ne pas voir que toutes les initiatives ainsi proposées sont l'apanage propre et la pratique ordinaire des âmes d'élite, qui s'inspirent d'un sentiment affiné du devoir chrétien, et qui, non seulement ne songent pas à la démocratie, mais lui seraient hostiles si on leur en parlait? Pour aucune des tâches par lesquelles M. Beaupin convie ses auditeurs à « rendre témoignage », il n'est nécessaire de professer le démocratisme ou de se dire démocrate : cette posture est même contre-indiquée pour peu qu'on les veuille remplir sincèrement et efficacement. Et mettre au compte de la démocratie des œuvres qui sont l'honneur de ceux qui se réclament de principes antérieurs ou contraires, ou au moins différents, c'est commettre un indélicat démarquage.

Le démarquage? M. Beaupin le pousse plus loin encore : après avoir énuméré les actes de vertu sociale qu'il attend des conscrits de l'apostolat démocratique, il leur prédit toute sorte de persécutions :

On s'agitera pour les faire taire ou leur fermer la bouche; les plus avisés chercheront à bâillonner leur effort en les comblant d'éloges et de conseils prudents; ils continueront leur marche, fermes, parce qu'ils ont foi au Christ et qu'ils aiment leur pays, se contentant d'être toujours des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs et responsables de leurs actions. On les raillera, parce qu'ils ont renoncé à faire comme tout le monde. Ils perpétueront joyeusement cet heureux et nécessaire scandale, et, comme ils seront très unis entre eux..., l'œuvre de conquête sera en voie de s'accomplir (p. 88-89)...

Ainsi Notre-Seigneur a-t-il prévenu ses disciples des contradictions qu'ils rencontreraient. Mais ce décalque est-il légitime, qui assimile aux militants de l'idéal chrétien les soupirants de l'idéal démocratique, quant aux épreuves éventuelles? Du reste, quel héroïsme y a-t-il à se montrer « des citoyens conscients de leurs droits et de leurs devoirs et responsables de leurs actions »? quel héroïsme surtout, s'il s'agit, en définitive, de se souvenir qu'on est électeur politique, car c'est à quoi sans doute se réduit la « conscience » civique et la « responsabilité » en démocratie? Il paraît bien qu'on y trouve toutefois autre chose, puisqu'on y renonce « à faire comme tout le monde », ce qui vous vaut des railleries; mais, renoncer à « faire comme tout le monde », n'est-ce pas là une originalité peu conciliable avec la démocratie, attendu que la démocratie, c'est, par définition, la domination de « tout le monde »? Et les railleries ne devraient-elles pas pleuvoir davantage encore sur des esprits qui se complaisent dans l'assemblage d'antinomies si catégoriques, et qui prétendent achalander le tout sous le couvert de la piété et de « l'amour pour Jésus-Christ »? C'est ainsi, cependant, qu'on procède à « l'œuvre de conquête », formule qui peut bien convenir aux propagateurs d'impérialisme, mais qui défrise chez des apôtres de la démocratie.

Malgré tout cet entraînement, le disciple de M. Beaupin n'est pas encore assez fanatisé : voici qu'on va le dresser à la « vie intime ». A cet effet, on commence par le gronder de sa vie trop extérieure et trop agitée :

Suffit-il, pour être un bon témoin du Christ, de courir les réunions, de faire partie d'un cercle d'études, de se mêler aux manifestations tapageuses, de se dire du *Sillon*, par exemple, ou de se faire inscrire à quelque groupe d'action? Je sens chaque jour l'illusoire vanité de toute agitation. Les gestes extérieurs ne sont rien, les sentiments de l'âme sont tout... Je me voudrais plus viril, moins en surface et plus conscient (p. 94).. Quand donc, agenouillé aux pieds du Christ, ai-je fait silence en moi, pour l'écouter parler?... Il serait bon pourtant de laver à l'eau claire des fontaines, mes pieds poudreux et blessés (p. 95)... J'ai fait le papillon, j'ai volé de fleur en fleur; je n'ai pas fait l'abeille... J'ai vécu dans le médiocre, dans le quelconque et dans le vulgaire (p. 96-97).. Je commence à le comprendre : l'homme d'action doit être un homme de méditation (p. 98)..

Tout cela est fort juste, mais à quoi cela sert-il, en l'espèce? De-

puis quelque douze ans que fonctionne le *Sillon*, nombre d'écrivains ont répété ces vérités à Marc Sangnier et à ses pareils : quel profit en ont-ils tiré? Pas une minute ils n'ont voulu sonder seulement le sens de cette démocratie, dont ils font arbitrairement un axiome. Avec une obstination qui dément l'ingénuité spontanée dont volontiers ils se targuent, ils ont persisté à déclarer qu'ils ne voulaient s'occuper de question sociale qu'à la condition de garder le droit de décrier à journée faite l'aristocratie, le patronat, le capital, les catholiques militants, et de décliner tout contrôle de leur intempérant langage. A les presser de se recueillir « aux pieds du Christ », on ne fait pas seulement œuvre vaine, on fait pis, car telle est leur fatuité, qu'elle les induit à chercher auprès du Christ un recours contre les avertissements de son Vicaire, et cette tactique cadre à souhait avec la méthode moderniste de l'immanence comme avec l'inspiration directe dont se réclament les protestants. Cet éclectisme, d'un calcul apparemment savant, ne les empêche d'ailleurs pas de demeurer éperdument « médiocres », « quelconques », « vulgaires », suivant le très fidèle portrait que trace d'eux M. Beaupin : et comment en irait-il d'autre sorte, puisque, comme nous le montrions dans notre premier article, *vulgus* traduit fort bien *demos?* En attendant, du reste, qu'ils baignent leurs pieds dans « l'eau claire des fontaines », leurs amis de la démocratie pur-sang continuent à pêcher copieusement en « eau trouble ».

« On n'improvise pas sa vie », continue (pp. 100-105) le catéchumène de M. Beaupin, « et cependant ma vie ne se compose que de démarches improvisées ». A la place de Marc Sangnier, nous protesterions contre cette diffamation implicite. « Je suis semblable à ces généraux confiants, qui se mettent en route pour le pays ennemi, sans y avoir envoyé les reconnaissances nécessaires... » Ce fut vrai du général démocrate André, au sens propre : ce ne l'est pas moins, au sens figuré, du général du *Sillon*, Marc Sangnier. « Au lieu d'aller à l'aventure, je saurai ce que je dois faire, puisque j'aurai pris le mot d'ordre divin.. Je prendrai la salutaire habitude de mêler Jésus-Christ à ma vie... » Ce serait fort bien, si les sillonnistes ne se donnaient le tort de nous présenter comme suggestions du Christ mille conceptions suspectes imputables uniquement à leur sens dévoyé. « Chaque jour, je dis, dans ma prière, en m'adressant au Père des cieux O Père, que votre règne arrive!.. Mots vains s'ils ne signifient pas que je souhaite que vous veniez en moi, ô Jésus, pour y établir votre demeure. » A merveille! mais comme, dans l'ensemble du recueil de ces méditations, le « règne » du « Père des cieux » n'est que le prélude et l'acquit-à-caution du règne de la démocratie, comment ne pas s'élever contre cette déformation sacrilège de l'oraison dominicale elle-même? Le comble est que cette méditation est suivie d'une citation de M. Ollé-Laprune où nous lisons : « Je voudrais que quiconque sait et peut.. se rendît capable, dans le tumulte de mots et d'idées où nous sommes, de dé-

brouiller ses pensées, d'ôter aux mots leurs masques.. » Eh! mais, monsieur l'Abbé, que n'avez-vous, effectivement, commencé par là? La citation qui fait suite est aussi suggestive; elle est de Newman, déjà présenté dans les pages précédentes par Mme Lucie Félix-Faure, et elle contient ceci : « Un homme qui est religieux est religieux le matin, à midi et le soir.. » Et c'est fort bien pensé, mais quel pavé pour le *Sillon*, qui, surtout depuis qu'il est sectionné, n'est religieux qu'à certains moments, en certaines matières, sous certaines conditions, juste assez pour rassurer les catholiques qu'il dupe encore, mais assez peu pour prétendre garder le droit de se moquer de toutes les censures indépendantes ou officielles!

A la base de la vie intime qu'il prêche à ses ouailles, M. Beaupin place la foi en Jésus-Christ, et c'est justice. Mais, à cette prédication, se garde-t-il de mêler diverses façons de dire qui ont trouvé dans l'Encyclique *Pascendi* leur réprobation au moins implicite? Qu'on en juge :

> J'ai pour garant de ma foi non seulement le témoignage de l'histoire, mais celui de mon expérience quotidienne, confirmée par l'expérience d'autrui (p. 111)... Parfois votre action sur mon âme revêtait une attirance presque physique et agissait jusque sur ma sensibilité. Des larmes de joie me montaient aux yeux et je me sentais comme inondé de bonheur intraduisible (pp. 112-113)... Je n'ai pas confiance, pour mon salut, dans la vertu d'une idée ou d'une abstraction, mais dans la puissance toujours actuelle, toujours active, de l'Homme-Dieu (p. 115).

Précisément parce qu'on enrégimente la jeunesse au service de cette « idée », de cette « abstraction » qu'est la démocratie, il semble, en ce qui concerne l'Homme-Dieu, par qui on prétend la cautionner, qu'on veuille exagérer les conditions dans lesquelles il s'unit au chrétien : autant il est vrai, cependant, que l'Homme-Dieu est substantiellement présent, corps, âme et divinité, dans la sainte Eucharistie, autant l'on s'égare, indubitablement, en parlant ici d' « expérience » personnelle, d' « attirance physique », d'action mettant en jeu la « sensibilité » humaine, et de tous ces phénomènes que le subjectivisme moderniste ou modernisant imagine, quand il étend à la généralité des chrétiens des faveurs plus qu'exceptionnelles, réservées à de rares serviteurs de Dieu éminemment avancés dans la vie intérieure. A moins que les sillonnistes, toujours friands de sélection malgré leur démocratisme, ne prétendent figurer dans cette élite : mais tout le monde n'est pas obligé de prendre au pied de la lettre la très haute idée qu'ils ont généralement de leur vertu, et c'est un fait qu'un nombre chaque jour croissant de catholiques éclairés n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire les complaisances que leur suggère à cet égard leur illuminisme, assez semblable à celui des zélatrices de l'Armée du salut.

Que si M. Beaupin trouve mauvais ce parallèle entre Marc Sangnier et la maréchale Booth, nous lui demanderons à lui-même s'il est in-

demne de tout reproche quand il s'approprie, avec une fréquence lancinante, la terminologie panthéiste ou évolutionniste. Voici quelques exemples :

O Maître, c'est moins l'espoir de la récompense qui m'attire que la joie de *me réaliser moi-même*, à un degré de vie et de beauté supérieur à ce que je puis rêver (pp. 19-20)... Toutes les âmes ont un prix... il faut respecter Dieu, *présent en elles* (p. 30)... Les Juifs avaient de *semblables croyances* (à propos des sacrifices sanglants des païens), dépouillées *seulement* de tout caractère idolâtrique (p. 34)... Par un *développement incessant*, j'acquerrai chaque jour le sens plus complet et plus exact de mes réalités immortelles (p. 38)... L'Eglise intervient dans les rapports des hommes pour leur apprendre le moyen de *se réaliser eux-mêmes* par la pratique de la vertu (p. 82)... Montrer, par ma vie, comment les hommes *réalisent leur plus haut développement moral et social*, en s'unissant à Jésus, voilà mon rôle... C'est donc en vous, et en vous seul, ô Christ, que *toutes mes responsabilités d'être* trouveront *leur réalisation* (p. 111)...

Qu'il n'y ait rien de panthéiste dans le *Credo* de M. Beaupin, nous l'admettons sans peine : mais quelle nécessité le pousse à s'exprimer ainsi, comme si l'union de l'âme chrétienne avec Jésus-Christ n'était qu'une étape de « l'éternel devenir » cher aux panthéistes, ou de la « réalisation » définitive chère aux évolutionnistes?

De la méditation proposée par M. Beaupin sous ce titre : *L'Imitation de Jésus-Christ*, nous dirons volontiers qu'elle serait irréprochable, n'était le corollaire démocratique que l'auteur lui donne ultérieurement. Au cours même de ses effusions, il dit :

Devant le regard de son amour, toute distance s'efface. Il n'y a plus, pour Jésus-Christ, ni races, ni valeur intellectuelle, ni classes; il ne reste que des âmes où Dieu est ou peut revenir (p. 126)..

C'est très vrai, mais s'ensuit-il que toute hiérarchie, bannie de la pensée de Jésus-Christ quand il regarde les âmes, doive aussi s'effacer dans la société terrestre où nous vivons? Plus d'un auditeur de M. Beaupin sera tenté de le croire, et c'est l'égarer que de ne l'avoir pas prémuni contre cette sottise, proprement démocratique. Et, après tout, n'est-il pas heureux, pour Marc Sangnier lui-même, qu'il y ait des « classes », ou du moins qu'il y en ait eu? Une bonne part de chacun de ses discours étant consacrée à médire des classes réfractaires à ses vues ou présumées telles, le recueil de ses œuvres oratoires, sans ces précieuses classes, serait trop amputé.

Dans sa onzième méditation, consacrée à l'*Eglise catholique*, M. Beaupin revient à ces expressions modernisantes que nous avons déjà signalées :

Tous les croyants ont leur part dans l'incessant travail qui s'accomplit dans l'Eglise, pour *la recherche et l'élaboration* des vérités dogmatiques.

L'affirmation des fidèles a souvent précédé la décision des docteurs. J'ai donc un rôle à jouer, tout humble que je suis, dans la vie intellectuelle de l'Eglise (p. 135)..

Il y a, disons-le nettement, un abus grave à tenir un pareil langage à un tel auditoire. Car vous pensez bien que le jeune sillonniste qui l'aura entendu se sentira, — malgré la clause de style, légèrement pharisaïque, qui le rappelle à l'humilité, — infiniment flatté d'apprendre qu'il a « un rôle à jouer dans la vie intellectuelle de l'Eglise ». Dieu merci! les choses ne se passent pourtant pas comme pourrait le croire le jeune homme ainsi catéchisé. Et quelle que soit la part des fidèles dans l'adhésion traditionnelle aux croyances qu'il pourra tôt ou tard plaire à l'Eglise de déclarer contenues dans le dépôt, parfait depuis deux mille ans, de la Révélation, il ne faudrait pas que les *étourneaux du Sillon* se missent dans la tête que les dogmes, à la façon des lois démocratiques, s'élaborent avec le concours du suffrage universel et à la majorité des voix. C'est pourtant à cette conception choquante que, pour l'unique plaisir d'exalter leur moi déjà hypertrophié, M. Beaupin les induit. Notez que M. Beaupin est probablement de ceux qui se plaindraient qu'un laïc critiquât les dires ou les écrits d'un ecclésiastique; volontiers il crierait à l'intrusion du laïcisme : et voici qu'il pousse à l'organisation d'une sorte de joséphisme démocratique, puisqu'il laisse, non plus les souverains, mais désormais les électeurs, mettre la main, non sur l'encensoir, mais sur le dogme.

Et la leçon n'est pas perdue, car, à la douzième méditation, consacrée à *la piété liturgique*, on trouve des doléances qui tournent bien vite au dénigrement des pratiques du sanctuaire :

Je dois faire remarquer que je ne suis pas seul coupable. L'enseignement liturgique donné aux fidèles est-il suffisant? Nous explique-t-on le sens des offices et des prières de l'Eglise? Trop souvent aussi, le plus détestable mauvais goût ne fait-il pas de ces manifestations saintes de regrettables parodies d'une grande et belle action religieuse (p. 149-150)?

Autant ces remarques seraient à leur place dans un entretien entre ecclésiastiques et laïcs éclairés, autant elles débordent d'impertinence sur les lèvres des pupilles du sillonnisme. D'autant que, si vraiment ces pieux jeunes gens déplorent l'insuffisance de leur formation liturgique, ils devraient s'en prendre tout uniquement à la démocratie : n'est-ce pas elle qui a sécularisé les programmes scolaires, et, quand le temps est pris par l'éducation civique, en reste-t-il pour étudier la liturgie? En tout cas, c'est se moquer que de familiariser les lèvres des sillonnistes avec le jargon moderniste, comme fait M. Beaupin quand il fait dire à son retraitant : « Pour *vivre* le dogme, j'adopterai les attitudes morales prescrites par l'Eglise (p. 156).. », ou encore :

« Notre croyance à la présence de Jésus-Christ dans l'hostie est appuyée sur les textes évangéliques, sur les enseignements de l'Eglise, et sur mon *expérience religieuse personnelle* (p. 167)... », ou encore : « Trempe par la joie sensible que me cause parfois la communion, j'ai cru que Jésus était avant tout le Consolateur (p. 169)... », ou encore : « Si je ne suis point ému en communiant, j'ai la tentation de m'imaginer que mes rapports avec Dieu ne sont pas aussi fervents qu'ils le devraient être (p. 170)... » Eh! à qui la faute, sinon à ces contrefacteurs de l'ascèse, du genre Beaupin, qui ont surgi à la suite des mystificateurs de l'exégèse, du genre Loisy?

Le pis est que le disciple de M. Beaupin, sous l'influence de ce surmenage pseudo-mystique, finit par tomber dans l'exaltation la plus dangereuse; écoutez son serment :

Je resterai, dit-il au Seigneur, fidèle à mes rêves d'apostolat, je garderai au cœur, avec un soin jaloux, la flamme mystérieuse et sainte du zèle; je ne me laisserai jamais entraîner par mon milieu indifférent. Et la lutte que j'aurai désormais à soutenir, je vous l'offre, pour que l'activité de ceux qui peuvent agir soit décuplée. J'entretiendrai soigneusement en moi ma douleur, car tant que je sentirai la morsure de cette douleur, ce sera le signe que je suis resté ce que j'étais (p. 201).. Le jour où je ne redouterai pas de me singulariser et de me ridiculiser en faisant mon devoir, je serai fort (p. 240)...

Or, « faire son devoir », c'est se livrer, en faveur d'un idéal démocratique qu'il faut admirer sans l'avoir seulement défini, à un apostolat qui doit absorber tout l'homme, à ce point qu'il doit primer toute obligation familiale. Nous n'inventons rien, et déjà, dans notre premier article, nous avons fait allusion à cette méditation sur le « conflit familial », qui, entre un jeune homme fanatisé par les Sangnier et les Beaupin, et sa famille justement défiante, se prononce en faveur du jeune homme, et donne tort à sa famille. Nous citons les phrases les plus hardies de cette invraisemblable thèse :

Il m'est arrivé souvent de rencontrer des camarades qui se plaignaient de ne pouvoir donner à l'apostolat tout le temps qu'ils auraient désiré, parce que leur famille, loin de les encourager, s'ingéniait à les retenir... On nous reproche tout d'abord de détruire la vie de famille (p. 258).. L'apostolat poussé à ses limites extrêmes devient un danger social... Pour canaliser notre zèle impétueux, on nous propose de l'endiguer en de bonnes œuvres de tout repos.. On compte enfin sur le mariage qui impose des devoirs nouveaux, nous crée des charges et nous donne peu à peu, au lieu de l'intempérance fougueuse, la placidité (p. 259).. D'un mot, écartons ces prétextes. Je suis convaincu que j'ai une tâche à remplir, que sans m'appeler à l'immolation absolue du sacerdoce ou de la vie religieuse, Dieu me demande de faire œuvre apostolique au milieu de mes frères. Nous vivons dans le désordre d'une société anormale.. L'esprit familial est mort.. Ce n'est pas en restant chez soi qu'on le fera renaître. A quoi bon conserver les habitudes antiques, jalousement, pour soi, à une heure où elles sont sur le point

de disparaître?... Il y a une hiérarchie des biens. Quand la guerre éclate le patriote quitte sa famille et court à la frontière.. Une tâche plus haute le réclame... La famille est un moyen, elle n'est pas un but (p. 260)... Votre maison ne saurait durer seule dans l'écroulement universel, et le meilleur moyen de garantir l'avenir, c'est de rebâtir, sur des fondements nouveaux, une cité neuve (p. 261)... Nous devons faire passer l'intérêt général avant ce que nous croyons être notre intérêt particulier. C'est parce que nous aimons nos familles, et que nous voulons pour elles l'harmonieux développement dans une société plus conforme aux lois de la justice, que nous cherchons à rendre plus sain l'air que nous respirons. Nous ne voulons pas d'une sécurité trompeuse. Nous songeons à ceux qui viendront après nous... La famille ne doit pas être un poids lourd que le militant traîne après soi (p. 262)... C'est ainsi que la Vierge Marie coopéra à l'œuvre rédemptrice de Jésus (p. 263)... Sa grande âme fit mieux que d'accepter l'inévitable avec une résignation impuissante, mais lourde comme un fatalisme : elle aima son sacrifice (pp. 263-264)... L'égoïsme de nos parents a tendance à prendre la famille pour un but au lieu de la considérer comme un moyen d'arriver à une fin (p. 264)... C'est eux-mêmes que les parents ont tendance à aimer dans leurs enfants... L'éducation n'a pas d'autre but que de mettre l'éduqué en mesure de se passer un jour du secours de son éducateur. Si elle n'est qu'une tutelle qui doit durer toujours, elle devient démoralisante comme l'esclavage (p. 265).. Si les pères prétendent, par leur conduite pratique, que la Cité du Temps est suffisante telle qu'elle est et que c'est un crime de songer à la modifier pour l'embellir, le progrès, au lieu de s'accomplir dans l'épanouissement normal d'une évolution sage, naîtra dans le sang et la boue (pp. 265-266)... On s'obstine à traiter l'enfant comme un tout petit.. On trouve étrange ou plaisant qu'il se permette d'esquisser quelques idées... Au lieu de l'aider à prendre conscience de lui-même, en lui apprenant à lire en lui, on le laisse sottement à ses petites affaires (p. 266)... Replié sur lui-même, il marchera vers les fausses lueurs (p. 267)... Les mères dévotes feront brûler des cierges et multiplieront des neuvaines pour sa conversion... Heureuses les âmes jeunes qui, en ces jours de crise, ont trouvé dans le catholicisme, dans la vie du *Sillon* par exemple, un milieu sain et fort qui les a préservés!... (p. 268). En face d'une telle situation, quels sont les devoirs pratiques des jeunes hommes de ma génération? Ils doivent briser ce cadre de vie factice, et, toutes les fois qu'ils le peuvent, faire les premiers pas vers leurs parents (p. 269)... Je ne dis pas qu'il n'y a pas des cas où nous avons le devoir d'imiter l'héroïsme des saints, de briser des liens qui sont devenus des chaînes et de refaire le geste libérateur et tragique d'une sainte Chantal (pp. 269-270).. Dans la plupart des cas, et sauf des entêtements coupables ou des aveuglements mesquins, c'est une question de patience et de temps (p. 270)...

Et, dans une méditation ultérieure, le sillonniste ainsi subjugué finit par dire :

Dieu nous demande toujours plus : c'est une loi du développement harmonique des âmes. Suis-je disposé à la suivre et à me laisser ainsi douloureusement manier par le Christ?

Enfin, pour sceller sur tout cela le sceau divin, le P. Gratry est mis une fois de plus à contribution dans cette pensée qu'on lui emprunte :

Le père doit aimer Dieu plus qu'il n'aime son enfant, et le fils doit aimer le Christ plus que son père lui-même.

C'est se moquer, en vérité, que de transposer aussi arbitrairement la portée des vérités les plus sacrées. Oui, le père doit aimer Dieu plus que son enfant, et le fils aimer le Christ plus que son père; oui, l'on doit se laisser manier par le Christ. Mais, enfin, la démocratie et Dieu sont-ils une seule et même chose, et se doit-on laisser manier par Marc Sangnier comme par le Christ? Que la famille doive passer au second plan devant le *dictamen* impérieux d'un appel divin, nul catholique n'en doute; mais l'appel du *Sillon* est-il comparable à un appel divin (1)? M. Beaupin, en tentant de le faire croire, est, ni plus ni moins, un imposteur, et il porte la lourde responsabilité de tous les déchirements qu'aura suscités son imposture, dans les familles où ses victimes auront « brisé des liens devenus des chaînes ». Vainement a-t-il l'audace de recourir au chantage, pour annoncer que, faute d'avoir laissé leur fils s'égarer dans le *Sillon*, les pères déchaîneront « le sang et la boue », ou verront ce fils, « replié sur lui-même, marcher vers les fausses lueurs » : un conducteur d'hommes, un prêtre surtout, n'a pas le droit de traiter la vie de famille comme un « cadre de vie factice », ou de reprocher aux parents leurs « entêtements coupables », leurs « aveuglements mesquins », leur « égoïsme », enfin, dans le but malsain de séquestrer des adolescents dans des parlotes où l'on s'agite éperdument pour un « idéal » prétendu dont lui-même ne précise toujours pas l'objet et qui cache, tout le prouve, les pires insanités et les déceptions les plus amères. Sans doute, il écrit :

Ne portons pas notre idéal démocratique comme une tare que l'on dissimule, mais comme un drapeau que l'on déploie. Soyons assez charitables pour ne pas faire claquer ce drapeau au nez de ceux qu'il offusque, quand ce serait faire un acte d'inutile forfanterie; mais disons bien qui nous sommes et ce que nous voulons (p. 277).

Mais, lui-même, M. Beaupin ne dit pas ce qu'il veut. Il écrit encore :

L'action démocratique et sociale a besoin d'être précisée, grâce aux lumières que l'Esprit-Saint peut nous donner à tous (p. 292)..

N'est-ce pas dommage que M. Beaupin n'ait pas mis à profit les « lumières », sans doute spéciales, que « l'Esprit-Saint » lui aura données, pour préciser son « action démocratique et sociale »? Il annonce bien que sa « Cité du Temps », tout comme la « cité future » que M. Jaurès annonce chaque matin, sauf à remettre au lendemain la description de la bâtisse, sera « parfaite, libre, fraternelle », qu'il « y

1. Oui, selon eux. Voir E. Barbier, *Les Erreurs du Sillon*, chap. I.

fera bon vivre », qu'on y verra « une plus juste répartition de la fortune, fondée d'ailleurs sur le travail de chacun », et que ce serait « le cas d'une démocratie véritable » (pp. 137-138) : mais c'est précisément ce qu'il faudrait démontrer. Il faudrait démontrer que tous ces biens si désirables sont inclus dans la démocratie qu'on nous fait espérer plus qu'ils ne le furent dans celles d'autrefois ou qu'ils ne le sont dans celle que nous subissons aujourd'hui. Il faudrait en tout cas nous expliquer comment ce régime futur, qu'on s'obstine à nommer démocratie, se concilie avec toutes ces aspirations que M. Beaupin suggère à ses retraitants, quand il les pousse à la conquête, à la primauté, à la domination, à l'horreur du vulgaire, à la recherche de la sélection et de l'élite. Il faudrait nous dire comment, étant donné que « l'homme est faible et qu'il accomplit le mal plus facilement qu'il ne fait le bien », comme on l'avoue à la page 168, on pourra nous donner, comme on l'annonce à la page 140, un « régime où, les hommes, devenant de plus en plus conscients et responsables, les lois et les gouvernements tendent à devenir des rouages de plus en plus inutiles »! Et si c'est de l'Eglise qu'on attend cette transformation merveilleuse, il faudrait bien s'abstenir d'adresser à cette Eglise des leçons dans le genre des suivantes :

> Dans sa sagesse, elle doit avoir soin de ne point sortir du domaine qui lui est réservé et se contenter de rappeler aux hommes les principes de cette Justice universelle, supérieure à toutes les contingences politiques ou économiques (p. 137)... L'Eglise poursuit lentement son œuvre de progrès et de civilisation; si elle ne marche pas plus vite, il ne faut s'en prendre ni à son dogme, ni à sa morale, mais aux imperfections de ceux qui la représentent (p. 141)... J'ai mon siège fait, je sais ce que je sais. Je tiendrai bon et je garderai l'idéal de justice qui fut toujours mien. Je n'irai point sottement briser mon front contre les portes de bronze de préjugés, qui tiennent à des hommes contre lesquels et sur lesquels je ne puis rien, et j'attendrai (p. 210).

Si ces derniers mots ne sont pas une impertinence, d'un caractère parfaitement injurieux pour le doux et pacifique Pie X, nous demandons ce que viennent faire ici ces « portes de bronze »? On est mal venu, en tout cas, après avoir fait ainsi bon marché de l'autorité de l'Eglise, de s'adresser à elle pour la prier de laisser à l'homme « le soin de mériter sa liberté civique et sociale, en la conquérant sur l'ignorance et sur le vice » (p. 142). Car, c'est toujours là qu'en revient M. Beaupin : la démocratie lui apparaît comme l'aboutissement du christianisme et le but dernier de la mission de l'Eglise sur la terre :

> Nous pouvons nous sauver, si nous le voulons. Ces forces peuvent venir des rangs de nos frères; mais qu'elles sortent des milieux bourgeois ou des milieux prolétariens, elles ont d'abord à se libérer des manières de juger du vieux monde, à fusionner ensuite, pour se pénétrer, se connaître et s'aimer. De ce labeur commun, longtemps humble et obscur, sortira la

cité future; elle naîtra de la cité chrétienne, préalablement reconstruite (p. 241).

Que si vous avez l'indiscrétion de demander quand se verront ces choses, M. Beaupin ne vous fera qu'une réponse fort vague :

L'opinion publique ne désire rien tant que de dormir en paix, dans sa quiétude, sans être troublée par le bruit, toujours plus proche, que fait, en chancelant, le vieux monde qui s'écroule (pp. 232-233). Sommes-nous plus pressés que le Christ, dont le verbe, après vingt siècles, n'a point encore fait le tour du monde (p. 210)? Qu'est-ce que deux mille ans, dans la possibilité d'être des âges à venir (p. 142)?

Et ce serait en vue de cette « possibilité d'être » qu'il faudrait, dare-dare, soustraire les jeunes gens à la vie de famille et les induire même, on l'a vu, à retarder le mariage, qui entraîne la « placidité »! Il est vrai que les « camarades » du *Sillon* remplacent provisoirement ce sacrement par « l'amitié », ce qui fournit à M. Beaupin la matière d'une méditation fort curieuse, où il médit des sévérités des « internats catholiques » sur ce chapitre, tout en se refusant à « examiner comment pourrait se faire dès le collège, le côté positif de l'éducation du cœur » (p. 247). Mais, bien que nous puissions relever encore, dans ce curieux manuel d'ascétisme démocratique, quantité de bizarreries provocantes, nous croyons en avoir dit assez pour édifier nos lecteurs sur cette contrefaçon politico-moderniste des retraites spirituelles d'antan.

Qu'ils veuillent bien, nous les en prions en terminant, ne pas être surpris du développement que nous avons donné à la critique de ce méchant livre. Si *Pour être apôtre* n'était que le fruit mal venu de l'effort impuissant d'un auteur médiocre, il n'eût pas mérité cette longue dissection. Mais c'est, nous l'avons montré, un livre mauvais : à la faveur de cet abus quasi-sacrilège qui met sur le même pied la personne adorable de Jésus-Christ et le démocratisme, et qui propose l'une et l'autre comme le terme commun vers lequel doit s'orienter la vie intérieure du jeune catholique, on facilite l'infiltration, dans la pensée et dans le langage, des idées et des formules chères aux modernistes et aux modernisants.

Or, il n'y a pas, que nous sachions, une revue ou un journal catholique où cet ouvrage n'ait obtenu le bénéfice d'une réclame louangeuse, énoncée sans la moindre restriction. Toutes les voix s'unissaient pour offrir cela comme une œuvre salutaire et de saine direction spirituelle. Ne convenait-il pas de montrer ce que vaut, en définitive, cette marchandise?

C'était d'autant plus opportun, ajoutons-le, que le cas de M. Beaupin n'est pas un cas isolé. La « spiritualité sillonniste », qui a tout ce qu'il faut pour être spécifiquement déterminée et contradistinguée de

toute autre, a réussi à pénétrer, à infester, devrait-on dire, une partie de notre clergé. Toute l'école démocratique, si nombreuse, s'inspire de cette spiritualité, puise à cette source, parle ce jargon. Elle a ses représentants plus autorisés, dont les uns écrivent, dont les autres enseignent, dont certains, comme M. Beaupin, écrivent et enseignent. A la dernière *Semaine sociale*, récemment tenue à Rouen, c'est M. Beaupin qui a fait le rapport sur la spiritualité entretenue parmi les serviteurs chrétiens de la démocratie. Et, pendant ces mêmes vacances, ne peut-on pas citer des retraites ecclésiastiques prêchées par des prêtres notoirement zélés pour le démocratisme, comme M. l'abbé Desgranges et M. l'abbé Thellier de Poncheville?

En voilà plus qu'il n'en faut, pensons-nous, pour justifier la sollicitude inquiète que nous inspire l'effort méthodique poursuivi par le *Sillon* pour acclimater une spiritualité si manifestement différente de la spiritualité traditionnelle.

Paul TAILLIEZ.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

CATHOLIQUE OU LIBÉRAL

Ne voulant pas jeter de l'huile sur le feu, nous nous sommes abstenus de souligner à son heure l'incident soulevé par une appréciation de la *Correspondance de Rome* sur un article de M. de Mun. Il sera cependant bon d'en dire un mot, aujourd'hui que le bruit semble apaisé.

Ce sont là de ces faits accidentels qui ont pour résultat imprévu de révéler les pensées des cœurs.

Depuis que le Saint-Siège a si clairement averti les catholiques de mettre surtout leur confiance en eux-mêmes, dans la franche et énergique affirmation des principes du droit chrétien, et de se placer sur le terrain catholique, au lieu de bercer sans fin l'illusion d'alliances décevantes et l'espoir d'un apaisement trompeur, la *Correspondance de Rome*, appliquant ces directions, juge chaque jour à leur lumière l'attitude des hommes et des groupements. C'est ainsi, qu'après avoir plusieurs fois relevé l'erreur des catholiques qui accordent confiance à M. Briand, elle a été amenée à une observation analogue sur ce que M. de Mun paraît espérer de la méthode du chef de notre gouvernement.

M. de Mun est un homme auquel la faiblesse de son caractère ne saurait enlever la sympathie universelle. On se souvient toujours du rôle chevaleresque qu'il remplit comme champion de notre cause dans la première partie de sa vie politique. Ceux mêmes qui critiquent même aujourd'hui sa nouvelle manière ne le font qu'à regret, car ils conservent toujours à son égard un ancien sentiment d'admiration.

Les gestes de M. de Mun sont toujours élégants, mais l'aisance de celui-ci touche à la désinvolture. Il a négligemment jeté la *Correspondance de Rome* par-dessus bord.

Ah! mes amis, cette « méthode », si vous saviez ce qu'il m'en a cuit! Voici l'histoire en deux mots : Vous n'ignorez pas qu'il existe une certaine *Correspondance de Rome*, laquelle fit quelque bruit, l'hiver dernier, à cause d'un professeur très distingué de l'Université, qui la favorise, dit-on, de sa collaboration. Les rédacteurs anonymes de cette feuille d'informations, à supposer qu'ils soient plusieurs, ont justement l'habitude contraire à la mienne. Le dos de leurs frères catholiques est leur enclume de prédilection. Quand l'un d'eux parle, écrit ou vote autrement qu'ils ne le voudraient, ils tapent dessus à grand coup de plume. C'est leur manière de prêcher l'union.

Or, ma « méthode » a déplu à ces messieurs, et ils l'ont dit, à leur manière, en tapant sur l'enclume. Il est vrai qu'ils ne m'ont pas nommé. Mais, comme ils ont cité tout un morceau de mon article, je suis bien obligé de reconnaître mon dos.

« Ma bonne intention est indiscutable. » Ça, c'est le marteau qui se lève. Gare! le voilà qui retombe. D'un coup sec, je suis rangé « parmi les catholiques libéraux », qui « dépersonnalisent dans le libéralisme l'opposition catholique ». Et allez donc! Pour les gens qui sont un peu au courant de l'histoire catholique de notre temps, la chose paraîtra sans doute un peu forte.

La *Correspondance de Rome* n'a aucun caractère officiel. Mais nul n'ignore, et M. de Mun n'en est certainement pas à l'apprendre, qu'elle a avec le Vatican des attaches étroites, quoique non avouées pour de justes causes. Sans doute, ses informations consistent en correspondances venues de différents pays, mais celles-ci ne passent pas sans un contrôle attentif, et l'on ne peut douter qu'en insérant telles ou telles appréciations sur les événements religieux ou sur l'attitude des partis et des hommes marquants, l'inspirateur de cet organe ait justement pour but de marquer qu'elles sont conformes au jugement porté en haut lieu.

Ce n'est donc pas sans quelque étonnement et un peu de malaise, qu'on voit un catholique aussi éminent et méritant que M. de Mun, prendre à l'égard de l'organe romain l'attitude qu'avaient seuls jusqu'ici les *Débats*, le *Figaro*, le *Bulletin de la Semaine*. On cherche quelle différence entre son langage et celui de cette dernière feuille, disant le 17 août . « Nous, catholiques français, ne voyons dans la *Correspondance de Rome* qu'un journal comme les autres ayant sa manière, ses bonnes intentions, ses égoïsmes et ses passions. »

Le ton dédaigneux et quelque peu amer de M. de Mun trahit, sous son air dégagé, la contrariété et le sourd mécontentement que l'insistance venue de Rome cause à l'*Action libérale*, dont le prestige et l'influence subissent nécessairement le contrecoup! La *Correspondance de Rome* n'a-t-elle pas été jusqu'à critiquer tel ou tel acte personnel de son président?

M. de Mun apporte une défense personnelle, et c'est son droit. Mais ne prend-il point le change? On l'a classé parmi les « catholiques libéraux ». Or, poursuit-il éloquemment, le libéralisme catholique est une erreur de doctrine. L'illustre orateur et écrivain en définit

très justement les traits, il se fait gloire de l'avoir toujours combattue par la parole et par l'action. Il en appelle à tout son passé. Qui lui donnera un démenti? M. de Mun a cent fois raison. Mais il est facile de voir que ce plaidoyer est hors de cause. C'est oublier, qu'en fait de libéralisme comme de modernisme, à côté de la doctrine condamnable, il y a l'esprit de l'erreur, moins caractérisé, plus fuyant, mais presque aussi funeste. C'est lui seul que visait la *Correspondance de Rome*. Cela ressort des paroles mêmes que cite le plaignant.

Et, vraiment, on n'est pas médiocrement surpris de voir M. de Mun repousser comme une gratuite injure le reproche de « dépersonnaliser dans le libéralisme l'opposition catholique ». Est-ce que ce n'a pas été tout le but et le principe même des catholiques *ralliés*, dont M. de Mun a été le chef peut-être plus influent que M. Piou, depuis l'époque où ils se constituaient comme groupe de catholiques constitutionnels en 1892, et où ils commençaient, comme nous l'avons récemment rappelé (1), par voter des ordres du jour approuvant l'action laïcisatrice du gouvernement? Est-ce que cette formule n'est pas la plus exacte qui puisse résumer l'effort de l'*Action libérale* dont M. de Mun faisait tout récemment encore, la complète apologie (2) et l'histoire de ces alliances avec de prétendus modérés poursuivies avec une obstination égale à leur insuccès? Est-ce que la pensée ne s'en retrouve pas dans l'article même dont il s'agit aujourd'hui, que M. de Mun termine par une affirmation du même programme : « Je crois que les catholiques doivent travailler loyalement, généreusement, en acceptant, en recherchant le concours des libéraux, à rendre à ce pays un peu de paix, de concorde et de justice. C'est ma politique... »?

A la semaine sociale de Rouen, dont les conférenciers ont eu le bon goût de faire une manifestation collective en l'honneur de M. de Mun à l'occasion de cet incident, M. de Grandmaison a cru justifier tout ce passé en rappelant ce mot de l'éminent orateur : « Après tout, la meilleure politique, c'est d'obéir au Pape. » Fort bien. Mais, sans doute, cette parole n'est pas moins vraie aujourd'hui qu'hier.

Et, puisque cette belle maxime a déterminé une première fois M. de Mun à une complète volte-face, puisque « sans dépersonnaliser dans le libéralisme l'opposition catholique », il a cru devoir combattre l'organisation sur le terrain catholique (3), comment le même principe n'a-t-il pas eu encore la vertu de la déterminer, lui et ses troupes, à une simple évolution qui devrait leur être infiniment plus facile et consolante?

On ne se dépouille pas aisément de l'esprit libéral quand on s'en est une fois imbu. Le langage courant désigne également sous le même nom de catholiques libéraux, par un rapprochement naturel, les partisans de la doctrine et ceux qui cèdent à son esprit. Et, puisque toute

1. 15 juillet 1910. Une page d'histoire : l'esprit nouveau.

2. Le *Figaro*, 1er juin 1910. M. Piou et son œuvre.

3. Voir notre numéro du 1er février 1909. La politique chrétienne : Alliance ou fusion

l'école de ceux qui se sont ralliés à la République avec M. de Mun et formèrent ensuite l'*Action libérale* avec son fameux terrain constitutionnel, ont usé de tous les déguisements pour qu'on ne les désignât pas comme catholiques, ont abaissé le drapeau catholique comme un emblème provocateur, ont considéré à peu près comme des visionnaires ceux qui parlaient de terrain catholique, n'était-il pas naturel qu'on leur donnât le nom dont ils se parent, et qu'on les appelât libéraux en même temps que catholiques?

Mais, justement, et c'est là le plus piquant de l'affaire, M. de Mun, dont la haute influence a contribué pour une si grande part à nous imposer les méthodes libérales, repousse pour son compte personnel cette qualification, et, qui plus est, n'entend pas accepter même la simple étiquette de *libéral*. M. Piou ne va-t-il pas se voiler la face?

Voici le fait, mis au point par M. F. Veuillot, qu'on est heureux d'entendre parler aujourd'hui comme pourrait le faire un collaborateur de la « Critique du Libéralisme. »

Ce que j'ai dit, ce que je maintiens, c'est que M. de Mun, comme tous les autres députés catholiques, a été qualifié de libéral, au moment des élections surtout, par les groupes auxquels il appartient, *par les organes auxquels il collabore*. Et tout en reconnaissant le sens purement politique attaché à ce mot par ces organes et par ces groupes, j'ai constaté que le terme de libéral entretenait une équivoque et ne répondait plus à aucun intérêt parlementaire ou électoral.

Cette constatation, je la maintiens avec d'autant plus d'énergie qu'elle me paraît singulièrement confirmée par tout cet incident.

Je remarque, en effet, que mes contradicteurs ont pris soin d'éluder mes conclusions et mes propositions relatives à l'*équivoque libérale*. Et je comprends ce souci de la part des libéraux, j'avoue qu'il me surprend chez les catholiques.

Et M. de Mun, de répliquer à ce fait :

Oh ! lui (M. François Veuillot), ne m'accuse pas d'être un catholique libéral.. Il s'est contenté de m'appeler « libéral » tout court, comme les autres « défenseurs de l'Eglise », parce qu'il faut bien « appeler les gens du nom qu'ils se donnent », et que « M. de Mun... fut inscrit, affiché, proclamé député libéral ».

Pardon! Quand on tient si fort à appeler des gens par leur nom, il faut y regarder d'un peu plus près. Depuis trente-cinq ans, je n'ai jamais, à aucune de mes treize élections, y compris la dernière, mis sur mes affiches, et au bas de mes professions de foi, d'autre qualification que celle de *candidat catholique*.

Réclamation vraiment bien tardive.

Sur quoi la *Chronique de la Presse* fait justement observer

L'ensemble des catholiques ignorait cette particularité, si intéressante dans les circonstances actuelles.

Le *Bulletin de l'A. L. P.* lui-même, dans son tableau des élections du 24 avril 1910, a désigné M. de Mun en ces termes (numéro du 1er mai 1910, p. 145, col. 1) :

« Morlaix (2e circ.). — Ins. 20.417; vot. 15.519. — Comte de Mun, dép. sort.; LIB. ELU, 10.852. »

L'organe officiel de la Ligue dont M. de Mun est le vice-président n'avait sans doute pas reçu l'ordre de faire connaître le noble exemple donné par l'illustre député de Morlaix. Cette omission est d'autant plus regrettable que le même *Bulletin* a mentionné l'étiquette « catholique » prise à la même date par d'autres députés, notamment MM. de Lavrignais et de Baudry d'Asson, qu'il appelle (p. 159, col. 1) « cons. cath. »

Mais c'est trop peu dire, et il faudrait étendre largement cette observation. Il y a longtemps que M. de Mun, comme beaucoup d'autres, n'était désigné dans les statistiques électorales de l'A. L. P. et de la *Croix* que sous l'étiquette de *libéral*. Que n'a-t-il protesté plus tôt! C'eût été d'un bel et salutaire exemple. Il resterait à expliquer que la tactique très sciemment adoptée « par les groupes auxquels il appartient, par les organes auxquels il collabore (1) », l'a été à son insu ou contre son gré. Ce que M. de Mun reproche aujourd'hui à l'*Univers*, comment a-t-il pu le tolérer sans mot dire, et depuis si longtemps de la part de ses amis?

Nous avons montré dans une étude antérieure, et d'ailleurs le simple bon sens indique, que cette tactique avait précisément pour but de « dépersonnaliser dans le libéralisme, l'opposition catholique ». Que cherchait-on, en effet, sinon à bien établir que cette opposition ne se réclamait pas du catholicisme, et à persuader que ses représentants ne formaient qu'un seul parti avec cette catégorie de libéraux qui ne reconnaissent ni les principes du droit chrétien ni les droits de l'Eglise, et ne se plaçaient pas sur un autre terrain que ceux-ci ! En soi, cette position était équivoque, par conséquent défavorable et périlleuse; en fait, on s'est presque toujours comporté de telle sorte que la réalité se trouvait conforme à l'apparence.

*
* *

Que les mêmes hommes où groupements persistent encore aujourd'hui dans cette tactique funeste, comme il y en a de trop frappants exemples, c'est de quoi pourraient être surpris ceux qui ne savent pas à quelle profondeur l'esprit libéral gâte les idées des catholiques qu'il a une fois gagnés. Du moins, ne faut-il pas se lasser, par une réaction nécessaire, de signaler ces exemples. En voici un de la plus fraîche date. Il se rapporte aux élections cantonales qui viennent d'avoir lieu en août. Et, ce qui en accroît l'intérêt, il concerne la Vendée, notre vieille Vendée catholique, où la foi était si vivace.

L'Etoile de la Vendée est non seulement un journal catholique, mais un organe pour ainsi dire officiel de notre cause dans le diocèse de Luçon, généralement et ouvertement propagé par le clergé.

A la veille des élections, le colonel Keller était venu développer et faire acclamer, dans une magnifique réunion de Vendéens, son programme d'action ouvertement catholique officiellement encouragé

1. Voir notre numéro du 15 mars 1909. L'Action libérale populaire : La La Défense catholique, p. 458 et ss.

par le Saint-Siège. L'*Etoile* y avait fait chaleureusement écho, « trop heureuse d'avoir entendu exposer en termes énergiques et de si éloquente manière, la ligne dont elle n'a jamais voulu se départir » (10 juillet).

Néanmoins, dans le numéro suivant (17 juillet), son appel aux électeurs ramène obstinément la même équivoque et s'applique à se couvrir des mêmes apparences fuyantes : « Il appartient donc à tous les libéraux, à tous les catholiques... de lutter énergiquement pour le triomphe du candidat libéral... Ils se rappelleront que leurs convictions libérales (d'abord, bien entendu) et leurs croyances religieuses leur font un devoir de combattre le sectarisme et la tyrannie du Bloc partout où ils la rencontrent. » Les candidats catholiques n'y sont nommés qu'avec l'étiquette de libéraux; au plus qualifié d'entre eux, on promet la fidélité reconnaissante de « la Vendée catholique et libérale ». Dans ce leader-article d'un journal éminemment catholique, j'ai cherché le nom de Dieu, celui de l'Eglise, un appel à la défense de la foi. Il n'y en a pas trace.

La semaine suivante, viennent le jour des élections et l'annonce des résultats pour chaque canton. Tous les candidats catholiques, sans en excepter un seul, sont uniquement désignés, et en toutes lettres, sous la dénomination de *candidat libéral.*

Or, ils sont tous catholiques notoires. Aucun n'a signé sa profession de foi en prenant ce titre de candidat libéral. Plusieurs, parmi eux, cinq à ma connaissance, sont inscrits au groupe de l'*Action française*, et, par conséquent, on ne peut douter qu'ils auraient rejeté cette qualification. Je ne parle pas d'un sixième qui, inscrit à ce groupe, donne en même temps la main à d'autres. Ces candidats qui sont tous, je le répète, notoirement catholiques, ont bien pu, dans leur proclamation, se dire libéraux, par une concession explicable, mais tout le monde les connaissait comme catholiques. Plus d'un comme M. Roux de Casson, en prenait le nom ostensiblement : « *Catholique*, je veux que ma *religion*, qui est la vôtre, ne soit plus persécutée.. ». L'un ou l'autre, se donnait comme le candidat du comité « conservateur »; et l'on sait ce que ce nom signifie. Tous énonçaient une programme religieux.

Dès lors, puisqu'ils se montraient candidats au moins aussi catholiques que libéraux, et c'est certainement trop peu dire, quel motif légitime et avantageux le journal catholique trouvait-il d'effacer leur vraie couleur et de ne les désigner que comme candidats libéraux?

Et quel profit, cette fois encore, a-t-on retiré de cette belle tactique? A-t-elle sauvé quelque chose? Non, les catholiques, qui possédaient la majorité au Conseil général, l'ont perdue. Ils ont perdu plusieurs sièges dans les conseils d'arrondissement.

Pour retrouver cette majorité et ces sièges perdus, pour relever la cause religieuse en Vendée, il faudra un langage plus efficace que celui avec lequel le même journal demande « la préparation de la revanche » :

Mais il faut préparer dès aujourd'hui, en Vendée, cette revanche du bon sens et du patriotisme, il s'agit de se mettre de suite au travail; que dans chaque can-

ton on désigne dès maintenant l'homme qui désormais devra porter six ans, devant les électeurs, *le drapeau de l'ordre et de la liberté*, et que celui-là, entrant de suite dans son rôle, ne passe pas un dimanche sans aller dans une commune de son canton, se mêler à la population, organiser une fête, y prendre la parole, sous forme d'allocution familière, et nouer avec les habitants, agriculteurs, commerçants, journaliers de cordiales relations; et si le candidat comprend ainsi son rôle de pénétration dans la vie sociale des communes, *et de loyal démocrate*, le terrain perdu aujourd'hui en Vendée, par *la politique libérale*, la seule digne des honnêtes gens, sera bien vite reconquis.

L'*Etoile de la Vendée* intitule cet article : *La leçon d'une défaite.* Il semble bien que, cette leçon, elle-même ne l'ait pas comprise.

Son excuse, si c'en est une, est de suivre les errements de l'*Action libérale* et de la *Croix*.

LE CHEVALIER DESGRÉES DU LOU

M. Desgrées du Loû directeur de l'*Ouest-Eclair*, journal démocratico-sillonniste de la Bretagne, et M. l'abbé Trochu, administrateur de ce journal, viennent d'obtenir un rare et unique succès de réprobation dans la presse de tous les partis.

Il n'y a peut-être pas d'exemple d'un tollé aussi universel.

M. Monniot, rédacteur à la *Libre Parole* et connu par sa fidélité courageuse à la cause catholique, avait pris à partie l'*Ouest-Eclair* dans une brochure vive de ton, mais qui ne dépassait aucunement les limites de la polémique honnête. Les directeurs de ce journal on trouvé un bon moyen d'avoir raison contre lui : c'était de le traduire devant les tribunaux de la République à laquelle l'*Ouest-Eclair* n'a cessé de donner les preuves d'un loyalisme, c'est le cas de le dire, à toute épreuve. Ils ont obtenu douze mille francs de dommages-intérêts.

Mais, non satisfaits de cet énorme succès moral, comme M. Monniot n'était pas assez riche pour payer une aussi forte amende, ces vertueux démocrates résolurent d'user contre lui de la contrainte par corps et de se dédommager en lui faisant passer un an en prison.

C'est là que toute la presse, catholique, républicaine, socialiste, s'est élevée avec un merveilleux ensemble contre ce procédé de basse vengeance, si contraire à l'honneur de la profession, non moins qu'au sentiment de l'humanité et surtout à celui de la religion chrétienne dont s'honorent les poursuivants.

Rien n'y fit. Et voici jusqu'où MM. Desgrées du Loû et Trochu poussèrent le cynisme. Le doyen de la presse française, M. Rochefort, dans un beau geste, annonça que, pour sauver un confrère très méritant, il jetterait à leur appétit la pâture exigée (1). Mais,

1. Ils ont annoncé qu'ils comptaient en faire bénéficier, non pas les œuvres catholiques, car ces catholiques éminents ne se le seraient pas permis, mais les bureaux de bienfaisance. On a appelé cela : le coup du pauvre. Il est certain que cette bienfaisance-là n'enlève rien à l'odieux de leur conduite.

comme elle ne paraissait pas être livrée assez vite, ils ont adressé à leur avoué la lettre suivante, dont ils se font gloire.

Vannes, 13 août 1910.

A Monsieur Pavec, avoué près la Cour de Rennes, 20, quai Duguay-Trouin, Rennes.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander si vous avez reçu l'argent qui doit nous être remis par le commandant Biot, de la *Libre Parole*, au nom de Monsieur Henri Rochefort et « des amis de la liberté d'écrire », pour le compte de Monsieur Monniot.

Il nous semble résulter d'une note parue hier soir dans la *Patrie* que ces messieurs ne sont pas aussi décidés à payer qu'ils ont semblé le dire. Faisant allusion à la destination que nous comptons donner à cette somme, le signataire de l'article écrit : « Mais pour la passer aux Bureaux de » bienfaisance, il fallait d'abord qu'ils l'eussent acceptée. On donne ce que » l'on possède, et non ce dont on n'a pas voulu. »

Voulez-vous bien écrire à votre correspondant de Paris, ou au Parquet de la Seine, que si *vous* n'êtes pas mis en possession de la somme qui *nous* est due dans les vingt-quatre heures, vous avez l'intention de faire exercer la contrainte par corps contre M. Monniot, aux noms de M. Desgrées du Loû, directeur de l'*Ouest-Eclair*, de Monsieur l'abbé Félix Trochu, et de la Société du journal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,

DESGRÉES DU LOU,
Directeur de l'*Ouest-Eclair*
et gérant de la Société.

Et ils ajoutent en la publiant :

Que nos adversaires se tiennent donc pour avertis. Si leur dette n'est pas acquittée, M. Monniot sera impitoyablement incarcéré.

Ce dernier mot livre toute leur pensée. Ce n'est pas seulement M. Monniot qu'ils veulent frapper, ce sont « leurs adversaires », qu'ils rendent solidaires de la victime et qu'ils prétendent bien forcer par cette odieuse contrainte à payer pour celui dont ils partagent les jugements sur la valeur et le rôle de l'*Ouest-Eclair*.

C'est véritablement une vengeance, et combien noble!

Voilà comment les sillonnistes mettent en pratique leur pharisaïque maxime : « L'amour est plus fort que la haine », quand il s'agit de leurs frères catholiques.

Le lecteur peut se reporter maintenant à l'article que cette revue a consacré l'an dernier, à l'*Ouest-Eclair* et à son directeur (1). Nous l'avions intitulé : « *Le chevalier Desgrées du Loû* », parce qu'il rappelait d'abord un article de M. l'abbé Naudet dans sa fameuse *Justice*

1. 15 mai 1909. On y trouvera une monographie assez complète de ce journal et des jugements aussi fortement motivés que ceux de M. Monniot.

sociale (4 janvier 1908), où, sous ce titre « Un chevalier » il exaltait l'admirable caractère de son héros et lui décochait ce nom à toutes les lignes. L'ex-abbé Dabry ne restait pas en retard sur son confrère Naudet, et, pour que rien ne manquât au concert, M. Paul Bureau s'en mêlait aussi. Beau chevalier!

Celui que la *Justice sociale* se plaisait à appeler « un catholique de vieille roche » s'est mieux rendu justice à lui-même en se rangeant parmi les « catholiques de gauche ». Oui, sa place est à gauche, très à gauche. Qu'il y reste pour l'heure. Car, s'il fait l'honneur des siens, les autres s'honorent de n'en pas être.

LA PRESSE ECCLÉSIASTICO-DÉMOCRATIQUE

Deux traits seulement.

J'ai sous les yeux un numéro du *Progrès Républicain* de Poitiers (7 août 1910). Ce journal a été fondé par deux prêtres qui s'en sont aujourd'hui retirés, m'assure-t-on, non, peut-être de leur plein gré. Mais, il demeure leur œuvre, et leur œuvre telle qu'ils l'ont faite, car sa ligne n'a point varié.

Les élections législatives dans la Vienne ont fait passer plusieurs sièges des radicaux aux libéraux. Mais ces libéraux ont trompé l'attente de leurs électeurs catholiques. Le journal catholique conservateur, le *Courrier de la Vienne*, en a fait l'observation au nom de ceux-ci. Voici en quels termes le *Progrès Républicain* le redresse, à propos de l'insuccès des élections cantonales.

Certes les électeurs de la Vienne veulent plus de paix et de liberté. Quoi qu'en ai dit le *Courrier*, *ils n'en veulent pas à leurs élus d'avoir voté pour le ministère Briand, car avant tout ils sont républicains.* Et c'est dans l'atmosphère ambiante des groupes d'opposition, *ce je ne sais quoi qui n'avait rien de bien précis, mais qui se sentait, de coups de barre à droite, qui a éveillé leur susceptibilité.* L'intransigeance de certains, le manque de courage qui ne veulent pas rompre franchement avec des gens sans aucune valeur électorale, ont fait que les électeurs ont voté pour le candidat blocard parce qu'ils ne voulaient pas qu'il fût dit, comme on le laissait sous entendre, *qu'en votant pour des républicais libéraux, ils votaient contre la République.* Là est la seule raison du résultat des élections cantonales. Il ne faut pas en chercher d'autres.

La conclusion est claire : pour avoir de bonnes élections, il ne suffit même pas que les catholiques se donnent pour candidats libéraux; il faut qu'ils soient *Républicains avant tout.*

Le premier article du même numéro est emprunté à l'*Ouest-Eclair;* la signature est celle de son directeur : E. D. L. Il est intitulé « La Poussée républicaine » et a pour objet de tirer la leçon des élections cantonales. Elles prouvent que la France est républicaine.

— Vous avez trouvé cela tout seul?...
— Parfaitement.
— Vous avouerez que c'est assez banal.
— Sans doute, mais ce qui n'est pas banal, ce qui risque même, à la

fin, de passer pour extraordinaire aux yeux des gens raisonnables, c'est que personne ou presque personne, ni à droite ni à gauche, ne consente à s'accommoder pratiquement de cette réalité.

La France est républicaine, mais il existe une opposition qui parle et qui agit comme si elle ne croyait point à la solidité et à la durée de la République. *La France est républicaine*, mais il existe un parti républicain dont les comités et les candidats paraissent incapables d'autre chose que de la défense de la République et se comportent à peu près, dans l'ensemble, comme s'il s'agissait toujours de plier à leur idéal un peuple de monarchistes.

Dans ces conditions, il n'est pas très difficile de prévoir ce qui, nécessairement, doit arriver. La nation qui veut en finir avec la plus stérile des disputes, celle-là même dont le régime républicain fait les frais, éliminera l'un après l'autre et jusqu'au dernier ceux de ses représentants dont le républicanisme serait suspect.

Cette opération demandera dix ans, peut-être quinze, peut-être vingt. Ce qui est sûr, c'est qu'un jour viendra où il n'y aura plus que des républicains dans nos assemblées électives. Et, somme toute, il n'y aura pas lieu d'en éprouver de la surprise puisque aussi bien ce qui serait anormal, c'est qu'après un demi-siècle de République, il y eût encore assez d'électeurs pour assurer le succès d'hommes politiques qui ne seraient pas des républicains..

Il faudra bien, cette fois, que les esprits les plus butés en conviennent et que, comme nous aujourd'hui, ils constatent que : « La France est républicaine.. » etc..

Pour banal, non ce n'est pas banal; mais, pour sensé, ça ne l'est pas non plus.

Quant à la façon dont on est républicain au *Progrès*, lui-même nous fixe sur ce point :

La première moitié de l'article du *Courrier* — écrit-il, — prouve que *nous sommes républicains, ce qui est vrai*, et que NOUS SOMMES LES ADVERSAIRES DES PARTIS DE DROITE, CE QUI EST ENCORE VRAI.

Mais oui, nous sommes des républicains sincères, non pas à la façon de la défunte Patrie Française, ni de la trop timide Action Libérale; nous ne nous disons pas républicains seulement sur nos affiches électorales, mais nous déclarons aimer la République pour l'idéal de justice et de dignité humaine qu'elle nous offre. Pour nous, la République, ce n'est pas la gueuse qu'il faut étrangler, ce n'est pas même le régime qu'il faut se résigner à subir, ni encore un gouvernement qui en vaut bien un autre et qu'il faut maintenir en fait puisqu'il existe en droit; non, la République, c'est le régime de notre libre choix. c'est, pour notre esprit, la vérité sociale.

Nous ne sommes pas sceptiques sur la valeur comparée des diverses institutions constitutionnelles, nous ne sommes pas neutres en matière politique.

Et c'est pourquoi nous pensons que les monarchistes de toutes écoles sont dans l'erreur, qu'*ils compromettent le progrès social, et nous les combattons parce qu'ils empêchent l'avènement de la véritable démocratie.*

Sur quoi, le *Courrier* observe avec raison :

Donc, *le Progrès* est républicain;

Pas républicain à la façon de la Patrie Française, qui était plus nationaliste que républicaine; dont un des chefs, François Coppée, déclarait : Fran-

ce d'abord, et dont l'autre directeur, M. Jules Lemaître, a si mal tourné;

Pas républicain à la façon de l'Action Libérale, dont le républicanisme timide fait pitié à notre confrère et lui paraît même n'exister qu'à la surface ou bien n'être qu'un masque électoral;

Pas républicain non plus à la façon de Léon XIII, qui se bornait à conseiller une adhésion résignée à un régime de fait, sans le proclamer meilleur que tous les autres;

Pas républicain, à la manière de ceux qui acceptent la République, sans avoir pour elle une préférence exclusive.

Le Progrès est absolument républicain; républicain d'amour comme de raison, tout ce qu'il y a de plus républicain; par suite, adversaire déclaré, irréductible, de tout républicanisme tiède et plus encore, naturellement, des monachistes de toutes écoles qui.. ah, parbleu! qui empêchent l'avènement de la bonne république.

Sans eux, sans l'Action Libérale aussi, probablement, et sans la Patrie Française, nous l'aurions « la véritable démocratie »; c'est sûr.

Il est bien entendu que cela n'empêche pas le *Progrès* de se déclarer catholique avant tout.

Voici l'autre trait. Nous passons d'un extrême à l'autre, mais moins en réalité qu'en apparence.

Le *Travailleur* est un journal fondé et dirigé par le clergé de l'arrondissement de Gien (Loiret). Tous ses rédacteurs en font partie.

Sous ce titre : *Pensée*, choisi sans doute par antinomie, on lit cet article dans le numéro du 24 juillet 1910 :

On soulève en politique bien des questions oiseuses et le plus sage, sûrement, serait de n'en pas faire. — Mais, qui corrigera l'humanité de ses bavardages? . Un vertueux jeune homme disait récemment : Je suis pour la Monarchie, car nos rois ont fait l'unité territoriale de la France et son unité morale... Je ne prétends pas, ajoutait-il que leur gouvernement ait été sans tache, mais ils n'auraient certainement pas accepté les hontes de notre République. — Eh bien, moi, repartit un autre, je suis pour Bonaparte. Vive le grand homme qui chassait à coups de cravache la ménagerie des Révolutionnaires! Il nous faudrait un Napoléon pour balayer les maîtres du jour.. Fort bien, réplique un troisième; vous voudriez un tyran qui rétablisse à son profit le despotisme conspué; eh bien, non, je préfère encore la République, celle qui a écrit sur nos murs que nous étions libres, égaux et frères... Inutile de dire que notre généreux républicain eut à subir des contradictions pénibles. On lui montra, preuves à l'appui, que la Liberté écrite sur les murs ne suffit pas à laver l'époque contemporaine de ses abus, de ses injustices, de ses privilèges, de ses vols, etc.

Un dernier interlocuteur parla : Mes amis, écoutez, on pourrait peut-être se mettre d'accord : « La monarchie ne vaut rien, l'Empire non plus et la République pas davantage. Mais au milieu de vos systèmes préférés et des discussions interminables qu'ils soulèvent, nous pourrions peut-être ne voir que la France, sans étiquettes de gouvernement. Avec vous, je prétends qu'elle doit être améliorée par l'effort de tous ses enfants. Au surplus, ni je n'accepte, ni je ne refuse le gouvernement sous lequel je vis. J'y suis, j'y reste. Il ne dépend pas de moi de le faire sauter, et je trouve singulièrement plus pratique de faire comme l'Eglise, qui se plie à tous les régimes et travaille à les améliorer. Voilà le vrai progrès social, qui sera de tous les temps, de tous les pays et de tous les régimes.

Ami lecteur, je crois que c'est le dernier de mes bonshommes qui a le mieux parlé..

Dans quelque dix ou vingt ans, ceux qui reliront de tels morceaux dont notre presse religieuse abonde, se demanderont comment la politique de ralliement à la République a pu atrophier à ce point les cerveaux catholiques et les réduire à un tel néant de pensée. C'est donc, se dira-t-on, à cette absolue dépersonnalisation, à cette indifférence totale, que devait aboutir cette démocratie sillonniste dont le grand secret était « de porter au maximum, chez chacun de ses membres, le sentiment de ses responsabilités civiques et la conscience de ses droits »!

Le Gérant : G. STOFFEL.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ LILLE — 7771

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Deuxième partie. — Quatrième article (1)

II. — LA RÉORGANISATION MAÇONNIQUE

Nous avons dit, en commençant ces articles, que le congrès spiritualiste de 1908 avait un double but : réaliser, sous le prétexte de réaction contre le matérialisme, une fédération des différentes sectes, Gnostiques, Théosophes, Kabbalistes, dont les doctrines de l'occultisme forment le fonds commun; puis, à la faveur de ce groupement, entreprendre une restauration de la Franc-Maçonnerie déchue de son véritable esprit par suite de ses entraînements politiques.

Sous l'un et l'autre aspect, c'est toujours la ruine et l'anéantissement de l'œuvre de Dieu qu'on poursuit.

Il nous a d'abord fallu donner un aperçu sommaire des doctrines du nouveau spiritualisme, tant pour étaler l'horreur du mal dont est infectée la légion de ses adeptes déclarés, que pour préparer le lecteur à en découvrir le poison chez d'autres qui veulent être, ou tout au moins qui s'affirment sincèrement catholiques.

La lumière nous paraît suffisamment faite sur ce premier point. On peut comprendre maintenant ce que renfermait le programme du Congrès. Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général, M. V. Blanchard, lui donnait son vrai nom en l'appelant « le premier congrès autonome de l'occultisme ». Il y exprimait, en terminant, l'espoir de voir tous les rites de la Maçonnerie française venir renforcer « l'armée des chevaliers de l'*idéalisme chrétien* », et en donnait la pensée maîtresse dans cette page où l'on trouvera comme un résumé de tout ce que nous avons dit.

. La Doctrine qui excite tant votre curiosité n'est pas nouvelle, quoi qu'en disent certains critiques d'histoire philosophique.

C'est dans les plus fameux *Sanctuaires de l'Inde et d'Egypte* — héritiers de la Sagesse traditionnelle des Noirs, des Atlantes et des Lémuriens, — que la SCIENCE OCCULTE prit naissance, si nous nous en tenons aux documents purement historiques.

De là, l'Esotérisme se répandit en *Chine*, dans *l'Iran*, en *Chaldée*, en *Palestine*, en *Grèce*, à *Rome*, dans les *Gaules*, en *Germanie*, et sur toute la surface de la Terre.

---

1. Voir les numéros des 1er mai, 1er et 15 août, 1er septembre 1910.

N'oublions pas que cette philosophie, à la fois humaine et divine, inspira puissamment tous les fondateurs des grandes religions antiques entr'autres *Ram* ou *Lam*, *Confucius*, *Krishna*, *Zoroastre*, MOISE et *Bouddha*. C'est d'elle que les célèbres législateurs des siècles passés tirèrent leurs plus sages institutions. C'est à cette source sublime, que la plupart des poètes, des philosophes et des savants de l'Antiquité et des Temps modernes puisèrent bon nombre d'idées grandioses ou géniales. C'est elle qu'on retrouve enfouie sous le texte littéral de tous les LIVRES SAINTS *d'Orient* ou *d'Occident*; dans les PARABOLES DE JÉSUS, et jusque dans les ÉPITRES DE SAINT PAUL. C'est elle que possédèrent certains PÈRES DE L'EGLISE, les *Gnostiques*, les *Troubadours*, les *Trouvères* (1), les *Alchimistes*, les *Chefs des Corporations ouvrières du Moyen Age* et que l'élite intellectuelle des *Templiers*, qui avaient échappé à la torture et au bûcher, transmit plus tard, par l'intermédiaire des *Rose-Croix*, aux *Francs-Maçons* et aux *Martinistes*.

L'HERMÉTISME est la synthèse scientifique, philosophique, religieuse et sociale du passé et du présent comme elle sera, sans doute, celle de l'avenir.

Le théologien, le philosophe, le *savant*, le *médecin*, le moraliste ou le sociologue qui voudront bien se donner la peine d'étudier l'*occultisme*, sans aucun parti pris, y trouveront, avec la solution de bien des énigmes théogoniques, cosmogoniques, androgoniques et sociologiques, les éléments mêmes de la vivification de leurs connaissances actuelles et de la régénération du corps humain, de l'âme humaine et de toute société.

L'historien, le littérateur et l'artiste profiteront largement aussi de ces études quelque peu abstraites. Le premier y découvrira l'explication de beaucoup de faits obscurs et troublants; le second pénétrera aisément le sens de bien des légendes antiques ou de fables orientales apparemment absurdes et il déchiffrera mieux les mystères de l'âme humaine; le troisième contemplera, sans jamais se lasser, les différentes formes que revêt la Suprême Beauté, tant en ce monde que sur les autres plans de L'Univers manifesté et, conséquemment, il sera à même d'en donner des expressions physiques plus adéquates que celles qu'il a fournies jusqu'ici.

Quant à ceux que tourmente l'angoissant et grave problème de l'*Hyperphysique* et du *Lendemain* de la *Mort*, ils déduiront bientôt de l'exposé de nos doctrines, comme nous l'espérons, la certitude rationnelle et expérimentale de l'immortalité de leur principe conscient et spirituel; ils apprendront que la *Divinité* veut le bonheur de toutes ses créatures, et que le *Ciel*, le *Purgatoire* et l'*Enfer des théologiens naïfs* ne sont que les diverses situations morales ou physiques dans lesquelles notre âme peut se trouver au cours de son éternelle carrière; ils sauront que *la Réincarnation*, enseignée dans tous les Mystères antiques ainsi que *par la primitive Eglise chrétienne* et les Initiations modernes, est l'un des multiples moyens employés par la SOUVERAINE BONTÉ, en vue de hâter l'évolution animique, intellectuelle et spirituelle de chacun d'entre nous; ils verront que l'homme élabore sans cesse les conditions qui doivent présider à ses vies successives dans l'espace et dans le temps; ils reconnaîtront que les Humains sont tous solidaires les uns des autres non seulement en actions, mais aussi en paroles et surtout en pensées. C'est alors qu'ils prépareront consciemment

1. Ce qui est dit ici de l'ésotérisme conservé par les Troubadours et les Trouvères s'éclaircira quand nous parlerons des infiltrations de l'occultisme parmi les catholiques. On y verra aussi quels sont ces Pères de l'Eglise dont on invoque sans cesse l'autorité et comment les sectes tirent à elles les Epîtres inspirées de saint Paul.

l'*Avènement* sur Terre de la *Véritable Fraternité* et du *Règne* du *Saint-Esprit*, ou de la *Science* alliée à la *Foi*, de la *Raison* unie à l'*Intuition* durable et céleste fusion que la fête de la Pentecôte symbolise si bien. (1)

Observons maintenant l'autre face du Congrès :

La seconde partie du compte-rendu lui est consacrée sous la rubrique : « *Convent maçonnique des rites spiritualistes* ».

Une remarque préalable. Il faut se rappeler que l'initiative du convent, comme du congrès et de ses résolutions, est l'œuvre des Loges Martinistes. Le rôle passé de cet Ordre, qui a été le principal machinateur des révolutions précédentes, fait assez pressentir quel dessein inspire la restauration maçonnique dont il apparaît ici le promoteur. Et, en particulier, sans prétendre tirer de là des déductions certaines, on trouverait peut-être, dans la liste des adhésions à ce convent, des indices sur les causes des soulèvements inexplicables d'opinion qui se sont depuis lors produits à l'occasion de certains événements en Espagne, et, plus récemment, autour de l'Encyclique *Borroméenne*. Le compte rendu nous avertit qu' « il n'est pas possible, afin d'éviter les indiscrétions, d'entrer dans trop de détails sur sa composition ». Cependant, il fait connaître dix-sept puissances maçonniques et trois Ordres affiliés qui y ont envoyé des délégations spéciales. On y remarque : *La Grande Loge symbolique espagnole (Rite national Espagnol), Le Souverain Grand Conseil national Ibérique, la Grande Délégation Portugaise du Rite National Espagnol, le Grand Orient et Souverain 33e de l'Empire d'Allemagne, la Grande Loge provinciale d'Allemagne du Rite Swedenborgien, l'Ordre des Illuminés d'Allemagne, le Suprême Conseil de l'Ordre Maçonnique oriental de Misraïm et d'Egypte pour l'Italie*, et enfin, en dernier lieu, modestement, *l'Ordre des Rose-Croix ésotériques, l'Ordre Martiniste et l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix.*

D'autres puissances, au nombre de quatorze, se firent également représenter. Mais la décision fut prise de n'en pas publier les noms.

Ce n'est point à dire, d'ailleurs, que la pensée réformatrice de la Maçonnerie ne se soit point fait jour même au sein du congrès spiritualiste. Parmi les sujets de travaux proposés pour la troisième journée figure celui-ci : « Les ignorances et les fautes de la Maçonnerie en France »; et, dès la première, le Dr Papus disait dans son discours d'ouverture :

La Franc-Maçonnerie est une création d'hermétistes.

Sa constitution, ses symboles, sa lutte séculaire contre l'obscurantisme clérical le démontrent à tout observateur sérieux.

Or cette vénérable institution a été accaparée en France par des ignorants de l'hermétisme et de ses enseignements, qui ont méconnu les ensei-

1. En 1908, la fête de la Pentecôte tombait le 7 juin, jour de l'ouverture du Congrès. L'orateur n'a pas voulu manquer l'occasion d'une nouvelle hypocrisie et d'un nouveau blasphème.

gnements traditionnels, détruit le symbolisme et tripatouillé les Rituels pour transformer en association politique l'antique institution initiatique.

L'Etranger où la Franc-Maçonnerie a conservé son caractère originel, a protesté contre ce matérialisme maçonnique et les excommunications pour cause d'irrégularité ont surgi de toutes parts.

Oui, ni plus ni moins, l'excommunication du Grand-Orient! Ce sera la peine de ses ignorances et de ses fautes. Et n'est-ce pas un moyen heureusement inventé pour se laver des crimes désormais accomplis, pour relever la Maçonnerie du discrédit général que lui font encourir aujourd'hui les excès du régime pourri qui est son œuvre, pour faire tomber l'hostilité ou les défiances des esprits religieux qui lui attribuent, bien à tort, un but de haine contre le catholicisme, et lui permettre ainsi de mettre à profit l'ébranlement actuel de leurs croyances pour recruter parmi eux les prosélytes dont l'adhésion rajeunira sa vigueur intellectuelle et sera déjà une première réalisation de ses desseins?

Car c'est bien là ce qu'on se propose, nous en recueillerons l'aveu clairement formulé, encore que les Maçons ne croient sans doute pas avoir été assez ingénus pour laisser deviner leur habile calcul.

La Revue maçonnique, l'*Acacia*, en son numéro de mars 1908, donnait sur « l'évolution de la Maçonnerie », deux mois avant le Congrès, un grand article de tête signé Hiram, qui paraît bien avoir été écrit pour servir de préface à l'œuvre du convent annexé. Cet article est fort intéressant et vaut la peine d'être analysé.

L'évolution imminente n'est qu'un cas particulier d'une loi générale. « La loi psychologique du dualisme, qui est la base philosophique transmise à la Maçonnerie par l'antique Gnosticisme à travers l'intermédiaire de l'Alchimie symbolique, et dont l'emblème principal est le « pavé mosaïque », manifeste à tout instant son action, chez nous et au dehors. Une des manifestations de la loi du dualisme réside dans les oscillations de l'esprit public, qui est soumis à une série d'actions et de réactions ou plutôt de réactions successives, — il y a longtemps que la première action est oubliée, — analogues à celles qu'accomplit isochroniquement un pendule.. Il semble que, dans la Maçonnerie française, le pendule soit arrivé à l'une de ses extrémités de sa course et qu'il ait commencé son mouvement dans l'autre ». Tel est le début. On voit qu'il ne manque pas de solennité. Et aussitôt :

« Il a été dit, à diverses reprises, dans l'*Acacia*, que la réaction cléricale qui suivit la paix de 1871 fut la cause de la *politicisation* de la Franc-Maçonnerie française. Sans doute, celle-ci ne fut jamais indifférente aux transformations de la chose publique, mais jamais elle n'y avait pris une part aussi active. Il fallut les atteintes à la liberté de conscience du gouvernement de l'Ordre Moral, accomplies

à l'instigation de l'Eglise pour décider la Contréglise à entrer en lice de sa personne. Ce fut une nécessité. » Ils ont la mémoire courte, nos bons Maçons. Il ne se souviennent plus qu'avant la réaction cléricale de 1871, le pendule avait oscillé jusqu'à l'horrible Commune. On a bien raison de dire que l'action précédente est oubliée depuis longtemps. La Maçonnerie invoque devant le pays la même excuse que les Présidents de la République auprès de Léon XIII : la guerre à l'Eglise est une nécessité de défense. On en connaît l'hypocrisie et la fausseté. Après tous les attentats de la Maçonnerie juive contre notre pays de France, ce n'en est plus qu'un secondaire d'en martyriser aussi la langue, en nous parlant de la *politicisation* de la Maçonnerie et de la nécessité de *dépolitiiciser* celle-ci. Ils sont barbares en tout.

Cette réaction, en se développant, amena des modifications successives dans l'Etat de l'Ordre. Une des premières fut l'affaiblissement des hauts grades de l'Ordre. Croirait-on que les conséquences anarchiques du principe démocratique se firent sentir dans son sein, comme dans la société et dans l'Eglise? Il souleva de l'opposition et de la résistance contre l'autorité prétentieuse de cette hiérarchie : « Ne luttait-on pas pour l'établissement en politique de la démocratie, du gouvernement du Nombre dans l'Etat, et ne devait-on pas prêcher d'exemple? Il était difficile, d'autre part, de faire accepter par la masse des FF.·. l'existence d'une double doctrine, l'une démocratique pour la société profane, l'autre aristocratique pour la Maçonnerie elle-même. »

La voici donc, celle-ci, amenée à rejeter pour son propre compte l'égalité dont elle a fait un dogme d'Etat. Le trait est curieux. L'argument apporté ne l'est pas moins. « La nécessité de cette double doctrine s'impose à l'esprit de tout homme qui raisonne. La société profane, l'Etat politique est obligatoire, on est contraint de lui appartenir, et pour cette raison, tous les citoyens sont amenés à réclamer les mêmes droits. Il n'en est pas de même en Maçonnerie. Celle-ci, en effet, n'a rien d'obligatoire, on y entre volontairement, on en sort si l'on est mécontent; elle peut, par suite, avoir, non un gouvernement aristocratique — puisqu'il fut toujours démocratique au Grand Orient, et qu'il l'est au Rite Ecossais depuis 1894 — mais une hiérarchie de grades conférés au mérite, et qui constituent évidemment une aristie : un groupe de *meilleurs*. »

Une autre conséquence de la *politicisation* de la Maçonnerie française fut le quasi-abandon du principe de sélection. Pour la raison même qu'elle n'est pas une société obligatoire, comme l'Etat et comme l'Eglise autrefois, au temps où elle se confondait avec l'Etat — la Franc-Maçonnerie a le droit logique de choisir ses membres, d'accepter ceux qui remplissent les conditions requises, de repousser ceux qui ne les remplissent point. Mais, d'un autre côté, on se demande

pourquoi, du moment qu'on conférait à tous les adultes âgés de 21 ans le droit électoral en politique, on n'admettrait pas en Maçonnerie tous ceux qui s'y présenteraient, pourvu que ce fussent de bons républicains. Ah! cette qualité de « bon républicain », que de fois, elle fut invoquée, en faveur de candidats, sinon indignes, du moins incapables! Ce fut donc un grand inconvénient d'ouvrir ainsi les rangs à tant de non-valeurs et d'hommes de toute provenance, d'autant que cette admission de tout venant détournait les intellectuels aux yeux desquels la Maçonnerie perdait son haut prestige.

Une troisième conséquence, fut *la décadence du ritualisme*, et l'oubli de plus en plus grand *du symbolisme*. Il sembla ridicule à des hommes qui, dans la société profane, soutenaient les idées d'égalité et de simplicité démocratique, de revêtir un tablier ou un cordon, voire même un tablier et un cordon, pour pouvoir prendre place dans une réunion. On vit des Loges supprimer les décors (1) et avoir la prétention d'obtenir des autres qu'elles accueillissent leurs membres ornés d'une simple rosette à la boutonnière.

Il sembla encore plus ridicule aux mêmes d'employer un cérémonial pour ouvrir et clore les travaux, pour prendre la parole, entrer dans un Atelier.· dont les Travaux.· sont en cours.

La *politicisation* de la Maçonnerie a fait considérer, par les Maçons politiqueurs, comme une chose surannée, ridicule même, ce symbolisme dont ils ignoraient tout, même la signification du nom.

Avant de poursuivre cette analyse, il sera bon, pour montrer la gravité du mal, de relater ce qui s'est passé au sein des loges du Grand-Orient, en 1886, quand le Grand-Collège des Rites eut ordonné la révision des Rituels symboliques des trois premiers degrés. Il s'agissait de savoir si les loges de l'Obédience approuvaient ou désapprouvaient la révision. L'attention des frères était surtout éveillée sur le fait des épreuves. Cent réponses en tout parvinrent au Conseil de l'Ordre. Douze Loges seulement se prononcèrent contre une innovation si grave et qui portait atteinte à l'essentiel de l'Ordre. Les quatre-vingt-sept autres, quelques-unes avec des réserves, il est vrai, se prononcèrent pour elle, et dans des termes qui font frémir. Plus de deux cents loges n'avaient pas répondu. Le gouvernement du rite français, qui comptait une majorité révolutionnaire et athée, interpréta leur silence comme une approbation.

Les *Arts Réunis*, de Mâcon, écrivirent : « Nous désirons la disparition de cet esprit dogmatique qui appartient à un autre âge. Nous pensons néanmoins qu'il faut conserver le symbolisme dans la pratique des épreuves emblématiques, en abandonnant toutefois cette phraséologie par trop biblique : les épreuves physiques, absolument inutiles lorsque les sujets sont intelligents et instruits, nous parais-

1. En langage maçonnique, on désigne ainsi les cordons.

sent d'un bon effet sur les natures moins bien douées ». La *Parfaite-Amitié*, d'Albi, disait : « Fatras qui n'est bon qu'à nous ridiculiser et à donner prétexte aux indifférents pour associer le rituel de nos travaux à la célébraiton de certains cultes. »

Selon le *Triple Accord*, de Royan, « les formules sont creuses, incompréhensibles et prêtent à rire, plutôt qu'à l'élévation du sentiment. » La *Constance éprouvée*, de Rouen, dit : « Nous considérons que la légende d'Hiram, qui sert de base aux épreuves de maître, n'a aucune vraisemblance, et qu'en outre elle est opposée à nos sentiments en exaltant la divinité et l'immortalité de l'âme. Nous émettons le vœu que cette légende soit remplacée par un exposé historique de l'origine de la Franc-Maçonnerie. Cet exposé aura le mérite de la vraisemblance et l'avantage d'une instruction intéressante pour les nouveaux maîtres. »

Au sujet des voyages qui constituent une partie importante des grades de compagnon, la loge de Rouen, très ignare en fait de symbolisme, paraît-il, les déclara grotesques. Celle de Royan les qualifia de parade. Tout au rebours, les *Disciples du Progrès* affirmèrent que rien n'était plus beau que ces épreuves. En somme, vingt-cinq loges émirent un arrêt défavorable à leur conservation. Ces mêmes vingt-cinq loges condamnèrent également les épreuves de la maîtrise. L'une d'elles qualifia les voyages « de monôme autour d'un cénotaphe. »

Bref, les rituels furent expurgés de toute expression religieuse, de toute croyance en Dieu, même au Dieu des Francs-Maçons, et de tout symbolisme religieux. Les meneurs étaient logiques. Pour arriver à chasser Dieu de la constitution, des écoles, des casernes, il fallait pouvoir dire, afin de prévenir toute objection et toute contradiction : « Avant de biffer Dieu dans la loi, nous l'avons biffé dans nos loges. » Cela était souverainement habile.

Mais quelle décadence! J. Doinel écrivait à propos du grade de Maître, le plus parfait : « Dans l'état actuel de la Maçonnerie française, deux pour cent à peine des Maîtres connaissent la signification diabolique de leur grade. Le reste ne peuple les loges que pour une œuvre politique, et souvent pour rien du tout, par hasard, par relations, par fantaisie. »

La revue *La Gnose* (avril 1910), dans un article sur « l'Orthodoxie maçonnique », a trouvé un joli mot pour qualifier ce mouvement quelque peu anarchique.

« Cette orthodoxie, dit-elle, consiste à conserver avant tout et à suivre fidèlement les symboles et les formes rituéliques qui expriment la Tradition et en sont comme le vêtement, à repousser toute innovation suspecte de *modernisme*. C'est à dessein que nous employons ici le mot de *modernisme*, pour désigner une doctrine trop répandue qui, en Maçonnerie comme partout ailleurs, se caractérise par l'élan de la critique, le rejet du symbolis-

me, la négation de tout ce qui constitue la Science ésotérique et traditionnelle.

... Ce qui est regrettable surtout, c'est d'avoir trop souvent à constater, chez un grand nombre de Maçons, l'ignorance complète du symbolisme et de son interprétation ésotérique, l'abandon des études initiatiques, sans lesquelles le rituélisme n'est plus qu'un ensemble de cérémonies vides de sens, comme dans les religions exotériques. Il y a aujourd'hui à ce point de vue, particulièrement en France et en Italie, des négligences vraiment impardonnables; nous pouvons citer comme exemple celle que commettent les Maîtres qui renoncent au port du tablier, alors que pourtant, comme l'a si bien montré récemment le T.· Ill.·. F.· Dr Blatin, dans une communication qui doit être encore présente à la mémoire de tous les FF.·.; ce tablier est le véritable habillement du Maçon, tandis que le cordon n'est que son décor. Une chose plus grave encore, c'est la suppression ou la simplification exagérée des épreuves initiatiques, et leur remplacement par l'énonciation de formules vagues et à peu près insignifiantes.

A ce propos, *La Gnose* rappelle la définition générale du symbolisme, d'où ressort le caractère initiatique de la Maçonnerie et le rapport de ses traditions avec celles des sciences occultes :

Le Symbolisme maçonnique est la forme sensible d'une synthèse philosophique d'ordre transcendant ou abstrait. Les conceptions que représentent les Symboles de la Maçonnerie ne peuvent donner lieu à aucun enseignement dogmatique; elles échappent aux formules concrètes du langage parlé et ne se laissent pas traduire par des mots. Ce sont, comme on dit très justement, des Mystères qui se dérobent à la curiosité profane, c'est-à-dire des Vérités que l'esprit ne peut saisir qu'après y avoir été judicieusement préparé. La préparation à l'intelligence des Mystères est allégoriquement mise en scène dans les initiations maçonniques par les épreuves des trois grades fondamentaux de l'Ordre. Contrairement à ce qu'on s'est imaginé, ces épreuves n'ont aucunement pour objet de faire ressortir le courage ou les qualités morales du récipiendaire; elles figurent un enseignement que le penseur devra discerner, puis méditer au cours de toute sa carrière d'Initié. » (*Rituel interprétatif pour le Grade d'Apprenti*, rédigé par le Groupe Maçonnique d'Etudes Initiatiques, 1893.)

Et *La Gnose* en profite pour affirmer que le symbole même du Grand Architecte de l'Univers, dans lequel on s'est plu à voir l'affirmation d'une croyance à Dieu dans la Maçonnerie, n'a nullement ce caractère et doit être interprété comme un pur symbole dans le sens de la tradition ésotérique et gnostique.

Nous ne voulons pas traiter ici, du moins pour le moment, la question du G.· A.· de l'U.·., qui a d'ailleurs été étudiée, à divers points de vue, par de plus autorisés que nous. Cette question a même fait, dans les derniers numéros de *L'Acacia*, l'objet d'une discussion fort intéressante entre les FF.· Oswald Wirth et Ch.-M. Limousin; malheureusement, cette discussion a été interrompue par la mort de ce dernier, mort qui fut un deuil pour la Maçonnerie tout entière. Quoi qu'il en soit, nous dirons seulement que le symbole du G.· A.·. de l'U.·. n'est point l'expression d'un dogme, et que, s'il est compris comme il doit l'être, il peut être accepté par tous les Maçons, sans distinction d'opinion philosophiques, car cela n'implique nullement de leur part la reconnaissance de l'existence d'un Dieu quelconque; com-

me on l'a cru trop souvent. Il est regrettable que la Maçonnerie française se soit méprise à ce sujet, mais il est juste de reconnaître qu'elle n'a fait en cela que partager une erreur assez générale; si l'on parvient à dissiper cette confusion, tous les Maçons comprendront que, au lieu de supprimer le G.·. A.·. de l'U.·., il faut, comme le dit le F.·. Oswald Wirth, aux conclusions duquel nous adhérons entièrement, *chercher à s'en faire une idée rationnelle, et le traiter en cela comme tous les autres symbol·s initiatiques.*

Nous pouvons espérer qu'un jour viendra, et qu'il n'est pas loin, où l'accord s'établira définitivement sur les principes fondamentaux de la Maçonnerie et sur les points essentiels de la doctrine traditionnelle. Toutes les branches de la Maçonnerie universelle reviendront alors à la véritable orthodoxie, dont certaines d'entre elles se sont quelque peu écartées, et toutes s'uniront enfin pour travailler à la réalisation du Grand Œuvre, qui est l'accomplissement intégral du Progrès dans tous les domaines de l'activité humaine.

Revenons aux doléances d'Hiram dans l'*Acacia*.

Enfin, conséquence non pas dernière, parce qu'il y en a eu d'autres non moins regrettables, mais dont nous parlerons en dernier, la politicisation a fait pénétrer le *fidéisme* dans la Maçonnerie. Ce fut là un résultat inévitable. La politique, surtout à notre époque, est une véritable guerre, elle le fut tout particulièrement pendant les trente-sept dernières années. Or, la guerre se fait avec une armée, et une armée comporte des soldats et des officiers, au-dessus des officiers de troupe, l'état-major. L'état-major commande, officiers de troupe et soldats obéissent aveuglément. Pour bien se battre, il faut avoir la conviction de la bonté de sa cause, se confier à ses chefs. Dans une lutte d'opinions où les conquêtes se font par la parole, où les batailles sont des élections, il est nécessaire que tous les membres d'un parti soient adhérents à un programme. La victoire est à ce prix. Les adhérents d'un parti sont, sous ce rapport, dans la même situation que les adeptes d'une religion, qui, sous peine d'excommunication doivent professer le dogme.

C'est là encore une conséquence nécessaire de la politicisation, et elle s'est fait sentir en Maçonnerie. Il s'est trouvé, par l'effet de l'invasion du fidéisme politique, des Loges où pour une question de nuance on a refusé de recevoir certains profanes, d'ailleurs dignes d'admission par leur honnêteté, leur intelligence et leur instruction, d'autres où l'on a voté sur des questions de doctrine et prétendu décider à la majorité de la vérité et de l'erreur.

Or, cela est absolument contraire au fondement même de la Maçonnerie Ce fondement il est exprimé dans l'article Ier de la première constitution de la Grande Loge d'Angleterre, lequel déclare : « Bien que, dans les temps anciens, les Maçons aient été, dans chaque pays, soumis à l'obligation d'appartenir à la religion de l'Etat ou de la nation quelle qu'elle fût, on pense aujourd'hui qu'il est plus convenable de laisser à chacun d'eux ses opinions particulières et de ne leur imposer que la religion sur laquelle tous les hommes sont

d'accord Elle consiste à être bons, loyaux, gens d'honneur et de probité, quelles que soient d'ailleurs les dénominations et les croyances par lesquelles ils se distinguent. De la sorte, la Maçonnerie deviendra un centre d'union susceptible d'établir des liens d'amitié sincère entre personnes qui, autrement, fussent toujours demeurées étrangères les unes aux autres. »

Hiram rappelle ici les deux principes opposés dont parle Fourrier, comme jouant le plus grand rôle dans la vie sociale et dans l'évolution des sociétés : la passion de *Combativité* qui pousse à la lutte contre tout ce qui n'admet pas une doctrine proclamée obligatoire, et qui divise les hommes; le *Concordisme* ou l'*Unitéisme* (1) qui crée la concorde en faisant comprendre à quelques esprits d'élite et directeurs la solidarité des intérêts en apparence opposés.

Eh bien, la division des nations en églises, en partis politiques, est le résultat de la passion de *Combativité;* la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle fut conçue par les hommes qui rédigèrent la déclaration ci-dessus, fut engendrée par l'*Unitéisme.*

« L'Eglise catholique vit, avec raison, une rivale redoutable dans la Franc-Maçonnerie, parce que celle-ci posait comme principe de l'unité, la liberté dans la société et la tolérance entre les personnes.

» Ainsi s'explique la lutte aujourd'hui engagée.

» Parmi nos lecteurs francs-maçons certains s'étonneront peut-être de cet esprit d'universalité, d'admission des hommes de toute croyance et de toute opinion présentée comme base de l'Ordre. Cela n'aura rien de surprenant, ils sont devenus Maçons pendant la période de bataille, et ils ne conçoivent la Maçonnerie que comme une armée incessamment engagée dans une lutte. Qu'ils se reportent cependant aux principes formulés à diverses reprises au cours de la vie de l'Ordre, et notamment dans l'article rapporté ci-dessus, et ils verront quel fut, pendant tout ce temps, l'esprit de nos prédécesseurs. »

Et c'est ici que l'arrière-pensée se laisse entrevoir. Pourquoi la Franc-Maçonnerie serait-elle fermée même au clergé et même aux royalistes? Des prêtres catholiques dans la Franc-Maçonnerie, « il n'y a pas lieu de le craindre actuellement, ou de l'espérer, selon le point de vue auquel on se place. » Il n'en est pas moins vrai qu'au XVIIIe siècle elle comptait dans son sein, non seulement des prêtres séculiers, mais des moines; non seulement des subordonnés, mais des chefs, des prieurs, des abbés et des évêques. Les ministres protestants et les Rabbins, qui ne sont pas retenus par l'intransigeance confessionnelle, continuent à ne pas se considérer comme obligés de se tenir à l'écart de la Franc-Maçonnerie. « Il n'est donc pas vrai que la Maçonnerie, même en France, soit opposée à la religion. » Quant à l'admission des royalistes, elle n'est pas moins facile à justifier historiquement.

Ici un long retour sur le rang tenu dans les Loges, surtout par l'ancienne aristocratie.

« Apres ces exemples, historiques et contemporains, il n'est pas permis de soutenir que la Franc-Maçonnerie, pas plus la française qu'une autre, doit et même simplement peut s'enfermer dans des dogmes politiques ou religieux.. ou antireligieux. Pour cela, il faudrait renier nos pères, et rompre toute solidarité avec presque tous les autres Maçons d'Europe.

» Et, d'autre part, qui sait ce que nous réserve l'avenir? Qui donc serait assez présomptueux pour affirmer que l'état présent se continuera indéfiniment, que la loi de l'oscillation ne se manifestera pas à nouveau? »

On voit donc se dessiner l'évolution et s'annoncer l'objet du convent. Hiram indique les symptômes de cette réaction à l'intérieur de la Maçonnerie. Ce sont la tendance à la replacer sous la direction des Hauts-Grades; c'est la faveur que reconquiert le ritualisme, et, avec le ritualisme, le symbolisme des rites.

« Toute cette réaction est la conséquence de la compréhension confuse de la nécessité de *dépoliticiser* la Maçonnerie française, et de la voir revenir à ses traditions philosophiques. Il faut en venir à créer un état d'esprit où les points du programme du parti radical ne seront plus considérés comme des articles de foi, mais envisagés comme des opinions contingentes, formulée par des hommes dont les idées peuvent être discutées, approuvées ou repoussées, ainsi que celles de tous les autres hommes; un état d'esprit également où des hommes, chefs politiques, ne seront plus considérés comme des prophètes, des messies que l'on doit suivre aveuglément et acclamer parce que les oscillations du balancier politique les ont portés au pouvoir.

» Cette situation est le résultat de la politicisation que les circonstances ont imposée à la Maçonnerie française au temps où florissait l'Ordre Moral, politicisation dont l'apogée *fut la faute des fiches.* — Car ce fut une faute! »

Confession touchante!

Mais où l'*Acacia* manque vraiment de prudence, c'est en concluant comme il suit :

« Va-t-on donc, demanderont les FF.· que domine la noble ardeur de la combativité, renoncer à la lutte contre l'Eglise?

» Pas du tout, on la continuera de plus belle, en en changeant les modalités. Au lieu de la lutte par voie de législation suppressive des privilèges que conserva l'Eglise catholique sous le régime concordataire, il nous faudra employer la lutte par la propagande. L'effort qu'effectue en ce moment l'Eglise pour se reconstituer sous le régime de liberté est considérable.. Le but qu'on se propose est évidemment de reconquérir les âmes qu'on avait laissé glisser dans l'indifférence

alors qu'on se livrait au *dolce farniente* du régime concordataire. Y parviendra-t-on? Bien présomptueux qui oserait former une prévision. Ce qui est certain c'est que beaucoup de gens appartenant à la masse indifférente considèrent encore certaines cérémonies du culte : mariage, baptême, première communion, enterrement comme un rite social obligatoire. Regardez autour de vous, constatez combien de mariages purement civils, de non baptêmes, d'enterrements civils; demandez aux instituteurs quelle est la proportion des non communiants et des communiants parmi leurs élèves, et vous constaterez la force non de la religion proprement dite, mais du rite social des cérémonies et consécrations ecclésiastiques. Et de cet accomplissement du rite peut résulter le retour à la croyance.

» C'est cela qu'il faut combattre, et on ne le peut pas par des mesures législatives. On ne le peut que par la parole et la propagande s'opposant à la parole et à la propagande. Mais cette propagande ne doit pas avoir pour but de substituer une croyance à une autre, ainsi que le ferait une propagande religieuse; pas même l'athéisme mis en face du déisme, le matérialisme battant en brèche le spiritualisme. Ce sont aussi là des affirmations cherchant à s'imposer à la foi, c'est-à-dire des formes de la religion. *Ce que nous devons propager, c'est la conviction que chacun doit faire soi-même ses opinions, par les résultats de ses réflexions ou par les enseignements qu'il a reçus et qui lui ont semblé bons.*

» Et si chacun a la liberté de former soi-même son opinion, il doit respecter cette même liberté chez autrui, ne pas s'irriter si son prochain pense autrement que lui, et le manifeste, se dire que, puisque l'erreur est une faiblesse commune à l'espèce humaine, il se pourrait bien que ce fût lui qui errât.

» Ce serait là l'enseignement de la pure doctrine maçonnique, qui n'est pas faite pour être enfermée dans les temples avec ses symboles, mais au contraire propagée au dehors.

» C'est à ce résultat, à cette nouvelle forme de la lutte contre l'Eglise que nous conduira la réaction ritualiste, symboliste, et, pourquoi ne pas le dire? religieuse au sens social du mot qui commence dans la Maçonnerie française. Ce sera la manifestation prochaine de la loi d'oscillation. »

Nous avons souligné ce qui caractérise la tactique adoptée. Comment ne pas observer que la méthode de formation prônée depuis vingt ans par diverses écoles de catholiques démocrates, ressemble étrangement à « cette pure doctrine maçonnique. »

L'œuvre du convent maçonnique des rites spiritualistes était ainsi ébauchée. Il n'y aura donc plus rien d'obscur dans le bref discours par lequel le docteur Papus en ouvrit les travaux, et dont voici le texte presque entier.

T.·. Ill.·. F.·.,

T.·. Ch.·. S.· et T.·. C. . F.·.,

Mesdames, Messieurs,

La réunion de ce soir — quelque modeste que soit son cadre comparé aux Temples maçonniques de l'Etranger — a cependant une importance considérable.

La Franc-Maçonnerie vraie est une science adaptable à des actions sociales.

Sans l'intégralité de son symbolisme, sans la connaissance des enseignements patents ou secrets issus de ce symbolisme, la Franc-Maçonnerie perd tous ses moyens d'action.

Or, les Obédiences maçonniques fonctionnant en France ont volontairement détruit tout ou partie de l'enseignement symbolique et des clefs réelles de la Franc-Maçonnerie.

Il suit de là que, malgré leur orgueil et leurs tendances à traiter d'irréguliers et de faux frères tous ceux qui sont encore attachés au symbolisme traditionnel, ces obédiences n'ont plus de maçonnique que le nom et les formes les plus rudimentaires. Ce sont des clubs politiques, des réunions d'assistés comprenant quelques rares assistants. Et la charité matérielle, la protection forcée et la recherche d'influences politiques sont les grands mobiles secrets de ces clubs à forme maçonnique.

On sait tellement tout cela, on sait tellement le danger de la vérité et de la lumière, qu'on fuit toutes les recherches historiques, toutes les documentations sincères, et on accable d'injures, on excommunie tous ceux qui veulent que la Lum.·. Maç.·. soit autre chose qu'une flamme de Lycopode.

Aussi nous vous avons conviés T.·. Ill.·. F.·. venus de tous les points du globe, afin de rallumer les flambeaux éteints à la lumière du flambeau de l'espérance encore debout.

Initiés pour la plupart aux Centres hermétiques en correspondance avec les fraternités de la Rose-Croix, vous êtes les descendants et les dépositaires de ce sens hermétique qui, seul, permet la compréhension et l'adaptation de la Science maçonnique.

C'est pourquoi je suis persuadé qu'en dépit des attaques haineuses, en dépit des injures et des excommunications qui ne nous atteignent pas plus que l'index papal, notre réunion aura par la suite une importance considérable.

Les historiens futurs de la Franc-Maçonnerie seront obligés de reconnaître qu'à un moment donné — dans cette France qui semblait perdue à jamais pour l'enseignement symbolique — une réunion d'hommes venus de partout, représentant les Obédiences maçonniques où la *Science traditionnelle* est encore intégralement conservée, a voulu révéler la vérité, montrer les fausses origines de ceux qui veulent opprimer et rétablir enfin la *lumière* de l'*étoile flamboyante*.

Nous espérons arriver lentement mais sûrement à la constitution de la *Fédération* des *Suprêmes Conseils* et des *Grandes Loges* de l'univers, à la constitution d'un véritable *Secrétariat International* de la *Science Maçonnique*. Pour cette œuvre, les hommes ne comptent pas. Que nous disparaissions demain, l'élan est donné, l'œuvre continuera. Et c'est la sensation de notre force qui nous rend patients. C'est la connaissance de cette loi qui permit à *Hiram* de rétablir l'ordre hiérarchique du quaternaire dans le chaos anarchique du cercle sans point. C'est la connaissance de cette loi et de ses adaptations au camp mystérieux du 32e qui nous permet de poursuivre notre œuvre

avec le calme nécessaire sans nous inquiéter des misérables questions matérielles non plus que de la quantité de nos membres.

La *qualité* nous suffit.

Sur ce mot significatif, le Dr Papus donne la parole au F.· Téder, 33e, qui devait être le grand orateur du convent. Celui-ci fit une longue conférence sur ce thème intéressant : « L'irrégularité du Grand-Orient de France ». Comme elle consiste seulement en une discussion historique sur les origines premières du Grand-Orient et sur la filiation plus ou moins authentique de certaines branches de la Maçonnerie, et qu'elle ne touche à aucune question secrète, le compte rendu la reproduit *in-extenso*. Nous n'y relèverons que le passage suivant :

Le plus grave est ceci :

De par ses Statuts et ses plus anciennes traditions, la Maçonnerie Universelle, d'essence spiritualiste, s'impose, par esprit de tolérance, le devoir d'écarter de son sein les discussions politiques et religieuses, et de s'opposer à la suprématie d'aucun culte sur les autres, parce qu'elle voit l'Unité cachée derrière la Diversité, et parce qu'elle est une association philanthropique et philosophique de personnes appartenant à tous les partis politiques, à toutes les religions, à toutes les races, dont elle est le trait d'union.

Or, le Grand-Orient de France ne cesse de crier que la Papauté, visant à l'hégémonie terrestre, est l'adversaire déclarée, non seulement de cette Maçonnerie Universelle, mais encore de tous les souverains ou chefs d'Etats qui la protègent ou sont protégés par elle dans l'intérêt général des gouvernés; et il se trouve que le même Grand-Orient de France, dont les Loges ne sont plus guère que des clubs politiques et des cuisines électorales, et dont les méfaits particuliers sont faussement attribués dans le monde profane à l'Ordre tout entier, a précisément, sous couvert d'athéisme, et vis-à-vis de la Maçonnerie Universelle, la même attitude que celle qu'il reproche à la Papauté, dont, en définitive, il semble faire le jeu.

Nous sommes moins renseignés sur ce que dit le même F.· Téder, 33e, le soir du même jour, dans son discours qui clôtura la journée. Le compte rendu dit qu'il doit s'abstenir de le publier, « car, si tout peut être dit quand le Temple est couvert, tout ne peut pas être rapporté au dehors. » Le plus intéressant est donc perdu pour les profanes. On leur livre cependant quelques citations dont nous recueillerons l'une ou l'autre. Celle-ci, tout d'abord, où l'orateur insiste sur les rapports entre la Maçonnerie et les sectes occultes que nous avons décrites.

Un Maçon doit s'evertuer à étudier ce que l'on appelle la science occulte, science qui — comme le constatait fort bien autrefois le F.· Ragon — révèle à l'homme les mystères de sa nature, les secrets de son organisation, le moyen d'atteindre à son perfectionnement et au bonheur, enfin l'arrêt de sa destinée. Cette étude fut celle des hautes initiations égyptiennes; et si, du temps du F.· Ragon, elle fut reconnue nécessaire, croyez bien que rien n'est changé aujourd'hui et qu'elle n'est pas moins indispensable qu'autrefois..

Il y a, en Maçonnerie comme en religion, un *exotérisme* et un *ésotérisme* à

l'étude desquels chacun de nous doit s'appliquer, s'il veut arriver à la découverte de la vérité éparpillée dans la diversité des cultes, des écoles, des classes, des degrés, et qui devient *Une* pour celui qui, après avoir *passé les dehors*, est devenu capable d'embrasser d'un coup d'œil tout ce qui se rattache au gouvernement du monde.

La Bible, clef de toutes les vérités, le jeu des nombres, les religions, le magnétisme, la thaumaturgie, la psychologie, l'astrologie, la kabbale, la magie, l'hermétisme, sont des choses qui demandent à être étudiées et méditées profondément et avec patience. La connaissance de ces choses conduit à la connaissance du Grand-Œuvre.

A propos du caractère de religion universelle qui doit être celui de la Maçonnerie :

« Etant le lien invisible qui unit entre elles toutes les religions et toutes les politiques, la Franc-Maçonnerie Universelle est spiritualiste dans son essence. Ceux qui se détachent de ce principe et des Statuts séculaires qui le confessent, ceux-là pèchent par ignorance ou sont des sectaires et des rebelles travaillant contre le bien général...

» Je répète donc que la Maçonnerie, qui est le trait d'union invisible entre les cultes du monde, doit être et demeurer le trait d'union ésotérique entre tous les partis politiques et toutes les sectes religieuses d'un même Etat. Ceci étant bien compris, vous devez concevoir la raison d'être et le but réel de la Maçonnerie, vous devez forcément comprendre que les Maçons sont les pierres vivantes du Temple idéal dont parlait le F.· Mazzini et que le rôle de la Maçonnerie doit se borner à celui d'éducatrice et de médiatrice »..

Oh! les bons apôtres!

Enfin, sur le but du convent :

« Laissez-moi vous dire, avant de vous donner lecture de nos vœux, *que le principal de nos désirs est de ramener à nous, à la France, l'amitié de l'Universalité des Maçons, amitié que nous avons perdue par la faute d'une bande de sectaires, dont l'irrégularité maçonnique vous est aujourd'hui connue et qui ont transformé la plupart des Loges Françaises en clubs politiques et en tremplins électoraux.* »

Les vœux relatifs à la formation et à la constitution d'un Secrétariat universel ont ici assez peu d'intérêt. Aussi bien, allons-nous en voir tout à l'heure l'exécution. Mais l'anathème lancé au Grand-Orient de France, ne doit pas être passé sous silence. Les considérants en sont trop nombreux. Ils résument la conférence du F.· Téder. Nous n'en citerons qu'une partie.

Le Congrès de Paris, du 9 juin 1908.

Considérant .

5. — Que le Grand-Orient de France ne peut fournir aucun document justificatif de sa propre régularité, alors qu'il prétend que le premier Grand-Maître, en France, fut un comte de Derventwater, *lequel n'a jamais eu aucun pouvoir de la Grande Loge d'Angleterre*, et que le deuxième Grand-Maître fut un comte d'Harnouester, *lequel n'a jamais existé;*

6. — Que, par conséquent, si le Grand-Orient est fondé sur un mensonge historique, il est forcément irrégulier au prémier chef;

7. — Que le Grand-Orient de France est né, en 1773, d'une rébellion contre la Grande-Loge de France, alors soumise aux anciennes Constitutions; qu'il a été organisé par des Maçons factieux chassés officiellement de la Fraternité Maçonnique, et qu'il est devenu davantage irrégulier, quand, en 1877, il s'est retranché de la Maçonnerie Universelle;

8. — Que si les fondateurs anglais de la Grande Loge de Londres, en 1717, se sont reconnu le droit, tout en manquant à leurs devoirs et à leurs serments antérieurs, de fonder une Maçonnerie nouvelle dite moderne, ce droit appartient d'autant mieux à tous ceux qui ne sont tenus par aucune obligation;

9. — Que si le Grand-Orient s'est greffé sur des irrégularités et des impostures historiques, tous les hommes libres d'attaches ont le droit de fonder tel Rite Maç.·. qui leur plaît et que ce Rite sera certainement plus régulier que celui du Grand-Orient de France :

A DÉCIDÉ, à l'unanimité de ses membres, de constituer à Paris un *Suprême Grand Conseil et Grand-Orient du Rite Ancien et Primitif de la Maçonnerie* pour la France et ses dépendances, d'accepter du *Souverain Sanctuaire et Grand-Orient de Berlin* la Patente constitutive, et d'établir un *Bureau Central* sous le titre de *Secrétariat de la Fédération Maçonnique Universelle.*

Paris, ce 9 juin 1908, E.· V.·

Tel fut ce congrès mémorable dont le but était d'arracher la direction de la Franc-Maçonnerie au Grand-Orient de France, déchu de la vraie science maçonnique et désormais « brûlé », pour la concentrer entre les mains des Martinistes.

Ce que la paix sociale, la tolérance religieuse, l'Eglise, y gagneront, le lecteur en sait désormais assez pour le deviner.

L'infatigable Dr Papus, Grand-Maître de l'Ordre Martiniste, ne devait pas tarder à donner corps à ces projets. En octobre 1909, sa revue l'*Initiation,* annonçant l'agrandissement de l'Ecole des Sciences hermétiques, et son installation dans de plus vastes locaux, se réjouissait aussi de faire connaître l'installation d'un bureau spécial réservé au Secrétariat maçonnique international (Union des rites maçonniques). Et, deux mois après, janvier 1910, il indiquait l'objet de ses travaux. Voici ce document :

Des Actes!

Au début de toute joute courtoise, les adversaires échangent des saluts accompagnés parfois du maniement symbolique de leurs armes. Or, depuis assez longtemps les passes théoriques s'échangent entre les deux camps provenant des centres d'Illuminés Martinistes, l'appui donné à nos efforts par les Maçons les plus instruits en Europe et en Amérique, nous permettent d'essayer cette réforme avec de sérieuses chances de succès.

Mais ce succès ne peut être assuré que par le groupement des efforts de chaque intelligence dans chacun des Rites Unis.

Aussi la première chose à faire est la nomination dans chacun des Suprêmes Conseils unis d'un correspondant du Secrétariat international.

Ce correspondant recevra nos demandes et nous enverra les réponses après consultation de son Suprême Conseil.

Telle est la première étape de notre travail à laquelle nous venons vous demander de participer.

Paris, le 30 Novembre 1909.

Docteur PAPUS.

Le lecteur n'ignore plus rien de ce que cache l'effort très intensif d'une prétendue renaissance spiritualiste qui s'est développé en ces dernières années : fédération des sciences occultes, présentant aux intellectuels et aux croyants leur science *ésotérique* comme le vrai christianisme renouvelé sous le nom d'*idéalisme chrétien*, et réformation de la Franc-Maçonnerie, dont le rôle politique prend fin, sur le terrain des doctrines philosophiques et *ésotériques* cachées sous le symbolisme de ses formules et de ses rites.

Il nous reste maintenant à montrer la pénétration de ce mouvement et l'influence de ces doctrines parmi les catholiques. Ce ne sera pas la partie la moins importante, ni la moins délicate, de notre tâche.

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Deuxième partie. — Cinquième article (1)

III. — CATHOLICISME ET ÉSOTÉRISME.

Nous voici au cœur du sujet. On a pu trouver qu'il nous fallait beaucoup de temps pour en dépouiller l'écorce, mais, outre son intérêt et son utilité intrinsèques, ce premier travail devait simplifier et rendre plus concluante la partie que nous abordons.

Le mal et le danger sont désormais connus. Est-il vrai que des catholiques s'y exposent ou même s'y complaisent? En est-il d'autres que ce mal et ce danger guettent à leur insu? Par quelle voie se produisent dans les milieux chrétiens ces infiltrations de l'esprit maçonnique? L'effet en est-il nécessairement mortel, et, l'impiété des sectes mises à part, l'incompatibilité est-elle absolue entre la foi catholique et les spéculations de la doctrine occulte? Autant de questions qui, une fois posées, exigent une réponse claire et probante.

Le moyen de la trouver sera de tout ramener à un point fondamental, celui de l'ésotérisme.

On sait que toutes les branches de l'occultisme et la Franc-Maçonnerie elle-même sont fondées sur le principe d'une tradition ésotérique dont elles seraient dépositaires. C'est l'initiation à cette tradition secrète qui constitue l'appât dont elles se servent, l'appât présenté à l'orgueil intellectuel de leurs adeptes plus encore qu'à la curiosité de leur esprit. C'est par les séductions de l'ésotérisme que certains catholiques, ignorants du péril, se laissent gagner. C'est par la prétention de concilier les enseignements ésotériques avec la foi de l'Eglise que d'autres, plus avisés et probablement perfides, trahissent leur défection en croyant la couvrir. Et, d'autre part, de même que l'ésotérisme est le lien qui rattache à la Franc-Maçonnerie les sectes occultistes comme le fruit à l'arbre, de même on verra que les catholiques curieux d'ésotérisme éprouvent le besoin de se rattacher de plus ou moins près à des formes de sociétés secrètes.

Et, pour indiquer au passage cette conséquence, on pourra conclure avec sûreté, par analogie avec l'idée d'initiation mystérieuse, que toute forme de société secrète, même dans le but en apparence le plus inof-

1. Voir les numéros des 1er mai, 1er et 15 août, 1er septembre 1910.

fensif ou le meilleur, est contraire à l'esprit du catholicisme et y introduit une cause de dissolution.

Voilà pourquoi nous réduirons tout ici au rapport de ces deux termes : catholicisme et ésotérisme.

Constater l'existence d'un courant nouveau d'ésotérisme chez un certain nombre de catholiques résoudra la question de fait. La méthode expérimentale, sur laquelle nous nous appuierons, donnera une solution suffisante de la question de doctrine, en établissant que ce courant les entraîne fatalement hors de la foi de l'Eglise, conséquence inévitable d'un principe manifestement contraire au sien, car la foi repose sur la révélation surnaturelle et l'ésotérisme occultiste en est en définitive la négation.

Cette preuve par les faits nous dispensera donc d'une discussion théorique. Néanmoins, à ce point de vue, le lecteur nous saura gré de reproduire une belle page de Mgr d'Hulst, où le brillant apologiste fait ressortir le contraste entre les religions anciennes et la doctrine catholique et oppose la transcendance de celle-ci aux prétendues analogies qui servent de fondement à l'ésotérisme. Se plaçant à ce sommet, le lecteur discernera mieux les précipices à travers lesquels cette étude l'a conduit jusqu'ici et verra la lumière se projeter sur la route qu'il nous reste à parcourir. C'est même un prélude indispensable pour cette dernière étape.

Mgr d'Hulst écrivait en 1890, à propos d'un ouvrage dont l'auteur joue encore un rôle dans le mouvement actuel.

« Je n'essaierai pas d'analyser ce livre. En voici l'idée-mère.

» Le catéchisme catholique et la théologie officielle de l'Eglise romaine représentent cette part de vérité qui peut être présentée à la foule, c'est la doctrine *exotérique*. De tout temps on a reconnu la nécessité d'adapter l'enseignement des hauts principes à la faiblesse d'esprit des humbles; mais de tout temps aussi les sages ont cherché la forme parfaite de la vérité et l'ont transmise aux initiés; c'est la doctrine *ésotérique*.

» L'ésotérisme n'a guère varié; le christianisme en est la dernière expression, identique, quant au fond, à l'ésotérisme des Mages de la Perse, à celui de Pythagore, à celui de Bouddha, à la Kabbale judaïque.

» Pour établir cette thèse risquée, l'auteur a recours à un moyen qui manque rarement son effet sur le vulgaire; il accumule les mots empruntés au vocabulaire des religions orientales et s'ingénie à multiplier les rapprochements. Qu'est-ce que le repos *(requies)* souhaité par l'Eglise à ses morts? C'est le *nirvâna* bouddhique. Qu'est-ce que l'état des corps glorieux? C'est le *corps astral*. Qu'est-ce que le *Karma* des Hindous? C'est le péché originel. Qu'est-ce que leur *Kama-Loka?* C'est notre purgatoire. Leur *dévatchan?* C'est notre paradis. La *man-*

svatara ? C'est notre éternité. Les *séphiroth* de la Kabbale ? C'est notre hiérarchie angélique.

» Il va sans dire que, pour établir l'identité entre tous ces termes, il faut souvent fausser le sens des expressions théologiques. L'auteur ne s'en fait pas faute. Il ne se doute même pas de ce que c'est que la Trinité chrétienne, et, sans le vouloir, la réduit à un panthéisme émanatiste. Il a de l'ordre surnaturel, fondement de toute la doctrine révélée, l'idée la plus inexacte et n'y veut voir qu'un cycle supérieur à celui où se meuvent les réalités observables, mais naturel comme celui-ci.

» N'en déplaise à ce nouveau Mage, la doctrine chrétienne est autre chose, même dans ses parties profondes, qu'une continuation de l'ésotérisme antique. Autrement, elle ne serait pas révélée par Dieu, mais par les hommes. Le Sauveur Jésus n'aurait pas apporté à la terre un enseignement du ciel, il aurait seulement enveloppé dans des formes populaires une exposition habile de l'enseignement commun aux initiés de tous les temps.

» C'est ici qu'apparaît l'utilité de la critique à laquelle nous nous livrons en ce moment. Nombre de chrétiens lettrés, mais mal instruits du dogme, sont trop portés à suivre l'auteur d'*Eôraka* dans sa tendance à transposer ainsi la théologie dans le langage d'une philosophie aventureuse. Oui, certes, il y a un ésotérisme orthodoxe, si l'on entend par ce mot une intelligence plus profonde des formules de la foi. Mais, pour en arriver là, il n'est pas nécessaire, il n'est pas permis de retoucher ces formules. Ainsi, en ce qui concerne la Trinité, je veux bien qu'il suffise au vulgaire de savoir qu'il y a un seul Dieu en trois personnes, que la seconde procède de la première et la troisième des deux autres. J'accorde également que le théologien doit aller plus loin, et, s'appuyant, non pas sur des spéculations arbitraires, mais sur l'Ecriture et la Tradition, appliquer sa raison tremblante à déchiffrer quelque chose du mystère de la vie divine. Mais, dès le premier pas fait dans cette voie, il verra s'élargir l'abîme entre la théosophie antique et la science du dogme révélé. Il reconnaîtra que Dieu se suffit à lui-même; que sa vie se développe en un cycle fermé d'où rien ne transpire au dehors dans le monde créé; que les processions divines n'ont rien à voir avec la production des Etres contingents; que toute opération dont le terme est extérieur à Dieu doit être commune à la Trinité tout entière. Il déduira de là cette conséquence capitale que le Dieu qui se manifeste dans ses œuvres est le Dieu un et indivisible, le Créateur unique, l'Etre parfait et nécessaire, que la créature intelligente ne pourra jamais par l'effet propre de sa pensée découvrir en lui autre chose.

» Mais, en même temps, il apprend que Dieu, qui est amour, ne s'est pas arrêté à cette forme imparfaite du don de lui-même; qu'il a conçu le dessein de révéler l'inconnaissable, de communiquer l'incom-

municable; qu'il a trouvé dans les trésors de sa puissance, guidée par la sagesse, inspirée par la bonté, le secret d'épancher sur la créature raisonnable quelque chose de sa vie intime et cachée. Voilà le don royal qui élève celui qui le reçoit jusqu'à une ressemblance plus étroite avec son Créateur, jusqu'à une filiation adoptive et l'admet au partage de la félicité même de Dieu. Au temps de l'épreuve, ce n'est encore qu'une révélation obscure dans les ténèbres de la foi; ce n'est qu'une possession inconsciente, mêlée d'angoisse, dans les élans contrariés de l'espérance, dans les voies douloureuses du sacrifice où s'exerce la générosité militante de l'amour. Quand la mort aura fixé l'âme fidèle dans son état définitif, en l'introduisant au pays de l'immuable, les clartés de la vision intuitive disperseront les ombres du mystère; la créature sanctifiée boira la béatitude aux sources de Dieu même. Une telle destinée dépasse en hauteur, en dignité, les aspirations de tout être créé ou créable. C'est un ordre supérieur à celui de la nature humaine, de la nature angélique, de toute nature bornée; c'est l'*ordre surnaturel,* dont l'essence doit être cherchée dans cette relation inattendue que Dieu établit entre la créature et le domaine réservé où se meut la vie divine.

» Voilà la vraie notion de la *Trinité,* de la *grâce* et de la *gloire.* Appelez-la ésotérique, je le veux bien, puisqu'il faut être initié pour la bien connaître et l'exprimer avec exactitude; mais reconnaissez alors qu'elle n'a rien de commun avec ces vieilles doctrines de l'Inde où c'est l'unité de Dieu qui fait le fond commun de toutes les créatures, où c'est la vie de Dieu qui s'épanche dans la respiration des plantes, dans les instincts de la brute, dans le génie de l'homme et dans ses amours; où c'est la substance unique qui tantôt se fractionne dans la variété des choses changeantes, tantôt se retire en elle même dans l'immobilité d'une existence sans phénomènes, laquelle, pour qui l'observe du dehors, se confond avec le néant.

» Quand on a pénétré ces secrets de l'ésotérisme chrétien, ce qui frappe, ce n'est pas l'analogie du dogme révélé avec la doctrine des vieux sages, c'est l'originalité puissante, c'est le caractère transcendant de la théologie catholique. En *isolant d'abord* la vie divine de toute communication avec ce qui n'est pas Dieu, en distinguant nettement les processions divines, qui se meuvent dans l'*intérieur* de Dieu, de l'opération créatrice qui a son effet au dehors, elle coupe court à tous les retours offensifs du panthéisme. On comprend alors que Dieu n'ait pas besoin du monde, puisque sa pensée et son amour sont complets sans le monde; et que la création soit contingente, puisqu'elle n'ajoute rien ni à l'Etre ni à la félicité de son auteur. Comme cependant la création est un fait, ne pouvant l'expliquer par une expansion nécessaire de l'Etre divin, on revient à l'expliquer par l'effet d'un libre amour. Mais cet amour recherche la perfection du don, et ne la trouvant pas dans cette pâle effigie de lui-même dont la

nature porte l'empreinte, il la demande à une communication plus intime où la nature ne pouvait ni s'élever ni prétendre et qu'un miracle de puissance saura instituer et organiser. Ainsi prend naissance l'économie surnaturelle. Je le répète, on peut compulser tous les recueils où l'ésotérisme purement humain a consigné ses trésors, on n'y verra rien de semblable. Mais il suffit d'ouvrir les Evangiles et les Epîtres de saint Paul et de saint Jean, et les écrits des Pères, Irénée et Hermas, Origène et Tertullien, Augustin et Ambroise, Cyrille d'Alexandrie et Grégoire de Nazianze, pour y trouver cette doctrine dont les éléments traditionnels sont venus plus tard se grouper en belle ordonnance dans le cadre idéal de la scolastique et dans les lumineuses catéchèses du Concile de Trente ».

Entrons maintenant dans les faits et voyons s'ils vérifient ce que nous avons avancé.

LA ROSE-CROIX CATHOLIQUE

Le seul rapprochement du nom de catholique avec celui de la Rose-Croix, et le seul fait, chez des catholiques, d'avoir recherché pour leur ésotérisme un patronage aussi malheureusement choisi, dont nos lecteurs connaissent l'abominable histoire, ne nous donnent-ils pas déjà raison ?

L'Ordre de la Rose-Croix catholique eut son heure de célébrité déjà quelque peu lointaine. On n'en parle plus guère aujourd'hui, cependant ses éléments demeurent actifs, et le courant actuel s'y rattache visiblement. Il est donc nécessaire d'en dire quelque chose.

On n'a pas encore oublié le beau tapage que fit un jour, dans la chronique parisienne, l'annonce de la fondation de la Rose-Croix catholique par M. Joséphin Peladan, ordre créé en opposition à celui — dont il sortait en brisant les vitres — de l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix, que lui-même, on s'en souvient, avait fondé de concert avec les occultistes Kabbalistes et martinistes Papus, Jounet, Guaïta, Alla, etc.. Grâce à M. Peladan, metteur en scène habile, du jour au lendemain la Rose-Croix fut célèbre, et la foule curieuse partagea ses sympathies entre l'ordre orthodoxe se réclamant de son ancien fondateur Chrétien Rosencreuz et la secte schismatique qui, au nom du pape, allait entreprendre des croisades pour la rénovation de l'art chrétien.

C'était en 1890. M. Peladan, aussi sincère, devons-nous croire, dans son attachement et son enthousiasme pour la cause du Christ et de l'Eglise qu'enflammé pour cette régénération artistique, venait de s'apercevoir que la doctrine et l'organisation de l'Ordre Kabbalistique, connue de nos lecteurs, faisaient courir un danger à sa foi et le mettaient en contradiction avec l'Eglise.

Il rompit, d'abord amicalement, puis avec un éclat retentissant.

En quoi il avait été bien inspiré, car, peu après, l'*Initiation*, organe de l'Ordre, fut mis à l'Index, à la suite d'articles et d'études suivant l'esprit gnostique.

Cette rupture même nous offre une première leçon d'expérience. Elle ne fut pas assez complète. Il ne devait pas suffire à M. Peladan de briser avec l'Ordre Kabbaliste, il aurait fallu en abjurer toute la doctrine. Nous verrons qu'en ayant conservé les principes d'ésotérisme, lui et ses disciples ou imitateurs s'illusionnent en se flattant d'être de vrais croyants.

Le Sar Peladan se constitua donc le chevalier du Pape et de l'art chrétien. Chevalier, c'est trop peu dire. « Cardinal laïque », comme il se désigne lui-même (1), il prit la qualité de « légat catholique romain ». Auprès de qui? de « l'*Initiation* », avec laquelle il conserva d'abord des relations et qui acceptait d'être l'organe du nouvel ordre. On voit combien les martinistes sont conciliants.

Son premier mandement inséré dans cette revue (juin 1890) débutait ainsi :

Ordre de la Rose Croix. — Démission de Joséphin Peladan, fondateur de l'Aristie (R. † C. † C.)

Peladan, légat catholique romain auprès de l'*Initiation*.

Le Sar Mérodack Peladan, à ses cinq pairs du Suprême Conseil de la R. † C. Salut en N.-S. Jésus-Christ et lumière en Ensoph,

Nos pairs,

Quelques fragments de cette pièce intéressent directement notre sujet.

La hauteur où nous pensons, que n'atteint point l'égoïsme ni rien de personnel, l'amour de la lumière qui nous meut seul, la tendre admiration qui nous unit, éclatent aussi bien dans l'œuvre d'ensemble accomplie jusqu'à mon présent exode unanimement consenti de notre Suprême Conseil.

* * *

Le premier de vous, j'ai rendu la gloire à la Magie en l'acclimatant dans l'éthopée; le premier de la langue française, j'ai donné à ma psychopathie un déterminisme perpétuellement occulte.

Ne devais-je pas vous donner mon nom et mon œuvre comme pierre angulaire et subir de personnels engagements?

Mais la voici restaurée, la Sainte Magie; le voilà puissant et victorieux, le courant hermétique; l'heure a donc sonné de l'exode personnel.

Subordonnant l'Occulte au catholicisme, féal du Pape, tenant de la Monarchie sans patrie, puis-je contresigner vos desseins, auxquels j'applaudis cependant? Pouvez-vous davantage, Pairs, différer à mon intransigeance de Sar Kasd?

Mon adhésion, féconde jusqu'ici, deviendrait stérile maintenant. Mon caractère Absolutiste m'isole de votre œuvre éclectique; l'Occulte entier ne me suivrait pas à la messe, et je m'écarte du coudoiement spirite, ou maçon, ou bouddhiste.

---

1. C'est encore presque trop peu dire. A la même époque, M. Peladan publiait *Le prochain conclave* avec ce modeste sous-titre : *Instructions aux cardinaux*. On souffre d'y voir un ardent sentiment religieux, dont la sincérité émeut, uni à l'intempérance et aux révoltes d'un Luther au petit pied.

La plus évidente Sagesse nous a inspirés en décidant que je détacherais de la Rose-Croix un tiers ordre intellectuel pour les Romains, les Artistes et les femmes.

Ma place parmi vous, je la quitte comme un des six, pour la reprendre aussitôt en qualité de Légat ultramontain.

Toujours associé à vos études, je ne suis plus solidaire de vos œuvres : Electeur au même Empire, je siège toujours, mais comme témoin; et c'est à la Sainte Eglise que vous donnez ma voix du Suprême Conseil.

Je n'expliquerai pas en ce public document ma R † C † C, qui a pour mot de passe le thème du Graal et pour oraison : *ad Crucem per Rosam, ad Rosam per Crucem; in eâ, in eis gemmatus resurgam.* Je ne veux ici que témoigner que mes *Acta Syncelli* ne sauraient vous être imputés, pas plus que je ne prétends à la gloire comme aux responsabilités de la désoccultation de l'Occulte et à ce Groupe d'études ésotériques tout à fait extérieur à la R † C † C.

. . . . . .

Ainsi, nos Pairs, mon œuvre de Mage demeure l'indéfectible sœur de votre effort. Ainsi je prends du champ, mais, pour le même combat, je suis un différent chemin vers le même aboutissement. Vous venez du libre examen vers la Foi, je sors du Vatican vers l'occulte. Vous incarnez la volonté; laissez-moi représentant du Destin, venir au-devant de vous. Cela diminue de moitié l'espace et le temps qui nous séparent du baiser des deux Abstraits que couronnera la Providence par les mérites de la Passion de N.-S. J.-C et les clartés d'Ensoph.

Ad Rosam per Crucem, ad Crucem per Rosam : in eâ, in eis gemmatus resurgam. Amen.

On voit que la séparation était plus apparente que réelle. Le légat catholique romain près de l'Ordre Kabbaliste avait beau déclarer dans ce document qu'il dédaignait la Franc-Maçonnerie, qu'il rejetait le boudhisme et ne faisait nul état des théories spirites; sa nouvelle œuvre de Mage demeurait en réalité « l'indéfectible sœur » de l'autre effort, parce qu'elle conservait pour base l'ésotérisme. « De ce moment, disait-il dans une autre communication amicale à l'*Initiation* (17 février 1891), l'Eglise possède l'occulte, puisque je lui apporte en ma personne une des six lumières gnostiques de l'heure » (1).

Le « Tiers-Ordre intellectuel de la Rose-Croix catholique » était donc fondé. Parmi ses membres d'alors, plusieurs, mieux éclairés depuis, ont courageusement rompu avec cette funeste école. D'autres, et leur chef, le premier, persistent dans leur illusion. Les protestations de fidélité et de soumission absolue à l'Eglise abondent dans les statuts du nouvel ordre, et nous nous gardons bien d'en contester la sincérité, mais on verra tout à l'heure que l'attitude actuelle des Rose-Croix catholiques les plus en vue, vérifie ce que l'*Initiation* écrivait après la rupture violente : « Il est vrai qu'au vocable de *Rose-Croix*, M. Peladan avait accolé, pour la circonstance, l'épithète de *catholique*, laquelle, prise dans le sens ultramontain, faisait d'ailleurs l'effet d'une cha-

1. Peladan était un des six membres du Conseil secret de l'ordre Kabbalistique

suble sur les épaules d'un quaker ou d'un triangle maçonnique au cou d'un capucin. »

La mise à l'index de cette revue n'avait, en effet, pas permis au catholique intransigeant qu'est M. Peladan de conserver aucun rapport avec ses directeurs. De là, une lutte ouverte, savamment réclamiste, qu'un de ses historiens a spirituellement appelée la guerre des Deux-Roses. Ses épisodes n'entrent point dans notre cadre. Ce qui nous intéresse, c'est de voir, d'après leurs actes plus récents, ce qu'est le catholicisme de ces nouveaux soutiens de l'Eglise.

La bizarrerie et l'excentricité de M. Peladan ne doivent pas faire illusion au lecteur. On se tromperait en croyant qu'il n'excita dans le public d'autre intérêt que celui d'une curiosité indifférente et railleuse. A cette époque de renaissance néo-chrétienne, son ardent enthousiasme, ses visées généreuses, le caractère de sa religion à la fois exaltée et indépendante séduisirent une foule de jeunes gens et même d'hommes qui, aujourd'hui encore, le saluent comme leur Maître.

Son œuvre est exubérante comme son esprit. Elle embrasse l'Art, la Philosophie, la Religion, les Sciences occultes, et se divise en plusieurs séries. La *Décadence latine* comprend quatorze romans. La *Décadence esthétique* forme une collection encore plus nombreuse. Le *Théâtre de la Rose-Croix* n'a guère moins d'importance. L'*Amphithéâtre des Sciences mortes* est partagé en cinq divisions : éthique, érotique, esthétique, politique et mystique. Les *Idées et les formes* ont ouvert un autre cycle, celui de voyages aux diverses terres religieuses. M. Peladan est, en outre, aujourd'hui, collaborateur de journaux catholiques.

Pour nous en tenir au point qui nous intéresse ici, la valeur actuelle de son catholicisme, indiquée par ses plus récents ouvrages, il nous suffirait d'ouvrir *L'Occulte catholique*, publié en 1899, et *la Terre du Christ*, en 1901. Nous n'en dirons qu'un mot. Le premier a pour objet la nécessité d'unir le christianisme et l'occulte, de réduire à une invincible unité la double puissance du Pape et du Mage. L'un et l'autre condamnent avec violence l'Ancien Testament, raillent l'argument des prophéties et celui des miracles. Avec cela, on y sent courir un frisson d'amour pour le Christ et pour son Eglise, on y entend des accents de foi qui remuent le cœur, mais aussi les révoltes d'un homme dont l'esprit est sans frein aucun, égaré par un orgueil dont la suffisance dépasse peut-être l'inconscience, et blasphémant à pleine bouche ce qu'il vénère à deux genoux.

Arrêtons-nous un peu plus à une œuvre postérieure aux autres, opuscule publié en 1906, avec ce titre : *De Parsifal à Don Quichotte. le secret des Troubadours*. Ce secret, on le devine, c'est la tradition ésotérique.

Il y a dans cet opuscule sur l'ésotérisme au moyen âge, et dépendantes l'une de l'autre, une glose littéraire ne ressortissant qu'indirectement à notre critique, et une glose religieuse sur laquelle celle-ci a tous les droits.

Si l'on en croit l'auteur, les poètes provençaux de cette époque et le moyen âge, au riant soleil du Midi, vivaient d'une vie religieuse intense où le voile de la galanterie n'était qu'un adroit subterfuge pour soustraire leurs traditions au contrôle et à l'empire de l'Eglise. L'indifférence contemporaine refuse créance à un ésotérisme provençal et enseigne que les cours d'amour étaient simplement les salons bleus d'Arthénice au XIIe siècle. Mais les troubadours n'étaient pas les poètes anodins qu'on pense; leurs *Sirventes* cachent plus d'un secret. Qui n'a pas le droit de montrer son visage met un masque. L'hérésie albigeoise, réaction de l'individualisme mystique contre la domination centralisatrice de Rome, trouva le sien dans la poésie de l'époque. Les hérétiques devinrent donc troubadours en Provence et trouvères dans le Nord, *guilleri* en Italie, minnensingers en Allemagne, scaldes en Norwège, ménestrels au pays de Galles. De Parsifal à Don Quichotte, toute cette floraison littéraire ne serait que l'épanouissement habilement dissimulé d'un christianisme retrempé à ses sources.

On a accusé les Bonshommes ou Parfaits d'avoir nié l'utilité du mariage et préconisé la communauté des femmes. Or, dans la religion provençale, on appelait mariage l'obédience à l'orthodoxie romaine, et amour l'affiliation à la doctrine ésotérique. « Telle est la clé initiale de toute la littérature amoureuse ». La dame des troubadours est cette doctrine. On comprend ainsi qu'ils soient encore amoureux dans leur vieillesse. Lorsque la dame (doctrine) porte un nom de lieu, elle est dame-diocèse, dame paroisse, dame-loge, désignant ainsi la doctrine adoptée dans ce diocèse, cette paroisse ou cette loge. Le mariage (profession d'orthodoxie romaine) n'empêchait pas l'amour (l'affiliation), et la même dame pouvait avoir divers servants.

On reconnaît là la maladie ou la passion des fervents de l'ésotérisme qui ne reculent devant aucune invention pour faire leurs les génies les plus éloignés d'eux et les œuvres qui témoignent de plus haut en faveur de la vraie foi (1). Nous en verrons d'autres exemples. « Si on étudiait la littérature médiévale, la Renaissance cesserait de paraître une subite résurrection de l'antiquité. Le néoplatonisme pénètre déjà profondément nos romans d'aventures, et lorsqu'il se montre ouvertement sous les Médicis, c'est que ceux-ci lui assurent une protection efficace contre l'inquisition romaine. Gemisthe Plethon

1. Croirait-on que les Croisades eurent pour but de porter à l'Orient les bienfaits de l'ésotérisme? « Dans l'ordre des faits, quelle audace est comparable à celle d'un Godefroy de Bouillon qui rêve d'établir en Palestine ce même christianisme des parfaits que Blanche de Castille exterminera en Occident? »

et Marsile Ficin sont les docteurs officiels de l'antique Albigéisme, comme Dante en est le prodigieux Homère (!) (1). La fiction et l'histoire en ce sujet se répondent avec un parallélisme singulier : l'Ordre du Temple ne réalise-t-il pas l'Ordre du Graal (!) et Monsalvat n'a-t-il pas un nom réel, Monségur? Le seul poète qui ait touché à ce grand sujet est Gheuzi : il a su dans son beau drame qu'il appelle Monsalvat, mais qui se passe à Monségur, ressusciter l'âme albigeoise — et l'âme albigeoise, quel que soit le sens un peu flottant de ce nom, est l'âme de Parsifal et manifeste cet ésotérisme du moyen âge d'où la Renaissance est sortie. » Et, pour revenir au Dante : « L'Ordre du Temple eut le plus extraordinaire des avocats, le poète de la *Vie nouvelle*. Le lyrisme enveloppe si bien l'hétérodoxie que les papes acceptèrent comme poème religieux le plus épouvantable pamphlet qui ait jamais été écrit contre aucun clergé. »

Mais n'oublions pas que nous avons affaire à un écrivain catholique, à un catholique passionnément attaché à l'Eglise. Voyons maintenant les preuves qu'il nous en donne.

Ecoutons, tout d'abord, en quels termes il signale « la grande erreur de l'enseignement sacerdotal. »

« En méprisant les œuvres du génie pour exalter les vertus cachées, l'humble obéissance et les mérites qu'on n'a pas besoin de prouver, le clergé de tous les temps a conçu un dessein politique où sa paresse s'accordait avec le soin de son prestige. La canonisation d'un Labre prend ses raisons, non de la belle humilité du personnage, mais d'une volonté séculaire et tyrannique d'humilier la supériorité véritable et d'opposer à l'idéal naturel de l'homme civilisé une autre conception qui sauvegarde l'hégémonie du clerc sur le laïc ».

Un autre grand malheur de l'Eglise est celui-ci : « Le catholicisme latin renonça trop tôt à l'ésotérisme : entêté d'un rêve césarien, il prétendit administrer la conscience universelle à la romaine. Sans grands ou petits mystères, sans initiation, le clergé pensa réaliser l'égalité la plus impossible qui soit, celle des âmes. L'*élite* se révolta; il ne fallait pas être grand clerc pour découvrir que l'Eglise ne réalisait pas la pensée évangélique... » — « L'hérésie médiévale fut avant tout un mouvement anticlérical : beaucoup de fidèles les plus ardents, scandalisés par le Césarisme romain, rêvèrent un catholicisme évangélique et créèrent un nouveau clergé... De la fin du Xe siècle jusqu'à la Renaissance, beaucoup cherchèrent leur salut hors de l'Eglise. »

Le catholique fort éclairé qu'est M. Peladan reconnaît le peu de valeur de la théologie des nouvelles sectes. « Toutefois l'anticléricalisme des Vaudois fut légitime; ils protestaient contre la féodalité sacerdotale, aussi abusive, onéreuse et injuste que celle du noble hom-

1. Les prétendus initiés ont écrit plusieurs livres sur l'ésotérisme du Dante et son œuvre anti-catholique.

me. » Et volontiers, il se ferait contre l'Eglise l'apologiste de l'hérésie : « Franciscains et Dominicains ont travaillé avec un zèle ardent à éteindre et à déshonorer un christianisme qui eut des héros, des martyrs, et inspira les plus beaux poèmes de notre ère. » — « L'Eglise a brûlé et massacré plus de saints que le calendrier n'en énumère, au nom de l'unité.. »

Et quant aux croyances elles-mêmes, voici le fond gnostique : « Certainement le moyen âge ne distingue pas entre Marie et Jésus : dans son cœur, la Trinité se compose de quatre personnes. Nul ne le dit et chacun le croit. L'idée de maternité et l'idée de divinité se mêlent si bien dans cette adoration que la Vierge est déesse autant que la déesse est maternelle. »

Voilà, nous semble-t-il, un premier cas jugé.

En voici un second, pris à côté du précédent. Le comte L. de Larmandie avait été l'un des compagnons de M. Peladan dans la fondation de la Rose-Croix catholique (1). C'est lui dont Mgr d'Hulst analysait un ouvrage dans le fragment cité plus haut. En tête de son livre l'auteur avait écrit : « Je suis catholique, apostolique et romain », ce qui voulait dire sans doute qu'il croit et adhère à l'Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est encore à ce titre qu'il est venu faire une communication à la première séance des travaux de l'*Alliance spiritualiste*, dont nous trouvons le compte rendu dans le numéro de mars 1910. Et il l'a présentée au nom de la *Rose-Croix catholique* dont cet acte manifesterait la survivance.

Comment M. de Larmandie, catholique, apostolique et romain, concilie-t-il les devoirs de sa foi avec sa collaboration à la revue martiniste *Le Voile d'Isis*, où son nom figure en belle place entre ceux de Papus et de M. Jounet, c'est ce que nous n'avons pas mission d'expliquer. Mais nous pouvons retenir les déclarations qu'il vient de faire tout récemment au nom de son école. Il débute en disant : « On doit bien reconnaître que l'ésotérisme répond à un état d'esprit contemporain, pourquoi donc blâmer ce mouvement au lieu de lui venir en aide? » Et voici incontinent où cela conduit les catholiques de la Rose-Croix. A en croire leur porte-parole, ils se séparent nettement des Théosophes Hindous. « Notre Dieu est le Dieu de saint Paul, en lequel *vivimus et sumus*, mais qui est distinct de son œuvre (voilà qui est bien) comme l'esprit de la pensée » (voilà qui ne suffit plus). Distinction captieuse, avec laquelle on rouvre, sans en avoir l'air, la porte qu'on se vantait de fermer. Aussi bien, l'orateur venait de dire dans la phrase précédente : « Les exotériques représentent la vie de Dieu comme se développant en un cycle fermé. (C'était l'expression de Mgr d'Hulst, M. de Larmandie s'en souvenait-il? et très juste,

1. M. de Larmandie porte le titre de Commandeur de la *Géburah* (Géburah est l'un des séphiroth de la Kabbale). — Vitoux. *Les Coulisses de l'Au delà*, p. 212.

si l'on parle de la *vie* de Dieu, non de son action *ad extra*). Il leur faut la séparation absolue entre les deux mondes, et c'est, disent-ils, — parfaitement! — du panthéisme émanatiste que de concevoir autrement les relations de l'Etre éternel à l'*Indéfini devenir.* »

« Nous avons, dit encore M. de Larmandie, une notion très exacte de l'ordre surnaturel ». Ce serait un progrès sur ce qu'avait constaté Mgr d'Hulst, mais il n'en faudrait pas juger par le passage qui précède immédiatement cette déclaration. Nous retrouverons d'ailleurs plus loin cette explication du miracle. Le miracle n'appartient pas en effet à la substance de l'ordre surnaturel qui consiste dans une communication de la vie divine, mais il est un mode d'action surnaturelle. Sous prétexte d'éviter une confusion, je ne sais laquelle, on confond l'occulte ou l'inconnu naturel avec ce mode d'action surnaturel, et, visiblement, on exclut celui-ci du miracle.

N'est-ce pas un concile qui affirme l'analogie des mystères surnaturels avec ce que nous savons de la nature en général? *Nous disons occulte pour surnaturel*, évitant ainsi une confusion. Les exotéristes définissent le fait surnaturel : Un fait contraire, (non pas contraire, mais supérieur), aux lois naturelles. Ils disent que la volonté prévoyante de Dieu a pu comprendre dans le même décret la règle et l'exception. Sottise! Quelle est donc la prévoyance la plus parfaite, la plus digne de Dieu; celle qui aura si bien prévu tous les faits utiles, qu'une même loi les comprendra tous, ou bien celle qui est obligée d'établir des dérogations à ses propres décrets? Nous définissons le miracle : un acte supérieur aux lois et aux forces *connues* (non; à toutes les forces connues ou inconnues de la nature), l'application d'une force supérieure (de quel ordre?) par une science (?) une volonté, une sainteté supérieures.

M. de Larmandie ne se doute pas davantage que son catholicisme détruit la révélation divine en se flattant de la retrouver partout :

Nous soutenons l'existence d'une religion commune aux initiés de tous les pays. L'abbé Ansault a écrit un livre sur le culte de la Croix avant Jésus-Christ, avec cette épigraphe de saint Augustin : « Ce que l'on appelle aujourd'hui Christianisme n'a jamais cessé d'exister dès le principe, quand le Christ est venu on a appelé chrétienne la vraie religion qui existait auparavant ». Cette hypothèse n'est-elle pas pleinement satisfaisante : Une religion immuable édictée par Dieu, *in principio*, puis persécutée par le Nimroudisme, défigurée par l'idolâtrie, *latente néanmoins sous les symboles populaires, et conservée plus ou moins pure dans les grands sanctuaires d'initiés*, presque impuissante à la fin de l'histoire ancienne, sauvée enfin et *restaurée* par la Messiation. N'est-il pas fâcheux d'affirmer que la théologie chrétienne n'a rien de commun avec la théologie grecque ou hindoue? le *particularisme doit-il remplacer la note, officielle celle-là, de catholicisme, c'est-à-dire d'universalisme?*

Nous retrouverons chez d'autres catholiques cette théorie présentée avec plus de développement. Remettons à ce moment d'en montrer l'illusion ou la perfidie.

M. de Larmandie demande la liberté de percer, s'il le peut, les ténèbres de la foi, mais, faute, peut-être, de distinguer entre les motifs de crédibilité et l'acte de foi, il supprime l'organe de celle-ci dans l'Eglise et dans l'âme, et sa foi se réduit au rationalisme :

L'esprit humain n'admet entre lui et la Vérité d'autre intermédiaire que la lumière (???) La proposition de l'Eglise est le moyen ordinaire de la foi, mais le vrai motif est la lumière de Dieu. (Oui, si par lumière on entend l'autorité de sa parole reconnue par l'âme; non, s'il ne s'agit que de l'intuition de la vérité. Il y a de l'obscurité dans la foi) : « Tout notre néo-christianisme tient en cette courte conclusion : que la foi redevienne lumière, et que ce ne soit plus la volonté mais la raison qui croie en nous. »

Empruntée ou non à l'impie ouvrage du Dr Alta : *L'Evangile de l'Esprit*, dont nous parlerons plus bas, cette théorie de la foi, s'y retrouve en termes identiques et avec son plein sens anticatholique.

En trois pages, M. de Larmandie s'est chargé de montrer surabondamment, cette fois encore, par son exemple et celui de ses amis, que l'ésotérisme entraîne fatalement un catholique hors de la foi de l'Eglise et lui en fait perdre jusqu'à la notion élémentaire.

Cependant, ce n'est *jusqu'ici qu'un premier pas*. Mais, avant de quitter la Rose-Croix catholique pour passer à ses dérivés, il est un autre cas particulier, plus grave encore et plus douloureux, auquel il faut nous arrêter et qui demande à être une bonne fois vidé à fond. Il est un nom mêlée à la fondation de l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix de M. Peladan, qui a été déjà cité plus haut dans ces articles, et qui s'est aussi rencontré d'autres fois sous notre plume dans de précédentes études : celui d'un prêtre catholique, connu seulement sous le pseudonyme de docteur Alta.

Loin de nous le dessein formel de nuire à quelqu'un, mais il y a un devoir de charité universelle qui prime toute charité particulière, et un amour pour l'Eglise qui fait braver tout désagrément et toute hostilité quand il s'agit de défendre et de venger cette Mère déshonorée par un scandale abominable. Ce prêtre, il faut achever de le démasquer.

En écrivant, à la fin de 1907, *Les Démocrates chrétiens et le modernisme*, j'ai analysé et cité longuement (pages 92 et suiv.) un article du Dr Alta, paru dans la *Justice sociale* de M. Naudet (27 juillet 1907), qui est une violente diatribe contre l'Eglise, la condamnation de son magistère et de l'enseignement de la foi. L'auteur demande que l'Eglise soit ramenée à sa constitution originelle qui était « exactement ce que nous condamnons aujourd'hui sous le nom de subjectivisme ». Les paroles de Jésus-Christ sont tournées en anathèmes contre son institution divine. Et j'ajoutais : Ce prêtre a charge d'âmes, il est curé dans un diocèse limitrophe de Paris!

Plus récemment, dans un article intitulé à dessein : *Modernisme*

et ministère paroissial (1), je signalais sa réponse à l'enquête du *Matin* sur « l'angoisse religieuse », dont il a été question au début de ces pages. Le docteur Alta y renouvelait les mêmes impiétés et concluait : « Si, d'ici vingt ans, le pape n'a pas amolli ses rigueurs, il est certain que les catholiques à vues larges et les protestants libéraux se seront réconciliés, auront fait alliance, et bâti, à frais communs, une nouvelle Eglise ». A cette occasion, je mentionnais du même auteur un commentaire de saint Jean : *L'Evangile de l'Esprit*, qui dépasse les audaces ordinaires de la critique rationaliste et où se retrouvent les doctrines ésotériques de la Gnose et celles de l'occultisme. L'Eglise et la Papauté y sont outragées en cent endroits. Cet ouvrage a été publié par la Librairie générale des sciences occultes. En terminant, j'exprimais de nouveau la douleur de penser qu'un tel prêtre exerçait les fonctions paroissiales et demeurait pasteur des âmes. Pauvre troupeau! Et, insistant sur l'indication précédemment donnée, j'y appuyais en disant : Pour être plus clair aujourd'hui, j'ajoute que ce diocèse limitrophe de Paris est celui de Versailles. J'aurais pu dire aussi : et les confrères du docteur Alta, plusieurs du moins, savent qui il est et connaissent son vrai nom.

Le docteur Alta occupe encore son poste. Aujourd'hui nous le trouvons directement mêlé aux sectes occultes. On l'a déjà vu plus haut. C'est là l'explication du reste. Martinistes et occultistes le citent fréquemment avec éloge. La revue *Les Entretiens idéalistes*, dont nous nous occuperons tout à l'heure, commet même la distraction de le désigner par son vrai nom (2). Papus, dans son Traité des sciences occultes, le classe avec la duchesse de Pomar, parmi les « théosophes ésotériques chrétiens ». Nous l'avons rencontré parmi les fondateurs de l'Ordre Kabbalistique et Martiniste de la Rose-Croix, dont l'historique a été fait plus haut, en compagnie de Papus et Guaïta. Il faisait partie des six membres secrets du Conseil suprême des Douze; et quand Peladan se retira, Alta fut encore choisi pour le remplacer parmi les six membres connus.

Il a pris part récemment aux réunions de l'*Alliance spiritualiste*, dans la séance du 6 mars 1910 (3), ayant pour sujet : Le spiritualisme, son adaptation à la science et au monde moderne; et il y a prononcé un discours que le Bulletin a inséré. Voici la réclame que ce Bulletin lui fait à cette occasion :

Outre les membres du Comité fondateur, on a écouté avec beaucoup d'intérêt et de sympathie les discours : de M. Blech, président de la branche

1. *La Critique du Libéralisme*, 15 septembre 1909.

2. 25 juillet 1909, page 15.

3. Discours reproduit par le Bulletin de l'Alliance spiritualiste, avril 1910. Le docteur Alta termine en se félicitant de son amitié avec M. Jounet et avec M. Le Leu, rédacteur au *Voile d'Isis*.

française de la Société Théosophique; du docteur en théologie, Alta, bien connu depuis longtemps du public spiritualiste de toutes les écoles par sa science approfondie en matière de philosophie et d'*ésotérisme*, par sa collaboration lumineuse aux principales revues du Spiritualisme contemporain et surtout par l'admirable livre qu'il a fait paraître récemment : *l'Evangile de l'Esprit* · M. Meyer, membre de la Société de l'Union pour la Vérité; M. Valabrègue, président de la Ligue Spirite; Mme Lydie Martial; M. Barlet l'occultiste bien connu.

Et le docteur Alta remplit toujours les fonctions du ministère paroissial dans l'Eglise catholique.

Ce ne sont plus là des infiltrations, c'est l'insolence et la perpétuité du plus odieux scandale.

Eh bien, le docteur Alta se nomme M. Mélinge, et il est curé de la paroisse de Morigny, près d'Etampes, au diocèse de Versailles.

LES ENTRETIENS IDÉALISTES

Nous voici au centre d'un mouvement particulièrement dangereux et d'une action aussi pénétrante qu'habilement dissimulée, dont l'effort tend à faire adopter par les catholiques la théorie de l'ésotérisme. Il n'y a sans doute pas conspiration unanime entre les collaborateurs dans ce dessein, le fait n'en est pas moins exact. Ici encore, l'ésotérisme se révèle ce qu'il est : empoisonneur de la foi et destructeur des saines croyances.

Une fois pour toutes, les intentions seront laissées hors de cause dans la critique que nous abordons, quelque suspectes, disons-le sans détour, que paraissent celles de la direction de cette revue. Nos jugements seront avant tout objectifs.

Les Entretiens idéalistes, dont le directeur est M. Paul Vulliaud, ont été fondés il y a peu d'années, à la fin de 1906. Leur publication régulièrement poursuivie depuis lors prouve qu'ils ont trouvé un public. Plusieurs journaux et revues leur font de la réclame. Leur objet est indiqué par un sous-titre : « Cahiers mensuels d'Art et de Philosophie ». Idéalistes ils se proclament, par réaction contre le matérialisme qui détruit l'esthétique et ravale la science, et ils font au positivisme une guerre ouverte. Tout cela paraît excellent. Mais cet idéalisme a-t-il une forme arrêtée dans l'esprit de ces jeunes écrivains? La Déclaration par laquelle s'ouvre la revue, analogue en cela aux méthodes du *Sillon*, laisse au temps le soin de la préciser. « Définir notre idéal spiritualiste, métaphysique, montrer la possibilité de sa réalisation esthétique et sociale, en un mot, trouver l'accord de l'Idéal et de la Réalité : telle nous apparaît la tâche des jours à venir ». Cependant, malgré son imprécision peut-être voulue, cette déclaration trouve moyen de renfermer dans une incidente, une pen-

sée que nos lecteurs suffisamment avertis saisiront aussitôt et qui, en fait, on le verra, indique le vrai but : « D'aucuns jugeront que voilà des paroles assez vagues. Mais cette Revue n'a pas d'autre fin que d'apporter de jour en jour une précision plus grande à ce programme. Bien que nous croyions tous à la vérité de certaines lois esthétiques ou philosophiques, bien que la plupart d'entre nous conçoivent la nécessité de l'idée religieuse sous des formes plus ou moins analogues *(nous voulons dire qu'au sommet des spéculations, elles doctrines en apparence hétérogènes, se rejoignent, s'unifient et se confirment réciproquement)*, personne ici ne saurait avoir la vaniteuse et plaisante prétention de jeter au lecteur des conclusions toutes faites, de les lui imposer sans autre forme de procès » (1).

J'ai parlé d'analogie avec le *Sillon*. Ce n'est pas sans raison. Il est également difficile des deux parts de démêler la pensée intime qui préside à l'action exercée. La différence est qu'aux *Entretiens idéalistes* on est aussi réservé que bavard au *Sillon*. Il reste à savoir quel est le pire. Ne tranchons pas; constatons seulement, qu'en bavardant, on risque d'être indiscret. Le public y gagne quelquefois. C'est ainsi que, dans un article du 13 juin 1909, intitulé : « Idéalisme », l'*Eveil démocratique*, journal du *Sillon*, nous révèle un fait auquel les *Entretiens idéalistes* n'ont jamais fait la moindre allusion et que ses abonnés ignoreraient certainement sans l'intempérance de l'*Eveil*. Mais, d'abord, un mot sur la genèse de l'incident ne sera pas hors de propos.

Par un phénomène analogue à celui qui changea en admiration pour le christianisme l'aversion qu'avait premièrement pour lui la grande maîtresse des théosophes, Mme Besant, le directeur des *Entretiens idéalistes* qui avait au début condamné le *Sillon*, s'est pris ensuite d'enthousiasme pour lui. Il écrivait alors : « Notre ami X.. m'interroge sur M. Marc Sangnier, je répondrai sans ambages que, malgré mon cœur et mon esprit ardemment démocrates, je ne pourrais le suivre sur un terrain où il semble avoir compromis les grandes notions d'une doctrine essentiellement religieuse. Malgré certains principes, pour justes qu'ils soient, le chef du *Sillon* se met au rang des vains agitateurs » (2). Le mot était dur. Et voilà que deux ans après, le même M. Vulliaud ne pouvait plus contenir son admiration pour le même M. Sangnier s'enfonçant de plus en plus sur ce terrain politique où il compromet la religion. Il fait un compte rendu hyperboliquement louangeur du président du *Sillon* et de son grand discours au VIIIe Congrès du *Sillon* sur l' « Idéalisme républicain ». Il faudrait citer cette page entière. En voici du moins quelques traits : « .. Nous voulons simplement déclarer que nous tenons le Président du *Sillon* comme une force de Rénovation morale.. Il faut aussi l'avouer. Son idéalisme

1. Octobre 1906, p. 2.

2. Décembre 1907, p. 264.

républicain, sa foi démocratique, Marc Sangnier en a vigoureusement montré l'origine. Quel beau spectacle! Lorsque cet homme parlait du Libérateur, du Christ, quelle flamme d'amour emportait les âmes palpitant du même souffle idéal! Nous n'avons jamais assisté à la vision d'un tel dévouement et nous nous sommes dit : Le destin d'un pays qui s'honore d'un apôtre si désintéressé est encore grand » (1). Est-ce assez suggestif? D'autant qu'on se tromperait bien en prenant M. Vulliaud pour un esprit léger.

Il se doutait peut-être que M. Sangnier n'est pas insensible aux compliments. Celui-ci devait donc lui rendre sa politesse. C'est là qu'on fit un pas de trop. Ecoutons l'*Eveil démocratique* :

Nous avons trouvé le nom de M. Paul Vulliaud, l'autre jour, au bas d'une très symbolique peinture décorative, lorsque nous visitions une exposition d'art dont plusieurs de nos amis nous ont reproché de n'avoir pas parlé.

Au fond d'une petite cour, un étroit et raide escalier de bois aboutissant à un palier exigu où une très simple croix de bois ornée de buis et la salutation de paix vous accueillent. Deux chambres sont tapissées de quelques essais. Une Rose *scellée* d'une Croix, tel est le symbole que vous rencontrez à chaque pas. Il est celui de la *Confrérie rosicrucienne de la Rosace*, et il témoigne que toute beauté ne peut être vivifiée que par Dieu. Dans cette cellule travaillent quelques « frères » en dehors de leur labeur quotidien, pour la plupart, et ils ont conçu ce rêve de rendre les arts au Christ. Pour cela, ils savent qu'ils doivent mener *une vie chrétienne, ascétique et sainte*, et ils ont choisi saint François d'Assise comme patron, et Gotto, Benvenuto Cellini et les autres suaves préraphaëlites comme modèles.. Que vous présenteront-ils? Peu de choses, sans doute, et que vous trouverez trop imitées des naïfs primitifs. Quelques figures allégoriques, quelques aquarelles très lumineuses, d'après Giotto, quelques compositions d'un symbolisme trop compliqué et un peu épars! Soit. Mais du moins une vie chrétienne — qui n'est, hélas! que trop originale à notre époque — soutient puissamment cet effort. Et cela méritait bien d'être signalé.

Que la direction des *Entretiens idéalistes* se rattachât à une *Confrérie rosicrucienne de la Rosace*, voilà ce qu'on ignorerait sans le *Sillon*. Et ce nom, et ce symbole sont également suggestifs. La couverture de la Revue porte, il est vrai, un emblème de la Rose-Croix, dont le dessein, malgré sa composition habilement travaillée, n'est pas sans analogie avec certains sceaux du papyrus gnostique d'Oxford. Mais que pouvait tirer de là le lecteur devant lequel on ne faisait aucune allusion à la signification de cet emblème (2)? J'admire, en passant, comment le rédacteur de l'*Eveil* l'a justement caractérisé en parlant de la Rose *scellée* d'une croix. (Il a voulu dire certainement : la croix scellée d'une rose). Il a rencontré, sans s'en douter, l'expres-

1. Mai 1909, p. 267. Plus tard, les Entretiens renchérissent encore sur la flatterie, en rendant compte des œuvres oratoires de M. Sangnier. Janvier 1910, p. 24.

2. Il apparaît modifié à dater de mars 1908.

sion consacrée dans les sociétés secrètes; seulement celles-ci lui donnent un sens antichrétien : la croix scellée, cachetée, annihilée par la science (1).

Que les confrères mènent une vie chrétienne, ascétique même, nous l'apprenons avec grande édification. Quant à la sainteté, il y faut joindre quelque chose de plus. Mais laissons parler encore l'*Eveil:* « Il est certain que l'*idéalisme* passionné qui anime tous nos camarades et qui leur permettra de faire demain la Démocratie ne pouvait manquer d'enthousiasmer les *Entretiens idéalistes* où toutes les manifestations de la pensée humaine, *en religion,* en philosophie, en art, *sont vues du point le plus élevé d'où l'horizon est le plus vaste. On y est donc catholique, apostolique et romain en religion, et en art...* »

Voilà donc ce qu'on pense de cette revue au *Sillon;* et il est à présumer, vu ces rapports d'estime et d'admiration réciproques, qu'elle a toutes ses entrées dans les groupes dirigés par M. Marc Sangnier. Or, au risque de scandaliser fort le *Sillon,* aux yeux duquel, aux *Entretiens idéalistes,* on est catholique, apostolique et romain en religion, nous nous permettons de déclarer tout net que cette revue est *hérétique, archi-hérétique, et, dans son fond, absolument anti-catholique.*

C'est ce qu'il faut maintenant établir.

Ce n'est pas chose, de prime abord, facile.

Voici, en première ligne, après la déclaration nuageuse du début, des professions de foi qu'on n'a pas le droit de suspecter sans de graves motifs. « Notre groupe, du plus au moins, est de croyance catholique, nous essayons de la faire partager en dehors de tout mépris et de toute suspicion envers les esprits réfractaires... Mon sens critique me rappelle que la Religion emporte en son essence (il n'est vrai que du catholicisme) le principe de la Révélation... Catholique, j'ai la belle consolation de l'au-delà » : ainsi parle M. P. Vulliaud, en repoussant le positivisme de Comte (2). Et encore : « J'ai en ma possession le critérium de la Vérité : pour moi, Dieu, la Religion catholique, et pas d'autre, sont les bases essentielles sur lesquelles s'établira la Démocratie » (3). Et, enfin, pour abréger, dans une déclaration signée : Les Fondateurs, « au seuil de 1910 » : « Nous sommes CATHOLIQUES (ainsi souligné), nous ne parlons pas au nom du catholicisme; nous n'avons aucun mandat pour cela; mais *nous affirmons bien haut notre croyance catholique* — en nous efforçant d'en donner les raisons — *et notre volonté de rester inébranlablement soumis à l'Eglise et au Pape ;* nous soutenons que cette soumission, loin d'être une gêne et un arrêt, est pour nous un soutien et un aiguillon » (4).

1. J. Kostka, *Lucifer démasqué,* p. 249.
2. Octobre 1907, pages 148 et sq.
3. Janvier 1909, p. 35.
4. Janvier 1910, p. 1.

Quoi de plus catégorique? (1) Toutefois, quand nous examinerons plus spécialement les doctrines du directeur de la revue, nous constaterons qu'à l'accentuation de ces principes correspond un éloignement de plus en plus complet du catholicisme.

Mais, pour taxer cette jeune école d'hérésie, suffira-t-il de quelque boutade, comme cette notule, dans la revue des faits et des articles du mois : « *Le Modernisme. — Dans les bras de qui se jeter?* A gauche, voici l'abbé Loisy, qui dit que le quatrième évangile est apocryphe, à droite, voici Pie X qui nous condamne au seul saint Thomas et qui institue une commission de surveillance derrière chaque porte! Comme on peut vite être hérétique (2)! — Ou de cette autre : « Pie X et le règne de Jésus-Christ (Revue de Fribourg). — Un article lyrique de M. André Bovet, plein de bonnes intentions, sur le « vaillant généralissime de l'Eglise militaire »? (3).

Cela prouverait seulement que ces catholiques, inébranlablement attachés à l'Eglise et au Pape, n'en ont pas moins l'esprit de liberté. La seconde de ces notes s'explique par l'horreur qu'on professe aux *Entretiens idéalistes* pour le rôle politique de l'Eglise, témoin, entre vingt autres, ces lignes qu'on croirait écrites par Marc Sangnier, et qui sont encore de M. Vulliaud : « Néanmoins, la vraie doctrine, selon moi, est celle énoncée, à peu près à la même heure, par le prophétique Ballanche en France et l'enthousiaste Gioberti en Italie : Le catholicisme n'est pas un parti politique; et, ajouterais-je, tout système, établi sur des principes politiques et réciproquement ne peut qu'être un système d'asservissement et d'oppression, profitable ici-bas aux seules aristocraties et condamnable au nom même de la Religion et de l'Histoire, c'est-à-dire du plan chrétien qui se déroule en réalisation des promesses divines, synthétisées dans la plus belle des maximes: Liberté, Egalité, Fraternité » (4). Mais tout cela nous laisse bien loin de compte et n'effleure pas même la question.

---

1. Voici pourtant qui l'est un peu moins : « Dans la religion catholique, nous ne voulons voir que les beautés religieuses, nous ne voulons voir que la divine religion du Christ *telle que l'ont faite saint Jean, saint Denys l'Aréopagite et les premiers pères de l'Eglise.* » Entendez surtout pour ce dernier nom les théories origénistes sur lesquelles s'appuient la Gnose et la Kabbale. Et le rédacteur ajoute, sur cette phrase d'un correspondant : « La nef de Pierre a recueilli les épaves du monde antique » : « Vraiment? Si par les épaves les plus précieuses on entend l'organisation romaine, bien. Mais il ne faut pas oublier que si Rome n'a pas fait brûler la bibliothèque d'Alexandrie, c'est que les musulmans ne lui en ont pas laissé le temps; que c'est Rome qui a fait détruire les ruines de l'Irlande et que c'est grâce à elle que nous sommes privés de l'histoire d'une moitié du monde. Et le Mexique, où furent livrés au feu les manuscrits et les monuments. Aujourd'hui encore, au lieu de sauver les débris du monde antique, les missionnaires de l'Inde y détruisent les livres sacrés ». (Janvier 1908, p. 19.)

2. Décembre 1907, p. 309.

3. Mars 1909, p. 164.

4. 25 décembre 1907, p. 263.

Ferons-nous observer qu'il est singulier de voir une revue catholique se faire éditer par une librairie occultiste, qui propose a ses lecteurs un choix varié de livres sur les sciences occultes? (1). C'est là sans aucun doute, une note fâcheuse, inquiétante même, mais qui ne saurait servir de preuve à une thèse aussi formelle.

L'un des rédacteurs, M. Boué de Villers, est auteur d'un manuel de magie, résumé de l'occultisme. Il a publié dans les *Entretiens idéalistes*, revue où l'on fait haute profession de catholicisme, un conte symbolique intitulé : *Le secret de la Rose-Croix*, c'est-à-dire de l'initiation à l'Ordre établi autrefois par Chrétien Rosencreuz, pages qui respirent un idéalisme morbide et un érotisme macabre (2). Les poésies qu'insère la revue célèbrent le plus souvent un panthéisme sensuel (3). Telle autre s'intitule : « Evocation *séphirotique* » (4). Dès le premier numéro, c'est un appel allégorique à l'Humanité déchue et souffrante par la sagesse qui se révèle *androgyne* (5).

Tout cela évidemment ne manque pas de signification. Mais enfin?

Alors, allons plus loin et abordons la doctrine. Dans le seul premier numéro, sous la plume du rédacteur en chef, M. R.-G. Aubrun, *quelles rencontres! Il traite des antinomies de la méthode.* Deux voies: l'idéalisme et la philosophie. L'une et l'autre sont également incapables de nous conduire à la possession de l'Absolu. Je me borne à la citation intégrale d'une note de ce rédacteur.

Quand *Jésus qui s'est fait Homme* (ainsi souligné, apparemment non sans dessein, et ainsi parlent les gnostiques) se dit la Voie *et* la Vérité, comprenez la Voie *vers* la Vérité. Jésus nous enseigne une méthode du salut, non point la Vérité dans son essence. La logique philosophique, du moins, le veut ainsi. L'Absolu est un et invisible. Le Verbe, en s'incarnant, se diminue, puisqu'il participe du relatif, puisqu'à tout dire, *il devient pour un temps le relatif.* Or la Vérité n'est autre qu'une identification de l'Absolu. *J'en infère que Jésus ne représente pas intégralement l'Intégrale Vérité.* « Vous demandez, dit-il, vous demandez au Fils de l'homme des choses qu'il ignore et que son Père seul connaît. » Le Christ n'est donc point omniscient. Mais il possède les voies de certitude et les révèle. — Si vous posez Jésus comme une incarnation de la Vérité, *il faut admettre qu'il demeure Dieu tout en se manifestant sous les apparences de l'Homme,* — et invoquer le Mystère. *Ce qui, pour un Chrétien, n'est certes pas inadmissible.* Quoi qu'il en soit, j'avoue que la question m'apparaît extrêmement délicate et mériterait d'autres développements (6).

---

1. Librairie Bodin, Paris, En janvier 1909 les « Entretiens Idéalistes » ont quitté cette librairie, et pris celle de Falque comme simple dépositaire.

2. 25 février et 25 mars 1907.

3. Décembre 1906 : *Orphée*, p. 136. — Janvier 1907 : *Amour*, p. 187, *Veni mors*, p. 165, etc., etc.

4. Février 1908, p. 83.

5. Octobre 1906 : *Ultima hora*, p. 23.

6. Octobre 1906, p. 21.

On voit, entre autres choses, que le mystère d'un Dieu fait homme, qui n'est pas inadmissible pour un chrétien, l'est pour celui qui écrit ces lignes

Ailleurs, ce trait suffisamment éclairé par le fragment cité de Mgr d'Hulst :

Voilà donc le dernier mot de la création : Dieu, amour souverain, a créé pour avoir à qui faire du bien. « La création est *un débordement de l'amour infini*. C'est pourquoi la création apparaît comme nécessaire, mais de la nécessité qui porte Celui qui est bon à faire le bien. » C'est ce qu'exprime un poète-philosophe, (A. Soumet. La divine Epopée) :

« Jehova seul était, il était l'existence,
« Jouissant de lui-même et de sa trinité,
« Et portant sans fléchir son poids d'éternité
« Sans nul vide en son sein, plein de sa quiétude,
« De son immensité peuplant sa solitude.
« Il voulut cependant par libéralité,
« Epancher les trésors de sa fertilité,
« *Et laisser à longs flots s'écouler comme une onde*
« *Le trop plein du bonheur infini qui l'inonde* ».

L'Homme, des profondeurs de l'Eternité, *était attendu comme une quatrième personne de la divinité.*

C'est le quaternaire de la Kabbale qui ajoute un terme au ternaire gnostique. Et l'auteur, qui esquisse un essai sur la philosophie de Blanc de Saint-Bonnet (avant sa conversion), écrit encore :

« Qu'on me laisse redire mon enthousiasme... L'idée de Famille sur laquelle repose la société, a inspiré à Saint-Bonnet des développements d'une beauté solaire. Les lire plonge l'âme dans la paix. Les pensées de l'auteur à propos du mariage, fondement de la Famille, noces *dont l'archétype est le mariage éternel des divines Personnes;* à propos de la Famille divine, paradigme de la Famille humaine, prisme sur lequel se décomposent les rayons de l'Amour intégral; à propos du mystère cosmogonique de l'homme *androgynique* éclairci, *la Sexualité résidant plutôt dans les âmes que dans les corps*... (1) »

Ailleurs, encore, à ce même propos, nous apprenons que l'instinct sexuel n'est qu'un produit de l'ascétisme chrétien, selon la doctrine du Maître Peladan. Et c'est pour la défense du christianisme. L'auteur répond à cette objection : Le christianisme est antinaturel.

Le christianisme, que l'on veut prendre ici au sens d'ascétisme, de continence, n'est pas anti-naturel, parce que, tout bien réfléchi, l'instinct sexuel *n'est peut-être pas si naturel, si conforme à notre nature que cela.* Et c'est ici encore un des problèmes auxquels devait nous conduire cette étude. Si l'instinct sexuel est naturel chez nous, *c'est bien parce que nous l'avons, depuis notre enfance, introduit dans notre nature : « La luxure est une habitude que l'esprit impose au corps. » (Vice suprême.* Peladan*).*

1. Novembre 1906, p. 61.

La preuve en pourrait être la résistance que nous opposons *naturellement* aux premières attaques de l'instinct sexuel (1).

L'apothéose de la mort qui, pour le catholique, est le châtiment du péché *(stipendium peccati mors)* est encore une des formes de la religion panthéiste. Voici un article sur « L'immortalité subjective » de Comte, dont j'extrais seulement quelques lignes :

Les morts entrent, en effet, dans l'existence que j'appellerai subjective, et qui est la seule vraie. Notre existence quotidienne n'est rien qu'une suite de fragments mutilés : mais l'existence subjective trouve protection dans le sanctuaire du souvenir. Formée du dessein des morts, de leur pensée, de la qualité de leur vie, et gardée par une autre pensée immense qui de génération en génération la porte sur les temps, elle est soustraite, de par son essence et sa demeure, à toute atteinte ennemie. *Exactement elle compose la substance de l'humanité éternelle.*

C'est donc en cette humanité que nous entrerons tous. Et comme le nombre des morts s'accroît, chaque heure, en regard des vivants limités, leur poids pèse sur nous, nous sommes régis par eux. C'est d'eux vraiment, plus que de vivants, qu'est faite l'Humanité : non pas l'humanité qui vit éphémère dans l'espace, mais celle qui se prolonge indéfiniment dans le temps, vraie source de toutes nos forces, humanité profonde, incomparablement plus vaste et plus riche... Ce qui pense en nous, avant nous, c'est le langage humain.. C'est aussi la raison humaine, qui nous a précédés, qui nous entoure et nous devance.. Actions, pensées ou sentiments, ce sont produits de l'âme humaine : *notre âme personnelle n'y est presque pour rien...* Dès lors qu'ainsi la vie n'est qu'une préparation à la mort *c'est-à-dire à l'immortalité subjective;* dès lors que le seul spirituel nous donne rang dans l'humanité éternelle, et que vraiment il fait tout le prix et toute la puissance du monde, — n'est-ce pas l'âme, en nous, qui par-dessus tout importe?

Par « âme » je n'entends pas ici le principe immortel des spiritualistes. *Je ne veux nullement suggérer pour l'instant, n'en sachant rien d'ailleurs, qu'il y ait une substance distincte de la corporelle...* » (2).

M. Carl de Crisenoy écrit une méditation sur la mort, mêlée de considérations très chrétiennes, à propos des « Danses macabres », et finit en expliquant la conception de la mort que se faisaient les artistes du moyen âge.

Sans doute leur regard voyait dans le sombre mystère, ce que la matière ne saurait révéler; et quand ils représentaient la Mort par un squelette, ils n'entendaient donner que l'enveloppe matérielle, que le symbole de la profonde Réalité.

Comme l'Egypte et toutes les grandes époques qui ne tremblèrent point de regarder en face l'épouvante des mortels, le Moyen Age savait que la Mort, ce passage étroit, a deux faces opposées; que s'il apparaît sombre et lugubre comme un départ et une séparation aux regards de la terre, il est, aux regards du ciel, lumineux et joyeux comme une belle aurore, brillant et doux comme une réunion longuement espérée.

1. Novembre 1907, p. 224.

2. Décembre 1906, p. 137. Par exemple, l'auteur ajoute en note : « A tout le moins considérez ceci comme doute provisoire ».

Ils savaient quels sont les bienfaits de cet ange de la Justice et de la Bonté...

La Mort est aussi l'Unitive; la matière nous sépare, la matière et le mal. La Mort nous unira comme nous devons l'être, deux êtres en un seul. Les barrières tombent, les âmes se reconnaissent et se précipitent l'une vers l'autre, s'unissant enfin, se confondant comme une flamme qui s'élève. *L'Humanité tout entière* se réunit, et comme une immense couronne de flammes ardentes et brillantes, *unies deux à deux*, elle monte vers Dieu. C'est ainsi que la Mort nous mène au bonheur. C'est elle l'épreuve suprême qui met le sceau définitif à tout ce que la terre a vu commencer, elle qui nous donne le bonheur *en nous rendant parfaits.*

O Mort, tu n'es pas l'ange sombre et noir que l'on imagine généralement.

O Mort, bel ange aux ailes blanches, à la robe de feu, toi qui unis ceux que la terre sépare et qui nous délivre de la matière, porte du ciel, aurore du bonheur, suprême espérance des désespérés, consolatrice des cœurs qui pleurent, purificatrice et illuminatrice suprême, Ange qui perfectionne et qui donne le bonheur, instrument des volontés divines, reçois le salut d'un cœur qui t'aime, parce qu'il ne te craint pas.

Les humains enlisés dans la matière, n'ont vu que le linceul qui cache le mystère; mais sous ce voile resplendit l'ange très beau qui nous conduit à Dieu, c'est lui qui vient nous annoncer la délivrance finale, qui nous retire de la terre de douleur, qui nous unit ensemble;

O Mort, tu es la porte lumineuse de la vie, de la joie, du bonheur infini, l'aurore sublime, bienheureuse et divine, les premiers rayons du Soleil éternel (1).

Ce sont là quelques traits entre mille autres. Citerai-je ce compte rendu de « La prêtresse d'Isis », roman d'Edouard Schuré, occultiste émérite, dont le rédacteur débute en disant : « Pour nous, Edouard Schuré compte depuis longtemps parmi ceux que nous appelons nos maîtres »? (2), ou ce commentaire de l'ouvrage du docteur Alta sur l'Evangile de saint Jean :

Le commentaire d'Alta nous délivre des habituelles palinodies pieuses, d'une piété qui appauvrit l'énergie du cœur et qui endort l'activité des intelligences.

Alta par une délicatesse nettement formulée, avertit son lecteur de la direction où il s'engage. Cette dédicace résume, en quelques mots, toute la doctrine que le traducteur a su dégager de l'Evangile de saint Jean qu'il préintitule : *Evangile de l'Esprit.*

Au Pape de Génie
qui haussera l'Eglise catholique
du christianisme matériel
au christianisme spirituel.

... Alta, d'abord, *prouve le caractère ésotérique de cet évangile philosophique*, s'appuyant solidement, entre autres témoignages, sur celui d'Eusèbe (Hist. eccl. VI) : « Les premiers évangélistes avaient écrit l'évangile matériel; Jean a voulu écrire l'évangile spirituel. »

1. Octobre 1909, p. 181.
2. Mars 1907, p. 250.

Alta qui aime remonter aux interprétations des premiers Temps évangéliques, aurait pu rappeler avec profit qu'à l'origine la doctrine s'appelait le Culte de la Raison.

Le nouveau commentateur apporte de plus justes notions sur les problèmes théologiques, faussés par des enseignements routiniers ou par des opinions courantes. Ceux qui prétendent raisonner avaient besoin qu'on leur répétât cette distinction que *le fait seul est dogme*, non pas l'*explication du fait*, qu'on leur prouvât l'*infériorité du miracle comme motif de crédibilité*, etc..

Pourtant, Alta n'est pas un novateur.

Il enseigne que « *les dogmes véritables datent de l'origine même de l'Humanité, de l'origine de la Raison humaine* ». Toutefois, Alta est un réformateur.

Mais au lieu de fuir hors du Temple, comme l'insensé Luther, il reste, pour réformer, au sein du Temple.. (1).

Assurément, tout cela est grave. Mais n'est-ce pas surtout ignorance et entraînement de jeunesse? Et puis, que d'arguments à faire valoir dans un sens tout opposé, et que de pages, sinon impeccables, du moins pleines d'un zèle ardent pour la défense du christianisme et de l'Eglise!

Voici une bonne et forte critique du *Surhomme* de Nietzche, fondée sur ce que « moralement et politiquement le christianisme est son ennemi » (2). Voici une vigoureuse et vive critique du grand initié Eliphas Lévi qui invite les hommes d'élite à s'élever en devenant Mages au-dessus de l'humanité, animée d'une belle indignation contre l'audace avec laquelle il qualifie son œuvre d'orthodoxe et de catholique (3). Il est vrai que le même auteur observe ailleurs dans deux notes :

Nous n'avons pas voulu ici dire que tout occultisme est mauvais. Il y a, on l'a dit, dans ces sciences une face blanche et une face noire. Seulement la face blanche est noircie par certains adeptes qui prennent aujourd'hui le nom d'Occultistes. Toute magie n'est pas noire mais il semble qu'elle le devienne dès qu'on y touche, comme ces champignons de saine apparence qui, ouverts, verdissent et deviennent horribles à voir (4).

D'ailleurs, il faut répéter que nous ne faisons pas le procès de l'occultisme. En généralisant ce que nous avons dit d'Eliphas Lévi, nous arriverions certainement à de grosses erreurs. En nous en tenant à notre sujet, nous pensons avoir montré clairement les intentions profondes de nos auteurs. Ce résultat pour l'instant nous suffit (5).

Voici une autre critique rejetant l'ouvrage moderniste de P. Sain-

1. Mars 1907, p. 267.
2. Février 1907, p. 85.
3. Janvier 1909, p. 4.
4. Février 1909, p. 85.
5. *Ibid*, p. 100.

tyres : *Les Vierges Mères et les naissances miraculeuses* (1). Il est vrai que celle-ci est immédiatement suivie d'un compte rendu encourageant, quoique mêlé de quelques réserves, des *Conférences ésotériques* du Dr Papus (2). Voici de la même plume, qui est celle de M. Vulliaud, d'autres compte rendus dans lesquels il repousse deux autres livres dirigés, comme il le dit très bien, contre la divinité de Jésus-Christ : *Jésus de Nazareth* de M. Giran, et *Jésus historique* de Pieperbrinck (3). Voici un article entièrement écrit contre M. Loisy, analyse d'une brochure de M. J. Serre, écrivain de la revue (4).

Si les rédacteurs de celle-ci se plaisent à proclamer que « Peladan est leur maître », et à en développer les raisons (5), ils se gardent d'accepter entièrement sa théorie sur l'ésotérisme du moyen âge : « Est-il vrai que l'idéal des troubadours était l'idéal albigeois et que la pensée albigeoise était la pensée manichéenne? Est-il vrai que des troubadours et des Albigeois sont sortis les francs-maçons? Si l'une seulement de ces questions doit être résolue affirmativement, l'idéal des troubadours n'est pas le nôtre » (6). Et ailleurs, le directeur examinant l'ouvrage de Peladan : *La doctrine du Dante*, s'étonne qu'on se soit avisé « de trouver chez celui qu'une universelle admiration surnommait l'Homère chrétien le théoricien ésotérique de l'anticatholicisme », il le venge des impiétés que Peladan et d'autres auteurs lui attribuent et venge également le pape Léon X, et certains cardinaux ou les évêques que ces écrivains accusent de s'être associés à la conspiration contre l'Eglise. Il est vrai que, pour lui, « la pensée dantesque est passionnante, parce qu'obscure et conséquemment ésotérique »; il y voit « l'universalité du catholicisme, l'évolution de l'homme et l'instauration finale de l'Evangile éternel, le pouvoir spirituel revenant à sa pauvreté évangélique et par conséquent à sa constitution démocratique » (7).

N'est-ce pas encore M. Vulliaud qui critique sévèrement le récent pamphlet de M. Mater : *La Politique religieuse de la République française*, jugeant que celui-ci se révèle « comme un publiciste passionné et non comme un historien »? Il serait juste d'ajouter qu'il mêle à sa critique certaines vues très contestables; mais enfin ne termine-t-il pas en disant avec fierté : « Si nous n'avons pas une âme d'esclaves,

1. Mai 1908, p. 271.
2. *Ibid.*, p. 272.
3. Mars 1909, p. 142, 144.
4. Mai 1909, p. 230.
5. Janvier 1907, p. 159.
6. Janvier 1908, p. 19.
7. Novembre 1907, p. 237.

restons Ultramontains.. Ultramontains, disons-nous, et ne tremblons pas devant les mots »? (1).

Enfin, pour abréger, n'est-ce pas encore le même M. Vulliaud qui, dans une intéressante étude sur Mozart, franc-maçon, condamne vigoureusement la Franc-Maçonnerie?

Le but de la Franc-Maçonnerie fut donc rapidement une institution agissant en haine de la religion catholique, condamnée en 1737 seulement par cette Papauté qui avait toujours été favorable à l'association jusqu'au moment où le masque de l'imposture ne fut plus assez épais pour cacher des figures d'assassins.

Non, Mozart ne fut jamais franc-maçon, car Mozart était tout Amour et l'odieuse secte n'a qu'un idéal : la Haine ! et qu'un seul lien de « solidarité » celui de la Vengeance !

Il est vrai que « Les Entretiens idéalistes » publiaient intégralement *La Flûte enchantée* « qui est une apologie de la Franc-Maçonnerie », mais de la Franc-Maçonnerie telle que Mozart la concevait. « *La Flûte enchantée* n'est qu'un décor pour exprimer les vérités chrétiennes. Il ne vit jamais l'abîme qui sépare des doctrines qui semblent au premier abord être les mêmes, et qui révèlent leur opposition complète lorsqu'on les étudie dans leur profondeur ». (2). Encore cela ne rendait-il pas cette reproduction nécessaire. Il est vrai également, qu'ailleurs, analysant le récent et beau livre d'un juif converti : *La splendeur catholique* par M. P. Lœwengard, M. Vulliaud écrit :

Je regrette de savoir que M. Lœwengard se soit promis de se lancer « l'épée haute », comme il le dit, contre les juifs, les protestants et les francs-maçons. Ces vieilles dénominations qui divisent la société en partis, l'un des « honnêtes gens » heureux parti où il suffit d'entrer pour être honnête ! et l'autre de sectaires, tombent de plus en plus en désuétude. Il y a les bons et les mauvais. La division engendre la guerre et l'état d'antagonisme ne peut conditionner la civilisation qu'aux yeux de gens sans dignité humaine.

De tout ce qui précède se dégage sans doute pour le lecteur une impression pénible, anxieuse, mais qui laisse son esprit encore partagé. Il soupçonne à travers tout cela une pensée inspiratrice qui semble se cacher à dessein. C'est elle qu'il faudrait découvrir, mettre à nu, et convaincre, s'il y a lieu, d'impiété formelle. Jusque-là, à part certains faits caractérisés, mais non reliés entre eux, et parfois en apparence contradictoires, il refuserait vraisemblablement de souscrire au jugement qui déclare cette revue, malgré les professions de foi de ses rédacteurs, *une revue hérétique, archi-hérétique et, dans son fond, absolument anticatholique.*

Cette pensée maîtresse, nous allons maintenant la dégager. Cette

1. Juillet 1909, p. 34.

2. Novembre 1909, p. 264.

impiété, nous allons la révéler, et en découvrir la racine, en nous attachant spécialement aux articles du directeur, M. Paul Vulliaud, qui sont la partie capitale par leur importance et leur nombre. Nous n'avons jusqu'ici effleuré de lui que des hors-d'œuvre. La physionomie de cet écrivain mérite d'être mieux mise en relief.

M. Paul Vulliaud

L'*Intransigeant* du 21 mai 1910 esquisse cette silhouette du jeune Maître.

« *Un homme de trente ans qui sait la cabale comme pas vingt rabbins, qui connaît ses Pères de l'Eglise comme pas cent prêtres, qui a étudié les philosophes de la Renaissance, de Marsile Ficin à Pic de la Mirandole, comme peut-être personne.*

» *Un homme de trente ans qui a été au fond de tous les symbolismes de l'antiquité ; qui n'est disciple que d'Origène, de l'Erigène et de Ballanche ; qui est peintre de talent et poète ; qui a retrouvé dans les peintures du Vinci la doctrine ésotérique des Renaissants ; qui est directeur d'une revue, les* Entretiens Idéalistes, *où il disserte* de omni re scibili, *qui...*

» *Il n'y a qu'un homme ainsi :* Paul Vulliaud. »

Le dernier trait n'est pas le moins exact. M. Vulliaud disserte véritablement *de omni re scibili*, de toutes les choses que l'esprit humain peut connaître, et non moins de celles qu'il ignore. Le directeur des « Entretiens idéalistes » a de vastes connaissances qui font honneur à sa culture intellectuelle, et une érudition étendue, sinon sérieuse et profonde. Qu'il connaisse la Kabbale comme pas vingt rabbins, c'est fort possible, mais pour les Pères, et surtout pour la théologie catholique, sur laquelle il montre cependant beaucoup d'assurance, c'est un peu différent. Ce que nous en verrons nous donnera le droit de lui appliquer l'avis que Mgr d'Hulst donnait à M. de Larmandie en terminant sa critique : « Si, avant de réformer la théologie, il avait pris le temps de l'étudier, il se serait pris à douter de sa vocation d'initiateur. »

C'est bien, en effet, en initiateur, que M. Vulliaud se pose. Et c'est dans ce rôle que nous avons à le juger.

L'éloge de sa science dans la Kabbale nous offre la clé de l'énigme que nous cherchons. M. Vulliaud est un Kabbaliste, un Kabbaliste passionné.

Mais on se souvient que la Kabbale se partage en deux genres : il y a la Kabbale *littérale*, et la Kabbale *théorique* : l'une s'attache à l'interprétation des caractères matériels dans l'Ecriture; l'autre, au sens profond de ses enseignements. M. Vulliaud est un théoricien de la Kabbale, et il laisse la partie littérale dans un rang très inférieur. Sa Kabbale est une métaphysique, une philosophie de Dieu, de la Nature et de l'Art.

Ainsi s'explique qu'il traite assez irrévérencieusement la découverte archéométrique du marquis de Saint-Alveydre (1) et lance même quelques pointes à son maître le Dr Papus qui s'occupe de sciences expérimentales (2) Ainsi s'explique également qu'il raille le spiritisme (3); qu'un de ses collaborateurs, s'en prenne vigoureusement au *Surhomme* de Nietzche, au nom de la morale chrétienne, au *Mage* d'Eliphas Lévi, mais, toutefois, en observant qu'il y a occultisme et occultisme.

Mais aussi, ainsi s'explique, hélas! que d'une main, M. Vulliaud défende la Révélation, la divinité de Jésus-Christ et de l'Eglise, et que, de l'autre, il les fasse tomber en dissolution.

M. Vulliaud se flatte évidemment de concilier le catholicisme avec la Kabbale, et, pour son propre compte, il se pique d'être aussi bon catholique que bon Kabbaliste. Mais, pour nous, c'est justement son exemple, plus sérieux encore que les précédents, qui démontre pratiquement l'absolue incompatibilité de la foi à l'ésotérisme avec la foi catholique.

Quelle est en définitive la pensée maîtresse dans laquelle il dirige sa revue? La voici : persuader à ses lecteurs que le catholicisme est une doctrine ésotérique, et que cette doctrine ésotérique est celle de la Kabbale. Le moyen terme de cette démonstration consistera à établir l'identité de la tradition ésotérique de l'antiquité avec la Révélation chrétienne, l'une et l'autre se rattachant à la Kabbale.

On pressent ce qu'il lui faudra entasser d'hypothèses suspectes, et surtout d'erreurs de tout genre. On n'a pas oublié les professions de foi étalées dans la revue. Elles sont même personnelles à son directeur. C'est ce qui fait à la critique un devoir de lui ouvrir les yeux, s'il est de bonne foi, et, dans tous les cas, d'éclairer sur son système et son œuvre ceux qu'il séduit, en leur montrant que cet écrivain qui « affirme bien haut sa foi catholique et sa volonté de rester inébranlablement soumis à l'Eglise et au Pape », ne pourrait travailler plus savamment à détruire la foi et à ruiner l'œuvre du Christ, s'il était leur ennemi juré. Son christianisme ésotérique vaut celui de M. Jounet.

Aussi bien, on va le voir, son programme est identique dans le fond à celui de la revue l'*Initiation*, organe, c'est tout dire, de l'Ordre Martiniste, et inspiratrice de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent : « Dans la Science, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains. Dans la Religion, à donner une base solide à la Morale, par la découverte *d'un même ésotérisme* caché au fond de tous les cultes. Dans la Philosophie, à sortir des méthodes

1. Mai 1910.
2. Mai 1908, p. 271.
3. Novembre 1907, p. 244.

purement métaphysiques des Universitaires, à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une Synthèse unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique et la Métaphysique. » Et c'est là ce que signifiait, sous une forme plus discrète, la première déclaration des « Entretiens idéalistes » : « Nous voulons dire qu'au sommet des spéculations, telles doctrines en apparence hétérogènes se rejoignent, s'unifient et se confirment réciproquement ».

Dans une matière aussi abondante, c'est une nécessité de négliger les points secondaires malgré leur intérêt. Nous n'insisterons donc pas sur le goût étrange qui porte un écrivain catholique à choisir les génies les plus aventureux pour maîtres de la pensée chrétienne et à se faire leur apologiste justement en ce qu'ils ont de moins défendable, ou à attirer la curiosité de ses lecteurs sur des ouvrages notoirement contraires à la foi. On devine ce qu'il y cherche.

Je ne parle pas seulement des théories mystico-sociales de Blanc de Saint-Bonnet avant sa conversion (1), ou de Ballanche, dont les « Entretiens idéalistes » reproduisent un ouvrage presque entier (2). Mais ce sont des études consacrées, par exemple, à Soumet et à sa *Divine Epopée*, vaguement panthéiste (3); au comte de Gobineau, auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*, avec qui M. Vulliaud nous introduit dans les mystères de la Kabbale pratique (4); aux *Heptaples* de Pic de la Mirandole, pour justifier au point de vue doctrinal les conceptions extravagantes que l'auteur lui-même a désavouées (5); à Savonarole dont M. Vulliaud présente l'apologie complète sous le titre de *Savonarole justifié*, où il soutient que son héros « a toujours été soumis à l'Eglise romaine », d'autant qu'il était fondé à considérer comme nulle l'élection d'Alexandre VI; où il décrit avec des exclamations « la joie infernale » de ce pape en apprenant l'arrestation du moine de Florence, et conclut en disant : « Clément VIII voulut le mettre au nombre des saints. Pour nous, Savonarole est un docteur et un saint. Oui, un saint... » (6); aux théories connues sous le nom de doctrines d'Origène, qu'il fait siennes, cela va sans dire (7), et à celles de Scot Erigène qu'il défend avec le même zèle (8). Sur ces deux dernières il nous faudra revenir.

Et ce qui est non moins téméraire et plus grave, c'est que M. Vulliaud, dont les prétentions en théologie ne sont pas moindres qu'en Kabbale,

---

1. Octobre 1906.
2. Août 1907, etc...
3. Février 1907. — 4. Février, mars et avril 1908.
5. Mars 1909.
6. Avril et mai 1909.
7. Octobre 1909.
8. Mars 1910.

n'hésite pas à déclarer conformes à la doctrine catholique les erreurs qu'elle réprouve. Quant à lui, ce sont des erreurs qu'il professe ouvertement, sans parler de négations encore plus audacieuses, qu'il déguise mal sous le nom d'hypothèses. Ce n'est point en passant, mais dans vingt endroits, ce n'est pas sous forme d'opinions étrangères rapportées pour l'intérêt des curieux intellectuels, mais de jugements personnels positifs, qu'il énonce ces erreurs. Et il en fait l'objet d'un enseignement formel.

C'est tout cela qu'une étude rapide, où nous suivrons chronologiquement ses articles principaux, démontrera facilement.

Dès les premiers numéros des « Entretiens idéalistes » leur directeur nous présente des « *Notes critiques sur la Cabale* » (1), à propos de la traduction du Zohar. L'étude du Zohar projette des rayons de clarté sur « cette doctrine occulte, imposante attestation de l'inaltérable *Tradition* propagée de siècle en siècle en faveur de l'immuable et sainte Vérité » (p. 102). La Cabale « est la Tradition transmise d'âge en âge depuis le père du genre humain.. Les Hébreux l'ont *ésotériquement* conservée dans toute son intégrité.. Moïse commence son œuvre par l'exposition des croyances qui sont non seulement celles de sa nation, mais celles de toutes les nations » (p. 103). « Les notions fournies par la sagesse Kabbalistique sont identiques à celles que la théologie chrétienne nous enseigne » (p. 106). « Ce que nous appelons la théologie chrétienne n'est que le développement de la science des anciens Traditionnaires » (p. 109). « Saint Paul est plein d'allusions à la Kabbale » (p. 108). C'est là un point sur lequel M. Vulliaud insistera encore. « Il est étonnant à quel point saint Paul explique la Cabale » (2). Il nous apprendra, par exemple, qu' « il y a un très grand rapport entre les Mystères d'Eleusis (où se retrouve la Kabbale, il nous le montrera), et la doctrine de l'Epître aux Ephésiens »! (3).

Et il nous expose ici les données essentielles de cette tradition ésotérique. Les Cabalistes désignent Dieu sous le terme de Non-Etre, Aïn-Soph (Ensoph), parce qu'aucun nom ne peut désigner essentiellement l'Etre suprême qui est *inconcevable*. L'inconcevable se révèle par ses attributs divins, les *Séphiroth*. Il y a dix Séphiroth : « Leur totalité constitue l'infini ». Ils se divisent par triades, qui forment les quatre mondes de la Kabbale : monde d'émanation, de création, de formation et d'action. « L'essence de Dieu apparaît variée, suivant le monde où on la contemple ». « Les trois premières Séphiroth sont l'essence, la nature et le principe de tous les principes de lumière. Appelées « Splendeurs intellectuelles », elles correspondent au Père,

1. Décembre 1906.

2. Avril 1908, p. 191.

3. Août 1909, p. 92, note.

au Fils et au Saint-Esprit. Ces trois lumières ne sont qu'une ». (Et les autres, qui contribuent également à constituer l'infini?) « Les sept Séphiroth inférieures symbolisent les sept sacrements de l'Eglise catholique » (pp. 103-106). Laissons le reste.

En avril, mai et juin 1907, M. Vulliaud nous donne une étude d'assez longue haleine sur le catholicisme des Humanistes de la Renaissance. Nous glisserons assez rapidement sur certaines théories qui se représenteront plus loin avec plus d'ampleur. M. Vulliaud s'attache principalement à venger les Humanistes du reproche de paganisme. Selon lui, l'Humanisme est « le couronnement naturel du moyen âge », et il s'inscrit en faux contre la thèse de ceux qui prétendent que le Protestantisme est né de la Renaissance (p. 400). Celle qu'il développe pour la justification des Humanistes revient à ceci : Leur mérite a été de retrouver, de relever la conception traditionnelle des Dieux, en montrant son accord avec la doctrine chrétienne. Ils ont donc fait œuvre catholique. C'est l'objet de la première partie qui a pour titre : « De la conception idéologique et esthétique des Dieux à l'époque de la Renaissance ». M. Vulliaud fait gloire aux Humanistes d'avoir, les premiers, posé les fondements de l'histoire des religions comparées, devenue si en honneur à notre époque, et nous donne, sans y penser, le secret de leur vogue : elles sont la science de l'ésotérisme. « Au siècle passé, une science nouvelle, celle des Religions comparées, affermit sur des bases inébranlables la conception traditionnelle des Dieux, honorés chez les peuples groupés sous le nom générique de Gentils, *par rapport aux mêmes notions issues de la Révélation.* Il faut le constater, la Renaissance avait déjà posé les fondements de cette science. L'étude des auteurs anciens, réunis en Bibliothèque universelle, parallèlement avec les écrivains inspirés et traditionnaires (cabalistiques) se termina en *Conclusions* synthétiques *que les temps modernes n'ont pas infirmées, bien au contraire,* puisque tout un système d'apologétique religieuse fut établi sur la concordance des traditions unanimes. »

Ces *Conclusions,* ce sont celles de Pic de la Mirandole. On sait qu'il y avait de tout dans ses neuf cents thèses : de la physique, de l'histoire naturelle, de la médecine, de la théologie et de la cabale. Son apologiste ne manque pas de rappeler que le plus célèbre des Humanistes fut protégé par les Papes contre l'accusation d'hérésie. Mais il le dut à ses ardentes et très sincères protestations d'être soumis en tout à l'Eglise. Innocent VIII lut son apologie, écrite avec une foi tout enfantine, dit M. Audin, il en fut touché et défendit d'inquiéter Pic de la Mirandole : « Déclarons, écrivit-il, qu'on ne doit pas le croire coupable d'hérésie, parce qu'il a protesté avec serment de croire en toute chose conformément au jugement de l'Eglise » (1). Les mêmes

1. Audin. Histoire de Léon X, tome I, chap. II.

affirmations suppliantes lui obtinrent la même protection de la part d'Alexandre VI. D'ailleurs, à trente ans, Pic de la Mirandole renonçait à courir après la science à travers le monde, disait adieu aux lettres et à la Cabale, se réfugiait dans le sanctuaire et passait ses jours dans l'exercice des vertus les plus austères du christianisme.

Où M. Vulliaud va trop loin, c'est en affirmant que le temps n'a pas infirmé, bien au contraire, certaines thèses du prodigieux savant. Il n'est pas plus heureux dans l'argument qu'il tire des vertus de son héros à l'époque même de ses recherches. « Discréditer Pic, au point de vue religieux, lui qui se livra aux austères pratiques de la pénitence!! » (p. 394). Et les jansénistes? Moins heureux encore, quand il ajoute en note : « Quand on pense! Depuis plus de quarante ans certain parti religieux accrédite avec imposture que la philosophie de Rosmini est à l'Index » (p. 394). Un décret du Saint-Office, en date du 14 décembre 1887, a condamné pourtant cinquante propositions de Rosmini. Avant de mourir (1855) celui-ci avait rétracté ses erreurs. Cela peut ne pas faire le compte de M. Vuillaud, mais qu'y faire?

A propos des peintures de Léonard de Vinci, dont notre auteur a fait une étude approfondie et nous reparlera encore, il nous explique comment les Humanistes avaient retrouvé la conception ésotérique des Grecs sur la Beauté formelle, sur le Verbe de Dieu, figuré par Bacchus et incarné dans Jésus-Christ. C'est l'union du principe masculin et du principe féminin, selon la Kabbale justement interprétée par Pic de la Mirandole; et voilà pourquoi Bacchus et le Verbe, équation du Beau, sont représentés ANDROGYNES (pp. 295-298) (1). Et, comme ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, M.Vulliaud n'hésite pas à affirmer aussi que « l'homme a été créé androgyne, d'après la Tradition universelle » (p. 299) (2).

Le Bacchus de Léonard de Vinci est donc « la figuration symbolique du Messie hellénique, ou Verbe, c'est-à-dire de Dieu incarné sous la forme humaine pour que le Fini puisse remonter à l'Infini » (p. 292). Figuration qui traduit exactement la pensée antique. « Il est évident que les Pères de l'Eglise qui se sont répandus en invectives contre les mystères dionysiaques, n'en ont connu que la décadence. Les mystères se sont adultérés absolument comme la Fête de l'Ane du moyen âge. Le Dieu ancien est à la fois Bacchus et Silène. « Le premier symbolise l'ivresse mystique tandis que le second correspond

1. L'androgyne est le symbole de l'harmonie des deux principes contraires. (Juillet 1909, p. 7.)

2. « Dieu créa donc l'homme à son image (l'ayant rendu capable de béatitude, de connaissance et d'amour); *il les créa mâle et femelle*... Dieu dit : Il n'est pas bon à l'homme d'être seul; faisons-lui un aide semblable à lui... » (Gen. I, 27 et II, 18). Et, Notre-Seigneur, dans l'Evangile : « *qui fecit hominem ab initio, masculam et feminam fecit eos.* » (Matt. XIX; 4.)

à l'ivresse physique, état de déchéance qui peut descendre jusqu'à la bestialité. »

» De là, un double caractère dans les fêtes dionysiaques : orgiastiques, lorsqu'elles étaient corrompues par l'élément matériel ; mystériales, lorsqu'elles étaient les fêtes de l'Esprit, *figuratives* de cette réalité que le chrétien possède : *le Sacrifice de la Messe* » !!! M. Vulliaud ajoute en note : « Les rapports de la *messe* éleusienne et du Mystère chrétien feront l'objet d'une prochaine étude. » Et il termine celle-ci en disant : « Non ! il n'y a pas deux types pour l'Humanité. D'Eschyle à Ficin, d'Orphée à Ballanche, de Praxitèle à Vinci, il n'y en a jamais eu qu'un, *Bacchus ou Jésus, deux noms représentatifs d'une même idée* réalisée par le Christ, Homme-Dieu, Type différentiel de l'Archétype, c'est-à-dire de l'Absolu » (!) (p. 302).

D'un « Commentaire ésotérique sur quelques tableaux » (juillet 1907), ne retenons qu'une interprétation vraiment nouvelle du Cantique des Cantiques. L'Eglise qui a introduit ce livre dans le Canon des Ecritures l'a toujours considéré comme le plus beau joyau de son écrin. De tout temps elle l'a interprété comme une allégorie. Théodore de Mopsueste fut le premier parmi les chrétiens qui voulût l'entendre dans un sens exclusivement littéral, et n'y voir qu'un épithalame composé pour célébrer le mariage du fils de David avec la fille de Pharaon. Le second Concile de Constantinople condamna cette opinion. Une autre école, dont Bossuet est le plus illustre représentant, l'école mystique, tout en admettant ce sens littéral, voit surtout dans cette union le type du mariage mystique du Sauveur avec son Eglise. Par là, elle se rattache à l'école purement allégorique, qui ne voit dans le Cantique des Cantiques qu'une sorte de parabole, comme celle du festin de noces dans l'Evangile, ou des dix vierges sages et folles, où ne sont point exprimés des faits réels, mais qui cachent une vérité morale sous le voile de l'allégorie. Pour elle, ce qui est le sens mystique de Bossuet est au contraire le sens littéral. C'est l'explication qui a prévalu de tout temps, non seulement chez les chrétiens, mais aussi dans l'ancienne Synagogue. Quoi qu'il en soit de cette différence, l'Eglise a toujours vu dans ce poème incomparable le mystère de l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise ou avec l'âme parée de sa grâce.

M. Vulliaud, en contemplation devant le tableau de Léonard de Vinci : Jésus et saint Jean-Baptiste s'embrassant sur les lèvres, en frontispice du Cantique des Cantiques, prend un vol qu'il peut qualifier littéralement de *théosophique*, car il l'emporte en effet dans les régions de l'occultisme où nous allons le voir planer tout à l'heure :

« Respectueux des interprétations données pour les Docteurs de l'ancienne Synagogue, conservées *et adaptées par la tradition catholique*, mon esprit, en contemplation devant ces œuvres de Léonard le Divin, prendra un vol *théo-*

sophique et le tableau du peintre me livrera la clé du cantique des cantiques, en m'obligeant à constater que ses œuvres ésotériques sont l'expression toujours identique d'une même doctrine. Le baiser sur la bouche est l'*union* du principe actif et du principe passif. *Le Bien-Aimé, Dieu, se penche sur la nature, il la bénit et la féconde, La Bien-Aimée, la Nature, s'éveille à la voix de l'Amour et chante le cantique des cantiques, celui de la Délivrance.* » ! !

***

Mais où M. Vulliaud donne librement cours à sa pensée, c'est dans les cinq Mystagogies (initiations aux mystères), comme il les appelle, qu'il développe dans les numéros de juin, juillet, août, septembre et octobre 1909 : la Théosophie, le Sphinx, les Mystères d'Eleusis, la Palingénésie, et enfin la Pensée d'Origène qui vient apporter à tout le reste la sanction d'un Père de l'Eglise, dont les opinions, à en croire le directeur des « Entretiens idéalistes », parfaitement conformes à la doctrine reçue, n'ont jamais été condamnées. Un peu plus tard (mars 1910), l'autorité de Scot Erigène apportera à cet argument un nouveau poids.

Le moment est venu de donner son application au programme avec lequel s'inaugurait la revue. Il faut lire la page qui ouvre cette série d'initiations, et la lire avec quelque attention, pour saisir comment cet effort se rattache visiblement à celui de la renaissance spiritualiste que nous avons décrite. Ce qui frappera le plus clairement, c'est le dessein nettement accusé par M. Vulliaud de se faire initiateur. Nous ne lui avons donc rien attribué que d'exact.

Les dissentiments religieux n'offrent plus lorsqu'on les scrute dans leur intimité spirituelle, le caractère d'une répulsion qui semble irréductible sous le masque des apparences; si les croyances se dégageaient des attaches aux vanités périssables ou à quelques ambitions temporelles, peut-être verrions-nous davantage la réalisation progressive de ces désirs manifestés au cours des siècles par les âmes d'élite, assisterions-nous à cet avènement d'un siècle divin qui n'est pas une vaine chimère pour ceux qui, attentifs aux voix prophétiques, connaissent la marche des destins fermant le cycle des espérances. L'homme est le Maître de son avenir, pouvant le hâter ou le retarder; et l'Humanité paraît vivre inconsciemment dans la multiplicité de ses membres, une Histoire dont son Auteur ne lui a révélé qu'un certain nombre de fragments, alors qu'elle est par sa liberté, la créatrice, pour ainsi dire, de cette Epopée, capable aussi d'en brusquer le dénouement.

Dès lors, est-ce un impérieux devoir que la divulgation d'une Haute Science assez féconde en son principe pour transformer avec l'aide du Temps, la collection des individus en un peuple de Sages. Et déjà, nous sommes agités plus fortement, par de tumultueuses ébullitions qui manifestent le violent combat des forces spirituelles retenues par des liens matériels, mais qui veulent se résoudre dans l'Unité d'un même Idéal. Cahotiques, nos êtres sont placés sous l'aile chaude de l'Esprit, et chaque homme est un univers. Il lui faut parcourir la série des phases organisatrices dont le terme est l'Harmonie, suivant des lois identiques à celles qui restent marquées aux flancs du monde matériel; puis de même que Dieu se reposa dans un éternel

Sabbat, celui qui est de sa race, l'Homme, se réjouira, l'évolution accomplie, des splendeurs du Jubilé. L'Humanité, qui, elle à son tour, est un homme par le rythme de ses périodes, doit manifester la totalité des attributs qui forment sa nature archétype. Or, quelle est la caractéristique de la période qu'elle traverse en ce moment? Un prophète le dirait; toutefois il nous est permis d'exulter, car nous voyons, hommes de foi, sur les ruines qui s'amoncellent, s'établir, par le mystère des Renouvellements que dévoilerait un lucide commentateur de l'Apocalypse, les assises d'un Temple universel, dédié au Père de tous les hommes, où se chanteront des hymnes sacrés sur le mode appelé supernuméraire par les Cabalistes, car le Nombre meurt en présence de l'Un qui sera tout en tous.

Sous le rapport de l'Idée et sous le rapport de ses manifestations cultuelles; cet accord des intelligences et des mysticités s'opérera par cette Science qui, profitant des études faites sur toutes les religions, coordonne les résultats acquis par l'érudition en tous les genres pour établir *une synthèse religieuse* qui conditionne, avec la voix du Verbe qui habite en nous, une Foi supérieure: cette science s'appelle *la Théosophie* (1).

Ici vient naturellement, tout d'abord, une définition de la théosophie. « La théosophie est une entente plus élevée des principes qui sont à la source de toute tradition et qui sont naturellement la vie des âmes S'il fallait définir l'esprit théosophique, nous dirions qu'il consiste dans la compréhension vivifiante toujours de plus en plus étendue, des vérités révélées qui élèvent l'homme à la science de l'Etre en lui-même » (p. 282). « La théosophie est donc la science de l'initiation et les promesses en sont troublantes, d'autant qu'elles ne sont pas vaines. Elle a pour objet le souverain Bien et pour fin le Repos; elle est la compréhension du Passé, du Présent et de l'Avenir : *le secret des Cosmogonies lui révèle le secret des Apocalypses* (2). Les Maîtres aussi conseillent de s'y livrer *au péril de sa vie spirituelle* » (p. 283).

Le lecteur se souvient que la théosophie repose sur l'intuition de la pensée, purifiée par la contemplation, et sur une communication directe de l'âme avec Dieu. M. Vulliaud insiste comme à dessein sur ce mode de rapports avec Dieu, qui, en fait, affranchit l'âme de la soumission à la direction et à l'autorité de l'Eglise, et la pousse vers toutes les illusions.

« Le monde est une immense métaphore, la création est une énigme à deviner.. alors nous élevons notre esprit presqu'au sens mystique par le *Symbolisme*; les textes sacrés sont un écho de sa voix, nous en découvrons le sens sous les enveloppes littérales où elle s'est incarnée, d'où *Esotérisme; la Conscience est un livre plus complet et plus clair que les Ecritures*, d'où *Spontanéité*, et ces trois connaissances érigent *la Gnose* spéculative (p. 284) ». « De quoi s'agit-il en effet? D'élever l'homme jusqu'aux régions de l'Immuable, *par la vertu des puissances qu'il possède*, en dégageant progressivement le pur de l'impur; aussi garderai-je toute leur intégrité aux trois

1. 25 juin 1909, p. 281.

2. Toute la Gnose et l'Occultisme sont en raccourci dans ces mots.

degrés de la Science Théosophique : Symbolisme, Esotérisme, Spontanéité. Par ce procédé j'agirai d'après la méthode de tous les enseignements initiatiques ». En fait, il comprendra que lui-même est un temple vivant, celui de l'Esprit, *et s'abandonnera, conduit par l'audition du Verbe sacré, à la vie mystique par la vision ou par l'extase* ». « COMPRENDRE MYSTIQUEMENT PAR L'ÉSOTÉRISME EST DONC LA LOI GÉNÉRATRICE DE L'UNITÉ FUTURE, CAR LA LETTRE TUE ET L'ESPRIT VIVIFIE » (p. 286).

Je n'ai pas besoin de dire que les Apôtres, les Pères de l'Eglise, Origène, Clément d'Alexandrie, saint Augustin, et sans oublier saint Thomas, viennent ici, comme partout, appuyer de leur autorité la confusion extraordinaire, et vraiment inexcusable chez un homme aussi versé dans la doctrine, que M. Vulliaud fait à tout instant entre le véritable ésotérisme catholique, reconnu et décrit par Mgr d'Hulst, et celui de l'occultisme; ou en identifiant la loi de l'arcane qui, dans les premiers temps de l'Eglise, présidait par nécessité de prudence à l'initiation des néophytes, avec l'initiation et l'ésotérisme des Gnostiques et des Théosophes.

Ecoutons-le sur l'origine de l'ésotérisme chrétien.

L'Antiquité avait toujours conservé une tradition confiée à un petit nombre à côté de la tradition vulgaire. De même l'époque qui vit resplendir l'épanouissement du Verbe, parole révélatrice des vieux symbolismes, fut une période où de rares esprits respirèrent le parfum ésotérique de l'atmosphère religieuse. Aussi le Christianisme par l'organe de ses plus fameux interprètes, comprit-il qu'une nouvelle efflorescence de symboles était le gage de réalités futures; et c'est ainsi que la tradition allégorique des anciens se continua par le courant chrétien *en possession d'une gnose accordée par Jésus à Jacques, à Jean et à Pierre*, d'après Eusèbe (1). La lettre fut pareillement la vêture de l'Esprit comme elle l'avait universellement été. Diverses sectes, telle l'Essénisme, avaient cabalisé; les disciples spirituels du Christ cabalisèrent (p. 284).

Enfin, en terminant ce prélude, M. Vulliaud annonce qu'il prendra, dans ses exposés, « l'homme tel qu'il est *corps, âme et esprit* ». Ce nouveau point de départ commun avec le gnosticisme et l'occultisme achève de montrer ce qu'on devra penser quand M. Vulliaud protestera contre la confusion qu'on fait trop souvent entre la Gnose et la Kabbale. Nous savons bien qu'elles se différencient par les sources où elles recherchent la tradition ésotérique, mais les mêmes théories monstrueuses leur sont communes aussi. La suite montrera, quoi qu'en ait M. Vulliaud, qu'il est à la fois Kabbaliste, Gnostique et Théosophe, en un mot, occultiste.

Ayant posé ces préliminaires, M. Vulliaud développe l'initiation théosophique en montrant ses rapports avec la Kabbale et achève de

1. M. Vulliaud, on le voit, ne s'avance que prudemment et à coup sûr.

préciser les trois caractères fondamentaux symbolisme, ésotérisme et spontanéité.

La méthode symbolique est celle où, par le moyen de toute forme, l'œil intellectuel perçoit l'Idée. On a souvent accusé cette méthode d'arbitraire; cette critique est juste si l'on oublie que l'Initiateur devait guider le Myste... Pourquoi les critiques se sont-ils si souvent étonnés de ce qu'un mode d'institution fût mystérieux pour une théologie ou une morale, qui pourraient être enseignées directement? C'est là un manque de réflexion; une doctrine qu'un Myste ou un fidèle s'est graduellement assimilée par ses propres efforts, garde toujours une plus riche fécondité qu'une doctrine immédiatement révélée jusqu'au plus intime de secrets époptiques. *Intelligere est assimilare*... Le procédé symbolique de connaissance est éminemment théosophique. Parties égales y sont faites à l'intuition, c'est-à-dire au regard intérieur du sujet en contemplation devant l'objet, ainsi qu'à toutes les opérations de la pensée, enfin à la tradition qui propose un ensemble de vérités sous des formes allégoriques, je veux dire en la revêtant des prestiges de l'art.. Donc, par le moyen de la pensée intuitive et déductive, de la tradition et du symbolisme esthétique, tout myste c'est-à-dire tout homme appliqué aux recherches divines, est à même de retrouver le sens occulte de l'objet sous l'enveloppe de formes extérieures.

D'autre part la Théosophie peut être une science mystique; en cela elle se différencie du symbolisme que nous appellerons allégorique pour qualifier ce mot qui possède diverses acceptions, elle s'en différencie car le symbolisme favorise les inclinations au mysticisme et ne le constitue pas. Mais pour être complète, toute science s'adresse à l'intelligence et au cœur; autrement elle ne serait qu'un vain fantôme de l'esprit. Si elle approfondit les mystères, c'est pour y faire pénétrer l'homme tout entier... Ici la théosophie n'est autre que l'école de la sainteté. Par son rapport avec les deux facultés fondamentales de l'homme, le but qu'elle se propose est la béatitude de son adepte: car la connaissance que nous nous formons, dès cette terre, de l'Etre divin, nous unit à Lui, par la volonté, tel qu'il est en nous.

Donc si nous réfléchissons qu'Esotérisme et Symbolisme se définissent identiquement : un invisible sous des formes visibles, nous déduirons, en remarquant que telle est aussi la définition du Sacrement, que la Théosophie est la science des principes arcanes de la vie spirituelle traduits en actes.

La Théosophie ou Philosophie initiatique sera donc pour nous en définitive une mystique établie sur l'exégèse *intuitive* et symbolique de la Loi ou Révélation. La Révélation pouvant être la Création dans son type ou dans ses images..., ou l'ensemble des vérités confiées à l'audition et transmises par l'Ecriture et par l'hiéroglyphe, par tous les signes enfin qui furent en usage chez les Nations. Et dans le sens de tradition scripturale, la Loi, comme l'observe le fameux allégoriste Philon, est susceptible de trois manières interprétatives : ou comme lettre traditionnelle, ou dans son sens spirituel et dans la recherche du sens mystique caché sous l'apparence des mots.

La théosophie se définit... une illumination de la pensée en même temps qu'*un développement sans bornes du principe latent des vérités essentielles que l'âme possède*, ainsi que le professe l'école ontologique si décriée et qui se rencontre ici avec l'école théosophique pour s'en rapprocher souvent (1).

1. C'est précisément à cause de ce rapprochement et des conséquences ou des abus auxquels conduit l'ontologisme que la philosophie de Rosmini a été condamnée.

Enfin, M. Vulliaud entend bien que l'ésotérisme ne saurait être réduit « à la fantaisie de chaque imagination »; mais cela ne l'empêchera pas de maintenir plus loin le principe fondamental, en écrivant : « S'il est un axiome en Théosophie, c'est que l'Initiation est en soi-même » (juillet 1909, p. 4).

Le lecteur aura discerné facilement ce qu'il y a d'acceptable et de vrai dans la théorie du symbolisme et du mysticisme, même appliquée à l'Ecriture et aux mystères de la religion; mais aussi, quoi qu'il en soit, de l'initiation artistique, il aura constaté la complète omission des règles et des principes selon lesquels s'interprètent l'allégorie et la mystique religieuses, et le silence sur l'autorité qui doit présider à l'observation de ces règles. Ainsi comprise, la *spontanéité* de l'initiation n'est pas conciliable avec la foi catholique.

La seconde Mystagogie, le Sphinx, va montrer jusqu'où s'étend la spontanéité de M. Vulliaud et à quoi aboutit l'éducation des mystes auxquels il s'offre pour initiateur. Nous allons voir ce catholique « inébranlablement soumis à l'Eglise et au Pape », nier avec une audace hypocrite les dogmes fondamentaux du catholicisme : la Trinité, l'Incarnation et la divinité de Jésus-Christ.

Je ne rature pas le qualificatif qui vient de tomber de ma plume. Car, telle hypothèse concevable chez un athée serait, de la part d'un catholique, un crime contre la foi; et, quand on s'honore ou se pare de ce nom c'est un nouveau blasphème de se ménager une retraite en commençant par dire : « Publions une théorie qui, si elle n'est pas exacte, méritera l'oubli qu'on doit aux choses vaines » (p. 13).

Citons d'abord ces lignes qui résument la pensée de l'article. Il a pour titre : « Le Sphinx : la résolution des contraires. »

Malgré l'apparence des contradictions qui placent l'Univers sous l'empire du nombre Deux, découvrir l'harmonie, *l'unité du monde, sur tous les plans que la pensée étudie*, constater *les pulsations de l'âme universelle* dans les ténèbres de la sphère de l'action donnera le sens initiatique que l'emblème égyptien cache sous l'Arcane de ses formes.

Symbole du mystère intégral qu'il réfléchit, les yeux fixés sur l'Immutable, le Sphinx propose l'énigme, il la propose en éveillant et l'Homme prêt à succomber devant le spectacle des choses qui paraissent dessécher le germe des grands espoirs se relève pour la conquête *de l'Infini*, captivé par l'Ineffabilité de ce sourire qui en est l'immortelle représentation.

M. Vulliaud nous conduit au pied du Sphinx pour nous proposer l'explication de l'énigme. Il la trouve naturellement dans la Kabbale, qui donne la clé des perfections divines représentées par les attributs du Sphinx. Cela nous importe peu désormais. D'où que se tire la solution, voyons ce qu'elle est.

Au sein de l'Univers, un redoutable problème se pose à l'intelligence désemparée, celui de la douleur et du mal. L'homme sent en lui-même

l'opposition de deux natures. En dehors comme au dedans de lui, la dualité, l'opposition des forces est partout dans le monde. « L'Unité est la loi du monde idéel. La loi des contraires est celle du monde réel (1). La théosophie la constate sur tous les plans. On sait que les Théosophes et les Gnostiques mettent toute leur virtuosité à développer ces antinomies. Ici M. Vulliaud s'appuie sur l'autorité du patriarche de la Gnose, Synésius qu'il appelle « l'évêque Synésius »: « L'évêque Synésius ne disait-il pas justement : l'univers est un Tout formé de l'assemblage de plusieurs parties qui se soutiennent par leur accord et leur harmonie, les unes faisant fonction de causes actives, les autres de causes passives? » « Antinomie, poursuit M. Vulliaud, antinomie universelle! Si nous envisageons les antinomies sous le rapport sexuel, nous distinguons l'action du principe mâle et du principe femelle dans tous les composés du Cosmos, action que, soit d'après Proclus, soit d'après la Cabale, *nous pouvons étendre jusqu'aux sphères divines* » (p. 4).

Mais nous sommes devant le Sphinx. Sa figure est un symbole. Or, un symbole est une doctrine. Le Sphynx est une représentation de l'unité divine (entendez de l'Univers) et les attributs contraires dont sa figure est composée indiquent la réalisation des contraires en elle. C'est dans cette réalisation des contraires que consiste l'harmonie universelle, dont le Logos divin est le principe et la forme. « Le Sphynx symbolise donc la réalisation des contraires, et par conséquent l'Harmonie. » L'Harmonie s'appelait chez les Grecs *Sophia*, nom dérivé du nom égyptien Iophi, « et les chrétiens eux-mêmes l'appellent Sagesse.. « On sait que, pour Héraclite, l'harmonie du monde dérivait d'une loi invisible, dont un des noms était le Logos : au milieu des forces contraires qui se menacent et tendent à se détruire, le Logos maintient la paix et l'équilibre. S'il peut jouer ce rôle c'est d'ailleurs parce qu'il est lui-même l'identité des contraires » (p. 8).

Cette définition, non seulement arbitraire, mais entièrement fausse, qui fait consister l'harmonie dans la réalisation des contraires, et l'introduction de celle-ci dans la divinité sont nécessaires au panthéisme plus ou moins déguisé de tous les théosophes, pour qui Dieu et le monde entrent en composition d'un même Univers (2). On vient de voir apparaître ici la Sophia des Gnostiques. Mais elle va se montrer bien plus à découvert.

Par sa figure humaine, le Sphinx symbolise l'union de l'esprit et de la matière, de la terre et du ciel, du fini et de l'infini, Dieu revêtu du monde comme d'un vêtement, la vie du Verbe au sein de la création.

---

1. Dans le monde moral, cette antinomie est *un fait* résultant de l'usage que l'homme fait de sa liberté, elle n'est pas une *loi* du monde.

2. On a l'équivalent dans leur définition de la vérité : l'équilibre entre deux erreurs.

Et voici où va s'opérer la dissolution des dogmes fondamentaux. C'est le monde lui-même qui est l'Incarnation de Dieu.

« La création est donc une Incarnation, puisque Dieu s'est revêtu de l'Univers comme d'un vêtement. Et ceci est un bien grand mystère. Le Sphynx le représente.. Il reste donc encore la représentation du Verbe dans lequel Dieu créa le ciel et la terre.. Pour montrer que le Sphynx est l'emblème du Verbe médiateur (!), disons que les Grecs, héritiers des théories égyptiennes, l'avaient consacré à Bacchus » (p. 11). En effet, n'est-ce pas concluant, depuis que nous savons que Bacchus ou Jésus sont deux noms représentatifs d'une même idée? « Mais puisque le Sphynx représente le Verbe, qu'il me soit permis de présenter quelques considérations à ce sujet. »

Nous voici au point décisif. C'est, d'abord, en termes volontairement obscurs, la nécessité, si l'on veut arriver enfin à l'unité religieuse, d'abandonner la conception d'un Dieu incarné, qui ne surpasse pas seulement la compréhension de l'esprit humain, mais lui est contraire.

Ne peut-il pas exister une conception du Verbe incarné telle qu'elle puisse être acceptée par toutes les religions?

Les systèmes établis *par excès de notions miraculeuses ou anthropomorphiques* ont divisé les intelligences. Nous sommes éloignés de ces époques ingénues si bien représentées par les Primitifs, qui dans leurs peintures figuraient un enfant porté sur un rayon lumineux *reliant le sein du Père éternel à celui de la Vierge.* Evidemment une telle conception est contraire à la raison, *non pas qu'elle soit au-dessus de ses facultés compréhensives, mais parce qu'elle est contre ces mêmes facultés.*

Sans parler de l'anthropomorphisme, *recourir à la notion mystérieuse* est une défaite *qui exclut la possibilité d'établir les croyances multiples sur un plan œcuménique. Toutefois,* on est arrivé dans une époque qui voit la Divinité un peu partout, à la nier en Jésus-Christ. Il importe de dire quelques mots à ce sujet; publions alors une Théorie qui, si elle n'est pas reconnue exacte, méritera l'oubli qu'on doit aux choses vaines (p. 15) ».

Le parfait catholique qu'est M. Vulliaud va donc nous expliquer comment l'Incarnation doit être comprise. Nous allons nous trouver en pleine Gnose.

En premier lieu, il importe de bien se rendre compte qu'il ne peut pas y avoir trois personnes en Dieu, et que, par conséquent, il est absurde de concevoir l'incarnation d'une Personne divine, puisque la Personne de Dieu ne se distingue pas de son Moi substantiel.

A proprement parler, (???) *il n'y a pas trois personnes en Dieu,* il y a dans le sens précis du vieux mot latin, *personna, qu'une seule personne divine.* En effet, *s'il y avait trois personnes, étant consubstantielles et égales entre elles, le monde absolu se composerait de trois infinis;* ce qui est absurde. En Dieu réside donc un seul moi substantiel, et ce moi substantiel ne s'est ja-

mais incarné : ce sont les relations ou trois faces de la Divinité qui constituent en elle la Trinité (1).

C'est ce qu'exprimait en somme le vieux livre Cabalistique Cuzari : La Sagesse, dit-il, en trois est une, l'Etre divin est unique. La distinction des numérations que nous admettons en lui ne consiste que dans *une certaine distinction* dans la même essence.

Par une des faces — (qui n'est pas une personne) — le Verbe, la Divinité s'est manifestée, s'est incarnée. *La création est la chair du Verbe*, il habite dans toutes les créatures, tous les hommes sont donc des dieux en ce sens que *tout homme participe à la Divinité en une certaine mesure*. Dieu vit en tout homme d'une présence morale qui est réelle. *La présence du Verbe est la même dans tous les êtres raisonnables*, le degré seul varie, la mesure de cette présence dans le Christ fut parfaite. »

Et voilà le dogme de l'Incarnation!

C'est par le fait de *l'Incarnation universelle* du Verbe dans les créatures que l'Humanité forme une fraternité, et du reste en Jésus, c'est *l'homme qui a racheté l'homme*, le monde. Le Verbe se revêtant de la nature humaine *conserve un caractère impersonnel*, il a pu s'incarner chez n'importe quel législateur ethnique, Bouddha, Mahomet, Confucius, Zoroastre mais il s'est incarné *à une plus haute expression* dans Jésus, il s'y est produit pleinement..

En l'homme *le degré de présence divine* n'absorbe pas la personnalité humaine, de sorte que l'homme garde la responsabilité de ses actes; en Jésus-Christ, la présence de Dieu fut telle, si pleine, si complète, si substantielle que la *personnalité* ou responsabilité au lieu d'être simplement humaine, *quoiqu'elle fût humaine*, en tant que l'homme restait, devint une personnalité divine parce que c'était le Dieu qui absorbait l'homme, CE QUI FAIT DIRE QUE JÉSUS-CHRIST EST UN HOMME-DIEU.

Si maintenant nous admettons cet épanouissement du Verbe, dans toute sa plénitude, en Jésus-Christ, *ce qui relève de l'étude des Religions comparées*, et de l'étude mystique de sa vie, nous pouvons vraiment dire : « *Ce n'est pas dans la diversité des sacrements et des sacrifices que consiste la diversité des religions;* un homme qui, le matin, offre à Dieu des sacrifices d'une autre manière qu'il ne lui en offre le soir, ne change pas pour cela l'objet de son culte et de sa religion, il règle seulement les marques de sa piété selon la différence des lieux et des temps. *Il s'ensuit que la religion chrétienne a été de tous les siècles* » (pages 16 et 17).

Il est temps que le directeur des « Entretiens idéalistes » choisisse : catholique ou kabbaliste, gnostique, théosophe et sans doute martiniste (2). Mais qu'il renonce à réaliser ces contraires et à se dire

---

1. Oui, mais ces relations sont substantielles; elles constituent trois personnes en un seul Dieu; c'est le mystère de la Trinité. Ces trois Personnes sont égales entre elles, et l'impossibilité que M. Vulliaud invoque est proprement la négation du mystère.

2. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher l'œuvre poursuivie par M. Vulliaud du but avoué par le Martinisme. Au congrès de l'*alliance spiritualiste* de 1908, M. V. Blanchard, secrétaire général, s'exprime ainsi en terminant son grand discours de clôture :

« Il est enfin un autre Ordre que nous ne saurions passer sous silence, car nous lui devons personnellement beaucoup. Nous voulons parler du *Martinisme.*

» Tout jeune alors — nous avions à peine vingt ans — nous nous sommes

l'un et l'autre ensemble. On pourrait admettre une illusion, d'ailleurs à peine concevable, chez un homme dont l'ignorance dépasserait encore ses prétentions, mais, de sa part, cela prend trop l'apparence d'une supercherie indigne et sacrilège.

Il serait sans doute superflu de rien ajouter à l'appui de notre thèse, et il semble déjà surabondamment établi que « Les Entretiens idéalistes sont une revue hérétique, archi-hérétique, et, dans son fond, absolument anticatholique ». Cependant il reste encore bien à dire

La troisième mystagogie, les mystères d'Eleusis (août 1909), développe les rapports déjà connus entre Bacchus et le Verbe et confirme ainsi *l'identité de la Tradition* religieuse. Nous retrouvons dans l'Orphisme « la substance du dogme primitif » (p. 98), qui nous permet « d'affirmer déjà la conformité de la religion bacchique avec la religion messianique » (p. 99) : « toute la théologie dionysiaque pourrait analogiquement se poursuivre avec celle du Verbe » (p. 107), et M. Vulliaud le démontre en comparant les attributs de Bacchus avec ceux du Christ, les cérémonies dionysiaques avec les cérémonies de l'Ancienne Loi; « enfin si nous trouvons de semblables rapports entre le culte orphique et le culte moïsiaque, comment n'en trouverions-nous pas entre la religion d'Orphée et la religion du Christ, puisque le Christianisme est au Judaïsme ce que la réalité est à la figure » (p. 108).

Et que devient alors la Révélation surnaturelle apportée par le Fils de Dieu sur la terre? C'en est la négation pure et simple. Cette négation est au fond de tout ce qu'écrit M. Vulliaud.

Laissons de côté toute une page où se retrouve la notion gnostique du Verbe, « face de l'essence divine par laquelle elle se manifeste et se laisse concevoir », et de l'origine du monde créé par sa concentration en un point lumineux duquel, démiurge, il fit sortir par développement l'ordre et la bonté de l'Univers (pp. 99 et 100), et retenons seulement celle-ci où, pour qui sait lire, s'étale encore la théorie gnostique sur l'origine des âmes, sur leur passage ici-bas et leur vie d'outre-tombe.

---

donné à lui corps et âme. Et là — dans ces loges qui ne sont que les modestes sanctuaires *de la Sagesse antique et chrétienne* — nous avons été heureux de trouver des camarades ou plutôt des frères qui nous ont montré *ce que fut vraiment l'Antiquité païenne, ce qu'avait été, ce qu'était et ce que pouvait être encore le Christianisme ésotérique.*

» ... Le *martinisme* recherche le vrai *dans toutes les doctrines humaines ou révélées* et il s'efforce ensuite de faire une synthèse — toujours relative — des diverses connaissances qu'il a pu acquérir. Je dis « relative » car la Vérité étant infinie et se confondant par cela même avec Dieu, nous ne pourrons jamais en avoir qu'une connaissance partielle et non totale. » (Compte rendu, p. 196).

Nous constatons dans la Théologie orphique cette croyance *retenue par les Traditions universelles* que l'âme à son origine, *respirait dans la contemplation du Mystère ineffable des divines essences.* Mais elle fut liée à la roue de l'existence, comme Platon le dira en son Phèdre : les âmes ont eu le malheur de s'appesantir en se nourrissant du vice et de l'oubli, elles ont perdu leurs ailes et sont tombées à terre. En langage mystique, la perte des ailes signifiait la chute de l'âme. *L'âme était esprit pur* correspondant à ce que la psychologie appelle νοῦς, animus : les êtres créés étaient, comme l'enseigne Pindare, semblables aux dieux par leur essence, par leur nature, c'est-à-dire par leur esprit; et voici l'âme unie au corps *en expiation* pour emprunter le langage de Philolaüs, et en punition des fautes, *désormais ensevelie dans la chair périssable*, comme dans un tombeau, jusqu'au jour où elle boira dans la coupe de la Sagesse, c'est-à-dire de l'Unité, si elle n'a pas perdu conscience de sa nature, *si elle n'est pas restée sous l'empire des sens*, en un mot; dans cette coupe bacchique de l'Unité elle y boira le breuvage, antidote de la première ivresse, et elle s'éveillera au désir *de retourner à sa première origine.*

Continuons l'exposé de la pensée antique.

Du jour funeste de la chute *où le principe spirituel s'enténébra dans la matière*, l'humanité considéra la vie pleine de tristesse. D'une commune voix, elle l'a regardée comme un châtiment. La terre est devenue le séjour des épreuves expiatoires et de la mort, l'enceinte corporelle une prison (1). Les traditions peuvent se résumer dans les jugements identiques que donnent Platon et Plutarque sur ce monde où nous agissons. Le jour d'ici-bas est un jour nocturne, ainsi pour le disciple de Socrate; la terre est un lieu de boue, reprend le philosophe de Chéronée; mais d'autre part Pythagore s'est écrié consolateur · Nés de Dieu, nous avons, pour ainsi dire, en lui nos racines. *Séparés de sa divine essence*, les créatures retourneront à lui et les âmes purifiées se réjouiront au spectacle du Mystère absolu.

Cette montée et cette descente s'appellent l'*anabase* et la *catabase* des âmes... L'échelle de Jacob en est le type pour la pensée judaïque. »

Les doctrines retrouvées dans le *Poimandrès* confirment les données de l'ancienne Théosophie.

L'homme créé, nous enseigne-t-il, à l'image de Dieu fut situé dans la sphère de la Contemplation, mais ayant médité sur la Puissance créatrice, il voulut créer à son tour. Par sa séparation du Père, il fut projeté de la sphère contemplative dans la sphère de la Création. Doué de plein pouvoir, il étudia les créations des sept esprits, alors ils s'éprirent de lui et lui communiquèrent chacun le don de leurs attributs. Mais connaissant leur essence et participant à leur nature, l'homme voulut franchir la limite des cercles et surmonter la puissance qui siège sur le feu, c'est-à-dire l'intelligence créatrice.

Les analogies avec le mythe de Prométhée sont frappantes... Mais par ces analogies avec le mythe prométhéen, nous pouvons fixer l'authenticité des *ouvrages d'Hermès*, sous le rapport de leur esprit et constater en même temps la haute antiquité de leurs fabulations, *qui, toutes, s'identifient du plus au moins avec la tradition primitive*..

L'histoire des origines humaines s'élucide et toutes les traditions corroborent cette doctrine universelle qui s'exprime par Chute, Expiation, Réhabilitation...

---

1. On entend d'ici les gémissements de Sophia-Achamoth. Quant au dogme du péché originel il est relégué au même plan que les autres, c'est-à-dire, il est dissous.

Telle est donc la pensée antique : celle de la régénération, du retour à la vie par la Douleur et la Mort; cette conception conditionne la doctrine palingénésique (p. 140).

La *palingénésie,* ou la régénération, la réviviscence, le retour de l'âme, de l'homme et du monde à leur vie ou condition première, fait l'objet d'une quatrième mystagogie particulièrement intéressante (septembre 1909).

Elle est fondée sur la métempsycose, ou plus exactement, elle s'en déduit. La transmigration des âmes est le plus ancien de tous les systèmes philosophiques, la tradition la plus universelle. Mais la métempsycose exprime proprement le passage successif de l'âme dans plusieurs corps : cette conception a besoin d'être interprétée; en outre, elle ne s'appliquerait qu'à l'âme. Il faut la ramener à celle d'une Métamorphose ou Métabole. Ainsi comprise, M. Vulliaud va nous exposer comment « *d'après les enseignements d'Eleusis et de l'Evangile* » (p. 159) elle s'applique à l'homme tout entier, c'est-à-dire à son corps comme à son âme, puis à tous les êtres animés ou inanimés, au monde lui-même.

Réduite à son expression synthétique, la palingénésie devait être représentée dans les Mystères antiques par la fable connue sous le nom de l'Amour et Psyché. Les anciens figuraient l'âme par Psyché : ψυχη voulant dire âme.

Se dégageant d'une matière impure, symbolisée par les draperies qui enveloppent la partie inférieure de Psyché, l'âme se réunit à Eros, l'Amour, père de tous les êtres, pour réaliser cet hymne chanté par Salomon, *car le Cantique des Cantiques est le plus magnifique commentaire de la sculpture ésotérique que la Grèce admira* (11).

Si nous consultons le symbolisme primitif, que nous retrouverons à ce propos *conservé dans le Gnosticisme,* les vêtements figuraient le corps, considéré comme l'enveloppe de l'âme... *Pour marquer la qualité spirituelle d'un être,* les anciens l'exprimaient sans doute par la nudité.. (p. 136-138).

De là, pour le dire en passant, une très ingénieuse théorie sur le « Nu en Art », inspirée évidemment par le maître à ses disciples. En divers articles, ils plaident chaudement pour cette cause.

Or, il est évident que pour l'homme la représentation typique est le Nu; *symbole visible des réalités invisibles,* c'est-à-dire de l'Idéal, sa nudité doit révéler son origine divine... Et, sans doute, puisque l'homme, tel qu'il a été originellement, tel qu'il doit être, est le type de la perfection; cette nudité reste l'expression de la charité, de l'innocence. Adam et Eve étaient nus et ne rougissaient pas.. Le corps humain spiritualisé, tous voiles tombent, l'âme devient visible; par le moyen artistique, l'œuvre devient le prétexte d'une fugue spirituelle vers le supra-sensible. L'Homme oublie sa condition terrestre, et franchit le seuil du Mystère, non pour s'y perdre, mais pour y vivre en palpitant au baiser de l'Ineffable. (Avril 1907, p. 310).

« Nous voulons que les artistes fassent le nu. Le vêtement, si bien soit-il, voile la splendeur du corps humain, qui est la beauté suprême sur cette terre, et la

forme la plus idéale, la plus parfaite, la plus évoluée de tous les corps sur plan terrestre. » (Novembre 1907, p. 78).

O Idéalisme! Jamais l'homme n'a été plus près de l'ange. Mais gare au mot de Pascal!

Pour l'homme, la doctrine palingénésique suppose la transmigration des âmes, et par conséquent la pluralité des vies. M. Vulliaud s'attache à démontrer que la pluralité des vies a son fondement rationnel dans celle de la réminiscence à laquelle le nom de Platon est resté attaché. Et la théorie des idées préexistantes se lie à celle de l'origine des âmes. La préexistence de celles-ci est donc, rationnellement, une hypothèse plausible. Historiquement, l'ancienne Synagogue et la Cabbale appuient, au gré de M. Vulliaud, la transmigration des âmes en des vies antérieures et postérieures à celles que nous connaissons. Sur ce qui se passe après que l'âme a quitté le corps et les péripéties de sa réincarnation, il cite toute une page du Zohar, dont l'occultisme nous a déjà donné le sens. Toutefois, dans l'Inde comme dans la Grèce, l'enseignement de la métempsycose était ésotérique, comme dans la Kabbale.

Mais au point de vue de la foi catholique?

Pour l'instant, ne nous égarons pas, et disons que la préexistence, à titre d'hypothèse admise, *ne peut être infirmée par aucune décision que nous appellerons « dogmatique »*, en gardant à ce mot toute sa rigueur, rationnelle ou religieuse. Elle se rattache à la théorie de l'origine des âmes, déclarons-nous; or, qui pourra jamais révéler le mystère où s'enveloppe leur naissance? *Ajoutons que l'enseignement doctrinal de l'Eglise catholique est resté dans l'indécision* (p. 144) (1).

On peut aller plus loin :

On a bien souvent assuré que *le dogme de la préexistence des âmes se trouvait dans l'Evangile.* Il est bien exact qu'on en retrouve les traces. L'exemple classique que l'on donne est celui de l'aveugle-né :

« Maître, qui a péché, cet homme ou ses parents? » telle est la question posée. Or il est important de se souvenir que pour les Juifs, les parents expiaient dans leurs enfants leurs péchés... Evidemment, si les parents de l'infirme, dont l'histoire est narrée dans l'Evangile, n'étaient pas la cause de son état, on doit conclure que le pauvre homme avait commis une faute dans une vie antérieure (2).

On cite également, en preuve de la pluralité des existences, ce texte évangélique : Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste; les autres Jérémie ou quelqu'un des prophètes.

---

1. Nous verrons plus loin ce qu'il en est.

2. Si M. Vulliaud avait lu l'Evangile, il y aurait vu la réponse de Notre-Seigneur : « NI LUI, *ni ses parents* n'ont péché, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. » (Jo. IX, 3). Que vaut alors l'exemple « classique »? Mais, je me trompe. Il conserve toute sa valeur. Car, par une exégèse nouvelle dont la découverte vaut bien l'archéométrie du marquis de Saint-Alveydre, ce n'est pas dans les enseignements de Jésus-

Ce texte à vrai dire n'a pas trait à cette question. Elie, Jérémie étaient morts, et comme le marquent saint Luc et saint Marc la parole fait allusion à leur résurrection personnelle. Il est vrai que Jésus-Christ était né avant la mort de saint Jean-Baptiste, on pourrait alors supposer une réincarnation (de celui-ci, je pense); cependant ce texte ne peut être rigoureusement invoqué comme témoignage.. (On voit que M. Vulliaud est bon prince).

S'il est indubitable que l'exégèse trouve dans l'Evangile les vestiges de la transmigration des âmes, nous savons aussi par saint Jérôme que *cette croyance fit partie de l'enseignement secret chez les premiers chrétiens ! !*

Mais le corps de l'homme est également appelé à la palingénésie. M. Vulliaud va faire la théorie de la résurrection des corps. Elle est toute enfermée dans cet aphorisme : « La Nature est le grand laboratoire palingénésique » (p. 157). On pressent déjà que nous allons retomber en plein occultisme, et que le dogme de la résurrection de la chair, œuvre miraculeuse de la toute-puissance divine, va être réduit à néant comme les autres. Cela n'empêche pas l'auteur d'en appeler à la doctrine de saint Paul qui a magnifiquement décrit l'état du corps glorieux, pour être en droit d'assurer que toute théosophie chrétienne repose sur l'idée fondamentale de palingénésie, et que.. les Mystiques, les Pères de l'Eglise, n'ont fait en l'exposant que suivre leurs modèles inspirés : La Bible et l'Evangile *qui s'accordent ici avec tous les systèmes initiatiques* » (p. 157). Or, voici en quoi. Pour le comprendre, il faut se reporter à notre exposé de l'occultisme.

La transformation continuelle de la matière est une disparition, une mort en même temps qu'une apparition, une naissance des éléments qui composent le Grand Tout, c'est une palingénésie; mais en même temps, l'âme agit sur la matière, aussi tous les atomes qui viennent composer le corps et l'abandonnent gardent *la spécification communiquée par le contact des corps avec l'âme pour se répandre dans l'Univers*, constitué dans la nouveauté de leur état, et comme la vie intime des éléments matériels *et pneumatiques* est *une spiritualisation*, il s'en suit que, *par les spiritualisations successives*, le monde entier de la matière redeviendra ce que le célèbre Abarbanel appelait le sanctuaire de Dieu.

La matière, celle que nous appelons une illusion, un phénomène d'un jour, est en réalité *la matière condensée, par suite des révolutions spirituelles* dont les traditions nous ont gardé le témoignage. Par l'esprit, elle doit retrouver son état primitif. Ce n'est donc pas ce corps, tel qu'il est, *avec ses éléments actuels* que nous reprendrons à la résurrection, mais ce sera le corps *spiritualisé au contact de l'âme pendant cette vie, et devenu spirituel*, que nous réanimerons, que les éléments soient devenus des plantes ou des animaux.

Christ que M. Vulliaud cherche les « dogmes » de l'Evangile, c'est dans les préjugés populaires qui s'y trouvent relatés. On aurait également beau jeu à affirmer que la croyance à la résurrection des corps est condamnée par l'Evangile, car on demande aussi à Notre-Seigneur de qui serait l'épouse dans le ciel une femme qui aurait épousé successivement sept maris; et M. Vulliaud serait même fondé à dire que l'Evangile autorise formellement toutes ses impiétés, car on y lit encore : *Quid est veritas?*

Le corps spiritualisé sera cette forme *identique à la nature originelle de l'homme*. Et c'est pourquoi lorsqu'il est demandé au Christ s'il y aura des mariages dans le ciel il répond : Vous serez comme des anges. Qu'est-ce qui nous différencie des anges en effet, *c'est la condensation de la matière*, car *il y a identité et communauté de substance pour les anges et les corps*.

... Si la création est inachevée, c'est parce que l'homme était destiné à l'achever *à titre de coopérateur de l'Etre suprême*. Et la voie du retour au sein de la Divinité, se termine à l'infini; *la reconstruction de notre être se poursuit de sphère en sphère*. Saint Paul le dit et il est ici l'écho de la tradition rabbinique. Les différentes classes que parcouraient les enfants pour s'initier à la science divine s'appelaient : Les maisons de Dieu. On disait qu'ils allaient de force en force. Déclarons que cette maxime possède une acception mystique et que *dans le Plérôme* même les élus iront de force en force (p. 158-160)).

M. Vulliaud qui, au cours de l'article précédent, en avait appelé à l'autorité d'Origène, pour établir la conformité de ses théories avec la doctrine catholique, éprouve le besoin de lui demander une confirmation plus complète. C'est le sujet d'une cinquième mystagogie : « La Pensée origéniste » (octobre 1909).

Observons, tout d'abord, et c'est un point dont il faudra se souvenir quand nous dirons le sentiment de l'Eglise sur « la pensée origéniste », que la part de responsabilité qui revient à Origène dans les théories auxquelles son nom demeure attaché, est historiquement discutable et discutée. Il en a une très réelle, ce n'est pas douteux, mais enfin, il faut surtout envisager ces thèses objectivement.

Abusant des nombreux passages où Clément d'Alexandrie et Origène opposent à la foi simple une connaissance plus approfondie de la doctrine, en usant même du terme de Gnose dans son acception générale, et les invitant à s'élever jusqu'à la contemplation, M. Vulliaud, qui a besoin de retrouver partout l'ésotérisme, n'hésite pas à faire de ces docteurs des Gnostiques :

La leçon symbolique était réservée aux Initiés. C'est probablement dans les cours strictement oraux *qu'on révélait les arcanes que Jésus-Christ avait confiés*, comme il est dit dans les fragments des *Hypothyposes, aux trois apôtres qui avaient assisté à la transfiguration au Mont Tabor;* cette Gnose fut transmise et Clément se refère maintes fois à cette tradition communiquée par les anciens, successivement. « La gnose, dit-il exactement, ayant été laissée à un petit nombre, sans écriture, est parvenue jusqu'à nous. » (192).

Dans les théories origénistes se retrouve tout le fond du Gnosticisme. Présentées par M. Vulliaud comme conformes à la doctrine catholique, d'une part, et, de l'autre, non moins conformes à la Kabbale — car c'est à prouver l'un et l'autre qu'il s'attache — elles lui sont une occasion plus favorable que tout autre pour sa tentative de kabbaliser le catholicisme. Laissons de côté ce second point de vue, et bornons-nous à un aperçu de ces thèses dont on nous affirme l'orthodoxie.

S'il fallait résumer d'un mot l'immense théorie du Père Alexandrin, nous dirions : l'homme était primitivement esprit *νους*, doué d'un corps éthéré; il redeviendra son premier état, c'est-à-dire âme sanctifiée se confondant avec sa partie supérieure et douée de cette qualité de corps subtil (p. 122).

Origène suppose que les âmes ont été créées parfaites, et, c'est là un point important de sa cosmologie, avec quelque matière... Pour lui, tous les êtres, Dieu excepté, possèdent ce corps qui est la limite de leur perfection... ayant mesuré de leur libre arbitre, les créatures sont tombées, c'est-à-dire que ce corps, cette matière qu'elles possédaient, s'est appesanti, devenant la chair grossière.. Le corps, enveloppe éthérée qui individualisait les esprits, était immatériel... comme la fin doit être semblable au commencement, selon le grand principe d'Origène, les âmes qui étaient en communion avec le Bien retourneront à la source de toute Bonté, et comme elles ont été revêtues d'un corps fin, subtil, qui les différencie, la matière reprendra son état originel.

Le grand œuvre de la transformation matérielle s'accomplit par la mort. Aussi le problème de la résurrection est-il capital dans l'œuvre origéniste. On n'aura ensuite qu'à appliquer au monde lui-même, à toute matière, le même procédé de spiritualisation : ainsi se réalisera la palingénésie universelle. La matière elle-même suivra la même voie d'évolution que l'esprit.

S'il est vrai que le corps actuel, tel que nous le connaissons, tel que la physiologie peut l'étudier, est ce même corps possédé à l'origine et *en qui les effets de la chute se sont manifestés par sa matérialisation;* à la résurrection, sorte de réincarnation, nous reprendrons bien un corps, d'après notre penseur, mais un corps qui, *sous l'influence de l'âme*, se sera spiritualisé, qui aura acquis les qualités subtiles et lumineuses du corps éthéré, *premier vêtement de l'homme.* C'est pourquoi l'alexandrin déclare que la chair ne périt pas après la mort; la mort ne fait que la transformer, le vase d'iniquité est devenu vase d'honneur. (p. 196).

Comme on le voit, la vertu miraculeuse de Dieu n'est pour rien dans la résurrection et dans l'état glorieux du corps ressuscité.

Chaque âme retrouvera, *non pas son corps...*, mais le germe, la raison séminale des corps... ce germe, retrouvant l'âme, reformera un corps identique au premier (qui n'en était pas un); il sera par conséquent le démiurge du corps ressuscité... Enfin, comme au contact de l'âme, toutes les molécules matérielles s'immatérialisent, Origène en conclut conformément à la Révélation que nous possédons un autre corps que le nôtre quant aux qualités, que ce sera un corps spirituel et éthéré (p. 122).

On a vu que la remontée vers la destinée première s'accomplit « de sphère en sphère » jusqu'à la réintégration finale et universelle.

De pareilles doctrines conduisaient ce grand esprit à concevoir la vie actuelle, *et la pluralité des existences au delà du tombeau* comme des épreuves; les peines dont les âmes sont affligées sont donc *correctives et médicinales.* Déjà pour Clément les supplices de l'enfer étaient des instructions. Aussi le feu est-il intellectuel et purificateur. Origène et Clément *étaient conduits*

à nier ce que nous appelons l'éternité des peines. Si Clément ne le fait d'une manière explicite, il nous autorise à cette conclusion par ses réticences, ses affirmations opposées l'une à l'autre qui montrent la gêne de sa pensée. De son côté Origène n'a pas un enseignement identique : tantôt il l'enseigne, tantôt la nie. A tout prendre *il ne devait pas y croire davantage que son maître.* En maints endroits, *il se déclare pour le salut final de tous les hommes.*

Ici, M. Vulliaud se livre à une dissertation patrologique sur l'éternité des peines de l'enfer, qu'il avait déjà réservée précédemment. Et, prenant à partie un auteur qui dit qu'Origène n'avait été suivi en ce point que par deux ou trois auteurs obscurs, il répond :

En effet, parmi les deux ou trois auteurs obscurs, nous trouvons déjà saint Grégoire de Nysse. Voici ce que déclare Nil, archevêque de Thessalonique : Comme la question de la peine éternelle n'avait pas encore été agitée ni discutée, on voit aussi que Grégoire de Nysse était de cette opinion qui pose *le rétablissement des pécheurs, et la fin de la punition qui n'est rien autre qu'une certaine purification.* Que les pécheurs passent par une fournaise, attirés vers Dieu par la douleur et les peines; jusqu'à ce que toutes les créatures, *même les démons*, soient rétablies, afin que Dieu soit tout en tous, selon la parole de l'Apôtre.

Saint Grégoire de Nysse soutient encore cette doctrine dans son Discours catéchétique, dans son ouvrage sur la Vie parfaite ainsi que dans le Dialogue de l'âme avec sa sœur Macrine.

Mais nous comptons aussi saint Jérôme. Saint Jérôme, ce qui est peu connu, fit comme Origène, tantôt il enseigna l'éternité des peines, tantôt il y contredit. Dans son commentaire sur Isaïe, il borne la clémence divine aux seuls chrétiens, réservant la rigueur pour les impies qui ont dit : Il n'est pas de Dieu. Puis saint Augustin n'en appelle pas moins « catholiques », ceux qui pensent que les fidèles morts dans le péché seront sauvés de l'Enfer (1). Il jugeait que ce sentiment était contraire à l'Ecriture; pourtant l'évêque d'Hippone fait partie des « miséricordieux ».

Si plusieurs Pères ont suivi Clément, Alexandrie et Origène, extrayons quelque opinions sur les peines d'outre-tombe tirée de la Liturgie grecque. Les Rituels de cette Eglise contiennent les légendes de la délivrance des âmes de Trajan, de Falconille et de Macarius à la prière de saint Grégoire le Grand et de sainte Thècle. On pourrait augmenter cette documentation; un patriarche de Philadelphie, pour réconcilier avec esprit sans doute les doctrines opposées, pensait que le feu de l'enfer était éternel mais ne tourmenterait les âmes que pendant un temps. Cela revient au sentiment de Clément et d'Origène disant que les peines éternelles tourneraient au salut des pécheurs. *L'Eglise catholique romaine n'a pas jusqu'à présent formulé de décision à proprement parler dogmatique au sujet des peines éternelles de l'Enfer* (p. 203).

Enfin, avant d'apprécier cette théologie, complétons par la théorie origéniste de la rénovation intégrale.

D'après le catéchiste alexandrin, les principes du Christianisme qui se rapportent à l'homme se rapportaient aussi au monde. En effet, les perfections invisibles sont manifestées par les perfections visibles; oui! mais obscurément. Or si la Révélation scripturale assigne un but semblable à la Créa-

1. *Enchir*, C. p. 67.

tion d'être elle-même une Révélation, ne faut-il pas que la matière reprenne ses formes intégrales où s'exprimait l'Absolu? Il en sera bien ainsi, car l'espace *sera pénétré du principe immatériel qui s'attache à la matière spiritualisée*, et, de même que nous ressusciterons pour être transformés, puis transfigurés, enfin béatifiés et *divinisés; la matière*, le corps ressuscitera pour être soumis aux mêmes procédés de transformation, de transfiguration, de béatification et de *divinisation*.

Aussi, le monde suit le même processus de développement que l'homme. C'est un seul et même monde qui passe par des phases diverses *où il se spiritualise de plus en plus*..

Le monde actuel est identique au monde antérieur, *il l'est au monde futur*, il n'y a qu'un monde *qui se succède à lui-même*, pour ainsi dire dans ses phases diverses, et se transforme. Et c'est bien là ce que tant de mystiques, de Pères de l'Eglise ont pensé.. (p. 199-200).

Craignant que la vérité catholique ne fût pas encore assez accablée sous le poids de son érudition, le directeur des « Entretiens idéalistes » ne s'en est pas tenu là. Il a descendu le cours des âges, il est allé tirer Scot Erigène de la poussière du tombeau et l'a appelé en témoignage. C'est le pont entre les premiers siècles et la Renaissance. L'étude qu'il consacre au philosophe irlandais du neuvième siècle (mars 1910) est identique dans sa marche à celle sur Origène. La pensée maîtresse peut se formuler ainsi : Erigène est inspiré par la Kabbale et enseigne les doctrines que celle-ci a suggérées aux gnostiques. Le véritable ésotérisme dont M. Vulliaud poursuit la restauration est donc celui de la Kabbale, et, si le catholicisme doit être rénové, ce sera conséquemment par elle.

Notion kabbaliste de Dieu et du Verbe; action créatrice spéciale au Verbe (p 122); rétablissement de tous les êtres et de toutes choses dans leur première splendeur, « même des démons » (p. 126); la résurrection des corps « fait naturel, physiquement nécessaire » (p. 127): l'homme « esprit doué d'un corps subtil et tombé dans une grossière matérialisation» (p. 127); « créé androgyne; un des effets de la chute est d'avoir divisé les sexes, les âmes étaient jadis fécondes » (p. 128); dans l'état de gloire, « l'humanité se reconstituant dans son premier état et redevenant androgyne » à l'exemple du Christ « qui n'était ni mâle ni femelle » (p. 129) : tel est dans ses grandes lignes le système de Scot Erigène « si précieux document de la pensée chrétienne » (p. 129).

M. Vulliaud n'hésite pas, pour sa part, à déclarer que « si on avait pris cet homme éminent pour maître, la face du monde intellectuel changeait » (p. 129) et termine par cet argument sans réplique : « Si plusieurs trouvaient une exagération dans mon hommage, je mentionnerai pour terminer que le nom de Scot Erigène fut inscrit au nombre des saints. La commémoration de son martyre se célébrait le 4 des Ides de novembre, on peut s'en assurer en consultant le martyrologe imprimé à Anvers en 1586, sur l'ordre de Grégoire XIII, Baronius biffa cette auréole, l'admiration la lui rend » (p. 130).

Tels sont, en effet, pour lui, les vrais Docteurs. Avant Erigène, et au-dessus de lui, Origène, « est, après les Apôtres, le Maître de l'Eglise » (octobre 1909, p. 187), « le grand Maître de toutes les Eglises après les Apôtres » (mars 1910, p. 123). Et M. Vulliaud qui a déjà plus d'une fois soutenu l'orthodoxie du Père Alexandrin, ajoute en cette circonstance :

> Quoique cela n'intéresse pas directement notre sujet, mais plutôt l'histoire des idées en général, disons que la manière de juger les grands esprits est vraiment singulière; on se fie au premier ignorant qui plaît selon les tendances et l'on propage les erreurs avec les meilleures apparences de bonne foi. Ainsi pour Origène on a souvent déclaré qu'il avait été condamné par l'Eglise, or rien n'est plus suspect, le texte officiel du 5e concile œcuménique de Constantinople ne nous est jamais parvenu, et la traduction latine qu'on en possède est douteuse, au surplus les adversaires d'Origène ne se sont jamais entendus sur la date de sa condamnation. De même pour l'Irlandais, si l'on remonte aux sources, on s'aperçoit que les condamnations qui le frappèrent ne statuent pas sur son panthéisme. Une connaissance plus approfondie des systèmes qui ont dirigé la pensée d'Erigène aurait suspendu bien des jugements erronés (p. 117).

Qu'en est-il?

Tout d'abord, en ce qui concerne Scot Erigène, quoi qu'il en soit de sa vertu personnelle et du culte local qui a pu lui être rendu, ce n'est certainement pas un *saint* au sujet duquel l'Eglise se soit prononcée avec infaillibilité, puisqu'il n'a été l'objet ni d'une canonisation formelle par bulle pontificale, ni d'une canonisation équivalente par culte notoirement universel et obligatoire. Au surplus, *fût-il* un « saint » authentique, sa sainteté ne justifierait pas nécessairement sa doctrine. Elle *prouverait seulement* que c'est de bonne foi et sans aucune intention de révolte (comme Origène lui-même) que l'auteur fut égaré par ses excès de spéculations philosophiques. Saint Thomas, d'ailleurs, le docteur orthodoxe par excellence, a soutenu, sur l'Immaculée Conception, une hérésie matérielle : ce n'est pourtant pas ni la sainteté, ni l'autorité de saint Thomas qui empêcheront la négation de ce dogme d'être une hérésie. Donc, la sainteté d'Erigène, acquise ou non — et ceci nous dispense de la discuter — n'importe guère à l'orthodoxie de ses thèses, là où celles-ci motivent des doutes graves. Et quand M. Vulliaud affirme que les condamnations portées contre elles ne tombent pas sur le panthéisme d'Erigène, dont lui-même le reconnaît suspect, il n'a sans doute pas voulu dire que l'erreur du panthéisme n'est pas condamnée.

Quant à Origène, ou plutôt, quant aux théories origénistes, — car l'Eglise ne s'est pas prononcée sur le fait dogmatique établissant dans quel ouvrage ce docteur les aurait professées, mais l'Eglise, dans ses actes, désigne ces théories par le nom de celui auquel on les attribue et dont le nom, à tort ou à raison, les personnifie, — M.

Vulliaud, qui connaît si bien la théologie, ne devrait pas ignorer qu'elles sont condamnées comme contraires à la foi.

Les canons *antiorigénistes*, rédigés par l'Empereur Justinien, furent adoptés, en 543, par le synode provincial de Constantinople, sous la présidence du patriarche Mennas, puis, bientôt approuvés et contresignés par un grand nombre d'évêques d'Orient et d'Occident, par les patriarches des grands sièges, et, enfin, par le Pape Vigile lui-même. De la sorte, les *canons antiorigénistes*, sans émaner d'un concile œcuménique, ni d'une décision pontificale rendue « ex cathedra » sont garantis par « le consentement général du Magistère enseignant », par l'infaillibilité de l'Eglise universelle. Dès lors, chacun regarda la question comme définitivement tranchée; tous les catholiques surent que les doctrines réprouvées dans les canons antiorigénistes étaient hérétiques, et que la vérité contradictoire s'imposait infailliblement comme de foi.

Voici la teneur de ces canons.

Can. 1. — Si quelqu'un dit ou pense que *les âmes des hommes ont préexisté*, à savoir qu'elles étaient auparavant des esprits et des puissances saintes, qui, *s'étant dégoûtées de la contemplation divine tombèrent dans un état inférieur* et par conséquent, ayant laissé se refroidir la charité divine, devinrent alors des âmes (ψυχὰς) et furent liées au corps par châtiment : qu'il soit anathème.

Can. 6. — Si quelqu'un dit que le ciel, le soleil, la lune, les étoiles et les eaux du ciels sont *animés* et des puissances (δυναμεις, virtutes) matérielles : qu'il soit anathème.

Can. 7. — Si quelqu'un dit ou pense que le supplice des démons ou des hommes impies est *temporaire et qu'il aura un jour une fin*, ou qu'il y aura une restitution (apocatastis) et une *réintégration* des démons et des impies : qu'il soit lanathème.

Cette condamnation est d'ailleurs rappelée comme notoire dans le texte grec et latin du cinquième concile œcuménique (de Constantinople, 553), à propos des « Trois Chapitres ». Nul doute sur la valeur œcuménique des actes de ce concile, grâce à l'adhésion subséquente de l'Occident et à la promulgation ultérieure de ses actes faite par le Pape Vigile. Origène (considéré comme auteur des théories origénistes) est communéré avec les grands hérésiarques dans le canon II du dit Concile : « Si quelqu'un n'anathématise pas Arius, Eunomius, Macédonius, Apollinarius, Nestorius, Eutychès, *Origène*, avec leurs écrits impies, et tous les hérétiques qui ont été condamnés et anathématisés par la sainte Eglise catholique et apostolique et par les quatre conciles sus-indiqués... qu'il soit anathème.

Et le Concile de Latran (649) dans son canon 18e : « Si quelqu'un ne repousse pas par la foi et n'anathématise pas de cœur et de bouche, d'accord avec les Pères et avec nous, tous les hérétiques très im-

pies que la sainte Eglise catholique et apostolique repousse avec tous leurs écrits impies.. Sabellius, Arius, Eunomius.. Nestorius, Théodule de Perse, *Origène*, etc..

Le système des épreuves successives et de la transmigration des âmes est indirectement condamné par des documents infaillibles déclarant que, pour chaque homme, le sort est fixé aussitôt après la mort « mox post mortem », et qu'après la mort, les uns entrent aussitôt en possession de la récompense, les autres sont livrés au châtiment : tels, la Constitution de Benoît XIII (1336) sur la vision béatifique et les fins dernières, et le décret du Concile de Florence pour les Grecs.

En ce qui concerne la consommation du monde, l'Evangile nous apprend clairement que cette question est liée à celle du jugement dernier. Une palingénésie résultant d'une évolution naturelle est donc contraire à la doctrine catholique. Saint Pierre, parlant du jugement dernier et des châtiments divins, dit expressément, après avoir rappelé le déluge « Les cieux et la terre d'à-présent sont réservés au feu au jour du jugement et de la perdition des hommes impies (II Epître, III, 6). Le monde présent aura donc une fin, appelée la consommation du monde ou des siècles. Cependant il ne sera pas anéanti, mais consomme pour être renouvelé, comme l'enseignent le même apôtre (*Ibid.*. 12) et saint Paul (Rom. VIII, 19 ss.). » Quelle sera la condition de ce monde nouveau? nous ne pouvons le conjecturer.

Quant à l'éternité des peines de l'enfer, c'est *une vérité de foi*, que, par conséquent, tout catholique doit croire. Cette vérité de foi est contenue dans le symbole de saint Athanase, dont elle est le dernier article . « Ceux qui auront fait le bien iront dans la vie éternelle, et ceux qui auront fait le mal iront au feu éternel. Telle est la foi catholique, et personne ne peut être sauvé qu'en la croyant fermement et fidèlement ». La même doctrine est enseignée dans les mêmes termes par le décret d'Innocent III sur les effets et le caractère du baptême, et par le IVe Concile de Latran. Elle est enseignée par tous les grands docteurs. Et puisque M. Vulliaud s'appuie sur saint Augustin, nous lui signalons, entre plusieurs autres, un ou deux textes de cet illustre Père :

« Le Christ a dit dans un même endroit et dans une même sentence : « Ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle » (Matth. XXV, 46). Puisque l'un et l'autre sort est appelé éternel, il faut donc comprendre que l'un et l'autre sera prolongé, mais avec une fin, ou que l'un et l'autre sera sans fin, car il y a parité. D'une part, le supplice éternel, de l'autre la vie éternelle. Dire, dans un même et unique sens, que la vie éternelle est sans fin, et que le supplice éternel aura une fin est trop absurde « multum absurdum est » (De Civ. Dei, l. I, chap. XXIII). Et sur les textes de l'Ecriture excluant les réprouvés du royaume des cieux « Cette sentence apostolique serait

fausse, si, après un temps plus ou moins long, délivrés, ils possédaient ce royaume. Et s'ils ne doivent jamais y entrer, ils seront donc retenus dans un supplice éternel ». (*Ibid.*, cap. 25).

Le Concile du Vatican avait préparé une définition dogmatique de l'éternité des peines de l'enfer et la condamnation renouvelée de la théorie des épreuves successives, dans la Constitution sur la doctrine chrétienne. Il est vrai, la suspension du Concile a empêché que toute cette partie du projet discutée dans les commissions fût promulguée par lui, on n'en a pas moins là un document doctrinal de première valeur. Cette partie du projet contient le passage suivant « Avec cette condamnation (des erreurs sur le péché originel) nous avons résolu d'inculquer aussi la doctrine de la foi concernant l'éternité des peines.. contre les erreurs répandues de nos jours par des hommes impies ou téméraires pour la perte des âmes immortelles. En premier lieu, la foi catholique oblige de croire que les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel... descendent aussitôt en enfer, ainsi que le Concile œcuménique de Florence l'a défini... Appuyés sur la doctrine de l'Ecriture, des Saints Pères et de l'Eglise catholique elle-même, nous enseignons et définissons, qu'après cette vie, quand l'homme est arrivé à l'échéance de la rétribution,.. il n'y a plus place pour l'expiation salutaire et la pénitence d'aucun péché mortel; mais qu'à tout péché mortel, dont serait souillée l'âme comparaissant aussitôt après la mort devant son saint et juste juge, est réservé un châtiment éternel, comme l'atteste l'éternel juge lui-même : « Le ver qui les ronge ne meurt pas et le feu qui les brûle ne s'éteint pas ». C'est pourquoi nous condamnons comme hérétique la doctrine de ceux qui nient que les peines des damnés dans l'enfer soient éternelles.. »

Concluons que toutes ces condamnations et ces anathèmes de l'Eglise, et d'autres encore, tombent en avalanche sur la tête de M. Vulliaud et sur les « Entretiens idéalistes » (1).

---

1. Ajoutons pour compléter la réponse à tant d'erreurs, quelques décisions atteignant le panthéisme plus ou moins déguisé des nouveaux spiritualistes.

En 561, le Concile de Braga, en Espagne, formulait en ces termes le second de ses canons, sous lequel les Eons de la Gnose et les Séphiroth de la Cabale se trouveraient touchés : « Si quelqu'un introduit dans la Sainte Trinité nous ne savons quels autres noms de la divinité, disant qu'il y a dans la divinité elle-même une trinité de trinité, qu'il soit anathème. »

Sans doute, ce n'est pas là une définition de l'Eglise infaillible, mais, sans remonter plus haut, voici les canons du Concile du Vatican, en conclusion de la constitution *de Fide :*

Can. 3. — Si quelqu'un dit que Dieu et toutes les choses (créées), ont une seule et même essence, A. S.

Can. 4 — *Si quelqu'un dit que les êtres finis, tant corporels que spirituels, ou seulement les êtres spirituels, sont* ÉMANÉS *de la substance divine ;*

Ou que la divine essence, *par la manifestation ou l'évolution d'elle-même,* devient toute chose;

Ou, enfin que Dieu est l'être universel ou indéfini qui, *en se déterminant* constitue l'université des choses distinctes, en genres, en espèces, et individus, qu'il soit anathème.

Pour en finir avec le directeur de cette revue, un dernier trait où il se révèle tout entier.

Dans le numéro de janvier 1910, le même qui s'ouvre par une si belle profession d'inébranlable fidélité à l'Eglise et au Pape, M. Vulliaud a publié une importante étude intitulée : « *Le modernisme et l'ésotérisme catholique.* »

Il a trouvé le terrain de conciliation entre le modernisme et l'Eglise. C'est de remettre en honneur l'ésotérisme qui est la vraie tradition de l'enseignement catholique. On voit le piège. Le subtil auteur, persistant, sous des expressions dont le sens est désormais bien clair, à confondre le véritable ésotérisme catholique, dont parlait Mgr d'Hulst, avec l'illumination des sectes théosophiques et de la Kabbale, avertit l'Eglise de son erreur et la conjure de revenir à ses vraies méthodes. On voit qu'il s'agit d'un plan prémédité.

Si quelque présomption pouvait encore étonner de la part du catholique extraordinairement instruit qu'est M. Vulliaud, ce serait celle de dénoncer avec gravité l'insouciance de l'Eglise à approfondir la vérité religieuse. Mais, à vrai dire, de son point de vue spécial, tout s'explique.

Les origines chrétiennes sont passionnément étudiées, plaçons-nous donc à notre tour à cette époque. Si les origines sont fouillées, nous verrons qu'elles ne le sont pas assez et que les assertions modernistes font rétrograder de plusieurs siècles les progressistes qui opposent aujourd'hui la doctrine évangélique au Catholicisme. Puisqu'il s'agit du développement des dogmes, voyons-les se développer, et nous constaterons bien que *ce qui n'a pas assez évolué, c'est la véritable connaissance et l'intégrale compréhension de la vérité chrétienne.*

Nous n'avons pas vu qu'on ait rappelé, dans les discussions religieuses agitées récemment, *que le Christianisme fût une religion dont l'enseignement était ésotérique.* Esotérique, qui ne le sait aujourd'hui? signifie réservé aux Initiés. Allons plus loin, non seulement la religion chrétienne posséda un Esotérisme que nous appellerons *initiatique*, c'est-à-dire un enseignement où les vérités étaient progressivement dévoilées, mais un Esotérisme que nous nommerons *conceptuel.*

Cette omission *commise de part et d'autre*, soit par les négateurs, soit *par ceux qui s'approprient les « clefs de la science »*, est une cause, parmi d'autres, de prolongement des divisions...

Nous regrettons que ce point d'histoire ait été oublié de nos jours et même depuis longtemps par ceux qui s'occupent de sciences religieuses, soit qu'ils affirment, soit qu'ils nient. Rappeler ce qui a été appelé la « Méthode des Pères » et qui fut celle des Pontifes de l'Ancienne Synagogue et des Prophètes, celle des Apôtres et de Jésus-Christ lui-même, aplanirait bien des difficultés, nous semble-t-il, *réconcilierait de nombreux adversaires*, ouvrirait les portes de l'intelligence aux hommes restés dans l'erreur, mais dont la bonne foi est vivace..

Ne point se livrer au travail des recherches complètes pour s'enquérir *de la Foi primitive, de la Foi traditionnelle, perpétuelle et unanime avant la Révélation chrétienne comme après*, condamne l'intelligence à végéter dans les bas-fonds d'une croyance exotérique ou vulgaire, — et par la suite notre pensée sera plus explicitement développée, — tandis que l'homme

peut déjà s'élever *jusqu'à l'extase philosophique* et monter plus encore, s'il est engagé dans la voie mystique, s'il veut être « spectateur de la divine majesté », ce qui s'obtient au degré époptique, etc..

L'Eglise a donc le remède à sa portée, le remède que lui présente M. Vulliaud. Il est seulement à craindre qu'elle le rejette comme un mortel poison.

Et, maintenant, pour justifier l'importance que nous attachons à la propagande de M. Vulliaud en donnant une nouvelle preuve et de son activité et de sa complicité avec le mouvement théosophique, apprenons au lecteur que les articles analysés ci-dessus sont la reproduction de conférences faites à la société théosophique par cet infatigable initiateur. On lit dans le *Bulletin théosophique* (novembre 1908, n° 79) : Communications. Cours du jeudi soir à huit heures et demie précises. Le jeudi 5 novembre et les jeudis suivants jusqu'au 17 décembre, suite de conférences par M. Paul Vulliaud : 1° Définition de la théosophie, aboutissant à la formule que la théosophie est la science de la sagesse en soi et dans ses manifestations; 2° Méthodes d'instruction initiatique; 3° Théologie des Mystères et dogme palingénésique; 4° Histoire des dogmes théosophiques à travers le Monde intellectuel : Ecole d'Alexandrie, Origène; 5° Scot Erigène; 6° Marsile Ficin et la Renaissance; 7° Ballanche.

Et voilà ce qu'on couvre de professions multipliées de la foi catholique et d'un inébranlable attachement à l'Eglise et au Pape!

UN COLLABORATEUR. — M. JOSEPH SERRE.

La valeur des « Entretiens idéalistes » est désormais établie. Il serait donc superflu de passer en revue ses collaborateurs. On devrait d'ailleurs constater que l'un ou l'autre manifeste un attachement à la foi catholique dont la sincérité ne peut pas être mise en doute, encore que ceux-là même, comme M. Carl de Crisenoy, subissent et trahissent à leur insu l'influence du milieu de théosophes qui est le leur. Mais il en est un qui, par l'importance de sa participation à l'œuvre commune, et par l'influence qu'il exerce en même temps au dehors comme écrivain, doit arrêter l'attention.

Ce n'est pas M. l'abbé Lugan. Cependant celui-ci mérite d'être signalé au passage. Les « Entretiens idéalistes » lui ont offert une tribune où il tient depuis quelque temps une large place. Un commun amour de la démocratie a opéré ce singulier rapprochement entre le prêtre catholique et le Kabbaliste qu'est M. Vulliaud. Aussi ardent adversaire de l'*Action française*, qu'enthousiaste admirateur de M. Marc Sangnier (1), M. Vulliaud a ouvert avec empressement sa revue à M.

1. « Les doctrines néfastes de l'Action française », juin 1908.

l'abbé Lugan pour y continuer sa campagne contre elle. Et nous avons vu cette année s'y dérouler une série d'articles dus à la plume de ce théologien. Cruelle ironie des faits! M. Lugan n'aura donc condamné si haut « du point de vue sainement catholique » l'union des croyants avec les positivistes de l'*Action française* sur le terrain politique, que pour nous donner le spectacle d'un prêtre aussi scrupuleux que lui, accréditant par son assidue collaboration le bon renom catholique de la revue de M. Vulliaud!

M. Joseph Serre est, nous en sommes persuadés, un catholique très sincère. Il en a la réputation probablement très méritée. Mais il a aussi ce rare privilège de se voir loué à la fois par les catholiques et par des penseurs comme M. Vulliaud qui professe une admiration pour la philosophie de M. Serre et voit en lui « une lumière de notre temps. » (Janvier 1909, p. 46). M. Serre est également fort lié d'amitié avec le Dr Alta, qui partage l'admiration de M. Vulliaud pour sa philosophie et en a fait un compte rendu très élogieux dans l'*Initiation* de juin 1910. Quoi qu'il en soit de ses convictions, jugeant objectivement son œuvre, nous dirons sans détour qu'elle est dangereuse et mauvaise.

Comme les théosophes modernes, il a entrepris à son tour de doter le catholicisme d'une nouvelle synthèse philosophique et religieuse. Cette prétention déjà suspecte, est un premier rapprochement avec eux. Le détail en montrera d'autres.

Élégant écrivain, métaphysicien et poète, M. J. Serre est en même temps, quoi qu'il doive lui être désagréable de l'entendre dire, un apologiste zélé de la religion. Il faut donc le féliciter d'avoir vainement écrit : « Cette religion, dont je ne viens pas, d'ailleurs, faire l'*apologie*, car j'ai horreur de ce mot » (1). « Des apologistes catholiques, pour me servir de ce mot absurde (comme s'il s'agissait en religion de faire l'apologie de son Eglise et non pas d'établir la vérité)... » (2). « Je ne suis pas un apologiste : ce vocable m'a toujours déplu » (3). C'est bien en effet le dessein très louable de faire triompher la vérité et la transcendance du catholicisme qui donne à son talent une fécondité dont on peut juger par la seule énumération de ses ouvrages.

Il a d'abord publié *Au large* : essai de conciliation intellectuelle, puis : *L'Église et la pensée*, *La Religion de l'Esprit large*, *La vie d'Ernest Hello*. Il a donné à plusieurs revues des séries d'articles religieux. Dans les seuls « Entretiens idéalistes », on relève celles-ci, entre autres : *Aperçu nouveau du catholicisme*, *Les hypothèses sur Lourdes*, *Lettres d'un penseur libre à un libre penseur*, *Les plans de la pensée*, *Les deux théories de conciliation*, *Lettres philosophiques*, *L'Eglise et l'esprit large*, etc.,

1. *Demain*, 2 février 1906. Une synthèse religieuse.
2. La Religion de l'esprit large, p. 177.
3. L'Eglise et la pensée. Préface.

Les revues modernistes ont fait le meilleur accueil à ses publications. *Demain* et le *Bulletin de la Semaine* leur ont ouvert leurs colonnes. Dans la *Justice sociale* de M. Naudet, depuis condamnée par le Saint-Office, M. Serre a développé pendant plusieurs mois ses théories. Détails curieux : son premier livre : *Au large*, est sorti de la librairie occultiste Chamuel, dont l'arrière-boutique servit, on l'a vu, aux premiers exercices du culte gnostique. *L'Eglise et la pensée* a été publié par un éditeur catholique, avec imprimatur. *La Religion de l'esprit large* vient de la librairie E. Nourry, officine du modernisme. *La vie d'Ernest Hello* doit le jour à la maison de la *Bonne Presse*.

Tout cela est d'un agréable et heureux éclectisme. Loin de nous la pensée de dire qu'il se retrouve dans les convictions mêmes de M. Serre. Cependant, avant d'esquisser une rapide analyse de sa synthèse, il ne sera pas superflu, du point de vue où nous nous plaçons dans ces études, de signaler l'article « *Une hypothèse mystique sur l'origine de l'homme* », qu'il écrivit dans les « Entretiens idéalistes » de novembre 1908. Nous avouerons franchement que cette page a été pour nous une surprise, car elle fait vraiment tache sur la belle orthodoxie de M. Serre.

Cette idée dont il dit devoir la communication à « un vénérable patriarche des environs de Lyon », nous est présentée comme une théorie qui, grâce à une étude approfondie des textes génésiaques et apocalyptiques, non moins que des mystères de la nature et des harmonies du monde, « transforme en hypothèse scientifique probable, *sinon certaine, l'origine céleste de l'homme, la vie antérieure et spirituelle de toute l'humanité* ».

Le lecteur, à ces seuls mots, la voit déjà se dérouler.

Est-ce que Dieu peut être l'auteur du chaos? et serait-ce digne de sa toute-puissance et de sa toute beauté d'avoir produit d'abord la confusion et le désordre, fût-ce pour l'ordonner et l'organiser plus tard? Dieu n'a pu faire que la beauté, l'intelligence, l'amour. *Il n'a pu faire que l'esprit,* . . et la matière *à l'état parfait, pur, radiant, éthérique, souple à tous les mouvements des pensées, à toutes les impressions des esprits*, qui s'en servent comme de moyen d'expression, et pour y refléter leurs images, pour y mirer et traduire à l'extérieur d'eux-mêmes, comme en des photographies animées et souples, comme en un cinématographe vivant, leurs propres physionomies spirituelles.

Les anges fidèles et vainqueurs ont fait de ce fluide éther leurs auréoles glorieuses et toutes les merveilles du paradis , les révoltés en ont fait l'abîme, qui est devenu leur demeure, leur état mental et physique , et les anges neutres n'ayant réussi, dans l'indécision de leurs rêves contradictoires, à produire que le chaos, *reflet de leurs pensées (terra inanis et vacua)*, y ont été enfermés comme dans leurs œuvres.

Mais Dieu dans sa miséricorde avait résolu leur rédemption, possible *par une nouvelle épreuve, et ici commence l'œuvre de la création du monde matériel* proprement dit, ou plutôt de l'organisation intelligente, de la mise en valeur divine de ce chaos où soudain jaillit la lumière *Fiat lux!* Ici

s'ouvre le récit de la Genèse et le lent travail de formation de l'univers physique qui aboutit à l'apparition de l'homme.

L'Homme! l'homme sur la terre et sur toutes les planètes, l'humanité terrestre et universelle, voilà précisément la forme *de cette nouvelle épreuve* qui est notre propre histoire, simple épisode de la tragédie immense et spirituelle *qui eut son origine et aura son dénouement au fond des cieux.*

Dès lors, bien des points ténébreux s'éclairent dans la vie et l'Ecriture. Telle, cette question si débattue, si angoissante, du Péché originel; — tandis qu'en l'hypothèse de notre commentateur, où nous naissons positivement et personnellement coupables, le péché *d'Adam, qui est une récidive dans son auteur*, l'est encore en nous en vertu d'un consentement probable, *d'un contrat originel* qui, lors de la première chute céleste, *nous aurait fait choisir* ce chef pour arbitre, pour mandataire et représentant collectif *dans l'épreuve future entrevue et acceptée.*

Ce n'est pas seulement sur le Péché originel, dont la gravité s'éclaire ainsi *de nos fautes antérieures* et d'une responsabilité pleinement voulue et engagée d'avance; c'est sur la question plus obscure encore de la prédestination, c'est sur le mystère irritant de l'inégalité des conditions et des souffrances humaines, c'est sur la vie humaine tout entière, que l'hypothèse nouvelle projette une lumière explicative et rationnelle. On comprend en effet que chacun naisse dans les conditions d'épreuve qu'il a méritées, *ait en ce monde la place qu'il s'était choisie par ses actes*, et que la différence des responsabilités antérieures puisse produire celle des destinées actuelles, jusques et y compris ces deux extrêmes de la prédestination et de la malédiction.

C'est pour expier la *triple* chute de l'humanité : *d'abord dans la vie antérieure*, puis en Adam comme arbitre ou mandataire, puis en Adam comme ancêtre humain, que Jésus est tombé trois fois sur la colline de la Passion, après le triple reniement de l'apôtre qui, lui aussi, rappelle notre triple chute..

D'où viendrait d'ailleurs cette foi antique et persistante de tout l'Orient à la réincarnation et à la métempsycose, si ce n'est de cette grande tradition défigurée, qui, *précisément peut-être, à cause de ces défigurations si faciles et si dangereuses*, ne fut jamais enseignée par l'Eglise. L'Eglise n'a pas d'ailleurs pour mission (on commence à le savoir aujourd'hui) *d'enseigner la vérité* en tout genre, ni même d'enseigner d'un *seul coup la vérité religieuse* tout entière, et il est *permis de faire des découvertes*, non seulement dans la science, mais aussi dans l'Ecriture...

... Cette lutte antique des bons et des mauvais anges, qui est comme la base de l'enseignement de l'Eglise catholique, n'est plus alors un simple épisode — *quelque peu oiseux, semble-t-il, — d'une histoire extraterrestre, qui, en somme, ne nous intéresserait guère plus que les catastrophes de Sirius ou les éruptions de la lune.* Elle devient *notre propre histoire*, et l'on comprend que l'Eglise et l'Ecriture, si avares des détails de curiosité pure ou de pure connaissance intellectuelle, aient insisté sur ce fait comme sur le centre même de leurs dogmes et de leurs enseignements. C'est qu'en réalité cet événement extra-humain est un événement humain, *l'événement capital de notre humanité, le récit même de nos origines...*

Dieu n'a fait qu'une œuvre, immense, colossale, éblouissante, *spirituelle, angélique.* L'univers physique, dont la science est si fière et qu'elle prend pour l'unique réalité, n'est qu'un épisode de l'univers véritable, du divin plérome, comme le nomment les Gnostiques, une *île apparue, par la conflagration des Eléments spirituels*, dans l'Océan d'intelligence et d'amour. Sur cette île flottante et ballottée par tous les courants de l'esprit pur, *dont peut-être les forces physiques elles-mêmes ne sont que les émanations mystérieuses*

et nos propres pensées et nos propres volitions *des échos ou des reflets*, l'homme est un assiégé dans la grande bataille éternelle où la neutralité est impossible. *Entraînée par la queue du dragon*, l'armée des neutres *est devenue*, par la miséricorde de Dieu, *l'Humanité*, où il semble bien que la neutralité en effet soit la note apparemment officielle. Mais l'homme est pris dans la grande lutte, et, de plus en plus ardente, la lutte des Titans et des dieux l'entraînera à l'affirmation totale ou à la pure négation, à l'amour ou à la haine, dans les domaines du *Non serviam* ou du *Quis ut Deus! dans la sphère angélique et spirituelle où il a pris naissance;* et c'est lui peut-être qui dira le dernier mot et terminera la bataille en rentrant dans la *patrie* (je souligne le mot, *qui n'a sa vérité que dans notre hypothèse*), la patrie perdue et reconquise, la maison du Père qui a bâti le monde et agité le chaos pour retrouver la drachme enfouie, la bergerie du bon Pasteur ramenant sur ses épaules sanglantes la brebis égarée. L'incident humain sera clos, et nous serons « comme les anges de Dieu ».

Et quelle est l'attitude de M. Serre, en présence de cette théorie où se retrouve, avec de graves erreurs contraires à la doctine catholique, tout le fond du gnosticisme et de l'occultisme? Il se défend d'émettre « un avis compétent », mais ne peut s'empêcher d'admirer, « en dépit des points faibles peut-être qu'une censure absolument rigoureuse pourrait découvrir (je ne sais), la largeur de conception, l'illumination de plus d'un sommet, de plus d'un détail de la doctrine chrétienne, la cohérence parfaite et l'ampleur et l'*unité* de l'œuvre divine. Dans une note finale, il devient plus explicite.

Encore une fois — ceci soit dit pour les orthodoxes, — je ne me porte point garant d'une hypothèse dont je ne suis ici que le rapporteur sympathique parce qu'elle me semble bénéficier du principe : *in dubiis libertas*.. Elle ne me paraît pas entamer l'intégrité du catholicisme, mais s'y superposer seulement comme un chapitre antérieur et inédit. *Elle ne rature pas une ligne du dogme, n'altère* — ce qui est le fait de toute hérésie, — *aucune vérité chrétienne*... »

Nous savions déjà, par le seul titre de ses ouvrages, que M. Serre donne la largeur d'esprit pour base à son système. A en juger par ce trait, sa largeur d'esprit paraît bien excessive. Mais ce n'est là qu'un hors-d'œuvre. Abordons le véritable sujet.

Pour que son étendue n'effraie pas le lecteur, il est bon de dire que tous les écrits religieux de M. Serre peuvent se réduire à deux ou trois pages. C'est la même théorie qu'il y développe partout, à peu près dans les mêmes termes, avec une variété de formes où s'étalent la richesse de son imagination et l'abondance de son style, mais sans déguiser la perpétuelle répétition de deux ou trois formules fondamentales, et malheureusement, sans en mieux établir la justesse.

M. Serre est dominé par l'idée d'une conciliation universelle et se flatte d'apporter à l'Eglise une méthode jusqu'ici inconnue d'elle pour l'opérer. Cette méthode « laisse entrevoir sous un jour nouveau, non

seulement la mentalité de l'Eglise, *mais l'essence de la pensée elle-même* » (1). Tout le système de M. Serre est exprimé par cette seconde prétention (2). De la manière dont il la justifiera, sortira son triomphe ou sa condamnation.

Au début d'un « Aperçu nouveau du catholicisme », M. Serre nous annonce modestement « une nouvelle conception de l'orthodoxie : ce qui ne veut point dire une orthodoxie nouvelle » (3).

L'Eglise « est destinée à apparaître au monde, sans rien changer d'elle-même, sous un jour nouveau, dont je voudrais esquisser l'aurore ». L'orthodoxie est judaïque, c'est-à-dire intransigeante; elle n'admet pas la concession. Mais elle est aujourd'hui catholique, c'est-à-dire universelle. « Dans l'ordre intellectuel, et peut-être moral, on n'a pas encore traduit ce mot. Ce dernier pas, immense, reste à faire. »

Ce pas, l'Eglise va le franchir, appuyée au bras de M. Serre.

Je crois que la difficulté à gauche, de cette dernière vertu, comme aussi, à droite, la crainte de la pensée personnelle, proviennent de la conception qu'on se fait de part et d'autre de la mentalité de l'Eglise.

On n'a guère jusqu'ici, envisagé l'Eglise, l'orthodoxie, le catholicisme que par leur côté négatif, par leur face d'intransigeance et d'antilibéralisme, de fulmination et d'anathème. Ceux mêmes qui ont exposé le plus magnifiquement, le plus positivement, la Vérité catholique, ont toujours prétendu *la défendre*, c'est-à-dire l'opposer à ce qui n'est pas elle, à ce qui est sa contradiction et sa limite.

En d'autres termes, et dans cette conception des choses, on se représente la Vérité comme un champ clos, comme une citadelle dont il s'agit de repousser les assaillants, comme une tour d'ivoire dont il ne faut pas sortir parce que c'est la tour du salut, comme l'arche sacrée battue par les flots de l'erreur et du mensonge. Cette manière, très vraie d'ailleurs et très orthodoxe, de voir le catholicisme, avait eu en quelque sorte sa préfigure extérieure et sensible dans l'ancien peuple hébreu, exclusif et jaloux, qui, par ordre même de son Dieu, poussait parfois jusqu'à l'extermination de l'ennemi la crainte de toute influence païenne, de toute infiltration étrangère..

Mais le Messie est venu, et dans son étroite crèche déjà, puis sur sa grande croix, *il a ouvert les bras au monde*. Ne semble-t-il point même que l'intransigeance séculaire et très fermée de toute une race, n'ait été que le prélude austère, la préparation mystérieuse et par contraste, de ces deux bras qui s'ouvrent, de ce geste immense et mondial qui fut celui du Golgotha ?

S'il m'est permis de transposer dans l'ordre intellectuel et philosophique ce geste divin que nous adorons à genoux, n'y puis-je trouver le symbole de la synthèse et de la conciliation universelle que je cherche? (4).

L'image est fort belle. M. Serre a moins de bonheur dans l'appli-

1. L'Eglise et la Pensée. Préface p. IX.

2. Elle est bien indiquée par le sous-titre de son premier volume *Au large :* esquisse d'une méthode de conciliation *intellectuelle.*

3. Les Entretiens idéalistes. Avril 1908, p. 173.

4. L. c. p. 176.

cation qu'il en fait. Ne perdons pas de vue deux choses. La première est que le Dieu fait homme, qui a été élevé en croix pour attirer tout à lui, a promulgué lui-même les conditions auxquelles il offre à l'humanité le baiser réconciliateur Celui qui croira et recevra le baptême, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné. La seconde est que l'Eglise, dépositaire et interprète de la Révélation, n'a pas attendu M. Serre pour opérer la véritable synthèse religieuse, comme il a la présomption de le croire. C'est ce qu'observait très justement un philosophe chrétien dans une page récente, où le lecteur trouvera une excellente mise au point de la question qui va nous occuper.

« Il y a une vérité toujours bonne à répéter et plus opportune que jamais, après les condamnations réitérées qui ont frappé le modernisme : c'est que l'Eglise, en condamnant les erreurs opposées entre elles, qui attirent la pensée humaine tantôt à gauche et tantôt à droite dans les précipices qui bordent la route, assure le progrès de la raison, sa marche toujours ascendante et son plein épanouissement.

» L'opuscule originalement pensé et élégamment écrit de M. Joseph Serre en donne de beaux et nombreux exemples, auxquels il serait facile d'ajouter. Sous ce rapport, on peut dire que l'Eglise a « l'esprit large », parce qu'elle embrasse dans sa doctrine théologique ou philosophique tout ce que les systèmes plus ou moins faux renferment de plausible et d'incontestable, en leur laissant les erreurs qu'ils ont en propre. Ces erreurs ne sont, en définitive, que des diminutions de la vérité et comme des négations.

» L'Eglise pratique donc une sorte d'éclectisme, en prenant son bien partout où elle le trouve. Pour s'éclairer dans son choix toujours judicieux, elle a, outre l'évidence naturelle de la vérité, la parole même de Dieu, qui ne trompe jamais. Tout ce qui dans les connaissances humaines s'accorde avec ses dogmes, tout ce qui contribue à les démontrer ou du moins à les expliquer, à les rendre plus accessibles, à en faire voir toutes les conséquences et les applications, elle le fait sien de quelque manière. *Tous les efforts* de la pensée humaine orientée vers la vérité, toutes les découvertes, elle les provoque, les encourage et les bénit; car elle n'ignore pas que les progrès de la véritable science contribuent en définitive à la gloire de Dieu.

» L'Eglise a donc vraiment « l'esprit large », si l'on entend par là qu'elle excelle à synthétiser les vérités acquises, à en montrer l'harmonie, à faire siennes les idées nouvelles, en pratiquant un éclectisme supérieur. Cet éclectisme est marqué au coin du discernement; il n'a rien de commun avec le *syncrétisme*, assemblage monstrueux d'affirmations contraires et de systèmes inconciliables.

» Si l'Eglise a *l'esprit large*, il est donc plus vrai encore qu'elle a *l'esprit juste* Sa largeur d'esprit n'est pas faite d'incohérence et de

contradiction; elle n'est pas non plus quelque chose d'indéfini et d'amorphe : en effaçant successivement tous les dogmes qui la séparent de telle ou telle hérésie, de telle et telle religion, l'Eglise ramènerait sa doctrine à rien. La valeur de sa doctrine consiste, au contraire, en ce qu'elle contient sous forme complète, précise et vivante, tout ce qu'il y a de vrai dans les autres religions. Elle ne concilie pas celles-ci, à proprement parler, ni encore moins les systèmes philosophiques qui lui sont opposés; mais elle les expurge, les corrige, les contredit sur tous les points où c'est nécessaire, n'en garde que les éléments sains, qu'elle taille vigoureusement pour les faire rentrer dans l'édifice théologique et philosophique qu'elle ne se lasse pas de construire, d'élever toujours plus haut et d'agrandir toujours davantage.

» De là ses définitions dogmatiques et aussi ses condamnations et ses anathèmes, à forme négative, mais qui en réalité affirment et manifestent une vérité positive : ainsi les coups de ciseau du sculpteur dégagent par des retranchements successifs la statue cachée dans le marbre » (1).

Je suis persuadé que M. Serre croit sa nouvelle synthèse catholique complètement indépendante de la philosophie occultiste et des théories théosophiques. Elle n'en subit pas moins l'influence, et ce rapport juge déjà sa méthode. Il ne pourra manquer de frapper ceux qui n'auront pas perdu de vue les données de cette philosophie sur les lois d'analogie, d'équilibre, d'unité, et sur la conception de la nature universelle On se souvient du fameux principe : ce qui est en haut est comme ce qui est en bas, et ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, pour tout ramener à l'unité. M. Serre lui-même le cite et y recourt, se flattant de lui trouver une application juste. Nous savons que, d'après ces théories, le monde entier, le monde visible comme le monde invisible ne subsiste que par l'équilibre que se font des forces opposées et que l'analogie détermine les rapports que nous devons concevoir entre leurs parties. L'unité n'est que la conciliation de ces forces opposées accomplie par la puissance qui les tient en équilibre. Elle est la réconciliation dans son sein des deux principes contraires. L'unité est la loi du monde idéel. La loi des contraires est celle du monde réel. Le Sphynx qui représente la réalisation des contraires est le symbole de cette unité, et par conséquent de l'Harmonie; car, l'Harmonie, selon cette singulière philosophie, consiste, non pas dans l'accord et la subordination des parties d'un tout conservant chacune sa distinction et sa place particulière, mais dans leur absorption par un principe unique qui efface leurs différences. Le Verbe androgyne en est aussi le symbole. La Nature elle-même n'est

1. E. Blanc. La Pensée contemporaine. Mars 1908, p. 366.

plus l'ensemble des êtres créés, dont la distinction essentielle d'avec Dieu subsistera toujours. Elle s'opposerait alors à l'unité parfaite. Son symbole se combine bien avec celui qui représente Dieu; c'est l'universalité des êtres, la Nature divinisée.

Or, quel est donc le système de M. Serre? Il faut bien lui donner ce nom, quoiqu'il le présente comme une suppression de tous les systèmes par leur réduction à l'unité. Il est formé d'une synthèse philosophique et d'une synthèse religieuse qui, à vrai dire, sont identiques l'une à l'autre.

Il est remarquable que ces deux synthèses la philosophie totale et la religion universelle, s'emboîtent et s'adaptent exactement l'une à l'autre, comme deux cercles qui auraient le même centre et qui s'envelopperaient. Car le catholicisme n'a pas seulement pour lui d'être la synthèse religieuse; il se trouve qu'il est encore, par une harmonie plus vaste et que nous allons constater, le couronnement de la synthèse philosophique (1).

D'abord la méthode de conciliation intellectuelle.

Où j'en veux venir? à délivrer la vérité. Ma prétention n'est pas de vous créer une vérité nouvelle, mais de reconstituer simplement, *par la réunion des idées,* la grande idée universelle (2). Depuis que je pense, je pense ceci : c'est que la vérité est immense, et que la plus sotte injure qu'on puisse formuler contre elle, c'est de lui dire : tu es limitée (3). Ma philosophie est une synthèse de tous les systèmes, sans en excepter un seul. Ma doctrine les contient tous, tout en excluant ce par quoi ils *sont* systèmes (4). Ne rien exclure que l'exclusion, *ne rien supprimer que la limite.* Voilà mon principe, voilà ma philosophie (5). Qui dit système, dit limite, qui dit limite, dit prison. Et la prison, si ce n'est pas la mort, assurément ce n'est pas la vie (6).

Hégel, le profond Hégel... l'illustre Hégel, que j'aime pour sa vaste largeur d'esprit, a pressenti, je crois, une des grandes lois de la vérité. Cette loi la voici : *la vérité totale est faite de l'union de deux vérités contraires*(7).

La vérité voici sa formule : *Elle est dans l'union des contraires* (8).

Pour faire droit, du moins en apparence, aux critiques que soulevèrent de telles formules, M. Serre répondit d'abord que ces critiques reposaient sur un malentendu qui faisait le terme *contraire,* synonyme de *contradictoire* (9). Explication hors du sujet et qui ne résolvait point la question soulevée. Pour l'esquiver, il proposa au lieu de lire *deux vérités contraires,* de lire : deux vérités *opposées ou complémentaires.* Il présentait en même temps une atténuation d'autres formules dont pouvait se choquer un catholique. Quant à celle-ci, il faut tout d'abord répliquer à M. Serre que c'est créer un nouveau malentendu que de faire *complémentaires* synonyme d'*opposées,* et que

1. La religion de l'esprit large, p. 201. — 2. Au large, p. 94. — 3. L. c., p. 15. — 4. L. c., p. 19. — 5. L. c., p. 96. — 6. L. c., p. 12. — 7. L. c., p. 34. — 8. L. c., p. 52. — 9. L'Eglise et la pensée, 1908, p. 116.

cette synonymie ramène le principe inacceptable (1). Mais, en réalité, c'est bien de vérités *contraires* qu'il entend parler, et c'est pourquoi il reprend postérieurement cette même expression dans plusieurs passages des « Entretiens idéalistes ». Voici, dans sa vie d'Ernest Hello, singulièrement choisie à ce dessein, un passage où sa pensée se montre clairement :

> Hégel... a pressenti, je le crois, une des grandes lois de la vérité. Cette vérité, la voici :
>
> *La vérité totale est faite de l'union de deux vérités contraires.*
>
> La vérité est ronde et elle a deux pôles, comme la terre, — deux pôles comme la pile électrique, où la lumière jaillit du choc des deux courants opposés.
>
> *En toutes choses la perfection est dans l'union des contraires, dans la conciliation des extrêmes.* Il serait intéressant, mais un peu long, de faire le tour du monde et de la réalité pour démontrer ce que j'avance.
>
> Je parle du monde. Qu'est-ce que le monde? Un équilibre. — Qu'est-ce que le mouvement des astres? Une conciliation des deux forces, centripète et centrifuge. — Qu'est-ce que la physique du globe? Un balancement des forces physiques. — Qu'est-ce que la santé? Un balancement des forces vitales. — Qu'est-ce que la morale? La morale est dans l'union de ces deux extrêmes : la loi, d'une part, et la liberté, de l'autre. Otez l'un des deux termes de l'opposition, la morale disparaît : vous n'avez plus qu'un esclave qui se soumet de force, ou un libertin. Faire le bien, mais le faire librement : voilà la perfection morale.
>
> Vous la trouverez partout, *cette loi des contraires* . dans le mouvement de l'atome, dans le battement du cœur, dans la respiration animale, dans le flux et le reflux de la mer, dans l'alternance des nuits et des jours, des hivers et des étés, dans la musique, faite de souffle vague et d'arithmétique austère, la musique, ce sentiment chiffré; dans le vers, ce cri d'âme dont il faut compter les syllabes; dans la phrase, faite d'esprit et de mots. Vous la trouverez dans les deux pôles de la politique : l'autorité et la liberté; dans les deux pôles de l'âme : la raison et l'amour comme dans les deux pôles de la pile électrique.
>
> Telle est donc la loi universelle : *l'union des contraires* (2).

Telle est donc « l'essence de la pensée elle-même ». La vérité « est toujours l'union de deux erreurs se compensant l'une l'autre, comme la vertu est peut-être la délicate pondération des tendances qui aboutiraient à tous les vices », d'où il résulte avec évidence que « toutes nos erreurs sont des vérités partielles. » « La vérité, l'orthodoxie, n'est-elle pas en toute chose, synthèse, *équilibre* de deux éléments

---

1. Deux propositions contradictoires s'excluent nécessairement, et nécessairement, l'une est vraie et l'autre est fausse : Dieu existe, Dieu n'existe pas. Mais deux propositions contraires ou opposées peuvent être fausses l'une et l'autre : tous les hommes sont méchants; cet homme n'est pas méchant. Comment seraient-elles complémentaires? Et, si ni l'une ni l'autre ne se trouve vraie, comment la vérité sortirait-elle de leur union?

2. P. 227.

contraires, *unité* de deux forces opposées? (1). « *L'hérésie est essentiellement la rupture, par étroitesse d'esprit, de l'équilibre de deux vérités contraires, dont la conciliation constitue l'orthodoxie* ». (2)

M. l'abbé Blanc répond avec justesse :

« Il n'est permis d'aucune manière d'assimiler la vertu à une « pondération de tendance ». Ce langage rappelle trop celui des sensualistes, qui regardent la vertu et le vice comme un résultat de tendances et une forme du tempérament. La vertu est essentiellement une habitude morale, une perfection de l'intelligence et de la volonté libres; c'est une force, comme le mot même l'indique *(vis, virtus)* et non pas une pondération; elle diffère radicalement des prédispositions sensibles et organiques, dont elle se sert bien, et dont le vice abuse.

» L'hérésie est simplement la négation particulière et obstinée d'un dogme chrétien. Mais nous ne pouvons laisser dire que l'orthodoxie est « la conciliation de deux vérités contraires ». Deux vérités peuvent *contraster*, mais elles ne sont pas contraires; car il n'y a pas de vérité contre la vérité. Il ne peut s'agir de les concilier, à proprement parler, mais de les harmoniser. Parlons donc d'harmonie universelle, mais non pas de « conciliation » universelle. *Quæ conventio Christi ad Belial ?* Jésus-Christ, qui nous est représenté ici, dans un mouvement pathétique, les deux bras étendus sur la croix, « entre terre et ciel, d'une extrémité des choses à l'autre », est un signe de *réconciliation* et de miséricorde infinie, un signe encore, si on le veut, « de l'embrasement universel », toujours si désirable; mais il n'est pas un signe de *conciliation* entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal » (3).

D'où vient l'erreur de M. Serre?

De confusions vraiment inexplicables chez un philosophe tant soit peu digne de ce nom, et surtout de la part d'un philosophe catholique.

En premier lieu, il confond la vérité partielle, telle que l'homme la connaît par la raison ou par la Révélation avec la vérité infinie subsistant en Dieu. La vérité absolue est immense, et il est absurde, comme le dit M. Serre, de lui poser ou de lui supposer des limites. Mais la vérité, au degré où l'esprit humain peut l'atteindre, est essentiellement partielle, et il n'est pas moins absurde de dire que sa possession véritable exclut les limites, que la véritable orthodoxie consiste dans la suppression des limites. « En niant tour à tour toutes nos négations, toutes nos bornes, l'Eglise proclame par là mê-

1. Les entretiens idéalistes, janvier 1908, p. 7.

2. L. c., p. 8.

3. L. c., p. 370.

me la plénitude de la pensée intégrale, et l'orthodoxie ainsi comprise n'est, au fond, que la largeur d'esprit » (1). « Le penseur, l'esprit large, sent la fraternité universelle des idées, l'identité divine des choses; il enlève la limite, fait tomber les murs de séparation, et la lumière, la vaste lumière ruisselle.. Dieu, c'est la suppression absolue des limites; c'est l'esprit large par essence, l'Infini » (2). Cette notion de l'orthodoxie et de la foi équivaudrait en définitive à celle qui nous a été proposée par M. Jounet : l'adhésion à la vérité « *telle que Dieu la connaît* ». C'est la véritable notion de l'orthodoxie et de la foi dissoute.

Et, en vérité, le langage de M. Serre n'est pas fait pour en donner une autre idée, quand il écrit : « Si l'Eglise condamne et réprouve tour à tour toutes les négations, elle proclame par là même *l'affirmation universelle, l'idée totale* (3), qui cherchait à se faire jour à travers ces contradictoires.. C'est cette mutilation uniquement, c'est cette restriction qui tombe sous le coup des condamnations de l'Eglise, laquelle maintient ainsi.. l'intégrité de l'esprit humain, la largeur et la plénitude *de l'idée totale et universelle* » (4).

Les définitions de l'Eglise n'ont nullement pour objet formel la vérité totale et universelle, mais des vérités particulières et déterminées, manifestations partielles de la vérité totale, opposées ou contraires à des erreurs correspondantes, avec lesquelles l'opposition subsiste nécessairement, et l'on ne saurait faire tomber cette séparation sans confondre la vérité avec l'erreur. Encore une fois, l'affirmation emporte la négation.

De plus, M. Serre confond très indûment l'ordre des êtres et des faits et celui de la pensée, l'ordre physique avec l'ordre logique. Un être, cette plume, ce papier, ne sont pas des vérités. Un fait n'est pas une vérité.

Un docte juge me fait l'observation suivante : « Sans doute deux *choses* contraires ou opposées, comme l'eau et le feu, peuvent exister en même temps et même s'associer, se combiner; mais deux assertions contraires ne peuvent être en même temps vraies. Il n'y a pas deux vérités contraires. La conciliation entre vérités contraires est un problème qui ne doit pas se poser ». Mon distingué contradicteur a certainement raison, s'il entend par « contraires » contradictoires. Car il n'y a pas de vérité contre la vérité. « Dieu est juste » et « Dieu est injuste » seraient deux assertions contradictoires, c'est-à-dire l'absurde. Mais la misère et la grandeur de l'homme, la rigueur et la bonté de Dieu, l'enfer et le ciel sont des *vérités* opposées, complémentaires, dont la conciliation constitue l'orthodoxie. Les « con-

1. L'Eglise et la Pensée. Bulletin de la semaine (14 septembre 1907).
2. Ernest Hello, p. 241.
3. C'est lui qui souligne.
4. Les Entretiens idéalistes, janvier 1908, p. 10.

tradictoires » s'excluent, les « oppositions » se complètent. Ce sont ces dernières seulement que je nommais les « contraires ». Lisez « les extrêmes »; si vous préférez (1).

La misère et la grandeur de l'homme sont des faits, non des vérités. La rigueur et la bonté de Dieu, le ciel et l'enfer, comme faits existants, ne sont pas des vérités, et, comme vérités connues, le ciel et l'enfer, la rigueur et la bonté de Dieu sont des vérités distinctes, contrastantes, si l'on veut, complémentaires, mais nullement contraires ni opposées.

Pour arriver à asseoir sa théorie qui fait de la vérité l'union de deux erreurs contraires ou opposées, de l'orthodoxie, la conciliation de deux vérités contraires, M. Serre, développant la théorie chère aux occultistes, nous promène fort agréablement, en maint chapitre de chacun de ses écrits, à travers les oppositions qui éclatent partout dans la nature et dans les faits. Il y a longtemps que le Sage a dit : « *Omnia duplicia, unum contra unum* (Eccl., 42, 25). La théorie des contraires fut célèbre dans l'antiquité, et en particulier chez les pythagoriciens, dont M. Serre est le disciple. Mais il a beau écrire : « Je pourrais répondre, dût-on m'accuser d'associer le feu et l'eau, que l'eau et le feu associés sont la grande force qui actionne sur les continents, les chemins de fer, sur les océans, les vaisseaux. Je pourrais ajouter, avec un éminent penseur, qu'il n'y a pas d'œuvre génératrice et vigoureuse, de la pile électrique à la gravitation des astres, du mariage chrétien aux fusions de l'âme à Dieu dans l'extase et la béatitude, qui ne soit une association de contraires ». Tout cela n'a rien à voir avec la vérité et l'ordre de la pensée.

L'idée elle-même n'est pas la vérité. L'idée est une *représentation* intellectuelle de l'objet. La vérité est une *affirmation* de rapports entre lui et la pensée. L'idée exacte ou fausse, selon qu'elle est conforme ou non à l'objet, est un pur fait, et, comme tel, aussi peu susceptible de vérité ou d'erreur que cette plume ou ce papier. La vérité consiste à affirmer que les choses sont ce qu'elles sont en réalité. « Dire que ce qui est est, et que ce qui n'est pas n'est pas, voilà la vérité », dit Aristote. La vérité consiste donc dans un rapport de conformité entre ce qu'on affirme et ce qui est. Elle est un acte et non un fait, elle est un jugement de l'esprit. Et pour la pensée humaine, dont l'objet est préexistant à elle et indépendant d'elle, la vérité consistera nécessairement dans la conformité du jugement à la réalité de l'objet. Mais cette affirmation d'un rapport déterminé entre la pensée et son objet est nécessairement exclusive d'un rapport contraire ou opposé. Elle n'associe pas deux faits, elle pose un rapport unique, en niant tout rapport contraire. Comment serait-elle l'union de deux *vérités*

1. L'Eglise et la Pensée, p. 114.

contraires? Il est donc absurde de concevoir la vérité comme une conciliation d'éléments opposés.

Toute vérité est donc la négation d'une erreur, et toute erreur est la négation d'une vérité. Dire que la vérité consiste dans la négation des limites, c'est, dans l'ordre intellectuel, l'anéantissement de la pensée, et, dans l'ordre religieux, la suppression de tout dogme positif. Enlever toutes les négations c'est enlever du même coup toutes les affirmations. C'est ce dont M. Serre ne s'est pas aperçu.

Il ne sert à rien de dire, avec lui, que l'erreur étant le contraire de la vérité, n'est rien, qu'elle est pure négation. C'est une confusion de plus. Quand le jugement est erroné, il y a, en effet, une chose qui n'existe pas, c'est la conformité de la pensée avec l'objet. Mais, dans le cas de l'erreur, comme dans celui de la vérité, le jugement prononcé sur ce rapport est toujours et essentiellement une *affirmation*, et si cette affirmation n'est pas vraie, elle exprime nécessairement une erreur. Quand l'Eglise condamne une erreur, elle fait donc tout autre chose que supprimer une limite de la pensée, elle en pose une formelle, en réprouvant une affirmation, et, comme on va le constater, M. Serre lui-même n'arrive à écarter la négation qu'en supprimant la proposition. Mais c'est ce dont il ne s'est pas aperçu davantage.

Il nous présente sous cette forme la nouvelle conception que nous devons avoir de la mentalité de l'Eglise.

> On oublie (mais l'a-t-on jamais aperçu? pourtant ce point est capital et c'est ce que j'essaye ici de faire entrevoir), que l'Eglise ne condamne jamais *les idées*, mais toujours *les systèmes*; jamais les rayons, mais les ombres que ces rayons projettent; *jamais les affirmations*, c'est-à-dire *jamais la pensée*, mais toujours les *négations*, les *amoindrissements* ou les exagérations, et dans les exagérations mêmes seulement ce qu'elles recèlent de *négatif*. C'est que toute vérité est orientée vers l'être, toute erreur vers le néant. Aussi le négatif est la marque même de toute erreur, de toute hérésie, puisque celles-ci ne sont jamais en somme *des idées*, des actes, *positifs* d'intelligence, mais des *diminutions* de l'idée intégrale, des *mutilations* de l'intelligence (1).

Et, passant à l'application, il explique que les systèmes condamnés du modernisme sont vrais par ce qu'ils affirment et faux par ce qu'ils nient, sans prendre garde que ce qu'ils affirment, c'est précisément une négation de la vérité. C'est ainsi que, à propos de l'immanence, M. Serre, citant cette proposition de M. Le Roy : « Nous ne connaissons la réalité surnaturelle que sous les espèces de l'action qu'elle exige de nous », ajoute : « Ce *que* est à retrancher ». M. Serre ne s'aperçoit pas que ce *que* retranché *supprime et nie simplement la proposition de M. Le Roy*, en lui substituant la proposition contradictoire : la réalité surnaturelle ne nous est pas seulement connue sous les es-

1. Les Entretiens idéalistes, janvier 1908, p. 10.

pèces de l'action qu'elle exige de nous. En outre, il ne suffit même pas de la contradictoire, c'est la proposition contraire qu'il faut prendre, car tout est faux dans celle de M. Le Roy, et, pour rester dans la vérité, on doit nier que la réalité surnaturelle puisse être aucunement acquise par cette voie. Ecoutons encore M. Serre :

Pour faire, par des exemples, plus tangible et précise ma démonstration philosophique, je commencerai par l'analyse d'une simple phrase de la thèse de M. Le Roy sur les preuves de l'existence de Dieu. « On ne s'élève à cette mystérieuse existence, nous dit-il, que par une action du dedans, par une expérience de la vie intérieure, par les démarches efficaces de l'amour ».

Evidemment, il y a dans cette manière de voir, dans cette philosophie de l'action et du moral, une large part de vérité et d'orthodoxie; les Docteurs et les Pères sont les premiers à reconnaître cette part de la volonté dans l'acte de foi, et il faut bien se garder de supposer que l'Eglise ait condamné en bloc toute la philosophie pragmatiste. Et pourtant, telle qu'elle est formulée, la phrase de M. Le Roy serait certainement jugée hétérodoxe, et de fait le pragmatisme est atteint par l'article XXVI du nouveau syllabus. On s'expliquerait mal ces contradictions apparentes, si l'on n'observait qu'il y a, comme en tout système, deux parts dans le pragmatisme, dans l'intuitionnisme, dans la philosophie de l'action et dans la phrase même de M Le Roy que je viens de citer. Il y a le côté positif ou de l'affirmation d'une preuve de l'existence de Dieu, d'un moyen d'aller à lui (et ceci est irréprochable) : « On s'élève à cette mystérieuse existence, par une action du dedans, par une expérience intime, par l'amour. » Puis il y a le côté négatif ou de l'exclusion, l'exclusion des autres preuves, des autres moyens d'aller à Dieu : « On ne s'élève à cette mystérieuse existence que par une action du dedans que par l'expérience intime, que par l'amour. » Or, c'est dans cette restriction, notons-le bien, c'est dans cette exclusion, dans ce que trop étroit qui ferme l'horizon, que réside uniquement le point faible, l'erreur de cette philosophie, fausse seulement par ce qu'elle nie, vraie par tout ce qu'elle affirme (1).

La proposition de M. Le Roy est simplement une proposition de forme négative, *affirmant* que la seule preuve de l'existence de Dieu consiste dans l'expérience intime. Qu'en restera-t-il, quand on aura supprimé cette *affirmation* qui constitue l'erreur? M. Le Roy n'émet pas deux propositions, ainsi que M. Serre le lui prête. Il ne dit pas : l'expérience intime prouve l'existence de Dieu, et cette preuve est la seule valable. Il affirme simplement qu'elle est unique. Eût-il fait cette distinction, il faudrait rejeter cette proposition supposée que M. Serre estime irréprochable, et aller, comme dans le cas précédent, jusqu'à la proposition contraire, car il est faux que l'existence de Dieu puisse se démontrer par l'expérience de la vie intérieure.

Il serait superflu d'insister sur les éloges particuliers que M. Serre mérite pour l'opportunité d'une telle intervention, à l'heure où le Vicaire de Jésus-Christ déployait une énergie surhumaine dans la

1. L. c., p. 2.

dénonciation des périls que font courir à la foi de téméraires conciliateurs. L'auteur d'un pamphlet sorti de l'officine parisienne du modernisme et intitulé : « *Le catholicisme de demain* », fait exactement ressortir cette opposition.

A plusieurs reprises, devant les affirmations si catégoriques de Pie X, je me suis demandé, en toute humilité et sincérité de cœur, si vos habitués du mardi n'ont pas un peu outrepassé, dans leurs libres entretiens sur « le catholicisme de demain », ces bornes que le magistère infaillible du successeur de saint Pierre croit devoir apporter à l'exposition et au développement de la doctrine catholique. Dans l'ardent besoin qui fut le nôtre de *penser* et de *vivre* notre foi, n'avons-nous pas été portés par la pente naturelle de notre esprit et de notre cœur à exagérer, dans la conception de la vérité chrétienne, l'importance subjective de ses rapports avec l'individu et partant à atténuer l'importance objective de sa réalité divine, comme si l'expérience personnelle devait servir de base à la certitude religieuse. En dégageant cette même vérité de la gaine des formules dogmatiques, n'avons-nous pas encore un peu ébranlé le point d'appui séculaire du *Credo* catholique? Enfin, en réclamant la séparation de l'Eglise et de l'Etat, celle du catholique et du citoyen, n'avons-nous pas fixé nous-mêmes des limites inadmissibles aux pouvoirs universels du magistère ecclésiastique?..

Il y avait certes, dans les paroles de Pie X, « comme une apparence d'hostilité à l'intelligence et à la liberté humaine ». Mais cette apparence ne peut donner le change qu'aux esprits superficiels. Suivant le mot très pittoresque de notre vieil ami *Joseph Serre*, ne laissons pas « s'ébaucher quelque analogie sacrilège entre le dôme de Saint-Pierre et un éteignoir monstrueux. »

C'est d'ailleurs à cet irrégulier de vos mardis que je songeais involontairement en écoutant notre bien-aimé Pie X. Oui, je songeais, presque instinctivement à cet obstiné constructeur de synthèses orthodoxes dont le poétique éclectisme, plus hardi encore que toutes mes inventions dialectiques, se plaisait à nous découvrir dans l'orthodoxie la plus stricte « la largeur d'esprit même » et dans l'opposition de l'Eglise au Modernisme la simple affirmation d'une pondération délicate et grandiose contre les exagérations de ses doctrines, en d'autres termes contre « ce que le Modernisme pourrait avoir *seulement* de fermé, d'exclusif, et par conséquent d'anti-moderne. »

Avec cette méthode d'équilibre, je veux dire de proportion précise de vérité et d'erreur, d'éléments positifs et d'éléments négatifs dans la conception du système moderniste, chacune des paroles du Pape perdait dans mon esprit la rigueur de son apparente sévérité, chaque jugement s'élevait au-dessus de la petitesse d'une servile interprétation, et l'orthodoxie pontificale n'était plus pour moi que « l'exclusion de l'exclusion. »

Vous faut-il quelques exemples qui vous traduisent clairement l'éclectisme ingénieux de cette mentalité?..

Je me disais toutes ces choses tandis que Pie X fulminait contre le modernisme. Sa voix auguste avait pour moi comme deux sens : Elle avait l'accent sévère de la prohibition et l'accent caressant d'une parole conciliatrice m'invitant à élever ma pensée au-dessus de tous les systèmes, au-dessus de tous les murs de séparation pour « respirer l'air libre de la plénitude intellectuelle et morale. » Oh! ce grand vol de l'âme vers la haute liberté et la totale lumière. Quel rêve! Et ce rêve semblait prendre corps dans ce grand Christ d'ivoire dont le regard de souffrance et de piété était penché sur la tête du Serviteur des serviteurs de Dieu. Ces deux bras du divin Suppli-

cié étendus entre ciel et terre, d'une extrémité des choses à l'autre, n'était-ce pas « le geste infini, le signe de la conciliation et de l'embrassement universel ! Oui, « de même que toutes les fautes du genre humain vont, *par le repentir*, se perdre dans son immense pardon, ainsi toutes nos vérités partielles, toutes nos philosophies humaines devaient aller, après *le sacrifice* de leurs négations et de leurs limites, s'unir et se fondre dans la plénitude harmonieuse de son esprit, de son Eglise, qui est la Vérité totale.

La voix impérative du juge qui condamne l'erreur et dresse devant elle les murs de circonvallation destinés à la défense de la vérité dogmatique, cette voix qui formule les anathèmes, s'éleva soudain si haut que je n'entendis plus que des éclats de tonnerre. Le Pape, lui aussi, levait les yeux comme moi vers son grand Christ d'ivoire, mais pour les retirer chargés de réprobation contre ces modernistes, discurs de nouveautés et séducteurs..

La méthode nouvelle, la synthèse nouvelle et universelle de M. Serre ne sont faites que de ces illusions pitoyables. C'est pourquoi sa nouvelle conception de l'orthodoxie est également fausse et dangereuse; et rien de plus opposé à la véritable mentalité de l'Eglise, à son éclectisme réellement orthodoxe, que la mentalité dont il prétend l'affliger M. Serre se flatte de retrouver l'idée universelle en excluant des différents systèmes religieux ce par quoi ils sont systèmes, c'est-à-dire ce par quoi ils s'opposent. C'est donc, dans tous les cas, une contradiction, ou un jeu peu digne, de retenir le nom du système en disant qu'il se concilie avec l'orthodoxie, puisqu'il n'est système que par son opposition avec elle. Et c'est une contradiction pire encore, ou un jeu encore plus indigne, d'affubler le catholicisme du nom de chacune de ces fausses religions. Tel est cependant celui où se plaît et se délecte M. Serre, en répétant impitoyablement, chaque fois qu'il prend la plume, ce qu'il a écrit une première fois sous cette forme.

Dans ma religion, qui, d'ailleurs n'est pas de moi, — ce qui en fait la valeur, — je retrouve *toutes les religions* (comme au Congrès de Chicago), mais fondues et synthétisées en une *unité vivante*, qui les *harmonise* toutes, qui est *leur baiser de paix*, non pas dans le vague d'une foi imprécise à un au delà quelconque, *mais sans rien rejeter d'essentiel d'aucune d'elles* et sans cesser pour cela d'être *une religion* proprement dite, *une confession religieuse*, non le rêve religieux d'un philosophe.

Ma religion est *israélite*, en ce qui constitue l'essence du judaïsme : croyance messianique et formalisme d'une liturgie où tout est figure et parabole. Elle est *protestante*, par sa foi à l'Evangile, par le libre examen possible de ses titres, par l'idéalisme profond de sa doctrine et son culte de l'Esprit. Elle est *païenne* par le matérialisme poétique de ses formes extérieures et son culte de la lettre. Elle est *musulmane* par son dogme de l'unité de Dieu et l'affirmation nette, vigoureuse de la *personnalité* et de l'*autorité* divines. Elle est *bouddhiste* par la pureté de sa morale de détachement et de charité, par son mysticisme et ses monastères. Elle est *monothéiste*, comme l'Islam et Israël; elle est *polythéiste* par la foi aux personnes divines et par le culte des saints, qui est en même temps le vrai *culte de l'humanité*. Elle est *dualiste*, comme Zoroastre et Manès, puisqu'elle admet les deux principes bon et mauvais et la guerre des deux esprits. Elle est *panthéiste*, puisqu'elle ramène tout à Dieu et rêve la divinisation de l'homme. Elle est *humaniste*, puisqu'elle adore un

Dieu incarné, un Homme-Dieu. Elle est *rationaliste*, puisqu'elle veut que la foi soit raisonnable et volontaire. Elle est *occultiste*, puisqu'elle croit aux anges et aux esprits, aux formules et aux sacrements. Elle est *philosophe*, puisqu'elle a des docteurs qui sont les plus grands des métaphysiciens et des sages. Elle est *fataliste* par son dogme de la chute et de la solidarité humaine, et pourtant elle affirme *la liberté* individuelle et les œuvres personnelles et fait dépendre le salut de cette conciliation sublime : « Agir comme si l'on pouvait tout, prier comme si l'on ne pouvait rien. »

Cette religion dont je ne viens pas faire, d'ailleurs, *l'apologie, car j'ai horreur de ce mot*, en faveur chez mes coreligionnaires (comme s'il s'agissait de faire l'apologie de son église et non de rechercher la vérité), cette religion, dont je voudrais seulement présenter un aspect nouveau, *sans la moindre idée d'opposition à aucun culte*, — bien au contraire car *étant catholique, je suis protestant, bouddhiste, israélite*, (même un peu païen.. nous reproche-t-on), — cette religion, dis-je, *c'est l'orthodoxie romaine* (1).

En une série de vingt ou vingt-cinq chapitres publiés à la même époque par M. Serre dans la *Justice sociale*, il écrit sous autant de titres Je suis croyant, parce que je suis positiviste, parce que je suis pragmatiste, parce que je suis immanentiste, parce que le dogme est foi et vie, parce que je suis agnostique, etc., etc..

En rééditant toutes ces idées dans *L'Eglise et la pensée*, ouvrage muni de l'imprimatur, M. Serre veut bien reconnaître, dans un avis préliminaire, « ce que peut avoir de choquant telle formule un peu crue » et il cite l'une ou l'autre :

P. 53 : « Le catholicisme opère la conciliation transcendante de Mahomet et de Bouddha, de Moïse et de Luther. »

P. 54 : « Le catholique, pourrait-on dire, est un juif protestant, comme il est un musulman bouddhiste et un païen de l'idéal. »

P. 54 : « Il y a une façon profonde d'entendre les erreurs qui en fait des vérités. Il y a un panthéisme supérieur, un fatalisme supérieur... »

P. 57 : « L'Imitation de Jésus-Christ.. n'est-elle pas une œuvre de bouddhisme supérieur?.. » (2).

« Si ces passages, mal compris, peuvent scandaliser la foi, ajoute M. Serre, je les sacrifie volontiers. Je rappellerai, en attendant, qu'ils doivent être lus dans leur cadre et comme simples détails, représentatifs ou expressions pittoresques de la grande synthèse des philosophies et des religions. »

L'unique manière de sacrifier ces passages, et d'autres semblables, eût été de les supprimer. Quant au cadre, il est suffisamment connu pour que ces détails y prennent leur valeur qui est bien réelle aux yeux de l'auteur. Il peut être pittoresque de les donner pour simplement représentatifs de la synthèse, mais ils en sont l'expression exacte et voulue. M. Serre a même une singulière manière de les abandonner.

---

1. *Demain*, 2 février 1908. — Inutile de relever la fausseté de certains rapprochements.

2. Il avait écrit dans *Demain* . « L'Imitation, lecture préférée de la piété catholique, n'est-elle pas *une œuvre de pur bouddhisme?* (quoiqu'elle soit aussi autre chose) ».

Un exemple va le montrer. Nous y verrons un nouvel aspect de cette synthèse transcendantale.

Il avait donné dans son livre sa nouvelle conception du miracle, qui a l'avantage de dissoudre comme les autres vérités, la notion du surnaturel (1). J'en prends l'expression dans sa *Synthèse religieuse* publiée par *Demain*, où elle est la même, mais plus claire.

Nous sommes là au cœur des choses, au point où tout ne fait plus qu'un, car ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, dit l'occultisme en sa devise profonde, car l'occultisme est vrai, le spiritisme est vrai. La nature est baignée de surnaturel et la science travaille sous le ciel du mystère. Ou, si vous préférez, *il n'y a ni mystère ni surnaturel ;* il n'y a que la *nature*, mais la nature est infiniment plus vaste, plus haute, plus sublime que ne se l'imaginent les naturalistes de la matière, ou même les psychologues de l'esprit humain. La religion aussi est *un fait de la nature :* c'est le fait transcendant de l'âme et de l'histoire. Le miracle aussi est un fait, et *un fait de la nature*, mais d'une nature supérieure à la nature matérielle et à nos petites forces humaines (ce qui, certes, n'a rien de miraculeux). Sans parler des milliards d'êtres et de puissances spirituelles s'échelonnant sans doute au-dessus de l'homme, il y a dans la simple notion de Dieu plus de surnaturel que ne peuvent en contenir tous les miracles de toutes les religions ; or, Dieu c'est l'*être à l'état de nature*, et nous vivons, nous sommes et nous nous mouvons en lui.

Dans la rétractation apparente que nous avons mentionnée, M. Serre dit de cette expression « il n'y a ni mystère ni surnaturel » : « Il s'agit ici d'une simple question de langage et non de théologie ». On n'est pas plus fuyant. Mais il y a mieux.

L'imprimatur donné à *L'Eglise et la Pensée* porte la date du 23 juillet 1908. Or, en septembre et octobre de la même année, par conséquent simultanément, sinon postérieurement, M. Serre a donné dans les « Entretiens idéalistes » deux articles intitulés : « *Les hypothèses sur Lourdes* », où il reprend, développe et aggrave la même thèse et se convainc ainsi lui-même de subterfuge. Question de langage, avait-il dit. Parole très vraie en un sens, car la brillante synthèse de M. Serre, qui doit renouveler l'orthodoxie et rajeunir la mentalité de l'Eglise, se réduit à un cliquetis de mots cacophonique. Cependant, c'est aussi une question de philosophie, sinon de théologie, et d'une philosophie élaborée ailleurs que dans les écoles catholiques. Le sous-titre de ces articles sur Lourdes indique la persistance de M. Serre à soutenir la théorie dont on aurait pu le croire détaché : « *Une conception nouvelle du miracle et de la nature.* » Il s'agit toujours de faire rentrer l'un dans l'autre.

Nous avons constaté plus haut, l'insuffisance de toutes les hypothèses émises jusqu'à ce jour sur ce sujet difficile. *L'hypothèse chrétienne elle-même*

1. P. 66.

a le tort, ou l'inconvénient, de se présenter sous des formes hostiles à la mentalité contemporaine, de se laisser prendre pour extra naturelle, irrationnelle et magique. Car telle est bien l'idée que se font aujourd'hui du miracle des incroyants, et je ne crois pas qu'étant donnée l'idée qu'ils s'en font et qu'on leur en laisse, on puisse leur faire grief d'en repousser la notion. Sous le règne du monisme déterministe qui nous fait concevoir où tout se tient et s'enchaîne, il est certain que *miracle* et *surnaturel* sont deux mots qui contrarient fortement notre mentalité scientifique. Cette antipathie vient, comme toujours, d'un malentendu qui a lui-même son origine dans l'étroitesse des esprits et dans la défectuosité du langage.

Nous pourrions dire ici du mot *nature* ce qu'on pourrait dire d'ailleurs du mot *science* : c'est un mot tronqué par le préjugé matérialiste, qui, le restreignant au monde d'en-bas, *a fait naître le mot surnaturel pour désigner le monde d'en haut.* Mais si nous prenions la peine de parler la vraie philosophie, qui est une langue bien faite, nous éviterions ces façons de dire qui déforment la mentalité publique en brisant l'harmonie des lignes *de la réalité universelle. En un certain sens, l'incrédulité religieuse a raison de repousser la notion de miracle et de surnaturel.* Où elle a tort, c'est dans la *restriction* du mot nature au monde de la matière et du déterminisme scientifique. Elargissez le sens de ce mot, faites-y entrer, par un effort de monisme supérieur, tous les mondes de la pensée, tous les plans des choses — la réalité tout entière — *et le mot surnaturel s'évanouit dans cette nouvelle et plus vaste conception de la nature.* La nature étant, pour l'esprit large, l'ensemble des forces et des êtres qui composent *la réalité universelle*, je trouve aussi naturelles les manifestations mystiques que les manifestations physiques du monde : elles se meuvent dans un autre plan, voilà tout (1).

Le miracle et le surnaturel ne seraient donc qu'une question de mots. Quel dommage que l'Eglise ait laissé se créer de si profonds malentendus, faute de parler la vraie philosophie! Heureusement, désormais, « *grâce à ce naturalisme transcendant,* nous pouvons nous faire du Miracle, jusqu'ici légendaire pour les uns et magique pour les autres, une conception scientifique et largement naturelle » (2). La solution est toute trouvée : puisqu'il n'y a que la nature et les faits naturels, ne parlons plus de surnaturel et de miracle. Les monistes acceptent la chose, M. Serre s'en fait garant; nous pouvons bien leur sacrifier les mots.

M. Serre, pour sa défense, réclame quelque part la liberté de la méthode, du style et du paradoxe. Sa méthode, on l'a jugée. Elle est fausse et mauvaise. Sa liberté n'est qu'un abus. Celle du style, qu'on ne peut contester à personne, M. Serre en fait un brillant usage, mais est-ce pour le service de la vérité et de l'Eglise, comme il s'en flatte, toutefois sans se faire leur apologiste? Quant à la liberté du paradoxe, il en pousse la licence à des excès qui la rendent intolérable. Car il en use, contre tout droit et toute prudence, pour

1. Septembre 1908, p. 120.

2. Octobre 1908, p. 171.

fausser la langue, et particulièrement la langue philosophique. Et l'on ne peut que souscrire au jugement émis par M. l'abbé Blanc à ce propos :

« Il n'en a pas le droit. Il est, en cela, justiciable de toutes les autorités : littéraires, aussi bien que philosophiques et religieuses. A » elles de nous défendre contre les corrupteurs du verbe et de la doctrine. Il est de bonne foi: c'est évident; je serais le dernier à » en douter. Mais ses entreprises *contre la franchise et l'honnêteté de la* » *langue* n'en sont pas moins regrettables; elles peuvent paraître odieuses, quoique sa personne reste très sympathique. Elles sont pernicieuses, et l'on doit s'en garantir comme d'un poison versé par » une main innocente. S'il se complaît, malgré tout, dans ses formules » et ses paradoxes, c'est son affaire et nous aimons à croire qu'ils » lui sont inoffensifs. Mais s'il se propose de les débiter et de les » répandre, halte-là ! Nous ne dénonçons pas un faux-monnayeur, mais » une fausse-monnaie. D'être faux-monnayeur, il n'en est pas capable; mais il écoule généreusement, sans profit personnel, au risque de discréditer son talent et son esprit, *la monnaie fabriquée* » *dans des officines louches par des faussaires, qui devraient lui être suspects* (1).»

Le lecteur n'a plus rien à apprendre sur la vérité de ce dernier trait.

Mais, au point de vue littéraire et religieux, il est une autre liberté que M. Serre est, en un sens, encore moins excusable de s'être arrogée. C'est, à l'imitation de M. Vulliaud qui fait de saint Paul et des grands auteurs chrétiens, comme Pascal, des Kabbalistes, d'avoir consacré tout un volume à transformer Ernest Hello, cet illustre penseur qui reflète la vraie pensée catholique avec autant de pureté que d'éclat, en une sorte de théosophe à l'image de son biographe.

La vie d'Ernest Hello par M. Serre, je n'hésite pas à le dire, est une sorte d'attentat littéraire et religieux (2).

Ernest Hello disait à la première page des *Paroles de Dieu* (3) : « Je le déclare ici, comme toujours, et dans tous mes livres, je suis pleinement et absolument soumis à tout ce qu'a décidé et décidera l'Eglise catholique, apostolique et romaine; et je me fais gloire de cette soumission qui dit l'alpha et l'oméga de ma Parole. Soumission pleine et entière à l'Eglise, à la Sainte Eglise catholique et romaine, et à son chef infaillible. »

Le grand écrivain a toujours conformé sa pensée à cette profession de foi. Il a vécu et il est mort dans la pratique fidèle et fervente de

1. La Pensée contemporaine, avril 1908, p. 421.

2. Ernest Hello, 1 vol. in-12. Imprimerie de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

3. Palmé. Paris 1877.

sa religion. Hello n'était pas un théologien. Il peut se rencontrer dans ses ouvrages quelques passages obscurs, quelques expressions flottantes. Mais on n'a pas le droit de les interpréter dans un sens différent de sa pensée connue et bien certaine.

Hello est aux antipodes de M. Serre. L'un est aussi ferme dans ses affirmations, aussi intransigeant sur la vérité, aussi ardent contre ses mutilateurs, que l'autre est ondoyant, conciliateur, et souriant à tout le monde à la fois.

La haine du mal est la caractéristique du tempérament moral de Hello. Ouvrez son livre : *L'Homme*. Dès les première pages, vous trouvez le mot du psalmiste : « Qui diligitis Dominum, odite malum. » Vous qui aimez le Seigneur, ayez le zèle de la haine. Sous l'invocation des litanies qui salue en Marie l'Arche d'Alliance, Hello implorait « la terrible puissance » de la Sainte Vierge.

Beaucoup de petits livres et de petites images ont donné à la Vierge Marie une douceur affadissante, une douceur niaise qui n'a pas l'air de garder au fond d'elle-même l'énergie d'avoir horreur, *la sainte puissance d'exécrer. Cette exécration du mal est la plus noble des vertus et la plus oubliée des gloires..* Il est difficile de savoir à quel point s'abaisse, dans beaucoup d'hommes, le sentiment de la sainteté, parce qu'ils le regardent comme mou, faible, dépourvu de cette énergie terrible qu'inspire l'exécration. Or, si les saints ont tous connu la haine du mal, si pas un d'eux n'a été privé de cette lumière, comment a-t-elle brillé dans la femme revêtue du soleil, en qui la haine du serpent était une institution divine contemporaine de l'Eden? La Vierge n'a pas oublié la Parole que les échos du Paradis terrestre répétèrent peut-être à Elie et à Hénoch pour entretenir en eux le feu qui brûle : « Je placerai une inimitié entre toi et la Femme. Elle-même, un jour, écrasera ta tête.

Judith est une des figures les plus inconnues de Marie. Si je ne me trompe, elle révèle une des faces les plus ignorées de la Vierge, elle montre la femme sous son aspect qu'on oublie, l'aspect de l'horreur. *Là où l'horreur manque; il n'y a ni amour ni lumière* (1). L'horreur est la lueur du feu que fait le glaive de l'amour quand on le brandit au soleil, la sainte horreur placée par la main de Dieu dans l'arche vivante de son alliance sacrée, l'horreur du mal, l'horreur brûlante; l'arche désigne la Vierge terrible, terrible comme une armée rangée en bataille (2).

Ne pas haïr le mal, est pour Hello notre primordiale faiblesse.

Parmi les poisons qui sont dans l'air, je veux compter et signaler *ce grain d'admiration qui se glisse entre quelques grains de blâme, quand il s'agit de dire : voilà le mal ! Le mal, notre devoir est de le flétrir, et non pas de faire des*

1. M. Serre citant cette phrase, sans doute pour la beauté de la forme plus que pour le fond de la pensée, à laquelle il ne s'attache guère, ose bien dire qu' « ainsi parle notre grand hégélien orthodoxe ». Ce trait seul le jugerait. (P. 251).

2. *Paroles de Dieu*, p. 237.

réserves délicates. Le mal est un monstre dont il faut avoir horreur, au lieu de le regarder comme une chose curieuse et avec complaisance (1).

Un trait encore :

La miséricorde? Qui donc la vengera du visage niais qu'on lui donne très souvent? Quand donc comprendra-t-on qu'elle est inséparable d'une haine active, furieuse, implacable, exterminatrice et éternelle, la haine du mal? Quand donc comprendra-t-on que pour être miséricordieux, il faut être inflexible?..

Un critique a dit justement :

« Cette haine de l'erreur qui ne vise que les doctrines sans toucher aux personnes, est si brûlante dans Hello, qu'elle pénètre profondément son style et le colore de teintes violentes et orageuses, qu'il n'aurait jamais eu sans cela. Sans ce que Joseph de Maistre appelait la colère de l'amour, Hello n'aurait peut-être été qu'un dialecticien quelconque, apologiste religieux après tant d'autres, armé tout au plus d'une ironie très douce et très bénigne, et l'attention universelle l'aurait très silencieusement enseveli dans le coin le plus obscur des catacombes. Mais ce sentiment seul lui donne une personnalité inouïe, un accent littéraire tellement à part, qu'il est impossible, avec la meilleure volonté du monde, de ne pas en être frappé. On peut assurer que cette charité qui déteste le mal est bien certainement la grande passion qui domina tout en lui; et comme le temps où il vit doit lui paraître épouvantablement mauvais, cette passion s'exaspère et se transporte jusqu'aux notes les plus aiguës, jusqu'au paroxysme de l'indignation » (2).

Et c'est ce penseur si vigoureux, cet écrivain catholique dont une puissante haine de l'erreur fait la personnalité, que M. Serre vient nous présenter comme travaillé ainsi que lui par le ferment gnostique, comme un théosophe et un hégélien plus ou moins orthodoxe!

C'est dans les écrits de Hello, où la pensée catholique s'affirme dans sa splendeur, où tous les systèmes inventés par l'esprit humain sont impitoyablement démolis au moyen de leurs propres principes, que M. Serre prétend nous faire découvrir sa religion de l'esprit large, ses nouveaux aperçus du catholicisme et trouver sa synthèse réalisée par la conciliation de tous les systèmes!

Oui, Hello avait une large et vaste conception du catholicisme, religion universelle, une notion très exacte de ce que M. l'abbé Blanc consent à appeler son éclectisme; et il le décrit avec la magnificence de son style, en montrant que toute vérité est catholique. Mais c'est

1. L'Homme, Perrin, Paris 1909, p. 99 : — Il faudrait encore citer, entre autres passages, une bonne partie du chapitre sur la charité.

2. Léon Bloy. Brelan d'excommuniés, p. 58.

insulter sa mémoire et défier le bon sens que de lui attribuer, comme dans une page citée plus haut, une conception qui ferait consister la vérité dans l'union des contraires. Avec quelle force il eût tonné contre le langage corrupteur de l'écrivain qui, refaisant la même synthèse, mais avec une méthode contraire à la sienne, résume sa démonstration dans cette phrase : « Il y a là tout un panthéisme sublime »! (1).

Cependant, M. Serre n'a pas craint de placer ses théories personnelles, nuageuses, fausses et démoralisatrices, sous l'autorité de ce grand catholique, qui sans doute n'aurait pas trouvé de termes assez énergiques pour les exécrer.

La largeur d'esprit, la morale et l'esprit large, l'art et l'esprit large, la critique et l'esprit large, la science et l'esprit large, l'histoire et l'esprit large, la philosophie et l'esprit large, la religion et l'esprit large : autant de chapitres où M. Serre réédite ce qu'il a déjà imprimé vingt fois, en obligeant Hello à parler comme lui.

Et nous l'entendons nous dire qu'Hello « aimait la vaste pensée d'Hégel » (2) : qu'il était « plus libéral que Lacordaire » (3); ou encore : « Hello avait un mépris de penseur vaste pour ces étroitesses de la pensée séparée et qui se tue par sa séparation même, car la séparation, c'est la mort, comme c'est l'irréligion. La vraie pensée est l'union de toutes choses » (4); et encore, à propos d'un passage où Hello dit excellemment que la vérité, qui enveloppe tout, est toujours plus large et plus belle que tous les systèmes et toutes les illusions : « Je ne sais si je me trompe, mais je pressens ici le germe d'une méthode nouvelle, applicable à tout, remplaçant la discussion usée, acceptant les idées comme des faits; essentiellement positive, ne réfutant pas, complétant, ne rejetant des systèmes que la bonne, l'esprit d'exclusion.. » (5).

Bref, ce n'est plus le grand penseur catholique pénétré de la doctrine chrétienne jusqu'au plus intime de son âme, violemment épris de l'Eglise et la défendant sur tous les terrains avec une ardeur sans cesse renouvelée, déclarant anathème quiconque s'en écarte; c'est un Hello éclectique, pour ne pas dire hérétique, qui sort de la plume de M. Serre, et en tout semblable à son biographe qui me disait dans une lettre : « Ma philosophie me permet de n'avoir pas d'adversaire ».

Cette déformation systématique, trop conforme aux procédés des « Entretiens idéalistes », appelait une protestation; et nous savons

1. Ernest Hello, p. 319.

2. P. 226.

3. P. 232. Et il a soin d'ajouter, pour maintenir l'équilibre « plus intransigeant que Louis Veuillot. »

4. P. 299.

5. P. 307.

que des membres mêmes de la famille d'Ernest Hello n'hésiteraient pas à faire entendre la leur. Car M. Serre, malgré ses rapports avec la famille de l'illustre écrivain, n'est pas seul dépositaire de sa pensée.

Et pour finir, il y a une parole de ce Maître qui marque la différence entre sa manière et celle de son biographe, ou, pour mieux dire, l'opposition et le contraste entre l'une et l'autre : *L'habitude de parler faiblement des choses fortes donne aux choses fortes des apparences de faiblesse.*

VENDU PAR SES FRÈRES

Cette étude, quoique déjà longue, se borne nécessairement à découvrir l'une ou l'autre des formes sous lesquelles l'infiltration se produit, à rompre l'une ou l'autre des mailles de l'immense filet savamment tendu autour de nous. D'autres, plus instruits, auraient sans doute beaucoup à ajouter. Et à côté des menées saisissables, combien d'autres si habilement dissimulées qu'on ne les devine pas!

J'ajouterai encore un exemple suggestif.

Un éditeur parisien catholique, Bloud et Cie, poursuit depuis plusieurs années, sous forme de brochures, une collection très répandue, et d'ailleurs assez mêlée, dont la rubrique est « Science et Religion ».

Parmi ces brochures, en voici une intitulée : « *L'Occultisme contemporain* », dont l'auteur est M. Charles Godard, agrégé de l'Université. Cette brochure était à sa cinquième édition en 1907. C'est celle que nous avons sous les yeux.

L'histoire de l'occultisme y est étudiée, cela va sans dire, du point de vue catholique, par un écrivain catholique.

La précision de l'exposé, la multitude des faits rapportés et l'abondance de la bibliographie indiquent que celui-ci domine bien sa matière.

Rien, dans cet écrit, qui heurte directement la doctrine, ni qui ne paraisse respectueux de l'autorité de l'Eglise.

Il est vrai que les appréciations manquent le plus souvent de netteté et, qu'en plus d'un endroit, l'auteur sème le doute et entr'ouvre la porte à des hypothèses suspectes.

Pour en citer quelques traits, c'est ainsi, par exemple, qu'à propos du corps astral et du périsprit, il dira : « A la rigueur, le catholique admettra, *sur l'autorité de saint Paul*, qu'il y a un corps pour l'âme (ψυχικον) différent du corps pour l'esprit (πνευματικόν) et du corps physique (σῶμα) » (1); qu'après le contrôle des expériences, le corps astral et les images astrales pourront être admis dans l'enseignement (2);

1. P. 20.

2. P. 24.

qu'un catholique « pourra, tout au plus, concéder que peut-être une âme serait errante quelque temps dans ce que les spirites appellent « l'état de trouble » avant de subir son jugement : encore, prend-il soin de noter que cette hypothèse serait fort contestable, car, d'après la tradition chrétienne (?) l'âme est jugée au moment de la mort », ce qui ne l'empêche pas d'ajouter en note que saint Grégoire le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure « affirment que l'âme peut faire parfois son purgatoire sur la terre » (1). Plus loin, au sujet des théories occultistes sur la survivance et les épreuves successives : « Ceux qui jugent suffisamment prouvées la théorie du *périsprit* ou *corps astral*, ainsi que celle du *corps plastique* de l'âme, n'auront aucune difficulté à concevoir que ce dernier tout au moins soit capable de jouissance ou de souffrance après la vie terrestre » (2). Ailleurs, à propos de la théorie sur les élémentals : « Cette théorie serait acceptable si les occultistes avaient seulement parlé d'une atmosphère vitale collective » (3). Le chapitre sur les enseignements de l'occultisme et ceux de la mystique (4) abonde en rapprochements imprudents, sinon suspects. Dans un autre endroit, parlant de l'ouvrage : « *L'instruction intégrale* » d'un des principaux chefs de l'occultisme, M. Barlet, l'auteur, tout en marquant des réserves, conclut qu' « une œuvre de cette portée, méditée longuement par un homme qui a lui-même enseigné, mérite d'être lue et appréciée par les réformateurs, puis, après entente avec l'auteur, et formation par lui de quelques maîtres, appliquée au moins dans une école, libre ou officielle » (5).

Mais, M. Godard n'est pas sans nous mettre quelque peu en garde, oh! peu, contre les inspirateurs du mouvement occultiste. Invitant l'universitaire et le prêtre à lire les œuvres inspirées par les méthodes *scientifiques* de MM. de Rochas, Baraduc et *Fugairon*, il ajoute : « Mais l'un et l'autre ont un sentiment bien naturel de défiance à l'égard des écoles occultistes, et en particulier des martinistes » (6).

Il n'ignore pas que le principal organe de ceux-ci, l'*Initiation*, admet parmi ses collaborateurs les gnostiques, les spirites, « des chercheurs indépendants comme le docteur Fugairon, voire même de très rares mystiques catholiques qui osent écrire dans cette revue, mise à l'index en 1891, à cause des articles du gnostique Doinel » (7). Mais pour son compte personnel, M. Godard n'a point de rapports avec eux : « J'avoue n'avoir jamais franchi le seuil d'aucune de ces loges martinistes qu'ont fondées les occultistes, et ignorer certaines théories réservées à ceux qui savent » (8).

Patatras! Voilà qu'un frère et ami, vraiment trop inconsidéré (ou trop malicieux), écrit à propos de cette brochure catholique dans le *Monde occulte* de juin 1903, p. 8) :

---

1. P. 48. — 2. P. 51. — 3. P. 66. — 4. P. 70. — 5. P. 63. — 6. P. 46. — 7. P. 9, — 8. P. 70.

« *L'auteur se montre très informé du monde occulte et de ses adeptes les plus en vue. Sans doute son orthodoxie (!) l'oblige à combattre certaines idées qui lui semblent subversives, mais il le fait avec toute la loyauté qu'on peut attendre* D'UN ANCIEN COLLABORATEUR DE L'INITIATION ET D'UN ANCIEN PROFESSEUR DU GROUPE INDÉPENDANT D'ÉTUDES ÉSOTÉRIQUES ».

M. Ch. Godard, en effet, ne me démentira pas, si j'ajoute qu'il est l'auteur des articles publiés dans l'*Initiation* sous le nom de *Saturninus* (1); que le nom de Saturninus y figure orné des six points qui désignent l'initiation martiniste (2), et que le dit Saturninus y est expressément nommé comme professeur titulaire de l'Ecole des Sciences hermétiques organisée par Papus (3).

Peut-être a-t-il rompu depuis avec les martinistes, je l'ignore. Il est seulement dommage, en ce cas, que son édition de 1907 en donne une preuve si équivoque; et son exemple montrerait une fois de plus à quel point un esprit imbu des théories ésotériques revient difficilement, même s'il s'y efforce, au pur catholicisme.

Ne serait-ce que pour montrer par un nouveau trait comment cheminent les idées théosophiques et la nécessité pour la presse catholique d'être sur ses gardes, nous en citerons un autre tout récent. Honni soit qui mal y pense, c'est à la *Croix* même que nous l'empruntons.

On lit dans son numéro du 8 août 1910, à la page 4, dans le feuilleton portant le titre de Notes bibliographiques.

L'âme des cathédrales, par Béatrix RODÈS

In-12, 3 francs. — Perrin, 35, rue des Grands Augustins, Paris.

L'écrivain qui se présente au public sous le nom de Béatrix Rodès est une jeune femme d'origine italienne et d'éducation française. Elle suivit en Allemagne les leçons du célèbre théosophe Rudolf Steiner. Puis, pour revivre, pour ainsi dire, cet enseignement, elle visita les cathédrales échelonnées le long du Rhin pour y chercher « l'énigme de l'art chrétien et celle de sa propre âme ».

C'est ce pèlerinage artistique et théosophique qu'elle nous raconte dans ce livre intéressant et curieux, qui porte l'empreinte d'un vif sentiment poétique, mais aussi d'une foi « plus large que la foi orthodoxe ».

Rudolf Steiner est en effet un des maîtres de la science théosophique et maçonnique. Cette note a nécessairement la valeur d'une sympathique recommandation. On aura acheté comme lecture de vacances l'ouvrage au titre séduisant de cette jeune femme. On voudra faire avec elle le pèlerinage artistique et théosophique et découvrir avec

1. De mai 1825 à juin 1903.

2. Décembre 1895, p. 272-274. — Juin 1897, p. 90.

3. Octobre 1900, p. 78.

elle « l'énigme de l'art chrétien ». Sa foi plus large n'est même pas pour déplaire, puisque c'est encore la foi. Et Dieu sait quelles impressions l'on gardera de ce livre intéressant et curieux qui porte l'empreinte d'un vif sentiment poétique et que tout paraît inviter à connaître.

Il est regrettable que des réclames aussi ouvertement théosophiques passent inaperçues de la rédaction d'un journal éminemment catholique Que doit-il en être ailleurs?

UN POINT DE JONCTION. — L'IDÉALISME DÉMOCRATIQUE (1)

Comment la pénétration parmi les catholiques des erreurs monstrueuses qui se couvrent du nom d'un nouveau spiritualisme s'opère, quels en sont les agents perfides ou les complices semi-inconscients : c'est ce qu'il est évidemment très difficile de bien saisir. Çà et là on aperçoit seulement des indices; on voit se produire certaines manifestations d'un état d'esprit qui correspond à celui que ces hérétiques cherchent à créer et qui laissent supposer des rapports avec eux, comme les îlots de rocher émergeant des flots font conclure à l'existence de la chaîne sous-marine qui les relie. Mais celle-ci n'apparaîtra jamais à nu et ne se révèle que par les sinistres dans lesquels, de temps à autre, on apprendra que les téméraires ont sombré.

Cela rend indispensable de poser des bouées avertisseuses. Notre but est ici de contribuer à ce travail salutaire, en signalant le péril que fait courir à une école nombreuse de jeunes catholiques la route qu'elle s'obstine à suivre.

Il ne paraît pas douteux, en effet, que le caractère simplement *idéaliste* de la démocratie du *Sillon* ne rapproche ses adeptes du mouvement rosicrucien et martiniste, et n'offre un point de jonction avec lui.

On sait que l'*idéalisme* est devenu la profession de foi extérieure du *Sillon*. Partis à la conquête du pays au nom de l'Evangile et du catholicisme, avec un enthousiasme juvénile qui soulevait tous les applaudissements et donnait à certains toutes les espérances, on n'a pas tardé à voir les sillonnistes abaisser peu à peu leur drapeau, et finalement l'enserrer dans les plis de leurs vêtements, tandis que, tout en protestant de lui garder la même fidélité au fond de leur cœur, ils élevaient une autre bannière où ses emblèmes et sa devise s'effaçaient.

C'est dans le sixième congrès national du *Sillon*, en 1907, que cette métamorphose, dont quelques-uns avaient discerné de longtemps le travail, s'est accomplie au grand jour. En écrivant la *Décadence du Sillon* (2), j'en ai résumé les résultats dans une formule que le *Sillon*

1. Cet article était déjà composé en épreuves quand parut la condamnation du *Sillon*. Nous n'y changeons rien.

2. Lethielleux, Paris, 1908. 1 vol. in-12.

n'aimerait pas à reconnaître exacte, mais dont tous les traits, comme je l'ai montré, sont rigoureusement authentiques. Il ne sera pas sans utilité de la reproduire ici.

Considérant que l'*idéal chrétien* des catholiques peut leur être commun avec ceux qui rejettent leur foi;

Considérant que l'*idéal moral et social* à faire triompher pour le salut du pays, s'il convient de l'appeler encore *idéal religieux* en tant qu'on prend ce nom pour synonyme *d'idéal démocratique*, n'en est pas moins séparable de la foi catholique;

Considérant qu'un parti fondé *sur la communauté d'un idéal ainsi déterminé* est appelé à changer les âmes, et que tout autre parti *serait néfaste à l'Eglise;*

Le VIe Congrès national du Sillon demande qu'on dénonce et *qu'on brise l'union fondée sur la conformité du culte religieux ;*

Propose l'union de tous ceux qui, protestants, libres-penseurs ou catholiques, veulent que l'*idéal chrétien et l'idéal démocratique* soient un seul et même idéal, et se proposent de réaliser cet idéal dans la société *par le règne de la Justice et de la Fraternité ;*

Et repousse hors du parti moral et social ainsi constitué pour la régénération du pays et le triomphe de l'Eglise, les catholiques qui n'ont pas compris comme le Sillon *la répercussion de l'idéal démocratique et chrétien dans le domaine politique et social.*

Depuis lors, l'*idéalisme* est devenu de plus en plus le terme exclusivement adopté pour exprimer les aspirations de cette école, et justifier par son éclectisme la position indépendante où elle entend se maintenir.

Mais, l'*idéalisme*, c'est également, on l'a vu, l'expression séduisante sous laquelle les conspirations liguées contre la foi et l'Eglise déguisent leur machination, et nous n'en sommes plus également à découvrir ce qui se peut dire dans des « Entretiens idéalistes ».

Mais l'objet compris sous l'étiquette est encore plus dangereux que la couleur équivoque de celle-ci. C'est lui qui établit le réel contact. De part et d'autre, l'idéal poursuivi est un idéal *démocratique*. De part et d'autre, l'idéalisme est représenté par une certaine conception de la démocratie.

Le rapprochement est frappant entre les espérances de toutes les sectes théosophiques et celles du *Sillon*. De part et d'autre, on fait briller aux yeux de l'humanité les promesses d'un nouvel âge d'or. Ces promesses s'étalent en mainte page du compte rendu du congrès de l'*Alliance* spiritualiste. Le juif Valabrègue, fondateur d'une union spiritualiste dissidente, et dont il faut, en passant, signaler la présence au dernier congrès général du *Sillon*, disait dans une récente interwiew :

. . Dans saint Paul, je vous montrerais un chapitre dans lequel, en termes exprès, le choix nous est donné entre deux esclaves : celui d'en bas et celui d'en haut. Vous vous arrêtez, vous, catholiques, comme les protes-

tants, à une époque de l'Evangile pour l'interpréter tout entier. Je viens, nous venons, nous spirites, vous démontrer que c'est un tort. Les religions de renoncement préparent l'âme à la rédemption, mais elles les y préparent seulement. La rédemption est graduelle. C'est l'invasion dans l'âme de ce que les catholiques appellent avec raison la Grâce... Or, l'Evangile a trois époques. Il y a l'Evangile d'hier, celui de la période sublime, l'Evangile sacrifice-martyre : c'est l'Evangile catholique. Puis vient notre Evangile à nous : l'Evangile de demain, fraternité-bonheur, l'Evangile spiritualiste. Et, après la période millénaire, où nous entrons, il y aura, enfin, si vous voulez permettre cette expression au vaudevilliste..

— Dites, Monsieur...

— ... il y aura, fit-il imperturbablement, le troisième acte, l'Evangile de la Jérusalem céleste.

— Celui-là que vous dénommez dans votre affiche l'Evangile de Science, d'Esprit et d'Amour?

— Celui-là même, auquel tous les hommes sont appelés, à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent. C'est pour aider l'humanité à y aller, que nous, spirites, nous qui aimons à nous nommer les positivistes du surnaturel, nous ne nous lassons pas de chercher, pour nos frères malades, tels médecins qu'il faut pour les soigner comme il convient (1).

Théosophes et gnostiques ne parlent pas autrement. On lit dans le *Réveil gnostique* de novembre 1909 :

Nous avons lu avec plaisir, dans la *Revue Théosophique Française*, le compte rendu d'une des conférences faites à Paris sur le « *Second Avènement du Christ* », par la présidente de la Société Théosophique, lors de son récent passage en France.

Cette question, d'ordre ésotérique, est connue de nos initiés. Exotériquement, on sait que les gnostiques sont dans l'attente d'une deuxième manifestation du Christ qui mettra fin à la période de civilisation césarienne. Nous savons, par voie occulte, que le XXe siècle ne se passera pas sans que de très grands événements soient accomplis. Nous sommes à la fin d'une civilisation et nous assisterons à l'avènement d'une nouvelle ère religieuse et sociale. Le retour du Christ marquera la fin de cette civilisation. Mais auparavant, il y aura des luttes et de graves désordres provoqués par les Archons et le Prince de ce monde; des guerres ensanglanteront l'Europe, après quoi la paix universelle sera établie sur la terre.

Ces événements ont été lus dans le Grand Livre de la Lumière, dans tous leurs détails, il y a plus *de soixante ans*, par notre saint prophète gnostique *E. Ventras*. Ils ont été tenus secrets et révélés seulement à un petit nombre d'initiés qui vivent dans l'attente du prochain avènement du Christ.

On se rappelle également ce début des mystagogies de M. Paul Vulliaud annonçant le proche avènement d'un monde nouveau, en vue duquel devient nécessaire la divulgation de la haute science théosophique.

D'après toutes ces sectes, en effet, l'histoire de l'humanité comprend une série d'époques à travers lesquelles la matière inanimée s'élève,

1. L'*Univers*, 1er mai 1910.

sous l'action de la « matière astrale » jusqu'à la divinité. La première fut celle du brahmanisme, la seconde celle de la religion des Egyptiens, la troisième est l'époque chrétienne, la quatrième l'époque révolutionnaire, la cinquième sera celle de la République universelle dont la puissance juive provoque actuellement l'éclosion par tous les moyens. Les époques postérieures marqueront dans l'histoire de l'humanité des étapes tellement supérieures à ce que nous pouvons concevoir, qu'elles ne peuvent actuellement se définir.

Ce sont ces folles espérances semées dans une société en proie aux terreurs de la dissolution et agitée d'aspirations à un renouvellement dont elle sent la nécessité, qui expliquent comment les occultistes, d'une part, les meneurs socialistes de l'autre, arrivent à séduire tant d'esprits. La masse croit vaguement à un nouvel ordre de choses quasi-messianique et voit dans le progrès démocratique l'aurore du bonheur paradisiaque retrouvé.

Voilà le rêve fantastique qui est au fond de toutes ces déclamations sur le progrès et l'avenir de l'humanité. Voilà le mirage auquel se laissent prendre, inconsciemment sans doute, le chef et les adeptes du *Sillon*. Quand M. Marc Sangnier proclame avec son intarissable faconde que la Démocratie est l'aboutissement nécessaire du christianisme; qu'elle doit élever l'humanité à une organisation sociale où seront portées au maximum la conscience et la responsabilité de chacun; quand il décrit l'idéal de cette société où l'autorité n'aurait plus au fond de raison d'être, parce que ses lois se trouveraient dictées d'avance par la conscience universelle; ses paroles n'auraient qu'une signification déclamatoire et chimérique, si elles ne correspondaient à un état d'esprit existant en lui-même et parmi ceux qui l'écoutent. Or, c'est l'état d'esprit que la franc-maçonnerie cabbalistique et théosophique crée et entretient en actionnant des forces disséminées partout. Le *Sillon* en subit l'influence et la propage à son tour. Ce n'est pas au christianisme qu'elle profite.

La démocratie n'est d'ailleurs, ni pour les uns, ni pour les autres, une forme de gouvernement. Elle est un degré de l'échelle mystérieuse par laquelle l'humanité s'élève à ses destinées. C'est la réalisation d'un progrès égal à celui que représenta jadis le passage du paganisme au catholicisme. La République universelle que ce progrès prépare sera autant supérieure à la chrétienté du moyen âge que celle-ci le fut au brahmanisme et au monde païen. Elle sera faite de la fusion de toutes les Eglises, de l'abolition de toutes les patries, du nivellement de toutes les classes, de la suppression de la propriété privée et de la destruction de la famille. Or, est-il besoin de rappeler les manifestations diverses et multiplies par lesquelles le *Sillon* encouragea ces redoutables utopies? Voilà l'idéal démocratique plus ou moins nettement entrevu, mais salué de loin avec un enthousiasme égal par les gnostiques et les sillonnistes, disons mieux, par les démocrates

de toutes les écoles et de toutes les dénominations, sans en exclure une partie notable du clergé.

Il est à remarquer, en effet, que tous les inventeurs de nouvelles synthèses religieuses, tous ceux qui réclament plus ou moins ouvertement le renouvellement du christianisme, se placent sur ce terrain de la démocratie. L'Eglise gnostique, on l'a vu, se proclame une église démocratique et égalitaire. M. Paul Vulliaud, exclusivement voué à la science religieuse et qui déclare ne point s'occuper de politique, professe cependant une ardente passion pour la démocratie. Il fait violemment campagne, en appelant M. l'abbé Lugan à la rescousse, contre l'Action française ennemie de cette démocratie, et enguirlande le *Sillon* comme s'il voulait l'aveugler. M. Joseph Serre « est un poète ami de la métaphysique.. et qui concilie une ardente foi catholique avec un libéral et sincère amour de la démocratie » (1). Toute l'école lyonnaise dont la revue moderniste *Demain* était l'organe, le *Bulletin de la Semaine*, et cent autres feuilles ou groupes où règne le même esprit, fondaient et fondent sur la démocratie les mêmes espoirs.

Quels rapports cette ressemblance d'aspirations fait naître entre les chefs ou les membres de groupes qui ont ou croient avoir des buts différents, entre les séducteurs et les dupes ou les agents semi-conscients? Encore une fois, il serait difficile de le savoir. Qu'il y ait des relations entre eux, on peut le constater. Mais jusqu'où vont-elles et jusqu'où vont leurs conséquences : nul ne le dira. Nous voyons, par exemple, qu'au *Sillon* l'on connaissait l'existence de la confrérie rosicrucienne dont les adhérents font partie du groupe des « Entretiens idéalistes ». Nous savons encore que certains rédacteurs de cette revue, comme MM. de Crisenoy, sont sillonnistes. L'un d'eux, M. Carl de Crisenoy écrit même dans la revue du *Sillon* (juillet 1910). Un autre, M. F. Divoire, faisait récemment dans l'*Opinion* une grosse réclame au nouveau journal de M. Sangnier, la *Démocratie* (20 août 1910). Il est bien à présumer, vu la sympathie exubérante des « Entretiens idéalistes », pour M. Marc Sangnier et l'opinion professée par l'*Eveil démocratique* sur leur orthodoxie, que la revue de M. Paul Vulliaud a libre et large accès dans les groupes du *Sillon*. Et la méthode d'élargissement sur laquelle le *Sillon* fonde ses espérances permet de croire qu'il en est de même pour une multitude de brochures et de tracts présentés par ceux qui partagent, en apparence du moins, son idéalisme démocratique.

Mais, au reste, le meilleur moyen de saisir le « nexus » entre les divers mouvements, n'est probablement pas de s'attacher à la recherche de détails précis, ou, si l'on compare les doctrines ou les

1. Houtin. La crise du clergé, p. 250. — On a vu plus haut que l'auteur du « Catholicisme de demain » régénéré par la démocratie introduit M. J. Serre dans le cénacle de ses interlocuteurs supposés.

écrits, de s'astreindre à une très exacte juxtaposition de textes; mais plutôt de se placer un peu à distance pour juger de l'ensemble et des traits généraux qui dénotent un état d'esprit, non pas identique, mais graduellement connexe. On constatera, par exemple, de la sorte, que le catholicisme de M. Marc Sangnier s'adapte à celui de M. Joseph Serre, qui s'accorde avec celui de M. Vulliaud, lequel est nettement gnostique et théosophe.

A un point de vue plus restreint, mais pris également d'un peu haut, que l'on compare, si l'on veut, les poésies allégoriques, mystico-sensuelles et presque toujours initiatiques des « Entretiens idéalistes » avec le livre de M. Sangnier « *La Vie profonde* », exalté par tous les partisans du *Sillon* comme une œuvre morale de valeur extraordinaire et que son ami, le pasteur protestant Soulier, compare simplement à l'Imitation de Jésus-Christ (1). Qu'on en rapproche surtout le *Secret de la Rose-Croix* paru dans la même revue sous la signature de l'occultiste Boué de Villers. C'est le même état d'âme, le même idéalisme morbide, le même érotisme macabre. Le rapport est frappant quant à la forme symbolique et quant aux théories sur la chasteté et l'amour. Il faut même dire que M. Sangnier y dépasse ses émules en imaginations malsaines et en peintures lascives. Il n'est question que de volupté dans ce livre, la chasteté même y est voluptueuse (2) Ces « *Eveils et visions* », écrits par M. Sangnier pour ses jeunes disciples s'éclaireront alors d'une lumière nouvelle, et ce qui avait paru seulement l'œuvre d'un esprit malade et d'une imagination perverse deviendra l'indice d'une initiation plus ou moins directe à d'odieux mystères. On peut dire que l'auteur n'eût pas écrit autrement s'il avait connu ceux de la Rose-Croix et du martinisme et que ses ardents disciples se trouvent préparés par cette lecture à en subir la fascination.

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES CATHOLIQUES

Le catholique est enfant de lumière. Le simple bon sens indique que si, sous le prétexte de se diriger plus librement ou plus sûrement vers son but, il recherche les voies souterraines et secrètes, il s'y trouvera fatalement, un jour ou l'autre, cheminer côte à côte avec les enfants des ténèbres, au risque d'être égaré par ceux-ci dans un labyrinthe dont ils possèdent les secrets.

La tentation de recourir à des organisations secrètes, soit religieuses, soit politiques et religieuses à la fois, peut être grande pour des esprits actifs et inquiets, aux époques de désorganisation sociale et d'oppression jacobine, où la liberté du bien est entravée de mille

1. Voir *La Décadence du Sillon*. Appendice.

2. Lumen était assis à côté d'Elva.. Tout inspirait un calme chaste et voluptueux. P. 120.

façons et où les puissances extérieures sont liguées pour ruiner toute tentative de réaction salutaire.

Cependant, même alors, le principe de toute action catholique demeure invariable : c'est de marcher à ciel ouvert. Le reste est illusion. Les faits sont là, d'ailleurs, et se chargent de nous apprendre *qu'on est pris à son propre piège*. Point ne serait besoin pour prouver ce danger, d'invoquer l'exemple de ce qui se passe dans le monde anglo-américain, où pullulent des associations de ce genre, sous la forme de sociétés de philanthropie ou de soutien mutuel. Plus d'une voix s'est élevée chez nous pour en faire l'éloge. Récemment encore, M. l'abbé Klein, au retour d'un voyage d'Amérique, regrettait que nous ne possédions pas une société comme celle des *Knigths of Columbus* (Chevaliers de Colomb) qui fait tant parler d'elle, et de quelle sorte! au Canada (1). Il faut être aveugle pour ne pas voir que toute organisation occulte est un terrain propice aux infiltrations que nous avons tant à redouter.

Ce qui doit surprendre, c'est qu'il se trouve des catholiques pour excuser, sinon pour applaudir des essais de ce genre ou comme celui de la fameuse Ligue de Münster.

Mais il le faut sans doute attribuer à leur ignorance. Sans autre discussion, nous invoquerons ici l'argument qui décide tout pour le croyant sincère, celui de l'autorité de la Sainte Eglise; et nous nous bornerons à rappeler quelques documents émanés du Saint-Siège, où la question est tranchée par la racine, car ils visent le principe même de la société secrète.

Une déclaration de la Sacrée-Pénitencerie en date du 21 septembre 1850 fixe l'extension des Bulles Pontificales portée contre les sociétés de ce genre. Elle porte que : « Les associations qui professent ne rien comploter contre la Religion ou l'Etat, et néanmoins forment une société occulte confirmée par le serment, sont comprises dans ces Bulles (2). »

Une instruction du Saint-Office adressée aux évêques le 18 mai 1884, dit : Outre ces sociétés (la franc-maçonnerie et les sociétés anticatholiques), il y a d'autres sectes interdites et qu'on doit éviter sous peine de faute grave, parmi lesquelles il faut surtout ranger toutes celles qui exigent de leurs adeptes un secret qu'ils ne peuvent révéler à personne et une obéissance absolue à des chefs occultes (3).

---

1. *La Critique du Libéralisme*, 1er mars 1909, p. 430.

2. « Cœtus illos (qui profitentur se nihil moliri contra Religionem vel civilem Rempublicam et nihilominus occulte ineunt foedus juramento firmatum) in Bullis Pontificiis comprehendi. »

3. « Præte · istas, (la maçonnerie et les sociétés anticatholiques du même genre), sunt et aliæ sectæ prohibitæ atque sub gravis culpæ reatu vitandæ, inter quas precipue recensendæ illæ omnes quæ a sectatoribus secretum nemini pandendum, et omnimodam obedientiam occultis ducibus præstandam jurejurando exigunt. »

A la même page, en note, l'éditeur des « Acta S. Sedis », expose que toutes les sociétés occultes sont atteintes par les prohibitions de l'Eglise, qu'elles exigent ou non un serment; parce que ce sont des sociétés contraires au droit naturel. Il n'existe, en effet, d'après le *droit naturel et le droit* divin révélé que deux sociétés indépendantes et parfaites : l'Eglise et l'Etat. Toutes les autres sociétés doivent se rattacher à l'une ou à l'autre; elles en sont les membres et il ne peut exister d'association qui soit légitime si elle ne dépend de l'Eglise ou de l'Etat.

Or, une société secrète, par le seul fait du secret, devient indépendante de l'Eglise et de l'Etat qui n'ont aucun moyen de contrôle relativement à son organisation, son but, son action.

Une telle société n'a donc pas son origine dans le droit naturel, ni dans le droit divin révélé; l'autorité qui la gouverne ne vient pas de Dieu; elle vient donc du démon et elle est foncièrement illégitime.

Tel est, en substance, le commentaire des décrets du Saint-Siège.

C'est en application de ces principes, qu'un Décret du Saint-Office du 20 juin 1894 a interdit aux catholiques de faire partie des trois sociétés américaines *Old Follows, Sons of Temperance* et *Knigths of Pythias*, bien qu'étant ostensiblement des sociétés de bienfaisance et de secours mutuel, parce qu'elles exigent de leurs membres le serment du secret et l'obéissance sans conditions.

Une lettre du cardinal Monaco au cardinal Satolli, délégué du Saint-Siège aux Etats-Unis, prescrivait aux évêques de refuser les sacrements, même au moment de la mort, aux catholiques qui dûment avertis, refuseraient de quitter ces sociétés.

L'exécution de ce décret soulevant des difficultés pratiques assez considérables, à raison des sacrifices pécuniaires déjà accomplis par les sociétaires, le cardinal Parocchi fut chargé par le Pape d'indiquer à quelles conditions on pourrait tolérer la coopération matérielle à ces sectes.

Voici le début de sa réponse (18 janvier 1896) :

Eme et Rme Seigneur,

Après la condamnation définitive portée par le Saint-Siège contre les trois sociétés secrètes établies dans ces régions sous les noms de Knights of Pythias *(Equitum Pythiæ)*, Odd Fellows *(Sociorum Singularium)* Sons of temperance *(Filiorum Temperentiæ) parce qu'elles sont intrinsèquement mauvaises*, condamnation notifiée à tous les Ordinaires de ces régions comme le sait parfaitement votre Eminence, aucun catholique digne de ce nom ne peut hésiter à les regarder comme gravement illicites. Il en résulte donc évidemment que tous et chacun de ceux qui se disent catholiques sont tenus, à moins d'encourir un grave dommage pour leurs âmes, à abandonner les sociétés dans lesquelles ils se sont fait inscrire de quelque manière que ce soit, à se séparer d'elles et de chacune d'elles absolument et à briser complètement toute relation

avec elles. Ceux qui refuseraient de le faire devraient être regardés comme indignes des sacrements en tant qu'obstinés dans le péché.

La question est donc jugée.

Ou sera donc le véritable préservatif contre les infiltrations de l'hérésie dont le péril se révèle de toutes parts? Il ne saurait se trouver ailleurs que dans la soumission *de cœur* à l'Eglise. Mais il est là.

A l'époque où le protestantisme envahissait les pays catholiques, saint Ignace de Loyola écrivit dans le livre des Exercices spirituels ses admirables « Règles d'orthodoxie » : « Règles à suivre pour ne nous écarter jamais des véritables sentiments que nous devons avoir dans l'Eglise militante ». L'adaptation à notre présent état s'en ferait naturellement. Le principe en est la soumission de cœur à tout ce que l'Eglise de Jésus-Christ enseigne, l'attachement de cœur à tout ce qu'elle aime et approuve. La pratique consiste à défendre, *à louer*, précisément tout ce que ses contradicteurs attaquent; à prendre parti pour chacune de ses institutions critiquées, de ses positions menacées; à nous inspirer de ses intentions; à accepter son mot d'ordre, sans l'interpréter à notre fantaisie. « Car, il faut croire, qu'entre Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui est l'Epoux, et l'Eglise qui est son Epouse, il n'y a qu'un même Esprit qui nous gouverne et nous dirige pour le salut de nos âmes, et que c'est par le même Esprit et le même Seigneur qui donna les Dix Commandements qu'est dirigée et gouvernée notre Mère la Sainte Eglise ».

Ce n'est donc pas à l'heure où le Vicaire de Jésus-Christ, chef de son Eglise, élève si haut et si fortement la voix pour repousser les pernicieuses tentatives de conciliation entre l'erreur et la vérité et condamner l'amalgame des faux systèmes religieux avec certaines vérités de notre foi, qu'il convient à des catholiques d'exalter cette conciliation sous des formes plus ou moins spécieuses, de parler de synthèses nouvelles, et de prétendre abaisser les barrières que sa main raffermit pour notre défense.

Ce n'est pas à l'heure où le Pape nous avertit que nous faisons fausse route en nous écartant des principes de l'action catholique et en fondant plus d'espérance sur l'alliance trompeuse des libéraux et des incroyants modérés que sur la vertu de la foi, que des catholiques peuvent, sans témérité, sans risques dont ils seraient responsables, s'obstiner dans je ne sais quel a-confessionnalisme social, comme s'ils étaient plus intelligents et plus éclairés que leur guide suprême.

Seules, une foi amoindrie et la suffisance de l'orgueil expliquent ces pernicieuses divergences.

Sentire cum Christo et cum Ecclesia!

Emm. BARBIER.

IMPRESSIONS DE LA SEMAINE SOCIALE DE ROUEN

Selon une expression consacrée, la VIIe session de la Semaine sociale de France, est « virtuellement close » depuis le 7 août, mais ses fidèles en gardent les enseignements et s'efforceront de les suivre. Longtemps encore ces enseignements seront le thème exclusif des discussions, en de nombreux « cercles d'études », en de non moins nombreux patronages. Pour nous, nous exposerons tout simplement aux lecteurs de la *Critique du Libéralisme*, les impressions rapportées de Rouen, où nous avons pu suivre les travaux du groupe « social » de M. Henri Lorin.

Au matin, de la première journée de cette « Semaine », nous avons rencontré, se rendant au « château Baubet » où se tenaient les réunions, un bon vieux curé, venu là des confins de la Provence et qui, depuis là-bas, traînait péniblement un sac de voyage tout râpé et un maître parapluie à l'étoffe patinée par le temps. Le vieil abbé nous fit, au premier mot, une confidence charmante : « Atteint de surdité, il venait moins pour entendre que pour voir et il y trouvait, du reste, son compte. Habitué des Semaines sociales, il y puisait toujours des leçons pour sa propre édification.. »

Gardez-vous de sourire à cet auditeur (?) accoutumé des Semaines sociales, car nous allons, nous aussi, fermer nos oreilles à tous les bruits, à tous les discours, et nous nous contenterons de fixer nos regards sur l'assemblée.

Par centaines et par centaines, la foule des « semainiers » se presse dans l'immense vaisseau de l'immense cathédrale de Rouen. Tous les diocèses de France y sont représentés; l'étranger lui-même, la catholique Belgique et la protestante Suisse, ont envoyé des prêtres et des laïcs. Malgré la surdité dont souffre notre vieux curé, malgré notre volonté de ne pas écouter, nous sommes bien obligés d'entendre monter, sous les voûtes qui tressaillent, un chant de foi enthousiaste, qui domine le fracas des orgues puissantes : *Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem...* Mais le chant s'est tu, toutes les têtes se courbent; les fronts s'inclinent et les lèvres murmurent... La créature adore le Créateur, pendant que l'Officiant élève, au-dessus de tous, Jésus-Hostie. Et durant que s'achève la Sainte Messe, la même atmosphère de piété profonde remplit le Saint Lieu... Un remous s'est produit. L'Archevêque de Rouen est en chaire. Droit et digne, il lit une déclaration. Tous les yeux sont fixés sur lui. Toute l'assistance écoute avec respect, avec vénération la parole du Primat de Normandie. Sa Grandeur, en posant le dernier feuillet,

s'est lentement signée. La foule a suivi son exemple, remerciant le Pasteur, « au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit ».. et l'affluence se retire..

Pénétrons maintenant dans la salle des conférences. M. Henri Lorin, président des « Semaines sociales » est à la tribune, lisant des papiers qui s'accumulent devant lui. Toutes les têtes sont courbées, les stylographes et les crayons courent rapides. Quelquefois, comme dans un sursaut, les mille auditeurs relèvent la tête et applaudissent longuement; mais le lecteur continue, inlassable, sa besogne, rejetant les semainiers dans la fièvre de l'étudiant qui prend des notes. Ces notes hâtives, ils les reverront plus tard, et les compléteront, dans le calme d'un luxueux bureau ou dans la solitude de leur cure lointaine.

Profitons de l'occupation soutenue des semainiers de Rouen pour observer la composition de l'auditoire offert à M. Henri Lorin. Mille personnes écoutent sa parole. On n'y compterait pas cent femmes; on y trouverait plus de cinq cents prêtres. Parmi ces abbés, quatre cents au moins sont de jeunes vicaires et grands séminaristes. Ce sont les conscrits qui, demain, prendront rang pour la défense de l'Eglise, en butte aux persécutions de la démocratie maçonnique triomphante. Cette jeunesse, c'est l'espérance, c'est la foi ! Jeunesse aussi, l'immense majorité des laïcs. Combien, parmi eux, ont doublé le cap de la trentaine?... On les compterait sur les doigts. Jeunesse encore, espérance aussi. Jeunesse encore, espérance toujours, l'assistance féminine, jeunes filles pour la plupart coquettement empanachées..

Jeunes filles, jeunes gens, jeunes abbés, hommes et femmes de demain, tout ce monde prend des notes, écoute, applaudit. C'est l'armée active des Semaines sociales.

Près d'elle, et l'encadrant, voici les grognards, la vieille garde : vieux messieurs qui dorment à poings fermés, se signalant par d'indiscrets ronflements; prêtres à cheveux blancs et à lunettes d'or qui écoutent, bouche bée, et dont on se demande, s'ils veulent happer les mots qui coulent de la bouche du conférencier ou, plus simplement, croquer tout vif l'orateur..

Ces éléments passifs et peu nombreux mis à part, nous devons avouer que la pensée du vieux curé venu de la Provence se trouve parfaitement justifiée. La vue des séances de la *Semaine sociale* est édifiante autant que réconfortante. On ne peut que se louer de l'assiduité, du travail prolongé et soutenu de la jeunesse avide, sans doute, de science et de vrai, qui s'y presse. On est en droit de dire en sortant de là, les yeux encore pleins de ce spectacle, que la vérité aura de bien beaux triomphes encore qui dispose, en face des hordes suscitées par l'erreur, d'un noyau si vivant, si actif, de défenseurs et de hérauts..

***

Mais!.. mais s'il se trouve, sur mille auditeurs, un bon vieux curé à qui les oreilles refusent tout service, nous ne pouvons oublier qu'il reste neuf cent quatre-vingt-dix-neuf personnes qui sont tout yeux, mais aussi tout oreilles, tout oreilles surtout. Sans doute ils sont tous heureux de constater combien il y a encore de ressources, de réserves, de vitalité dans nos jeunes générations si décriées; mais ce n'est pas tout. Il n'y a qu'à nous féliciter d'une pareille constatation, c'est entendu; mais nous n'ignorons pas qu'il ne suffit pas seulement d'agir, qu'il ne suffit pas seulement d'étudier. Il faut, avant de nous déclarer satisfaits, *et à quelque désillusion que nous puissions nous risquer,* il faut savoir *d'abord,* si l'action engagée, si les études entreprises sont animées, chez les prêtres comme chez les disciples, par « l'esprit vraiment catholique », dont S. S. Pie X nous demande instamment de nous inspirer en toutes choses. Nous ne devons pas oublier, ainsi que l'exprimait le directeur de cette revue, « la relation de toute la vie humaine et des rapports sociaux avec notre fin dernière »; nous ne devons pas perdre de vue ce principe directif du même auteur : « La destinée de l'homme est une, et aucune forme de son activité n'est étrangère à cette fin. »

Ces formules sont exclusives de tout « à peu près »; mais l'illusion et l'erreur sont subtiles. Elles se glissent facilement et nous sommes en droit de nous demander en fin de compte si, là encore, ne pourraient pas trouver leur application les remarques si justifiées, hélas! du R. P. Dom Besse dans la *Gazette de France* du 7 août. Parlant de l'*Action sociale,* en France, depuis quinze ans, il écrivait :

> L'activité que tous déployaient au service de leurs frères faisait illusion. Il y avait de quoi. Car jamais les prêtres et les religieux n'ont agi avec cette ardeur et cette persévérance. Jamais les hommes d'œuvre n'ont paru aussi nombreux. La peine que tous se donnaient, l'élévation de leurs idées, l'éclat de leurs discours, la diffusion de leurs écrits, les applaudissements des foules assidues aux Congrès, jetaient un voile sur la *pauvreté des résultats. C'était,* du moins, le cas de la France. Qu'il y aurait à dire sur l'oubli des conditions surnaturelles de l'action ecclésiastique dans la Société pendant cette période!

***

L'allocution adressée par Mgr Fuzet aux congressistes, dans la cérémonie d'ouverture, a défrayé toute la presse. Il serait superflu d'y insister. Mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'elle est en harmonie parfaite avec le genre constant des Semaines sociales de France. On eût aimé entendre le Primat de Normandie, montrer à ses auditeurs l'influence sociale de l'Eglise, rappeler son rôle directeur, en-

trer dans les vues du Souverain Pontife qui insistait récemment avec tant de force sur le caractère franchement catholique que doivent avoir les œuvres économiques et sociales, et saluer en leur nom le grand Pape qui a inauguré son pontificat en codifiant leurs règles dans son *Motu proprio* de décembre 1903.

Au lieu de cela, Mgr Fuzet s'est plu surtout à exalter l'accroissement du sens social, le travail d'organisation démocratique qui est, paraît-il, la plus sérieuse préoccupation de ceux qui mènent le pays, la passion des congressistes pour « une démocratie ordonnée et le progrès politique ». Il les a loués d'avoir « à un degré où ne s'élevèrent pas leurs devanciers immédiats, le goût du siècle où ils vivent. » C'était flatter leur côté faible. On sait qu'ils ont une manière d'être de leur temps. Et c'est bien leur pensée, comme la sienne, que le prélat a rendue dans ce passage où elle s'énonce sans voiles.

Ah ! si nous étions encore au temps où les diverses nations de l'Europe étaient régies par le droit chrétien, on pourrait, on devrait ne poursuivre que le triomphe absolu de ce droit. MAIS IL N'Y A PLUS DE NATIONS CHRÉTIENNES AU SENS CANONIQUE DE CE MOT, *et il n'y a pas de plus funeste illusion pour la conduite de notre* ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE *que d'oublier les grands changements survenus depuis quatre siècles dans la vie des peuples.* A ne pas vouloir les reconnaître, à continuer de vivre dans la thèse, on demeure isolé et stérile.

La presse blocarde n'a pas plus ménagé ses éloges à Mgr l'archevêque de Rouen que la presse libérale. Et cet accord nous dispense d'insister. La *Lanterne*, l'*Aurore*, la *Petite République* ont fait chorus avec le *Temps* et le *Figaro* ; M. de Narfon s'est rencontré avec le journal du pornographe Zola, pour dire tout haut ce que chacun pensait tout bas : ce n'est pas seulement aux catholiques français, mais à l'Eglise et au Pape lui-même que cette leçon semble s'appliquer.

Vous, poursuivait le prélat, vous vivez dans l'hypothèse, et votre action éclairée par les vrais principes, mais tenant compte des possibilités du moment, avance pas à pas vers les réalisations désirables. Cette méthode est la bonne. Conviez à l'appliquer aux problèmes actuels tous ceux qui ont souci de l'avenir du pays ; *conviez-y surtout les jeunes gens qui ouvrent leur esprit et leur cœur au sens social.* Il se formera peu à peu par vous et autour de vous une génération nouvelle de citoyens épris de saines réformes sociales, libérés du joug que le sectarisme athée et révolutionnaire s'obstine à faire peser sur nos populations lasses et mécontentes : la France vous devra, pour une bonne part, les temps meilleurs qu'elle appelle de vœux inquiets mais sincères.

Nous ne nous rappelons pas sans un serrement de cœur la joie qui brillait dans les yeux fixés sur la chaire, d'où ne doivent tomber que des paroles de vérité, quand la voix aigrelette du Primat laissa s'échapper le dernier mot de cette tirade.

*
* *

Toute la *Semaine sociale*, en effet, s'est ressentie de l'impression produite par cette harangue. Dans tous les groupes, dans les banquets et les couloirs, elle servait de thème à maintes conversations et nous avons pu en entendre de douloureusement significatives.

Peut-être faut-il trouver aussi, dans l'impression produite par l'allocution archiépiscopale sur les professeurs, la raison du profond silence fait autour du nom vénéré de S. S. Pie X. Ce nom si cher aux catholiques de France, c'est à peine s'il fut évoqué quelquefois au cours des conférences, devant les admirateurs de M. l'abbé Lemire.

C'est à dessein, qu'on ne s'y trompe pas, c'est à dessein que nous établissons ce rapprochement, car, si le nom du Très Saint Père passait inaperçu près des auditeurs, un tonnerre d'applaudissements saluait l'évocation par M. Deslandres du seul nom du malheureux abbé démocrate. On sentait à l'émotion, à l'emballement de la salle qu'il s'agissait d'un honneur fait à « quelqu'un de la maison ». Faut-il s'étonner de ceci encore; nous ne le pensons pas. Qui pouvait se souvenir, après le discours entendu à la messe d'ouverture de la session, que le Pape glorieusement régnant avait marqué son avènement par un document aussi important que le *Motu Proprio* rappelé tout à l'heure!

Cependant, un groupe qui se présente comme foncièrement catholique, ne peut tenir ses assises sans adresser au Père commun des fidèles un témoignage de son filial attachement. Ce fut fait. Il faut remarquer pourtant, que ce document n'a plus, comme les années précédentes, la forme d'un acte collectif, il est seulement au nom du président et des vice-présidents des semaines sociales. Les protestations y contenues sont certes très touchantes, mais elles paraissent personnelles et l'on serait tenté de se demander à quoi tient la réserve qui s'y mêle. Voici du reste le texte de cette adresse :

> Humblement prosternés auprès de Votre Sainteté, sollicitons paternelle bénédiction en gage de sécurité et de fécondité pour nos travaux, conduits avec une volonté de filiale obéissance et de respectueux attachement au Pape, père commun des fidèles.
>
> Remerciements et hommages respectueux.
>
> LORIN, BOISSARD, GONIN.

Nous ne voudrions pas paraître tomber dans un parti pris qui est très loin de notre pensée; nous sommes pourtant obligé de reconnaître que la réponse accordée par Rome à ce télégramme, si plein de filiales protestations, continue la petite leçon donnée l'an dernier à la Semaine Sociale de Bordeaux et où S. E. le cardinal Merry del Val disait ne pas douter « que cette œuvre, s'inspirant aux vrais princi-

pes chrétiens concernant le *travail, la propriété, la famille,* produise des fruits précieux et durables ».

A vrai dire, la réponse de cette année ne réédite pas ce rappel aux principes chrétiens, elle n'avait pas à le répéter, mais elle a un autre caractère qui n'est pas moins tranché. L'an dernier, le télégramme à S. S. Pie X partait — bien que signé des trois mêmes noms — des « participants de la *Semaine sociale* réunis à Bordeaux sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Andrieu ».

Cette année, les « participants » sont tenus à l'écart de la protestation d'obéissance au Saint-Père. Dans sa réponse, la secrétairerie d'Etat va les chercher. Nous citons :

> Saint Père, dans la confiance que *tous ceux qui prennent part* à la *Semaine sociale de Rouen,* s'inspireront de la fidèle observance des enseignements et de la direction du Saint Siège, agrée avec paternelle affection l'hommage des sentiments filiaux et accorde la bénédiction apostolique.
>
> R. Card. MERRY DEL VAL.

La salle écoutait debout la lecture, faite par M. Gonin, de ce précieux message. Des applaudissements accueillirent le dernier mot de la dépêche, mais nous avons facilement, très facilement observé que « l'agrément avec paternelle affection de l'hommage des sentiments filiaux » par Sa Sainteté ne comblait pas les attentes de tout le monde. Dans les couloirs surtout, nous pûmes nous rendre compte de l'effet produit par ce document. Les groupes se formaient rapidement, entre jeunes prêtres et laïcs de la même région, et l'on discutait à voix basse. L'impression très nette que nous avons recueillie dans tous les groupes, fut un grand désappointement. Alors qu'on était encore sous le coup du discours de Mgr Fuzet et qu'on n'avait pas fini de s'en féliciter, ce discret rappel à « l'observance des enseignements et directions du Saint-Siège », produisait quelque peu l'effet d'une douche.

***

Les manisfestations bruyantes des congressistes en faveur de M. de Mun ne révèlent pas moins l'esprit de la Semaine sociale que l'allocution de Mgr Fuzet et leurs acclamations en l'honneur de M. Lemire. Et disons franchement que ce n'est pas un bon esprit. Le député du Nord est connu depuis longtemps pour son attitude frondeuse à l'égard du Saint-Siège. Celui du Morbihan ayant reçu de la *Correspondance de Rome* une légère leçon qu'il ne lui a pas plu d'accepter, ç'a été un motif pour la Semaine sociale, tout au moins une occasion fortement soulignée, de l'élever plus hautement sur le pavois.

Nous eûmes la tristesse de voir les semainiers de Rouen se lever en masse, derrière le *Bulletin de la Semaine* et les *Débats* comme à

l'assaut de la *Correspondance de Rome*. Laissons parler M. de Narfon. Il disait dans le *Figaro* du 7 août.

Avant tout, je tiens à signaler la chaleureuse et significative manifestation, dont M. de Mun a été l'objet ce matin.

M. Raoul Jay, professeur à la faculté de droit de Paris, avait déjà provoqué de longs applaudissements rien qu'en prononçant le nom du très grand orateur catholique, dans son cours sur le minimum de salaire pour le travail à domicile. Ce cours terminé, M. Henri Lorin, président de la Semaine sociale, s'avança sur l'estrade pour remercier le distingué professeur et pour inviter, de la manière la plus instante, les catholiques à faire, par tous les moyens en leur pouvoir, une énergique propagande en faveur d'un projet de loi relatif à cette question du salaire, projet de loi rédigé avec la collaboration de M. Jay et présenté à la Chambre par M. de Mun, « qui — souligne M. Henri Lorin — a toujours été l'adversaire résolu du libéralisme économique ».

L'allusion aux attaques, en vérité singulières, auxquelles se trouve en butte depuis quelques jours l'éminent député de la part de certains journalistes de Paris et d'ailleurs, qui le jugent trop libéral, était transparente. Elle l'était d'autant plus que précisément venaient de paraître, dans le même numéro d'un journal religieux, deux nouveaux articles dirigés contre M. de Mun et dont l'un, au moins, par lequel on s'efforçait de compromettre, *suivant une méthode familière à ce journal, au moyen de citations empruntées à des organes libres penseurs,* NOUS AVAIT INDIGNÉS. *Aussi ce fut un tonnerre d'acclamations et d'applaudissements qui répondit aux quelques paroles qu'un sentiment identique avait dictées à M. Henri Lorin.*

Cette manifestation vraiment émouvante se prolongea pendant plusieurs minutes et l'assemblée tout entière y prit part. J'ai été rarement témoin d'une telle ovation. M. de Mun y trouvera, ainsi que dans LA LETTRE COLLECTIVE DE PROTESTATION *qui lui a été adressée par les professeurs de la Semaine sociale,* un témoignage de catholique sympathie, auquel il sera infiniment plus sensible qu'à des injures qui restent bien au-dessous de lui.

Que vous disais-je ?... M. Henri Lorin venge ici les « injures » faites au comte de Mun, mais les semainiers ne pouvaient s'arrêter en si bonne voie. Ce n'était pas assez. On aurait bien stigmatisé discrètement les « journalistes « anonymes » de Paris et.. d'ailleurs », de simples allusions !.... On avait bien égratigné le très osé M. François Veuillot; mais il fallait des vengeance plus directes. Ce fut M. de Grandmaison, le leader verbeux de l'*Action Libérale* du Havre, qui se chargea de mener le dernier assaut. Il profita du déjeuner du samedi pour exécuter son plan et dire son fait à « *certaine feuille romaine* », « *du reste négligeable* », qui avait « *indignement attaqué* » le maître éminent de l'Action sociale catholique, dont « l'ignorance et la mauvaise foi, disait-il encore, veulent faire un conservateur, alors qu'il n'y a pas de pensée plus hardie et plus généreuse que la sienne ». Ce fut du délire et *Figaro* n'était pas encore revenu de sa joie le lendemain. Il écrivait, en effet, en essayant, l'habile homme, de mettre en ligne même les Jésuites :

J'ai parlé hier des manifestations qui avaient eu lieu le matin en l'honneur de M. de Mun. Elles ont eu un écho au dîner de la Semaine sociale, et *c'est*

pour moi un devoir très doux de signaler le toast de M. de Grandmaison, d'autant plus significatif, m'a-t-il semblé, *que ce laïque est le frère du R. P. de Grandmaison, directeur des* Etudes, *la grande revue des Pères jésuites.*

M. de Grandmaison, après avoir exprimé avec émotion sa reconnaissance et son admiration pour M. de Mun, *a donné libre cours à l'indignation que lui inspirent les attaques inqualifiables dont ce dernier est depuis quelques jours l'objet.* **Il en est résulté une interminable et formidable ovation.** *C'est à la suite de ce toast qu'a été rédigé par M. Henri Lorin et envoyé à M. de Mun* LE TÉLÉGRAMME D'AFFECTUEUSE SOLIDARITÉ *où le vaillant président de la Semaine sociale a traduit le sentiment unanime des semainiers.*

Les incidents relatés, la part prise par la *Semaine sociale* à la discussion engagée entre M. de Mun et la feuille romaine sont suggestives. Ils éclairent d'un jour nouveau les *Semaines sociales.* Ils en découvrent un des aspects, nous devons retenir cette leçon qui aura, dans l'avenir, un grand prix et pourra rendre de signalés services aux défenseurs de la vérité.

*
* *

Passons en ce moment sur différents cours des professeurs, pour arriver à la grande conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville.

M. l'abbé Thellier de Poncheville est jeune. Disons-le mot, il est trop jeune. Et ce n'est pas notre seule impression, nous avons entendu formuler cette même opinion, par un grand nombre de personnes, à la sortie du Château Baubet.

Cette grande jeunesse serait peut-être une excuse, si certaines choses pouvaient être excusées; il n'en est malheureusement pas ainsi et nous sommes bien obligés, quelque peine que nous en éprouvions, de relever le discours déconcertant de cet abbé.

A propos de ce discours, M. de Narfon, qui a quelquefois le mot heureux, quelquefois aussi le mot juste, a comparé M. Thellier de Poncheville à Marc Sangnier. Nous souscrivons à cet.. éloge.

Si nous ouvrons les journaux, nous voyons tout d'abord un organe aussi sérieux que l'*Univers,* glisser avec discrétion sur cette conférence, mais non sans en donner une impression très juste:

M. l'abbé Thellier de Poncheville parle avec une éloquence communicative. Mais il use peut-être un peu trop d'un vocabulaire très apte à créer les équivoques. Ne retenons, pour l'instant, que l'impression d'amour et de respect de l'orateur à l'endroit de la sainte Eglise et de son chef. Seule l'épouse du Christ est immuable; le fait démocratique est contingent lui aussi.

Oui, certes, M. Thellier de Poncheville parle avec une « éloquence communicative », mais la beauté de la forme ne peut faire oublier le fond et nous disons qu'il n'a pas seulement « risqué » de créer des équivoques, il a pleinement réussi dans ce sens. Nous nous sommes étonné de ne pas voir la moindre réserve formulée par le journal

de M. Feron Vrau. Il y a peut-être à cela une excuse, dont la valeur, pourtant, est discutable. M. l'abbé Thellier de Poncheville s'est fait une spécialité de propager *La Croix*, à laquelle il se trouve même attaché, et c'est peut-être dans ce fait qu'il faut chercher la sympathie avec laquelle on accepte dans ce journal les plus audacieuses affirmations de l'orateur.

La Croix du 3 août dit :

Cette première journée s'est terminée en apothéose. Devant un auditoire immense, dont l'enthousiasme ne cessa d'aller grandissant, *M. l'abbé Thellier* de Poncheville se fit frénétiquement applaudir en évoquant, avec sa chaude éloquence, les aspirations sociales contemporaines. Aussi bien d'ailleurs, la salle vibrait à l'unisson. Voici le très pâle résumé du beau discours qu'elle entendit :

Nous n'accuserons pas le résumé qui nous est offert d'être pâle; nous l'accuserions plutôt d'être *trop* pâle. Néanmoins, il sera bon d'en publier les lignes principales, avant de citer d'autres comptes rendus, plus expressifs :

L'Eglise ne peut subordonner sa doctrine immortelle aux convenances des siècles qui passent : à travers les âges, malgré toutes les résistances, elle garde intact le dépôt divin. Et c'est un bienfait pour le monde qu'il retrouve en elle, *après ses heures d'égarement, les principes sauveurs nécessaires à son véritable progrès.*

Mais soucieuse du bien des hommes, l'Eglise s'adapte le plus possible aux besoins et aux aspirations légitimes de chaque temps. Elle se dégage sans cesse, pour être plus librement à lui, de tout ce qui dans le passé n'est pas sa tradition religieuse seule immuable. Elle entre dans le partage de la vie de son siècle et la collaboration à ses œuvres humaines *en tout ce qui n'est pas contraire à la loi divine*, se faisant toute à tous, à l'exemple du Verbe divin, qui s'est humanisé pour devenir semblable à toutes choses, à ses frères, sauf le mal et leur péché.

L'aspiration profonde de notre époque qui va *vers la dignité humaine, la justice sociale, la vie démocratique, la fraternité universelle, elle n'a aucune peine à l'accepter dans son principe où elle retrouve l'influence de ses propres enseignements. Si elle a des réserves à faire sur des déviations accidentelles de ce mouvement, elle a surtout des sympathies à affirmer.* Ses fils sont donc fidèles à son esprit en lui apportant un concours généreux à l'œuvre sociale de leur temps, leur foi étant préservée de la contagion de l'erreur. En se développant, ces tendances seront d'ailleurs amenées à corriger le matérialisme qui les vicie et à chercher leur justification doctrinale comme leur réalisation pratique dans la vérité et la force de l'Evangile.

C'est ainsi que du fond de ses négations religieuses, notre siècle est, à son insu, ramené par ses aspirations sociales vers le Christ. Pour être les meilleurs ouvriers du progrès qu'il rêve, les catholiques n'ont donc pas à diminuer leur doctrine seule faite à la pleine mesure de ses espérances. *Plus ils retrouveront le sens profond de leur tradition sociale, plus ils seront des hommes de leur temps et des préparateurs de l'avenir.*

Dignité humaine! Justice sociale! Vie démocratique! Fraternité universelle!.. Nous reconnaissons ces formules, ce sont là de ces ter-

mes aptes à créer des équivoques. Nous avons entendu ces mots dans la bouche de M. Jaurès et dans celle de M. Sangnier avant de les entendre applaudir par les semainiers de Rouen. Par contre, nous n'avions pas entendu dire, par un prêtre, que notre siècle est ramené au Christ par ses aspirations sociales.

C'est après avoir combattu « l'étroitesse d'esprit de ceux qui ont peur de ce qui existe »; c'est après avoir dénoncé « l'étroitesse d'es- » prit des survivants attristés d'un âge qui n'est plus et qui, ne con- » naissant pas leur temps, restent avec le passé, le voyant plus beau » que ses contemporains eux-mêmes ne l'avaient vu », c'est après avoir ainsi situé le problème que M. l'abbé Thellier de Poncheville nous parlait des aspirations du siècle.

Si les esprits étroits voient les siècles passés, où la religion jouissait bien, convenons-en, de quelque respect, si les esprits étroits voient les siècles où le droit chrétien était respecté, où l'on pouvait parler du « règne social de Jésus-Christ », avec quelque apparence de vérité, si les esprits étroits voient ces siècles-là plus beau que celui de MM. Waldeck-Rousseau, Combes, Clémenceau et Briand, il faut avouer, n'est-ce pas? qu'ils ont tort!.. C'est pourtant avec des mots pareils qu'on veut aboutir à refaire une société. On nous dit d'avoir confiance en notre siècle. On nous montre ce siècle allant au Christ! C'est de l'ironie pure et nous ne pouvons résister au désir de nous expliquer. Le temps présent voit le triomphe de l'athéisme. Comment peut-on prétendre que ce temps négateur ait des aspirations capables de le conduire au culte du Christ?.. Depuis quand la voie de l'erreur conduit-elle à la vérité? Depuis quand la résultante des « aspirations sociales » d'un temps négateur peut-elle être le retour de ce temps à l'affirmation de la vérité religieuse?..

« Le Pape veille à nous garder de toutes compromissions avec les erreurs modernes », s'écriait M. Thellier de Poncheville. Nous pensons qu'il avait perdu le souvenir de cette parole sage, en préparant son discours.

« L'Eglise ne s'étonne pas des nouveautés, s'écriait-il encore, plaidant ainsi sa propre cause; elle sait qu'il peut y avoir des innovations qui sont des rénovations ». Elle sait surtout, par une expérience que le jeune abbé ne paraît pas avoir encore, elle sait surtout qu'il « y a actuellement des catholiques et même des prêtres, qui se posent dans l'Eglise de Dieu comme y étant une école et un parti, école nouvelle, parti nouveau; et qui, pour mieux se différencier des catholiques, uniquement dits, se sont donné un nom spécial qui sert à les distinguer des autres catholiques, à les mettre en évidence, à avertir le monde de la « nouveauté » qu'ils veulent introduire ». Mais, continue l'éminent auteur que nous citons (1), « les dénominations

1. Mgr DELASSUS, Vérités sociales et Erreurs démocratiques, page 60.

particulières dans l'Eglise ont toujours été accueillies avec réserve parce que, trop souvent, elles ont abouti à des schismes. »

Nous pourrions ajouter encore avec Mgr Delassus que nous sommes loin « de dire et de penser qu'ici ce malheur soit à craindre », mais il est des « innovations dangereuses », et on peut quelquefois courir à des surprises : N'en serait-ce pas une triste que d'aboutir à la chute d'un rêve, en poursuivant une rénovation. Nous en avons eu dernièrement un exemple tristement significatif, que M. l'abbé Thellier de Poncheville connaît bien; qu'il soit un exemple à tant de jeunes imprudents qui se croient assez solidement armés pour rénover un monde en décadence parce qu'il a oublié Dieu et que Dieu l'oublie.

Il y a donc des innovations dangereuses. Il y a aussi des paroles dangereuses, il y a un langage apte à susciter des équivoques semeuses d'erreur. Il y a des paroles dangereuses et nous n'en finirions pas, si nous voulions relever toutes celles que nous avons entendu applaudir par les semainiers de Rouen, entraînés par l'éloquence prenante du jeune orateur.

« L'Eglise s'unit à l'âme des peuples, s'harmonise avec eux, di-» sait-il par exemple. Elle aussi entre plus avant dans les mœurs » et les idées du temps. *Elle souhaite que ses enfants fassent leurs les* » *idées des hommes de leur siècle.* »

M. l'abbé Thellier de Poncheville eût été bien inspiré en nous donnant les adresses de ces hommes de notre vingtième siècle dont l'Eglise souhaite que nous prenions leurs idées. S'agit-il de M. Marc Sangnier, de M. Lemire ou de M. Briand?.. Nous ne le saurons probablement jamais de façon précise, mais, si cette ignorance ne nous inquiète pas pour nous, parce que nous sommes des fils soumis de l'Eglise, fidèles observateurs de ses enseignements, nous déplorons pareil langage s'adressant à des jeunes gens dont l'éducation n'est pas complète, à des auditeurs mal préparés à l'entendre et qui saluaient, par de vigoureux applaudissements, des revendications aussi scabreuses que celles-ci, que je trouve au hasard de notes soigneusement prises : « Les ouvriers n'auront peut-être pas bientôt la propriété de leurs outils, mais *ils cesseront bientôt d'être les serviteurs du capital* », et l'orateur ajoutait « que ce régime ne soit pas actuellement viable, c'est pourtant possible. »

Nous déplorons de même des formules de ce genre données en pâture à l'auditoire que nous venons de dépeindre d'un trait : « Le mouvement social a pris conscience. Rien ne pourra arrêter son élan. Les « barricades » les plus solides et les plus académiques ne le retiendront pas ».. « L'aviation ouvre des voies nouvelles, sans qu'aucun obstacle puisse se dresser, *ne faisant plus de tous les peuples qu'une seule famille!* » Nous déplorons que l'orateur ait cru devoir rappeler le mot prononcé par Mgr Fuzet, dans son toast à la fin du banquet

et qui, lui aussi, peut prêter à de regrettables équivoques : « Les législateurs qui ont voté les lois de la séparation, *ont voté des lois qu'on peut qualifier de lois chrétiennes.* » Il faisait allusion ici à la loi sur le repos hebdomadaire, sans doute. Tous les auditeurs l'auront-ils compris; n'auront-ils pas compris autre chose?... Nous déplorons que le jeune conférencier ait osé dire, devant un public, où pouvaient se rencontrer des cœurs où grondent des révoltes : « Le supérieur » est au service de l'inférieur.. Celui qui est le plus grand *doit s'abaisser pour survivre.* Ce n'est pas le peuple qui portera le poids de la » hiérarchie »... Parlant de ceux « qui sont en bas », et qu'il faut grandir, il ajoute : « On disait : C'est la révolution qui vient. *Disons c'est le progrès qui vient et continuons!* C'est l'arrivée à une » étape plus haute du peuple injurié, piétiné par quelques-uns, mais » qui va apparaître, lui, le paria, l'esclave de la société antique, le » citoyen grandi de la démocratie moderne. »

Ah! s'il pouvait apparaître le fils soumis de l'Eglise, le serviteur de Dieu!

Nous déplorons que M. Thellier de Poncheville ait parlé devant un auditoire qui trépignait à l'évocation de la « *fraternité des peuples* qui veulent se rapprocher, *aux frontières dilatées* », nous regrettons qu'il ait dit à la suite de cette évocation : « C'est le Christ qui leur a dit : *Sint Unum!* »

M. l'abbé joue sur les mots, surtout en employant cette formule après avoir vanté « les assemblées de la Paix, les rencontres (combien intéressantes et précieuses, n'est-ce pas?).. « des parlementaires, les groupements de travailleurs qui font la chaîne, les *Semaines sociales* qui se tendent la main ».

Et quelle ne fut pas notre stupéfaction, après avoir assisté à ce déballage des « aspirations » qui conduisent le siècle des négations religieuses vers le Christ; quelle ne fut pas notre stupéfaction d'entendre l'orateur dire simplement : « Tout peut-il se prendre? Il y a des réserves à faire. Le siècle ignore le surnaturel... Ce siècle n'est pas apostat, il n'est pas un fils révolté. Il est l'enfant naturel de l'Evangile, oubliant le sang reçu, oubliant sa mère. »

Oui, le résumé par *La Croix* du discours de son collaborateur, du conférencier de ses tournées de propagande, est bien pâle. Celui de *La Croix de Rouen* est peut-être plus concis; il est plus expressif, ainsi que nous le disions tout à l'heure et nous ne pouvons résister au désir de le donner ici.

La journée se termine magnifiquement par le grande conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville sur les *Aspirations sociales contemporaines. Quelle joie de voir applaudir ces larges idées, par plus de deux mille personnes, dans notre Rouen si conservateur, si traditionaliste!* L'orateur recherche : 1° dans quelle mesure l'Eglise s'accommode aux goûts des peuples; 2° quelles sont nos aspira-

tions. Et l'on note des pensées comme celles-ci : « . . l'Eglise a de l'eau, dans ses baptistères, pour les républiques comme pour les empires... Il vaut mieux l'avenir avec ses utopies que le passé avec son prétendu âge d'or.. Le Christ s'est assimilé à l'homme, à l'homme de son temps.. les catholiques ne doivent pas se différencier de leur temps, mais être supérieurs à leur temps.. L'homme aspire à son droit, à sa vie, à l'élargissement de sa vie, à l'association, à diminuer aussi l'importance des classifications extérieures... Le travail doit être à sa place, la première; le capital, à la seconde.. Or, c'est le catholicisme qui donne l'agrandissement de la personnalité humaine... L'Eglise a la meilleure place dans la sociologie contemporaine... L'Archevêque de Rouen peut dire des lois sociales, *ce sont des lois chrétiennes*; l'archevêque de Paris préside un meeting pour les boulangers.. Heureuse la civilisation qui achèvera cette œuvre; heureux le pays qui en aura le bienfait. »

Pour des idées larges, ce sont des idées larges, à coup sûr, que celles de M. l'abbé Thellier de Poncheville; aussi n'aura-t-il pas été autrement surpris de lire les commentaires de la *Dépêche de Rouen*, dans son numéro du 2 août. Dans cette feuille blocarde, où on lit par exemple (n° du 3 août, 1re colonne) : « Pie X lui-même est aux prises avec des complications inextricables. Il n'est d'ailleurs souverain pontife que de nom. Ses facultés ont baissé. Il vit plongé dans une tristesse et une stupeur insondables; et s'il s'agite, c'est qu'il est le jouet des Jésuites et de M. Merry del Val », dans un journal qui parle en ces termes insultants de la personne vénérée du plus puissant et du plus clairvoyant des Rois, dans un journal qui insulte aussi grossièrement le Très Saint-Père, le gardien de la Foi, le Vicaire de Jésus-Christ, dans cette feuille immonde, comment va-t-on traiter M. l'abbé Thellier de Poncheville?..

Ecoutez ce morceau où les adjectifs aimables se succèdent :

La première des grandes conférences de la Semaine Sociale était faite hier soir, au Château-Baubet, à huit heures et demie, par M. l'abbé Thellier de Poncheville. *L'honorable conférencier* avait choisi comme sujet : *Les aspirations sociales contemporaines. Avec une grande simplicité et une rare élévation de sentiment et de pensée*, M. Thellier de Poncheville a déclaré que les aspirations sociales contemporaines, c'est-à-dire celles de la démocratie, sont conformes à la doctrine originelle du christianisme et aux fins de bonté et de justice qu'il poursuit.

Après un résumé, très bien fait du reste, de l'argumentation de « l'honorable conférencier », et où sont relevées toutes les affirmations les plus audacieuses de l'orateur, la *Dépêche* ajoute :

Nous avons dit l'autre jour ce que nous pensons du mouvement démocratique chrétien Nous avons montré pourquoi nous sommes obligés de faire d'expresses réserves *sur quelques-unes de ses intentions ou tendances.* Nous avons dit : **Ce qui nous sépare de lui, c'est presque uniquement le cléricalisme et certaines prétentions de l'Eglise et du Saint-Siège. Mais sur l'ensemble des problèmes sociaux qui sont posés, nos idées générales sont identiques à celles des démocrates chrétiens.**

Malheureusement, ils sont une toute petite exception. Et quand l'abbé Thellier de Poncheville raillait les catholiques rétrogrades, embusqués à l'angle d'un coffre-fort, et érigeant l'argent en souveraineté : *c'est le procès de l'immense majorité des catholiques qu'il poursuivait.*

Nous n'avons pas à discuter la partie mystique de la conférence. Elle procède d'un sentiment respectable, mais qui échappe à toute discussion.

Pour ce qui est de la souplesse d'adaptation de l'Eglise, la vérité historique montre que c'est, hélas! un vain mot. En réalité, l'Eglise a toujours conservé une attitude combative et intransigeante envers les gouvernements qui ne se sont pas soumis à ses exigences ou à ses caprices. L'Espagne en offre un nouvel exemple.

M. l'abbé Thellier de Poncheville, qui est jeune et qui a conservé encore toutes sortes d'illusions — nous ne lui en ferons pas le reproche — s'est exprimé avec une éloquence admirable et une sincérité parfaite. IL A DONNÉ DES PREUVES D'UN LIBÉRALISME QUI EST RARE DANS LE CLERGÉ, MAIS QUI EXISTE, ET AUQUEL IL NOUS EST PARTICULIÈREMENT AGRÉABLE DE RENDRE HOMMAGE EN PASSANT.

Nous avons eu, hier soir, *la surprise toujours nouvelle et charmante, d'entendre un prêtre catholique* PARLER COMME FRANÇAIS, ET NON PAS COMME ROMAIN...

Le cas mérite d'être signalé. Il mériterait même que nous l'examinions à loisir, si nous ne craignions de prolonger un éloge, qui sera probablement un petit supplice intolérable pour le conférencier.

En finissant, nous répéterons ce que nous disions l'autre jour :

« Ce n'est pas une des inconséquences les moins comiques de la vie des partis, que cette union étroite des démocrates chrétiens avec tous les progressistes et réactionnaires.

Au fond, un grand nombre d'entre eux, les libéraux et anticléricaux devraient être avec nous. Et le bon ménage qui les maintient auprès des progressistes et réactionnaires est un de ces bons ménages, comme il y en a tant, qui sont établis sur des malentendus extraordinaires, profondément illogiques et pleins de contrastes extravagants et irrésistibles ».

Nous espérons que M. Thellier de Poncheville aura été sensible aux délicats éloges de la feuille dont nous citions tout à l'heure un extrait. Ce sont des témoignages qui ne s'oublient pas, quand on est jeune surtout. Ainsi les maçons de la *Dépêche de Rouen* ne sont séparés que par les prétentions de l'Eglise et du Saint-Siège de l'abbé démocrate. Pour un peu, le journal insulteur aurait dit qu'il n'y avait qu'une question de chapeau, et il aurait proposé son « panama » à M. Thellier de Poncheville..

Ainsi, de l'aveu de la *Dépêche*, M. Thellier a donné des preuves « *d'un libéralisme qui est rare dans le clergé* ». Nous le pensons avec elle et nous ne pouvons cacher notre peine de ne pas voir ce libéralisme odieux, plus rare encore.

Les ennemis de la religion, les insulteurs de Rome, ne trouvent, de leur point de vue, d'autre critique à faire, après avoir applaudi un prêtre aussi distingué que M. Thellier de Poncheville, que celle de l'orateur à leur égard : « Nous sommes obligés de faire quelques réserves sur ses intentions et ses tendances. »

Quel esprit étrange anime donc les semainiers? Où trouverons-nous

donc le véritable inspirateur du mouvement qui n'est pas, ou n'est plus M. Lorin; un penseur, perdu dans les brumes où il cherche son rêve. Ce n'est pas non plus M. de Mun, un « orateur merveilleux » jouant des mots avec une rare virtuosité, leur donnant tout ce qu'ils peuvent contenir de « lumière et de chaleur », selon M. Lorin lui-même.

Quel est le grand inspirateur, le foyer producteur de cette « lumière », de cette « chaleur », de cette.. fumée?...

Nous n'avons pas pensé à faire plus dans cet article que de noter des impressions et de donner la physionomie générale de la Semaine sociale. L'analyse et l'appréciation des leçons qui y furent professées ne sauraient donc entrer dans notre cadre. C'est seulement au titre d'aperçu fugitif que nous y toucherons, avant de passer à d'autres manifestations.

Il était surtout intéressant de savoir si la Semaine Sociale entrerait, sincèrement dans les directions du Saint-Siège sur l'esprit vraiment catholique qui doit animer l'action populaire chrétienne et sur le caractère franchement confessionnel qu'elle doit prendre. Les lecteurs de cette revue se souviennent des discussions qui ont agité les catholiques en cette matière et ils ont constaté les tendances erronées de ceux surtout qui se piquent le plus d'être sociaux, en suivant les articles consacrés à cette question par notre directeur, dont la campagne courageuse s'est trouvée une fois de plus couronnée par la sanction pontificale. Les Semaines sociales avaient été loin jusqu'ici d'éviter ces tendances. Il faut constater avec regret que celle-ci ne marque aucun progrès. La base solide, sans laquelle toute œuvre de régénération sociale demeure inévitablement instable et stérile, y a fait aussi sensiblement défaut que par le passé, et, donc, tous ces efforts sont encore *magni passus extra viam*. Nous ne leur avons nullement trouvé le caractère d'une action sociale vraiment et ouvertement catholique. Certes, ils se sont hautement placés sous l'égide de la religion. Nous avons eu d'abord une magnifique cérémonie d'ouverture à la cathédrale; Mgr l'Archevêque a présidé les premiers travaux; le clergé y participait en nombre imposant; on y a éloquemment parlé du Christ, auteur et fécondateur de tout progrès véritable et affirmé un filial dévouement au Saint-Siège. Mais tout cela est le vêtement extérieur. Cela est extrinsèque aux enseignements et aux méthodes. Si le mot ne se prenait habituellement en mauvaise part, nous dirions que c'en était seulement le masque.

Il est juste de reconnaître que plusieurs des sujets choisis pour les conférences, dans ce programme très panaché, sans unité et sans but déterminé, étant d'un caractère strictement économique, n'appelaient pas d'eux-mêmes la profession développée des principes catholiques. On devait attendre cependant que l'esprit catholique les animât. Des catholiques et des prêtres ont plus et mieux à dire que les

orateurs ou écrivains sociaux universitaires et protestants sur des questions comme la dépopulation ou la fonction sociale des pouvoirs publics. Même alors, si l'on nous permet d'appliquer le dicton vulgaire, c'est le ton qui fait la chanson. Ici, le ton n'avait à peu près rien que d'a-confessionnel, et l'accord est demeuré trop sensible, comme nous l'indiquions au début, entre le discours de Mgr Fuzet et ceux des autres orateurs. Le fameux « sens social » en donnait seul le diapason.

Alors, à défaut de l'appel à l'intervention de l'Eglise et à son influence salutaire, on a entendu, non moins fortement que dans les Semaines sociales précédentes, celui à l'intervention de l'Etat, d'une sorte d'Etat-Providence. Quel Etat! Et quelle Providence!

On concédera facilement, après ce que nous en avons écrit, que ce n'est pas chez M. l'abbé Thellier de Poncheville que nous pouvons trouver un esprit vraiment catholique. Il avait d'éloquentes paroles, certes, pour dire son respect de tout ce qui est revêtu d'un caractère divin, de tout ce qui a le sens catholique; mais ces belles déclarations se trouvaient trop mêlées à des déclamations virulentes, marquées de l'estampille ultra-démocratique, de l'estampille flatteuse du modernisme sociologique, devant laquelle *la Dépêche* ne pouvait se contenir..

Trouverons-nous cet esprit catholique dans les cours de M. Deslandres relatifs à la « *dépopulation au point de vue social* »? Les tendances de M. Deslandres sont assez connues pour que nous ayons suivi avec attention ses développements. Nous avouons avoir surpris de très hautes pensées; mais de « sens vraiment catholique » nous n'en avons pas remarqué. Peut-être notre amour de la statistique, dans une question aussi angoissante que celle de la dépopulation du pays, nous fit-il perdre de vue certaines considérations de l'éloquent orateur?.. Il est vrai que M. Deslandres est un sillonniste émérite.

Avec vigueur, il combat les erreurs du malthusianisme et surtout celles du néo-malthusianisme, lui aussi, pourtant, se déclare partisan d'une « *génération consciente, mais dans un sens plus élevé* ». On peut se demander jusqu'où s'élève ce sens. Nous lui entendons aussi formuler, par exemple, des théories comme celles-ci : « *La famille nombreuse* est la VÉRITABLE cellule sociale ». Certes, nous sommes partisans des familles de plus en plus nombreuses, mais nous disons que la famille nombreuse n'est pas plus que la moins nombreuse la *véritable* cellule sociale »; nous professons trop que « *la famille* est la cellule sociale ». Cependant, l'opinion de M. Deslandres peut s'expliquer, son cours embrasse davantage, en effet, le domaine social, que le domaine familial. Il semble avoir oublié les parties pour ne se souvenir que du tout. Il se félicite, par

exemple, de la suppression, par la Révolution, du droit d'aînesse et il ajoute : « Si on l'a supprimé pour obtenir une plus grande homogénéité sociale, on s'est trompé, car en fait, on a reconstitué le droit d'aînesse d'autre façon; ce n'est plus l'aîné, c'est l'enfant unique qui hérite de la fortune paternelle et immobilise la richesse ». L'orateur semble bien attaché, vraiment, au nivellement social!..

M. Deslandres reconnaît l'erreur néo-malthusienne, mais il veut, avec elle, dans une certaine mesure, la *génération consciente*, il constate que la suppression du droit d'aînesse fut *une erreur*, mais il y applaudit. Voilà ce que nous constatons; mais nous constatons aussi, dans les causes du mal qu'il dénonce avec éloquence, la grande part accordée aux causes économiques et professionnelles. L'émigration des campagnes, l'élévation du prix de la vie, etc... Non moins grande est la part de responsabilité qu'il rejette sur l'alcoolisme et la débauche; tandis qu'il passe trop rapidement sur la véritable cause qui est « l'affaiblissement du sens religieux ». M. Deslandres attend beaucoup de la loi; et il cite les lois de M. Lemire (vifs applaudissements) et la loi de M. J. Reinach, la première visant la réforme du mariage, la seconde la répression de l'infanticide; nous applaudirions, certes, aux réformes législatives capables d'enrayer le fléau; mais quand on songe à l'esprit qui anime nos législateurs, on se demande si leurs réformes seraient bien efficaces dans notre société désorganisée. Quoi qu'il en soit, M. Deslandres ne crut pas devoir faire trois conférences sur l'angoissante question de la dépopulation sans au moins faire sa cour, par une saillie, à l'auditoire qui avait si vigoureusement applaudi l'évocation du nom de M. l'abbé Lemire. Il le fit en raillant ceux « qui envisageant le problème » attendent un sauveur, et il ajouta au milieu des applaudissements de la salle, cette disgression dont l'opportunité était douteuse : « Sur d'autres terrains que le terrain social, *il en est d'autres qui attendent un sauveur ; j'envie leur foi mais ne puis m'y résoudre; le sauveur politique, je ne le vois pas;* le sauveur social pas davantage; c'est une multitude de petits sauveurs que je voudrais trouver! » On se demande ce qui put amener cette sortie, sinon *le parti pris de flatter le mouvement démocratique*, ennemi de « ceux qui attendent un sauveur ». Ce n'est qu'une saillie. Elle est mauvaise, détestable même!..

Nous ne nous arrêterons pas au cours de M. Moysset sur le *Phénomène social de l'opinion*. C'est la savante dissertation d'un dilettante, mais elle réussit à se terminer devant une salle vide, les plus résignés des auditeurs s'étant trouvé découragés par le jeu continu des recherches étymologiques. Ce sujet, surtout après l'étude par M Martin Saint-Léon du régime douanier, ne pouvait se terminer autrement que dans une fuite éperdue de l'auditoire.

Bien autrement suivies furent les conférences de M. l'abbé Ca-

lippe sur la « *fonction sociale des pouvoirs publics* ». L'éloquent professeur au Grand Séminaire d'Amiens étudie, au moyen du *De regimine principum*, de saint Thomas d'Aquin cette fonction sociale. Il montre (?) que c'est à cette même source que puisa Léon XIII pour son Encyclique sur « *la Condition des ouvriers* », disant avec le saint auteur que « pour bien vivre il faut pratiquer la vertu et pour la pratiquer avoir une part suffisante des biens terrestres ». Il note que la société est indispensable à l'homme et il accorde au point de vue social une telle importance qu'à son avis, et il oublie ici, nous semble-t-il la petite leçon donnée l'an dernier par S. E. le Cardinal Merry del Val et dont nous parlons plus haut; à son avis *la société* « *doit être plus que la famille et la corporation* ». Faut-il s'étonner de son affirmation en faveur des gouvernements qui « pratiquement sont tous bons », nous ne le pensons pas. En écoutant la deuxième partie du cours de M. l'abbé Calippe, nous constatons alors son engouement pour le sens social. Il lui fait dire : « La famille procure bien des choses, mais elle ne peut tout nous donner; et si une famille ne se suffit pas, une profession particulière ne peut se suffire non plus. La société est une cité parfaite qui peut tout nous procurer . *C'est la société civile qui possède tous les moyens de nous suffire, de nous parfaire au besoin jusqu'à la vie éternelle* ». Cependant, le conférencier veut bien nous concéder que « la société civile n'est pas la fin dernière de l'homme,.. » et il ajoute : « Mais un moyen nécessaire permettant de bien vivre, de vivre heureux pour pouvoir réaliser la fin dernière de l'homme, son salut! » Et poursuivant sur ce ton, il fait de la société civile *une seconde providence* ayant pour fin « le bien de tous ses membres simultanément » parce que, dit-il, « il ne doit pas y avoir de parias dans la société. » C'est-à-dire qu'il faut une justice sociale, « une activité générale chargée du bien de tous; *ce sont les pouvoirs publics de quelque nom qu'on les nomme.* » C'est en eux que réside la justice sociale. « C'est ainsi, ajoute-t-il, que le bon citoyen est celui qui se met en harmonie avec les lois et qui, prévoyant les améliorations, essaie de préparer l'opinion à de nouvelles et bonnes lois. » La conclusion est que « le pouvoir dans la société n'est pas une création arbitraire de l'homme, mais *une chose nécessaire, donc divine* ».

M. l'abbé Calippe met toute sa confiance dans les pouvoirs publics. Sans doute la fin de l'homme est de posséder Dieu, et c'est une fin surnaturelle, mais on n'y peut parvenir « à l'aide des seules forces de la nature; « il ne peut donc être possible à des hommes de le faire, il faut le concours de la grâce, le magistère de l'Eglise. » Cela nous faisait penser à cette formule d'un grand journal parisien qui faisait dire à un des aviateurs engagés dans la course organisée par lui, et en parlant du chemin de fer dont il s'était servi comme point de repère : « Il a encore tout de même son utilité,

ce bon vieux chemin de fer! » Nous n'essayerons pas de rendre la joie provoquée parmi les semainiers par les conférences de M. l'abbé Calippe, mais nous nous demanderons simplement en relisant nos modestes notes, dont nous venons de donner des extraits : Ce « *tout aux pouvoirs publics* » dénote-t-il un esprit « bien vraiment catholique »?.. Nous le trouvons surtout social et libéral!...

Continuant en quelque sorte la conférence de M. l'abbé Calippe, M. Crétinon exposait aux semainiers quelques applications des théories énoncées par le professeur d'Amiens : C'est un hymne aux pouvoirs publics dont les interventions ont commencé le salut de notre pays. Il attend davantage encore de l'Etat. C'est toujours l'Etat-Providence, tellement providence qu'on en oublie de parler de l'autre Providence, celle qui n'est pas Etat, mais préside aux destinées des nations. Ce n'est certes pas, là encore, que nous pourrons noter une nuance confessionnelle..

Nouvel assaut de confiance en la législation sociale avec M. Jean Lerolle dans la question du « *travail de nuit des enfants dans l'industrie* ». C'est, à son avis, une question de temps et d'argent, une question de concurrence. Pour la solutionner « les catholiques sauront, suivant l'orateur, se délier de certains placements dits « de père de famille » qui ressemblent aux vieux marchés d'esclaves... »

M. Lerolle oublie peut-être que l'esclavage fut supprimé par le développement du christianisme dans le monde; aussi, plus que l'appel à l'Etat et plus que les déplacements de fonds, le retour au sens vraiment chrétien serait plus utile pour solutionner le mal, nous n'en doutons pas et il n'en doute pas; il a seulement oublié d'y insister!..

Avec M. Duthoit, dont nous ne pouvons saisir que des bribes, nous étudions « *l'injustice usuraire, vis-à-vis du droit moderne* ». Il n'y a là aucune nuance confessionnelle évidemment. Suivons donc la dissertation de M. Boissard sur « *les Retraites ouvrières* ». C'est a-confessionnel encore, au même degré que la conférence de M. Gand, sur l'*assistance aux vieillards*, que celle de l'opportuniste M. Lefas sur la *Représentation professionnelle* et que celle de M. Daniel Brune sur « *le contrat maritime du travail* ».

Peut-être, pourtant, allons-nous trouver le « sens vraiment catholique » chez le théologien écouté des *Semaines sociales*, M. l'abbé Antoine, *ancien professeur aux Facultés libres* d'Angers? Hélas! son sujet est très spécial. Il parle de l'*impôt sur le revenu* et expose, qu'avec beaucoup de théologiens, il est pour un impôt non proportionnel, mais progressif. Mais, sans doute pour se conformer à l'esprit de la Semaine sociale, il s'enferme strictement dans le point de vue économique de son sujet.

M. l'abbé Beaupin, l'un des principaux aumôniers du *Sillon*, entretient les semainiers de l'*Education sociale dans la famille*. Après

l'étude si complète que M. Paul Tailliez vient de consacrer dans cette revue à son genre d'apostolat, il n'y a plus rien à apprendre au lecteur.

Avant de passer à la conférence de M. Jay et à celle de M. l'abbé Sertillanges, qu'on nous permette de nous arrêter un instant au cours de M. Louis de Clermont-Tonnerre, un fervent des *Syndicats agricoles*. Nous l'avons écouté avec un plaisir tout particulier, mais il nous a paru « détonner » dans le milieu où il parlait. Nous l'avons entendu chanter, en effet, la « collaboration » que l'agriculteur apporte au Créateur et exposer des idées qui ne manquaient pas de grandeur. Sa tendance catholique fut si marquée qu'un organe comme le *Journal de Rouen*, opportuniste et très libéral écrivait : « M. de » Clermont-Tonnerre semble avoir moins que les professeurs qui l'ont » précédé, confiance en l'Etat-Providence... L'orateur ne reconnaît pas, » d'ailleurs *le syndicat obligatoire*. Il y a une nuance très marquée » entre ses idées personnelles et le corps de doctrine présenté soli- » dairement par les autres conférenciers; l'interventionisme de M. de » Clermont-Tonnerre est beaucoup moins accentué. »

Non seulement M. de Clermont-Tonnerre ne met pas son suprême espoir dans les « pouvoirs publics »; mais ayant à parler des causes d'affaiblissement des liens qui unissaient autrefois les cultivateurs, il ne craint pas de placer au premier rang de ces raisons, « *l'affaissement indéniable du sentiment religieux*, du sens chrétien ». Le cours de M. de Clermont-Tonnerre, et ce nous est un grand plaisir de le noter, nous a paru empreint de sentiments vraiment catholiques; nous nous en sommes réjoui et nous en réjouissons. Cependant, il n'est qu'une « exception » au milieu du corps des professeurs et son attitude ne fait que nous conformer dans notre opinion quant à la « règle générale », quant à l'orientation générale des cours..

Cette opinion, cette constatation de l'absence « d'esprit vraiment catholique » ne peut que se confirmer en écoutant M. Raoul Jay, professeur à la Faculté de Droit de Paris, dans son exposé relatif au *minimum de salaire*.

Avec l'ardent démocrate, nous tombons de nouveau dans *le culte de l'Etat*. Il vante *l'Etat-Patron* dont les réformes ont été timides; mais cela n'est imputable qu'à *l'Etat-législateur* qui se désintéresse trop de la question. Cependant, M. Jay a confiance dans le Parlement. *Le parlement n'est que l'émanation de l'opinion et l'opinion s'émeut.* Le mouvement des idées entraînera les réformes désirables et les idées sont en mouvement; la meilleure preuve il la trouve, ce bon M. Jay, dans les campagnes faites par le *Sillon* et *l'A. C. J. F.* A partir de ce moment l'orateur se lance dans les théories chères à M. Marc Sangnier; il est aussi de plus en plus applaudi. Pourquoi le législateur est-il intervenu dans la législation ouvrière? Parce que *l'humanité a vaincu la doctrine*. — Ne cherchez pas trop à com-

prendre! — Pourtant, si l'humanité a vaincu la doctrine, c'est à des campagnes comme celles menées par les sillonnistes qu'on le doit, comme on doit aux *Philippins* de Rouen l'entreprise de *l'Ouvrière libre*. Après l'hosanna au *Sillon*, nous subissons l'hymne à la loi, et, s'il fait appel aux catholiques, ce n'est pas pour autre chose que pour solliciter leur concours en vue de l'élaboration de lois dont l'Etat surveillera l'application. Sillon! Etat! Loi!.. Nous ne trouvons pas Dieu!..

L'éminent professeur à l'Institut *catholique* de Paris, M. l'abbé Sertillanges, allait-il racheter tout cela, combler cette lacune?..

Le titre de sa conférence était si beau, la renommée de l'orateur est si grande, qu'une foule énorme se pressait pour l'entendre. Nous étions anxieux; mais dès l'entrée du conférencier nos derniers espoirs s'évanouirent. M. Thellier de Poncheville, ancien député du Nord, l'accompagnait et prenait place au fauteuil de la présidence. En termes éloquents, il présentait l'orateur et expliquait, ce que nous nous avions compris déjà : « que sa présence à cette place d'honneur était un témoignage d'admiration des dirigeants de la *Semaine sociale* à l'adresse de M. l'abbé Thellier de Poncheville ». L'honneur fait au père était un dernier merci de M. Lorin au jeune abbé déjà tant remercié par l'anticléricale *Dépêche*, au nom de la maçonnerie et de tous les libéralismes. La présidence de l'ancien député de Valenciennes nous était comme un avant-goût de ce que nous allions entendre, des théories que nous allions subir.

M. l'abbé Sertillanges ne voulut pas tromper l'attente de l'auditoire qui venait d'ovationner chaleureusement le nom de M. l'abbé Thellier de Poncheville, comme la *Dépêche* elle-même ne l'aurait pas fait. M. l'abbé Sertillanges prit aussitôt position. Dès les premiers mots, il fut facile de comprendre que l'orateur était un *violent* ennemi de la *violence;* c'était prévu dans le titre même de sa conférence : « *La violence et l'action sociale chrétienne* ».

« Au moment où un renouveau de foi se fait sentir dans les hautes sphères catholiques, dit-il, un vent de paganisme souffle non seulement chez les athées, mais aussi chez certains hommes qui se posent en catholiques. »

Nommant les uns et les autres, M. l'abbé Sertillanges fait d'abord comparaître à sa barre, M. Georges Sorel et avec lui son ouvrage de philosophie sociale si profondément, si passionnément discuté : « *Les Réflexions sur la violence* ». Suivant l'orateur, voilà l'apôtre par excellence de la violence; nous ne discuterons pas à cette place l'opinion de M. l'abbé Sertillanges, nous dirons seulement qu'il n'a peut-être pas bien compris Georges Sorel, que nous ne défendons pas, mais qui nous paraît plutôt un simple témoin des faits... Cela pourrait nous entraîner; bornons-nous donc à constater que M. Georges Sorel

est malmené par M. l'abbé Sertillanges. Puis, le cas de M. Sorel étant jugé, c'est un autre écrivain que nous voyons apparaître : M. Paul Bourget, avec son drame social : *La Barricade*. « Elle procède des *Réflexions sur la violence*, proclame le professeur, raison de plus pour dire que le vent du paganisme souffle dans tous les sens. »

Et l'orateur le prouve en faisant de Georges Sorel, le prophète des révolutionnaires, tandis que M. Bourget reste celui des traditionalistes, des royalistes. M. l'abbé Sertillanges est parti. Les révolutionnaires, à la suite de Sorel, bafouent le socialisme parlementaire de M. Jaurès, l'orateur, qui représente probablement « l'action sociale chrétienne », défend le leader des parlementaires. Il n'est pas avec la *violence* de Sorel, ni avec *La Barricade* de Bourget. Il est derrière l'*humanité* de Jaurès! Le geste est beau, les termes soulignés sont expressifs. Dès lors, c'est une course échevelée, M. Sertillanges, en oublie le sens de *La Barricade;* il la représente poussant à la lutte des classes, alors qu'elle se borne à constater cette lutte. Mais ne cherchons pas à justifier la thèse de M. Bourget, plus décriée, plus discutée dans certains milieux que les pièces les plus abominables, les plus attentatoires à notre foi, de ces derniers mois. Ne cherchons pas à discuter cela; ce serait risquer de faire ressortir une autre inconséquence des vengeurs de la démocratie.

Nous ne pouvons cependant passer sous silence les attaques violentes du conférencier contre les traditionnalistes de *l'Action française*, contre « certains abbés et certains moines qui ont rêvé de baptiser certain positivisme ». Pendant un quart d'heure, c'est un feu roulant de *violentes* interpellations, de *violentes* attaques, de la part de l'ennemi de la violence, contre tous les catholiques qui ont le tort, le grave tort à ses yeux de ne pas pousser l'amour de la démocratie jusqu'à l'acceptation de la démagogie et qu'il représente comme désirant « le retour à l'esclavage populaire ». Il leur crie, qu'il ne veut pas les entendre et il ajoute : « Qu'ils gardent pour eux leur ordre et ce qu'ils appellent leur restauration! ». Pour lui, il veut des innovations! Ne nous a-t-il pas parlé des « renards », ne nous a-t-il pas parlé « *des ouvriers qui trahissent leurs camarades en grève* ». Est-ce bien empreint « d'esprit vraiment catholique » tout cela?..

Il suffit, pour répondre à cette question, de lire le *Figaro* qui porte aux nues l'orateur. Il suffit de lire les termes dans lesquels *Le Temps* huguenot salue la tumultueuse homélie de M. l'abbé Sertillanges. Qu'on nous permette de citer ce simple extrait du journal de M. Hébrard : Il vient de parler du jugement sur M. G. Sorel et il ajoute :

M. l'abbé Sertillanges, n'accepte pas davantage la thèse des « docteurs du royalisme » pour lesquels « les travailleurs forment une classe qu'il faut enfoncer dans ses instincts et dans l'acceptation de son infériorité »; qui écartent d'un geste la question sociale et qui attendent du « bienfait des restaurations » le jour où les mandarins, les surhommes ne seront plus assourdis par « les cris de la plèbe »:

« Vous reconnaissez ces théories brutales et grossières qui cherchent à certain jour à se couvrir du manteau de la religion. Nous les repoussons de toute l'indignation de notre âme. Les « athées cléricaux » qui croient ainsi endormir notre vigilance de chrétiens en exploitant nos souffrances et nos déceptions politiques nous font l'injure la plus sanglante, et j'ose le croire, la plus gratuite. Qu'ils gardent pour eux leur « ordre » et leur sublime « restauration ». Nous poursuivrons, nous, la restauration de l'Evangile dans l'ordre social. Cette chimère, comme ils disent, c'est notre vérité, et si l'on veut, c'est notre idéal, c'est-à-dire notre vérité à distance ».

Il n'est pas nécessaire, ici, de prendre la défense des royalistes; il convient pourtant, pour être complet, de signaler la réponse faite par M. Bernard de Vesins, dans *l'Action française* du 6 août, aux insinuations de M. l'abbé Sertillanges, en notant que les questions posées par l'ancien prisonnier des crocheteurs de Versailles sont restées sans réponse :

Ici, deux hypothèses : ou le *Temps* a dénaturé les paroles de l'orateur et alors nous attendons de M. l'abbé Sertillanges une rectification formelle.

Ou le *Temps* a fait un compte rendu fidèle du discours prononcé, et alors nous demanderons à M. l'abbé Sertillanges quels « docteurs du royalisme » professent que « *les travailleurs forment une classe qu'il faut enfermer dans ses instincts et dans l'acceptation de son infériorité.* »

Quels « docteurs du royalisme » *écartent la question sociale et demandent à une restauration de n'être plus assourdis des « cris de la plèbe ! »*

De ces « docteurs du royalisme » (qui ont tous pour livre de chevet les *Jalons de route* du Marquis de la Tour-du-Pin-La-Charce), *lesquels refusent de poursuivre la restauration de l'Évangile dans l'Ordre social?*

Quels « docteurs du royalisme » traitent cela de « chimère »?

Nous lui demanderons de citer ses sources et de rappeler où et quand des royalistes ont tenu ce langage.

Pas plus que M. Jay, M. l'abbé Sertillanges ne semblant avoir racheté l'engouement des précédents orateurs pour la démocratie, nous sommes obligé de conclure que ces messieurs ne sont pas animés de « l'esprit catholique ». Ce n'est pas être animé de cet esprit *que de faire de l'Etat une autre Providence;* ce n'est pas être animé de cet esprit *que de favoriser les révoltes des classes pauvres contre les classes aisées;* ce n'est pas davantage être animé de cet esprit *que de traiter en ennemis ceux qui ont le tort de ne pas penser avec M. l'abbé Sertillanges que la démocratie est « un idéal, une vérité à distance », même si ceux-là sont animés de l'esprit catholique* et à nouveau, durant de telles constatations et nous souvenant des discours entendus, nous nous demandons, avec émotion, si l'esprit des *Semaines sociales* ne serait pas « l'esprit », le trop « fameux esprit » de M. Sangnier. Les *Semaines sociales* ne seraient-elles pas quelque chose comme un « *à côté du Sillon?* »..

***

Arrivons à un épisode d'un intérêt particulier, qui en dira long sur la part des sillonnistes dans les Semaines Sociales, et non moins sur l'esprit d'une portion du clergé et sur la manière dont sont acceptées les directions du Saint-Siège et de l'épiscopat relativement au *Sillon*.

Le hasard d'une fuite rapide vers la grande salle du déjeuner nous avait valu, dès la première journée de la *Semaine sociale*, le plaisir de nous lier avec un jeune fidèle de Marc Sangnier, secrétaire de l'Union diocésaine des Œuvres de Jeunesse de la Seine-Inférieure, administrateur d'une revue qu'il nous avoua peu prospère : *La Source*, revue sillonniste locale. Le jeune se confiait avec une ardeur juvénile, à ce point qu'il voulut bien nous faire part d'une grande nouvelle : à l'occasion de la *Semaine sociale*, les sillonnistes de Rouen, les *Philippins*, organisaient un grand banquet et il nous offrit contre paiement de la cotisation fixée, une carte nous donnant droit à cette manifestation.

Nous ignorons si, à notre place, vous eussiez refusé; pour nous nous acceptâmes avec empressement... Des tables avaient été hâtivement dressées dans les salles où les Philippins tiennent ordinairement leurs réunions, rue Saint-Romain. Plus de deux cent cinquante convives s'y pressaient parmi lesquels nous pûmes compter près de deux cents prêtres dont quelques-uns seulement, paraît-il, appartenaient au diocèse de Rouen. A la table d'honneur, aux côtés du « camarade » Edward Montier, on me citait le « camarade » Gemalhing, du *Sillon* de Paris, M. le Supérieur du Grand Séminaire d'Angers, le R. P. dominicain Boutry, du Havre, etc..., etc.. Ajoutons, pour être complet, que le tutoiement était, sinon de rigueur, du moins « de bon ton ». Arrivons bien vite aux toasts.

Le premier, le camarade Montier, prend la parole, pour donner, dit-il, une « explication nécessaire ». Il dit alors qu'il est bien entendu que la manifestation sillonniste n'est pas une addition à la *Semaine sociale*, qui pourrait s'en trouver compromise, dit-il; il ne s'agit que d'une réception faite aux camarades venus tellement nombreux de toute la France, à la *Semaine sociale* de Rouen; que, « *si les sillonnistes n'assistaient pas à ces assises, elles ne pourraient se tenir faute d'auditoire* », et il ajoutait, à voix presque basse : « mais il va sans dire que nous nous réunissons ici **sous le couvert tacite** *(sic)* **de la** *Semaine sociale* ». Après un salut aux camarades accourus si nombreux à ce banquet, et qui, pour la plupart, « *subissent une interdiction qui leur pèse* », l'orateur dit son intention de donner la parole à tous les camarades des départements autres que la Seine-Inférieure de préférence.

Après quelques semainiers laïcs, nous entendons avec une réelle peine le toast de M. l'abbé Thomas, curé de Lanouée (Morbihan). Ce discours violent montre admirablement l'esprit des semainiers,

si prompts à applaudir à l'évocation de M. l'abbé Lemire ou aux sorties regrettables d'un Thellier de Poncheville ou d'un Jay : Le Pasteur du diocèse dont dépend M. l'abbé Thomas a interdit l'accès des réunions du *Sillon* à ses prêtres; mais le curé de Lanouée se flatte, au milieu des rires de l'auditoire, d'avoir « *tourné la difficulté.* » Il reste dans sa chambre, et il y convoque les camarades. « *Il ne va pas aux réunions, dit-il, il les fait chez lui.* » Il donne de bonnes indications à ses collègues, pour la diffusion des journaux et publications sillonnistes.. et il sourit tandis que la salle l'ovationne.

Après lui, on entend encore des sorties virulentes, notamment celle de M. l'abbé Lescure, vicaire à Murat (Cantal); celle de M. l'abbé Forbin, de Lorient; celle de M. l'abbé Maréchal, d'Arras; celles des prêtres du diocèse d'Angers. Le supérieur du Grand Séminaire d'Angers présent à la table d'honneur porte un toast aux élèves dont il est fier, et qui ont parlé avant lui; il est heureux qu'en récompense des leçons de théologie qu'il leur donnait, ils lui aient offert « *de bonnes leçons de démocratie* »!..

Pour M. l'abbé Bugleau, de Mamers, il avoue être pour quelque chose dans le banquet. Par trois fois, ce professeur a insisté près de M. Edward Montier pour que la réunion ait lieu; cependant, certaines paroles l'effrayent. Il a peur qu'on les représente comme des révoltés et il calme les inquiétudes de sa conscience en se disant que les évêques ont interdit d'assister aux réunions, sans spécifier, et qu'on peut considérer qu'ils n'ont eu en vue que les réunions se tenant dans leur diocèse. S'étant ainsi rassuré, M. l'abbé Bugleau vide sa coupe « *au triomphe prochain de la cause* » et il espère que chaque année une réunion comme celle-là se fera à l'occasion de la *Semaine sociale* « dont l'immense majorité des auditeurs, dit-il, appartient au *Sillon* ». Ce *Sillon,* le R. P. Boutry voudrait le baptiser et il estime que *si le saint fondateur de son ordre revenait, il se ferait sillonniste.* Nous pourrions citer d'autres toasts, nous pourrions citer les paroles du délégué du *Sillon* de Paris, disant la bonne pensée qu'il avait eue de venir à la *Semaine sociale* où il n'a eu qu'à parler, dans les couloirs et les cours de récréation, pour récolter des pièces d'or et même des billets, pour les œuvres du *Sillon* et en particulier pour le journal « *la Démocratie* ».

Mais passons. Nous avons voulu donner quelques croquis pris sur le vif, montrant ce qu'étaient *la plupart* des semainiers-prêtres, car, il faut bien le dire, c'est à foison que nous avons rencontré les sillonnistes parmi l'assistance de la *Semaine sociale.* Se trouvait-il quelques prêtres non affiliés à l'association de M. Marc Sangnier?.. Nous n'oserions répondre par l'affirmative. Quant aux laïcs, ils n'étaient, pour la plupart, que des amis de ces prêtres et nous ne craignons pas de nous tromper en formulant ce jugement : *L'auditoire des Se-*

maines sociales est animé de l'esprit sillonniste ! C'est une des impressions les plus nettes que nous ayons rapporté de Rouen.

L'auditoire des *Semaines sociales* est animé de l'esprit démocratique en honneur au *Sillon*. Cette constatation est grosse de conséquences. Ou bien, en effet, M. Lorin et ses lieutenants ont un esprit différent, et alors les *Semaines sociales* ne peuvent avoir de succès; ou bien elles sont inspirées par cet esprit.. *et c'est cette harmonie entre les auditeurs et les maîtres qui explique le succès croissant des* SEMAINES SOCIALES, succès noté par ceux qui les fréquentent et les suivent. C'est dire qu'à moins de risquer une chute aussi profonde que fut rapide leur ascension, les *Semaines* se doivent de revenir à une orientation plus conforme au sens catholique. Nous n'avons pas entendu parler — ou presque pas — à Rouen, du *Motu Proprio* de S. S. Pie X. Sous peine de revenir aux règles très précises contenues dans ce document, l'œuvre de M. Lorin est appelée à une éclipse rapide..

Nous en étions à formuler ce jugement, quand on nous apporta les journaux du jour. Nous y lisons la lumineuse encyclique par laquelle le Vicaire de Jésus-Christ condamne les doctrines du *Sillon*. En parcourant ce document, nous trouvons de plus en plus nombreuses les concordances entre le *Sillon* et les *Semaines sociales* et cette constatation nous cause de singulières frayeurs. Aussi, nous préférons arrêter là notre conclusion; nous avons donné un aperçu de certains discours, il suffira qu'on veuille bien les rapprocher des textes du document pontifical, pour juger de l'importance qu'il peut avoir pour les *Semaines sociales*. Qu'elles s'en inspirent demain; c'est notre vœu!

Paul DEVIGNE.

PROTESTANTISME ET MODERNISME EN REGARD DE L'ENCYCLIQUE BORROMÉENNE

On l'a dit dans un précédent article (1), il se peut que chez quelques protestants de bonne foi l'indignation provoquée par l'Encyclique *Editæ sæpe Dei*, ait été vraiment sincère et non tout à fait factice. Cela provient de la mentalité qu'on leur a faite.

Je voudrais revenir sur cet état d'âme et montrer :

---

1. Voir *Critique du Libéralisme*, 15 août 1910.

1° Comment les protestants d'Allemagne savent « ensoleiller » à leur avantage l'histoire de l'Eglise;

2° Comment ils savent « écheniller » nos livres ascétiques catholiques, avant de les mettre entre les mains de leurs fidèles.

I

A défaut des classiques de l'enseignement secondaire et supérieur que je n'ai pas sous la main, j'ai eu la curiosité de parcourir deux petits livres, — obligatoires dans toutes les écoles primaires protestantes d'Alsace-Lorraine : *Le Catéchisme évangélique*, et le Livre de lecture des écoles « Schullesebuch ».

Dans le premier, vers la fin, se trouve une *courte histoire de l'Eglise chrétienne;* dans le second, vers la fin également, se lisent quelques pages biographiques sous ce titre : *Le Docteur Martin Luther et la Réformation*

Or, voici presque mot à mot ce que les enfants peuvent et doivent apprendre dans l'un ou dans l'autre.

Le catéchisme, tout d'abord, donne, touchant l'Eglise, une double réponse fondamentale :

— Y a-t-il plus d'une Eglise chrétienne?

« Non, il n'y a qu'*une société invisible* des vrais croyants; mais il y a *plusieurs Eglises visibles*, avec leur nom propre, avec leur organisation spéciale, avec leurs usages divers. Elles se distinguent les unes des autres soit par les sources différentes auxquelles elles puisent leurs croyances, soit par la manière différente dont elles interprètent les Saintes Ecritures. »

— Comment nommons-nous l'Eglise à laquelle nous appartenons?

« Nous nommons notre Eglise l'Eglise évangélique protestante, laquelle honore le Christ seul pour Chef et reconnaît la Sainte Ecriture pour unique règle de la foi et de la conduite. »

Une fois posés ces principes, l'histoire de l'Eglise évangélique va pour ainsi dire toute seule : elle n'est guère qu'un pamphlet contre l'Eglise romaine qui, tout à l'opposite, réclame comme notes essentielles l'unité impliquant l'unicité, la visibilité, la primauté et le magistère infaillible du Pape, Vicaire du Christ..

Les griefs ne manquent donc point, et l'auteur du petit cours d'histoire ecclésiastique excelle à les découvrir, puis à les mettre en relief, puis à les convertir en querelles d'Allemand.

L'Evêque de Rome, dit-il, s'attribua à la longue l'autorité suprême; il se nomma Pape et se déclara le Chef de l'Eglise et des autres Evêques. En vain le patriarche de Constantinople essaya de réagir par le schisme grec : l'usurpateur conserva, malgré tout, une puissance énorme — les Allemands du Nord diraient une puissance *colossale* — sur les fidèles, sur les princes, sur les rois, sur l'empereur lui-même.

Outre cette suprématie excessive du Pape, on vit s'épanouir dans l'Eglise toute une floraison d'opinions ou de dogmes qui ne provenaient nullement des enseignements du Sauveur et des Apôtres.

Ainsi, la Sainte Ecriture, mise au dernier plan, compte à peine : la tradition orale, les décrets des papes ou des Conciles priment et suppriment toute autre autorité doctrinale. L'Eglise rend aux saints des honneurs presque d'adoration, elle les invoque comme Dieu même. Aux sacrements institués par le Christ elle a ajouté la Confirmation, la Pénitence, le Mariage, l'Ordre, l'Extrême-Onction. Elle croit que, à la Cène, le pain et le vin sont changés au vrai corps et au vrai sang de Jésus; elle offre journellement le sacrifice de la Messe, comme si le sacrifice de la Croix ne suffisait pas à la rédemption du monde, et elle refuse aux fidèles la communion du Calice.

C'est elle encore qui a inventé le Purgatoire, elle qui a établi tout un cycle ruineux de fêtes, elle qui attribue aux jeûnes et aux pèlerinages un mérite illusoire, elle qui impose un célibat impossible au clergé séculier et régulier..

« Mais la mesure fut comble lorsque, pour gagner de l'argent et sous prétexte de remettre les péchés, l'Eglise imagina le commerce des indulgences. »

Tels étaient au XVIe siècle, tels sont encore les crimes — les Huguenots disent volontiers les prostitutions — de l'Eglise romaine.

— Pour le noter en passant, je ne sache pas un seul moderniste qui, peu ou prou, ne fasse actuellement à la Sainte Eglise presque tous ces mêmes reproches, tant il est vrai que le modernisme n'est *que l'efflorescence ou le succédané rationaliste du protestantisme.*

Une réforme était donc nécessaire, elle se fit.

A vrai dire, des hommes de cœur l'avaient déjà tentée, — tels Pierre Valdo ou de Vaud, marchand de Lyon, 1170; Jean Wiclef, professeur de théologie à Oxford, mort en 1384; Jean Hus, professeur de théologie à Prague. Ce dernier guerroya vaillamment contre le Pape, contre la tradition orale, contre les cérémonies adventices et superflues, contre les indulgences. Il réclama pour tous la communion sous les deux espèces.. Il fut brûlé vif au Concile de Constance en 1415; quelques années après, son ami, Jérôme de Prague, eut le même sort..

Ces hommes et d'autres encore avaient courageusement combattu pour la vérité, mais sans résultats sérieux..

Enfin Luther vint! envoyé de par Dieu pour la réformation ou l'amélioration de l'Eglise.

Personne, en ce temps-là, ne songea à demander au moine saxon ses lettres de créance; les protestants d'aujourd'hui n'y songent pas davantage. Pour tous, et dans leur histoire, Luther demeure l'homme providentiel, le messager du Christ, le lutteur infatigable pour la cause de Dieu, le réformateur sans peur et sans reproche, le saint

auréolé de toutes les vertus, une sorte de cinquième Evangéliste ouvrant à tous le Livre des Saintes Ecritures que Rome tenait jalousement scellé et dont les fidèles soupçonnaient à peine l'existence.

« Enfin, dit textuellement le *Livre de lecture des Ecoles*, il fut donné à Luther de terminer ses jours en paix. Lui, l'ancien moine, il s'était marié à une ancienne nonne, Catherine de Bora, et Dieu avait béni son mariage en lui donnant cinq enfants. Après les combats et les peines du jour, il vécut, le soir, d'heureuses heures avec ses amis, dans le sanctuaire de sa famille. Maître habile dans l'art de chanter et de jouer de la lyre, il apprenait à chanter à ses enfants, et il rimait maint beau « lied » à la gloire de Dieu. — L'an 1546, Luther s'endormit doucement dans le Seigneur à Eisleben où il était né. »

Voilà comment, au delà des Vosges et Outre-Rhin, on écrit l'histoire religieuse: avec une encre horriblement noire, quand il s'agit de l'Eglise catholique, avec une encre bleue comme le ciel sans nuages, dès qu'il s'agit de l'Eglise évangélique.

Et malheur à qui s'aviserait de garder, vis-à-vis de l'une et de l'autre, une honnête impartialité! Mal parler de Luther? bien parler de Rome? et à des enfants protestants? et dans des manuels classiques? Ce serait une abomination!

Il paraît que le Pape n'a pas été seul à la commettre.

Il y a quelques semaines à peine, La « Fédération évangélique » du Grand-Duché de Hesse stigmatisait et mettait à l'index les Manuels d'histoire — classiques dans un certain nombre d'Ecoles, — de M. Martens, directeur du Gymnase Grand-Ducal de Donaueschingen. — Il faut absolument, disaient les inquisiteurs, éloigner ces livres de nos Ecoles, parce qu'ils sont composés par un catholique et sont nécessairement tendancieux.

Or, peu de jours après sa condamnation, M. Martens répondait, dans les « Feuilles scolaires du Sud-Ouest allemand » : « Je ne suis point catholique! je suis protestant et je *proteste* contre les dires de la « Fédération évangélique », tout en maintenant d'ailleurs tout ce que j'ai écrit dans mes Manuels d'histoire, — y compris ce qui peut sembler favorable à l'Eglise de Rome » (1).

Evidemment, pour qui veut et peut l'étudier de bonne foi, l'histoire reste l'histoire, malgré les mensonges. Mais tout de même on plaint les enfants, on plaint les âmes simples qui n'en savent pas davantage.

On voudrait pouvoir leur crier avec Pie X : Regardez et comparez les deux Eglises!

La vôtre, dès son berceau, est la société hétérogène et sans co-

1. Voir l'*Univers*, 15 août 1910.

hésion de tous les Enfants prodigues et de tous les révoltés, le rendez-vous de tous les naufragés de l'esprit ou du cœur : vous n'avez recueilli et vous ne recueillez que des épaves!

Si par hasard on vous demande à voir vos portraits de famille, vous n'avez à montrer dans les galeries de votre histoire qu'une lignée de renégats : Pierre Valdo, Wiclef, Jean Hus, Jérôme de Prague, Luther, Calvin, Zwingli.. Et c'est à peu près tout ce que vous osez nommer.

Quelle noble lignée d'ancêtres, au contraire, dans la Sainte Eglise catholique et romaine! Quelle interminable procession, le long des siècles, à la suite du Christ-Jésus et de la douce Vierge, sa Mère, — quelle interminable procession d'apôtres, de martyrs, de pontifes, de docteurs, de vierges, de moines et de moniales, de saints et de saintes dans tous les pays du monde et dans toutes les classes de la société!

A voir passer toutes ces gloires, plus d'un protestant s'émeut et *redemande* sa place au vrai foyer maternel. Ainsi se convertissait, hier encore, Johannès Jœrgensen — qui retrouva l'âme catholique, tandis que, tout rêveur, il promenait son scepticisme huguenot dans les cathédrales gothiques ou les vieux moutiers d'Allemagne, et puis au pays où vécut saint François d'Assise.

Le *Semeur Vaudois*, journal de « l'Eglise nationale » suisse, publiait — 29 mai 1909 — les réflexions suivantes que lui adressait un correspondant de Rome :

« Dans l'Eglise de Saint-Laurent-hors-les-Murs, on montre au visiteur le tombeau de Pie IX. Toutes les paroisses catholiques du monde ont participé à l'érection de ce monument. De superbes mosaïques ornent les murs de la chapelle. Les armoiries de tous les diocèses et de tous les couvents des cinq parties du monde sont réunies là, groupées par pays et par continents. Une inscription les surmonte : « Familia, sancta Ecclesia. » Eloquent hommage du monde catholique au Pape du *Syllabus* et manifestation tangible de l'unité de la Sainte Eglise!

» Des pèlerins français visitent cette chapelle en même temps que nous. Un prêtre donne les explications nécessaires. Une religieuse exprime les sentiments de tous par cette exclamation enthousiaste où perce la fierté d'une âme catholique : « En voilà une famille! » Ce mot nous a frappés. Il traduit bien l'impression que fait le catholicisme romain à Rome : unité massive et mondiale!

» Dans le monde protestant on se plaît à élever des barrières bien visibles entre des Eglises minuscules. Notre incurable individualisme nous pousse à accentuer les divisions. Au milieu de tant de diversités, il y a, nous l'avons senti parfois, une certaine unité d'esprit. Où et quand les Eglises protestantes donneront-elles au monde une démonstration tangible de leur unité? où et quand fourniront-elles

à leurs membres la légitime fierté de pouvoir dire eux aussi : En voilà une famille! »

II

S'il fait sombre dans l'esprit des protestants, — tout au moins en ce qui touche à l'histoire vraie de la Réforme, — il fait aussi bien froid dans leur cœur, autant et plus que dans leurs temples dépouillés, nus, salle de conférence et non maison de la prière.

S'ils prient, les protestants ne prient pas comme nous; s'ils aiment, ils n'aiment point comme nous : leurs relations avec Dieu sont compassées, officielles, surtout extérieures, affaire d'étiquette et de protocole. Ils atteignent Dieu beaucoup plus par l'esprit que par le cœur.

Faut-il le dire? Depuis que je les vois de près, j'ai l'impression que dans leur prière ils ont l'attitude et les sentiments du pharisien plutôt que du publicain; je crois toujours les entendre murmurer avec le premier Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne ressemble pas.. à ce papiste!

A coup sûr, il n'est pas pour eux le mot charmant de *l'Imitation*, relatif aux intimités divines et humaines : « Jésus-Christ visite souvent l'homme intérieur; et ses entretiens sont doux, ses consolations ravissantes; sa paix est inépuisable et sa familiarité incompréhensible, « familiaritas stupenda nimis! » (1).

Pauvres frères égarés! ils n'ont jamais aimé ni Notre-Seigneur Jésus-Christ, ni la très Sainte Vierge, sa Mère et la nôtre, ni les anges, ni les saints. Et c'est vainement que vous chercheriez chez eux les transports ou extases de François d'Assise et de Thérèse d'Avila.

Avec un tel état d'âme, les protestants ont-ils composé, et pouvaient-ils composer des livres de Théologie ascétique, mystique ou affective, des traités de haute spiritualité? Je ne sais; mais je ne le crois pas. Comment, par exemple, auraient-ils un saint François de Sales? ils rêvent si rarement de *vie dévote* et d'*amour de Dieu!* — un Père Louis de Grenade? ils se croient si peu pécheurs! — un Père Rodriguez? ils avancent si mollement dans les voies *de la perfection chrétienne!*

Par contre, ils prennent parfois chez nous ce qu'ils ne trouvent point chez eux; et certes je ne leur en ferais pas de reproche, si, en nous empruntant nos livres d'ascèse, ils ne les dénaturaient pas, — à les rendre presque méconnaissables, — pour les adapter à leurs croyances et les accommoder à leurs appétits de sectaires.

Voici un fait assez suggestif.

---

1. *De Imitatione Christi*, Lib., II, cap. I.

Il s'agit « du plus beau livre qui soit sorti de la main des hommes », puisque l'Evangile est de la main de Dieu, il s'agit de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

L'édition allemande dont je parle et qui a été fortement « échenillée », *ad usum delphini*, c'est-à-dire à l'usage des protestants, à été imprimée à « Stuttgart, chez J. F. Steinkopf, en 1896. » L'éditeur la présente au public dans une très courte préface que je traduis littéralement

« Des nombreuses traductions de l'*Imitation* du Christ, par Thomas à Kempis, la meilleure est complètement tombée dans l'oubli : C'est celle du pieux Jean Arnd, de l'année 1617. La force, la simplicité, la profondeur, le langage biblique de cette traduction n'ont jamais été égalés par aucune autre. On l'a donc publiée de nouveau, d'abord en une édition de poche, ensuite, selon le vœu de plusieurs, en cette édition in-8, avec de très gros et très nets caractères : c'est un vrai trésor pour le peuple allemand évangélique.

» J. Arnd a seulement traduit les trois premiers livres, et sa traduction est ici fidèlement reproduite, à part le changement discret de quelques expressions qui nous sont devenues étrangères et de quelques passages incorrectement traduits. Quant à la nouvelle traduction du IVe livre, nous donnons, un peu refondue, celle de Poiret, 1734 : C'est celle qui se rapproche le plus de celle de J. Arnd. »

L'imprimeur Wurtembergeois fait bien de ne pas s'étendre sur les mérites de la traduction du quatrième livre.

« Traduttore, traditore ! » dit l'aphorisme italien. Et je sais que toute traduction est presque fatalement infidèle et *trahit* plus ou moins la pensée de l'auteur original. Mais, ici, dans la traduction de Poiret, la *trahison* devient gravement criminelle, parce qu'elle est volontaire, consciente, préméditée, de parti-pris.

Elle supprime sans honte les passages qui gêneraient un huguenot, ou elle leur donne une entorse qui dénature complètement la pensée. Ainsi, dans ce merveilleux traité de la divine Eucharistie, le traducteur a trouvé le moyen de ne pas dire un mot du prêtre et du sacerdoce, ni de la sainte Messe, ni de la consécration, ni de l'autel, ni de la sainte Table, ni de la Communion sacramentelle, ni des vêtements sacrés, ni des mérites de l'auguste sacrifice rejaillissant jusque dans le Purgatoire.. Et pourtant, le pieux auteur de l'*Imitation* ne parle guère que de cela !

Pour donner une idée des *hardiesses* du « traditore » je transcris en entier et mot pour mot un de ses chapitres que je mets en regard du même chapitre traduit par Lamennais.

A l'échantillon, le lecteur pourra juger de la valeur de toute la pièce.

LAMENNAIS.

Chapitre V. — De l'excellence du sacrement de l'autel, et de la dignité du sacerdoce

Voix du Bien-Aimé.

I. — Quand vous auriez la pureté des anges et la sainteté de Jean-Baptiste, vous ne seriez pas digne de recevoir ni même de toucher ce sacrement.

Car ce n'est pas les mérites de l'homme qui lui donnent le droit de consacrer et de toucher le corps de Jésus-Christ et de se nourrir du pain des anges.

O mystère ineffable ! O sublime dignité des prêtres auxquels est donné ce qui n'a point été accordé aux anges ! car les prêtres validement ordonnés dans l'Eglise ont seuls le pouvoir de célébrer et de consacrer le corps de Jésus-Christ.

Le prêtre est le ministre de Dieu ; il use de la parole de Dieu selon le commandement et l'institution de Dieu : mais Dieu, à la volonté de qui tout est soumis, à qui tout obéit lorsqu'il commande, est le principal auteur du miracle qui s'accomplit sur l'autel et c'est lui qui l'opère invisiblement ?

II. — Vous devez donc, dans cet auguste sacrement, croire plus à la toute puissance de Dieu qu'à vos propres sens et à ce qui paraît aux yeux : et vous ne sauriez dès lors approcher de l'autel avec assez de respect et de crainte.

Pensez à ce que vous êtes, et considérez quel est celui dont vous avez été fait le ministre par l'imposition des mains de l'Evêque.

Vous avez été fait prêtre et consacré pour célébrer les saints mystères :

POIRET.

Chapitre V. — Seuls les vrais chrétiens peuvent recevoir dignement le sacrement.

Le Seigneur.

I. — Quand tu serais aussi pur que les anges ou aussi saint que Jean-le-Baptiste, tu ne serais pas de toi-même digne de recevoir ce bien inexprimable.

Car ce n'est pas des mérites de l'homme que provient la faveur de se nourrir du pain des anges.

II. — Tu dois donc, dans cet auguste sacrement, croire uniquement à la vertu et à la puissance de Dieu, non à tes propres pensées, ou au signe visible et aux cérémonies. C'est pourquoi on a grandement raison de ne s'en approcher qu'avec tremblement et profond respect.

Examine-toi attentivement et considère à quelle dignité t'a élevé le Christ : donner en toi l'hospitalité au Fils de Dieu ! — Applique-toi, en retour, à t'offrir en sacrifice au

maintenant soyez fidèle à offrir à Dieu le sacrifice avec ferveur, au temps convenable, et que toute votre conduite soit irrépréhensible.

Votre fardeau n'est pas plus léger ; vous êtes lié au contraire par des obligations plus étroites, et obligé à une plus grande sainteté.

Un prêtre doit être orné de toutes les vertus et donner aux autres l'exemple d'une vie pure.

Ses mœurs ne doivent point ressembler à celles du peuple : il ne doit pas marcher dans les voies communes ; mais il doit vivre comme les anges dans le ciel ou comme les hommes parfaits sur la terre.

III. — Le prêtre revêtu des habits sacrés tient la place de Jésus-Christ, afin d'offrir à Dieu d'humbles supplications pour lui-même et pour le peuple.

Il porte devant et derrière lui le signe de la croix du Sauveur, afin que le souvenir de sa passion lui soit toujours présent.

Il porte devant lui la croix sur la chasuble, afin de considérer attentivement les traces de Jésus-Christ et de s'animer à les suivre.

Il porte la croix derrière lui afin d'apprendre à souffrir avec douceur pour Dieu tout ce que les hommes peuvent lui faire de mal.

Il porte la croix devant lui afin de pleurer ses propres péchés ; derrière lui, afin que par une tendre compassion il pleure aussi les péchés des autres ; et se souvenant qu'il est établi médiateur entre Dieu et le pécheur, il ne se lasse point d'offrir des prières et des sacrifices jusqu'à ce qu'il ait obtenu grâce et miséricorde.

Quand le prêtre célèbre, il honore Seigneur, tandis qu'il en est temps encore, et à mener devant lui une vie pure et sans reproche.

Car, en devenant chrétien on n'acquiert pas pour autant la liberté de vivre selon les penchants de la chair, mais tu contractes l'obligation d'observer plus fidèlement mes commandements, avec une plus grande et plus parfaite sainteté dans ta conduite. Un chrétien doit être orné de toutes les vertus et servir aux autres d'exemple et de modèle d'une vie sainte. Sa conduite ne doit pas ressembler à la conduite vulgaire des hommes, mais à celle des anges dans le ciel ou des hommes les plus parfaits sur la terre.

III. — Un chrétien doit être le portrait vivant de son Maître, attentif à prier humblement et avec ferveur, non pas seulement pour soi-même, mais aussi pour les autres hommes.

La Croix du Sauveur doit toujours être devant et derrière lui, de façon à ce qu'il se souvienne toujours des souffrances et de la mort de son Sauveur.

Il doit avoir la Croix devant lui, c'est-à-dire considérer avec soin la trace des pas du Seigneur Jésus qui a marché devant lui et le suivre avec un ardent amour.

Il doit avoir la Croix derrière lui, c'est-à-dire supporter avec douceur, par conformité à la volonté de Dieu, tout le mal qu'on lui fait.

Il doit porter la Croix devant lui, c'est-à-dire placer ses propres péchés sous ses yeux et les pleurer. — Il doit avoir la Croix derrière lui,c'est à-dire s'approprier les péchés d'autrui et les pleurer, en s'établissant en quelque sorte le médiateur entre Dieu et les

Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'Eglise, il procure des secours aux vivants, du repos aux morts et se rend lui-même participant de tous les biens.

hommes. Il doit prier sans cesse afin d'obtenir de Dieu grâce et miséricorde.

Lors donc qu'un chrétien s'unit ainsi à Dieu, il honore son Seigneur, il réjouit les anges, il édifie la communauté et se rend lui-même participant de tous les biens célestes et de tous les trésors.

Telle est la version du faussaire huguenot qui a maltraité, torturé de même façon presque tous les chapitres du quatrième livre.

Et je répète que j'ai traduit son allemand le plus littéralement possible.

Vraiment, il faut avoir le front solide, une « tête de roc, *steinkopf* », pour présenter « au peuple évangélique » cette pasquinade niaise comme un véritable trésor!

Que les sectaires donnent à leurs fidèles tous nos livres ascétiques, c'est leur droit peut-être et ce sera sûrement leur profit; mais, pour Dieu, qu'ils ne les leur vendent pas truqués et mutilés! Que surtout ils ne jettent pas les hauts cris, quand le Pape vient, fort à propos, insinuer que tout n'est pas parfait dans la Réforme, non plus que dans le modernisme.

Il nous souvient d'une femme de haute intelligence et très ardente *évangéliste* qui demanda, en secret, les *Visites au Saint-Sacrement* de saint Alphonse de Liguori dont on avait parlé devant elle. Elle passa une journée entière à dévorer le volume; et, en le rendant au catholique qui le lui avait prêté, elle dit : « Vous avez réellement une bien belle religion et vous devez vous estimer bien heureux! Chez vous, il fait clair et il fait chaud; chez nous, il fait noir et il fait froid! »

Oui, hélas! il fait froid et il fait noir chez eux, dans leur catéchisme comme dans leurs Manuels d'histoire ecclésiastique, dans leurs temples comme dans leurs livres de prière, — jusqu'à ce que se lève de nouveau le soleil de Rome, lumière et chaleur des âmes franchement chrétiennes.

Louis-Paul DE CASTEGENS.

LA CONDAMNATION DU « SILLON »

La lettre de S. S. Pie X aux cardinaux, archevêques et évêques de France portant condamnation contre le *Sillon*, vient de prouver une fois de plus, et peut-être avec plus d'éclat que jamais, que le Saint-Siège est essentiellement et indéfectiblement la chaire de vérité.

On pensait que la crainte d'avoir à se mettre en travers du faux courant démocratique qui semble emporter même la masse des catholiques, et d'aggraver aussi par cette intervention l'hostilité publique contre l'Eglise, retiendrait la sentence sur les lèvres du Pape. Quelques évêques lui avaient à haute voix conseillé cette réserve. On se disait, d'autre part, que la faveur antérieurement témoignée par l'Eglise au *Sillon*, à une époque où ses visées généreuses pouvaient faire illusion sur ses vraies tendances et où le Saint-Siège ne recueillait à peu près de tous côtés sur son compte que d'enthousiastes témoignages, ajouterait à l'embarras du Vicaire de Jésus-Christ, s'il devait prononcer dans un sens contraire. Mais rien d'humain ne saurait enchaîner la vérité dont Dieu lui a confié la garde et la défense. Aujourd'hui, comme aux premiers temps de l'Eglise, *Verbum Dei non est alligatum*. Et quand la nécessité de sauver la vérité en péril en frappant l'erreur qui se substituait à elle lui a paru évidente, la voix du successeur de Pierre s'est fait entendre avec une force terrifiante.

Cet acte solennel aura aussi pour effet de prouver également une fois de plus que, dans ses membres comme dans son chef, l'Eglise de Jésus-Christ est l'Eglise de la vérité. La vérité est le ciment de son union. Elle tient de son divin Principe une autorité aussi persuasive qu'irrésistible. Il suffit qu'elle s'affirme, pour qu'on voie les partis opposés s'incliner tous ensemble devant elle et s'unir.

Dans cette société divine, la vérité est encore le ciment de la charité. Elle n'unit pas seulement les intelligences, mais aussi les cœurs. Du moment que les intelligences sont d'accord dans la vérité, les cœurs se rapprochent intimement dans la charité.

C'est que tous servent la vérité par amour. Que sont, dans ce domaine, pour les vrais enfants de l'Eglise, les mesquines questions de personnes, et que parle-t-on ici du triomphe des uns sur les autres? J'avoue, pour ma modeste part, qu'à l'heure matinale où me parvint, loin de Paris, la dépêche m'informant du grand coup qui venait d'être frappé, mon premier sentiment fut une vive commisération pour ceux sur qui il tombait, et mon premier mouvement de prier avec ferveur à leur intention en offrant le Saint Sacrifice, afin de leur obtenir la grâce d'une soumission humble et simple. Il me fallut, pour me réjouir, me rappeler avec un certain effort que la défaite de l'erreur est toujours un événement heureux.

Est-ce à dire qu'on ne puisse à bon droit se féliciter de lui avoir tenu tête dès le commencement, de l'avoir dénoncée, au prix de mille suspicions et contradictions, à une époque où tant d'autres se laissaient tromper par son aspect séduisant et fermaient plus ou moins volontairement les yeux sur ses dangers? Qui pourrait contester à la conscience du polémiste cette satisfaction légitime, s'il la prend sans y mêler aucun sentiment qui blesse la charité et les ménagements dus à ceux sur qui pèse l'humiliation? Cette justice, qu'une foule d'amis se sont plu à me rendre par leurs lettres depuis quelques jours, et qui est due à d'autres comme à moi, doit être surtout comprise comme une nouvelle forme d'hommage à la vérité elle-même. Si c'est une illusion de croire qu'on peut combattre efficacement l'erreur sans mettre en cause ceux qui la propagent, et une semi-défection de leur épargner la critique sous prétexte de charité, c'est également une froideur envers la vérité que de n'aimer pas à reconnaître ses défenseurs les plus dévoués. Et plus ceux-ci ont été contredits ou suspectés, plus ils sont en droit de prendre acte de la justice que le témoignage de la vérité leur rend, pour la consolation et l'encouragement de leurs lecteurs et de leurs amis.

A ce titre, on me pardonnera donc de dire que le récent acte pontifical m'a apporté une joie sans bornes.

C'est que mes divers ouvrages sur le *Sillon*, et ce que j'ai dit de lui dans cette revue même, avec l'aide de mes excellents et dévoués collaborateurs, correspond trait pour trait, il n'y a point de témérité à le dire, à la magnifique déclaration du Saint-Siège.

Ce par où cette conformité éclate davantage, et ce qui sanctionne avec le plus d'ampleur ces modestes efforts, c'est la condamnation si complète des théories sociales que j'avais dénoncées dès l'abord en première ligne, et dont presque tout le monde négligeait l'évidence : cette opposition manifeste entre les doctrines sociales du *Sillon* et les règles clairement tracées par le Pape Léon XIII et par son illustre successeur; ce nivellement des classes, cette destruction de toute autorité, cette égalité trompeuse et mensongère, cette démocratie mystico-humanitaire qu'on prétendait sortie du cœur de Jésus-Christ. Nous voilà bien loin de l'unique question de discipline qui semblait jusqu'ici, à peu d'exceptions près, la seule cause de défaveur.

L'asservissement de l'Eglise à une conception politique, la fausse autonomie dont on se réclamait, le rêve chimérique d'une cité future ayant pour fragile base un vague idéalisme, l'abstention de la défense de l'Eglise sur le terrain politique couverte du prétexte de sagesse et de prudence nécessaire, les dangers du principe d'une action civilisatrice interconfessionnelle et d'une sorte de fusion avec les protestants et libres-penseurs honnêtes, et jusqu'aux méthodes de formation du *Sillon*, il n'est pas une ligne de cette encyclique qui ne confirme quelqu'une de nos critiques, à ce point que ces divers ouvrages ou articles

pourraient en être présentés comme l'exact commentaire, avec tous les documents à l'appui.

Oui, la constatation de cette parfaite conformité de nos critiques avec le jugement du Saint-Siège, nous cause un contentement indicible. Après les directions pontificales sur l'attitude des catholiques dans l'action publique couronnant nos campagnes contre l'*Action Libérale* et la politique ralliée; après les solennels avertissements du Pape sur la note ouvertement religieuse à imprimer aux œuvres économiques et sociales qu'avaient précédés nos articles sur le caractère confessionnel de l'action sociale, ce nouvel acte pontifical, plus retentissant que les autres, nous console de beaucoup d'amertumes et de contradictions, en justifiant une fois de plus notre sentiment. On peut se résigner aux suspicions de la foule, quand on a pour soi le témoignage de sa conscience et la joie de ne pouvoir douter qu'elle fait écho à la parole de vérité.

***

Aucun de ceux qui connaissent M. Marc Sangnier — et nous nous flattons d'être du nombre — n'a pensé un instant qu'il refuserait sa soumission. M. Sangnier est attaché du fond de l'âme à Jésus-Christ, à l'Eglise et au Pape. Nul n'a jamais soupçonné la sincérité de cet attachement. Il vient d'en donner noblement la preuve par la lettre publique qu'il a adressée au Saint-Père. Si son esprit enclin aux illusions, et mal prémuni contre elles par un manque presque complet de connaissances solides, s'est laissé dominer insensiblement par l'erreur, son cœur n'a pas varié dans ses sentiments religieux, et nous sommes convaincus qu'ils sont assez forts pour le ramener entièrement, avec le secours de la grâce, à l'obéissance que S. S. Pie X vient de lui demander avec un accent si paternel.

La réponse du président du *Sillon* a des notes émouvantes qui montrent que cet appel n'a pas été vain. Toutefois, il faut bien le dire, et l'on aurait tort d'en être surpris, M. Marc Sangnier, tout en se soumettant, est toujours Marc Sangnier, c'est-à-dire un homme insaisissable.

On peut regretter que, dans cette lettre, écrite probablement pour les sillonnistes et pour le public, non moins que pour le Saint-Père lui-même, il insinue en plus d'un endroit que le Pape ne l'a pas compris, et par conséquent s'est trompé. Le Pape se plaint de l'inutilité de ses avertissements. M. Sangnier espère lui « faire comprendre quelle est sa docilité et sa bonne volonté », « lui faire mieux sentir.. quelle union indissoluble l'attache à l'Eglise... »

On aurait aimé surtout un désaveu plus franc des erreurs dont la lettre pontificale contient l'énumération si complète et la condamnation si formelle. « Aussi nous efforcerons-nous, soit dans nos articles, soit

dans nos discours, d'éviter avec le plus grand soin toutes les erreurs et toutes les imprécisions *qui pourraient donner lieu de croire que nous soutenons des opinions condamnées par l'Eglise,* et en particulier celles qui sont signalées dans la lettre de Votre Sainteté. » Il eût été bien désirable, en effet, qu'on sût que M. Sangnier ne souscrirait aucunement aux paroles de M. J. de Narfon, l'avocat finassier et le défenseur perfide de toutes les mauvaises causes religieuses, qui écrivait dans le *Figaro* du 1er septembre :

Cette soumission n'étonnera d'ailleurs que ceux qui ne le connaissent pas ou qui le méconnaissent. Et je puis bien dire aussi qu'elle ne serait pas extrêmement méritoire si elle ne consistait qu'à adhérer aux enseignements doctrinaux contenus dans la lettre aux archevêques et évêques de France, *attendu que toutes les erreurs que cette lettre condamne, M. Marc Sangnier a maintes fois et publiquement déclaré, depuis qu'on s'est avisé de les lui imputer, qu'il ne les professait point et qu'il les réprouvait. Quant aux doctrines politiques et sociales de Léon XIII, d'heureuse et grande mémoire, rappelées par Pie X* et qu'on ne proposera jamais trop à l'admiration reconnaissante et à l'amour du monde chrétien, *il n'en est aucune que M. Marc Sangnier n'ait embrassée de tout son esprit et de tout son cœur* et n'ait cherché à propager avec l'ardeur d'un véritable apôtre dans tous les milieux, catholiques ou non catholiques, où il a conçu la très noble ambition de faire passer un courant profond de vie chrétienne.. Les sillonnistes catholiques feront sous la direction des chefs, que le Pape leur donne, *exactement ce qu'ils faisaient — au point de vue de l'action populaire chrétienne* — sous la direction des chefs qu'ils s'étaient choisis. *Ils accepteront la direction épiscopale avec d'autant plus de facilité qu'ils ont toujours eu la volonté de se conformer, en tout ce qui touche à l'action populaire chrétienne, aux enseignements de l'Eglise* qu'ils recevront ainsi, si l'on peut dire, de première main.

M. Sangnier a beaucoup parlé dans les quelques heures qui se sont écoulées entre la publication de la lettre pontificale et celle de sa réponse. Il a reçu les reporters de presque tous les journaux; les interviews se sont multipliées. Tout ce qu'elles rapportent n'est pas très satisfaisant. Il est vrai, son journal, *La Démocratie,* publia aussitôt après la note suivante : « Un grand nombre de journaux ont publié, à propos de la lettre pontificale sur le *Sillon,* des interviews de Marc Sangnier ou de ses amis, dont plusieurs renferment un certain nombre d'inexactitudes. Nous rappelons que le seul document officiel est, jusqu'à ce jour, la lettre de Marc Sangnier à Notre Saint-Père le Pape Pie X. » Mais cette rectification qui ne dément rien de précis, est plutôt décevante. Les déclarations des divers journalistes sont identiques sur la plupart des points. Plusieurs passages de leurs rapports donnaient par avance certaines phrases qui se retrouvent dans la lettre de Marc Sangnier au Pape. Ces coïncidences paraissent témoigner malheureusement de l'exactitude de leurs informations. L'un ou l'autre déclare même avoir écrit sous la dictée de M. Sangnier. Il est donc difficile de leur refuser créance.

Au rédacteur de *La Patrie,* il aurait déclaré : « Il y a des quan-

tités de choses qui me sont reprochées et qui n'ont jamais été dites par moi.. Qu'y a-t-il en somme dans la lettre pontificale, sinon la condamnation d'idées mal interprétées?.. En somme, l'Encyclique ne nous atteint guère, puisque avant toute chose nous sommes catholiques... je suis persuadé que le Pape finira un jour ou l'autre par comprendre notre bonne volonté.. » C'est ce qui se retrouve dans toutes ces interviews.

A tous, également, M. Marc Sangnier a parlé comme si la lettre du Pape ne l'atteignait pas personnellement : Le *Sillon*, qui n'était jusqu'ici autre chose qu'une âme commune, n'existait plus depuis l'organisation récente des comités d'action démocratique et d'éducation civique. Lui-même n'était plus qu'un membre de ces comités. C'est donc à eux que s'adressait le document pontifical. Cette échappatoire était prévue et nos lecteurs se souviennent que nous l'avions pressentie. Le cas est curieux, de cette association qu'on déclare, d'une part, inexistante jusqu'à sa réforme récente, et, d'autre part, dissoute par le fait de cette réorganisation. Quoi qu'il en soit, et dans tous les cas, le Pape demande autre chose que la dissolution des comités au profit de la direction épiscopale; ceci n'est qu'une sanction pratique. Avant tout, il condamne des erreurs qui sont très principalement celles de M. Sangnier.

Le Journal rapporte ces paroles : « Je ne comprends pas encore pourquoi le Pape en est venu là, nous dit-il. On l'a mal renseigné. Beaucoup de nos discours lui ont été rapportés sur compte rendu de nos ennemis, les réactionnaires et les royalistes. La lettre même de Pie X cite, à notre charge, des textes qui ne sont pas de nous. J'aurais pu essayer d'en appeler du jugement. Mais je n'aurais été ni reçu, ni entendu. Je m'agenouille donc, espérant que le Saint-Esprit éclairera un jour le juge. »

Les Débats: « Je dois faire remarquer que si la lettre du Pape m'a peiné, elle ne m'a pas affolé. J'ai été heureux, en effet, de constater que ce n'étaient pas des idées que je crois vraies qui y étaient condamnées, mais bien une interprétation d'idées que je n'ai pas. » — *Le Matin:* « Je ne comprends pas encore pourquoi le Pape en est venu là, nous dit-il. On l'a mal renseigné. Beaucoup de nos discours lui ont été rapportés sur compte rendu de nos ennemis, les réactionnaires et les royalistes. La lettre même de Pie X cite, à notre charge, des textes qui ne sont pas de nous. J'aurais pu essayer d'en appeler du jugement. Mais je n'aurais été ni reçu, ni entendu. Je m'agenouille donc, espérant que le Saint-Esprit éclairera un jour le juge. »

Ah! les réactionnaires! Sans eux, rien de tout cela ne serait arrivé. M. Marc Sangnier ne dit pas que le Pape est leur instrument. Mais le public le pensera. — *Le Peuple Français* : « Ce qui se passe actuellement, s'écrie le fondateur du *Sillon*, est la revanche des « réfrac-

taires » contre le ralliement. C'est le triomphe des réactionnaires, poursuit-il avec un geste d'indignation. Il n'y a qu'à considérer les idées qui sont désavouées : notre idéal démocratique, l'autorité du peuple, la transformation sociale que poursuivaient avec nous beaucoup de Français.. » — *Paris-Journal :* « A vrai dire, je savais bien — mais il y a dix ans qu'ils s'exercent sournoisement — que les royalistes de l'*Action française* et d'ailleurs tentaient, par tous les moyens, de me mettre dans l'impossibilité de continuer une propagande républicaine. Mais je ne pensais pas qu'ils réussiraient à la faire condamner par Rome.. » — *Les Nouvelles* . « J'avoue cependant, nous dit-il, que je suis profondément affligé de voir à quelles intrigues ont recouru mes adversaires. Je savais combien ardemment certains souhaitaient ma condamnation. Il y a dix ans que les royalistes m'ont dit quel coup ils me préparaient.. »

« Je sais — a dit encore M. Sangnier au rédacteur du *Temps* — que mon attitude causera une déception à certains anticléricaux, peut-être et surtout à certains catholiques réactionnaires qui escomptaient une révolte de ma part; mais je ne regrette pas d'avoir à souffrir pour ma foi.. » Ici encore les épanchements de M. Sangnier devant les journalistes se trouvent confirmés par sa lettre au Saint-Père, et à ce trait, on reconnaît bien l'homme qui excelle à ameuter l'opinion contre les catholiques en désaccord avec lui, en se donnant pour la victime de ceux en qui lui-même n'a cessé de dénoncer, comme le Saint-Père le lui rappelle, « les ennemis intérieurs du catholicisme ». Aussi, peut-on croire qu'au Vatican, comme en France, la vilaine calomnie dont M. Sangnier agrémente sa lettre de soumission aura produit l'effet tout contraire à celui qu'il en attendait. Et l'on avouera que ni sa dignité personnelle, ni la confiance qu'il souhaite de reconquérir ne gagnent à cet appel du provocateur à une protection dont il a moins besoin que personne. Est-ce dans un acte aussi grave que celui qu'il accomplissait, et où tout aurait dû respirer une sincérité parfaite, qu'on aurait dû s'attendre à lire ceci?

Nous sommes si attaqué, si méprisé,. si calomnié, non seulement par les ennemis de la foi, *mais, hélas! aussi par certains catholiques, qui, s'ils pouvaient parvenir à nous arracher un cri de révolte contre l'Eglise, se réjouiraient de cette épouvantable chute comme d'une victoire!* Dans votre cœur de Père, que naguère vous nous ouvriez si grand, nous voulons nous réfugier aujourd'hui comme dans un asile inviolable d'où les méchants ne parviendront pas à nous chasser.

Nous savons bien, Très Saint-Père, que cette lettre que nous écrivons va, *sans désarmer peut-être ceux qui supportent avec impatience de nous rencontrer, à côté d'eux, dans les rangs des fidèles catholiques*, ameuter contre nous la foule des incroyants haineux et sectaires qui ne nous pardonneront jamais notre fidélité à l'Eglise et qui nous reprochent surtout notre religieux et indéfectible attachement au Pape. Cela ne nous trouble pas. Nous serons fier, quoi qu'il arrive, d'être jugé digne de souffrir pour Jésus-Christ.

M. Sangnier a-t-il vraiment bonne grâce à dire trois jours après, dans la *Démocratie*, en écrivant sur *La Paix?*

Espérons que les si pénibles polémiques dont les catholiques ont eu déjà depuis longtemps tant à souffrir prendront fin et seront remplacées par une effusion de véritable charité. Nous sommes, quant à nous, résolu à nous y employer de tout cœur, certain d'agir ainsi d'une façon vraiment chrétienne, et qui plaira à Dieu, si elle ne parvient pas toujours à désarmer tous nos adversaires.

Un autre point sur lequel toutes les interviews sont d'accord entre elles et avec la lettre de M. Sangnier au Saint-Père, concerne une fausse interprétation particulière de sa pensée. Il a cru pouvoir s'en expliquer directement avec le Saint-Siège en ces termes :

Nous savons mieux que personne combien nous sommes faible et sujet aux erreurs et aux fautes; cependant, Très Saint-Père, notre cœur a été transpercé d'une cruelle angoisse quand nous nous sommes vu accusé d'avoir songé à fonder « une religion plus universelle que l'Eglise catholique » et d'avoir pratiqué « une déformation de l'Evangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Que nous ayons pu, même involontairement, donner occasion à de tels reproches, c'est ce qui nous frappe de la plus douloureuse stupeur. Puissions-nous, Très Saint-Père, vous faire mieux sentir par tout le reste de notre vie quelle union indissoluble nous attache à l'Eglise.. »

En ce qui touche la « déformation de l'Evangile et du caractère sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ », la lettre de S. S. Pie X est si formelle et entre dans une démonstration si positive, que s'il avait place pour un sentiment justifié de « stupeur », ce ne pourrait être que celle causée par la protestation de M. Sangnier. Il n'a pas pris garde que c'était révoquer en doute le jugement porté par le Saint-Siège sur la valeur de la démocratie prétendue chrétienne et catholique qui est le fond de la doctrine du *Sillon*. Quant au reproche de vouloir fonder une religion nouvelle, M. Sangnier sera le seul à avoir mal compris le langage pourtant si clair du Pape, qui ne lui en prête nullement l'intention, mais qui dénonce le résultat auquel ses efforts contribuent inconsciemment.

Malgré ces observations, qui n'étaient point inutiles, il faut féliciter M. Marc Sangnier de sa soumission méritoire, et l'assurer que, loin de se réjouir de son humiliation personnelle, plus loin encore d'avoir escompté une révolte de sa part, ses contradicteurs les plus résolus n'ont éprouvé à son égard, en cette circonstance très pénible, d'autre sentiment que celui d'une chrétienne compassion et seront les premiers à effacer les dissentiments dans toute la mesure où lui-même se conformera aux prescriptions du Saint-Siège.

***

Quelle est la portée et quelles seront les conséquences de la lettre pontificale?

On peut dire qu'elle aura pour conséquence inévitable la radicale dissolution du *Sillon*.

En effet, la soumission qu'elle exige consiste en autre chose qu'une simple formalité. Elle impose à M. Sangnier et à tous les sillonnistes, s'ils veulent obéir à l'Eglise, l'abandon, le renoncement de toutes les théories sociales propres à leur école, elle leur enlève toutes les doctrines qui la constituaient. Que reste-t-il du *Sillon?* Le nom seulement, et encore ce nom même perd sa signification, puisqu'ils ne pourront plus le prendre qu'en y ajoutant celui de *Sillon* catholique et de sillonnistes catholiques.

Sans doute, le Saint-Père qui a tous les ménagements et toute la charité de notre Mère la Sainte Eglise, a tenu à marquer qu'il ne repoussait pas le zèle et le dévouement de cette jeunesse où se rencontrent des éléments si précieux, et les a même invités à poursuivre leur œuvre d'action sociale en la conformant désormais à l'esprit et aux règles qui la doivent guider; et, à ce prix, il promet encore à leur groupement ses bénédictions. Mais, ce groupement, quel en sera désormais le lien?

M. Sangnier a fait observer, non sans malice, aux journalistes interviewers, que les plus embarrassés allaient être les évêques, « puisqu'ils devront désormais se montrer favorables aux sillonnistes » et qu'ils se trouvent d'office investis de la mission de les diriger. C'est aussi ce que le fidèle Narfon exprime en disant : « Les évêques présideront les réunions sillonnistes et ils s'intéresseront à la vie sillonniste, car tel est le devoir nouveau que le Pape leur impose. »

La plaisanterie peut paraître agréable. Mais le premier devoir que le Pape impose aux évêques est de ne rien laisser subsister de ce qui constituait la vie sillonniste et de ne rien tolérer de ce qui se disait le plus habituellement dans les réunions du *Sillon*. L'embarras sera donc d'abord pour les sillonnistes qui ne commenceraient pas par abandonner leurs anciennes théories pour se fondre dans la véritable action sociale catholique.

Mais on a tout lieu d'espérer qu'un grand nombre d'entre eux, éclairés par la voix du Pape et guidés par leur amour pour l'Eglise, donneront ce bel exemple et réjouiront ainsi le Père commun et tous leurs frères.

M. Marc Sangnier a déclaré à tout le monde que, tout en se soumettant aux exigences du Pape, il demeurerait à son poste de combat, et continuerait de faire des articles et des discours dans le but de « travailler au bien du pays ». Il aurait même fait cette déclaration au rédacteur de la *Patrie* : « C'est un devoir pour moi de travailler à répandre les idées qui me sont chères ». Il a parlé comme si le Pape lui demandait seulement de renoncer à son œuvre d'éducation civi-

que. Son journal, *La Démocratie*, a-t-il dit, « n'est ni visé ni atteint », (quoiqu'il ait été l'organe de toutes les erreurs condamnées). Il lui serait doux, écrit-il dans sa lettre au Saint-Père, d'être relevé du poste où la Providence l'a placé (??), mais, tant qu'elle ne l'en aurait pas relevé, il considérerait comme une défection de l'abandonner. Ainsi que le fait observer la « Semaine religieuse de Cambrai », il n'y a pas que la Providence qui ait parfois le droit et même le devoir de relever d'un poste, et rentrer dans « l'inaction » sur la volonté de l'autorité légitime est tout autre chose que se rendre « coupable. »

On ignore jusqu'ici comment a été appréciée à Rome la détermination annoncée par M. Sangnier de continuer son journal. Il est certain que sa suppression immédiate ou la retraite de son directeur pouvait être d'une exécution difficile à cause de questions matérielles. D'autre part, la *Correspondance de Rome* observe avec beaucoup de justesse :

Il est de toute évidence que *La Démocratie* demeure, par la force même des choses, un Sillon-journal dont M. Sangnier reste le chef sous le nom de directeur, avec ses lieutenants locaux devenus ses correspondants, avec ses membres les plus actifs et les plus dévoués dans la personne de ses assidus et de ses abonnés Pas n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'un journal quotidien de propagande et de bataille constitue aujourd'hui la meilleure des organisations, et que si un journal ne vaut pas trois trônes, comme l'a dit le directeur d'un journal parisien, il vaut au moins trois fauteuils de président de société.

Ce que nous venons de dire est d'autant plus fondé que le Sillon formait une coalition personnelle autour de M. Sangnier. Lui-même en a fait l'aveu au reporter de l'*Action* : « A la vérité, le Sillon n'avait jamais été *organisé*. Il » n'avait ni statuts ni règlements, et se composait d'environ cinq cents grou» pes qui se reliaient directement à moi parce qu'ils n'étaient formés que de » jeunes hommes qui avaient adopté mes idées personnelles ». Il a dit la même chose aux *Débats*.

Le directeur de *La Démocratie* n'a donc pas à modifier considérablement sa situation: il reste toujours à la tête de ce qu'on peut appeler le Sillon-journal.

Le Sillon a été toujours un organisme très souple; c'est là une des qualités stratégiques de son fondateur. Né dans la « crypte » d'un collège, le Sillon de M. Sangnier peut se trouver à son aise dans le cabinet d'un directeur de journal, même en dehors de la volonté des individus et toujours par la force des choses.

Le journal de M. Sangnier vient de publier à ce sujet une note bien curieuse, tendant à faire croire que la *Démocratie* n'était pas destinée à être l'organe du Sillon.

Il y aura demain trois semaines qu'a paru le premier numéro de la *Démocratie*.

Rappelons que ce journal *n'a jamais appartenu aux groupes du Sillon et n'a jamais été l'organe du Sillon*. Marc Sangnier en est l'unique propriétaire. C'est lui qui a fait construire, boulevard Raspail, l'immeuble affecté aux locaux de l'imprimerie et terminé il y a quelques mois; c'est à lui qu'ont été confiés

les 270.000 francs de la souscription nationale ouverte pour recueillir les fonds nécessaires au lancement d'un nouveau journal politique du matin.

C'est bien le cas de dire que qui veut trop prouver ne prouve rien. Qui croira, et qui a cru, parmi les sillonnistes, que les 270.000 francs recueillis au prix de tant de sacrifices généreux des adeptes de la cause n'avaient pour but que de procurer à M. Sangnier le moyen de fonder un journal qui ne serait pas leur organe; que ce journal, dont tout le personnel, depuis les rédacteurs jusqu'aux plus humbles employés sont des sillonnistes dévoués, ne représenterait pas leurs idées; et que M. Sangnier, en le dirigeant, ferait abstraction de son rôle de chef du Sillon?

Quoi qu'il en soit, sera-t-il facile à M. Sangnier de concevoir le bien du pays et l'action sociale dans un ordre d'idées opposé à celui qu'il a soutenu énergiquement jusqu'ici? La suite nous apprendra si le Pape aurait encore sujet de dire : « Nous avons eu la douleur de voir les avis glisser sur leurs âmes fuyantes et demeurer sans résultat. »

***

La question du *Sillon* est donc virtuellement résolue. Mais il importe de comprendre que le document pontifical est d'une portée qui la dépasse beaucoup.

C'est, et même en premier lieu, la condamnation de la fausse démocratie chrétienne exaltée par un grand nombre de ceux qui se vantaient le plus hautement de renouveler l'action sociale catholique selon les vraies traditions de l'Eglise.

La fausse démocratie chrétienne, en prétendant adapter ces traditions, cet enseignement de l'Eglise aux exigences d'un nouvel état du monde, constituait un *modernisme social*, comme la même prétention dans l'ordre doctrinal avait donné naissance au modernisme théologique, et dans l'ordre des sciences critiques, au modernisme exégétique.

Il y a deux parties principales dans la lettre de S. S. Pie X. Après avoir établi que le récent remaniement du *Sillon* ne soustrait nullement ses chefs ni ses membres à l'autorité de l'Eglise en matière sociale, elle fait d'abord, dans une première partie, l'exposé et la réfutation des théories de la fausse démocratie chrétienne. L'application au *Sillon* en découle ensuite naturellement dans la seconde.

Ce n'est pas sans dessein, observe la *Correspondance de Rome*, dans un article évidemment inspiré de haut, que le Saint-Père a renfermé dans un même document la condamnation du modernisme social et la censure du *Sillon*. Après le décret *Lamentabili* et l'Encyclique *Pascendi* nous avons vu la tactique des modernistes les plus habiles. Ils déclaraient s'incliner devant les documents pontificaux, mais ils ajoutaient que ceux-ci ne les atteignaient pas, car il s'agissait, di-

saient-ils, de condamnations générales de thèses abstraites *(sic)*. Pareillement le Souverain Pontife condamnait-il les erreurs de tel ou tel groupe, lui défendait-il ceci ou cela, aussitôt ces mêmes modernistes, usant de la même tactique, mais à rebours, protestaient de leur soumission aux nouveaux documents du Saint-Siège, auxquels ils déclaraient échapper, car ces documents-là visaient, assuraient-ils, celui-ci ou celui-là, tel groupe ou tel autre, mais non leur propre personne ou leur groupement particulier. Cette fois, le nouveau document pontifical coupe court à ce double jeu. Il étudie sous son double aspect doctrinal et pratique le modernisme social. Les erreurs doctrinales une fois exposées, jugées et condamnées, Pie X les applique au cas concret du *Sillon*, « l'organisme le plus puissant et le plus typique de cette *démocratie chrétienne* dévoyée. Car le *Sillon* n'est pas seulement par lui-même une vaste organisation, il est aussi devenu le modèle, le symbole, le point de ralliement du *démocratisme pseudo-catholique* de plusieurs pays où les démo-chrétiens plus ou moins avancés, plus ou moins autonomes, ne juraient que par le *Sillon*, dont ils faisaient un éloge enthousiaste dans leurs journaux, dans leurs cercles, dans leurs congrès, dont ils répandaient sans cesse les publications. »

Le correspondant romain de l'*Action française*, habituellement très informé, écrit en complet accord avec la *Correspondance de Rome* .

Le Sillon a été frappé parce qu'il a offert le plus vaste exemple concret d'un mouvement entaché de modernisme social, mais la condamnation atteint tout le bagage de fausses doctrines créées par la Révolution ou par ses précurseurs philosophiques, par tous les théoriciens des grandes idées creuses humanitaristes : liberté, égalité, fraternité, émancipation politique, économique, intellectuelle, abolition ou déformation du principe d'autorité par délégation divine, peuple souverain, dignité humaine, nivellement des classes, Démocratie.

Le démocratisme chrétien, voilà le grand condamné par la Lettre de Pie X, non pas cette démocratie chrétienne, qu'il eût été plus exact d'appeler, pour éviter toute équivoque, démophilie chrétienne, et basée sur le principe de justice et de charité catholique, et sur l'action sociale catholique se manifestant du haut vers le bas par le moyen de tous les échelons de l'organisation sociale, détenteurs et transmetteurs du principe d'autorité; non pas cette démocratie chrétienne qui « maintient la diversité des classes qui est assurément le propre de la cité bien constituée, et veut pour la société humaine la forme et le caractère que Dieu, son auteur, lui a imprimés. »

Pie X a condamné la démocratie soi-disant chrétienne de caractère laïque, cette parodie de démocratie chrétienne dont il donne tous les signes distinctifs. Il a condamné surtout le fétichisme de la démocratie. Si l'Eglise estime que les nations peuvent se charger du soin de se donner, dans les limites de la doctrine et de la morale catholiques, la forme de gouvernement qui convient le mieux à leurs intérêts; si elle accepte ainsi les trois formes de gouvernement, elle déclare en même temps que la Démocratie n'a aucun privilège spécial pour faire régner la justice et procurer le bonheur des peuples, que son fétichisme est une injure faite aux autres formes de gouvernement; et Pie X déplore ce fétichisme enseignant que les grands évêques et les grands monarques, qui ont créé et si glorieusement gouverné la France, n'ont pas su donner à leur peuple ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du Sillon, l'idéal démocratique.

L'article déjà cité de la *Correspondance de Rome* dont, je le répète, la haute inspiration ne saurait être méconnue, insiste sur une application particulière au clergé, qui confirme bien la portée des condamnations pontificales.

Il faut enfin rappeler le passage, d'un intérêt pratique de premier ordre, dans lequel le Saint-Père défend aux ecclésiastiques de se mêler, de leur propre initiative, à l'organisation et à l'action catholique, réservant aux seuls évêques le choix des prêtres que la science et l'expérience rendent plus aptes à s'occuper d'une mission particulièrement importante et délicate.

On ne saurait en douter : parmi ceux qui ont le plus puissamment contribué, dès le temps de Léon XIII, à égarer la démocratie chrétienne, il faut citer en premier lieu ces clercs et ces jeunes prêtres qui se sont jetés, sans compétence et sans mission, dans un démocratisme déclamatoire et impressionniste de dilettanti ou de convulsionnaires.

Ces *clerici vagi* de la démocratie chrétienne ont pu sans beaucoup de peine accaparer la direction locale d'un mouvement formé trop souvent d'éléments laïques entièrement dépourvus de science, d'expérience et de mesure. C'est cet élément confus qui a tout confondu. Les prêtres plus sages et plus expérimentés, ouvriers compétents et consciencieux de la première heure, alors que les *clerici vagi* bâillaient sur les bancs de l'école, se sont vus bientôt méprisés et bafoués par les nouveaux venus, forts de 18, de 20, de 25 ans . . d'inexpérience et d'une présomption vraiment puérile.

Aussi dans la plupart des cas la démocratie chrétienne a-t-elle sombré dans un démocratisme soi-disant catholique, qui eut tôt fait de donner la main au modernisme philosophique et théologique, né lui aussi d'une mentalité et d'une équivoque analogues.

On aura remarqué dans cet extrait le trait à l'adresse de ceux qui ont égaré la démocratie chrétienne dès le temps de Léon XIII. L'auteur de l'article avait déjà dit plus haut :

La Lettre *Notre charge apostolique* étudie cette fausse « *démocratie chrétienne* » née à l'ombre de la *Graves de communi* comme la Révolution romaine de 1848 était née à l'ombre de la Constitution de Pie IX : ici et là, on commença par des applaudissements hypocrites à l'adresse du Pape pour passer bientôt au « *sabotage* » effronté de l'esprit et de la lettre du document pontifical et préparer de la sorte la révolution anti-papale.

C'est exactement la thèse que nous avons développée dans plusieurs écrits, et notamment dans celui qui, pour d'autres motifs et pour d'autres causes, a subi la rigueur de l'Index. Dans ces ouvrages sont accumulés les documents prouvant l'opposition entre les théories, la conduite des nombreux fauteurs de cette fausse démocratie chrétienne et la doctrine, les règles enseignées par Léon XIII comme par son successeur. Nous y relevions, avec trop d'insistance peut-être, l'impunité avec laquelle tous ces novateurs avaient pu mettre faussement leurs théories sous le patronage des directions pontificales. C'est aussi ce que la *Correspondance de Rome* signale, quand elle ajoute discrètement :

Dans l'exercice si délicat de leur autorité pastorale les évêques éprouvaient parfois une sorte de scrupule en présence de ces *clerici vagi* qui se proclamaient les apôtres des directions de Léon XIII, les sauveurs du catholicisme devenu très impopulaire, faute de leur démocratie sillonniste, lemiriste, murriste, etc. Les vénérables Prélats tardaient quelquefois à remettre à leur place ces dilettanti, craignant d'entraver le bien ou de décourager l'action sociale du clergé.

Aujourd'hui nos vénérés Pasteurs seront, sans doute, reconnaissants au Pape qui leur traçant la voie à suivre, met leur conscience à l'abri de tout scrupule. Il leur dit qu'ils devront défendre à tout autre ecclésiastique de jouer le rôle qu'ils confieront comme une mission à remplir à des prêtres compétents, choisis directement par eux.

Et elle conclut enfin, en indiquant dans une formule exacte la vraie portée et conséquence du grand acte de S. S. Pie X : « Ces mesures providentielles de la Lettre pontificale rendront possible LA RESTAURATION ORGANIQUE DE L'ACTION CATHOLIQUE POPULAIRE, telle que Léon XIII la voulait et telle que Pie X la veut. »

Dans cette revue militante, dont le but principal est d'aider, et un peu de forcer l'opinion publique à ouvrir les yeux, à reconnaître ceux qui l'égarent en se flattant de la conduire dans les meilleures voies, nous ne craindrons pas de traduire d'une façon concrète cet autre avis de la même *Correspondance de Rome*, disant : « Désormais tout catholique saura parfaitement à quoi s'en tenir tant sur la question en elle-même que *sur ses applications aux hommes et aux choses.* »

Et c'est pourquoi nous invitons tout homme de bonne foi à reconnaître quels sont les hommes et les organes dont les théories se trouvent atteintes par le document pontifical.

Nous ne parlons plus de ceux que leurs excès ont déjà fait succomber, comme MM. Naudet et Dabry, qui furent les plus ardents initiateurs du démocratisme catholique, ou comme cet abbé Boeglin qui, sous les pseudonymes les plus variés, remplit de ces *faux principes* durant dix années les colonnes des journaux, même les meilleurs, tels que l'*Univers*.

Mais qui pourra nier aujourd'hui qu'il faille ranger parmi ces hommes et ces organes auxquels s'applique plus ou moins complètement la censure pontificale la plupart de ces déclamateurs verbeux qu'une conspiration quasi universelle travaillait à nous faire prendre pour les vrais champions de l'action sociale catholique : l'abbé Birot, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Garnier, l'abbé Gayraud, le P. Maumus, l'abbé Frémont, l'abbé Beaupin, l'abbé Desgranges, l'abbé de Lestang, sans parler de l'abbé Klein et de l'abbé Lemire; M. Etienne Lamy, M. Fonsegrive, M. Bureau, M. Piou, M. Lorin (j'en passe et des meilleurs), plusieurs « Semaines religieuses », comme celle de Saint-Flour, et une quantité de journaux catholiques dirigés par des prêtres ou des laïques?

L'énumération serait trop longue. Il n'est pas jusqu'à l'Association

de la Jeunesse catholique elle-même dont les prédications sur la démocratie ne soient à réformer.

Sur combien de lèvres, sous combien de plumes, vantées comme parfaitement orthodoxes, se retrouvaient les idées d'humanitarisme, les considérations fausses sur la fraternité chrétienne, le mélange du christianisme avec les principes de la démocratie!

La *Correspondance de Rome* le dit bien : c'est d'une véritable restauration de l'action sociale catholique, ni plus ni moins, qu'il s'agit.

Et, si nous y insistons, ce n'est nullement pour la satisfaction de récriminer contre des hommes avec qui tout notre désir est de nous retrouver parfaitement d'accord dans le service de la vérité, mais parce que, sur le terrain du catholicisme, la vérité, comprise et admise, est l'unique bien de l'entente comme de la charité.

Emm. BARBIER.

L'AGE D'ADMISSION A LA PREMIÈRE COMMUNION

Il doit éclater à tous les yeux que l'heureuse révolution religieuse résultant du Décret sur l'âge d'admission des enfants à la sainte communion est une primordiale et magnifique application du programme pontifical : *Instaurare omnia in Christo*. S. S. Pie X prend ici l'œuvre par la base. Pour renouveler la société dans l'esprit de Jésus-Christ et dans l'union avec Lui, il faut d'abord infuser son esprit et sa grâce dans les individus; et le véritable moyen de former le Christ dans l'homme est de le former le plus tôt possible dans l'enfant. C'est l'œuvre du sacrement de vie.

On ne saurait contester, d'autre part, que l'exécution de ce Décret soulève de grosses difficultés pratiques, beaucoup moins par elle-même, qu'à raison des circonstances particulières à notre malheureux pays.

De là une émotion fort vive dans les milieux catholiques et parmi le clergé touché surtout de ces difficultés et des conséquences qu'elles pourraient entraîner. On a même entendu le curé d'une grande paroisse de Paris se faire publiquement l'interprète de ces doléances dans un article de l'*Eclair*, qui, sous le prétexte de discuter librement une interview du cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation des Sacrements, n'en faisait pas moins remonter la critique jusqu'au Décret pontifical et à son auguste auteur.

Il y a, nous semble-t-il, une considération qui doit rassurer les inquiétudes de notre zèle et nous donner confiance en dépit des obstacles

apparents. C'est que la discipline remise en honneur par notre glorieux Pape Pie X est traditionnelle dans l'Eglise, quoi qu'il en soit de la coutume relativement récente spéciale à la France, et strictement conforme à la doctrine constante et certaine de l'Eglise. Or, il n'est pas possible, nous n'en saurions douter, que la doctrine et les prescriptions formelles de l'Eglise en matière de sacrements, conduisent à de mauvais résultats. Voilà ce qu'aucun membre de notre divine société ne doit perdre de vue; et si nous étions bien pénétrés de ce principe de la foi, nous envisagerions les difficultés pratiques avec plus de calme.

S. S. Pie X ne fait même que rappeler et appliquer une vérité dont l'acceptation est obligatoire pour tout enfant de l'Eglise. Le Canon IX de la session XIII du Concile de Trente est ainsi conçu : « Si quelqu'un nie que tous et chacun des fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, *lorsqu'ils ont atteint l'âge de discrétion*, soient obligés de communier tous les ans, au moins à Pâques, suivant le précepte de notre Mère la Sainte Eglise, qu'il soit anathème ». La formule *anathema sit* indique toujours que la proposition condamnée est hérétique. Par conséquent, il n'est libre à personne de contester que les enfants ayant l'âge de raison soient tenus ou soient capables de s'approcher de la table sainte.

Que si l'on objecte que la formule « l'âge de discrétion » a prêté matière à controverse, il est facile de répondre que le nouveau Décret en donne l'interprétation authentique au nom de l'Eglise, et, par conséquent, il reste parfaitement exact qu'on ne saurait critiquer ce Décret sans aller contre une définition de l'Eglise. Encore une fois, c'est de quoi nous raffermir dans la paix.

Le cardinal Ferrata a donc pu dire très justement à son interlocuteur que ce Décret de S. S. Pie X est « d'une logique admirable », la logique qui demande la conformité de la pratique avec la doctrine. Et l'on voit à quel point M. l'abbé Désers était mal inspiré en répondant dans l'*Eclair* : « Nous n'y contredirons pas. Nous ferons seulement remarquer qu'il y a une logique, dont la marche ne tient aucun compte des faits, qui ne voit que son principe et le suit aveuglément. Cette logique-là est connue. Dès qu'elle se trouve en rapports avec la liberté humaine, elle aboutit d'ordinaire aux conséquences les plus erronées.. Les faits sont patents. La logique aurait dû s'incliner devant les faits... », et en écrivant qu' « après tant d'efforts, rendus plus difficiles par l'impiété ambiante, *ce sera une régression fatale.* »

Dire que la logique aurait dû s'incliner devant les faits, c'est dire que l'Eglise aurait dû céder devant la force d'un préjugé populaire en renonçant à l'observation de sa doctrine sur un point de capitale importance.

Pie X a estimé qu'il était devenu nécessaire de redresser ce préjugé, et, tout d'abord, de réformer le jugement du clergé lui-même.

Sans reprendre l'exposé doctrinal déjà fort complet du Décret, il est bon d'observer que l'admission des enfants à la table sainte pourrait s'envisager d'un triple point de vue : l'obligation, le droit et la nécessité morale.

L'obligation est de précepte divin et de précepte ecclésiastique. La communion est nécessaire de précepte divin, c'est l'ordre formel du Maître : « Si vous ne mangez pas la Chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son Sang, vous n'aurez point la vie en vous. » Elle est aussi nécessaire de précepte ecclésiastique, comme l'a clairement prescrit le quatrième Concile de Latran (1) : « Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, dès qu'il est arrivé à l'âge de discrétion, doit se confesser au moins une fois par année, et recevoir avec respect, tout au moins à Pâques, le Sacrement de l'Eucharistie, à moins que, suivant le conseil du prêtre qui le dirige, *pour une cause raisonnable, il ne pense devoir s'abstenir* pour quelque temps de communier (2). »

A qui s'adressent ce commandement divin de la communion et ce commandement ecclésiastique de la communion pascale? D'après le texte même du saint Concile, à tout fidèle de l'un et l'autre sexe, dès qu'il est arrivé à l'âge de discrétion. La discrétion est la faculté de juger avec discernement, c'est-à-dire de reconnaître une chose en la distinguant d'une autre.

L'âge de discrétion nécessaire pour la réception de l'Eucharistie est donc « l'âge à partir duquel l'enfant cesse de confondre cette nourriture sainte avec une nourriture profane (3), — l'âge à partir duquel il distingue cet aliment spirituel d'un aliment corporel. Il suffit pour cela que l'enfant sache que l'Eucharistie est un aliment qu'il faut recevoir dans une conscience pure pour le salut et la sanctification de son âme (4). »

Tel est aussi l'enseignement de saint Thomas d'Aquin, le prince de la sacrée Théologie, lorsqu'il répond que « l'on peut donner le Sacrement d'Eucharistie aux enfants, quand ils commencent à avoir certain usage de leur raison, de façon à pouvoir concevoir de la dévotion pour ce sacrement (5). »

Le catéchisme imposé par Pie X aux diocèses de la province de Rome, posait la question : « A quel âge le précepte de la communion pascale devient-il obligatoire? Réponse : Le précepte de la communion pascale commence à obliger à l'âge où l'enfant est capable de communier avec les dispositions voulues. » Comme on le voit, c'est toujours la même doctrine, et aucun minimum d'âge n'est fixé.

---

1. Canon XX.
2. Ce prêtre est le confesseur, et non le curé, d'après Benoît XIV.
3. Vasquez et Cajetan.
4. Castropalao et Lacroix.
5. *Summa Theol.*, P. 3, Q. LXXX, art. 9, ad 3.

Dans la pratique, à qui appartient-il de déterminer cet âge? Voici la règle imposée par le catéchisme romain ou du Concile de Trente (1) : « Personne mieux que leur père et le prêtre auquel ils se confessent ne pourra indiquer à quel âge les saints Mystères doivent être donnés aux enfants; car c'est à eux qu'il appartient d'examiner les enfants et de savoir par là s'ils ont acquis quelque connaissance de cet adorable Sacrement et s'ils en ont le goût. »

Or, la connaissance requise est, d'après le catéchisme romain, « de savoir discerner ce Pain du pain ordinaire. *Pour cela il faut croire fermement que l'Eucharistie renferme le vrai Corps et le vrai Sang de Dieu.* »

De l'enseignement de l'Eglise, au sujet de l'âge auquel il faut commencer à communier, découlent trois conclusions.

La première, c'est que les enfants sont obligés de communier, que la communion leur est imposée sous peine de péché grave, dès qu'ils en sont capables; qu'alors ils ne sont pas moins tenus au devoir de la communion pascale qu'à celui de la confession annuelle. Bien plus, comme des théologiens (2) le font observer, un enfant est plus facilement capable de communier que de se confesser. Les actes requis pour le sacrement de Pénitence, et notamment la distinction et l'appré- exigées pour la sainte Communion; car pour recevoir l'Eucharistie avec fruit, il suffit de l'état de grâce et de la bonne volonté du communiant.

Ce n'est pas à dire cependant, que dès la première année où l'enfant est capable de communier avec fruit, il soit absolument tenu de commencer à communier à Pâques; car, d'après le Concile de Latran, le confesseur pour une raison sérieuse, peut remettre à un peu plus tard dans la même année, le premier accomplissement du précepte divin.

La deuxième conclusion à tirer de l'enseignement de l'Eglise, c'est que, si l'ignorance où on le tient de son obligation rigoureuse, ou la défense de ses parents ou de ses supérieurs ecclésiastiques, peuvent excuser l'enfant d'une faute grave, les supérieurs de l'enfant sont dès lors responsables pour lui et chargent ainsi leur propre conscience. Saint Liguori dit : « Roncaglia a raison de trouver répréhensibles les Curés qui, indistinctement, n'admettent à la communion que des enfants ayant atteint un âge déterminé. » Le savant cardinal Gousset dit : « Un curé se tromperait et serait répréhensible, s'il adoptait pour règle générale et absolue de n'admettre à la première communion que les enfants qui ont un certain âge. Dispensateurs des choses saintes, nous ne pouvons en disposer à volonté. » Le cardinal Gasparri, ancien professeur de la Propagande et de l'Apollinaire, lorsqu'il enseignait

1. Le Concile de l'Amérique latine, tenu à Rome, sous Léon XIII, a publié la même règle dans les mêmes termes.

2. Castropalao et Lacroix.

professeur de la Propagande et de l'Appollinaire, lorsqu'il enseignait à l'université catholique de Paris, écrivait : « Cette forme publique et solennelle de la première communion de tous les enfants de la paroisse, usitée en France, nous la louons extrêmement et nous l'approuvons, mais qu'il nous soit permis d'ajouter que.. les enfants qui ont atteint avant l'âge la capacité morale (et que cela arrive souvent, personne ne le niera) *doivent* être admis à la première communion dans la forme privée; et le curé, le confesseur, le supérieur du collège, etc., ne peuvent, en sûreté de conscience, les en éloigner sous prétexte qu'ils ne sont pas encore arrivés à l'âge fixé par le statut épiscopal. »

Ces deux conclusions sont conformes au catéchisme italien de Pie X : « Pèchent-ils, ceux qui ont l'âge voulu pour être admis à la Communion, et ne communient pas? Réponse : Ceux qui, ayant l'âge voulu pour être admis à la communion, ne communient pas, ou parce qu'ils ne veulent pas, ou parce qu'ils ne sont pas instruits par leur faute, pèchent sans aucun doute. Pèchent aussi leurs parents, ou ceux qui en tiennent lieu, si le retard de la communion arrive par leur faute, et ils en rendront un compte grave à Dieu (1). »

Une troisième conclusion, c'est que les Curés ne sont pas les seuls juges de l'âge auquel il faut admettre les enfants à la Sainte Table. Bien plus, si un curé n'est pas le confesseur de ses jeunes paroissiens, c'est principalement aux parents et au confesseur de juger. Il importe assez peu dès lors que le confesseur soit curé ou vicaire, prêtre séculier ou régulier, prêtre résidant dans la paroisse ou n'y exerçant le ministère qu'une fois en passant. Il suffit que ce soit un prêtre approuvé pour entendre les confessions, et que, dans l'exercice légitime de son ministère, il s'aperçoive qu'un enfant qu'il confesse est en état de communier. C'est donc au confesseur d'avertir l'enfant de sa nouvelle obligation, et de le disposer à s'asseoir désormais au divin Banquet. Que le prêtre se garde bien alors de mériter à son tour le reproche que notre doux Sauveur adressait autrefois à ses apôtres : « Laissez les petits enfants venir à moi et ne les empêchez pas. » Hélas! que de fois il faudrait répéter le mot du prophète : « Les jeunes enfants ont demandé le Pain, et personne n'était là pour le leur distribuer. »

Supposons même un instant que la communion ne soit pas une obligation pour l'enfant arrivé à l'âge de pouvoir distinguer et aimer l'Eucharistie; tout au moins serait-elle *un droit*, que le prêtre aurait le devoir de reconnaître, si l'enfant avait la bonne inspiration de faire valoir son droit, en réclamant l'usage de l'Eucharistie. Et cette bonne inspiration, ce serait au confesseur de la donner, si l'enfant ne l'a pas de lui-même. Ce droit de l'enfant a pour corrélatif le devoir du prêtre.

1. *Catechismo maggiore*. Parte quarta. Capo IV, § 5.

Il n'y a aucun doute que l'admission des enfants à la première Communion ne constitue un devoir du curé. Il a en effet l'obligation de veiller à ce que ses paroissiens observent les commandements de l'Eglise, et notamment que tous ceux qui ont l'âge de discrétion, accomplissent le précepte pascal; il doit donc pourvoir à ce que les enfants y soient admis, quand ils arrivent à cet âge.

Mais de ce devoir du curé on ne peut déduire un droit exclusif en sa faveur. Aucune loi générale ne le lui confère. Le savant Père Bouix disait : « De jour en jour s'accrédite en France une fausse opinion qui attribue aux Curés le droit d'admettre les enfants à la première Communion. Cette opinion nouvellement née est à peine digne de réfutation, et est pour ainsi dire inouïe pour les docteurs et les canonistes. On ne trouve rien dans le droit, sur quoi elle puisse le moins du monde s'appuyer. »

» Le T. R. Père Wernz (1) enseigne que : la première communion *en forme privée* n'est pas du droit exclusif du curé; quant à la cérémonie de la première communion *en forme solennelle*, la coutume ou les statuts diocésains peuvent la réserver à la paroisse, mais sauf les exceptions légitimes, comme celles dont jouissent les communautés exemptes. »

« En admettant », dit le Père Cros, S. J., « ce qui n'est pas admissible, que l'enfant n'ait pas l'obligation de communier, dès qu'il jouit du discernement suffisant, il en aurait du moins le droit, et l'on serait tenu de reconnaître son droit, s'il le faisait valoir. Cette conclusion est de saint Liguori, après Suarez et d'autres. »

Mais il est encore un autre point de vue qu'il importe de bien remarquer, c'est *la nécessité morale* ou du moins la grande utilité qu'il y a pour l'enfant suffisamment capable, à communier avant l'âge ordinairement fixé dans les différents diocèses pour la première communion. Si l'intelligence est éveillée, les passions aussi naissent et menacent l'innocence baptismale de la jeune âme. Jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans, il a été pur par ignorance du mal. Mais à cet âge, il rencontrera mille occasions funestes dans lesquelles son innocence court le plus grand risque d'être ternie. Combien d'enfants, hélas! qui auraient pu s'approcher de la table sainte avec un cœur pur, et qui ne s'y présentent qu'après avoir appris et fait beaucoup de mal! Combien de mauvaises premières communions qui auraient pu être bonnes! Combien de jeunes âmes ont été privées du secours qui leur eût été salutaire! Combien auraient puisé dans la fréquentation du sacrement le goût de la vertu et l'amour de Jésus-Christ, tandis que les délais ont pour résultat d'y ouvrir leur cœur trop tard!

---

1. Professeur de théologie morale au Collège Romain, aujourd'hui Général de la Compagnie de Jésus.

Il est surtout un cas où cette nécessité morale se révèle plus pressante et où l'heureuse rénovation accomplie par Pie X résoudra l'une des plus poignantes préoccupations du clergé. La communion des enfants fera germer les vocations sacerdotales dont la source semble se tarir. S'il importe de préserver l'innocence des enfants, *il importe surtout de préserver celle de ceux qui plus tard iront peupler les séminaires et deviendront prêtres, dispensateurs du Pain des anges;* il importe de tremper leurs jeunes âmes dans le Sang du Christ et de leur donner une vertu solide. — « Pour repeupler les séminaires », dit le Père Lintelo, S J., « il faut que, dans les paroisses, les curés fassent communier les enfants très jeunes, et cela tous les jours ou à peu près; qu'on continue au collège et au petit séminaire. Alors on aura des vocations en bon nombre et autrement solides que beaucoup de celles d'à présent, dont l'inconstance ou la déplorable médiocrité n'a qu'une cause : l'absence d'une base de vertu solide dans une enfance pure (1). »

Pas n'est besoin d'observer que le nouveau Décret n'a nullement pour but et ne saurait avoir pour effet de diminuer l'importance ou l'éclat de la communion publique et solennelle des enfants traditionnellement connue en France sous le nom de la *Première Communion.* Le 17 décembre 1887, Léon XIII disait à l'archevêque de Chambéry : « Si j'étais encore évêque de Pérouse, je ferais ce que vous faites en France. Ce serait un grand bien pour l'Italie, si l'usage de la première communion solennelle s'y introduisait. » S. S. Pie X, auteur du nouveau Décret, dès les premiers temps de son Pontificat, écrivit une lettre publique à S. E. le cardinal Vicaire (2) pour ordonner que, tous les ans, la première communion des enfants soit célébrée solennellement dans toutes les paroisses de Rome.

Un décret (3) accorde des Indulgences aux enfants pour le jour de leur première communion, à leurs parents jusqu'au troisième degré, et aux fidèles qui assistent aux cérémonies de la Première Communion. L'intention du Souverain Pontife n'est donc pas douteuse.

Sur l'origine de ces cérémonies, Martène nous apprend que dans certains monastères où des enfants étaient élevés on les faisait communier à Pâques et à la Pentecôte. Plusieurs constitutions synodales et ordonnances épiscopales, une entre autres de saint Charles de Borromée, désignent le temps pascal pour cette sainte action. Comme ceux qu'on y avait préparés ensemble y étaient aussi admis ensemble, l'idée d'une cérémonie à part pour cette circonstance était fort naturelle. Peu à

1. Ces considérations sont empruntées à l'excellente brochure du R. P. H Mazure, O. M. I, *La Communion des enfants.*

2. Lettre du 12 janvier 1905.

3. Décret de la Sacrée-Congrégation des Indulgences, du 12 juillet 1905.

peu cette cérémonie fut réglementée. Il fut établi dans plusieurs diocèses que les enfants n'y seraient pas admis avant tel âge, par exemple onze ou douze ans révolus, et qu'en attendant ils apprendraient le catéchisme.

Ces règlements soulevèrent de vives réclamations et d'ardentes controverses en Belgique, en Allemagne et en France. Tant de milliers d'enfants peuvent-ils être privés de leur droit à se nourrir du Pain de vie? Un évêque peut-il interdire à toute une nombreuse catégorie de fidèles l'usage d'un sacrement dont une loi universelle de l'Eglise et un précepte divin leur font une obligation rigoureuse?

La cause a fini par être portée à la Sacrée Congrégation du Concile. La sentence rendue par ce haut tribunal, sanctionnée et complétée par une décision du Souverain Pontife, détermine en quel sens les lois épiscopales portées sur cette matière doivent être interprétées.

Le Concile provincial de Rouen ayant défendu d'admettre les enfants à la première communion *avant qu'ils eussent atteint leur douzième* année, la Sacrée Congrégation du Concile réforma cette loi par un décret du 15 mars 1851, et lui substitua cette formule empruntée au Rituel romain et au Catéchisme du Concile de Trente :

« Que personne ne soit admis à recevoir pour la première fois le sacrement de l'Eucharistie, avant d'avoir la connaissance et le goût de ce sacrement, principalement d'après le jugement du Curé et du prêtre auquel l'enfant confesse ses péchés.

» Mais que les Curés se souviennent que dès qu'ils auront trouvé des enfants convenablement disposés, ils ne peuvent leur refuser plus longtemps ce Pain supersubstantiel qui est la vie de l'âme et la perpétuelle santé de l'esprit. »

Pie IX blâmait hautement la coutume gallicane de refuser aux enfants les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Dans une lettre du 2 mars 1866, le cardinal secrétaire d'Etat écrivait en son nom aux évêques de France. « Comme on sait combien la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie contribue à protéger et conserver l'innocence des enfants, et combien leur usage assidu sert à nourrir et fortifier la piété croissante de ces tendres petits cœurs, le Saint-Père improuve absolument cette méthode, et il excite l'attention et la sollicitude des évêques à suivre la droite règle en admettant les enfants à la fréquentation des sacrements. »

Mgr l'Evêque d'Autun, dans une consultation théologique sur le régime scolaire, disait dès l'année 1882, que certaines raisons peuvent « motiver la défense de participer à la cérémonie publique et solennelle de la première communion, *toutes réserves faites* d'ailleurs de ce que le confesseur estimerait à propos de faire, soit pour donner, soit pour refuser les sacrements, en jugeant au tribunal de la Pénitence de l'état des consciences. »

Voici la décision de la Sacrée Congrégation du Concile, du 21 juillet

1888, au sujet des ordonnances épiscopales réglementant l'âge des premières communions solennelles : « Ces ordonnances doivent être confirmées, eu égard aux circonstances de temps et de lieu, dans une certaine mesure. La mesure est que selon les décrets des Conciles de Latran et de Trente, un évêque ne peut empêcher les curés d'admettre à la première communion des enfants, pour lesquels il est évident qu'ils sont parvenus à l'âge de discrétion (1). »

L'occasion du récent Décret a été un dissentiment survenu entre l'évêque de Strasbourg et son Chapitre au sujet de l'âge de la première communion. Le Saint-Père saisi du différend a jugé opportun de le résoudre par une règle universelle.

La pieuse et imposante cérémonie de la première communion ne tombera donc point en désuétude. Elle conservera sa solennité, tout comme on administre solennellement les cérémonies du baptême aux enfants qui ont été ondoyés, tout comme de jeunes prêtres s'en viennent quelquefois chanter leur première messe solennelle dans leur paroisse natale après avoir déjà offert plusieurs fois le Saint Sacrifice. Le Saint-Père vient d'indiquer lui-même et de suggérer par l exemple qu'il donna, étant évêque, comment il est facile de rehausser en le transformant le caractère de cette belle et salutaire manifestation religieuse

Mais de même que la fixation arbitraire de deux âges distincts pour la réception par les enfants des deux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie avait « introduit de graves abus » et « causé des maux nombreux », de même, par un procédé inverse, le refus de distinguer entre les enfants qui ont acquis la discrétion nécessaire et ceux qui ne l'ont pas encore, entre la communion privée et la communion solennelle, et la prétention de déterminer uniformément pour tous un même âge de discrétion et de les soumettre tous à une même règle, violait le droit sacré des âmes et causait à un grand nombre le plus grave préjudice.

*
* *

Les objections, ou, plus simplement, les difficultés pratiques que soulèvent les prescriptions pontificales se rattachent à quelques points principaux . 1° à l'âge de sept ou huit ans, indiqué comme étant généralement celui où les enfants deviennent aptes à communier, ils sont

1. Le 23 juillet, Léon XIII, ordonna de déclarer que les mots « à la première communion » devaient être entendus à l'exclusion de la première communion dans la forme solennelle, c'est-à-dire, comme l'écrivait le Cardinal Préfet quelque temps après, que le curé peut admettre à la communion privée l'enfant qui, avant l'âge fixé par l'évêque, aurait l'instruction et le discernement suffisants; il doit pour son admission à la cérémonie solennelle, s'en tenir à l'ordonnance. — Sur l'historique des communions solennelles, voir *Les Etudes*, mai-août 1889.

incapables de la discrétion nécessaire; 2° par le fait de la suppression de la longue préparation et de l'appareil solennel qui entourait leur premier accès à la table sainte, ils seront désormais privés des impressions profondes, ineffaçables, qu'ils en ressentaient et qui souvent ménageaient plus tard le retour à Dieu de ceux qui l'avaient oublié; 3° enfin, ce qui est plus grave encore, la funeste coutume de nos classes populaires, devenues si indifférentes à la religion, de considérer la première communion comme le terme des rapports du prêtre avec les enfants, et de retenir aussitôt ceux-ci pour les travaux, sans plus leur laisser la liberté de suivre les catéchismes et de fréquenter l'église, privera ces jeunes âmes de toute instruction religieuse et le résultat sera de leur faire abandonner encore plus tôt, dès ce tout jeune âge, la pratique de la religion. Cela mènera à une déchristianisation encore plus complète. C'est la « régression fatale ».

La première objection est simplement très contestable, niable même. Etant donnée la mesure de discrétion déterminée par l'Eglise, à laquelle il appartient de prononcer, est-il vraiment si difficile de faire comprendre à un enfant, c'est-à-dire admettre avec foi et simplicité, la différence entre le pain ordinaire et le pain eucharistique, de l'amener à croire fermement que l'Eucharistie renferme le vrai corps de Jésus-Christ, et à savoir qu'il faut le recevoir dans une conscience pure? On n'en doit pas juger par l'état actuel de nos enfants de cet âge auxquels on ne s'est pas encore préoccupé de donner une préparation réservée pour plus tard, mais estimer ce dont ils seraient capables si l'on prenait la peine de les instruire plus tôt. Non seulement il n'y a rien là qui soit communément au-dessus de leur intelligence, mais la simplicité et l'innocence de ces âmes dans lesquelles agissent la foi et la grâce infuses au baptême et non encore obscurcies par le mal, les rendra plus aptes à croire, comme à aimer Notre-Seigneur. M. l'abbé Désers nous paraît donc avoir exagéré la difficulté à plaisir, en disant « qu'il n'y a pas de catéchiste expérimenté, ni de parents judicieux » pour oser le soutenir, et quand il ajoute : « A sept ans, on ne pourra pas apprendre le nécessaire à ces enfants. Ils n'arriveront pas à saisir la distinction du pain eucharistique et du pain ordinaire, ou, du moins, pour la plupart, cette distinction leur apparaîtra comme celle qui existe entre un pain qui est très blanc et tout petit, et un autre pain qui est moins blanc et plus gros. » Evitons d'ailleurs de tomber dans l'erreur contraire à celle qui retarde uniformément pour tous l'âge de la discrétion, et reconnaissons qu'en certains cas, même assez fréquents, si l'on veut, l'enfant n'aura que plus tard la discrétion nécessaire. Ceci n'est pas en question.

Les autres objections ont plus de poids. Nous sommes loin de contester la gravité des préoccupations qu'elles manifestent et tout le monde doit rendre hommage à la sincérité du zèle qui s'en montre affecté.

Néanmoins, il y a, nous semble-t-il, des considérations bien capables d'atténuer ces inquiétudes et de prévenir une sorte de découragement.

Dans cet ordre de la vie surnaturelle, il ne faudrait pas attacher aux circonstances extérieures autant ou plus d'efficacité qu'à la grâce elle-même.

N'est-il pas exact d'affirmer qu'il y aura un nombre beaucoup plus considérable de premières communions bien faites, et beaucoup moins de premières communions faites sans foi ou dans un mauvais état? Ce serait déjà un résultat très important.

En outre, il ne faut pas perdre de vue que si ce devait être une lamentable conséquence de voir s'aggraver l'ignorance et l'indifférence religieuses dans les familles peu chrétiennes, c'en serait une non moins déplorable, plus déplorable encore, de priver les autres, à cause de celles-ci, d'un accroissement de grâce, de foi et d'union à Notre-Seigneur. Car la première sollicitude de l'Eglise doit être de développer la vie surnaturelle dans ceux qui la possèdent et qui sont ses vrais enfants. Or, à ce point de vue, quel renouveau, quel essor n'est-on pas en droit d'attendre du changement d'habitudes qui va s'opérer? Si notre société peut être sauvée par un élément régénérateur, ce sera grâce à cette sainte réforme.

Il y aura donc, disons-le donc sans rien oublier de la charité due à tous, de grandes compensations.

Et, si nous songeons à l'amour qui presse notre Sauveur, aux fins pour lesquelles il a institué son sacrement, au désir infiniment condescendant dont il brûle de se donner aux âmes, quelle joie de penser que les plus pures, les plus innocentes, vont s'unir librement à lui!

Qui dira ce que sa grâce opérera dans ces âmes d'enfants chrétiennement élevés, si l'accès de la table sainte leur est largement ouvert, comme le demande le Décret précédent sur la communion fréquente et quotidienne, durant ces années privilégiées où les passions et le péché n'ont pas encore de racines profondes?

Quant à ceux mêmes appartenant à des parents moins religieux, n'y a-t-il pas plus de chance de les voir s'affectionner à l'Eucharistie, à Jésus-Christ, s'ils s'approchent du sacrement avec un cœur spontanément accessible au divin amour? Tout ne sera pas déchet dans la suppression des formalités qu'on leur imposait jusqu'ici. Si ces enfants s'éloignent de l'église après leur première communion, n'est-ce pas aussi à cause du caractère de formalité indispensable qu'elle revêtait à leurs yeux et à ceux de leurs familles, et à cause de la satiété et de l'ennui que leur causait cette longue préparation? Il y aura probablement plus de persévérants.

Les parents auront-ils tous les mêmes motifs, les mêmes prétextes, de ne plus envoyer leurs enfants communier et suivre le catéchisme,

après la première communion faite à sept ou huit ans? Il est vrai que les populations agricoles utilisent de très bonne heure leur travail; mais les familles ouvrières, les petits commerçants, les employés ne les occupent pas d'aussi bonne heure.

Certes, l'instruction religieuse est de première nécessité. L'absence de cette instruction est un de nos plus grands maux. Mais, enfin, il est encore plus nécessaire à l'âme de recevoir la grâce et d'avoir goûté l'amour de Dieu que d'acquérir du catéchisme une science souvent sans nulle intelligence. Et, si l'on parle des enfants du peuple, est-ce trop s'avancer de dire que leur instruction religieuse, à onze ou douze ans, ne dépasse pas beaucoup, en réalité, celle dont ils seraient susceptibles deux ou trois ans plus tôt?

Ces brèves observations ne prétendent ni épuiser le sujet ni résoudre les difficultés. Il faut attendre de la sagesse de l'Eglise, du zèle éclairé de nos évêques, les solutions opportunes et les directions autorisées à l'abri desquelles les consciences se pourront rassurer et où le zèle puisera de nouvelles inspirations. Mais, encore une fois, nous devons toute notre confiance au pilote qui gouverne la barque de Pierre, et nous ferions injure à la divine assistance qui l'éclaire, en craignant qu'il nous conduise vers les écueils.

Emm. BARBIER.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

UN ESCAMOTAGE

Le volume déjà excessif du présent fascicule ne nous permet pas de consacrer plusieurs pages à la manière plus ou moins empressée avec laquelle une certaine presse catholique, dont les colonnes retentissaient jusqu'ici d'échos sympathiques au *Sillon* et à la plupart des théories censurées par le Saint-Siège, porte à la connaissance de son public l'acte d'une importance capitale qui doit fixer désormais l'opinion et l'orientation des catholiques.

En voici du moins un exemple, plus suggestif peut-être que d'autres.

Nous avons sous les yeux le numéro hebdomadaire du *Semeur* de Versailles (4 septembre). Le *Semeur* est un journal de grand format à six pages. La place ne lui eût donc pas manqué pour reproduire intégralement ce document, qui eût été si bien à sa place dans un organe d'action sociale. Et l'on peut penser que ç'eût été l'occasion de lui sacrifier au besoin des variétés fort secondaires.

Or, voici comment procède le *Semeur*. Je cite intégralement.

S. S. le pape Pie X vient d'adresser aux évêques de France, sur l'ensemble des doctrines et des méthodes du *Sillon*, une lettre qui va mettre fin aux contro-

verses sur des questions très délicates et après laquelle tous les catholiques français se trouveront désormais unis dans une obéissance filiale au Saint-Siège.

Le Saint Père tient tout d'abord à louer la *générosité*, les bonnes intentions et le zèle des jeunes gens du *Sillon*.

Ici on cite tout au long les paroles bienveillantes du Saint-Père et ce qui a trait aux beaux temps du *Sillon*. Pour ces passages-là, la place ne manque pas. Pour les sévérités, c'est autre chose. Puis on poursuit :

Le Saint-Père, de façon à faire la clarté, établit ensuite longuement comment, avec les intentions les plus droites, les sillonnistes se sont laissés entraîner plus loin qu'il aurait fallu. Il montre comment la doctrine sillonniste s'est trouvée peu à peu, au point de la hiérarchie religieuse, de l'ordre économique, de l'humanitarisme et de la neutralité, en contradiction avec les enseignements de Léon XIII. Mais Pie X, afin d'empêcher toute équivoque et de répondre par avance aux calomnies, recommande plus expressément que jamais l'action sociale.

Ici vient la partie où le Saint-Père exhorte les évêques à prendre activement part à l'organisation sociale. Et puis :

Le Saint-Père, enfin, prescrit les mesures pratiques suivantes.

Suivent les mesures édictées par le Souverain Pontife.

Un point, c'est tout. Il n'y a pas une seule ligne des jugements doctrinaux et des censures énoncées dans le document pontifical. Les lecteurs du *Semeur* n'en connaîtront rien par lui. Le résumé qu'on donne en quatre lignes de ce qui en fait la substance leur suffira bien. Encore a-t-on soin de n'y faire même pas une allusion à ce qui concerne la fausse démocratie, et de présenter la lettre du Saint-Père comme ayant simplement pour but de « mettre fin aux controverses sur des questions très délicates », dans lesquelles, il est vrai, « les sillonnistes se sont laissés entraîner plus loin qu'il aurait fallu ». Mais le public du *Semeur* sera induit à penser que la lettre pontificale a surtout pour but de recommander la fameuse action sociale prônée de la façon que l'on sait; il ne soupçonnera même pas qu'elle est avant tout une censure et une condamnation; et de peur de lui en suggérer l'idée, on retranche même les dernières lignes de la fin, qui suffiraient pour donner à la comprendre.

Qualifier de tels *procédés* du nom d'escamotage est certainement trop peu; c'est une trahison envers le Saint-Siège.

Nos lecteurs peuvent se souvenir du boycottage exercé contre ses directions, que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, d'accord avec la *Correspondance de Rome*. Mais nous n'en avions pas encore vu d'exemple aussi audacieux.

En parlant d'une certaine presse ecclésiastico-démocratique, notre précédent numéro a cité le *Travailleur* de Gien, création du clergé de cet arrondissement et exclusivement rédigé par lui.

C'est un journal hebdomadaire de grand format. Son numéro du 4 septembre ne parle ni peu ni prou de la lettre pontificale, il n'en souffle pas mot. C'est plus simple.

En revanche, on y peut goûter un joli spécimen d'humour sacerdotal. C'est une fantaisie dont l'inspiration peut n'être pas mauvaise, mais dont le ton, qui paraîtrait tout naturel sous la plume d'un rédacteur de la *Lanterne*, fera peut-être dresser les cheveux sur la tête aux retardataires et réactionnaires qui ne comprennent rien à la façon dont le clergé doit aller au peuple.

Lettre d'un cochon à Messieurs les membres de la Libre-Pensée de Viébourg.

Vous ne m'en voudrez pas, citoyens, puisque vous êtes libres-penseurs, si je me permets de penser librement devant vous. Aussi bien, c'est une plainte que je viens exhaler; c'est une requête que je viens, pauvre cochon que je suis, vous adresser humblement.

Je voudrais vous convaincre que votre porcophagie de vendredi dernier a été barbare et vous en inspirer le regret. Alors, peut-être y renoncerez-vous l'an prochain.

Jadis, les cochons pouvaient compter, dans l'année, sur un jour, un seul jour de répit. Ce jour-là, ils étaient sûrs qu'aucun boudin de leurs semblables ne grésillerait sur le gril, qu'il serait fait grâce à leurs jambons et qu'on ne les regarderait pas comme étant de la chair à saucisse. *Le Vendredi-Saint était le grand jour de fête pour les cochons à quatre pattes.*

Pourquoi, bipèdes impitoyables, avez-vous rompu *cette trêve du cochon?*

Moi qui vous parle, j'avais un frère bien-aimé avec lequel je me plaisais à me battre chaque matin, lorsque nos deux groins plongeaient ensemble dans l'auge à l'heure du repas. Nous avions été élevés ensemble; nous avions les mêmes pensées, et je puis vous assurer, citoyens, que, comme les vôtres, elles n'étaient nullement tournées vers l'église..

Il y en a, comme cela, une colonne entière. On comprend que le *Travailleur* ait mieux à faire que de parler des enseignements pontificaux.

Il est vrai, nous assure-t-on, que le *Travailleur* donne assez fréquemment en supplément à ses lecteurs *La Croix du Dimanche.*

Celle du 4 septembre donne des extraits assez étendus de la lettre du Saint-Père et résume les autres parties.

Est ce pousser trop loin l'esprit critique que de trouver bien bénin l'aperçu général dont elle la fait précéder?

Une lettre du Pape à l'épiscopat français vient de régler la question, depuis si longtemps controversée, du « Sillon ».

Pie X, après avoir rendu hommage aux intentions des sillonnistes, signale un certain nombre d'erreurs dont ils n'ont pas suffisamment su se garder et prescrit aux chefs de se retirer, et aux membres de se ranger par diocèses, sous la direction de leurs évêques, sous les noms de « Sillons catholiques » et de « sillonnistes catholiques ».

SUCCÈS D'ESTIME

Voici les réflexions d'un des plus vilains journaux du Bloc, *L'Aurore* (1er septembre), à propos de M. Sangnier et de son œuvre.

Mais non, des fois! Si nous nous attendrissions un peu sur le sort de ce pauvre *Sillon* et de son protagoniste, le très malin M. Marc Sangnier!

Entre le Pape, qui n'en veut pas entendre parler, et la Libre Pensée, qui n'a jamais eu rien de commun avec lui, il reste le catholicisme par terre. C'est justice.

Le *Sillon* est une invention très habile, petite Eglise intelligemment machinée et qui a pour programme de ramener à soi les âmes sentimentales, qu'effrayent la rigidité des règles catholiques et l'adhésion forcée à des dogmes désuets. M. Marc Sangnier reprenant les idées de l'abbé Châtel, voire même du Père Hyacinthe, a imaginé de cuisiner une religion édulcorée, gustative, facile à prendre, même en voyage, et qui, doucettement, peut nous mener en paradis.

Démocratie religieuse, christianisme républicain, socialisme chrétien : alliances de mots qui produisent une étrange cacophonie, mais qui plaît aux oreilles sensibles. C'est la réédition de la vieille blague de 1848 : Jésus est le premier des socialistes!

Grâce à ce compromis de conscience, qui n'est ni chair ni poisson, on amène à soi tous ceux qui, — en déclarant ne pas aimer les curés, — affirment la nécessité d'une religion. C'est un néo-protestantisme sans hardiesse, sans crânerie qui cherche à mettre dedans et le Pape et la démocratie, avec tout un appareil de faux-fuyants, de concessions, de déclarations progressistes et d'actes régressistes. C'est le : « Il y a toujours moyen de s'arranger », dans toute sa roublardise quelque peu jésuitique. .

Ce bon Pie X, qui a pour lui cette qualité de ne pas manquer de suite dans les idées, ne s'y est pas mépris et, d'un coup, a cassé les ailes à ce canard de sous-sacristie. Et du coup, l'inventeur du truc sillonniste se soumet.

Grand bien lui fasse! Encore une fois, notre République essentiellement laïque n'a rien à voir avec ces histoires d'eucharistie, de confession, de paradis ou d'enfer. Que les catholiques se disputent, se maudissent ou s'embrassent, c'est leur affaire et il n'est rien là-dedans qui mérite éloge ni blâme de la part de républicains qui, laissant toute liberté aux croyants, conservent intacte celle de ne pas croire du tout.

UN PUR

Un pur, parmi les catholiques libéraux qui nous endoctrinent, c'est M. Imbart de la Tour, bien connu de nos lecteurs.

Présidant, il y a quelques semaines, la distribution des prix du collège Stanislas, à Paris, il avait fait entendre à ses jeunes auditeurs quelques belles généralités contre l'esprit neutre. Un ou deux journaux catholiques s'étant trop empressés de le féliciter d'une manifestation qu'ils croyaient significative, M. Imbart de la Tour s'est empressé à son tour de rectifier et de montrer qu'il était toujours le même, en faisant publier la note que voici :

Un certain nombre de journaux, interprétant un passage de mon discours au collège Stanislas, prétendent y voir une attaque *contre le principe de la neutralité scolaire* et l'enseignement de l'Université.

Ceux qui me connaissent auraient quelque droit d'être surpris. Et ceux qui m'ont entendu ne le seront pas moins sans doute. *Du conflit scolaire je n'ai pas dit un mot. Je n'y ai même pas songé.* Mais dire à des jeunes gens qu'on ne peut pas être « neutre » ou « indifférent » en matière de doctrine, qu'il faut en avoir une, et que l'existence ne vaut que par l'affirmation d'un *idéal*, en quoi est-ce prendre parti contre la neutralité de l'Etat et l'enseignement public?

Je n'oublie pas que j'appartiens à l'Université, que je lui dois mes maîtres les plus chers et quelques-uns de mes meilleurs amis. Elle m'a appris à travailler, et m'a toujours enseigné le respect des idées sincères et le culte des idées justes. (Et celui de Dieu?). Et je n'ai pas besoin d'ajouter qu'avec un grand nombre de catholiques ou de libéraux *je déplore infiniment des campagnes ou des mesures comme celles du cardinal Andrieu. S'il y a quelque chose à faire pour assurer la paix à l'Ecole, voilà le plus sûr moyen de retarder la pacification.*

Certainement, M. Imbart de la Tour ne peut être accusé d'avoir manqué à la modération qui convient à un vrai catholique libéral, libéral non moins que catholique, en soutenant devant les élèves d'un collège chrétien, la nécessité d'un *idéal*. Mais le comble de la sagesse, c'était d'avoir su s'élever contre l'esprit neutre sans avoir une pensée contre le principe, ni contre la pratique de la neutralité scolaire, alors que l'Eglise vient de condamner à nouveau cette neutralité avec tant d'éclat.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 7.829.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DES ÉCRITS CITÉS

DANS LE TOME QUATRIÈME

A

Abbaye (l') de Tournus, 13.
Abocourt (l'abbé d'), 270.
Acacia (l'), 503, 506, 604, 608, 609, 611.
Action (l'), 254, 752.
Action Catholique Française (l'), 256.
Action Française (l'), 13, 128, 351, 399, 673, 674, 704, 730, 731, 749, 754.
Action Libérale Populaire (l'), 33, 34, 97, 98, 107, 128, 150, 179, 210, 216, 229, 296, 393, 395, 396, 400, 401, 440, 451, 453, 588, 590, 591, 593, 715, 746.
Action populaire, 214.
Agonie (l') du catholicisme, 304.
Albouy (Mgr), 445.
Alchimie (l') et les Alchimistes, 559.
Allan Kardec, 410.
Alliance spiritualiste (l'), 406, 408, 409, 502, 512, 557, 628, 631, 701.
Allier (Raoul), 399.
Alphonse de Liguori (saint), 743, 760, 762
Alta (Dr), *voir* Mélinge (l'abbé).
Amette (Mgr), archev. de Paris, 7, 8.
Ame (l') des cathédrales, 699.
Ami (l') du Clergé, 300, 301.
Anderson (Jacques), 506.
Andler, 559.
Andrieu (le cardinal), archev. de Bordeaux, 202, 304, 461, 714, 772.
Annales de philosophie chrétienne, 61, 139, 299, 308.
Antidémocratisme (l') : Sus à l'Eglise! Sus à Léon XIII! Sus à la France! 327.
Antoine (l'abbé), 727.
Antonelli (le cardinal), 316.
Arcangues (d'), 115, 116.
Archives israélites, 97, 544.
Ariès (Nel), 56, 60, 140.
Arnd (Jean), 740.
Arnould, 550, 551.
A Rome et sur les chemins de Rome, 88, 91.
Association Catholique de la Jeunesse Française, 128, 150, 151, 229, 287, 288, 442, 446, 447, 728, 756.
Association française pour la protection légale des travailleurs, 400.
Association Saint-Rémy, 400.
Astruc, 97, 98.
Aubrun (R.-G.), 637.
Auctorem fidei (la constitution apostolique), 247.
Audin, 117.
Augustin (saint), 329, 525.
Aulard, 371, 372.
Au large! par J. Serre, 675.
Au large, revue sillonniste, 121.
Aumale (duc d'), 160, 161.
Au milieu des sollicitudes (l'encyclique), 236, 355.
Aurore (l'), 530, 712, 771.
Au seuil du mystère, 484.
Autorité (l'), 450.
Autour d'un petit livre, 301.
Aynard, 402, 403.

B

Balencie, 103, 227.
Ballanche, 636, 646.
Bar (Edouard), 245.

Barbier (l'abbé Emmanuel), 163, 202, 298, 300, 354, 384, 397, 461, 513, 584.
Barbier (l'abbé Paul), 300.
Barlet, 410, 632, 698.
Barricade (la), 730.
Barruel, 51.
Barthélemy Saint-Hilaire, 358
Barthou, 364, 400.
Bastille (la), 18.
Batbie, 103, 227.
Baudens, 103, 104.
Baudry d'Asson (de), 382.
Baunard (Mgr), 453, 454.
Bazire (Henri), 128, 229, 288.
Beaupin (l'abbé), 512 *et suiv.*, 572 *et suiv.*, 727, 756.
Bégouen (H.), 441, 443.
Bellot (E.), 428.
Belsunce (Henri de), évêque de Marseille, 285.
Bernard (saint), 330, 508.
Bert (Paul), 109.
Berteaux, 248.
Besant (Mme Annie), 549, 550, 551, 633.
Besse (dom), 333, 711.
Béthisy (de), évêque d'Uzès, 264.
Beyhedt (l'abbé), 287.
Bien (le) du peuple, d'Agen, 300, 328.
Bièlry (Pierre), 223.
Birot (l'abbé), 19, 313, 756.
Blanc (l'abbé Elie), 407, 680, 683, 695.
Blanc (Louis), 268, 269.
Blanc de Saint-Bonnet, 638, 646.
Blanchard (V.), 601, 658.
Blanchet (D.), 25.
Blatin (D^r^), 608.
Blavatsky (Mme Hélène), 410, 549, 551, 552, 553, 554.
Blech, 547, 548, 631.
Blitz (D^r^), 557.
Bloud, 697.
Bloy (Léon), 695.
Bocquillon, 25.
Bœglin (l'abbé), 217, 301, 313, 358, 756.
Bois (Georges), 479.
Boisgelin (de), archevêque d'Aix, 264, 268, 377.
Boissard, 713, 727.
Bonac (de), év. de Clermont, 264.
Bonald (de), 379.
Bonaventure (saint), 330.
Bonne Presse (la), 287.
Bord (Gustave), 273, 366.
Bory, 402, 403.
Bosc (Ernest), 554.
Bossuet, 29, 469.
Boué de Villiers, 637, 705.
Bougoüin (Mgr), 112.
Bourgeois (Léon), 170.
Bourget (Paul), 465, 730.
Boutry (le P.), 732, 733.
Bradlaugh, 549.
Brelan d'excommuniés, 695.
Briand, 2, 11, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 35, 134, 170, 195, 196, 201, 363, 365, 379, 394, 395, 396, 398, 458, 459, 529.
Bricaud (D^r^), *alias* Jean II, *alias* Johannès, 480, 481, 482, 487, 496, 499, 502, 503.
Brisson (Henri), 385, 386, 387.
Broglie (duc de), 135.
Brugerette, 25.
Brune (Daniel), 727.
Bugleau (l'abbé), 733.
Buisson (Ferdinand), 141, 399, 448.
Bulletin de la Semaine, 61, 206, 302, 588, 675, 704, 714.
Bulletin religieux du diocèse de La Rochelle et Saintes, 2.
Bulletin religieux du diocèse de Pau, 114.
Bulletin théosophique, 673.
Bunau-Varilla, 254.
Buonaiuti (l'abbé), 501.
Bureau (Paul), 290, 314, 400, 595, 756.
Bussierre (vicomte Théodore de), 467 *et suiv.*

C

Calippe (l'abbé), 725, 726, 727.
Calvari (Decio), 550.

Camus, 264, 269.
Carducci, 228.
Carenne (Léon), 114.
Carlyle, 543.
Cas de conscience. Les Catholiques français et la République, 163, 354.
Cas de conscience sur les libertés publiques, 310.
Casimir-Périer (Jean), 360, 364, 379, 387, 389, 390, 393.
Cassagnac (Paul de), 354, 382.
Castegens (Louis-Paul de), 89, 91.
Catéchisme évangélique (le), 735.
Catéchisme gnostique, 487.
Catholiques républicains (les), 389.
Cavour, 90.
Cazals, 26.
Ce que dit M. l'abbé Lemire, 243.
Chailley, 128.
Chaîne (Léon), 303.
Chambrun (marquis de), 98.
Chapon (Mgr), 298, 299, 318, 345 *et suiv.*, 379, 392, 453.
Charbonnel (Victor), 24, 203, 209.
Charles (l'abbé), 544.
Charles (l'abbé M.), 460.
Châtel (l'abbé), 771.
Chesnelong, 349.
Chevaliers de Colomb, 706.
Christianity at the Cross Roads, 280.
Christophe, 226
Chronique de la Presse, 590.
Chronique sociale de France, 32.
Chovin (l'abbé), 331.
Cité antique (la), 24.
Civiltà cattolica, 359.
Clé (la) des champs, 526.
Clef (la) du Zohar, 542.
Clémenceau, 21, 248.
Clermont-Tonnerre (Louis de), 728.
Cochin (Denys), 364, 384, 385, 391, 448.
Combes (Edgar), 402.
Combes (Emile), 402, 407.
Comment on fabrique l'opinion, 51.
Communion (la) des enfants, 763.
Comte (Auguste), 509.
Concile de Latran, 759.
Concile de Trente, 758.
Conditions (les) du retour au catholicisme, 303.
Conquête protestante (la), 113, 449.
Constans, 109.
Contrat social (le), 164.
Convers (le chanoine), 178.
Copin-Albancelli, 51, 366.
Correspondance, par Louis Veuillot, 331.
Correspondance de Rome, 22, 34, 64, 65, 86, 126, 139, 141, 142, 223, 243, 259, 260, 261, 289, 290, 305, 330, 332, 394, 396, 458, 459, 587 *et suiv.*, 714, 715, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 769.
Correspondance hebdomadaire, 141.
Correspondant (le) 345, 356, 359.
Cosnard, 124.
Coubé (l'abbé S.), 360.
Couissin (Pierre), 222.
Coulisses (les) de l'au delà, 628.
Coullié (le cardinal), 25, 382.
Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif, 544.
Courrier (le) de la Lozère, 97 et suiv.
Courrier (le) de la Vienne, 595, 596.
Cousin (Victor), 406, 407.
Crétineau-Joly, 51.
Crétinon, 727.
Cri (le) des Flandres, 254, 260, 261, 262, 285, 286, 287, 288, 340, 342.
Crise (la) du clergé, 704.
Crise (la) du patriotisme à l'école, 25.
Crisenoy (Carl de), 639, 673, 704.
Critique (la) du libéralisme, 241, 297, 298, 319.
Croiset (Alfred), 399, 400.
Croix (la), 20, 139 *et suiv.*, 158, 194, 197, 206 *et suiv.*, 261, 312, 360, 395, 440, 449, 451, 453, 591, 593, 699, 717, 720.
Croix (la) de la Lozère, 98.
Croix (la) de Rouen, 720.
Croix (la) des Deux-Sèvres, 126, 300.

Croix (la) des Hautes-Pyrénées, 105, 111.
Croix (la) du Cantal, 19, 22, 23, 24 26, 27, 225, 402, 403.
Cros (le P.), 762.
Cum multa (l'encyclique), 316.
Curzon (H. de), 508.
Cyr, 158.
Czacki (le cardinal), 177, 352.

D

Dabry, 10, 59, 63, 178, 179, 210, 261, 279, 313, 320, 327, 357, 388, 389, 595, 756.
Dace (Edmond), 536.
Dalbin (l'abbé), 249, 302.
Dalcas, 227.
Darmesteter (James), 544, 545.
Daudé (Paulin), 97, 101.
Débats, voir *Journal des Débats*.
Décadence (la) du Sillon, 118, 513, 700, 705.
Decurtins, 205, 206.
Delahaye (Jules), 285, 216.
Delamaire (Mgr), 249, 252.
Delarcq (l'abbé), 371.
Delassus (Mgr), 51, 59, 60, 143, 256, 261, 302, 307, 314, 340, 718, 719.
Delatte (dom), 302, 321, 323.
Délivrance (la), 113.
Delmas (Philippe), 98.
Delmont (Mgr Th.), 60, 125.
Delpierre (l'abbé Ed.), 154.
Demain, 61, 62, 122, 302, 513, 675, 690, 691, 704.
Démocrates chrétiens (les) et le modernisme, 11, 139, 630.
Démocratie (la), 222, 704, 733, 747, 750, 752.
Démocratie chrétienne (la), 10.
Democrazia Parlamentare (la), 228.
Denais (Joseph), 125, 332.
Denifle (le P.), 196, 197.
Denis (l'abbé Ch.), 139.
Dépêche (la), de Toulouse, 227, 402, 451.
Dépêche (la) de Lille, 255, 288.
Dépêche (la) de Rouen, 721, 722, 724, 729.
Derniers Mélanges, par Louis Veuillot, 320.
Déroulède (Paul), 30.
Desaguliers (Jean-Théophile), 506.
Deschanel (Paul), 164.
Désers (l'abbé), 758, 766.
Desgranges (l'abbé), 120, 122, 300, 587, 756.
Desgrées du Loû (E.), 593, 594, 595.
Deslandres, 713, 724, 725.
Desmous, directeur du *Réveil du Nord*, 252, 255.
Deutsche evangelische Kirchenzeitung, 473.
Devoir politique (le) des catholiques, 332, 396, 401.
Dibildos (l'abbé), 141.
Dick May, *voir* Weill (Mlle Zélie).
Dide (le pasteur), 472.
Didon (le P.), 196, 197.
Dimnet (l'abbé), 308.
Divoire (F.), 704.
Documents du Progrès, 139.
Doinel (Jules), *alias* Valentin II, *alias* Jean Kotska, 477 *et suiv.*, 497, 503, 511, 542, 558, 566, 569, 570, 607, 635, 698.
Domerc, 227.
Doumergue (Gaston), 138.
Doumergue (Paul), 134.
Drews, professeur de philosophie, 473, 474.
Dreyfus (Louis), 97 *et suiv.*
Drouard (Charles), 452.
Drumont, 26, 449.
Dubief, 195, 196.
Dubillard (Mgr), 118.
Duguet (Roger), 134, 179, 192, 512.
Dumay, 364, 385.
Dupanloup (Mgr), 320, 321, 351, 362, 527.
Dupanloup (Mgr) et la liberté, 345.
Dupuy (Charles), 122.
Dupuy (Jean), 103, 104 12.
Dupuy (Paul), 103 *uiv.*, 226, 227, 228.

Durkheim (Emile), 399.
Duruy (Albert), 374.
Duthoit, 727.
Dutrait-Crozon (Henri), 174.
Duvis (Paul), 408.

E

Echec (l') de la restauration monarchique en 1873, 159, 160.
Echo (l') de la Ligue patriotique des Françaises, 152.
Echo (l') de Paris, 196, 449.
Eck (Jean), chancelier de Bavière, 466, 467.
Eckert (l'abbé), 103 *et suiv.*
Eclair (l'), 395, 449, 757, 758.
Eclair Comtois (l'), 150, 151.
Eclair (l') de l'Ouest, 126.
Editæ sæpe Dei (l'encyclique), 358, 734.
Education (l') de la volonté, 521.
Eglise (l') et la pensée, 675, 690, 691.
Eglise romaine (l') et la Révolution, 51.
Encausse (docteur Gérard), *alias* Papus, 408, 410, 411, 476, 534, 535, 541, 556, 557, 558, 559, 561, 563, 603, 612, 614, 616, 617, 622, 628, 631, 642, 645, 699.
Entretiens idéalistes (les), 631, 632 *et suiv.*, 644 *et suiv.*, 704, 705.
Erasme, 117, 469.
Ermoni (l'abbé), 138, 139.
Erreurs (les) des démocrates de la Justice sociale, 249, 302.
Erreurs (les) du Sillon, 118, 143, 584.
Erzberger, 87.
Espérance (l') du Peuple, de Nantes, 451.
Esprit démocratique (l'), 144, 301.
Estienne (A. d') 278.
E supremi apostolatus (l'encyclique), 240.
Etienne (l'hérésiarque), 477, 497.
Etoile (l') de la Vendée, 591, 592, 593.
Etudes (les), 548, 765.
Eucken, 276.
Evangile (l') de l'Esprit, 630, 631, 632.
Eveil démocratique (l'), 19, 121, 125, 168, 219, 318, 633, 634, 635.
Express (l'), 472.
Express (l') de Lyon, 445.
Express (l') du Midi, 133, 441, 445, 450, 451.
Exsurge (la bulle), 466.
Exupère (le P.), 324.
Eymar (l'abbé d'), 264.

F

Fabre (Joseph), 202.
Fabre des Essarts (Dr), *alias* Synésius, 411, 476, 477, 479, 480, 481, 482, 656.
Fabre d'Olivet, 556.
Faguet (Emile), 34
Falloux (comte de), 158, 161.
Fassbender, 69.
Faure-Biguet (Charles), 452.
Fava (Mgr), 381.
Félix-Faure (Mlle Lucie), 579.
Féron-Vrau, 133, 440 *et suiv.*, 450, 717.
Ferrata (Mgr), 360, 383, 389, 390, 757, 758.
Ferry (Jules), 26, 109.
Fesq, 224, 225, 401, 402, 403.
Fèvre (Mgr Justin), 249.
Fichaux (le chanoine), 453
Figaro (le), 134, 197, 358, 359, 395, 528, 588, 589, 712, 715, 730, 747.
Figuier (Louis), 559.
Fogazzaro, 56, 58, 61, 65, 218, 303, 308, 312.
Foi et Vie, 134.
Fonsegrive, (G.), 61, 301, 314, 318, 319, 327, 756.
Fontaine (le P.), 60, 141, 204, 205, 307, 308, 314, 357.
Forbin (l'abbé), 733.
Forbin-Janson (Jacques de), archev. d'Arles, 285.
Fornari (le cardinal), 316.
Fournière (Eugène), 448.
France chrétienne (la), 479, 482.

Franchi (le cardinal), 194.
François d'Assise (saint), 11.
François de Sales (saint), 330.
Frémont (l'abbé Georges), 129, 130, 144, 157 *et suiv.*, 192, 211, 348, 756.
Freppel (Mgr), 173, 235, 352, 354, 381,
Frescheville (le général de), 353.
Fugairon (Dr), 502.
Fuoramonti (Mgr), 316.
Fustel de Coulanges, 24.
Fuzet (Mgr), 297, 514, 522, 528, 529, 530, 709, 711, 712, 714, 719, 724.

G

Gaëtan, 54.
Gand, 727.
Garnier (l'abbé), 129, 130, 171, 178, 179, 256, 357, 756.
Gasparri (le cardinal), 760.
Gaudeau (le chanoine), 314.
Gaulois (le), 351, 395, 458.
Gautherot, 202, 203.
Gayraud (l'abbé), 147, 198 *et suiv.*, 209, 238, 247, 295, 353, 756.
Gazagne, 103, 227.
Gazette (la) de France, 241, 711,
Gazette populaire de Cologne, voir *Kolnische Volkszeitung*,
Gemahling (Paul), 732.
Gentil, 125.
Gerbet (Mgr), 54.
Gerlier (Pierre), 287, 288.
Gibbons (le cardinal), 239, 357.
Gide, 399.
Gieure (Mgr), évêque de Bayonne, 14, 115.
Gioberti, 636.
Gnose (la), 411, 477 *et suiv.*, 502, 607, 608.
Gnosticisme (le) et la Franc-Maçonnerie, 505.
Godard (Charles), 697, 698, 699.
Godet (l'abbé), 300.
Gohier (Urbain), 19.
Gonin, 713, 714.
Gorres (la Société), 71, 72.
Gousset (le cardinal), 760.
Gouthe-Soulard (Mgr), 381, 389, 574.
Goyau (Georges), 179.
Grande erreur politique (la) des catholiques français, 157 *et suiv.*, 192.
Grande Revue (la), 373.
Grandmaison (de), 589, 715, 716.
Grandmaison (l'abbé L. de), 548, 553, 716.
Gratry (le P.), 135, 526, 583.
Graves de communi (l'encyclique), 355, 516, 755.
Gravissimo (l'encyclique), 11.
Grégoire XVI, 51, 202, 574
Grégoire (l'abbé), 264.
Grenier (le docteur), 247.
Grévy (Jules), 165.
Groupe d'études ésotériques, 411.
Groussau, 245, 365, 393, 453.
Groussier, 400.
Grünenbaum, 141.
Guaïta (Stanislas de), 410, 484, 556, 561, 622.
Guéranger (dom), 302, 317, 321, 323, 575.
Guermonprez (Fr.), 243.
Guibert (le cardinal), 574.
Guilbert (Mgr), évêque d'Amiens, 195, 235.
Guillemant (l'abbé Ch.), 4, 152, 153, 298, 302
Guillibert (Mgr), 297.
Guillot (l'abbé), 265.
Guiraud (Jean), 150.
Guizot, 27.
Gurnaud, 447.

H

Hans (Ed), 505.
Haute-Vente (la), 51, 52, 53, 54.
Havard (Oscar), 363.
Hébert (l'abbé Georges), *alias* Vral (l'abbé André), 33.
Hecker (le P.), 217.
Hello (Ernest), 693, 694, 695, 696.
Hello (Ernest), par J. Serre, 675, 693.
Hellraeth, 66, 68, 76.

Hemmer (l'abbé), 141.
Hertling (baron de), 66, 68, 69, 87, 88.
Hessische Post, 474.
Hiebling, 534, 538.
Hiram, 411, 412, 414.
Histoire de l'Eglise de France sous la troisième République, 345, 453, 454.
Histoire de l'hérésie, 471.
Histoire des dogmes dans la théologie ancienne, 477.
Histoire du cardinal de la Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution, 366.
Histoire du protestantisme à Strasbourg et en Alsace, 467 *et suiv.*
Histoire du Syllabus, 316.
Hochland, 65, 69, 72.
Homme (l'), par Ernest Hello, 694.
Hompel (ten), 66, 68, 69, 76.
Hoog (Georges), 144.
Hourat (l'abbé), 316.
Houtin (Albert), 11, 704.
Houx (Henri des), 177.
Hubert-Valleroux, 18.
Hulst (Mgr d'), 619, 628, 638, 644, 653, 672.
Huysmans, 113.
Hyacinthe Loyson (l'ex-P.), *voir* Loyson (Hyacinthe).
Hyrvoix de Landosle, 207, 236, 285.

I

Idées (les) du Sillon, 118, 142 *et suiv.*, 213, 300, 337.
Illusion libérale (l'), 89.
Imbart de la Tour, 771, 772.
Imitation (l') de Jésus-Christ, 739, 740.
Immortale Dei (l'encyclique), 355.
Indicateur (l') de la région flamande, 250, 251, 253.
Initiation (l'), 411, 414. 511, 537, 542, 556, 561, 616, 623, 624, 645, 674, 698, 699.
Instruction publique (l') et la Révolution, 374.
Inter multiplices (l'encyclique), 316.
Intransigeant (l'), 428, 644.
Introduction à la vie dévote, 330.
Isoard (Mgr), 247.

J

Jacquier (Charles), 234.
Janne, 22.
Jaurès, 584, 718, 730.
Jay (Raoul), 18, 715, 728, 731, 733.
Jean Chrysostome (saint), 330.
Jean II (le gnostique), *voir* Bricaud.
Jérôme (saint), 329.
Jésus-Christ d'après l'Evangile, 430.
Jeunesse Catholique, voir *Association Catholique de la Jeunesse Française.*
Jeunesse Catholique des Deux-Sèvres, 125, 126.
Jœrgensen (Johannès), 738.
Johannès (le gnostique), *voir* Bricaud.
Jonnart, 247.
Jounet (Albert), 408, 410, 414, 428 *et suiv.*, 534, 541, 561, 622, 628, 631, 645, 684.
Jounet (A.) et son œuvre, 428.
Jourdan (Louis), 97.
Journal (le), 748.
Journal de Genève, 134, 259.
Journal de la Grotte, Semaine religieuse du dioc. de Tarbes, 103 *et suiv.*
Journal de Rome, 178, 235.
Journal de Rouen, 728.
Journal des Débats, 588, 714, 748, 752.
Justice sociale (la), 10, 139, 262, 288, 302, 305, 327, 513, 594, 595, 630, 675, 690.

K

Keller (Emile), 349.
Keller (le colonel), 179, 216, 591.
Kirsch (Mgr), 196.
Klein (l'abbé Félix), 141, 217, 301, 328, 356, 706, 756.

Knigths of Colombus, 706.
Kolnische Volkszeitung, 86, 87, 88.
Kolnische Zeitung, 88.
König (Maximilien), 69.
Kotska (Jean), *voir* Doinel (Jules).

L

Laberthonnière (l'abbé), 61, 64, 308, 313, 513.
Labouré (le cardinal), 233.
Lac (le P. du), 352.
Lacaze, 103, 227.
Lachat (Mgr), 349.
Lacointa (F.), 132.
Lacoste (Jean de), 125, 126, 288.
Lacroix (Mgr), 262 *et suiv.*, 365 *et suiv.*
Lafuma-Giraud, 541.
Lagarrigue (l'abbé), 11.
Lagonde (Julien de), 451.
Lagrange (Mgr), 235.
Lamartine, 31.
Lamennais, 337, 740, 741.
Lamentabili (le décret), 242, 753.
Lamy (Etienne), 291, 526, 756.
Lancry (le docteur), 262, 288.
Langénieux (le cardinal), 382, 383.
Lanterne (la), 227, 258, 530, 712.
Lanz, 50.
Lapicque, 338.
La Porte (Henri de), 125, 126, 127.
La Rive (de), 479.
Larmandie (comte L. de), 628, 629, 630, 644.
Las Cases (de), 101,
Lasies, 244.
Lassus (l'abbé), 104.
Laurans (Mgr), év. de Cahors, 202, 454 *et suiv.*
Lavigerie (le cardinal), 358.
Lavisse, 15.
Le Barillier, 115, 116.
Lebrun (Edouard), *voir* Beaupin (
Lecanuet (le P.), 345 *et suiv.*, 379 *et suiv.*, 453, 454.
Lecot (le cardinal), 383, 451.
Lecouturier, liquidateur, 254.
Ledochowski (Mgr), 349.
Le Doré (le P.), 360.
Lefas, 727.
Lejay (l'abbé) 290.
Le Leu (L.), 631.
Lemaître (Jules), 34.
Lemire (l'abbé), 20, 61, 195, 204, 228, 235, 243 *et suiv.*, 285 *et suiv.*, 313, 340, 341, 342, 353, 357, 361, 365, 400, 401, 402, 403, 713, 714, 725, 733, 756.
Lemmi, 546.
Lempereur, 373.
Léon III, 484.
Léon X, 117, 466.
Léon XII, 51.
Le Play, 32, 203.
Lerolle (Jean), 727.
Le Roy (Edouard), 36 *et suiv.*, 180 *et suiv.*, 295, 400, 686, 687.
Lescure (l'abbé), 733.
Lestang (l'abbé de), 120, 243, 299, 756.
Libéralisme (le) est un péché, 312, 317.
Libertas (l'encyclique), 35.
Liberté (la), 120.
Liberté (la) du Cantal, 224, 403
Liberté (la) du Sud-Ouest, 449, 450, 451.
Libre Parole (la), 449, 593.
Libres Entretiens, 559.
Ligue de l'enseignement, 444.
Ligue de Munster contre l'Index, 62 *et suiv.*, 706.
Ligue patriotique des Françaises, 151, 287.
Lintelo (le P.), 763.
Linz (Guillaume), 69.
Lissorgues (l'abbé), 225.
Littré, 509, 527.
Livre (le) de la Splendeur, 541.
Livre de lecture des Ecoles (protestantes), 735, 737.
Lœwengard (P.), 643.
Loisy (Alfred), 62, 181, 182, 238, 276, 301, 307, 327, 357.
Lorin (Henri), 400, 709, 710, 713, 715, 716, 723, 729, 734, 756.

Lorrain (le), de Metz. 479.
Loth (Arthur), 159, 160, 233, 234, 236, 292, 295, 296, 382.
Loth (Mgr J.), 366.
Loti (Pierre), 548.
Loubet, 90, 238.
Loyson (Hyacinthe), 135, 771.
Lucien Brun, 354.
Lucifer démasqué, 478, 566, 635.
Luçon (le cardinal), 447.
Lugan (l'abbé), 673, 674, 704.
Luther, 466, 467, 473, 545, 735, 736, 737, 738.

M

Mackey, 505.
Macquart (Emile), 164.
Maignen (l'abbé Charles), 60, 217, 239, 301, 314, 327, 357.
Mainfroi, 282, 283.
Maistre (Joseph de), 95, 317, 470.
Malouet, 264, 268.
Mani, 282.
Marcère (de), 388.
Maréchal (l'abbé), 733.
Margerin du Metz, 252, 253, 256, 287, 288.
Marie (Mme) du Sacré-Cœur, 210, 238.
Marolles (V. de), 112.
Martène, 763.
Martens, 737.
Martin (Henri), 375.
Martineau, 376, 377.
Martinès de Pasqually *ou* Pascalis, 555.
Martinisme (le), 411.
Martin Saint-Léon, 725.
Marty (Mgr), év. de Montauban, 197.
Massabuau, 402.
Mater (André), 642.
Matin (le), 252, 254, 406, 631, 748.
Maumus (le P.), 756.
Maurras (Charles), 351, 524.
Maury (l'abbé), 264, 265, 268, 270, 271, 370.
Maynard (l'abbé Ulysse), 235.
Mazure (le P.), 763.
Meaux (vicomte de), 345.
Meignan (Mgr), archev. de Tours, 235.
Meister, 69.
Mélanges, par Louis Veuillot, 331.
Méline, 364.
Mélinge (l'abbé Calixte), *alias* Alta, 410, 561, 622, 630, 631, 632, 640, 641, 674.
Mémoires du comte de Fallour, 235.
Mémoires. France. (Archives des Affaires étrangères), 285.
Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme, 51
Mémorial (le) des Pyrénées, 114, 116.
Ménard (Joseph), 124, 129.
Mermillod (Mgr), 349.
Merry del Val (le cardinal), secrétaire d'Etat, 20, 216, 249, 295, 713, 714, 726.
Meunier (Mgr), év. d'Evreux, 514, 522.
Michelet, 274, 373, 522.
Mignot (Mgr), 298, 304, 451, 453.
Millerand, 22, 400.
Mirabeau, 30, 263, 264.
Mirari vos (l'encyclique), 202.
Mission (la) des Juifs, 556.
Mission (la) des souverains par l'un d'eux, 556.
Modernisme (le) et l'infaillibilité, 433.
Modernisme et Modernistes, 249.
Modernisme, science et démocratie, 243.
Modernisme sociologique (le), 204.
Moines (les) d'Occident, 371.
Molay (Jacques), 508.
Molhérac, 97.
Monaco (le cardinal), 707.
Monarchie pontificale (la), 575.
Monde occulte (le), 698.
Monestier, 98, 101, 102.
Monniot (Albert), 593, 594.
Monprofit (le docteur), 401, 402.
Monsabré (le P.), 488.
Montagnini (Mgr), 248, 291, 440.
Montalembert (comte de), 5, 302, 310, 371.

Montesquieu, 30.
Montesquiou (l'abbé de), 264, 270.
Montier (Edwrard), 732, 733.
Moralité (la) des élections et la représentation proportionnelle, 164.
Morien (l'abbé), *voir* Ermoni (l'abbé).
Motu proprio du 18 décembre 1903 sur l'action populaire chrétienne, 318, 516, 574, 712, 713, 734.
Mourey (Mgr), 236.
Moysset, 725.
Mun (comte Albert de), 28, 196, 351, 393, 395, 396, 400, 453, 458, 459, 587 *et suiv.*, 714, 715, 716, 723.
Muth (Karl), 69.
Mystictie (the), 505.

N

Narfon (Julien de), 134 *et suiv.*, 197, 712, 715, 716, 747, 751.
Naudé (G.), 560.
Naudet (l'abbé), 10, 139, 178, 179, 210, 262, 288, 302, 305, 313, 320, 327, 357, 513, 594, 595, 630, 675, 756.
Newman (le cardinal), 579.
Nicolle (A.), 125, 126, 128, 288.
Nobilissima Gallorum gens (l'encyclique), 360.
Notre charge apostolique (la lettre). Censure et condamnation du Sillon, 755.
Nouvelle Revue (la), 388.
Nouvelles (les), 256, 749.
Nouvelliste (le) de Bordeaux, 449, 450.
Nouvelliste (le) de Lyon, 444.
Nubius, 51, 52.

O

Occulte catholique (l'), 625.
Occultisme contemporain (l'), 697.
Officiorum (la constitution apostolique), 262.
Olcott (le colonel), 551, 552, 553.
Olgiwolski (l'abbé), 300, 328.
Ollé-Laprune, 578.
Opinion (l'), 704.
Osservatore romano, 254, 388
Ouest-Eclair (l'), 593, 594, 595.

P

Pagès (Louis-Alfred), 442 *et suiv.*, 450.
Papus (le docteur), *voir* Encausse (le docteur Gérard).
Paraf (Georges), 97, 98.
Parisis (Mgr), 235, 310.
Paris-Journal, 279, 749.
Parocchi (le cardinal), 707.
Paroles de Dieu, 693, 694.
Parsifal (De) à Don Quichotte : le secret des Troubadours, 625.
Pascal (l'abbé G. de), 333.
Pascendi (l'encyclique), 66, 77, 210, 239, 242, 246, 262, 279, 282, 285, 300, 318, 320, 579, 753.
Patrie (la), 747, 751.
Patriote (le) des Basses-Pyrénées, 113 *et suiv.*, 444, 446.
Pauly (J. de), 541.
Payot (Jules), 521.
Péladan (Joséphin), 410, 556, 561, 622 *et suiv.*, 630, 642.
Pelletan (Camille), 109, 203, 204.
Pensée catholique (la) en Angleterre, 308.
Pensée contemporaine (la), 407, 680.
Péril protestant (le), 106, 113, 449.
Périls (les) de la foi et de la discipline, 500.
Perraud (le cardinal), 764.
Petit Démocrate (le), de Limoges, 120.
Petite République (la), 529, 712.
Petit Parisien (le), 103, 104, 106, 227.
Petit Steenwoordois (le), 289.
Petre (Miss), 280.
Peuple (le) du Dimanche, 129.
Peuple Français (le), 151, 171, 332, 333, 395, 449, 453, 459, 748.
Phaneg, 427, 435.
Philosophe inconnu (le), *voir* Saint-Martin (Claude de).
Piccolo-Tigre, 51, 53, 55, 59.

Pie VI, 202, 247.
Pie IX, 51, 202, 260, 316, 321, 332, 334, 335, 349, 351, 420, 454, 755, 764.
Pie (le cardinal), 161.
Pike (Albert), 477, 510.
Piou (Jacques), 33, 34, 97, 98, 158, 179, 197, 246, 358, 359, 393, 395, 396, 398, 399, 400, 440, 453, 458, 589, 590, 756.
Pisani (le chanoine), 263, 371.
Pitra (le cardinal), 177, 178, 235.
Plassmann, 66, 68, 76.
Plommet (Henri), 59.
Poincaré (Raymond), 364, 448.
Poiret, 740, 741.
Politique religieuse (la) de la République française, 642.
Pon (l'abbé), 113, 114, 115, 116, 444, 446.
Pour être apôtre, 512 *et suiv.*, 572 *et suiv.*
Praschma fils (le comte), 69.
Précis de l'affaire Dreyfus, 174.
Presse catholique (Comité de diffusion de la), 448.
Presse nouvelle (Agence de la), 291.
Presse régionale, 440 *et suiv.*, 450.
Problème (le) de l'heure présente, 52.
Problèmes capitaux de la philosophie de la religion, 276.
Progrès (le) du libéralisme catholique en France sous le pape Léon XIII, 384.
Progrès (le) du Nord, 255, 290.
Progrès Républicain (le), de Poitiers, 595, 596, 597.
Prophètes (les) d'Israël, 544, 545.
Pyrénées (les), 226.
Python, 205.

Q

Quanta cura (l'encyclique), 202.
Quinzaine (la), 295, 301, 308, 327.

R

Ragon (J.-M.), 546, 547.
Ram polla (le cardinal), 193, 194, 223, 236, 358.
Réflexions sur la violence, 729.
Réforme sociale (la), 32, 33.
Règle (la) du Temple, 508.
Reinach, 399, 725.
Reinhard (François), 69.
Religion (la) de l'esprit large, 675.
Renan, 46, 501, 545.
Renauld (Ernest), 103, 105, 108, 110, 112, 226, 228, 449.
Renou (Mgr), 383.
Républicain (le), de Toulouse, 441.
République (la), journal électoral de Marc Sangnier, 124.
Rerum novarum (l'encyclique), 6, 235, 236, 517, 574.
Réveil (le) de Lourdes, 107 *et suiv.*
Réveil (le) du Nord, 252, 255.
Réveil gnostique (le), 411, 480, 489, 501, 502, 702.
Révolution (la) et les Congrégations, 371.
Revue (la), 59.
Revue catholique des Institutions et du Droit, 460.
Revue de Lille, 331.
Revue (la) de l'Ouest, 126.
Revue des Deux-Mondes, 34, 179, 548.
Revue moderniste internationale, 275, 279, 280, 282.
Revue spirite, 408.
Revue théosophique française, 702.
Ricard (Mgr), archev. d'Auch, 14, 26.
Ricard (le P.), 227.
Rifaux (Dr Marcel), 61, 62, 303, 312.
Rigal, 224.
Rituel m.·., 547.
Roberty (le pasteur), 399.
Rocafort (Jacques), 141.
Rodès (Béatrix), 699.
Rœdel (Jacques), 219, 221.
Rœmond (François de), 471.
Rome et l'Action Libérale, 354.
Rose-Croix (la), 410.
Rose-Croix (Société des), 415.
Rosencreuz (Chrétien), 505, 559.
Rosmini, 649.

Rostand (Eugène), 32, 33.
Roussel (Auguste), 193, 229, 230, 233 *et suiv.*, 291, 382.
Rouvier, 25.
Roux de Casson, 592.
Rozier (Dr), 414.

S

Saint (le), voir *il Santo*.
Saint-Marc Girardin, 135.
Saint-Martin (Louis-Claude de), 555, 570.
Saintyves (P.), 11, 641.
Saint-Yves d'Alveydre (marquis de), 534, 537, 556, 557, 645.
Saleilles, 308.
Sangnier (Marc), 2, 61, 117 *et suiv.*, 129, 143 *et suiv.*, 168 *et suiv.*, 175, 176, 219 *et suiv.*, 235, 279, 300, 301, 314, 319, 337, 338, 513, 516, 522, 578, 579, 580, 582, 584, 633, 634, 635, 636, 673, 703, 704, 705, 716, 718, 728, 731, 746 *et suiv.* 771.
Santo (il), 56, 59, 65, 77, 218, 303 308, 312.
Sapientiæ christianæ (l'encyclique), 398.
Sarda (don), 312, 317, 329.
Satolli (le cardinal), 707.
Saturninus (le gnostique), 699.
Schell, 61, 68.
Schmedding, 66, 68, 76.
Schœpfer (Mgr), év. de Tarbes, 103, 107, 110, 111, 227, 228.
Schuré (Edouard), 640.
Schwering, 66, 68, 69, 76.
Scott Erigène, 644, 646, 651, 667, 668.
Séailles, 134.
Seignobos, 399.
Semaine catholique de Saint-Flour, 11, 756.
Semaine religieuse d'Arras, 3 *et suiv.*, 152, 153, 292.
Semaine religieuse de Bayonne, 115.
Semaine religieuse de Cambrai, 143, 204, 248, 252, 253, 254, 256, 261, 302, 340, 400, 454.
Semaine religieuse de Mende, 98, 100
Semaine religieuse de Nice, 345.
Semaine religieuse de Paris, 63, 360.
Semaine religieuse de Toulouse, 298, 299, 445.
Semeur (le), de Versailles, 768, 769.
Semeur vaudois (le), 738.
Sepher-Ha-Zohar, 541.
Serre (Joseph), 433, 642, 673 *et suiv.*, 704, 705.
Sertillanges (l'abbé), 729, 730, 731.
Servonnet (Mgr), 239.
Sicard (l'abbé), 371.
Siècle (le), 255, 256.
Siegfried (Jacques), 223.
Signal (le), 203.
Sillon (le), 2, 10, 24, 59, 60, 117 *et suiv.*, 129, 139 *et suiv.*, 161, 168, 173, 176, 214, 218 *et suiv.*, 238, 278, 279, 297, 298, 299, 301, 304, 312, 318, 319, 320, 327, 337, 338, 339, 357, 408, 460, 461, 512, 578, 579, 581, 584, 586, 587, 632, 633, 634, 635, 700 *et suiv.*, 728, 729, 731, 732, 734, 744 *et suiv.*, 768, 770, 771.
Sillon (le) et le mouvement démocratique, 56, 60, 140.
Simon (le gnostique), 479.
Simon (Jules), 407, 509.
Sleidan, 471.
Société d'études religieuses, 295.
Société théosophique, 410.
Soleil (le), 103, 106, 226, 228, 449.
Solution de la question juive, 544.
Sophronius (le gnostique), 482, 501.
Sorel (Georges), 729, 730.
Soulier (Edouard), 705.
Source (la), 732.
Speculative Freemasonery, 505.
Spiritisme (le), 410.
Splendeur catholique (la), 643.
Spuller, 363, 364, 379, 381, 382, 385, 387, 390, 392.
Staël (Mme de), 157.
Steeg (Jules), 399.
Steiner (Rudolf), 699.
Stöcker (le pasteur), 473.
Strada, 430.

Suarez, 762.
Syllabus, 118, 202, 316, 320, 524, 574.
Synésius. *voir* Fabre des Essarts.

T

Taillicz (Paul), 129, 392, 728.
Talleyrand, 262, 263, 269, 270.
Talmeyr (Maurice), 51, 272, 366.
Tavernier (Eugène), 295.
Téder, 412, 414, 614.
Télégramme (le), de Toulouse, 133, 441 *et suiv.*, 450.
Temps (le), 33, 257, 529, 712, 730, 731, 749.
Terre (la) du Christ, 625.
Testis, 11, 299.
Thellier de Poncheville, ancien député, 729.
Thellier de Poncheville (l'abbé), 26, 287, 587, 716 *et suiv.*, 729, 733, 756.
Théologie (la) du Nouveau Testament et l'évolution des Dogmes, 308.
Thierry (Amédée), 135.
Thiers, 160.
Thomas d'Aquin (saint), 330.
Thomas (Mgr), 173.
Thomas (l'abbé), curé de Lanouée (Morbihan), 732, 733.
Tixeron, 477.
Toiton (l'abbé), 247.
Tour du Pin (marquis de la), 513.
Tour du Pin-Montauban (Louis de la), év. de Toulon, 285.
Tourneau (Guillaume), 69.
Traité de science occulte, 476.
Travailleur (le), de Gien, 597, 769, 770.
Trégaro (Mgr), 381.
Treilhard, 270, 378.
Trochu (l'abbé), 593, 594.
Turinaz (Mgr), 216, 337, 357, 500.
Turmel (l'abbé), 313.
Tyrrell (George), 61, 62, 276, 280, 281.

U

Ultra, 550.
Union pour l'action morale, 59, 141.
Union pour la vérité, 59, 559.
Unions chrétiennes, 59.
Univers (l'), 20, 134, 141, 144, 148, 149, 179, 192 *et suiv.*, 201, 206 *et suiv*, 233 *et suiv.*, 291 *et suiv.*, 302, 312, 358, 382, 397, 399, 449, 451, 459, 460, 461, 479, 591, 702, 716, 756

V

Vaillant (Edouard), 400.
Valabrègue, 632, 701.
Valentin II, *voir* Doinel (Jules).
Valmalète (de), 98.
Vanière, 279.
Vauban, 367.
Vauroux (Mgr du), 165, 300, 451.
Védas (les), 486.
Ventras (E.), 702.
Ventura (le P.), 217.
Vergez, 227.
Vérité Française (la), 193, 210, 217, 236 *et suiv.*, 291 *et suiv.*, 302, 357, 382, 478, 479.
Vérités sociales et erreurs démocratiques, 718.
Vers un ordre social chrétien, 513.
Vesins (Bernard de), 731.
Veuillot (Mlle Elise), 235, 236.
Veuillot (Eugène), 195, 196, 209, 234, 235, 236, 237, 240, 382.
Veuillot (François), 197, 198, 206 *et suiv.*, 218, 235, 236, 241, 397, 398, 399, 590, 715.
Veuillot (Louis), 34, 88, 89, 95, 229, 233, 234, 235, 292, 299, 302, 316, 317, 320, 323, 330, 331, 332.
Veuillot (Pierre), 234, 235, 236, 237, 240, 241, 294, 295.
Vianney (le bienheureux J.-B.), curé d'Ars, 330.
Vie catholique (la), 10, 305, 327.
Vie de Mgr Dupanloup, 235.
Vie nouvelle (la), 151.
Vie profonde (la), 705.
Virieu (marquis de), 269.
Vita (la), 228.
Vitoux (Georges), 628.

Viviani, 26.
Vogüé (marquis de), 135.
Voile (le) d'Isis, 411, 628, 631.
Voix (la) de Lourdes, 103 *et suiv.*, 227.
Voix (la) de Saint-Julien, 13.
Voix Française (la), 223.
Volpe, 52.
Vraies Idées (les) du Sillon, 122, 300.
Vral (l'abbé André), *voir* Hébert (l'abbé Georges).
Vulliaud (Paul), 632 *et suiv.*, 644 *et suiv.*, 702, 704, 705.

W

Weill (Mlle Zélie), *alias* Dick May, 399, 400.
Weishaupt, 50, 51, 54, 555, 556.
Wellstein, 69.
Wernz (le T. R. P.), 762.
Williez (Mgr), 245,
Windthorst, 179.
Wirth (Oswald), 510.

Y

Yarker (John), 505.

Z

Zend-Avesta, 486.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME

DEUXIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE. — Du 15 avril au 1er octobre 1910.

SOMMAIRES DES FASCICULES Nos 37 A 48

N° 37. — 15 avril 1910

		Pages.
Emm. BARBIER . . .	Semaines religieuses et Bulletins paroissiaux . . .	1
Th. DELMONT . . .	Le catholicisme républicain	17
St. DE HOLLAND . .	« La pensée et l'affirmation catholiques » d'après M. E. Le Roy.	36

AVIS.

« Le devoir politique des catholiques » 48

N° 38. — 1er mai 1910

Emm. BARBIER . . .	Les infiltrations maçonniques dans l'Église. — *Première partie. — Les deux bouts de la chaîne. — Le plan maçonnique. — Maçonnerie catholique. — Esquisse de l'étude qu'il en faudrait faire. — Campagne générale contre la Sacrée Congrégation de l'Index. — La Ligue de Munster :* a) *Circulaire;* — b) *Organisation ;* — c) *Texte de la Supplique ;* — d) *Documents supplémentaires*	49
Edouard PONTAL. . .	Un aspect de l'esprit catholique	88

INFORMATIONS.

Livres recommandés : *Le devoir politique des catholiques ; — Ce que dit l'abbé Lemire*. 96

N° 39. — 15 mai 1910

Emm. BARBIER . . .	Autour des élections législatives. — *I. Dans la Lozère. — II. A Lourdes. — III. Dans les Basses-Pyrénées. — IV. Le grand amphibole. — V. Dans les Deux-Sèvres. — VI. Un qui manquait. — VII. Une affiche*	97

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

Pages.
« Entre catholiques et protestants » 134
Mort d'un moderniste. 138
La *Croix* et le « *Sillon* » 139
Pavoisons, mais consti-tu-ti-onnellement 148
La Semaine religieuse d'Arras. 152

N° 40. — 1er juin 1910

PAUL TAILLIEZ . . . La brochure de M. l'abbé Frémont. 157
St. DE HOLLAND. . . « La pensée et l'affirmation catholiques », d'après M. E. Le Roy *(Fin)* 180
HYRVOIX DE LANDOSLE. *Ne quid nimis !...* Charitable avis d'un ancien « réfractaire » à l'*Univers* fraîchement converti . . 192
id. Une conférence de M. Gayraud sur la « Démocratie » 198
Emm. BARBIER . . . A l'*Univers* et à la *Croix*. 206
id. . . . Fogazzaro avait raison 218
id. . . . Autour des élections législatives (Supplément). — *I. Dans le Cantal. — II. A Lourdes. — III. En Vendée* 224

N° 41. — 15 juin 1910

Paul TAILLIEZ . . . Auguste Roussel 233
Th. DELMONT . . . Le dossier de M. l'abbé Lemire, d'après un ouvrage « très intéressant » 243
St. DE HOLLAND. . . Le cours de Mgr Lacroix : Les biens ecclésiastiques et la Constituante 262

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

Le modernisme intégral. 275
Jansénistes et Modernistes : *Un document* 285
L'élection de M. Lemire. 285
« Mouchards de Rome ». 289
Les projets de fusion entre l'*Univers* et la *Vérité* 291

N° 42. — 1er juillet 1910

Emm. BARBIER . . . La critique du libéralisme. *Un examen de conscience. — Le mandat. — Le rôle de la critique. — Les normes de la critique. — L'œuvre positive. — Nécessité de la critique. — Les formes de la polémique. — Epilogue* 297

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

Pages
Le cas de M. l'abbé Lemire : est-il excommunié ? 340
Errata 342

N° 43. — 15 juillet 1910

Paul TAILLIEZ . . . Mgr Chapon et le P. Lecanuet 345
St. DE HOLLAND . . . Le cours de Mgr Lacroix 365

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

E. B. — Une page d'histoire : L' « esprit nouveau » 379
Promesses et réalité 394
E. B. — Mentalité ecclésiastique 396
Un pied dans les deux camps 399
ropagande 401
Lendemain d'élections 401

N° 44. — 1er août 1910

EMM. BARBIER . . . Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise. — *Deuxième partie (Premier article).* 405
id. . . . La fausse presse catholique 439

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

Mgr Baunard et le P. Lecanuet 453
Une vraie figure d'évêque 454
Symptômes divers. 458
Les jurisconsultes catholiques. 460
Cruelle énigme. 460
Une décision de S. Em. le cardinal Andrieu 461
Avis 463

N° 45. — 15 août 1910

L.-P. DE CASTEGENS . Protestantisme et modernisme en regard de l'Encyclique borroméenne. 465
EMM. BARBIER . . . Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise. — *Deuxième partie (Deuxième article)* 475
Paul TAILLIEZ . . . L'apostolat démocratique de M. l'abbé Beaupin . . 512

INFORMATIONS ET DOCUMENTS.

Un cas de conscience, ... 526
La « Leçon » des Semaines sociales 527

N° 46. — 1er septembre 1910

Pages.

Emm. Barbier . . . Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise. — *Deuxième partie (Troisième article)* 533
Paul Tailliez . . . L'apostolat démocratique de M. l'abbé Beaupin . . 572

Informations et Documents.

Catholique ou libéral. . . . . 587.
Le chevalier Desgrées du Loû. 593
La presse ecclésiastico-démocratique 595

Nos 47 et 48. — 15 septembre et 1er octobre 1910

Emm. Barbier . . . Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise. — *Deuxième partie (Fin)* 601
Paul Devigne . . . Impressions de la Semaine sociale de Rouen . . . 709
L.-P. de Castegens . Protestantisme et modernisme en regard de l'Encyclique borroméenne *(Suite)* 734
Emm. Barbier . . . La condamnation du *Sillon* 744
id. . . . Le décret sur l'âge de la première Communion . . 757

Informations et Documents.

Un escamotage. 768
Succès d'estime. 771
Un pur 771

Index alphabétique des noms de personnes et des écrits cités dans le tome quatrième 773

ERRATA

Page 417. Pour terminer le quatrième alinéa, lire, après la 17e ligne, la ligne suivante qui est tombée en bas de page :
plètement incarné dans l'être humain.

Page 699. Ligne antépénultième (renvoi), *au lieu de :* 1825, *lire :* 1895.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE